LIBRARY OF PRINCETON
AUG 11 1977
THEOLOGICAL SEMINARY

PER BR 140 .R42 v.9

Revue de l'Orient chr etien

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

NEUVIÈME ANNÉE

LIBRARY OF PRINCETON
SEP 23 1915
THEOLOGICAL SEMINARY

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, Rue Bonaparte, 82

1904

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages.

I. — LE DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION ET LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE GRECQUE, par **D. Placide de Meester, O. S. B.** . . . 1, 188, 512

II. — LES THÉOTOKIES OU OFFICE DE LA SAINTE VIERGE DANS LE RITE COPTE, par **A. Mallon, S. J.** 17

III. — UN POÈTE ROYAL A LA COUR DES OMIADES DE DAMAS (*fin*), par **H. Lammens, S. J.** 32

IV. — LA FORME CONSÉCRATOIRE DU SACREMENT DE L'ORDRE DANS L'ÉGLISE GRECQUE, D'APRÈS UN MANUSCRIT DU XIIe SIÈCLE, par **Élie Batareikh,** prêtre grec-melchite 65

V. — TEXTES ORIENTAUX INÉDITS DU MARTYR DE JUDAS CYRIAQUE, ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM, par **I. Guidi.** — I. TEXTE SYRIAQUE. — II. TEXTE COPTE 79, 310

VI. — LES COLONIES D'ORIENTAUX EN OCCIDENT, DU Ve AU VIIIe SIÈCLE, par **L. Jalabert, S. J.** 96

VII. — HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE L'ARMÉNIE (*suite*), par **Fr. Tournebize, S. J.** 107, 212, 393, 537

VIII. — CORRESPONDANCES DIPLOMATIQUES ENTRE LES SULTANS MAMLUKS D'ÉGYPTE ET LES PUISSANCES CHRÉTIENNES, par **H. Lammens, S. J.** 151, 359

IX. — OFFICE DE SAINTE MARINE. TEXTE SYRIAQUE, par **Léon Clugnet** 240, 409

X. — QUELQUES MANUSCRITS DE MUSIQUE BYZANTINE, par **J.-B. Rebours,** des Pères Blancs 299

XI. — SAINT JEAN LE PALÉOLAURITE, PRÉCÉDÉ D'UNE NOTICE SUR LA VIEILLE LAURE, par **S. Vailhé et S. Pétridès, A. A.** 333, 491

XII. — SAINTS JUMEAUX ET DIEUX CAVALIERS, par **Henri Grégoire.** 453

Pages.

XIII. — RITUEL COPTE DU BAPTÊME ET DU MARIAGE (*suite*), par **V. Ermoni, P. M.** 526

XIV. — VIE DE SAINTE MARINE, par **Léon Clugnet** (*suite*). 560

MÉLANGES

I. — BULLE DU PATRIARCHE MÉTROPHANE SUR LE MARIAGE, par **L. Petit, A. A.** 139

II. — UN COMMENTAIRE INÉDIT SUR LA BAGARRE DU SAINT-SÉPULCRE EN 1698, par **H. Lammens, S. J.** 141

III. — UN PATRIARCHE SORCIER A CONSTANTINOPLE, par **Louis Bréhier** 261

IV. — MARONITES, MAZONITES ET MARANITES, par **F. Nau** 268

V. — DENNABA DE SAINTE SILVIE ET DUNIP DES MONUMENTS ÉGYPTIENS, par **H. Lammens, S. J.** 276

VI. — NOTE SUR LA LOCALITÉ PALESTINIENNE MAOUZA OU MAOZA DE IAMNIA, par **M.-A. Kugener** 442

BIBLIOGRAPHIE

Dom M. Férotin, O. S. B., *Le véritable auteur de la Peregrinatio Silviae, la vierge espagnole Éthéria* (Léon Clugnet). 146

Dom H. Leclercq, *Les martyrs. II. Le Troisième siècle. Dioclétien* (J. de L.). 147

I. Pizzi, *L'Islamismo*. — I. Pizzi, *Letteratura araba*. — G. Schiaparelli, *L'Astronomia nell' antico Testamento* (L. C.). 148

I. Rosenberg, *Lehrbuch der Neusyrischen Schrift-und Umgangssprache* (A. G.). 149

B. Evetts, *History of the Patriarchate of the coptic Church of Alexandria*. — I. Ephrem II Rahmani, *Studia syriaca*. — E. W. Brooks, *Select letters of Severus of Antioch*. — J. Hobeika, *Témoignages de l'Église Maronite en faveur de l'Immaculée Conception* (F. Nau). 284

E. Blochet, *Le Messianisme dans l'hétérodoxie musulmane* (H. Lammens). . 292

G. Schnürer, *Die ursprüngliche Templeregel kritisch untersucht und herausgegeben* (H. Lammens). 293

P. Aubry, *Le Rythme tonique dans la Poésie liturgique et dans le chant des Églises chrétiennes au moyen âge* (A. Gastoué). 294

Pages.

Adélaïde Sargenton-Galichon, *Sinaï, Maan, Petra. Sur les traces d'Israël et chez les Nabatéens* (Léon Clugnet). 295

Bulletin de la Société française de fouilles archéologiques. Premier fascicule (L. C.). 296

J. Strzygowski, *Byzantinische Denkmäler III, Ursprung, und Sieg der Altbyzantinischen Kunts. — Der Dom zu Aachen und seine Entstellung. Ein Protest* (L. Jalabert). 116

W. Norden, *Das Papstum und Byzanz* (S. Vailhé). 118

D. H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne* (L. C.). 131

F. Macler, *Histoire d'Héraclius par l'évêque Sébéos, traduite de l'arménien* (F. Tournebize). 151

E. W. Brooks, *The sixth book of the select letters of Severus, patriarch of Antioch* (M. A. Kugener). 609

E. Revillout, *Les Évangiles des douze apôtres et de saint Barthélemy* (*Patrologia Orientalis*). *Texte copte avec traduction* (F. Nau 612

P. Grenier, *L'Empire byzantin. Son évolution sociale et politique* (J. Pargoire). 615

A. Wright, *A synopsis of the Gospels in greek* (A. Guigard). 619

J. Gay, *Le pape Clément VI et les affaires d'Orient* (1342-1352) (L. Brehier) . 621

V. Zapletal, *Le récit de la création dans la Genèse expliqué d'après les découvertes les plus récentes* (S. Vailhé). 623

A. Smith Lewis, *Horae semiticae. III. Acta mythologica Apostolorum* (A. G.). 624

LE DOGME

DE

L'IMMACULÉE CONCEPTION

ET LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE GRECQUE

Nul n'ignore la grande importance des monuments littéraires de l'Église grecque au point de vue du dogme de l'Immaculée Conception.

On sait l'ardeur avec laquelle les théologiens, appelés à exécuter les travaux préparatoires à cette déclaration dogmatique, compulsèrent les livres liturgiques et les recueils des Pères, et l'immense succès dont leurs efforts furent couronnés. Nombre de travaux sont là pour l'attester (1).

Mais il est intéressant de constater l'attitude prise, en présence de ces documents, par divers membres de l'Église.

Parmi les catholiques, quelques théologiens éprouvèrent un peu d'hésitation, et, au moins à certains de ces instruments de la tradition écrite, d'aucuns refusèrent même de reconnaître une force probante, accueillie au contraire par d'autres à bras ouverts, si je puis ainsi parler.

Dans l'Église grecque, comme il fallait s'y attendre, les attaques furent nombreuses et la lutte reste ouverte encore à présent.

En Russie, M. Lebedev (2) consacra une thèse doctorale à démontrer l'insuffisance de la tradition et l'erreur dogmatique dont est entaché le soi-disant nouveau dogme.

(1) Passaglia, *De Immaculato Deiparae semper Virginis Conceptu commentarius;* Roscovanyi, *B. V. in sua Conceptione Immaculata;* Malou, l'*Immaculée Conception;* Ballerini, *Sylloge monumentorum ad mysterium Immaculatae Conceptionis spectantium,* etc.

(2) Разности церквей восточной и западной въ ученіи о пресв. Дѣвѣ Маріи Богородицѣ, по поводу латинскаго догмата о непорочнаго зачатіи. Варшава 1881 г.

En Roumanie, l'enseignement des écoles théologiques défend les mêmes idées, et il n'y a pas jusqu'aux manuels d'histoire qui en soient remplis (1).

Pour terminer cette tournée littéraire, fort incomplète d'ailleurs, avec les représentants hellènes de la *Grande Église*, Sa Béatitude Anthime, dans sa réponse à l'Encyclique de Léon XIII *Praeclara gratulationis* (20 juin 1894), n'hésite pas à compter le dogme de l'Immaculée Conception parmi les neuf *innovations antiévangéliques* qu'il reproche à l'Église de Rome (2). Les répliques qui dans la suite sortirent de la plume des écrivains catholiques provoquèrent encore d'autres travaux; ils vinrent s'ajouter à ceux suscités par la promulgation du dogme (3).

Cette attitude agressive de l'Église orthodoxe est d'autant plus singulière que Photius, tout en ne songeant pas plus que les écrivains antérieurs à soulever la question *dogmatique* de l'Immaculée Conception, expose une doctrine mariologique contenant tous les éléments voulus pour arriver à cette conclusion. Ce dogme se trouve en germe dans ses écrits comme dans ceux des siècles précédents. Toutes les expressions, toutes les images employées par les saints Pères pour désigner et proclamer l'absolue sainteté de Marie se retrouvent dans Photius (4).

Et n'est-il pas curieux de voir aujourd'hui rétrograder l'Orient, alors que lui, le premier, donna le branle, pour ainsi parler, à ce mouvement progressif du dogme qui finit par s'épanouir en une déclaration officielle de l'Immaculée Conception?

(1) Vasile Oiaga, *Istoria bisericéscă*, Ediţ. I, Bucurescĭ 1903, p. 256. S. Calinescu, *Lecţium de teologia dogmatica*, ediţ. nona, Bucurescĭ, p. 238. W. Guettée, *Expunerea doctrineĭ bisericeĭ creştine ortodoxe*, Bucurescĭ 1901, p. 42 (Cfr *Papalitatea eretică de Wladimir Guettée*. Traductiume de Ger. Saffirinu Rômnicu Vâlcei 1885, pp. 121-144).

(2) ... Ἡ παπικὴ Ἐκκλησία ἐκαινοτόμησε πάλιν μόλις πρὸ τεσσαρακονταετίας δογματίσασα καινοφανὲς δόγμα περὶ ἀσπίλου συλλήψεως τῆς Θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας. Lettre encyclique, § 19.

(3) Cfr par exemple, Χρυσοστόμου Ἀρχιδιακόνου. Περὶ Ἐκκλησίας Ἐν Κ. πόλει. Τόμος Β', p. 561 et suivantes. — Θεοφ. τῶν ἐξ Ἰωαννίνων, Ἐπισκ. Καμπανίας, Ταμεῖον Ὀρθοδοξίας. Ἐν Τριπόλει, 1888, p. 104 et suiv. Χ. Ἀνδρούτσου. Δοκίμιον Συμβολικῆς. Ἐν Ἀθήναις, 1901, p. 173, σημ. 6', etc., etc.

(4) Cfr Hergenroether, Photius, III, p. 555 à 556. — Passaglia, *op. cit.* Éd. de Naples, MDCCCLV, III, p. 726.

Dans la question qui nous occupe, en effet, il ne faut pas oublier l'évolution de cette vérité théologique.

Ce fut en Orient que furent débattues le plus vivement toutes les graves questions touchant la personne de Jésus-Christ et celle de la sainte Vierge Marie, touchant la grâce et le péché originel. En Orient encore, furent célébrées en premier lieu les fêtes de la Nativité et de la Conception de la Mère de Dieu. L'Orient enfin produisit au début le plus d'écrivains qui consacrèrent à Marie bon nombre de leurs travaux.

Cette période d'activité dura environ jusqu'à l'introduction en Occident des fêtes susdites. Alors, en effet, commencèrent les discussions au sujet de l'opportunité de la fête de la Conception de Marie. Puis l'attention se porta davantage sur le côté dogmatique de la question et les interminables controverses auxquelles donnèrent lieu les traités de Duns Scot finirent par trancher la question dans le sens aujourd'hui admis par tous les catholiques.

Tels sont les deux stades bien distincts de l'évolution de ce dogme.

On comprend aisément dès lors que l'Église grecque, dont le système théologique ne repose pas sur les principes aristotéliciens de la scolastique latine, éprouve je ne sais quelle difficulté d'unir le dogme actuel de l'Immaculée Conception et toutes ses subtiles distinctions à la doctrine mariologique des premiers siècles, doctrine qui, à leur point de vue, n'a pas subi d'évolution, ou du moins fort peu.

Ce n'est pas le lieu de développer davantage cette observation qui pourrait s'appliquer aussi, *mutatis mutandis*, aux autres questions dogmatiques divisant les deux Églises, telles que la procession du Saint-Esprit et la primauté du Patriarche de Rome.

Dans les pages qui vont suivre, j'essaierai de montrer le lien de la doctrine présente avec les écrits des premiers Pères. Sans entrer *directement* en lutte avec les adversaires de l'Immaculée Conception de Marie, je prendrai un terrain qui nous est commun cependant, et ils pourront eux-mêmes tirer les conséquences : ce terrain commun est celui du raisonnement.

Il semble qu'il faille user de cette arme plus innocente que les autres, surtout à l'heure actuelle où tous les esprits éprouvent un réel besoin de charité et de cohésion.

LES ÉPITHÈTES MARIOLOGIQUES

Les livres liturgiques et les écrits des Pères grecs abondent en épithètes et en appellations de toutes sortes à l'adresse de Marie. Je me contenterai d'en énumérer les principales suivant le P. Passaglia (1), bon guide et maître en la matière, mais en modifiant un peu sa classification. La langue française n'étant pas assez riche, il me semble opportun de leur conserver la traduction latine.

Pour partir des êtres inférieurs, l'on rencontre un grand nombre d'images et d'expressions rappelant la lumière, les fleurs, comme le lys et la rose, les animaux mêmes, comme l'agneau, dont le symbolisme suggestif rappelle la pureté et l'innocence.

Puis ce sont des attributs reflétant toute l'activité d'un concept. Les uns sont *négatifs*, et tantôt exprimés au degré positif, comme ἄμωμος, ἀμώμητος, *insons*, *labis expers;* ἄσπιλος, *intemerata;* ἀμίαντος, *intaminata;* ἀμόλυντος, *impolluta;* ἄμεμπτος, *inculpata;* ἀκήρατος, *illaesa;* ἄφθορος, ἀδιάφθορος, etc., *incorrupta;* ἄχραντος, *illibata;* ἄθικτος, ἀπήμαντος, etc., *intacta;* tantôt indiquant la plénitude de la perfection dénotée par ces mêmes attributs, comme πανάμωμος, *penitus insons;* πανάχραντος, *perfecte illibata;* πανάσπιλος, *undequaque intemerata*, etc.

D'autres attributs sont *affirmatifs*, mais, comme dans la catégorie précédente, employés dans les deux degrés. Tels sont ἁγία, *sancta*, ἁγιωτάτη, *sanctissima;* ἱερά, *sacra*, ἱερωτάτη, *sacratissima;* καθαρά, *pura*, καθαρωτάτη, *purissima;* ἁγνή, *innocens;* ὡραία, *speciosa;* κεχαριτωμένη, *gratia plena;* θεοπρεπής, *Deum decens;* παναγία, *penitus sancta;* πάνσεμνος, *penitus venerabilis;* πανευλόγητος, *prorsus benedicta;* πανευπρεπής, *plene concinna*, etc.

Parfois, ces épithètes sont accumulées dans une seule et même phrase, comme si l'auteur voulait renforcer et compléter un concept par l'autre; ou bien, on les rencontre employées par antonomase. C'est ainsi que la Mère de Dieu est appelée ἡ ἄμωμος, ἡ ἄσπιλος, ἡ ἄχραντος, ἡ ἁγία, ἡ ἁγνή, ἡ κεχαριτωμένη, etc.

Plus tranchée que les précédentes est la catégorie des ex-

(1) *Ed. cit.*, p. I, nos 400 et suivants.

pressions abstraites dont on entoure le nom de Marie. En voici quelques beaux exemples : ἁγνείας τὸ κάλλος, *innocentiae pulchritudo;* ἁγνείας τὸ πάναγνον ἐνδιαίτημα, *innocentiae innocentissimum hospitium ;* ἐγκαλλώπισμα φύσεως, *naturae decus.*

Suit une série d'expressions dont le concept commun est d'exalter la nature de Marie au-dessus des créatures même les plus parfaites. Et d'abord en général, comme ὑπεράμωμος, *superinnocens;* μυριάκις καθαρά, *decies millies pura;* ὑπέραγνος καὶ πανυπέραγνος, *superinnocens et undequaque superinnocens;* ὑπερβάλλουσα καθαρότης, *superexcedens puritas;* ἄβυσσος θαυμάτων, *abyssus miraculorum ;* πάντων θαυμάτων ὑπερτέρα, *miraculis omnibus sublimior.* Puis la Mère de Dieu est comparée aux mortels et aux justes, ὄντως ἐπέκεινα βροτῶν, *vere mortalibus superior;* ἁγίων ἁγιωτέρα, *sanctis sanctior ;* ἡ πρωτίστη τῶν ἁγίων, *sanctorum praecipua.* Les esprits célestes ne sont pas exclus : ἀγγελικῶν δυνάμεων ὑπερέχουσα, *angelicis virtutibus potior;* ἁγιωτέρα τῶν ἄνω δυνάμεων, *supernis virtutibus sanctior;* Χερουβὶμ καὶ Σεραφὶμ ὄντως καθαρωτέρα, *Cherubim et Seraphim verissime purior.* Bref, il n'y a que la sainteté de Dieu qu'elle ne puisse égaler : χωρὶς Θεοῦ μόνου πάντων ἀνωτέρα, *omnibus Deo excepto sublimior;* mais elle est remplie des grâces de la Sainte Trinité, τριαδικῶν χαρίτων πλήρωμα, et elle est, par Dieu même, appelée et fille de Dieu, θεόκλητος καὶ θεόπαις.

*
* *

Que croire maintenant de la valeur d'un argument tiré de ces épithètes en faveur de l'Immaculée Conception?

Petau, on le sait, et d'autres après lui, ont refusé toute force probante à des témoignages traditionnels de cette nature (1). Passaglia, au contraire, s'en est fait l'ardent champion.

Le premier de ces théologiens pense que ces expressions et ces images attribuant une pureté extraordinaire à Marie, peuvent parfaitement s'adapter à la plénitude de grâces qui détruisit dans son âme le péché originel avec toutes ses suites funestes, sans qu'il soit pour ce motif nécessaire de les étendre à sa conception même, sans la tache originelle. Car, dans

(1) *De Incarnatione*, lib. XIV, cap. II, § IX.

cette dernière hypothèse, quantité de termes semblables dans la sainte Écriture acquerraient la même valeur.

Passaglia (1) ne peut supporter le rejet pur et simple de témoignages qui, pour lui, ont tant de poids; aussi y oppose-t-il plus d'une raison. Petau, dit-il, ne tient pas compte de la *partie matérielle* de l'argumentation, car il la fait reposer sur quelques épithètes seulement, et encore sont-elles toutes de forme négative et exprimées au degré positif. Ensuite, il faut bien considérer sa véritable *forme :* quelques expressions ne peuvent donner les éléments d'une conclusion certaine, ni même l'une ou l'autre catégorie en particulier, mais la vérité de notre thèse doit se dégager de toutes les catégories prises ensemble. Enfin, autre est le sens de *immaculé* dans les citations, faites par Petau, des Psaumes, de l'Apocalypse et des épîtres de saint Paul, autre celui de ce même attribut appliqué à la sainte Vierge. Il faut considérer le *sujet* auquel viennent s'adjoindre les épithètes, et le sens de celles-ci change selon la nature de celui-là. Cette observation est si juste, conclut Passaglia, qu'en d'autres endroits, le docte Jésuite s'est servi des mêmes expressions pour appuyer la thèse de l'Immaculée Conception, à laquelle, en définitive, il souscrit contre l'opinion de plusieurs de ses contemporains.

*
* *

Cette divergence de vues est encore partagée par d'autres auteurs. Il me semble qu'il faille se rallier à l'opinion de ceux qui concilient les deux extrêmes (2). Il ne faut pas attribuer une importance trop exclusive à ces épithètes, mais il ne faut pas non plus les rejeter en bloc; car où peut-on mieux trouver les traces de la tradition de l'Église, sinon dans les hymnes liturgiques et dans les homélies des Pères, documents dont l'usage et la destination doivent attester le sentiment commun des fidèles?

Certes, — il l'a été déjà observé, — cette tradition à l'endroit de l'Immaculée Conception n'est pas sans offrir plus d'une dif-

(1) *Loc. cit.*, sectio II, art. IV.
(2) Par exemple, Perrone, *De Immac. B. V. M. Conc. disquis. theol.*, p. 52; et plus récemment, L. Janssens, O. S. B., *Summa Theologica*, t. V, p. 126.

ficulté. Et la raison en est multiple. Ce dogme ne touche pas immédiatement aux principales vérités de la religion, pas même à celles ayant trait à Dieu ou à la deuxième personne de la Sainte Trinité; conséquemment, les apôtres et, après eux, les Pères de l'Église ne sentirent pas le besoin de l'exprimer d'une façon explicite. Le développement du dogme, surtout son développement rationnel, amena les théologiens à déterminer d'une façon plus précise le sens de l'immunité complète de fautes dans la personne de Marie. Or, le péché est double : originel et personnel. Quant au second, on se trouvait d'accord depuis longtemps déjà pour en proclamer l'absolue exemption dans la sainte Vierge. Le péché originel, au contraire, depuis Pélage, a toujours été sujet à plus amples discussions et l'objet de spéciales difficultés. Comment les Pères eussent-ils alors entravé la défense de la vérité catholique par de subtiles distinctions au sujet de Marie? Ils se contentèrent d'exalter sa sublime innocence enlaçant dans cet unique concept tout ce que la précision théologique a séparé par après.

C'est ici l'occasion d'appliquer le raisonnement auquel je faisais appel au début de ce travail.

Aux uns il faut concéder qu'à les prendre tellement quellement les épithètes et les dénominations théologiques ne constituent pas d'argument; mais que c'en est un de réelle valeur, — et ceci vaut pour les autres, — quand elles ont passé par le crible du raisonnement.

Passaglia (1), en son temps, dressa une liste de règles à observer dans l'interprétation des attributs de la Mère de Dieu, règles dont l'opportunité pourrait parfois être discutée et que je reproduis ici sous bénéfice d'inventaire.

1. — Il faut se garder de prononcer un jugement sur ces épithètes avec des idées préconçues.

2. — L'interprétation donnée à l'une d'elles, en particulier, ne peut pas être en contradiction avec le sens qu'il faut leur attribuer, quand elles sont prises dans *leur totalité*.

3. — Par conséquent, seule est licite l'interprétation qui s'harmonise avec le sens général.

4. — De plus, l'interprétation ne peut pas être en désaccord

(1) *Loc. cit.*, pp. 212 et 213.

avec les explications qui en sont données par les écrivains eux-mêmes et qui leur servent comme de commentaires.

5. — Mais il faut, au contraire, que ces explications soient prises comme la norme générale de l'interprétation qu'on veut leur donner.

6. — Enfin, pour déterminer et préciser le sens de ces attributions, il faut tenir compte du sujet auquel elles sont appliquées.

Mais la rigoureuse observation même de ces règles ne peut pas encore donner la certitude de la vérité qu'on se propose de démontrer. A celles-là, répétons-le, il faut ajouter le raisonnement. Or, quel sera-t-il?

* * *

On pourrait établir le syllogisme suivant :

De nulle créature, même la plus juste et la plus sainte, les monuments écrits n'exaltent l'innocence et l'intégrité avec l'insistance et la variété d'expressions que l'on retrouve au sujet de Marie.

Or, ce fait n'a d'autre explication suffisante qu'en supposant en elle l'exemption totale de la tache originelle au moment de sa Conception. Donc celle-ci fut immaculée.

Que les auteurs ecclésiastiques, en parlant de Marie, aient accumulé au plus haut degré les expressions de sainteté et de justice, la très incomplète énumération des épithètes faite plus haut le montre déjà suffisamment. Pour peu que l'on parcoure les écrits des Pères et les livres liturgiques de l'Église grecque, l'on ne tardera pas à se convaincre de cette primauté de Marie sur les autres justes, comme sur saint Jean-Baptiste, sainte Anne, saint Jean, etc., et d'autres saints encore. En quoi sa sainteté diffère spécifiquement de celle de ces justes, j'aurai l'occasion de le démontrer plus tard en me basant sur les instruments de la tradition eux-mêmes. Pour le moment, il suffit de constater le *fait* d'une exubérance d'expressions à l'endroit de l'innocence de la Mère de Dieu.

On dira encore qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque, seule de toutes les créatures, elle a eu le privilège de la maternité divine. Cette observation ne fait que corroborer la précédente et elle s'harmonise merveilleusement avec la doctrine de

l'Église catholique, car, selon celle-ci, le privilège de l'Immaculée Conception est proclamé en vue et en vertu de celui de la maternité.

Mais encore un coup, dans la question présente, il n'y a qu'à s'occuper du fait évident, historique, de sa justice exaltée de mille manières différentes.

Plus ardu est l'examen de la mineure de l'argument.

Une première conclusion à tirer de l'analyse des textes renfermant les épithètes dont nous parlons est que ceux-ci parlent de l'innocence de Marie d'une *façon absolue*, c'est-à-dire sans préciser la nature de la faute dont ils la déclarent complètement exempte.

En voici quelques exemples, pris au hasard :

Saint André de Crète s'exprime ainsi (1) :

Σὲ τὴν ἄσπιλον ἀμνάδα, τὴν τὸν ἔριον Χριστῷ μόνην ἐκ κοιλίας σου προσαγαγοῦσαν, τὴν ἡμῶν οὐσίαν, πάντες ἐκ τῆς Ἄννης τεχθεῖσαν σε ὕμνοις γεραίρομεν.

« Te *intemeratam* agnam, quae vestem Christo lanam, nostram videlicet substantiam, ex tuo solo ventre protulisti, te ex Anna progenitam omnes hymnis honoramus (2). »

Dans le grand canon de la Sainte Vierge (3) on lit ces belles paroles :

Σὲ τὴν ἁγνήν, σὲ τὴν Παρθένον καὶ ἄσπιλον, μόνην φέρω, τεῖχος ἀπροσμάχητον, καταφυγήν, σκέπην κραταιάν, ὅπλον σωτηρίας.

« Te *puram*, te Virginem et *intemeratam*, solam habeo murum inexpugnabilem, refugium, praesidium validum, scutum salutis. »

La fête de la Purification contient ces paroles du moine saint Côme (4) :

Ὁ πρωτότοκος ἐκ τοῦ Πατρὸς πρὸ αἰώνων, πρωτότοκος νήπιος, Κόρης ἀφθόρου τῷ Ἀδὰμ χεῖρα προτείνων ἐπέφανε.

« Primogenitus ex Patre ante secula, primogenitus puellae *incorruptae* parvulus apparuit, protendens manum Adae. »

Et le 8 du même mois (5) :

(1) Canon pour la fête de la Nativité de la Sainte Vierge. 1re ode. 4e tropaire.
(2) Cette traduction ainsi que les suivantes sont empruntées à Passaglia, *op. c.*
(3) Κανὼν παρακλητικὸς ὁ μέγας εἰς τὴν ὑπεραγίαν Θεοτόκον. 4e ode, 3e tropaire.
(4) 2 février, 3e ode, 1er tropaire.
(5) Κανὼν τοῦ ἁγίου Μ. Θεωδόρου. 1re ode, dernier tropaire.

Νῖκός μοι δίδου, Παναγία ἄχραντε, τῷ καταφεύγοντι ὑπὸ τὴν σὴν σκέπην. τῶν δεινῶν ἐξαίρουσα ἀεί με ταῖς πρεσβείαις σου.

« Victoriam mihi tribue, *sanctissima intaminata*, confugienti sub tuum praesidium, meque jugiter tuis precibus e calamitatibus eripe. »

A la fin de la 3e ode du canon en l'honneur de sainte Théodora d'Alexandrie (11 septembre), l'hymnographe s'adresse en ces termes à la sainte Vierge :

... σπλαγχνίσθητι, πανάμωμε, καὶ χεῖρα βοηθείας μοι ὡς συμπαθὴς ἐπέκτεινον, ὅπως σωθεὶς μεγαλύνω σε.

« Fac mei miserearis, *o plane insons*, atque ut misericors mihi praesidii tui dexteram porrige, ut te servatus magnificem. »

Et tous les soirs, à Complies, l'Église grecque invoque la sainte Vierge dans une ravissante prière commençant ainsi :

Ἄσπιλε, ἀμόλυντε, ἄφθορε, ἄχραντε, ἁγνὴ Παρθένε, θεόνυμφε Δέσποινα.....

Or bien, pour déclarer quelqu'un innocent, pur, saint, intègre, il faut exclure de son âme toute ombre de souillure et de faute. Mais de quelle nature peut être la faute?

Les théologiens distinguent le péché originel et le péché actuel ou personnel; celui-ci se subdivise en péché mortel et en péché véniel.

La laideur du péché mortel est écartée sans difficulté aucune du concept de la pureté de Marie.

Que dire du péché véniel? Faut-il aussi le croire exclu par l'absolue pureté de Marie dont font foi les épithètes de nos livres? Mais, outre qu'à présent il existe parmi les théologiens de toute école une unanimité parfaite à rejeter le moindre soupçon de faute même vénielle dans l'âme virginale de la Mère de Dieu, on ne peut même pas *supposer* à *beaucoup* de ces épithètes le sens d'exemption de faute vénielle, puisqu'elles parlent de souillure et de contamination dans l'âme et, selon la doctrine de saint Thomas presque universellement adoptée, le péché véniel n'entache l'âme en rien (1).

Restent la souillure et la culpabilité du péché originel et celles-là valent, ce semble, pour toutes les autres ensemble.

(1) *S. Theol.*, III, q. LXXXIX, art. I.

Mais les épithètes en question nient toute souillure, toute culpabilité, car elles ne distinguent pas entre péché mortel et péché originel, mais elles affirment la parfaite innocence de Marie. De quel droit viendrait-on donc faire a priori cette distinction qui non seulement n'y existe pas, mais pour laquelle il n'y a même pas de fondement assuré?

A cette considération doit s'en ajouter une autre. Il faut appliquer à ces épithètes ce que Petau dit en général de tant de textes où la sainte Écriture et les saints Pères parlent de l'universalité de la faute originelle dans la nature humaine (1). S'il est vrai que ceux-ci sont contraires à l'exception privilégiée de Marie, il faut renoncer du même coup à soutenir l'exemption en elle de tout péché actuel, et, selon d'autres, sa justification dans le sein de sa Mère avec la disparition des traces et des conséquences du péché originel, puisqu'il ne s'en trouve aucune exception chez les hommes, au dire des mêmes livres saints. Semblablement, on s'appuie sur tant de belles dénominations chez les Pères de l'Église pour déclarer la sainte Vierge exempte de tout péché actuel, et l'on refuse d'y trouver un appui quelconque pour soutenir son immunité de la faute originelle, quoique les raisons soient identiques pour l'une et l'autre conclusions. Étrange contradiction; car, si vous niez cette dernière conclusion, par le fait même vous sapez les bases de l'autre.

* * *

Il importe encore de remarquer que la justesse de cette application des épithètes au péché originel est comprouvée par nombre de textes dans lesquels sont juxtaposées l'intégrité de Marie et la culpabilité du genre humain avec toutes ses misères spirituelles et corporelles. Le sens *absolu* que nous faisions observer tout à l'heure se restreint dans ce cas et devient *relatif* par l'antithèse.

Tels seraient les textes suivants :

Ἀμόλυντε σκηνή, παναγία παρθένε, μολυθέντα με δεινῶς παθῶν ἐπαγωγαῖς, τῇ πηγῇ τοῦ ἐλέους σου κάθαρον, καὶ δός μοι ὄμβρους κατανύξεως. Δέσποινα, ἁμαρτίας βυθὸν κατακλύζοντας (2).

(1) *De Incarn.*, l. XIV, c. II, § XII.
(2) Τοῦ ἁγίου Σωφρονίου Τριώδιον. Cfr Mai, *Spicil. Romanum*, t. IV, p. 132.

« *Impollutum* tabernaculum, Virgo undequaque sancta, misericordiae tuae fonte me purifica *passionum illecebris* dire pollutum, et da mihi, o Domina, compunctionis imbres qui peccati abyssum abluant. »

Θαμβεῖται ἐν ξύλῳ ὁρῶσα Χριστὸν ὑψωθέντα βουλήσει ἡ Ἄμεμπτος καὶ κλαίουσα ἐκραύγαζεν· Υἱέ μου καὶ Θεὲ, ὠδῖνας ἐν τῷ τίκτειν λαθοῦσα, νῦν ὀδύνας ὑπομένω ἀδίκως, ὑπὸ ἀνόμων σταυρουμένου σου (1).

« Christum in ligno voluntarie exaltatum conspiciens *Inculpata illa* prae dolore stupens cum gemitu exclamabat : Fili et Deus meus, quae dolorum fui nescia quum te in luce ederem, nunc *injuste* dolores sustineo, quum tu ab *injustis* crucifigeris. »

Ἐκ τῶν αἱμάτων τῶν ἐμῶν βροτὸς γεγέννησαι, ἐκ τῶν αἱμάτων δὲ τῶν σῶν βροτοὺς ἐθέωσας, τοὺς βρώσει δὲ φθαρέντας, ζητῶν κατῆλθες ὡς ὑπεράγαθος· ἐβόα πάλαι ἡ Ἄμεμπτος ἐν κλαυθμῷ Χριστὸν θρηνοῦσα κρεμάμενον ἐν σταυρῷ (2).

« Ex sanguine meo mortalis factus es, ex tuo autem sanguine mortales Deo conjunxisti, et bonitate superexcellens descendisti ad *nos quaerendos qui fuerant cibo corrupti*, exclamabat olim non sine fletu *inculpata illa*, Christum lamentans in cruce suspensum. »

Saint Germain s'adresse à la sainte Vierge en ces termes :

Θεράπευσον τὰ τραύματα τῆς ψυχῆς μου, τὸν νοῦν μου σκοτιζόμενον ἀμελείᾳ, θεόνυμφε, καταύγαζον ἵνα ψάλλω· οὐκ ἔστιν ἄμεμπτος, ὡς σὺ πανάμωμε, καὶ οὐκ ἔστιν ἄχραντος πλὴν σοῦ, Δέσποινα (3).

« Sana *vulnera* animae meae, mentemque meam *incuria obtenebratam*, o Dei sponsa, illumina ut psallam : *nemo reperitur inculpatus sicuti tu*, o penitus immaculata, et nemo praeter te, o Domina, reperitur inviolatus. »

Si donc ces passages et d'autres encore font allusion au péché originel, soit dans son principe, soit dans ses conséquences, et y opposent l'absolue sainteté de Marie, pourquoi ces mêmes

(1) Παρακλητική. Éd. de Venise, 1874, p. 28. Σταυροθεοτοκίον τῆς ᾠδῆς ε' (Canon de saint Joseph l'hymnographe). Voici donc la sainte Vierge, exempte de toute culpabilité (ἄμεμπτος), condamnée à souffrir *injustement* par le fait d'hommes *injustes*.

(2) Σταυροθεοτοκίον après la 2e stichologie, au vendredi du 8e ton (Παρακλητική, p. 351).

(3) Ἀνθολόγιον. Éd. de Venise, MDCCCXXXVIII, page 193.

dénominations n'auraient-elles pas la même valeur, quand elles ne se trouvent pas placées en antithèses?

* * *

Au demeurant, l'analyse étymologique de ces expressions conduit à la même conclusion.

Les unes regardent la faute, *culpa;* les autres, la souillure produite dans l'âme par le péché. Les épithètes nient que l'une et l'autre se soient rencontrées dans l'âme de Marie.

Parmi les premières, il faut ranger surtout : ἄμωμος, ἄμεμπτος, *labis expers, irreprehensibilis;* et parmi les secondes, plus nombreuses, l'on trouve : ἄσπιλος, *intemerata;* καθαρά, *pura;* ἀμίαντος, *intaminata;* ἀμόλυντος, *impolluta;* ἄφθορος, *incorrupta.*

Déjà, il a été fait allusion à cette distinction entre faute et tache; déjà aussi il a été dit que, si la supposition d'un seul péché actuel en Marie est unanimement écartée en raison du sens de ces épithètes, les mêmes motifs doivent conclure au rejet de l'autre supposition : celle du péché originel.

Cette conséquence logique est corroborée par le fait que telle dénomination est appliquée indifféremment à Jésus et à Marie, tandis qu'on ne la retrouvera pas attribuée à d'autres saints.

Et qui osera dire que la personne adorable de Jésus-Christ ait été un seul instant entachée du péché originel ou sujette au péché actuel? Néanmoins pour exprimer cet état de choses la tradition emploie également les dénominations de ἄχραντος, ἀμώμητος, ἄφθορος, etc., pour la Mère et le Fils, se délectant parfois, dirait-on, à les rapprocher plus encore par une identité d'expression.

Voici, par exemple, ce que dit saint Théophane :

Ῥύπον τὸν τῆς φύσεως ἡμῶν Χριστὸν κυήσασα τὸν μόνον ἄχραντον, σαφῶς ἀπέπλυνας, ἄχραντε, Θεοτόκε παναμώμητε· καὶ Χερουβὶμ καὶ Σεραφὶμ γέγονας ὕπερθεν τῶν βοώντων· Πάντα τὰ ἔργα ὑμνεῖτε τὸν Κύριον (1).

« Sordem naturae nostrae apte abluisti, pariens Christum qui solus est *intemeratus, o intemerata,* o Deipara cujusvis

(1) Dernier tropaire de la 8e ode du Canon de l'office de l'Aurore pour saint Nicète, martyr (15 septembre). Observez encore qu'on appelle Jésus-Christ le *seul* immaculé.

prorsus labis expers. Proinde superior facta es Cherubim atque Seraphim qui clamant : Benedicite omnia opera Dominum. »

Et saint Basile s'écrie :

« Quid mirum ut illorum omnium accessione *purus* ille et *intaminatus* cum *intaminata* et viri nescia Virgine ac matre obeat purificationem lege praescriptam ; quo factus sub lege, ut ait Apostolus, eos liberet qui sub lege erant (1)? »

Voici d'autres paroles empruntées à saint Sophrone de Jérusalem :

Ἐκ σοῦ τοῦ Θεοῦ ἡ σοφία οἶκον ἑαυτῇ δομησαμένη ἐσαρκώθη ἀποῤῥήτῳ συγκαταβάσει, κόρη ἀπειρόγαμε· σὺ γὰρ μόνη πάντων γενεῶν ἐκλέλεξαι ἄφθορος ἀφθόρου εἰς κατοικίαν λόγου (2).

« Ex te, o puella thori expers, Dei Sapientia propter ineffabilem pietatem suam domum sibi aedificans incarnatus est. *Sola* enim ex omnibus generationibus electa fuisti *incorrupta* in habitaculum verbi incorrupti. »

Saint Sophrone s'exprime encore ainsi :

Ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου τὸν αἴροντα ἄχραντον Ἀμνὸν συλλαβοῦσα, Πανάμωμε, ἁμαρτιῶν συγχώρησιν ἐκδυσώπει δοθῆναι τοῖς δούλοις σου (3).

« O prorsus *immaculata*, quae *intaminatum* agnum qui tollit peccatum mundi concepisti, precare ut servis tuis peccatorum venia donetur. »

D'un côté donc Jésus et Marie, de l'autre les hommes : voilà la vérité qui découlera de la lecture de tant de passages dans les monuments de la littérature ecclésiastique grecque. La conception des deux premiers est, évidemment à des degrés différents, la même dans sa nature, immaculée, sans la tache originelle commune à celle des autres hommes.

*
* *

Je viens de parler de Jésus-Christ et du genre humain. Entre la nature du Christ et la nature des mortels vient se placer la nature angélique.

(1) Orat. in Symeonem, p. 687. A. B. apud Combef. Acut. t. I.

(2) Τριῴδιον, Mai, *op. cit.*, p. 222.

(3) Dernier tropaire de la 6ᵉ ode. Canon de l'office de l'aurore pour saint Polycarpe, évêque et martyr (23 février).

Quelle position Marie prendra-t-elle vis-à-vis de celle-ci?

Pour être complet je devrais encore en dire un mot; mais, pour ne pas multiplier les citations, il suffit de renvoyer à l'énoncé des épithètes donné plus haut et aux textes cités pour voir que la pureté mariale est placée bien au-dessus de celle des Anges. Or, ceux-ci sont-ils affectés d'une souillure quelconque et d'un péché d'origine?

Il reste donc acquis que ces termes d'innocence et de pureté, de par leur caractère d'*universalité*, n'admettent pas de limites ni de restrictions, et, en parlant de Marie, doivent être appliqués aussi à son exemption de toute tache et faute originelles.

*
* *

Mais l'on objectera sans doute que, si les épithètes mariologiques peuvent s'étendre au concept d'une immunité complète à l'endroit du péché originel, cet argument ne prouverait pas pour cela que la conception de Marie, prise au sens *passif* du mot, soit immaculée. Je dis, prise au sens passif du mot, en voulant seulement par là la distinguer d'*une façon générale* de la part active des parents (1).

Ici de nouveau l'on peut faire plusieurs hypothèses. La sainte Vierge a été libérée du péché originel et soustraite à toutes ses conséquences vulnérantes, soit au moment où elle-même conçut Jésus-Christ par l'opération du Saint-Esprit, soit avant cet instant; et de nouveau ceci eût pu se réaliser soit après sa naissance, soit avant de voir le jour, et encore, immédiatement après sa conception ou quelque temps après celle-ci, sans que pour cette raison il soit nécessaire de soustraire son âme à la tache qui enraye toute la nature humaine. Enfin, et c'est notre thèse, à l'*instant même* de sa conception, la personne de Marie a été exempte du péché originel, sans qu'un seul moment son ombre même offusquât son âme ou son corps.

Ajoutée aux précédentes, cette dernière hypothèse est-elle contredite par les épithètes et les dénominations des écrivains? Nullement. Ni du côté de la supposition, car elle est sur le

(1) En philosophie la conception *passive* résulterait plutôt de l'animation de l'être, tandis que le côté actif de la conception aurait trait à toute l'évolution du germe précédant ce dernier état.

même rang que les autres et peut prétendre au même degré de créance que celles-ci. Ni du côté des épithètes, et il suffirait pour l'Immaculée Conception en soi de repéter toute l'argumentation développée au sujet du péché originel en général. Non seulement ces appellations ne contiennent rien de répugnant à cette assertion, mais leur note d'universalité, leur caractère absolu, leur frappante accumulation, ne peuvent s'expliquer sans elle.

Enfin, si beaucoup de ces épithètes se trouvent de préférence dans les textes où il est fait mention de la maternité divine de Marie, elles ne restreignent pas à ce moment la réalisation du privilège qu'elles indiquent. Elles dénotent tout au plus par là que Marie doit au privilège de Mère de Dieu celui d'être exempte du péché originel.

De quelque côté donc que l'on se tourne, on doit arriver à cette conclusion : les épithètes de sainteté et d'innocence qui entourent le nom de Marie d'une si brillante auréole doivent par la voie du raisonnement se rapporter à son Immaculée Conception.

(*A suivre.*)

Rome, Collège Grec.

D. Placide de Meester,
O. S. B.

LES THÉOTOKIES

OU

OFFICE DE LA SAINTE VIERGE DANS LE RITE COPTE

I

L'Église d'Égypte a, dès l'origine, témoigné une grande dévotion et un ardent amour pour la sainte Vierge. Témoin les nombreuses fêtes instituées en l'honneur de la Mère de Dieu et le grand nombre de sanctuaires érigés sous son vocable. Mais l'amour ne va pas sans la louange. Les Coptes ne pouvaient manquer de célébrer, dans leur langue, celle qu'ils aiment à se représenter portant l'Enfant Jésus sur le sol de leur patrie.

Les principales hymnes qu'ils lui ont consacrées sont contenues dans le livre appelé les *théotokies* (1).

Ce livre est bien connu de ceux qui s'occupent de littérature copte. Il a été imprimé en 1764, à Rome, aux frais de la Propagande, par Raphael Tuki, sous le titre :

ⲠⲒϪⲰⲘ ⲚⲦⲈ ⲚⲒⲐⲈⲞⲦⲞⲔⲒⲀ
ⲚⲈⲘ ⲔⲀⲦⲀ ⲦⲀⲜⲒⲤ ⲚⲦⲈ ⲠⲒⲀⲂⲞⲦ ⲬⲞⲒⲀⲔ

« Livre des théotokies avec le rit du mois de Khiak ». C'est donc un recueil d'hymnes à la Mère de Dieu (θεοτόκος).

(1) **ⲐⲈⲞⲦⲞⲔⲒⲀ** pluriel de θεοτοχίον. Ce mot est employé comme un singulier dans les livres coptes. Θεοτοχίον est le terme consacré dans l'office grec pour désigner les versets et les hymnes à la Sainte Vierge. On peut se demander si l'office copte dont nous parlons n'est pas une simple traduction du grec. Nous ne le pensons pas. Sans doute, la composition des hymnes coptes qui forment le recueil des théotokies trahit en plusieurs endroits une influence hellénique. La répétition de phrases prises mot pour mot de l'office grec comme celle-ci : χαῖρε κεχαριτωμένη, ὁ Κύριος μετὰ σοῦ, nous indique suffisamment

Ce livre était très répandu dans l'Église copte; il n'était pas de monastère qui n'en possédât une ou plusieurs copies. C'est ce que prouve le grand nombre de manuscrits qui nous en sont parvenus. Je ne pense pas qu'il fasse défaut à aucune collection copte.

La Bibliothèque nationale, à elle seule, en possède au moins onze exemplaires (1).

Un de ces manuscrits est venu s'égarer sur les sommets du Liban; il a été retrouvé à Homs, l'année dernière, par le R. P. Louis Cheikho. Sans doute il avait été apporté là par quelqu'un de ces nombreux Égyptiens qui, fuyant les grandes chaleurs d'Égypte, viennent chaque année passer l'été sous les frais ombrages de Syrie. Nous allons en donner une rapide description.

Ce manuscrit compte 430 pages d'une assez belle écriture. Le texte copte est accompagné presque partout d'une traduction arabe; chaque page porte une seule colonne quand le copte est seul et deux colonnes inégales quand il est traduit. Les colonnes sont séparées par deux lignes rouges; le tout est compris entre un triple encadrement, deux lignes rouges et une ligne bleu clair. Les premières lettres de la page de droite sont toujours répétées hors des lignes au fond de la page de gauche. L'encre est noire pour le texte, rouge pour les majuscules, les secondes lignes des titres et les remarques en arabe. Le manuscrit mesure $0^m,22$ sur $0^m,15$ et l'encadrement $0^m,16$ sur $0^m,11$. Il est fait de papier ordinaire; les fautes y fourmillent; aussi ne peut-on lui donner guère plus de cent ans.

Le copiste n'a pas oublié de nous faire connaître son nom, il le répète même plusieurs fois à la fin des chapitres avec l'invocation : « Souvenez-vous, Seigneur, du copiste Marc, fils de Théodore, dans votre royaume éternel ».

Ce manuscrit fut offert en legs pieux (وقف) à l'Église Saint-Marc d'Alexandrie, le 5 du mois de Pachons 1550 de l'ère copte (1834 de notre ère), comme l'indique un texte arabe écrit à la dernière page.

que les auteurs coptes avaient un texte grec sous les yeux, ou dans la mémoire. Mais ce texte, croyons-nous, n'a été pour eux qu'un thème qui les a inspirés et leur a fourni les principales idées développées dans leurs poésies.

(1) Voir dans le *Bessarione*, année VI, sér. II, vol. I, fasc. 62, page 230, la liste des manuscrits liturgiques coptes de la Bibl. nat. donnée par D. Paul Renaudin.

Mais ce texte est d'une écriture différente de celle du manuscrit. Il est accompagné du sceau de l'évêque jacobite d'Alexandrie Sérapamon et d'un autre cachet plus grand, qui est peut-être celui de l'église :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux ; gloire à Dieu au haut (des cieux) ».

C'est sans doute cet évêque qui a écrit ou au moins dicté le texte arabe dont nous avons parlé, car il lance l'excommunication et les plus fortes malédictions contre quiconque emportera ce livre hors de l'église à laquelle il a été affecté.

Abordons maintenant l'analyse de l'ouvrage lui-même. C'est une espèce d'office de la Sainte Vierge ; non pas un office comme le nôtre composé de psaumes, en majeure partie, mais un recueil de prières, d'hymnes, de doxologies qui ont pour but de célébrer les grandeurs de Marie.

Cet office pouvait être récité pendant toute l'année, mais il était surtout fait pour le mois de Khiak (décembre) et devait servir de préparation à la grande fête de la Nativité qui termine ce mois.

Il est divisé en sept jours, de sorte que chaque jour de la semaine a des leçons particulières et différentes de celles des autres jours, mais la seconde semaine est semblable à la première et ainsi de suite.

En outre, tous les jours ont une partie commune, c'est-à-dire les prières préparatoires à l'exercice lui-même. Le *Pater*, l'*Ave*, l'action de grâces (**ⲡⲁⲣⲉⲛϣⲉⲡⲧⲙⲟϩ**). Le psaume *Miserere*, un invitatoire, une hymne sur la résurrection, un cantique (**ϩⲱⲥ**) formé de versets pris à différents psaumes (1).

EXERCICE DE CHAQUE JOUR

L'office spécial de chaque jour (excepté celui du dimanche)

(1) Pour l'ordre des prières, nous suivons celui que donne notre manuscrit ; il a au moins le mérite de correspondre à une réalité. Il a sûrement servi à l'église, comme le prouvent les nombreuses taches de cire qui en souillent toutes les pages, et nous sommes certains que les hymnes ont été récitées dans l'ordre qu'il indique. L'édition de Tuki a une disposition un peu différente, mais je ne pense pas que ce livre imprimé ait jamais été employé pour la récitation de l'office. Les coptes schismatiques ne s'en servent évidemment pas et les catho-

se compose de quatre parties ou quatre sortes de lectures qui ont toutes un nom différent.

La partie principale est l'hymne appelée théotokie (ⲑⲉⲟⲧⲟⲕⲓ̈ⲁ تداكية), elle est précédée d'une poésie intitulée ⲯⲁⲗⲓ, psallie, et suivie de ce que j'appellerais la conclusion (ⲗⲱⲃϣ لبش) et d'une glose (طرح).

Disons un mot de chacune de ces parties.

La psallie (ⲯⲁⲗⲓ) de ⲯⲁⲗⲗⲱ « chanter, psalmodier », précède toujours la théotokie ou le cantique (ϩⲱⲥ). C'est comme un invitatoire particulier, dans lequel le lecteur ou chantre s'excite lui-même et excite les assistants à louer la Mère de Dieu. Elle contient, en général, comme l'argument de l'hymne à laquelle elle sert de préparation. La psallie est relativement courte; dans notre manuscrit elle n'est jamais traduite en arabe, tandis que toutes autres parties sont accompagnées de leur traduction.

Comme exemple nous donnerons, à la fin, la psallie du mercredi.

La théotokie (ⲑⲉⲟⲧⲟⲕⲓⲁ) est l'hymne proprement dite, composée dans un style plus ou moins poétique. Elle consiste en une série de comparaisons, tirées parfois de la nature, mais le plus souvent de l'Ancien Testament. On y rappelle les symboles, les emblèmes, les prophéties ayant quelque rapport avec la Sainte Vierge. On y exalte ses grandeurs incomparables, ses privilèges et spécialement ceux de sa virginité immaculée et de sa maternité divine. On y énumère ses titres glorieux et les bienfaits sans nombre qu'elle ne cesse de répandre sur les hommes.

Le style est vif, ardent, varié et trahit tous les accents d'un enthousiasme sincère; il sait d'un récit imagé passer au discours direct, mêler les apostrophes à une vivante description, animer le sujet par de fréquentes exclamations.

Ce n'est pas certes une poésie soutenue et de haute envolée, mais il y a là certainement de vraies qualités littéraires.

La théotokie est généralement assez longue : celle du di-

liques qui ont continué à réciter les théotokies se sont certainement servis de manuscrits. Les indications ou rubriques, vagues et rares dans Tuki, sont beaucoup plus nombreuses et plus précises dans le manuscrit.

manche compte 157 strophes de 4 vers chacune, les autres sont un peu moins longues. Elle est divisée en chapitres, composés chacun d'un nombre variable de strophes.

La troisième partie est ce qu'on appelle le ⲗⲱⲃϣ. Notre manuscrit lui donne toujours ce titre; dans l'édition de Tuki, c'est le dernier chapitre de la théotokie. Le mot ⲗⲱⲃϣ signifie proprement « toit d'une maison, couronnement d'un édifice ». C'est donc l'achèvement, la conclusion de la théotokie. Elle explique les symboles rappelés dans celle-ci, et en fait l'application à la Sainte Vierge. Elle se termine toujours par une prière.

La glose طرح est uniquement en arabe. Ce n'est pas une simple traduction de la théotokie, c'est un résumé, une récapitulation des idées principales énoncées dans les autres parties. Celles-ci sont récitées ou chantées en chœur, tandis que la glose est une simple lecture faite au peuple par un seul. A l'origine cette partie ne devait pas exister, car elle ne se trouve pas dans l'édition de Tuki. Elle a été introduite dans la suite, lorsque l'arabe remplaçant le copte était devenu la langue populaire.

Les offices du samedi et du dimanche présentent quelques divergences. La théotokie du samedi, étant trop longue pour être récitée d'un seul trait, est divisée en trois parties dont chacune est précédée d'une psallie et accompagnée d'une glose. L'exercice comprend encore une hymne à Notre-Seigneur, avec psallie et glose.

L'exercice du dimanche suit une autre marche. La théotokie, très longue, se divise en onze hymnes. Les six premières, précédées de trois psallies dont la seconde est en arabe, sont suivies chacune d'une explication (ⲃⲱⲗ تفسير) en copte et en arabe et d'un passage de l'Évangile. Les cinq autres suivent la marche ordinaire des théotokies. Le tout se termine par une hymne sur la résurrection et une autre à Notre-Seigneur avec psallie, glose et longue explication en arabe.

L'édition de Tuki contient encore sept hymnes à la Sainte Vierge, appelées doxologies, spéciales au mois de khiak. Il est probable qu'on récitait chaque jour, à la fin de l'exercice, une de ces hymnes.

Outre les sept théotokies et leurs divers accessoires, l'office de la Sainte Vierge comprend quatre cantiques (ϩⲱⲥ), qui en

font partie intégrante. Chacun de ces cantiques est traité comme une théotokie ordinaire, c'est-à-dire qu'il est précédé d'une psallie et suivi du ⲗⲱⲃϣ et de la glose طرح.

Le premier est le cantique de Moïse, Ex. xv. Il se trouve avant la théotokie du lundi.

Le deuxième est le psaume 135; il est placé avant la théotokie du mercredi. Le troisième, cantique des Trois Enfants, est placé après la théotokie du jeudi. Enfin le quatrième, formé des psaumes 148, 149 et 150, vient immédiatement après le troisième.

Tel est, dans ses grandes lignes, l'office consacré par l'Église copte à honorer la Reine des Cieux. Durant tout le mois de khiak, le souvenir de Marie était rappelé encore d'une manière spéciale à la messe solennelle du dimanche. On y chantait des traits ou répons qui se rapportent aux mystères de l'Annonciation et de la Nativité. La messe se terminait toujours par une longue hymne à la Sainte Vierge, où elle est saluée sous tous les titres que peut inventer une piété ingénue.

Après ces explications, on comprendra sans peine le titre arabe de notre manuscrit. Nous le donnons ici en entier dans l'espoir qu'il pourra aider à en traduire d'autres semblables.

« Au nom de Dieu clément, miséricordieux; nous implorons son secours, amen. Nous commençons avec le secours de Dieu très haut et la bonté de son assistance à transcrire la psalmodie (titre général de l'ouvrage) comprenant les sept (théotokies) et les quatre (cantiques), les gloses et les psallies et tout ce dont on a besoin pendant le mois béni de khiak. »

Outre l'office de la Sainte Vierge, le recueil des théotokies contient un certain nombre d'hymnes et de doxologies en l'honneur des saints, depuis saint Joseph, saint Jean-Baptiste et les Apôtres jusqu'à saint Cyrille et saint Pachôme.

Les anges n'y sont pas oubliés et une place d'honneur est donnée aux trois archanges Gabriel, Raphaël et Michel, à Michel surtout, si célèbre dans la littérature copte.

LES DEUX AIRS

Nous ne pouvons terminer ce rapide aperçu sans dire un mot des deux termes ⲏⲭⲟⲥ ⲃⲁⲧⲟⲥ, ⲏⲭⲟⲥ ⲁⲇⲁⲙ, si souvent répétés dans les théotokies.

Comme l'indique le mot ⲏⲭⲟⲥ لحن « chant, air », ce sont là deux modes différents de psalmodie, deux airs sur lesquels on chantait les hymnes. Ces deux termes ont été pris dans ce sens parce qu'ils commencent chacun une théotokie : ⲁⲇⲁⲙ « Adam » est le premier mot de la théotokie du lundi, et ⲃⲁⲧⲟⲥ « le buisson », le premier de celle du jeudi. Ils n'ont aucun rapport ni avec le rythme, ni avec la structure des vers, car ils s'appliquent aussi aux cantiques et aux psaumes, lesquels évidemment, cités mot à mot, ne sont pas mis en vers, si l'on peut appeler vers ces lignes de longueur à peu près égale, qui riment parfois, mais pas toujours.

La psalmodie copte n'est pas limitée à ces deux airs. Vansleb, dans « *L'histoire de l'Église d'Alexandrie*, p. 58, en indique huit.

La récitation des théotokies en demande au moins trois : les deux que nous venons de nommer et un troisième propre au *lobsch*.

Durant un long séjour en Égypte, nous avons eu l'occasion d'assister à l'exécution de cette psalmodie. Il faut lui rendre cette justice, que si elle est monotone, elle a du moins le mérite d'être bien rythmée et bien cadencée.

II

Il serait intéressant de savoir à quelle époque précise remonte l'institution de l'office de la sainte Vierge dans l'Église copte. Malheureusement, nous n'avons sur cette question aucun document positif.

Il faut nous contenter des données que nous fournit le livre lui-même. Et d'abord il est évident que toutes ces hymnes ne sont ni du même auteur ni de la même époque. Le recueil contient des doxologies aux saints : or, les derniers saints mentionnés sont saint Cyrille († 444), saint Macaire († 390), saint Pacôme et son successeur saint Théodore. Ces doxologies peuvent donc être au plus tôt du ve siècle. Il est probable qu'elles sont postérieures à cette époque.

D'autre part, la composition de ces hymnes a dû suivre et non précéder la pieuse institution des exercices du mois de

khiak. Car, à cette époque, on n'écrivait pas pour écrire, mais bien pour répondre à un besoin pressant, ou tout au moins réaliser un but utile. Les fidèles avaient la coutume de se préparer à la naissance du Sauveur non seulement par un jeûne rigoureux, mais aussi par la récitation en commun de prières appropriées au temps. Leur piété simple et cordiale se portait avant tout vers la Mère de Dieu; l'adage : *Per Mariam ad Jesum*, a toujours été vrai dans l'Église.

C'est sans doute pour satisfaire aux exigences de cette dévotion que furent composées ces prières et ces hymnes, que remplit la louange de Marie.

Ce devait être un beau spectacle que celui des grandes assemblées de fièles réunis aux pieds des autels et chantant à l'envi les gloires de l'Emmanuel et de sa Mère Immaculée. Mais ces beaux jours furent bientôt assombris par les querelles et les dissensions religieuses d'abord, puis par l'invasion musulmane.

Les désastres qui pesèrent sur le rite entier n'épargnèrent pas non plus l'office de la Sainte Vierge. Les Coptes Jacobites récitent cependant encore les théotokies pendant le mois de khiak. Pour s'éviter sans doute la peine d'aller chaque soir à l'église, ils psalmodient l'office tout entier le samedi soir et ils ne craignent pas d'y consacrer toute la nuit.

Parmi les Coptes catholiques, cet usage s'est aussi conservé, mais en partie seulement. Ceux-ci, en effet, réduits à un petit nombre, dispersés dans diverses localités, sont restés longtemps sans églises et sans prêtres, et il leur a bien fallu renoncer à quelques-unes de leurs anciennes pratiques.

Cependant, dans quelques villages de la Haute-Égypte, la coutume existe encore de chanter les théotokies au moins tous les samedis de khiak. Dans d'autres endroits, on ne les chante que la nuit de Noël, avant la Messe solennelle.

Enfin la liturgie de tout le rite conserve dans la Messe du dimanche quelques strophes tirées des théotokies, comme ces vers :

ⲭⲉⲣⲉ ⲛⲉ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϯϭⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉⲑⲛⲉⲥⲱⲥ
ⲑⲏⲉⲧⲁⲥⲙⲓⲥⲓ ⲛⲁⲛ ⲙⲫϯ ⲡⲓⲗⲟⲅⲟⲥ

Je vous salue, Marie, belle colombe,
vous, qui nous avez enfanté Dieu le Verbe.

ⲛ̀ⲑⲟ ⲡⲉ ϯϣⲟⲩⲣⲏ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ ⲛ̀ⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲥ
ⲉⲧϥⲁⲓ ϧⲁ ⲡⲓϫⲉⲃⲥ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ⲉⲧⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ

Vous êtes l'encensoir d'or pur,
Qui contient le charbon du feu béni.

Voilà ce qui reste d'une pratique qui fut une des gloires de l'Église d'Alexandrie.

Nous allons en donner quelques extraits, pour que le lecteur puisse juger par lui-même du genre et de la valeur de ces hymnes.

III

PSALLIE DU MERCREDI, POUR LE MOIS DE KHIAK

Tuki, p. 283.

ⲁⲓⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲁⲛⲟⲩϯ	J'ai espoir en vous, mon Dieu :
ⲭⲱ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲱ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅	pardonnez-moi, Seigneur Jésus,
ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲓⲁ ⲛ̀ϯⲙⲁⲥ-ⲛⲟⲩϯ	par les prières de la Mère de Dieu,
ⲙⲁⲣⲓⲁ ϯϭⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉⲑⲛⲉⲥⲱⲥ.	Marie, la belle colombe.
ⲟⲩⲟⲛⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ	Tous les habitants de la terre
ⲉⲩϯⲱⲟⲩ ⲛ̀ϯⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲥ	rendent gloire à la Vierge pure,
ϫⲉ ⲛⲓⲧⲁⲅⲙⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ	et tous les chœurs des cieux
ⲥⲉϫⲱ ⲛ̀ⲛⲉⲥⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲥⲙⲟⲥ	proclament ses bénédictions.
ⲅⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲑⲟⲥ ⲡⲉ ϯⲙⲁⲥ-ⲛⲟⲩϯ	Car elle est la Mère de Dieu
ⲛⲉⲙ ϯⲡⲩⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲙⲁⲛϣⲁⲓ	la porte de l'orient,
ⲛⲉⲙ ϯⲥⲕⲏⲛⲏ ⲙ̀ⲙⲁϩⲥⲛⲟⲩϯ	le second tabernacle,
ⲑⲙⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲁⲇⲱⲛⲁⲓ.	la Mère du Christ Adonaï.
ⲇⲁⲩⲓⲇ ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲣⲏϯ	David nous l'a annoncé :
ϫⲉ ⲁⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϩⲁⲛ ⲧⲁⲓⲟ ⲉⲑⲃⲏϯ	on a proclamé tes louanges,
ⲱ ϯⲃⲁⲕⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫⲛⲟⲩϯ	ô cité de Dieu.

ⲑⲏⲉⲧ ⲁ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ϣⲁⲓ ⲛⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ- [ⲛϧⲏⲧϯ.	du sein de laquelle le Christ a brillé [pour nous.
ⲉⲑⲃⲉ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϯⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ	C'est grâce à la Vierge Marie
ⲁⲩϣⲁϣⲛⲓ ⲉ ⲛⲓ ⲟⲩⲣⲁⲛⲟⲥ	que sont parvenus au ciel
ⲁⲇⲁⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲁⲣⲭⲉⲟⲥ	Adam et nos anciens Pères,
ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲉⲙ [ⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ.	les prophètes et les justes.
ϣⲁϣϥ ⲛⲧⲁⲅⲙⲁ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ	Les sept légions célestes
ⲉⲩϯ ⲱⲟⲩ ⲛⲉ ⲱ ϯ ⲟⲩⲣⲱ	vous glorifient, ô Reine,
ϫⲉ ⲁ ⲫⲓⲱⲧ ϫⲟⲩϣⲧ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ [ⲧⲫⲉ	car le Père a considéré du haut du ciel
ⲙⲡⲉϥϫⲉⲙ ⲫⲏⲉⲧⲟⲛⲓ ⲙⲙⲟ.	et n'a trouvé personne qui vous fût [semblable;
ⲏⲡⲡⲉ ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ ⲁⲣⲉϭⲓⲥⲓ	Oui, vous êtes vraiment élevée
ⲉϩⲟⲧⲉ ⲛⲁ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ⲛⲉⲙ [ⲛⲓⲁⲣⲭⲏ	au-dessus des habitants des cieux, au-[dessus des puissances,
ϫⲉ ⲛⲓⲟⲩⲣⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲉ [ⲡⲕⲁϩⲓ	et tous les rois de la terre
ⲥⲉⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲟⲩⲱⲓⲛⲓ.	marchent à votre lumière.
ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ϯϭⲏⲡⲓ ⲉⲧⲁⲥⲓⲱⲟⲩ	Elle est la nuée légère
ⲑⲏⲉⲧⲁⲥϥⲁⲓ ⲙⲡⲟⲩⲣⲟ ⲛⲧⲉ [ⲡⲱⲟⲩ	qui a porté le Roi de gloire;
ϫⲉ ⲁ ⲫⲓⲱⲧ ⲉⲣⲧⲉⲭⲛⲓⲧⲏⲥ ⲉⲣⲟ	vous êtes l'œuvre des mains du Père,
ⲁ ⲡⲓⲡⲛⲉⲩⲙⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲓ ⲉϫⲱ.	et sur vous s'est reposé le Saint-Esprit.
ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲙⲫⲏⲉⲧϭⲟⲥⲓ	Jésus, le fils du Très-Haut,
ⲁϥⲙⲉⲛⲣⲉ ⲧⲉⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲓⲁ	a aimé votre virginité,
ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩϫⲟⲙ ⲛⲧⲉ ⲫⲏⲉⲧ- [ϭⲟⲥⲓ	et la vertu du Très-Haut
ⲉⲑⲛⲁⲉⲣϧⲏⲓⲃⲓ ⲉⲣⲟ ⲙⲁⲣⲓⲁ.	vous a couverte de son ombre.
ⲕⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲑⲟϥ ⲙⲫⲏⲉⲧ- [ⲧⲉⲛϩⲟⲧ	Vers vous son ambassadeur

ⲁϥⲟⲩⲱⲣⲡ ⲉⲣⲟ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ [ⲧⲫⲉ	a été délégué du ciel ;
ϫⲉ ⲭⲉⲣⲉ ⲑⲏⲉⲑⲙⲉϩ ⲛ̀ϩⲙⲟⲧ	salut, pleine de grâce !
ⲱ ϯⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲥ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲉⲙⲉ.	O Vierge pure, le Seigneur est avec [vous.
ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲛⲉⲙⲉ [ⲁϥⲥⲁϫⲓ	Puis lui-même a conversé avec vous,
ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲙⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲑⲉⲗⲏⲗ	avec la voix de l'allégresse :
ϫⲉ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉⲣⲃⲱⲕⲓ	voici que vous concevrez
ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉⲙⲓⲥⲓ ⲛ̀ⲉⲙⲙⲁ-[ⲛⲟⲩⲏⲗ.	et que vous enfanterez l'Emmanuel.
ⲙⲁⲣⲓⲁ ϯϣⲉⲗⲏⲧ ⲙ̀ⲙⲏⲓ	Marie est l'épouse véritable,
ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲡ̀ⲥⲱϯ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲅⲉⲛⲟⲥ	Marie est le salut de notre race,
ⲙⲁⲣⲓⲁ ϯⲙⲟⲩⲕⲓ ⲙ̀ⲙⲏⲓ	Marie est la véritable échelle
ⲑⲏⲉⲧ ⲁ Ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ.	que jadis contempla Jacob.
ⲛ̀ⲑⲟ ⲡⲉ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ	Vous êtes le Paradis doué
ⲛ̀ⲗⲟⲅⲓⲕⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲭ̀ⲣⲓⲥⲧⲟⲥ	d'intelligence où habita le Christ,
ⲛⲉⲙ ⲑⲛⲟⲩⲛⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ	vous êtes la racine des Justes,
ⲑⲙⲁⲩ ⲙ̀Ⲫϯ ⲡⲓⲗⲟⲅⲟⲥ.	la Mère de Dieu le Verbe.
ⲉⲝⲁⲓⲣⲉⲧⲱⲥ ⲛⲓ ⲟⲣⲑⲟ-[ⲇⲟⲝⲟⲥ	Les chrétiens à la foi droite surtout
ⲉⲩϯⲱⲟⲩ ⲛⲉ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϩⲩⲙⲛⲟⲥ	vous rendent gloire dans leurs hym-[nes :
ϫⲉ ⲭⲉⲣⲉ ⲡⲓⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲙ̀ ⲡⲭ̅ⲥ̅	salut, trône du Christ
ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲡ̀ⲥⲱⲧⲏⲣ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲟⲥ-[ⲙⲟⲥ.	Notre-Seigneur, le Sauveur du monde !
ⲟⲩϣⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲓⲕⲟⲛ	C'est la fête de la virginité,
ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲙ̀ⲡⲛⲉⲩⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ	l'œuvre de l'Esprit-Saint,
ⲟⲩϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁⲇⲟⲝⲟⲛ	une merveille qui dépasse la nature,
ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲓⲥⲙⲏ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲓⲕⲟⲛ	annoncée par la voix des prophètes
ⲡⲉ ⲡⲓϫⲓⲛⲙⲓⲥⲓ ⲉⲧⲥⲙⲁ-[ⲣⲱⲟⲩⲧ	que l'enfantement béni

ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϯⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ	de la Vierge Marie,
ϯⲁⲗⲟⲩ ⲛⲥⲁⲃⲉ ⲑⲏⲉⲧⲉⲛϩⲟⲧⲧ	la fille sage et fidèle,
ϯϣⲟⲩⲣⲏ ⲛⲛⲟⲩⲃ ⲛⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲥ.	l'encensoir d'or pur.
ⲣⲁϣⲓ ⲱ ϯϣⲉⲗⲏⲧ ⲙⲙⲏⲓ	Réjouissez-vous, ô épouse véritable,
ⲱ ϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲙⲏⲓ ⲥⲓⲱⲛ	ô vraie ville de Sion,
ⲙⲁⲣⲓⲁ ϯⲟⲩⲣⲱ ⲙⲙⲏⲓ	Marie, la Reine véritable,
ⲑⲙⲁⲩ ⲙⲡⲟⲩⲣⲟ ⲛⲛⲓⲉⲱⲛ.	la Mère du Roi des siècles.

L'hymne a encore sept strophes, où se répètent les mêmes idées sous des formes à peu près semblables.

EXTRAIT DE LA THÉOTOKIE DU SAMEDI

Tuki, p. 137.

ⲭⲉⲣⲉ ⲑⲏ ⲉⲑⲙⲉϩ ⲛϩⲙⲟⲧ	Salut, ô pleine de grâce,
ϯⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲛⲁⲧⲑⲱⲗⲉⲃ	Vierge sans tache,
ϯⲥⲕⲏⲛⲏ ⲛⲁⲧⲙⲟⲛⲕ ⲛϫⲓϫ	tabernacle que ne fit pas une main [humaine,
ⲡⲓⲁϩⲟ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ.	trésor de la justice !
ⲭⲉⲣⲉ ϯϭⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉⲑⲛⲉⲥⲱⲥ	Salut, belle colombe
ⲑⲏ ⲉⲧⲁⲥϩⲓϣⲉⲛⲛⲟⲩϥⲓ ⲛⲁⲛ	qui nous a annoncé
ⲛϯϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲧⲉ ⲫϯ	la paix de Dieu,
ⲑⲏ ⲉⲧⲁⲥϣⲱⲡⲓ ϣⲁ ⲛⲣⲱⲙⲓ.	parvenue jusqu'aux hommes !
ⲭⲉⲣⲉ ⲑⲙⲁⲩ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲉⲣ-[ⲣⲱⲙⲓ	Salut, Mère de Celui qui s'est fait homme
ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ	par sa propre volonté,
ⲛⲉⲙ ⲡϯⲙⲁϯ ⲙⲡⲉϥⲓⲱⲧ	avec le bon plaisir de son Père
ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲩ.	et du Saint-Esprit !
ⲭⲉⲣⲉ ⲡⲓⲥⲧⲁⲙⲛⲟⲥ ⲛⲛⲟⲩⲃ	Salut, vase d'or
ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲙⲁⲛⲛⲁ ϩⲏⲡ ⲛϧⲏⲧϥ	dans lequel était cachée la manne,
ⲛⲉⲙ ⲡⲓϣⲃⲱⲧ ⲛϣⲉ ⲙⲡⲉⲩ-[ⲕⲓⲛⲱⲛ	verge de bois de pin
ⲉⲧⲁ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲙⲁϣϯ ⲙⲡⲉⲧⲣⲁ [ⲛϧⲏⲧϥ.	avec laquelle Moïse frappa la pierre.

ⲭⲉⲣⲉ ⲕⲉⲭⲁⲣⲓⲧⲱⲙⲉⲛⲏ	Salut, pleine de grâce,
ⲱ ϯⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲙⲡ̅ⲛ̅ⲁⲧⲓⲕⲏ	ô table mystique
ⲉⲥϯ ⲙⲡⲱⲛϧ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ	qui donne la vie à quiconque
ⲉⲑⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϧⲏⲧⲥ.	mange de ce qu'elle porte!
ⲭⲉⲣⲉ ⲡⲓ ⲕⲩⲙⲓⲗⲗⲓⲟⲛ ⲛⲁⲫⲑⲁⲣⲧⲟⲛ	Salut, calice incorruptible
ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲑⲛⲟⲩϯ	de la divinité,
ⲉⲧⲉⲣⲫⲁϧⲣⲓ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ	qui donne la guérison à quiconque
ⲉⲑⲛⲁⲥⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϧⲏⲧϥ.	boit de son contenu!
ⲉⲓⲛⲁⲉⲣϩⲏⲧⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲟⲩⲓϣϣⲱⲟⲩ	C'est avec un vif désir que je commence
ⲛⲧⲁⲕⲓⲙ ⲙⲡⲟⲣⲅⲁⲛⲟⲛ ⲙⲡⲁⲗⲁⲥ	à mouvoir l'organe de ma langue
ⲛⲧⲁϫⲱ ⲙⲡⲧⲁⲓⲟ ⲛⲧⲉ ⲧⲁⲓ ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ	pour chanter l'honneur de cette Vierge
ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲥⲉⲅⲅⲱⲙⲓⲟⲛ ⲉⲧⲥⲟⲡ.	et célébrer ses louanges.
ϫⲉ ⲛⲑⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲉⲛϣⲟⲩϣⲟⲩ	Car elle est notre gloire,
ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲛϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲛⲧⲁϫⲣⲟ	notre espoir et notre force,
ϧⲉⲛ ⲧⲡⲁⲣⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ	dans l'avènement de notre Dieu,
ⲡⲉⲛϭⲟⲓⲥ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅.	Notre-Seigneur Jésus-Christ.
ⲧⲉⲛϭⲓⲥⲓ ⲙⲙⲟ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉⲙⲡϣⲁ	C'est à juste titre que nous t'exaltons
ⲛⲉⲙ ⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ ⲧⲉ ⲥⲩⲅⲅⲉⲛⲏⲥ	avec ta parente Élisabeth :
ϫⲉ ⲧⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛⲑⲟ ϧⲉⲛ ⲛⲓϩⲓⲟⲙⲓ	tu es bénie entre toutes les femmes
ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛϫⲉ ⲡⲟⲩⲧⲁϩ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲛⲉϫⲓ.	et béni est le fruit de tes entrailles.
ⲧⲉⲛϯ ⲛⲉ ⲙⲡⲓⲭⲉⲣⲉⲧⲓⲥⲙⲟⲥ	Nous t'offrons la salutation
ⲛⲉⲙ ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ	avec l'ange Gabriel:
ϫⲉ ⲭⲉⲣⲉ ⲕⲉⲭⲁⲣⲓⲧⲱⲙⲉⲛⲏ	Salut, pleine de grâce,
ⲟ ⲕⲩⲣⲓⲟⲥ ⲙⲉⲧⲁ ⲥⲟⲩ.	Le Seigneur est avec toi!

ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲁⲣⲓⲡⲉⲛⲙⲉⲩⲓ	Nous t'en prions, souviens-toi de nous;
ⲱ ϯⲡⲣⲟⲥⲧⲁⲧⲏⲥ ⲉⲧⲉⲛϩⲟⲧ	ô fidèle protectrice,
ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡⲉⲛⲟⲥ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ	devant Notre-Seigneur Jésus-Christ,
ⲛⲧⲉϥⲭⲁ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲛⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ.	afin qu'il nous pardonne nos péchés!

PREMIÈRE DOXOLOGIE DU MOIS DE KHIAK

Tuki, p. 265.

ⲉⲣⲉ ⲡⲥⲟⲗⲥⲉⲗ ⲛϯⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ	L'honneur de la Vierge
ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲧϣⲉⲣⲓ ⲙⲡⲟⲩⲣⲟ ⲇⲁⲩⲓⲇ	Marie, fille de David,
ⲥⲁⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲛ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ	est d'être à la droite de Jésus-Christ,
ⲡϣⲏⲣⲓ ⲙⲫϯ ⲡⲓⲙⲉⲛⲣⲓⲧ.	le Fils bien-aimé de Dieu.
ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲥⲁϫⲓ ⲙⲡⲟⲩⲣⲟ	Selon la parole du chantre
ⲛϩⲩⲙⲛⲟⲇⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲓ ⳿ⲯⲁⲗⲙⲟⲥ	royal, dans le psaume :
ϫⲉ ⲁⲥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲥ ⲛϫⲉ ϯⲟⲩⲣⲱ	La Reine s'est tenue debout
ⲥⲁⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲙⲡⲓⲑⲣⲟⲛⲟⲥ.	à la droite du trône.
ⲧⲉⲟⲥⲓ ⲉ ⲛⲓⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲙ	Tu es exaltée au-dessus des chérubins,
ⲱ ⲑⲙⲁⲩ ⲙ ⲫϯ ⲫⲁ ⲡⲓⲁⲙⲁϩⲓ	ô Mère du Dieu tout-puissant,
ⲧⲉⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲉ ⲛⲓⲥⲉⲣⲁⲫⲓⲙ	ton honneur surpasse celui des séraphins,
ϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ ⲛⲉⲙ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ.	au ciel et sur la terre.
ⲱⲟⲩⲛⲓⲁϯ ⲛⲑⲟ ⲙⲁⲣⲓⲁ	Tu es heureuse, ô Marie,
ϫⲉ ⲁⲣⲉϫⲫⲟ ⲙⲡⲓⲁⲗⲏⲑⲓⲛⲟⲥ	car tu as enfanté le Dieu vrai,
ⲉⲥⲧⲟⲃ ⲛϫⲉ ⳿ⲧⲉⲥⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲓⲁ	sans briser le sceau de ta virginité,
ⲁⲣⲉⲟϩⲓ ⲉⲣⲟⲓ ⲙⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ.	tu es toujours restée Vierge.
ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲥ	Selon ce qu'avait annoncé
ⲛϫⲉ ⲏⲥⲁⲓⲁⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲙⲏ ⲛⲑⲉⲗⲏⲗ	la joyeuse prédiction d'Isaïe :
ϫⲉ ⲓⲥ ⲁⲗⲟⲩ ⲙ ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ	une jeune vierge
ⲉⲥⲉⲙⲓⲥⲓ ⲛⲁⲛ ⲛⲉⲙⲙⲁⲛⲟⲩⲏⲗ.	nous enfantera l'Emmanuel.
ⲧⲉⲛϭⲓⲥⲓ ⲙⲙⲟ ⲙⲏⲛⲓ ⲙⲏⲛⲓ	Nous t'exaltons chaque jour,

ⲛⲉⲙ ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ	Avec l'ange Gabriel :
ϫⲉ ⲭⲉⲣⲉ ⲕⲉⲭⲁⲣⲓⲧⲟⲙⲉⲛⲏ	Salut, pleine de grâce,
ⲟ ⲕⲩⲣⲓⲟⲥ ⲙⲉⲧⲁ ⲥⲟⲩ	Le Seigneur est avec toi!
ⲇⲓⲕⲉⲟⲥ ⲕⲁⲓ ⲁⲝⲓⲟⲥ	Oui, en toute justice,
ⲕⲁⲓ ⲙⲡϣⲁ ⲙⲡⲁⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ	tu mérites nos hommages,
ⲱ ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ	ô ange Gabriel,
ⲡⲓ ϥⲁⲓϣⲉⲛⲛⲟⲩϥⲓ ⲛⲁⲥⲱⲙⲁ- [ⲧⲟⲥ.	porteur incorporel de la bonne nouvelle.
ⲫϯ ⲁϥⲟⲩⲟⲣⲡⲕ ⲉⲛⲁⲓϩⲱⲃ	Dieu t'a fait son ambassadeur,
ⲛⲛⲟⲩϯ ⲙⲡⲉⲧϣⲟⲡ	Dieu t'a choisi
ϧⲉⲛ ϩⲓϣⲉⲛⲛⲟⲩϥⲓ ⲛ ⲑⲏ [ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ	pour porter la bonne nouvelle
ⲙⲁⲣⲓⲁⲙ ϫⲉ ⲥⲟⲩⲁⲃ.	à Marie, la vierge sainte et pure.
ⲉⲧⲁϥϣⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲥ	Quand il fut entré vers elle,
ⲁϥⲉⲣⲭⲉⲣⲉⲧⲓⲍⲓⲛ ⲙⲙⲟⲥ	il la salua,
ϧⲉⲛ ⲡⲣⲁϣⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ	pour la joie de ce monde :
ϫⲉ ⲉⲙⲙⲁⲛⲟⲩⲏⲗ ϣⲟⲡ ⲛⲉⲙⲉ [ⲱ ϯⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲥ.	L'Emmanuel est avec toi, toute pure.
ⲭⲉⲣⲉ ⲛⲉ ⲱ ϯⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ	Salut à toi, ô Vierge,
ϯⲟⲩⲣⲱ ⲙⲙⲏⲓ ⲛⲁⲗⲏⲑⲓⲛⲏ	ô Reine véritable,
ⲭⲉⲣⲉ ⲡϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲛ- [ⲅⲉⲛⲟⲥ	salut, gloire de notre race,
ⲁⲣⲉϫⲫⲟ ⲛⲁⲛ ⲛ ⲉⲙⲙⲁⲛⲟⲩⲏⲗ.	toi qui enfantas pour nous l'Emma- [nuel!

Alexis Mallon, S. J.

UN POÈTE ROYAL

A LA COUR DES OMIADES DE DAMAS

(*Suite*) (1)

IX

Comme nous l'avons montré ailleurs (*Chantre des Omiades*, 29 sqq.), Aḫṭal était Jacobite. Notre démonstration a sans doute manqué de clarté, puisque dans un compte rendu, d'ailleurs très élogieux, consacré à notre travail, M. Carra de Vaux a pu écrire : « L'auteur discute sans pouvoir la résoudre la question de savoir si Aḫṭal était lui-même Jacobite ou Nestorien (2). » Le monophysitisme de notre poète ne peut plus, croyons-nous, faire l'objet d'un doute. Si la population de Ḥîra, patrie présumée de Aḫṭal (3), était en majorité nestorienne, cette ville possédait double évèché : nestorien et jacobite (4). Les Jacobites vont jusqu'à réclamer pour eux les Laḫmides, souverains de Ḥîra, à tort assurément. Il suffit de parcourir *Le Livre de la Chasteté* (5); le nestorianisme des Laḫmides y éclate presque à chaque page (6). Dom Parisot affirme (*Jour. Asiat.*, 1898[1], 274) qu'une partie des Taġlibites étaient nestoriens, mais sans four-

(1) Voy. vol. VIII, 1903, p. 325.
(2) *Bulletin critique*, 15 mai 1896, 269.
(3) Comparez notre troisième avant-dernière note.
(4) Mgr Duchesne, *Églises séparées*, 349, 352.
(5) Texte syriaque, publié et traduit par l'abbé J.-B. Chabot.
(6) Par ex. : nos 17, 19, 46, 47, 74-76.

nir aucune référence. Cette hypothèse paraîtra d'ailleurs peu vraisemblable à qui connaît la cohésion des tribus arabes en ces questions. Ardent Taġlibite, Aḥṭal a dû appartenir à la confession suivie par sa tribu et cette confession était bien la jacobite. En voici une preuve nouvelle. La liste des évêques jacobites, publiée d'après la *Chronique de Michel le Syrien* par l'abbé Chabot (*ROC*, 1899, p. 450), mentionne vers la fin du VIIIe siècle, « David évêque pour les Taġlibites de Gozarte et de Mossoul, dans le village de Daqla, siège [épiscopal] des Taġlibites », et plus loin « Othman, évêque pour le peuple des Taġlibites qui est à Gozarte ». Cette dernière localité est sans doute « Ǵazîrat ibn 'Omar », bâtie par un chef taġlibite sur le Tigre (1).

Jacobite, parce que Taġlibite, il ne s'ensuit pas que Aḥṭal ait été un sectaire. Si les allusions chrétiennes sont rares dans ses poésies (2), encore moins y peut-on relever la trace des idées et des passions jacobites. Nous le regrettons presque au point de vue de l'histoire religieuse de la Syrie, à une époque où les coreligionnaires de Aḥṭal polémiquaient avec tant de vigueur contre les Maronites (3) et les « Chalcédoniens » ou Melkites. Mais comme l'a observé Nöldeke à propos des phylarques ġassanides, si ardents monophysites, notre poète ne devait « pas comprendre grand'chose aux subtilités (4) » doctrinales, divisant alors les chrétiens d'Orient. A Damas nous le voyons fréquenter assidûment la maison du père de saint Jean Damascène, un Melkite convaincu; et à la cour du calife, Aḥṭal s'intéresse cordialement au bien général de la chrétienté.

Brockelmann, dans son *Histoire de la littérature arabe* (p. 29), observe avec raison que « le solitaire chrétien, le *Râhib*, est dans la poésie une figure populaire », sur laquelle les chantres de l'ancienne Arabie reviennent volontiers. C'étaient surtout les formes extraordinaires du monachisme oriental qui

(1) Et non sur l'Euphrate, comme porte notre texte du *Chantre*, 195.

(2) Les allusions musulmanes sont à peine plus fréquentes chez les poètes islamites de la première période omiade. Un des contemporains de Aḥṭal, le poète Qais ar-Roqaiyât, se déclare « prêt à partager avec son amie l'islâm ou le polythéisme » (55, 7; éd. Rhodokanaki).

(3) Cfr. *Machriq*, 1903, 130, 167, notre article : L'expansion de la nation maronite; et *Topographie de la vie de S. Maron*, *Ibid.*, 610.

(4) *Die Ghassanischen Fürsten*, 21.

paraissent les avoir frappés. Ainsi les moines pasteurs ou paissants, βόσκοι, menant une vie errante, sans domicile (1), les « sâ'iḥ » (2), comme les appelaient les Arabes, sorte d'ascètes gyrovagues, vivant des fruits de la campagne ou de la charité publique (3), et dont les institutions de derviches formeront plus tard la contrefaçon musulmane. C'est le genre de vie que voulut embrasser un roi de Ḥîra, dégoûté des vanités du monde (4). L'écrivain monophysite Georges, qui fut peut-être le propre évêque de Aḥṭal (5), nous en a laissé un tableau saisissant (6), fait d'après nature.

Plus tard, sous l'influence de tendances hostiles au monachisme chrétien, qui se manifestèrent promptement dans l'islam (7), le terme « sâ'iḥ » perdit sa signification primitive pour ne plus désigner qu'un mystique ou simplement un jeûneur.

Mais c'est surtout le genre de vie des stylites qui impressionna les anciens Arabes. Ceux des déserts de Syrie et de la Mésopotamie apprirent de bonne heure à le connaître au pied de la colonne de saint Siméon Stylite où nous les voyons rassemblés (8). Le nom de Ǵabal Sim'ân, donné à la chaîne limitant au Nord-Ouest le bassin fermé dont la ville d'Alep marque le centre, conserve jusqu'à nos jours le souvenir du célèbre pénitent. Pour ce qui est de ses imitateurs, nous renvoyons au travail de Goldziher sur les stylites dans la littérature arabe (9). La vieille poésie célèbre la lampe du stylite, qui comme un phare guide de nuit la marche de la caravane.

Les stylites, nous le savons, étaient nombreux dans l'an-

(1) *Dictionnaire de théologie catholique*, I, 1141. (Vacant).

(2) Littéral. *errant*. La nouvelle langue ou l'arabe moderne applique encore ce terme aux explorateurs et aux touristes.

(3) Voir dans Bohâri, Manâqib al-anṣâr, une parole attribuée à Aboû Bakr, nº 45.

(4) Cfr. Rothstein, *op. cit.*

(5) Contrairement aux Tanoûḥites et aux Ṭou'ites, les Taġlib ne sont nulle part désignés au nombre de ses ouailles. Il nous semble prouvé qu'à cette époque un unique diocèse monophysite englobait tous les Arabes chrétiens de Mésopotamie. Cfr. Duchesne, *op. cit.*, 349, 352.

(6) Ryssel, *Georg der Araberbischof*, 5, 159.

(7) Cfr. *Moham. Stud.*, II, 393.

(8) Sur ce fait et sur les stylites en général, voir le travail que leur a consacré le Bollandiste H. Delehaye, *Les Stylites*; Nöldeke, *Orientalische Skizzen*, 233, 235; Duchesne, *op. cit.*, 342.

(9) *ZDMG*, LV, 504. Nöldeke, *Geschichte des Qorans*, 167 n. 3.

cienne province d'Arabie et dans les districts mésopotamiens (1), voisins de la péninsule arabique. Nous pouvons attester leur présence dans le Ḥaurân (2), grâce aux signatures de la *Profession de foi des abbés d'Arabie*, publiée dans les actes du onzième congrès des Orientalistes (3).

Mgr Lamy propose, il est vrai, de lire au lieu de *'amoûda*, colonne, *'oûmra*, couvent (4); mais cette correction aboutirait à l'invraisemblable tautologie : *couvent du couvent*, et supposerait chez l'auteur ou chez le copiste de ce vénérable document syriaque une trop constante distraction. On retrouvait des stylites jusque dans le Yémen, en pleine Arabie (5).

Les œuvres de Georges, évêque (6) des Arabes jacobites de Mésopotamie, et probablement aussi des Taglibites, attestent l'état florissant du stylitisme à son époque (7). Ils forment une catégorie spéciale de moines et sont mentionnés à côté des archimandrites. Plusieurs des réponses de ce docteur monophysite sont adressées à des stylites. Georges nous apprend, ce que nous savions d'ailleurs, que ces ascètes ne résidaient pas toujours sur leur colonne et venaient parfois se mêler au clergé et aux fidèles pour assister aux cérémonies du culte.

Ahṭal les a connus. Car c'est bien eux qu'il a en vue lorsque dans son Divan (8) il jure « par le Dieu des solitaires (9), *marchant au sommet* (10) de leur colonne, ṣauma'a ». A quels autres

(1) Parmi les 140 notices, consacrées par le *Livre de la Chasteté* aux moines célèbres de la Mésopotamie nestorienne, il est fort surprenant de ne pas voir mentionné un seul stylite.

(2) *ZDMG*, 1875, 428, 129, 139.

(3) 4e section, 130, 133.

(4) Voir la remarque de Bakri, *Dict. géogr.*, 369, ligne 12: et Yâqoût, II, 701, 16; le terme syriaque a passé en arabe, *Ibid.*, II, 701, 18, et surtout *Marâṣid al-iṭṭilâ'*, I, 421, où la synonymie de *dair* et *'omr* est indiquée.

(5) Cfr. *ZDMG*, LV, 305.

(6) Un contemporain de Ahṭal.

(7) Cfr. V. Ryssel, *Georg der Araberbischof*, 5, 60, 108, 122, 145, et Wellhausen, *Reste Arabischen Heidentums*, 2e éd., 232.

(8) 71, 5.

(9) « ḥabîs », littéral. enfermé, retenu ; enfin solitaire.

(10) La colonne des stylites se terminait par une plate-forme, parfois assez large. Cfr. le travail du P. Delehaye. Au lieu de *yamśi* (marche), le manuscrit de Bagdad offre ici la variante beaucoup moins expressive *yomsi* (se trouve), adoptée par le scoliaste, lequel ne paraît pas avoir pensé au stylitisme, définitivement éteint à son époque Cfr. *ZDMG*, LV, 504, note 4.

en effet appliquer des expressions aussi caractéristiques? Nous nous étonnons que nous ayons pu nous y méprendre jadis (1), ou que personne parmi les orientalistes n'ait relevé notre erreur. Car c'en était une quand, à la suite de certains lexicographes postérieurs (2), nous avons rendu « ṣauma'a » par ermitage, sens que lui assignent le plus souvent les dictionnaires actuels. Ce n'est là ni l'unique ni surtout la primitive signification du terme (3), lequel se dit originairement d'une construction élevée, se terminant en forme de tour ou de pyramide (4). C'est ainsi que les minarets des mosquées sont également appelées ṣauma'a, et l'ancien tombeau romain de Ḥoms, à forme pyramidale, porte encore ce dernier nom. C'était bien aussi une demeure de stylite que la ṣauma'a, bâtie par le moine 'Abdoûn devant la porte du couvent de Saint-Jean, près de Takrît, et signalée par Yâqoût (5).

La signification d'ermitage s'est développée beaucoup plus tard (6), quand on avait perdu le souvenir de la vie des stylites et peut-être aussi sous l'influence de cette hostilité contre le célibat et l'ascétisme monastiques, hostilité concrétisée dans cet aphorisme très musulman : « *les ermitages* (7) *des fidèles, ce sont leurs demeures* (8) ».

En y regardant de près, on pourrait relever bien d'autres vestiges chrétiens dans les poésies de Aḫṭal. Répondant à 'Abdalmalik, qui l'appelait à l'islam, il proclame qu'il conti-

(1) *Chantre*, 16.

(2) Faut-il rappeler l'insuffisance de nos dictionnaires arabes actuels?

(3) On peut, croyons-nous, retrouver des traces du passage de la signification de colonne de stylite à celle d'ermitage dans la *Geschichte von Sul und Schumul*, publiée par le Dr C. F. Seybold, surtout pp. 2, ligne 5; 3, 4, 14; 10, 7, 8; 70, 12, etc., où l'on rencontre les expressions si significatives : « au haut de sa ṣaum'a »; « il descendit du sommet de la ṣauma'a », etc.

(4) Cfr. S. Fraenkel, *Aramæis. Fremdwörter im Arabischen*, 269.

(5) II, 701, l. 6. Takrît bornait au Sud-Est le territoire des Taġlibites mésopotamiens.

(6) Cependant dans les recommandations faites par le calife Aboû Bakr aux troupes partant pour la Syrie, au sujet des « hommes, qui se sont isolés dans des ṣawâmi' », le sens d'*ermitage* semble plutôt indiqué. Cfr. Ṭabarî, I, 1850, et de Goeje, *Mémoire sur la conquête de la Syrie*, 22, 23. Page 42 de ce mémoire il s'agit non de Taġlibites, mais de Qoḍâ'ites, comme l'indique clairement le contexte de Bilâḏori et aussi Yâqoût (*s. v.* Qoṣam).

(7) Ṣawâmi'; on pourrait donc aussi traduire *colonnes*.

(8) Aḏ-dahabî, *Mîzân al-i'tidâl*, II, 387.

nuera à se prosterner au lever de l'aurore (1), allusion directe, selon nous, au sacrifice de la messe (2).

Pour en comprendre toute la signification, il faut se rappeler que Mahomet avait défendu aux siens de prier au lever du soleil, « le démon ayant établi son trône entre les cornes de cet astre ». D'après G. Palgrave, « ce fut en haine du christianisme que le Prophète prit cette mesure. Il se souciait en réalité fort peu des cornes de Satan ; mais cette partie du jour était consacrée chez les chrétiens orientaux à la messe (3) ». Cette explication n'offre rien d'invraisemblable. Mais une autre se présente également : peut-être Mahomet a-t-il voulu simplement éviter l'apparence d'adorer le soleil, pratique jusque-là fort répandue en Arabie (4). Quoi qu'il en soit, le poète de Taġlib ne pouvait plus clairement affirmer sa résolution de demeurer chrétien.

X

Nous pouvons nous rejeter sur une autre classe d'allusions chrétiennes, dont fourmillent les poèmes de Aḫṭal : nous voulons parler de l'éloge du vin. Comme cette proposition ne peut manquer de paraître étrange, pour ne pas dire malsonnante, nous demandons à nous expliquer. Le vin a été un véritable agent de propagande chrétienne au sein de l'ancienne Arabie (5).

(1) Divan, 154, 4. — « Ce vers est intéressant, parce qu'il montre que la vieille coutume des chrétiens primitifs, de s'assembler en se tournant *vers le soleil levant*, s'était encore conservée au VIIIe siècle chez les Arabes de la tribu de Taġhlib » (Clément Huart, *Littér. arabe*, 48). Il eût été plus exact de dire « vers l'Orient » et d'observer que l'orientation des églises chrétiennes n'a pas d'autre origine. Dans sa notice de Aḫṭal (47-48) M. Huart a omis de mentionner la remarquable édition du P. Salhani ; oubli surprenant, même dans un ouvrage s'adressant au grand public.

(2) Cfr. *Chantre*, 16. — On ne rencontre rien de pareil dans le Divan de Qoṭâmî. Ce silence fournit au moins une preuve indirecte à l'assertion que ce Taġlibite a fini par embrasser l'islam. De là sans doute ses invectives contre Aḫṭal, auxquelles ce dernier ne paraît pas avoir répondu. Voir l'Introduction au Divan de Qoṭâmî par J. Barth.

(3) *Une Année dans l'Arabie centrale*, II, 36, trad. française.

(4) Goldziher, *Abhandlungen*, I, 113, où les textes sont discutés. Voir aussi *Revue archéolog.*, 1903, p. 133.

(5) Cfr. Clément Huart, *Littérature arabe*, Paris, 1902, p. 6 et 29.

Beaucoup de cabarets (1) étaient tenus par des chrétiens. C'était spécialement le cas des échoppes, établies à côté des couvents chrétiens (2) et où l'on débitait le vin, fabriqué par les religieux (3). Très intéressante cette inscription, trouvée à Al-Kafr, à l'Est de Boṣrâ! On y célèbre la construction de l'οἰνοθήκη τῆς ἁγίας μονῆς Ἀτάσους (4) — que nous identifions avec le couvent arabo-syriaque de 'Aṭoû (5) — et dont on fait complaisamment honneur à l'abbé du monastère. Un véritable cellier! Le vin de ces parages, si écartés, n'allait certainement pas inonder le marché syrien, déjà encombré. Restait donc à l'écouler en Arabie ou à le vendre aux caravanes de passage. L'exportation s'imposait : Ṣarḫad (6) et Boṣrâ étant également des centres vinicoles. On ne se contentait pas de boire dans ces cabarets. On y rencontrait, comme de nos jours dans les cafés de l'Orient, des conteurs, dont le répertoire était habituellement emprunté à la Bible et surtout aux Évangiles apocryphes (7), récits merveilleux ayant toujours joui d'une grande vogue parmi les populations orientales, comme en témoigne le Coran lui-même.

Sur les frontières de la Mésopotamie méridionale et de la province romaine d'Arabie, dans les états des Laḫmides de Ḥîra (8) et des phylarques ġassanides de la steppe syrienne, les couvents étaient nombreux (9). D'après une ingénieuse conjec-

(1) Le nom, d'origine araméenne, dénote suffisamment l'influence des chrétiens araméens. Cfr. Fraenkel, *op. cit.*, 172.

(2) Voir surtout le Dictionn. géogr. de Bakri, 369 (milieu de la page).

(3) Cfr. Yâqoût, II, 667, ligne 7; 679, 8, etc.

(4) *PEF. Q. Stat.*, 1895, 276, n° 152; rétablie par Dussaud, *Mission dans les régions désertiques*, 251.

(5) Son identification a résisté aux recherches de Nöldeke, *ZDMG*, XXIX, 438; et de Lamy, *op. cit.*, 133, n° 3.

(6) Dussaud, *Mission*, 256, n° 16; Yâqoût, III, 380 Aboûlfidâ; 259.

(7) Bakrî, 371, 5; Rothstein, *op. cit.*, 26.

(8) Cfr. *Le Livre de la Chasteté*, n°s 71, 78, 82, 122 et *passim*; la *Geschichte de Sul*, 1, l. 3, mentionne une ṣauma'a de religieux dans le Yaman.

(9) Voir les articles que leur consacrent Yâqoût dans son 2e vol., 639-710, et Bakrî, 339-381. Ces pages, extrêmement documentées, mériteraient une étude spéciale, laquelle éclairerait d'un jour nouveau l'influence du monachisme chrétien sur la société arabe avant et après l'islam. Comparez aussi G. Le Strange, *Palestine under the moslems*, 427-435. Les extraits sont parfois insuffisants, les coupures mal faites et les traductions pas toujours exactes. Rarement le travail du savant anglais dispense de recourir aux textes originaux. La bibliothèque de Berlin possède un manuscrit, le *Kitâb ad-diârât*, « donnant l'histoire de nombreux couvents,

ture de M. René Dussaud, plusieurs fortins de l'ancien *limes* romain, abandonnés par leurs garnisons, auraient été « occupés par des moines, d'où le nom de *deir*, couvent, conservé par un grand nombre d'entre eux (1) ». Dans les souscriptions syriaques du concile monophysite de la province d'Arabie nous trouvons effectivement un couvent de « Parsîdîn » (2), où Nöldeke (*ZDMG*, 1875, 441) reconnaît avec raison le latin *præsidium* (πραισίδιον). C'était, croyons-nous, un ancien fortin, transformé en couvent. (Voir aussi Lamy, *op. cit.*, 131, n° 81.) Les annales musulmanes nous offrent des exemples d'une transformation analogue : les anciens « ribâṭ » ou postes fortifiés élevés sur les « 'ogoûr » ou frontières militaires devinrent plus tard des dervicheries et des asiles pour les ascètes musulmans (3), et dans la langue le ribâṭ ou fortin a fini par prendre la signification de couvent (4).

Tout attirait vers ces couvents les enfants du désert : les églises avec leurs éblouissantes icones byzantines (5), le site admirablement choisi sur des collines, dominant les alentours (6), ou bien au carrefour des routes suivies par les caravanes (7), au milieu de jardins (8), de vignobles créés par l'industrieuse activité des religieux (9), près de citernes et de vastes bassins (10) soigneusement entretenus. En fallait-il davantage pour faire « de ces *deir* des points naturels de rassemblement pour

buts de pèlerinage, sis aux environs du Tigre et de l'Euphrate ou en Égypte : c'est en réalité une anthologie des vers où ces couvents ont été célébrés ». (Cl. Huart, *Littérat. arabe*, 185.) L'auteur en est Šâbostî et non comme pense M. Huart celui du Kitâb al-Agânî, cfr.; *OLZ*, 1903, 289.

(1) Cfr. *C. R. Acad. Inscript.*, 1902, p. 251 sqq.

(2) Ou *Prasidin;* comp. πρασίδιν de la carte mosaïque de Mâdaba.

(3) Cfr. Von Kremer, *Culturgeschichte des Orients*, I, 246.

(4) D'où « morâbiṭ », marabout : bien différent du « morâbiṭ » des inscriptions, contrairement à M. Herz-bey dans *Comité de conservation des monuments arabes*, 1900, 107.

(5) Que les anciens poètes arabes ne cessent de célébrer dans leurs vers. Cfr. Fraenkel, *Aramæische Fremdwörter*, 271.

(6) Cfr. Fraenkel, *op. cit.*, 269.

(7) Yâqoût, II, 662, 10; 701, 5.

(8) Cfr. Marâṣid al-iṭṭilâ', I, 421, dernière ligne.

(9) Il faudrait citer presque toutes les notices de Yâqoût, principalement II, 642, 1; 649, 18; 663, 12; 665, 19; 693, 6.

(10) Yâqoût, II, 643, 16; 661, 16, 17; 697, 13; 701, 9; 703, 13; ajoutez l'article consacré à Roṣâfa, II, 784.

les pasteurs du désert » (Dussaud) (1)? Et puis les moines se montraient si accueillants: ils distribuaient la plus large hospitalité (3) et versaient généreusement le vin récolté sur leurs terres (4). Georges, évêque des Arabes, atteste que « les pauvres, les étrangers et les voyageurs vivaient des dons de leurs mains (5) ». A la plupart des monastères syriens et mésopotamiens étaient annexés des πανδοχεῖα dont M. de Vogüé a étudié des spécimens à Dair Simʿân et à Tourmanîn.

Comment résister à de pareilles avances et ne pas finir par aimer la religion d'hommes aussi prévenants (6)? Mahomet en avait fait l'expérience. « La légende du moine Baḥîra, à qui l'on rapporte l'éducation du prophète, est un des souvenirs les plus remarquables de l'influence des couvents chrétiens sur les Arabes nomades » (Dussaud).

On a longuement discuté sur les motifs qui engagèrent Mahomet à proscrire l'usage du vin. Il faut probablement y comprendre le désir de séparer les Arabes musulmans de leurs compatriotes chrétiens et de les soustraire à toute propagande suspecte : on voulait prévenir la répétition de cas comme celui du célèbre poète Aʿšà, lequel, au dire du Kitâb al-Aġâni (VIII, 79), aurait puisé ses idées chrétiennes (7) dans la fréquentation des cabaretiers de Ḥîra. Mais jusque sous les ʿAbbasides, les musulmans continueront à visiter les couvents chrétiens et à participer aux réjouissances populaires, célébrées à l'occasion des fêtes patronales (8). Inutile d'observer qu'ils « n'allaient pas y chercher des motifs de dévotion, mais tout simplement l'occasion d'y boire du vin, liqueur prohibée dans les villes musulmanes. Les poètes célébraient par reconnaissance le lieu béni qui

(1) *Comp. Rendus Acad. Inscript.*, loc. sup. cit. et *Mission*, 77.

(2) Yâqoût, II, 643, 12; 641, 21; 645, 15, 19; 672, 6; 681, 9; 701, 5.

(3) Voir les articles correspondants de Bakri et de Yâqoût, dans ce dernier II, 659, 4, 5, etc.

(4) Cfr. Ryssel, *op. cit.*, 4, 149.

(5) Voir aussi *BCH*, 1902, p. 200. C'est peut-être en fréquentant les *pandocheia* des moines que les Arabes ont appris le mot *fondoq*, hôtellerie, entré de bonne heure dans leur langue.

(6) Cfr. G. Jacob, *Beduinenleben*, 99; Wellhausen, *Reste arab. Heidentums* [2], 231.

(7) Très éclectiques: ne composa-t-il pas une poésie en l'honneur de Mahomet, où il le loue comme prophète? *ZDMG*, 1875, 330-331.

(8) Ici on pourrait citer presque toute la section de Yâqoût consacrée aux *dair*; surtout, II, 643, 18; 647, 7, 20; 663, 19; 681, 4; 683, 14; 695, 15; 697, 21.

leur avait procuré des moments de douce ébriété (1) ». Il faudra la sévère réaction sunnite, qui suivit l'avènement des dynasties turques, et surtout la ruine des monastères chrétiens pour arrêter ces visites, que les princes autorisaient souvent par leur exemple (2).

Au dire du calife 'Alî, les Taǵlibites n'avaient « emprunté au christianisme que la coutume de boire du vin (3) ». Aḥṭal, comme on a pu s'en apercevoir déjà, ne démentait pas sous ce rapport son origine taǵlibite. Il ne faisait d'ailleurs que continuer les traditions des vieux poètes bédouins, qui tous, à en juger d'après leurs poèmes, étaient d'intrépides buveurs.

Au sujet des anciens Arabes, Ammien Marcellin a consigné cette curieuse observation : « Plerosque nos vidimus frumenti usum et vini penitus ignorantes » (XIV, c. 4). Il faudrait, pensons-nous, s'abstenir de tirer de cette assertion des conclusions outrées. L'historien latin n'a pu avoir en vue que quelques misérables tribus des steppes de la Syrie et de la Mésopotamie. Le portrait qu'il en trace vise principalement à l'effet et est par suite empreint d'exagération. Ammien Marcellin a eu, selon nous, le tort de collectionner des exceptions (4) et d'en composer, à la façon des historiens classiques, un tableau d'ensemble, frappant peut-être mais d'une ressemblance douteuse.

Quoi qu'il en soit, il n'a pas manqué de théologiens musulmans — et le grave Ibn Ḫaldoûn lui-même est du nombre — pour prétendre que les Arabes ignoraient l'usage du vin, que le liquide dont ils se gorgeaient dans leurs *buveries* était du lait pur, le

(1) Cl. Huart, *Littér. arabe*, 185.

(2) Yâqoût *passim* et dans Bakri principalement 359, 360, 362. Tout comme les Omiades, les 'Abbâsides choisissaient les couvents pour leurs parties fines ; la tradition, on peut le dire, n'a jamais été complètement perdue. Cfr. Clément Huart, *Littérature arabe*, 86 et la littérature médiévale des pèlerinages en Terre Sainte ; on y surprendra sur le vif le motif qui amenait d'ordinaire les hauts fonctionnaires musulmans dans l'enceinte des monastères chrétiens.

(3) Cfr. Zamaḫšari et Baiḍâwî sur sourate V, 7.

(4) A qui fera-t-on croire que les Nomades « ignoraient absolument l'usage du pain »? Les Banoû Ṣaḫr de la Transjordanie restent parfois des semaines ne se nourrissant que du lait de leurs chamelles. Mais encore une fois ce sont là des exceptions, à la suite des mauvaises récoltes ou de différends avec l'autorité turque. Comp. pourtant le « Livre des avares » de Ǵâḥiẓ (éd. Van Vloten), p. 254, où le pain est signalé comme un aliment de prix chez certains Arabes ; et dans Spartien (*Hist. Aug.*, 7, 8) la réponse de Pescennius Niger qualifiant les Sarrasins de « buveurs d'eau ».

lait de leurs chamelles (1). Quant aux nombreux poèmes bachiques, composés avant et après l'apparition de l'islam, ce seraient de pures fictions, rien de plus. La théorie est commode; elle écarte la voix de « la protestation vivante, que pendant plusieurs siècles la poésie éleva contre la religion officielle (2) ».

En réalité, les Arabes connaissaient les deux boissons et ne les séparaient pas dans leur estime (3). « Ce qui nous étonne le plus, nous lecteurs d'aujourd'hui, habitués à la sobriété des musulmans, c'est de voir quelle place honorable y tiennent l'ivresse et le vin. Ce liquide, ils le chantent en ivrognes fervents (4) ». Comment expliquer les expressions, consacrées par l'ancienne langue au vin, presque aussi nombreuses que les synonymes désignant le chameau, l'animal par excellence du désert? Le dictionnaire devient ici un auxiliaire de l'histoire (5). Une telle profusion, même à défaut d'autres preuves, nous donnerait le droit d'affirmer que le vin ne fut pas en Arabie une rareté, un objet de luxe.

Nous le voyons au contraire jouer un rôle important dans l'ancienne société arabe. On le rencontre jusque dans les moindres campements. Comment y arrivait-il? car ce n'est pas un produit du désert (6). Voyez-vous là-bas, un peu à l'écart, cette tente, que rien ne distingue extérieurement, excepté pourtant un petit drapeau fixé au sommet? Pénétrez-y : vous trouverez un personnage aux allures discrètes, obséquieuses, dont l'appendice nasal, à défaut d'autres signes, trahit l'origine juive (7).

(1) Leur boisson nationale, Ag., V, 191.

(2) *Mohamm. Stud.*, I, 28, 29. Voir par ex. les innombrables citations de poèmes musulmans bachiques, accompagnant la description des « couvents » chrétiens, dans le 2e volume de Yâqoût.

(3) C'est une exagération en sens contraire de dire avec le P. L. Fonck, S. J., l'auteur du remarquable travail « Die Parabeln des Herrn im Evangelium » (Innsbruck, 1902), qu'en Palestine « le vin constitue avec le pain la nourriture quotidienne de la plupart des habitants ». Dans l'alimentation des Syro-Palestiniens le vin joue un rôle beaucoup moins important. Les Orientaux boivent peu ou point pendant leurs repas. Cela ne les empêche pas de faire ensuite comme les anciens Grecs de véritables συμπόσια.

(4) Paul Radiot, *Les vieux Arabes; l'art et l'âme*, 11.

(5) Cfr. Fraenkel, *op. cit.*, 154. Tout le chapitre est à citer.

(6) Il y a pourtant quelques régions vinicoles en Arabie, par ex. les montagnes du Yémen. Cfr. Dr G. Jacob, *Alt Beduinenleben*, 97; Fraenkel, *op. cit.*, 155, 156, et Țâïf dans le Ḥigâz (Von Kremer, *Culturgesch. des Orients*, 1,141).

(7) Ag., XII, 121; XI, 91; *ZDMG*, XLVI, 18; *Alt Beduinenleben*, 995 sqq.

C'est le *tâğir* ou marchand de vin (1), car tel est le sens primitif de ce mot, devenu depuis synonyme de négociant. La tente est encombrée d'outres de vin, et entre les outres il y a place pour quelques menus objets, dont les nomades sont toujours friands : des sachets de parfums, du « koḥl » ou collyre, du ḥennâ pour teindre les ongles, des étoffes éclatantes que le colporteur leur abandonne contre des têtes de bétail, monnaie courante de l'Arabie qui n'en connaît guère d'autre (2). Quand la provision de vin est épuisée — et cela ne tarde guère — l'adroit Sémite abat son drapeau, replie sa tente et va plus loin écouler son fond de boutique.

Chez les Arabes le vin figure non seulement dans les festins, dans les libations monstres, mais encore dans les contrats, dans les alliances solennelles : on mêlait le sang des contractants et on le buvait avec du vin. On le préconisait comme remède contre la migraine. La coquetterie savait aussi l'utiliser. Étendu d'eau, il servait de dentifrice (3). On l'employait à des usages beaucoup plus macabres : on en arrosait les tombes; nous trouvons cités des Arabes, sans doute des buveurs émérites, qui, fatigués de l'existence, au lieu de recourir à la corde ou au poison, se suicidèrent en buvant du vin (4).

Les Bédouins tiraient des liqueurs enivrantes non seulement du raisin, mais de toutes les matières susceptibles de fermentation. Le célèbre A'šâ, une des plus grandes illustrations du

(1) Comparez Divan d'Aḫṭal, 27, vers 6 : Aġ., V, 189; Fraenkel, *op. cit.*, 158, 181.

(2) Comme prix d'une outre de vin Aboû Miḥǵan indique un chameau de trois ans. Comparez Ṭarafa, V, 42; Zouhair, XV, 34. On donnait aussi en paiement des juments, des étalons et même des esclaves (Aġ., XVIII, 156), rarement de l'argent (*Moufaḍḍaliyât*, XXXVII, 22). L'argent monnayé n'était pas commun en Arabie. Les anciens poètes en font rarement mention, par ex. : 'Antar (*Mo'allaqa*, v. 37). Cfr. Fraenkel, *op. cit.*, 191, 192.

(3) *Moh. Studien*, II, 50; Nâbiġa, XXVI, 9, 27; 'Alqama, XIII, 39.

(4) Cfr. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, II, 275. Le suicide est très rare en Orient et non pas uniquement dans l'Islam, comme semble l'admettre Nöldeke, *Oriental. Skizzen*, 77. Sur le suicide chez les Arabes, cfr. Dr G. Jacob, 139; Aġ., III, 17; Mas'oûdi, *Prairies d'or*, VIII, 192; sur le suicide d'un contemporain de Farazdaq, Dr J. Hell, *Farazdaq's Lobgedicht*, 33, et aussi un fait cité par Dr M. Hartmann d'après le roman des Banoû Hilâl. Cfr. *Die Beni Hilâl Geschichten*, p. 301. En 1269, le philosophe Ibn Sab'in, le correspondant de l'empereur Frédéric de Hohenstaufen, se suicide à la Mecque. Mahomet fut tenté de suicide, Nöldeke, *Gesch. des Qorans*, 67.

Parnasse arabe, ne voyageait jamais sans sa provision de vin. Pour être sûr de n'en pas manquer, il s'était construit chez lui un pressoir, où il fabriquait lui-même le jus adoré avec des raisins qu'on lui expédiait de fort loin (1).

Les Arabes ne se contentaient pas de boire le vin, tel qu'il sortait du pressoir. En le combinant avec des épices et de l'eau chaude, ils en préparaient une sorte de punch. Au vin ils mêlaient du miel, des aromates; quelques-uns y mettaient même du poivre (2). Des goûts et des couleurs il ne faut disputer; mais j'imagine que pour s'accommoder de cette boisson incendiaire il fallait un palais et des entrailles singulièrement cuirassés (3).

Tout, jusqu'à ces excentricités, montre que le vin était d'un usage courant chez les anciens Arabes. Un de leurs serments les plus solennels revêtait la forme suivante : « Je ne boirai de vin qu'après m'être vengé (1) », locution vide de sens, s'ils étaient vraiment les grands abstèmes, comme certains nous les dépeignent. La littérature, la poésie surtout, reflètent sans doute les sentiments et les aspirations d'un peuple. Voilà pourquoi les poètes arabes ont emprunté au vin leurs plus flamboyantes comparaisons. L'usage en était si bien établi que, dans une pièce récitée en l'honneur du Prophète et en sa présence, Ka'b bin Zohair fit comme tout le monde et prit le vin comme terme de comparaison. Tant pis pour qui s'en fût scandalisé!

Quand donc les vieux chantres du désert célèbrent l'enivrante liqueur, ils parlent en connaissance de cause, et une fois à l'œuvre, ils pouvaient tenir tête à toute la Pologne, comme ce héros dont parle la mo'allaqa de 'Antar, qui « faisait

(1) Cfr. Hamdâni, *Ǵazirat al-ʿArab*, 66 (éd. D. H. Müller).

(2) Cfr. Fraenkel, *op. cit.*, 162, 171. Yazid, le patron de Aḫṭal, buvait du vin musqué.

(3) Les Romains croyaient pallier les funestes effets de la boisson en assaisonnant le vin d'ingrédients ayant un arome plus ou moins délicat, tels que le gingembre, le poivre, les épices. Ils y mêlaient du miel et une sorte d'oxymel était préparée par l'addition d'eau de mer, de vinaigre et d'huile de roses. Grecs et Romains avaient l'habitude de mélanger leur vin de résine (Plutarque, *Symp.*, V, 3, 1) et aussi d'eau de mer, probablement pour lui permettre de se mieux conserver. Actuellement encore les vins de Grèce sont fortement goudronnés.

(1) Aǵ., IX, 7; VIII, 68; XIII, 7; XIX, 130. Ṭabarî (1re série, VIII, p. 2525), *ZDMG*, 1893, p. 81; Ḥamâsa, 385.

en buvant, tomber les drapeaux des marchands de vin ».

Dans sa passion pour le vin Aḫṭal ne faisait donc que suivre d'illustres exemples (1). Il ne lui fut jamais bien difficile de la satisfaire et ses différents déplacements ne l'écartèrent jamais beaucoup des localités produisant les crus les plus estimés par les anciens buveurs arabes. En Mésopotamie Aḫṭal avait le choix entre ceux de 'Ana sur l'Euphrate (2) ou de Ḥîra (3). A Damas, outre le vin de Ḥalboûn, célèbre depuis l'antiquité biblique, Boṣrâ, Ṣarḫad, Ḥâfir, Maqadd, Bait Râs (4), d'autres localités de la Damascène, de l'Auranitide ou de la Pérée, sollicitaient ses préférences, principalement Bait Râs et Ṣarḫad, dont Aḫṭal paraît surtout avoir apprécié les produits (5). Résidait-il au milieu des siens, dans les campements voisins de l'Euphrate, il se trouvait à proximité des centres vinicoles de l'Émésène (6) et de la Parapotamie, d'Andarîn par exemple, l'*Androna* des Gréco-Romains, si fréquemment célébrée par les poètes buveurs de l'Arabie préislamite (7).

Dans sa passion pour le vin, Aḫṭal apportait non seulement de la conviction, mais encore une certaine affectation d'*archaïsme*, ou le désir d'imiter les anciens modèles. S'il aime la liqueur d'or qu'on recueille à Ḥoms, à Bait Râs et à Ǵadar (8), c'est parce qu'elle le place à côté des grands poètes antéislamiques « dans ce genre particulier qui, en dépit des prohibitions du Coran, forme une des sections principales de la poétique musulmane (9) ». C'était aussi une façon originale de se distinguer de ses confrères islamites et de faire un brin d'opposition au régime établi. Celle qui se traduisait par des attaques ouvertes n'était pas toujours sans danger, comme nous avons

(1) Ḥoṭai'a est un des rares poètes musulmans anciens n'ayant pas chanté le vin (Cfr. son Divan dans *ZDMG.*, 1892 et 1893); il emprunte pourtant des comparaisons au vin; voir Qaṣida, XVI, 4: XXIII, 2: LXXIX, 1.

(2) Ibn Sikkîtz, « Tahẕîb al-Alfâẓ », 132; Yâqoût, etc.

(3). Aġ., II, 125, 126; VIII, 79; X, 86, 89, 91; XX, 87.

(4) Mas'oûdi, III, 389; Nâbiġa, XXVI, 10; Maqdisî, 151; Aġ., XIX, 95; Yâqoût, IV, 589; G. Jacob, *op. cit.*, 98; R. Dussaud, *Mission*, 256, n° 16.

(5) Voir Divan de Aḫṭal, 97, ligne 1 et 4 verso du msc. de Bagdad.

(6) Voir les premiers vers du panégyrique des Omiades et notre article du *Machriq*, VI, 356.

(7) *Machriq*, VI, 356, et S. Fraenkel, 157.

(8) Voirle Divan d'Aḫṭal.

(9) Barbier de Meynard. Il s'agit des « ḫamriyât », ou poésies bachiques.

pu le constater. Au temps de Aḫṭal le vin était devenu une marque caractéristique, presque une manifestation de foi chrétienne (1). Cela suffisait à notre héros, quand même ses goûts personnels ne l'eussent pas porté de ce côté-là.

Tout comme Horace, Aḫṭal attribuait à cette boisson une grande vertu inspiratrice. Volontiers il lui demandait un surcroît de verve (2). Mais il demeura toujours οἰνοδυνάτης, comme auraient dit les Grecs. Il plaignait bien sincèrement ceux de ses confrères musulmans qui croyaient devoir s'en priver. Il leur conseillait à l'occasion d'user de ce moyen pour donner plus d'éclat à leurs compositions.

Motawakkil était un poète originaire de Koûfa. Il avait paru non sans éclat à la cour de Mo'âwia et de Yazîd, qui avaient apprécié son talent. Fier des palmes cueillies dans la cité des califes, un jour qu'il apprit la présence de Aḫṭal à Koûfa, il brûla de se mesurer avec ce rival. « Allons! dit-il à l'un de ses amis, allons le provoquer à une joute poétique! » Quand ils l'eurent salué, ils le prièrent de leur faire entendre quelques-unes des productions de sa muse. Aḫṭal s'excusa déclarant qu'il ne se sentait pas disposé ce jour-là. Motawakkil crut devoir insister et s'enhardit jusqu'à lui dire : « Père de Mâlik, je me fais fort d'opposer à chacune de vos pièces une qaṣida égale ou supérieure aux vôtres. »

La provocation produisit son effet. Aḫṭal se sentit piqué. « Qui es-tu? » demanda-t-il à son interlocuteur. Celui-ci s'étant nommé : « Eh bien! reprit Aḫṭal, je t'écoute. » Motawakkil n'attendait que cette invitation et il déclama trois de ses qaṣîdas. Elles ne déplurent sans doute pas au chantre de Taġlib puisque à la fin il dit à son confrère : « Si de temps à autre tu te réchauffais les entrailles avec un verre de vin, tu serais le roi de la poésie (3). »

Mieux que personne 'Abdalmalik connaissait ces prédilections de son favori. Par une froide matinée il arriva à ce prince de citer le vers de Aḫṭal :

(1) Palgrave (*Voyage en Arabie*, I, 427) a prétendu que Mahomet a interdit le vin par haine pour le sacrifice de la Messe. Cette assertion n'a rien d'invraisemblable, quoiqu'elle ne puisse s'appuyer sur des témoignages formels (Cfr. Dr G. Jacob, 105).

(2) D'autres poètes musulmans faisaient de même. Voir un curieux trait dans *ZDMG*, LIV, 418

(3) Ag., XI, 39; *Ḫizânat al-adab*, III, 613.

« Celui qui le matin boit trois rasades sans mélange d'eau se sent porté à la générosité (1). »

« Oui, continua le calife, je me le représente à cette heure matinale enveloppé dans son manteau, le visage tourné vers le soleil, assis dans une des tavernes de Damas. » Sur l'ordre du souverain on alla voir et tout se vérifia, comme ʿAbdalmalik l'avait indiqué (2).

XI

La dernière caractéristique des poésies d'Aḫṭal c'est la note patriotique. Pour tout Bédouin, la patrie se confond avec la tribu. Ce culte de la tribu, notre héros le poussa jusqu'à ses dernières limites. Aussi demeura-t-il toujours réfractaire aux splendeurs de la métropole syrienne et tout spécialement au merveilleux paysage qui lui sert de cadre.

Qu'on songe à l'éblouissement produit sur les premiers conquérants bédouins par cet immense verger de la Damascène, où, le long d'innombrables canaux, les arbres se pressent aussi serrés que les épis d'un champ de blé, spectacle impressionnant même l'Occidental, habitué à la sombre verdure des climats septentrionaux. En parlant de Damas, Aḫṭal ne se souvient que des frissons de la fièvre qu'il y a gagnée (4). Évidemment il n'était pas fait comme le reste de ses compatriotes. Longtemps même après être sorti du désert, l'Arabe « garde encore dans l'œil le reflet des sables et des rocs du sol natal ; le plus maigre feuillage l'étonne et le moindre gazon l'enchante ; il fait une rivière d'un mince filet d'eau courante (5) ».

Tel ne fut pas Aḫṭal. Il ne séjournait à Damas que le temps nécessaire pour faire sa cour au calife. Il n'avait pas d'ailleurs à s'éloigner beaucoup de la capitale pour se retrouver au milieu

(1) Aḫṭa traduit encore ici un sentiment très arabe. Boire du vin, se livrer au jeu passaient dans l'Arabie préislamite pour des marques de générosité et de grandeur d'âme.

(2) Aǵ., VII, 173; Šariši, etc.

(3) Cfr. Noldeke, *Oriental. Skizzen*, 12.

(4) *Divan*, p. 112.

(5) Caudel dans *Journ. As.*, 1899, I,131.

de ses contribules. La partie de l'ancienne Parapotamie, voisine de Roṣâfa, formait le territoire de Ǵosam bin Bakr, le clan taǵlibite auquel il se rattachait (Aǵ., XI, 60). Du temps de Aḫṭal la steppe syrienne n'était pas encore devenue le désert que nous connaissons depuis. La plupart des localités gréco-romaines continuaient à être habitées : Roṣâfa-Sergiopolis, où le fils de 'Abdalmalik, le calife Hiśâm, entreprit de grands travaux de restauration : Ḥonâṣira ou *Anasartha* avec un monastère célèbre, Andarîn, l'antique Androna, etc. (1). Cette dernière produisait un vin estimé des anciens Arabes. Ǵadar, à l'extrémité de l'Émésène, n'était pas loin et nous savons le cas que Aḫṭal faisait de son vin (2). Vrai Bédouin, identifié avec l'existence de sa tribu, sa chère tribu de Taǵlib, le barde syro-mésopotamien eut l'occasion de faire éclater son patriotisme dans la guerre sanglante faite aux Taǵlibites par les tribus de Qais.

Cette guerre n'est au fond qu'un épisode d'une rivalité séculaire, dominant à partir de l'Islam toute l'histoire de la péninsule arabique : nous voulons parler des luttes entre le parti yamanî et le parti qaisî (3), partis existant encore à l'heure actuelle, au moins de nom, dans certains cantons du Liban (4).

Dans le principe les Taǵlibites étaient demeurés simples spectateurs de ces luttes fratricides. Arabes du nord, ni la race ni les sympathies ne les rapprochaient des Yéménites ; chrétiens et loyaux sujets des Omiades, ils ne tardèrent pas à être en butte aux tracasseries des Qaisites musulmans, bientôt en révolte ouverte contre les califes de Damas. Entre Qais et Taǵlib la guerre finit par éclater; elle dura de l'an 69 jusqu'à 73 de l'hégire (5). Une première rencontre fut malheureuse pour les contribules de notre poète.

Et pourtant les guerriers chrétiens s'étaient vaillamment comportés. Un de leurs chefs eut la jambe emportée d'un coup de cimeterre; il se maintint en selle et continua le combat en répétant ce vers : « Les Qaisites savent, et nos compagnons

(1) Voir les articles que Yâqoût consacre à ces localités.

(2) Il le nomme dans son panégyrique des Omiades.

(3) C'est la vieille rivalité entre Nord et Sud, les Yéménites (*Yamanis*) descendant probablement de populations antochthones, ayant certainement leur langue à eux, le hymiarite, et beaucoup plus civilisés que les Arabes du Nord.

(4) Surtout chez les Druses.

(5) Voir une bonne exposition dans l'Introduction au Divan de Qoṭâmi, x-xiv.

d'armes aussi, qu'un guerrier se bat même après la perte d'un membre ». Il fallut le hacher en morceaux. Quand ses soldats le virent tomber, ils descendirent de cheval, coupèrent les jarrets de leurs montures et se firent tous tuer sur son cadavre (1).

Tant de bravoure força l'admiration des ennemis eux-mêmes. Lorsque le chef qaisite aperçut les restes du héros, il convoqua ses hommes et leur dit : « Venez contempler le lion mutilé ! »

Aḫṭal pleura ces morts héroïques dans une élégie dont malheureusement il ne nous reste que deux vers. La guerre continua ensuite avec des alternatives diverses pour les deux partis. Les Qaisites s'y distinguèrent par leur cruauté encore plus que par leur courage. Quand les Taġlibites virent l'acharnement de leurs adversaires, ils mirent sur pied toutes les forces dont ils purent disposer. Ils furent aidés par leurs alliés de Namir ibn Qàsiṭ et aussi, croyons-nous, par les Yàd (2), tribu chrétienne presque vassale de Taġlib (3). Leurs cousins de Bakr paraissent également avoir répondu à l'appel (4). De leur côté les Qaisites reçurent des renforts considérables. On se rencontra à Ḥaššâk. La bataille durait depuis deux jours; les combattants montraient tant d'acharnement que la nuit seule put les séparer. Le troisième jour, les Taġlibites s'engagèrent par serment à tenir ferme et, comme signe de leur détermination, postèrent leurs femmes au milieu et à la fin des rangs.

> Toutes elles étaient d'une race guerrière ;
> Quand dans une bataille on les voit en arrière,
> C'est pour fermer la route et ramener, souvent
> A coups de javelots, les fuyards en avant.
>
> (H. de Bornier, *Mahomet*, III, sc. v.)

Quand au matin 'Omair, un des principaux chefs qaisites, vit ces dispositions, il conseilla aux siens la retraite. On ne

(1) D'autres documents rapportent ce fait à une bataille postérieure.
(2) Cfr. *ZDMC*, XXIII, 567 ; XXVII, 341.
(3) Laquelle formait une véritable confédération, servant de centre à tous le clans rabî'ites et chrétiens de la Mésopotamie.
(4) Voir la XIXe pièce du Divan de Qoṭâmî.

l'écouta pas. La charge des guerriers chrétiens fut tellement irrésistible que l'armée qaisite s'enfuit dans le plus grand désordre. 'Omair périt dans la déroute. Sa tête fut envoyée à ʿAbdalmalik (1).

Aḫṭal célébra bruyamment le triomphe de ses compatriotes. Une de ses odes se terminait ainsi (2) : « Entre l'Irâq et Manbiǵ (3), les guerriers de Taǵlib chevauchent, armés de leurs lances brunes; vers toi, ô Commandeur des Croyants, nous poussons nos chamelles, montées par les princes de Bakr (4).

« Portant la tête d'un homme, qui a séduit Solaim et ʿÂmir (5), plongé Qais dans un abîme de maux,

« Cinq jours ils ont marché; au terme de leur course, ils communiquent des nouvelles plus douces que le vin.

« Arrière, fils de Ṣaffâr (6), ne parle plus de gloire, ne vante plus les serpents de la tribu.

« Parmi les Taǵlibites, il s'est dressé un serpent, pareil à celui de Moïse, le jour où Dieu lui vint en aide.

« La renommée a publié qu'entre Radân et Ḥaḍr (7) les Arâqim (8) ont fendu le crâne des Qaisites,

« De ces hommes qui n'ont point répugné à l'injustice, qui n'ont fait aucune distinction entre la bonne foi et la trahison. »

Ce dernier vers fait allusion à un acte d'une barbarie incroyable. C'était à la première bataille dont l'issue, nous l'avons vu, fut défavorable aux Taǵlibites. 'Omair parcourait la plaine en hurlant : « Tuez! massacrez! point de quartier! ». Au milieu de la déroute, un Qaisite nommé Nadâr s'écria : « J'accorde ma protection à toute femme enceinte qui se rangera au-

(1) Les Qaisites étaient également adversaires des Omiades.

(2) Cfr. Divan, 106 et 135.

(3) Ville syrienne près de l'Euphrate, l'ancienne Hiérapolis.

(4) La tribu-sœur de Taǵlib alors réconciliée avec celle-ci. Comme il est permis de le conclure du Divan de Qoṭâmî, elle avait pris part à la bataille (Cfr. Introduction, XIII).

(5) Tribus qaisites.

(6) Poète qaisite, qui célébra la boucherie des femmes taǵlibites, dont nous allons parler. Ṣaffâr signifie cuivrier et confirme l'existence de mines de cuivre en Arabie. Cfr. Sprenger, *Die alte Geographie Arabiens*, 52; Fraenkel, *op. cit.*, 253; Schrader-Winckler, *Keilinschriften und das A. Testament*, 15.

(7) Localités de la Mésopotamie : on ne sait à quel fait d'armes ce vers fait allusion.

(8) Ce mot qui signifie serpents était une désignation collective de plusieurs familles taǵlibites.

tour de moi! » Comme il était inouï qu'un guerrier arabe eût violé sa parole, donnée en de pareilles circonstances, un grand nombre de ces malheureuses répondirent à l'invitation. Quand elles furent rassemblées, Nadâr et les Qaisites en firent une effroyable boucherie; puis avec la pointe de leurs sabres, ils fouillèrent ces entrailles sanglantes (1). Un de leurs poètes (2) eut même le courage de célébrer ce triste exploit que les Qaisites renouvelèrent plusieurs fois (3) dans le cours de ces luttes barbares. Aussi comprend-on les cris de vengeance poussés par le chantre de cette guerre, cris qui n'ont rien d'évangélique, nous en convenons. La vengeance fut de tout temps le dernier retranchement que la douce religion du Christ ait pu forcer dans l'âme bédouine. Il y a sept ans, à Màdabà dans la Transjordanie, comme nous passions au milieu d'une colonie de Bédouins catholiques, le curé nous raconta que lorsque pour la première fois il commenta devant eux le texte évangélique : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous persécutent », un vieux cheikh interrompit le sermon : « Halte! prètre, de pareils discours, va les tenir aux vieilles femmes! »

Depuis la publication du Divan de Qoṭàmî (4) nous ne pouvons plus mettre en doute que la principale responsabilité des luttes fratricides entre les Arabes mésopotamiens doit être reportée sur le solaimite 'Omair ibn al-Ḥobàb. Plus clairvoyant, le principal chef qaisite, Zofar ibn al-Ḥàriṯ, fit ce qu'il put pour les prévenir, ou du moins pour en adoucir la fureur. Ses efforts échouèrent devant l'obstination des autres Qaisites, décidés, semble-t-il, à exterminer la tribu chrétienne de Taġlib. La journée de Ḥaśśâk démontra que l'entreprise était au moins prématurée. C'est seulement après le XIVe siècle qu'on perd définitivement la trace des Taġlibites (5).

(1) Coutume ancienne en Orient. Cfr. IV Rois, VII, 12; XV, 16; Amos, etc. Pour l'Arabie, Aġ., II (éd. Salhani), 53, ligne 1; 46, l. 1; 80, 5, etc.

(2) Ibn Ṣaffàr nommé plus haut par Aḫṭal.

(3) Entre autres à la bataille de Biśr, dont le nom est sans doute conservé par la montagne Al-Biśri, au nord-est de Roṣàfa; voir la carte de la Syrie de R. Kiepert et Bakrî (179) cité par le P. Salhani (134, note b).

(4) Cfr. J. Barth, *Diwan des 'Umeir ibn Schuyeim Al-Quṭâmi*, Berlin, 1902. Voir XI-XII de l'Introduction et dans le Divan les pièces II, 36-44; XIII, 37-43, et aussi VIII, IX, X, où le poète fait l'éloge de Zofar.

(5) Voir « Tàriḫ Bairoût » de Ṣâliḥ b. Yaḥyâ, 108, 124, 281, par le P. L. Cheikho, S. J., si toutefois la leçon du manuscrit doit être maintenue.

XII

Quoi qu'il en soit, les deux derniers vers que nous venons de citer sont demeurés célèbres. Dans un cercle littéraire, sous les 'Abbâsides, on vint à parler de Garîr et de Farazdaq, les deux rivaux poétiques du chantre de Taglib. Un des assistants fit aux admirateurs de ces poètes la proposition suivante : « Je citerai un distique de Aḫṭal auquel vous opposerez ce que vous voudrez dans les œuvres de vos auteurs favoris. » Puis il se contenta de déclamer les deux vers en question. L'assemblée répondit par le silence à sa proposition et personne ne releva le défi (1).

Le triomphe de ses compatriotes fut une des dernières consolations de notre poète. L'âge était venu avec son cortège habituel d'infirmités. 'Abdalmalik, son royal protecteur, ne tarda pas à descendre dans la tombe. Il semble bien qu'à la fin du règne de ce calife, la faveur de Aḫṭal avait baissé. Si 'Abdalmalik n'autorisa pas l'attentat de Bišr (2), il manqua d'énergie pour le prévenir. De là les menaces de Aḫṭal (3) : « Si Qoraiš (c'est-à-dire ici les Omiades) ne porte remède à la situation, eh bien, nous nous détacherons de Qoraiš ! » Plus tard le souverain montrera également beaucoup de faiblesse, quand il s'agira de punir Gaḥḥâf, chef arabe qui faillit s'emparer de notre poète.

Après la mort de 'Abdalmalik, Aḫṭal ne fit plus que languir. De loin en loin il reparut encore à Damas, dont le séjour lui était devenu odieux.

Dans l'intervalle le jeune fils de Sargoûn, celui qui devait plus tard illustrer l'Église sous le nom de saint Jean Damascène, était devenu en dépit de sa jeunesse un prodige de science, le premier de cette longue chaîne de savants chrétiens, qui allaient initier les Arabes à la culture gréco-romaine (4). Aḫṭal aimait à fréquenter cette demeure hospitalière, rendez-vous des beaux

(1) Ibn al-Aṯîr, IV, 133; Aġ., XI, 58.

(2) *Chantre*, 140.

(3) Divan, 10 et 11.

(4) Cfr. *Journal Asiatique*, 1899[1], 60-61. Jean Damascène était né en 676. Ses opinions ont trouvé un écho dans la littérature arabe de cette époque. Cfr. C. Brockelmann, *Geschichte der Arabischen Litteratur*, I, 66.

esprits de l'époque. Nous pouvons heureusement en préciser l'emplacement, occupé actuellement par la résidence des Jésuites de Damas. On y montre encore un arceau que la tradition fait contemporain d'Aḫṭal et de Jean.

Étendu sur de riches divans, dans la cour pavée de mosaïques et de marbres précieux, le troubadour de Mésopotamie a dû plus d'une fois déclamer ses plus brillantes compositions au bruit des jets d'eau « qui ne se taisaient ni jour ni nuit (1) ». Si nous possédions le recueil complet de ses poésies, on y retrouverait sans doute plus d'une qaṣîda en l'honneur du ministre des finances de 'Abdalmalik (2). Quelle impression ces chants du désert ont-ils produite sur le jeune Damascène, musicien, poète, métaphysicien, esprit délicat, très fin, nourri des chefs-d'œuvre de la Grèce (3)? La pensée lui est-elle venue d'initier le vieux Taġlibite à ces produits de la culture intellectuelle de l'Occident? Nous l'ignorons. La tentative n'aurait sans doute pas abouti. Un siècle plus tard, la traduction en syriaque des poèmes d'Homère entreprise par un savant maronite, Théophile fils de Thomas (4), restera sans écho sur la littérature arabe,

(1) Et qu'on retrouve dans toutes les maisons de Damas.

(2) Sur l'architecture de Damas au temps des Omiades et de Aḫṭal voir Von Kremer, *Culturgeschichte*, I, 128, 135. Certains palais des Omiades étaient pavés de marbre vert. Faudrait-il retrouver dans ce détail l'explication du nom d' « Al-Ḫaḍrâ », la résidence royale des Omiades? Sur la situation de ce palais, cfr. *Ibid.*, I, 143, note 1.

(3) Von Kremer dit de Damascène qu'il était « echt griechischer Herkunft » (*Culturgeschichte des Orients*, II, 402), assertion difficile à établir. La famille semble avoir porté le nom arabe de Manṣoûr et le père de Jean, on l'a vu, celui de Sarǵoûn à terminaison syriaque. Quoi qu'il en soit de son origine, les sympathies politiques de la famille n'allaient pas au régime grec ou byzantin et elle s'est facilement, trop facilement résignée à la domination arabe, laquelle lui conserva la direction des finances de la Syrie (Voir les textes réunis par le P. Salhani dans *Divan* de Aḫṭal, 346, 347). Les Perses paraissent également l'avoir maintenue dans ses fonctions. Cette souplesse, s'accommodant si bien des régimes politiques qui se succédèrent en Syrie pendant la première moitié du VIIe siècle (Cfr. notre mscr. d'Ibn Baṭrîq, 139 verso), ne laisse pas que de paraître suspecte. La vie originale de saint Jean Damascène fut écrite en arabe. Les Bollandistes lui attribuent la traduction du syriaque en grec du martyre des soixante pèlerins d'Amorium, t. VIII, d'oct. 360. (Voir pourtant *Échos d'Orient*, 1898, 39.)

(4) D'après Winckler « si l'élément mythologique est moins saillant dans la poésie arabe, c'est que la tradition arabe s'est chargée de l'élaguer » (Schrader-Winckler, *Keilinschriften*, 138). Ce travail de revision a certainement existé, mais il faudrait, croyons-nous, se garder d'en exagérer l'importance. La tradition musulmane a dû se comporter ici comme elle l'a fait vis-à-vis des Divans des anciens poètes chrétiens. (Voir ce que nous avons dit plus haut à ce sujet.)

décidément fermée à l'idée épique et aux formes de la pensée grecque (1).

XIII

Arrêtons-nous sur ce tableau : Aḫṭal et Damascène sont la personnification d'une époque de transition, ou plutôt de deux civilisations, dont l'union eût pu être féconde. Tous deux chrétiens convaincus : l'un jeune, beau, de la beauté un peu frêle des races fatiguées; l'autre déjà sur le déclin, grandiose et monotone comme le désert, nature nerveuse, sensible surtout aux fortes impressions, aux sentiments vigoureux. En dépit de son génie, le bel adolescent fourvoyé en ce siècle de décadence ne pourra arrêter le recul de la vieille culture gréco-romaine, trahie par ceux qui en étaient les défenseurs-nés, les indignes Césars de Byzance avec lesquels le père ou l'aïeul de Damascène n'hésitera pas à rompre (2) et dont l'insidieuse diplomatie cherchera à les perdre dans l'esprit des Omiades. Encore quelques années et le grec, qui ne fut jamais en Syrie qu'une langue savante, comme le latin dans l'Europe médiévale, le grec cédera définitivement le pas à l'idiome des descendants d'Ismaël.

(1) Cfr. Barhebraeus, *Histoire des dynasties* (éd. Salhani), Beyrouth, 11, 219.

(2) Le rôle joué par ce personnage pendant le siège de Damas par les Arabes n'est pas encore tiré au clair (Cfr. De Goeje, *Mémoire sur la conquête de la Syrie*, 88). Si réellement il a trahi, cela expliquerait sa faveur et celle de sa famille auprès des Omiades, comme aussi la haine que leur vouèrent les Césars byzantins. Ces derniers n'obéissaient peut-être pas exclusivement à des rancunes iconoclastes. Le récit si circonstancié d'Ibn Baṭrîq ne laisse guère de doutes sur la trahison de Manṣoûr, père ou aïeul de Damascène. Ce haut fonctionnaire aura voulu, semble-t-il, se venger des extorsions de Héraclius et des mauvais traitements de cet empereur (Cfr. Eutychius *P. G.*, t. CXI, c. 1089, 1097, 1098, 1141 et Ibn Baṭrîq, mscr. de notre bibliothèque, 139 verso, 145, etc.). Le patriarche melkite d'Alexandrie devait être bien informé et n'avait aucune raison de charger la mémoire d'une famille aussi considérée chez les Melkites que celle de S. Jean Damascène. L'idée d'une trahison s'impose d'ailleurs. Il suffit de considérer l'inaptitude des Arabes de ce temps au siège des villes et comment les autres cités tombèrent en leur pouvoir. Manṣoûr a craint peut-être que, victorieux des Arabes, Héraclius ne lui demandât compte de sa gestion financière pendant la période perse et les années troublées qui la suivirent (Cfr. Ibn Baṭrîq, *loc. cit.*). Au XIIIe siècle le dominicain Guillaume de Tripoli, né probablement en Syrie et ayant utilisé des documents arabes (Voir son traité latin publié par H. Prutz, *Kulturgesch. der Kreuzzüge*, 579), accuse ouvertement le père de Damascène d'avoir livré Damas.

Aḫṭal était seul; il disparut trop tôt pour imprimer à la nouvelle littérature un caractère suffisamment chrétien. La mission était d'ailleurs au-dessus de ses forces, vu surtout l'idéal exclusivement bédouin, qui demeura toujours le sien. Un demi-siècle plus tard la dynastie très syrienne (1) des Omiades succomba. Le régime qui lui succéda englobera dans une réprobation générale tout ce qui de près et de loin rappelle l'ancienne organisation (2). La réaction sera si violente qu'en notre siècle on n'a pu trouver qu'une seule copie des poésies du « chantre des Omiades », devenu odieux, non seulement comme chrétien, mais comme partisan et panégyriste de la dynastie déchue. Cette défaveur, s'attachant au nom de Aḫṭal, explique pour la littérature de l'époque ʿabbaside la rareté des citations de ce poète si important non seulement comme *teste de lingua*, mais pour l'histoire et la géographie. L'unique manuscrit de Aḫṭal, où l'on retrouve seulement une partie de son œuvre littéraire, a servi de base à la belle édition de mon docte confrère le P. Salhani (3).

Important au point de vue de la langue, des mœurs et de l'histoire de l'ancienne société arabe, le Divan d'Aḫṭal ne peut réclamer, croyons-nous, qu'une place secondaire dans les annales de la littérature générale (4). Il serait injuste d'en faire remonter la responsabilité jusqu'à son auteur. L'œuvre d'Aḫṭal partage la destinée de toute la poésie arabe (5). On a pu jadis se lancer dans d'ardentes polémiques sur la valeur esthétique de ces productions du désert. D'après M. P. Radiot, « le plus grand honneur que l'on puisse faire à cette antique poésie des Arabes, c'est de dire qu'elle nous émeut encore, qu'elle

(1) La Syrie ne s'est pas consolée d'avoir avec les Omiades perdu l'espoir de régner sur le monde musulman. Jamais les ʿAbbâsides ne sont parvenus à y faire aimer leur domination.

(2) De là la destruction du palais des Omiades « Al-Ḫaḍrâ » et de leurs tombeaux. (Cfr. Von Kremer, *Culturgeschichte*, I, 156.)

(3) Beyrouth, imprimerie catholique, 1891-1892. Voir plus loin notre appendice, où il est question du manuscrit de Bagdad.

(4) On doit regretter que dans sa *Littérature arabe*, récemment parue, M. Cl. Huart n'ait pas pris la peine d'étudier l'influence de cette littérature sur le mouvement des idées. Il y avait là matière à d'intéressants développements, à peine indiqués par quelques traits épars.

(5) Sur la valeur des productions poétiques des Bédouins modernes, voir une remarque de Wetzstein dans *ZDMG*, XXII, 71.

nous enflammerait presque, à tant de siècles de distance, et refroidis que nous sommes par nos préoccupations d'esclaves; oui, elle nous prend avec certains frissons de grandeur, de véhémente passion et de force, qui se dégagent d'elle et nous relancent aux sentiments chevaleresques de Corneille... C'est là son mérite, pour ainsi dire inexplicable d'abord, à cette poésie de simples nomades qu'elle ne nous paraisse pas bonne à être reléguée, comme tant d'autres efforts de l'art asiatique ou africain, parmi les œuvres rudimentaires créées par des peuples enfants. Une petite vibration, rebelle à s'éteindre, se transmet et nous gagne, malgré le détail d'événements tout restreints devant l'Histoire et qui ne sont triomphes ou catastrophes qu'aux yeux d'une tribu, les voyant à la loupe (1) ».

Aujourd'hui une conclusion semble bien près de « rallier tous les suffrages : la poésie arabe, avant comme après la prédication de l'islam, ne doit plus être étudiée pour sa valeur intrinsèque. Elle a quitté les régions de l'idéal pour entrer dans le domaine de l'érudition ; elle s'est faite — et ce n'est pas un mince mérite — l'auxiliaire de l'histoire. C'est elle qui explique et complète la chronique, nous révèle la conscience du monde arabe et jette sur sa condition morale, politique et sociale, une lumière qu'on demanderait en vain aux Annales de Tabarî et d'Ibn al-Athîr. C'est par là surtout qu'elle revendique notre curieuse attention et nos plus sérieux efforts (2) ». H. Winckler va beaucoup plus loin et croit retrouver dans l'ancienne poésie arabe des traces de la « Weltanschaung » des Sémites primitifs (3); conséquence d'une portée bien plus considérable, si elle nous paraissait suffisamment justifiée.

Aḫṭal ne fut pas, semble-t-il, un novateur. Un des premiers pourtant, il a donné le signal de la réaction contre la tyrannie des vieux pastiches poétiques (4).

Les circonstances, le milieu où il a vécu ne lui ont pas permis de frayer à la poésie arabe des voies nouvelles; nous avons vu pourquoi. Ses successeurs auraient pu utilement lui emprunter d'autres leçons : plus de naturel dans l'expression, une grande

(1) *Les Vieux Arabes*, 8.
(2) Schrader-Winckler, *Keilinschriften und das alte Testament*, 138.
(3) B. de Meynard, *op. cit.*, p. 2.
(4) *Ibid.*, 20.

noblesse de sentiments, un ton plus personnel, plus chaleureux, de la dignité, de la retenue jusque dans la satire.

Ces titres suffisent à la gloire de notre héros (1). Nous avons essayé de les mettre en lumière dans cette causerie, consacrée à faire revivre la mémoire du dernier des grands poètes chrétiens de la littérature arabe.

H. Lammens, S. J.

(1) Le Dr J. Hell (*op. cit.*, 29) fait mourir Aḫṭal sous le califat de Solaimân. Nous pensons avoir montré le contraire (Voir *Chantre*, p. 183, 184).

APPENDICES

I. Un nouveau manuscrit de Aẖṭal.

Comme on l'a vu plus haut, c'est sur l'unique manuscrit de Saint-Pétersbourg — le seul connu — qu'a été exécutée la belle édition du P. Salhani. Il n'y a pas longtemps nous apprîmes par un arabisant distingué, le P. Anastase, de l'ordre des Carmes, missionnaire à Bagdad, l'existence en cette ville d'une copie manuscrite du Divan de Aẖṭal et nous fûmes assez heureux pour l'acquérir.

Elle se compose de 87 feuillets, chaque page, de 20 × 14,5 centimètres, comprenant 19 lignes d'une bonne écriture nasẖî. La vocalisation est abondante, mais extrêmement défectueuse. Certains vers sont accompagnés d'un commentaire parfois assez étendu, d'ordinaire peu saillant. Comme contribution à une future édition le manuscrit de Bagdad apporte environ 180 vers, omis par celui de Pétersbourg (1); le texte est bon, en général même supérieur à celui de la première copie. Sur plusieurs points il a confirmé les conjectures et corrections du professeur J. Barth dans *WZKM* (2).

L'auteur de cette nouvelle recension ne nous a pas fourni son nom. Le manuscrit débute par la formule : « Gloire à Dieu! Au nom de Dieu, clément, miséricordieux! Seigneur facilite! Aẖṭal a dit à la louange de Yazîd, fils de Moʿâwia ». Suit la qaṣîda : « Ṣaḥâ'lqalbou, etc. »

Le colophon de la fin n'est pas plus explicite : « L'achèvement de cette copie bénie (mobâraka) a coïncidé avec le Lundi 11ᵉ de Ẕoû'l Ḥiǵǵa 775 (1373 de J.-C.) par le moyen de ʿAbdarraḥmân fils de Moḥammad, fils de Ǵaʿfar, Dieu lui pardonne! » D'après mon confrère le P. Salhani, comme le 11ᵉ de Ẕoû'l-Ḥiǵǵa 775

(1) Lequel contient plus de mille vers, omis par la nouvelle recension.
(2) 1901, p. 1-23. *Zur Kritik und Erklärung des Aẖṭal-Diwâns.*

ne tombe pas un lundi, un des possesseurs du manuscrit a probablement essayé de vieillir l'âge de sa copie, afin d'en augmenter la valeur vénale (1).

L'auteur de la recension est certainement musulman. On le voit par la formule initiale du manuscrit, donnée plus haut. Après le curieux vers de Aḫṭal : « Nous avons bu à en mourir, comme au bon vieux temps (2), alors qu'on ignorait Mahomet », le copiste ou l'auteur de la *riwâya* ajoute en marge le sigle musulman *sal'am*, de rigueur après le nom du Prophète. Et pourtant il n'a pas cru devoir écarter cette boutade si peu respectueuse. Il a eu sous les yeux la recension de Aboû 'Abdallah Moḥammad ibn al-'Abbâs al-Yazîdî (3), ayant servi de base à l'édition du Divan; il le cite plusieurs fois (par ex. 76 *recto*) comme aussi Aboû 'Amr. Le scoliaste du manuscrit de Bagdad apporte quelques bonnes remarques critiques. Ainsi p. 76 (*verso*) il observe que la pièce appartient à un autre poète taglibite (Voir aussi 8 *recto*). Nous renvoyons pour une plus ample description du nouveau manuscrit à *Machriq*, VI, 433.

II. La corporation des « râwia ».

Nous en avons déjà parlé dans le *Chantre des Omiades* (177-181). Voici quelques notes complémentaires. La connaissance exacte de leur rôle a son importance dans la question, toujours controversée, de l'authenticité et de l'intégrité des anciennes poésies arabes.

Le *râwia*, avons-nous dit, corrigeait parfois les vers de son patron. Le fait est rapporté du rhapsode de Ka'b, fils de Zohair (4). Circonstance beaucoup plus grave, chargés de répandre la connaissance des œuvres du maître, certains y inséraient des vers de leur cru. Ḥammâd ar-râwia se permit plusieurs de ces additions. Et comme il était peu ferré sur la grammaire et la syntaxe arabes, il répondait aux observations à ce sujet :

(1) Cfr. *Machriq*, VI, 435. Cette conjecture est maintenant une certitude.
(2) « Ġâhiliya ». Le vers contient un jeu de mots intraduisible.
(3) Sur ce philologue arabe voir les renseignements réunis dans *WZKM*, 1902, p. 331; Cl. Huart, *Littérat. arabe*, 146.
(4) Aġ., XV, 147, 23; VIII, 184. Nöldeke, *Beiträge zur Poesie...*, 47.

« Moi, je m'adresse à la foule et j'emploie son langage (1) ». En particulier, Ḥammâd a surtout infligé ce traitement au Divan de Ḥoṭai'a (2). Il est accusé comme faussaire par Mofaḍḍal, lequel à son tour mérite le même reproche (3). Ḫalaf al-Aḥmar, disciple de Ḥammâd, fabriquait des qaṣîdas entières (4) et les incorporait aux recueils anciens (5).

Le râwia se trouvait être parfois un poète de renom. On dit alors : « Iǵtama'lahou aš-ši'r war-riwâya », *il fut à la fois poète et rhapsode* (6). Beaucoup de grands poètes avaient débuté en qualité de *râwia* au service d'un autre poète. Ce fut la situation de Farazdaq vis-à-vis de Ḥoṭai'a, de celui-ci vis-à-vis de Zohair, et de Zohair par rapport aux deux poètes Aus b. Ḥoǵr et Ṭofail al-Ġanawî (7). D'autres sources fournissent une série de *râwia* un peu différente et deux fois plus longue (8). Ces divergences mêmes attestent avec quelle facilité on passait du modeste rôle de râwia à la haute position de poète. Les relations de Ḥoṭai'a avec Zohair sont connues; l'auteur de l'*Aǵâni* l'appelle « râwia de Zohair et de son fils » et ailleurs « râwia de Zohair et de la famille de Zohair (9) ». Nous connaissons trop peu les détails de la jeunesse d'Aḫṭal pour décider si lui aussi a débuté comme rhapsode au service d'un autre poète, hypothèse d'ailleurs vraisemblable.

D'ordinaire les *râwia* étaient d'assez petites gens (10). Ainsi celui du poète Miskîn est appelé son esclave (ġolâm) (11). Aboû'l'Aṭâ as-Sindî (12), affligé d'un défaut de prononciation, faisait réciter ses vers par son *maulâ* ou affranchi (13). Celui de

(1) Aġ., V, 115.
(2) *ZDMG*, XLVI, 51.
(3) *ZDMG*, XLIX, 49, 320.
(4) Ahlwardt, *Bemerkungen*, 84; *Jour. Asiat.*, 6e série, XII, 256.
(5) On voit combien est justifié le scepticisme des derniers éditeurs de *Divans* arabes. Voir aussi Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, I, 17.
(6) Sur le sens exact de *râwia*, voir Goldziher, *Abhandlungen*, I, 99, note 1.
(7) Cfr. Al-'Aini, I, 113, et Ġâḥiẓ, *Kitâb al-bayân*, fol. 105 b.
(8) Aġ., XXI, 264, 12; *Ḫizânat al-adab*, IV, 84.
(9) Aġ., II, 46, 47; XV, 147.
(10) Voir *Chantre*, 180.
(11) *ZDMG*, LIV, 448.
(12) Fin des Omiades et commencement des 'Abbâssides.
(13) Aġ., XVI, 86, 15. — « Une sorte de héraut — répétiteur ou homme-porte-

Aḫṭal nous apparaît également comme un Arabe de condition inférieure (cfr. *Chantre,* 180).

Pour la situation des *râwia* dans l'Arabie contemporaine, nous renvoyons à Socin, *Diwân aus Centralarabien*, II, 6.

III. Le « vaisseau du désert » et la navigation de l'Euphrate.

Nous avons parlé plus haut de la part prise par les Taġlibites à la navigation de l'Euphrate. Une partie de cette tribu se composait certainement de marins. N'était-elle pas originaire du Baḥrain, dont la population a toujours vécu de la mer? La Mo'allaqa du taġlibite 'Amr b. Koltoûm fait clairement allusion à cette situation (1) :

— « Nous avons rempli le continent, devenu trop étroit pour nous, comme nous couvrons de navires la surface de la mer. »

C'est probablement à la suite de leurs marins que les Taġlibites du Baḥrain ont remonté l'Euphrate et sont venus en Syrie et en Mésopotamie occuper les deux rives du fleuve. Cette navigation, fluviale et maritime, a dû être pour la tribu chrétienne une source de richesse et d'influence. Aḫṭal y insiste avec raison. Ǧarîr lui ayant objecté que sa tribu « ne possédait rien ni dans le Naǧd ni dans lè Tihâma »,

— « Par l'église (2) ! riposta le Taġlibite, nous avons l'Irâq et son fleuve (3) où l'on voit la nef (4) fendre les ondes.

« Entre Manbiǵ et Ǧâf dans le 'Omân, tout nous appartient : nous l'emportons donc en richesse (5) ! »

voix, qui, placé à côté, transmettait et renforçait les paroles » (P. Radiot). Les *râwia* « étaient bien des hommes-cylindres tout enregistrés » (*Idem*). Voir aussi Cl. Huart, *Littérat. arabe*, 56.

(1) Vers 102. Sur le Baḥrain actuel cfr. *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1903, 891, etc.

(2) Variante du mscr. de Bagdad.

(3) Ou sa *mer*, le terme « baḥr » comportant les deux significations.

(4) L'arabe « qorqoûr » indique un grand vaisseau de transport. Le terme appartiendrait principalement à l'arabe de Mésopotamie. Cfr. Fraenkel, *op. cit.*, 217.

(5) Divan, 307. Légères variantes dans le mscr. de Bagdad, par ex. *mamdoûdoûn* au lieu de *moqtâdoûn*.

Wellhausen (1) relève avec raison chez Aḫṭal « la familiarité avec les grands fleuves et la navigation », qu'on ne retrouve nulle part dans les chants des poètes de l'Arabie propre. Rien de plus favorable en effet que la position de Taġlib. Cette tribu occupait non seulement la majeure partie de la rive mésopotamienne de l'Euphrate, mais encore sur la rive syrienne, dans l'ancienne Parapotamie (2), les bords du fleuve compris entre Manbiġ et Roṣâfa (3) jusqu'en face de l'embouchure du Balîḫ, principalement la section de l'Euphrate où, après le coude de Thapsacus (4), le fleuve coule dans la direction du Sud-Est pour se rapprocher du Tigre. Si le mont Biśr, où eut lieu la dernière bataille entre Qaisites et Taġlibites, correspond au Ǵabal Biśrî (5) actuel, identification infiniment vraisemblable (6), le territoire des derniers comprenait également la bande de terre, longeant le fleuve jusqu'au delà de l'antique Zenobia et non loin de l'embouchure du Chaboras, dont la vallée abritait leurs meilleurs établissements (7). Une ingénieuse conjecture de Yâqoût permet également d'assigner comme habitat aux Taġlibites ou à leurs cousins de Rabî'a les massifs syriens des monts Aḥaṣṣ et Śobaiṯ (8). Cela explique la trouvaille en ces régions de la trilingue de Zebed, l'existence du culte de S. Sergius (9) et aussi pourquoi Aḫṭal a pu indiquer Manbiġ comme limite septentrio-

(1) *Deutsche Litteraturzeit*, 1891, col. 1639.

(2) Polybe, V, 48, 16; 69, 5; Strabon, XVI, c. II, 11.

(3) Divan de Aḫṭal, 307, 7; 134, 3, 4; 96, 3.

(4) D'après R. Kiepert, le cours de l'Euphrate se serait modifié depuis l'expédition du colonel anglais Chesney (Cfr. Begleitwort, dans Von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum pers. Golf*, II, 408). Yâqoût fait déjà la même observation en parlant de la ville de Bâlis (s. v.).

(5) Voir la carte de Syrie de R. Kiepert, accompagnant l'ouvrage du baron d'Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*.

(6) La même carte enregistre également au milieu de la chaîne de Biśri une localité « Raḥoûb », nom donné aussi à la bataille de Biśr. Les indications topographiques s'accordent donc à identifier l'ancienne montagne de Biśr avec le moderne Ǵabal Biśri. Cela étant, il n'est pas permis de placer Biśr « nicht weit von Manbiġ » (Barth, Divan de Qoṭâmî, Introd., XIV, note 1).

(7) Cfr. *Chantre*, 3 et passim.

(8) Voir Yâqoût à ces mots et Aġ., IV, 141. Comp. Hamdâni, Ǵazîrat al-'Arab, 171, 26; 180, 19. Aḥaṣṣ et Śobait sont deux noms de lieu de l'Arabie, appartenant aux Taġlibites. Il est naturel de supposer que ces derniers ont appliqué ces toponymes à deux montagnes voisines dans le territoire occupé par eux en Syrie.

(9) Comp. le pseudo-Antonin martyr au sujet de Sergiopolis : « Intus in eremo inter Saracenos (Taġlibites?) requiescit S. Sergius ».

nale des possessions taġlibites. L'ancienne prospérité de cette partie de la steppe syrienne, le nombre des localités occupant sur tout ce parcours les deux rives de l'Euphrate, tout démontre l'importance et aussi l'activité du transit, lequel leur avait donné naissance (1). Il est naturel de supposer qu'il a dû profiter à l'entreprenante tribu, qui, maîtresse des deux rives du fleuve, pouvait en fermer ou en ouvrir la navigation, comme le font encore de nos jours les nomades, Kurdes ou Bédouins (2), riverains du Tigre et de l'Euphrate.

Cette situation explique les ménagements infinis avec lesquels ʿOmar et les premiers califes omiades traitèrent toujours les Banoû Taġlib. Elle aide à comprendre la phrase de Tabrîzî : « Sans l'apparition de l'islam, Taġlib aurait tout dévoré (3) ». Au sujet de cette navigation de l'Euphrate, décrite par Aḫṭal (4), le manuscrit de Bagdad contient une curieuse explication (5) du vers (6) de notre poète :

— « Elles (7) ont quitté leur séjour sur des navires, qui leur font fendre les flots soulevés ».

Le scoliaste y ajoute le commentaire suivant : « Le poète compare ici les chamelles aux vaisseaux parce que les chamelles sont les vaisseaux de la terre, *sofonou'l-barr* »; il cite un vers de Ḏoû'r-Romma : « Safînatou barrin taḥta ḥaddi zimâmohâ ». Et continuant à exploiter cette idée au vers suivant, le scoliaste explique le terme « mallâḥ », marinier, par « ǵammâl », chamelier.

Inutile d'insister sur la méprise totale du commentateur. La longue description de Aḫṭal, où il est question de bateaux en bois contre les flancs desquels l'eau bruisse, etc., proteste

(1) Plusieurs routes commerciales aboutissaient de ce côté à l'Euphrate et franchissaient le fleuve aux points jadis occupés par les villes de Cœciliana, Barbalissus, Thapsacus, Callinicon (Raqqa), etc. Cfr. la carte de R. Kiepert et l'étude de K. Regling, *Zur historischen Geographie des mesopotamischen Parallelogramms* dans *Beiträge zur alten Geschichte*, I, 443 sqq.

(2) Cfr. D. de Rivoire, *Les vrais Arabes et leur pays*, 122, etc.; Dumont d'Urville, *Histoire générale des Voyages*, IV, 325; H. Binder, *Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse*, 270.

(3) Voir *Chantre*, p. 4.

(4) Divan (édit. Salhani), 52, 53.

(5) Manuscrit, 8 *verso*.

(6) *Divan*, 52, vers 9.

(7) Il s'agit de femmes taġlibites.

contre cette interprétation par trop détournée. Mais aux exemples, collectionnés par Goldziher dans son article « Das Schiff der Wüste » (*ZDMG*, 1890, p. 165) on peut ajouter l'explication de notre scoliaste ainsi que le vers de Ḏoû'r-Romma, par lui allégué. A notre connaissance du moins, on ne les a pas encore cités parmi les rares spécimens, conservés dans la langue littéraire (1), de la locution « safînat al-barr, le vaisseau de la terre ferme », dont on a fait, dans nos littératures occidentales, « le vaisseau du désert ». Cette dernière expression, devenue banale à force d'être répétée, se rencontre, je crois, pour la première fois sous une plume européenne dans les *Voyages* de Chardin (2) : « Les Orientaux appellent le chameau navire de terre, en vue de la grande charge qu'il porte et qui est d'ordinaire de douze ou treize cents livres pour les grands chameaux (3). » C'est là que Buffon est allé la chercher. La citation de Chardin se trouve en note, p. 303, t. XV, des œuvres de Buffon (édition d'Eymery, 1829); d'où elle a sans doute passé dans la littérature « touriste », si friande d'expressions pittoresques, dont elle ignore trop souvent l'origine et la signification exactes.

Université de Beyrouth, 2 février 1903.

H. LAMMENS.

(1) Comparez aussi Ta'âlibî dans *ZDMG*, VII, 511.
(2) II, 27.
(3) On aurait pu trouver une explication plus juste. Voir l'article de Goldziher, *ZDMG*, 1890, p. 165.

LA FORME CONSÉCRATOIRE

DU

SACREMENT DE L'ORDRE

DANS L'ÉGLISE GRECQUE

D'APRÈS UN MANUSCRIT DU XII SIÈCLE

(Bibliothèque du Saint Sépulcre ms. 519.)

Dans l'Église latine et dans l'Église grecque il n'y a pas de difficulté en pratique pour la collation des ordres majeurs. Mais au point de vue spéculatif, quand il s'agit de déterminer ontologiquement la matière et la forme essentielle du diaconat et de la prêtrise, on est alors en présence de multiples opinions.

Ainsi pour beaucoup de théologiens, comme Billuart, Gury, etc., la forme du diaconat dans l'Église latine est : « Accipe Spiritum sanctum ad robur, ad resistendum diabolo et tentationibus ejus ». D'autres, comme Lehmkuhl, Tanquerey joignent à cette forme la suivante : « Accipe potestatem legendi Evangelium in ecclesia Dei tam pro vivis quam pro defunctis. » Mais d'autres auteurs qui ont joint à la méthode scolastique plus de théologie positive, ont une autre opinion. Ainsi le P. Christian Pesch (1) dit expressément : « Verba « Accipe Spiritum sanctum » neque sunt forma, neque quicque refert quoad valorem ordinationis, *etiamsi omittantur* ». C'est aussi le sentiment du P. L. Billot (2) : « Verum verba quae tunc episcopus profert « Accipe Spiritum sanctum ad robur et ad resistendum diabolo etc. » non videntur habenda tanquam forma

(1) *Prælectiones dogmaticæ*, tom. VII, n. 613.
(2) *De Eccl. Sacramentis*, tom. II, 279.

essentialis, cum in eis nihil expressum inveniatur quod pertineat ad collationem potestatis ministerii, et ad proprium ac distinctivum ordinationis effectus. Ergo rursus... impositio manus est materia inadæquata tantum quæ postea completur per traditionem libri Evangeliorum, additis tunc verbis formæ : « Accipe potestatem legendi Evangelium, etc. »

Dans ses *De antiquis Eccl. rit.*, Dom Martène adopte la même conclusion. Pour lui l'« Accipe Spiritum sanctum » n'existe nulle part avant le XIIe siècle.

Il en est de même pour la matière du diaconat : les uns veulent qu'il n'y ait qu'une matière : l'imposition de la main, seul rit mentionné dans la Sainte Écriture. Les autres veulent qu'il y ait avec cette imposition, la porrection des instruments.

*
* *

Pour la prêtrise, les opinions sont aussi variées. La matière très probablement est la seule imposition de la main, comme dans notre rit grec. A notre humble avis, il faudrait renoncer à chercher la forme de la prêtrise dans la prière : « Oremus fratres » qui correspond à notre formule grecque : Ἡ θεία χάρις... εὐξώμεθα οὖν ὑπὲρ αὐτοῦ..., formule qui a été prise aussi pour la forme de l'ordre, mais qui (nous allons le prouver) n'est qu'une prière déclaratoire, affirmant l'existence de l'élection divine et une invitation à prier pour l'ordinand.

*
* *

Si nous avons rappelé ces discussions, c'est pour dire que dans le rit grec aussi, la question est sujette à beaucoup de controverses. Nous allons traiter la question d'après un ms. grec du XIIe siècle. Ainsi nous avons l'honneur de présenter au public de l'inédit, qui est toujours bien accueilli et qui est une récompense et une consolation dans notre travail.

Nous décrirons sommairement le ms. et nous tâcherons d'en déduire un argument qui prouve que la prière « Ἡ θεία χάρις », parallèle à la formule latine « Oremus fratres », n'est la forme ni du diaconat, ni du presbyterat, ni de l'épiscopat.

Dans cette étude nous chercherons uniquement à voir ce que

dit le ms. lui-même, mettant notre esprit en équation avec la vérité objective qu'il enseigne. A tout prix nous voulons éviter ce subjectivisme de certains auteurs qui torturent les textes, pour les plier aux exigences de leurs idées préconçues.

*
* *

Commençons par décrire brièvement ce précieux ms. Il appartient à la bibliothèque de la communauté hellène du Saint-Sépulcre à Jérusalem. C'est un rouleau (εἰλητόν) en parchemin qui a 0,22 centimètres de largeur sur 3^{m},20 de longueur. Il est opisthographe, ὀπισθόγραφος, c'est-à-dire écrit des deux côtés. Les lignes sont tracées avec un poinçon en métal au-dessus de l'écriture. Les caractères appartiennent à la minuscule nouvelle, où l'on distingue des initiales chrysographiées et ornées, qui font complètement saillies dans la marge.

Il contient les rits d'ordination du lecteur et du chantre, du sous-diacre, du diacre, du prêtre et de l'évêque avec d'autres prières liturgiques. M. Papadopoulos Kerameus en a donné la description dans sa Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη, Τομ. I, ἀρ. 519.

On peut voir dans l'Euchologe de Rome. p. 131 à 134, le rit d'ordination du diacre. L'*Ami du Clergé* l'a décrit tout au long dans le tome 21, année 1899, p. 611 et sq. M. Léon Clugnet et M. le chanoine Dubois ont traduit ces prières en français, dans une brochure intitulée « L'ordination dans l'Église grecque (1).

Il n'est pas besoin de rapporter ici l'ensemble de cette ordination. Qu'il nous suffise de citer les trois prières que le pontife prononce sur la tête de l'ordinand, pour voir quelle est des trois la forme essentielle du diaconat.

Voici la première que l'évêque dit, *de nos jours*, avec l'imposition de main, χειροθεσία, quand on lui présente l'ordinand :

« Ἡ θεία χάρις ἡ πάντοτε τὰ ἀσθενῆ θεραπεύουσα, καὶ τὰ ἐλλείποντα ἀναπληροῦσα, προχειρίζεται (τὸν δεῖνα) τὸν εὐλαβέστατον ὑποδιάκονον, εἰς Διάκονον, εὐξώμεθα οὖν ὑπὲρ αὐτοῦ, ἵνα ἔλθῃ ἐπ' αὐτὸν ἡ χάρις τοῦ παναγίου Πνεύματος. »

« La grâce divine, qui guérit toujours les infirmités et para-

(1) Cf. aussi : Gasparri, *Tractatus canonicus de sacra ordinatione*, p. 229. — Denziger, *Ritus orientalium... in administratione sacramentorum*, passim.

chève les imparfaits, élève le très pieux sous-diacre (un tel) à l'ordre de diacre. Prions donc pour lui, afin que la grâce de l'Esprit très saint descende sur lui. »

La 2e prière est dite aussi avec imposition de main :

« Κύριε ὁ Θεὸς ἡμῶν, ὁ τῇ προγνώσει τῇ σῇ τὴν τοῦ Ἁγίου σου Πνεύματος χορηγίαν καταπέμπων ἐπὶ τοὺς ὡρισμένους ὑπὸ τῆς σῆς ἀνεξιχνιάστου δυνάμεως, λειτουργοὺς γενέσθαι, καὶ ἐξυπηρετεῖσθαι τοῖς ἀχράντοις σου μυστηρίοις· αὐτὸς, Δέσποτα, καὶ τοῦτον, ὃν εὐδόκησας προχειρισθῆναι παρ' ἐμοῦ εἰς τὴν τῆς διακονίας λειτουργίαν, ἐν πάσῃ σεμνότητι διατήρησον, ἔχοντα τὸ μυστήριον τῆς πίστεως ἐν καθαρᾷ συνειδήσει· δώρησαι δὲ αὐτῷ τὴν χάριν, ἣν ἐδωρήσω Στεφάνῳ τῷ πρωτομάρτυρί σου, ὃν καὶ ἐκάλεσας πρῶτον εἰς τὸ ἔργον τῆς διακονίας σου· καὶ καταξίωσον αὐτὸν κατὰ τὸ σοὶ εὐάρεστον, οἰκονομῆσαι τὸν παρὰ τῆς σῆς ἀγαθότητος δὲ δωρημένον αὐτῷ βαθμὸν· οἱ γὰρ καλῶς διακονήσαντες, βαθμὸν ἑαυτοῖς καλὸν περιποιοῦνται. καὶ τέλειον ἀνάδειξον δοῦλόν σου.

« Ὅτι σοῦ ἐστιν ἡ βασιλεία, καὶ ἡ δύναμις, καὶ ἡ δόξα, τοῦ Πατρός, καὶ τοῦ Υἱοῦ, καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος, νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν. »

« O Seigneur, notre Dieu, vous qui, dans votre prescience, envoyez l'abondance de votre Esprit saint sur ceux que votre puissance inaccessible a désignés pour être vos ministres et servir vos saints mystères; vous-même, Seigneur, conservez dans toute sainteté celui que vous avez daigné faire élever par moi au ministère du diaconat; qu'il ait le mystère de la foi dans une conscience pure; donnez-lui la grâce accordée par vous, à votre premier martyr Étienne, que vous avez appelé le premier au ministère du diaconat. Rendez-le digne de remplir, selon votre bon plaisir, l'office que votre bonté lui a donné : car ceux qui remplissent bien l'office de diacre, se procurent à eux-mêmes une dignité honorable, et montrez votre serviteur parfait. Car à vous appartiennent la royauté, la puissance et la gloire, Père, Fils et Saint-Esprit, maintenant, toujours et dans les siècles des siècles. Amen. »

Suivent ensuite des Εἰρηνικά, c.-à-d. des prières pour l'Église, le pontife, l'ordinand, etc. Il y a lieu de remarquer cette demande :

« Ὑπὲρ τοῦ δούλου τοῦ Θεοῦ (τοῦ δεῖνος) τοῦ νυνὶ προχειριζομένου διακόνου, καὶ τῆς σωτηρίας αὐτοῦ τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν. »

« Pour le serviteur de Dieu, N., qui est maintenant élevé au diaconat et pour son salut, prions le Seigneur. »

Faisons remarquer aussitôt, pour ne pas avoir à y revenir, que le grec emploie un temps présent : « Τοῦ νυνὶ προχειριζομένου διακόνου, qui est maintenant élevé au diaconat ».

Le temps présent, en grec, signifie une action ou un état commencé maintenant, considéré dans sa durée, disent les grammairiens, alors que l'opération est commencée mais non terminée; le participe présent signifie la même chose mais dépendamment du verbe principal. Le sens de notre texte est donc celui-ci : Prions pour un tel qui maintenant est en train d'être ordonné diacre, mais qui ne l'est pas encore complètement. Il va recevoir la plénitude de l'ordre de diacre par l'acte qui s'accomplit et qui va finir.

Enfin la troisième prière dite avec imposition de main est celle-ci :

« Ὁ Θεὸς ὁ Σωτὴρ ἡμῶν, ὁ τῇ ἀφθάρτῳ σου φωνῇ τοῖς Ἀποστόλοις σου θεσπίσας τὸν τῆς διακονίας νόμον, καὶ τὸν πρωτομάρτυρα Στέφανον τοιοῦτον ἀναδείξας, καὶ πρῶτον αὐτὸν κηρύξας τὸ τοῦ Διακόνου πληροῦντα ἔργον, καθὼς γέγραπται ἐν τῷ Εὐαγγελίῳ σου· ὅστις θέλει ἐν ὑμῖν εἶναι πρῶτος, ἔστω ὑμῶν διάκονος· Σὺ Δέσποτα τῶν ἁπάντων, καὶ τὸν δοῦλόν σου τοῦτον, ὃν κατηξίωσας τὴν τοῦ Διακόνου ὑπεισελθεῖν λειτουργίαν, πλήρωσον πάσης πίστεως, καὶ ἀγάπης καὶ δυνάμεως καὶ ἁγιασμοῦ, τῇ ἐπιφοιτήσει τοῦ ἁγίου καὶ ζωοποιοῦ σου Πνεύματος· οὐ γὰρ ἐν τῇ ἐπιθέσει τῶν ἐμῶν χειρῶν· ἀλλ' ἐν τῇ ἐπισκοπῇ τῶν πλουσίων σου οἰκτιρμῶν, δίδοται χάρις τοῖς ἀξίοις σου, ἵνα καὶ οὗτος, πάσης ἁμαρτίας ἐκτὸς γενόμενος, ἐν τῇ φοβερᾷ ἡμέρᾳ τῆς κρίσεώς σου, ἀμέμπτως σοι παραστῇ, καὶ τὸν μισθὸν τὸν ἀδιάψευστον τῆς σῆς ἐπαγγελίας κομίσηται· Σὺ γὰρ εἶ ὁ Θεὸς ἡμῶν, καὶ σοὶ τὴν δόξαν ἀναπέμπομεν, τῷ Πατρὶ καὶ τῷ Υἱῷ καὶ τῷ ἁγίῳ Πνεύματι, νῦν, καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. »

« O Dieu, notre Sauveur, vous, qui par votre voix immortelle avez prescrit à vos Apôtres la loi du ministère et l'avez montrée dans votre premier martyr Étienne, à qui vous avez inspiré le premier de remplir l'office de diacre, selon ce qui est écrit dans votre saint Évangile : « Celui qui veut être parmi vous le premier, qu'il soit votre serviteur »; *vous, Seigneur de toutes choses, remplissez votre serviteur N... que vous*

avez jugé digne de s'engager dans le ministère du diaconat, remplissez-le de toute foi, de charité, de force et de sainteté par la venue de votre Esprit saint et vivifiant. Car ce n'est pas par l'imposition de mes mains, mais par la visite de vos riches miséricordes, que la grâce est donnée à ceux qui sont dignes de vous; afin que ce sujet, devenant exempt de toute faute, paraisse devant vous sans reproche, au jour du Jugement, et reçoive la fidèle récompense que vous avez promise. Car c'est vous qui êtes notre Dieu et à vous nous rapportons la gloire, ô Père, ô Fils, ô Saint-Esprit, maintenant, toujours et dans les siècles des siècles. »

*
* *

Or dans laquelle de ces trois prières faut-il voir la forme du diaconat? Est-ce dans la formule « Ἡ Θεία χάρις »? Plusieurs l'ont pensé et de nos jours presque tout le monde le croit.

Nos frères séparés semblent l'admettre à en juger par les termes du manuel de théologie de Mgr Macaire, le plus suivi. Dans le volume qui traite des sacrements, p. 300, on lit en effet ces mots : « Οἱ ἀρχαῖοι διδάσκαλοι τῆς ἐκκλησίας μνημονεύουσι περὶ τῆς προσευχῆς τῆς χειροτονίας δι' ἧς ἐγίνετο ἡ ἐπίκλησις τοῦ Ἁγίου Πνεύματος ἐφ' ὃν ἐγίνετο ἡ ἐπίθεσις τῶν χειρῶν. Ἡ αὐτὴ εὐχὴ εἶναι ἐν χρήσει μέχρι σήμερον ἐν τῇ ὀρθοδόξῳ Ἐκκλησίᾳ, οἷον· « Ἡ Θεία χάρις κ. τ. λ. »

« Les anciens maîtres ecclésiastiques mentionnent la prière de l'ordination par laquelle a lieu l'invocation de l'Esprit-Saint sur le sujet auquel on imposait la main. Cette même prière est en usage jusqu'à nos jours dans l'Église orthodoxe, ainsi conçue : « La grâce divine, etc. »

Nous avons même interrogé plusieurs professeurs compétents. Ils ont affirmé que c'est la prière « Ἡ Θεία χάρις... » qu'ils regardent comme forme.

De même l'*Ami du Clergé* (1) dit que cette même formule est « regardée comme étant la forme du sacrement » de l'ordre.

(1) Année 1899, p. 611.

Si nous faisons un mouvement régressif, nous trouvons la même doctrine dans Gabriel de Philadelphie, cité par Goar (1) :
« Τὸ εἶδος τῆς χειροτονίας ἐστὶν ἡ Θεία χάρις ἡ διὰ τῆς ἐπιθέσεως τοῦ ἀρχιερέως ἐπὶ τὸν χειροτονούμενον κατερχομένη, καὶ τέλειον αὐτὸν ποιοῦσα. La forme de l'ordination est la grâce divine qui par l'imposition de la main du pontife, descend sur l'ordinand et le rend parfait. »

Dans son *De Concordia* (2), Arcudius réfute avec esprit l'archevêque de Philadelphie. « Miror, dit-il, quomodo non dixerit baptismi formam esse divinam gratiam et hac ratione una erit et eadem omnium sacramentorum forma. Nam in omnibus divina Gratia in eos descendit, qui ea suscipiunt. »

Cependant Goar, qui admet que la prière ἡ θεία χάρις est forme du sacrement, réprouve l'argumentation d'Arcudius. Mais, à l'encontre du célèbre dominicain, nous croyons qu'Arcudius a raison : le ms. que nous citerons plus loin le prouvera.

Siméon, archevêque de Thessalonique, est encore pour la prière : « La grâce divine... » « Ἅμα δὲ τῷ λόγῳ (ἡ θεία χάρις) καὶ τὸ χάρισμα δίδοται· οὐδὲ γὰρ χρόνου τῇ παντοδυνάμῳ καὶ αὐτοτελεῖ δυνάμει. — « Εἰς διάκονον » δὲ εἰπὼν καὶ τὸ χάρισμα δίδωσιν. Καὶ ὁ χειροτονούμενος τὴν διακονίαν ἔλαβε τῷ λόγῳ τοῦ ἱεράρχου εὐθύς. »

« La grâce est donnée en même temps que la prière (la grâce divine); car il n'est pas besoin de temps à la puissance omnipotente et absolue. Quand il a dit : « Au rang de diacre », la grâce est donnée. L'ordinand a reçu aussitôt le diaconat, par l'effet de la parole du pontife (3). »

Mais si le savant archevêque de Thessalonique, qui vivait à la fin du XIVe siècle, avait connu notre ms. du XIIe siècle, il n'aurait pas admis, comme forme du sacrement, la prière ἡ θεία χάρις.

En effet de ce ms. il ressort clairement que *cette prière, identique à l'« Oremus fratres charissimi » du rite latin, est, comme elle, une simple proclamation invitant le peuple à prier pour l'ordinand.*

On en jugera par les termes du manuscrit lui-même.

(1) P. 259.
(2) Lib. VI, cap. 8, *De Concordia ecclesiæ occid. et orient. in septem sacram. administratione.*
(3) Migne, *Pat. Gr.*, t. CLV, col. 377.

« Τάξις γινομένη ἐπὶ χειροτονίᾳ διακόνου. Μετὰ τὸ γίνεσθαι τὴν ἁγίαν ἀναφορὰν καὶ τὰς θύρας ἀνοιχθῆναι καὶ τὸν ἀρχιερέα ἐκφωνῆσαι τό· καὶ ἔσται τὰ ἐλέη..., πρὶν εἰπεῖν τὸν διάκονον τό· πάντων τῶν ἁγίων..., ὁ μέλλων χειροτονεῖσθαι προσάγεται ὑπὸ τοῦ ἀρχιδιακόνου, ἢ καὶ ἑτέρου τινὸς τῶν διακόνων, τῇ ἱερᾷ τραπέζῃ, κατὰ τὸ δεξιὸν τοῦ ἀρχιερέως μέρος. Ὁ δὲ χαρτοφύλαξ, ἐκ τοῦ ἀριστεροῦ, δίδωσι τῷ ἀρχιερεῖ χάρτην ἔγγραφον, καὶ ἐκφωνοῦντος αὐτοῦ τοῦ χαρτοφύλακος, ἢ καὶ τοῦ ἀρχιδιακόνου, τό· πρόσχωμεν, ἀναγιγνώσκει τὰ γεγραμμένα ὁ ἀρχιερεύς, εἰς ἐπήκοον τῶν περὶ αὐτῷ, ἔχοντα οὕτως· Ἡ Θεία χάρις κ. τ. λ.

« Καὶ πάντων λεγόντων ἐκ γ′ τὸ Κύριε ἐλέησον, ὁ χειροτονούμενος κλίνει τὸ δεξιὸν γόνυ καὶ ὁ ἀρχιερεύς, ποιῶν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ τρεῖς σταυρούς, καὶ ἔχων ἐπικειμένην αὐτοῦ τὴν χεῖρα, εὔχεται οὕτως· Κύριε ὁ Θεὸς ἡμῶν, ὁ τῇ προγνώσει τῇ σῇ, », etc.

Puis, après les εἰρηνικά, le ms. ajoute : « Καὶ τούτου λεγομένου ὁ ἀρχιερεὺς ἔχων ὡσαύτως τῇ τοῦ χειροτονουμένου κορυφῇ τὴν χεῖρα ἐπικεκειμένην εὔχεται οὕτως· Ὁ Θεὸς ὁ Σωτὴρ ἡμῶν. »

« Après la sainte anaphora, quand les portes (saintes) ont été fermées et que le pontife a dit : Καὶ ἔσται τὰ ἐλέη, etc., avant que le diacre ait dit : Πάντων τῶν ἁγίων, le futur ordinand est conduit à l'autel, à droite du pontife, par l'archidiacre ou par un autre des diacres. Le chartophylax, à gauche, donne au pontife une feuille écrite. Puis, quand le chartophylax a dit : Πρόσχωμεν, le pontife lit *ce qui est écrit,* de manière à être entendu de tout son entourage, *et qui est conçu en ces termes :* La grâce divine, etc. (ἀναγιγνώσκει τὰ γεγραμμένα... ἔχοντα οὕτως· Ἡ Θεία χάρις, etc.).

« Quand tous disent trois fois Κύριε ἐλέησον, l'ordinand fléchit le genou droit. Le pontife fait trois signes de croix sur sa tête et dit cette prière, en lui imposant la main : Seigneur notre Dieu, vous qui dans votre prescience, etc.

« Pendant les εἰρηνικά, le pontife ayant pareillement la main imposée sur la tète de l'ordinand prie ainsi : O Dieu, notre Sauveur, etc. »

*
* *

On voit dans ce texte non seulement que la prière ἡ Θεία χάρις, où l'on veut voir la forme du diaconat et du sacerdoce, est dite par le pontife sans imposition de main, mais aussi que pendant

ce temps l'ordinand est debout et ne fait aucune cérémonie indiquant qu'il est en train d'être ordonné.

Mais aux prières suivantes, l'évêque lui imposera la main. L'ordinand est agenouillé du genou droit et la nature des cérémonies montre qu'un grand acte s'accomplit. En conséquence, il nous semble qu'on peut faire ce raisonnement : La forme du sacrement de l'ordre doit être unie à la matière et l'acte accompli par le pontife doit constituer un signe sensible de la grâce donnée. Or, d'après notre manuscrit du XIIe siècle, la prière ἡ Θεία χάρις n'est pas accompagnée de l'imposition de la main, matière du sacrement; et l'acte accompli par le pontife ne constitue pas un signe sensible de la grâce donnée. Elle n'est donc pas la forme du sacrement de l'ordre.

Cette conclusion est vraie au moins pour le XIIe siècle. Mais, à partir de cette époque, la prière ἡ Θεία χάρις serait-elle devenue forme du sacrement, et les deux autres formules auraient-elles perdu leur force? Nous ne le pensons pas. Sans doute l'Église, d'après une école aujourd'hui nombreuse et presque universelle, a le pouvoir de déterminer *in individuo* les formes et les matières des sacrements laissées indéterminées par Notre-Seigneur; mais rien ne prouve ici qu'elle ait remplacé une forme par une autre.

A notre humble avis, il est arrivé insensiblement, dans notre Église grecque, qu'au lieu d'attendre le pontife finir la proclamation « ἡ Θεία χάρις », l'ordinand se hâta de s'agenouiller. Le pontife le voyant ainsi prosterné lui imposa la main, comme si la prière ἡ Θ. χ. était la forme du sacrement.

Peut-être peut-on fixer au XIVe siècle cette transition, car Siméon de Thessalonique, qui vivait à la fin du XIVe siècle, admet comme forme la prière ἡ Θ. χ.

Y a-t-il quelque hardiesse à émettre une pareille hypothèse? Nullement. Goar, en effet, cite d'autres mss. de la Bibliothèque royale (1) de Paris, de la bibliothèque Barberini, de celle du monastère de Grotta Ferrata du cardinal Bessarion, tous identiques quant au sens et absolument parallèles à notre ms. du Saint-Sépulcre.

Voici la teneur du ms. du fonds Barberini, qui aurait dû,

(1) Aujourd'hui nationale.

comme les autres similaires, attirer davantage l'attention des théologiens (1).

« Μετὰ τὸ γίνεσθαι τὴν ἁγίαν ἀναφορὰν καὶ ἀνοιγῆναι τὰς θύρας, πρὶν εἰπεῖν τὸν διᾶκονον· πάντων τῶν ἁγίων μνημονεύσαντες, προσάγεται ὁ μέλλων χειροτονεῖσθαι διάκονος τῷ ἀρχιεπισκόπῳ καὶ μετὰ τὸ εἰπεῖν· Ἡ θεία χάρις· γονυκλιτεῖ ὁ χειροτονούμενος καὶ ποιῶν τρεῖς σταυροὺς ὁ ἀρχιεπίσκοπος ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ, καὶ ἐπιθεὶς αὐτῷ τὴν χεῖρα ἐπεύχεται οὕτως· Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν (2). »

Ici, comme dans le ms. du Saint-Sépulcre, la proclamation ἡ Θ. χ. est prononcée sans imposition de main et sans que l'ordinand se mette à genoux pour montrer qu'un grand acte s'accomplit. Sans doute dans le sacrement de l'ordre l'union morale de la matière et de la forme suffit; *mais ici l'imposition de la main se rapporte à ce qui suit, non à ce qui précède, comme il appert du texte même de la rubrique des différents mss.* On peut voir dans Denziger (2), comme confirmatur à notre thèse, que les autres rites orientaux ont cette prière : ce sont les Maronites, les Syriens, les Coptes et les Nestoriens, etc. Or, chez les Syriens et chez les Coptes, la formule qui correspond à ἡ Θεία χάρις, non seulement n'est pas dite avec imposition de main, mais encore elle est proférée par l'archidiacre, non par l'évêque.

Nous pouvons donc conclure que la prière ἡ Θ. χ. n'est pas la forme du diaconat. Par conséquent valide est l'ordination où elle serait omise avec l'imposition de main qui l'accompagne de nos jours.

*
* *

Mais si la prière ἡ Θ. χ. n'est pas la forme du diaconat, seraitelle celle de la prêtrise? A priori, par analogie avec les prières du diaconat, il y a déjà présomption qu'elle ne l'est pas, attendu qu'elle est une simple proclamation et une invitatoire.

(1) Qu'il nous soit permis de faire ici le vœu de voir nos frères les Occidentaux examiner, à ce point de vue spécial, les mss. de Rome, de Paris, de Londres, de Berlin, etc.

(2) *Goar*, p. 254.

(3) Denziger, *Ritus Orientalium : Coptorum, Syrorum, Armenorum*, etc., *in administratione sacramentalibus*, *ex Assemani, Renaudot*, etc. — *passim*.

Les rubriques du ms. du Saint-Sépulcre le prouvent positivement comme pour le diaconat. Là aussi, en effet, *la prière* ἡ Θ. χ. *est dite par l'évêque sans imposition de main et avant que l'ordinand ne se mette à genoux*. Les mêmes arguments donnés au sujet du diaconat peuvent être appliqués ici.

Voici le texte même du ms. :

« Τάξις γινομένη ἐπὶ χειροτονία πρεσβυτέρου· ὀφείλονται εἶναι χρόνων λ' τελειῶν. (Ils doivent avoir trente ans révolus.)

« Μετὰ τὸ εἰσενεχθῆναι καὶ ἀποτεθῆναι τὰ θεῖα δῶρα εἰς τὴν ἁγίαν τράπεζαν· πληρωθῆναί τε τὸν μυστικὸν ὕμνον, προσάγεται ὁ χειροτονεῖσθαι μέλλων ὑπὸ τοῦ ᾱ (πρώτου) τῶν πρεσβυτέρων ἢ ἄλλου, τῇ ἱερᾷ τραπέζῃ, καὶ τοῦ χαρτοφύλακος διδόντος τῷ ἀρχιερεῖ χάρτην ἔγγραφον, καὶ ἐκφωνοῦντος αὐτοῦ ἢ τοῦ ἀρχιδιακόνου τό· πρόσχωμεν, ἀναγιγνώσκει τὰ γεγραμμένα ὁ ἀρχιερεὺς εἰς ἐπήκοον τῶν περὶ ἑαυτῷ, ἔχοντα οὕτως· Ἡ Θεία χάρις κ. τ. λ.

« Καὶ πάντων λεγόντων ἐκ γ' τό· Κύριε ἐλέησον, ὁ χειροτονούμενος ἀμφότερα κλίνει τὰ γόνατα ἐπὶ τῆς κρηπῖδος· ὁ δὲ ἀρχιερεὺς ποιῶν εἰς τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ σταυροὺς τρεῖς καὶ ἔχων ἐπικειμένην αὐτοῦ τὴν χεῖρα εὔχεται οὕτως· Ὁ Θεὸς ὁ ἄναρχος...... »

Dans les litanies qui suivent on trouve aussi au présent : « Ὑπὲρ τοῦ (δεῖνος) τοῦ νυνὶ προχειριζομένου πρεσβυτέρου καὶ τῆς σωτηρίας αὐτοῦ τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν......

« Καὶ τούτου λεγομένου ὁ ἀρχιερεὺς ἔχων ὁμοίως τὴν χεῖρα ἐπικειμένην τῇ τοῦ χειροτονουμένου κορυφῇ εὔχεται οὕτως· Ὁ Θεὸς ὁ μέγας κ. τ. λ. »

La même conclusion se dégage des manuscrits parallèles de Paris, de Rome et de Venise cités par Goar, p. 297 et sq. Voici la teneur du manuscrit de la bibliothèque barbérine :

« Μετὰ τὸ εἰσενεχθῆναι τὰ ἅγια δῶρα καὶ ἀποτεθῆναι ἐν τῇ ἁγίᾳ τραπέζῃ καὶ πληρωθῆναι τὸν μυστικὸν ὕμνον, ἐπιδίδοται τῷ ἀρχιεπισκόπῳ ὁ πρὸς συνήθειαν χάρτης· καὶ ἀναγιγνωσκομένου αὐτοῦ εἰς ἐπήκοον πάντων, προσάγεται ὁ μέλλων χειροτονεῖσθαι, καὶ τούτου γόνυ κάμπτοντος, ποιῶν τρεῖς σταυροὺς ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ, καὶ ἔχων ἐπικειμένην τὴν χεῖρα, ἐπεύχεται ταῦτα· Ὁ Θεὸς ὁ ἄναρχος κ. τ. λ. »

Ici on fait simplement allusion à la prière ἡ Θεία χάρις et on ne mentionne que la prière de la forme véritable.

On pourrait objecter un texte d'un catéchisme en grec vulgaire imprimé sur l'ordre de la Congrégation de la Propagande, et cité par Goar, p. 298 :

« Ἡ ὕλη αὐτοῦ τοῦ μυστηρίου εἶναι τὸ βάλσιμον τῶν χειρῶν τοῦ

ἀρχιερέως, εἰς τὴν κεφαλὴν ἐκείνων ὁποῦ χειροτονοῦνται· τὸ εἶδος ἤγουν τὰ λόγια ὁποῦ δίδουσι δύναμιν αὐτοῦ τοῦ μυστηρίου εἶναι· ἡ Θεία χάρις· καὶ τὰ ἑξῆς. La matière de ce sacrement est l'imposition des mains du pontife sur la tête des ordinands. La forme, c'est-à-dire les paroles qui donnent au sacrement sa vertu, consiste dans les paroles : La Grâce divine, et ce qui suit. »

Sans compter que les mots καὶ τὰ ἑξῆς sont élastiques, pouvant s'étendre à la forme réelle qui vient aussitôt après, nous pouvons dire que ce catéchisme n'est pas infaillible, et la Congrégation de la Propagande, en ordonnant de l'imprimer, n'a certes pas entendu lui donner le caractère d'inerrance.

*
* *

Reste enfin à déterminer la forme de l'épiscopat. Là aussi on peut dire a priori, par analogie avec les autres ordinations, que la prière ἡ Θεία χάρις n'est pas la forme de l'épiscopat.

Mais raisonnons sur des données positives. En collationnant notre manuscrit avec d'autres textes parallèles, nous sommes arrivés à ce résultat :

Dans l'Euchologe d'Allatius cité par Goar, p. 305, il n'y a pas d'imposition de main à la prière ἡ Θ. χ.; de même dans l'Euchologe dont Goar s'est servi, p. 302.

Dans le manuscrit de la bibliothèque barbérine on trouve cette imposition de main (1). Enfin dans l'Euchologe de Rome (2) que nous suivons aujourd'hui, la formule ἡ Θ. χ. est accompagnée de l'imposition de la main, dans la première manière de sacrer un évêque; mais dans la deuxième manière (3), elle ne l'est pas.

Or que prouve cette hésitation, ce désaccord, sinon que cette imposition de main, à la prière ἡ Θ. χ., est une clause bien tardive. En effet si nous remontons à une source plus pure, au manuscrit du XIIe siècle, nous voyons que cette imposition de main n'existe pas du tout dans la prolation de la prière ἡ Θ. χ.

Dès lors les mêmes arguments donnés au sujet du diaconat

(1) *Goar*, p. 304.
(2) Εὐχολόγιον τὸ Μέγα, p. 137.
(3) *Idem*, p. πς'.

retrouvent ici toute leur force. On ne pose pas la forme d'un sacrement bien avant la matière.

Voici les rubriques du manuscrit du Saint-Sépulcre : « Τάξις γινομένη ἐπὶ χειροτονίᾳ ἐπισκόπου· Μετὰ τὴν τρισαγίου ἐμπλήρωσιν, ἄνεισιν ὁ ἀρχιερεὺς εἰς τὴν κρηπῖδα τὴν πρὸ τῆς ἁγίας τραπέζης, καὶ προσάγεται τούτῳ παρὰ τῶν συμπαρόντων τῶν τριῶν ἀρχιερέων ὁ χειροτονεῖσθαι μέλλων ἐκ τοῦ δεξιοῦ μέρους· ὁ δὲ χαρτοφύλαξ ἐκ τοῦ ἀριστεροῦ δίδωσιν αὐτῷ χάρτην ἐν ᾧ γέγραπται.

Ψήφῳ καὶ δοκιμασίᾳ τῶν θεοφιλεστάτων ἐπισκόπων καὶ τῶν ὁσιωτάτων πρεσβυτέρων καὶ διακόνων : ἡ Θεία χάρις κ. τ. λ.

Ἐπιδιδομένου τοίνυν τοῦ τοιούτου χάρτου τῷ ἀρχιερεῖ καὶ τοῦ χαρτοφύλακος ἢ τοῦ ἀρχιδιακόνου λέγοντος τό· πρόσχωμεν. ὁ ἀρχιερεὺς ἀναγιγνώσκει τὰ γεγραμμένα εἰς ἐπήκοον τῶν περιεστώτων· καὶ πάντων φωνούντων ἐκ γ΄ τό· Κύριε ἐλέησον. ἀναπτύγει τὸ εὐαγγέλιον ὁ ἀρχιερεὺς καὶ ἐπιτίθησι τῇ κεφαλῇ καὶ τῷ τραχήλῳ τοῦ χειροτονουμένου· συνεκεφαπτομένων καὶ τῶν ἄλλων ἀρχιερέων. Εἶτα ποιῶν σταυροὺς τρεῖς ἐπὶ τῆς κεφαλῆς αὐτοῦ καὶ ἔχων ἐπικειμένην αὐτῷ τὴν χεῖρα εὔχεται οὕτως· Δέσποτα Κύριε... » Pendant les εἰρηνικά, l'évêque dit la 3e forme : « Καὶ τούτων λεγομένων ὁ ἀρχιερεὺς ἔχων ὡσαύτως τῇ τοῦ χειροτονουμένου κορυφῇ τὴν χεῖρα ἐπικειμένην, εὔχεται οὕτως· Κύριε ὁ Θεός », etc.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que la prière ἡ Θ. χ. n'est la forme ni du diaconat, ni de la prêtrise, ni de l'épiscopat. Il faut chercher la forme dans les deux prières qui suivent. Très probablement elle est dans la troisième formule qui suit les εἰρηνικά. Dans tous les autres sacrements en effet, il y a des prières préparatoires, des εἰρηνικά ou une suite de demandes, puis vient la forme essentielle du sacrement.

Gasparri, dans son *Tractatus canonicus de sacra ordinatione* (1), avait déjà émis l'hypothèse que la prière ἡ Θεία χάρις n'était pas la forme de l'ordre. Après lui, un de mes vénérés professeurs de théologie, dont je tairai le nom pour ne pas offenser sa modestie, avait enseigné une doctrine analogue. Mais ni les uns, ni les autres, n'avaient donné des arguments positifs.

(1) T. II, nos 1039-1056-1090.

Puisse cette petite découverte contribuer à la connaissance de plus en plus approfondie des questions orientales !

Jérusalem.

ELIE BATAREIKH,
prêtre grec melchite.

P. S. — Ces lignes étaient déjà imprimées, quand nous avons lu dans les *Études* (1) l'article du R. P. Antoine Valmy, intitulé *Les livres liturgiques de l'Église russe,* analyse sommaire des publications de M. l'archiprêtre Alexios von Maltzew, chapelain de l'ambassade russe à Berlin. Nous avons été heureux de nous trouver en conformité d'idées avec le Révérend Père. A propos de la prière ἡ Θεία χάρις, il écrit : « ... *cette formule doit être moins ancienne et moins essentielle* que la longue prière qui la suit, pendant laquelle le pontife continue l'imposition de mains et dont le style rappelle tout à fait les oraisons et préfaces des anciens ordinaux latins tels que les rapporte, entre autres, Mgr Duchesne » (*Origines du culte chrétien*, chap. x).

(1) T. XCVII, décembre 1903, p. 819-850.

TEXTES ORIENTAUX INÉDITS

DU MARTYRE DE

JUDAS CYRIAQUE

ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM

I

TEXTE SYRIAQUE

AVANT-PROPOS

La légende du martyre de Judas Cyriaque, prêtre ou évêque de Jérusalem, quoique dénuée de fondement historique, n'en est pas moins passée dans les principales littératures de l'Orient chrétien; nous en possédons les textes syriaque, copte et éthiopien. Je me propose de publier et de traduire dans la *ROC* ces textes inédits, en commençant par le premier, le syriaque, qui est en même temps le plus ancien.

Le texte syriaque est tiré du ms. Add. 14644 du British Museum et j'en dois la copie à l'obligeance de M. Cook. D'après le juge le plus autorisé en pareille matière, M. Wright, ce ms. est écrit « in a fine, regular Edessene hand of the Vth or VIth cent » (*Catal. of Syr. mss. Br. mus.*, 1083); la légende elle-même est donc tout au moins aussi ancienne. Elle répond exactement à la *Passio* latine publiée par les Bollandistes, XII, 439, traduite, sans doute, sur un texte grec, qui pourtant paraît perdu. On peut se demander si ce texte grec est également l'original du syriaque, ou si, par contre, il n'en est que la traduction. C'est une question importante pour l'histoire littéraire et pour l'origine de la légende, que je me propose de traiter, dès que la publication intégrale des textes sera achevée.

Ign. GUIDI.

HISTOIRE DU BIENHEUREUX JUDAS

QUI ÉTAIT JUIF ET DEVINT CHRÉTIEN ET FUT ÉLEVÉ A L'ÉPISCOPAT ET NOMMÉ CYRIAQUE, ET IL FUT AUSSI MARTYR AUX JOURS DE L'IMPIE JULIEN, LORSQUE CELUI-CI ÉTAIT A JÉRUSALEM.

Dieu qui avant la création du monde et avant celle d'Adam connaissait tous ceux qui devaient naître de celui-ci, *Dieu* qui considère les actions *des hommes* et sait *leurs* pensées, jusqu'à la fin *du monde*, qui est Roi éternel et dispense les dons à ses saints, sanctifia Judas dès le sein de sa mère, de sorte que sa mère aussi ressembla à sainte Anne (1) et fut glorifiée avec tous les saints et avec joie reçut la couronne du martyre avec son fils. Après la mort du glorieux Constantin, quelque temps écoulé, régna l'impie Julien, qui poussé à aller à la guerre contre les Perses, vint à Jérusalem et entendit la renommée de la vie parfaite de Judas et de sa foi. Il rechercha le bienheureux, qu'on amena devant lui, et il l'interrogea et lui dit : « Quel est ton nom? » Il répondit : » Je m'appelais d'abord Judas; mais lorsque le vrai Dieu, qui est le Christ, eut pitié de moi, il me rendit digne du rang épiscopal, et l'impératrice Hélène, remplie d'amour pour (*amante de*) Dieu, me donna le nom de Cyriaque, et le bienheureux saint Eusèbe, évêque de Rome, m'imposa la main et me fit évêque. » Julien *lui* dit : » Tes parents sont-ils encore en vie? » Cyriaque dit : « Ma mère seulement est en vie. » Julien dit : « Qu'on l'appelle ici. » Et quand elle fut venue en sa présence, il l'interrogea : « Quel est ton nom? — Mon nom est Anne, » dit-elle. Julien *lui* dit : De quelle religion estu? » Elle répondit et dit : « Je vénère Jésus roi céleste, qui s'est manifesté à moi par mon fils Judas. » Julien dit : « Où

(1) La mère de Samuel (I Rois, I.).

est à présent ton fils? » Anne dit : « Celui qui se tient debout devant ton tribunal, c'est mon fils, dont le nom est Cyriaque. » Julien dit : « Voilà, je mets devant vous des biens et des richesses en grande quantité, mais obéissez-moi et sacrifiez au grand dieu Zeus. » Cyriaque dit : « J'adore le seul Dieu, Jésus-Christ qui est roi de tous les siècles et à Lui seul j'offre un sacrifice pur. » Julien dit : « Moi aussi, je me suis adonné longtemps à cette doctrine à vous, mais je n'en ai tiré aucun profit. » Cyriaque dit : « Tu as dit vrai : je n'en ai tiré aucun profit; car tu as bien scruté les livres saints, mais après les avoir appris, tu les as écartés de ton esprit, tu as méprisé les mystères vénérés. Quoique tu ne fusses pas digne de cet honneur, Dieu miséricordieux t'a confié l'empire, car tu pouvais te convertir, peut-être; mais non seulement tu as été menteur, mais tu as été impie envers Dieu, en reniant sa religion; et voilà que tu persécutes aussi ceux qui croient en Lui. Pour cette cause l'orgueil de ton âme impure et méprisable sera bientôt détruit. » Julien dit : « Plusieurs de ceux qui croyaient dans le Christ ont quitté cette vie dans de nombreux tourments, et vous également, si vous ne voulez pas m'obéir, vous subirez des tourments durs et amers. » Cyriaque dit : « Tu ne trouveras pas de tourments aussi durs, et qui puissent faire souffrir autant notre corps que ceux que le Christ a préparés aux âmes qui le renient. Car le corps qui est tourmenté sur la terre ressemble à un champ qui, tant que le laboureur le lacère constamment avec le soc, produit de bons fruits pour le laboureur. En effet, tandis que le corps est défait par les tourments, l'âme jouit du repos avec joie en compagnie du corps, auprès de son Créateur, et pleine de confiance se présente à son Maître parce que pour le nom de Lui elle a donné son corps à la mort. » Julien dit : « Qu'est donc ce que tu dis, Cyriaque? Veux-tu mourir pour Celui qui a été crucifié, et ne pas sacrifier. » Cyriaque dit : « Non » (1). . . . .

. . . .

et du corps; nous tous nous sommes l'œuvre de tes mains. Je te prie, ô Seigneur Jésus-Christ, envoie Michel, ange de lumière, et délivre-moi du roi impie; que son orgueil ne puisse me vaincre! mais soutiens-moi dans l'endurance qui m'est donnée de

(1) Lacune d'un feuillet dans le ms.

ta part, car tu es loué et glorifié dans tous les siècles, amen. » *Cyriaque* ayant terminé sa prière, Julien lui dit : « Cyriaque, vois combien je t'ai permis de dire de sottises, et plusieurs fois tu as dit de telles choses; mais aucun de ceux qui m'ont résisté n'est revenu à la vie, à moins qu'il n'ait sacrifié. Du reste, je n'ai aucune envie de tuer qui que ce soit des Galiléens; c'est par d'autres moyens que je détruirai ce peuple; mais tu n'échapperas pas à mes mains! Car moi aussi, j'adorais Celui qui a été crucifié sans en tirer aucun profit; mais maintenant j'en suis revenu, et je vénère les dieux immortels qui donnent la vie à ceux qui les aiment. » Cyriaque dit : « Je sais, moi aussi, que tu confesses le diable, ton père, et ses anges qui jettent dans l'enfer ceux qui les adorent, dont toi, impur, tu es le premier. » Julien dit : « Sacrifie avant que j'ordonne des tourments plus forts que ceux-ci. » Cyriaque dit : « Je ne sacrifie pas à des choses vaines (*des idoles*). » Julien dit : A cause de votre orgueil je n'ai pas dressé de statue *de dieux*, pour que vous l'adoriez; mais sacrifie secrètement et dis seulement : Zeus est un grand dieu! » Cyriaque dit : « J'adore le vrai Dieu, je lui offre un sacrifice en le confessant; car il te fera tomber de ton orgueil. » Julien ordonna d'apporter un lit [de cuivre], et d'y étendre le bienheureux Cyriaque dessus, et d'y accumuler dessous des charbons ardents et d'y répandre de l'eau, du sel et de la graisse. Il ordonna de flageller *le saint*, par-dessus, avec des verges jusqu'à ce que son intérieur et les entrailles fussent cuits et son flanc fût déchiré des verges, par en haut. Alors le bienheureux éleva sa voix en *parlant* hébreu et dit : « O Dieu, ô Dieu qui donnes la vie à ceux qui croient en Lui! c'est Toi qui par le prophète Jonas as montré, par avance, la figure de ta résurrection, qui eut lieu après trois jours, et qui as fait monter au ciel le prophète Élie sur un char de feu; viens à moi, ô Seigneur, maintenant aussi et allège-moi ces tourments, car je les souffre pour ta cause. » Le tyran était stupéfait de son endurance, et ordonna de l'enfermer dans une maison obscure (*une prison*) jusqu'à ce qu'il décidât ce qu'il lui ferait et de quelle mort le faire mourir.

Après deux jours, la mère du bienheureux vint à lui et lui dit : « Tu as été bien vaillant dans ce grand combat que tu as combattu pour le nom du Christ; rappelle-toi ton vénéré

père, qui mourut étant juif, et rachète ses péchés, toi qui as part avec le saint martyr Étienne. Souviens-toi aussi de moi, qui suis ta mère, qui ai souffert dans ton enfantement, qui ai travaillé pour t'élever; car demain, ô mon fils, par la bonté de Dieu, tu vas être couronné. » Alors les ministres du tyran l'entretinrent immédiatement sur la bienheureuse Anne, et il ordonna de l'amener en sa présence. Quand elle fut venue, il lui dit : « Veux-tu aussi obéir et sacrifier? car ton orgueilleux fils a préféré mourir. » Elle dit alors : « Mon fils a désiré la vie céleste et pour cette cause il ne sacrifie pas aux démons; car cette vie est passagère. » Julien dit : « Que dis-tu donc? ne veux-tu pas, toi aussi, sacrifier et vivre? » Anne dit : « O athée (*impie*) et ennemi des hommes, cruel et maître de tout mal; tes mots ne me font pas peur; car Jésus a versé son sang pour nous, afin de libérer des péchés le monde entier, à nous *davantage* qui sommes des pécheurs, il nous faut mourir pour nos âmes. « Le tyran s'irrita et ordonna de la suspendre et de la déchirer avec des peignes, et lorsqu'ils la déchiraient pendant trois heures, elle ne répondit pas un mot. Le tyran lui dit : « Eh quoi, Anne, ces peignes te sont-ils convenables? ont-ils pénétré en toi? » Mais elle dit : « O chien impur, ô artisan d'impureté, ne comprends-tu donc pas que je n'ai pas senti tes peignes? Mais si tu as des tourments plus forts, applique-moi-les, car je suis prête à vaincre le diable ton père par la force de Dieu, qui me fortifie. » Le tyran ordonna d'allumer des torches brûlantes et de les approcher de ses flancs. Elle s'écria et dit : « Dieu saint qui as sauvé Loth du feu de Sodome, qui au son de la trompette as détruit les murs de Jéricho, qui as vaincu les Amalécites par ta main puissante, qui par la main de Judith as tué l'orgueilleux Holopherne, écoute ta servante, ô Seigneur, et fortifie-moi afin que j'achève ma carrière, et toute joyeuse j'entre avec mon fils dans ton saint paradis. » Ayant dit ces mots, elle rendit l'âme à Notre-Seigneur, et on l'entoura de bandelettes funèbres et on l'ensevelit.

Julien ordonna d'amener le bienheureux *Cyriaque* en sa présence, et quand il fut venu et l'ayant vu, il fut étonné en voyant combien son visage était joyeux. Il lui dit : « Dis-moi, Cyriaque, par quelles sorcelleries as-tu fasciné les yeux de nous tous, de façon à *paraître* ne pas sentir ces tourments? Ne

veux-tu pas sacrifier? » Le bienheureux dit: Je t'invective, ô chien impur, qui appelles la force de Dieu, force des démons. » Julien dit : « Si tu ne veux pas sacrifier, dis seulement ces mots : Je ne suis pas chrétien. » Le bienheureux dit : « Parce que tu t'es tourné loin de la vérité, tu veux aussi tourner vers toi ceux qui croient en Jésus? Mais tu ne pourras pas le faire, et cela ne te réussira pas; car je sais que dans peu de temps un signe manifeste du ciel va t'atteindre, et tu ne reviendras pas vivant de l'expédition où tu vas, car tu as excité la colère du Dieu vivant et vrai. » Le tyran ordonna de creuser une fosse profonde. Il appela des sorciers et leur dit d'apporter de nombreux serpents, des basilics et des vipères, et de les jeter dans la fosse qui avait été creusée, pour jeter le bienheureux au milieu d'eux. Les sorciers firent de la sorte, et y jetèrent toutes espèces de reptiles nuisibles. Et pendant qu'ils amenaient le bienheureux pour l'y jeter, il priait et disait : « Viens et vois, ô Seigneur Jésus, ce combat; c'est toi qui as sauvé Joseph, ton serviteur, de la fosse de la prison; tu as broyé les têtes des dragons dans les eaux; à présent aussi viens à mon aide, écarte loin de moi ces reptiles mauvais, amers, et cruels, afin que mon ennemi ne dise pas : Je l'ai vaincu; et mes persécuteurs ne se réjouissent pas contre moi en me voyant trembler. » *Saint Cyriaque* ayant parlé ainsi, ils le jetèrent dans la fosse, mais à ce même instant, tous ces reptiles périrent (1). Le bienheureux disait avec grande joie : « J'ai connu, ô Seigneur, et je connais que Tu n'es pas du tout loin de tes serviteurs; je te rends grâce, ô Seigneur Jésus, car la parole de David ton serviteur, ne s'est pas accomplie pour lui seulement, mais Tu m'as fait digne, moi aussi, de fouler avec les pieds les serpents et les dragons. » Julien ordonna de brûler au feu tous ces reptiles et de sortir de la fosse le bienheureux, pour d'autres tourments.

Alors Admon, le chef des devins et des sorciers, lui dit : « O roi, tu agis bien follement en voulant tuer cet homme; tu n'as pas honte, ô tyran, et tu ne comprends pas que ni devins ni sorciers ni tes vains dieux ne pouvaient faire un tel miracle. Songe combien de tourments tu lui as fait subir sans pouvoir vaincre *son courage*. Désormais je sais vraiment que le Dieu des Chré-

(1) = ἐξηράνθησαν.

tiens Jésus-Christ, est le Dieu grand et saint. » Lorsque le tyran entendit ces paroles de sa bouche et connut que vraiment il avait crû dans le Christ, il ordonna de couper par le glaive la tête d'Admon, qui, ayant entendu cet ordre, sans délai courut vite à l'endroit où il devait recevoir le supplice, et priait et disait : « O Dieu du bienheureux et saint évêque Cyriaque, reçois en paix mon âme. » Lorsqu'il prononçait ces mots, sa tête fut couronnée, *il fut martyrisé* par le glaive, et il alla vers Notre-Seigneur.

Alors le tyran ordonna d'appeler le bienheureux Cyriaque. Quand il fut venu et se tint en sa présence, il lui dit : « Renie celui qui a été crucifié, et je te laisserai libre. » Le bienheureux dit : « O cœur pervers, ô esprit pervers! que dis-tu? Me dis-tu, ô démon, de renier le Dieu saint qui a opéré à mon égard tous ces grands miracles? de renier et d'être, comme toi, transgresseur de la loi? » A ces mots le tyran se mit en colère et ordonna encore d'apporter une grande chaudière, de la remplir d'huile et de la chauffer avec du feu. Et il fut fait ainsi. Et quand elle fut chauffée au point qu'elle débordait *par l'ébullition* (1), personne de ceux qui se trouvaient là n'osait en approcher. Il ordonna d'y jeter le bienheureux, qui dit à ceux qui le faisaient avancer : « Éloignez-vous de moi, afin que personne de vous n'éprouve de dommage! » Et ayant fait le signe de la croix, il entra dans la chaudière en disant : « O Christ qui as purifié le Jourdain, et as permis à Jean d'être ton précurseur, tu m'as fait digne du baptême de vie éternelle par l'eau; rends-moi digne encore à présent d'être baptisé par l'huile, au moment de recevoir le baptême de sang qui m'est réservé depuis longtemps! » Alors le tyran s'irrita et ordonna de le percer au cœur avec une longue lance; et étant frappé, le bienheureux ne dit qu'un mot, *à savoir*, il pria Dieu de venir à son aide et de rece-

(1) Ce sens pour ܛܦܛܦ résulte du contexte aussi bien que de la comparaison avec le latin (efferbuit) et le copte; ܡܛܦܛܦܝܢ a ce même sens dans le passage des *Acta Mart.*, ed. Assemani, II, 102, ܡܛܦܛܦܝܢ ܢܦܫܬܗܘܢ ܒܪܝܚܐ ܕܣܪܝܚܘܬܐ qu'Assemani a mal traduit : « donec ipsorum animae foetore conficiantur ». Le lexique de Brockelmann donne : conficio (?), celui de Brun omet ce mot. On peut comparer l'arabe طغا, طغى, dont le sens « *exundavit* » (طغى السيل, طغى البحر) paraît être le sens primitif, quoique donné (Cf. Zamakhšarî, *Asâs* s. v.) comme dérivé.

voir son esprit, pour aller de ce monde vers Notre-Seigneur. Le saint combattit donc un beau combat et s'en alla vers Notre-Seigneur. Il fut couronné (*martyrisé*) au jour de samedi, à la fin du mois d'Ayyar, *mois* de l'Invention de la Croix. Notre-Seigneur Jésus-Christ règne sur nous, à Lui convient la gloire pour tous les siècles. Amen.

Fin du martyre du bienheureux Judas, évêque, qui fut martyrisé à Jérusalem, aux jours de l'impie Julien.

TEXTE SYRIAQUE

(BRITISH MUSEUM, ADD. 14644)

b ܘܩܫܝܫܘܬܐ. ܕܡܫܝܚܐ. ܡܗܘܕܐ. ܕܐܝܬܘܗܝ. ܗܘܐ. ܡܗܝܡܢܐ. ܘܗܘܐ. ܒܪܘܚܢܝܐ. ܘܐܬܡܢܝ ܠܐܦܝܣܩܘܦܘܬܐ. ܘܐܫܬܡܠܝ (1). ܡܘܪܩܘܣ. ܘܗܘܐ. ܐܦ. ܫܘܕܐ. ܒܡܕܝܢܬܐ ܡܐܝܘܡܐ. ܪܥܝܐ. ܕܝ ܐܝܬܘܗܝ. ܗܘܐ. ܒܐܘܪܫܠܡ...

ܠܗܘܐ ܕܡܢ ܚܕ ܠܐܬܪܘܬܗ ܕܒܠܒܢܐ ܗܘܝܢ ܚܕ ܕܒܙܡܢܘܗܝ (2) ܠܐܕܡ ܡܬܩܫ ܗܘ ܒܟܠܗܘܢ ܕܡܢܗ ܡܬܝܠܕܝܢ ܗܘܘ. ܘܐܝܟܢܐ ܠܥܘܠܡܐ ܣܓܝ ܫܘܒܚܐ ܘܡܬܟܢܫܬܐ ܚܕ ܗܘ ܕܐܝܬܘܗܝ ܡܠܟܐ ܠܟܠܗܝ ܘܐܝܟܢܐ ܗܘܘ ܡܬܘܬܒܝܢ ܘܗܢ ܒܪܗ ܐܡܪܗ ܡܕܡܘ ܠܡܗܘܐ. ܘܗܢܐ ܕܐܦ ܐܡܪܗ ܒܚܝܠ (3) ܡܕܝܢܬܐ ܐܬܩܢܬ. ܕܝܢ ܒܟܠܗܘܢ ܡܕܝܢܬܐ ܐܬܪܘܬܐ ܘܒܝܪܬܐ ܐܦ ܒܝܢ

a ܒܪܗ ܒܬܫܘܕܬܐ* ܐܬܟܠܠܬ. ܡܢ ܟܠܗ ܥܡܐ ܕܒܟܠ ܚܕܐ ܡܫܬܡܫܢܘܬܗ. ܐܡܠܟ ܗܘܐ ܒܠܚܘܕ ܪܫܝܐ ܗܘ ܢܥܡܬܐ ܡܟܠܝܢܘܬܗ. ܘܠܥܘܠܡܐ ܕܦܪܫܐ ܐܬܪܝܢ ܕܢܚܐ ܘܐܬܐ ܠܐܘܪܫܠܡ(4) ܘܫܡܥܝ ܗܘܐ ܛܒܐ ܕܡܬܟܪܘܬܐ ܕܕܡܪܘܬܗ ܕܢܗܘܐ ܘܗܘܡܢܝܘܬܗ. ܘܒܫܡܗ ܠܗ ܠܛܘܒܢܐ ܘܐܠܗܘܗܝ ܡܕܡܘܗܝ ܘܫܐܠܗ ܘܐܡܪ ܠܗ. ܡܢ ܥܕܡ. ܗܘ ܕܝܢ ܐܡܪ. ܡܗܘܐ ܡܟܐܦܪܐ ܗܘܐ ܡܢ

(1) Ms. ܗܝ.
(2) Ms. ܕܒܙܡܢܘܗܝ.
(3) Ms. ܒܚܝܠ.
(4) Ms. ܠܐܪ

ܦܢܝܗ. ܟܕ ܕܝܢ ܫܡܥ ܒܠܒܗ ܠܐܠܗܐ ܥܙܝܙܐ ܕܐܠܗܘܬܗ ܡܫܝܚܐ ܐܥܡܝܩ ܠܒܪܢܫܐ ܕܐܦܝܣܩܘܦܘܬܐ. ܘܗܟܢܐ ܡܫܟܚܬܐ ܕܪܚܡܬ ܠܐܠܗܐ ܗܟܢܐ ܠܟܘܢ ܫܦܝܪ ܦܘܪܦܘܪܝܘܣ. ܘܡܘܕܝܢܐ ܐܘܣܟܡܘܣ ܦܪܝܫܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܪܘܗܡܝܐ ܗܫܐ ܟܠܟܘܢ ܐܝܟܐ ܘܡܟܝܠ ܐܦܝܣܩܦܐ. ܦܠܛܝܢܘܣ ܐܡܪ ܐܟܘܬ ܡܣܡܟܝܢ ܐܢܘܢ... ܦܘܪܦܘܪܝܘܣ ܐܡܪ. ܐܡܢ ܒܠܒܗ ܡܣܟܢܐ... ܦܠܛܝܢܘܣ ܐܡܪ. ܐܬܡܪ ܠܟܘܪܝܐ. ܟܕ ܕܝܢ ܐܬܐ ܡܩܕܘܢܝܐ ܥܠܝܗ ܡܢ ܫܡܝܐ. ܗܘ ܕܝܢ ܐܡܪܬ ܚܙܐ ܫܡܝܐ(1) ܦܠܛܝܢܘܣ ܐܡܪ ܡܢ ܐܝܟܐ ܕܚܙܝܬ ܐܠܗܝܢ... ܘܡܢܗ ܘܐܡܪܬ ܠܡܩܘܡ ܡܟܠܒܐ ܥܡܡܝܐ ܕܚܠܝܐ ܗܘ ܕܐܬܓܠܝ ܟܠܗ ܒܡܢ ܡܢܘܕܐ ܒܢܝ... ܦܠܛܝܢܘܣ ܐܡܪ ܐܝܟܐ ܗܘ ܗܫܐ ܒܢܝܢ ܚܙܐ ܕܝܢ ܐܡܪܬ ܗܘ ܕܩܐܡ ܩܕܡ ܒܢܝܢ ܕܡܠܟܐ ܗܘܢܘ ܒܢܝ ܕܫܡܥܘ ܦܘܪܦܘܪܝܘܣ... ܦܠܛܝܢܘܣ ܐܡܪ ܗܘ ܩܐܡ ܐܝܟܐ ܦܪܘܩܝܗܘܢ ܡܫܝܚܐ ܘܟܘܠܗ ܗܝܡܢܐ. ܐܠܐ ܐܬܦܫܩܘ ܘܒܢܘܗ ܠܐܠܗܐ ܪܒܐ ܪܘܡܐ.. ܦܘܪܦܘܪܝܘܣ ܐܡܪ ܐܝܟ ܠܒܢ ܠܐܠܗܐ ܣܘܥܪ ܡܫܝܚܐ ܗܘܝ ܐܝܟ. ܠܗܘ ܕܐܠܗܘܬܗ ܡܟܠܟܐ ܕܟܠܗܘܢ ܒܢܝܢܐ ܘܠܗ ܒܠܒܘܕܘܗܝ [ܕܒ]ܚܝܠܐ ܕܟܠܐ ܡܬܒܢܝ ܐܝܟ.* ܦܠܛܝܢܘܣ ܐܡܪ ܐܦ ܐܝܟ ܕܒܝܐ * f. ܗܝܡܢܐ ܐܬܟܠܢܐ ܒܗܘܢܐ ܦܠܟܝܢܝܟܘܢ ܘܡܢܐ ܠܐ ܐܬܐܡܝ... ܦܘܪܦܘܪܝܘܣ ܐܡܪ ܫܦܝܪ ܐܡܪܬ ܕܠܐ ܐܬܐܡܪ ܡܕܡ. ܡܢܗܘܢ ܓܝܪ ܡܢܗܐ ܗܘܬ ܠܗܘܢ ܒܟܠܗܝܢ ܦܪܝܫܐ. ܘܡܢ ܟܠ ܕܡܠܟܘܬ ܐܝܟ ܐܒܗܬܐ ܐܝܟ ܡܢ ܕܟܠܝܢ. ܡܛܠܬ ܐܪܙܐ ܗܝܡܢܘܬܐ ܘܡܢ ܠܗܒ ܠܐܡܪܐ ܠܐ ܫܒܐ ܗܘܬ. ܐܝܟܢܐ ܠܟܝ ܠܐܠܗܐ ܡܪܚܡܢܐ ܡܟܠܟܠܐ ܕܒܪ ܐܬܦܠܐ. ܐܬ ܕܝܢ ܠܐ ܗܘܬ ܒܠܒܗ ܕܝܠܐ. ܐܠܐ ܐܦ ܡܪܫܝܢ ܐܬܦܬܚ ܒܐܠܗܐ ܒܢܦܫ ܕܐܬܦܬܚ ܡܢ ܕܚܠܬܗ. ܘܗܐ ܪܒ ܐܬܬ ܐܦ ܠܐܝܠܝܢ ܕܡܬܦܢܝܢ ܒܗ. ܡܛܠ ܗܢܐ ܒܝܘܡܬܐ

(1) Ms. ܫܡܝܢ.

ܡܫܬܐܠܬ ܣܘܐܪܐ ܕܢܦܫܟ. ܡܫܡܠܝܬܐ ܘܡܬܝܗܒܬܐ. ܩܘܪܝܩܘܣ ܐܡܪ. ܫܬܝܬܐ ܡܢ ܐܠܗܝܢ ܕܡܫܬܡܠܝܢ ܗܘܘ ܒܡܫܝܚܐ ܒܟܬܒܐ ܫܬܝܬܐ ܡܢ ܚܝܐ ܗܠܝܢ ܫܡܥܘ ܕܐܝܟܢ ܠܘܬ ܐܠܐ ܠܐܢܫܘܢ ܠܡܬܛܫܝܘ ܠܗ ܠܐܝܩܪܐ ܥܡܐ ܘܡܢܬܬܐ ܕܐܠܗܝܢ ܐܝܟܢ. ܩܘܪܝܩܘܣ ܐܡܪ. ܠܐ ܡܫܬܚܝܢ ܐܢܬ ܩܢܝܐ ܕܡܫܝܚ ܘܡܫܬܡܠܝܢ ܕܠܒܒܟ ܚܙܐ ܠܦܓܪܟ ܐܝܟ ܗܠܝܢ ܕܡܫܡܝܢ ܠܗܘܢ ܠܡܫܡܫܬܐ ܕܡܫܡܥܢ ܒܗܘ. ܦܓܪܐ ܓܝܪ ܕܡܫܬܠܦ ܒܐܘܪܚܐ. ܕܡܢܐ ܠܚܝܠܐ ܕܡܢܐ ܕܡܫܬܐܪܐ ܒܝܕ ܩܝܢܐ ܒܝܕ ܟܠܚܢܐ ܐܡܝܢܐܝܬ ܡܘܬܐ ܦܐܪܐ ܠܗܢܐ ܠܥܠܡܐ ܒܝ ܓܝܪ ܦܓܪܐ ܡܢ ܥܬܝܕܐ ܡܬܦܪܫ ܢܦܫܐ ܒܚܕܘܬܐ ܠܘܬܐ ܒܪܘܚܗ ܥܡ ܦܓܪܗ ܡܬܐܢܚܐ. ܘܟܕ ܡܪܗ ܐܬܡܠܐ ܒܚܡܬܐ ܣܓܝܐܐ ܘܡܘܒܠ ܦܓܪܗ (1) ܠܥܘܡܩܐ ܣܓܝܐܐ ܚܫܘܗ. ܩܘܪܝܩܘܣ ܐܡܪ. ܡܢܐ ܗܟܢܐ ܐܡܪ ܐܢܬ ܩܘܪܝܩܐ ܙܒܢܐ ܐܢܬ ܕܐܡܪܬ ܣܓܝ ܗܘ ܕܐܙܕܩܦ ܘܠܐ ܬܕܚܠ. ܩܘܪܝܩܘܣ ܐܡܪ. ܠܐ[ܒܝܕ] (2) . . . .

25 a *ܘܦܓܪܐ. ܘܟܠܗ ܒܟܝ ܐܝܕܝ ܚܝ. ܒܟܠ ܐܢܐ ܡܟܝܪ ܡܪܝ ܫܘܒ ܡܫܝܚܐ. ܚܙܝ ܡܫܬܐܠ ܒܠܐܬܐ ܕܝܗܘܕܐ. ܘܦܪܝܩ ܡܢ ܡܟܠܐ ܪܫܝܐ ܘܠܐ ܢܟܣܝܢ ܚܙܘܪܐ. ܐܠܐ ܫܡܫܘܡܝܢ ܟܠ ܡܫܬܒܪܢܘܬܐ ܕܡܢ ܠܥܠܡ ܡܪܝ ܡܬܝܗܒܐ ܠܝ. ܐܢܬ ܗܘ ܓܝܪ ܡܬܬܟܠ ܐܢܬ ܘܡܬܢܐܚ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܐܡܝܢ.. ܘܟܕ ܫܠܡ ܨܠܘܬܗ ܐܡܪ ܠܗ ܝܘܠܝܢܘܣ. ܩܘܪܝܩܘܣ. ܚܙܝ ܒܟܠ ܫܬܠܡ ܕܐܡܠܟܬ ܣܦܝܩܬܐ. ܘܪܫܝܬܐ (3) ܫܬܝܬܐ ܡܠܠܬ ܕܐܝܟ ܗܠܝܢ. ܐܠܐ ܠܐ ܐܦ ܡܢ ܐܠܗܝܢ ܕܫܡܗ ܠܥܘܡܩܐ (4) ܦܠܘ

(1) Ms. ܗ —.
(2) lacune.
(3) Ms. sans s'yāme.
(4) Sic, pour ܠܥܘܡܩܐ (le latin : contradicens mihi).

ܠܒܢܝܐ ܘܡܠܟܝܢ ܐܠܐ ܠܝ ܕܒܢܘ. ܒܡܠܐ ܠܗ ܝܡܪ ܙܒܢܐ ܕܐܘܠܝܬܐ ܐܢܫ ܡܢ ܝܠܕܐ. ܐܠܐ ܒܝܕ ܙܦܩܐ ܐܬܪܢܝܬܐ(1) ܡܟܝܠܬܐ ܐܢܐ ܠܗ ܠܒܡܠܐ ܗܘܐ. ܐܢܐ ܕܗ[ܝ] ܠܐ ܦܠܛܬ ܐܢܐ ܡܢ ܐܝܕܝ. ܐܦ ܐܢܐ ܝܡܪ ܗܟܝܢ ܗܘܝܬ ܠܘܬܗ(2) ܕܐܙܕܩ ܡܟܝܠ ܠܐ ܐܬܪܘܢ. ܗܘܐ ܕܝܢ ܐܠܗܐ ܘܕܝܢܐ ܠܐܠܗܘܬܐ ܠܐ ܡܫܬܩܐ ܕܡܦܩܝܢ ܚܛܝܐ ܠܐܬܒܥܝܢ ܘܕܝܢܝܢ ܠܗܘܢ܀ ܡܘܪܝܩܘܣ ܐܡܪ. ܐܦ ܐܢܐ ܚܙܝܬ ܐܢܐ ܕܐܦܠܘܛܘܢ ܠܦܠܛܐ(3) ܐܟܘܬ ܘܡܫܬܠܡܢܘܬܐ ܚܝܠܘܗܝ ܘܠܐܬܒܥܝܢ [ܕܠ]ܗܘܢ ܗܟܢܝܢ ܒܝܘܡܐ ܚܕܝܢ ܠܗܘܢ ܕܐܢܫ ܗܘ ܠܡܠܐ ܐܠܗܐ ܩܕܡܘܗܝ܀ ܡܟܝܠܝܘܣ ܐܡܪ. ܕܝܢ ܩܕܡ ܕܠܐ ܐܬܐ ܒܠܚܘܕ ܫܢܝܐ ܕܡܬܦܪܫܝܢ ܡܢ ܗܠܝܢ܀ ܡܘܪܝܩܘܣ ܐܡܪ ܠܐ ܡܕܝܢ ܐܢܐ ܠܫܦܪܘܬܐ܀ ܡܟܝܠܝܘܣ ܐܡܪ ܡܛܠ ܕܡܬܠܬܘܢ(4) ܠܐ ܐܫܟܚܬ ܐܢܫܬܐ ܕܠܗ ܐܫܟܚܘܗܝ. ܐܠܐ ܕܝܢ ܒܫܐܠܬ ܘܐܡܪ ܒܠܒܘ ܢܦ ܗܘ ܠܐܠܗܐ ܙܘܥ... ܡܘܪܝܩܘܣ ܐܡܪ ܐܢܐ ܠܐܠܗܐ ܥܙܝܙܐ ܗܟܝܢ ܐܢܐ. ܘܠܗ ܕܒܝܬܐ ܕܐܬܘܕܝܬܐ ܡܫܡܫ ܐܢܐ ܕܗܘ ܢܫܒܘܩ ܡܢ [ܚܘ][ܒܝܢ] ܡܟܝܠܝܘܣ ܕܝܢ ܦܩܕ ܕܢܐܬܐ ܒܙܒܢܐ [ܕܫܢܐ] ܘܐܬܡܢܥ ܒܠܚܘܕ ܡܘܪܝܩܘܣ ܠܡܕܝܢܬܐ* ܘܐܬܦܢܝ ܢܘܡܝܐ ܕܢܘܪܐ ܐܬܘܬܐ ܘܢܙܗܘܢ ܒܠܚܘܕ ܡܢܝܐ ܘܡܠܟܐ ܘܐܬܪܐ. ܘܫܠܝܚܘܬܗ ܒܩܪܝܬܐ ܡܢ ܒܠܒܠ ܒܝܡܬܐ ܕܠܡܐܢܐ ܒܙܒܢܗ ܘܡܠܐܟܐ ܢܘܗ ܡܢ ܠܥܠ ܘܚܙܘ ܡܠܒܫܒܫ ܡܢ ܒܠܒܠ ܡܢ ܫܩܠܬܐ... ܗܘ ܕܝܢ ܠܡܕܝܢܬܐ ܐܬܡܪ ܡܠܗ ܒܬܪܐܠܗ ܘܐܡܪ. ܠܠܗܘܢ ܢܦܩ ܚܝܠܐ ܠܐܠܗܐܝܢ ܕܡܫܡܫܝܢ ܒܗ. ܐܢܐ ܗܘ ܕܝܢ ܢܘܚ ܢܒܝܐ ܦܩܕܬ ܢܘܚܬ

* f.

(1) Ms. ܐܬܪܢܝܬ.
(2) Ms. ܠܘܬܗܘ.
(3) Ms. —ܠܦ.
(4) Ms. —ܕܡ.

ܠܛܘܦܣܐ ܕܡܫܝܚܘܬܟ ܕܗܘܐ ܠܥܠܡܐ ܡܘܩܕܢ. ܘܐܠܝܐ ܢܒܝܐ ܒܡܪܟܒܬܐ ܕܢܘܪܐ ܠܫܡܝܐ ܐܣܬܠܩ. ܐܠܐ ܡܪܝ ܐܦ ܗܫܐ ܠܘܬܟ ܘܐܦܠܐ ܟܠܟ ܡܢ ܗܠܝܢ ܚܝܠܐ ܕܡܬܛܠܒܝܢ ܡܢܟ ܐܢܐ ܠܟܘܢ. ܘܟܕ ܗܘܐ ܛܪܘܢܐ ܒܡܫܬܡܪܢܘܬܗ. ܦܩܕ ܕܢܬܐܣܪ ܒܫܫܠܬܐ ܫܒܥܐ ܚܕ ܡܬܐܣܪ ܒܟܠܗܘܢ ܕܡܢܝܐ ܢܒܥܐ ܠܗ. ܘܟܐܢܝܐ ܡܛܠܐ ܕܢܬܡܠܟܘܢ. ܘܡܢ ܒܬܪ ܐܪܒܥ ܫܥܝܢ ܐܬܐ ܐܡܗ ܕܝܘܠܝܢܐ ܠܘܬܗ ܘܐܡܪܐ ܠܗ. ܫܡܥ ܒܪܝ ܐܠܗܐ ܕܝܘܕܝܐ ܚܠܝܘܒܐ ܗܢܐ ܢܘܪܐ· ܕܐܬܛܥܝܬ ܒܟܠ ܐܦܝ ܫܡܗ ܕܡܫܝܚܐ. ܐܬܒܪ ܠܐܦܝܟ ܚܫܝܐ ܕܡܢ ܐܠܗܘܗܝ ܗܘܐ ܚܘܕܝܐ ܡܫܝܚܐ. ܘܪܚܡ ܚܛܝܬܗܘܢ ܕܡ ܡܫܬܠܡܢ ܐܢܬ ܠܫܘܪܐ ܦܪܝܫܐ ܕܛܝܒܘܬܐ. ܘܐܬܒܪ ܐܦ ܠܟ ܘܐܢܬ ܐܡܪ ܕܚܘܒܠܢܝܟ ܚܒܬ. ܘܟܠܬܒܝܟ ܠܐܝܬ. ܠܟܡܪ ܦܪܝܫ ܒܛܝܒܘܬܗ ܕܫܠܝܚܐ ܡܠܟܐ ܐܝܬ.... ܡܫܬܒܚܝܢ ܕܡܢ ܕܡܠܟܐ ܕܛܪܘܢܐ ܒܪ ܫܡܥܗ ܐܘܕܥ ܠܗ ܒܟܠܡܐ ܕܛܘܒܢܝܬܐ ܚܙܐ. ܦܩܕ ܕܢܬܐܣܪ ܦܪܝܫܐܝܬ. ܘܡܢ ܐܠܐ ܫܠܝܚܐ ܘܐܡܪܬܗ. ܐܬܛܫܝܬ. ܐܦ ܐܢܬ ܕܐܬܒܣܡ ܒܪܡܫ ܦܪܝܫ ܗܘ ܫܡܥܬ ܦܪܝܫܐ ܠܗ ܒܫܡܝܐ. ܗܘ ܕܡܢ ܐܡܪܐ ܠܒܢܝܐ ܫܡܝܢܐ ܐܬܦܪܫܬ* ܒܪܝ. ܘܡܬܛܠܐ ܗܘܐ ܒܩܛܪܐ ܠܐ ܡܬܒܥܐ. ܚܝܐ ܦܪܝܫ ܗܠܝܢ ܟܒܘܪܐ ܐܢܝ... ܡܬܚܫܒܬ ܐܡܪ. ܡܢܐ ܗܘܝܐ ܐܡܪܐ ܐܢܬ. ܐܦ ܠܐ ܐܢܬ ܙܒܢܬ ܕܐܬܒܣܡ ܘܐܚܝܢ. ܚܝܐ ܐܡܪܐ. ܐܘ ܕܠܐ ܠܗ ܘܗܝܐ ܒܝܬܝܐ ܒܒܪܝܐ ܘܡܬܚܫܒܐ ܕܟܠܗܘܢ ܒܡܩܛܪܐ. ܠܐ ܡܫܬܪܝܢ ܠܟ ܡܬܢܟܦܝܢ. ܡܫܬܘ ܦܪܝܫ ܕܡܢܗ ܐܚܝܕ ܚܠܝܫܝܢ. ܕܟܠܗ ܒܟܠܡܐ ܢܘܪܐ ܡܢ ܚܛܗܐ. ܘܐܚܝܢ ܕܐܡܠܝܢ ܚܛܗܐ ܙܕܩ ܠܝ ܕܢܬܩܛܠ ܚܠܦ ܢܦܫܝ. ܘܐܬܚܫܒܬ ܛܘܪܢܐ ܘܦܩܕ ܕܢܬܟܠܘܢ ܘܢܬܦܪܩܘܢ. ܘܡܢ ܦܪܝܫ ܠܗ ܦܬܚܝܢ ܐܠܗܐ. ܦܬܝܟܐ ܠܐ ܦܪܝܫ. ܐܡܪ ܠܗ ܛܪܘܢܐ ܡܢܐ ܚܝܐ. ܘܐܝܟ ܠܟܘܢ ܗܠܝܢ ܦܬܓܡܐ·

26 a

ܦܫܝܪ ܡܩܒܠܒܘܟ (1). ܗܘ ܕܝܢ ܐܡܪܬܐ ܡܫܒܚܬܐ ܢܗܝܪܐ ܘܦܬܠܠ ܘܣܝܥܬܐ. ܠܐ ܗܘ ܡܫܟܚ ܐܢܐ ܕܠܐ ܐܦܪܘܫ ܒܦܬܓܡܝ. ܐܠܐ ܠܝ ܐܡܪ ܠܟܘܢ ܥܠܝܐ ܕܢܘܪܒܝܢ ܡܢܗ ܠܗ ܡܫܡܫܢܐ ܐܢܐ ܗܘ ܓܝܪ ܕܐܬܒܥܝ ܠܡܫܡܫܢܐ ܐܚܝܕ ܒܫܠܠ ܕܠܗܘܬܐ ܘܡܫܒܚܐ ܠܗ: ܘܦܫ ܠܐܝܬܐ ܕܝܠܗܘܢ ܡܬܝܠܕܝܢ ܡܢ ܡܫܠܡܢܘܬܐ ܘܢܦܪܩܝܢ ܠܡܫܒܚܘ. ܘܗܘ ܡܟܠ ܘܐܡܪܐ. ܠܐܠܗܐ ܡܫܝܚܐ ܕܦܪܩܢ ܠܟܠܢ ܡܢ ܢܘܪܐ ܕܓܗܢܐ: ܘܡܠܟܘܬܐ ܕܫܡܝܐ ܢܣܒ ܒܗܘܢܐ ܕܐܠܗܘܬܐ: ܘܠܡܠܟܘܬܐ ܢܫܟܚ ܟܠܝܘܡ ܒܫܠܡܐ. ܘܡܢ ܗܝܕܝܢ ܫܒܚܐ ܠܐܠܗܐ ܡܫܒܚܐ. ܦܬܚ ܦܘܡܗ ܠܐܡܠܐ ܘܫܒܚܗ ܕܐܠܗܐ ܢܗܝܪܐ. ܘܡܢ ܢܘܪܐ ܐܢܐ ܒܗ ܒܪܗ ܐܒܘܗ ܠܫܡܝܐ ܩܕܝܫܐ. ܘܡܢ ܐܡܪܐ ܗܠܝܢ ܢܦܩܘ (2) ܠܒܪܗ ܐܫܬܠܡ. ܘܢܦܩܘ ܗܘܘ ܘܚܙܝܘܗ.. ܘܦܫ ܡܬܒܥܐ ܕܝܠܗܘܢ ܠܡܫܒܚܐ ܩܕܡܘܗܝ ܘܡܢ ܐܬܐ ܘܢܝܚܘ. ܠܗܘ ܕܢܝܚܘ [ܕ]ܐ[ܝ]ܟܢܐ ܦܪܝܫ ܗܘܐ ܦܪܘܩܗ ܘܟܢܐ

* * f. ܘܐܡܪ ܠܗܘ. ܐܡܪ ܠܝ ܡܘܪܝܐ: ܕܐܝܟܢ ܢܦܫܐ ܐܝܟ ܚܕܬܐ ܕܟܠܝ ܐܝܟ ܕܠܐ. ܠܐܦܝ ܒܢܦܫܐ ܗܠܝܢ. ܘܠܐ ܨܒܐ ܐܢܐ ܠܡܥܒܕܗ ܛܘܒܢܐ ܐܡܪ. ܚܝܝܢ ܒܢ ܟܠܗܝܢ ܛܒܬܐ. ܕܒܝܬܐ ܕܐܠܗܐ ܚܝܠܐ ܕܩܕܝܫܐ ܡܪܐ ܐܢܐ. ܡܫܒܚܢܘܢ ܐܡܪ ܐܠܐ ܨܒܐ ܐܢܐ ܕܐܬܒܥܝ. ܗܕܐ ܒܠܒܘܗܝ ܐܡܪ ܕܠܐ ܐܝܟ ܒܪܫܝܬܐ. ܛܘܒܢܐ ܐܡܪ. ܡܛܠ ܕܐܢܐ ܗܘܝܬ ܡܢ ܫܪܝܐ. ܨܒܐ ܐܢܐ ܕܐܦ ܠܐܝܠܝܢ ܕܡܬܡܢܝܢ ܒܫܡܗ ܠܗܘܢ ܐܝܟ ܠܥܠܡ. ܐܠܐ ܒܟܠ ܠܗ ܐܬܪܐ ܘܠܐ ܢܗܘܐ ܠܗ ܡܫܬܠܛܢ. ܐܢܐ ܓܝܪ ܚܕ ܐܢܐ ܕܒܠܥ ܨܒܝܢܐ ܡܠܝܠܐ ܡܕܝܢܬܐ ܠܗ ܡܢ ܫܡܝܐ ܐܬܐ ܓܠܝܢܐ. ܘܠܐ ܫܠܡ ܐܢܐ ܒܐܘܪܚܐ ܕܐܙܠ ܐܢܐ ܒܗ ܒܚܝܐ. ܡܛܠ ܕܐܬܝܠܕ ܠܐܠܗܐ ܚܝܐ ܡܫܪܪܐ. ܦܫܪ ܕܝܢ

(1) Dans le latin : bene te acceperunt; à lire : ܡܩܒܠܘܟ?

(2) Ms. ܗ.

ܛܪܘܢܐ ܕܢܣܦܪܘܗܝ ܓܘܡܪܐ ܒܥܡܡܐ. ܘܦܩܕ ܠܐܣܩܦܐ ܘܩܛܠ ܠܗܘܢ. ܕܢܩܘܬܐ ܡܟܝܬܐ ܘܡܫܪܒܐ ܘܐܬܪܐ ܢܒܥܘ ܘܢܗܪܘ ܐܝܟ ܓܘܡܪܐ ܗܘ ܕܢܦܩ. ܘܢܝܩܘܠܘܣ(1) ܠܐܘܡܢܐ ܒܡܪܓܠܝܗܘܢ. ܘܥܒܕܘ. ܐܣܩܦܐ ܗܟܢܐ ܘܐܪܡܘ ܠܗܘܢ ܥܠ ܝܬܩܘܠܝܢ ܕܪܫܐ ܢܚܫܐ ܡܢ ܡܫܒܒܝܢ ܠܗ ܠܐܘܡܢܐ ܕܢܝܩܘܠܘܣ ܠܗܘܢ. ܡܢ ܕܝܢ ܗܘܐ. ܘܐܡܪ. ܠܐ ܚܙܝ. ܡܪܢ ܡܫܝܚܐ ܐܬܓܠܝ ܗܘܐ. ܐܝܟ ܗܘ ܕܦܩܕ ܠܣܘܦܝܐ ܒܥܒܪ ܡܢ ܓܘܦܐ ܕܥܡܗ ܐܣܝܪܐ. ܘܐܝܟ ܕܪܝܢ ܬܫܥܝܬܗܘܢ ܕܐܬܝܐ ܥܡܗ ܡܢܝܐ. ܐܦ ܗܘܐ ܡܪܢ ܠܐ ܠܒܥܘܪܝܢ ܘܥܠܘܗܝ ܡܢܢ ܩܢܛܐ ܗܘܐ ܒܥܛܐ ܘܡܪܢܝܬܐ ܕܠܐ ܢܐܡܪ ܒܒܠܒܒܢ ܕܒܗܠܘ. ܘܐܬܩܪܝ ܚܕܘܗܝ ܒܗ ܐܪܥܐ. ܘܡܢ ܐܡܪ ܗܘܝܐ. ܝܗܘܕܐ ܓܘܡܪܐ ܗܘ. ܘܒܗ ܒܥܕܬܐ ܩܢܛܐ ܗܘ ܒܠܗ ܐܡܥܒ. ܛܘܒܐ

[7 a] ܕܡܢ ܒܢܝܬܐ ܣܓܝܐܬܐ ܐܡܪ ܗܘܐ. ܢܒܠܗ ܡܪܢ ܘܢܦܩ ܐܢܐ. ܕܠܐ ܡܪܢܫ ܐܝܟ ܡܢ ܒܬܪܝܗ ܡܢ ܡܠܟܘܬ ܡܢܗܘܢ ܐܢܐ ܠܟ ܡܪܢ ܡܫܝܚܐ ܕܐܝܬ ܕܐܡܪ ܕܡܢ ܒܒܝܬ. ܠܐ ܗܘܐ ܒܗ ܒܠܚܘܕ ܐܣܠܒܢܐ ܐܠܐ ܐܦ ܥܠ ܐܣܘܠܝܢ ܕܐܝܟ ܣܩܘܬܐ ܘܐܬܝܢܐ. ܘܦܩܕ ܡܠܟܘܬܗ ܕܒܠܗ ܗܘ ܢܩܫܐ ܒܓܘܪܐ ܢܐܡܪ. ܘܢܝܩܘܠܘܣ. ܠܐܘܡܢܐ ܠܥܒܕܐ ܐܣܝܪܐ. ܗܘܝܢ ܐܡܪ ܠܗ ܐܘܪܗܝ ܢܚܫܐ ܕܣܝܥܐ ܘܐܣܩܦܐ. ܐܘ ܡܟܬܒܐ ܗܘܝܢ ܗܫܠܡܬ ܗܟܢ ܐܝܟ ܐܝܟ ܕܒܟܠ ܐܝܟ ܠܒܡܫܝܚܘܬ ܠܓܒܪܐ ܗܘܝܐ. ܘܠܐ ܒܗܘܐ ܐܝܟ ܐܘ ܛܪܘܢܐ. ܘܠܐ ܦܪܘܩ ܐܢܐ ܕܠܐ ܣܝܥܐ ܘܠܐ ܐܣܩܦܐ ܘܠܐ ܠܟܘܡܪ ܣܝܡܐ ܡܢܝܢ ܗܘܘ ܠܡܫܡܫܘ ܠܡܫܒܘܚܬܐ ܗܘܐ. ܐܫܠܡܬ ܗܕܡܝܟ ܒܗܢܐ ܣܓܝܐܐ ܐܫܠܡܬ ܒܠܥܕܘܗܝ. ܘܠܡܫܡܫܘܬܗ ܠܐ ܐܫܝܢ ܕܐܬܪܐ. ܐܢܐ ܓܝܪ ܡܚܫܒ ܥܦܪܐܝܬ ܡܫܡܫ ܐܢܐ ܕܠܗܘܢ ܕܒܪܣܛܝܢܐ. ܢܩܘܫ ܡܫܝܚܐ ܠܠܗܐ ܗܘܐ ܗܘ

(1) Ms. ܘܢܝܩܘܠܘܣ.

ܪܒܐ ܩܕܝܫܐ. ܟܕ ܫܡܥ ܛܘܒܢܐ ܡܠܬܐ ܗܕܐ ܡܢ ܦܘܡܗ. ܩܪܐ ܕܥܙܪܐܝܠ ܗܝܡܢ ܒܡܫܝܚܐ. ܦܩܕ ܗܘܐ ܕܢܥܡܕܘܢ ܘܐܬܥܡܕܘܢ ܒܫܡܐ ܠܐܠܗܐ. ܘܗܘ ܟܕ ܫܡܥ ܕܠܐ ܠܗܘܢ ܒܛܘܪܐ ܪܒܐ ܠܥܘܡܪܐ ܗܘ ܕܡܫܡܫܐ ܗܘܐ ܒܗ ܡܫܡܫ ܒܫܢܐ ܐܝܟܐ ܗܘܐ. ܘܡܛܠ ܗܘܐ ܘܐܡܪ. ܠܐܘܗ ܕܛܘܒܢܐ ܩܕܝܫܐ ܦܘܪܩܘܣ ܐܦܝܣܩܘܦܐ. ܡܛܠܐ ܪܘܚ ܒܥܠܕܒܒܐ. ܘܟܕ ܗܕܐ ܐܡܪ ܪܫܗ ܒܫܡܐ ܐܬܬܠܠ. ܘܟܠܗ ܡܢܝ ܫܠܝ. ܗܝܕܝܢ ܦܩܕ ܛܘܒܢܐ ܕܦܘܪܩܘܣ ܛܘܒܢܐ ܢܬܩܪܐ. ܟܕ ܐܬܐ ܩܡ ܐܡܪ ܠܗ ܒܥܘܪ ܒܥܘ ܕܐܙܕܩ ܘܥܙܐ ܐܢܐ ܠܟܝ. ܛܘܒܢܐ* ܐܡܪ ܐܘ ܠܟܠܒܐ * f.
ܡܣܡܣܐ ܘܠܐܪܢܒܬܐ ܡܣܡܣܡܬܐ. ܡܢܐ ܐܡܪ ܐܢܬ ܠܐܠܗܘܬ ܩܕܝܫܐ ܕܟܕ ܠܟܠܗ ܙܘܥܬܐ ܗܠܝܢ ܒܠܘܥܝ. ܐܡܪ ܐܢܬ ܠܝ ܘܐܦܩܘܪ ܐܘ ܕܝܘܐ. ܘܐܝܟ ܗܘܐ ܐܦܠܐ ܒܒܪ ܒܠܐ ܢܡܘܣܐ. ܟܕ ܐܡܪ ܗܠܝܢ ܐܬܦܠܓ ܛܘܒܢܐ. ܘܩܡ ܠܘܬ ܕܝܘܐ ܩܕܝܫܐ ܪܒܐ ܘܡܫܠܡܢܘܗܝ ܡܥܡܐ ܘܢܬܓܪ ܒܢܘܪܐ. ܘܡܟܝܠ ܗܘܝܐ. ܟܕ ܐܬܓܪ ܒܢܘܪܐ ܕܛܟܣܐ. ܐܝܟ ܡܢ ܗܠܝܢ ܕܡܫܡܫܝܢ ܠܐ ܡܫܡܪܝܢ ܗܘܐ ܕܢܬܩܪܐ ܠܟܠܗ. ܘܩܡ ܕܢܫܡܠܝܘܗܝ ܠܛܘܒܢܐ ܒܝܘܡܗ. ܟܕ ܡܫܩܪܒܝܢ ܠܗ ܐܡܪ ܠܗܘܢ ܐܬܘܕܘ ܠܗܘܢ ܡܢܝ. ܕܟܠܗ ܐܝܟ ܡܢܟܘܢ ܢܘܪ. ܟܕ ܫܠܡ ܢܦܫܗ. ܢܚܬ ܠܗܘܢ ܩܕܝܫܐ ܟܕ ܐܡܪ. ܡܫܝܚܐ ܕܕܟܝ ܠܡܘܕܝܢ ܘܐܦܫ ܠܡܘܣܝܢ ܕܢܬܪܟܘܢ ܩܕܡ ܡܠܐܟܘ. ܐܢܐ ܐܡܪ ܐܢܐ ܐܦܠܐ ܠܡܣܡܣܡܬܐ ܕܣܬܠܐ ܕܠܐ ܡܫܠܡ ܟܕ ܡܬܠܐ. ܐܦܘܢ ܐܦ ܗܘܐ ܕܟܕ ܡܫܝܚܐ ܐܟܡܢ. ܟܕ ܠܘܬ ܩܕܡܝܐ ܠܝ ܡܣܡܣܡܬܐ ܐܝܟܐ ܕܕܡܝ. ܕܡܢ ܪܒܝܐ ܗܝܟܠܐ ܢܬܩܪܐ ܠܝ. ܗܝܕܝܢ ܐܬܦܠܓ ܛܘܒܢܐ ܘܩܡ ܕܒܪܘܡܝܐ ܐܪܚܬܐ ܕܩܪܘܢܝ (1) ܒܠܟܠܗ. ܟܕ ܟܠܗ ܗܘ ܛܘܒܢܐ ܗܘܐ ܡܠܬܐ

(1) Sic; cf. Nöldeke, *Gramm.* ², 133.

ܒܠܚܘܕ ܐܡܪ. ܘܫܪܐ ܠܐܟܣܘܐ ܕܢܐܬܐ ܠܐܡܟܘܗ [ܘ]ܢܫܩܠܐ ܢܦܫܗ
ܘܢܐܙܠ ܡܢ ܗܢܐ ܒܥܠܡܐ ܠܗܐ ܡܪܢ ܐܝܫܘܥ. ܗܟܢܐ ܫܦܝܪܐ
ܐܬܟܠܬ ܠܡܫܝܚܐ ܘܐܙܠ ܠܗܐ ܡܪܢ. ܘܐܬܡܠܐ ܒܡܘܗܒܐ [ܕ]ܫܡܝܐ
ܒܥܘܠܡܢܐ ܕܢܘܚ ܐܡܪ ܕܡܫܝܚܐ [ܕ]ܝܠܡܢܐ. ܡܪܢ ܕܝܢ ܡܫܘܐ
ܡܫܡܫܢܐ ܢܡܠܟ ܒܠܚܘܕ [ܕ]ܠܗ ܫܘܒܚܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ
ܐܡܝܢ.....

ܫܠܡܬ ܣܗܕܘܬܐ ܕܛܘܒܢܐ ܝܗܘܕܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܘܪܫܠܡ
ܒܝܘܡܝ ܝܘܠܝܢܘܣ ܪܫܝܥܐ.

LES
COLONIES CHRÉTIENNES D'ORIENTAUX
EN OCCIDENT
DU Vᵉ AU VIIIᵉ SIÈCLE

Il y aurait un livre à faire sur les Orientaux en Occident, qui embrasserait leurs migrations successives vers les côtes et dans l'intérieur du continent européen, depuis les premiers colporteurs phéniciens jusqu'aux colons syriens, leurs successeurs aux époques historiques. Pour l'écrire, il faudrait dépouiller avec le soin le plus minutieux les textes littéraires, pour y tenir compte des moindres allusions; relever avec exactitude les inscriptions, dédicaces religieuses ou stèles funéraires, qui jalonnent les routes suivies par les Orientaux dans leur pénétration progressive au sein du monde occidental, et y marquent la place de leurs établissements temporaires ou durables. Il faudrait encore démêler, dans l'histoire de l'art, les influences orientales sur les types occidentaux et arriver à déterminer, avec un peu de précision, dans quelle mesure des caractères communs permettent de conclure avec certitude à un emprunt, c'est-à-dire à une action directe des Orientaux sur l'Occident. A ce prix, on pourrait arriver à des conclusions intéressantes, à des résultats neufs et dignes de confiance : à déterminer, par exemple, quelle a été au juste, dans les diverses périodes historiques, l'influence de ces Orientaux, que l'amour du lucre seul poussait à s'expatrier (1), non seu-

(1) « Avidissimi mortalium Syri », écrivait saint Jérôme (Épist. CXXX, 7, Pl. XXII). Le mot n'a pas vieilli. L'amour du lucre a été de tout temps la caractéristique des Syriens; ils n'ont point changé, nous en avons la preuve dans les émigrations incessantes des Libanais vers les deux Amériques. Comme autrefois

lement sur les arts et la civilisation matérielle de l'Occident, mais encore — et c'est ce qui importe le plus — sur les idées et les doctrines.

De cet ouvrage qui demanderait peut-être une vie d'homme, M. Bréhier s'est proposé d'écrire un chapitre dans un « *Mémoire sur les colonies d'Orientaux en Occident au commencement du moyen âge, du* V^e^ *au* VIIIe *siècle* (1) ». C'est ce mémoire sur un sujet encore neuf (2) et piquant d'intérêt que nous nous proposons de faire connaître aux lecteurs de la Revue, par une analyse rapide. Si ce résumé trop succinct ne peut prétendre à donner une idée complète d'un travail qui vaut autant par l'abondance du détail précis que par la netteté de l'allure et la franchise des conclusions, il en fera du moins entrevoir la richesse, lui gagnera des lecteurs et peut-être suscitera chez quelques-uns d'entre eux le désir de pousser plus avant une de ces questions dont les savants chrétiens, et particulièrement ceux qui se consacrent à l'étude de l'Orient, ne sauront jamais trop s'occuper.

Le mémoire de M. Bréhier comprend deux parties nettement délimitées : *les Colonies d'Orientaux en Occident; les Importations orientales.*

Dans le premier chapitre, l'auteur passe en revue les établissements d'Orientaux (3), c'est-à-dire de Grecs, d'Asiati-

les « Syriens » en Occident, ils s'en vont amasser là-bas un pécule pour s'assurer une petite aisance, sur le tard, au pays. Ils n'ont pas d'autre but; mais on peut dire cependant que ces Orientaux ne seront pas sans influence sur les pays d'Amérique où ils vont s'établir. Ils colportent toutes sortes d'objets orientaux qui feront souche dans l'art américain, et les produits de cet art hybride feront, dans quelque quinze siècles, l'étonnement des archéologues qui ne soupçonneraient pas l'existence d'autant de colonies libanaises dans le nouveau monde.

(1) Mémoire présenté au XIIIe congrès des Orientalistes à Hambourg, 8e section, et publié dans la « Byzantinische Zeitschrift », t. XII. Ce mémoire a été offert à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en termes très flatteurs, par M. Schlumberger. Cf. *C. R. A.* 1903, p. 239.

(2) M. Bréhier cite ceux qui ont abordé avant lui la même question. On verra, en le lisant, combien il renouvelle un sujet qu'ils avaient à peine entrevu, à part Scheffer-Boichorst. — Aux historiens de la culture orientale en Occident il faut encore ajouter G. Jacob, « Ostliche Kulturelemente in Abendland », Berlin, 1902. De cette conférence, il a paru une édition anglaise, retouchée par l'auteur, dans « Smithsonian Report » for 1902, pp. 509-529.

(3) Il est regrettable que M. B. n'appelle pas davantage l'attention sur les Juifs, qu'il rencontre souvent sur son passage dans le dénombrement des colonies

ques, de Syriens, d'Égyptiens qui, sous le nom collectif de « Syriens », vinrent s'établir, à l'époque romaine (1) et à l'époque barbare, dans les principaux centres de l'Occident; à Rome surtout, puis dans toute l'Italie, en Afrique, en Espagne, dans les Gaules, la Germanie et la Grande-Bretagne.

Le deuxième chapitre est consacré à l'étude de l'influence qui a pu être exercée sur l'Occident par l'Orient, par l'intermédiaire de ces colonies orientales, dont l'occupation s'est maintenue en Occident jusqu'au VIIIe siècle, sans solution de continuité. Cette influence, M. Bréhier essaie de la préciser par l'examen des importations orientales d'ordre commercial, artistique, intellectuel et moral, et les faits, accumulés avec surabondance, font toucher du doigt l'action, si peu étudiée jusqu'ici, de la culture orientale sur la société barbare.

*
* *

Le courant qui portait les Orientaux, les Syriens surtout, vers *Rome* ne subit pas d'interruption au seuil des temps modernes. Au Ve siècle les « graeci negotiatores » ou « pantapolae » continuent la tradition des marchands orientaux qui ont toujours été nombreux sur la place de Rome et font une telle concurrence aux corporations de « tabernarii » romains (2) que Valentinien III (440) doit les expulser. Mais on ne pouvait se passer longtemps d'eux, il fallut bien les rappeler et même la colonie de Grecs et d'Orientaux se développa au point d'occuper bientôt tout un quartier, au pied de l'Aventin, le long de la voie d'Ostie.

orientales. Le sujet est piquant et il est loin d'être démontré que l'influence juive sur la civilisation du haut moyen âge ait été nulle. On voit même à quelques traits cités par M. B. de quel crédit les Israélites jouissaient à cette époque.

(1) Sur ce point, une équivoque serait fâcheuse et il faut la prévenir. M. B. cherche seulement à établir que les colons orientaux de l'époque barbare, dont il s'occupe exclusivement, avaient eu des devanciers dans la période du Haut Empire et pendant les premiers siècles de notre ère. Les quelques traits qu'il rapporte n'ont pas d'autre but et ne doivent pas être pris pour un exposé complet que l'auteur n'a pas voulu faire.

(2) M. B. n'a pu consulter l'article singulièrement riche et instructif de MM. Cagnat et Besnier sur le commerce romain (Daremberg et Saglio, 33e fascicule : *Mercatura*).

A la suite de l'expulsion des Goths et de la conquête de l'Italie par les armées byzantines, un nouvel élément oriental, plus cultivé et plus influent, pénètre à Rome, avec les fonctionnaires du nouveau pouvoir. Cette élite nouvelle grandit d'une façon très sensible le rôle social des Orientaux en Occident. Ainsi, dans le seul clergé, voit-on croître rapidement la proportion des dignitaires orientaux : du Ier au Ve siècle on ne connaît que dix papes d'origine orientale, et, parmi eux, un seul est syrien, Anicet. Pendant le VIIe et le VIIIe siècle, au contraire, presque tous les papes sont orientaux : huit sont grecs et cinq originaires de Syrie. Ce fait est significatif. Faut-il y voir l'effet de la politique des empereurs byzantins? Il y a de sérieux motifs de le croire; mais il s'explique aussi conjointement par l'ascendant moral que les étrangers d'origine orientale avaient pris, dans le monde du clergé romain, par leur science ecclésiastique et probablement aussi leurs vertus.

La colonie orientale était grossie tous les jours de nouveaux venus, voyageurs exilés ou pèlerins (1) qui, de tout l'Orient grec et même du fond de la Perse, arrivaient à Rome, attirés par le tombeau des apôtres, et finissaient par se fixer dans son voisinage. Elle était assez nombreuse, au VIIe siècle, pour que plusieurs monastères aient pu se fonder dans la ville, où ils introduisirent la règle de saint Basile (2).

De ces faits principaux, réduits à leurs grandes lignes, et des abondants détails qu'il a fallu négliger, M. B. conclut que la colonie orientale de Rome, prospère dès le début de l'ère chré-

(1) M. B. parle du pèlerinage d'Abercius à Rome avec une réserve qui semblera exagérée. De plus, la mention de l'hypothèse de Ficker appelait celle des théories de Harnack, Hirschfeld, Dieterich, et des réfutations victorieuses dont elles ont été successivement l'objet de la part de de Rossi, Zahn, Duchesne, Cumont. — Quant au siège épiscopal d'Abercius, en dépit des alternances vocaliques *o* et *a*, il vaut mieux écrire Hier*o*polis, pour n'être pas exposé à confondre le siège d'Abercius, Hieropolis en Phrygie Salutaire, avec Hier*a*polis en Phrygie Pacatienne.

Cf. l'article Abercius (dom H. Leclecq) dans le « Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie », publié par le R. P. dom Fernand Cabrol. Paris, Letouzez, 1903, fasc. I, col. 66-87.

(2) Il serait intéressant d'étudier de près ces communautés de moines, dont le titre n'est pas sans analogie matérielle avec celui des corporations commerciales et religieuses de la période gréco-romaine. Telle est par exemple cette communauté qui nous est connue par les actes du concile de Latran (649) : τὸ κοινὸν τῶν ἐνθάδε παροικούντων Γραικῶν ἡμουμένων καὶ μοναχῶν (Mansi, *Concilia*, X, p. 904-905).

tienne, s'est développée surtout au VIe et au VIIe siècle, grâce à l'activité de ses marchands et à l'autorité de ses prêtres, jusqu'à faire de Rome « une ville byzantine ».

Également, dès l'antiquité, on relève des traces d'émigrés orientaux dans toutes les régions de l'*Italie* (1). Ils continuent à les fréquenter, voire même à y résider, après les invasions barbares et surtout sous la domination byzantine. On voit alors les Syriens former une vraie colonie à Ravenne et c'est parmi eux que, pendant les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne, sont choisis ses évêques. A Naples, en 537, un marchand syrien, du nom d'Étienne, fait partie du corps des notables et c'est de lui que Bélisaire se sert pour obtenir l'adhésion pacifique de la population à l'empire de Justinien. A la suite des armées byzantines, Grecs, Syriens et Arméniens envahissent l'Italie conquise. Ce sont ces nouveaux venus qui reçoivent les charges, tandis que le clergé s'accroît également de forts contingents orientaux et que des monastères, grecs de langue et de discipline, fondés par les autorités byzantines, répandent la règle basilienne en Italie comme à Rome.

L'action de la politique des empereurs est facile à saisir : elle ne tendait à rien moins qu'à helléniser entièrement l'Italie et à en faire, à tous points de vue, une province de l'empire grec. Ce résultat était déjà en partie atteint, quand les invasions lombardes et franques, puis le schisme religieux et politique, amené par la querelle des Iconoclastes, vinrent tout arrêter. Cependant l'Hellénisme survécut dans l'Italie méridionale jusqu'au XIe siècle; ailleurs, dans la partie qui échappa à l'empire, l'influence orientale, quoique entravée et atténuée, persista encore longtemps.

Dans l'*Afrique* latine et en *Espagne*, les orientaux avaient, de toute antiquité, établi des comptoirs et des colonies. Ils formaient un groupe influent à Carthage, sous la domination vandale. Là, comme en Italie, ils prospérèrent sous les empereurs byzantins; mais cette prospérité ne devait pas être durable, car l'invasion arabe suivit d'assez près l'expulsion des Vandales. En

(1) Il serait inutile de multiplier, comme on serait tenté de le faire, les indications relatives à la patrie des émigrés orientaux. Voir cependant une note très instructive de J.-H. Mordtmann Junior, « Zur Topographie des nördlichen Syriens aus griechischen Inschriften » (*ZDMG*, XLI (1887), p. 302-307).

Espagne également les Arabes trouvèrent de nombreux centres orientaux, où se perpétuaient les traditions des Phéniciens et des Carthaginois dans le trafic, en dépit des troubles semés dans la péninsule par les invasions barbares.

En *Gaule*, Marseille, Nice, Arles (1), Narbonne conservèrent leurs antiques colonies orientales jusqu'à l'époque franque. Celles de Marseille et de Narbonne (2), malgré les vexations du gouvernement barbare, étaient encore assez nombreuses et florissantes au VIe siècle. Des villes grecques de la côte méditerranéenne, les Orientaux avaient pénétré jusqu'au cœur de la Gaule, en suivant les voies naturelles du commerce, les vallées du Rhône et de la Saône et celle de la Garonne, qu'utilisait le réseau routier si commode, créé par les Romains pour relier les principaux centres commerciaux et militaires des provinces gauloises.

Dès avant le IVe siècle, des trafiquants orientaux sont établis à Bordeaux, devenu, sous l'Empire Romain, un grand centre intellectuel et économique; les invasions barbares passent et, après elles, on y retrouve encore une colonie de Syriens. Mais l'émigration orientale avait suivi surtout le cours du Rhône pour pénétrer dans le nord de la Gaule et, de là, jusqu'en Germanie. Vienne, Lyon, Genay près Trévoux, Besançon, Genève, ont été les principaux comptoirs des importations orientales et les marchands syriens y ont formé de nombreuses colonies. Entre toutes, celle de Lyon était la plus prospère, comme en témoignent des inscriptions relativement abondantes.

Le bassin de la Loire s'était ouvert également au commerce syrien : Orléans, Tours sont des centres très importants de Syriens et de Juifs à l'époque mérovingienne et c'est à Grégoire de

(1) On ne saurait, je crois, être aussi affirmatif que M. B. sur les relations des « Naviculaires » d'Arles avec l'Orient. La preuve principale qu'il en donne est loin d'être décisive. L'inscription trouvée à Deïr el-Kamar (l'indication de la provenance est incomplète et fautive dans le mémoire de M. B.) faisait peut-être partie du monument érigé à Cominius (*CIL*, XII, 672) dont le piédestal est conservé au musée d'Arles. Cf. Waltzing, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains...*, t. IV, appendice, pp. 616-624. Waltzing y corrige et complète ce qu'il avait écrit sur ce texte, au t. III, n° 1961. M. B. semble n'avoir pas eu connaissance de cet appendice.

(2) Cf. les Canons du Concile de Narbonne (589) qui énumèrent les populations de la Narbonnaise : les Goths, les Romains, les Syriens, les Grecs et les Juifs. (Mansi, IX, p. 1015 et 1017, canons IV et XIV).

Tours que nous devons les détails les plus abondants et les plus typiques sur ces colonies étranges qui conservaient leurs usages nationaux et jusqu'à leurs langues, au milieu des populations parmi lesquelles elles vivaient, sans toutefois se mêler à elles (1).

De la Loire, elles essaimèrent de bonne heure dans le bassin de la Seine, où Paris devint bientôt une des places fréquentées le plus volontiers par les armateurs d'Antioche. Et on sait que saint Siméon le Stylite interrogeait souvent les mariniers de retour en Syrie sur la sainte de Paris, Geneviève.

Enfin, il n'y a pas jusqu'à la *Germanie* et à la *Bretagne* où on ne relève des traces de Syriens, à Trèves, à Cologne, en Bavière, à South-Shields.

Ainsi, et jusqu'à la fin du VIIIe siècle, des Syriens, des Égyptiens, des Arméniens, des Persans, des Asiatiques, des Grecs, connus sous le nom générique de « Syri », forment, à travers tout l'Empire, des groupes compacts où se conservent les usages et la civilisation orientale.

« Les invasions barbares, — ajoute M. Bréhier (2), — en bouleversant la société romaine, accusèrent les caractères nationaux de ces Syriens et augmentèrent leur influence. Pendant longtemps ils avaient subi en Occident l'attrait de la civilisation romaine. Lorsque celle-ci s'est affaiblie, ils ont gardé les habitudes, la langue, la manière de vivre de leur pays d'Orient. Il n'est donc pas étonnant que ce contact perpétuel avec les Occidentaux de l'époque barbare et ces Orientaux plus raffinés qu'eux, ait amené à la longue des échanges d'idées et modifié dans une certaine mesure la culture occidentale du moyen âge.

* * *

Pour apprécier cette action des colonies orientales sur la civilisation des barbares d'Occident, il faut avant tout rassembler

(1) On voit le parti que l'on peut tirer de ces faits et d'autres analogues, pour montrer la ténacité singulière avec laquelle les Syriens demeuraient fidèles à leur langue et à leurs usages nationaux. Il s'est passé quelque chose de semblable, quand l'influence de l'hellénisme d'abord, puis la civilisation romaine atteignirent la Syrie. Cf. Th. Nöldeke, « *Mommsen's Darstellung der römischen Herrschaft und römischen Politik im Orient* », *ZDMG*, XXXIX (1885), pp. 331-352.

(2) P. 19 du tirage à part.

les témoignages qui nous restent et chercher quelles ont été leurs importations réelles, de quelque nature qu'elles soient et qu'il s'agisse du domaine matériel, artistique ou moral.

Des importations commerciales, il y a peu de chose à dire : les Syriens du haut moyen âge gardaient en Occident le monopole des denrées précieuses et des objets de luxe (1) dont ils étaient déjà les courtiers pendant les siècles précédents, sous la domination romaine.

On comprend que les importations artistiques dépassent de beaucoup en importance, pour le sujet qui nous occupe, celles d'ordre purement matériel et que, de ce côté, il puisse y avoir eu une réelle influence du monde oriental sur le monde barbare. Mais cette action, si elle a réellement existé, est difficile à saisir et à préciser.

M. Bréhier inventorie avec soin les objets d'art importés d'Orient en Occident qui sont parvenus jusqu'à nous, ou qui nous sont connus par des descriptions suffisantes. En les rapprochant des modèles d'art barbare contemporains ou postérieurs, il n'est point dupe de certaines similitudes qui ont induit en erreur d'autres savants. Il conclut avec beaucoup de sagesse que, en dépit de la faveur dont jouissent parallèlement certains motifs caractéristiques, tels que les lignes brisées, les entrelacs, les spirales, les animaux stylisés... dans l'art sassanide et dans l'art barbare, celui-ci ne procède pas de celui-là. L'art des barbares est antérieur à toute relation avec l'Orient et son origine se confond avec celle même de leur race.

Il ne s'ensuit pas cependant que les barbares n'aient rien emprunté aux œuvres d'art de style oriental. M. B. concède parfaitement qu'ils aient pu s'inspirer secondairement des objets d'orfèvrerie et des étoffes historiées importées alors d'Orient. Il admet même l'existence d'un « art d'importation », art religieux avant tout, et qui nous est révélé en particulier par les mosaïques et par ce que nous savons des représentations iconographiques alors en usage dans les églises (2).

(1) On en trouvera l'énumération chez M. B. et, avec plus de détail encore, dans le tableau synoptique annexé à l'article de MM. Cagnat et Besnier, sur le commerce romain (Daremberg et Saglio : *Mercatura*).

(2) M. B. touche par ce côté à l'art byzantin, dont les origines viennent d'être étudiées avec autant d'originalité que de profondeur d'érudition artistique par

Celles-ci subirent incontestablement l'influence orientale et M. B. constate même que ce ne fut pas sans résistance que certains motifs religieux d'un usage courant en Syrie pénétrèrent en Occident. Tel est le cas de la représentation du Christ en croix (1) : c'est seulement à la fin du VIe siècle que les Syriens l'introduisirent en Gaule, à Narbonne. Les fidèles y furent choqués tout d'abord de cette innovation ; mais le crucifix gagna l'Occident comme il avait conquis l'Orient.

« Les influences de l'Orient sur la culture intellectuelle, sur les croyances et les coutumes religieuses, sont encore plus difficiles à saisir que les échanges artistiques entre les deux civilisations. Là encore il s'agit moins de porter des appréciations forcément arbitraires que de rassembler tous les faits précis qui nous font entrevoir ces influences (2). »

Fidèle à cette méthode tout objective, M. B. réunit en un faisceau les documents de diverses sortes que nous possédons sur la diffusion de la culture grecque en Occident, d'une part, et, de l'autre, sur la faveur dont y jouirent les institutions monastiques et les dévotions orientales. Il est impossible de le suivre dans le détail de son exposé et on ne saurait faire un choix parmi les traits accumulés (3), qui tous ont leur prix, et de l'ensemble desquels peu à peu se dégage, singulièrement nette et persuasive, la conclusion.

« Monastères, reliques, culte des saints, légendes, c'est presque tout le domaine de la vie religieuse des hommes de

M. Josef Strzygowski, dont nous ne citerons que les deux principaux ouvrages : « *Orient oder Rom, Beiträge zur Geschichte der spätantiken u. frühcristlichen Kunst* », Leipzig, Hinrich, 1901, in-4°; « *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte...*, » Leipzig, Hinrich, 1903, in-4°.

(1) Ce point d'archéologie chrétienne, un des plus intéressants abordés par M. B., a fait l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*C. R. A.* 1903, p. 67-70). Depuis, l'auteur a repris et développé ses conclusions dans une brochure nourrie sur les « *Origines du crucifix dans l'art religieux* », Paris, Bloud (collection *Science et Religion*), 1904, in-8°, p. 62. Il n'est que juste d'appeler l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'art chrétien sur cet excellent travail qui n'a qu'un seul tort, — indépendant du reste de l'auteur, — celui de n'être pas accompagné d'illustrations.

(2) Page 30.

(3) Notons tout de même comme spécialement intéressant le témoignage de Théodoret (*P. G.*, LXXXII, 1474) sur la faveur extraordinaire dont jouissait à Rome, parmi la population des petits boutiquiers, la dévotion au saint stylite d'Autriche, dont la statuette ornait la devanture de tous les magasins.

l'Occident, au moyen âge. Les exemples nombreux et authentiques que nous avons recueillis nous permettent d'affirmer qu'à la base de cette culture morale se trouvent les influences de l'Orient qui, par l'intermédiaire des marchands ou des moines, n'ont cessé de pénétrer dans l'Europe latine pendant cinq cents ans (1). »

Enfin, revenant, dans un tableau dernier, sur les diverses conclusions formulées par lui au fur et à mesure qu'elles étaient acquises par son enquête historique, M. B. résume son mémoire dans quelques lignes précises et franches que nous ne pouvons pas ne pas lui emprunter encore.

« Quel a donc été le rôle de l'orientalisme en Europe, au début du moyen âge? On aurait tort de voir partout son influence, et il est bon de ne l'admettre que d'après des données certaines. Mais, ces réserves faites, on peut dire que les obscurs marchands qui, guidés par un instinct séculaire, sont venus chercher fortune dans les pays barbares d'Occident ont été involontairement les ouvriers d'une œuvre féconde. Au moment où la culture antique s'affaiblissait en Occident, alors que sous l'action des barbares la vie devenait plus âpre et les mœurs plus rudes, la civilisation qu'ils apportaient a été pour l'Europe latine un principe supérieur. Grâce à eux la barbarie a été moins grande en Europe; leur influence a maintenu un certain goût du luxe et de l'art qui a préparé la Renaissance carolingienne. Encore aujourd'hui il serait impossible d'analyser ce tout si complexe qui forme ce que l'on est convenu d'appeler « la civilisation européenne », si parmi les éléments multiples dont elle est composée, on ne faisait une part aux usages matériels et religieux, aux croyances et aux conceptions artistiques que les sociétés barbares ont reçus des « Syriens » au commencement du moyen âge (2). »

* * *

Ceux qui auront suivi jusqu'au bout ce rapide exposé, auront le désir de faire plus ample connaissance avec un travail d'un

(1) Page 36.
(2) Pages 38-39.

aussi puissant intérêt. Ils seront largement récompensés de la petite fatigue qu'il y a à pénétrer ces pages serrées, regorgeant de faits et hérissées de références (1). Ils rendront justice à la sûreté de méthode avec laquelle est conduite cette longue dissertation, et à la réserve modeste et prudente des conclusions. Malgré l'amplitude de son enquête, dont les références variées donnent une idée, — bien incomplète cependant : que de livres dépouillés n'ont rien donné! — M. Bréhier s'est bien rendu compte que son travail n'est pas définitif. Il semble n'avoir voulu lui donner qu'un caractère provisoire; mais c'est un provisoire qui durera. Et, si nous pouvons formuler ici un vœu, c'est que, plus tard, M. Bréhier reprenne dans un volume ce sujet qui est bien à lui et dans lequel ses recherches lui ont assuré dès maintenant une maîtrise incontestable pour l'avenir.

Louis Jalabert, S. J.

(1) Il est dommage que le typographe les ait spécialement maltraitées. Ainsi, le texte cité de Théodoret se trouve à la col. 1474 et non 1472; au lieu de Mansi, *X*, p. 910, lire *X*, p. 904-905; l'indication : S. Jérôme, Epist. 7 (*P. L.*, CXXX p. 983) doit se rétablir Epist. CXXX, 7 (*P. L.*, XXII, 983), etc...

HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE
DE L'ARMÉNIE

(*Suite*) (1)

Grégoire II (1065-1105)

§ 10. *Origine; vertus; science; tentative d'union religieuse avec les Grecs.* — Les électeurs réunis dans la forteresse de Dzamentav désignèrent d'une voix unanime Grégoire, fils aîné du prince arménien Grégoire Magistros, duc de Mésopotamie, de l'illustre famille des Pahlavounis (l'une des branches arsacides, originaire de Palh). Il était connu jusqu'à ce jour sous le nom de Vahram et, à la mort de son père, avait reçu de l'empereur le titre de duc de Mésopotamie. Mais, frappé un jour d'une inspiration subite, en entendant les paroles de Notre-Seigneur : « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il se renonce lui-même, prenne sa croix et me suive », il avait donné aux pauvres tout ce qu'il possédait, changé son nom en celui de Grégoire et s'était retiré dans la solitude, où, n'ayant d'autre souci que de devenir parfait, il menait la vie la plus crucifiée. Il fallut, pour ainsi dire, user de violence, afin de lui faire accepter la dignité patriarcale. Nul, cependant, n'en était plus digne par sa science, son zèle à réformer les abus et son attachement à la foi catholique. Il passa une grande partie de sa vie au couvent d'Arek, sur le mont Amanus. C'est là qu'il traduisit un grand nombre de pieux ouvrages grecs et syriaques, beaucoup de vies de saints, surtout; ce qui lui valut le surnom

(1) Voy. vol. VII, 1902, p. 26, 277, 508; vol. VIII, 1903, p. 206, 577.

de Vegaïaser, ou ami des martyrs. Élu patriarche sous le nom de Grégoire II (1065-1105), il établit sa résidence à Dzamentav, à l'ouest de Mélitène, dans le Taurus, et entreprit aussitôt l'œuvre qui est son plus beau titre de gloire. Persuadé que la foi des Arméniens, dégagée de quelques malentendus, ne différait en aucun point essentiel de la foi catholique, il s'appliqua à renouer avec l'Église grecque et l'Église romaine des relations que, dans le premier cas, les événements politiques et, dans le second, la distance avaient interrompues. Il se rendit à Constantinople, au temps de l'empereur Alexis Ier Comnène. Mais les pourparlers n'aboutirent pas à une parfaite entente. Quelques Grecs allaient jusqu'à rejeter comme invalide le baptême des Arméniens. Les prélats les plus conciliants demandaient seulement que le patriarche supprimât ou corrigeât certains termes de son symbole. Grégoire refusa d'y rien changer, alléguant que les termes incriminés étaient entendus par les Arméniens dans un sens orthodoxe.

§ 11. *Ses rapports avec le pape Grégoire VII; Envoi du pallium; bref affectueux; quelques usages à modifier.* — Nul doute que son accord avec l'Église romaine ait été plus parfait. Il envoya au pape Grégoire VII le prêtre Jean, porteur d'une lettre, dans laquelle il témoignait au pontife romain, avec son attachement, le désir de rétablir l'union de son Église avec le Saint-Siège et sollicitait le pallium, comme un insigne d'autorité et une marque de communion avec la chaire de Pierre. Le pape reçut le messager avec une paternelle tendresse. Il agréa toutes ses demandes et le chargea de porter le pallium au patriarche.

Il avertit cependant le légat patriarcal de certaines accusations dirigées par les catholiques contre l'Église d'Arménie. L'envoyé s'efforça de montrer que quelques-uns des usages incriminés étaient légitimes, comme celui de consacrer avec du *vin pur* et un pain azyme, et que d'autres pratiques blâmables étaient, à tort, attribuées à son Église : celle, par exemple, de confectionner le saint chrême avec du beurre, au lieu de baume, et d'honorer Dioscore comme un saint. Le Saint Père adressa au patriarche un bref affectueux ; il l'exhorte, toutefois, à lui confirmer lui-même, par écrit, « qu'il reçoit les quatre premiers conciles généraux admis dans l'Église universelle », et il l'en-

gage à omettre après le *trisagion* (Sanctus Deus, sanctus fortis, sanctus immortalis) l'addition : « *qui as été crucifié pour nous* ». En la supprimant, il fera disparaître toute équivoque et toute occasion de scandale. Quant à l'usage du pain azyme, le pape le déclare légitime, en dépit des plaintes passionnées des Grecs (1). Ce qui montre bien que Grégoire VII regardait l'Église arménienne comme orthodoxe, c'est qu'il enjoint à l'évêque de Bénévent de ne point admettre à la communion catholique, à moins qu'il ne se rétracte, un homme qui a été expulsé comme hérétique de l'Église arménienne (2).

§ 12. *Voyage à Rome invraisemblable.* — Au dire de quelques historiens arméniens et latins, Grégoire II aurait même fait, en 1075, le voyage de Rome pour achever de dissiper, par des entretiens de vive voix, les malentendus qui avaient tenu les Arméniens éloignés du Saint-Siège (3). Ce serait, enfin, à l'occasion de ce voyage, ajoutent tels d'entre eux, que le père de Grégoire Vegaïaser, Grégoire Magistros, aurait composé l'hymne fameuse, dans laquelle il exalte « le Saint-Siège de Rome, où fut établie la pierre de la foi, le fondement de la sainte Église » (3).

Malheureusement, les écrivains postérieurs qui nous content

(1) Galan., Pars I, p. 229 et sqq. ; Baronius, ann. 1080, 73, 74. — Grég. VII, *Litt.*, lib. VIII, *epist.* I ad Synnadensem archiepiscop ; Migne, t. CXLVIII, p. 571. Nous croyons que le lieu de résidence de Grégoire le Martyrophile était non Synnade, mais Dzamentie ou Dzamentav.

(2) Grég. VII, *epist.*, lib. VII, *epist.* XXVIII ; Migne, ibid., p. 570. Cf. Mansi, *Concil. collect.*, t. XV, p. 310 ; Galanus, I, 227-232. — Inutile de relever ici d'autres usages, blâmés par les Grecs et déjà présentés au concile in Trullo (629) contre les Arméniens, quelques-uns de ces usages étant licites, et les autres non admis universellement par l'Église arménienne, comme de se nourrir de laitage, les samedis et dimanches de carême, de faire cuire dans le lieu saint la viande offerte par les fidèles et de la diviser ensuite entre les prêtres, de n'admettre à la prêtrise que les candidats d'origine sacerdotale, c'est-à-dire issus de prêtres.

(3) Matth. d'Édesse, ch. CVIII ; Cf. XCIX. — Baronius, t. VII, ann. 1080 ; Lequien, *Oriens Christ.*, t. I, col. 1396, 1397. D'après Matth. d'Édesse, Grégoire partit pour Constantinople, puis pour Rome, d'où il passa en Égypte. Ce pays comptait 30.000 Arméniens ; il y établit son trône partriarcal. Il est assez naturel que l'auteur ait désigné sous le nom de Rome quelque ville latine moins éloignée que Rome. On voit aussi que Grégoire avait confié à Georges de Lori la charge de vicaire, mais n'avait pas complètement abdiqué le patriarcat. La preuve, c'est qu'il exerce le catholicat en Égypte sous le Khalife fathimite Mostanser-billah (1036-1094).

(3) Liv. des Hymnes, 5e jour de l'Octave de la Translation de la Croix.

ce prétendu voyage ne citent, à l'appui, aucune preuve hors de conteste (1). Aussi bien, la réconciliation avec l'Église romaine que les faits allégués confirmeraient est, d'autre part, nous l'avons vu, solidement prouvée. L'union devait persévérer pendant des siècles, maintenue par des pontifes dignes de ceux qui l'avaient rétablie.

§ 13. *Zèle monastique; Pseudo-patriarches; le catholicos Basile d'Ani fait alléger les impôts des Arméniens; il désigne pour lui succéder Grégoire III.* — En même temps qu'il infusait dans les veines de son Église une sève nouvelle et rendait au siège patriarcal son ancien relief, Grégoire faisait aussi refleurir, par ses exhortations et son exemple, les institutions monastiques. Comme pour tout le reste il était, à cet égard, le digne émule de Nersès le Grand et surtout de Sahag le Grand. Celui-ci, en effet, avant d'être promu au catholicat, avait réuni 70 disciples et les avait soumis à la règle du couvent des *Spoudées* (σπουδαῖοι, studiosi); règle austère, qui prescrivait, entre autres pratiques, celle de porter le cilice et d'aller nu-pieds. C'était après une vie analogue, dont il avait déjà goûté, que soupirait Grégoire. En 1071, il avait abdiqué pour se retirer au milieu des solitaires dans la Montagne Noire. — Mais sa science, son zèle et sa vertu n'empêchèrent pas qu'il eût des adversaires et des compétiteurs. Le docteur Georges de Lori, son chancelier, avait juré de le suivre dans sa retraite. Puis, quand Grégoire eut résigné ses fonctions, l'infidèle chancelier, raconte Matthieu d'Édesse, accepta la charge de catholicos, que lui offraient les princes et les évêques. Bien qu'attristé par cette sorte de parjure, Grégoire le consacra néanmoins vice-catholicos. D'ailleurs, Georges se comporta de telle sorte que Grégoire dut le déposer (1073).

Mais, au moment où lui-même reprenait possession de son siège, l'arménien Philarète Brachame l'invita à venir s'établir dans les provinces soumises à son autorité. Le catholicos se défiait de ce chef cruel et refusa son offre. Aussi, peu après, un pseudo-patriarche, Sergius, fils d'une sœur de Pierre Ier, était élu par les soins du patrice Philarète et fixait sa résidence dans la ville de Honi, au pays de Dchahan, vers la source du Pyra-

(1) Tel est aussi l'avis du savant Balgy, *op. cit.*, p. 30.

mus (Djihoun). En 1075, à Sergius succédait Thoros ou Théodore Alakhosig. L'émir turk Bouldadji ayant enlevé le district de Dchahan à Philarète, celui-ci essaya inutilement d'attirer Théodore auprès de lui et fonda enfin à Marasch, en faveur de Boghos ou Paul du monastère de Varak, voisin de Sébaste, un patriarcat particulier qui ne subsista que six mois (1085).

Tout autre fut l'origine du *catholicosat* de Parsegh ou Basile Anetsi (né à Ani) (1). Fils d'une des sœurs de Grégoire et du prince Vasag, il fut nommé, par son oncle, vicaire patriarcal (1074) et maintint sa résidence à Ani. Témoin de l'oppression que les gouverneurs établis par Mélik-Schah faisaient peser sur le peuple arménien, il alla trouver ce sultan et en obtint l'allégement sollicité. Il réussit même, par ses prières et surtout par de riches présents, à faire exempter de toute redevance les églises, les couvents et les possessions du clergé. A son retour de Perse (1091), Basile chassa Théodore de son siège de Honi, et Grégoire en mourant le désigna pour son successeur (1105). Demeuré seul patriarche, il transporta sa résidence à Schoughrdnabad, entre Sis et Marasch, aux confins du district de Kessoun, où régnait le chef arménien Basile le Voleur ou le Rusé (Kogh-Vasil).

Peu de temps après, Basile vit arriver au Couvent-Rouge (Garmir-Vank), près de Kessoun, plusieurs émigrants arméniens, parmi lesquels était un jeune prêtre des plus distingués. Il s'appelait Étienne. Sa science et ses autres qualités fixèrent sur lui l'attention du catholicos, qui le nomma bientôt évêque de Kessoun et supérieur de Garmir-Vank. Maître éminent, il eut des disciples qui, en le dépassant, créèrent son plus beau titre de gloire. Il compta en effet au nombre de ses élèves les futurs catholicos Grégoire Pahlavouni et son frère Nersès le Gracieux.

Quand Grégoire II, près de mourir à Garmir-Vank, avait désigné Basile pour son héritier, il lui avait fait promettre de léguer un jour, par testament, sa charge à son petit-neveu Grégoire, né du prince Abirad, qui était lui-même fils d'une sœur de Grégoire II. Basile tint parole, malgré l'accident imprévu qui détermina sa mort. Un jour qu'il était sur sa terrasse

(1) Matth. d'Édesse, II, cxx, dit que Basile déjà archevêque d'Ani, fut sacré catholicos à Lorhi (au nord-est d'Ani) par Étienne d'Aghpat, catholicos des Aghouans, sur la recommandation du roi Goriguê, fils de David Anoghin (1082).

à Vartahéri, sur les confins de Behesni, la maison s'écroula et il eut l'épine dorsale brisée. Transporté à Schougr, il expira le troisième jour, après avoir demandé que son trône et son voile fussent donnés à son cousin. La même année, ce choix fut confirmé par l'assemblée des évêques et des prêtres à Garmir-Vank. Sacré, en un même jour, évêque et catholicos, l'élu prit le nom de Grégoire III (1113-1167). Malgré sa jeunesse, — il n'avait que vingt ans, — on ne vit pas seulement en lui l'arrière-petit-fils de Grégoire Magistros, le neveu de Grégoire II, le rejeton de l'illustre famille des Pahlavounis; on le choisit surtout à cause de sa sagesse, de sa science, de son admirable charité. (Matth. d'Édesse, III, 187, 214, 215; trad. Dulaurier, pp. 258 et 286.)

CHAPITRE TROISIÈME

IVe DYNASTIE. LES ROUPÉNIENS, ROIS DE LA CILICIE (1).

Article Ier. — Histoire politique.

Au moment où Grégoire Martyrophile, écoutant la voix de Dieu plus encore peut-être que la voix du sang, donnait à son Église un pontife fidèle aux traditions qu'il avait lui-même ressuscitées, le royaume d'Arménie, que nous avons vu expirer avec son roi Kakig II, revivait déjà. Depuis un quart de siècle, il avait été reconstitué dans cette partie extrême de l'Arménie, vers laquelle les fils de Haïg étaient incessamment refoulés par les invasions des Turks et des Mongols.

§ 1. *Seigneurs arméniens réfugiés dans le sud-ouest; l'Ischkhan Roupên, maître de Partzerpert.* — Nous l'avons dit : lorsque Kakig II fut capturé près de la forteresse de Cybistra, ses trois compagnons purent s'enfuir (1079). Parmi eux était Roupên, l'un de ses parents. A la tête de quelques hommes déterminés, il se réfugia dans les gorges du Taurus, en Cilicie, et se rendit maître de la forteresse de Partzerpert (2) (1080, 529 de l'ère arménienne.)

(1) Tout en continuant de confronter les divers historiens de l'époque, notamment ceux réunis dans le Recueil des Croisades (Documents arméniens, t. I), nous suivrons assez souvent ici Matthieu d'Édesse, dont l'histoire s'arrête à l'an 1136, et son continuateur Grégoire le prêtre, dont le récit se termine à l'an 1162. Ils n'ont pas l'art de la composition que possédaient les auteurs de l'âge d'or; de plus leur crédulité les égare quelquefois; leur ardent patriotisme leur fait accepter trop aisément des préjugés nationaux et fausse certaines appréciations. Ce sont des guides qu'il ne faut pas suivre aveuglément; néanmoins leur témoignage est sincère et, d'ordinaire, véridique.

(2) Partzerpert (forteresse haute), château fort dans le Taurus, sur un affluent du haut Pyramus (Djihân-Tchaï), vers l'extrémité septentrionale de la Cilicie, à une journée de marche au nord de Sis. Cf. Matthieu d'Édesse, ch. CLI (trad.

Avant lui, d'autres chefs, secondés par les Arméniens du pays, avaient déjà érigé quelques principautés, à demi indépendantes de Constantinople. Tel était le nakharar Oschïn.

Ce seigneur était jadis maître de la forteresse de Maïriats-Dchourk (Rivière des Sapins), près de Kantzag de l'Albanie (Élisabethpol). Forcé de fuir devant les Seldjoukhides (1075), il vint en Cilicie auprès de son ami Aboulkharib Ardzrouni, que l'empereur avait nommé gouverneur de Tarse et de Mopsueste. Au nom d'Alexis Comnène, son protecteur lui donna, à titre de fief héréditaire, la forteresse de Lampron (Nimroun) (1).

Nous verrons bientôt un descendant d'Oschïn, Héthoum Ier, devenir le chef de la deuxième dynastie des rois de la Cilicie (1226). Les Grecs eux-mêmes favorisaient parfois la fondation de ces petites principautés : Ils n'étaient pas fâchés de voir quelques seigneurs arméniens devenir leurs gardes-frontières contre les Arabes. Au reste, pendant un siècle, les chefs de l'Arméno-Cilicie se contenteront des titres de prince (Ischkhan), de prince montagnard, de grand baron, et ménageront ainsi les susceptibilités jalouses des empereurs de Constantinople et des princes d'Antioche, tour à tour leurs suzerains (2).

§ 2. *Constantin Ier* (1092-1100), *premier baron* (3). — Le fils de Roupên le Grand, Constantin, enleva aux Grecs la forteresse de Vahka (Féké), située sur le haut Sarus entre Hadchïn et Bêlan, et y établit le siège de son gouvernement. Quand les Croisés, sous les ordres de Godefroy de Bouillon,

de Dulaurier, Paris, 1858, p. 217); Guiragos, p. 58 et suiv. — Selon quelques historiens (Héthoum comte de Gorigos, *Table chronol.*, an 525; Vahram d'Édesse, *Chronique rimée,* vers 160-170, p. 497 du Recueil des Historiens des Croisades) Roupên aurait pris la forteresse de Gobidar ou Gossidar (aux environs de Césarée?) et le village de Goromozol entre le Pyramus et le Sarus (Sihoûn) vers le district actuel de Zeïtoun. Voir aussi *Léon le Magnifique,* roi de Sissouan ou de l'Arméno-Cilicie, par le P. L. Alishan (trad. du P. G. Bayan, Venise, 1888), p. 4-12.

(1) Aujourd'hui Nimroun-Kalessi, au nord du golfe de Tarsous, sur un rocher isolé et taillé à pic, à 1.250 m. d'altitude, au milieu de trois cours d'eau, qui forment la branche occidentale du Cydnus (Tarsous-Tchaï).

(2) Guillaume de Tyr, XVIII, 10, 17, 23; XX, 25, 26; XXII, 24.

(3) En 1095-1100 selon saint Martin, d'après quelques historiens arméniens; Samuel d'Ani, *loc. cit.*, p. 734; Tchamitch (Avdall) II, 169. Nous suivons de préférence la *Chronique* de Sempad. *Recueil des Historiens des Croisades; Documents armén.*, I, 610.

entrèrent en Cilicie, ils passèrent près de cette forteresse et furent bien accueillis de Constantin et des autres chefs arméniens. Ces derniers virent en eux des frères par la religion et de précieux auxiliaires contre les Turks : « Aucune nation, dit le pape Grégoire XIII, ne vint plus spontanément en aide aux soldats de la Croix, que les Arméniens. Ils leur fournirent des hommes, des chevaux, des armes, des vivres » (1). Peut-être l'armée des Croisés aurait-elle péri de faim ou de misère, au siège d'Antioche, si Oschïn, son frère Pazouni, Constantin, les moines de la Montagne Noire et les chrétiens des environs ne fussent venus à leur secours, avec des provisions. En récompense de son dévouement, les Franks conférèrent à Constantin Ier les titres de comte, de marquis et, plus communément, celui de baron, qu'il transmit à ses successeurs, Thoros ou Théodore (le Tafroc des Croisés) et Léon (2). Le mariage de la fille de Constantin avec Josselin, comte d'Édesse, celui de la fille de Thoros, frère de Constantin, avec Baudoin, frère de Godefroy, resserrèrent l'union des Arméniens avec les Franks (3).

§ 3. *Théodore Ier (Thoros) prend Anazarbe; exploits de Basile le Larron.* — Le belliqueux Théodore agrandit la principauté de son prédécesseur, grâce à la connivence de Tancrède, prince d'Antioche. Descendant de son nid d'aigle, Vahka, le baron arménien s'avança vers la plaine, en suivant le cours du Pyramus. Il enleva aux Grecs la ville d'Anazarbe (Anavarza), surnommée la Nouvelle-Troie. Cette place, jadis fortifiée par l'empereur Justin Ier et le khalife Haroun-ar-Raschid, passait pour inexpugnable. Théodore, aussi pieux que brave, y fit

(1) Bulle de 1584 dans le *Bull. Rom.* Cf. Matthieu d'Édesse, IIe partie, ch. CLI et suiv.; Sempad, *Chron.* ad an. 549.

(2) Vahram, *Chronique rimée*, v. 197-198.

(3) Ces unions ne faisaient pas toujours disparaître les usages caractéristiques des deux nations. Jacques de Vitry raconte que Théodore tardant à payer la dot de sa fille (60.000 besants d'or), Baudoin qui lui avait promis de laisser pousser sa barbe, lui écrivit : « Mes créanciers vont me contraindre à me raser la barbe. — Non, répondit Théodore, je ne veux pas que vous infligiez cet affront à ma fille » ; et il lui envoya immédiatement la majeure partie de la dot. Dans les querelles qui, à Édesse, Antioche, etc. survinrent entre Franks et Arméniens, on peut dire que les torts étaient réciproques, les Arméniens reprochaient aux Francks, Baudoin, etc... d'impitoyables exactions, et les Franks se plaignaient que les Arméniens, au moindre mécontentement, fussent prêts à appeler les infidèles.

construire le temple célèbre dédié aux Saints-Généraux (Zoravark) et y plaça une image insigne de la Sainte Vierge, qu'il avait enlevée du château de Cybistra, nous dirons bientôt dans quelles circonstances (1). Ses fondations s'étendaient avec ses conquêtes. Près de Sis (située comme Anazarbe sur un affluent du Pyramus) il bâtit le monastère de Trazargh (S.-Maria-Trium Arcium) où, suivant son exemple, plusieurs membres de la famille régnante seront inhumés.

Avec le secours de Tancrède, il s'était emparé de la plus grande partie de la Cilicie. Mais vers l'an 1107, des hordes turques et perses franchirent les défilés du Taurus et prirent quelques-unes de ses villes, entre autres Anazarbe. Cependant, Thoros parvint à les refouler vers le nord-est d'Anazarbe, sur les limites de Marasch, où régnait Basile Kogh (le Voleur), un ancien émigré de l'Arménie septentrionale. Celui-ci, joignant ses efforts à ceux de Thoros, fondit sur eux près de la place et du sanctuaire de Pertous, et s'empara de leur butin. Deux ans plus tard, les mêmes envahisseurs ravagèrent le district de Haçan-Mansour (Hisn-Mansour) au sud de Mélitène et au nord-est de Samosate, sur la rive droite de l'Euphrate. Ils assiégeaient la forteresse de Harthan, quand Basile les assaillit à la tête de 500 hommes. Le Mamigonien Ablaçath et le Gamsaragan Basile Dgha (l'Enfant), le futur héritier de Kogh-Basile, se signalèrent dans ce brillant fait d'armes. Le chef ennemi, que Matthieu d'Édesse appelle sultan d'Arménie, fut pris et mené à Kessoun. Son armée s'enfuit en désordre, laissant au pouvoir de Basile de nombreux captifs et un riche butin (2).

(1) La légende arménienne raconte que le général romain S. Sarkis (Serge), né en Cappadoce, se réfugia en Perse sous Julien l'Apostat, avec son fils Martyros et 14 compagnons d'armes et qu'ils furent martyrisés par l'ordre de Schapour II (Sapor, 310-379). Fête, le 2 février; *Vie des Saints*, par J. B. Aucher (12 vol. in-12, Venise, 1815), t. II, p. 3 et suiv.

(2) Matth. d'Édesse, part. III, ch. CXCVII et CXCVIII. Basile le Voleur est le Covasilius de Guillaume de Tyr, VII, v. Il était maître de tout le district de Hisn-Mansour. Bien qu'il eût enlevé une partie de ce territoire aux Franks, il fut, d'ordinaire, leur ami. Il paya 10.000 dinars sur les 100.000 exigés pour la rançon du comte Bohémond Ier, prince d'Antioche, captif de l'émir de Cappadoce Ismaïl, fils de Danischmend et arménien d'origine. Il adopta même Bohémond pour son fils. Basile résidait à Kessoun à l'est de Marach, dans la plaine d'Araban, sur un affluent de la rive droite de l'Euphrate. Voir Matth. d'Édesse III, CLXXVIII, CLXXXIII; *Chron. Syr.* d'Aboulpharadj et son *Hist. Dyn* (éd. Pocock, Oxford, 1663), p. 245; Albert d'Aix, *Hist. Hierosolimit. Exped.*, III, XVII.

§ 4. *Théodore repousse les Turks; mort d'Abirad; meurtre de Kakig II vengé.* — En 1110, la Cilicie est envahie par des Turcs seldjoukhides ou des Scythes, pour employer le langage des historiens arméniens. Thoros est une première fois repoussé; il revient à la charge et voit tomber dans la mêlée deux chefs arméniens de grande valeur, Tigrane et Ablaçath. A la vue de ces deux illustres morts, Léon, le frère de Thoros, est si exaspéré qu'il oublie toute prudence; il s'élance au milieu des ennemis, ses compagnons le suivent, et son audace décide de la victoire.

Repoussées des frontières orientales de la Cilicie, les bandes pillardes coururent vers le territoire de Kharpout et assiégèrent la forteresse de Dzowk, située dans le lac de Kharpout, appelé aussi Gueuldjouk (Petit Lac). Cette place forte appartenait au prince Abirad, le petit-fils de Grégoire Magistros et le père des patriarches Grégoire III et Nersès Schnorhali (1).

La voyant imprenable, les ennemis s'éloignèrent; mais, tandis que, debout sur les remparts, le prince Abirad les observait, il fut frappé d'une flèche; il tomba et vint se briser contre une pierre (1111).

Le sébaste Basile le Larron mourait aussi, l'année suivante, sans enfants; sa principauté passait au chef Gamsaragan, Dghà Basile. Bien que privé de si utiles auxiliaires, Thoros Ier n'en continua pas moins à lutter avec succès contre les ennemis séculaires de l'Arménie. Il n'avait pas oublié l'assassinat des derniers rois de la Grande Arménie. Vers l'an 1112, il assiégea la forteresse de Cybistra (2). Ne pouvant l'emporter d'assaut, raconte Matthieu d'Édesse, il cacha quelques fantassins non loin de la citadelle et feignit de s'éloigner avec sa cavalerie. Les trois chefs, se croyant délivrés, ouvrirent les portes de la forteresse. Aussitôt,

(1) Il nous semble, contrairement au P. Tchamitch (III, 27-28), que cette expédition sur les confins de la Cilicie était commandée non par le sultan seljoukhide de Bagdad, Daphar (Mohammed-Schah, 1105-1107), l'un des fils de Malek-Schah Ier, mais par Malek-Schah I (Saïsan, 1107-1116) sultan seldjoukhide d'Ikonium. Ces derniers dynastes, en effet, prenaient volontiers le nom de sultan d'Arménie que Matthieu donne au chef de l'expédition.

(2) Ce fort appelé Kendroskave ou Guentrosgavis était situé près de Tzoughentchour (la rivière aux poissons), à 300 stades au sud de Césarée, à mi-chemin vers l'ancienne Tyane. Strabon nomme cette forteresse Cybistra (XII, 1). Une autre Cybistra ou Cyzistra était au sud de Tyane (Ptolémée, V, vi, 15; vii, 7).

les fantassins de Thoros s'y précipitèrent et en gardèrent les portes, laissant aux cavaliers le temps d'accourir. Les assiégés périrent par le glaive. L'un des trois frères Mantalé se précipita du haut des remparts. Thoros brisa lui-même, à coups de bâton, la tête du second. Le troisième fut enchaîné et emmené à Vahka.

Léon Ier (1129-1139).

§ 5. *Léon Ire prend Mamestia et Tarse aux Grecs; guerre et paix avec Raymond.* — Constantin, le fils du dernier roi, ayant été empoisonné, Léon Ire, frère de Thoros, lui succéda. Il prit aux Grecs la cité de Mamestia (Missis) sur le Pyramus, puis Adana sur le Sarus et Tarse sur le Cydnus (Tarsous-Tchaï) ; il s'avança victorieux jusqu'aux bords de la Méditerranée, en refoulant les hordes sarrasines que la nouvelle du décès de Thoros avait attirées sur la Cilicie (1).

Il ne fut pas moins heureux dans sa lutte contre Raymond de Poitiers, qui par son mariage avec Constance, fille unique de Bohémond II, était devenu prince d'Antioche (1136). Les frontières des deux principautés étaient trop mal définies pour ne pas fournir à des chefs ambitieux l'occasion d'incessantes querelles. Léon avait enlevé à la principauté d'Antioche la place forte de Sarovanticar (1135) ; Raymond, à peine arrivé au pouvoir, attira le baron arménien dans un guet-apens, et l'enferma dans une forteresse. Léon ne recouvra sa liberté qu'après deux mois de captivité ; il dut livrer à son adversaire les villes de Mamestia, d'Adana, la forteresse de Sarovanticar sur le bas Djihân, payer 60.000 tahégans, donner son fils en otage et promettre de s'unir au prince d'Antioche contre Jean Comnène. Mais, devenu libre, il ne se crut point engagé par son serment. Il attaqua Raymond, lui reprit les villes injustement usurpées et les retint malgré la coalition du prince d'Antioche avec Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem. L'intervention de Josselin II, comte d'Édesse, dont le père avait épousé la sœur de Léon, arrêta les hostilités et fit conclure une paix honorable pour les deux partis (1137). Ils devaient se prêter un mutuel appui

(1) Cinnamus, I, 7, 8; Sempad, ann. 578-588.

contre l'empereur Jean Comnène; car celui-ci, se basant sur d'anciennes conventions des Croisés avec les monarques de Constantinople, prétendait avoir des droits sur Antioche et la Cilicie (1).

§ 6. *Léon Ier voit Tarse, Adana etc., tomber au pouvoir de Jean II Comnène; il meurt en captivité.* — Tout autre fut l'issue de la lutte entre Léon et Jean II Comnène, empereur de Constantinople (1118-1143). Cette fois, le prince d'Arménie et celui d'Antioche furent également vaincus et humiliés (1137-1138). Le souverain grec apprenant que le premier avait mis la main sur quelques places de l'Isaurie, dans le bassin du Calycadnus, et menaçait Séleucie qui domine l'embouchure de ce fleuve, il envahit la Cilicie. Même avec le secours de Raymond, Léon, d'ailleurs mal secondé par les seigneurs arméniens, ne pouvait résister à son adversaire. Il s'enfuit avec sa famille dans les montagnes du Taurus. Mamestia, Tarse, Adana se soumirent. La capitale de Léon, Anazarbe, opposa pendant plus d'un mois une vive résistance. A la fin, ses défenseurs réfugiés dans la citadelle fermement assise sur son formidable rocher obtinrent une capitulation honorable. Vahka se rendit aussi après une énergique résistance, signalée par le duel d'un seigneur arménien nommé Constantin avec un Grec de Macédoine. Le Grec enfin l'emporta; l'Arménien, traîné à Constantinople, y fut jeté dans les fers (2).

Quant à Léon, cerné de tous les côtés par les soldats lancés à sa poursuite, et manquant d'ailleurs d'approvisionnements, il fut obligé de se rendre avec sa femme et ses deux fils. Mené captif à Constantinople avec sa famille, il y mourut tristement (1141), après avoir vu ses vainqueurs brûler, avec un fer rouge,

(1) Sempad, ann. 585-587 (16 fév. 1136-14 fév. 1139); sur le caractère de Raymond cf. Guill. de Tyr, XIV, 21.

(2) Cinnamus, I, 16-20, dans Migne, t. CXXXIII, p. 126 et suiv. Nicétas Choniatès, *Hist. de Jean Comn.*, chap. VI et VII, dans Migne, t. CXXXIX, p. 346-348; Vahram, *Chron. rimée*, vers 292-300; Matth. d'Édesse (Grégoire prêtre), III, 104; Guill. de Tyr, XIV, 24, 30. — Anazarbe (aujourd'hui Anavarza), nommée jadis Justinopolis et Justinianopolis, du nom des deux empereurs qui la relevèrent. La forteresse réparée se dresse au S.-E. de Sis sur un rocher d'une hauteur de 300m, au confluent du Deli-Tchaï (rivière de Sis) à l'ouest, et du Sauran-Tchaï à l'est, deux affluents du Dijhàn (Pyramus); Mamestia ou Mopsueste (aujourd'hui Missis) est située sur une hauteur de la rive droite de Djihân, non loin de son embouchure; jadis l'alliée fédérale de Rome, elle n'est plus qu'un petit bourg.

les yeux de son fils Roupên, le nouveau Samson, et l'assassiner lâchement.

Thoros ou Théodore (1144-1168) (1).

Après la mort de son père, Thoros, captif à Constantinople, avait gagné les faveurs de la Cour par ses manières engageantes. « C'était un jeune homme brun, disent les chroniqueurs; et, bien qu'il eût le nez un peu long, il unissait la grâce à la vaillance. » Cependant, ses chaînes, encore qu'elles fussent dorées, lui pesaient toujours. Aussi, peu après l'intronisation de Manuel Ier Comnène (1143), il s'enfuit déguisé en marchand, d'abord à Chypre, puis à Antioche. De là, suivi d'une petite escorte que lui avaient donnée le prince Raymond et le patriarche monophysite Athanase VIII, il s'achemina vers les montagnes centrales de la Cilicie. La petite troupe grossit en route, et le jeune héros national, celui que Guillaume de Tyr appellera bientôt le « haut et puissant homme d'Arménie », fut bientôt à la tête de quelques milliers d'hommes, dont plusieurs étaient proscrits comme lui et qui brûlaient du même désir de chasser les Grecs de la Cilicie.

En quelques années, les places de Amuda (2), Vahka, Anazarbe, le château de Til-Hamdoun voisin d'Anazarbe, Adana, Sis, Arewdzpert, Partzerpert, bref la belle plaine de la Cilicie reconquise par Jean II Comnène sur Léon, baron d'Arménie, et Raymond, prince d'Antioche, fut reprise par Thoros. Au cours de ces exploits, ses jeunes frères, Stéphanê et Mleh, qui, avant la prise d'Édesse, étaient réfugiés auprès de Josselin II leur

(1) Guill. de Tyr, *Hist. occid. des Crois.*, t. I, part. II, l. XVIII, ch. x, xvii, xxiii, xxiv; l. XIX, ch. ix; l. XX, ch. xxvi; Sempad, ann. 590 = 14 fév. 1141 au 13 fév. 1142. Matth. d'Édesse (Grég. prêtre), III, ch. cclxiii et suiv., Aboulph.; *Chron. Syr.*, p. 349 et suiv.; Michel, *Chron. syr.*, éd. Chabot et trad. Langlois, p. 307. Les vieux auteurs ne sont pas d'accord sur la manière dont Thoros recouvra sa liberté.

(2) Amuda (aujourd'hui Tumlo-Kalessi) sur la rive droite du Djihân, dans la plaine de Melon, entre Anazarva et Missis. C'est là, au dire de Michel (Langlois, p. 307-308), que Thoros aurait d'abord hissé son drapeau.

cousin, accoururent vers l'intrépide Arménien, afin de partager ses périls et sa gloire (1).

L'empereur Manuel, avisé des progrès de Thoros, envoya contre lui son cousin Andronic Comnène (1152). Celui-ci, soutenu par plusieurs seigneurs de la Cilicie occidentale, vassaux de l'empereur, vint avec une armée de 12.000 hommes assiéger Mamestia, qui s'était livrée à Thoros. Le héros arménien, profitant d'une nuit orageuse, ouvrit une brèche dans les murailles et fondit à l'improviste sur les troupes grecques. Surprises, celles-ci s'enfuirent, laissant de nombreux morts sur le champ de bataille et, aux mains de Thoros, des centaines de captifs, entre autres Oschin II, seigneur de Lampron et père de l'illustre évêque qui sera saint Nersès (2). — On raconte que des ambassadeurs envoyés par l'empereur pour racheter ces illustres captifs ayant prié Thoros d'en fixer la rançon, l'Arménien, aussi rusé qu'il était intrépide, avait répondu : « Décidez vous-mêmes ce que valent ces prisonniers », mettant ainsi les envoyés grecs dans l'alternative ou de déprécier l'élite de leur nation ou de débourser une grosse somme d'argent. Ils se récusèrent d'abord, puis, sur les instances de Thoros, se déterminèrent à compter une forte solde. A leur vue, Thoros la distribua sur-le-champ à ses soldats ; et, comme les Grecs semblaient ébahis de sa munificence : « Je récompense ainsi mes soldats, leur dit-il, afin qu'ils soient prêts à mener de nouveau à mes pieds vos chefs captifs. »

§ 8. *Lutte avec le sultan de Konieh, avec Renaud prince d'Antioche; sac de Chypre ; Thoros et Renaud vassaux de Manuel; Thoros venge cruellement Stéphané.* — Le basileus Manuel, humilié de l'échec de son général, excita, ou du moins encouragea le sultan seldjoukhide d'Ikonium, Masoud Ier (1116-1156), à prendre les armes contre l'intrépide montagnard Thoros. De l'an 1153 à l'an 1155, Masoud poussa trois armées vers la frontière nord-ouest de la Cilicie. La première, sous les ordres du sultan, n'atteignit pas les troupes de Thoros, postées en deçà de la chaîne du Taurus qui sépare la Cilicie de la Lycao-

(1) Édesse fut prise le 23 déc. 1144, jour de Saint-Étienne, par Eimad-ed-Din Zangui, émir de Mossoul, puis atâbek d'Alep. Assassiné en 1146, il fut remplacé par son fils, le fameux Nour-ed-Dîn.

(2) Matth. d'Édesse (Grég. prêtre), ch. CCLXIII; Sempad, ann. 600.

nie. Le chef arménien ayant fait dire à son adversaire qu'il reconnaissait sa suzeraineté, Masoud se retira. L'année suivante, sous le prétexte vrai ou faux que Thoros ne tenait point son engagement, le général de Masoud, Jakhoub, entreprit une nouvelle expédition; mais il fut écrasé par les chevaliers franks, les Templiers, et les Arméniens commandés par Stéphanê le frère de Thoros. Les bataillons chrétiens avaient surpris l'armée musulmane près du fameux défilé de la Portella, entre le mont Amanus et le rivage de la mer. Un peu plus tard, enfin, les troupes de Masoud, au retour d'une expédition vers Kharpert (Charpout) et Marasch, au moment où elles assiégeaient le château de Til-Hamdoun, au sud-ouest de Sis, furent décimées par une maladie contagieuse. Les Arméniens virent dans ce fléau un châtiment de Dieu et, reprenant l'offensive, changèrent en déroute la retraite de l'ennemi. A la mort de Masoud, son fils Aseddin Kilidj-Arslan II (1156-1193) fit la paix avec Thoros et le laissa maître de l'Isaurie.

Thoros avait à peine écarté Masoud de sa frontière occidentale, quand sur la frontière opposée surgit, pour un instant, un adversaire non moins terrible, et c'était un chrétien, un Croisé, Renaud de Chatillon. L'an 1153, ce célèbre batailleur, singulier mélange du héros et du condottière, était devenu prince d'Antioche ou, du moins, tuteur du jeune Bohémond III, par son mariage avec Constance, veuve de Raymond de Poitiers. A la mort de son vaillant époux, tué dans une embuscade en guerroyant contre Nour-ed-Dîn, sultan ou atâbek d'Alep, la fille unique de Bohémond II, prince d'Antioche, avait vu deux seigneurs byzantins, présentés par l'empereur, solliciter sa main. Elle les avait éconduits et, à la surprise de bien des témoins, leur avait préféré l'aventureux chevalier français. De là le courroux du basileus. Renaud, qui nous apparaît souvent sans peur, mais aussi sans scrupules, voulait, de son côté, se faire pardonner par Manuel sa haute fortune et lui laissa voir qu'il pouvait compter sur ses services. Manuel le chargea donc du soin de sa vengeance contre Thoros, et prit à son compte les frais de la guerre. Telle est du moins la version présentée par quelques anciens historiens. Mais, si l'on croit Michel le Syrien, Renaud aurait attaqué Thoros parce que celui-ci refusait de restituer aux Templiers le château de Gastim ou

Gaston, enlevé jadis aux chevaliers par les Byzantins et repris à ces derniers par Thoros; poste d'autant plus important qu'il commandait le défilé de la Portella, le seul passage par où les armées pouvaient pénétrer de Cilicie en Syrie et de Syrie en Cilicie.

Quoi qu'il en soit des causes du conflit, les Arméniens de Thoros et les Franks de Renaud en vinrent aux mains à l'ouest d'Iskenderoun (Alexandrette), à l'entrée du défilé, près de la porte de marbre poli et orné appelé *syncraton*, au sommet de laquelle, dit une légende, reposaient les os d'Alexandre le Grand. Mais l'issue de la lutte n'est pas mieux connue que ses causes. Au dire d'Aboulpharadj, Renaud fut vainqueur et força Thoros de restituer Gaston aux Templiers; selon Michel le Syrien, le chef arménien aurait, au contraire, refoulé Renaud et restitué ensuite de plein gré la forteresse. Toujours est-il que les Templiers rentrèrent en possession de Gastim et que les Arméniens et les Franks d'Antioche redevinrent alliés.

Cependant, Renaud, dont les ressources étaient épuisées par cette guerre, demanda le remboursement de ses frais. Les réponses dilatoires de l'empereur l'exaspérèrent : il résolut de se dédommager; les moyens lui importaient peu. Thoros fut bien aise d'exploiter contre Manuel cette irritation et cette soif de lucre de son nouvel allié. Il lui montra l'île de Chypre, l'un des plus beaux joyaux de l'empire, comme l'une des plus riches proies qu'il pouvait souhaiter : les troupes qui la défendaient étaient peu nombreuses; sous la garantie des traités, les Chypriotes ne prévoyaient aucun danger du côté de la Syrie. Le parti de Renaud fut bien vite arrêté. Pour colorer une agression déloyale, injustifiable, il se posa en vengeur des Franks et des Arméniens que les Chypriotes, disait-il, maltraitaient avec la connivence de l'empereur. Thoros se borna-t-il à le conseiller ou prit-il à sa campagne une part plus active, on ne sait. Michel le Syrien, Grégoire prêtre et Sempad nous disent qu'il excita et accompagna Renaud. Mais la plupart des historiens qui racontent le sinistre exploit du prince d'Antioche ne parlent point de la participation directe de Thoros (1). Ce qui est certain, c'est qu'une flotte promptement équipée transporta en

(1) Guill. de Tyr, XVIII, 10; Cinnamus, IV, 17; Voir *Hist. Gr. des Croisades*, t.1, p. 269.

quelques heures sur la rive de Chypre de nombreuses troupes et que celles-ci étaient composées surtout de Franks et d'Arméniens. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que ces bandes avides tombant à l'improviste sur les Chypriotes, massacrèrent et pillèrent sans merci, mutilant des prêtres et des évêques, outrageant des femmes, emmenant les plus nobles de l'île et les forçant à se racheter au prix de tout ce qu'ils possédaient (1155-1156) (1).

L'alliance de Thoros avec les Franks semble ne plus s'être démentie ; nous le voyons, l'année suivante, assiéger avec Renaud et le comte Thierry de Flandre la ville de Césarée sur l'Oronte (en arabe Scheïzar) dont un tremblement de terre venait de renverser les murs. Mais une dispute ayant surgi entre les deux Croisés, au sujet de la suzeraineté, l'armée alliée s'éloigna sans avoir pris la citadelle. Thoros et Renaud voyaient d'ailleurs, à ce moment, un terrible orage se former contre eux du côté de Constantinople. L'empereur Manuel, exaspéré par la ruine de Chypre, préparait une expédition qui eut lieu l'année suivante, 1158. A la tête d'une armée de 50.000 hommes, il prit le chemin du sud et traversa la Phrygie. Arrivé à Attalie, il devança le gros de son armée avec une petite troupe de fantassins d'élite, espérant surprendre Thoros à Tarsous et s'emparer de lui. Mais le baron arménien, averti par un pèlerin latin, avait eu le temps de fuir avec sa famille et ses principaux seigneurs dans les gorges du Taurus, vers le château fort de Dadjéghikhar (Château des Turks), près des sources du Cydnus. L'empereur s'empara du château de Lamos, des villes d'Anazarbe, de Til-Hamdoun. En même temps son beau-frère Vatatzès entrait dans Tarsous, tandis que les habitants, d'après un récit de Cinnamus,

(1) Voir Röricht, *Gesch. d. k. J.*, p. 286. Voir *Renaud de Chatillon*, par G. Schlumberger (Paris, 1898), pp. 68-80. Le reste de la vie de Renaud, fidèle à ses débuts, offre les plus étranges contrastes. Seize ans captif de Nour-ed-Dîn, il parvient à se racheter au prix de la rançon énorme de cent vingt mille pièces d'or. A peine libre, il est l'un des adversaires les plus intrépides de Saladin (Salah-ed-Dîn). Il est seulement fâcheux que plusieurs de ses actes soient indignes d'un chrétien, qui doit toujours être loyal et fidèle à sa parole. Renaud fut enfin pris avec le roi Guy de Lusignan au fameux désastre de Hittîn, à neuf milles à l'ouest de Tibériade. Amené devant son vainqueur Saladin, il fut sommé par lui d'abjurer la foi chrétienne. Il s'y refusa énergiquement, déclarant qu'il préférait mourir. Alors Saladin transporté de colère fondit sur lui, la dague à la main, et l'égorgea (samedi, 4 juillet 1187). Voir Reinaud, *Extr. d'auteurs arabes*, p. 194-200.

qui paraît peu vraisemblable, se précipitaient, fous de terreur, du haut des tours et des puissants remparts, sur le sol. Le fier Renaud, aussi impuissant que Thoros à repousser le basileus, vint au-devant de celui-ci à Mamistra (Missis). Il se présenta nu-pieds, la corde au cou, « buvant une grande honte », dit le chroniqueur. Reçu en grâce parmi les vassaux ou les serviteurs de l'Empire (Δοῦλοι), selon l'expression de Cinnamus, il osa plaider la cause de son allié Thoros. Il n'aurait pourtant pas réussi à apaiser la colère de Manuel, si Thoros, en fin politique, n'avait offert à celui-ci, au moment opportun, d'immenses troupeaux pour ravitailler son armée. L'empereur était à moitié fléchi, quand arriva Baudoin III, roi de Jérusalem, devenu le neveu de Manuel par son mariage avec la jeune princesse Théodora, fille du Sébastocrator Isaac, son frère. Baudoin intercéda pour Thoros et celui-ci fut confirmé par Chrysobulle dans la possession de la plus grande partie de ses États. Le baron arménien fut aussi honoré par l'empereur du titre palatin de pansébastos, qui marquait la soixante-dix-septième dignité dans la cour byzantine; et il semble que, dès lors, il soit resté un feudataire dévoué (1).

Mais ici, encore, tous les anciens récits ne concordent pas. Vers 1162, en effet, sa fidélité envers son suzerain fut mise à une rude épreuve. Son frère Stéphanè n'avait guère observé de trêve avec les Grecs. En plus d'un endroit, surtout vers Marasch et Cocuse, il commit toute sorte de brigandages. Au retour de l'une de ces incursions, invité à un festin par Andronic, gouverneur de Tarse, il fut, d'après Aboulpharadj, étranglé près des portes de la ville; ou, s'il faut en croire Vahram et Sempad, les Grecs l'auraient fait périr en le plongeant dans une chaudière remplie d'eau bouillante (2). Bien que Thoros eût

(1) Cinnamus, III, 14, 15; IV, 17, 18; V, 6, 9; Nicétas, *Vie de Manuel Comn.*, III, 1; IV, 4, 5; Guill. de Tyr., *Hist. occid. des Crois.*, t. I, p. 857, 859; t. II, p. 303 et suiv.; Grég. le Prêtre, ch. CCLXXIII et suiv.; Vahram, vers 500.

(2) Grég. le Prêtre, ch. CCLXXXIII; Vahram, *Chron. rimée*, vers 610. Le conflit de Thoros avec les Grecs dura peu; nous voyons, le 10 août 1164, les Arméniens enveloppés avec les Chrétiens dans la défaite de Harrenc ou Harem, nom d'un château, fief de la principauté d'Antioche, à l'est de cette ville. De ce champ de bataille, Mleh, presque seul parmi tous les chefs, parvient à s'enfuir. Thoros prévoyant l'écrasement de ses alliés les avait dissuadés de combattre Nour-ed-Dîn et s'était retiré.

désapprouvé les razzias et les massacres accomplis par son frère, il fut indigné contre ceux qui l'avaient mis à mort. Grégoire le prêtre nous dit qu'en représailles il aurait immolé 1.000 Grecs; Aboulpharadj, Sempad et Samuel d'Ani portent le chiffre à 10.000. Si les auteurs arméniens étaient sur ce sujet moins unanimes, on pourrait supposer qu'ils rapportent ici aux années 1163-1165 des événements ayant trait au sac de Chypre et antérieurs par conséquent à l'assassinat de Stéphanê. Aboulpharadj ajoute que ce fut encore le roi de Jérusalem (alors Amaury Ier) qui réconcilia définitivement Thoro avec Manuel.

§ 9. *Mleh* (1169) *l'usurpateur; ses talents, ses vices; il est assassiné.* — A la mort de Thoros, son fils en bas âge, Roupên II, devait hériter de sa principauté, sous la tutelle de Thomas le baïle (régent) qui était le fils de sa tante maternelle. Mais il fallait compter avec le frère du roi défunt, Mleh. Celui-ci était un ancien templier devenu apostat. Il avait jadis attenté à la vie de Thoros II et, banni du royaume, s'était réfugié auprès de l'atâbek d'Alep, Nour-ed-Dîn. Son frère disparu, il réclama sa succession et envahit la Cilicie, à la tête d'une armée fournie par Nour-ed-Dîn. Il s'empara de plusieurs milliers de personnes, les vendit à Alep et en distribua le prix à ses soldats musulmans. Ceux qui gouvernaient au nom du jeune Roupên offrirent alors à Mleh la moitié du royaume, à la condition qu'il laisserait son neveu en paisible possession de l'autre moitié. Mleh accepta. Mais celui qui avait, semblait-il, renié son Dieu, se souciait peu de violer d'autres serments et, dès qu'il le put, il usurpa tout le pouvoir. Thomas le baïle s'enfuit à Antioche; le jeune Roupên avait été remis à la garde du catholicos Nersès à Romcla, ce qui ne l'empêcha pas d'être assassiné.

L'usurpateur sembla d'abord jouir du fruit de ses crimes. Politique d'ailleurs peu scrupuleux, il resta l'allié de l'atâbek d'Alep, Nour-ed-Dîn, et du sultan d'Ikonium. Intrépide soldat, il lutta non sans succès, au témoignage même de Cinnamus, contre trois généraux de Manuel Comnène et conclut avec cet empereur une paix avantageuse (1173). Mais vicieux, cupide et cruel, il ne mit aucun frein à ses injustices et à sa tyrannie. La vue des Templiers était insupportable à cet apostat; il les chassa de ses États. A une époque un peu antérieure (1170), il avait fait arrêter et dépouiller, près de Mamestia (Missis), Étienne,

fils de Thibaut, comte de Champagne. Indigné de cet attentat, le vaillant Amaury, roi de Jérusalem, de concert avec Bohémond III, prince d'Antioche, marcha contre Mleh; mais une diversion de Nour-ed-Dîn contre Karakh le sauva, et il n'en devint que plus insolent; il fit ensuite crever les yeux à plusieurs seigneurs et même à plusieurs évêques. Ce tyran exécré de tous, cet homme « très pervers », *nequissimus*, comme l'appelle Guillaume de Tyr, fut enfin massacré par ses soldats dans la ville de Sis, qu'il venait de restaurer (1).

§ 10. *Roupên III* (1175-1187); *démêlés avec Bohémond III; fin pieuse.* — Les grands d'Arménie choisirent alors pour chef Roupên III, fils de Stéphanè et neveu de Thoros II et de Mleh. Roupên, avec son frère Léon, vivait sous la protection du prince héthoumien Pagouran, seigneur de Babaron, son oncle maternel. Le nouveau roi, raconte Sempad, avait promis de récompenser les assassins de Mleh. Néanmoins, deux d'entre eux s'étant présentés, il les fit jeter dans un fleuve, une pierre au cou. On n'osa l'en blâmer. Le châtiment des régicides était, après tout, un acte de justice, encore qu'il fût un peu gâté par la duplicité. Au moment où nous écrivons ces lignes, impossible de ne pas songer à ce pauvre jeune roi, Alexandre de Serbie, tombé sous les coups de ses officiers, et dont le souvenir, d'autre part fort peu sympathique, bénéficiera cependant aux yeux de l'histoire de l'horreur de l'attentat et de la complète impunité des meurtriers.

Roupên avait cet amour de la justice, qui est l'une des qualités foncières d'un bon prince; mais, comme la plupart des princes orientaux chrétiens de son époque, il ne comprit pas assez combien il importait de rester uni avec ses voisins pour pouvoir résister à l'assaut des forces musulmanes qui se concentraient sous l'autorité de Saladin. Celui-ci, maître de l'Égypte, de la plus grande partie de la Syrie, serrait déjà de tous les côtés les chrétiens. Kilidj Arslan II implora son aide contre les Arméniens. Saladin accourut, concentra ses forces sur les bords du Gueuk-Sou (Eau Bleue) et prit une forteresse.

Roupên l'écarta de ses frontières, en lui livrant une partie de

(1) Cinnamus, VI, 11 et 12; Michel le Syrien, éd. Chabot, et dans la trad. Langlois, p. 325-326; Aboulpharadj, *Chron. Syr.*, p. 365; Guill. de Tyr, XX, 25-28.

ses trésors (1180). Mais à peine le conquérant sarrasin s'était-il éloigné que l'accord cessait entre Antioche et la Cilicie. Manuel avait toujours affecté une certaine sympathie pour les Latins. Bien qu'il fût près de mourir, peut-être excita-t-il son vassal, Héthoum de Lampron, et le prince d'Antioche contre Roupên auquel il ne pardonnait pas de lui avoir enlevé Mopsueste (Missis) et Adana. Roupên, de son côté, était très défiant à l'égard du Sébaste (Auguste) Héthoum, bien que ce dernier fût le beau-fils de Thoros II et le frère de Nersès de Lampron. Aux yeux des Roupêniens, les seigneurs de Lampron étaient d'accord avec l'empereur et toujours prêts à lui ouvrir la frontière nord-ouest de la Cilicie, dont leur citadelle presque imprenable formait la clef. Prétextant qu'il avait le droit d'être maître chez lui, principe dont l'application était ici douteuse, Roupên vint assiéger Lampron. Héthoum était bloqué depuis de longs mois, quand, sur son appel, il fut délivré par un peu loyal stratagème de son allié, le prince d'Antioche. Bohémond III invita Roupên à une conférence et, à son arrivée, le fit emprisonner. Telle est, du moins, la version de Vahram ; cependant, le véridique Sempad affirme, au contraire, que Bohémond avait fait arrêter Roupên à Antioche, à cause de quelques débordements scandaleux (1).

Mais Roupên avait pour frère celui qui sera Léon le Grand. Ce dernier, dès qu'il apprit sa captivité, revint camper devant Lampron et en pressa si vivement le siège que Héthoum sollicita de Bohémond la délivrance de son captif. Le prince d'Antioche y consentit ; mais, observe Aboulpharadj, il exigea une rançon de 30.000 pièces d'or (dinars) et la cession d'Adana et de Mamestia : ces deux places, Léon et Roupên ne tardèrent pas à les reprendre. Au témoignage de quelques historiens arméniens, les deux frères conquirent aussi la ville de Tarse sur les Grecs. Leur récit ne s'accorde pas avec celui de Guillaume de Tyr ; ce dernier prétend que Tarse appartenait au prince d'Antioche, mais que, se trouvant trop éloigné pour la défendre contre Saladin, il la céda au roi d'Arménie contre une forte somme d'argent.

(1) *Chron.* de Sempad, ann. 631-1182, trad. Langlois, dans les *Mém. de l'Acad. des sc. de St.-Pétersb.*, VIIe série, t. IV, n. 6, p. 18 ; Vahram, vers 665 et suiv., 684, etc. ; Aboulpharadj, *Chron. Syr.*, p. 405 ; Guill. de Tyr, XXII, 7 et 24.

Nonobstant sa querelle avec Bohémond, Roupên III sut résister à quelques malveillantes insinuations de certains Grecs à l'égard des Latins, et il vécut en bons rapports avec ces derniers. Il avait épousé Isabelle, la fille de Humfroi, seigneur de Karak et de Toron (1). Ses intérêts le rapprochaient des Occidentaux et, aussi, du moins sur le tard, sa piété. On reconnut le chrétien généreux, à ses libéralités, aux nombreuses maisons religieuses qu'il érigea et qui, autant que les édifices civils dont il orna le royaume, particulièrement la capitale, lui méritèrent, au témoignage de Guillaume de Tyr, le surnom de Magnifique. Il donna enfin de sa foi et de sa dévotion un gage encore plus incontestable, quand, renonçant à sa principauté en faveur de son frère Léon, il prit l'habit religieux comme Thoros II, et s'enferma dans le monastère de Trazargh, où il mourut peu de temps après (6 mai 1187).

Léon II le Grand (1185-1219), 1er thakavor (roi).

§ 11. *Léon II reçoit la couronne de Célestin III et de Henri VI d'Allemagne; clauses religieuses, avances intéressées d'Alexis l'Ange.* — Le 2 octobre 1187, Saladin (Naser Yousouf-Salah-ed-Dîn) s'était emparé de Jérusalem. Édesse, la possession la plus avancée des Croisés vers l'Euphrate, avait été reprise depuis près d'un demi-siècle par les infidèles. Ptolémaïs (St-Jean d'Acre) avait capitulé; Tripoli et Antioche étaient menacées. Ces désastres émurent profondément l'Europe chrétienne; et, comme si Dieu lui-même les appelait en permettant de telles catastrophes, de nouvelles armées se levèrent pour courir à la conquête des saints lieux. Mais batailler et conquérir n'étaient pas tout. Il importait de consolider les puissances chrétiennes déjà établies en Orient, d'agrandir leur influence et de leur fournir de nouveaux points d'appui. Cette

(1) Karak (Krak des Croisés), nom de deux châteaux forts, l'un à l'est, l'autre au sud-est de la mer Morte. Humfroi III était seigneur de Krak du chef de sa femme, Stéphanie de Milly; un autre château de Krak non moins célèbre était dans la principauté de Tripoli (aujourd'hui Qalaat-el-Hosn, château fortifié), entre Homs et Tripoli. Toron (Tibnin) à une journée au sud-est de Tyr. Cf. E. Rey, *Colonies fr. de Syrie*.

tactique si sage n'eut pas de partisans plus zélés que les papes et c'est grâce à leur patronage, sinon à leur initiative, que deux royaumes allaient être créés, celui de Chypre en faveur d'Amaury de Lusignan, et celui de Cilicie en faveur de Léon II.

Frédéric Ier Barberousse, qui conduisait la troisième Croisade, entra dans les États de Léon II, pour se rendre de là vers Jérusalem. A son approche, le prince arménien se hâta de lui envoyer des vivres et promit même de se joindre à l'armée des Croisés avec une partie de ses forces. En retour il obtint du souverain allemand l'assurance qu'il serait reconnu comme roi de la Cilicie. On sait que, peu de jours après, l'empereur périt en se baignant dans les eaux glacées du Calycadnus, la rivière de la Cilicie appelée aujourd'hui Gueuk-Sou. Cette mort retarda seulement la réalisation du projet de Léon. L'empereur allemand Henri VI allait accomplir la promesse faite par son père (1).

Mais Léon n'avait pas moins à cœur d'être reconnu par le pape que par l'empereur. Dès 1195, il envoyait à Célestin III un ambassadeur, chargé de solliciter pour lui avec une bénédiction particulière la couronne royale. Il priait en même temps le pape de lui obtenir la protection de Henri VI. Cette requête, qui entrait tout à fait dans le plan du pape, fut aussitôt agréée. Par l'ordre de Célestin III, le cardinal Conrad de Vittelsbach, archevêque de Mayence, se rendit à Tarse, et, le 6 janvier 1199 (?), dans l'église de Sainte-Sophie, en la fête de l'Épiphanie, le légat pontifical présentait la couronne, et le catholicos Grégoire Abirad (1195-1203) donnait l'onction royale à Léon II (2).

(1) Sempad, *Chron.*, trad. Langlois, p. 22; Michel, éd. Chabot; et dans Langlois, p. 355; *Contin. de Guill. de Tyr*, XXVI, 27; Guiragos de Kantzag, *Bibl. des Crois.*, *Doc. Arm.*, t. I, p. 422 et suiv.; Léon Alishan, *Hist. de Léon le Magn.*, chap. II. — Dulaurier, *loco cit.*, p. 270, se fait l'écho d'une grave accusation contre Grégoire IV Dgha et Léon II. Tandis que l'un et l'autre encourageaient les papes Clément III et Célestin III à organiser la croisade, tandis que Grégoire, avec Nersès de Lampron et d'autres ambassadeurs de Léon, allait au-devant de Frédéric Barberousse, le même catholicos aurait écrit à Salah-ed-Dîn une lettre obséquieuse, lui faisant connaître la situation et les desseins de l'empereur (dans *Beha-ed-Dîn*, trad. de Schultens, p. 120-122; *Hist. or. des Crois.*, t. III, p. 161 et suiv.). Mais cette lettre, comme l'insinue l'écrivain arabe, semble l'œuvre de Kagigh, fils de Grégoire, fils de Vassil. L. Alishan (ouv. cité, p. 104) fait justement observer que le reproche fait à Grégoire Dgha ne s'accorde pas avec sa vie et son caractère.

(2) Le P. Alishan suit, comme nous, ici, Sempad et croit que la solennité du

La suzeraineté de l'Arménie échappait ainsi à l'empereur de Constantinople. Alexis III l'Ange (1195-1203) essaya vainement de la retenir. Ayant appris que les Latins avaient envoyé à Léon une couronne, il lui fit parvenir aussi de riches présents ainsi qu'une couronne rehaussée d'or et de pierreries, avec ces mots : « Ne mets pas sur ta tête le diadème que t'ont donné les Romains, mais le nôtre, car tu es beaucoup plus près de nous que de Rome (1). » Le prince arménien accepta ces présents avec empressement. Parmi ces dons figurait un étendard où était peint un lion couché. Cet emblème, Léon, comme ses successeurs, le substituera à l'aigle, à la colombe et au dragon qui symbolisaient jusqu'à cette époque la puissance arménienne. Aux dons de l'empereur Léon répondit par de précieux cadeaux, réussissant ainsi, sans le froisser, à garder son indépendance. Il craignait moins d'accepter la suzeraineté des deux souverainetés occidentales. Elle lui semblait moins lourde à porter, par la raison que ces puissances étaient plus éloignées. De plus, il pouvait compter sur le secours des chrétiens occidentaux contre les musulmans, tandis que les Grecs, au lieu de s'armer contre l'ennemi commun, jalousaient trop souvent les puissances chrétiennes établies en Orient, et étaient toujours tentés de regarder l'Arménie comme un fief détaché de leur empire.

§ 12. *Démêlés avec le prince d'Antioche; guet-apens; fin de Roupên-Raymond le protégé de Léon.* — Les relations de Léon avec les princes latins furent, d'ordinaire, amicales. Il faut cependant signaler une importante exception. Léon et le prince d'Antioche, Bohémond III le Bègue (le Baube) ou l'Enfant (le Bambe), puis son fils cadet, Bohémond IV le Borgne, étaient trop proches voisins pour que l'ambition dont ils étaient tous animés ne suscitât point sur les limites communes des

couronnement de Léon eut lieu le 6 janvier 1199 (*Vie de Léon*, p. 170). La principale raison est la lettre de remerciement du roi au pape, datée seulement du 23 mai 1199. Dulaurier, après Guiragos, Vartan, Héthoum, fixe au contraire le couronnement au 6 janvier 647 = 1198 (t. I des *Doc. arm.*, p. 634, note 1). Il y eut, semble-t-il, deux couronnements, et le second, le plus solennel, paraît avoir été célébré le 6 janvier 1199. Ceux qui l'avancent d'un an se basent surtout sur ces deux faits : Célestin III et Henri VI qui avaient accordé le titre et la couronne de roi étaient morts, le premier, le 7 janvier 1198, et le second, le 30 septembre de la même année.

(1) Guiragos (Moscou, 1858), p. 92; *Docum. arm. des Crois.*, I, p. 424

deux petits États de regrettables conflits. — Nous avons dit plus haut que Bohémond III s'était emparé par surprise de Roupên II, son vassal. Léon II employa, sans plus de scrupules, la même tactique à l'égard du prince d'Antioche (1). Avec la complicité, semble-t-il, de Sibylle, l'épouse de Raymond, il attira celui-ci vers les confins de son territoire, au fort de Gaston, près de Baghras. Là, il se saisit de lui ainsi que de ses principaux dignitaires et les conduisit dans le château de Sis (1194). Heureusement, le comte Henri de Champagne, régent du royaume de Jérusalem, s'interposa entre le prince d'Antioche et le baron d'Arménie. Grâce à lui, Bohémond recouvra la liberté, mais après avoir souscrit aux deux conditions suivantes : 1° restitution du territoire enlevé à Roupên, en particulier du château fort de la Portelle; 2° mariage d'Alice, l'une des deux filles de Roupên, avec Raymond III, fils aîné de Bohémond le Bambe. Par ce traité avantageux, Léon, de vassal qu'il était, devenait le suzerain du prince d'Antioche (1195).

Cependant les princes d'Antioche n'avaient pas renoncé du fond du cœur à quelques avantages perdus, et les conflits renaquirent après la mort du vieux Bohémond (1201). Roupên-Raymond, le fils de Raymond III et d'Alice, devait succéder à son père, mort en état de démence (1200). Mais le fils cadet de Bohémond III, Bohémond IV, comte de Tripoli, en apprenant la mort de son père, accourut à Antioche, assembla les chevaliers et les bourgeois et obtint d'eux qu'ils le reconnussent pour leur prince. Léon soutint son petit-neveu Roupên-Raymond; en 1203, il attaqua Antioche; mais il fut repoussé par les Templiers auxquels était confiée la garde de la citadelle. Il s'en vengea en allant mettre le siège devant leur château de la Roche-Russole, proche du port Bonnel (aujourd'hui Borounli), au nord de Ras-el-Khanzîr. Pendant ce temps, Bohémond était aux prises avec deux de ses feudataires dans le comté de Tri-

(1) Michel, texte syr. et trad. Chabot; *trad. de la version arm.* Langlois, p. 356; Aboulpharadj, *Chron. Syr.*, p. 435; Sempad, ann. 643 = 1 fév. 1194-31 janv. 1195; Héthoum, comte de Gorigos, même date; *Contin. de Guillaume de Tyr*, dans *Hist. occid. des Crois.*, XXVI, p. 207-214[d]; ms. D P, 207, 208, 212, et texte, p. 214, 225, 228[c], 313, 318, 347. Voir aussi Sanuto, *Secreta fidel. crucis*, l. III, part. 10, ch. 8, p. 201; *Arch. de l'Orient L.*, dans *Ann. de Terre Sainte*, t. II, p. 434.

poli; il assiégeait l'un d'eux dans Néphin, quand une flèche l'atteignit à l'œil et détermina l'accident qui lui valut son surnom de Borgne.

En 1207-1208, grâce à l'appui du patriarche latin d'Antioche, Pierre d'Angoulême, et grâce surtout au secours des Hospitaliers, Léon pénétra dans la ville basse, qu'il occupa jusqu'à l'église Saint-Pierre. Mais, au bout de trois jours, pressé par les Templiers, descendus de la citadelle sous les ordres de Bohémond, et menacé par Malek-ed-Daher, prince musulman d'Alep, le roi fut contraint d'abandonner sa conquête.

Léon et Roupên gagnèrent enfin, par de riches dons et de larges promesses, la ville qu'ils ne pouvaient prendre de vive force. Le sénéchal Acharie leur livra, pendant la nuit, la porte dite de Saint-Paul. Quelques jours après, Pierre II de Locedio sacrait, à l'église Saint-Pierre, Raymond-Roupên, comme prince d'Antioche (1216).

Léon, cependant, n'était qu'en apparence au bout de son rêve. Sans doute, tant au point de vue religieux qu'au point de vue politique, la situation officielle du roi de Cilicie s'était bien améliorée. L'excommunication du pape qu'il avait encourue en refusant de rendre aux Templiers leur ancienne place de Gaston et en confisquant leurs autres possessions en Arménie, avait été levée. Il était réconcilié avec les Templiers. Enfin, le grand but vers lequel avait convergé toute sa politique semblait atteint : la principauté d'Antioche paraissait acquise à son neveu; le pape Honorius III déclarait, le 5 août 1217, qu'il plaçait le principat et la famille de Roupên-Raymond sous la protection du Saint-Siège (1). Brillants résultats, qui étaient, en grande partie, l'œuvre de Léon. Et pourtant, l'influence exercée jusque-là sur son neveu allait lui échapper.

Roupên-Raymond, placé désormais entre les exigences de son grand-oncle et les susceptibilités de ses sujets, ne devait satisfaire ni ceux-ci ni celui-là. Il n'avait pas les qualités qui pouvaient en imposer au parti grec de ses sujets toujours hostile aux Arméniens. Le jeune prince resta pourtant quatre ans

(1) Pressuti, *Regesta d'Honorius III*, p. 118 et suiv.; *Gestes des Chyprois*, p. 20, etc.; pour les relations entre la principauté de Cilicie et celle d'Antioche, on trouve l'indication des principales sources dans l'article substantiel de E. Rey, *Hist. des pr. d'Antioche*, *Revue de l'Orient latin*, 1896, pp. 321-408.

souverain d'Antioche, protégé par le clergé latin et les chevaliers de l'Hôpital. Mais, à la mort de Léon, le peuple d'Antioche, craignant sans doute que la principauté ne fût annexée au royaume de Cilicie, se soulevait et ouvrait les portes à Bohémond le Borgne. Roupên-Raymond se réfugiait d'abord dans la citadelle gardée par les Hospitaliers, et, peu de temps après, s'enfuyait la nuit en Arménie. Prétendant malheureux au trône de Léon, il allait tomber aux mains du baïle Constantin, et, si l'on en croit Aboulpharadj, périr avec sa mère Alice, par l'ordre du régent (1).

§ 13. *Succès de Léon contre Rustem; contre Kilidj-Arslan II et ses fils; revers et mort.* — Pour se défendre contre les musulmans qui l'enserraient au nord et à l'ouest, Léon fut obligé de tenir la Cilicie sur un pied de guerre continuel. Vers l'an 1188, un chef turkoman, Rustem, s'avança jusque dans la plaine de Ravine, non loin de Sis. Léon, à la tête d'une poignée d'hommes audacieux, surprit les ennemis au repos, pénétra sous la tente de leur chef qu'il tua, et poursuivit les fuyards jusqu'aux rochers de Saravane (Serfendikiar, selon les Arabes) au bord du Djihān (2). Il vainquit une seconde fois les Turkomans près de Germanicia (Marasch). Mettant à profit les dissensions survenues entre le sultan d'Ikonium Kilidj-Arslan et ses fils, il s'empara vers la même époque de Bragana, place située probablement au nord-ouest de Tarse. Puis, poussant plus loin ses conquêtes vers l'ouest, il prit une partie de l'Isaurie, dans le bassin du Calycadnus. Tournant enfin ses armes vers le nord, il envahit la Cappadoce, occupa Héraclée, Tyane et menaça même Césarée. — L'an 1191, Salah-ed-Dîn, qui venait d'arracher au prince d'Antioche les forts de Baghras et de Tarbessag, sur les frontières orientales de la Cilicie, fut obligé de courir au secours de Ptolémaïs et des autres villes fortes de Syrie, menacées par les Croisés. Léon mit aussitôt la main sur

(1) *Chron. Syr.*, p. 481; *Contin. de Guill. de Tyr*, dans les *Hist. des Crois.*, p. 348 et 405.

(2) Vahram, *Chron. rimée*, *Docum. armén.*, t. I, p. 510-511; Grég. Dgha, *Élégie sur la prise de Jérus.*, op. cit., p. 298-300. Des hist. ont confondu le turkoman Rustem avec le sultan d'Ikonium Aseddin Kilidj-Arslan II (1156-1188) qui, de son vivant, allait livrer son royaume aux disputes de ses fils. Vahram attribue la victoire de Léon sur Rustem à la protection de saint Georges, auquel était dédié un sanctuaire dans la forteresse de Sis; voir Alishan, *Vie de Léon*, p. 85 et suiv

Baghras et Tarbessag, mais céda la dernière place aux chevaliers de l'Hôpital. Plus tard, vers 1205, il dirigea une expédition bien au delà de ces frontières et arriva sous les murs d'Ablasda (aujourd'hui Albistan). Mais il ne put s'en emparer et dut même abandonner au sultan d'Ikonium, Ghaiassedin Kaikhosrow (1204-1210), la forteresse de Pertous sur le Pyramus ou Djihân, à l'ouest de Marasch. Il avait jadis accueilli à sa cour son vainqueur d'aujourd'hui (1), quand celui-ci s'était enfui d'Ikonium devant son frère Rokn-ed-dîn-Soleïman II (1201-1203).

Avec le concours des chevaliers de l'Hôpital, Léon reprit l'avantage contre Aseddin Kaikhaous Ier (1210-1219), le successeur de Kaikhosrow. Ayant uni ses forces à celles de Doughril-schah, sultan d'Erzéroum, il devint maître d'Héraclée et de Laranda (Derindeh) à quinze lieues au sud-est d'Ikonium (1211). Au dire de Sempad, il aurait même pris Césarée; mais, ne pouvant la conserver, il l'aurait revendue aussitôt. — Le roi, devenu vieux et le corps brisé par la goutte, ne perdit pas son intelligence de fin politique, non plus que son énergie et son activité. Les revers qu'il éprouva firent briller en lui une vertu jusque-là peu apparente, l'humanité. En 1216, Kaïkhaous Ier tailla en pièces son armée sous les murs de Gaban, et s'empara du généralissime le connétable Constantin ainsi que de plusieurs seigneurs. Le vieux roi, réduit à l'impuissance avec une armée privée de ses meilleurs chefs, consentit à livrer, pour leur rançon, l'Isaurie jusqu'à Séleucie, la forteresse de Loulva sur la route de Tarse à Ikonium et l'imprenable défilé de Lauzad proche des Pylæ Ciliciæ, et qui débouchait par Podandus dans la Cappadoce (2).

Ils étaient à jamais passés, les temps où, sous ce même Léon, le premier et le plus grand de ses rois, l'Arméno-Cilicie s'étendait à l'ouest jusqu'au Mélas (Manavgat-tchaï), dépassait à l'est l'embouchure du Pyramus (Djihân) et englobait le défilé

(1) Sur l'accueil de Kaïkhosrow à la cour de Léon, voir Nicétas Choniates, *Vie d'Alexis III l'Ange*, III, 4; dans Migne, t. CXXXIX, p. 901.

(2) Le savant P. Alishan, suivant en cela Vahram et quelques autres historiens (Voir *Chron. rimée*, *Doc. arm.*, I, p. 513), masque complètement ce grave échec subi par Léon. Nous avons suivi les historiens arméniens contemporains de ces faits, le connétable Sempad et Héthoum comte de Gorigos, ann. 665 = 26 janv. 1216-25 janv. 1217; *Docum. arm.*, pp. 483 et 644-645. Sempad, cependant, attribue la prise de l'Isaurie au sultan d'Ikonium Ala-ed-Dîn Kaïkobad (1220-1237); elle aurait donc eu lieu après la mort de Léon.

de la Portelle au delà d'Iskenderoun ou Alexandrette. Sa longueur de l'est à l'ouest, qui mesurait près de 400 kilomètres et représentait dix jours de marche, venait d'être réduite. Ses limites dans le sens de la largeur que le voyageur, venant de la mer, franchissait en deux jours au temps de son plus grand développement, étaient aussi rétrécies ; du nord au sud, elles ne mesuraient en moyenne guère plus de soixante-dix kilomètres, au lieu de quatre-vingts qu'elles comprenaient quelques années auparavant.

Le roi mourut peu après avoir payé la rançon de ses principaux serviteurs captifs. Son corps fut déposé dans une église qu'il avait bâtie à Sis; son cœur fut porté au couvent d'Agner près de Tarse. Des nombreux monastères qu'il avait fondés, Agner lui était le plus cher, soit à cause de son site agréable et pittoresque, soit à cause de la parfaite régularité de ceux qui l'habitaient. On y pratiquait une stricte abstinence, tous les jours de la semaine, sauf le samedi et le dimanche, où il était permis de se nourrir de laitage et de poisson.

§ 14. *Surnoms de Léon II; sceau; qualités, alliés et auxiliaires.* — Avec Léon II, la principauté cilicienne atteint son apogée. Son règne, même passé au crible de la critique, mérite encore à maints égards d'être admiré. Ce n'est pas sans raisons qu'on lui a donné les titres de « Grand », de « Magnifique ». Sans prendre ces noms, ce qui serait de sa part choquant, lui-même — par exemple dans sa première lettre au Pape — s'appelle roi de maints les Arméniens, et son crédit est assez grand pour transmettre à ses successeurs cette prétention un peu ambitieuse. Comme sa signature, son sceau marque son effort constant vers un idéal de grandeur. On a retrouvé un tahégan d'or arménien qui représente Léon II assis sur un trône supporté par deux lions; il est ceint de la couronne; sa main droite porte un globe surmonté de la croix, sa main gauche un sceptre en forme de fleur de lys; au-dessous ces paroles en exergue : Léon, roi des Arméniens (Levon thakavor Haïotz). De l'autre côté du sceau royal, un lion couronné tient dans sa griffe un sceptre surmonté de la croix, avec cette légende : Léon, par le Christ-Dieu, roi des Arméniens.

La couronne royale, en effet, lui fut conférée par les représentants de Dieu. Mais, pour y parvenir, quelle énergie, quelle

ténacité il déploya et aussi quelle souplesse! Ses historiens louent sa bravoure qui était réelle, son habileté de cavalier qui était peu ordinaire, son humeur aimable et enjouée. Pourtant, par là, il ne se distinguait pas de ses chevaliers les plus preux, ou de ses courtisans les plus polis et les plus spirituels. Le trait saillant qui le met à part, c'est surtout la prudence, la finesse du diplomate, la perspicacité du politique.

Par des alliances habilement ménagées, il sut intéresser les principales cours chrétiennes de l'époque à la prospérité de sa famille et de son royaume. Uni, depuis 1190, à Isabeau, nièce de Sibylle, femme de Bohémond le Bambe, prince d'Antioche, il la répudia en 1205, sous prétexte d'inconduite, et l'enferma dans la forteresse de Vahka, après avoir fait périr plusieurs personnes de sa suite (1). Cinq ans après, il épousa Sibylle, fille d'Amaury Ier de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem. Un peu plus tard, Roupên-Raymond, son petit-neveu, devenait l'époux de Helvis, autre fille d'Amaury. Nous savons déjà que Roupên-Raymond était né du mariage contracté l'an 1195 entre la nièce de Léon II, Alice, fille aînée de Roupên III, et Raymond, fils aîné de Bohémond le Bambe, prince d'Antioche. Léon recherche aussi les alliances avec les princes grecs, puisqu'il fait épouser à Philippa, sœur cadette de Roupên III, Théodore Lascaris, fondateur de l'empire de Nicée. Cependant, il sollicite de préférence pour les princesses de sa maison la main de princes latins. Ainsi Rita ou Stéphanie, née de son premier mariage, fut unie en 1214 à Jean de Brienne, roi de Jérusalem; et Zabel, née de sa seconde épouse, était fiancée, depuis l'an 1218, à André, troisième fils d'André II, roi de Hongrie; mais ce dernier, nous ne savons pourquoi, rompit son engagement au moment où mourait Léon (2).

(1) Sempad raconte que l'an 654 = 29 janv. 1205-28 janv. 1206, le catholicos Jean VII ayant rapporté au roi certaines accusations injurieuses pour la reine, Léon fit mourir une foule de personnes de la suite d'Isabeau, se livra contre elle à de grandes violences et l'enferma dans Vahka.

(2) André écrivit au pape Honorius III au sujet de ces fiançailles. La réponse du Pape est reproduite dans Alishan, *Vie de Léon*, p. 290. Pour doter Rita, Léon avait emprunté 20.000 besants d'or à Guérin de Montaigu, le Grand-Maître des Hospitaliers; et celui-ci avait reçu en hypothèque le district de Dgigher et le port de Canamella (qui borde au nord-est le golfe d'Alexandrette) avec ses taxes d'entrée et ses revenus pendant deux ans (Voy. le contrat dans Alishan, Append.).

Pendant que Léon devenait ainsi l'allié des principales cours chrétiennes, il savait aussi discerner autour de lui les hommes de mérite et les attacher à sa cause. Entendait-il parler d'un sage conseiller, d'un savant, d'un orateur disert, en un mot, d'un homme de conseil, de plume ou d'épée, il ne négligeait rien pour s'assurer ses services. La remarque est du connétable Sempad, qui, élevé à la cour de Cilicie par la faveur de Léon, sera l'un des plus précieux auxiliaires de ses successeurs. Dans cette élite, les guerriers sont naturellement les plus nombreux; et, parmi les seigneurs qui commandent les soixante-douze forteresses, énumérées par les anciens auteurs, nous remarquons, à côté des noms arméniens, des Grecs ou Arméno-Grecs, des Allemands et surtout beaucoup de Français, comme Tancrède, Godefroy, Robert, Baudoin, Henri, Olivier, Roger du Mont, Thomas Maslebrun, Guillaume de l'Isle et plusieurs autres.

FR. TOURNEBIZE.

(*A suivre.*)

MÉLANGES

I

BULLE DU PATRIARCHE MÉTROPHANE SUR LE MARIAGE (AOUT 1565)

Malgré plusieurs tentatives plus louables qu'heureuses, nous en sommes encore à attendre un recueil vraiment critique des décrets promulgués par les patriarches de Constantinople sur les divers points de la discipline ecclésiastique. Le premier essai en ce genre, celui de Loewenklau, a été compilé avec la plus déplorable légèreté; il a de plus le tort de ne tenir aucun compte des actes postérieurs à la conquête ottomane, usage contre lequel, en matière ecclésiastique surtout, on ne saurait trop protester. Les éditeurs athéniens du Σύνταγμα τῶν ἱερῶν κανόνων n'ont guère fait que rééditer Loewenklau, sans prendre toujours soin de remédier au désordre de leur devancier. M. Manuel Gédéon, qui avait conçu, entre mille beaux projets, celui de doter enfin la science du recueil tant désiré, s'est arrêté au second volume. On retrouve chez lui, avec les pièces de résistance du *Jus Graeco-Romanum*, un désordre plus grand encore que dans cette dernière compilation, grave défaut que rachète d'ailleurs l'insertion dans ses Κανονικαὶ Διατάξεις de quelques morceaux inédits; encore ceux-ci, à en juger par quelques spécimens que j'ai pu contrôler, sont-ils publiés avec certaines lacunes qui, pour être voulues, n'en sont pas moins regrettables.

A défaut de recueil bien ordonné, nous avons un répertoire excellent, quoique très incomplet, en tête de la *Geschichte des griech-römisch. Rechts* du regretté Zachariae de Lingenthal, et, pour le droit matrimonial en particulier, dans l'introduction au vaste traité de Jos. Zhishman, *Das Eherecht der*

oriental. Kirche. Aucun de ces deux savants juristes, ni d'ailleurs aucun autre auteur, n'a pourtant signalé l'important document que je publie ici. On y trouve sur le mariage la substance même de la doctrine de l'Église orthodoxe, donnée par le chef de cette Église traitant ce point capital *ex professo*, j'allais dire *ex cathedra*. On y remarquera en particulier la question de la clandestinité, tranchée dans le sens du concile de Trente, au moment même où ce grand concile achevait son œuvre. La bulle du patriarche Métrophane fournirait occasion sur ce point comme sur tant d'autres à amples développements. Je me suis contenté de renvoyer le lecteur aux sources mêmes que le patriarche semble avoir utilisées. Quand tous les documents vraiment importants auront vu le jour, les faiseurs de dissertations ne manqueront pas de s'en emparer. Jusque-là tous nos efforts doivent, semble-t-il, se combiner pour arracher à la destruction ou à l'oubli ce que le malheur des temps ou l'incurie plus néfaste des hommes n'a pas emporté sans retour.

La bulle de Métrophane gisait méconnue dans le codex Ottobonianus gr. 75, que les rédacteurs du Catalogue (1) indiquent comme étant du XVIe ou du XVIIe siècle, mais dont M. Gelzer détermine l'époque en ces termes : *In catalogo manuscriptorum librorum pessimo scriptum est XVI vel XVII s. quod sane falsissimum est. Codicem XVI saeculi esse certo certius est cuique rerum palaeographicarum non plane ignaro*. C'est à l'inépuisable obligeance du même M. Gelzer que je dois la copie de toute la pièce; çà et là, le savant professeur de Iéna a semé quelques observations en latin, que j'ai reproduites textuellement, pour ne pas en diminuer la saveur. J'offre ici mes remerciements à M. Gelzer pour ce nouveau témoignage d'une amitié déjà ancienne, mais dont les ans ne font que resserrer les liens.

L. PETIT.

(1) Féron-Battaglini, *Codices manuscripti graeci Ottoboniani Bibliothecae Vaticanae*, Rome, 1893, p. 47.

Ἴσον.

Μητροφάνης ἐλέῳ θεοῦ ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως, Νέας Ῥώμης, καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης.

Ὅτι μὲν ὁ γάμος ἓν τῶν ἑπτὰ τῆς ἐκκλησίας καθέστηκε μυστηρίων, φανερὸν δή που καὶ τοῖς ἄκρῳ — ὥς φασι — τῷ δακτύλῳ τῶν ἐκκλησιαστικῶν ἀψαμένοις, καὶ ὅτι γάμος ἐστὶν ἀνδρὸς καὶ γυναικὸς συνάφεια καὶ συγκλήρωσις πάσης ζωῆς θείου τε καὶ ἀνθρωπίνου δικαίου κοινωνία, καὶ ὅτι οὐ γίνεται γάμος, εἰ μὴ συναινέσουσιν οἱ συναπτόμενοι καὶ οἱ ἔχοντες αὐτοὺς ὑπεξουσίους, ὁ δὲ χωρὶς συναινέσεως τῶν γονέων γενόμενος γάμος ἀνίσχυρός ἐστιν, ἀλλ' ὥστε τοῦτο τῶν συνιστώντων τὸν γάμον ἐξαίρετον γνώρισμα, ὅτι σήμερον οὐ ψιλῇ συναινέσει ὁ γάμος συνίσταται ἀλλ' εἰ μὴ καὶ ἱερολογία προβῇ, οὔτε γάμος συνίσταται οὔτε κωλύονται οἱ συναλλάσσοντες ἀπ' ἀλλήλων χωρίζεσθαι, καὶ τοῦτο διετυπώσατο διὰ νεαρᾶς ὁ ἐν βασιλεῦσιν ἀοίδιμος καῖσαρ Λέων ὁ φιλόσοφος καὶ ὁ τρισμακάριστος βασιλεὺς καῖσαρ Ἀλέξιος ὁ Κομνηνός, καὶ ὅτι τῆς ἱερολογίας τελεσθείσης, κἂν μὴ ὁ γάμος προβῇ ἤτοι τῶν συναινεσάντων συνάφεια, ὅμως γάμος ἐστὶ καὶ τὸ συνάλλαγμα μένει ἄλυτον. εἶτα πάλιν περὶ μυστικοῦ γάμου ὁ νόμος παρακελεύεται· Μηδεὶς μυστικῶς στεφανούσθω, ἀλλὰ παρόντων πλειόνων· ὁ γὰρ τοῦτο κατατολμήσας ἐργάσασθαι, σωφρονιζέσθω τιμωρούμενος δηλονότι, καὶ τοῦ ἱερέως, ὡς τοῖς ἀπρεπέσιν ἑαυτὸν ἐμβάλλοντος, τὰς ἀξίας εἰσπραττομένου εὐθύνας κατὰ τὴν τῶν ἐκκλησιαστικῶν κανόνων διάταξιν.

Ταῦτα μὲν οὖν καὶ τὰ τοιαῦτα τῶν συνιστώντων τὸν γάμον εἰσίν, ὧν χωρὶς τὸν γάμον παρὰ τῇ καθ' ἡμᾶς τοῦ Χριστοῦ μεγάλῃ καὶ καθολικῇ ἐκκλησίᾳ τῆς Κωνσταντινουπόλεως συνίστασθαι ὅλως ἀμήχανον. ἡ δὲ ἁπλῶς καὶ χωρὶς ἱερολογίας μῖξις οὐδόλως γάμος, ἀλλὰ

Cod. Ottobon. gr. 75, saec. XVI. fol. 109r-110v. — 6-8. γάμος — κοινωνία, Basil. XXVIII, 4, 1. — 8-10. οὐ γίνεται — ἀνίσχυρός ἐστιν, Basil. *ibid.*, 2; Harmen. IV, 4, 3. — 12-18. σήμερον οὐ ψιλῇ — μένει ἄλυτον, Schol. ad Harmen. IV, 4, 19. Ce scholie provient de l'Ecl., l. I-II, Basil. II, 3. — 12. ψυλῇ *Cod.* — μὴ : μὴν *Cod.* — 12-13. ἀλλ' εἰ — συνίσταται en marge dans le *Cod.* 19-23. Μηδεὶς μυστικῶς — κανόνων διάταξιν. Nov. Basil. Maced. dans le Σύνταγμα τῶν κανόνων, V, 254; Prochir. IV, 27; Harmen. IV, 4, 26. — 22. εἰσπραττομένον εὐθήνας *Cod.* — 25. παρὰ τῆς *Cod.*

πορνεία· ἄντικρυς καὶ μακρὰν τοῦτο τοῦ γαμικοῦ μυστηρίου καθέστηκε παρὰ τοῖς εὐσεβέσι καὶ ὀρθοδόξοις χριστιανοῖς· οὐ γὰρ πᾶσα συνάφεια γάμον ποιεῖ, ἀλλ' ὁ παρανόμως γήμας καὶ ἡ παρανόμως γαμηθεῖσα τὸν γάμον διαλύειν δύνανται· καὶ ὅτι οὐ δύναται ὁ ὑπεξούσιος ἢ ἡ ὑπεξουσία νομίμως γαμεῖν ἄνευ γνώμης τοῦ ἔχοντος αὐτοὺς ὑπεξουσίους· εἰ γὰρ ἐπὶ τριετίαν αὐτοῦ αἰχμαλώτου γονέως παῖδες νομίμως περιμένειν ὀφείλουσι τὴν τοῦ ἰδίου γονέως ἀπὸ τῆς αἰχμαλωσίας ἐπάνοδον, ὥστε χωρὶς πατρικῆς συναινέσεως τὸν γάμον μὴ συνίστασθαι (φησὶ γὰρ ὁ νόμος· Ἐὰν πρὸ τῆς τριετίας οἱ τοῦ αἰχμαλώτου παῖδες ἢ τοῦ ἄλλως ἀπόντος γαμήσωσι, καὶ δῆλον γένηται ἀπαρέσκειν τῷ πατρὶ τὸ πρόσωπον, ὁ γάμος οὐκ ἔρρωται), τί χρὴ καὶ λέγειν, ὅταν αὐτὸς ὁ πατὴρ ὁ παρὼν καὶ ἐνδημῶν τῇ πόλει μὴ συναινέσει τῷ τοῦ ἰδίου ὑπεξουσίου παιδὸς γάμῳ, μᾶλλον δὲ καὶ ῥητῶς ἀντιλέγει ἢ καὶ εὔλογος ἀντιλέγων φαίνηται; ἡ γὰρ τῶν γάμων, φησί, χρησιμότης οὐ μόνον ἰδία, ἀλλὰ καὶ δημοσία καθέστηκε, καὶ οὐ μόνον φυσικοῦ καὶ ἐθνικοῦ καὶ πολιτικοῦ δικαίου ὁ γάμος, ἀλλὰ καὶ θείου τε καὶ ἀνθρωπίνου, ὡς ἔφημεν, κοινωνία πέφυκε· καὶ αὖ ὁ νόμος παρακατιὼν προτρεπόμενος ὁμοῦ καὶ ἀποτρεπόμενος καὶ τάδε περὶ γάμου διέξεισιν, ὅτι ἡ διάθεσις γάμον οὐ ποιεῖ, οὔτε δὲ ἐκ τοῦ μὴ γενέσθαι συμβόλαια ἀνατρέπεται ὁ γάμος, οὔτε ἐκ τοῦ γενέσθαι ἰσχύει ὁ μὴ ὢν νόμιμος γάμος. εἰσὶ δὲ καὶ ἄλλ' ἄττα τοῦ νομίμου γάμου συστατικά, ἃ συντομίας παραλείπομεν χάριν.

Τούτων οὖν οὕτως ἐχόντων, ἐπειδὴ καὶ ὁ χρησιμώματος κῦρ Γεώργιος ὁ Δαμαλᾶς τῷ γένει γραικὸς καὶ ὅλος ἡμῖν καὶ τῇ καθ' ἡμᾶς ταύτῃ μεγάλῃ καὶ καθολικῇ ὑποκείμενος ἐκκλησίᾳ, εἰ καὶ ἐκ τῆς θεοφρουρήτου ὥρμηται νήσου Χίου, τῇ ἡμῶν προσελθὼν μετριότητι ἐζήτησε μετὰ πάσης, ἧς προσήκει, εὐλαβείας σαφήνειαν εἴτε οἷόν τε φῶς ἡλιακὸν ἐκ τοῦ ἐπιγείου τούτου τῆς καθ' ἡμᾶς ἐκκλησίας στερεώματος, ὥστε αὐτὸν διδαχθῆναι καὶ φωτισθῆναι καὶ ἀσφαλῶς μαθεῖν τὴν τοῦ γάμου κυρίως ἐκκλησιαστικὴν σύστασιν καὶ ποῖά εἰσι τὰ κανωνικῶς

28. καθέστηκες *Cod.* — 36-38. ἐὰν πρὸ τῆς — ἔρρωται, Epanag. XVI, 10. — 37. ἀπόντως *Cod.* — 38. ἔρωται *Cod.* — 39. μὴ ab eadem manu ex μὲ correctum. — 45. προτρεπτόμενος *Cod.* — 46-48. ἡ διάθεσις — νόμιμος γάμος, cf. Nov. 74, cap. 4, et 117, cap. 3; Basil. XXVIII, 4, 31 et 47. — 46 et 47. γενήσθαι *Cod.* — 48. ἀλλ' *Cod.* — 49. ἂ *Cod.* — 50. χρησιμότατος *Cod.* — En marge Γεώργιος. — 53. προελθών *Cod.* — 54. προσήκηι *Cod.* — σαφείνειαν, puis σαφήνειαν *Cod.* Erat ει quod in η correctum est ab eadem manu. — 55. ἐπιγήου *Cod.*

συνιστῶντα τὸν γάμον, ὧν ἄνευ οὔτ' εἶναι οὔτ' ὀνομάζεσθαι γάμον χρή, ἔνθεν τοι λοιπὸν καὶ ἡ μετριότης ἡμῶν οὐ τοσοῦτον τοῦ μερικοῦ ὅσον τοῦ κοινοῦ συμφέροντος φροντίζουσα, <διὰ> τῶν ἐν μεμβράναις γραμμάτων τοῖς εὐσεβέσι πᾶσι καὶ τοῖς ἁπανταχοῦ δηλοποιοῦμεν εἴτε ἐντελλόμεθα χριστιανοῖς καὶ κριταῖς, ἱερωμένοις ἢ καὶ λαϊκοῖς, καὶ παντὶ τῷ χριστωνύμῳ τοῦ κυρίου λαῷ περὶ τοῦ προκειμένου ζητήματος ἤτοι περὶ τῆς συστάσεως τοῦ παρ' ἡμῖν νομίμου γάμου ὅσον τοῖς θείοις καὶ ἱεροῖς κανόσι περὶ τῆς τοιαύτης διήλειπται καὶ διηγόρευται πραγματείας, ὡς ἀνωτέρω εἰρήκαμεν. πληροφοροῦμεν οὖν ἅπαντας, ταύτην τὴν καθ' ἡμᾶς ἱεροαγίαν ἐκκλησίαν περὶ τούτων οὕτως ἀναμφιβόλως φρονεῖν, καὶ ἐν ταῖς τοιαύταις τῶν γάμων ὑποθέσεσιν οὕτω καὶ ταύτῃ στοιχεῖν ἀναντιρρήτως καὶ μηδὲν τὸ σύνολον παρὰ ταῦτα καινοτομεῖν. ὅθεν ἐγένετο καὶ τὸ παρὸν ἡμέτερον σαφηνιστικὸν ἐν μεμβράναις γράμμα καὶ ἐπεδόθη τῷ διαληφθέντι κῦρ Γεωργίῳ τῷ Δαμαλᾷ οἷα γραικῷ καὶ ὑποκειμένῳ τῇ καθ' ἡμᾶς ταύτῃ τῆς Κωνσταντινουπόλεως ἱεροαγίᾳ ἐκκλησίᾳ, ὡς εἴπομεν, υἱῷ δὴ ἀγαπητῷ τῆς ἡμῶν μετριότητος εἰς ἀσφάλειαν, ἐν ἔτει ζογ^ω, ἐν μηνὶ αὐγούστου ἰνδικτιῶνος η̅ʹ.

Μητροφάνης ἐλέῳ θεοῦ ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως, Νέας Ῥώμης, καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης.

59. ἔνθεν τοι : ἐνθέτοι *Cod.* — μητριότης *Cod.* — οὐ *Cod.*; peut-être vaudrait-il mieux lire ἡ. — 60. J'ai suppléé διὰ qui paraît indispensable. — 61. ἀπανταχοῦ *Cod.* — 62. ἐντελόμεθα *Cod.* — 65. περὶ γῆς (!) *Cod.* — διηγορεύεται d'abord écrit διαγορεύεται. — 76. ἱεροαγίαν : ἱερουργίαν *Cod.* — 72. En marge : Γεώργιος. — 74. Le *Cod.* indique ainsi l'année : ζοΓ ω, sur quoi M. Gelzer observe : *homo ineptissimus scribere voluit* ζογ = 7073 = 1565, *quo cum anno VIII indictio convenit.*

II

UN COMMENTAIRE INÉDIT SUR LA BAGARRE AU S. SÉPULCRE EN 1698 (*ROC.*, vol. VIII, 1903, p. 471)

Je le trouve en une collection de pièces manuscrites de notre bibliothèque, consacrées aux *Missions du Levant* (IIe volume, p. 752 sqq.). Les détails relatifs à la bagarre sont extraits d'une « Lettre d'un religieux observantin écrite de Jérusalem à un de ses amis sur les affaires présentes, traduite de l'italien en français ». Cette lettre non datée est certainement contemporaine des événements relatés. Quant à la traduction, elle est également ancienne et de plus légèrement *italianisante*, comme un examen de l'orthographe permet de s'en convaincre. Le document est anonyme, et nous le regrettons; le nom de l'auteur, incontestablement un homme d'esprit (1), eût mérité d'être conservé.

* * *

« Le P. de Lardezaval était mort quelques mois auparavant que le nouveau Révérendissime arrivât et le R. P. Raphaël lui avait succédé dans la charge de Procureur. Il était tout préoc-

(1) En voici une preuve. On parlait alors d'établir à Jérusalem un consul français et de lui adjoindre un chapelain jésuite. Voici les réflexions originales que ce projet — tombé à l'eau depuis — suggère à l'auteur : « Quelle apparence quand ils [les Jésuites] auraient des ordres, qu'ils n'obtiendront sans doute jamais, qu'ils puissent trouver les sommes que nous recevons annuellement de toutes les parties du monde et qui tariraient aussitôt, et quand ils auraient tout l'argent nécessaire, c'est mal connaître le génie de ces Pères de penser qu'ils voulussent achepter à ce prix la liberté de s'ennuyer dans des déserts affreux; comment desserviraient-ils les chœurs et rempliraient-ils ici les autres fonctions si nécessaires à opposer à celles des Grecs pour la conservation des chrétiens Romains? Pourraient-ils d'ailleurs faire corps [se fixer] à Jérusalem sans contribuer à l'exemple des autres, aux avanies générales sur les nations; peut-on croire qu'on obligeât nos familles [les couvents de T. S.] à payer pour les leurs; si l'on voyait quelques-unes de ces entreprises injustes, alors on aurait raison de s'allarmer et de se plaindre » (Vol. II, p. 763).

cupé du glorieux projet de rétablir un nouveau dôme au Saint-Sépulchre et de s'attirer par le succès d'une entreprise à laquelle il semblait que son devancier avait feint de mettre la main, une réputation qui confirmât celle qu'il s'était acquis (*sic*) en d'autres occasions de ne trouver rien d'impossible et d'être le fléau des Grecs...

« A l'égard du dôme, lorsqu'on prétendait mettre la main à l'œuvre, les Grecs et les autres schismatiques qu'on avait exclus de contribuer, piqués au vif et déjà prévenus contre le P. Raphaël, suscitèrent d'abord les Arabes pour attaquer ceux qui conduisaient nos bois à Jérusalem et occasionnèrent une avanie de dix mil écus à la custodie. Ils agirent ensuite auprès du Pacha et des autres Puissances (2), et trouvèrent le secret par les efforts qu'ils firent du bon côté (3) d'affaiblir de telle sorte l'autorité du Capigi qu'on avait envoyé (4), que la protection nécessaire à cet ouvrage manquât alors; comme si c'eût été par un défaut de la protection de l'ambassadeur de France que la fabrique (5) eût manqué, on députa vers Sa Majesté très chrétienne le P. Perrin Vicaire, pour demander à sa Majesté des ordres à son ambassadeur d'une protection plus forte pour les affaires de la custodie... »

La lettre, très longue, est tout entière sur ce ton. Le temps n'est pas encore venu de la publier *in extenso*.

H. LAMMENS.

(1) Cfr. *ROC*, 1903, p. 472.
(2) Fonctionnaires de Jérusalem, expression d'un usage courant jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.
(3) Euphémisme très clair.
(4) De Constantinople. Cfr. *ROC*, p. 473.
(5) La construction du dôme.

BIBLIOGRAPHIE

Dom M. FÉROTIN, O. S. B. — **Le véritable auteur de la Peregrinatio Silviae, la vierge espagnole Éthéria** (Extrait de la *Revue des questions historiques*). Paris, aux bureaux de la Revue, 1903; in-8°, 34 p.

Les quelques pages de cette mince brochure contiennent une découverte des plus intéressantes. Dom Férotin démontre, en effet, à l'aide de preuves indiscutables, que l'auteur de la *Peregrinatio ad loca sancta,* que l'on avait cru devoir attribuer à sainte Silvie, sœur de Rufin, a été écrite par une moniale espagnole nommée Éthéria. Ces preuves, il les tire d'une lettre adressée, vers la fin du VIIe siècle, par Valérius, moine de Galice, aux solitaires de Vierzo, lettre dans laquelle, pour stimuler leur ardeur au service de Dieu, il analyse le récit que la vierge Éthéria a laissé de son voyage aux Lieux saints et exalte le courage et la piété de cette vaillante femme. Or, quand on compare cette analyse avec ce qui nous reste de la *Peregrinatio*, il est impossible de ne pas reconnaître immédiatement que c'est bien cette dernière que Valérius avait sous les yeux.

Dom Férotin a publié le texte de la lettre du moine espagnol d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Escurial et il y a joint les variantes contenues dans les deux autres manuscrits, où ce texte se trouve également, celui de Carracedo et celui de Tolède. La seule difficulté que soulèvent ces variantes porte sur le nom de la pieuse pèlerine, car elle est appelée tantôt *Etheria,* tantôt *Echeria* ou *Egeria.* Dom Férotin suppose que la forme *Etheria* est la véritable; or le P. Edmond Bouvy, dans une intéressante étude sur la découverte du savant bénédictin, présente en outre la forme *Eucheria* qu'il a trouvée dans Fabricius et qui pourrait bien être la meilleure (1). Aussi n'est-ce que très timidement que j'émettrai l'avis que la forme *Echeria* pourrait avoir pour origine le mot *eche* (= *maison*), qui entre dans la composition d'un si grand nombre de noms propres basques. Mais ce détail est d'une importance secondaire. Ce qui est d'une importance capitale c'est que, en dehors du nom approximativement fixé de l'auteur de la *Peregrinatio,* nous connaissons sa

(1) *Revue Augustinienne*, n° du 15 décembre 1903.

patrie et sa qualité. Elle est née dans le nord-ouest de l'Espagne et elle vivait dans un monastère de vierges consacrées à Dieu. En outre, des raisons très plausibles permettent à Dom Férotin de faire une supposition fort intéressante. Notre pèlerine, qui certainement était d'une haute naissance, aurait été une parente de l'empereur Théodore Ier. Il est à souhaiter que quelque nouvelle découverte vienne nous apprendre ce qu'il faut penser de cette hypothèse. Enfin, la certitude de l'identité entre la moniale espagnole et l'auteur du récit attribué à tort à sainte Silvie, conduit à cette conclusion importante que la partie la plus considérable de la *Peregrinatio* nous est encore inconnue. L'analyse que le moine Valérius donne de cette relation le prouve clairement. Aussi, nous associant au vœu de Dom Férotin, redirons-nous avec lui : « Puisse quelque heureux chercheur retrouver bientôt en Espagne, sous la poussière séculaire d'un trésor de manuscrits jusqu'ici inconnus, ce qui nous manque encore de l'œuvre si curieuse de la vierge Éthéria. »

Léon CLUGNET.

Dom H. LECLERCQ. — **Les Martyrs. II. Le Troisième siècle. Dioclétien.** Paris, Oudin; 1903. In-18 de L-496 p.

Nous sommes heureux de pouvoir signaler aux lecteurs de la *Revue de l'Orient chrétien* l'apparition du deuxième volume des *Martyrs*, l'important recueil entrepris par Dom Leclercq, volume qui embrasse la période des persécutions de Dioclétien. Comme son aîné, qui a été annoncé dans cette Revue en 1902 (1), celui-ci est divisé en trois parties. La première est formée par la Préface qui contient la Légende de Théodore d'Ancyre, qu'on est un peu étonné de trouver à cette place, et par une intéressante étude sur les chrétiens condamnés aux mines. Dans la deuxième, que précède un chapitre intitulé : *Comment le christianisme fut envisagé dans l'Empire romain* (2), sont réunis quarante actes authentiques. La troisième renferme quatorze actes non historiques ou d'une rédaction postérieure.

On retrouve dans ce deuxième volume toutes les qualités qui ont fait accueillir le premier avec tant d'empressement. On y constate également, par exemple, que l'auteur, tout en écrivant pour le grand public et en s'abstenant de discuter à perte de vue sur le degré d'authenticité de certains actes, s'est laissé guider par les règles de la plus judicieuse critique dans le choix qu'il a fait des documents qu'il publie. Les lecteurs auxquels il s'adresse et dont plus d'un ne pourrait vérifier par lui-même si ce choix est excellent, peuvent être assurés que ce volume a l'approbation des savants les plus difficiles à contenter quand il s'agit de textes hagio-

(1) Nous appelons l'attention du lecteur sur une deuxième édition de ce premier volume, parue en 1903, et dans laquelle l'auteur, tenant compte de quelques critiques qui lui avaient été adressées, a remanié certains passages d'une façon excellente.

(2) Peut-être eût-il mieux valu souder ce chapitre à la Préface sous la pagination en chiffres romains.

graphiques. D'un autre côté, la traduction est très fidèle, ce qui ne l'empêche nullement d'être fort claire et d'une allure bien française. Enfin de courts avant-propos et des listes bibliographiques en tête des actes seront fort appréciés par les lecteurs plus érudits.

En un mot, nous ne connaissons pas d'œuvre de savante vulgarisation et de sérieuse édification qui ait autant de valeur que *les Martyrs* de Dom Leclercq. Puisse l'empressement que l'on mettra à se procurer le deuxième volume encourager l'auteur à nous donner bientôt le suivant!

J. DE L.

I. PIZZI. — **L'Islamismo**. Milano, Hoepli; 1903, in-16 de VIII-496 p.

I. PIZZI. — **Letteratura araba**. Milano, Hoepli: 1903, in-16 de XI-388 p.

G. SCHIAPARELLI. — **L'Astronomia nell' Antico Testamento**. Milano, Hoepli; 1903, in-16 de VIII-196 p.

Ces trois volumes ont enrichi récemment la collection des *Manuali Hoepli*, dont la *série scientifique* comprend déjà un nombre respectable d'ouvrages de valeur.

Les deux premiers, qui se complètent l'un l'autre, comblent une lacune en mettant entre les mains des personnes qui n'ont ni le temps ni la facilité d'étudier les travaux des spécialistes, un résumé très substantiel et bien écrit de l'histoire de l'islamisme et de la littérature arabe. La connaissance d'une civilisation et d'un système religieux qui règnent sans interruption du centre de la Chine au Maroc présente un puissant intérêt et son utilité est indiscutable. D'un autre côté, les œuvres littéraires des divers peuples musulmans et particulièrement la poésie des Arabes offrent un attrait considérable même à ceux qui ne peuvent les aborder que dans des traductions. En rendant facile, même aux personnes que rebutent des livres d'une allure trop scientifique, l'acquisition d'un aussi vaste ensemble de notions de la plus haute importance, M. I. P. Pizzi, le distingué professeur de l'Université royale de Turin, a rendu un service dont un grand nombre de lecteurs, nous n'en doutons pas, lui sauront gré.

L'ouvrage de M. G. Schiaparelli conduit sur un terrain plus restreint, mais l'objet dont il traite n'est pas moins intéressant. Bien que les Hébreux n'aient pas découvert les principes des sciences, rôle qui était réservé au Grecs, on ne peut pas prétendre qu'ils se soient absolument refusés à rechercher les causes de ces phénomènes de la nature qu'ils ont si souvent et si merveilleusement décrits dans les livres de l'Ancien Testament. Obligés par leur loi à célébrer leurs fêtes religieuses à des dates rigoureusement déterminées, ils durent surtout s'efforcer d'acquérir la *connaissance des temps* et durent, par conséquent, étudier les astres, dont cette connaissance dépend. De ces efforts est sorti tout un ensemble de notions qui constitue la cosmogonie et l'astronomie juives. Ce sont ces notions

qui sont exposées avec une clarté parfaite dans le livre de M. G. Schiaparelli. Personne plus que le savant directeur de l'Observatoire astronomique de Milan n'était capable de l'écrire. En le lisant, non seulement on se rendra un compte exact de ce que fut la science astronomique chez les Hébreux, mais on y trouvera l'explication d'un bon nombre de termes techniques dont la présence rend parfois obscurs certains passages de l'Ancien Testament.

L. C.

I. Rosenberg. — **Lehrbuch der Neusyrischen, Schrift- und Umgangssprache**. Wien, Hartleben, s. d. (1903). In-18 de VIII-166 p. (Dans la collection : *Die Kunst der Polyglottie*). Prix : 2 marks.

Le P. Pierre Hobeica, curé maronite. — **Guide pratique de la conversation dans la langue syriaque. — Textes syriaque, arabe, français**. Chez l'auteur, à Basconta (Liban), par Beyrouth, Syrie; 1903. In-18 de 64 p. Prix : 1 franc.

Les populations dites Nestoriennes (hérétiques) et Chaldéennes (catholiques) qui habitent la région comprise entre Van, Ourmia et Mossoul, sont les seules qui parlent encore une langue araméenne. Ce syriaque moderne est très impur, étant mélangé d'un grand nombre de mots étrangers, turcs, arabes ou kurdes, suivant les localités. De plus, il est divisé en une multitude de dialectes et, enfin, il ne possède pas de littérature qui lui soit propre. Aussi cette langue est-elle fort peu connue des Européens. Seuls des missionnaires, les uns catholiques, les autres protestants, qui se sont établis sur le territoire où il est parlé, l'ont étudié soigneusement. Bien plus, en traduisant, à l'usage des Chaldéens ou des Nestoriens, divers ouvrages, religieux pour la plupart, et en fondant au milieu d'eux deux revues périodiques, ils ont réussi à créer une langue littéraire qui tend à se purifier par l'élimination des termes étrangers et à devenir un lien commun entre ces populations, que la variété des dialectes tenait isolées les unes des autres. L'attention de certains orientalistes étant ainsi attirée sur ce dernier reste, encore vivant, du groupe araméen, il en est, tels que MM. Th. Nöldeke et Maclean, qui nous l'ont fait connaître par des grammaires et des dictionnaires très estimés. Mais à côté de ces ouvrages qui, par leur allure scientifique, s'adressent surtout aux spécialistes, il convenait de publier des livres plus simples, d'une lecture plus facile, et d'un prix moins élevé. C'est cette lacune que M. I. Rosenberg vient de combler en partie, en composant son *Manuel de syriaque moderne*.

Ce petit volume est divisé en trois parties. La première, que précède une intéressante introduction sur l'état et la topographie du syriaque parlé actuellement, contient une courte grammaire, accompagnée d'exercices de lecture, formant un manuel de conversation ; la seconde renferme des

modèles de correspondance; la troisième est une chrestomathie comprenant divers extraits d'origines diverses. Tous ces textes sont suivis d'une traduction et d'une transcription en caractères hébreux. Enfin quelques modèles d'écriture courante terminent heureusement ce manuel. Pourquoi M. Rosenberg ne nous donnerait-il pas maintenant un petit dictionnaire à l'aide duquel on pourrait lire facilement les revues publiées par les missionnaires catholiques et par les protestants?

L'opuscule du P. Hobeïca nous ramène dans la Syrie proprement dite, c'est-à-dire dans la région du syriaque littéraire. Comme tous les prêtres maronites, cet ecclésiastique connaît le syriaque, qui est la langue liturgique de son Église, il parle l'arabe, qui seul est d'un usage courant en Syrie, et enfin le français lui est familier comme une seconde langue maternelle. Désireux d'utiliser ses connaissances en facilitant aux Français l'étude du syriaque et de l'arabe, il a composé divers ouvrages dont les personnes qui débutent dans l'étude de ces deux langues peuvent tirer un bon parti, entre autres le petit *guide de la conversation* mentionné plus haut. Il est à désirer qu'un bon accueil soit fait à ces diverses publications, ce qui encouragera l'auteur à en multiplier le nombre.

A. G.

G. Millet, J. Pargoire et L. Petit. — **Recueil des inscriptions chrétiennes du Mont Athos.** — Première partie, contenant 56 figures dans le texte, 11 planches hors texte et de nombreuses reproductions (91e fasc. de la *Bibl. des Écoles franç. d'Athènes et de Rome*). Paris, Fontemoing; 1904, in-8° de 192 p.

Au moment où ce fascicule de la *ROC* va être mis sous presse, je reçois le volume publié par MM. Millet, Pargoire et Petit. Je ne puis donc que le signaler rapidement aux lecteurs de la revue. Il est à peine utile de dire que la collaboration de trois hellénistes et épigraphistes aussi distingués a produit une œuvre de premier ordre, destinée à combler de joie tous ceux qui attendent impatiemment qu'on arrache à la mystérieuse montagne de l'Athos les trésors d'informations qu'elle renferme.

La deuxième partie de ce travail paraîtra au commencement de 1905. De plus, un supplément y sera joint, qui contiendra les inscriptions découvertes au cours d'un nouveau voyage et qui n'ont pu être insérées dans le premier volume. Dès que l'ouvrage sera terminé, la *Revue de l'Orient chrétien* en rendra compte et s'efforcera de mettre en lumière toute son importance.

L. C.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

L'ancien Clergé de France, par M. l'abbé Sicard. 3 vol. in-8°. 18 fr.

On vend séparément :

Tome Ier. **Les Évêques avant la Révolution.** *3e édition.* Un vol. in-8° . . . 6 fr.
Tome II. **Les Évêques pendant la Révolution, de 1789 à la Constitution civile du clergé.** *3e édition.* Un volume in-8° . . . . 6 fr.
Tome III. **Les Évêques pendant la Révolution, de l'exil au Concordat.** Un vol. in-8°. . . . . 6 fr.

Un Pape français : Urbain II, par Lucien Paulot, de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néry. *Préface de Georges Goyau.* Un vol. in-8° raisin . . . . 7 fr. 50

Jean Bertaut, abbé d'Aunay, premier aumônier de la Reine, évêque de Séez (1552-1611), par M. l'abbé Georges Grente, docteur ès lettres, Directeur au Collège diocésain de Saint-Lô. Un vol. in-8° raisin avec portrait. 6 fr.

Le Saint-Empire, *du couronnement de Charlemagne au sacre de Napoléon,* par M. Jean Birot, agrégé de l'Université. Un volume in-12 . . . . 3 fr.

Les Portraits du Christ. Étude d'iconographie religieuse, par L.-A. Gaffre. Un volume in-4° raisin, sur beau papier couché, orné de 23 grandes planches hors texte, 130 gravures et illustrations dans le texte. *Prix.* . . . . 40 fr.

Ouvrages de M. PAUL ALLARD

Histoire des Persécutions du Ier au IVe siècle. Cinq vol. in-8° . . . 30 fr.

On vend séparément :

— **Histoire des Persécutions pendant les deux premiers siècles.** *Troisième édition.* Un volume in-8°. . . . . 6 fr.
— **Histoire des Persécutions pendant la première moitié du IIIe siècle.** (Septime-Sévère, Maximin, Dèce). Deuxième édition. Un volume in-8° . . . 6 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Les dernières Persécutions du IIIe siècle (Gallus, Valérien, Aurélien). *Deuxième édition.* Un volume in-8°. 6 fr.
— **La Persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Église.** *Deuxième édition.* Deux volumes in-8° . . . . 12 fr.

Julien l'Apostat. Trois volumes in-8°. (*Ouvrage terminé.*) . . . . 18 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

On vend séparément :

— Tome I. **La Société au IVe siècle. La Jeunesse de Julien. Julien César.** *Deuxième édition.* Un volume in-8° . . . . 6 fr.
— Tome II. **Julien Auguste. Julien et le paganisme. Julien et les chrétiens : la législation.** *Deuxième édition.* Un volume in-8° . . . . 6 fr.
— Tome III. **Julien et les chrétiens : la persécution et la polémique. La guerre de Perse.** *Deuxième édition.* Un volume in-8° . . . . 6 fr.

Le Christianisme et l'Empire romain, de Néron à Théodose. *Cinquième édition.* Un volume in-12 . . . . 3 fr. 50

Les Esclaves chrétiens, depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident. *Troisième édition revue et augmentée.* Un volume in-12. . . . . 4 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Études d'Histoire et d'Archéologie. Un volume in-12 . . . . 3 fr. 50

Paul Lamache, professeur aux Facultés de Strasbourg et de Grenoble, l'un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (1810-1892). 1 v. in-12 . . . 2 fr. 50

Saint Basile. *Quatrième édition.* Un volume in-12. . . . . 2 fr.

LES FILS DE JONADAB, FILS DE RÉCHAB, ET LES ILES FORTUNÉES

(HISTOIRE DE ZOZIME)

TEXTE SYRIAQUE DE JACQUES D'ÉDESSE

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UNE TRADUCTION FRANÇAISE
D'APRÈS LES MANUSCRITS DE PARIS ET DE LONDRES

Par F. NAU

Docteur ès sciences mathématiques.

In-8° de 36 pages. — Paris, LEROUX, 1899.

BIBLIOTHÈQUE HAGIOGRAPHIQUE ORIENTALE

éditée par Léon CLUGNET

I. — **VIE ET RÉCITS DE DANIEL LE SCÉTIOTE**. Textes grec, syriaque et copte, publiés par Léon CLUGNET, F. NAU, I. GUIDI. In-8°. 8 fr.

II. — **VIE DE JEAN BAR APHTONIA**. Texte syriaque publié et traduit par F. NAU . . . . 3 fr. 50

III. — 1. **COMMENT LE CORPS DE JACQUES BARADÉE FUT ENLEVÉ DU COUVENT DE CASION PAR LES MOINES DE PHÉSILTHA**. Texte syriaque, publié par M. A. KUGENER. — 2. **HISTOIRE DE SAINT NICOLAS, SOLDAT ET MOINE**. Texte grec, publié par Léon CLUGNET. . . . . 3 fr. 50

IV. — **VIE ET OFFICE DE MICHEL MALÉINOS, SUIVIS DU TRAITÉ ASCÉTIQUE DE BASILE LE MALÉINOTE**. Texte grec, publié par Louis PETIT, A. A. . . . . 6 fr. »

V. — **VIE ET OFFICE DE SAINT EUTHYME LE JEUNE**. Texte grec, publié par Louis PETIT, A. A. 6 fr. »

VI. — 1. **VIE DE SAINT AUXENCE**. Texte grec, publié par Léon CLUGNET. — 2. **MONT SAINT-AUXENCE**. Étude historique et topographique, par Jules PARGOIRE, A. A. . . . . 8 fr. »

Paris, PICARD.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

1904. — N° 2.

SOMMAIRE

		Pages.
I.	— **H. Lammens, S. J.** — Correspondances diplomatiques entre les sultans mamlouks d'Égypte et les puissances chrétiennes....................................	151
II.	— **D. Placide de Meester, O. S. B.** — Le dogme de l'Immaculée Conception et la doctrine de l'Église grecque (*suite*).	188
III.	— **Fr. Tournebize.** — Histoire politique et religieuse de l'Arménie (*suite*)..	212
IV.	— **Léon Clugnet.** — Office de sainte Marine. Texte syriaque.	240
V.	— Mélanges :	
	I. **Louis Bréhier.** — Un patriarche sorcier à Constantinople..	261
	II. **F. Nau.** — Maronites, Mazonites et Maranites........	268
	III. **H. Lammens, S. J.** — Dennaba de Ste Silvie et Dunip des monuments égyptiens....................	276
VI.	— Bibliographie..	284

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1904

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement : France : 15 fr. — Étranger : 17 fr.

La **Revue de l'Orient chrétien** (recueil trimestriel) paraît par fascicules formant chaque année un volume de plus de 500 pages in-8°, avec des textes en langues grecque, slave, syriaque, arabe, arménienne, copte, etc., et des planches.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées

à M. Léon CLUGNET

Secrétaire de la *Revue de l'Orient chrétien*, à Fresnes-lez-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la **Revue de l'Orient chrétien**, chez MM. A. PICARD ET FILS, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

ON S'ABONNE A PARIS :

A LA LIBRAIRIE A. PICARD

RUE BONAPARTE, 82.

Prix de l'abonnement	France.	**15** fr.
	Étranger.	**17** fr.
Prix de la livraison.		**4** fr.

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **16** francs le volume.

CORRESPONDANCES DIPLOMATIQUES

ENTRE

LES SULTANS MAMLOUKS D'ÉGYPTE

ET LES PUISSANCES CHRÉTIENNES

I

QALQASANDI ET SON ŒUVRE

Les extraits suivants sont empruntés à une compilation arabe, intitulée *Sobḥ al-a'šà Fi-kitâbat al-inšà* ou « L'aurore de l'éméralope (1) dans l'art de la correspondance ».

L'auteur se nomme Šihâb ad-dîn Aboû'l-'Abbâs Aḥmad bin 'Alî bin Aḥmad; il portait le surnom *Al-Qalqašandî* parce que sa famille était originaire de *Qalqašand*, village situé dans la province égyptienne de Qalioûb.

Attaché à la chancellerie des sultans mamlouks du Caire, il y composa le « Ṣobḥ al-a'šà », manuel de diplomatique, ou mieux véritable encyclopédie arabe, où, sous le prétexte de fournir aux écrivains de cette administration les connaissances nécessaires à leur emploi, il parcourt tout le cycle des sciences cultivées de son temps et disserte *de omni re scibili*. « Cet ouvrage, au dire de Ḥâǧǧ Ḫalîfa, se compose de sept parties, formant chacune un volume considérable : il traite de la correspondance, ne passant aucun détail important ou peu considérable ». C'est bien cela.

Dans d'autres manuscrits, *l'Aurore* de Qalqašandî, au lieu

(1) « A'šà », littér. « qui n'y voit pas la nuit ». C'est le nom de plusieurs anciens poètes arabes, probablement affectés d' « éméralopie ».

de sept, se divise en dix parties. Voici l'idée qu'en donne l'auteur lui-même dans sa préface. Nous empruntons la traduction latine d'Uri : « Opus integrum constat decem tractatibus plura in capita diductis : primus agit de artibus et disciplinis in eo, qui regibus a secretis esse velit, requisitis; item de calamo, charta, atramento, deque characterum formis et ductibus; secundus de terra ejusque figura et situ, de climatibus, maribus, insulis, regnis, præsertim de Egypti, Syriæ, Armeniæ, Græciæ (1) urbibus et provinciis, proprietatibus et mirandis; tertius de nominibus et cognominibus, de formulis, initialibus et finalibus, itemque de loquendi modis in aula usitatis etc. » On y trouve des tableaux chronologiques des diverses dynasties arabes, des abrégés d'histoire, des notions de syntaxe, jusqu'à un traité de minéralogie; et cela pour la raison très inattendue que les scribes du *Foreign office* du Caire, pouvant avoir dans leurs dépêches à mentionner les pierres précieuses, ne le feront à bon escient qu'à condition de posséder des notions de minéralogie et de joaillerie.

Comme pour la plupart des grandes collections arabes manuscrites (2), l'ampleur de l'œuvre de Qalqaśandî lui a été funeste. Reculant devant la dépense de temps et d'argent qu'eût exigée une transcription intégrale, on s'est contenté d'en faire des extraits, des abrégés (3). Aucune bibliothèque n'en possède un exemplaire complet. Celles d'Europe et la bibliothèque khédiviale en ont des sections plus ou moins étendues. La bibliothèque de l'Université catholique de Beyrouth a hérité d'une bonne copie, due à la main de l'habile arabisant Rizqallah Ḥassoûn; elle comprend la majeure partie de l'œuvre primitive. Plusieurs extraits ont déjà paru dans la revue arabe « Al-Machriq » (4), où nous-même nous avons publié la description de la Chine d'après Qalqaśandî (5). Bonne en général, excellente même, notre copie n'est pas pourtant irréprochable; on

(1) Plus exactement : l'Anatolie ou Asie Mineure, appelée *ar-Roûm* par les Arabes, la *Romanie* du moyen âge.

(2) Par ex. le « Kitâb al-Agâni », la chronique de Ṭabari etc.

(3) Comme l'abrégé de la section géographique relative à l'Égypte, traduite par Wüstenfeld.

(4) Années 1900, p. 310; 1901, p. 14, 278, 745; 1903 etc.

(5) *Ibid.*, 406, 446 etc. Également nombreux extraits de cet auteur dans notre *Cours de traduction française-arabe*, 2 volumes, Beyrouth, 1891.

s'en apercevra plus loin. La variété des sujets abordés par Qalqaśandî dans son immense compilation, la multiplicité des noms propres et des termes techniques dont elle est émaillée n'ont pas manqué d'embarrasser Ḥassoûn. Il s'est tiré de ces difficultés en homme d'esprit et — ce qui vaut mieux pour nous — en copiste loyal, préférant ne pas comprendre que de mal comprendre, se contentant de reproduire sans ponctuation, ou mieux de dessiner les endroits demeurés inintelligibles à ce savant consciencieux, si familiarisé pourtant avec la paléographie arabe.

Quand nous aurons ajouté que Qalqaśandî fut Šâfi'ite, qu'il composa plusieurs autres ouvrages, qu'il mourut en 1418 de notre ère, nous aurons dit à peu près tout ce qu'on sait sur ce fécond polygraphe (1). Il ne paraît pas avoir jamais joué de rôle politique. Sous les Mamlouks, la politique, les grands commandements militaires et civils formaient l'apanage exclusif de l'oligarchie d'esclaves importés de la Circassie et de l'Asie centrale. Aux indigènes syriens ou égyptiens on abandonnait les emplois inférieurs, ceux surtout supposant une formation littéraire ou scientifique, à laquelle les sultans mamlouks et leurs prétoriens, tous de condition servile, demeurèrent toujours étrangers. Qalqaśandî, originaire, nous le savons déjà, de la haute Égypte, appartenait probablement à la race de ces Coptes, passés à l'islam, scribes de père en fils, chez lesquels les traditions du métier se transmettaient comme un héritage de famille. Toute la résignation, toute la placidité du fellaḥ égyptien, patiente et éternelle victime, ont, semble-t-il, passé dans son âme; c'est vainement que dans son immense compilation on chercherait la trace des révolutions de palais, des sanglantes tragédies jouées à quelques pas du bureau où il composa sa mosaïque encyclopédique. C'étaient là jeux de princes; et fidèle aux traditions constantes de l'Orient musulman, le scribe égyptien, pour être sûr de n'en point parler, évitait même d'y penser.

(1) On peut consulter sur Qalqaśandî la célèbre bibliothèque de Ḥaǧǧ Ḥalîfa. nº 7710; Wüstenfeld, *Geschichtschreiber der Araber*, nº 467; *Geographie und Verwaltung von Ægypten* (d'après Qalqaśandî), p. 3-4; *Machriq*, aux endroits cités: Ch. Rieu, *Supplement of the catalogue of the arab. mss. in the British Museum*, nºs 595, 1020; A. G. Ellis, *Catalogue of arabic books in the British Museum*, I, 111. Quelques lignes insignifiantes dans Cl. Huart, *Littérature arabe*, 354.

*
* *

L'œuvre de Qalqaśandî n'est pas unique en son genre. Nous connaissons toute une catégorie de *manuels* ou *guides* à l'usage des écrivains de la chancellerie égyptienne (1). Notre écrivain leur doit beaucoup; il utilise principalement deux de ses devanciers, les auteurs du *Taʿrîf* et du *Taṯqîf*.

Le titre complet du premier ouvrage est « At-taʿrîf bil-mostalaḥ aś-śarîf » ou *La connaissance de l'auguste protocole*. Il a pour auteur le qàdi Śihàb ad-dîn Aboû'l-ʿAbbàs Aḥmad bin Yaḥyà, surnommé Ibn Faḍlallah al-ʿadawî al-ʿomarî, natif de Damas, mort en 1348 (2). La bibliothèque khédiviale possède une copie de cet ouvrage (3) lequel a été publié au Caire (4). Qalqaśandî en fait le plus grand cas; il lui reproche pourtant des lacunes (5), avec raison d'ailleurs. Comparé à l'œuvre de Qalqaśandî, le Taʿrif peut tout au plus être considéré comme un canevas, où certaines parties seules ont reçu les développements nécessaires. Mais ces développements sont d'une grande précision et Qalqaśandî se contente d'ordinaire de les incorporer textuellement et intégralement dans son recueil.

Le « Taṯqîf » a pour auteur le qàḍi Taqî ad-dîn bin Nàẓir al-ǵaiś. Comme Taqî ad-dîn s'était proposé de compléter et d'améliorer le Taʿrîf; il intitula son travail « Taṯqîf at-Taʿrîf », *Correction du Taʿrîf*. Il y ajouta les modifications subies par le protocole égyptien depuis la mort de son prédécesseur. « Ce livre, dit Qalqaśandî, était devenu fort rare... L'auteur avait pourtant omis d'emprunter au Taʿrîf des matières dont l'écrivain ne peut se passer (6). »

Les lacunes de ces deux ouvrages, Qalqaśandi s'est proposé de les combler, comme aussi d'en corriger les erreurs. A cet

(1) Cfr. Van Berchem, *Corpus inscript. arabicarum*, p. 184, n. 1.

(2) Cfr. Wüstenfeld, *Geschichtschreiber*, nº 411, où l'auteur traduit ainsi le titre du Taʿrîf : *Institutio ad stilum sublimen* (sic). « Śarîf » a ici le sens d'impérial, auguste. Comparez l'expression « ḫaṭṭ śarîf », devenue chez les Turcs « ḫaṭṭi śérif ».

(3) Catalogue arabe, IV, 129.

(4) An 1312 de l'hégire; édition in-8º assez fautive, sans notes ni variantes.

(5) Le texte imprimé compte 239 pages.

(6) Nous ne connaissons le Taṯqîf que par Qalqaśandî, II, 1417. Je n'ai pu me renseigner ailleurs sur le *curriculum vitæ* de l'auteur.

effet il ne manque pas de recourir directement aux archives de la chancellerie du Caire, alléguées par lui dans les cas douteux et là où le recours à ses prédécesseurs n'apporte aucun éclaircissement. Les extraits donnés plus loin fourniront des spécimens de la méthode de notre auteur. Quant à l'ampleur de son plan, un chiffre — ajouté aux détails précédents — achèvera d'en donner une idée : le manuscrit, d'ailleurs incomplet, de notre bibliothèque, compte plus de 2000 pages grand in-8°, d'une écriture très serrée.

* * *

Notre publication projettera, nous l'espérons, quelque lumière sur les relations encore peu connues des états musulmans avec les gouvernements chrétiens pendant la période médiévale (1). On y surprend les procédés habituels aux islamites en face de l'*infidèle* : obséquiosité avec les forts, air protecteur, hauteur dédaigneuse avec ceux dont on pense n'avoir rien à craindre. Mais même avec les premiers, les scribes du Caire trouvent moyen de glisser une menace ou des insinuations désobligeantes (2) dans les plis ondoyants d'une expression arabe. C'est là une façon de prendre leur revanche. Rien d'agaçant comme ces roueries diplomatiques, manquant habituellement de dignité et toujours de franchise.

Puis ce sont des subtilités, renouvelées de Byzance, sur le choix des termes à employer, des titres à décerner aux destinataires (3). Il fallait éviter de créer un précédent et de paraître

(1) L'empire germanique n'est pas mentionné par Qalqaśandî. Des relations existèrent pourtant entre les deux gouvernements. Cfr. Weil, *Geschichte des Abbasidenchalifats in Egypten,* I, 153; *Revue historique,* 1902. E. Blochet, *Les relations diplomatiques des Hohenstaufen avec les sultans d'Égypte.* Je n'ai pas vu ce dernier travail. On connaît les rapports de Frédéric II avec le monde musulman. Voir aussi Röhricht, *Geschichte des Königreichs Jerusalem*, 768, 780 etc. *ZDPV*, IV, 233; Steinscheider, *Polemische Litteratur*, 236, n. 3.

D'autres états du Nord auraient également entretenu des rapports avec l'Égypte. On parle d'un traité conclu entre le roi Magnus de Norvège et le fameux sultan Baibars. Cfr. de Mas Latrie, *Relations de l'Afrique septentrionale avec les nations chrétiennes au moyen âge*, 242.

(2) Voir plus loin les correspondances avec les souverains de Castille. Ces derniers paraissent avoir tout spécialement agacé la diplomatie égyptienne.

(3) Voir correspondance avec le roi de Chypre.

céder quelqu'une des prérogatives que prétendait s'arroger le gouvernement égyptien même sur les souverains musulmans. A cet effet tous les procédés sont bons; les jeux de mots même ne sont pas non plus dédaignés (1).

Le style de ces documents est ce qu'on pourrait appeler le « style mamlouk »; langue ampoulée et embarrassée, artificielle et toute de convention. Les correspondances traduites par nous sont hérissées d'expressions vulgaires, de tournures incorrectes, de termes d'origine turque et mongole. Rien qu'à les lire on devine qu'une caste barbare, étrangère aux mœurs et à l'idiome du pays, domine l'Égypte.

Quoique appartenant à la race indigène, les scribes des « demeures augustes » (2) ne peuvent se soustraire complètement à cette influence décadente (3). Toute leur attention se porte sur les expressions rares et recherchées, sur le « saǵaʿ », sorte d'assonances ou ὁμοιοτέλευτα, aussi vides de sens qu'impossibles à rendre en français. C'est le triomphe du goût turco-persan, si opposé à la simplicité du génie arabe (4).

Quant au jugement à porter sur l'ensemble de l'œuvre de Qalqaśandî et sur la valeur de l'écrivain, on nous permettra de reproduire ce que nous en disions à notre cours de géographie, professé à la Faculté orientale de Beyrouth en 1903.

La lecture de Qalqaśandî produit l'impression d'un écrivain plutôt consciencieux et méthodique qu'original et profond; avec cela laborieux, ami des livres, fréquentant les bons auteurs et leur faisant de larges emprunts, dont il ne paraît pas toujours s'être assimilé suffisamment les données. Son insistance à les citer pourrait sembler fastidieuse, si on ne devait lui savoir gré de rompre sur ce point avec les traditions plagiaires des écrivains arabes (5), et cela à peu près vers le temps

(1) Correspondance avec le régent de Sinope.

(2) Terme officiel désignant le palais des sultans mamlouks.

(3) La façon dont le Taʿrîf et Qalqaśandî traitent parfois la grammaire arabe, donne la mesure de cette décadence. Et pourtant c'étaient les beaux esprits de l'époque!

(4) « Le génie sémitique n'est pour rien dans ces misérables subtilités. Le goût sémitique est de lui-même sobre, grand et sévère et n'a rien de commun avec ce style détestable qu'on s'est habitué à appeler *oriental*, tandis que les Persans et les Turcs devraient seuls en porter la responsabilité » (Renan, *Histoire des langues sémitiques* I, p. 383).

(5) Cfr. notre article *Un poète royal à la cour des Omiades* dans *ROC*, 1903, p. 319.

et dans cette même vallée du Nil où le célèbre Maqrîzî n'hésitait pas à démarquer des ouvrages entiers pour s'en attribuer la paternité. Depuis des siècles l'originalité était bannie de la littérature arabe, où elle a toujours occupé si peu de place. L'histoire de cette dernière pourrait se borner à l'étude de quelques individualités; les autres n'étant que des compilateurs, des abréviateurs ou des plagiaires éhontés. Si cette circonstance — on n'y a peut-être pas fait assez attention — diminue notablement la valeur de cette immense production, d'autre part en réduisant à des proportions ordinaires le cadre d'une histoire littéraire arabe (1), elle permettra de combler enfin une lacune, très sensible dans les études orientales (2). Pour nous borner à la géographie, Idrîsî et Yâqoût sont les derniers écrivains ayant fait œuvre personnelle. Encore chez Yâqoût il ne peut être question que du plan, véritablement encyclopédique, de son travail, dont l'étendue et la variété méritent encore notre admiration.

Je me figure Qalqaśandî comme le type de l'honnête bureaucrate, vieilli (3) dans les emplois de la haute administration, précis, méticuleux même, épris d'exactitude, à cheval sur le protocole, ergotant sur les formules du jargon diplomatique, notant scrupuleusement les titres des divers fonctionnaires égyptiens et leur situation dans l'échelle hiérarchique. Cette dernière particularité, on la passera volontiers à l'auteur d'une compilation destinée aux employés de la chancellerie du Caire. Qalqaśandî a voulu être utile; et cette préoccupation l'a engagé dans des hors-d'œuvre — véritables traités — dont le lien avec la diplomatique nous échappe parfois.

(1) « On pourrait alléger l'histoire de la littérature française d'une foule d'œuvres et de noms qui l'encombrent sans titre ni raison suffisante. Si déjà l'histoire d'un genre — de la comédie française ou du roman anglais — n'a pas à tenir compte de tous les romanciers ni de tous les auteurs comiques, à plus forte raison l'histoire d'une littérature. » Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, t. CV, p. 223. Cette remarque s'applique avec infiniment plus de justesse à la littérature arabe, si pauvre d'idées et d'œuvres originales. Il nous faut une histoire et non pas une statistique de la littérature arabe.

(2) Brockellman et Cl. Huart n'en ont pas tenu assez compte. Aussi leurs histoires de la littérature arabe — du premier surtout — ressemblent-elles trop à un catologue de bibliothèque.

(3) Je le suppose du moins; il a pu mourir jeune, car nous ignorons l'année de sa naissance.

Les détails réunis par lui ont le mérite d'être en général puisés à de bonnes sources et à la fin de ses notices on a chance de rencontrer quelques observations inédites, provenant soit des archives de l'état, soit de témoins bien informés. Des esprits comme Qalqaśandî n'abondent nulle part, surtout dans le domaine des lettres arabes et ajoutons : pendant la période de décadence où nous nous trouvons à sa suite.

Pour mieux connaître l'œuvre et la personnalité de Qalqaśandî, attendons l'édition complète, commencée par l'imprimerie nationale du Caire. Les éditeurs paraissent vouloir aller vite en besogne, à en juger du moins par les deux premiers cahiers que nous avons eus entre les mains. Nous posséderons enfin la majeure partie du texte de Qalqaśandî, malheureusement publié dans le « style » massif des éditions égyptiennes, sans alinéas, sans notes, sans variantes surtout (1), et probablement sans tables d'aucune sorte. On ne peut que regretter l'abandon de tout appareil critique dans une publication de cette ampleur et de cette importance.

*
* *

Dans notre traduction nous avons avant tout visé à être littéral, sans nous dissimuler toutefois les inconvénients de cette méthode. A cette catégorie de documents on peut appliquer la remarque de M. Barbier de Meynard au sujet de la vieille poésie arabe. « Quel que soit le talent du traducteur, dans une paraphrase élégante, mais inévitablement infidèle, elle étonne et fait sourire; dans une traduction littérale, elle rebute par ses obscurités, ses soubresauts et l'étrangeté de ses images. » Or nos documents rappellent la poésie arabe par une des caractéristiques les plus déplorables de la rhétorique orientale : l'invasion du saga' ou prose rimée devenue, depuis Ḥarîrî surtout, un des ornements obligatoires du prétendu style soutenu. Afin de ne pas surcharger le bas des pages, nous n'avons pas hésité à insérer dans le texte même de Qalqaśandî certains commentaires, destinés à en faciliter l'intelligence. Il sera facile de

(1) Nous n'en avons pas vu trace dans les spécimens ayant passé sous nos yeux.

les reconnaître aux crochets [ ] dans lesquels nous les avons encadrés.

Pour ne pas soumettre à une trop forte épreuve la patience du lecteur, nous nous sommes parfois permis de supprimer dans notre traduction certaines formules, revenant avec une désespérante monotonie. Il ne perdra rien à ces coupures, vides de sens, dont nous avons pris soin de prévenir et que l'orientaliste retrouvera sans peine dans le texte arabe. Celles que nous avons laissées subsister, en trop grand nombre peut-être, suffiront à donner une idée de la *virtuosité* des scribes du Caire (1).

* * *

Afin de faciliter l'intelligence de certaines expressions revenant constamment sous la plume de Qalqaśandî, nous empruntons à une autre section de sa vaste compilation une série de remarques sur les correspondances officielles. Elles achèveront de faire connaître l'organisation de la chancellerie égyptienne. Pour le texte arabe de ces remarques nous renvoyons au 2e volume de notre *Cours gradué de traduction française arabe* (2), où on le retrouvera.

« 1° Dimensions des formats en usage dans les bureaux de rédaction. Pour les lettres envoyées au nom du sultan, [on se borne à] quatre formats : le premier ou grand format de Bagdâd (3). C'est, on l'a vu, celui des lettres [adressées] aux Khans (4). Le second est le demi-format (5); on en fait usage

(1) Voici l'explication des sigles ou abréviations les plus fréquentes dans ce travail :

CIA = Max Van Berchem, *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum*.

ZDMG = *Zeitschrift des deutschen Morgenländischen Gesellschaft.*

ZDPV = *Zeitschrift des deutschen Pälastina-Verein.*

ROC = *Revue de l'Orient chrétien.*

ROL = *Revue de l'Orient latin.*

(2) P. 28. Beyrouth, 1890, Imprimerie catholique.

(3) Comme le dit ailleurs Qalqaśandî, « c'était un papier de luxe, à la fois épais et moelleux, réservé d'ordinaire pour les copies du Coran ». De ce dernier détail, il est permis d'inférer que c'était le format in-folio.

(4) De la famille de Gengis-Khan.

(5) Les dimensions de ce format me sont inconnues.

pour les grands souverains, inférieurs aux Khans. Le troisième ou format in-quarto (1) est pour les rois de second ordre. Le quatrième ou format ordinaire est pour les petits princes, les gouverneurs etc.

« 2° Ibn Śît (2) dans l'*Art d'écrire* avertit qu'il ne faut rien mettre sur la marge des lettres du sultan. Ce serait vouloir économiser le papier; préoccupation indigne du souverain et évidemment honteuse, même chez un particulier.

« 3° Si les lettres expédiées par la chancellerie du sultan sont adressées aux grands souverains, comme les Khans en Orient, les rois du Magrib ou autres princes, qui recherchent l'élégance dans leurs propres dépêches (3), il faudra constamment employer les assonances. On pourra s'en dispenser en écrivant aux petits souverains ou aux gouverneurs. Si l'on écrit à un habitant du royaume, après un grand événement, comme l'annonce de la crue du Nil, l'avènement d'un nouveau sultan, son relèvement de maladie, ou la naissance d'un de ses fils, la nouvelle d'une victoire, l'invitation à la parade du Maidân, ou le cadeau d'un cheval etc., on usera également des assonances. Hors de ces cas le style ordinaire est de mise (4) ».

Remarquons enfin : les documents officiels conservés par Qalqaśandî forment non seulement un chapitre de l'histoire des relations diplomatiques, en attestant l'existence dans l'Orient islamite d'un protocole, plutôt compliqué. Il y a plus : en supposant entre les diverses nations représentées au Levant une similitude de traitement et de privilèges reconnus et jouissant d'une certaine stabilité, ces pièces nous permettent d'assister pour ainsi dire à la naissance d'une sorte de droit international (5) que les siècles suivants se chargeront de préciser en

(1) Littéralement : le format tierce, probablement par rapport au format de Bagdad. J'ignore à quelles dimensions correspond cette indication.

(2) 'Abdarraḥîm ibn Śît, écrivain attaché à la chancellerie des derniers sultans ayyoubites (Qalq., IV, 12). D'après les extraits que lui emprunte notre auteur, son travail devait ressembler aux manuels de diplomatique.

(3) Voir p. ex. dans *Machriq*, 15 déc. 1903, la lettre d'un sultan du Maroc au pape Innocent IV, un pur chef-d'œuvre de verbiage.

(4) Voir p. ex. les firmans émanés des sultans mamlouks en faveur des Franciscains de Terre Sainte, dans Golubovich, *Serie cronologica dei superiori di Terra Santa.*

(5) Cfr. Francis Rey, *La protection diplomatique et consulaire dans les échelles du Levant et de Barbarie*, 42 etc.

développant le régime des capitulations et de la protection. Les nombreux documents tirés depuis quelques années, principalement des archives italiennes, avaient déjà permis d'entrevoir cette conclusion. Il ne peut être indifférent de la voir confirmée par des renseignements d'origine orientale.

Voici maintenant la traduction du texte arabe de Qalqaśandî.

II

TRADUCTION DE QALQASANDI

Correspondance avec les rois infidèles de l'Occident : à savoir l'Andalousie et les pays voisins, situés au nord de l'Andalousie et [faisant partie] de la Grande Terre (1).

Comme il a été dit au chapitre des *Routes et Royaumes* dans notre deuxième Traité, les musulmans firent la conquête de l'Andalousie sous le califat du prince des croyants, ʿOṯmân fils de ʿAffân (2). Cette contrée demeura en leur pouvoir jusqu'au commencement de l'année 600 de l'hégire (3). Actuellement ils n'en conservent plus que la province de Grenade et les districts à l'est de l'Andalousie, occupant une superficie de trois journées de large sur dix de long (4). Le reste de cette grande presqu'île est retombé sous la puissance des chrétiens francs (5) infidèles.

Parmi eux on compte quatre rois :

Le premier, le *souverain de Tolède* et autres états dépendants. On l'appelle « Adfouns », sorte d'appellation commune à tous les rois de cette contrée (6). Chez les Magrébins le peuple (7) le nomme « Alfons »; son royaume fort considérable et ses possessions étendues embrassent Tolède, la Castille, Séville,

(1) Voir plus loin le sens de cette expression.

(2) Erreur! Cfr. Wellhausen, *Skizzen*, VI, 6.

(3) 1203 de J.-C.

(4) Évaluation exagérée. Sous la dénomination d'Andalousie les auteurs musulmans comprennent toute la presqu'île ibérique.

(5) C'est-à-dire les chrétiens de l'Occident, par opposition aux chrétiens orientaux, appelés *Roûm* ou Grecs.

(6) Les auteurs arabes, partisans décidés de l'homonymie ou de l'atavisme onomastique, ont imaginé de la sorte une appellation commune à tous les membres d'une même dynastie : Pharaon pour les souverains d'Égypte, César pour ceux de Rome, Chosroès pour ceux de Perse, etc.

(7) On pourrait traduire aussi : la plupart des Magrébins...; dans le texte : « ʿAmmatal-Maġâriba ».

'Alšâna (1), Cordoue, Jaën, la Galice et autres provinces.

Le second, le *souverain de Lisbonne* et des provinces connues sous le nom de Portugal. Son état peu considérable, situé à l'extrémité occidentale [de l'Andalousie], comprend Lisbonne et l'ouest de la Péninsule.

Le troisième, le *souverain de Barcelone*, d'Aragon, de Xativa, Saragosse, l'île de Denia (2) et Majorque.

Le quatrième, le *souverain de Navarre*. Ce royaume est enclavé entre les états de Castille et ceux de Barcelone. La capitale est Pampelune et les habitants s'appellent Basques. Au delà, dans la Grande Terre (3) règne le souverain de la France, origine de la puissance des Francs (4), comme il a été dit au chapitre des *Routes et Royaumes*. Son souverain s'appelle « roi de France » (5). D'après le *Ta'rîf* (6), c'est un prince redouté et puissant (7). Si les Magrébins (8) insistent davantage sur la puissance d'Alphonse, c'est à cause de la proximité de ce dernier et de l'éloignement du roi de France. [Reprenons notre énumération.]

Le premier est Alphonse.

Nous commençons par lui. On lit dans le « Ta'rîf » : Toute l'Andalousie est soumise à son influence. C'est lui qui a anéanti le pouvoir de ses potentats (9). Il est l'héritier de Lodrîq (10).

(1) Voir les notes du texte arabe.

(2) En réalité c'est une ville; voir les notes du texte arabe.

(3) « Par cette dénomination les Arabes entendaient au moyen âge l'empire des Francs, tel qu'il avait été développé par Charlemagne » Reinaud, *Géographie d'Aboû'lfidâ* II, 85, note 6. L'habitude invétérée du plagiat chez les auteurs arabes, leur indifférence pour tout ce qui n'est pas musulman expliquent comment à l'époque de Qalqašandî on en était encore aux idées du temps de Mas'oûdî sur la géographie politique de l'Europe centrale et à considérer les Valois comme les héritiers directs de la puissance de Charlemagne. En géographie surtout, il faut bien en convenir, notre auteur est à cheval sur les épaules de ses devanciers qu'il oublie parfois de citer.

(4) Expression exacte, en tenant compte de l'explication donnée dans la note précédente.

(5) En arabe « raidefrans », expression traitée comme un nom propre, d'après le système de l'homonymie dynastique.

(6) Voir notre introduction sur Qalqašandî.

(7) Voir note du texte arabe.

(8) Auxquels notre auteur emprunte ses renseignements.

(9) Musulmans.

(10) Cfr. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, I, 359. Lodrîq, déformation arabe de Rodrigue.

Ce Lodrîq, mentionné dans le Ta'rîf, est celui sur lequel les musulmans au début de l'islam conquirent l'Espagne.

L'auteur du Ta'rîf reprend : Voici ce que m'a appris un envoyé d'Alphonse, dont les paroles m'ont été transmises par un interprète digne de confiance, nommé Ṣalâḥ ad-dîn, drogman du sultan Al-Malik an-Nâṣir (1). Alphonse descend d'Héraclius, celui-là même sous lequel se fit la conquête de la Syrie (2). Quant à la noble lettre du Prophète à Héraclius (3), elle est transmise de père en fils et conservée par ces princes, enveloppée dans le satin, comme le plus précieux des joyaux. Elle se conserve toujours sans qu'il soit permis de l'emporter, objet de respect et de vénération extrêmes, sentiments hérités des ancêtres et transmis de génération en génération.

Or Alphonse était de ceux qui vers le déclin de la puissance fatimite élevèrent des prétentions sur l'Égypte et la Syrie (4).

D'après le Ta'rîf, les correspondances échangées avec ce prince sont continuelles et les envoyés entre lui et nous toujours en route ; cela en dépit des mauvais desseins et des projets hostiles nourris par lui. En une circonstance il offrit au sultan une longue épée, un habit de Venise, une targe (5) allongée, pareille à une civière : véritable provocation (6), comme on le voit, allusion très claire, quoique figurée ! En guise de réponse on lui retourna une corde noire et une pierre, pour lui donner à entendre qu'il n'était qu'un chien, digne d'être lié ou chassé à coups de pierres.

Voici d'après le Ta'rîf le protocole à observer dans les lettres

(1) Fils de Qalaoûn, sur lequel on peut consulter Maqrîzi, *Sultans mamlouks* (Quatremère), II, 2e partie ; Weil, *Geschichte des Abbasidenchalifats in Egypten*, I, ch. VI, IX, XI.

(2) Par les musulmans.

(3) Dont parlent tous les auteurs de « Maġâzî » et les historiens arabes.

(4) Nous ne savons à quels événements il est fait allusion. Il est regrettable que notre auteur ne se soit pas exprimé plus explicitement sur la nature de l'hostilité par lui attribuée à Alphonse.

(5) Sur ce terme voir nos *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe*, p. 236. L'arabe porte « ṭâriqa », grand bouclier oblong, couvrant presque toute la partie inférieure du corps. Cfr. Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, s. v.

(6) Henri IV de Castille montra encore plus d'énergie. Il renversa les mosquées dans ses états jusqu'à ce qu'en 1460, on restituât le mont Sion aux Franciscains. Cfr. notre étude *Fr. Gryphon et le Liban au XVe siècle*, p. 6. Ces procédés expliquent la mauvaise humeur de Qalqaśandi.

qu'on lui adresse : « Dieu prolonge l'existence de Sa Majesté, le haut et puissant prince, le roi illustre, magnanime, le lion courageux (1) et vaillant, descendant de Salam (2) et de César (3), le champion des champions de la race blanche (4), héritier de Lodrîq et d'une longue suite de rois, paladin de la terre et de la mer, roi de Tolède et des provinces adjacentes, héros du christianisme, soutien des fils du baptême, porte-étendard de la chrétienté, héritier des couronnes, pareil à saint Jean-Baptiste (5), ami des musulmans, favori des rois et des sultans. »

Vœux (6) *et début à employer :* « Dieu le garde contre ses mauvais instincts (7), lui fasse récolter ce qu'il a planté (8), le préserve de recommencer aujourd'hui ce à quoi il a été forcé la veille, lui donne de voir le succès sur l'Océan, qu'il défend de son rempart et protège de son bouclier (9). Nous lui avons adressé cette lettre. Or l'armée de Dieu (10), aucun obstacle ne peut l'arrêter... »

[Ici le texte de notre manuscrit est corrompu; nous l'avons

(1) Comparez Quatremère, *Sult. mamlouks*, I², p. 190.

(2) Il s'agit de Salam ibn Afridoûn, duquel, d'après la tradition arabe, descendraient les rois de Roûm et de l'Occident. Cfr. Yâqoût, I, 418; et Ṯaʿâlibî, *Hist. des rois de Perse*, « Aḫbâr moloûk al-Fors », éd. Zotenberg, 40.

(3) Placé ici pour l'allitération. Nous avons vu aussi plus haut que notre auteur le fait descendre d'Héraclius. Voir dans le Taʿrîf, 62, une curieuse remarque sur Héraclius.

(4) « Banoû'l-aṣfar ». Cfr. Goldziher, *Mohammedan. Studien*, I, 269; *ZDMG*, II, 237; III, 363; XV, 143; XXIII, 626, note 2; et H. Lammens, *Russes et Noṣairis* dans *ROC*, 1903, p. 149. « Aṣfar », littéral. « jaune », a ici le sens de *blond*, et chez les musulmans modernes « Banoû'l-aṣfar » désigne surtout les Russes. Cfr. Quatremère, *Sult. mamlouks*, II¹, 128, note.

(5) Toujours pour l'allitération, qui paraît avoir été la *suprema lex* des stylistes du Divan égyptien. Le lecteur occidental, peu familiarisé avec les productions de la rhétorique orientale, voudra bien tenir compte de cette particularité et mettre à son actif l'incohérence manifeste des idées que notre traduction, sous peine d'être infidèle, ne pouvait dissimuler.

(6) « Doʿâ' »; formules, contenant les vœux et les souhaits, par lesquelles débutent toutes les correspondances arabes. Comme elles doivent être proportionnées à la dignité du destinataire, elles font partie intégrante du protocole; de là l'attention que leur accorde notre auteur.

(7) Pourrait signifier aussi : le mal qui le menace. Tous les membres de phrases de ce doʿâ' sont à double entente.

(8) Voir note du texte arabe.

(9) Tout ce passage est d'une obscurité motivée par les menaces que les scribes du Caire ont tenu à envelopper dans les replis de leur style tortueux.

(10) C'est-à-dire les armées des sultans d'Égypte.

rétabli (1) en nous aidant de l'édition du Ta'rîf. Le sens n'y a pas beaucoup gagné et partant la traduction demeure toujours difficile. Nous croyons inutile de nous arrêter à la solution de ces *rébus*, où sous le voile de phrases amphibologiques (2) percent la menace et surtout la crainte, inspirée par le souverain espagnol].

J'ajoute (3) : il faut employer le demi-format.

[Sur les relations entre les rois de Castille et les sultans du Caire, on peut consulter Quatremère, *Sultans Mamlouks*, I[1], 24; il est question d'un ambassadeur castillan, porteur de présents pour les Isma'ilis de Syrie; II[1], 8, autre ambassade espagnole à Malik Sa'îd, souverain de Karak. Voir aussi Weil, *Geschichte des Abbasidenchalifats in Egypten*, I, 14, 164, et notre travail *Frère Gryphon et le Liban au XVe siècle*, p. 6.

Les Aragonais ou plutôt les Catalans ont, dès avant cette époque, des relations très suivies — de commerce surtout — avec les états relevant des mamlouks d'Égypte (cfr. « Târîḫ Bairoût », éd. Cheikho, 138 etc.; la thèse latine de J. Marchand, *De Massiliensium cum Eois populis commercio*, 99 etc.; Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, 113, 359 et *passim*). Comme ils étaient surtout préoccupés de leurs intérêts commerciaux et n'avaient plus à combattre contre les musulmans d'Espagne, Qalqaśandî, lequel, en tout ce chapitre, relève principalement des écrivains magrébins, les juge plus favorablement que les Castillans. En Égypte le roi d'Aragon était surtout connu comme roi de Barcelone. Damas possédait un consulat catalan. Cfr. *Archives de l'Orient latin*, I, 541. Dès lors le souverain d'Aragon exerce un véritable protectorat sur les chrétiens d'Orient; il demande et obtient l'ouverture des églises des chrétiens melkites et même jacobites. Cfr. *Sultans Mamlouks*, II[2], 180, 229; Weil, I, 268. Autres rapports entre les deux cours, Weil, I, 44, 352, note 4; 524, note 1].

Le second : le souverain de Barcelone.

Le Taṯqîf se trompe en le confondant avec l'Alphonse précité et en le surnommant « Atfoûnś' » sans [y joindre le titre de] sou-

(1) Voir les notes du texte arabe.
(2) On en verra d'autres spécimens plus loin.
(3) Remarque de Qalqaśandî.

verain (1). C'est, ajoute-t-il, [le roi de] la nation des Catalans.

On lui écrit sur papier demi-format avec le grand caractère « tolot » et le protocole suivant : « Dieu perpétue la splendeur de la haute Majesté du roi magnanime, glorieux, considéré, vaillant héros, lion invincible, roi d'Aragon, N..., défenseur de la chrétienté, honneur de la nation de Jésus, espoir de la race chrétienne, protecteur des places frontières, souverain des côtes et des mers, soutien [de la religion] du baptême, aide du Pape de Rome, refuge des chevaliers, beauté des trônes et des diadèmes, ami des rois et des sultans, souverain de Barcelone. »

L'auteur du Ta'rîf ajoute : Quant au roi de France (2), une seule fois il nous est parvenu un envoyé de sa part (3). Il venait au sujet de Jérusalem et se mit à tonner et à lancer des éclairs (4), exigeant qu'on lui abandonnât la côte de Césarée ou d'Ascalon. Les musulmans garderaient en ces deux centres leur administration à côté de la sienne; les mosquées seraient

(1) En arabe : « Atfoùnś doùn ḥàkim ». Ne faudrait-il pas traduire : Alphonse don Jaime? antérieurement à l'auteur du Taṯqîf on connaît deux souverains aragonais du nom de Jaime. Paléographiquement le passage de Ḥàkim à Ḫàim (Jaime) est facile.

(2) *Raidfrans* ou *Raidàfrans* chez Qalqaśandi, comme chez les autres écrivains arabes de cette époque. Par le même procédé Richard Cœur-de-Lion devient *Al-Inkitâr*, *Al-Inkitir*, ou *Inkitîr* (Angleterre). Dans une hymne syriaque nestorienne sur la prise de Jérusalem par Saladin, l'empereur Barberousse, noyé dans le Cydnus en Cilicie, est appelé « roi de Dalmanutha », par suite d'une confusion entre (roi d') *Allemagne* et *Dalmanutha* de l'Évangile (Marc, VIII, 10). Voir *ZDMG*, XXVII, 503.

(3) Cette remarque trahit suffisamment la mauvaise humeur et explique le ton agressif de l'auteur. Dès lors déjà les gouvernements islamites affectaient de considérer les rapports entretenus avec eux par les états chrétiens, comme une marque de vassalité. C'est encore là l'opinion de la plèbe musulmane dans le Levant, opinion soigneusement entretenue par la presse ottomane. On en a eu un exemple dans la manière dont elle a présenté la visite de l'empereur Guillaume II au sultan en 1898. Les Chi'ites ne sont pas mieux traités. Les journaux turcs n'ont-ils pas laissé croire à leurs lecteurs qu'en 1900 le Shah de Perse est venu à Stamboul pour rendre hommage à 'Abdulhamîd?

(4) On ne pouvait peindre plus vivement la *furia francese*. Le Ta'rîf ajoute : « wa aḥraqa binàrihî », expression correspondant assez à notre locution : jeter feu et flammes. Rapprochons-en le jugement du célèbre Averroès : « Concedimus aliam nationem ad aliud virtutum genus melius a natura esse paratum, ut... in Gallis aliisque hujusmodi gentibus iracundia. » En citant ce texte, Renan (*Averroës et l'Averroïsme*, 10, note 5) ajoute : « Je suis porté à croire qu'il y a ici une interpolation ou une altération du traducteur. » Pas n'est besoin de recourir à cette explication. Actuellement encore la gravité orientale, toute de surface, apprécie de même la vivacité et la brusque franchise franques.

maintenues et les honoraires des desservants exactement payés. Les Francs y ajouteraient chaque année 200.000 dinars représentant les revenus du pays (1) à occuper, [revenus] calculés sur une moyenne de trois ans. A ce tribut annuel on joindrait des cadeaux et des présents de valeur (2).

Ce projet fut chaudement défendu par certains scribes coptes, devenus d'importants personnages dans l'état (3), cachant leurs noirs desseins sous des turbans blancs (4), demeurés au fond des ennemis mortels. Ils travaillèrent à faire aboutir la combinaison. Le poison se glissa dans les veines et vainement on chercha un antidote. « Voilà, disaient-ils, une somme considérable, toute prête. Et puis qu'avons-nous à craindre d'eux? Ils sont une goutte dans l'Océan, quelques cailloux [épars] dans le désert! »

Or, [continue l'auteur du Ta'rîf] mon père (Dieu lui fasse miséricorde!) eut vent de l'affaire (5). Il résolut de se mettre en avant, de faire jouer tous les ressorts et de lutter jusqu'à la dernière extrémité. S'il voyait le sultan disposé à écouter les propositions de ces imposteurs, il était décidé à l'en détourner (6).

« Tu vas venir avec moi, me dit mon père, et tu parleras, quand même nous devrions baigner nos habits dans le sang! » Nous nous adressâmes alors au grand juge (7) le prédicateur de Qazwîn (8). Il répondit à notre appel et montra les meilleures dispositions.

(1) D'après le Ta'rîf : de la moitié du pays.

(2) Sur cette étrange négociation cfr. *Sultans Mamlouks*, II[1], 51; Weil, *Geschichte*, I, 153, 363.

(3) Très jalousés par leurs collègues musulmans, et fréquemment expulsés, ils ne tardaient pas à rentrer dans les bureaux administratifs, où leurs services étaient indispensables (cfr. Quatremère, *Sultans Mamlouks*, II[1], p. 8). Al-Malik an-Nâṣir, le sultan dont il s'agit ici, les traita avec une faveur relative. Cfr. Weil, *Geschichte*, I, 355.

(4) Réservés aux musulmans. Voir dans Maqrîzi les nombreux décrets portés en ce sens par les sultans mamlouks. *Sult. maml.*, II[2], p. 178.

(5) Il était secrétaire au divan des affaires étrangères, où son fils lui succéda.

(6) Notre texte arabe est fort peu clair en cet endroit; la phrase est incorrecte et mal construite. Nous renvoyons ici surtout aux notes et variantes du texte arabe.

(7) Littéralement : le juge des juges.

(8) Il s'agit de Ǵalâl ad-dîn Moḥammad bin 'Abdarraḥmân al-Qazwînî, mort en 720 (1320 de J.-C.). Cfr. Ibn Ayâs (éd. du Caire), I, 140, 161. Weil, *Geschichte des Abbasidenchalifats in Egypten*, I, 398. Il était grand juge des Šafi'ites et en grande faveur auprès du sultan.

Le lendemain matin nous nous rendîmes pour l'audience du sultan au palais de justice. Survinrent les envoyés [francs]; un des scribes [coptes] était présent, prêt à parler; nous l'étions également de notre côté. Le sultan (1) ne leur laissa pas le temps d'achever leur harangue. Sa colère éclata : il jeta feu et flamme.

Peu s'en fallut qu'il n'écrasât les infidèles et ne leur fît sentir les effets de sa fureur. Il commença par fermer la bouche au traître (2), et le couvrit de confusion. Nous gardâmes le silence, satisfaits de la honte dont venait de l'accabler le sultan. Ce démon fut réduit à l'impuissance; Dieu dispensa les fidèles de la lutte et renvoya les traits contre ceux qui les avaient lancés.

« Malheureux! s'était écrié le sultan; rappelez-vous la défaite que vous infligea à Damiette l'armée d'Al-Malik as-ṣâliḥ, composée de hordes kurdes indisciplinées. Nos Turcs (3) n'étaient pas encore là! Vous essayiez de profiter de la diversion opérée par nos guerres avec les Tatars (4). Mais aujourd'hui, grâces à Dieu, nous avons fait la paix et ne formons qu'un seul peuple, tous d'accord (5). Nous ne demandons qu'à ouvrir les hostilités. Mais venez donc si vous osez! Si vous ne venez pas, nous irons vous rejoindre, quand il nous faudrait traverser la mer à cheval. Misérables! Vous avez retrouvé la langue, vous osez mentionner Jérusalem (6). Par Dieu! vous ne toucherez de sa poussière que ce que les vents répandront sur vos cadavres, préalablement mis en croix (7)! »

Puis finissant par une clameur qui les glaça d'épouvante, il les renvoya ignominieusement sans vouloir entendre la lecture de leur message. Ce fut toute sa réponse!

(1) Al-Malik an-Nâṣir Moḥammad, fils de Qalâoûn.

(2) Le scribe copte, gagné, semble-t-il, au projet franc.

(3) Il s'agit des mamlouks turcs ou baḥrites, qui succédèrent aux Ayyoubites d'origine kurde.

(4) L'assertion est exacte : se rappeler les alliances des Croisés avec les Tatars contre les sultans d'Égypte.

(5) Avec les Tatars, devenus musulmans dans l'intervalle.

(6) Comprenez : la Palestine, la Terre Sainte.

(7) Ces invectives ont dû être prononcées telles que l'écrivain les consigne ici; le texte arabe est plein de locutions et de formes vulgaires caractéristiques, comme elles sont sans doute sorties de la bouche du sultan. Ce n'est point là une de ces harangues à la Tite-Live. Un littérateur eût fait parler autrement son héros.

Remarque : Si l'on a à écrire au susdit roi de France, on recourra au protocole observé à l'égard du roi Alphonse, ou même à des termes plus relevés (1).

[C'est en effet le ton de la lettre adressée en 1510 par le divan égyptien à Louis XII. La traduction française très transparente et, semble-t-il, assez fidèle pour permettre de reconstituer le texte arabe, montre combien peu avait varié, un siècle après Qalqasandî, le style des correspondances diplomatiques :

« La présence (ḥaḍrat) du roi exalté et magnifique combateur très fort et très noble Loys de Valois, Deffendeur des Royaumes de la Chrestienté, Nobilitateur de la loy chrestienne, Exaltateur du peuple chrestien, Saige en ses Royaumes, Deffendeur de ses vassaux, Gardien de la terre et de la mer et des citez et ports... Justificateur de la loy et du baptesme, sanctiffyé par dessus les Royz et souldans, Dieu le maintiegne avec sa noblesse et garde sa personne et lui baille puissance avec bon moyen de redresser les choses gastées et le conserve en sa bonté acoustumée. La lettre présente pour lui faire participation de tout bien en conservation et qu'il lui plaise accepter notre bénivolence que lui faisons scavoir ce qui n'est point absent à son intelligence... » etc. (2).

Ce roi de France est le prince qui, à l'instigation d'Alphonse (3), souverain de Tolède, mentionné plus haut, débarqua en Égypte et s'empara de Damiette. Cette expédition eut lieu sous la dynastie ayyoubite, au temps d'Al-Malik aṣ-ṣâliḥ. Fait

(1) Après ce qu'on vient de lire, on ne s'attendait guère à cette remarque. Elle cadre pourtant avec la représentation que Qalqasândî se faisait encore d'après les anciens géographes arabes de la puissance territoriale des états du roi de France, le souverain, d'après eux, de « la grande terre », expression sous laquelle ils comprenaient tout l'empire de Charlemagne, comme nous l'avons observé précédemment. D'après Prutz (*Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, 406), S. Louis aurait reçu d'un mamlouk d'Égypte (lequel?) le cadeau d'un éléphant. Nous ne savons où Prutz a puisé ce renseignement. Voir une des notes suivantes.

La rareté des correspondances avec la France s'explique par la situation de la Provence vis-à-vis de la couronne de France; puis au xve siècle par la ruine de leur commerce oriental. Cfr. P. Masson, *Hist. du commerce français au Levant*, XI. Charles le Bel essaya mais sans succès de négocier avec le soudan d'Égypte. En 1447 on mentionne une ambassade du roi de France Charles VII au sultan d'Égypte. Voir la réponse de ce dernier dans Ed. Salvador, *L'Orient, Marseille et la Méditerranée*, 102

(2) Citée dans Fr. Rey, *La protection diplomatique*, 111, note 2.

(3) Nous ignorons si cette assertion est fondée. Cfr. Ta'rîf, 61.

prisonnier, le roi de France fut enfermé dans la maison habitée par Faḫr ad-dîn Loqmân (1), chef de la chancellerie des dépêches, à Manṣoûra, sous la garde de l'eunuque Ṣabîḥ. Le prisonnier fut ensuite relâché sous certaines conditions qu'on lui imposa (2). Ǵamâl ad-dîn bin Maṭroûḥ (3) composa à ce propos ses vers bien connus.

* * *

Correspondances avec les princes infidèles du Septentrion, Grecs et Francs, nationalités diverses mais toutes de la confession melkite (4). Le Taʿrîf et le Taṯqîf mentionnent douze (5) de ces souverains avec lesquels on entretient des relations.

I. — CORRESPONDANCE AVEC LE SOUVERAIN DES GRECS, EMPEREUR DE CONSTANTINOPLE.

Comme nous l'avons dit au traité des *Routes et Royaumes*, cette ville est dernièrement tombée au pouvoir de Lascaris, nom devenu [comme] une qualification, passant de souverain en souverain (6).

On lit dans le Taʿrîf : Avant la conquête des Francs (7)

(1) Il devint vizir dans la suite. Cfr. Quatremère, *Sultans mamlouks*, I, 1re partie, 150; II, 1re partie, p. 7.

(2) Il n'est pas resté trace de conventions commerciales, et surtout consulaires, conclues entre S. Louis et le gouvernement égyptien. La tradition contraire est manifestement dénuée de fondement. Cfr. Fr. Rey, *La protection diplomatique et consulaire dans les échelles du Levant*, 104, 105.

(3) Voir Clément Huart, *Littérature arabe*, 117.

(4) C'est-à-dire catholique. Cfr. *ROC*, 1903, 103.

(5) Qalqaśandî n'en donnera que onze. De ce nombre il faut défalquer la correspondance avec le Pape, placée ici en premier lieu. Nous l'avons traduite dans *ROC*, 1903, 101-110.

(6) Qalqaśandî répète ici les affirmations des écrivains antérieurs, comme Aboû'lfidâ etc. Dans Maqrîzî le souverain de Constantinople s'appelle toujours Lascaris. Voir par ex. Quatremère, *Sultans mamlouks*, II, 1re partie, p. 51, 61, 104, 139 etc. Les Lascaris ont seulement régné à Nicée. Ce fut Michel Paléologue qui reporta le siège de l'empire à Constantinople. Depuis lors aucun empereur n'a porté le nom de Lascaris. Mais l'emploi de ce terme a continué chez les écrivains arabes, appliquant à tort et à travers le système de l'homonymie dynastique.

(7) Des Croisés.

c'était un monarque respecté, auquel recouraient les autres princes, parmi les adorateurs de la croix, et dont personne, ni grand ni petit, ne pouvait se passer. Les chroniques sont remplies du récit de ses actions, de ses guerres et de ses prouesses. Le premier qui l'humilia et ébranla sa puissance fut Haroûn ar-rašîd, au cours de l'expédition que lui confia son père Al-Mahdî. L'empereur grec en sortit diminué et affaibli. Quant aux campagnes de Maslama fils de ʿAbdalmalik et de Yazîd fils de Moʿâwia (1), elles n'atteignirent pas les proportions d'une défaite et ne produisirent pas grand résultat (2).

Actuellement, ainsi s'exprime le Taʿrîf, le sultan Uzbek (3) a presque enlevé la couronne à cet empereur, l'a réduit à l'impuissance et lui a fermé toute issue du côté de la mer. L'empereur s'est vu obligé de ménager le sultan et de lui payer de grosses sommes. Il ne respire qu'à la condition de tout supporter, de payer un tribut fixe et des sommes déterminées. Nous n'avons plus eu par la suite de leurs nouvelles ni des revers qu'il a éprouvés.

Voici d'après le Taʿrîf le protocole observé avec ce prince :

« Dieu augmente la splendeur de la haute Majesté de l'empereur vénérable et puissant, lion courageux, héros vaillant, noble et de haute extraction, Paléologue, roi d'Aragon (4), régnant sur les états grecs, gouvernant les provinces maritimes, héritier des anciens Césars, rénovateur des doctrines des philosophes et des sages, versé dans les dogmes de sa religion, équitable dans ses états, force de la chrétienté; soutien du christianisme, incomparable parmi les rois de la religion de Jésus, conférant les trônes et les diadèmes, protecteur des mers et des détroits, le dernier des souverains grecs, roi des rois syriens (5), soutien des fils du baptême, favori du Pape, le Pontife de Rome (6), le meilleur des confidents,

(1) Sous les premiers califes omiades.

(2) Curieux euphémisme ! Elles se terminèrent en réalité par des désastres pour les musulmans.

(3) Successeur et neveu de Toktai, khan de Crimée et du Qibǵaq.

(4) Le texte arable porte الريدارغون. C'est une erreur de copiste ou un emprunt maladroit à Aboû'lfida, 208.

(5) Incise amenée par l'allitération.

(6) Allusion aux nombreuses tentatives d'union avec Rome (?). D'autre part le

ami des musulmans, modèle des rois et des sultans. »

Suit le nom de l'empereur, qu'on accompagne de vœux. Le Taʿrîf oublie de mentionner le format à employer. Voici d'après le même recueil des vœux et un début dignes du sujet :

« Dieu lui accorde la tranquillité au sein de son pays (1) et dans la jouissance de son autorité, qu'il affermisse la possession de ses diadèmes et la perpétuité de son trône, grâce à ses forteresses, entourées d'une ceinture de détroits, que les fruits de l'amitié ne cessent de s'incliner [vers lui] sur leurs branches.....! »

[Nous ne pousserons pas plus loin la traduction de ce « doʿâ' », où le bel esprit des écrivains du Caire s'est donné libre carrière (2). Qalqaśandî mentionne ensuite une seconde formule (3) et l'accompagne de la remarque suivante.]

Observation : Ces vœux (doʿâ') et ce début, quoique signalés dans le Taʿrîf parmi les formules usitées avec l'empereur, sont d'un ordre moins élevé que [celles mentionnées] dans le formulaire précédent. A moins pourtant qu'on ne veuille laisser percer le dédain ou la menace et autres sentiments semblables.

D'après le Taṯqîf, voici le protocole observé de nos jours. Sur une feuille demi-format on écrit comme suit : « Dieu augmente la majesté du roi honorable, respecté, lion redouté, héros vaillant, courageux, N..., savant dans sa nation, équitable pour ses sujets, force de la religion chrétienne, chef des sectateurs de la croix, splendeur des fils du baptême, épée des princes grecs, lance du royaume macédonien, roi des Bor-

Foreign office du Caire ne paraît pas avoir soupçonné le schisme grec. A ses yeux tous les chrétiens, à part les Nestoriens et les Jacobites, sont Melkites, c'est-à-dire soumis au Pape. Pour certaines correspondances (voir plus loin celle de Rhodes) les rédacteurs égyptiens observent pourtant qu'il faut supprimer le titre : ami du Pape. S'ils ne le font pas ici, c'est apparemment que la rupture religieuse entre l'Orient et l'Occident n'était pas officielle. Nous en avons donné une preuve pour le patriarcat d'Antioche (cfr. *ROC*, 1903, 103).

(1) Le Taʿrîf (voir variantes du texte arabe) a une leçon bien différente faisant allusion à sa position critique par rapport à ses voisins musulmans.

(2) On en a vu plus haut des spécimens; d'autres suivront. C'est du pur verbiage, aussi pauvre de forme que de fond.

(3) Agrémentée de jeux de mots et de souhaits légèrement insolents. Nous n'avons pas pensé qu'ils valaient une traduction. Qalqaśandî lui-même s'est rendu compte (voir les lignes suivantes) que ce « doʿâ' », primitivement destiné à quelque roitelet qu'on n'avait pas intérêt à ménager, n'est pas à sa place ici.

ǵaliya (1) et des Amlâḥiya (2), suzerain du pays des Russes (3) et des Alains, protecteur de la croyance des Géorgiens (4) et des Syriens (5), héritier d'une longue suite de rois, maître des forteresses, des mers et des détroits, Ducas l'Ange, Commène, Paléologue (6), ami des rois et des sultans! »

Suivent les vœux [ainsi que la formule] : « Cette missive est adressée à Sa Majesté pour la remercier de son amitié, lui exposer ce sujet (7) et le porter à sa glorieuse connaissance. »

J'ai vu dans les archives que la finale est ainsi conçue : « Voilà ce que nous avons voulu lui faire savoir. Que Dieu prolonge son existence! »

D'après l'auteur du Taṯqîf, le titre officiel est : souverain de

(1) Corruption de Bulgares ou de Βαράγγοι (??). Varègues, troupes auxiliaires à Byzance comme l'étaient aussi les Βούλγαροι (cfr. *Archives de l'Orient latin*, I, 697) ou Βούργαροι. Cfr. *Revue orientale* de Buda-Pesth, IV, 347, 359-361. Plus vraisemblablement il est question de ces derniers.

(2) Ce sont les habitants de l'*Anovlachie* ou *Valachie supérieure* comme l'appellent les auteurs byzantins; ils occupaient les régions du Pinde. Unis aux Valaques du Balkan, ils fondèrent un état dont les souverains prenaient le titre de roi des Bulgares (probablement nos *Borǵâliya*) et des Valaques. Ils succombèrent sous les coups des Grecs de Salonique et de Byzance (1269). La principauté valaque de l'Anovlachie continua pourtant à subsister, vassale en titre, en fait indépendante. Cfr. V. Bérard, *La Turquie et l'hellénisme contemporain*, 245. Nous avons là sans doute l'explication du titre de « roi des Borǵaliya et des Amlâḥiya » donné au souverain de Byzance.

(3) Les Ῥῶς sont aussi mentionnés parmi les mercenaires de Byzance; ou bien cette dernière revendiquait-elle la suzeraineté de la Moscovie?

(4) La mention des Géorgiens est assez étrange, encore plus ce qu'on lit IV, 154 de Qalqaśandi, où leur souverain est appelé « descendant des rois grecs, partisans du Pape de Rome ». Dans le Ta'rîf (p. 52) les Géorgiens ne sont pas mentionnés. Ils devaient pourtant être bien connus au Caire par suite de leurs importantes colonies de Palestine. Cfr. *ZDPV*, XI, 259; XII, 35.

(5) Même remarque pour les Syriens (les Jacobites évidemment), à moins qu'il ne s'agisse des Melkites de Syrie, toujours appelés « Suriani » dans les monuments francs. En réalité la manie du saga' a joué un mauvais tour aux rédacteurs égyptiens. Il s'agissait de trouver une rime à *Alains* et ils n'ont imaginé rien de mieux que *Syriens* (*Sorián*). Autant valait reconnaître les prétentions byzantines sur la Syrie et cela dans une correspondance diplomatique! Pour une fois leur finesse s'est trouvée en défaut.

(6) En arabe il y a : *le* Commène, *le* Paléologue. Dans le dernier formulaire, cité d'après le Taṯqîf, l'auteur de cette collection paraît avoir maladroitement combiné les titres et les noms des différents souverains grecs avec lesquels la chancellerie des Mamlouks avait eu à traiter, à moins qu'il ne s'agisse de Michel VIII Paléologue, lequel prit les noms de *Ducas*, l'*Ange*, *Commène*. Cfr. Sabatier-Cohen, *Monnaies byzantines*, II, 237, 238.

(7) Traduit approximativement, l'original arabe étant corrompu en cet endroit.

l'empire grec. Il ajoute que [dans son ensemble] ce protocole est employé par les écrivains du bureau des correspondances [diplomatiques] et que lui-même s'en est servi. Il néglige seulement de citer in extenso le protocole mentionné d'après le Taʿrîf et se contente d'y renvoyer ceux que cela peut intéresser.

*
* *

[La collection de Qalqašandî atteste l'existence de relations plutôt amicales entre l'Égypte et les Génois. Ce n'est pas sans étonnement qu'en ouvrant ensuite le « Tarîḫ Bairoût », on y lit la série de leurs attaques armées contre la côte syrienne, pendant le courant du xive et les premières années du xve siècles.

En 1333 des galères génoises viennent saisir dans le port de Beyrouth une caraque catalane, enlèvent du château les enseignes du sultan et restent pendant deux jours maîtresses de la ville (1).

En 1382 une escadre génoise s'empare de Ṣaidà, la livre au pillage, emmène quantité de barques et de navires à Famagouste (2), puis reparaît devant Beyrouth. Elle y saisit deux caraques vénitiennes, essaie contre la ville un coup de main, lequel échoue devant la résistance des défenseurs (3).

En 1404 les Génois paraissent de nouveau sur la côte de Syrie. Ils s'emparent de la *Marine* de Tripoli. Leur escadre, reprenant la mer, arrive en vue de Beyrouth. La population affolée prend la fuite et pendant plusieurs heures les Génois livrent la ville au pillage. Ils se retirent avant le soir, cinglent dans la direction de Ṣaidà, débarquent près de la ville, s'y heurtent aux renforts accourus de Damas, et vont partager leur butin à Famagouste, leur quartier général dans la Méditerranée orientale (4).

Il ne serait pas difficile d'allonger la liste de ces actes d'hostilité. Il paraît moins aisé de trouver l'explication de l'attitude adoptée par notre auteur. Affectait-on en Égypte de considérer

(1) « Tarîḫ Bairoût », 138, 149, 167.
(2) Leur centre dans la Méditerranée orientale.
(3) *Ibid.*, 53-55, 229-230.
(4) *Ibid.*, 56-58.

ces attaques comme des faits isolés de piraterie? Comment ne pas reconnaître la complicité des autorités génoises dans l'organisation de ces puissantes croisières, pourvues d'artillerie, de troupes de débarquement et de cavalerie? Si la chancellerie du Caire a fait ces considérations, elles n'ont pas laissé de traces dans le Ṣobḥ al-Aʿšâ pas plus dans la section consacrée par Qalqaśandî à « la correspondance avec les régents de Gênes », que dans la supplique adressée en 1411 (1) par les Génois de Famagouste au gouvernement égyptien et dont on verra le texte plus loin.

Remarquons aussi que dès le XIVe siècle, Gênes avait obtenu l'autorisation d'établir à Jérusalem un consul, ayant juridiction sur tous les Occidentaux en résidence en cette ville et sur les pèlerins, un véritable protectorat! En 1403 les chevaliers de Rhodes reçurent également licence (2) d'établir un consulat à Jérusalem (3), et Venise en 1415 (4). Les mamlouks furent aises de limiter par ces concessions postérieures l'ampleur du privilège génois].

II. — CORRESPONDANCE AVEC LES RÉGENTS DE GÊNES.

Ils sont plusieurs, différents en dignité, à savoir : le Podestat, le Capitaine et les Sénateurs. D'après le Taṯqîf on emploie le format in-quarto et le protocole suivant :

« Cette correspondance est adressée à leurs Excellences, le Podestat, le Capitaine, très hauts, très puissants, très respectés Seigneurs N... N..., ainsi qu'aux augustes sénateurs, formant le conseil de la commune (5) de Gênes, gloires de la nation du Messie, illustrations de la religion du Christ, amis des rois et des sultans. Dieu leur montre le droit chemin (6), couronne leurs entreprises de succès et inspire leurs conseils! »

(1) Quelques années donc après l'attaque de 1404, que Qalqaśandî, mort en 1418, n'a pu ignorer.

(2) En usèrent-ils?

(3) *ROL*, IV, 239 et Flandin, *Hist. des chevaliers de Rhodes*, 158.

(4) Fr. Rey, *La protection diplomatique*, 59, 60.

(5) *Kommoûn* dans le texte arabe; ailleurs Qalqaśandi orthographie *Qoûmoûn*.

(6) Cela veut dire : les amène à la connaissance de l'islam!

Suivent leurs noms N... N... et la qualification de régents de Gênes (1).

Le Taṯqîf ajoute : Voici la situation au commencement de l'année 767 (1365 de J.-C.). On a cessé de s'adresser au Podestat et au Capitaine, ces derniers ayant été remplacés par le Doge. [On écrira donc] de la manière suivante : « Cette correspondance est adressée au Doge très haut, très puissant, très respecté Seigneur N... et aux Sénateurs... » Le reste comme plus haut.

Remarque : Le Taṯqîf écrit [doge] avec un *dâl*, un *wâw* et un *ǵîm*. On remplace d'ordinaire cette dernière lettre par un *Kâf*, comme nous le dirons quelques lignes plus loin à propos du régent de Venise. Il faut observer également que le Taṯqîf mentionne comme relevant du doge de Gênes un commandant des galères de Chypre ou plus exactement de Famagouste (2). Au mois de Ramadân on lui adressa sur [papier de] format ordinaire (3) une réponse ainsi conçue : « Nous accusons réception de la lettre du respectable Seigneur, le vaillant capitaine N..., gloire de la religion chrétienne, grand parmi les sectateurs de la Croix, favori des rois et des sultans! « Suivent les vœux et le titre : commandant des galères génoises à Chypre.

III. — CORRESPONDANCE AVEC LE RÉGENT DE VENISE.

On lit dans le Taṯqîf : Voici le protocole observé lorsqu'on lui a répondu au mois de Raǵab, l'an 767 (1265 de J.-C.). Il s'appelait alors Marc *Coriado* (4) ; on se servit du format in-quarto.

« Nous avons reçu la lettre du très haut, très puissant, très honoré Doge, Marc *Coriado,* gloire de la nation du Messie, splendeur des sectateurs de la Croix, Doge de Venise et de

(1) Sur les relations entre Gênes et les sultans mamlouks voir aussi Weil, *Geschichte*, I, 153, 164, 513.

(2) Les Génois se maintinrent à Famagouste de 1373 à 1464. « L'autorité suprême était exercée par un *capitaneus* dont l'importance et le faste étaient grands. » Schlumberger, *Numismatique de l'Orient latin*, 210. Voir aussi « Tariḫ Bairoût » de Yaḥiâ b. Ṣâliḥ, 54, 55.

(3) Voir les détails fournis dans notre introduction.

(4) Il faut lire Marc *Cornaro,* doge de 1365-1367.

Dalmatie (1), doge de Croatie, [soutien de la] religion des fils du baptême (2), ami des rois et des sultans. »

Suivent les vœux et le titre : régent de Venise.

Puis le Taṯqîf mentionne d'après un manuscrit du qadî Nâṣir ad-dîn, fils d'An-Nisâi (3), la réponse faite au doge de Venise : « Nous avons reçu la lettre du doge très haut, très puissant, très honoré, lion magnanime, vaillant, considéré, gloire de la religion chrétienne, illustration de la nation de Jésus, soutien des fils du baptême, aide du pape de Rome, ami des rois et des sultans, duc des Vénitiens (4) et de Croatie (5), des chefs et des Constantinopolitains (6). »

Le Taṯqîf ne mentionne ni le titre ni le format à employer.

Ce recueil transcrit d'après la même source (7) le protocole

(1) Le ms. a « Walmàsia », évidemment pour « Dâlmàsia », graphies entre lesquelles la confusion est facile en arabe.

(2) Tout ce paragraphe, relatif à Venise, a été très maltraité par les copistes. Pour la restitution de ce passage voir la note du texte arabe. Comme les doges de Venise prenaient aussi le titre de *dux Croatiæ*, nous croyons retrouver ce dernier nom dans le groupe arabe « Kràd ». Ensuite le copiste aura sauté un mot, probablement « 'imàd », *soutien*, terminé par les mêmes lettres que le terme précédent. On a déjà signalé la fréquence des erreurs par *répétition* dans les mss. arabes ; on aurait pu y ajouter celles par *ressemblance*, surtout dans les documents comme ceux que nous traduisons, farcis de noms propres étrangers et de titres fastidieux.

Le document suivant justifie notre correction et contient en substance les titres énumérés par le Taṯqîf. C'est la traduction latine d'un traité entre Venise et l'émir de Ṣafad (Galilée) en 1304 : « Alto et potenti et excelso domino gubernatori, justitie Dei in terra manutentori, Dei gratia, duci honorabilis civitatis Venetie, *Dalmatie* atque *Chroacie*, domino quarte partis et dimidie totius Imperii Romani, amico dilecto sancti Pape de Roma et omnium regum Ponentis, victorioso super omnes inimicos vestros, ensi legis Christi ; manutentori christianorum, *columpne** omnium baptizatorum, laudi et glorie omnium illorum qui adorant crucem ; et rogamus Deum quod ipse tribuat vobis gaudium completum sicut vestrum cor desiderat etc... » *Archives de l'Orient latin*, I, 406. La version d'une lettre du 17 sept. 1415 (contemporaine par conséquent de Qalqaśandî et peut-être rédigée par lui) contient également les titres de « doxe dé Venitiani, *Crohatie*, *Dalmatie* et Romanie ». *ROL*, IV, 551-552.

* Le texte arabe portait probablement *'imâd*, soutien ; le traducteur aura lu *'amoûd*, « colonne » ; les deux graphies ne se différencient en arabe que par une seule lettre.

(3) Sur ce personnage, cfr. Qalqaśandî, II, 1147, l. 3.

(4) En arabe « doûq al-Banâdiqa », probablement traduction du titre latin : *dux Venetiarum* ; on aura voulu rendre la forme du pluriel.

(5) Le ms. porte ici : « wa Dariâqa » ; est-ce une altération de *Dyrrachium?*

(6) La colonie vénitienne de Constantinople avait son organisation propre et une importance considérable. Est-ce à eux que le texte arabe fait allusion ?

(7) C'est-à-dire Nâṣir ad-dîn.

suivant, comme usité avec le doge de Venise : « Cette lettre est adressée au Seigneur vénérable, respecté et magnifique, le vaillant héros N..., gloire de la nation chrétienne, splendeur du peuple de Jésus, soutien des fils de la Croix, ami des rois et des sultans. »

Voilà, continue le Tatqîf, ce que j'ai trouvé (1) sans mention de titre ni de format. Puis il ajoute sans autre explication : ce n'est probablement pas le même personnage (2).

J'observerai [de mon côté] (3) : De tout ce qui précède il suit que le doge n'a rien de commun avec le roi. Dans le premier et le second exemples [cités plus haut] le protocole est sensiblement le même (4), contrairement au troisième, qui indique un rang inférieur. On a vu précédemment au traité des *Routes et royaumes*, paragraphe relatif à Venise, d'après Ibn Sa'îd (5), que le souverain de cette ville se nomme le Doge. Voilà ce qu'il fallait consigner ici. Si le Doge est vraiment un monarque, la différence des protocoles provient de la différence des circonstances, de l'ignorance des écrivains ou de leur négligence à s'informer de la dignité des destinataires, ainsi que de la multitude des affaires qui surviennent, comme on le conçoit aisément (6).

IV. — AU PRINCE DE SINOPE, [SUR LA CÔTE MARITIME DU PAYS DE ROUM (7), AVANT LA PRISE DE CETTE PLACE PAR LES TURCOMANS] (8).

On lit dans le Ta'rîf : Sinope est située sur le golfe de Cons-

(1) Dans les archives du Caire ou dans les recueils antérieurs.

(2) C'est également notre opinion et celle de Qalqaśandî, comme il le montrera dans les lignes suivantes. Il s'agit probablement d'une lettre adressée à quelque fonctionnaire subalterne, gouverneur d'une des nombreuses colonies vénitiennes dans la Méditerranée orientale.

(3) La remarque est de Qalqaśandi.

(4) C'est-à-dire : conviennent à un personnage de sang royal ou souverain.

(5) Historien-géographe, connu surtout par l'usage qu'en a fait Aboû'lfidâ. Cfr. Wüstenfeld, *Geschichtschreiber der Araber*, n° 353.

(6) Pour la protection des Lieux saints, telle que l'entendit Venise jusqu'au XVIIe siècle, voir Fr. Rey, *La protection diplomatique*, 324 etc.

(7) C'est la *Romanie* des Croisés, la Ρωμανία des Byzantins, l'Asie Mineure actuelle.

(8) Comme c'était le cas du temps de Qalqaśandî.

tantinople (1). Son souverain, de l'ancienne maison impériale, est parent de l'empereur de Constantinople. Son père, dit-on, appartiendrait même à une dynastie plus ancienne que l'empereur actuel. Mais ses possessions sont peu étendues et ses ressources limitées. Dans ses guerres avec les émirs turcs il a d'ordinaire le dessous. D'après le Taʿrîf on use avec lui du protocole employé dans les correspondances avec le souverain de Sîs (2) : « Cette lettre est adressée... » etc.

[Toujours le même formulaire, plus des jeux de mots sur le sens arabe de *Sinope* (3). Inutile de les traduire].

V. — AU PRINCE DES BULGARES ET DES SERBES.

De ce que nous avons dit précédemment (4), en parlant d'après le Taʿrîf, des correspondances avec les princes musulmans du Septentrion, il ressort que le souverain de cette contrée est musulman. Voilà pourquoi nous avons indiqué au même endroit le protocole d'usage, le seul mentionné par le Taʿrîf.

D'après d'autres renseignements, consignés plus haut et empruntés au « Masâlik al-abṣàr (5) », cette région est tombée au pouvoir de princes chrétiens. C'est la version du Taṯqîf, adoptée par nous.

Selon le Taṯqîf, lequel donne comme garant Ibn Naśàï, le format d'usage est l'in-quarto et le protocole comme suit :

« Dieu prolonge l'existence de Sa Majesté, le roi vénérable, honoré, respecté, héros vaillant, Ducas Ange Commène (6), N..., soutien du christianisme, roi des Serbes et des Bulgares, honneur de la nation de Jésus, espoir du peuple chrétien, héros des mers, protecteur des forteresses et des places frontières. »

(1) Appellation étendue par abus à la mer Noire.

(2) C'est-à-dire de la Petite Arménie, capitale Sìs.

(3) Rattaché au verbe arabe *nâb, yanoub.*

(4) Vol. IV, 153 de notre mss. — Qalqaśandì confond ici les Bulgares musulmans du Volga avec les Bulgares chrétiens des Balkans. Sur les relations entre Bulgares et Mamlouks, cfr. Weil, 44, 153.

(5) Ouvrage de l'auteur du Taʿrîf. Le titre complet est « Masâlik al-abṣar fì aḫbâr moloûk al-amṣâr ».

(6) C'est la leçon du texte arabe. Nous ne pouvons nous charger de la justifier.

Suivent des vœux et la formule : « Cette lettre est adressée... » Son titre est : souverain des Bulgares.

Remarque. Le Taṯqîf, après avoir mentionné d'après Ibn Naśâî (1) ce même protocole en usage avec le souverain des Serbes et des Bulgares, ajoute, toujours d'après le même auteur : Pour le prince de Serbie le format est l'in-quarto, comme avec le souverain de Sîs (2). On emploiera également le protocole suivi à l'égard de ce dernier : « Cette lettre est adressée à Sa Majesté le roi vénérable, honoré, puissant, vaillant et sage, N..., gloire de la religion chrétienne, grand parmi les sectateurs de la croix, soutien des enfants du baptême, ami des rois et des sultans, Dieu perpétue son autorité et conserve son existence! Nous lui faisons savoir que... » Le titre : prince de Serbie.

Le Taṯqîf continue : J'ignore si ces dignités sont réunies ou bien réparties entre deux titulaires. Dans ce dernier cas il eût fallu mentionner à part les correspondances adressées au prince de Bulgarie, comme on l'avait fait pour celui de Serbie.

J'ajouterai que l'une ou l'autre supposition est possible; les deux dignités ont pu se trouver réunies et l'on aura mis à la suite un des deux titres, en se dispensant de mentionner l'autre ou en s'adressant spécialement au prince de Serbie, tout en observant pour le format les mêmes prescriptions que si les deux titres s'étaient trouvés réunis. Il ne s'ensuit pas pourtant qu'on ait écrit séparément au prince de Bulgarie, le contraire demeurant probable. Enfin c'est une question où l'on doit s'en rapporter à la tradition (3).

VI. — AU SOUVERAIN (4) DE RHODES.

On lit dans le Taʿrîf : c'est une île, faisant face au pays de Roûm (5). Les habitants exercent la profession de corsaires. Si

(1) Un vizir Ḍiâ ad-dîn an-Niśâi est mentionné par Ibn Ayâś, I, 150. Ce n'est pas le nôtre, appelé Nâṣir ad-dîn.

(2) En Cilicie, capitale du royaume de la Petite Arménie.

(3) Dans tout cet alinéa le style de notre auteur est compliqué et manque de clarté; remarque générale que nous avons déjà eu l'occasion de produire.

(4) En arabe il y a *malik*, « roi ».

(5) Asie Mineure.

un musulman tombe entre leurs mains, ils le dépouillent et se contentent de le réduire en esclavage (1). Si c'est un Franc, ils le tuent après l'avoir dépouillé (2).

Le protocole est celui dont on fait usage avec le souverain de Sîs, on supprime seulement la qualification d'ami du pape de Rome (3); on abrège également certaines autres qualifications honorifiques, car il est d'un rang inférieur. On lui écrira donc comme suit :

« Cette correspondance est adressée au prince magnanime, au héros vaillant N..., épée des sectateurs du Messie, ressource de la chrétienté, ami des rois et des sultans », ou d'autres formules analogues.

Remarque : Dans le Taʿrîf la qualification d'ami du Pontife romain n'est pas mentionnée parmi les titres du souverain de Sîs (4).

[Suivent deux « doʿâ' », empruntés au Taʿrîf; la menace y est à peine déguisée et témoigne, selon nous,de la terreur, causée aux musulmans par les croisières des Hospitaliers, lesquels ne sont pourtant pas nommés].

VII. — AU PRINCE DE L'ILE DU MASTIC (5).

C'est, dit le Taʿrîf, une petite île, peu éloignée d'Alexandrie (*sic*). Le prince est pauvre en hommes et en ressources. Son

(1) Voir les variantes du texte arabe.

(2) Ces détails du Taʿrîf ne peuvent convenir qu'à la Rhodes antérieurement à l'établissement des Hospitaliers. L'île fut alors occupée par des aventuriers gréco-byzantins, hostiles en général aux Latins et se livrant à la piraterie. Cfr. *Numismatique de l'Orient chrétien*, 215-217. Il est surprenant que ce paragraphe ne fasse pas explicitement mention des Hospitaliers. Ils entretenaient pourtant des relations régulières avec les sultans d'Égypte, dans les états desquels ils avaient obtenu de se faire représenter par trois consuls : un à Ramleh, un à Jérusalem, un troisième à Damiette.

(3) Même remarque que dans la note précédente : il ne peut s'agir du grand maître de l'Hôpital.

(4) Allusion à une époque antérieure à l'union des Arméniens avec Rome.

(5) C'est l'île de Chio. Cfr. Aboû'lfidâ, 189. Dans la citation du Taʿrîf, il y a confusion évidente avec une autre île de la Méditerranée orientale, difficile à déterminer. Idrîsî (éd. Jaubert, II, 127) parle aussi du mastic récolté à Samos, mais il la décrit comme une « île considérable, peuplée et boisée ». Voir aussi Dimaśqî, 182, 188 (trad. française).

pays éprouvé par la sécheresse est impropre à la culture comme à l'élevage des troupeaux ; elle produit seulement le mastic (1). On en fait une grande exportation, ce qui y attire les vaisseaux. Le prince se montre serviable pour nos envoyés qui relâchent dans l'île ; il les pourvoit du nécessaire et leur donne toutes les facilités à l'aller et au retour.

Le protocole est celui usité avec le prince de Rhodes, mentionné plus haut, à savoir : « Cette correspondance est adressée au seigneur magnanime » etc. Voici d'après le Ta'rîf les vœux qui lui conviennent : « Dieu l'amène à son obéissance et lui permette dans la mesure de son pouvoir de mettre à exécution ses desseins amicaux.....! »

[Suivent d'autres « do'â » dans ce genre et ne sortant pas de la banalité habituelle].

VIII. — AU ROI DE CHYPRE.

On l'appelle en réalité maître (2) de Chypre, cette île, conquise d'abord par les musulmans, étant tombée au pouvoir des chrétiens qui la gouvernent. [Pour cette raison] celui qui la détient est qualifié de maître et non de roi. Le Tatqîf observe d'après le qâdî Nâṣir ad-dîn Nan-išâî, qu'en s'adressant à ce personnage on l'appelle maître de Chypre ; il n'ajoute aucun autre détail. Il faudra donc lui écrire comme il est d'usage de le

(1) Sur ce commerce cfr. Schlumberger, *Principautés franques du Levant d'après la numismatique*, 109, et *Numismatique de l'Orient latin*, 408 ; Heyd, *Hist. du commerce du Levant*, II, 633. Le mastic est une résine, qui découle d'incisions faites au terebinthus lentiscus L. « Le mastic est de quelque usage en médecine où on l'emploie particulièrement pour apaiser les maux de dents. On s'en sert aussi dans la composition du vernis et les orfèvres en mêlent avec la térébenthine et du noir d'ivoire qu'ils mettent sous les diamants pour leur donner de l'éclat » (Savary de Bruslons, *Dictionnaire universel du commerce*, Paris, 1723, 3 vol. in-4°).

(2) *Motamallik*, celui qui agit en roi ; souverain de fait, non de droit ; ce dernier s'appelle *malik*. La chancellerie du Caire se complaît dans ces distinctions byzantines. Le *Zoubdat* (p. 67) mentionne parmi les titres des sultans d'Égypte celui de « suzerain des îles chypriotes » ; ce titre ne date, croyons-nous, que de l'expédition de 1426, qui rendit Chypre tributaire de l'Égypte. Voir le détail dans *Zoubdat Kašf al-mamâlik* (éd. Ravaisse), 138, 199.

faire au souverain (1) de Sîs, en employant le format ordinaire (2).

« Cette lettre est adressée à Sa Majesté, le roi magnanime, vénéré, respecté, sage et vaillant, N..., honneur du culte chrétien, grand dans la religion de la croix, soutien des fils du baptême, ami des rois et des sultans. Dieu perpétue son bonheur et protège son existence! » Comme titre : maître de Chypre.

L'auteur du Taṯqîf ajoute : A part ces détails, je n'ai pu découvrir qu'on ait ouvert directement des correspondances avec lui ni qu'on lui ait répondu. Seulement à la conclusion de la paix en l'année 762 (3), on lui a écrit de la part (4) de l'émir Algaï al-yousofî (5), pendant que ce dernier était *atabec* des troupes du Sultan (6).

*
* *

Le titre du paragraphe suivant est fort curieux. Quel est ce roi de Montferrat? On pense immédiatement au royaume latin de Thessalonique, fondé par Boniface de Montferrat (1204-1207). Seulement cet état n'existait plus en 733 de l'hégire (1332 de J.-C.). Pourquoi au lieu du titre de roi de Montferrat, qui n'a jamais été porté, n'est-il pas question du roi de Thessalonique? Rappelons ici un sceau, publié par M. Schlumberger. Il porte au droit le marquis de Montferrat avec la légende *Bonifatius marchio Montisferrati*, au revers la ville de Thessalonique avec les mots *Civitas Thessalonicarum*. « Boniface n'y figure qu'avec son titre de marquis, de même du reste que dans les

(1) *Motamallik*. Pour les correspondances avec les souverains de la Petite-Arménie voir notre manuscr. IV, 155-157.

(2) Usité seulement avec les simples gouverneurs. Comme on le voit, la chancellerie égyptienne tenait à bouder les Lusignans de Chypre. On s'y rappelait encore la prise d'Alexandrie par Pierre de Lusignan (octobre 1365) et plus récemment les ravages exercés en 1404 par une flotte génoise et chypriote, commandée par le maréchal de Boucicaut, sur la côte de Phénicie. Beyrouth fut incendiée etc.

(3) 1360 de J.-C.

(4) Nouvelle preuve de mauvaise volonté : le sultan évite d'entrer directement en relations avec les Lusignans, qu'on affectait de considérer comme des usurpateurs.

(5) Sur ce personnage mort en 775 de l'hégire (1373 de J.-C.), voir Van Berchem, *Corpus Inscript. arabic.*, 291. D'après Van Berchem, il fut nommé atabec seulement en 794. Notre texte obligerait à avancer cette date, plus conforme aussi aux données de Maqrîzî.

(6) Sur ce titre cfr. *CIA*, 290.

actes qu'il a signés, et ne s'intitule point roi de Salonique, bien que la légende et le type du revers prouvent avec certitude que le sceau a bien été gravé pour la souveraineté orientale du fameux chef croisé. » D'après le comte Riant il faudrait admettre que Boniface « se souciait peu du titre royal de Salonique... que d'autre part Innocent III, qui ne pardonna jamais à Boniface d'avoir détourné la croisade de son but véritable, s'est obstiné de son côté à ne jamais reconnaître ni lui ni sa femme, ni son fils comme roi. L'absence de monnaies et de sceaux royaux, qui pouvait mal s'expliquer par la brièveté ou l'agitation du règne, s'expliquerait bien mieux par le dédain du marquis Boniface » (Schlumberger, *Mélanges d'archéologie byzantine*, 58, 59).

Ce titre de Montferrat, on le comprend, aurait donc été le seul sous lequel il ait été vulgairement connu en Orient, lui et son royaume. Il faudrait supposer également que la chancellerie du Caire a alors entretenu des relations avec lui et que les scribes des âges postérieurs, conservateurs inintelligents, ont servilement reproduit dans leurs dépêches ce titre de Montferrat (1), longtemps même après que l'éphémère dynastie franque eut cessé de régner à Salonique. Nous en avons vu de nombreux exemples plus haut. Notre document apporterait ainsi une confirmation assez inattendue à l'ingénieuse explication proposée par le comte Riant].

IX. — AU ROI DE MONTFERRAT (2).

D'après le Taṯqîf, il s'y trouvait un fils de l'empereur de Constantinople (3). Vers 733 (4) on lui écrivit en ces termes :

(1) Comme celui de Lascaris pour les empereurs de Constantinople. Voir plus haut.

(2) Il s'agit du royaume latin de Salonique dont le marquis Boniface de Montferrat fut le premier titulaire (1204-1207). Michel l'Ange Commène, fils naturel du *sébastocrator* Jean l'Ange, parvint à se rendre maître de la Thessalie, de l'Épire et de l'Étolie qui formèrent l'*Empire de Thessalonique*. Ce Michel l'Ange Commène serait-il « le fils de l'empereur de Constantinople » dont parle le Ta'rîf?

(3) Peut-être Demetrius, second et dernier souverain latin de Salonique (1207-1222). Il était fils de Boniface de Montferrat et de Marguerite de Hongrie, veuve d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople. A ce titre notre auteur l'appelle sans doute « fils de l'empereur de Constantinople ». Il pourrait aussi être question de Manuel, fils d'Isaac l'Ange et de Marguerite de Hongrie, au nom duquel Boniface feignit pendant quelque temps d'exercer l'autorité. Ce jeune prince ne régna jamais et mourut en Italie. *Numismatique de l'Orient latin*, 279, 280.

(4) 1332 de J.-C. Depuis un siècle le royaume de Salonique avait cessé d'exister.

« Cette lettre est adressée à Sa Majesté le roi magnanime et vénéré, le héros vaillant N..., gloire du christianisme, honneur de la religion de Jésus, soutien des fils du baptême, splendeur des deux races, grecque et franque (1), roi de Montferrat, héritier de la couronne, favori du Pape (2) Dieu prolonge son existence...! » [etc...].

Suivent ses titres... etc..., etc... Le Taṯqîf ajoute : Voilà les renseignements écrits que j'ai pu trouver au sujet du protocole à observer; mais on ne lui a jamais écrit pendant mon secrétariat (3). J'ignore également son adresse et le format à employer. A ce qu'il me semble, on use du format ordinaire et du titre : roi de Montferrat.

X. — A LA SOUVERAINE DE NAPLES.

D'après le Taṯqîf elle se nommait Jeanne (4) et vers la fin de 773 (5) on lui aurait écrit en la forme suivante : « Cette lettre est adressée à la reine N... très haute, très auguste, très puissante princesse, savante dans son culte, équitable dans son royaume, gloire de la religion chrétienne, aide des disciples de Jésus, protectrice des frontières, amie des rois et des sultans. « Suivent des vœux contenant ses titres. L'adresse : souveraine de Naples.

Remarque : Si le royaume est gouverné par un prince il faudra faire usage du masculin et d'expressions plus relevées, à cause de la prééminence du sexe fort (6).

(1) Cette remarque confirme qu'il s'agit d'un royaume latin de Salonique, au moins dans l'esprit des scribes du Caire.

(2) Nouvelle confirmation et nouvelle confusion! La dynastie des Montferrat de Salonique s'éteignit en 1222. En 1232 l'empire de Thessalonique fut réuni à l'empire de Nicée. Cfr. Sabatier-Cohen, *Monnaies byzantines*, II, 286.

(3) Par la raison bien simple que cet état n'existait plus.

(4) La célèbre Jeanne de Naples.

(5) 1371 de J.-C.; Jeanne (*).

(*) Obtint à prix d'or du Sultan un hospice pour les Franciscains en 1372. Cfr. Golubovick, *Ichnographiæ*, 229, et *Serie cronologica*, 15-16.

(6) Textuel. — Robert et sa femme Sanche, souverains de Naples, achetèrent au commencement du XIVe siècle des sultans d'Égypte la possession des Saints Lieux. Il semble que les longues négociations relatives à cette affaire n'auraient pas laissé de traces aux archives du Caire. Cfr. Golubovich, *Ichnographiæ locorum et monumentorum T. S... a P. Elzeario Horn*, 64. Le sultan Baibars avait également entretenu des relations avec Manfred de Sicile, auquel il envoya des chevaux tatares. Prutz, *Kulturgeschichte*, 101.

Voilà tous les princes (1) dont les correspondances sont consignées dans le Ta'rîf et le Taṯqîf (2). Si l'on a à écrire à d'autres souverains [de cette catégorie], il faudra se régler sur ce qui précède.

Le Ta'rîf mentionne encore le consul de Kahà (3), district relevant de Gênes, et ajoute que l'auguste chancellerie (4) ne lui a jamais écrit (5). Rien d'étonnant en cela, la dignité de consul étant trop modeste pour qu'on s'adresse à lui au nom du sultan (6).

(*A suivre.*)

H. LAMMENS, S. J.

---

(1) Des douze correspondances annoncées plus haut, Qalqaśandi n'en a donné que onze : celle adressée au roi de Bulgarie et de Serbie peut se dédoubler, il est vrai.

(2) Cela confirme que ces deux recueils ont été les principales, sinon les seules sources d'information de notre auteur.

(3) Sans doute la colonie génoise de Caffa en Crimée (ou Kafâ comme écrit correctement Ibn Baṭoûṭa) gouvernée par un consul. Cfr. *Numismatique de l'Orient latin*, 455. « Elle faisait le commerce des esclaves pour l'Égypte qui recrutait ses mamlouks parmi les jeunes gens de race tartare, tcherkesse ou russe... La métropole tolérait ce scandale pour ne pas s'attirer l'inimitié du sultan d'Égypte. » *Ibid.*, 457.

(4) Du Caire.

(5) Directement et au nom du Sultan.

(6) La mention du Ta'rîf montre qu'on était en relations avec ce personnage. Seulement les lettres, quoique rédigées à la chancellerie du Caire, étaient au nom de quelque haut fonctionnaire. — Comparez à cette attitude hautaine celle de la cour de France vis-à-vis du prince de Monaco, dans la question des droits levés par ce seigneur sur les navires marseillais fréquentant son port. En 1629, les consuls de Marseille demandèrent au roi d'intervenir. La cour affecta d'ignorer son existence. « C'est un prince à qui le roi n'a jamais écrit, répond aux consuls leur avocat au conseil, et qui lui est nécessaire de savoir en quel pays il fait sa demeure et en quel lieu il empêche les sujets au roi, il vous plaira donc m'envoyer mémoires amples sur ce sujet » (Lettre du 30 août 1629, *Archives communales de Marseille*). Pourtant le prince de Monaco était pair de France! Sur toute cette affaire, cfr. P. Masson, *Hist. du commerce français dans le Levant au XVIIe siècle*, p. 73, 74.

LE DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

ET

LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE GRECQUE

(*Suite*) (1)

II

LES FIGURES TYPIQUES DE MARIE DANS L'ANCIEN TESTAMENT.

Dans l'article précédent, nous avons examiné lestermes dont se sont servis les Pères et les écrivains ecclésiastiques pour indiquer la pureté et la sainteté de Marie, et cet examen a conduit à cette conclusion, que l'enseignement de l'Église grecque contient tous les éléments nécessaires pour affirmer l'existence chez elle de la doctrine de l'Immaculée Conception.

L'argument (2) tiré des épithètes mariologiques n'est pourtant pas le seul que nous offre la tradition de l'Église grecque.

Loin de là. Qui s'est tant soit peu familiarisé avec ses livres liturgiques et ses écrits patristiques, renfermant tous les deux d'incomparables richesses doctrinales, restera stupéfait d'y rencontrer à chaque instant des allusions, et plus même, des emprunts entiers et fréquents aux livres de l'Ancien Testament.

En effet, l'usage que les Pères et les écrivains de l'Église grecque ont fait des saintes lettres, peut être considéré à un

(1) Voy. p. 1.

(2) En nous servant du terme *argument*, nous ne voulons pas entendre par là un raisonnement strictement dit, mais un élément démonstratif de la grande preuve qu'est la tradition écrite. A d'aucuns le développement que nous avons donné à ce sujet semblera peut-être exagéré, mais il était nécessaire pour établir les bases de l'argumentation.

triple point de vue, correspondant, du reste, au triple sens de la sainte Écriture admis de fait et de théorie par les théologiens des deux Églises.

Le sens de la sainte Écriture peut être littéral, accommodatice, allégorique ou mystique, c'est-à-dire que l'on peut prendre les paroles inspirées, telles qu'elles sont, selon l'acception ordinaire que leur a donnée le langage humain; on peut en considérer l'adaptation à d'autres circonstances de personne ou de lieu faite par voie autorisée; enfin, le commentateur peut envisager non pas ce que les paroles signifient en elles-mêmes, mais d'autres choses encore signifiées de par l'intention de l'auteur inspiré ou l'inspirateur.

Nous verrons plus tard les passages des saintes Écritures se rapportant directement ou par accommodement au mystère qui nous occupe.

Pour le moment, il nous faut développer le sujet indiqué par le titre de cet article.

Le sens allégorique ou mystique est ainsi appelé, non pas qu'il contienne une métaphore ou tout autre trope de ce genre, mais parce que, appliqué aux textes de l'Ancien Testament, il indique un fait ou une personne du Nouveau Testament. La personne, la chose, le fait donc de l'ancienne Alliance, servant à représenter un objet ou un fait de la nouvelle, se nomment types ou images de ceux-ci.

Or, la lecture des monuments littéraires laissés par les saints Pères nous apprend que ceux-ci ont constamment mis à contribution leur profonde connaissance des saintes Écritures pour dépeindre l'incomparable nature de la Vierge Marie.

Il en résulte qu'il existe un grand nombre de types de la Mère de Dieu.

On pourrait se demander si les images typiques que nous rencontrons dans leurs écrits ont, *toutes sans distinction*, reçu cette inspiration du Saint-Esprit nécessaire pour en faire de vraies figures *prophétiques*.

Ce n'est pas le lieu de résoudre ce grave problème, et il n'y en a, du reste, aucune nécessité, étant donné qu'il suffit d'examiner la nature de ces types pour en tirer un argument en faveur de l'Immaculée Conception.

Mais un fait est à observer :

A part quelques images, comme le paradis terrestre, la terre non labourée et d'autres semblables, prises plutôt comme symboles et comme emblèmes tout en restant empruntées à la sainte Écriture (1), tous les autres types sont donnés par les saints Pères comme de vraies figures prophétiques trouvant leur application dans la Vierge Marie. Et, comme l'on pourrait croire qu'ils s'en sont si largement servis uniquement pour poétiser leurs écrits ou parsemer leurs discours de fleurs de rhétorique, il n'est pas hors de propos de relever leur doctrine en passant.

En effet, presque à chaque pas, l'on rencontre des expressions comme celles-ci : Τὸ τῶν προφητῶν ἀναφώνημα· τὸ τῶν θείων χρησμῶν ἐκπλήρωμα (2).

Saint Germain (3) adresse ce salut à Marie : χαίροις, ἡ νόμου μεσίτις καὶ χάριτος· τὸ παλαιᾶς καὶ νέας τῶν διαθηκῶν ἐπισφράγισμα· τὸ πάσης προφητείας ἐκφανέστατον πλήρωμα· ἡ ἀκροστιχὶς τῆς θεοπνεύστου τῶν γραφῶν ἀληθείας. Et de son côté, saint André de Crète (4) : χαίροις τὸ νοερὸν τῆς διορατικῆς προγνώσεως κάτοπτρον, δι' οὗ τὴν περὶ ἡμᾶς ἀπειροδύναμον τοῦ θεοῦ συγκατάβασιν οἱ κλεινοὶ τοῦ πνεύματος ὑποφῆται μυστικῶς ἐφαντάσθησαν.

Pour terminer ces citations, mentionnons encore ces paroles de saint Germain qui résument toute la doctrine des Pères (5) : Θέα γὰρ αὐτὴν πολυσήμοις ὀνόμασι καλλυνομένην, καὶ πολλαχοῦ τῆς γραφῆς ἐμφαντικῶς δηλουμένην... καὶ ὅσα ταύτην οἱ κλεινοὶ τοῦ πνεύματος ὑποφῆται, κατὰ τὴν ἐν συμβόλοις μυστικὴν ἐποπτείαν προβλεπτικῶς ὀνομάζουσιν.

*
* *

Les types et les figures de l'Ancien Testament que l'on rencontre chez les Pères peuvent se ramener aux trois catégories suivantes :

Les uns sont empruntés aux *objets sacrés* des Juifs, tels que le temple, le tabernacle, le candélabre, et tout ce qui s'y rattache.

(1) Aussi est-ce la raison pour laquelle nous les avons assimilées aux autres types.

(2) Jacques Moine, Sermon pour la Nativité de Marie. Combef. Auct., I, p. 1254. Cf. aussi Georges de Nicom., Sermon pour la Présentation, *ibid.*, p. 1086.

(3) Sermon pour la Nativité, *ibid.*, p. 1310.

(4) Sermon pour l'Annonciation. Galland, t. XIII, p. 103.

(5) *L. c.*

D'autres regardent des faits *historiques*, pris soit comme figures, soit comme emblèmes de la pureté de Marie; nous en avons des exemples dans l'arche de Noé, l'échelle de Jacob, ou bien le paradis terrestre, l'arbre de vie.

Enfin, les saints Pères ont fréquemment recours à des images puisées dans les écrits *prophétiques*, comme nous nous en apercevons à propos du livre et de la porte scellés, du livre nouveau, etc.

Pour mettre plus d'ordre dans le développement de ce sujet, nous commencerons par la nomenclature des types selon la division adoptée, en ajoutant chaque fois les éléments nécessaires à bien établir leur portée et leur signification (1).

Puis, nous tirerons les conclusions que comporte cet exposé.

1. *Les figures typiques de Marie empruntées au temple et aux objets sacrés des Israélites.* — Dieu avait ordonné à Moïse la construction du tabernacle et lui-même en avait indiqué minutieusement toutes les parties (2). Plus tard, Salomon, respectant scrupuleusement le plan révélé, lui donna des assises plus stables en élevant à Jérusalem un temple d'une somptuosité et d'un faste inouïs.

Le tabernacle comme le temple étaient regardés par le peuple de Dieu comme la *demeure de Jéhovah*. Ce n'était pas, comme nos églises, un lieu destiné à l'assemblée des fidèles; mais, inaccessible à tout mortel, il représentait tout ce qu'il y a de plus saint et de plus auguste au monde.

Le *tabernacle* et le *temple* devinrent, aux yeux des écrivains ecclésiastiques, des images fidèles de la bienheureuse Vierge Marie.

Jean d'Eubée (3) s'écrie : Φησὶ γὰρ ὁ προφήτης· καὶ ἀναστήσω τὴν σκηνὴν Δαυὶδ τὴν πεπτωκυῖαν· καὶ ἀνοικοδομήσω τὰ κατεσκαμμένα αὐτῆς· ἰδοὺ ἀνίσταται ἡ σκηνὴ Δαυὶδ ἐν τῇ συλλήψει καὶ γεννήσει τῆς αὐτοῦ θυγατρός.

« Ait enim Propheta (Amos, IX, 11), et erigam *tabernabulum* Davidis quod cecidit et illius ruinam iterum ædificabo.

(1) C'est pour ce motif et pour faire connaître davantage les trésors contenus dans les écrits des Pères de l'Église grecque que nous avons multiplié les textes et les citations, si nombreux que l'on n'est embarrassé que du choix.

(2) Exode, XXV-XXX; XXXVI-XXXVIII.

(3) Sermon pour la Conception de Marie.

les objets les plus chers aux traditions des Israélites, arrhes de la singulière sollicitude du Très-Haut à leur égard; là enfin, résidait la majesté de Dieu.

L'arche d'alliance y était conservée recouverte de lames d'or; elle était fermée au moyen d'un couvercle d'or très pur, appelé *propitiatoire*, d'où Dieu prononçait les oracles, quand il le voulait. Deux chérubins également d'or, placés aux deux extrémités du couvercle, voilaient l'arche de leurs ailes déployées, comme pour témoigner de sa sainteté et pour garder les trésors qu'elle contenait. Car Dieu avait prescrit à Moïse d'y déposer les tables de la loi ainsi qu'un vase renfermant la manne miraculeuse et la verge d'Aaron (1).

Ces parties du temple avec les différents objets qu'il abritait deviennent autant de types de Marie sous la plume des Pères.

Saint Isidore de Thessalonique, dans son homélie sur l'entrée de Marie au temple, estime que le Saint des Saints fut ainsi appelé non pas tant à cause de sa destination première que parce qu'un jour il devait recevoir dans son enceinte Marie, nommée elle aussi *Saint des Saints*, mais dont la sainteté et l'excellence surpassent encore celles du type primitif (2).

Théodore Studite (3), Jean d'Eubée (4), Jean Damascène (5), Méthode (6), l'empereur Léon (7) l'appellent *arche*, « arche dorée à l'extérieur et à l'intérieur, dit Proclus, c'est-à-dire sanctifiée de corps et d'esprit (8) ».

Et comme si cette figure ne suffisait pas, Modeste n'hésite pas à lui adresser ce salut : χαίροις ἱλαστήριον τὸ θειότατον καὶ θεοΐδρυτον, δι' οὗ τοῦ σύμπαντος κόσμου προῆλθεν ἱλασμὸς καὶ σωτὴρ Χριστὸς ὁ Θεός.

« Ave *propitiatorium* divinissimum et in Deo fundatum, per

(1) Ex., XVI, 34; Num., XVII, 10; saint Paul aux Hébreux, IX, 4. Quand Salomon transporta l'arche d'alliance dans le temple, elle ne contenait que les tables de la loi. III Reg., VIII, 9; II Paralip., V, 10.

(2) H. Maraccii *Pietas Mariana*, Or. 2ª.

(3) Sermon pour la Dormition de Marie. Mai, nov. Bibl. PP., t. V, p. III.

(4) *L. c.*

(5) 2ᵉ Sermon pour la Dormition de Marie.

(6) *L. c.*

(7) Sermon pour la Dormition de Marie. Combef., I, p. 1745.

(8) ... αὕτη ἡ κεχρυσωμένη ἔσωθεν καὶ ἔξωθεν κιβωτὸς, σώματι καὶ πνεύματι ἡγιασμένη. Sermon sur la Vierge. Gall., t. IX.

quod processit propitiatio mundi universi, Salvator Christus Deus (1). »

Enfin il n'est pas de rapprochement plus familier aux saints Pères que celui de l'urne contenant la manne prodigieuse (2), comme on le voit chez saint Germain (3), Joseph le Confesseur (4), le moine Jacques (5), Saint André de Crète (6). Pour ne pas encombrer ces pages d'une multitude de textes, qu'il suffise de transcrire ces belles paroles de saint Jean Damascène (7) : *χαῖρε στάμνε, τὸ χρυσόπλαστον ἄγγος, ἡ παντὸς ἄγγους ἐξῳκισμένη, ἀφ' ἧς μάννα δοτεῖται ἅπας ὁ κόσμος, τὸν ἐν πυρὶ τῆς θεότητος ἐξοπτηθέντα τῆς ζωῆς ἄρτον.*

« Ave coma, ex auro conflatum vas, ab omni vase secretum, quo mundus universus impensum sibi manna accipit, vitae scilicet panem deitatis igne coctum. »

2. *Les types de Marie empruntés à l'histoire biblique.* — Reportons-nous aux origines de l'univers, alors que le souffle créateur venait de faire sortir du néant des êtres d'une beauté si ravissante que Dieu lui-même ne pouvait s'empêcher d'en reconnaître l'excellence : *καὶ εἶδεν ὁ Θεὸς ὅτι καλόν.*

Par-dessus tout planait le firmament dont la continuelle limpidité n'était troublée par aucune tempête et au sein duquel le soleil étincelait de lumière et de gloire.

Les saints Pères se sont attachés à reproduire ce rapprochement avec la Mère de Dieu.

Χαῖρε οὐρανὲ, s'écrie saint Jean Damascène (8), *τὸ τοῦ περικοσμίου χώρου ἐνδιαίτημα τιμιώτερον· ἡ ταῖς τῶν ἀρετῶν λαμπηδόσι κατάστερος, ἐξ ἧς ὁ τῆς δικαιοσύνης ἥλιος ἀνέτειλεν, ἡμέραν ἀδύτου σωτηρίας ἀνθρώποις δημιουργησάμενος.*

« Ave caelum, habitaculum loco qui mundum ambit nobilius; virtutum fulgoribus uti stellis coruscans, ex qua iustitiae sol ortus est, salutis quae nunquam occidat, diem hominibus condens. »

(1) *L. c.* Saint Jean Damascène dit de même : χαίροις τὸ ὑπὸ τῶν δύο Σεραφὶμ κατασκιαζόμενον ἱλαστήριον. Sermon pour l'Annonciation. Combef., t. I.

(2) Je ne parle pas de la verge d'Aaron qui n'a pas grande importance.

(3) Sermon cité et le 7 septembre. Ἀνθολόγιον, p. 16.

(4) Canon du 13 janvier, 8e ode.

(5) Sermon pour la Nativité. Combef. Auct., I.

(6) Sermon pour l'Annonciation. Galland, t. XIII, p. 102.

(7) 2e Sermon pour la Nativité.

(8) *Ibid.*

En plusieurs autres endroits encore, le même poète n'hésite pas à déclarer sa nature plus sublime encore, plus parfaite que l'image primitive.

Puis vient le paradis terrestre, synonyme de lieu de délices de tous genres, auquel vient s'ajouter le concept de l'innocence et de l'intégrité originelles.

Le grand docteur de Damas vient en première ligne.

Σὺ Ἐδὲμ νοητὴ κεχρημάτικας, τῆς πάλαι ἱερωτέρα καὶ θειοτέρα (1), dit-il.

« Tu spiritalis es *Eden*, antiqua illa sanctior ac divinior. »

Théodote d'Ancyre (2) s'écrie : « O Vierge qui as surpassé le paradis des délices même! » Ὦ παρθένος, αὐτὸν νικήσασα τῆς Ἐδὲμ τὸν παράδεισον.

Saint André de Crète (3) résumant les deux idées de Ciel et de Paradis terrestre salue Marie en ces termes : χαίροις οὐρανὲ, τοῦ ἡλίου τῆς δόξης ὑπερουράνιον οἴκημα· χαίροις γῆ ἁγία παρθενικὴ, ἐξ ἧς ὁ νέος Ἀδὰμ ἀῤῥήτῳ θεοπλαστίᾳ ἐχρημάτισε, ἵνα τὸν παλαιὸν ἀνασώσηται.

« Ave caelum caelo altius solis gloriae domicilium, ave *sancta virginalis terra*, ex qua novus ille Adam ineffabili a Deo fictione, veteri recuperando novus Adam factus est. »

L'arbre de vie planté au milieu de l'Éden est encore une image typique de Marie, à lire entre tous Joseph l'Hymnographe qui met ces paroles dans la bouche de saint Zacharie s'adressant à sainte Anne : Νῦν ἔγνων, γύναι, σαφέστατα, προφόνως ἔφη ὁ γηραιὸς, ξύλον ἐν μέσῳ, ὡς ἐκβλαστάνει ναοῦ· Ὅπερ ἐξανθήσει θεῖον ὄντως καρπὸν, παραδείσῳ εἰσοικίζοντα, τοὺς βρώσει ἐξωσθέντας φθορᾶς. ἀναβοῶντας χαρᾷ· εὐλογεῖτε πάντα τὰ ἔργα Κυρίου τὸν Κύριον (1).

« Liquido nunc, mulier, cognovi, prophetice ait senex, quomodo germinet lignum in medio templi. Hoc enim producturum est fructum vere divinum qui nos in paradiso habitare facit, cibo corruptionis expulsos, iterum cum gaudio clamantes : benedicite omnia opera Domini Dominum ».

A cet âge d'or de l'humanité innocente, la terre elle-même

(1) Ier Sermon pour la Dormition de Marie.

(2) Sermon pour la Naissance du Sauveur. Gall., t. IX, p. 110.

(3) *L. c.* Gall., t. XIII.

(4) 8e Ode du canon de Joseph l'Hymnographe au 20 novembre (1er tropaire).

était intacte et vierge, et la malédiction divine ne l'avait pas encore remplie de ronces et d'épines.

Photius (1) dit en parlant de l'incarnation : Μητέρα ἔδει κάτω διευτρεπισθῆναι τοῦ πλαστοῦ εἰς τὸ συντριβὲν ἀναπλάσασθαι· καὶ ταύτην παρθένον, ἵν' ὥσπερ ἐκ παρθένου γῆς ὁ πρῶτος ἄνθρωπος διεπέπλαστο, οὕτω διὰ παρθένου μήτρας πραγματευθῇ ἡ ἀνάπλασις.

« Erat itaque conditoris praeparanda mater, quo sic refingeretur quod confractum erat; illamque virginem esse oportebat, ut sicut primus homo e terra virgine factus fuerat, sic ex utero virginis nova iterum fictio ederetur. »

Et saint Jean Damascène (2) : Γῆ ἐστιν, ἐφ' ἣν τῆς ἁμαρτίας ἄκανθα οὐκ ἀνέτειλε, τοὐναντίον δὲ μᾶλλον διὰ τοῦ ταύτης ἔρνους πρόῤῥιζος ἐκτέτιλται· γῆ ἐστιν, οὐχ ὡς ἡ πρότερον κατηραμένη, καὶ ἧς καρποὶ πλήρεις ἀκανθῶν καὶ τριβόλων, ἀλλ' ἐφ' ἣν εὐλογία Κυρίου, καὶ ἧς εὐλογημένος ὁ καρπὸς τῆς κοιλίας, ὥς φησιν ὁ ἱερὸς λόγος.

« Terra est in qua nulla peccati enata spina, econtra potius per ipsius germen illud radicitus evulsum est. Terra est non uti prior maledicta, et cujus fructus spinis atque tribulis horrescant; sed super quam benedictio Domini fuit, et cujus fructus ventris benedictus, ut sacro dictum est oraculo. »

Enfin, qu'il soit permis d'insister sur cette figure, à cause de son importance, en citant ces mots de la lettre des prêtres et des diacres d'Achaïe : Καὶ ὅτι ἐξ ἀμώμου γῆς γέγονεν ὁ πρῶτος ἄνθρωπος, ἀναγκαῖον ἦν ἐξ ἀμώμου παρθένου κυηθῆναι τὸν τέλειον ἄνθρωπον, ἵνα ὁ τοῦ Θεοῦ υἱὸς, ὁ πρώην ποιήσας τὸν ἄνθρωπον, ζωὴν τὴν αἰώνιον, ἣν ἀπώλεσαν οἱ ἄνθρωποι διὰ τοῦ Ἀδὰμ, ἑτοιμάσαι.

« Et propterea quod ex *immaculata terra* creatus fuerat primus homo, necesse erat ut ex immaculata Virgine nasceretur perfectus homo, quo Filius Dei qui antea condiderat hominem, vitam aeternam quam perdiderant homines per Adamum, repararet (3). »

* * *

Quand l'homme eut prévariqué et que, par la transgression du précepte divin, il fut entré dans la voie du crime, la cor-

(1) Sermon pour la Nativité. Combef., I, p. 1601.
(2) Deuxième sermon pour la Nativité.
(3) A cette idée de la terre non frappée encore de la malédiction divine, se rattache celle de *terre non labourée*, ἡ ἀνήροτος ἄρουρα, comme nous la retrouvons fréquemment dans saint Germain.

ruption alla toujours grandissant et le genre humain s'attira tous les jours davantage les foudres de la colère du Seigneur. Le déluge en fut la preuve, comme la preuve de la singulière miséricorde divine fut l'arche de Noé. Dieu en prescrivit exactement la construction, indiquant lui-même les matériaux incorruptibles qui devaient entrer dans sa fabrication. La nature de cette arche, sa destination providentielle en font un des types de Marie les plus familiers aux saints Pères.

Proclus (1) en fait l'application à Marie en termes admirables : Δεῦτε, ἴδετε ξένον κατακλυσμὸν, πολὺ βελτίω καὶ κρείττονα τοῦ ἐπὶ Νῶε θεωρουμένου· ἐκεῖ τὸ ὕδωρ τοῦ κατακλυσμοῦ τὴν ἀνθρωπείαν φύσιν ἐθανάτωσεν· ἐνταῦθα δὲ τὸ ὕδωρ τοῦ βαπτίσματος, διὰ τοῦ βαπτισθέντος, τοὺς θανέντας ἐζωοποίησεν· ἐκεῖ ὁ Νῶε ἐκ ξύλων ἀσήπτων κιβωτὸν συνεπήξατο· ἐνταῦθα δὲ ὁ Χριστὸς, ὁ νοητὸς Νῶε, ἐκ τῆς ἀφθόρου Μαρίας τὴν τοῦ σώματος κιβωτὸν κατεσκεύασεν.

« Agite, spectate mirum novumque diluvium, majus praestantiusque diluvio quod Noe temporibus conspectum fuit. Illic enim diluvii aqua humanum interemit genus : at heic baptismi aqua, ejus (*Christi*) potentia qui est baptizatus, mortuos ad vitam revocavit. Illic Noe ex lignis incorruptibilibus arcam compegit : at Christus heic, spiritualis Noe, ex Maria incorrupta corporis sibi arcam composuit. »

*
* *

Se rendant en Mésopotamie, Jacob, lassé des fatigues de la route, se prit à dormir. Durant son sommeil, il vit une haute échelle se dressant de la terre au ciel, du sommet de laquelle Dieu lui faisait entendre sa voix. Quand il se réveilla, il s'écria : Comme ce lieu est terrible! Il est vraiment la demeure de Dieu et la porte du ciel (2)! Cette scène, si grandiose dans sa simplicité, a fourni aux écrivains ecclésiastiques l'occasion d'en rapprocher les mystères qui entourent la personnalité de Marie.

Dans ses deux sermons pour la Nativité de la sainte Vierge, saint Jean Damascène appelle Marie l'échelle de Jacob; et il est beaucoup d'endroits dans les livres liturgiques où l'on ren-

(1) Septième sermon pour l'Épiphanie. Gall., l. c.
(2) Gen., XXVIII.

contre des passages semblables à celui-ci, tiré de l'Euchologe (1) : Ἣν εἶδε κλίμακά ποτε ὁ Ἰακώβ, παρθένε, σὲ προεδήλου ἐν πνεύματι, ἐν ῇ ἀγγέλων γέγονε κάτω ἰόντων ἢ ἄνωθεν ἔλευσις, τὴν θείαν γέννησιν προλειτουργοῦντα πιστῶς.

« Scala, quam in spiritu Jacob olim vidit, te praenunciabat, Virgo, in ea namque angelorum descendentium et superius remeantium progressio divinae filii tui nativitati ministerium fidele pollicebatur. »

Cette image a encore suggéré à tant de Pères d'appeler la Vierge bénie, le pont jeté sur l'abîme creusé par le péché entre Dieu et les mortels.

*
* *

Dans l'Église latine, l'on connaît bien la figure de Marie empruntée au *buisson ardent*. L'on ne commettrait pas d'erreur en affirmant qu'elle a été inspirée par les écrivains orientaux : ceux-ci ont fait de larges emprunts à la scène du mont Horeb. Sévère d'Antioche (2) s'exprime en ces termes :

« Volenti mihi ad virginem matrem oculos attollere, perque dictas de ea sententias suspenso ob reverentiam vestigio incedere, quaedam veluti a Deo vox deferri videtur, measque aures clamore valido impellere his verbis : *cave ne huc accedas, tolle calceos de pedibus, locus enim in quo insistis, terra sancta est*. Reapse oportet mortali qualibet carnalique phantasia, tanquam calceis, sublato, mentem illam semet exuere, quae ad divinarum rerum contemplationem conscendere nititur. Quid vero cogitari augustius vel excelsius potest quam Dei mater? Certe qui ad eam accedit, ad *sanctam veluti terram* sic appropinquat, ut ipsum denique caelum attingat. »

La montagne elle-même, témoin des colloques sacrés entre Moïse et Dieu, est à ses yeux la figure de Marie (3).

Dans l'homélie qu'il prononça au concile d'Éphèse en présence de saint Cyrille, Théodote (4) s'écrie : Τί γὰρ εὐτελέστερον, εἰπὲ, βάτος ἢ μήτρα παρθενικὴ καθαρὰ τῶν ἁμαρτίας παθῶν; οὐκ οἶδας

(1) Canon funèbre pour les défuntes. Goar, *l. c.*
(2) Homélie sur la sainte Vierge. Mai, *Spic. Rom.*, t. X, p. 211.
(3) *L. c.*, p. 213.
(4) Hom. sur la Naissance du Sauveur. Galland, t. IX.

ὅτι τὰ ἀρχαῖα μελέτη τῶν νεωτέρων, καὶ τῶν νῦν γενομένων ἐστί; τὰ γὰρ μυστήρια προτυποῦνται διὰ τῶν παλαιῶν· διὰ τοῦτο βάτος ἀνάπτεται, πῦρ φαίνεται, καὶ τὰ πυρὸς οὐκ ἐνεργεῖ· ἄρα ἐν τῇ βάτῳ οὐχ ὁρᾷς τὴν παρθένον; « Dic mihi quid est vilius, rubusne an uterus virgineus ab omni passione peccati purus? Ignoras quae antiquitus gesta sunt, recensiorum eorumque quae nunc contingerunt, esse praeludium. Mysteria namque veteribus illis typis praefigurantur. Quare rubus accenditur, ignis conspicitur, et quae tamen ignis natura fert, non operatur. Nonne Virginem *in rubo* animadvertis? »

Après la scène du mont Horeb, la lecture des offices liturgiques et des homélies des Pères nous oblige à commémorer la toison de Gédéon (1). Psellus (2) met en relief la force de ce type avec sa précision habituelle : Πόκον σὲ παλαιὸν προεῖδεν ὁ Γεδεών, ἐφ' ὃν καταβέβηκεν ὁ Θεὸς ὡς ὑετὸς, καὶ τὴν γῆν πεπλήρωκεν αὐτοῦ, μητροπάρθενε ἁγνὴ, τῆς ἐπιγνώσεως. « *Vellus* te antiquitus praevidit Gedeon, ad quod Deus velut pluvia descendit, et terram ipsius cognitione replevit, o innocens mater simul atque virgo. »

* * *

Pour terminer ce paragraphe il reste à dire un mot des types de Marie se rapportant au *vase nouveau* d'Élisée (3), aux villes de *Jérusalem* et de *Bethléem* (4), ainsi qu'à la *montagne de Sion* (5).

Élisée habitait Jéricho, quand les habitants se plaignirent auprès du prophète de la mauvaise condition des eaux et de la stérilité de la campagne. Il se fit apporter un *vase nouveau* et y ayant mis un peu de sel il se rendit à la fontaine et y jeta le sel. Aussitôt les eaux devinrent salubres et les champs se couvrirent d'abondantes moissons. De là les dénominations de *vase non contaminé et admirable*, *vase précieux et magni-*

(1) Judic., VI, 37 ss.
(2) Cf. Allatius, *De Symeonum scriptis*, p. 238.
(3) IV Reg., II, 20.
(4) Ps. XLV; II Reg., XXIII, 17-18.
(5) Ps. CXXXI, 13; Is., LIX, 20.

fique (1), « plus saint encore que toute autre chose sainte » (2).

3. *Types de Marie empruntés aux livres des Prophètes.* — Cette catégorie de types est inférieure en nombre et en importance aux précédentes.

La plupart proviennent des prophéties d'Isaïe.

Au chapitre VIe (v. 6 et 7), le grand voyant d'Israël raconte comment un Séraphin prit avec des pinces un morceau de charbon ardent qu'il approcha de ses lèvres en prononçant ces mots : « Voilà que ce charbon a touché tes lèvres, ton iniquité sera effacée et tu seras purifié de ton péché ». Après saint André de Crète (3), l'empereur Léon (4) salue Marie en ces termes : χαῖρε, ἡ τὸν ἄστεκτον ἄνθρακα περισχοῦσα λαβίς, δι' οὗ τῆς ῥυπαρᾶς ἁμαρτίας ἐν τῇ χειλέων προσψαύσει ἐκκαθαιρόμεθα. « Ave forceps carbonem illum importabilem complexa, qua a peccati sordibus labiorum contactu emundamur. »

A ce type s'ajoute immédiatement celui du *livre nouveau* décrit au chapitre VIIIe (v. 1).

Georges de Nicomédie (5) dit en parlant de la Mère de Dieu : Ταύτην ὁ καθαρώτατος τόμος ἐδήλωσεν, ἐν ᾧ ἀγράφως ὁ λόγος ἐγχαραχθεὶς, τὸ τῆς ἀπάτης χειρόγραφον ἔσχισεν. « Hujus typum gessit mundissimus ille tomus, in quo nulla scriptione exaratum verbum erroris chirographum disrupit. »

L'image de la *nuée* (6) n'est pas dépourvue d'importance à cause des épithètes qui l'accompagnent. On proclame Marie

(1) Saint Épiphane, *Contra haeres.*, l. III. Combef., t. I, p. 1043-1044.

Il me semble être le moment d'attirer ici l'attention des lecteurs de l'Occident sur les litanies de Lorette. Comme ils auront pu l'observer, jusqu'ici et dans les lignes qui suivront, maintes fois les types relatés se retrouvent dans les susdites litanies : *vase spirituel etc.*, *maison d'or*, *arche d'alliance*, *porte du ciel* etc. Mais, tandis que dans celles-ci les images sont rappelées dans leur briève simplicité, les hymnes grecques les accompagnent toujours de quelque commentaire, et contiennent en outre des types plus nombreux et plus importants par leur signification. Ils sont d'ailleurs plus abondants aussi dans d'autres formes de litanies qu'on trouvera dans l'ouvrage du Père de Santi, S. J. : *Les litanies de la sainte Vierge*. Étude historique et critique. Traduit de l'italien par l'abbé A. Boudinhon. Paris, Lethielleux.

(2) Cf. Modeste de Jérusalem, *l. c.*

(3) Sermon pour l'Annonciation. Gall., t. XII, p. 102.

(4) Sermon pour la Dormition de Marie. Combef., *l. c.*

(5) Sermon pour l'entrée au temple. Combef. Auct., I. Cf. aussi Joseph l'Hymnographe, 7e ode du canon du 6 mars, et d'autres écrivains encore.

(6) Is., XIX, 1 : Ἰδοὺ Κύριος κάθηται ἐπὶ νεφέλης κούφης, καὶ ἥξει εἰς Αἴγυπτον

« nuage tout resplendissant de lumière (1) »; « nuage qui en s'élevant dans les airs a dissipé les épaisses ténèbres du péché (2) »; « nuage tout resplendissant de gloire (3) ».

Saint Jean Chrysostome (4), dans un beau mouvement oratoire, s'écrie : Ἄκουσόν τι περὶ τοῦ ἀνδρὸς τούτου καὶ τῆς παρθένου ὁ προφήτης φησί· δοθήσεται τὸ ἐσφραγισμένον βιβλίον ἀνδρὶ εἰδότι γράμματα· τί τὸ ἐσφραγισμένον βιβλίον, ἢ πάντως ἡ ἀμόλυντος μήτηρ;

« Audi quid de viro hoc (Joseph), deque virgine Propheta dicat : Dabitur *obsignatus liber* viro scienti litteras. Qui liber iste obsignatus nisi omnino atque penitus immaculata Mater? »

Le grand docteur fait allusion au *livre fermé* avec des sceaux de la prophétie d'Isaie (5) que nul ne savait lire, si ce n'est celui qui l'avait scellé. Ce que Georges de Nicomédie (6) applique si bien à la sainte Vierge en disant : Ταύτην ἡ ἐσφραγισμένη βίβλος ἐμήνυσεν, ἣν οὐδεὶς ἀνέγνω γραμμάτων ἐπιστήμων, πλὴν τοῦ σφραγίσαντος, καὶ ὑπὲρ λόγον τηρήσαντος.

« Hanc *obsignatus ille liber* designavit quem nemo legit doctus litteras, eo dumtaxat excepto qui obsignavit, et altiora supra rationem modo conservavit. »

Saint Germain, dans son énumération des types de Marie (7), dit encore : « Elle s'appelle *Sion*, par allusion au chap. LIX d'Isaïe (v. 20) et à ce verset du Ps. CXXXI : ὅτι ἐξελέξατο Κύριος τὴν Σιών, ἡρετίσατο αὐτὴν εἰς κατοικίαν ἑαυτῷ. Elle s'appelle *cité sainte*, selon le Ps. LXXXVI (v. 3) : δεδοξασμένα ἐλαλήθη περὶ σοῦ ἡ πόλις τοῦ Θεοῦ », paroles admirablement commentées dans un autre discours (8).

(1) Ὑπέρφωτε νεφέλη. *Ménées*, 17 juin, 9e ode.

(2) Νῦν ὁ ζόφος τῆς κακίας ἐκμειοῦσθαι ἀπάρχεται· ἡ γὰρ ἔμψυχος νεφέλη ἀνέτειλε. *Ibid.*, 4e ode du canon au 7 septembre.

(3) Παμφαὴς νεφέλη. Modeste, *l. c.*

(4) Sermon pour l'Annonciation.

(5) Is., XXXIX, 11 et 13.

(6) *L. c.*

(7) *L. c.*

(8) Πόλιν δὲ ταύτην οἶμαι σαφέστατα καὶ ἀναντιῤῥητικώτατα τὴν ὄντως ἐκλελεγμένην καὶ πασῶν ὑπερέχουσαν φάναι· οὐχ ὑπεροχῇ δομημάτων καὶ ὕψει γεωλόφων ἐπαρμάτων, ἀλλὰ τὴν τῇ μεγαλοφυΐᾳ τῶν ἐνθέων ὑπερῃρμένην ἀρετῶν, καὶ τῇ καθαρότητι ὑπερέχουσαν Μαρίαν τὴν ὑπεράγιον καὶ ὑπεράμωμον θεοτόκον. Sermon pour la déposition de la ceinture de Marie. Comb. Auct., I, p. 232-234. Cf. aussi Georges de Nicomédie, *In Metaphr. Officio.*

*
* *

Pour finir, deux images tirées des prophéties d'Ézéchiel et de Daniel. Le premier décrivant la *porte fermée* dit : Ἡ πύλη αὕτη κεκλεισμένη ἔσται, οὐκ ἀνοιχθήσεται, καὶ οὐδεὶς μὴ διέλθη δι' αὐτῆς, ὅτι Κύριος ὁ Θεὸς Ἰσραὴλ εἰσελεύσεται δι' αὐτῆς, καὶ ἔσται κεκλεισμένη (1).

Denys d'Alexandrie (2) parle ainsi de Marie : Καὶ ἐσφραγίσθη ἡ πύλη τῆς σκηνῆς σῶα καὶ ἀῤῥαγὴς καὶ ἀμόλυντος· χειρὶ γὰρ πέπηκται Θεοῦ καὶ ἐσφράγισται δακτύλῳ.

« Et signata est *porta tabernaculi* integra et incorrupta et inviolata, manu enim Dei clausa est et digito ejus signata. »

Qui ne connaît la fameuse prophétie de Daniel figurée par la statue aux pieds d'argile qui est renversée par une petite pierre détachée de la montagne (3)?

Saint Théophane (4) l'applique à Marie en ces termes : Ὄρος ἐθεώρεις νοητὸν, Δανιὴλ ἱερώτατε, τὴν μόνην ἄχραντον κόρην.

« Daniel sanctissime *montem* conspexisti *spiritalem*, solam illibatam semperque virginem puellam. »

La prophétie de Daniel rappelle tout naturellement la *montagne* de Pharan décrite par Habacuc (5), et saint André de Crète (6) unit les deux prophéties avec les autres endroits de l'Écriture où il fait mention de cette figure : Σὺ μόνη ἀληθῶς εὐλογημένη, ἣν ὄρος ἑώρα μέγα Δανιὴλ ὁ τῶν ἐπιθυμιῶν ἀνήρ, καὶ ὄρος κατάσκιον Ἀββακοὺμ ὁ θαυμάσιος, ὄρος τε Θεοῦ, καὶ ὄρος πῖον, ὄρος τετυρωμένον, ὄρος ὃ εὐδόκησεν ὁ Θεὸς κατοικεῖν ἐν αὐτῷ.

« Sola tu vere benedicta es, quam *montem* magnum vir ille desideriorum Daniel vidit, et montem umbrosum Abbacum ille admirabilis, montem praeterea Dei, et montem pinguem, montemque jucundum, ac montem quem Deo placuit habitare. »

(1) Ez., XLIV, 2.
(2) *L. c.*
(3) Dan., ch. II.
(4) *Ménées*, canon du 17 décem., 1re ode.
(5) Hab., III, 2. Cf. Joseph l'Hymnographe, 4e ode des canons du 10 et du 24 octobre.
(6) Sermon pour l'Annonciation.

CONCLUSION

Nous avons terminé l'énumération des principaux types de Marie, se retrouvant dans les livres de l'Ancien Testament et transmis par la tradition patristique. Cette nomenclature, sans doute un peu sèche et longue, était nécessaire pour appuyer les considérations qui vont suivre.

Tout d'abord, il se pose naturellement une double question : Ces types peuvent-ils constituer un argument en faveur du dogme de l'Immaculée Conception de Marie? Quelle valeur aurait un argument de ce genre?

Une remarque préliminaire n'est peut-être pas hors de propos et peut servir à répondre à cette seconde question.

Dans ces pages, nous avons eu en vue de montrer comment la tradition de l'Église grecque au sujet de la sainteté et de l'intégrité de Marie est en accord entier et parfait avec la doctrine actuelle de l'Église catholique, et puisqu'elle y est en germe comme une conclusion dans ses principes, il faut l'en dégager par voie de raisonnement.

Cette tradition résulte de plusieurs éléments. Dans le chapitre précédent, nous avons parlé des épithètes mariologiques, maintenant des figures typiques. Pas plus que les épithètes, les types de Marie, pris isolément, sans commentaire, ne peuvent établir le dogme d'une façon absolue et complète. Ce résultat sera obtenu quand, après l'analyse de chaque élément, il sera possible d'en faire la synthèse et d'en dégager une conclusion unique qui sera cet accord doctrinal des deux traditions, latine et grecque.

Analysons maintenant l'argument traditionnel basé sur les images typiques de Marie.

Quel a été le mobile des écrivains ecclésiastiques en recourant aux images typiques de l'Ancien Testament, quand ils parlaient de Marie?

Voilà une demande au premier aspect peut-être oiseuse.

D'aucuns diront qu'ils ont simplement voulu en orner leurs compositions poétiques et oratoires; mais dans ce cas, pourquoi ne pas employer n'importe quelles images et pourquoi tant appuyer sur le caractère prophétique de ces types?

Or, c'est précisément ce caractère qui, à leurs yeux, leur donnait tant de poids et d'autorité. De plus, si l'on en considère attentivement le choix, l'on reconnaîtra immédiatement qu'ils ont toujours trait à quelque objet grand et noble, soit à le considérer en lui-même, comme le ciel, le paradis terrestre, l'arbre de vie, soit au point de vue de l'histoire. Si l'on pouvait, en effet, embrasser d'un coup d'œil les faits et gestes d'une nation aussi célèbre que le peuple de Dieu, comme l'on considère une grande ville ou un panorama à vol d'oiseau, ne devrait-on pas dire que l'arche de Noé, l'échelle de Jacob, le buisson ardent, la toison de Gédéon et d'autres souvenirs encore ressemblent à ces monuments dont l'imposante majesté se dégage des mille petites constructions environnantes?

A cela s'ajoute que nombre de ces types représentent tout ce que les Juifs pouvaient concevoir de plus précieux et de plus cher à leurs traditions : l'arche d'alliance avec les tables de la loi et le vase de la manne miraculeuse, le propitiatoire, siège de la divinité et témoin de ses oracles, le saint des saints qui renfermait tous ces trésors, le tabernacle, le temple, œuvres personnelles de Dieu, peut-on dire, à cause des plans qu'il en avait communiqués.

Enfin, viennent les figures les plus fameuses chez les Hébreux et les prophéties qui illustrèrent davantage les grands voyants d'Israël : le livre et la porte munis de sceaux, la cité de Sion, la montagne de Daniel.

Tout cet ensemble n'est-il pas de nature à faire concevoir quelque chose d'exceptionnel, de surnaturel, dans la créature qui en est l'objet, fait qui n'aurait pas sa raison d'être suffisante, s'il s'agissait seulement d'une action ou d'un événement de sa vie, sans embrasser le plus intime de son extraordinaire personnalité?

Mais il y a plus encore. Les saints Pères ne se sont pas contentés d'appliquer à Marie ces types, en eux-mêmes déjà très significatifs et très grands, mais ils y ont ajouté des épithètes et, souvent, des commentaires qui en rehaussent le prix et la signification.

Parlant de la terre vierge et intacte, les saints Pères la proclament *terre sainte et tout immaculée* (1), *terre qui n'a*

(1) Saint Germain, sermon pour l'Annonciation. Maraccius, *op. cit.*, p. 100-101.

donné naissance à nulle épine du péché (1), *terre sainte et désirée de tous* (2).

Autour du type emprunté à la *porte munie* de sceaux, nous rencontrons ces appositions : *porte intacte, non corrompue, non violée, formée de la main de Dieu et scellée de son doigt* (3), *porte à laquelle le mensonge ne peut avoir accès* (4).

Marie est appelée par Basile de Séleucie (5), *temple vraiment digne de Dieu;* par saint Jean Damascène (6), *maison de Dieu étincelante des splendeurs divines, pleine de la gloire du Seigneur, spirituellement plus brillante que les Séraphins ardents.* Mais je n'en finirais pas, s'il fallait citer toutes les appellations qui accompagnent les figures typiques de Marie, et comme elles ne serviraient qu'à former un argument semblable à celui développé dans le chapitre précédent, ou tout au plus à le corroborer, je préfère passer à un autre ordre d'idées.

*
* *

En examinant de plus près la nature intrinsèque des nombreux types scripturaires que les saints Pères ont appliqués à Marie, on arrivera à des conséquences d'un poids très grand pour l'objet de cette étude.

Une image restera toujours image, c'est là une vérité incontestable qu'il est peut-être puéril de répéter. Mais parce qu'elle est image, ne sert-elle qu'à donner les contours extérieurs de la réalité, ou bien doit-elle reproduire aussi quelques-uns de ses éléments constitutifs et même quelque chose de son essence?

Il nous semble que les deux hypothèses sont également ad-

(1).... ἐφ' ἣν τῆς ἁμαρτίας ἄκανθα οὐκ ἀνέτειλε. Saint Jean Damascène, deuxième sermon pour la Nativité.

(2) Ἐπιθυμητὴ καὶ ἁγία γῆ. Jacques Moine, sermon pour la Nativité de Marie. Combef. Auct., t. I.

(3) Πύλη... σῶα καὶ ἀρραγὴς καὶ ἀμόλυντος, χειρὶ γὰρ πέπηκται Θεοῦ καὶ ἐσφράγισται δακτύλῳ. Denys d'Alexandrie, *l. c.*

(4) Ἐν ᾗ ψεῦδος οὐ προσεπέλασεν. Modeste, *l. c.*

(5) Ναὸς ὑπάρχεις ὄντως ἀξιόθεος. Sermon sur la sainte Vierge. Comb., I, p. 591.

(6) Οἶκος Θεοῦ ὁ θείαις ἀγλαΐαις ἐκλάμπων δόμος. Deuxième sermon pour la Nativité.

missibles surtout pour ce qui concerne les types prophétiques de l'Ancien Testament, et la réalisation de l'une ou de l'autre dépendra de la nature du type même.

Pour appliquer cette doctrine à notre sujet, les types de Marie, tels que les *pinces* et la *nuée* d'Isaïe, la *toison* de Gédéon, la *montagne* de la prophétie de Daniel, et d'autres encore, regardent un des côtés de la personnalité de Marie, si je puis m'exprimer ainsi, comme serait celui de sa maternité, et la preuve qu'on en tirerait pour son incomparable pureté, serait indirecte, résultant plutôt de la destination de ces types, ainsi que des épithètes qui les accompagnent.

Mais d'autres types — et ils sont nombreux — ont déjà une nature en soi si excellente, que celle-ci semble indiquer *de première intention* la nature de la chose réalisée. C'est ainsi que le temple, pris comme image de Marie, ne peut pas avoir sa signification limitée exclusivement à son privilège d'avoir contenu dans son sein la divinité, car le temple de Salomon en soi était d'une richesse inouïe. La même observation doit se faire à propos de l'arche d'alliance recouverte à l'intérieur et à l'extérieur de lames d'or, du propitiatoire étincelant, du chandelier d'or (1), etc. Et pour indiquer que ces précieuses qualités de la matière doivent se rapporter à la partie spirituelle de Marie, les écrivains ont bien soin d'employer des expressions telles que *arche animée* (2), *tabernacle raisonnable* (3), *tabernacle sanctifié* (4), *arche sanctifiée de corps et d'esprit* (5).

(1) L'or, le métal le plus précieux et le plus pur, semble avoir eu le don d'attirer l'attention des saints Pères qui l'appliquent avec insistance à la Vierge bénie : χαῖρε χρυσίον καθαρὸν, ἡ ἐν χωνείᾳ τοῦ Θεοῦ δοκιμασθεῖσα τῷ πυρὶ τοῦ πνεύματος, καὶ μηδαμοῦ ῥυτίδα κακίας φέρουσα· ἐξ οὗ ἡ λυχνία τε καὶ ἡ τράπεζα, καὶ πάντα τὰ κατὰ τὸν νόμον χρύσεα, κατ' ἔμφασιν ἀλληγορικὴν ἐπὶ σὲ τὸν χρυσώνυμον καὶ πολυώνυμον μεταλαμβάνεται.

« Ave aurum purum, quae igne Spiritus in Dei conflatorio probata es, nec malitiae usquam rugine deformis; ex quo auro tum candelabrum, tum mensa, tum reliqua omnia legis ritu aurea, allegoriae non ambigua significatione de te aureis multisque nominibus celebri accipiuntur. » Saint Jean Damasc., 2e Sermon pour la Nativité.

(2) Ὡς ἔμψυχος κιβωτός. *Ménées*, canon du 1er octobre, 6e ode.

(3) Λογικὴ σκηνή. Modeste, *l. c.*

(4) Τὸ ἡγιασμένον σκήνωμα. Georges de Nicomédie, *l. c.*

(5) Ἡ κεχρυσωμένη ἔσωθεν καὶ ἔξωθεν κιβωτός. Procle, sermon sur la Mère de Dieu. Gall., t. XI.

D'autres types cependant expriment l'intégrité de Marie de par leur destination ou leur nature première. Prenons l'arche de Noé par exemple. Elle était faite de matières incorruptibles, elle servit à préserver de la mort tous ceux qu'elle contenait; bien plus, pour conserver les autres, elle dut elle-même demeurer à l'abri de toute injure. N'est-elle pas l'image parfaite de Marie, telle que la doctrine catholique nous la dépeint? La Mère de Dieu est destinée à porter en elle le salut du genre humain; pour remplir cette mission, il faut qu'elle-même soit d'abord sauvée, et elle est sauvée en vertu de celui qui devra sauver les autres.

Qu'y a-t-il de plus pur que le firmament en soi? Marie en est l'antitype.

Les saints Pères ont encore recours au paradis terrestre, à la terre non maudite, qu'ils arrivent même à nommer la *patrie terrestre du Christ* (1), ἐπίγειον τοῦ Χριστοῦ πατρίδα, et à l'arbre de vie; ils appuient sur l'idée de l'état d'innocence auquel participaient même ces éléments matériels, la terre *dépourvue d'épines, mais surtout des épines du péché* (2); *le paradis protégé des embûches du serpent* (3), *toujours en fleurs* (4); *l'arbre de vie, qui non seulement donne l'immortalité, mais en soi est incorruptible* (5).

Enfin, comme si toutes les qualités, toute la bonté de la nature, observées dans ces types, ne suffisaient pas, la réalité, selon les Pères, a encore dépassé l'image, le surnaturel a fait place au naturel, le créé a disparu devant un monde nouveau.

Avant de décrire la Vierge bénie comme un Paradis renouvelé, saint Germain (6) en donne la raison, disant : « ... Mens tua supra quam dici et cogitari potest pura et defaecata ad minimam motionis inordinatae minusque convenientis umbram atque vestigium omnes aditus intercludit. »

Georges de Nicomédie (7) la proclame *temple meilleur que*

(1) Modeste de Jérusalem, *l. c.*
(2) Saint Jean Damascène, 2e Sermon pour la Nativité.
(3) *Ibid.*
(4) Proclus, 6e Sermon sur les louanges de Marie.
(5) Saint Jean Damascène, *l. c.*
(6) Sermon pour l'Annonciation. Maracc., *l. c.*
(7) Sermon pour la Présentation. Combef., t. I.

les cieux, plus vaste, plus étendu que tout le monde des créatures.

Et pour ne pas multiplier les citations, celle-ci, tirée d'un sermon d'Isidore de Thessalonique sur la Présentation, résumera et complétera tout à la fois les considérations précédentes (1) : « sicut lucernae lumen egregio lucet et usui est, dum latet illud vas quod simul inservit praeestque diei, magno vero luminare oriente, supervacaneum est quod impenditur in lucem lucernae, et omnino parvipendendum ob radii solaris exuberantiam; ita locus qui Sancta Sanctorum vocabatur, nunc delitescit, et cum nulli sit usui, extinctus est, quoniam alia sacratior domus consurrexit et splendescit, purissima, inquam, et lucidissima sponsa. »

*
* *

Concluons à notre tour. — Mettons en regard d'un côté la nature des images typiques de Marie empruntées aux livres de l'Ancien Testament, les commentaires et les épithètes qui les accompagnent dans les écrits des Pères, l'importance qu'elles revêtent à leurs yeux, leur caractère prophétique, et de l'autre côté le dogme de l'absolue pureté de Marie et partant de son Immaculée Conception. Le premier élément ne s'harmonise-t-il pas avec le second à tel point qu'il le réclame comme son complément nécessaire?

On pourra dire que ces types reflètent tout au plus la singulière pureté de Marie, mais ce serait le lieu de répéter ici ce qui a été dit dans le chapitre précédent. Si ces types indiquent l'extrême sainteté de Marie, supérieure à celle de toutes les créatures, et non l'exemption en elle de la faute originelle, il n'y a aucune raison de soutenir la première vérité et d'exclure la seconde, sous peine d'infirmer par là même celle-là.

Ensuite, quand il s'agit de termes semblables appliqués à Notre-Seigneur, toutes ces distinctions tombent d'elles-mêmes. Évidemment la conception du Verbe est immaculée à d'autres titres et à un autre degré que celle de sa Mère, mais quant aux modes de l'exprimer, le langage humain fait-il une

(1) 2e Sermon. Maraccius, *op. c.*, p. 27-29.

D'autres types cependant expriment l'intégrité de Marie de par leur destination ou leur nature première. Prenons l'arche de Noé par exemple. Elle était faite de matières incorruptibles, elle servit à préserver de la mort tous ceux qu'elle contenait; bien plus, pour conserver les autres, elle dut elle-même demeurer à l'abri de toute injure. N'est-elle pas l'image parfaite de Marie, telle que la doctrine catholique nous la dépeint? La Mère de Dieu est destinée à porter en elle le salut du genre humain; pour remplir cette mission, il faut qu'elle-même soit d'abord sauvée, et elle est sauvée en vertu de celui qui devra sauver les autres.

Qu'y a-t-il de plus pur que le firmament en soi? Marie en est l'antitype.

Les saints Pères ont encore recours au paradis terrestre, à la terre non maudite, qu'ils arrivent même à nommer la *patrie terrestre du Christ* (1), ἐπίγειον τοῦ Χριστοῦ πατρίδα, et à l'arbre de vie; ils appuient sur l'idée de l'état d'innocence auquel participaient même ces éléments matériels, la terre *dépourvue d'épines, mais surtout des épines du péché* (2); *le paradis protégé des embûches du serpent* (3), *toujours en fleurs* (4); *l'arbre de vie, qui non seulement donne l'immortalité, mais en soi est incorruptible* (5).

Enfin, comme si toutes les qualités, toute la bonté de la nature, observées dans ces types, ne suffisaient pas, la réalité, selon les Pères, a encore dépassé l'image, le surnaturel a fait place au naturel, le créé a disparu devant un monde nouveau.

Avant de décrire la Vierge bénie comme un Paradis renouvelé, saint Germain (6) en donne la raison, disant : « ... Mens tua supra quam dici et cogitari potest pura et defaecata ad minimam motionis inordinatae minusque convenientis umbram atque vestigium omnes aditus intercludit. »

Georges de Nicomédie (7) la proclame *temple meilleur que*

(1) Modeste de Jérusalem, *l. c.*
(2) Saint Jean Damascène, 2e Sermon pour la Nativité.
(3) *Ibid.*
(4) Proclus, 6e Sermon sur les louanges de Marie.
(5) Saint Jean Damascène, *l. c.*
(6) Sermon pour l'Annonciation. Maracc., *l. c.*
(7) Sermon pour la Présentation. Combef., t. I.

les cieux, plus vaste, plus étendu que tout le monde des créatures.

Et pour ne pas multiplier les citations, celle-ci, tirée d'un sermon d'Isidore de Thessalonique sur la Présentation, résumera et complétera tout à la fois les considérations précédentes (1) : « sicut lucernae lumen egregio lucet et usui est, dum latet illud vas quod simul inservit praeestque diei, magno vero luminare oriente, supervacaneum est quod impenditur in lucem lucernae, et omnino parvipendendum ob radii solaris exuberantiam; ita locus qui Sancta Sanctorum vocabatur, nunc delitescit, et cum nulli sit usui, extinctus est, quoniam alia sacratior domus consurrexit et splendescit, purissima, inquam, et lucidissima sponsa. »

*
* *

Concluons à notre tour. — Mettons en regard d'un côté la nature des images typiques de Marie empruntées aux livres de l'Ancien Testament, les commentaires et les épithètes qui les accompagnent dans les écrits des Pères, l'importance qu'elles revêtent à leurs yeux, leur caractère prophétique, et de l'autre côté le dogme de l'absolue pureté de Marie et partant de son Immaculée Conception. Le premier élément ne s'harmonise-t-il pas avec le second à tel point qu'il le réclame comme son complément nécessaire?

On pourra dire que ces types reflètent tout au plus la singulière pureté de Marie, mais ce serait le lieu de répéter ici ce qui a été dit dans le chapitre précédent. Si ces types indiquent l'extrême sainteté de Marie, supérieure à celle de toutes les créatures, et non l'exemption en elle de la faute originelle, il n'y a aucune raison de soutenir la première vérité et d'exclure la seconde, sous peine d'infirmer par là même celle-là.

Ensuite, quand il s'agit de termes semblables appliqués à Notre-Seigneur, toutes ces distinctions tombent d'elles-mêmes. Évidemment la conception du Verbe est immaculée à d'autres titres et à un autre degré que celle de sa Mère, mais quant aux modes de l'exprimer, le langage humain fait-il une

(1) 2e Sermon. Maraccius, *op. c.*, p. 27-29.

distinction, comme il le fait quand il s'agit de la sainteté des autres hommes? Et ceci se vérifie aussi dans certains types. Par exemple, Denys d'Alexandrie (1) en parlant de Marie la compare au tabernacle qui n'est pas fait de la main des hommes, expression que saint Paul applique aussi au Christ, en parlant de sa passion : διὰ τῆς μείζονος καὶ τελειοτέρας σκηνῆς οὐ χειροποιήτου (Hebr., IX, 11).

De plus, beaucoup de textes qui contiennent les types dont nous avons parlé font clairement allusion au péché originel et à ses suites. Tantôt le souvenir en est évoqué d'une façon générale, tantôt le moment en est précisé davantage, à propos soit de la Nativité de la Mère de Dieu, soit même de sa conception.

Saint Jean Damascène, dans son premier sermon pour la Nativité plusieurs fois déjà cité, exprime ces paroles dont le sens devrait être sérieusement pesé : Ὦ θυγάτριον Ἰωακκείμ τε καὶ Ἄννης τὸ ἱερώτατον, τὸ λαθὸν τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ἐξουσίας καὶ τὰ πεπυρωμένα βέλη τοῦ πονηροῦ· τὸ ἐν θαλάμῳ τοῦ πνεύματος πολιτευσάμενον, καὶ τηρηθὲν ἄμωμον εἰς νύμφην Θεοῦ, καὶ μητέρα φύσει τοῦ Θεοῦ· ὢ θυγάτριον ἱερώτατον, τὸ ἐπὶ μητρικῆς φαινόμενον ὠλένης, καὶ φοβερὸν ταῖς ἀποστατικαῖς δυνάμεσιν. « O Joachimi et Annae sacratissima filia, quae Principatibus et Potestatibus, *igneisque maligni telis* latuisti : quae in Spiritus thalamo versata es et sine macula custodita, ut sponsa Dei et natura Dei mater esses. O sacratissima filia, quae in maternis ulnis cerneris, *apostaticisque Virtutibus formidabilis* es. »

Si en effet Marie avant sa naissance a été à couvert des traits perfides des esprits malins, si, venue au monde, elle est un objet redoutable aux anges apostats, pourquoi ne l'aurait-elle pas été déjà dès sa conception?

Nulle part, il est vrai, chez les saints Pères la *distinction* entre ces deux moments n'est formulée d'une façon positive, mais dans certains textes cette conclusion logiquement déduite est clairement exprimée à l'état de fait. Témoin ces belles paroles de Pierre d'Argos (2), lequel, avant d'énoncer l'accomplissement de certaines figures prophétiques, personnifie la nature humaine et lui fait dire ces mots : Διὰ τοῦτο χαρᾶς τὰ σύμπαντα

(1) Epist. adv. Paul. Samos.
(2) Sermon pour la Conception de la Mère de Dieu.

γέγηθε σήμερον, καὶ ἡ φύσις ἡμῶν χαριστηρίους προσφέρει φωνὰς τῷ Θεῷ· εὐχαριστῶ σοι Δέσποτα, λέγουσα, ὅτι με στεῖραν οὖσαν καὶ ἄγονον πρὸς τεκνογονίαν διήγειρας· ὅτι μου τὰς τῆς κατακρίσεως ἀκάνθας ἀπείρξω, καὶ πρὸς φυτουργίαν διὰ τῆς θείας Ἄννης καὶ τοῦ Ἰωακεὶμ καθωμάλισας· εὐχαριστῶ σοι τῷ παιδεύσαντι καὶ πάλιν προσλαμβανομένῳ σήμερον· διὰ γυναικὸς μεχρὶ τοῦ νῦν ἀθλία ἐγὼ, διὰ γυναικὸς ἄρτι μακαρία γεγένημαι. « Ob id hodie universa gaudio exsultant, *naturaque nostra* gratiarum actione refertas voces Deo offert dicens : gratias tibi ago, Domine, qui me sterilem et infecundam liberis procreandis excitasti, et *me a damnationis spinis purgari coepisti*, culturaeque propter divam Annam et Joachim adaptasti. Gratias ago tibi qui me postquam erudieris, iterum hodie suscipis. Ob mulierem huc usque infelix ego, ob mulierem nunc beata sum effecta. »

La nature humaine salue donc en Marie les prémices de sa libération de la faute originelle, ὅτι μου τὰς τῆς κατακρίσεως ἀκάνθας ἀπείρξω (1), et non pas en général, mais d'une façon bien spécifiée, au moment de sa conception.

L'on ne peut donc sans témérité affirmer que les types de Marie doivent se rapporter uniquement à sa maternité virginale.

Une objection plus sérieuse provient du concept du péché originel sur lequel quelques théologiens de l'Église grecque ne sont pas d'accord.

Nous aurons l'occasion d'en dire un mot plus loin.

(*A suivre.*)

Rome, Collège Grec.

D. Placide DE MEESTER,
O. S. B.

(1) Les effets sont mis pour la cause.

HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

DE L'ARMÉNIE

(*Suite*) (1)

Le roi apprécie grandement le puissant concours que les chevaliers Teutoniques et les Hospitaliers prêtent à son armée. Aux premiers il a confié notamment la place d'Amouda (entre Anazarbe et Mopsueste); aux seconds il a donné, en 1210, Séleucie avec Norpert et Camardias dans la vallée de Séleucie. Il utilise aussi la vaillance des Templiers au début et à la fin de son règne. A l'article suivant, nous dirons d'où naquit le conflit qui mit aux prises Léon et les Templiers jusqu'à l'an 1214.

§ 15. *Régime politique; la vieille royauté arménienne. En Cilicie, les liens des seigneurs avec le roi sont plus étroits; cour de Sis modelée sur la cour féodale des Franks : administrateurs, dignitaires, chevaliers.* — Si peu étendu que fût son royaume, Léon II n'avait rien à envier, au point de vue de l'autorité, aux anciens monarques arméniens. Pour ne point remonter à l'histoire légendaire de la dynastie de Haïg, on se rappelle que ses successeurs les Arsacides d'Arménie, comme ceux de la Bactriane et du nord de la mer Caspienne, étaient placés sous la suprématie du chef de la famille, le roi des rois, qui seul portait le bandeau royal, appelé varçagal, et se réservait le privilège de battre monnaie. Tributaires du monarque suprême de Perse, les anciens Arsacides arméniens n'étaient guère distingués de leurs plus puissants satrapes que par la couronne ou tiare arménienne, insigne de leur dignité. Nous

(1) Voy. vol. VII, 1902, p. 26, 277, 508; vol. VIII, 1903, p. 206, 577; vol. IX, 1904, p. 107.

savons que, maîtres à peu près absolus dans leurs domaines, les nakhararq pouvaient refuser leurs troupes au roi, sans que la loi les déclarât déchus de leur seigneurie ou passibles de quelque grave peine. Si le roi était trop faible pour les réduire par les armes, il n'avait d'autre alternative que de souffrir l'injure, ou de confier aux autres satrapes le soin de le venger, en leur offrant en récompense les dépouilles du rebelle.

La terre ne les unissant pas au trône par un lien assez puissant, le roi devait s'attacher les nakhararq par des privilèges personnels, soit en les retenant à la cour par quelque dignité, soit en leur confiant quelque haut poste militaire ou administratif. C'était cette préoccupation politique qui avait introduit en Arménie un usage en vigueur chez les anciens monarques parthes, le privilège d'assister, sur un siège plus ou moins élevé, aux banquets de la cour royale. Au dire de Fauste de Byzance, le nombre des nakhararq ayant coussin à la table royale, vers le milieu du IVe siècle, s'élevait à neuf cents. En admettant que l'auteur ait exagéré à son ordinaire, d'autres témoignages contemporains ne nous permettent pas de réduire ce chiffre au-dessous de quatre cents.

Les circonstances au milieu desquelles s'effondra la monarchie arsacide arménienne nous ont montré que ces liens artificiels créés par la politique du roi n'avaient pas toujours enchaîné à sa cause l'ambition des principaux seigneurs; et ceux-ci, retranchés dans leurs forteresses, derrière quelque rivière ou sur quelque mont, limites de leurs domaines, ne s'étaient guère fait scrupule de braver leur suzerain.

L'assujettissement des seigneurs de Cilicie à leur roi fut plus étroit. Aussi, dans le royaume cilicien, à côté des traces de l'influence grecque, on retrouve plus profondes encore et plus nombreuses les empreintes laissées par les cours occidentales. Les alliances de Léon avec les princes latins, comme le voisinage de ces derniers, contribuèrent beaucoup à introduire chez les Arméniens maints usages politiques des Franks et à modeler en particulier la cour de Sis sur celle d'Antioche et de Jérusalem. Les assises de Jérusalem, qui étaient reçues dès le XIIe siècle dans les principautés de Syrie, avaient déjà pénétré et commençaient de faire loi dans la Petite-Arménie. Bien que les assises d'Antioche ne fussent point encore

traduites en arménien ni même fixées par l'écriture, les us et coutumes de cette capitale de la Syrie chrétienne formaient cependant une tradition. En raison de sa proximité et aussi des liens de vassalité contractés par ses premiers barons, l'Arméno-Cilicie se conforma surtout aux coutumes et à l'étiquette en vigueur à Antioche. Au régime de l'ancienne cour fut substitué un vrai régime féodal. Pendant que le latin et le français prenaient à la cour et à la grande chancellerie un caractère officiel, à côté de l'arménien, les nakhararq devenaient des barons et, plus tard, des comtes. Ils se liaient au roi par le serment de vassalité et s'engageaient à lui fournir des troupes en temps de guerre. De son côté, le roi les appelait à siéger dans la haute cour qui réglait les principales affaires du royaume; il les confirmait dans la possession de leurs fiefs. Il pouvait aussi confisquer aux seigneurs les domaines qu'ils tenaient de lui et hériter de ceux qui n'avaient point de successeurs (1).

Sans doute, plusieurs des charges en usage à la cour des rois Arsacides furent maintenues, et le roi Héthoum Ier va même rétablir celle de Thakatir, « poseur de couronne ». Mais combien d'autres emplois furent, sinon créés, du moins dénommés sur le modèle des titres principalement usités dans les cours latines. On appela baïles (bajulus) le régent ou tuteur du prince héritier. Près de mourir, Léon II se conformant au dispositif des assises de Jérusalem nomma même deux baïles, l'un pour élever et protéger la princesse héritière, l'autre pour gérer ses biens. Le premier baïle ou bailli portait aussi le nom de père du roi, βασιλεοπάτωρ; c'était le principal personnage après le roi. La deuxième place était occupée par le second baron, souvent appelé prince des princes. Il figurait déjà au temps des Arsacides sous le nom de lieutenant du roi. Le généralissime échangea son ancien nom de sbaçalar contre celui de connétable (comes stabuli). C'était lui qui, à la guerre, portait la bannière du roi, surmontée d'un lion debout. Le ma-

(1) Les familles nobles furent régies par la Haute-Cour. Celles du peuple le furent par la Cour-Basse. Ici, les affaires litigieuses étaient traitées par les membres d'un tribunal composé de bourgeois. Les citadins, sous le nom de bourgeois, formaient une classe intermédiaire entre les nobles et les paysans, rustici : parmi ces derniers se trouvaient des colons. — Les assises d'Antioche furent traduites en arménien par le connétable Sempad (édit. L. Alishan, Venise, 1876).

réchal (marescalcus) commandait sous le connétable et tenait le grand étendard national. Ces deux dernières dignités survivront au royaume. Après qu'il aura été conquis par les Mamelouks d'Égypte, les Lusignan de Chypre, héritiers du dernier roi Léon VI, maintiendront les titres de maréchal et de chancelier. En 1459, Phœbus de Lusignan, fils naturel du roi Janus et seigneur de Sidon, portera encore le nom de maréchal d'Arménie. L'ancien asbahabed ou commandant de la cavalerie avait ainsi cédé le pas au connétable et au maréchal et n'était plus que le troisième chef de l'armée.

Au-dessous des dignités précédentes figuraient celles de chambellan et de grand chancelier; la dernière était confiée, d'ordinaire, à l'archevêque de Sis. Les autres hauts fonctionnaires, tels le grand bouteiller, le grand courrier, etc., avaient aussi leurs attributions et leur rang hiérarchique, comme dans les cours féodales. Seuls, quelques noms de dignités, d'origine parthe, arménienne ou grecque, comme ceux de proximos (sorte de ministre des finances), de sébaste et de pansébaste, conférés par les empereurs, continuèrent de subsister jusqu'à la fin. — L'introduction des usages féodaux exigeait que la noblesse arménienne fût organisée sur le modèle de la chevalerie des Franks. Aussi, tout baron fut-il tenu de se faire armer chevalier par le roi, qui en faisait ainsi son chevalier-lige. Le privilège d'armer chevaliers les seigneurs arméniens avait d'abord été réservé au prince d'Antioche; et Léon II avait reçu l'accolade de la main de Bohémond le Bambe. Mais Léon II devenu roi revendiqua le pouvoir de conférer à ses sujets la dignité de chevaliers. Ses successeurs l'imitèrent : en 1274, Bohémond VII, le dernier prince d'Antioche, sera armé chevalier par son oncle Léon III, roi d'Arménie (1).

§ 16. *Le royaume de Léon II. Défenses naturelles et châteaux forts.* — Léon avait vu son royaume atteindre, à l'ouest, jusqu'au Manavgat-Tchaï (Mélas) qui formait jadis, au dire de Pline, la limite occidentale de la Cilicie. De ce côté, il était protégé par les hautes chaînes de l'Isaurie et de la Cilicie Trachée, dont le massif triangulaire s'avance des plaines de la

(1) Voir Alishan, *Vie de Léon*, ch. v, n. 3-6, p. 192-217. Voy. Langlois, *Le Trésor des chartes d'Arménie*, p. 31 et suiv.; Dulaurier, *Doc. arm., introd.*

Lycaonie au cap Anemour. A ces boulevards naturels, les anciens maîtres de la Cilicie : Assyriens, Perses, Macédoniens, Romains, Grecs et Arabes surtout, avaient peu à peu ajouté une ligne de places fortes qui, sur le parcours des rivières comme à travers les défilés, interceptaient tous les passages. Telle, la citadelle de la ville de Sélefké (Séleucie), à vingt kilomètres en deçà de l'embouchure du Saleph (Calycadnus) dont elle commandait le cours, se dressait comme une barrière infranchissable devant les musulmans d'Ikonium.

En marchant vers la frontière la plus proche d'eux, celle du nord, ces envahisseurs se heurtaient au Boulghar-Dagh et à l'Ala-Dagh. La dernière chaîne, se soudant au flanc oriental du massif montagneux précédent, laisse seulement ouvert à son extrémité occidentale, entre la Cilicie et la Cappadoce, l'étroit défilé des Pylæ Ciliciæ, appelé Gouglag par les Arméniens et Koulek-Boghâz par les Turks. En le gardant, ce qui était aisé, le roi arméno-cilicien était donc maître de la fameuse route militaire et commerciale à travers la péninsule anatolique, route suivie par tant de conquérants, depuis les Pharaons jusqu'à Ibrahim-Pacha : Cyrus le Jeune, Alexandre, les Croisés, dont les noms ne font pas oublier le grand orateur de Rome, Cicéron, s'acheminant par cette voie, l'an 51 avant J.-C., vers son gouvernement de Cilicie.

Les Pylæ Ciliciæ étaient dominées par des forteresses dont on voit encore les ruines. Au nord-ouest, sur le revers du Taurus s'élevait Cybistra, à deux journées sud-ouest de Cybistra du Lycandus, qui vit le meurtre de Kakig et la vengeance de Thoros. Vers le sud-est, à l'entrée du défilé, sur un affluent du Sarus, on rencontrait Podandus; plus loin, à droite, au pied du versant méridional du Boulghar-Dagh, se détachait la forteresse de Lampron (Nimroun), l'une des clefs de la Cilicie, et dont, par un stratagème déloyal, s'empara Léon II. — Un autre réseau de forteresses partait de l'extrémité orientale du Taurus cilicien et s'échelonnait sur les montagnes qui forment le bassin du Pyramus. A droite de ce fleuve, sur l'un de ses affluents, était solidement assise l'imprenable Gaban (aujourd'hui Geben), surveillant la route qui, en longeant le Pyramus, reliait la Cilicie à la Cappadoce et aux régions du Haut-Euphrate. Au sud-ouest de Gaban, sur la rive gauche du Déli-Tchaï, un peu au-dessus

de la légère courbe qu'il décrit vers l'est avant de se jeter dans le Pyramus, apparaissait la ville de Sis, au pied d'un haut rocher, l'un des premiers contreforts du Taurus. Sur le Déli-Tchaï, non loin de son confluent, était aussi bâtie Anazarbe; elle fut quelque temps la capitale de la Cilicie; mais Léon voulant se soustraire à toute surprise, surtout de la part des princes d'Antioche, transporta la résidence royale à Sis, qu'il fit entourer d'une ceinture de fortifications, dont les ruines imposantes subsistent encore. Enfin, Mopsueste (Missis), aujourd'hui misérable bourgade, mais cité alors florissante, terminait avec sa citadelle le boulevard intérieur, élevé le long du Pyramus (1).

Au delà du Pyramus, la chaîne de l'Amanus, qui court du nord au sud-ouest, projette deux rameaux comme des bras puissants autour du golfe d'Alexandrette. Cette formidable barrière n'était coupée que par trois passages, qui donnaient accès de la Syrie à la Cilicie. C'étaient d'abord les Pylæ Amanides, que plusieurs auteurs ont confondues avec le Démir-Kapou ou Kourd-Koulek. Elles s'ouvraient entre le Gusel-Dagh et l'Akma-Dagh, au nord-est d'Iskendéroun (Alexandrette), et aboutissaient aux Pylæ Syro-Ciliciæ appelées aussi La Portelle, Piliers de Jonas, Sakal Toutân. Vers ce dernier point convergeait également le défilé des Pylæ Syriæ, que l'on franchissait en venant d'Antioche et qui commençait aux environs de Baghras, au sud de Beïlan. Mais quand on avait franchi La Portelle et contourné la côte, on était encore arrêté à l'angle nord-ouest du golfe d'Alexandrette, à l'entrée de la Cilicie. L'étroit passage entre le rocher et la mer était fermé par une porte colossale, le Démir-Kapou ou Kourd-Koulek.

Ces trois passages des Pylæ Syriæ, des Pylæ Amanides et du Démir-Kapou furent, du moins pendant quelque temps, au pouvoir de Léon. La chaîne de l'Amanus et le fleuve du Pyrame, qui formaient à l'est la défense naturelle de ses États, étaient renforcés par une vingtaine de forteresses, dont les deux plus extrêmes étaient, au midi, celle de Gaston ou Gastim, située à

(1) Sur l'état actuel des ruines de Sis, du château, du palais du roi, de l'église Sainte-Sophie, etc., voir V. Langlois, *Voyage dans la Cilicie* (1861, Paris), p. 381 et suiv. — Le château fort bâti sur le rocher qui domine Sis fut commencé en 1186 par Léon II et terminé probablement par Héthoum Ier.

quatre milles à l'ouest d'Antioche, et au nord celle de Haroun, à l'est de Gaban, sur les limites de la Syrie et de la Mésopotamie. Mais le roi fut forcé par Innocent III de se dessaisir de la première en faveur des Templiers, auxquels avant le règne de Léon elle avait appartenu. D'autres places furent confiées ou vendues aux Hospitaliers et aux Teutoniques.

En enchaînant ainsi ces preux chevaliers à sa cause, Léon agissait en sage politique. Plût à Dieu que les princes d'Antioche et les rois de la Petite-Arménie eussent encore mieux compris qu'une alliance étroite, une entente cordiale étaient l'une des conditions de leur sauvegarde. Mais, voisins l'un de l'autre avec des frontières indécises, ils détourneront parfois les yeux de leurs intérêts à venir et de ceux de la chrétienté; et ils entreront en lutte, éblouis par des avantages immédiats beaucoup plus apparents que réels. A mesure que la principauté d'Antioche sera battue en brèche par les Égyptiens, la ligne de défense de la Petite-Arménie, sur la frontière orientale, fléchira; elle sera entamée et bientôt ouverte à l'invasion victorieuse, quand sa voisine aura été subjuguée.

§ 17. *Pourquoi la Cilicie, même sous Léon II, n'eut point de vaisseaux de guerre.* — On peut se demander pourquoi les rois de la Cilicie, dont le royaume était limité à une longue bande de terre sur les bords de la Méditerranée, n'ont pas eu l'ambition de se créer une marine. A qui examine les conditions géographiques de la Cilicie, il devient manifeste que tenter une pareille entreprise était une chimère. De l'embouchure du Mélas, limite extrême du royaume arméno-cilicien, jusqu'à l'embouchure du Calycadnus, on ne rencontre aucune découpure assez vaste et profonde pour abriter des navires de guerre ou même de grands vaisseaux marchands (1). Il est vrai qu'à l'est du Calycadnus, la côte cilicienne est creusée assez avant par les deux golfes de Pompeiopolis (Tarsous) et d'Iskendéroun (Alexandrette); mais ces larges découpures, par leur largeur même, donnent prise aux vents du sud, tandis que du côté de l'est, par les gorges profondes de la montagne, s'élance parfois un vent aussi soudain que violent, particulièrement redoutable aux navires qui mouillent dans le golfe d'Alexan-

(1) Cf. Ritter, *Erdkunde*, Band IX, *Klein-Asien*, Theil II; Dulaurier, *loco cit.*

drette. D'ailleurs, ces deux golfes de la Cilicie eussent-ils été mieux abrités, une puissante marine n'aurait pu y trouver place à cause des bancs de sable qui peu à peu s'y accumulent et que la main de l'homme serait impuissante à refouler. Il est aisé, en effet, d'observer que la Cilicie Champêtre, et en particulier l'Aleïus Campus, la plaine basse moderne (Tchoukour-Ova) qui s'étend de l'embouchure du Cydnus à celle du Pyrame, est l'œuvre du Cydnus, du Sarus et du Pyrame. Or, bien que les deux plus considérables de ces fleuves, le Sarus et le Pyramus, prennent leur source à une altitude très élevée dans le Taurus et l'anti-Taurus, le parcours du Pyrame n'est que de 76 lieues et celui du Sarus de 90. On comprend que leurs sources si hautes étant si rapprochées de leur embouchure, ils précipitent leurs ondes à la manière d'un torrent. Ils entraînent pêle-mêle dans leurs flots impétueux la terre, le sable et les pierres arrachés à la croupe et aux flancs des montagnes. Ainsi, comme l'avait déjà remarqué l'oracle antique rapporté par Strabon (XII), ils prolongent peu à peu le rivage vers l'île de Chypre.

Mais, en même temps qu'ils agrandissent et engraissent la plaine de leurs détritus, leur lit et surtout leur embouchure successivement envasés se déplacent constamment. Le Cydnus était jadis navigable jusqu'au-dessus de Tarse, alors éloignée d'un ou deux kilomètres de la mer; tandis que Marc Antoine résidait dans cette ville, on vit Cléopâtre y aborder sur une galère pompeusement ornée. Aujourd'hui, l'ancienne embouchure du Cydnus est envasée; l'échelle de Tarse s'est transportée à 22 kilomètres à l'ouest. Le Cydnus passe à trois kilomètres à l'est de la ville, distante elle-même de 22 kilomètres de la côte. Le Bas-Seyhoun (Sarus) et le Bas-Djihàn (Pyrame) étaient unis autrefois et portaient d'assez forts navires au delà de Mopsueste (Missis); depuis, l'embouchure du Sarus s'est transportée de l'est à l'ouest; elle est aujourd'hui à 19 lieues de celle du Pyrame; ce dernier s'est replié en spirale vers l'est et se déverse dans la baie d'Aïas.

Avec des ports si peu sûrs, si vite ensablés, avec des fleuves si rapides et si capricieux, il était donc difficile aux rois ciliciens d'équiper des vaisseaux de guerre ou même de gros navires marchands. Le plus entreprenant de ces princes recule lui-même devant cette tâche excessive. L'historien Guiragos

raconte que Léon revenant un jour de Chypre fut attaqué sur mer; il dut aussitôt rentrer dans l'île et y prendre les galères, à la tête desquelles il coula l'embarcation qui portait le chef des ennemis et dispersa le reste de sa flotte.

§ 18. *Conditions favorables au commerce; son essor sous Léon et ses premiers successeurs; traités, exemptions et capitulations obtenus des Génois, des Vénitiens, etc.* — Si la Cilicie se prêtait peu à la création d'un grand établissement maritime, elle offrait, sur sa côte coupée par tant de fleuves et de torrents, une multitude d'abris pour les petites embarcations. Elle était, de plus, par sa situation même entre la Syrie et l'Asie Mineure et par le génie de ses habitants, le centre naturel d'un commerce de transit. Les souverains, depuis Léon II surtout, le comprirent.

Au temps des Roupéniens, les Pylæ Ciliciæ étaient l'une des stations du commerce entre la Cilicie et l'Asie Mineure. C'était par là que les marchandises débarquées à Aïas ou Lajazzo, dans le golfe d'Alexandrette, pénétraient dans l'empire d'Ikonium. Les voyageurs venant du sud-ouest prenaient une route qui remontait la rive gauche de l'Ermének-Sou, passait par Claudiopolis (Mout), Ermének (Germanicopolis), s'infléchissait vers le nord en suivant la vallée de Nawahy et aboutissait à une douane qu'un chroniqueur chypriote du xve siècle, Diomède Strambaldi, appelle Pilerga et qui doit être le bourg actuel de Pirlewganda. Cette voie tracée par le Calycadnus et ses affluents est sans doute fort ancienne.

A l'autre extrémité de la Cilicie, entre le Sarus et le Pyrame serpentait aussi une route, par laquelle les commerçants arméniens ou les étrangers débarqués à Aïas communiquaient avec la Cappadoce et les régions du Haut-Euphrate. Elle était suivie par de nombreuses caravanes, dont quelques-unes se dirigeaient vers la Perse; leurs principales stations en partant du port de Aïas étaient Mamistra (Missis), Sébaste (Siwas), Erzenga, Erzeroum, Etchmiadzin, Tauris. Les commerçants qui entraient en Cilicie par le nord-est s'acquittaient des droits de douane près de la forteresse de Gaban.

Les marchandises qui provenaient de Syrie par voie de terre, payaient les droits d'entrée à La Portelle, à 30 kilomètres au-dessus d'Alexandrette. Mais les marchands étrangers qui

débarquaient à Aïas relevaient de l'administration centrale établie à Tarse; ils étaient tenus d'aller trouver, dès leur arrivée, le chef de la douane (capitaneus pasidoni) établi dans cette ville; ils en obtenaient un acquit-à-caution; à leur retour, ils le présentaient au minaban d'Aïas (gardien du port); dès lors, ils étaient admis à négocier librement dans le royaume.

L'essor donné continua sous les successeurs de Léon et atteignit son plus haut degré sous Léon III. Il diminua, dès le début du xive siècle, à mesure que les Mamelouks d'Égypte s'avançaient; il persistait encore, bien que très affaibli, sous Léon V (1320-1341). Léon II, le premier disons-nous, sut attirer les marchands de l'Europe méridionale; sous son règne, ils commencent à affluer à Tarse, Adana, surtout à Aïas. Les plus nombreux sont les Génois et les Vénitiens, peut-être parce qu'ils sont les plus favorisés. Ils possèdent à Aïas, à Mamistra, à Sis, à Tarse, des comptoirs, des magasins et des églises et sont en relations continuelles avec les Arméniens.

Les traités qui réglementent ces rapports sont d'autant plus intéressants qu'ils constituent les premiers monuments des capitulations obtenues par les Européens en Orient. Le premier, daté de mars 1201, accorde aux Génois pleine liberté pour leur commerce en Cilicie. Au mois de décembre suivant, les Vénitiens obtenaient le même privilège. Leurs franchises étaient assez étendues, mais non complètes. En passant à la douane de La Portelle ils devaient payer la même taxe que les autres chrétiens. Dans un second traité, conclu en 1215 en faveur des Génois, Léon II les exempte des redevances communes auxquelles sont astreints les autres trafiquants; mais ils devront s'acquitter d'un autre impôt particulier, quand ils franchiront les passages gardés par ses feudataires de Gorigos, de Djigher (?) (aujourd'hui Païas), de Gaston et de Gaban. Ils ne sont pas davantage dispensés du cens, censarium, dû au trésor royal pour les marchandises qui se vendent sur les places publiques ou dans les magasins particuliers. Néanmoins ils échappent à bon nombre de contributions forcées (angaria), de prestations (drictus), de taxes (passagium) établies à l'entrée des ports, des fleuves, des villes, et au passage des rivières. Toutefois, en dépit des garanties octroyées par les bulles royales, les commerçants les plus privilégiés ne laissaient pas d'être

exposés parfois aux vexations des officiers du fisc. Sur les réclamations de Michel Justiniani adressées au doge de Venise, Jean Soranzo († 1328), Léon V interdira aux officiers royaux de contraindre les Vénitiens à leur acheter le sel et le blé ou de leur imposer aucune corvée.

Il existait encore à cette époque en Cilicie un autre droit abusif. L'État s'arrogeait le pouvoir de confisquer les biens des vaisseaux brisés ou jetés par quelque naufrage sur les rives du royaume. C'était une coutume païenne, qui, effacée jadis du code romain sous l'influence du christianisme, avait reparu chez les Musulmans et même chez les Européens avec la poussée des peuples barbares. Elle résistait aux anathèmes de l'Église qui l'avait frappée dans l'un de ses conciles; et les princes de Cilicie avaient été encouragés à la maintenir par l'exemple des princes latins. Cet usage injuste et inhumain était trop préjudiciable aux commerçants étrangers pour qu'ils ne s'efforçassent point de le faire abolir, en leur faveur. Aussi les Génois et les Vénitiens firent-ils insérer dans leurs premières capitulations une clause qui les soustrayait à ce brigandage légal. Avec l'exemption du droit de bris et de naufrage, ils obtinrent l'exemption du droit d'aubaine qui n'était guère moins barbare et odieux. En vertu du droit d'aubaine, le fisc s'adjugeait la succession de tout étranger mourant en Cilicie sans laisser d'héritier qui fût le sujet du roi. Encore une de ces coutumes opposées à l'esprit du christianisme, et que les princes, soit latins, soit indigènes, n'avaient pas abolies. Les capitulations accordées aux Génois et aux Vénitiens garantirent la transmission de leurs biens à leurs héritiers légitimes ou aux destinataires qu'ils avaient librement désignés. Si, au moment de l'échéance, les héritiers ne se trouvaient point en Cilicie, l'héritage laissé par le défunt était mis sous séquestre à la cour de l'archevêque de Sis, chancelier du royaume. Il était transmis au titulaire légitime, génois ou vénitien, dès que le doge de Gênes ou de Venise l'avait désigné par une lettre munie de son sceau.

Par un dernier privilège, non moins précieux que les précédents, les Vénitiens et les Génois obtinrent que les contestations survenues entre Vénitiens ou Génois seraient réglées conformément à leur loi, dans le premier cas par le baïle des Véni-

tiens et dans le second cas par le consul des Génois, l'un et l'autre assisté de ses prudhommes. Mais si l'un des contendants n'était pas le compatriote de l'autre, la contestation ressortissait à la cour du roi. C'était à ce dernier tribunal que devaient être portés les différends entre les autres étrangers et toutes les affaires criminelles, alors même qu'elles n'intéressaient que les Génois ou les Vénitiens. La cour royale (roiale haute cort ou cour des barons) était présidée par le roi et, en son absence, par le connétable ou le maréchal d'Arménie; elle comprenait dans son ressort la cour de l'archevêque de Sis, chancelier du royaume, la cour ducale ou tribunal de l'assesseur du connétable et, en troisième lieu, le bailliage royal.

Dès qu'un marchand génois ou vénitien débarquait à Aïas, celui-ci faisait constater son identité par le baïle des Vénitiens, celui-là par le consul des Génois. Le nouvel arrivant recevait ensuite de la douane la libre pratique pour lui et ses marchandises. Les franchises dont ils jouissaient attirèrent un nombre considérable de Vénitiens et surtout de Génois vers les villes du littoral, notamment Aïas, qui, avant de tomber aux mains des Égyptiens (1322), était devenue l'entrepôt du commerce de l'Orient. Ils trouvaient là tous les produits de l'Asie : poivre, épices, aromates, encens, savons, pierreries, perles, soies grèges, fins tissus, draps d'or. Les vendeurs venaient jusque des Indes, à travers la mer Rouge, le golfe Persique; ils remontaient le Tigre d'où ils gagnaient Tauris, ville renommée par ses draps d'or et ses tissus de soie, et où aboutissait la voie de terre. De là, quelques-unes de ces caravanes, traversant la Grande-Arménie du sud-est au nord-ouest, se dirigeaient vers Trébizonde et les régions de la mer Noire, où elles entraient en relations avec des marchands génois, vénitiens, russes et bulgares; les autres caravanes passaient au pied méridional de l'Ararat, s'arrêtaient à Etschmiadzin, Erzeroum, Erzinga, Siwas (Sébaste), Gobidar, au nord de Sis, et arrivaient jusqu'à Aïas.

Malheureusement, ce n'étaient pas seulement les encens de l'Arabie et les brocarts de l'Aderbaïdjan qui attiraient les trafiquants de l'Europe méridionale en Cilicie. Là se faisait un négoce encore plus lucratif, la traite des esclaves. On voit par le privilège de 1288 que les Génois n'ont plus de droit à payer

pour cette exportation de chair humaine, et ils vont la revendre aux infidèles avec de gros bénéfices, en dépit des anathèmes de l'Église romaine. Le roi de Cilicie Léon III, tout en souffrant cet odieux trafic, interdit pourtant, par un reste de religion et d'humanité, de vendre les esclaves chrétiens à des infidèles ou à des maîtres disposés à les leur revendre.

Autant qu'on en peut juger par le traité *Pratica della Mercatura*, de Balducci Pegolotti (1), les négociants qui abordaient en Cilicie étaient divisés en trois catégories. Les franchises dont jouissaient les trafiquants génois et vénitiens étaient presque absolues pour un grand nombre de marchandises, soit d'importation, soit d'exportation; ils payaient seulement le censarium ou cens royal dont nul n'était dispensé, avec une taxe de un à quatre pour cent sur quelques marchandises spéciales. Après eux, les marchands les plus favorisés furent les Catalans, les Montpelliérais (actes de 1314 et de 1331), les Provençaux, les Pisans et les Siciliens : ils payaient seulement deux pour cent sur les objets tant d'importation que d'exportation. Les Siciliens obtinrent même les privilèges accordés aux Génois et aux Vénitiens, quand Léon V eut épousé Constance de Sicile. — Enfin, les autres nations qui n'avaient point obtenu de capitulations, devaient payer quatre pour cent.

§ 19. *Jugement d'ensemble sur Léon II; malgré ses fautes, ce fut un roi.* — A qui veut la peindre, après un attentif examen, la physionomie de Léon II paraît assez complexe. Un jugement d'ensemble sur son règne doit nous le montrer en abrégé tel qu'il fut : mélange où, près de la grandeur, trouve aussi place la petitesse. Toutes ses entreprises ne furent pas louables; parfois, elles furent viciées par la duplicité ou ins-

(1) Balducci Pegolotti, *Pratica della Mercatura*, dans l'ouvrage de Pagnini, *Della Decima di Firenze*, t. III, Lisbonne et Lucques, 1765-1766. — Voir dans Dulaurier, *Histor. des Croisades, Docum. armén.*, t. I, l'introd., la bibliograph. et dans l'appendice, p. 745 et suiv., les 4 chartes armén. (avec traduct. franç.) contenant les privilèges dont nous avons parlé. *Hist. de Chypre* de Mas-Latrie, in-8°, Paris, 1852-1861, 3 vol.; le même, *Relations polit. et commerciales* de l'île de Chypre avec l'Asie Mineure, sous le règne de la Maison de Lusignan, Bibl. de l'École des chartes, 2e série, t. I, 1844; II, 1845-1846; *Discorso sulle relazioni commerciali dei Veneziani con l'Armenia*... nei secoli XIII et XIX, archivio storico ital., append. n. 29, Firenze, 1853; Alishan, *Vie de Léon*, traités de commerce avec les occidentaux, p. 217; *Recueil de documents sur l'hist. de l'Arménie* (Moscou, 1838), t. II.

pirées par une ambition immodérée. N'est-ce pas l'un de ses panégyristes, Guiragos de Kantzag, qui, en parlant de la répudiation d'Isabeau, la première épouse de Léon, reproche discrètement à ce monarque d'avoir trop écouté ses passions? Pour nous en tenir ici aux actes de sa vie publique, il faut avouer qu'elle offre plusieurs exemples de cette politique cauteleuse que Machiavel érigera plus tard en principes : Pour s'agrandir il ne fut pas toujours délicat dans le choix des moyens; nous le verrons plus loin s'insurger pendant quelque temps contre l'Église. Il trahit le même manque de scrupule, en se délivrant de rivaux gênants : Il fit crever les yeux à son cousin Georges, fils naturel de Mleh. C'est par la ruse et la violence qu'il s'empara de la forteresse de Lampron : Sous prétexte de marier Philippa, fille de Roupên, avec Oschïn, fils aîné de Héthoum, il attira les Héthoumiens à Tarse, se saisit d'eux et retint Héthoum en prison, pendant qu'il faisait occuper sa forteresse; Héthoum ne trouva enfin grâce aux yeux du roi qu'en prenant l'habit religieux et en acceptant, en échange de sa seigneurie, la direction du couvent de Trazargh. — Si graves cependant que soient nos critiques, le souvenir des grandes choses accomplies par Léon nous remet sur les lèvres le mot d'un célèbre historien parlant de Louis XIV : malgré tout, c'était un roi; ajoutons, un roi chrétien, qui tout en poursuivant de grandes visées politiques, se préoccupa aussi des intérêts moraux et des intérêts matériels de ses sujets : témoin les églises et les nombreux couvents qu'il érigea; témoin, en particulier, cet asile où furent recueillis les lépreux, jusque-là errants et abandonnés.

Zabel ou Isabelle.

§ 20. *Philippe, son premier époux, détrôné, le régent force Zabel d'épouser son fils Héthoum Ier*. — Zabel, l'héritière désignée par Léon, était née de sa seconde épouse, Sibylle, fille d'Amaury de Lusignan, roi de Chypre, et d'Isabeau de Plantagenet. Le 1er mai 1219, Léon, près de mourir, avait recommandé aux grands du royaume de la mettre sur le trône. Elle fut, en effet, proclamée reine, sous la régence de sire Adam de Gaston. Celui-ci ayant été massacré deux ans plus tard par les Ismaëliens

ou Assassins, sa charge de baïle échut au grand baron Constantin, de la famille Héthoum de Lampron. Le nouveau régent était à peine installé, quand Raymond-Roupên, issu du mariage de Raymond III d'Antioche avec Alice, fille de Roupên II, essaya de renverser Zabel. Constantin marcha contre lui; et bientôt le petit-neveu de Léon fut pris dans Tarse et mis à mort (voir § 12). — C'était un nouveau ferment de discorde jeté entre la Cilicie et les principautés chrétiennes. Pour l'étouffer, le baïle Constantin et le catholicos Jean VII le Magnanime firent épouser à la jeune reine le prince Philippe, fils de Raymond le Borgne, comte de Tripoli. Malheureusement, Philippe fut bientôt accusé par le parti prédominant de ses sujets d'être trop favorable aux Franks et de modifier, contre sa promesse, les anciens usages arméniens. Le grand baron Constantin, poussé par les mécontents, fit saisir l'infortuné prince, pendant la nuit. Des gens déguisés en chasseurs le garrottèrent, malgré les larmes de Zabel, et l'emmenèrent de Thil à Sis; deux ans après, il mourait empoisonné dans la forteresse de Partzerpert (1225).

Zabel, alors âgée de douze ans, voulut, probablement à l'instigation de sa mère, s'enfermer dans un couvent. Cependant, Constantin la pressait d'épouser son fils Héthoum. Pour échapper à ses instances, elle s'enfuit près de ses parents latins, à Séleucie (Selefkeh). Cette forteresse était confiée aux Hospitaliers (1210-1226), avec charge de fournir, chaque année, 400 lances au roi. Constantin menaça de la saccager, si Zabel n'en sortait de plein gré et n'acceptait la main de son fils. La jeune reine résistait, encouragée par sa mère. Mais le chef des Hospitaliers, Bertrand, qui se défendait avec peine contre le sultan d'Ikonium Alla ed-Dîn Kaïkobad, saisit cette occasion pour abandonner définitivement à Constantin la forteresse de Séleucie. La reine fut conduite à Tarse, où, sur les pressantes sollicitations du baïle et d'une partie du haut clergé, elle dut consentir au mariage avec Héthoum (1). Elle se montra, d'ailleurs, le modèle des épouses et des mères. A l'hôpital de Sis, élevé par ses soins en 1241, on la vit soigner de ses mains les malheu-

(1) Sempad, ad an. 675 (1226); Aboulphar., *Chron. Syr.*, p. 485 et 497. Ibn Alathir, ad an. 623, t. XII (éd. Tornberg), p. 303 et 304. *Contin.* de Guill. de Tyr, p. 348 et 402. Héthoum est couronné le 14 juin 1126.

reux. Elle mourut le 12 janvier 1252, après avoir donné au roi trois fils et cinq filles.

Parmi les monnaies fort nombreuses qui nous restent de Héthoum, il en est qui représentent les deux époux debout, vêtus d'une robe flottante, la couronne au front, et portant entre eux une longue croix. C'est bien le touchant symbole de leur concorde toute chrétienne et aussi de leurs tribulations. Le souvenir des épreuves par lesquelles passait alors le royaume ressort mieux encore sur d'autres monnaies qui portent des légendes écrites en deux langues; telles ces drachmes sur lesquelles, d'un côté, figure Héthoum à cheval, avec une légende en caractères arméniens, tandis que sur l'autre face est empreinte, entourée d'une légende arabe, l'image du sultan de Roum, Kaïkobad (1220-1237) dont la Cilicie fut quelque temps tributaire.

§ 21. *La Grande-Arménie envahie par les hordes mongoles de Tchinguiz-Khan; Djelal ed-Dîn ravage l'Asie Mineure; sa mort.* — Le règne de Héthoum Ier, commencé en 1226, dura 44 ans et fut le plus prospère de sa dynastie. Tributaire pendant quelque temps du sultan d'Ikonium, il en fut affranchi à l'improviste par de terribles auxiliaires (1). Le mongol Témoudjin, surnommé Tchinguiz-Khan ou roi auguste, après avoir conquis les pays situés au nord du Gange et de l'Indus, venait de chasser du Kharisme le sultan Ala ed-Dîn Mohammed (1199-1220). L'un des fils du souverain dépossédé, Djelal ed-Dîn Mangberti, refoulé vers l'ouest par l'invasion mongole, se jeta sur l'Aderbaïdjan et les provinces arméniennes de Siounik et de l'Ararad. L'Arménien Ivané, atabek ou grand vizir de la reine géorgienne Rousoudan, fut vaincu; la Géorgie fut dévastée comme l'Arménie; puis Djelal-ed Dîn soumit le seigneur d'Erzen er-Roum, prit et saccagea Kelath (2). Mais, cette fois du moins, les princes de l'Asie Mineure, et parmi eux Héthoum, s'unirent sous la direction du sultan d'Ikonium Ala ed-Dîn Kaïkobad (1220-1237). L'ennemi commun fut écrasé; il s'enfuit dans le Kurdistan, et, toujours redoutable malgré ses débauches,

(1) Ayton (Héthoum), *De Tartaris Liber*, c. 23; Guiragos, trad. Brosset, p. 111 et suiv.; *Les Mongols*, d'après les Hist. armén., *Journal asiat.*, 1858.

(2) Voir l'*Histoire de Djelal-ed-Dîn*, par Mohammed en-Nessavvi, trad. par Oudas, Paris, 1895; Guiragos, dans *Journal asiatique*, février-mars 1858.

il méditait une revanche quand le poignard d'un Kurde mit fin à ses tragiques aventures (1231).

§ 22. *Les fils de Gengiskhan dévastent la Grande-Arménie; sultan d'Ikonium battu; Héthoum, allié des Mongols, lui prend l'Isaurie.* — Les villes ruinées par Djelal ed-Dîn n'avaient encore pu se relever, quand le fils et successeur de Gengiskhan, Oktaï-Khan (1227-1241), chargea, le seigneur Tcharmaghan (en mongol Tcharmaghan-Nouïan) de soumettre les régions à l'ouest de la mer Caspienne. En 1235, les Mongols exterminèrent presque tous les habitants de Kantzag (Elisabethpol); les deux années suivantes, ils pillèrent Lori, Gayan, Ani, Kars, marquant leur passage par des massacres et des ruines. Vers l'an 1242, le mongol Batchou était mis à la place de Tcharmaghan, tombé en démence. Il marcha vers Garin (Erzeroum) alors soumise au sultan d'Ikonium, Gaiath-ed-Dîn Kaïkhosrou (1237-1247). La ville fut prise et incendiée. Kaïkhosrou II, qui s'était frayé le chemin du trône par le meurtre de son père Kaïkobad, n'avait ni son habileté ni sa valeur. Il fut complètement battu par les Mongols entre Garin et Erzenga; les vainqueurs ravagèrent ensuite Césarée, rançonnèrent Sébaste, pénétrèrent par ruse dans Erzenga et en massacrèrent les habitants.

Héthoum comprit que c'en était fait de son petit royaume encore intact, s'il ne parvenait à désarmer Batchou. Il s'empressa de lui envoyer des ambassadeurs qui offrirent au chef tartare la soumission de leur Maître, avec de riches présents. Batchou répondit qu'il acceptait le roi de Cilicie pour allié, mais à la condition que ce dernier lui livrerait la mère, la femme et la fille du sultan d'Ikonium réfugiés à la cour de Sis. Héthoum, bien à regret sans doute, eut la faiblesse de livrer ses hôtes. Kaïkhosrou, pour se venger, soutint contre Héthoum la révolte du seigneur de Lampron, qui était le beau-frère du régent et s'appelait comme lui Constantin. Le sultan de Roum (Ikonium), guidé par le seigneur de Lampron, franchit la montagne de Babaron et se mit à promener l'incendie dans la plaine. Héthoum se réfugia dans Adana, le grand baron Constantin et le connétable Sempad s'enfermèrent dans Tarse. Constantin de Lampron et Gaiath ed-Dîn Kaïkhosrou II se portèrent vers cette dernière place et campèrent au pied de la

colline, derrière le Cydnus. Mais au bout de six jours, ils levèrent le siège et se dirigèrent vers le défilé de Gouglag. Le régent Constantin et Sempad, prenant alors l'offensive, les poursuivirent jusqu'à Podandus (1).

Si Héthoum rejeta par delà sa frontière nord-ouest ses deux redoutables voisins, s'il reconquit à la mort de Gaiath ed-Dîn la forteresse de Bragana qu'il avait dû lui céder, ce fut grâce au concours des Tartares. Aussi, le roi de la Cilicie voulut-il affermir son alliance avec le grand Khan mongol, maître de l'Asie centrale. Vers 1248, le connétable Sempad fut envoyé en ambassade à la cour de Kouïouk-Khan (1241-1249), le successeur d'Oktaï (2). Il fut parfaitement accueilli; et le grand Khan promit de prêter main-forte à Héthoum pour reprendre quelques villes de Cilicie, encore au pouvoir des Seldjoukhides d'Ikonium. La bienveillance du Khan tartare n'empêcha pourtant pas les plus criants abus, les plus cruelles exactions de la part des principaux officiers chargés de lever les impôts. Pour soustraire son peuple à de si tyranniques exigences, Héthoum se rendit en personne, en 1254-1255, auprès de ses protecteurs mongols, Batou et Mangou-Khan, deux petits-fils de Gengiskhan, dont le dernier avait été nommé grand Khan, après la mort de Kouïouk. Héthoum, ayant traversé le pays des Aghouans et franchi la porte de Derbend, visita d'abord Batou qui campait au nord de la mer Caspienne, sur les bords du Volga. De là il se dirigea vers l'est et atteignit enfin Karakoroum où résidait Mangou. Après avoir reçu les présents de Héthoum, le grand Khan lui remit deux diplômes, revêtus de son sceau; par l'un il défendait de rien tenter contre le roi

(1) Constantin de Lampron ayant été pris en 1250 fut mis à mort. — D'après le P. Alishan (*op. cit.*, p. 364), Héthoum aurait en 1249 enlevé au sultan d'Ikonium sa tente d'une valeur de 500 pièces d'or et en aurait fait présent à saint Louis. On sait que le roi de France avait, peu avant, apaisé un conflit entre Héthoum et Bohémond V d'Antioche. Nous ignorons à quelle source est empruntée la mention du cadeau fait à saint Louis. Mais le fait n'a pu avoir lieu que vers l'année 1249. Ce fut probablement pendant le séjour du saint roi à Chypre, alors que le catholicos et plusieurs seigneurs vinrent le complimenter au nom de Héthoum. En 1251, le jeune Bohémond VI, avec sa mère devenue veuve, se présentait devant saint Louis à Jaffa et le priait de l'émanciper de la tutelle maternelle.

(2) Voir la relation de Sempad, lettre écrite de Samarcand à son beau-frère Henri Ier, roi de Chypre, dans le *Recueil des Hist. de France, publié par l'Acad. des Inscriptions*, t. XX, p. 360. Guiragos (éd. Brosset), ch. 59.

et son royaume; par l'autre il déclarait les Églises exemptes de toute redevance. Ces égards des descendants de Gengiskhan pour le clergé chrétien ne sont pas un fait isolé. On n'a même point lieu d'en être surpris, si on se rappelle que la première femme de Houlagou, Dokouz-Khatoun, était chrétienne comme Sartakh, le fils de Batou, et que l'un et l'autre usèrent de leur grande influence pour alléger les charges des chrétiens et libérer de tout impôt les prêtres et les églises.

Avec l'appui des renforts tartares, Héthoum reconquit Germanicopolis sur le Calycadnus et reprit l'Isaurie au sultan Azz ed-Dîn Kaï-Kaous II.

§ 23. *Houlagou, l'allié de Héthoum, ravage la sultanie de Roum* (Ikonium), *s'empare de Bagdad, Alep, etc... Il repart pour l'Orient, Sartakh; Bibars écrase les Arméniens; le frère Macaire.* — Vers l'an 1257, Houlagou, le frère de Mangou, auquel était confié le commandement des régions comprises entre l'Asie Mineure et la Perse, ordonna à son lieutenant Batchou-Nouïn de rassembler ses troupes disséminées en Géorgie et en Arménie et d'envahir les terres du sultan d'Ikonium. Houlagou arriva lui-même avec une formidable armée, à laquelle s'était joint Héthoum. Rien ne pouvait tenir contre un tel déploiement de forces. Garin, Erzenga, Sébaste, Césarée, Ikonium furent pillées et les habitants massacrés. Maître de la sultanie d'Ikonium, Houlagou tourna ses forces contre le khalife de Bagdad. La grande ville fut prise le 4 février 1258; l'égorgement du khalife Mostassem ainsi que de ses deux fils fut le prélude d'un horrible massacre qui dura quarante jours. Les chrétiens cependant furent ménagés, grâce à l'intervention de Dokouz-Khatoun. Le terrible Mongol se dirigea ensuite vers le Moyen-Euphrate, emportant sur des milliers de chameaux menés à la suite de son armée, d'immenses richesses. Les années suivantes, il fit subir le sort de Bagdad à plusieurs villes de la Mésopotamie; Martyropolis fut saccagée; seules, les églises restèrent intactes. Un peu plus tard, Alep fut prise et son sultan, de la race de Saladin, fait prisonnier; ce fut ensuite le tour de Damas, Kharan, Édesse, Amid. Héthoum avait rejoint Houlagou, et il est vraisemblable que, docile à ses conseils, Houlagou, avant de regagner l'Asie centrale, voulait délivrer Jérusalem du joug sarrasin. Mais les graves dissen-

sions survenues après la mort de Mangou, entre les descendants de Gengiskhan, ne lui permirent pas de réaliser ce plan et le rappelèrent brusquement vers l'Orient.

Les ennemis de la Cilicie allaient exploiter ce départ. Un autre prince mongol, Sartakh, fils de Batou, avait aussi semblé devoir être un ferme appui pour le petit royaume; il paraissait d'autant plus capable de maintenir la paix parmi les tribus tartares que son sincère christianisme n'excluait pas un large esprit de tolérance à l'égard des mahométans; mais il avait été assassiné par ses deux oncles musulmans, au moment où Mangou venait de l'établir khan de la Horde d'Or (1256). Il est vrai qu'à Houlagou, mort en 1265, succède sur le trône de Perse Abaka-Khan. Bien que ce dernier ne soit pas chrétien quoi qu'en dise Guiragos, au moins est-il favorable aux chrétiens et par conséquent aux Arméniens (1). Mais déjà les Tartares sont divisés; Béréké, l'un des deux meurtriers de Sartakh, est khan du Kipchak occidental et s'allie, comme plus tard son successeur Mangou-Timour, à l'un des plus redoutables adversaires des chrétientés orientales, le sultan d'Égypte, Bibars, de la dynastie des Mamelouks Baharites (1260-1277).

Bibars appelé Bondokdari, du nom de son ancien maître, avait été esclave et était originaire du Kipchak (Bulgarie). Actif, habile, rusé politique, comme le plus fameux de ses prédécesseurs Saladin, et encore plus implacable que lui dans sa haine contre les chrétiens, il avait résolu de les faire disparaître de toute l'Asie Antérieure. Aboulpharadj raconte qu'il somma Héthoum de lui payer tribut et d'accorder aux Égyptiens pleine liberté de trafiquer en Cilicie. Héthoum ne voulant pas mécontenter les Tartares, ses alliés, rejeta sa demande.

Au reste, pour donner à son agression quelque apparence de légitimité, les prétextes ne manquaient pas à Bibars. Héthoum n'était pas seulement le vassal des Tartares; il était aussi, depuis dix ans, l'allié fidèle de Bohémond VI, prince d'Antioche. En 1254, il lui avait donné pour épouse l'une de ses filles, Sibylle; en 1259, il avait réconcilié avec son gendre l'ordre de

(1) Voir Guiragos, dans le *Journal Asiat.*, trad. Dulaurier, juin 1858, surtout p. 482 et 508. Guiragos de Kantzag, le contemporain de ces événements, avait étudié au couvent de Kédig (district de Gaïen, prov. de Koukark) sous le célèbre docteur Jean Vanagan. Guiragos (éd. Brosset), ch. 25, 54 et 66.

l'Hôpital et les seigneurs de Giblet et du Boutron, révoltés contre leur suzerain, le comte de Tripoli. Ensemble, ils avaient pris part à l'expédition de Houlagou-Khan à travers la Syrie; bref, toute la conduite politique du jeune prince subissait l'influence de son beau-père. Or, outre que le sultan avait hâte de mettre la main sur la brillante cité d'Antioche, la haine qu'il nourrissait contre les princes chrétiens était surtout vivace à l'égard de Bohémond. Il lui reprochait d'avoir, après la prise de Damas, déterminé Houlagou à consacrer la grande mosquée de Damas au service du culte chrétien et à transformer les autres mosquées en écuries ; et c'était le prince arménien uni aux Tartares qui avait fait échouer la première attaque du sultan contre Antioche (1262) ; de plus, juste au moment où Bibars préparait une seconde expédition, Héthoum faisait parvenir des secours à Antioche menacée par les Musulmans, s'emparait de Marasch et achetait Béhesni. C'en était trop pour l'implacable Mamlouk. Il allait justifier contre ses deux plus proches ennemis les surnoms de Malek-Caher (prince terrible) et de Malek-Daher, (prince triomphateur). Mettant à profit l'éloignement des Tartares, il fit envahir la Cilicie par ses généraux Melik-Mansour, prince de Hamah, l'émir Kelaoun et Azz ed-Dîn Igan surnommé Semm al-Maout, le poison mortel (1). Ils écrasèrent près de Derbeçak, au nord-ouest d'Antioche, les faibles troupes rassemblées à la hâte par Léon et Théodore, les deux fils de Héthoum. Théodore, craignant peut-être que sa patrie n'achevât de s'épuiser en payant sa rançon, refusa de se faire connaitre et périt sur le champ de bataille; Léon fut emmené prisonnier (24 août 1266) (2). Les vainqueurs se portèrent ensuite vers

(1) De Mas Latrie, dans sa belle éd. de la *Chronique d'Amadi* (Paris, 1891), p. 208, dit que Semelmot est probablement El-Melik el-Mançour, prince de Hamah, et renvoie le lecteur au t. II des *Hist. Arm. des Crois.*, p. 12, n. 1. L'opinion du savant auteur est en contradiction avec le récit de Makrizi, trad. Quatremère, partie II, pp. 33-34 et 146.

(2) Aboulpharadj, *Chron. Syr.*, p. 569, dit que Léon fut pris le 24 août 1266. Cf. Makrizi, dans Quatremère, t. I, IIe part., p. 33 et 34, 54-56; Aboulféda, *Hist. or. des Crois.*, t. I, p. 152 et suiv. — Vartan, avec moins de vraisemblance, place deux ans plus tard le combat où fut pris Léon. Voir aussi Aboulpharadj, *Hist. Dyn.* (Pocock), p. 356 et 357 (545-548 du texte); Héthoum, *op. cit.*, c. 33; Sempad, an 717; Vahram, *Chron. rimée*, vers 1050; *Chant popul.* sur la mort de Léon, dans les *Hist. des Crois.*, t. I des *Doc. arm.*, p. 537 ; *Contin. de Guill. de Tyr*, p. 455; Sanuto, p. 222 et suiv. — Pour les deux autres expéditions et la mort de Bibars

Amouda, place très forte des Templiers; ils la prirent, la pillèrent et la livrèrent aux flammes après en avoir égorgé les habitants. Sis fut bientôt investie et saccagée et sa magnifique cathédrale incendiée. De là, raconte Makrizi, pendant que l'émir Igan se dirigeait vers le pays de Roum, l'émir Kelaoun allait saccager Missis, Adana, Aïas et Tarsous. — Deux ans après, le 19 mai 1268, Antioche, l'alliée de la Cilicie, était enlevée aux Francs; dans la riche cité qui était restée 170 ans au pouvoir des chrétiens, il ne resta que des ruines; les hommes furent massacrés, et, comme toujours, les femmes, aussi bien que les trésors et les objets ayant quelque valeur, furent distribués entre les soldats. La prise d'Antioche aggravait encore la triste situation de la Cilicie.

Au moment où ses fils succombaient glorieusement, Héthoum rentrait en Cilicie avec quelques troupes tartares fournies, sur sa demande, par Abaka. Mais le renfort était trop faible et se composait d'ailleurs de soldats trop indisciplinés pour mettre le roi en état de lutter contre Bibars. Il dut conclure avec le sultan une trêve onéreuse (juin-juillet 1268). Il céda Derbeçak, Béhesni, Merzeban, Raban. Bibars consentit à échanger le fils du roi, Léon, contre son favori Schems ed-Din Sonkor al-Aschkhar (le faucon roux), fait prisonnier par Houlagou au siège d'Alep. Héthoum obtint d'Abaka la liberté du fameux *Faucon roux;* bientôt après, Léon arrivait à Damas avec Bibars; là, debout, la tête découverte, il jurait l'observation du traité sur le même exemplaire qui avait reçu le serment de son père. — Le retour de son fils à Sis fut pour Héthoum l'une de ses dernières joies ici-bas. Dégoûté de ces grandeurs dont il avait senti toute la caducité, il abdiquait en faveur de Léon; puis, ayant pris l'habit religieux, sous le nom de frère Macaire, il s'enferma dans un cloître, où il mourut le 28 octobre 1270. Le couvent de Trazargh reçut les dépouilles de ce prince, digne d'être regretté pour ses vertus.

voir Reinaud, *Extraits des auteurs arabes relatifs aux croisades*, pp. 500, 512, 533 et suiv.; Makrizi, p. 123 et 147-150.

Léon III, 1269-1289.

§ 21. *Qualités; complots; les Égyptiens pillent deux fois la Cilicie; mort de Bibars.* — Le fils de Héthoum fut sacré à Tarse (1271). Ce prince méritait aussi d'être aimé de ses sujets: il était bon, affable, plein de sollicitude pour les intérêts soit temporels, soit religieux de sa nation. Malheureusement, les jalousies qui avaient accéléré la ruine du royaume arménien des Arsacides et des Pagratides, paralysèrent la résistance de la Cilicie contre ses implacables envahisseurs. Le moine Vahram Raboun, secrétaire de Léon III, raconte que des seigneurs ambitieux, dont quelques-uns étaient unis au roi par des liens de parenté, conspirèrent contre ce dernier. Léon déjoua leur complot et se contenta de les priver de leurs places fortes. Mais sa clémence ne désarma pas tous ses adversaires. Il y en eut qui achevèrent d'exciter contre leur souverain le sultan Bibars. Celui-ci ne cherchait qu'un prétexte pour ruiner la Cilicie. L'émir Kelaoun-Alfi et l'émir Bedr ed-Din Bilik le Khazindâr (trésorier), à la tête d'une armée composée d'Égyptiens, d'Arabes et de Turkomans, surprirent Missis dont ils égorgèrent les habitants. Peu de temps après, le sultan avec son armée se présenta devant Sis. La ville résista. On raconte qu'un prêtre étant sorti des murs avec un groupe de braves, fit reculer les assaillants, tua un de leurs chefs, puis succomba sous le nombre. L'historien des sultans mamelouks, Makrizi, prétend que Bibars serait entré dans la ville et l'aurait livrée au pillage de ses soldats. Les auteurs arméniens affirment, au contraire, que Bibars fut repoussé de Sis; alors il se dirigea vers Tarse, s'en empara, enleva le trésor royal, incendia un palais avec l'église Sainte-Sophie, bâtie par Héthoum; quinze mille habitants périrent par le glaive et dix mille furent traînés en captivité. Un détachement d'Égyptiens envoyé à Aïas ayant trouvé la ville dégarnie de troupes, la pillèrent et firent main basse sur la population franque et arménienne (1274-1275).

C'est au cours de l'année suivante, semble-t-il, que doit se placer le curieux épisode rapporté par Aboulpharadj et la prise d'armes qui en fut la conséquence. Au dire de Bar-Hebræus,

trente fakirs étant venus à Tarse vénérer le tombeau de Mahmoun, Léon s'imagina que Bibars se cachait parmi eux et les retint prisonniers. Un corps de 500 Égyptiens entra en Cilicie et fut défait. Alors Bibars envoya 8.000 hommes qui dévastèrent de nouveau la région depuis Sis jusqu'à Aïas. Les Turkomans s'étaient joints aux envahisseurs. Quand leurs bandes pillardes ne furent plus soutenues que par une centaine d'Égyptiens, Léon les attaqua au nord-est d'Alexandrette, près de Marasch. Les Arméniens furent vainqueurs, mais après avoir subi de grosses pertes. Trois cents chevaliers furent tués ; le vieux connétable Sempad, qui à la tête de sa division venait de repousser l'ennemi, fut jeté par son cheval contre un arbre, avec tant de violence qu'il mourut à Sis des suites de ce choc.

Des écrivains arméniens ont raconté que Bibars avait le commandement des envahisseurs auxquels Léon et Sempad venaient de couper la retraite. A les entendre, il aurait même reçu, en fuyant, une blessure, dont il serait mort peu après à Damas (1). On commet ici, nous semble-t-il, une confusion. En réalité, dans le courant de 1276-1277, Bibars s'était dirigé vers le nord de la Syrie en passant par Damas, Alep, Aïntab ; dans la province d'Ablastha (Albistan) il se battit contre une armée de Tartares, estimée à 12.000 hommes, parmi lesquels se trouvaient des Arméniens. Vainqueur, il poursuivit son expédition jusqu'à Césarée de Cappadoce, dont il s'empara. Pendant qu'il revenait par Antioche, Abakha-Khan s'emparait de nouveau de Césarée et des régions voisines, dont il massacrait les musulmans. Bibars continua sa retraite vers Damas, où il mourut le 30 juin 1277. Même les historiens musulmans ne s'accordent pas dans le récit de sa mort. Selon les uns, il expira pour avoir bu avec excès du koumiz, boisson formée de lait de jument fermenté. Selon d'autres, il périt empoisonné, ayant pris par mégarde du poison préparé par son ordre pour Melik-Kaher, l'un de ses lieutenants, dont il était jaloux. Aboulpharadj croit qu'il

(1) Tchamitch (Avdall), II, 260 ; Chahnazarian, *Hist. de l'Arménie*, p. 74, contre Makrizi, IIIe partie, t. II, p. 35, 63 ; Reinaud, *Extr. des Hist. ar.*, p. 539-541 ; Aboulféda, *Hist. or. des Crois.*, t. I, p. 159 ; Héthoum, comte de Gorigos, *Table chron.*, an. 731 (10 janvier 1282-9 janvier 1283) ; Sanuto, liv. III, part. XII, c. XVIII ; Hayton, c. XXXV ; d'Ohsson, *Hist. des Mongols*, t. III, p. 525. — Voir l'article très documenté de R. Röhricht *sur les batailles de Hims* (1281 et 1299), *Archives de l'Orient latin*, t. I (Paris, 1881), pp. 633-652.

mourut des suites d'une blessure reçue dans la dernière guerre. Cependant l'hypothèse d'un empoisonnement n'est pas sans vraisemblance. Ce prince est, aux yeux de Makrizi, l'un des meilleurs princes qui aient régné sur les Musulmans, comme si l'énergie et les talents du conquérant pouvaient faire oublier son manque absolu d'humanité!

§ 25. *Défaite entre Émèse et Hama; traité de Léon avec Kelaoun.* — La mort de Bibars ne marqua qu'une courte trêve pour les Arméniens. Bientôt l'émir Kelaoun, un ancien esclave, également originaire du Kipchak, supplantait les deux fils de Bibars et prenait le titre de sultan, sous le nom de Malek-Mansour (roi invincible). Sonkor-Aschkar, vice-roi de Syrie, fidèle à la cause de son bienfaiteur, se révolta contre Kelaoun; il prit le titre de sultan à Damas et fit appel aux Tartares et aux Arméniens. Mais, dès qu'il apprit que l'armée tartare, conduite par Mangou-Timour, frère d'Abaka, venait de passer l'Euphrate, il réunit ses forces à celles du sultan d'Égypte. Ce fut dans la plaine de Homs (Émèse), au sud de Hama, que se livra la bataille entre les Égyptiens et les alliés des chrétiens. Mangou-Timour, placé au centre, avait sous ses ordres 50.000 Tartares. L'aile droite de son armée était formée de 25.000 chrétiens, Arméniens, Géorgiens et Franks. Le combat fut long et acharné; les chrétiens enfoncèrent l'aile gauche de l'armée musulmane, dont une partie s'enfuit jusqu'à Damas. Mais tandis qu'ils se croyaient vainqueurs, Kelaoun parvenait à tailler en pièces le gros de l'armée tartare; et, dès lors, la retraite soit des Tartares, soit des Franks et des Arméniens, se changea en désastre (29 octobre 1281). Kelaoun, pour punir les Arméniens de leur alliance avec les Tartares, envoya plus tard une petite armée en Cilicie; elle pénétra jusqu'à la ville d'Aïas, et, sur son parcours, mit tout à feu et à sang (1283).

L'expédition était d'autant plus facile que la Cilicie n'avait plus d'alliés. Le khan de Perse Abaka était mort le 1er avril 1282; son frère et son successeur Tagoudar-Ogoul, qui avait été baptisé, s'était déclaré musulman sous le nom de Ahmed; puis il avait envoyé une ambassade à Bibars. Quant aux principautés chrétiennes non encore conquises, elles étaient isolées, ne songeant guère qu'à leurs intérêts immédiats et s'empressant à l'envi de reconnaître la suzeraineté du sultan.

De l'an 1283 à l'an 1285, Léon III envoya plusieurs fois des ambassadeurs à Bibars. Mais le sultan, qui voulait terroriser un peuple devenu trop faible pour lui résister, retint les ambassadeurs prisonniers. Enfin, l'an 1285, Léon ayant choisi comme intermédiaire le commandeur des Templiers de la Petite-Arménie, celui-ci se présenta au sultan avec une lettre du roi et une autre du grand maître de son ordre. Grâce à la médiation de ces chevaliers qui lui avaient rendu d'importants services, Kelaoun accorda la paix au roi d'Arménie, pour dix ans, dix mois et dix jours; mais les conditions en furent assez dures : Les Arméniens devaient payer chaque année un tribut d'un million de dirhems (pièces d'argent), soit en espèces, soit en nature, chevaux, mulets, etc... De plus, le roi d'Arménie s'engageait à mettre en liberté tous les marchands musulmans, prisonniers dans ses états, et à leur rendre tout ce qu'ils avaient possédé; le sultan promettait aussi la liberté aux captifs arméniens, mais refusait de restituer ceux de leurs biens qui avaient disparu. Des deux côtés, on devait rendre les fugitifs; avec cette différence que les fugitifs arméniens devenus musulmans ne seraient point livrés. Une clause concernant le commerce n'était pas moins humiliante. Chaque nation accordait à l'autre pleine liberté de trafiquer chez elle, mais avec l'autorisation pour les musulmans d'acheter en Arménie des esclaves de l'un et l'autre sexe, de tout âge, de toute condition et de toute nationalité, aussi librement qu'ils pouvaient le faire pour les chevaux, les mulets, etc. — Le roi accepta cette condition bien à contre-cœur, puisque, trois ans plus tard, il exigera des Génois qui achetaient des esclaves en Arménie de ne point vendre ceux qui sont chrétiens à des musulmans ou à des gens en relation avec des musulmans (1). Enfin, Léon fut même forcé par Kelaoun de rendre les captifs qu'il avait pris sur les terres du sultan d'Ikonium, avec lequel il était en lutte.

L'accord avec Kelaoun coûtait donc bien cher à la Cilicie; mais elle n'avait pas d'autres moyens de se soustraire à de continuelles razzias. Au reste, la fertilité de ses plaines, l'in-

(1) Makrizi, *op. cit.*, IIIe partie, t. II, append., p. 201-212; Reinaud, *Extr. des Hist. ar. des Crois.*, p. 552-558. Ce traité se trouve aussi dans *Le Trésor des Chartes d'Arménie*, de Langlois, p. 217 et suiv.

dustrie de ses habitants allaient, à la faveur de la paix, se développer assez pour suffire à de si lourdes charges.

§ 26. *Politique intérieure : Léon favorise le commerce, les sciences, les œuvres de charité; Kyr Anna.* — Léon n'avait rien négligé pour recruter une bonne armée. Déjà, avant lui, les soldats recevaient une solde ; cette solde, Léon l'augmenta, malgré l'épuisement des trésors de l'État. La paix conclue, la prospérité commença à reparaître, à mesure que le commerce, paralysé par la guerre, reprenait son ancien essor. La ville de Lajazzo (l'antique Ægæ, appelée aujourd'hui Aïas, dans le port d'Alexandrette), la ville de Tarse ou Darson et quelques autres de la côte cilicienne sont encore, vers la fin du XIIIe siècle, rangées parmi les plus commerçantes de l'Orient (1). Aragonais, Provençaux, Génois, Vénitiens, etc., continuent d'affluer dans ces entrepôts, où se vendent les marchandises de la Syrie, de la Cappadoce, de la Perse et même des Indes. — En favorisant ce qui contribue directement au bien-être matériel de son peuple, Léon s'occupe aussi d'autres institutions qui, tout en visant un but plus élevé, le développement de la vie morale, concourent puissamment à la prospérité matérielle. Il fonda des maisons destinées au soulagement des malades, à la prière et à l'étude. Tel fut, entre autres, le couvent de Medzaqar ou du grand rocher, qui devint une haute école de théologie. Soit au couvent d'Etchmiadzin, soit chez les Pères Mekhitaristes, on trouve encore aujourd'hui des centaines de manuscrits qui furent composés ou copiés sous son règne, preuve palpable de son zèle à répandre dans son peuple l'instruction et surtout l'instruction religieuse. Son exemple, d'ailleurs, excita jusque dans la maison royale une noble émulation. Sa sœur Fimie, épouse de Julien, comte de Sidon, devint religieuse après la mort de son époux. Quant à l'épouse de Léon, la bonne reine Anne, Kyr Anna, elle sut, comme épouse et comme mère, seconder les généreux desseins du roi. Deux des onze enfants qu'elle lui avait donnés, Nersès et Regina, moururent prématurément (1278).

(1) Langlois, *op. cit.*, p. 88, 105, etc. ; *Numismatique de l'Arménie au Moyen Age*, par le même, p. 17. — Marco Polo (XIVe siècle), 2 vol. in-4°, Paris, 1867 ; — *Archives de l'Orient latin*, t. I. *Actes génois d'Arménie.* — Aïas est le centre du commerce de tout le Levant, comme en témoignent les nombreux actes passés dans ce port de 1271 à 1279.

La reine les suivit en 1285, pendant que l'Arménie souffrait encore des suites de la guerre, de la peste et de la famine, qui venaient de la désoler.

FR. TOURNEBIZE.

(*A suivre.*)

OFFICE

DE

SAINTE MARINE (1)

TEXTE SYRIAQUE

AVANT-PROPOS

L'office en langue syriaque (2) de sainte Marine, dont le texte est donné ci-après, est inédit. En effet, on ne le trouve pas dans le recueil des offices propres de l'Église maronite, qui a été publié aux frais de la Propagande, par les soins de A. Ecchellensis et de F. Nairon (3); c'est dire qu'il a été composé postérieurement à cette publication. Si, comme on l'admet, sans pouvoir d'ailleurs le prouver, il a pour auteur le patriarche Joseph Estéphan, qui a gouverné l'Église maronite de 1766 à 1793, il aurait été rédigé dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Plein de longueurs et de redites, il a tous les caractères de ces offices de date récente, composés surtout pour des moines sans grande instruction. Sa valeur littéraire est peu considérable et son importance au point de vue historique est moindre encore. Il y a lieu, malgré cela, de le publier, d'abord parce qu'il complétera la série des textes relatifs à sainte Marine, ensuite parce qu'il est classé parmi les offices

(1) Voy. vol. VI, 1901, p. 283, 357, 572; vol. VII, 1902, p. 136, 245, 478, 617 vol. VIII, 1903, p. 288.

(2) Seules quelques oraisons sont en langue arabe, quoique écrites en caractères syriaques.

(3) Rome, 1656-1666, 2 vol. in-fol.

spéciaux qui sont admis dans l'Église maronite. Sans doute ces offices ne sont pas obligatoires; mais ils sont toujours chantés, à leur date propre, là où il s'en trouve un texte imprimé ou manuscrit, c'est-à-dire dans certains monastères et dans quelques paroisses pourvues de chantres assez instruits et assez nombreux.

On trouvera, à la fin de cet office, le trisagion jacobite qui, sans doute, ne devrait pas figurer dans les prières d'une Église catholique. Je crois, toutefois, qu'il ne faut pas attacher à ce fait une importance exagérée. A l'époque où l'office a été composé les Maronites étaient sans aucun doute étroitement unis à l'Église latine, et, d'un autre côté, son auteur, de science très restreinte, ne pouvait se rendre compte, comme le ferait un théologien occidental, de la portée que ce trisagion a pu avoir autrefois. On ne peut donc, ce me semble, pas plus conclure de cette invocation à l'hétérodoxie des Maronites qu'on ne doit taxer d'hérésie le clergé du diocèse de Paris, qui a conservé dans son propre des prières d'origine certainement janséniste, telles que la Préface des Saints.

L'office de sainte Marine se trouve dans une dizaine de manuscrits, paraît-il, conservés pour la plupart dans des monastères. Le texte qui en est donné plus loin m'a été procuré par le P. Pierre Hobeïka, curé de Basconta, au Liban, un des prêtres les plus instruits et les plus obligeants de l'Église maronite. Il a été imprimé à Beyrouth sous la surveillance du P. Cheïkho, le savant jésuite, qui a bien voulu en corriger les épreuves.

Il était inutile de traduire en entier un office aussi long et sans grand mérite littéraire. Cependant il a paru bon de résumer en français et de grouper ensemble les passages qui ont trait à la Vie de sainte Marine, afin qu'on pût facilement les comparer avec les différentes versions de cette Vie, donnée plus haut. Avec sa complaisance habituelle, M. l'abbé Nau s'est chargé d'extraire les passages en question et de les traduire.

Léon CLUGNET.

EXTRAITS DE L'OFFICE DE SAINTE MARINE

Cette longue pièce a pour titre : « Avec le secours de la sainte Trinité nous écrivons l'office de sainte Marine, vierge ». Au milieu des prières, des répons et des hymnes se trouve, plusieurs fois répétée, l'histoire de sainte Marine. Nous résumons ici les notions nouvelles contenues dans ces récits :

P. 2 : A Qilmon était un homme nommé Abraham ; il prit une femme qui lui enfanta une fille nommée Marina et qui mourut bientôt après. Il alla aussitôt au désert, et arriva au monastère de Qinoubine ; il demanda à devenir moine et prit l'habit après un temps de probation..... Un jour il pensa à sa fille et voulut la revoir. Il dit au supérieur du monastère : « Mon père, j'ai un fils et je l'ai laissé dans le monde ; je désire beaucoup le voir et je veux aller le voir si tu le permets ». Le supérieur lui dit : « Va et amène-le près de nous ». Abraham alla donc à Qilmon il y vit Marina qui voulut retourner avec lui. Abraham refusa d'abord, puis finit par lui couper les cheveux et l'emmener au monastère. (La suite comme dans les autres versions avec un grand nombre de considérations.)

P. 7 : Je dirai maintenant, si je le puis, l'histoire admirable de sainte Marina. Elle naquit dans le village de Qilmon et elle habita dans le monastère de Qinoubine, Dieu la choisit dès le sein de sa mère et la plaça (comme) une lumière sur un chandelier..... le père de la fille séduite fut rempli de colère et accourut au monastère. Marinos a séduit ma fille, dit-il au supérieur..... elle resta durant quatre ans sur la porte du monastère.....

Viennent ensuite trois pages de carchouni (arabe écrit en caractères syriaques), p. 8-10, puis des prières qui pourraient convenir tout aussi bien à une autre sainte avec cependant de fréquents rappels de l'histoire de Marina qui revient de place en place comme le *leitmotiv* d'une partition, par exemple page 12 : Il y avait un homme qui voulut se faire moine ; il avait une petite fille et elle lui demandait qu'il l'emmenât avec lui et la fît habiter avec les frères. Il la repoussait et ne

le voulait pas; il lui disait : « Si tu veux être religieuse, je te conduirai dans un monastère de vierges ». La jeune fille aimée et chérie versa des larmes et elle persuada son père en lui disant : « Père cher et aimé, sache que je t'aime beaucoup, et que je veux te voir tous les jours, et que je ne puis vivre loin de toi, prends-moi avec toi, donne-moi des vêtements d'homme, et je vivrai avec toi..... »

P. 21 : Sainte Marine brillait au temps des rois chrétiens, elle était vierge; Dieu la choisit dès le sein de sa mère; dès sa jeunesse elle quitta le monde, car elle résolut dès sa jeunesse de prendre le joug du roi Messie.

P. 22 : Seigneur, donne intelligence, parole et science à ton faible serviteur pour raconter l'histoire de cette vierge, fille d'Abraham de Qilmon; sa mère mourut quand elle était encore enfant et elle demeura orpheline.

P. 32 : Marina durant quatre ans pleura nuit et jour et supplia ceux qui entraient au monastère et ceux qui en sortaient de prier pour que le Seigneur Dieu lui pardonnât le péché qu'elle avait commis...

P. 33 : Il y avait un fidèle qui faisait de grandes aumônes aux moines de Qinoubine; il rencontra Marina et l'obligea à aller chez lui. Ce fidèle avait une fille qu'un méchant séduisit, et ce méchant lui dit : « Quand ton père t'interrogera, tu diras que c'est Marinos »...

P. 15 : On la compare à tous les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament : Moïse, Élie, Josué, Samson, Judith, Esther, Pierre, etc.

ܥܠ ܚܝܠܐ ܕܐܠܗܘܬܐ ܩܕܝܫܬܐ ܦܠܚܝܢ
ܛܟܣܐ ܕܡܪܬܝ ܡܪܝܡ ܒܬܘܠܬܐ

܀ ܩܕܡ ܀ ܙܒ̈ܢܬܐ ܀

ܐܝܬܐ ܟܝ ܡܕܢܚܐ ܕܝܕܝܥ ܗܘ ܚܠܘܐ ܕܢܦܫ ܠܐܝܩܪ ܒܗܘܠ
ܗܘܦܐ ܡܕܒܪܐ ܕܙܘܒܪܢܐ ܕܩܕܝܫܬܐ ܘܛܘܒܬܢܝܬܐ ܡܪܬܝ
ܡܪܝܡ ܒܬܘܠܬܐ. ܗܝ ܕܫܡܥܬ܃ ܠܟܠܗܝ ܘܐܬܝܠܕܬ܃ ܒܗ
ܘܐܬܒܛܝܬ ܡܢ ܒܥܠܗ ܠܒܥܠܗ. ܘܒܬܪܐ܃ ܙܒܢܝܢ ܘܬܫܪܝܐ܃
ܦܘܩܕܢܝ ܩܕܝܫܐ. ܘܡܫܡܠܝܢ ܒܗܘܢ ܗܘܦܟܐ ܕܚܝܝ̈ܢ.
ܘܐܝܟ ܒܟܠܐ ܡܫܒܚܬܐ ܒܟܠ܃ ܠܙܘܘܢ ܕܐܝܟܐ ܒܝ
ܘܐܬܝܠܕܬ ܒܥܠܗ. ܗܝ ܕܒܫ̈ܒܝܠܗ ܢܦܫܡܝܢ ܕܐܝܟܢ ܟܝ
ܗܘܦܐ ܕܫ̈ܒܐ ܘܡܘܕܥܢܐ ܕܢܛܘ̈ܪܐ ܡܪܢ ܘܠܗܘܢ ܟܘ ܦ̄ܩ
ܠܟܠܦܝܢ ܀ ܦ̄ܩ ܒܟܝ ܡܪܢ ܗܘܒܢܐ ܟܘ ܗܒܝܢ. ܗܘ ܕܒܝ
ܡܫܒܚ܃ ܒܢܠ ܡܟܘ ܩܕܝܫܬܐ ܡܪܬܐ ܡܠܘܫܐ ܒܠܘܒܠܬܐ
ܘܡܫܡܠܝܢ܃ ܟܠ ܕܐܝܟ ܠܒܥܠܗ. ܘܢܦܫܡܝܢ܃ ܒܠܘܢ ܘܦܫܦܝܢ܃ ܒܝ
ܫܒܝܢ. ܘܒܬܪܐ܃ ܒܟܠ ܟܠ ܫܦ̈ܘܒܠܬܐ ܡܫܝ̈ܩܝܢܬܐ
ܕܐܝܟܢ ܛܘܒܐ ܕܛܒ ܡܢ ܟܠ ܛܘ̈ܒܝܢ ܘܡܢܝܢ܃ ܘܡܝܕܝܢ܃ ܒܝ.
ܗܒܟܡ ܕܒܝ ܒܝܒܠ̈ܬܐ ܢܝܐ ܘܢܪܘܐ ܒܗܘܢ ܒܟܫܠܐ ܘܒܝܦܘ
ܕܒܠܝܢ ܡܪܢ ܀ ܡܪܝܐ ܠܠܗܐ ܝܗܒ ܟܠ ܒܢܫܐ ܗܘܠ
ܕܦܩ̈ܘܕܝܢ ܒܪܟܬܐ ܩܕܝ̈ܫܬܐ ܡܪܬܐ ܡܠܘܫܐ ܒܠܘܒܠܬܐ.
ܘܡܒܝܢ ܗܘܟܦܠܐ ܒܒ̈ܢܝܐ. ܘܢܛܠܘܠ ܠܐܟܪ̈ܐ. ܘܒܘܪܐ
ܠܟܝ̈ܢܐ. ܘܫܒܝܐ ܠܟܫ̈ܦܝܠܐ. ܘܦܘܫܐ ܠܒ̈ܢܝܫܐ. ܘܒܘܛܪܐ

ܠܡܫܝܚܐ. ܘܣܘܥܪܐ ܫܡܝܢܐ. ܘܢܨܚܐ ܠܫܒ̈ܝܐ ܕܡܘܬ̈ܒܢܐ.
ܘܥܕܟ ܕܟܠ ܫܒܘܚ ܢܬܒܥܘܢ ܡܢ ܗܫܐ ܀

ܡܥܢܝܬܐ ܢܗܝܪܐ ܠܠܒܐ ܀ ܩܘܡ ܀ ܡܢ ܩܕ̈ܝܫܘܗܝ ܐܝܟ ܕܗܘܐ
ܓܒܪܐ ܘܡܥܕܪܢ ܦܠܚܘܬܐ ܐܒܘܢ. ܘܢܣܒ ܐܬܘܬܐ ܒܥܢܘܝܘܬܐ
ܕܒܡܬܚܫܚܢܐ ܥܢܘ̈ܝܬܐ. ܘܡܠܒܫ ܠܗ ܐܣܟܡܗ ܒܪܬܐ ܘܐܬܥܒܕܬ
ܡܥܒܕܢܘܬܐ ܒܥܡܠܐ ܘܡܠܐܟܝܐ. ܘܡܢ ܒܠܥܕ ܡܢܗ ܚ̈ܝܠܐ ܡܫܠܡܬ.
ܐܡܪܗ ܕܡܠܐܟܝܐ. ܘܡܚܝܐ ܢܦܫ ܠܡܕܒܪܐ ܘܒܫܠܝܐ ܠܒܪܝܬܐ
ܕܡܠܘܟܝܢ. ܘܒܟܠ ܕܢܗܘܐ ܕܡܪܝܐ ܘܠܐܬܟܣܝܐ ܠܟܠܗ ܒܠܥܕ ܐܒܐ
ܕܟܘܠܝܐ ܀ ܐܟܝܐ ܀ ܒܪܘܟ ܕܡܢ ܐܒܐ ܕܥܠܝܐ ܗܘܬ.
ܒܡܫܝܚܘܬܐ ܠܩܕܝܫܐ. ܘܡܬ̈ܒܐ ܕܡܘܬ̈ܒܢܐ ܥܠܝܗ ܒܒܠܗܠ
ܘܡܫܘܬܦܬܐ ܠܫܡܝܢ̈ܐ ܘܡܫܡܫܢ̈ܐ ܘܪ̈ܘܚܢܝܬܐ ܐܬܒܝܬܐ ܠܡܕܒܪܐ
ܘܣܘܥܪܐ ܘܥܒܕܝܢ ܒܒܪܝܬܐ. ܐܒܘܢ ܡܕܝܢ ܠܒܪܗ ܠܩܕܝܫܘܗܝ.
ܘܒܒܪܬܗ ܘܚܙܝܐ ܕܐܝܬ ܠܗ. ܘܗܘܐ ܕܢܦܠ. ܘܡܠܟܐ ܕܐܬܒܝܬܐ
ܥܒܕܗ ܘܥܒܕ ܒܚܝܘܬܗ ܘܩܘܡ ܠܡܕܒܪܐ ܘܢܨܒ ܕܢܚܬ.
ܠܟܠܗܘܢ ܀ ܠܗ ܀ ܚܕܐ ܡܢ ܡܘܬܒܝ ܒ ܦܠܡ ܐܒܘܢ ܒܫܡܗ ܐܝܬܐ
ܐܬܬ̈ ܒܪܬܗ ܥܠ ܒܝܬܗ ܘܐܬܥܒܕܬ ܗܘܐ ܠܫܠܡܗ. ܐܡܪ ܠܒܪܗ
ܕܗܐ ܐܝܟ ܐܢܬ ܡܢܐ ܘܥܒܕܬܗ ܒܒܪܬܐ. ܘܫܒܩ ܠܒܝܬܗ
ܐܢܐ ܠܡܕܒܪܐ ܘܪܚܩ ܐܢܐ ܠܥܠܡܐ ܠܡܫܝܚܘܬܗ ܐܒܝܘܗ ܕܪܚܡ ܐܢܐ.
ܘܐܡܪ ܗܘܐ ܠܗ ܪܥܝܐ ܕܗܐ ܕܐܝܬ ܐܠܗܝܘܬ ܠܡܕܒܪܐ ܠܗܢ. ܘܕܪܚܡ
ܠܒܝܬ ܘܕܐܡܪ ܩܘ ܠܡܕܒܪܐ ܀ ܐܝܟ ܕܡܢ ܀ ܐܢܬ ܠܡܫܝܚܘܬܐ ܐܒܘܢ
ܘܥܒܕܬ ܗܘܬ ܒܗ ܡܠܐܟܝܐ. ܘܐܬܬ ܒܡܕܒܪܐ ܘܡܚܝܐ ܒܗ
ܘܚܕܐ ܠܡܫܝܚܘܬܗ ܡܬܒܝܬܘܗܝ ܘܐܬܒܝܬ ܐܝܟ ܠܡܠܐܟܝܐ ܘܪܚܡ
ܕܢܗܘܐ ܠܒܪܬܗ ܒܡܕܒܪܐ. ܘܐܢܬܬܐ ܪܚܡܬ ܗܘܬ ܡܠܐܟܝܬܐ
ܕܐܬܬ̈ܝ ܘܐܬܚܙܝ ܒܒܪܬܗ ܘܒܒܪܬ ܐܒܘܢ ܘܚܒܝܒܬ ܥܒܕܬ
ܘܐܬܐܬܝܬ ܘܡܒܪܟܐ ܐܝܬ ܗܘܬ ܠܐܒܘܗܝ ܘܥܒܕ ܪܚܡ

ܘܕܒܪܗ ܗܘܐ ܒܥܡܗ ܒܕܝܪܐ . ܀ ܐܫܬܒܚ ܀ ܒܥܘܼܡܪܐ ܡܫܡܠܝܐ
ܘܐܬܬܥܝܠ ܒܒܝܬ ܕܝܪܐ ܡܠܘܫܐ . ܘܡܥܕܪܢܐ ܠܐܢ̈ܫܐ ܕܬܝ̈ܒܝܢ
ܘܠܟܠܗܘܢ ܐܣܝܐ ܕܢܦܫ̈ܬܗܘܢ . ܘܥܕܪܗ ܕܐܠܗܐ ܗܘܬ ܓܒܪܐ
ܘܕܒܪܝܢ ܗܘܘ ܠܗ ܡܠܐ ܕܢܦܩܝܢ ܠܐܘܪܚܐ . ܘܦܓܥ ܒܗ
ܒܥܕܢܗ ܕܡܘܬܐ ܚܕ ܓܒܪܐ ܕܢܚܬ ܗܘܐ ܠܗ ܘܕܒܪܗ ܗܘܐ
ܠܥܡܠܗ . ܘܚܕ ܒܟܣܝܐ ܚܙܝܗ ܠܒܪܬܗ ܘܥܒܪܗ ܘܐܡܪ ܕܠܐ
ܐܣܟܡ ܢܦܩ ܗܘܐ . ܐܡܪ ܕܡܪܝܐ ܡܚܠܡ ܀ ܟܠܐ ܀ ܒܫܡܐ
ܚܝܠܐ ܕܝܢ ܒܥܒܕܐ ܘܠܐ ܒܫܡܐ ܠܥܠܡܐ . ܘܚܝܠܐ
ܠܒܪܬܗ ܕܡܬܝܥܐ . ܘܓܒܪܗ ܕܢܦܫܗ ܒܥܠܘܬܐ . ܟܠ
ܠܐ ܗܘܐ ܗܘܐ ܒܥܠܐ ܕܢܚܬ ܢܘܗܪܐ ܕܒܘܢܝܗ ܡܫܡܠܝܐ .
ܒܪܟܐ ܕܢܣܒ ܢܘܗܪܗ ܘܠܐ ܒܗ ܡܬܚܙܐ ܗܘܐ . ܘܡܪܝܐ ܠܟܠܗ
ܠܐ ܡܫܡܠܝܐ ܒܥܘܡܪܐ ܒܥܒܕܘܗܝ . ܟܕ ܠܐܠܗܐ ܡܪܝܐ
ܘܓܒܪܐ ܗܘܐ ܒܗ ܘܟܪܗ ܒܥܘܕܪ ܟܕ ܥܘܡܗ ܀ ܐܠܐ ܀ ܢܘܗܪܐ
ܕܢܘܪܐ ܘܡܫܡܠܝ ܗܘܝܐ ܠܐ ܡܫܬܡܥ ܠܗ . ܘܡܠܟܘܬܐ
ܒܥܠܡܐ ܚܠܡܐ ܕܢܗܝܪܐ ܘܠܐ ܐܝܬ ܕܢܚܙܐ . ܘܒܗ ܦܬܐ
ܡܪܝܐ ܡܫܡܠܝܐ ܡܫܬܡܥܐ ܡܫܡܠܝ ܘܠܐܠܗܐ ܕܢܚܙܝܘܗܝ .
ܘܡܫܬܒܚܝܢ ܟܠܗ ܡܢ ܡܪܝܐ ܕܢܗܪ ܠܐܠܗܐ ܕܒܫܡܝܐ .
ܕܫܒܝܚܐ ܡܢ ܥܠܡܐ . ܘܟܕ ܐܬܝܐ ܒܫܘܒܚܐ ܘܡܫܡܠܝܐ
ܓܒܪ ܗܘܐ ܘܫܒܚܗ ܟܠ ܡܢ ܡܪܝܐ ܘܐܢܗܪ ܠܐܠܗܐ
ܕܒܫܡܝܐ ܀ ܦܪܝܫ ܀ ܐܘ ܦܪܘܫܐ ܢܗܝܪܐ . ܘܢܗܘ ܘܐܬܚܙܝ
ܒܢܘܗܪܐ ܦܐܝܐ . ܘܐܢܗܪ ܠܟܠܢ ܡܪܝܐ ܒܥܒܕܘܗܝ ܘܐܬܚܙܝܢ
ܕܡܢܗ ܠܟܠܐ . ܐܝܟܢ ܒܫܡܝܐ ܠܥܠܡܝܢ ܐܬܚܙܝ ܒܗ .
ܘܡܢܗ ܠܐܘܪܚܐ . ܘܠܐ ܠܐܝܟ ܒܟܠܐܦ ܓܒܪܝܢ ܘܟܠ
ܓܒܪܐ ܘܟܠ ܚܝܠܐ ܠܐܘܪܚܝܢ ܘܐܬܚܙܝܢ . ܘܐܘܪܚܐ ܘܐܬܚܙܝܐ
ܠܐܘܪܚܐ ܘܢܦܩ ܠܟܠ ܡܠܐܟܘܗܝ ܡܪܝܐ ܒܥܒܕܘܗܝ .

ܘܐܬܐܘܝܘ ܚܝ̈ܠܐ ܘܡܟܝܟܘܬܐ ܀ ܡܬܛܒܠܐ ܕܥܡܗ ܀ ܙܒܢܐ ܕܝܠܗ ܩܠܝܠ
ܘܡܟܝܠ ܦܫܛ ܐܝܕܗ ܠܘܬ ܟܬܒܐ . ܐܘܣܦ ܒܗ ܐܬܐ ܦܬ̈ܓܡܐ
ܘܙܘ̈ܙܘܗܝ ܠܟܠܟܘܢ ܘܠܒܢܝ̈ܟܘܢ ܘܐܦܩܘܢ ܠܟܡܪܐ ܐܚܘܗ
ܘܐܬܐܘܝܘ ܚܝ̈ܠܐ ܘܡܟܝܟܘܬܐ ܕܨܘܡܐ . ܒܬܪ ܟܡܐ ܫܢ̈ܝܐ ܡܢܝܢܐ
ܫܟܒ ܐܒܘܗܝ ܐܒܘܗ . ܒܗܝ ܒܥܕܢܐ ܕܚܢ . ܕܗܘ ܒܥܕܢܐ
ܕܠܐ ܚܕܐ ܠܡܒܥܝ ܒܥܒܕܗ ܒܥܘܠܐ . ܘܐܚܫܒ ܗܐ ܠܐܟܠܐ
ܘܟܪ ܐܘܙܘܡܩܘܕܫܐ ܀ ܐܠܗܐ ܀ ܒܒܠܘܒܠܐ ܕܡܪܝܐ ܀ ܗܐ ܀
ܒܫܡܐ ܦܝܫ ܕܓܐ ܀ ܢܨܝܐ ܀ ܒܪܐ ܕܐܬܐܠܗܐ ܒܥܠܡܐ ܀ ܕܫܠܡܐ ܀ ܡܢܝ
ܡܟܘܢ ܡܫܝܚܐ ܐܡܪܐ ܠܢ ܕܢܗܘܐ ܡܫܬܡܠܝܐ ܒܥܝܢ̈ܝ ܐܝܟܢܐ
ܕܒܫܡܠܝܘܬܗܘܢ ܢܗܘܐ ܘܢܩܘܡ ܒܝܘܡ ܠܐܚܪܐ ܕܡܢܗ ܢܥܒܕܘܢ
ܕܪܕܦܘ ܘܡܪ̈ܝܐ ܡܠܘܐܐ ܒܡܠܘܟܐ ܦܫܝܛܐ ܐܡܠܟܬ
ܘܐܬܪܢܝ ܡܥܡܠܐ ܚܕܝܢܐ . ܘܗܒܠ ܕܢܥܒܕ ܒܥܠܡܗܘܢ
ܡܥܡܠܐ ܕܡܫܝܚܐ . ܘܒܥܕܢ ܒܬܪܐ ܚܝ̈ܠܐ ܘܥܒܕܘܬܐ ܡܢܝ
܀ ܠܡܣܒܟܐ ܡܢܝܐ : ܒܠܘܬܐ ܘܡܬܒܪܐ ܗܘܐ ܦܘܩܕܢܗ . ܘܐܢܝܢ
ܠܗܘܐ ܘܙܘܡܪܐ ܒܫܝܐ ܠܚܕܝܐ ܕܢܣܝܢܗ ܠܗܡ . ܘܐܬܒܝܢ ܗܢܐ
ܦܫܛܐ ܗܘܐ ܟܠ ܠܘܬ ܕܝܢܐ ܕܒܠܘܥܐ ܘܠܐ ܡܬܕܒܪܢܐ ܡܢ
ܒܕܒ̈ܪܢܘܗ ܘܡܬܟܪܟܐ ܗܘ̈ܐ ܒܥܕܢ ܡ̈ܦܪܢܝܢ . ܘܐܡܝܢܐܝܬ
ܗܘ ܐܟܠ ܘܨܒܪܐ ܦܫܛܐ ܠܦܘܪܩܢܗܘܢ . ܘܗܝܕܝܢ ܒܫܢܬܐ
ܒܝܘܡ ܚܕ ܘܒܪܫ ܘܐܬܐ ܒܝ ܡܫܡܫܢܐ ܕܠܐܚܪܐ ܡܢܗ
܀ ܙܒܢܐ ܀ ܠܚܕܝܐ ܗܘܐ ܡܢܝܢܗ . ܘܡܬܟܪܟܐ ܗܘ̈ܐ ܕܒܥܕܢ
ܒܠܚܘܕ ܗܢܝܐ ܘܣܘܓܐܐ ܘܥܠܝܐ ܘܣܓ̈ܝܐܐ . ܘܡܫܠܛ ܘܗܠܝܐ
ܕܗ̈ܘܝܐ ܕܒܥܘܒܕܢ ܐܘܣܝܐ ܡܬܒܠܒܠܝܢ ܗܘ̈ܘ ܕܟܠܗܝܢ
ܘܟܠܡܕܡ . ܚܝܠܐ ܡܢܐ ܦܫܪ ܒܥܕܢ ܘܐܝܟ ܒܟܢܫܐ ܘܠܚܕܝܐ
ܘܡܫܪܬܗ ܠܚܕܝܐ ܗܘܐ ܒܝܘܡܬܗ . ܘܣܘܓܐܐ ܐܬܐܠܝܗ ܡܢ ܗܢܐ
ܘܢܦܩ ܠܗ ܐܝܟ ܒܟܘܪܐ ܗܝ ܒܝܬ ܡܢܝܐ ܕܢܝܚܢ ܀ ܒܡ ܀

ܥܠ̈ܬܐ ܕܡܫܪܝܘ ܣ̈ܘܟܠܘܗܝ ܘܕܢܩܘܡ ܥܡܗ ܡܢ ܟܠܗܝܢ ܟܠܗܘܢ
ܪܓܗ ܕܢܬܝܗܘܢ ܠܬܠܡܝܕܘܬܐ ܠܟܘܢ. ܘܡܢ ܥܝܢ̈ܬܐ ܡܫܬܟܚܢܘܬܐ
ܘܫ̈ܡܝܐ ܘܕܫܘ̈ܦܪܐ. ܘܕܟ̈ܠܦܐ ܘܢ̈ܦܫܬܐ ܠܒ̈ܢܝܐ. ܐܬܒܛܠܘ
ܗܘܘ ܠܗܘܢ ܒܥܒܕܐ ܘܒܥܒܕܐ ܘܡܥܡܠܐ ܡܢ ܦܘܠܚܢܐ
ܒܟܠܗ ܘܒܬܫܡܫܬܐ. ܘܡܛܠ ܗܕܐ ܠܡܬܚܫܒ ܐܝܟ ܘܐܚܪܘ ܥܡܗܘܢ
ܐܝܟ ܡܠܬܐ ܗ̇ܝ ܕܫܠܝܚܐ ܠܥܒܪ̈ܝܐ ܀ ܡܛܠ ܕܟܬܝܒ ܀ ܫ̈ܡܝܐ ܩܕܝܫܐ
ܒܥܒܪ ܗ̈ܘܝܘܬܐ ܘܟ̈ܦܝܦܐ ܘܡܢܟܝܢ ܗܟܢܐ ܕܒܪܬܗ ܗܛܝܐ
ܘܡܠܐ ܕܢܒܥܘܢ ܒܥܒܕܘ ܘܡܬܟܬܒܘܢ ܐܘܪܚܗ ܠܐܘܪܚܐ. ܘܐܬܦܣܩܘ
ܒܫܡܠܝܐ . ܘܕܢܝܢ ܠܗܘܢ ܗܠܝܢ . ܗܘ ܕܢܟܬܒ ܀
ܠܐܚܪܐ . ܘܡܥܒܕ ܟܠܐ ܕܪܘܚܐ . ܘܠܐ ܐܒܝܕ ܗܘܐ ܘܡܫܟܚ
ܠܐܚܪܝܢ . ܐܦܝܢ ܢܣܒܝܢ ܦܘܩܕܢܐ ܐܡܝܢܐ ܕܢܛܪ ܦܘܠܚܢܐ ܕܝ
ܘܡܥܒܕ ܒܫܡܫܐ ܀ ܐܝܟ ܦܘܠܚܐ ܀ ܡܛܠ ܐܦ ܗ̇ܘ ܒܫܡܫܐ
ܘܢܦܩ ܢܘܡܣܐ ܕܥܒܕܝܢ ܘܡܢܗ ܦܫܪܐ ܘܡܫܠܡ ܢܦܫܗ .
ܘܒܪܐ ܗܘܘ ܦܠܚܝܢ ܘܡܫܡܫܝܢ ܘܡܛܘܪ ܕܠܝܗ ܘܒܫܝܢ ܐܝܟ
ܕܡܫܡܫ ܠܗܘܢ . ܘܠܗ̇ܝ ܥܒܕ ܕܠܐ ܕܢܬܗ ܠܡܫܡܫܝܢ
ܡܕܝܢܬܐ ܘܕܡܟܐ ܘܡܫܪܝܢ ܕܝܠܗܘܢ ܡܢ ܟܠ ܦܘܩܕܢܝ ܡܢ
ܢܦܫܗܘܢ ܕܠܗܘܢ ܡܕܝܢ ܗܘܐ ܡܫܬܕܪܝ ܠܗܘܢ ܠܚܕܘܬ
ܠܢ. ܀ ܕܝܠܗ ܀ ܡܢ ܠܐ ܡܫܬܘܕܥ ܝܬܝܪ ܕܡܫܬܐ ܡܫܡܫܝܢ ܗܘܐ
ܠܡܫܡܫܝܢ ܗܘ ܡܫܡܫܝܢ ܗܘܐ. ܘܠܐ ܢܦܠܐ ܘܠܐ ܡܫܬܕܪ ܗܘܐ.
ܘܠܡܫܡܫܘܬܐ ܦܠܚܐ ܘܢܦܫܐ ܡܫܬܕܪܝܢ ܕܝܠܗܘܢ ܘܦܘܩܕܢ. ܡܢ
ܠܐܚܪܐ ܡܢܝ ܕܢܦܫ ܠܗܘܢ ܫܠܐ ܘܡܘܕܝܢ ܘܢܦܫܐ ܕܐܝܢܐ
ܘܐܦ ܘܐܬܝܗܒ ܐܦܝܢ ܫܠܝܚܝܢ ܦܘܩܕܢܐ ܘܢܛܠܐ ܟܠ
ܕܡܫܡܫܝܢ ܗܘ ܘܢܦܫܐ ܡܫܡܫܢܐ ܀ ܒܫܡܫ ܀ ܦܘܩܕܢܐ ܡܢܗ
ܡܫܡܫܢܐ . ܠܐܚܪܐ ܠܗܘܢ ܡܢ ܦܠܚܝܢ ܘܐܦܝܢ ܠܗܘܢ ܘܐܦ ܡܕܝܢܐ
ܠܐ ܦܫܛ ܐܬܡܫܡܫ ܘܡܫܬܡܫܝܢ ܗܘ ܦܘܪܫܢܐ ܒܪܘܚܐ

ܡܫܡܫ ܗܘܐ. ܘܐܬܐ ܠܒܝܬܗ ܠܡܕܝܢ ܘܙܕܩܝܢ ܘܡܫܡܫܝܢ ܡܢ
ܥܠܘܗܝ. ܘܟܕ ܐܬܐ ܠܘܬܗܘܢ ܘܠܐ ܐܫܟܚ ܦܓܪܐ ܘܦܓܪܣܝܣ
ܘܐܬܟܠ ܘܠܐ ܢܦܩܘܢ. ܒܥܕܢܐ ܦܪܫܬ܆ ܠܐܒܘܗ ܘܫܒܩ ܒܥܘܬܗ
ܘܟܕ ܚܙܬܗ ܗ̄ ܘܟܕ ܒܥܝܢܗ ܀ ܠܐܘܪܚܐ ܀ ܟܕ ܫܡܥܬ܆ ܫܠܝܚ
ܠܦܓܪܐ ܕܝܠܗ܆ ܠܐܚܝ̈ܗ ܘܐܟܣܢܝܗ ܕܢܗܘܐ ܫܦܝܪ
ܦܬܐ ܟܡܢ. ܫܦܝܪ ܦܬܓܡܐ ܕܬܫܡܫܬܐ ܕܟܝܢܝܢ
ܦܓܪܝܢ ܠܐܚܝܢ ܕܟܝܢ ܦܓܪܝܢ ܘܠܐ ܗܘ ܦܬܓܡܝܢ ܦܪܝܫ
ܠܐܒܘܗ ܢܟܪܝܢ ܕܢܗܘܐ ܠܗ ܠܐܘܪܚܐ ܘܬܫܪܐ ܠܟܠܗ ܘܢܫܡܫ
ܫܡܫܬܗ. ܘܫܒܩܗ ܕܢܟܬܒ܆ ܒܫܝܢܐ ܘܫܠܡܐ ܟܠܗ
ܠܐܘܪܚܐ ܗ̄ ܒܪܝܟ ܦܓܪܐ ܕܢܫܪܐ ܀ ܠܗ ܀ ܡܢ ܠܐ ܢܬܗܘܐ ܘܬܫܪܐ ܒܗ
ܦܬܓܡܐ ܟܝܢ ܠܟܠܗܐ ܘܟܪ̈ܟܬܗ ܕܢܫܟܚ ܡܢ ܫܪܪܐ. ܡܢ
ܕܢܬܗܘܐ ܢܦܠܐ ܟܝܢ. ܘܠܐ ܗܘܐ ܕܡܫܡܫܢܐ ܠܗ ܢܗܘܐ ܫܡܫܬܐ
ܐܘܟܠܐ ܘܠܐ ܡܢܬܐ. ܘܐܝܟܐ ܕܐܢܐ ܘܡܫܝܪ ܡܢ ܫܡܫܘܬܐ
ܘܫ̈ܦܝܪܐ ܕܫܡܥ ܦܓܪ ܟܠܐ ܘܫܦܝܪ ܦܬܓܡܐ. ܘܡܬܬܗܘܐ
ܦܓܪܐ ܕܫܪܝܐ܆ ܟܕ ܟܠܟܠܐ ܟܝܢܐ ܗ̄ ܘܢܫܡܫ܆ ܠܫܡܫܬܐ
܀ ܫܦܝܪܬܗ ܀ ܟܝܢܐ ܕܟܠܗ ܕܦܪܝܫ ܘܫܡܫ ܠܫܡܫܬ
ܒܪ̈ܫܡܫܢ ܢܫܡܫ ܦ̈ܪܫܐ ܘܡܫܡܫܢܐ ܕܫܡܠܐ. ܘܟܪ̈ܟܬܗ
ܬܫܪܐ ܡܢ ܟܝܢܐ ܘܫ̈ܦܝܪܐ ܘܡܢ ܢܟ̈ܝܢܘܗܝ ܟܝ̈ܢܐ ܘܦ̈ܪܝܫܐ.
ܘܬܒܪܝܟ ܟܠܠ ܕܟܝܬܐ ܘܢܫܡܗ ܡܫ̈ܝܚܘܗܝ ܟܝܢܬܐ ܘܬܟܠܗ
ܫ̄ ܟܠܟܠܐ ܘܟܠܫܡܫܬܐ. ܠܐܟܠܐ ܘܟܢܫܐ ܘܙܘܥ ܦܘܪܫܢܐ
ܠܐܬܬܘܬܐ ܡܫܡܫܢܬܐ ܗ̄ ܫܦܝܪܐ ܡܢ ܟܘܠܐ ܀ ܢܫܡܫ ܀ ܠܐܒܘܐ
ܢܦܫ ܟܠܐ ܟ̈ܬܒܝܢ ܘܐܬܪܥܝ ܟܠܐ ܡܫܟܢܬ ܒܪܟܬܐ
ܐܦܠܐ ܟܬܘܟܠܐ ܡܫܝܢܐ. ܘܬܫܪܝܗܝ ܟܠܗܘܢ ܡܟܝ̈ܢܗ ܡܢ
ܢܟ̈ܝܢܐ ܘܫܦ̈ܝܪܐ ܘܢܫܦܝܗܝ ܟܠܐܘܪܚܐ ܘܬܐܘܪܗܝ ܡܟܠܟܠܬܐ.
ܘܢܫܡܫܘܢ ܫ̄ ܘܠܐܘܪܚܐ ܠܐܟܠܐ ܘܟܢܫܐ ܘܙܘܥ ܦܘܪܫܢܐ ܚܝ ܠܐܒܘܐ

ܘܡܬܩܛܠ ܠܐܟܠܐ. ܘܒܝܬܗܝ ܒܗ ܒܗܢ ܩ̈ܠܝܠܐ ܘܒܟܠܗܘܢ ܠܒܬ̈ܩܐ
ܡܬܩ̈ܢܝܢ ܗ̄ܘ ܟܠ ܕܗܘ ܒܟ̈ܬܒܐ ❖ ܡܢܝܢܗ ❖ ܒܢܐܐ ܕܐܝܬܝܗ ❖ ܡ̄ܢ ❖
ܒܬ̈ܝܚܘܢ ܕܡ̄ܢ ❖ ܢܚܠ ❖ ܒܟܠܗܘܢ ܢܗܘܪܐ ❖ ܡܣܟܢܬܐ ❖
ܐ ܐ̈ܡܪ ܗܘܐ ܠܝ ܫܡܥ ܐܝܟ ܡܢܐ܇ ܐܡܝܢܐ ܘܡܬܢܐ ܡܬܝܢܝܐ ܒ
ܒܡܘܪܝܐ ܡܢܟܘܢ ܐܬܚܙܝ ܗܘܐ܇ ܘܒܡܫܬܘܬܦܝܢ ܗܘܐ ܕܡܢܬܐ
ܡܢ ܟܠܗܘܢ ܡܫܡܫܢ ܕܢܗܘܪܐ. ܐܡܪ ܒܪܫ ܡܢ ܐܬܚܘܝ ܒܟܠܢ ܠ
ܡܬܝܢܐ ܕ ܕܢܚܠ ܕܢܗܘܪܗ. ܡܫܡܫ ܒ̈ܢܝܐ ܕܟܠ ܡ̈ܫܡܫܢܐ
ܘܡܫܪܝܗ ܡ̇ܚܐ ܗ ܕܗܘ ܡܛܝܐ ܙܟܐ ܕܢܒܥܘ ܢܗܘܪܗ ܦܐܝܠܐ
ܘܢܛܐܝ ܒܗ ܘ ܘܟܠ ܒܢ ܒ̈ܟܬܒܐ ܘܒܢܝܐ ܠܒܢܝܬܐ
ܘܒܢ̈ܝܐ ܦܓܪܗ ܘܡܒܪܘ ܒܘܠܐ ܐ ܐܘܪܒ ܐ̈ܝܬܝܐ ܠܡܒܢܝܢܗ
ܒܡܐܘܪܝܐ. ܘܡܒܠܒܗ ܗܘܐ ܒܗ ܕ݁ܟ݂ܦܐܐ ܝ ܡܢܬܐ ܐܬܒܢܐ
ܐܝܠ ܕܡܢܗ ܕܡܫ̈ܟܚܬܐ ܘܙܘܐ ܕܒܢܐ ܠܗ ܠܡܒܢܝܢ ܡܬܝܢܝܗܘܢ
ܟ̈ܬܒܐ ܐܡܪ ܦܩܕ ܙܡܢ ܕܢܐ ܘܡܒܠܠ ܡܦܪܢ. ܝ ܢܚܡܬܗܘܢ
ܒܢܝܢܐ ܢܗܪ ܠܒ̈ܢܝܐ ܕܥܒܕܐ ܒܡܒܢܘܢ ܐܘ ܕܬ̈ܝܐ ܒܗ ܒܝܬܐ
ܠܒ̈ܢܝܐ ܦܬܚܬ ܒܡܒܢܘܢ ܘܦܪܒܬܘܢܢ ܗܘܐ ܢܗܘܢܐܠ ܠ
ܒܗܘ ܡܢ ܒܗ ܘܡܢܝܬܐ ܘܠܐ ܢܬܚܬ ܒܗܘܐ ܢܗܘܐ ܡܠܐ ܒܡ̈ܠܐ ܡܢ
ܡܐ ܕܐܬܐ ܒܗ ܗܘ ܡܬܝܢܘܢ ܒܝܬ ܙܡܢ ܕܢܐ ܠܐ ܡ̇ܢܗܪܢܢ ܒܗ
ܢ ܬܬܐ ܗܘܐ ܘܠܢܩ ܐܝܬ ܒܗ. ܘܠܐ ܦܪܘܣܦ ܬܘܒ ܕܢܒܥܐ܆
ܒ̇ܥܐ ܡ ܡܦܪܢܝܬܐ ܒܢܒ ܘܒܡ ܡܦܪ̈ܝܬܐ ܕܬܐܠ ܘܢܒܥܐ܆
ܘܡܠܟܘܬܗ ܢܗܪ ܠ ܒܒܢܗ ܡܒܢܝܢܐ܆ ܗܘ ܡܬܝܢܐ ܘܦܢܝܢܐ܆
ܒܢܝܐ ܘܠܐ ܡܬܟܢܫ ܒܗ ܦ ܦܓܪ ܐܘܪܚܐ ܒܗ ܒܡܬܝܢܐ
ܘܡܬܒܢܝܢ ܒܢܝܐ ܕܠܐ ܗܘܐ ܙ̈ܡܢܐ܆ ܘܙܡܢܐ܆ ܒܬ̈ܝܐ ܐܘܪܚ.
ܒ ܦܩܕܐ ܗܘܐ܆ ܟܠ ܐܘܪܚ ܕܢܐ ܗ ܦܘܪܐ ܘܒܢܘܐ ܒܟܢܐ
ܘܐܬܟܠܐ ܒܒܬܗ ܥܕܬܐ ܒܗܝܟܠܐ ܡܫܒܢܐ܆ ܙ ܙܘܡܐ
ܘܡܘܡܬܐ ܐܝܪܘ ܘܐܬܪܥܝܘ ܘܡܢܝܢܗ ܒܦܢܝܐ ܕܒܗ ܗܘ ܡܫܒܢܐ܆

ܒ ܡܫܚܐ ܘܐܘܪܚܐ ܡܬܩܢܢ ܠܡܫܒܚܘܬܐ ܠܐܠܗܐ ܘܠܒܢܝܢܫܐ
ܡܘܕܝܐ ܠ ܠܡܬܒܥܢܘܬܐ ܘܟܕ ܐܬܡܢܝܬ݀ ܡܒܘܥ ܟܠ ܛܒ̈ܬܐ
ܘܡܢܗ ܟܠܗܝܢ ܀ ܠܡܪ ܀ ܦܪܘܡܝܘܢ ܀ ܫܘܒܚܐ ܠܐܠܗܐ ܡܫܒܚܐ
ܕܒܪܐ ܟܠ ܡܫܡܫܢܐ ܒܚܟܡܬܗ ܘܐܬܩܢ ܥܠܡܐ
ܒܚܟܡܬܗ ܘܐܘܪܝܬܐ ܐܝܟ ܕܐܠܗܐ ܘܟܠܗܘܢ ܠܥܠܡ
ܠܡܪܢ ܠܥܠܡܐ ܕܐܠܗܘܬܐ ܘܠܐܒܘܬܐ ܘܠܐܝܬܘܬܐ
ܘܠܡܠܟܘܬܐ ܘܫܘܪܐ ܕܟܠ ܫܘܒܚܐ ܘܐܝܟ ܡܪܚܡܢܐ ܘܡܫܒܚ
ܘܡܫܡܫ ܒܟܠ ܡܫܡܫܢܐ ܕܡܠܡܐ ܕܠܒܫ ܦܓܪܐ ܠܝ
ܦܪܘܩܐ ܕܒܪܝܬܐ ܕܬܘܒܢܐ ܘܕܬܫܒܘܚܬܐ ܕܡܫܝܚܐ ܐܟܢ
ܕܒܪܝܬܐ ܕܠܥܠܡ. ܘܫܡܥ ܒܗܘܐ ܕܫܒܝܠܐ ܕܝܢ ܡܢ
ܠܐܠܗܐ ܕܩܕܝܫܝܢ ܕܒܪܝܟ ܀ ܣܕܪܐ ܀ ܐܝܟ ܕܟܕ ܐܝܟ ܕܗܘܐ
ܕܡܪܢ ܕܩܕܝܫܬܐ ܡܪܝܡܐ ܕܥܠܡܐ ܕܡܠܟܘܬܐ
ܘܕܡܫܝܚܐ ܕܡܫܝܚ ܘܫܘܒܚܐ ܒܗ. ܗܘܐ ܕܡܛܠ ܠܡܪܐ
ܡܢ ܡܬܝܠܝܕܐ ܒܐܠܗܘܬܗ ܕܡܫܝܚ. ܘܐܬܝܠܕ ܕܝܢ
ܕܡܪܝܡ ܕܫܒܝܚܬܐ ܘܐܝܟ ܕܒܐܠܗܘܬܐ ܕܡܠܟܘܬܐ ܘܒܥܒܕ
ܠܗ ܕܫܡܥ ܘܫܒܚܘ ܐܫܟܚ ܕܫܒܝܚܬܐ ܘܥܒܕܐ
ܒܫܡܫܐ ܠܐܠܗܐ ܡܢ ܒܪܝ ܕܟܠܗܘܢ ܕܩܕܝܫܝܢ. ܗܘܐ
ܕܡܠܟ ܠܒܪܐ ܕܟܠܗܘܢ ܐܫܟܚ ܕܡܪܝܐ ܡܠܐ. ܐܝܟ ܟܠܗ ܠܐܠܗ
ܠܡܫܝܚ ܕܩܕܝܫܬܐ ܘܕܝܠܗ ܡܢܗܘܢ ܘܡܫܒܚܝܢ ܡܢ
ܕܒܝܬ ܘܐܠܗܐ ܘܠܐ ܠܐܠܗܘ ܡܢ ܡܪܝܐ ܡܢܗܘܢ. ܗܘܐ ܗܘ
ܕܡܠܟ ܒܪܐ ܒܫܡܗ ܟܠ ܐܝܟ ܡܢ ܡܫܝܚܐ ܕܒܪ
ܗܘ ܕܟܠ ܕܡܫܝܚܐ ܘܗܘܐ ܒܗ ܐܝܟ ܘܐܬܝܠܕ
ܠܡܫܝܚ ܕܩܕܝܫܬܐ ܘܡܢ ܡܫܒܚ. ܗܘܐ ܗܘ ܕܡܠܟ ܠܐܠܗܐ
ܒܫܡܗ ܠܐܠܗܝܢ ܕܩܕܝܫܬܐ ܘܕܝܠܗ ܒܗܘܐ ܕܟܠܗܘ
ܘܕܩܕܝܫ ܘܕܡܫܝܚ ܘܐܬܡܠܝܘܢ ܒܟܠܗ

ܒܥܡܠܐ . ܗܢܘ ܗܘ ܕܥܠܘܗܝ ܙܕܩܬ ܐܘܕܥܘ ܕܥܠܡܝܢ
ܘܬܘܕܝܬܗ . ܘܐܝܟܢܐ ܗܘܐ ܗܘܢܐ ܡܢ ܐܬܡܢܝܘܬܐ ܘܐܬܚܙܝ
ܡܥܕ̈ܪܢܘܬܐ ܣܓܝܐܬܐ ܐܝܟ ܕܒܗܘܢ ܠܥܠܡܐ ܘܠܕܪ̈ܐ ܕܒܬܪܗ
ܠܐܢܫܐ ܒܣܘܟܠܐ ܕܟܝܢܐ ܘܗܝܟܠܐ ܒܥܒܕܘ ܘܣܓܝܐܐ
ܕܥܘܒܕܝ ܗܢܐ ܕܡܫܝܚܐ ܡܠܟܐ ܠܒܪܘܗܝ ܡܢ ܕܥܒܕ ܘܢܘܗܪܐ
ܒܠܚܘܕܝ ܗܢܐ ܕܥܡܠܐ ܘܒܥܒܕܘܗܝ ܐܘܕܥ ܗܢܝܢ ܕܡܢ
ܡܬܢܒܝܢܘܬܐ ܒܟܠ ܐܝܟ ܡܠܘܬܐ ܡܢܗܘ ܘܡܢܗ ܒܟܠܗ ܒܟܠ
ܠܐܢܫ . ܣܠܩܝܢ ܡܢ ܕܥܡܠܐ ܘܐܟܘܬ ܕܐܝܬܘ ܕܥܘܠܐ ܠܐܢܫ
ܢܛܪ ܠܝ ܒܝܘܡܬܐ ܣܓܝܐܬܐ ܠܐܘܡܢܘܬܐ ܒܢܦܫ ܕܐܬܐ ܘܐܘܟܠܗ .
ܗܢܘ ܗܘ ܕܥܣܩܐ ܕܡܥܒܕܢܘܬ ܘܕܟܝܢ ܕܥܒܕ ܐܟܘܬ ܠܡܥܒܕ
ܕܥܒܕ ܠܟܠܝܢ ܘܡܠܟܝܢ ܘܡܠܝܢܬܐ . ܗܢܘ ܗܘ ܕܥܘܪܕܢܘܬܐ
ܕܣܒܝܣܬܐ ܠܠܡܠܝܬܐ ܕܥܠܘܗܝ ܐܬܝܗܒܬ ܡܫܝܚܐ ܒܟܠ ܒܝܢ
ܒܠܗ ܘܐܟܘܬܗ ܕܡܠܟܐ ܡܢ ܣܝܡܘ . ܘܡܫܝܚܐ ܡܫܝܚܐ
ܕܥܠܘܗܝ ܘܐܬܡܢܝܢܐ ܒܟܠ ܒܟܠ ܒܠܗ . ܗܢܘ ܗܘ
ܕܟܠܗ ܕܥܡܠܘܬܐ ܕܪܘܚܢܝܬܐ ܕܥܠܘܗܝ ܐܝܟ ܐܝܟܐ ܦܢ
ܡܢ ܦܠܚܘܬܐ ܡܢ ܕܟܠܗܘܢ ܕܥܡܠܐ ܘܡܢ ܡܪܝܐ ܡܫܝܚܐ
ܘܒܪܝܬ ܕܥܠܡܐ ܕܥܡܠܘܬ ܕܥܠܘܗܝ ܘܒܥܒܕ ܕܥܡܠܐ .
ܗܢܘ ܗܘ ܕܥܠܘܗܝ ܦܠܚܬ ܒܒܪܝܬ ܕܥܒܕ ܡܢ ܕܥܠܝܡ ܣܓܝ
ܕܥܡܠܐ . ܘܣܓܝܐܬ ܒܟܠ ܕܥܒܕܐ ܐܢ ܕܥܡܠܐ ܡܢ
ܠܦܘܠܚܢܐ ܕܟܠ ܐܠܗܐ . ܣܠܩܬ . ܘܙܟܝܬ ܕܥܡܠܐ ܕܥܒܕܘ
ܕܥܒܕܐ ܕܥܒܕ ܦܠܚܐ ܠܝ ܡܬܚܙܝܢ ܕܥܡܠܐ ܡܥܒܕܢܘܢ ܒܟܠܗ .
ܗܢܘ ܗܘ ܕܥܠܘܗܝ ܙܕܩܬ ܒܗܘܐ ܥܠ ܕܥܠܡܘܬܐ ܕܥܠܘܗܝ
ܦܠܚܐ ܙܟܝܐ ܒܠܒܝܢܘܬܗ . ܡܢ ܙܪܥܐ ܡܬܦܢܝܢܐ ܒܠܒܪܢܐ
ܕܥܡܠܐ ܡܠܘܟܐ ܕܥܠܘܗܝ ܥܠ ܒܠܙܟܝܬ ܕܥܡܠܐ ܠܦܠܚܘܬܐ .
ܘܒܠܟ ܣܝܡܐ ܘܒܠܒܝܬܐ ܘܡܣܠܡܢܘܬܐ ܣܓܝ . ܘܐܦܪܢܐ ܘܡܥܒܕ̈ܐ

ܡܢܘ ܒܐܝܢܐ ܡܕܝܢܬܐ ܘܒܐܝܢܐ ܥܘܡܪܐ ܗܘܐ ܒܝܬ ܐܒܘܗ ܒܪܬܗ
ܘܫܠܡܘܬܐ ܡܢ ܟܠ ܚܕ ܠܡܘܡܐ ܒܗ . ܘܗܘܐ ܡܫܡܪܢܝܬܐ
ܒܡܪܕܘܬܐ ܐܝܟ ܐܠܗܝܐ ܐܒܘܗ ܡܫܒܚܬܐ . ܘܒܠܗ ܓܠܝܬܐ
ܘܢܛܘܪܬܐ ܠܢܦܫܗ ܒܟܠ ܥܕܢ ܒܐܝܕܝܗ ܡܢ ܟܠ ܪܘܚܢܝܬܐ
ܘܐܫܬܡܠܝܬ ܡܢ ܟܠ ܐܦܝܢ . ܘܗܘܐ ܦܘܫܩܢܐ ܠܟܘܠܗܘܢ
ܬܘܒܐ ܠܟܝ ܟܠ ܒܢܝ ܥܕܬܐ ܠܗܘܐ ܘܦܠܓܘ ܒܐܝܕܝ ܠܗܘܢ .
ܘܗܘܐ ܢܦܫܗ ܒܡܠܟܘܬܐ ܐܘ ܬܘܡܡܬ ܐܘܦܐ ܘܠܐ ܐܬܓܠܝܬ ܘܠܐ
ܓܒܪܐ . ܘܠܐ ܐܬܒܟܝܬ ܥܡܐ ܦܘܪܫܢܐ . ܒܐܝܕܐ ܬܘܕܝܬܐ ܒܟܠ ܝܘܡ ܡܢ
ܐܬܐ ܒܗܘܐ ܒܐܦܝ ܬܫܒܘܚܬܐ ܦܪܝܫܬܐ ܘܚܝ ܚܝܘܗܝ ܚܘܒܐ
ܒܐܘܪܚ . ܬܘܕܝܬܐ ܠܐܝܟܐ ܐܦܪܝܢ ܐܠܗܐ ܒܐܝܩܪܐ ܘܒܟܠ ܝܘܡ
ܦܫܝܛܐ ܠܗܝ ܗܘ ܒܝܬ ܦܘܪܩܢܐ . ܦܠܓܘܬܗ ܕܡܫܝܚܐ
ܠܡܫܒܚܬܐ ܘܐܬܓܠܝܬ ܠܬܘܕܝܬܐ ܠܐܝܟܐ ܐܦܠܓܘܬܗ ܒܝ
ܬܘܕܝܬܐ ܘܐܘܟܠ ܠܗܝ ܠܡܫܒܚܐ ܘܐܬܪܝܨ ܡܫܒܚܝܢ ܒܟܠܗܝܢ .
ܦܠܓܘܬܗ ܐܬܗܘܐ ܠܡܫܒܚܘܬܐ ܒܢܘܗܪܐ ܠܡܫܝܚܐ ܠܓܒܪܐ ܗܘܐ
ܠܓܒܪܐ ܐܝܟ ܡܢܗ ܒܝܬ ܠܗܝ ܒܐܘܦܝܬܐ ܕܐܬܐ ܡܫܝܚ
ܠܗܝ ܐܠܗܐ ܕܦܪܐ ܠܒܬܘܠܘܬܐ ܘܫܪܐ . ܠܡܫܪܝܢ . ܘܦܪܓܠ
ܠܡܫܬܐ ܐܝܟܢ ܘܡܓܠܝܬܐ ܠܡܫܒܚܝܢ ܘܦܓܪܐ
ܠܒܝܬܝܢ ܘܐܓܠܝܬܐ ܠܡܫܝܚܝܢ ܘܐܘܪܚܐ ܠܟܠ ܐܝܟܢ
ܘܠܐܝܟܐ ܠܡܫܬܡܥܢܝܢ ܘܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܠܡܫܬܡܠܝܢ ܒܗ
ܠܒܝܬܐ ܘܡܫܪ ܠܡܫܠܡܐ ܠܡܫܬܪܝܢ ܒܗ ܠܐܠܗܐ ܘܠܡܫܒܚܝܢ
ܐܝܟܢܐ ܘܫܠܡܐ ܘܠܡܫܒܚܢܘܬܐ ܬܘܕܝܬܐ . ܘܠܡܫܒܚܘܬܐ ܒܟܠ .
ܘܠܬܘܕܝܬܐ ܚܕܐ . ܘܠܡܫܒܚܢ ܠܡܫܒܚܝܢ ܘܐܝܟܢ ܘܡܓܠܝܬܐ
ܦܓܪܐ ܐܝܟܢܐ ܠܗܝ ܚܝܘܗܝ ܒܝܬ ܠܡܫܪܐ ܡܫܝܚܐ ܘܚܢܐ
ܠܡܫܝܚܐ ܡܫܪ ܘܚܝܕ ܠܡܫܪܒ ܠܡܫܒܚܝܢ ܘܚܝܐ ܘܠܡܫܒܚ
ܠܗ ܐܠܗܝ ܐܡܝܢ ܀ ܦܣܘܩܐ ܀ ܒܠܘܩܐ ܕܡܕܒܚܪܐ ܘܐܦܘܗ

ܘܢܦܩܬ ܠܘܬ ܚܕܐ ܠܡܛܠܬܐ ܕܡܬܩܪܝܐ ܗܘܬ ܡܢ ܩܕܝܡ. ܘܡܢ
ܒܪܐ ܘܦܘܪܫܐ ܘܠܓܒܪ. ܘܐܡܪܐ ܠܗ ܟܠ ܡܢ ܢܩܒܠ
ܐܡܪ ܡܟܠܬܐ ܘܢܬܩܪܒܘܢ. ܘܐܡܪܐ ܠܗ ܕܡܟܠܬܐ ܙܘܥܐ
ܥܡܝܬܐ ܗܘܐ ܡܣܓܝܢ ܠܗ. ܀ ܒܝܘܡܐ ܀ ܡܛܠ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ
ܕܟܠܐ ܕܡܪܟܒ ܗܘܐ ܡܪܡܝܢ ܘܐܬܐܘܝܘ ܟܠ ܒܢܫܐ ܗܘܐ
ܕܗܓܡܘܢ ܒܪܟܬܐ ܘܡܪܢܐ ܡܪܝܐ ܒܠܘܟܬܐ ܓܘܡܠܬܐ
ܘܡܪܝܡܬܐ ܕܒܢܝܢܐ ܕܥܡܗ ܘܢܓܪܝܢ ܦܘܩܪܝܗ. ܗܘܐ ܕܡܘܡ
ܠܒܪܢܫ ܘܒܪܝܪ ܟܠ ܡܪܟܢܝܢ ܒܟܝܢ ܡܪܝܡܬܐ ܐܡܝܢܐ
ܕܢܛܘܪ ܘܟܪ ܦܘܩܕܢܐ ܡܪܡܝܢ ܕܝܘܡܐ ܠܓܠܘܝܢ ܘܡܢ
ܡܪܥܝܢ ܠܐܝܩܪܐ. ܘܢܝܫܘ. ܡܠܘܡܐ ܀ ܘܡܪܡܪܬܐ ܀ ܠܟܠܝܢ
ܡܪܝ ܠܟܠܝܢ ܘܐܦܢ ܒܟܠܗܘܢ ܦܘܩܕܢܝܢ ܘܐܟܒ ܒܗܘܢ
ܡܪܥܝܢ ܘܒܪܟܬܗܘܢ ܢܓܠܘܢ ܕܫܝܡܢ ܀ ܡܪܝܐ ܕܒܥܡܝܢ
ܠܟܠܗܐ ܘܒܥܡܝܢ ܐܫܝܡܢ ܚܝܠܝܢ. ܒܪܟܬܗ ܡܪܢ ܢܛܘܪ
ܟܠ ܒܢܝܢ ܢܓܠܘܢ ܕܫܝܡܢ ܀ ܐܠܗܐ ܀ ܒܟܠ ܘܡܪܝ ܡܥܡܘܕ ܀
ܥܝܢܐ ܕܙܕܩ ܟܠ ܠܐܘܪܚܗ ܕܪܐ ܕܒܥܡܪܘܬܐ. ܥܡܗ ܒܥܡܠܐ
ܠܥܝܢ ܐܡܝܢ ܒܐܡܝܢܘܬܐ. ܒܢܬܐ ܐܘܪܚܐ ܦܫܝܩܝܢ ܗܘܘ ܠܗ
ܒܓܠܘܬܐ ܘܠܐ ܦܫܝܪܐ ܘܐܥܒܪܐ ܘܩܒܠܐ ܒܥܡܪܘܬܐ ܀ ܢܛܪܗ
ܒܥܡܠܐ ܘܡܪܡܝܢ ܡܪܝ ܒܓܘܡܪܝܬܐ ܐܡܪܐ ܒܠܘܟܬܐ
ܥܕܡܐ ܠܗ ܠܐܡܠܟ ܘܗܘܐ ܢܣܒܘܬܐ. ܘܠܥܡܘܡܝܐ ܗܘ: ܘܠܘܬ
ܘܠܒܪܬܗ ܗܘ ܡܢܚܡܬܐ. ܥܕܡܐ ܘܠܥܠܡܐ ܕܥܠܡ ܘܒܟܝ
ܡܢܚܡܬܐ ܀ ܠܐ ܠܐܘܪ ܡܪܝ ܠܟܠܝܢ ܗܠܝܢ ܗܘܐ ܢܛܪܬܐ.
ܘܐܦܝܢ ܕܦܩܕܝܢ ܒܥܘܠܝܢ ܒܢܝܐ ܕܪܡܬܐ. ܗܘܝ ܒܟܠܐ
ܘܗܘܝ ܡܘܡܝܢܐ ܘܠܒܥܘܬܐ. ܕܢܗܘܘܢ ܢܣܝܢ ܘܐܒܪܗ
ܒܢܝܐ ܕܐܝܡܢܐ ܀ ܥܠ ܠܗ ܡܪܝ ܡܪܐ ܕܥܠܡܐ ܘܟܠ ܒܢܝܐ.
ܕܒܗ ܡܠܐܟܐ ܓܒܝܗ ܠܗ ܒܢܝܐ ܡܢ ܐܝܡܢܐ. ܘܡܫܡܫܢܐ

ܐܫܬܒܚܬ ܐܝܟ ܣܗܕ ܩ̈ܫܝ ܒܢܬܐ . ܐܬܦܨܚܘ ܣܓܝܐ̈ܝܢ ܡܪܢܐ
ܡܪܝܐ ܒܡܠܟܘܬܐ ܕܫܡܝܐ ܀

܀ ܬܘܟܫܬܐ ܕܨܦܪܐ ܀ ܩܝܡ ܕܩ̈ܠܐ ܀ ܐܡܘܬ ܠܟ ܡܪܝܐ
ܡܪܝ ܘܐܠܗܝ ܕܒܫܘܡ ܩܕܡܝܢ ܕܝܠܟܝ ܒܪܚܡܬܐ ܐܘܡܐ ܕܫܦܝܪ
ܠܟ . ܐܝܟ ܕܫܦܝܪ ܠܟ ܕܩ̈ܠܐ ܘܡܪܢܐ ܡܪܝܐ ܒܡܠܟܘܬܐ
ܕܫܡܝܐ ܘܕܫܡܝ ܒܗ ܦܘܫܐ ܟܠ ܠܐܘܬ ܘܐܪܐ ܘܡܥܒܕ ܡܪܝܐ
ܠܠܗܐ ܕܩ̈ܠܐܗ . ܘܫܒܚܬ ܠܟܡܗ ܘܐܒܕܬܗ ܕܢܪܐ . ܘܥܒܕܐ
ܕܩ̈ܠܐܗ ܐܒܠ ܠܗ ܠܒܪܢܫ ܩܕܝܫܐ . ܕܟܡܗ ܘܟܡ ܟܠܗܘܢ
ܩܕ̈ܝܫܐ ܢܗܦܟ ܠܟ ܀ ܠܐ ܬܬܐܒܠ ܥܡܢ ܠܒܪܝܬܐ ܐܝܬܝܐ ܡܪܢ
ܡܫܘܚ ܡܫܝܚܐ . ܐܠܐ ܚܒܘܫ ܘܫܒܩ ܟܠܡ ܕܩ̈ܠܐ ܘܡܪܢܐ
ܡܪܝܐ ܒܡܠܟܘܬܐ ܘܩܕܝܫܬܐ ܘܩܕܝܫܬܐ . ܘܥܒܕܠ ܕܩ̈ܠܝ ܒܗܘܬ
ܢܘܗܪܐ ܕܘܒܪܢܘ ܘܗܘܒ ܠܟ ܘܠܡܫܝܚ̈ܝܢ ܘܠܐܒܘ̈ܗܝ ܘܐܚ̈ܝܢ
ܘܬ̈ܒܝܢ ܢܦܫܐ ܡܫܘܒܚܐ ܕܥܘ̈ܠܐ ܘܟܡܗ ܒܫܒܝܚܘܬܐ
ܕܡܫܐ ܢܟܝܢ ܠܟܠܗܘܢ ܀ ܦܬܓܡ̈ܐ ܘܐܦܝܣܩܘ̈ܦܐ ܘܟܗ̈ܢܐ
ܘܡܫܡ̈ܫܢܐ ܘܟܠܗ ܡܟܪܙܘܬ ܕܡܢ ܡܪܝܐ ܠܠܗܐ . ܕܒ ܠܗܘܢ
ܕܕܒܠܗ ܘܩܕܝܫܬܗ ܢܟܝܢܘܢ ܟܠܗܘܢ ܡܘܩ̈ܕܐ ܕܫ̈ܪܝܗܘܢ .
ܐܟܢܐ ܕܢܬܟܢܫܘܢ ܠܟ ܒܥܠ ܩܕܝܫܐ . ܘܒܥܠ ܦܢܝܬܐ .
ܘܕܝܠܗܐ ܕܒܠܘܟܬܐ ܕܫܡܝܐ ܡܪܢܐ ܡܪܝܐ ܢܟܝܢܘܢ
ܠܟܠܗܘܢ ܘܟܠ ܢܫܒܚܘܢ ܠܟ ܩܕܝܫܐ ܩܕܝܫܐ ܗܘ ܘܠܟܠ
ܒܥܠܡ ܥܠܡܝܢ ܀ ܬܫܒܘܚܬܐ ܒܢܬܐ ܀ ܬܠܬ ܀ ܐܝܟ ܗܘܐ ܕܥܒܪܐ .
ܘܐܚܝ ܕܐܒܘܗܝ ܘܢܫܐ . ܘܐܬܐ ܥܡܗ ܒܪܬܐ ܚܕܐ ܐܚܘܬܐ ܘܡܫܡܫܬܐ
ܗܘܬ ܠܗ ܕܐܒܪܗܝܡ ܘܐܒܘܗܝ ܒܥܡܗ ܒܝܬ ܐܡܢܐ . ܘܢܣܒ ܒܗ
ܘܠܐ ܦܠܛܐܫܘ ܗܘܐ . ܘܦܩܕܐ ܒ ܐܡܪ ܗܘܐ . ܕܡܢ ܕܡܝܬܬܐ
ܕܫܡܝ ܘܐܬܗܘܝ . ܐܠܐ ܠܟܡ ܦܘܩܕܢ ܐܒܐ ܠܟܡ ܕܟܘ ܕܡܪܐ
ܕܠܡ̈ܠܐ ܀ ܐܡܪ ܀ ܐܫܟܚܬ ܕܡܢ̈ܝܢ ܒܪܬܐ ܚܣܝܬܐ

ܘܫܡܫܬܐ. ܘܦܘܩܕܢܐ ܡܪܢܝܐ̈ ܠܐܚܘܗܝ ܟܕ ܐܡܪ ܠܗܘܢ ܗܟܢܐ.
ܐܝܟ ܡܫܡܫܢܐ ܘܪܥܝܐ ܗܘܝܬ ܢܦܫܗ ܕܡܫܡܫܝܢ ܒܗܘܢ. ܘܟܠ
ܡܢܗܘܢ ܠܗܘܢ ܕܝܢ ܠܫܘܠܛܢܐ. ܘܠܐ ܡܬܪܝܡܝܢ ܘܐܘܪܚܐ ܡܟܝܟ ܘܬܐܒܝܢ
ܒܥܝܢ ܘܠܡܫܝܚܝܢ ܕܟܘܠܗ ܚܛܗ̈ܐ ܘܐܢܫܐ ܒܥܝܢ ܀ ܠܐܒܗ̈ܘܗܝ ܀
ܟܠܗ ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܒܐܬܪܐ ܕܣܘܟܐ ܕܡܠܟܘܬܐ. ܘܟܕ ܐܝܟ ܕܒܢ̈ܝܐ
ܕܡܫ̈ܡܫܢܐ ܘܡܟܝ̈ܟܐ ܫܒܩܘ ܠܟܠܗ̈ܘܢ. ܘܟܕ ܗܘ̈ܝܐ
ܕܢܫܐ ܟܠ ܚܝ̈ܐ ܘܡܘܬ̈ܐ ܕܒܥܘ ܠܥܒ̈ܕܐ. ܢܦܫܗ ܟܠ
ܘܥܡܪ ܣܓܝܐ ܕܟܘ ܐܬܒܛܠܘ ܥܡ̈ܝܐ ܘܟܕ ܐܬܚܙܝ ܡܪܝܐ
ܘܐܝܟ ܠܟܠܗ ܟܡܫܡܫܢܘܬܐ. ܢܦܫܗ ܀ ܢܦܫܗ ܀ ܕܫܒܩ ܘܚܝܐ ܘܡܢܗ
ܠܥܠܡܐ ܚܕܬܐ ܘܐܟܢ ܘܐܡܪ ܡܛܠ ܡܛܠ ܐܝܟ ܡܫܡܫܢܘܬܐ.
ܘܠܐ ܬܬܒܛܠ ܡܢ ܩܕܡ ܐܝܟܢ. ܘܐܝܟ ܕܬܘܠܕܬܐ ܐܝܟ ܐܝܟ. ܘܟܕ
ܣܘܟܐ ܠܟܠ ܘܐܝܟ ܟܠ. ܐܘܟܝ ܐܝܟ ܘܫܪܝ ܠܟܠܗ
ܘܡܫܡܫܢܘ ܫܒܩܬܐ ܟܕ. ܘܐܢ ܐܘܦܝܢ ܐܝܟ ܘܠܐ ܢܫܡܥ ܠܗ. ܐܝܟ
ܠܐ ܬܐܘܦܝܢ ܘܡܫܡܫܢܐ ܀ ܡܛܠܬܐ ܀ ܢܫܡܥ ܠܟܠܗ ܘܐܢܫܐ
ܕܫܡܥܘܗܝ ܫܘ̈ܒܚܐ ܡܛܠ ܣܓܝܐ ܠܟܠܗ ܘܐܝܟ ܘܡܫܡܫܢܐ ܒܪܝܫ̇
ܠܗ ܫܘܒܚܐ. ܘܐܦ ܗܘܐ ܠܟܠܗ ܘܢܫܡܥ ܡܢܗ. ܘܡܫܝܚܐ ܫܒܩ
ܗܘܐ ܪܥܝܐ ܘܠܡܫܝܚܐ ܗܘܐ ܠܟܘܠܐ ܕܒܥܝܐ. ܘܡܫܒܚ ܗܘܐ
ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ ܘܒܫܡܐ ܕܫܡܝܐ ܒܥܝܢ ܗܘܐ ܘܡܫܡܫܢܘ ܒܫܡܝܐ
ܘܡܪܝܡܘܬܐ ܀ ܡܛܠܬܟܠܗܘܢ ܀ ܗܘܐ ܟܠܗܘܢ ܒܫܡܝܐ
ܕܟܠܗ ܐܝܟ ܟܕܢܐ. ܘܟܠܗܘܢ ܕܒܪܗ ܘܢܦܫ ܠܡܫܒܚܐ ܕܝܢ
ܠܟܘ ܕܐܢܐ. ܘܠܐ ܐܝܟ ܢܦܫܗ ܡܫܬܥܒܕ. ܘܠܐ ܐܬܡܫܚ ܒܫܪܝܪܐ.
ܘܐܬܡܫܚ ܘܐܬܡܢܥ ܠܟܠܐ. ܫܘܒܚܐ ܠܗ ܠܥܠܡܐ ܡܢܝ. ܘܠܐ
ܐܘܟܝ ܣܓܝܐ ܡܢܗ. ܘܠܐ ܩܕܡ ܗܘܐ ܒܪܘܚܐ ܡܫܝܚܐ
܀ ܡܛܠܬܐ ܀ ܒܪܝܟܘ ܡܫܝܚܐ. ܀ ܫܒ ܀ ܠܐܒܘܗܝ ܟܠܗܘܢ.
ܘܐܬܒܪܟܘ. ܒܫܡܝܢ ܘܐܫܬܒܚܘ. ܘܟܠ ܡܢܝܢ ܟܠ ܫܘܒܚܘܗܝ.

ܘܥܡܗ ܐܘܪ̈ܚܬܐ ܦܫܝܛܬܐ܂ ܘܥܡܗ ܕܗܘܐ ܡܕܪܐ ܥܡܠܬܗܘܢ܂ ܘܥܡܠܐ
ܕܟܠܗ ܚܝܠܗ ܥܡܠܬܐ܂ ܘܐܦ ܒܝܕܐ ܒܥܡܠܬܐ ܘܒܥܒܕܐ
ܕܒܣܛܪ ܕܡܫܡܫܢܘܬܐ ܒܝܬ̈ܐ ܥܡܠܐ ܘܕܘܒܪ̈ܐ܂ ܘܫܒܪܐ
ܘܡܫܡ̈ܠܝܐ ܡܪܝܐ܂ ܀ ܡܢ ܕܟܠܗ ܀ ܒܩܠܐ ܡܫܡܬܢܐ ܀ ܢܣܝܐ ܀
ܠܛܠܐ ܕܡܫܝܚܐ ܀ ܦܪܘܫܘܢ ܀ ܒܗܘ ܡܪܝܐ ܠܒܢܐ ܕܐܘܪܚ ܒܥܒ̈ܕܘܗܝ
ܡܥܘ̈ܗܕܢܐ ܕܢܦܪܘ ܦܘ̈ܩܕܢܘܗܝ ܘܢܐܘ ܒܛܘܪܗ܂ ܘܠܐ ܢܦܠܘ
ܒܥ̈ܩܒܬܗܘܢ ܘܡܦܩܢܗ ܚ̈ܝܐ ܘܐܘܪ̈ܚܬܐ ܘܢܦܠܘܢ
ܒܥܘ̈ܩܒܬܗܘܢ܂ ܛܒܐ ܀ ܫܦܝܪܐ ܒܪܝܐ ܕܡܫܪܐ ܐܦܪܝܡ ܀
ܠܟܠܐ ܕܗܘܝ ܒܗ ܢܗܘܪܐ ܘܢܦܪܘܫ ܚܫܟܐ ܡܢ ܦܘܪܫܢܝ܂ ܘܠܐ
ܬܐܪܥ ܙܠܝܩܐ ܡܟܐ ܕܢܦܠܩ ܒܢܘܗܪ ܙܘ̈ܕܐ ܦܪܫܢܝ܂ ܒܝ
ܫܒܪܐ ܠܐ ܬܬܒܐܫ ܘܡܫܡܫ ܒܢ ܠܐܠܗܐ܂ ܘܫܘܪܝ ܒ̈ܢܝܐ
ܘܥ̈ܡܝܐ ܘܫܒ̈ܩܐ ܘܟܠܗܘܢ ܡܘ̈ܕܝܢܐ ܀ ܕܟܠܢ ܒܬܘܟܠܐ
ܡܪܝܐ ܘܫܒܚܢ ܫܟܪܐ ܘܫܟܪ̈ܝܐ ܒܢ܂ ܘܠܐܠܗܘܬܐ ܒܢ
ܕܦܪܩܢ ܟܠܟܝ ܘܐܟܝ ܠܦܫܝܛܐ܂ ܘܢܛܠ ܥܡܠܐ ܘܢܪܘܩ
ܡܪܢ ܘܢܦܠܐ ܒܫܡܗ ܠܦܘܪܩܢܢ܂ ܘܢܘܗܪ ܕܡܫܚ ܗܘܐ܂
ܒܦܘܪܫܢ ܡܫܝܚܘ ܒܝܠܕ ܟܠܝ̈ܗܘܢ ܘܐܫܬܡܥ ܀ ܗܘ ܚܝ̈ܠܐ
ܕܫܪܪ ܥܡܠܐ ܠܛܒܬܐ ܘܟܫܡܠܐ ܦܪܐ ܘܡܚܝܢܗܘܢ ܠܥܡܠܐ
ܘܠܣܘܓܐܐ ܘܟܝܢܗ ܦܪܝܐ ܘܐܬܠܘܫܐ ܀ ܐܝܟ ܥܡܠܐ ܠܦܪܝܐ
ܡܥܡ̈ܠܢܘܗܝ ܘܕܣ̈ܓܘܗܝ ܘܟܢ̈ܝܘܗܝ܂ ܟܐܝܢܐ ܕܚܝܠܐ ܘܕܘܒܪܐ
ܘܛܟܣ ܐܢܘܢ ܐܝܟ ܕܟܠܐ ܀ ܣܘܓܐܐ ܫܠܝܐ ܕܫܦܝܪܐ ܕܬܘܒ
ܕܟܢܫ ܛܒܬܐ܂ ܡܟܝܠ ܡ̈ܟܬܒܐ ܕܫܦܝܪܐ ܘܡܘܕܐ ܠܗ ܐܒܐ
ܒܦܪܝܐ ܀ ܛܒܐ ܕܠܐ ܦܠܐ ܬܥ̈ܒܕܘܗܝ ܡܢ ܐܢܫ ܕܢܫܡܫܢ
ܠܗ܂ ܕܢܬܠ ܠܐܠܗܐ ܡܘܕܝܢܐ ܘܒܦܪܝܐ ܡܫܒܚܢ܂ ܘܐܡܝܢ܂ ܀
ܫܘܒܚ ܠܒܪܐ ܐܒܐ ܘܐܬܢܨܚܬ܂ ܘܡܢ ܕܐܬܡܠܟܬ܂ ܐܬܪܥܝܬ܂
ܘܟܠܗ ܕܐܘܪܚܬ܂ ܕܫܡܥܬ܂ ܘܐܬܡܠܟܬ܂ ܡܠܟܐ ܡܫܝܚܐ

ܐܬܟܢܫܘ܇ ܀ ܟܕ ܗܟܝܠ ܢܦܩ ܘܟܢܘܫܐ ܕܐܢܫܐ ܕܡܫܝܚܐ
ܕܢܥܒܕܘܢ ܒܗ . ܢܦܩܬܗ ܡܢܗ . ܘܡܢܝܚܬܗ ܢܟܠܐ ܘܐܬܟܪܙܬ܂
ܡܥܢܝܬܗ ܀ ܠܐ ܦܩܕ ܓܒܪܐ ܠܡܫܡܫܢܘ ܕܟܠܐ ܡܠܐ ܒܡܝܬܗ
ܢܡܟܬܐܦ . ܘܟܠܦܐ ܘܠܐ ܓܠܐ ܒܠܐܝܬܐ ܡܢ ܙܘܥܐ ܕܝܠܗ
ܡܫܝܚܘܗܝ ܘܢܦܠܐ ܀ ܡܪܢܝܐ ܕܟܠܐ ܗܘ ܟܠܦܐ ܟܝܢܗ܇ ܒܡܬܗ
ܘܫܦܟܗ܇ ܫܟܪܗ . ܒܡܟܐ ܒܟܠܡܟܘܢ ܢܫܩܘܢܘܗܝ ܡܫܝܢ
ܘܢܦܠܐ ܘܗܦܟܘ ܠܡܫܬܗ ܀ ܢܥܡܐ ܗܘܐ ܦܝܓܗ܇ ܒܐܦܐ
ܕܟܠܐ ܗܘܐ ܒܥܝܢ ܠܫܪܒܐ ܕܦܪܘܬܗ ܢܦܠܐ ܐܝܟ ܐܬܝܐ ܕܡܪܝܐ
ܗܘ ܦܪܝܐ ܕܦܘܠܚܢ ܀ ܗܟܝܠ ܢܦܩ ܙܘܡܪܡܐ . ܘܡܪܢܝܐ
ܡܪܝܐ ܡܒܘܟܐ ܐܘ ܠܒܘܡܪܐ ܦܩܕ ܡܠܦܐ ܘܐܬܡܟܝܢ ܘܢܦܠܐ
ܙܡܪܐ ܀ ܟܠܐ ܙܘܡܪܡܐ ܗܦܟ ܒܡܥܐ ܠܘܟܡܘ ܢܦܠܐ ܘܐܬܒܟܝܢ
ܘܟܠܐ ܡܘܟܐ ܐܬܦܟܗ܇ ܡܪܝܐ ܐܟܗ܇ ܘܐܬܪܡܪܡܟܗ܇ ܀
ܦܬܪܐ ܠܟܠ ܡܘܟܐ . ܘܦܬܪܐ ܒܡܥܐ ܙܘܡܪܡܐ . ܘܐܬܟܠܐ ܡܢ
ܦܬܘܚܘܗܝ ܀ ܢܬܠܚܒܫܢ ܡܢ ܬܠܡܐ ܀ ܙܘܙܐ ܢܥܘܐܐ ܒܡܬܐ
ܒܡܬܟܘܢ ܀ ܘܕܝܠܐ ܕܟܬܝܒ ܗܘ ܒܬܘܪܗ . ܦܬܪܐ ܕܡܘܟܐ
ܒܬܗܝ ܐܬܟܝܟܘܢ ܗܦܬܐ ܀ ܦܬܟܘܢ ܕܒܡܐ ܕܢܬܗܘܢ ܡܢ
ܦܓܪܝܟܘܢ ܘܢܦܩܬܟܘܢ . ܘܦܠܐ ܕܙܘܡܪܡܘܢ ܠܐܬܒܪܗ
ܘܐܬܪܝܗܝ ܚܝܐ ܕܟܟܠܗܘܢ ܀ ܙܠܝܩܘ ܕܡܪܝܐ ܢܚܟܝܡܘܗܝ ܟܠܐ
ܒܪܬܐ ܘܒܟܘܗܝ ܡܬܒܪܘܢ . ܒܛܘܠܬܐ ܕܡܪܝܐ ܘܒܟܘܗܝ ܡܒܬܐ
ܘܙܩܝܦܘܢ ܀ ܗܫܐ ܠܬܠܡܝܕܘܬܐ ܢܦܩ ܒܟܢ ܒܡܫܡܫܘܬܐ . ܐܟܐ
ܘܟܪܐ ܘܙܘܥ ܡܘܕܥܐ ܕܢܒܟܐ ܠܒܟܘܗܝ ܠܒܝܘܗܝ ܀ ܒܐ ܠܐܝܟ
ܠܟܘܐ ܘܡܒܘܩ ܫܘܒܚܢ ܘܣܓܝܘܬܢ ܘܐܝܕܝܗ ܡܪܝܐ ܠܟܐܪܝܢ ܒܗ
ܒܡܬ ܡܟܟܘܬܐ ܀ ܐܟܐ ܀ ܒܐܘܪ ܓܒܪܐܝܠܐ ܀ ܠܐ ܬܙܝܥ ܡܢܗ
ܡܪܝܐ ܠܟܠܗܘܢ ܐܡܪܝܢ܇ ܗܘܝܢ܇ ܒܬܘܟܠܬܐ ܘܒܡܬܐ ܡܪܝܐ . ܠܝ ܬܗܘܐ ܠܗܘܐ
ܒܥܒܕ ܠܐ ܐܙܝܥܠܐ ܡܢ ܒܡܥܐ ܗܠܝܐ . ܘܡܢ ܡܥܢܝܬܗ ܦܬܪܐ . ܘܠܐ ܡܢ

ܒܒܢܝܐ ܕܢܫܐ . ܘܠܐ ܡܢ ܒܪܘܐ ܘܓܒܝܐ ܘܠܐ ܕܢܦܩܝܢ ܡܘܗܒܐ . ܘܠܐ
ܦܠܚܝܢ ܠܗ ܙܘܥܐ ܘܒܘܥܬܐ ܘܠܐ ܢܦܩܢ ܒܟܠܐ ܘܪܘܚܐ .
ܘܡܠܠܘ ܐܠܗܝ ܘܦܓܪܐ ܚܝ ܀ ܒܥܕܢܐ ܀ ܡܪܢܐ ܫܘܒܚܐ ܠܟ
ܡܢ ܠܥܠܡܐ ܗܘܐ . ܘܐܫܬܡܥ ܚܝ ܐܒܐ ܕܫܡܝܐ܆ ܚܝ
ܠܥܠܡܐ ܕܥܠܡܝܢ܆ ܦܪܘܩܢ ܡܪܢܐ ܡܐܪܝܐ ܒܠܘܒܟܐ
ܓܒܪܐ ܒܟܘܢ ܡܫܡܠܝܐ ܕܫܢܝܢ . ܘܗܘܒܟ ܒܬܠܬܐ
ܕܢܣܒ ܡܢ ܒܟܘ ܠܟܢ ܘܢܒܥܐ ܙܒܠܝ . ܘܒܥܒܪ ܢܦܫܗܝ
ܒܡܒܥܒܘܬܐ ܡܪܢ ܀ ܒܥܘܬܐ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ ܀ ܡܢ ܕܡܫܒܚ܆
ܗܘܝܬ ܡܪܢܐ ܡܫܒܚ ܡܪܝܐ ܡܪܚܡܢܐ . ܕܡܟܝܟ ܗܘܐ ܐܢܫ
ܡܟܝܟܐ . ܠܒܢܝܐ ܕܒܥܐ ܡܗܝܡܢܐ . ܘܐܦܪܢ ܗܘܐ ܗܒܐ .
ܗܘܝܬܘܢ ܢܛܪܝܢ ܡܟܝܟܐ ܠܝ ܙܕܩ ܐܝܟܢ ܡܘܡܢܐ . ܠܗܘܝܘܢ
ܦܠܓܥܒܝܢ ܒܡܟܝܟܐ ܀ ܗܘܝܬܘܢ ܥܒܕܝܢ ܟܠ ܪ̈ܚܡܐ
ܘܠܐܒܐ ܘܠܐܒܐ ܚܝܐ . ܒܒܪܬܐ ܘܒܪܬܐ ܡܡܠܠܐ . ܘܒܥܠܠ
ܘܠܝ̈ܬܡܐ ܡܢܝܐ . ܚܝ ܕ̈ܒܠܐ ܒܒܥܒܝܐ ܗܘܐ . ܡܥܡܕܢܘܬܗܘܢ
ܡܢܝ ܡܟܝܟܐ . ܘܒܪܬܐ ܕܥܒܕܬ ܐܒܐ ܠܟܠܗܘܢ ܠܒܪܘܥܐ
ܥܡܝܐ ܀ ܥܒܕܬ܆ ܒܟܥܒܐ ܡܪܢܐ ܘܦܘܪܩܢܐ ܘܓܝܫܐ
ܘܟܠ ܪ̈ܚܡܐ . ܘܫܥܒܬ܆ ܒܥܪܘ ܠܐܘܒܢܐ . ܘܫܒܚܬ܆ ܚ̈ܝܐ
ܘܐܘܟܝܬܐ . ܘܐܬܪܒ ܒܥܪܘ ܫܠܝܐ ܒܪܝܫ ܡܪܝܢ ܐܝܟ ܠܐܝܢܐ .
ܘܡܒܚܬ܆ ܠܥܪܘ ܡܪܢܝܐ . ܕܢܘܒ ܠܗ ܢܚܠܐ ܘܙܘܚܐ ܀
ܥܡ ܠܐܒܐ ܚܝܐ . ܘܠܒܪܐ ܕܡܫܝܚܐ ܡܪܢܝܐ . ܘܗܘܐ ܙܒܢܐ
ܙܒܢܝܐ ܘܐܘܪܚܐ ܕܪܒ ܘܢܘܒ ܡܟܝܟܐ . ܘܗܘܬ ܒܠܐܘܪ
ܒܕܢܚܐ ܦܪܘܩܢܐ ܡܪܢܐ ܡܪܢܝܐ . ܘܫܒܚܬ܆ ܓܢܝܙܐ
ܘܥܡܪܐ . ܘܒܠܬ܆ ܠܪܘܚܐ ܥܡܝܐ ܀ ܗܘܟܠܐ ܠܪܘܚܐ
ܘܥܘܡܪܐ ܕܢܘܒ ܐܒܐܐ ܘܢܘܚܐ . ܒܦܘܪܩܢܐ ܡܪܢܝܐ
ܡܪܢܝܐ . ܘܐܒܬ܆ ܠܥܠܡܘ ܕܫܠܝܐ . ܘܥܠܐ ܕܠܐ ܡܬܢܚܐ .

ܡܢ ܟܢܫܐ ܘܟܢܘܫܝܐ ܡܗܝܡܢܐ ܐܟܪܙܘ ܘܒܟܠܗ ܢܘܗܪܐ.
ܝܘܡ ܕܝܢ ܡܟܠ ܥܡܡܐ ܫܡܝܐ ✣

(*A suivre.*)

MÉLANGES

I

UN PATRIARCHE SORCIER A CONSTANTINOPLE

Il est un patriarche de la période iconoclaste qui a gardé dans les traditions populaires le même renom équivoque qu'en Occident le pape Sylvestre II : c'est le fameux Jean Hylilas, patriarche sous Théophile, en 831, et déposé après le rétablissement des images en 843. Son savoir était peut-être moins encyclopédique que le fut celui de Gerbert, mais il passait du moins, comme lui, pour un adepte de la sorcellerie. Cette réputation est-elle justifiée par les témoignages historiques ou doit-on la mettre au rang des légendes?

Il est inutile d'insister sur la place que tenaient les sciences occultes, magie, astrologie, chresmologie, etc... dans la vie byzantine (1). Les musées et les collections sont remplis d'amulettes à inscriptions magiques dont le nombre augmente chaque jour (2). A l'époque des iconoclastes en particulier, ces connaissances paraissent avoir obtenu comme un regain de faveur. Il n'est question, dans les chroniques de cette période, que de sacrifices, de conjurations, d'oracles, de prophéties. En 717, les Arabes assiégeaient Pergame : pour écarter le danger les habitants firent un véritable sacrifice humain dans des conditions particulièrement révoltantes; une jeune femme, sur le point de devenir mère de son premier enfant, fut égorgée, et tous les soldats s'aspergèrent de l'eau dans laquelle ils

(1) Voir les détails sur la littérature à laquelle elles ont donné lieu dans KRUMBACHER, *Gesch. der Byz. Litt.*, p. 621 suiv.

(2) SCHLUMBERGER, *Amulettes byzantins anciens*, 1892, et *Byzantin. Zeitschrift* 1893, p. 187-91.

avait fait bouillir son fruit pour se rendre invulnérables (1). Un siècle plus tard, en 803, ce furent aussi des Asiatiques, des Pauliciens, qui enseignèrent à Nicéphore le moyen de venir à bout d'un de ses ennemis, le patrice Bardanès, révolté contre lui. Après avoir creusé une fosse, l'empereur attacha à un poteau de bronze un taureau, la tête tournée vers le sol, puis, pendant qu'on égorgeait la victime, il broyait en sens inverse, dans un moulin, un des vêtements de Bardanès en récitant des formules magiques (2). La prédominance d'Orientaux à moitié païens à Constantinople et dans tout l'empire, où ils formaient des colonies compactes, peut expliquer cette recrudescence de superstition. Les iconoclastes qui tiraient de ces Orientaux la principale force de leur parti, paraissent avoir été très favorables à toutes ces pratiques et c'est là un trait qu'il est impossible de négliger lorsqu'on cherche, malgré l'insuffisance des sources, à se rendre compte de leurs doctrines. A côté des théologiens rigides qui croyaient poursuivre dans le culte des images une nouvelle idolâtrie, il y avait certainement parmi eux de purs Orientaux, héritiers d'un paganisme encore peu éloigné, non du paganisme hellénique, favorable à l'art, mais des doctrines zoroastriennes ou sémitiques qui s'étaient mélangées à tous les dogmes hérétiques, pauliciens, athingans, etc... répandus dans tout l'Orient. C'est dans cette mesure que la querelle des images fut une nouvelle bataille entre l'Europe et l'Asie.

Le patriarche Jean Morocharzanios, ou Jean Hylilas, surnommé Iannis par les orthodoxes, paraît avoir été un des représentants de ces tendances. Les sources ne nous renseignent guère sur son origine, mais son surnom de « Morocharzanios » et le nom bien caractéristique de son frère, le patrice Arsarber, permettent d'affirmer que sa famille était orientale et probablement arménienne (3). « Lecteur et grammairien », il prit une part active au deuxième renversement des images en 814, et ce fut lui que Léon l'Arménien chargea de faire une enquête dans les bibliothèques des églises et des monastères pour ras-

(1) Nicéph., *Chron.*, 59 (*P. G.*, C, 957); Théoph. (*P. G.*, CVIII, 789).
(2) Théoph. (*P. G.*, CVIII, 981).
(3) Contin. Théoph. (*P. G.*, CIX, 169).

sembler les actes du concile iconoclaste d'Hieria (1). On le retrouve plus tard sous Michel le Bègue, comme higoumène du monastère des saints Serge et Bacchus à Constantinople (2). Il se lia d'amitié avec cet empereur, qui avait puisé dans les traditions de sa famille originaire d'Amorium en Phrygie un mélange extraordinaire d'opinions hérétiques, juives ou païennes, l'observation du sabbat et de la loi de Moïse, la croyance au salut de Judas, la négation de la résurrection future, pour n'en citer que quelques-unes, etc... (3). Michel le Bègue fit de Iannis le précepteur de son fils Théophile, et lorsque son élève fut devenu empereur après la mort de son frère, en 829, il témoigna sa reconnaissance à Iannis en le créant d'abord syncelle, puis en 831, patriarche de Constantinople (4); plus tard il en fit son ambassadeur auprès du calife de Bagdad et, d'après la tradition, le patriarche sut étonner les musulmans par le faste qu'il déploya.

Le goût de Iannis pour la magie est attesté par les continuateurs dont la chronique fut rédigée au xe siècle, et par Georges le Moine qui a été presque son contemporain (5). Leurs témoignages sont d'accord sur ce point. L'élève impérial de Iannis, Théophile, avait reçu de lui, très probablement, ce goût du merveilleux (6) qui lui faisait chercher l'avenir de sa race auprès d'une prophétesse arabe (7). Mais Iannis lui-même paraît avoir été le principal intermédiaire auquel l'empereur s'adressait pour communiquer avec les puissances surnaturelles. Le peuple racontait avec effroi qu'il se retirait dans une maison appartenant à son frère, le patrice Arsarber, et située aude là du Bosphore (8). A l'époque de Georges le Moine, on appelait encore cette maison « Troulos », le Dôme, et nul n'avait jamais osé l'habiter, car on la regardait comme hantée pour toujours par les esprits ténébreux que le patriarche se

(1) *Vita Leonis* (*P. G.*, CVIII, 1025-1028).
(2) Contin. Théoph. (*P. G.*, CIX).
(3) Contin. Théoph. (*P. G.*, CIX, 61).
(4) Contin. Théoph. (*P. G.*, CIX, 136, 21 avril).
(5) V. Krumbacher, *Gesch. d. Byz. Litt.*
(6) Ἐτύγχανε τῶν ἀποκρύφων ἄγαν ζητητικὸς ὁ Θεόφιλος (Contin. Théoph., *P. G.*, CIX, 129).
(7) *Id.*, 136.
(8) Contin. Théoph (*P. G.*, CIX, 172).

plaisait à évoquer (1). C'est là qu'il aurait travaillé au milieu d'un véritable harem de vierges et d'anciennes religieuses, dans un souterrain affreux qu'on n'atteignait qu'après avoir descendu un long escalier (2). L'examen des foies (ἡπατοσκοπία), l'observation des liquides dans un bassin (λεκανομαντεῖα) (3), la magie (γοητεῖαι), l'évocation des morts (νεκυομαντεῖα) étaient les principaux moyens qu'il employait pour pénétrer l'avenir et c'est de cette officine que sortaient toutes les prophéties qu'attendaient avec impatience l'empereur et ses familiers (4).

Il se peut que l'imagination populaire ait grossi les faits pour les rendre plus dramatiques ; il ne faut pas oublier que Iannis ne nous est connu que par les partisans des images qui avaient de bonnes raisons de le détester. En outre il faut remarquer que Georges le Moine, plus près des événements que le Continuateur de Théophanes, est moins prodigue de détails que celui-ci ; mais sa chronique est évidemment moins bien informée que celle qui a dû très probablement son arrangement définitif à Constantin Porphyrogénète au xe siècle. Il n'y a donc pas de bonnes raisons pour récuser l'autorité du Continuateur, et la scène si étrange qu'il nous raconte et qui ne peut avoir été inventée de toutes pièces, jette le jour le plus curieux sur les pratiques de magie usitées à Byzance à cette époque.

Une tribu barbare, commandée par trois chefs, ravageait sans cesse le territoire de l'empire, et Théophile n'avait pu mettre fin à ses brigandages. Dans son embarras il s'adressa à Iannis qui lui offrit de le défaire de ses ennemis par le secours de la magie. Il y avait au milieu de l'Hippodrome, près de l'Euripe, ou plus exactement sur la longue terrasse de la « Spina », couverte des plus précieux monuments de l'antiquité, une statue de bronze à trois têtes. Au moyen d'incantations magiques, Iannis transforma ces trois têtes en celles des trois chefs de tribu, puis il fit fabriquer trois énormes marteaux qu'il confia à trois hommes vigoureux. Vêtu d'un costume laïque, il vint avec eux à l'Hippodrome au milieu de la nuit. Là, il recommença ses

(1) Georg. Monach. (*P. G.*, CIX, 860).
(2) Contin. Théoph. (*P. G.*, CIX, 172).
(3) Sur cette pratique, v. Bouché-Leclercq. *Hist. de la Divination dans l'antiquité*, t. I, p. 184, d'après Pselles. *De operat. daemon.*
(4) *Id.*

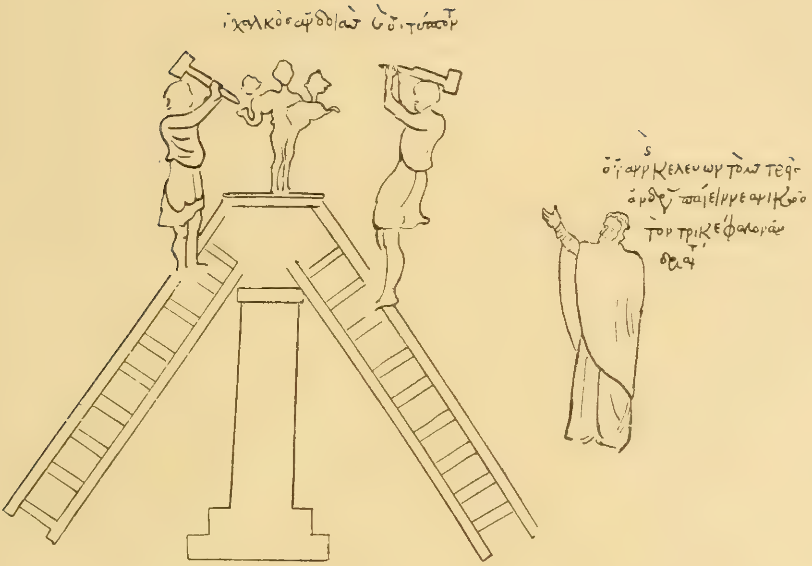

LE PATRIARCHE IANNIS FAISANT SES INCANTATIONS A L'HIPPODROME. (Ms. de Skylitzès, XIVe s.)

Cliché de la collection de l'École des Hautes Études.

incantations et « fit passer dans la statue la force qui résidait « dans les chefs ou plutôt par l'effet de ses paroles magiques « il anéantit celle qui était dans la statue, puis il ordonna à « chacun de frapper avec vigueur ». De leurs énormes marteaux les trois aides se mirent à frapper à coups redoublés sur les trois têtes de bronze; deux d'entre elles tombèrent, mais la troisième résista et ne put être détachée entièrement. Quelques jours après les trois chefs se prenaient de querelle; deux d'entre eux étaient pris par leur rival et condamnés à avoir la tête tranchée, tandis que le survivant lui-même était gravement blessé et que la tribu découragée regagnait son pays d'origine (1).

Une miniature du manuscrit de Skylitzès de la bibliothèque de Madrid (XIVe siècle) montre la statue à trois têtes sur une colonne élevée, tandis que de chaque côté deux ouvriers grimpés à une échelle se préparent à la frapper de leurs marteaux. A droite, un homme habillé, contrairement au texte, de longs vêtements sacerdotaux, semble les encourager du geste (2).

La statue de bronze à trois têtes dont il s'agit est évidemment la fameuse colonne de Delphes érigée en l'honneur de la victoire de Platées, dont les débris mutilés se voient encore à Constantinople sur la place de l'Atmeïdan à côté de l'obélisque de Théodose (3). Elle se composait de trois serpents enroulés en spirale et dont les têtes s'écartaient pour supporter un trépied d'or. Le trépied avait disparu depuis longtemps à l'époque de Iannis; la tradition du Xe siècle recueillie par le Continuateur de Théophane le rend responsable de la mutilation des trois têtes.

Mais le principal intérêt de ce récit provient des détails si curieux qu'il nous donne sur les pratiques de sorcellerie usitées à Constantinople au IXe siècle. Que l'on rapproche cette cérémonie cabalistique des rites de l'envoûtement, tel qu'il était pratiqué en Occident et que les révèlent les procès scandaleux de Guichard, évêque de Troyes, de Robert d'Artois, ou.

(1) Contin. THÉOPH. (*P. G.*, CIX, 169-172).

(2) Voyez, pl. XV, la reproduction de cette miniature dont le cliché nous a été gracieusement communiqué par M. Gabriel Millet, maître de conférences à l'École des Hautes Études.

(3) DIEHL, *Justinien*, p. 439.

en plein XVIIe siècle, la triste affaire des poisons, on verra qu'il s'agit de la même pratique et que seules quelques formalités diffèrent. Les sorciers occidentaux se servent d'une poupée de cire à laquelle ils donnent le nom de leur ennemi en parodiant les cérémonies du baptême. Iannis choisit pour son opération une statue, mais, et c'est ce qui semble être la partie essentielle de l'envoûtement, il commence par faire passer au moyen de ses incantations la personnalité et en quelque sorte la force vitale des chefs barbares dans les trois têtes de bronze. Une fois seulement ce rite accompli, les mauvais traitements exercés sur l'objet inanimé produisent leur effet sur l'ennemi. La cérémonie est donc la même, mais tandis qu'au XIVe siècle l'envoûtement s'est compliqué de la profanation du baptême, au IXe siècle il garde encore son caractère exclusivement païen.

L'origine de l'envoûtement comme d'un grand nombre de pratiques de sorcellerie, paraît bien être orientale et en particulier chaldéenne (1); il était déjà connu dans le monde européen de l'antiquité, mais le christianisme l'avait fait oublier. Il se peut que le récit du chroniqueur nous permette de saisir une des étapes que cette superstition revenue d'Orient a franchie avant de reparaître plus tard en Occident. Il est donc permis de croire que le patriarche Iannis et les Asiatiques du parti iconoclaste ont contribué à la diffusion en Europe de cette pratique que les procès politiques du moyen âge devaient rendre tristement célèbre.

Louis Bréhier.

II

MARONITES, MAZONITES ET MARANITES

I. — Dans le tome III de la *Bibliotheca orientalis* d'Assémani on trouve de nombreuses mentions des ܡܪܘܢܝܐ (Marunoïé; cf.

(1) Voir les textes indiqués dans Frazer, *Le Rameau d'Or*, t. I, p. 11 et suiv., de la traduction française.

p. 127, 129, 132) que l'on pourrait étymologiquement confondre avec les Maronites, car les terminaisons *oïé* et *ites* se permutent fréquemment en passant du syriaque aux langues Européennes, par exemple ܟܘܫܝܐ (Kouschoïé) donne Kouschite, et d'ailleurs en de nombreux endroits le mot ܡܪܘܢܝܐ (Marunoïé) désigne les Maronites (cf. Payne-Smith, *Thesaurus syriacus*, col. 2221).

Ces Marunoïé constituaient au VIIᵉ siècle une communauté Nestorienne considérable (1). Vers l'an 645, les musulmans leur donnèrent le choix ou d'abjurer leur religion ou de céder la moitié de leurs biens. Les Marunoïé, attachés aux biens de la terre, embrassèrent la religion mahométane et le patriarche Nestorien Jésuyab III d'Adiabène déplore cet événement dans de nombreuses lettres. J. S. Assémani donna le texte et la traduction des lettres où cet épisode se trouve relaté (2); voyant par ailleurs qu'il ne pouvait s'agir des Maronites dans cette conversion en masse d'une communauté nestorienne, il émit l'hypothèse qu'il pourrait s'agir des habitants de Merv (ܡܪܘ) (3). Comme les habitants de Merv sont appelés Maruzoïé, il dut émettre la nouvelle hypothèse que Marunoïé et Maruzoïé désignaient le même peuple, c'est-à-dire les habitants de Merv, dans le Khorasan.

II. — Pour trancher cette question, il faut étudier le contexte et y chercher quelques détails géographiques qui précisent l'emplacement du « grand peuple » des Marunoïé. Or il est fait mention d'eux dans des lettres adressées à Siméon évêque de Rāurdaschīr qui était la ville métropolitaine du Fars (4). Siméon est rendu responsable de la perte des Marunoïé, ils dépendaient donc de lui. On en trouve mention dans les nombreuses lettres de Jésuyab III adressées aux évêques, au peuple et aux moines des Qétroïé qui tous dépendent aussi du métropolite Siméon.

Comme le Fars est une province riveraine du golfe Persique et comme les Qétroïé (ܩܛܪܝܐ) ne peuvent être que les habitants

(1) ܐܝܟܐ ܗܘ ܥܡܐ ܪܒܐ ܕܡܪܘܢܝܐ. *Qu'est devenu ce « grand peuple » des Marunoïé?* *B. O.*, t. III, p. 130, col. 1.

(2) *Bibl. or.*, t. III, *loc. cit.*

(3) *Bibl. or.*, t. III, p. 130, col. 1.

Cf. Braun, *Das Buch der Synhados*, Stuttgart und Wien, 1900, p. 11, note 1.

de la presqu'île de Katar en Arabie près des îles Bahreyn (1), en face du Fars, il s'ensuit que nous devons chercher les Marunoïé dans ces mêmes parages. Si l'on remarque de plus que les Marunoïé sont appelés les camarades des Qétroïé (2) et leur sont constamment associés, il s'ensuit enfin qu'on doit les placer en Arabie.

Pour déterminer leur emplacement de manière plus précise, M. Braun (3) trouvant mention d'évêques de Maroun propose de corriger ce mot en Mazoun, par suite les Marunoïé correspondants seraient des Mazunoïé. On passe d'un nom à l'autre par un simple changement de place des points du pluriel (ܡܪܘܢܝܐ et ܡܙܘܢܝܐ), substitution facile; d'ailleurs le pays de Mazoun est mentionné par Yacout (t. IV, p. 521). Ce serait selon lui le pays d'Oman. Voici son texte que M. Rubens Duval a bien voulu nous transcrire et nous traduire :

المُزُونُ جمع مازن وهو الذاهب فى الارض يقال مزن فى الارض اذا ذهب فيها يقال هذا يَوْمُ مَزْنٍ اذا كان يوم فرار من العَدُوّ والمزون البُعْد ويجوز ان يروى بفتح الميم اذا نظر الى الموضع لا الى الفعل وهو من اسماء عُمان ولذلك قال الكُمَيْت

فامّا الازدُ ازدُ ابى سعيد فأكْرَهُ ان أُسَمّيها المُزُونا

ابو سعيد هو المهلّب بن ابى صُفْرة يقول اكرهُ ان انسبه الى المزون وهى ارض عمان يقول هم من مُضَر وقال ابو عبيدة اراد بالمزون الملّاحين وكان اردشير بن بابك جعل الازد ملّاحين بشِحْر عمان قبل الاسلام بستماية سنة وقال جرير وأطْفَأْتَ نيرانَ المزون واهلها وقد حاولوها فِتنةً ان تُسَعَّرا.

(1) D'après Palgrave le pays de Katar comptait en 1862-1863 quarante villages et 135.000 habitants qui fournissaient un contingent de 6.000 guerriers. Cf. *Une année de voyages dans l'Arabie centrale*, trad. par Émile Jonveaux, Paris, 1866, t. II, p. 408. — On trouve d'ailleurs déjà dans Ptolémée Κάδαρα πόλις (alias Κάδραα, *Géogr*, VI, 7, 15) dans le pays de Ἀτταίων (El-Haça) et Κάταρα non loin de là (*Ibid.*, VI, 7, 32). — Assémani (*loc. cit.*, p. 136) place à tort les ܡܙܘܢܝܐ à Socotora et aux environs.

(2) ܢܒܟܐ ܥܠܝ ܐܦ ܠܟܠܟܘܢ. ܐܝܟ ܕܒܟܝܢ ܥܠ ܡܪܘܢܝܐ ܚܒܪܝܟܘܢ. *Nous pleurons sur vous (Qétroié) comme nous pleurons sur les Marunoié vos camarades.*

(3) *Loc. cit.*, p. 108, 113. Cf. p. 165.

« Al-mozoun est le pluriel de màzin qui signifie celui qui s'en va dans le pays. On dit mazana fi-l-ard s'il s'est en allé dans le pays. On dit yom mazn si c'est le jour de la fuite devant l'ennemi. Mozoun signifie l'éloignement. Il peut être transmis avec le fataḥ du mim (al-mazoun) si l'on envisage le nom de lieu et non pas le nom d'action, et c'est un des noms d'ʿOmân. C'est pourquoi al-Komaït a dit :

— « Quant aux Azd, les Azd d'Abou Saʿïd, il me répugne de les nommer al-Mazoun. »

« Abou Saʿïd — c'est Mouhallab fils d'Abou Sofra — dit : Il me répugne de rapporter leur origine à al-Mazoun, qui est le pays d'ʿOman. Il dit qu'ils étaient de Modar. Abou ʿObeida a dit : Il a voulu par al-Mazoun désigner les marins. Ardasir fils de Bàbek avait établi les Azd comme marins sur la côte d'ʿOmàn avant l'islamisme en l'année 600. Djarîr a dit :

— « Tu as éteint les lumières d'al-Mazoun et de ses gens, alors qu'ils désiraient qu'elles brillassent comme tentation. »

Nous ferons remarquer du moins que, sur deux manuscrits du *Livre des Synodes* (1) qui mentionnent en quatre endroits différents des évêques de Maroun, un seul en un endroit écrit Mozoun; il y aurait donc sept fautes contre une bonne lecture. De même les deux manuscrits des lettres (2) de Jésuyab écrivent toujours Marunoïé. Nous avons relevé ce mot en sept endroits, ce qui donne quatorze fautes pour quatorze leçons.

Si l'on admet cette explication, on est conduit à un peuple bien connu : les Μασονῖται de Ptolémée qui écrit : ὑπὸ δὲ τούτους πάντας Χατραμωνῖται ἀπὸ τῆς Κλίμακος μεχρὶ τῶν Σαχαλιτῶν· Ἀπὸ δὲ μεσημβρίας τῆς Κλίμακος Μασονῖται, εἶτα Σαρῖται καὶ παρὰ τοὺς Ὁμηρίτας Σαπφαρῖται κ.τ.λ. (3). Les Mazonites sont donc encadrés entre les Χατραμωνῖται, habitants de l'Hadramaut au sud de l'Arabie en face de Socotora, et les Homérites (Himyarites) au sud de l'Arabie jusqu'à Bab el-Mandeb. Les auteurs arabes pla-

(1) Traduit d'abord par Braun (v. *supra*), édité et traduit à nouveau par M. Chabot qui admit l'hypothèse de M. Braun et la correction de Maroun en Mazoun.

(2) Nous tenons ce détail et quelques autres du cours oral de M. Rubens Duval qui admet aussi l'hypothèse Mazunoié pour Marunoié. Cf. Assémani, *Bibl. or.*, t. III, p. 127-137.

(3) *Géogr.*, VI, 7, 25. Éd. Nobbe, II, p. 1041.

cent les Mazîn au sud de l'Arabie et les rattachent aux Ghassanides, on devrait donc les chercher plutôt vers la mer Rouge que vers le golfe Persique.

III. — Cependant il semble avoir existe aussi une ville de Maroun près du pays des Qétroïé, près du golfe Persique, car on la trouve mentionnée dans l'histoire de Iunan Nucrīta (1). A moins de supposer ici encore des fautes d'écriture, nous serions porté à nous demander si les Marunoïé, au lieu de devoir être corrigés en Mazunoïé, ne seraient pas simplement les Μαρανῖται (Maranites) de Strabon et les habitants du Mahrah actuel, province d'Arabie située à l'est de l'Hadramaut et au sud de la presqu'île de Katar. Dans cette hypothèse, un village aurait pu s'appeler de leur nom, Marun.

Strabon, en effet, après avoir nommé les Μιναῖοι, les Γερραῖοι et leurs voisins qui font le commerce des aromates, ajoute : Εἶτ' ἄλλη παραλία πρότερον μὲν Μαρανιτῶν καλουμένη, ὧν οἱ μὲν ἦσαν γεωργοὶ, τινὲς δὲ σκηνῖται, νῦν δὲ Γαρινδαίων ἀνελόντων ἐκείνους δόλῳ· ἐπέθεντο γὰρ αὐτοῖς πενταετηρικήν τινα πανήγυριν ἐπιτελοῦσι, καὶ τούτους δὲ διέφθειραν, καὶ τοὺς ἄλλους ἐπελθόντες ἄρδην διελυμήναντο (2). *Ensuite vient un autre pays que l'on appelait (pays) des Maranites dont les uns étaient agriculteurs et les autres habitaient sous des tentes, maintenant (c'est le pays) des Garindiens qui ont tué ceux-là par ruse. Car ils les attaquèrent tandis qu'ils célébraient une fête quinquennale, ils tuèrent ceux-ci et attaquant (ensuite) les autres les ruinèrent complètement.* Il faut entendre sans doute que les Maranites durent céder tout ou partie de leur pays; en tout cas leur ancien pays, sinon le nouveau, put toujours conserver leur nom et M. Jomard le reconnaît dans le pays de Mahrah (3) que l'on rattache quelquefois au Hadramaut. Pour Edrisi, le pays de Mahrah est à l'orient du Hadramaut, au bord de la mer, il a 900 milles de longueur et 15 à 25 de largeur (4). Il s'étend

(1) Bedjan, *Acta Martyrum et Sanctorum*, t. I, Paris, 1890, p. 491, l. 17; p. 492, l. 9; cf. p. 494, l. 14.
(2) *Strabonis Geographica*, Édition Meineke, Leipzig, 1877, t. III, p. 1084.
(3) *Études géographiques sur l'Arabie*, p. 133.
(4) Géographie d'Edrisi, traduction Jaubert, t. I, p. 149-151.

donc jusqu'à la province d'Oman et il est séparé des habitants de Katar par le grand désert d'Arabie.

IV. — Cette étude nous montre du moins combien l'identification d'un nom géographique peut être difficile. Le mot syriaque Marunoïé (ܡܪܘܢܝܐ), qui partout ailleurs désigne les Maronites du Liban, ne peut leur être appliqué dans les lettres du patriarche Nestorien Jésuyab. Il est heureux toutefois que le contexte soit formel, sinon, appuyés sur l'identité de nom, leurs ennemis auraient pu prétendre qu'ils avaient été Nestoriens et qu'ils s'étaient convertis à l'islamisme ensuite pour ne pas perdre la moitié de leurs biens.

Assémani au XVIIIe siècle a placé les Marunoïé à Merv et cette opinion a été reproduite — en particulier par M. Payne-Smith dans son Thesaurus — jusqu'en 1900 où M. Braun a proposé de remplacer Maroun par Mazoun. M. Chabot a conservé l'hypothèse de M. Braun. Les Marunoïé devenaient donc des Mazunoïé. — Enfin pour la première fois, croyons-nous, nous proposons de voir dans les Marunoïé les Μαρανῖται de Strabon et les habitants du Mahrah.

V. — Nous nous sommes demandé s'il n'y aurait pas eu une confusion analogue à propos d'une lettre d'un autre patriarche Nestorien, Timothée Ier (779-823). Cette lettre « adressée aux moines de S. Maron » (1), inédite jusqu'ici mais dont on annonce la publication prochaine, a été citée par Mgr David comme si elle était adressée aux Maronites du Liban (2). Nous croyons que l'on peut en douter avec raison. M. l'abbé Labourt, qui a bien voulu relire cette lettre sur notre demande, a eu l'obligeance de nous apprendre que l'on n'y rencontre aucun détail géographique ou historique touchant la région du Liban. On y trouve mentionnés seulement les Turcs et la conversion d'habitants du Nedjran (Himyarites), ce qui nous ramène à l'Arabie. D'ailleurs tandis que les lettres de Jésuyab relatives aux Marunoïé forment tout un faisceau (car il n'y a pas moins de six

(1) Cf. *Perpétuelle orthodoxie des Maronites* par Sa Grandeur Mgr Joseph Debs, Arras, 1896, page 62-64.

(2) Mgr David veut conclure de cette lettre que les Maronites du Liban ont été monothélites.

lettres relatives aux mêmes régions qui se suivent sans discontinuité), la lettre de Timothée aux moines en question se trouve entre une lettre adressée à Rabban Sergius (d'Elam?) et une lettre adressée aux moines de Mar Gabriel à Mossoul. A moins donc de chercher les moines de Maron entre l'Elymaïde et Mossoul, nous ne trouvons rien qui nous détermine leur pays. Ajoutons que parmi les cinquante-neuf lettres de Timothée qui nous ont été conservées aucune n'est adressée à un correspondant syrien. Il est donc vraisemblable que les moines en question ne doivent pas non plus être cherchés en Syrie où Timothée ne semble pas avoir eu de correspondants. C'est ce que vient nous confirmer le titre de la lettre (1) :

ܠܗܕܡܘܗܝ ܕܡܫܝܚܐ ܡܪܢ ܘܒܢܝ ܐܪܙܐ ܕܡܠܟܘܬܐ ܕܫܡܝܐ. ܗܢܘܢ ܕܨܠܡܗ ܒܗܘܢ ܥܠ ܐܪܥܐ ܕܒܪܢܫܐ ܕܫܡܝܢܐ ܗܘ ܡܫܝܚܐ: ܘܒܥܠܡܐ ܗܢܐ ܕܡܝܘܬܐ ܐܦ ܠܐ ܚܫܘܫܘܬܐ ܡܩܢܝܢ. ܐܚܐ ܕܟܝܐ ܘܡܟܝܟܐ: ܕܝܪܝܐ ܕܒܡܫܟܢܗ ܕܡܪܝ ܡܪܘܢ ܡܬܥܠܝܢ. ܘܕܒܚܐ ܕܪܘܚ ܪܘܚܢܝܐ. ܠܡܫܝܚܐ ܗܘ ܕܐܠܗܐ ܕܟܠ ܟܠ: ܒܠܒܐ ܬܒܝܪܐ ܘܒܪܘܚܐ ܡܟܝܟܬܐ ܛܝܡܬܐܘܣ ܗܘ ܥܒܕܐ ܡܚܝܠܐ ܕܐܠܗܐ.... ܫܐܠ ܫܠܡܟܘܢ ܒܪܘܚ.

Aux membres du Messie Notre-Seigneur qui participent au royaume du ciel, qui portent sur eux sur terre l'image de l'homme céleste (du Messie), et qui dans cette vie mortelle acquièrent même l'impassibilité, aux frères purs et modestes, AUX MOINES QUI DEMEURENT DANS LA TENTE DE MAR MAROUN *et qui offrent les victimes de l'esprit et spirituelles au Messie qui est le Dieu de l'univers, avec un cœur contrit et un esprit humble, Timothée le faible serviteur de Dieu..... vous salue en esprit.*

Nous refusons de reconnaître les Maronites du Liban dans ces *moines qui demeurent dans la tente de Mar Maroun*, car M. Payne-Smith, qui consacre cinquante lignes aux mots ܡܫܟܢܐ et ܡܫܟܢܬܐ (tente) (2), ne leur donne nulle part le sens de monastère; il ne s'agit donc pas en cet endroit du monastère de S. Maron.

D'ailleurs les Maronites sont appelés ܗܢܘܢ ܕܒܝܬ ܡܪܝ ܡܪܘܢ, *ceux de*

(1) Ce titre nous a été aimablement communiqué par M. l'abbé Labourt, comme tout ce qui concerne cette lettre inédite.
(2) *Thesaurus syr.*, col. 1470-1471.

Beith Mar Maron (1) ou *les moines de Beith Maron* (2); *les moines de Beith Maron qui sont dans le territoire d'Apamée* (3); *dyophysites de Beith Maron* (ܐܘ ܬܪ̈ܬܝ ܟܝ̈ܢܐ ܕܒܝܬ ܡܪܘܢ) (4); *l'assemblée de Beith Maron* (5); et leur monastère est désigné par *le monastère* (ܕܝܪܐ) *du bienheureux Mar Maron* (6); *le saint monastère* (ܥܘܡܪܐ) *de Mar Maron le bienheureux* (7); *le monastère* (ܥܘܡܪܐ) *de Mar Maron* (8); la locution qui se trouve dans le titre de la lettre de Timothée ne désigne donc ni les Maronites ni leur monastère.

VI. — Que peut signifier dès lors la phrase : *aux moines qui demeurent dans la tente de Mar Maroun?* Nous ferons remarquer d'abord que ܡܪܘܢ est un nom très répandu, nous venons déjà de le trouver en Arabie; Payne-Smith cite quatre personnages de ce nom (y compris S. Jean Maron) (9) et cette liste pourrait être beaucoup allongée; il nous avertit d'ailleurs auparavant (10) que ܡܪܘܢ (Maroun) est dans certains cas la même chose que ܡܪܘܐܢ (Merwan), nom très répandu chez les Arabes. Il peut donc s'agir de moines installés dans la demeure ou plutôt sous la tente d'un Maroun ou d'un Merwan quelconque. Nous pouvons supposer qu'il s'agit d'un Arabe de Mésopotamie puisque les lettres voisines ont trait à l'Elymaïde et à Mossoul.

Comme seconde hypothèse nous ferons remarquer qu'en 571 existait un monastère « des tentes » (11). Si ce monastère *ou un monastère analogue* existait au temps de Timothée, on peut supposer que celui-ci s'adressait aux moines d'une fraction de ce monastère, à ceux qui demeuraient « dans la tente de Mar Maroun (12) ». Nous ne prétendons pas trancher la ques-

(1) *Opuscules Maronites*, première partie, p. 36, ligne 16 du texte lithographié.

(2) *Bulletin de S.-Louis des Maronites*, janvier 1903, p. 348; avril 1903, p. 367; Bar Hebraeus, *Chron. eccl.*, 273, 8.

(3) *Bulletin*, *ibid.*, p. 381.

(4) *Ibid.*, p. 371, j'ai traduit « Maronites partisans des deux natures ».

(5) *Ibid.*, p. 381.

(6) *Opuscules Maronites,* seconde partie, p. 21, l. 1. *Bulletin,* p. 346, l. 3.

(7) *Op. Mar.*, seconde partie, p. 21, l. 6.

(8) Wright, *Catal. of syr. mss.*, p. 454, b.

(9) *Thes. syr.*, col. 2220-2221.

(10) Col. 2220.

(11) Cf. Payne-Smith,. *Thes. syr.*, col. 2078. Cf. *ROC*, 1903, p. 479-480 où le R. P. Lammens fait du pluriel ܡܫܟ̈ܢܐ un nom de localité.

(12) Comme troisième hypothèse on pourrait proposer de lire Mazoun (peu

tion surtout avant la publication de la lettre qui nous intéresse. Si l'on a mis deux cents ans à identifier les Maronites (ܡܪܘܢܝܐ) du patriarche Nestorien Jésuyab et à reconnaître qu'ils habitaient le sud de l'Arabie, on pourra bien mettre quelques années encore à identifier « les moines qui demeuraient dans la tente de Mar Maroun » et auxquels le patriarche Nestorien Timothée a adressé une lettre.

F. NAU.

III

DENNABA DE Ste SILVIE ET DUNIP DES MONUMENTS ÉGYPTIENS

Dans les lettres de Tall al-ʿAmârna, il est à plusieurs reprises question d'une localité, nommée Dunib-Tunip (1), dont l'identification a déjà beaucoup exercé la sagacité des orientalistes.

Nöldeke, suivi par Maspero (2) et Flinders Petrie (3), la place au nord-ouest d'Alep; direction où l'on rencontre en effet un *Kafr Tinnib*, toponymie très satisfaisante sous le rapport phonétique, mais ayant contre elle « une situation trop septentrionale », comme l'observe M. W. Max Müller (4).

Ainsi qu'il ressort de l'ensemble des documents égyptiens, Dunib appartient à une région directement soumise et d'une façon stable aux Pharaons. Dans leurs lettres (5) à ces derniers,

probable) et de placer ces moines en Arabie puisque Timothée leur cite l'exemple du Nedjran, contrée du sud-ouest de l'Arabie. — D'après Bar Hebraeus les évêques du Fars se séparèrent du catholique Nestorien depuis Jésuyab jusqu'à Timothée (cité en Assémani, *B. O.*, III, p. 127, col. 2). Il pourrait donc s'agir ici du retour à l'Église nestorienne de moines qui auraient fait défection sous Jésuyab. La lettre de Timothée servirait de pendant à celles de son prédécesseur.

(1) Avec nombreuses variantes : redoublement de *n*, *e* au lieu de *i*, *b* et *p*.

(2) *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, II, 142, note 6, et 143, carte du Naharaina.

(3) *History of Egypt during the 17 and 18 dynasties*, passim, et carte de la p. 321.

(4) *Asien und Europa nach altaegypt. Denkmälern*, 257.

(5) Les numéros de ces lettres sont cités dans les sources, auxquelles nous renvoyons.

les habitants de Dunip rappellent non seulement leur propre loyalisme, mais celui de leurs ancêtres envers les souverains égyptiens. Il semble même que Dunib ait fait partie du nombre des villes syriennes, conquises et rebâties par les Pharaons, où ces derniers, pour mieux affirmer leur suzeraineté, avaient introduit le culte égyptien (1); avec Qatna, sur laquelle nous reviendrons plus loin, un des rares essais enfin de colonisation dans la Syro-Palestine, tentés par les souverains de la vallée du Nil (2).

Or, nous le savons, à n'en pouvoir douter, la suzeraineté effective de l'Égypte ne s'étendit jamais, au moins d'une manière durable, jusqu'au vilayet actuel d'Alep (3). Comme l'a observé Maspero (4), elle « s'arrête parfois près de Béryte, aux berges du Lykos, parfois même un peu plus au nord entre Byblos et Arad; mais elle fléchit aussitôt qu'on s'éloigne de la Méditerranée et la courbe qu'elle décrit traverse la Célésyrie en diagonale du nord-ouest au sud-est jusqu'à la pointe de l'Hermon. Damas lui échappe le plus souvent, retranchée qu'elle est derrière l'Antiliban. Les maîtres de l'Égypte réussissent d'ordinaire à conserver sans peine la possession des contrées qui s'étendent au sud de cette ligne ».

Actuellement égyptologues et assyriologues ont renoncé pour la plupart à chercher Dunib dans la région d'Alep pour se rabattre sur la Syrie centrale. Dans l'*Academy* (1891, I, 65-187), H. Howorth a proposé de reconnaître dans Dunib le nom hittite de la ville de Ḥamâ, « identification peu plausible et généralement rejetée (5) ». M. W. Max Müller croit pouvoir affirmer que « d'après toutes les listes, Tunip était au nord de Qadès, non loin de la mer; le butin retiré de Tunip, étant chargé sur des na-

(1) D'autres localités syro-palestiniennes, comme Tyr et Jérusalem, paraissent également avoir reçu un culte égyptien (cf. Schrader-Winckler, *Die Keilinschriften und das alte Testam.*, 194-195), mais toutes sont situées au sud de la latitude de Damas; circonstance à retenir.

(2) Schrader-Winckler, *op. cit.*, 193.

(3) A mesure qu'on connaît mieux l'organisation militaire de l'ancienne Égypte, on tend de plus en plus à restreindre l'étendue et surtout la stabilité des conquêtes égyptiennes en Syrie. Cfr. W. Max Müller, *Die alten Ægypter als Krieger* et *Asien und Europa*, 2 sqq.

(4) *Op. cit.*, II, 278.

(5) Benzinger dans *ZDPV*, XVI, 128-129, où l'on peut voir la bibliographie relative à cette discussion.

vires (1) ». Conformément à ces conclusions, il place cette dernière « au sud-ouest d'Alep, vers le cours moyen de l'Oronte » (2) et avec plus de précision sur la carte, jointe à son ouvrage, vers l'emplacement actuel de Qalʿat al-Maḍîq-Apamée (3). La principale raison ayant déterminé l'éminent égyptologue à assigner à Tunip cette position encore bien septentrionale, c'est qu'il croit devoir la rattacher à l'ancien pays de *Naharina*, ou région comprise entre l'Euphrate et l'Oronte.

Mon savant confrère le P. Delattre, S. J., dont on connaît la compétence dans les questions de géographie assyrienne, opine tantôt pour la vallée de l'Oronte, tantôt pour la région de Damas-Balbek ou pour celle de Homs-Balbek (4). Dans un autre endroit il place Tunip non loin de Irkata (5), c'est-à-dire du site bien connu de l'ancienne ʿArqa, à trois heures nord-est de Tripoli. Ces fluctuations intéressantes à noter nous indiquent du moins dans quelle direction il faut désormais chercher la solution du problème topographique qui nous occupe.

M. Hugo Winckler se prononce pour Héliopolis-Balbek (6). Quand les habitants de Dunip écrivent au Pharaon : « Tes dieux se trouvent parmi nous », le professeur allemand voit dans cette expression une allusion à un culte solaire (7), tout en déclarant cette donnée insuffisante pour faire songer à Héliopolis, la ville du soleil (8). Dans son plus récent ouvrage, il maintient d'ailleurs purement et simplement l'identification de Dunip-Héliopolis (9). Pour la rendre acceptable, il faudrait avant tout retrouver parmi les anciennes toponymies de cette ville un nom renfermant les principaux éléments du vocable Dunip, démons-

(1) *Asien und Europa*, 257.

(2) *Ibid.*, 258.

(3) Voir du même auteur, *Die alten Ægypter als Krieger*, 19, dans la collection *Der alte Orient*.

(4) *Le pays de Chanaan, province de l'ancien empire égyptien*, 25, 61, 84.

(5) *Ibid.*, 61.

(6) *Mittheilun. des vorderasiat. Gesell.*, 1896, 206-207.

(7) Nous avouons ne pas comprendre (*ibid.*), quand Winckler parle du « Gebiet östlich vom Antilibanon : hier liegen : Nuḫašši (= Aleppo) ; Nî (Apamea?) Kadeś... » Faut-il lire Liban au lieu d'Antiliban? mais alors même ni Alep ni Apamée ne se trouvent à l'est du Liban actuel.

(8) Cfr. Schrader-Winckler, *Keilinschriften*, 163, 183, 193, etc.

(9) On peut en voir la discussion dans S. Ronzevalle, S. J., *Bas-relief du Jupiter Heliopolitanus*, dans *C. R. Acad. Inscript.*, 1901, p. 437. — Schrader-Winckler, *op. cit.*, 472, note 2.

tration qu'on n'a pas encore essayée, et pour cause. Rien qui, de loin ou de près, rappelle Dunip-Tunip.

Dans la toponomastique de la Syrie centrale et palestinienne il ne manque pas pourtant de noms que la phonétique permettrait de rapprocher de Dunip. Il y a d'abord la Δενναβά (Septante), Δανναβά (Eusèbe-Jérôme, *Onomasticon*) biblique, ou Dinhaba (Gen., XXXVI, 32), comme propose Neubauer, dont je ne connais l'opinion que par la *Revue archéolog.*, 1892, I, 137, probablement la « Ḏanaba » placée par Yâqoût dans le Balqâ. Seulement la Bible et Yâqoût nous éloignent trop de la région où s'agitent les acteurs de T. al-'Amârna et avant tout Azirou, prince des Amorrhéens, dont les menées obligent ceux de Dunip à crier vers le Pharaon.

Cette dernière objection ne peut être faite à la Δανάβα de Ptolémée (V, 15) dans la Palmyrène, à la *Danova* de la Peutingeriana (1), que le Dr M. Hartmann place à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Qariatain (2); au χῶμα Δανάβων (3) dans le Ḥaurân, situé entre Ṣaqrâ (lisière occidentale du Lagâ) et Ṣaiḫ Miskîn, qui est peut-être le « Ḏunêbe » (4) de la carte du Ḥaurân de Stübel (5) et la « Ḏanaba » mentionnée par Yâqoût (II, 724) comme appartenant « au district (a'mâl) de Damas ». Toutes ces toponymies contiennent une racine commune, d'origine sémitique et probablement arabe, désignant un creux, une sorte de bas-fond, où se réunissent les eaux. Les Ḏanaba, Ḏanâba, Ḏinâb, Danâ'ib, Ḏonaiba, etc., abondent dans l'onomastique arabe, ancienne et moderne (Voir Yâqoût, II, 723-724, etc.) (6).

Le χῶμα Δανάβων nous a sensiblement rapproché d'une de ces *Danaba* (7), qu'on n'a pas encore — que nous sachions — fait intervenir dans la question.

(1) A moitié chemin entre Palmyre et Damas.

(2) *ZDPV*, XXII, 139, 141.

(3) Waddington, *Inscrip. de Syrie*, n° 2505.

(4) Un diminutif arabe de Ḏanaba; cfr. Schumacher, *Das südliche Basan*, dans *ZDPV*, XX, 131; cet appellatif est fréquent dans la région, comme remarque fort bien Clermont-Ganneau, *Quart. Statem.*, 1902, 12 note, 2.

(5) Dans *ZDPV*, XII.

(6) Citons encore une *Danaba* en Mésopotamie. Cfr. Pauly-Wissowa, s. v. DANABA, *Dennabe* dans le territoire de Césarée de Palestine. Cfr. Clermont-Ganneau, *R. A. O.*, I, 334; II, 98; Röhricht écrit « Ḏennabe » (*ZDPV*, X, 246, 251).

(7) Nous ne croyons pas que les deux localités n'en fassent qu'une seule. Pourtant nous ne savons pas au juste ce que représente le χῶμα (tell?) Δανάβων.

Nous lisons dans la *Peregrinatio* de sainte Silvie d'Aquitaine : « Volui etiam ad regionem Ausitidem (1) accedere propter visendam memoriam sancti Job gratia orationis... Habens ergo iter ab Ierosolima usque ad Carneas eundo per mansiones octo. Carneas autem dicitur civitas Job, *quæ ante dicta est Dennaba* in terra Ausitidi, in finibus Idumeæ et Arabiæ (2). »

Cette *Carneas* ou *Carnea* correspond-elle à l'antique Astaroth Qarnaim? Nous n'avons pas à nous en préoccuper ici (3). Nous retenons seulement : 1) La Carneas de sainte Silvie représente la localité actuelle de Šaiḫ Saʿd (4), siège du moutaṣarrif du Ḥaurân, où Schumacher a dernièrement signalé le monument de Job (5) ou « Ṣaḫrat Ayyoûb » ; 2) Dennaba aurait été le nom ancien de Carneas (6) ; 3) cette dernière était, au temps de la pèlerine d'Aquitaine, une localité importante (7) et ville épiscopale (8).

Allant plus loin, nous proposons de reconnaître dans la *Dennaba* de sainte Silvie la Dunip-Tunip des lettres de Tall al-ʿAmârna. D'abord les deux appellations sont les mêmes, « condition première de toute identification topographique de ce genre » (Clermont-Ganneau), et attestent une fois de plus la ténacité avec laquelle les noms anciens s'enracinent au sol. Ensuite, toutes les particularités topographiques et historiques que nous possédons sur Dunip, s'appliquent fort bien à Dennaba. Celle-ci se trouve non seulement au sud de la ligne ou limite septentrionale de la suzeraineté effective de l'Égypte en Syrie, direction vers laquelle l'insuffisance des identifications précédentes nous a constamment ramené, mais à proximité du pays des Amorrhéens, dont le souverain pèse si lourdement sur les destinées de Dunip (9).

(1) Ou terre de Hus, le Ḥaurân actuel.

(2) Édit. Gamurrini, 57-58.

(3) Cfr. *ZDPV*, XV, 196.

(4) *Ibid.*, 201.

(5) C'est bien à Šaiḫ Saʿd que les pèlerins latins du moyen âge allaient visiter le tombeau de Job. Cfr. notre travail *Frère Gryphon et le Liban au XVe siècle*, p. 13.

(6) Voir, dans *Quart. Statem.*, les ingénieuses conjectures de Clermont-Ganneau (1902, p. 12-15). Le savant archéologue considère l'identification *Dennaba-Carneas* comme le résultat d'une confusion, facilitée par l'existence dans le voisinage d'une ancienne *Danaba*.

(7) Cfr. *Onomasticon* s. v. Καρναείμ.

(8) Sainte Silvie, *loc. cit.*

(9) D'après la *Revue archéologique* (1892, I, 139), « M. Cheyne, à l'exemple de M. Halévy, cherche Tunip dans les environs de Damas », direction qui nous

Rien de plus naturel alors que les craintes des habitants : Azirou, une fois libre du côté nord par la prise de Simyra, ne tarderait pas à se tourner contre eux.

Dunip est habituellement nommée avec Qatna, particularité permettant, semble-t-il, de conclure au voisinage des deux cités. Or, avec d'autres orientalistes (1), nous croyons pouvoir placer la dernière localité, à quelques kilomètres au sud de Damas, à Qaṭana (qui nous fournirait de la sorte un nouvel exemple de la persistance des anciennes toponymies), plutôt que sur un point indéterminé de l'Émésène (2) comme le propose H. Winckler (3).

La Carneas-Dennaba de sainte Silvie se trouve dans une région ayant relevé de l'Égypte au moins depuis les campagnes de Toutmosès III. *Astarotou* (4) est nommée parmi les villes conquises par ce prince. C'est bien là également qu'il faut chercher la « Tounipa (5) » prise par ce conquérant après la destruction d'Irqata et des forteresses du Liban. Pour avoir placé Tounipa dans le vilayet d'Alep, Maspero est obligé de le faire tourner brusquement vers le nord-est, sauf à signaler ensuite comme une anomalie la constante fidélité de cette ville aux souverains égyptiens (6). Avec notre identification le problème se simplifie.

La découverte de la « Ṣaḫrat Ayyoûb » fournit un nouvel argument, qui jusqu'ici n'a pas encore été — à notre connaissance — versé aux débats. Ce monument, une stèle égyptienne avec inscriptions hiéroglyphiques (7), montre d'une manière

semble la bonne. Malheureusement nous n'avons pas à notre disposition les revues où ces savants développent leur système.

(1) Comme le P. Delattre.

(2) En ajoutant : « dans l'hinterland de l'Antiliban », Winckler prouve qu'il ne pense pas à Qaṭṭîné, à l'angle nord-est du lac de Ḥomṣ, village important avec restes anciens. Il donne actuellement son nom au lac appelé « Baḥrat al-Qaṭṭînè ». Cfr. Lammens, *Notes épigraphiques et topographiques sur l'Emésène*, 11. Nous ne connaissons pas dans la région de Ḥomṣ d'autre toponyme renfermant les radicales K(q), t, n.

(3) Schrader-Winckler, *Keilinschriften*, 163.

(4) Aštaroth carnaim.

(5) Forme égyptienne de Tunip.

(6) Cfr. Maspero, *op. cit.*, II, 266, 279, contradiction assez inexplicable chez un savant qui a si bien fixé la limite septentrionale de la domination égyptienne en Syrie.

(7) *ZDPV*, XIV, 142; XV, 193, 205.

frappante l'influence de l'Égypte à Dunip, peut-être même l'existence d'un culte d'origine égyptienne (1), dont le prétendu monument de Job atteste jusqu'à nos jours (2) l'importance passée.

La « Danabi » (3) conquise par Salmanazar II dans la Damascène, ou plutôt dans le Ḥaurân, achève de démontrer que nous ne nous égarons pas en cherchant à localiser Dunip en cette région. Mais il nous sera permis d'exprimer notre étonnement que le rapprochement « Danabi-Dunib », indiqué par H. Winckler (4), n'ait pas engagé cet assyriologue à renoncer à l'équation Dunip-Héliopolis.

Faut-il s'arrêter maintenant à discuter les droits de la Δανάβα de Ptolémée, de *Danova* de Peutinger à représenter l'antique Dunip? Cette dernière, comme Dennaba-Carneas, comme Śaiḫ Sa'd, actuellement *markaz* du moutaṣarrifat, formait un centre d'une réelle importance (5). On n'en peut dire autant de Δανάβα et de *Danova* (6), grands khans fortifiés, haltes autour d'une source ou d'un puits pour les caravanes traversant la Palmyrène. Rappelons pourtant qu'au temps de la *Notitia dignitatum* un fort détachement de la *legio III Gallica* campait à *Danaba-Danova*, principale station de la route Damas-Palmyre, station qu'on a voulu retrouver à Ṣadad. Mais les partisans de Danaba-Ṣadad conviennent que les anciennes indications de distance concordent mal avec cette identification, laquelle impose à la route Damas-Nezala un coude inexplicable vers le nord (7). Il faudrait également démontrer que Ṣadad-Ṣedad a jamais porté un autre nom, démonstration n'ayant pas encore été essayée (8). Il semble donc que Danaba de la Palmyrene, le « castrum Danabenum » dont un évêque est nommé dans Lequien (II, 847), soit encore à retrouver.

(1) Attesté à Dunip, comme on l'a vu plus haut.

(2) Il est toujours visité. Cfr. *ZDPV* aux endroits cités.

(3) Qui semble bien devoir être identifiée avec notre Dunip-Tunib-Tounipa.

(4) Mitt. *VAG*, *loc. sup. cit.*

(5) Dans l'antiquité elle commandait la grande route commerciale faisant communiquer Damas avec la Galilée et la Méditerranée. On comprend l'intérêt des Pharaons et d'Azirou à s'assurer une telle position, située au centre des riches plaines du Ḥaurân.

(6) Cfr. *ZDPV*, XXII, 139, 141; et la carte de Hartmann dans le vol. XXIII.

(7) Cfr. Pauly-Wissowa, *s. v.* Danaba.

(8) Cfr. *ZDPV*, XXIII, 140.

Nous avions d'abord pensé à Al-Ġonṭor, prononciation bédouine de Al-Qonṭor : on y trouve de l'eau courante et Sachau (1) y a signalé de gros murs à appareil antique. Ġonṭor-Qonṭor formait sans doute un ancien *centenarium*, κεντενάριον, fortin ou construction militaire, qu'il faut ajouter à ceux que M. Clermont-Ganneau a retrouvés dans la toponymie de la Palestine (2). Le nom actuel Ġonṭor-Qonṭor remonterait ainsi jusqu'à la période byzantine, ce qui ne permet pas de le superposer sur l'appellation Danaba-Danova, datant au moins de la même époque.

Quoi qu'il en soit, l'isolement de ces derniers sites au milieu de la steppe de Palmyre, leur éloignement de la Damascène, où semble devoir être cherché l'emplacement définitif de Dunip, tout cela nous paraît de nature à décourager ceux qui cherchent à les identifier avec la localité mentionnée dans les documents de Tall al-ʿAmârna.

Beyrouth, 8 janvier 1903.

H. Lammens.

(1) *Reise in Syrien und Mesopot.*, 51-52 ; *ZDPV*, XXIII, 70-71. D'après Hartmann (*ibid.*, 15) il faudrait écrire Ġontor.
(2) *RAO*, 5e vol., 194 et 201.

BIBLIOGRAPHIE

I. **History of the Patriarchs of the Coptic Church of Alexandria,** fasc. 1. S. Mark to Theonas; texte arabe édité, traduit et annoté par B. Evetts. [Forme le fasc. II du t. I de la PATROLOGIA ORIENTALIS éditée chez Firmin-Didot]. Prix fort 7 francs; pour les souscripteurs 4 fr. 35.

II. **Studia Syriaca** seu collectio documentorum hactenus ineditorum ex codicibus syriacis primo publicavit, latine vertit notisque illustravit Ignatius Ephrem II Rahmani, patriarcha Antiochenus Syrorum, 54 et 74 pages in-4°, Paris, Leroux, 1904.

III. **Select letters of Severus of Antioch**, seconde partie du texte syriaque publié par E. W. Brooks (pages 261 à 530), Londres et Oxford, 1904.

IV. **Témoignages de l'Église Maronite** (textes syriaques et arabes) en faveur de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge Marie, par le Père J. Hobeika, traduits en français par son frère le Père P. Hobeika, 100 et 64 pages 8°, chez l'auteur à Basconta (Liban), par Beyrouth; 5 francs.

I. L'ouvrage de M. Evetts (1), commencé depuis très longtemps au su de plusieurs orientalistes, annoncé par M. Crum le 12 février 1902 dans les *Proceedings S. B. A.* (Cf. *Eusebius and Coptic Church histories,* p. 2, l. 7-8 du tirage à part), aurait pu paraître il y a plus d'un an si Mgr Graffin n'avait voulu un caractère arabe dessiné et gravé exprès pour la Patrologie (2). Car nous possédions les deux premières parties de l'ouvrage (ms. 301 de Paris), texte et traduction, en janvier 1903, aussi cet ouvrage était-il l'un des cinq que nous avons annoncés sur notre premier prospectus à la fin de janvier de la même année. Comme nous annoncions une traduction en langue vulgaire, deux orientalistes étrangers se sont découvert peu après la vocation plutôt rare à notre époque des traductions latines; ils ont fait

(1) Voir l'annonce de la *Patrologia orientalis* et des deux premiers fascicules, *ROC*, 1903, p. 154 et 642.
(2) A la Fonderie générale, rue Duguay-Trouin, Paris.

annoncer l'édition des mêmes ouvrages avec traduction latine et ont demandé communication des manuscrits de Paris qui avaient servi à nos collaborateurs pour préparer leurs éditions ; j'ai écrit à l'un de ces orientalistes pour lui annoncer où en était notre préparation et je n'en ai reçu aucune réponse. Dans ces conditions nous étions beaucoup moins pressés d'avancer nos publications, afin que les amateurs de thème latin ne pussent se borner à mettre en latin cicéronien nos traductions en langue vulgaire. Nous leur demandons pardon de cette supposition, mais une première incorrection commise donne le droit d'en craindre une seconde et nous ne pouvons comprendre pour notre part que, parmi quelques centaines d'ouvrages inédits, des orientalistes *capables de faire un travail de première main,* choisissent précisément un ouvrage en cours de publication et *causent bien inutilement, un préjudice matériel à leurs éditeurs respectifs.*

M. Evetts a d'ailleurs fait sa spécialité de l'étude de l'histoire ecclésiastique en Égypte et a déjà publié une histoire des monastères de ce pays. Il a disposé pour établir son texte de six manuscrits : deux de Londres, deux de Paris et deux de Rome ; un septième manuscrit a été collationné à Paris au fur et à mesure de la publication par M. P. Theillet, vice-consul de France, et les variantes les plus intéressantes ont été ajoutées en appendice. Le fascicule suivant comprendra l'histoire des patriarches d'Alexandrie depuis Théonas (300) jusqu'à Agathon (678). Il n'est pas nécessaire de donner de grands détails sur cet ouvrage, car il est bien connu des orientalistes. Tous savent que Renaudot y a puisé les éléments de son *Historia patriarcharum Alexandrinorum* publiée à Paris en 1713. Le texte arabe qui paraît pour la première fois dans la Patrologie orientale est bien, comme M. Evetts l'a écrit dans son avertissement, le *Liber Pontificalis* de l'Église copte.

Ce fascicule sera suivi immédiatement des *apocryphes coptes* relatifs aux Évangiles, presque tous inédits, qui sont publiés avec traduction française par M. Révillout, professeur à l'école du Louvre, et qui sont rattachés par lui à l'*Évangile des douze Apôtres* et à l'*Évangile de S. Barthélemy* (1).

II. Dans ce fascicule, Mgr Rahmani publie et traduit en latin un certain nombre de textes syriaques presque tous inédits, puis, dans de courtes annotations (53-71), il fait ressortir leur intérêt pour l'histoire de la littérature syriaque. Notons en particulier :

1° la *lettre apocryphe* qui aurait été *écrite par saint Jacques,* évêque de Jérusalem, pour annoncer à Quadratus ce qui s'était passé depuis la résurrection du Christ. La traduction arménienne seule a été publiée en 1896, puis traduite en allemand.

(1) Un caractère copte est en cours de préparation pour la Patrologie. Nous avons commencé la publication des *Apocryphes* avec un caractère provisoire, de crainte qu'il ne se rencontrât un troisième orientaliste pour en annoncer une traduction latine et pour essayer de nous gagner de vitesse, suivant la mode inaugurée vers 1899 par certain abbé à l'occasion d'un ouvrage que nous rencontrerons tout à l'heure.

2° *L'histoire de S. Paul* qui prétend reposer sur les données chronologiques d'Eusèbe. Une note reporterait à l'an 505 la première traduction faite avant l'héracléenne, bien qu'on la place d'ordinaire en 819 d'Alexandre, c'est-à-dire en 508, d'après le manuscrit syriaque de Paris n° 54, fol. 240 v; malheureusement cette note — comme il arrive souvent chez les Syriens — nous donne un faux synchronisme et nous laisse perplexe sur la vraie leçon. Elle fait correspondre à l'an 810 d'Alexandre l'année 505 (= 69 + 436) de J.-C., ce qui est inexact : à l'an 810 d'Alexandre correspond l'année 501 ou l'année 499 suivant qu'on fait naître Notre-Seigneur en 309, comme le veut Jacques d'Édesse (1), ou en 311. Il faudrait lire 814 au lieu de 810. En somme il y a une faute dans ce texte et nous ne pouvons donc qu'en prendre note en attendant d'autres manuscrits.

3° L'énumération des *pays évangélisés par les apôtres* qui se trouve dans la version syriaque de l'octateuque de Clément et a été publiée par Lagarde, *Reliquiae* (Leipzig, 1856, syriace p. 42-44 et graece p. 94-95). Mieux vaut lire avec de Lagarde : Alexandrie la grande, la Thébaïde, la Pentapole et tout le pays d'Égypte depuis la frontière de Palestine jusqu'à la frontière des Couchites (Éthiophie) ». De même plus loin, il faut peut-être remplacer la Galatie par la Cappadoce et la Gothie par la Galatie. Cette pièce diffère d'ailleurs complètement de la pièce analogue attribuée à Hippolyte et publiée dans Migne, *P. G.*, t. X, col. 951-958.

4° Quatre *pièces inédites de S. Ephrem.* L'une est dirigée contre Bardesane d'après son titre. En réalité Bardesane ne figure que dans le dernier vers sous la forme suivante : « O Bardesane! qui vagari fecit intellectum suum, et fert ejus cognomen ». En étudiant cette pièce à la lumière d'autres documents similaires, on y retrouve les quelques idées chères à S. Ephrem : *a*) le mot *être* (ܐܝܬܝܐ) doit être réservé à Dieu seul, (Bardesane) n'a donc pu l'appliquer à d'autres êtres sans en faire par là même des dieux, lors même qu'il ne le voudrait pas. — C'est évidemment là une question de définition. — *b*) (Bardesane) déclare que le monde actuel a été créé à l'aide de certains éléments : lumière, ténèbres, feu, eau. Pour S. Ephrem, (Bardesane) introduit une matière éternelle et des éléments éternels, tandis que, d'après ce que nous savons de Bardesane, il reconnaît que tout a été créé par Dieu, mais il professe les théories grecques des quatre (ou cinq) éléments constitutifs de tous les corps. Il n'y a pas très longtemps que ces théories sont abandonnées. *c*) D'ailleurs les dernières phrases montrent bien que S. Ephrem condamnait surtout les spéculations philosophiques et scientifiques. Pour lui, ancien garçon de bain devenu moine dans la montagne d'Édesse, toutes ces spéculations grecques étaient lettre morte et ne pouvaient que conduire au paganisme d'où elles provenaient, c'est bien là, croyons-nous, le sens de sa conclusion :

Pour perdre sa vie, il ouvre sa bouche pour parler de tout.
Celui qui hait son âme veut délimiter Dieu lui-même (2);

(1) V. *ROC*, 1900, p. 582.
(2) Lire ܘܗܘ ܠܐܠܗܐ, comme le suppose d'ailleurs la traduction de Mgr R. (et non ܘܠܐ).

Quand un homme veut scruter les prodiges il commet une grande impiété :
Même lorsqu'il croit parler joie, il arrive au paganisme.
O Bardesane ! dont l'esprit bouillonne comme le prénom (1).

5° La lettre de Jacques d'Édesse *sur les trois Isaac* (2). Mgr Rahmani montre très clairement (p. 57-60) que l'un d'eux, disciple de S. Ephrem, vivait vers la fin du IVe siècle; le second, monophysite, vers la fin du Ve, et le troisième, orthodoxe, vers le commencement du VIe; puis, il essaie aussi de leur départager les ouvrages conservés sous le nom d'Isaac.

6° Extraits du *commentaire sur les psaumes* de Daniel de Salah. Cet auteur écrivait non pas au VIIe ou au VIIIe siècle, mais en 542.

7° Quelques *documents historiques sur le monastère de S. Mathieu* qui fut souvent le lieu de résidence du patriarche jacobite. Ces documents sont tirés de la chronique de Michel. On sait que le texte syriaque de cette chronique regardée comme perdue fut découvert à Édesse par Mgr Rahmani (3) qui vint en montrer une copie à Rome et à Paris avant 1894 (V. *Journal As.*, IXe série, t. III, 1894, p. 135). Il espérait tirer honneur et profit de sa publication et avait déjà obtenu du gouvernement français une fonte de caractères syriaques dans ce but (4) quand il se trouva dépossédé. L'original semblait inaccessible, protégé qu'il était par la finesse de Mgr Rahmani et aussi par des anathèmes, mais la clef d'or ouvre bien des portes. Il y a là une curieuse histoire de lutte entre abbé et patriarche qui nous intéresse tous, car chacun de mes lecteurs peut espérer découvrir un ms. important; je lui demande donc quels seraient ses sentiments, si, après l'avoir fait transcrire à grands frais et au moment où, livré à ses seules ressources, il en prépare péniblement l'édition *princeps*, l'un de ses amis, par des moyens que l'on ne peut écrire, se procurait une copie du même manuscrit, et si, grâce à l'argent donné par une société ou une personne pieuse et grâce aux photographes et aux ressources d'une capitale, cet ami annonçait qu'il va le gagner de vitesse (5).

On remarquera de plus que Monsieur l'abbé a causé un préjudice *matériel* considérable, bien que ne tombant sous aucune loi positive, à Monseigneur le patriarche, car celui-ci, qui avait déjà obtenu des caractères syriaques pour l'impression de la très importante chronique de Michel, aurait encore obtenu, sinon une subvention de l'Institut, du moins de nombreuses souscriptions d'orientalistes dont auraient ainsi bénéficié ses publications ultérieures. Pour notre part nous regrettons, au point de vue scientifique,

(1) *Daisan* est le nom du torrent d'Édesse qui détruisit plusieurs fois la ville par ses inondations.

(2) Publiée par l'abbé Martin, *Syro-chaldaicae institutiones*, Paris, 1873, p. 69-70.

(3) Cf. *ROC*, 1900, p. 322.

(4) Ces caractères ont servi à imprimer le fascicule dont nous rendons compte ici. On reconnaîtra facilement le caractère jacobite, dessiné et gravé sous la direction d'Assémani et dont se sert encore notre Imprimerie Nationale.

(5) Cette histoire a été « gazée » par le Père Parisot en ces termes : « De patientes recherches permirent à M. l'abbé Chabot de trouver, en 1897, ce manuscrit dans la bibliothèque de l'église jacobite d'Orfa (Édesse) » *ROC*, 1900, p. 322. « Ce manuscrit » est le ms. découvert par Mgr Rahmani, transcrit par ses soins, annoncé par lui en Europe et dont il préparait à ce moment la publication.

que cette chronique paraisse avec autant de lenteur à Paris qu'elle aurait pu le faire à Beyrouth. Cette publication, annoncée en mai-juin 1899 (*Journ. as.*, p. 555) et dont le premier fascicule a paru cette même année, en est maintenant à la page 352 (sur 777 pages), bien que le traducteur n'ait pas à toucher au *texte qu'un photographe lui reproduit* et bien que *la plupart des textes* de cette première période *aient déjà été publiés et traduits* plusieurs fois en d'autres langues ou par ailleurs. On sait enfin que l'*Institut couvre les frais matériels* — ce qui est la question primordiale, *trop souvent oubliée,* de toute publication scientifique — en souscrivant pour cent exemplaires. Dans d'aussi favorables conditions, *qui ne se sont trouvées réalisées jusqu'ici en faveur d'aucun orientaliste*, nous ne pouvons comprendre la lenteur de cette publication.

8°-10° *Notices biographiques* sur Isaac, évêque de Ninive, Jean de Daliatha, Abraham de Nephtar, Jean Phencaïa, Saba l'ascète et David de Beith Rabban. A l'aide de ces notices, Mgr Rahmani peut corriger les données biographiques admises jusqu'ici et relatives ces auteurs. On remarquera (p. 68) que l'inventeur des points-voyelles et des points nommés roucocho et Kouschoïo serait un jacobite nommé Sabroes qui devait vivre vers le commencement du VIIe siècle, car David, qui en descendait à la cinquième génération, vivait vers le milieu du huitième siècle.

11° Dans une compilation extraite des auteurs païens, grecs et égyptiens, Mgr Rahmani a recueilli des fragments d'un ouvrage, intitulé *Révélation*, qui aurait été composé par un païen de Harran, nommé Baba, avant l'ère chrétienne. Cette révélation contre Harran, écrite un peu dans le style des prophéties de Jérémie contre Jérusalem, n'est pas assez claire en faveur du christianisme pour qu'on doive la supposer composée après coup. D'ailleurs l'idolâtrie se maintint à Harran jusqu'au IXe siècle (p. 70) et l'on peut croire que cette pièce, antérieure sans doute au IXe siècle, ne pouvait inventer ni Baba ni ses œuvres. Il serait à souhaiter que tous ces extraits de Thalès, Orphée, Platon, Pythagore, soient publiés. La bonne foi de l'auteur reconnue pour les morceaux d'auteurs conservés nous conduirait à admettre sa bonne foi vis-à-vis des morceaux d'auteurs perdus.

Au point de vue matériel la liste déjà longue des *errata* aurait pu être encore beaucoup allongée, par exemple p. ܖ, l. 2, ܡܪܗܘܛܐ (et non ܡܪܝܒ); p. ܣ, l. 1 et 13, ܡܚܡܩܡܢ et ܕܠܡܐ au lieu de ܡܚܩܡܩܡܢ et ܕܠܡܡܐ, etc.; mais tel qu'il est, cet ouvrage, joint au *Testamentum D. N. J. C.* et aux *Acta Guriae*... déjà publiés par Mgr Rahmani, montre que ce prélat, par ses nombreux manuscrits et son activité littéraire, soutiendrait la comparaison avec tout autre orientaliste s'il avait à sa disposition les fonds de l'Institut avec les photograveurs et les typographes de Paris.

III. Nous nous bornons à quelques remarques sur cette importante publication qui doit faire ici même, de la part de M. Kugener, l'objet d'un compte rendu détaillé :

Les quatre mille lettres de Sévère, écrites au jour le jour, sous forme d'exhortations, d'instructions et de réponses aux jacobites de Syrie, de Constantinople et d'Alexandrie, formeraient une source incomparable pour l'histoire des jacobites, dits monophysites, au commencement du VIe siècle. La plupart sont perdues. Il en reste heureusement, en sus de divers fragments, un livre d'extraits portant sur 123 lettres dont M. Brooks achève de publier le texte syriaque. Signalons seulement les passages relatifs à la conservation et à l'envoi de la sainte communion, à la rebaptisation, aux canons des apôtres et au *Testamentum D. N. J. C.*

On avait encore coutume au VIe siècle de demander du pain consacré à l'évêque, même très éloigné, avec lequel on voulait être en communion, puis on le gardait chez soi pour en prendre quand on le jugerait à propos. Nous avons déjà trouvé cette pratique dans les *Plérophories de Jean de Maiouma*, Paris, 1899, chap. XXXVIII et LXXVIII; nous avons signalé alors qu'on en trouve trace aussi dans le *Pratum spirituale* de Moschus, chap. LXXIX; Migne, *Patr. Gr.*, t. LXXXVIII, 3 et *Patr. Lat.*, t. LXXIV, col. 158. Sévère s'élève contre cette coutume; on doit uniquement s'informer, dit-il, si le prêtre est orthodoxe: il n'y a aucune différence entre la communion donnée par tel ou tel prêtre orthodoxe (p. 261-262). Il est vrai que cet usage chez certains tendait à devenir abusif : Misaël, ancien cubiculaire, que Sévère avait voulu retenir dans le monde pour ne pas perdre un puissant appui à la cour (p. 516) et qui avait fini par entrer dans le clergé et par devenir diacre, lui envoyait un coffre (ܩܡܛܪܐ) pour que Sévère le lui remplit de la sainte communion (ܡܢ ܩܘܪܒܢܐ ܩܕܝܫܐ). Il refusa à bon droit (p. 278-279).

Certains voulaient rabaptiser les partisans du concile de Chalcédoine qui devenaient jacobites, car ils les assimilaient aux Paulianistes (1) que le concile de Nicée ordonnait de rebaptiser (p. 319 et 335). Sévère condamne ce second baptême, il conseille le baptême sous condition quand on doute de l'existence d'un précédent baptême. Il cite l'exemple d'un Ethiopien du monastère de Romanos, près de Beith-Djibrin (Éleuthéropolis) : celui-ci, après avoir participé souvent aux saints mystères, vit les cérémonies du baptême et comme elles ne lui rappelèrent aucun souvenir, il en vint à douter qu'il eût été baptisé dans son pays. On le baptisa donc sous condition.

Enfin Sévère nous donne ici le plus ancien témoignage en faveur du *Testamentum Domini nostri Jesu Christi* et sans doute, comme nous allons l'établir, en faveur de l'*Octateuque* de Clément.

Jean, scholastique (avocat) de Bosra, interroge Sévère au sujet d'un malheureux, enfermé dès son enfance avec les moines et qui crut faire une belle action, au moment où lui vinrent d'irrésistibles tentations, d'en supprimer la cause, car il ignorait la défense du concile de Nicée. Sévère répond (page 463-464) :

(1) Si le concile de Laodicée dont il est question page 319 est le concile de l'an 372, il faut peut-être lire ܦܘܛܝܢܝܢܐ̈ et non ܦܘܠܝܢܝܢܐ̈, car ce concile (canon 7) fait mention des Φωτεινιανῶν et non des partisans de Paul de Samosate, cf. p. 335, ligne 12. Au contraire le concile de Nicée (canon 19) mentionne les Paulianistes.

ܩܕܡܝܐ ܗܘܐ ܓܝܪ ܠܡܛܪ ܫܠܡܘܬܗܘܢ ܕܩܢܘ̈ܢܐ. ܗܝ ܕܐܬܐܡܪܬ ܒܝܕ ܡܘܫܚܬܐ ܕܪܘܚܐ ܗܘ ܩܕܝܫܐ: ܡܢ ܫܠܝ̈ܚܐ
ܩܕܝ̈ܫܐ ܘܡܢ ܪ̈ܥܘܬܐ ܢܟ̈ܦܐ ܐܝܠܝܢ ܕܒܬܪ ܗܘܢ. ܐܡܪ ܕܝܢ ܩܢܘܢܐ ܕܥܣܪ̈ܝܢ ܘܚܕ ܕܕܝܐܛܩܣܝܣ ܗܠܝܢ
ܕܐܫܬܕܪ̈ܝ ܡܢ ܫܠܝ̈ܚܐ ܒܝܕ ܩܠܝܡܝܣ ܠܥܡ̈ܡܐ ܗܘܘ.

Il fallait d'abord observer l'intégrité des canons qui fut promulguée par le moyen de l'inspiration du Saint-Esprit, à savoir par les saints apôtres et par les pasteurs vénérables qui les suivirent; je veux dire le canon vingt et un de ces διατάξεις *qui furent envoyées par les apôtres aux nations par le moyen de Clément qui porte* (1) :

Ὁ ἀκρωτηριάσας ἑαυτὸν μὴ γινέσθω κληρικός, αὐτοφονευτὴς γάρ ἐστι, καὶ ἐχθρὸς τῆς δημιουργίας τοῦ θεοῦ. *Et aussi le canon vingt-deux porte :*

Εἴ τις, κληρικὸς ὤν, ἀκρωτηριάσει ἑαυτόν, καθαιρείσθω, φονεὺς γάρ ἐστιν ἑαυτοῦ. *Et le canon vingt-trois* (2) *ajoute encore lorsqu'il dit :* Λαϊκὸς ἀκρωτηριάσας ἑαυτὸν ἀφοριζέσθω ἔτη τρία, ἐπίβουλος γάρ ἐστι τῆς ἑαυτοῦ ζωῆς. *Et aussi ce premier canon du grand synode des 318 Pères* (*de Nicée*), *dont celui qui me questionne a déjà fait mention, proclame aussi des choses qui concordent avec celles des* διατάξεις *apostoliques, lorsqu'il rejette du clergé...* (3).

Dans une lettre à Thècle *comitissa*, Sévère mentionne le *Testamentum* dans les termes suivants :

ܐܦ ܡܛܠܬܗ ܗܕܐ ܕܝܢ ܦܪܘܬܣܝܣ ܘܡܛܠ ܕܦܫܝܛܘܬܗ: ܟܬܝܒ ܒܕܝܐܛܩܣܝܣ ܐܘܟܝܬ ܦܘܩܕ̈ܢܐ
ܕܫܠܝ̈ܚܐ: ܐܝܠܝܢ ܕܕܝܬܩܐ ܕܡܪܢ ܡܬܩܪܝܢ ܐܢܘܢ.....

Aussi au sujet de cette question (πρόθεσις; baptême conféré par un diacre) *et de sa facilité, il est écrit dans les* διατάξεις, *c'est-à-dire « les préceptes » des apôtres que l'on a appelés « Testament du Seigneur », que le diacre peut procéder à la rénovation baptismale d'un enfant quand on ne trouve pas de prêtre et qu'on est pressé par* (*la menace*) *d'une issue mortelle* (4). (*Le testament*) *proclame la légitimité de cette pratique par ces paroles : « Diaconus, necessitate urgente, et non reperto presbytero, baptizet* (5) ».

Nous avons donc là des citations des *canons des apôtres* et du *Testamentum*. Si l'on remarque que les canons ont précisément le même titre que dans l'*Octateuque* de Clément où ils sont intitulés αἱ διατάξεις τῶν ἀποστόλων αἱ διὰ Κλήμεντος ἔθνεσι πεμφθεῖσαι. Cf. Lagarde, *Reliquiae...* syriace, p. 44; graece, p. XXVII, on pourra conclure avec quelque probabilité de ce fait et du voisinage du *Testamentum* (qui forme le premier livre de l'Octateuque), que Sévère possédait l'Octateuque de Clément.

Dans la première partie de cet ouvrage (*Select letters*, 1903, traduction

(1) Nous ne citons pas le texte syriaque de la suite, car il importe moins à notre démonstration. Nous traduisons en grec le texte syriaque des canons.

(2) La numérotation de Sévère est conforme à celle de Harduin et non à celle de Denys le Petit ou de Lagarde.

(3) Sévère cite ensuite les canons 1, 9 et 10 de Nicée.

(4) C'était le cas proposé à Sévère : Un enfant était près de mourir et on ne trouvait pas le prêtre. Le diacre qui le baptisa dans ces conjonctures est-il blâmable?

(5) C'est le texte donné par Rahmani : *Testamentum D. N. J. C.*, Moguntiae, 1899, p. 132-133. — D'ailleurs Sévère citait encore le Testament dans une autre lettre sans doute perdue, à l'occasion de ceux qu'il ne faut pas admettre au catéchuménat. Rahmani, p. XVI.

pages 208-214) nous avons déjà trouvé une citation de Simon le Cananéen qui peut viser le premier canon du livre VI de l'Octateuque aussi bien que le chapitre XXVII du livre VIII des Constitutions apostoliques. Un certain Isaïe l'Arménien fait fonction d'évêque à Émèse; il dit avoir été consacré par un seul évêque et cite en sa faveur un canon de Simon le Cananéen. Sévère dit que ce canon *n'a pas prévalu dans les saintes Églises, n'a pas été reçu par les saints synodes et n'a aucunement été mentionné chez eux* (trad. p. 211-212). Cependant Sévère accorde un certain crédit à ce canon, car il le cite d'abord en entier, puis il montre qu'Isaïe a tort de s'en prévaloir, car il ne l'a pas observé. Voici la restitution grecque de la traduction syriaque :

Σίμων ὁ κανανaῖος κἀγὼ διατάσσομαι ὑμῖν, ὑπὸ πόσων ὀφείλει χειροτονεῖσθαι ἐπίσκοπος. Ἐπίσκοπος ὑπὸ δύο ἢ ὑπὸ τριῶν ἐπισκόπων χειροτονείσθω. Ἐὰν δέ τις ὑπὸ ἑνὸς ἐπισκόπου χειροτονηθῇ, καθαιρείσθω καὶ αὐτὸς, καὶ ὁ χειροτονήσας αὐτον. Ἐὰν δὲ ἀνάγκη καταλάβῃ ὑπὸ ἑνὸς χειροτονηθῆναι διὰ τὸ μὴ δύνασθαι πλείονας παραγένεσθαι, διωγμοῦ ὄντος ἢ αἰτίας τινὸς ἄλλης, κομιλέσθω ψήφισμα τῆς ἐπιτροπῆς ἐπισκόπων πλειόνων.

M. Brooks place cette lettre écrite d'Égypte de 518 à 519 (trad. p. 207). Il s'ensuit donc qu'à cette date on citait à Émèse en Asie le sixième livre de l'Octateuque (ou le huitième livre des Const. apost.), et Sévère en possédait en Égypte le texte grec et le transcrivait. De même les lettres précédentes nous ont montré que peu après 520, Sévère possédait en Égypte le texte grec du premier et du huitième livre de l'Octateuque.

Signalons encore la citation faite par Sévère (page 307 du texte syriaque; cf. p. 335) « des canons 135 et 136 » qui ne sont autres que les canons 32 et 33 de Laodicée. Nous pouvons donc en conclure que Sévère possédait une collection canonique à numérotation continue formée des 20 canons de Nicée, 24 d'Ancyre, 14 de Néo-Césarée; 20 de Gangres; 25 d'Antioche, puis Laodicée, car une numérotation continue donne ainsi le numéro 135 au canon 32 de Laodicée (1).

On ne *trouve* pas dans ces lettres de profession de foi proprement dite; signalons cependant dans cet ordre d'idées la phrase suivante (pages 315-316) : Timothée (patriarche jacobite d'Alexandrie) *combattit également l'hérésie des deux natures, c'est-à-dire les Nestoriens, et la conception* (φαντασία) *impie des Eutychiens. Il prêcha Emmanuel un de deux natures, à savoir de la divinité et de l'humanité, et le même consubstantiel au Père dans la divinité et consubstantiel à nous, hommes, dans l'humanité, car il prit de la race d'Abraham et il fut assimilé en tout à nous ses frères, à l'exception du péché...*

Ainsi, d'après ce nouveau texte, les Jacobites condamnaient les Eutychiens (qui sont les monophysites proprement dits) et auraient cru être Nestoriens s'ils avaient adhéré au concile de Chalcédoine.

(1) Dans la première partie *Select letters...*, vol. II, part. 1, Londres, 1903, pages 26-27, on trouve encore que la Collection commence par Nicée et que le canon 107 est le canon 4 de Laodicée; pages 29-30 les canons 81 et 87 sont les canons 3 et 9 d'Antioche; pages 154-155, les canons 84, 90 et 82 sont les canons 6, 12 et 4 d'Antioche.

IV. La fête du cinquantenaire de l'Immaculée Conception a suscité un certain nombre d'ouvrages. Il nous reste à faire connaître le monument élevé à la gloire de la Très Sainte Vierge — et aussi de l'Église syro-maronite — par les frères J. et P. Hobeika, religieux maronites. Après une courte préface, l'auteur publie une poésie syriaque qu'il composa en l'honneur de Pie X et la fait suivre des traductions de deux poètes arabes qui la traduisirent en deux mètres différents. Il nous rappelle ainsi l'âge héroïque où tous les événements étaient traduits chez nous en vers latins. Car le syriaque, qui est la langue liturgique des Maronites, correspond exactement à notre latin. Le Père J. Hobeika a réuni les passages syriaques de livres d'offices, édités et inédits, consacrés à la Sainte Vierge et les a publiés, avec une traduction arabe. Son frère, le P. P. Hobeika, les a traduits en français et les a mis ainsi à la portée des Occidentaux qui accueilleront avec intérêt ces témoignages nouveaux en faveur de la Conception Immaculée. L'unique ambition des auteurs — comme ils l'écrivent page 21 — est « d'exalter et de publier les grandeurs et la dignité de la Vierge Notre Mère » et de servir dans la mesure de leurs moyens la double cause de la Religion et de la Science. Nous ne pouvons donc que souhaiter succès et diffusion à leur petit ouvrage.

F. Nau.

Le Messianisme dans l'hétérodoxie musulmane, par E. Blochet. Paris, Maisonneuve, 1903.

Dans ce travail très original l'auteur s'est proposé d'élucider une des questions les plus obscures des études islamiques. Les musulmans connaissent un messianisme ou mahdisme vague, imprécis, en somme orthodoxe et un autre qui ne l'est pas du tout. C'est aux manifestations de ce mahdisme hétérodoxe que M. Blochet s'attache de préférence. Très familiarisé avec les études iraniennes et l'ésotérisme islamique, il a fait peut-être la part trop belle à ces influences sur le développement des théories messianiques chez les musulmans. Ainsi d'après M. Blochet « l'influence étrangère que l'on remarque dans les sectes hétérodoxes de l'islamisme provient *uniquement* (1) de l'Iran » (page 172). L'auteur n'aurait-il pas cédé à la tentation qui guette d'ordinaire les spécialistes? Cela ne nous empêche pas de reconnaître que plusieurs des textes exhumés par M. Blochet — surtout celui de Nowairi, cité p. 136 — apportent une précieuse confirmation à ses idées. Nous craignons seulement que la forme un peu absolue sous laquelle l'auteur les présente parfois n'empêche bien des lecteurs de les partager. Cette matière de l'ésotérisme et du mahdisme musulmans a été si peu étudiée que nous faisons des vœux pour voir paraître prochainement le grand ouvrage de l'auteur sur « les mystiques de l'islam » (VIII) et dont la présente étude n'est qu'un extrait. Nous y trouverons sans doute les développements et les preuves de cer-

(1) Le soulignement est de moi.

taines théories nouvelles que l'auteur du « Messianisme » se contente simplement d'énoncer ou d'appuyer d'analogies et de rapprochements, qu'on peut ne pas toujours trouver convaincants.

Les transcriptions laissent parfois à désirer. Ainsi Moaviyya avec deux y. Le nom arabe de la Transoxiane est tantôt écrit « Ma-vera-el-nahr » (p. 28), tantôt « Ma-vara-nnahar » (p. 97). P. 177 il s'agit évidemment non de « l'année 1223 de l'hégire », mais de l'ère chrétienne. Nous aurions des réserves à faire sur la nouvelle esquisse de l'auteur du système religieux des Nosairis, leur mahdisme, leur filiation qaisanite, etc. La lecture *Miqdar* au lieu de Miqdad (178, nº 3) nous semble bien risquée. Mais encore une fois il est préférable, avant de se prononcer, d'attendre l'ouvrage complet.

H. Lammens.

Die ursprüngliche Templerregel kritisch untersucht und herausgegeben von Dr Gust. Schnürer, professor an der Universität zu Freiburg in der Schweiz. — Fribourg (Brisgau), Herder, 1903. — Prix : M. 2,80.

L'histoire si mouvementée et la fin tragique des Templiers continuent à alimenter une littérature abondante mais de valeur très inégale. Le Dr G. Schnürer a jugé le moment venu de soumettre à un nouvel examen l'origine et les développements de la règle de ces moines-soldats. A en croire le professeur H. Prutz nous ne posséderions plus la rédaction attribuée — à tort selon lui — au concile de Troyes ; saint Bernard ne se serait jamais occupé des Templiers et le texte français serait le texte primitif de leur règle. Le Dr Schnürer prend résolument le contrepied de ces assertions, émises par un auteur dont le volumineux pamphlet *Kulturgeschichte der Kreuzzüge* a suffisamment démontré la légèreté et le part pris. Dans une discussion des plus serrées il montre :

1) Que la règle latine est l'original sur lequel fut exécutée plus tard et en Occident une version française, dont les inexactitudes et même les contresens trahissent suffisamment le caractère et la dépendance ; 2) que le texte latin nous offre la forme primitive de la règle, la seule ayant eu force de loi pour les Templiers. Il faut pourtant y distinguer deux parties : la première, sortie des délibérations du concile de Troyes et rédigée par saint Bernard. Cette ébauche devait recevoir les compléments que le Pape, le Patriarche de Jérusalem et le chapitre de l'ordre, résidant à Jérusalem, jugeraient à propos d'y ajouter. Honorius II ne jugea pas à propos d'intervenir. Tout au contraire le patriarche Étienne de Jérusalem, après avoir consulté le chapitre des Templiers, reprit le projet de règle esquissé à Troyes, y introduisit d'importantes modifications, d'une opportunité parfois douteuse, et donna à l'ensemble sa forme définitive et officielle.

Il nous paraît difficile de ne pas se rallier aux conclusions du savant professeur de Fribourg, à son argumentation serrée jusqu'à la ténuité,

attestant une familiarité parfaite avec les documents de l'Orient latin. Le dernier chapitre de son travail contient une édition critique du texte même de la règle, où l'auteur, au moyen de procédés typographiques, essaie de déterminer les remaniements successifs du texte. Nous y relevons au n° 46 la licence accordée aux chevaliers de chasser le lion; preuve de la présence de ce redoutable carnassier dans la Syro-Palestine pendant la période franque! Quelque temps après la rédaction de cet article de la Règle, l'émir syrien Ousâma ibn Mouqid écrivait sa curieuse autobiographie, éditée par M. H. Derenbourg, où les récits de chasse au lion occupent une si large place. Comme l'auteur du « Tarîḫ Bairoût », récemment publié par mon confrère, le P. L. Cheikho, nous montre également cette chasse pratiquée dans le Liban jusqu'en plein XIVe siècle, il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'assertion du Dr Prutz, lequel, pour pouvoir donner un démenti aux écrivains des croisades, nie (*Kulturgeschichte*, 322) l'existence du lion en Syrie pendant le moyen âge.

H. LAMMENS.

Pierre AUBRY. — **Le Rythme tonique dans la Poésie liturgique et dans le chant des Églises chrétiennes au moyen âge.** — Paris. H. Welter, 1903. In-4° de 84 pages.

Le nouvel ouvrage de M. P. Aubry intéresse autant les musiciens que les littérateurs, et ceux qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique trouveront à y glaner des aperçus intéressants sur des points souvent peu connus.

Ce livre est la plus importante contribution à un travail d'ensemble sur les origines et le développement des formes rythmiques dans la littérature et la musique de nos églises.

D'une manière aussi claire que savante, M. P. Aubry démontre, non point en chercheur d'hypothèses plus ou moins soutenables, mais avec pièces à l'appui, que le rythme tonique existe à l'origine de la littérature liturgique, — paroles et musique, — dans tous les rits de l'Église chrétienne.

On sait en effet qu'une thèse, assez récente du reste, faisait grand état des mélodies mesurées qu'on rencontre à chaque instant dans les chants populaires des diverses Églises, surtout d'Orient. Le P. Dechevrens, en particulier, émettait comme un axiome : que les communautés d'Orient ayant plus conservé que les autres certaines traditions primitives, leur musique, en tant que partie de la liturgie, devait donc remonter aux âges primitifs. Et la conclusion était assez inattendue : les mélodies mesurées des Églises d'Orient procédaient directement des chants métriques de l'antiquité, et, en conséquence, on devait ramener à la même règle les autres mélodies orientales ou occidentales qui étaient censées s'en être écartées.

Mais le postulat était vicieux : les chants qui, dans la haute antiquité

grecque, suivaient le moule des paroles, ne rentraient déjà plus dans l'esthétique musicale et littéraire des premiers siècles de notre ère. De plus, savait-on à quelle époque remontaient les mélodies mesurées dont on se prévalait?

M. P. Aubry a développé, de la façon la plus heureuse, ces divers points. Il montre, d'une manière irréfutable, que les poètes et les musiciens chrétiens, dès l'origine, se sont astreints, dans les pièces populaires des hymnes, des odes, des hirmi, des antiennes, etc., à écrire à peu près uniquement suivant les lois de l'accent, aussi bien les latins et les byzantins que les arméniens, les syriens ou les coptes.

Quant aux fameux chants orientaux mesurés, ou la transcription que l'on en possédait jusqu'à ces derniers temps était défectueuse, ou bien leurs auteurs ne vivaient guère dans une antiquité plus lointaine que la fin du XVIIIe siècle, et se préoccupaient surtout d'imiter et de simplifier, au profit de leurs liturgies, les rythmes de la musique turque! Dates, noms et faits, on trouvera toutes les preuves dans l'ouvrage de M. P. Aubry.

Amédée GASTOUÉ.

Adélaïde SARGENTON-GALICHON. — **Sinaï, Maan, Pétra. Sur les traces d'Israël et chez les Nabatéens.** — Paris, Lecoffre, 1904. In-16 de XV-305 p.

Ce charmant petit volume contient le récit d'une excursion au travers de la péninsule sinaïtique organisée par les PP. Dominicains de Jérusalem. Partis de Suez, les voyageurs se dirigèrent d'abord vers le mont Sinaï par la voie habituelle et firent une station au monastère de Sainte-Catherine; puis, étant remontés à l'extrémité du golfe Élanitique, ils longèrent, à l'est, l'Ouady el-Araba, afin de visiter les lieux célèbres de Maan et de Pétra, et enfin, après avoir suivi le plateau qui domine la rive orientale de la mer Morte, ils traversèrent le Jourdain en face de Jéricho et rentrèrent à Jérusalem.

Les hardis touristes qui accompagnaient le P. Jaussen dans cette tournée pénible et quelquefois périlleuse, n'avaient pas pour but de se livrer à des recherches scientifiques proprement dites. Aussi ne faut-il pas chercher dans l'ouvrage de Mme Sargenton-Galichon l'exposé méthodique et moins encore la solution des nombreux problèmes historiques qui se posent à chaque pas sur le parcours indiqué plus haut. Ce qu'il faut lui demander, c'est la peinture vive et imagée des sites visités, ainsi que la fine analyse des sentiments éprouvés par des Européens brusquement transportés dans une région si nouvelle pour eux. Il est impossible de le lire sans ressentir pendant quelques instants les fatigues d'une longue marche dans le désert brûlant, les charmes d'une halte au sein d'une fraîche oasis, les émotions qu'inspirent la vue du sommet imposant où fut promulgué le Décalogue et la contemplation des ruines de la mystérieuse Pétra.

Une préface due à la plume de M. le marquis de Vogüé met en relief, mieux que nous ne pouvons le faire, tout l'intérêt que présentent ces pages si agréablement écrites.

Léon CLUGNET.

XIVe Congrès international des Orientalistes, Alger, 1905.

Le XIVe Congrès international des orientalistes se tiendra à Alger, durant les prochaines vacances de Pâques, sous la présidence de M. René Basset, directeur de l'École des lettres d'Alger et dont les nombreuses publications sémitiques (arabe littéral et dialectes, et éthiopien) formeraient toute une bibliothèque.

Le montant de la cotisation est fixé à 20 francs; les femmes ou parentes de congressistes accompagnant ceux-ci auront droit à une carte de dame du prix de 10 francs.

Des excursions seront organisées pour mettre les orientalistes en contact avec les dialectes et les coutumes arabes qu'ils connaissaient surtout d'après les manuels et les récits des voyageurs. Dans ce congrès, unique jusqu'ici grâce à la position privilégiée occupée par Alger entre les deux civilisations, l'agrément ne le cédera donc pas au profit scientifique. Les cartes de souscripteurs donneront droit à des réductions près des compagnies de chemin de fer et de navigation.

On peut adresser les adhésions, à Paris, à M. Leroux, libraire, rue Bonaparte, 28 (VIe).

Bulletin de la Société française de fouilles archéologiques. Premier fascicule. Paris, Leroux, 1904. In-8.

Dans ce fascicule on trouve clairement indiquée par la plume du président, M. E. Babelon, la tâche que s'impose cette Société. « La *Société française des fouilles archéologiques* tient à proclamer que son but est de suppléer dans la mesure de ses facultés et la plénitude de son indépendance, aux efforts et aux sacrifices consentis par l'État, pour recueillir et sauvegarder les vestiges du passé, dans notre pays et à l'étranger.

« Les fondateurs de la nouvelle Société, en se groupant spontanément autour de M. Bischoffsheim, se sont émus de constater que, chez les nations étrangères, en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, en Grèce, il existe, à côté des institutions d'État et des missions officielles, des associations indépendantes, richement dotées par leurs membres, et dont la féconde activité contribue puissamment à l'accroissement des collections scientifiques et artistiques de ces divers pays. La *Société française des fouilles archéologiques*, soucieuse du grand renom scientifique de la France, enflammée du désir de voir nos collections d'art ancien et de monuments historiques s'accroître dans les mêmes proportions que les

musées étrangers, veut tenter d'organiser une œuvre d'explorations et de fouilles sur le modèle de celles qui fonctionnent dans les autres pays (p. 27). »

Comme on le voit, le programme de la jeune Société est excellent et l'on ne peut que souhaiter de voir le nombre de ses adhérents augmenter rapidement. Il n'est pas douteux qu'elle ne réussisse à rendre les plus grands services à la science, si elle accueille toutes les bonnes volontés. L'important est qu'elle ne devienne pas, comme tant d'autres sociétés, une petite église d'où telle ou telle personne soit écartée pour des raisons autres que l'incompétence scientifique. J'insiste sur ce point, parce que j'ai constaté avec étonnement que, dans le premier fascicule de son *Bulletin*, tandis que de grands éloges, fort mérités, du reste, sont adressés à M. de Sarzec, à M. et à Mme Dieulafoy et à M. de Morgan, pour les fouilles remarquables qu'ils ont exécutées en Mésopotamie et en Perse (p. 28-31), un silence absolu est fait sur le nom du P. V. Scheil, le savant dominicain, professeur d'assyriologie à l'École des Hautes-Études, qui est attaché à la délégation scientifique française en Perse, qui a pris une part active aux fouilles entreprises par celle-ci, et qui a rédigé la plupart des magnifiques *Mémoires* dans lesquels sont consignés les résultats des découvertes faites à Suze.

L. C.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

Librairie Alphonse Picard et fils, 82, rue Bonaparte.

DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS
DES NOMS LITURGIQUES
EN USAGE DANS L'ÉGLISE GRECQUE

Par L. CLUGNET

Un vol. in-8° de 186 pages. — Prix, 6 fr. —1895.

LA QUESTION BIBLIQUE CHEZ LES CATHOLIQUES DE FRANCE
Au XIXe Siècle

Par Albert HOUTIN

1 vol. in-8° (IV-324 p.)........................... 4 fr.

Hügel (Baron Fréd. de). La méthode historique ou son application à l'étude des Documents de l'Hexateuque. 1898, 8° . . . . 1 fr. 50

Turmel (J.). L'Eschatologie à la fin du IVe siècle. 1900, 8°, br. . . 1 fr. 50

Margival (Henri). Essai sur Richard Simon et la critique biblique au XVIIe siècle. 1900, 1 vol. 8°, br. 12 fr. »

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE
DEPUIS LES TEMPS MÉROVINGIENS JUSQU'A LA RENAISSANCE

Première partie : ARCHITECTURE

par **Camille ENLART**

Ancien membre de l'École française de Rome, Membre résident de la Société des Antiquaires de France.

I. — ARCHITECTURE RELIGIEUSE

II. — ARCHITECTURE CIVILE ET MILITAIRE

2 vol. in-8° (1660 p. et 700 pl. et fig.) . . . . 30 fr.

Legrand (Émile), professeur à l'École Nationale des Langues Orientales. — *Bibliothèque hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVIIe siècle*, accompagnée de notices bibliographiques et documents inédits. 1894-1896, 4 vol. gr. in-8°.................................. 100 fr.

Pour les abonnés de la Revue de l'Orient Chrétien. . . 60 fr.

LES FILS DE JONADAB, FILS DE RÉCHAB, ET LES ILES FORTUNÉES

(HISTOIRE DE ZOZIME)

TEXTE SYRIAQUE DE JACQUES D'ÉDESSE

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC UNE TRADUCTION FRANÇAISE
D'APRÈS LES MANUSCRITS DE PARIS ET DE LONDRES

Par F. NAU

Docteur ès sciences mathématiques.

In-8° de 36 pages. — Paris, LEROUX, 1899.

BIBLIOTHÈQUE HAGIOGRAPHIQUE ORIENTALE

éditée par Léon CLUGNET

I. — **VIE ET RÉCITS DE DANIEL LE SCÉTIOTE**. Textes grec, syriaque et copte, publiés par LÉON CLUGNET, F. NAU, I. GUIDI. In-8°. 8 fr.

II. — **VIE DE JEAN BAR APHTONIA**. Texte syriaque, publié et traduit par F. NAU . . . . 3 fr. 50

III. — 1. **COMMENT LE CORPS DE JACQUES BARADÉE FUT ENLEVÉ DU COUVENT DE CASION PAR LES MOINES DE PHÉSILTHA**. Texte syriaque, publié par M. A. KUGENER. — 2. **HISTOIRE DE SAINT NICOLAS, SOLDAT ET MOINE**. Texte grec, publié par LÉON CLUGNET. . . . . 3 fr. 50

IV. — **VIE ET OFFICE DE MICHEL MALÉINOS, SUIVIS DU TRAITÉ ASCÉTIQUE DE BASILE LE MALÉINOTE**. Texte grec, publié par LOUIS PETIT, A. A. . . . . 6 fr. »

V. — **VIE ET OFFICE DE SAINT EUTHYME LE JEUNE**. Texte grec, publié par LOUIS PETIT, A. A. . . . . 6 fr. »

VI. — 1. **VIE DE SAINT AUXENCE**. Texte grec, publié par LÉON CLUGNET. — 2. **MONT SAINT-AUXENCE**. Étude historique et topographique, par JULES PARGOIRE, A. A. . . . . 8 fr. »

Paris, PICARD.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

1904. — N° 3.

SOMMAIRE

		Pages.
I.	— **J.-B. Rebours**, des Pères Blancs. — Quelques manuscrits de musique byzantine	299
II.	— **I. Guidi**. — Textes orientaux inédits du martyre de Judas Cyriaque, évêque de Jérusalem. — II. Texte copte......	310
III.	— **S. Vailhé** et **S. Pétridès, A. A.** — Saint Jean le Paléolaurite, précédé d'une notice sur la vieille Laure................	333
IV.	— **H. Lammens, S. J.** — Correspondances diplomatiques entre les sultans mamlouks d'Égypte et les puissances chrétiennes (*fin*)................................	359
V.	— **Fr. Tournebize**. — Histoire politique et religieuse de l'Arménie (*suite*)................................	393
VI.	— **Léon Clugnet**. — Office de sainte Marine. — Texte syriaque (*suite*)................................	409
VII.	— Mélanges : **M.-A. Kugener**. — Note sur la localité palestinienne dite Maouza ou Maôza de Tamnia........................	442
VIII.	— Bibliographie................................	446

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1904

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement : France : 15 fr. — Étranger : 17 fr.

La **Revue de l'Orient chrétien** (recueil trimestriel) paraît par fascicules formant chaque année un volume de plus de 500 pages in-8°, avec des textes en langues grecque, slave, syriaque, arabe, arménienne, copte, etc., et des planches.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées

à M. Léon CLUGNET

Secrétaire de la *Revue de l'Orient chrétien*, à Fresnes-lez-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la **Revue de l'Orient chrétien**, chez MM. A. PICARD ET FILS, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

ON S'ABONNE A PARIS :

A LA LIBRAIRIE A. PICARD

RUE BONAPARTE, 82.

Prix de l'abonnement	France	**15** fr.
	Étranger.	**17** fr.
Prix de la livraison.		**4** fr.

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **16** francs le volume.

QUELQUES MANUSCRITS

DE MUSIQUE BYZANTINE

(Ms. 332 de la Bibl. du Saint-Sépulcre de Jérusalem.)

L'étude de la musique byzantine, on le disait récemment, obtient enfin un juste retour de fortune.

De toute part, on se met en devoir de rechercher les principes constitutifs d'un art réel, mais malheureusement tombé dans un état non moins réel de décrépitude! État tel, que l'on a pu écrire : « En présence des *ruines antiques*, l'artiste découvre la magnificence d'un ancien édifice et les merveilles de l'art, là où le simple passant n'aperçoit que décombres et débris épars. Ainsi, dans cet Orient qui conserve inconscient les restes précieux de plusieurs civilisations, si l'on sait écouter, il est impossible de ne pas apercevoir dans la voix des peuples nouveaux quelque chose du pur accent des ancêtres, et dans leurs chants, plus d'une réminiscence des vieux airs dont s'égayaient les aïeux (1). »

Nous ne voulons pas discuter ici les causes qui ont pu amener cet état de choses misérable, on l'a fait longuement dans divers articles ou brochures, mais, après l'avoir constaté, apporter notre modeste pierre à l'édifice que l'on s'efforce de relever.

Les ouvriers ne se font pas illusion; ils savent que ce n'est pas l'œuvre d'un jour, et que peut-être ils n'en verront pas le couronnement. Est-ce une raison pour ne pas continuer? Non, certes; et c'est ce qu'ont compris tous ceux qui dans les dernières années ont travaillé, de près ou de loin, à la restauration de l'antique musique byzantine.

(1) Thibaut, *Tribune de Saint-Gervais*, oct. 1898.

Dans son ensemble, cette étude présente un problème très complexe, peut-être irréductible; la notation elle-même offre des difficultés telles, que l'on est loin de s'entendre sur sa valeur séméiographique.

Rechercher et fixer autant que possible l'ancienne notation, est, ce nous semble, ce qu'il importe de faire d'abord. Déjà, les travaux du R. P. Thibaut nous ont fait faire un pas sérieux dans cette voie. Espérons que l'éminent musicologue, en continuant ses recherches, et en nous en faisant profiter, nous permettra de pénétrer de plus en plus les secrets d'une technique jusqu'ici trop méconnue.

Pour arriver à quelque résultat, nous devrons suivre la méthode que nous ont tracée les habiles restaurateurs du grégorien. Œuvre de patience, s'il en fut; œuvre qui n'est pas du tout « le résultat de tendances théoriques arbitraires ou personnelles, et dans tous les cas, discutable », mais bien œuvre de recherches sérieuses à travers les manuscrits différents d'époques et de pays. Le mauvais goût d'une critique de parti pris, a pu seul en faire juger autrement.

Les manuscrits de chant byzantin ne manquent pas; sans doute, nous ne pouvons guère remonter au delà du xe siècle; mais on le sait, à cette époque, on se servait encore de la notation dite damascénienne; et cette notation, très simple, sera facile à lire, semble-t-il, quand on aura déchiffré complètement celle de Koukouzélès qui, somme toute, n'a fait que compliquer la première en conservant ce qu'elle avait d'essentiel.

Toutefois, il ne paraît pas vraisemblable que Koukouzélès ait à lui seul introduit le nombre considérable de signes dont se compose la notation cheironomique du XIVe au XIXe siècle. Un simple coup d'œil sur les manuscrits d'âges successifs, fait voir que bon nombre de ces signes ne sont introduits que peu à peu. Nous signalons simplement la chose, nous proposant d'y revenir plus tard.

C'est donc à l'étude des manuscrits qu'il nous faut recourir. La bibliothèque du Saint-Sépulcre à Jérusalem en possède une quarantaine. Grâce à l'extrême obligeance du R. P. Cléophas, bibliothécaire de la communauté du Saint-Sépulcre, il nous est loisible de les étudier et même de les photographier. Qu'il nous soit permis de lui en témoigner ici toute notre re-

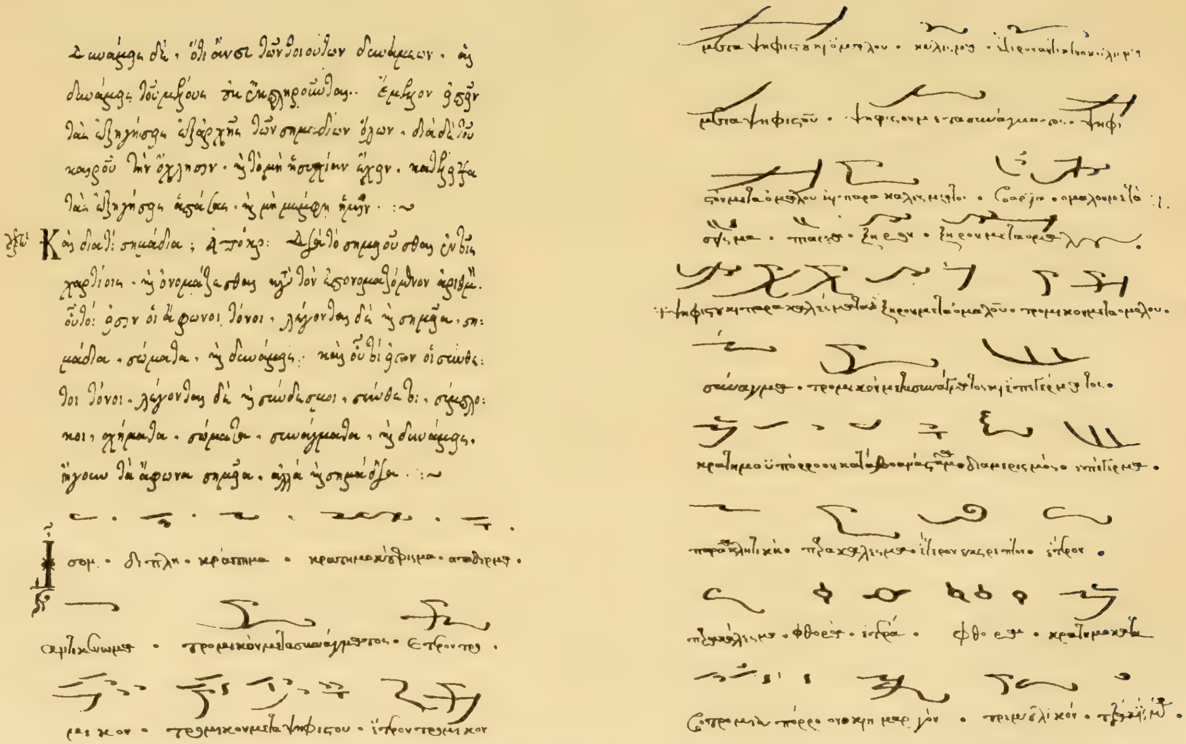

Fac-similé d'un feuillet du ms. 332 de la Bibliothèque du Saint-Sépulcre.

connaissance, et de louer le zèle intelligent avec lequel il conserve ce trésor.

Retrouver l'ancienne notation pourrait sembler chose facile, puisqu'il y a à peine cent ans que la dernière et malheureuse réforme s'est accomplie. Il faut distinguer; dans l'ancienne notation, il est relativement facile de suivre le mouvement mélodique d'un morceau, mais de là à pouvoir interpréter ce même morceau jusque dans ses moindres nuances, de là surtout à interpréter les neumes byzantins, la distance est grande.

La difficulté serait de beaucoup diminuée, si les méthodes que l'on possède donnaient une définition claire des *neumes* ou des *signes* multiples qu'elles contiennent; mais souvent les définitions, noyées dans une foule d'explications diffuses et confuses, loin d'apporter la lumière, font naître l'obscurité la plus complète. C'est ce que remarquait avec un peu d'humeur l'auteur du traité dont nous donnons le texte : « .... καὶ γὰρ γράφουσί τινες κρατημοκαταβαζοανάβασμα, ἄλλος ἑτέραν σύνθεσιν σημαδίων, τζακίσματα, καὶ στραγγίσματα, καὶ ἄλλος ἑτέραν σύνθεσιν γορθμῶν, καὶ ἕτερος ὕπτιον, καὶ ἄλλος μαργὸν τρεμουτικὸν, καὶ ἁπλῶς ἐστιν πάντα τὰ ὀνόματα, ἅπερ λέγουσιν ἐν τῇ θέσει τῶν σημαδίων, μὴ νοοῦντες πῶς ἔχει τὸ ἀληθὲς, καὶ μενέτω ἀργὴ ἡ πολυλογία, ἵνα μὴ ἀκηδίαν φέρωμεν πρὸς τοὺς ἀρχαρίους (1).... »

Les manuscrits de la bibliothèque du Saint-Sépulcre contiennent plusieurs méthodes. Jusqu'ici, nous en avons trouvé au moins huit; mais toutes ne sont qu'un abrégé d'une méthode plus complète supposée connue. Les Codices 433, 598, 652 du fonds de Saint-Sabba (on sait que la bibliothèque de Saint-Sabba a été transportée à Jérusalem, et réunie à celle du Saint-Sépulcre), 296, 527, 495 du fonds de Jérusalem, renferment de ces abrégés théoriques, tous plus ou moins semblables, répétant, sans aucune explication, une terminologie supposée connue. Les traités dont Villoteau donne la traduction (2), se trouvent dans deux de ces codices, mais le célèbre musicien n'a pas connu de traités plus complets.

Le ms. 332 (fonds de Jérusalem) qui doit nous occuper d'abord,

(1) Les commençants.
(2) *État actuel de l'art musical en Égypte.*

et d'une façon toute spéciale, renferme six traités assez développés; nous ne pensons pas cependant que ce soit là ce qu'on peut trouver de plus étendu; ils supposent connues, eux aussi, certaines choses qui ont dû être écrites.

Déjà, en 1901, le R. P. Thibaut publiait ici une des sept méthodes trouvées par lui dans le ms. 811 du métochion du Saint-Sépulcre (Phanar). Le codex qui va nous occuper, contient identiquement le même traité, mais plus complet.

La publication du R. P. Thibaut s'arrêtant à la page 13 de notre ms., nous n'avons pas à revenir sur ce commencement, et nous nous contentons de donner la suite du même traité.

Un mot cependant sur le titre : Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Δαμασκηνοῦ ἐρωταποκρίσεις τῆς παπαδικῆς τέχνης..... etc.

Assurément, saint Jean Damascène n'est pas l'auteur de ce traité, mais bien « quelque moine ou magister du XIVe ou XVe siècle (1) ».

On considère saint Jean Damascène, généralement du moins, comme l'auteur d'une notation séméiographique. Loin de nous la pensée de le nier a priori; mais n'est-il pas étrange que nulle part, dans les œuvres du Saint, on ne trouve une allusion qui puisse laisser soupçonner son talent? — Et l'Octoëchos? dira-t-on. Supposons bien prouvé que le saint Sabbaïte soit l'auteur de l'Octoëchos; peut-on raisonnablement en tirer un argument en faveur de son talent de musicien? Cette disposition de l'office dans le cercle des huit tons, est très heureuse, assurément, mais ne saurait prouver à elle seule que son auteur était grand mélode.

D'un autre côté, comment expliquer ces titres de presque toutes les méthodes médiévales qui revendiquent pour auteur saint Jean de Damas?

Nous l'avons dit, rien de positif ne peut nous éclairer, mais devant cette *tradition* il est permis de penser que saint Jean Damascène, désireux de donner une plus large place au chant dans l'office divin, a été, sinon l'auteur, du moins l'instigateur d'un traité qui devait servir de type à ceux des âges suivants. C'est ce que semble établir l'auteur de la méthode dont le texte

(1) Thibaut, *Échos d'Orient*, 1904.

suivra, quand il dit : « ἐκάθισαν οἱ ἅγιοι ὅ τε Ἰωάννης ὁ δαμασκηνὸς, καὶ πρὸ τούτου ὁ χρυσόστομος Ἰωάννης, καὶ ὁ ἅγιος Κοσμᾶς ὁ ποιητὴς, καὶ ἐποίησαν τόνους καὶ σημάδια πρὸς ἀνάμνησιν καὶ δόξαν Θεοῦ..... »

A son tour, Villoteau (1), après avoir décrit un ms. par lui apporté d'Égypte, et qui est probablement du XVIIe siècle (1614), écrit en note : « Depuis que nous avons écrit ceci, nous avons encore trouvé en feuilletant le même livre, en haut d'une page et dans la marge, cette date : ΕΤΟΣ ΩΚΕ; ce qui ferait : an 825; si c'était là la date de ce livre, il remonterait à peu près au temps même de saint Jean Damascène, qui est l'inventeur de la musique grecque moderne; et cela ajouterait sans doute beaucoup au mérite de ce manuscrit. »

Il semble que par l'écriture, Villoteau eût dû se rendre compte de l'époque approximative du ms.; quoi qu'il en soit, sans admettre que le traité remonte à cette époque (825), on peut cependant expliquer cette date d'une façon assez simple, donnée par tous les manuels de paléographie. Il est arrivé que des moines, transcrivant un manuscrit, ont également transcrit sans la modifier, la date de l'original, d'où suscription erronée. Le fait a pu se produire pour le traité de Villoteau, ce serait toujours autant d'acquis en faveur de l'opinion qui donne saint Jean Damascène comme l'auteur d'un traité (2).

Toutefois, si la question est intéressante, elle est loin d'être tranchée.

Suite du premier traité (3) (Ms. 332 du Saint-Sépulcre).

Ἕτεραι χειρονομίαι διάφοροι ἐν τῇ χειρονομίᾳ, καὶ εἰς αὐτῶν τὰ ὀνόματα ὥσπερ λέγουσιν οἱ τεχνικοὶ καθεὶς ὡς δόξα αὐτοῖς εἰς

(1) *De l'art musical en Égypte*, p. 180.

(2) Il est arrivé que les auteurs ont daté leurs mss. non pas de l'ère chrétienne, mais de l'ère de Constantinople 680. Voire même de l'hégire 622. Dans la première hypothèse, le ms. serait du XVIe siècle (1505); dans la seconde, il serait du XVe (1447).

(3) Nous l'avons dit plus haut, le commencement de ce traité a été publié dans l'*Orient chrétien* en 1901 par le R. P. Thibaut.

Voici la description que fait de ce ms. le catalogue de la bibliothèque du Saint-Sépulcre : Τεῦχος χαρτῷον (0,182 X 0,125) ἐκ φύλλων 123, γραφὲν μεσούσης τῆς

τὰ ὀνόματα καὶ ἐν τῇ χειρονομίᾳ μᾶλλον δὲ καὶ πρὸς ὧν ἔμαθον, ἢ πρὸς ὧν ἐχορήγησαν ὁ Θεὸς εἰς ἕνα ἕκαστον, καὶ γράφουσι ταῦτα, ὡς ἐγὼ ἐν τῇ συνθέσει τῶν σημαδίων ἐπίσης· παρ' αὐτῶν δὲ μετά τι θεμένων τῶν χειρονομιῶν καὶ τῶν ὀνομάτων αὐτῶν, ὡς μὴ νοοῦντες καλῶς, καὶ γὰρ ἐπίσταμαι λέγειν ὥσπερ αὐτοί· αλλ' οὐ χρὴ οὕτω, διότι πολλαί εἰσι σημαδίων θέσεις, ἀλλ' οὐ δεῖ καὶ ὀνόματα λέγειν, διότι οὐ λέγουσι πάντες ἐπίσης.

Πῶς δέ; διότι καὶ τὸ τῆς παπαδικῆς βιβλίον οὐ σώζεται ὅτι ἐκάη ὑπὸ ἀσεβοῦς βασιλέως πρὸ τοῦ Πτολεμαίου τοῦ βασιλέως (1), καὶ ἡ μουσική, καὶ ἄλλα πάμπολλα τὰ κρείττονα βιβλία, διὰ τοῦτο ἐστερήθησαν ἅπαντες τὸ τῆς παπαδικῆς βιβλίον τῆς μουσικῆς λέγω, καὶ μὴ δυναμένων τῶν ἀνθρώπων ἑτέρως πως ὑμνεῖν τὸν Θεόν, ὅτι ἐξέκλιναν περισσοτέρως εἰς τύμπανα καὶ αὐλοὺς καὶ κιθάρας καὶ ἁπλῶς ἅπαν εἰς ἅπαντα τὰ παιγνίδια, καὶ ἐν ταῖς ἐκκλισίαις οὐκ εἰσήγοντο· ἐκάθισαν οἱ ἅγιοι ὅ τε Ἰωάννης ὁ δαμασκηνός, καὶ πρὸ τούτου ὁ χρυσόστομος Ἰωάννης, καὶ ὁ ἅγιος Κοσμᾶς ὁ ποιητής, καὶ ἐποίησαν τόνους καὶ σημάδια, πρὸς ἀνάμνησιν καὶ δόξαν Θεοῦ καὶ ἐκκλησιασμοῦ, καὶ τοῦ φθεγγομένου μέλους ἤγουν τοῦ ὀργάνου, τρίπλοκον κατασκευάσαντες προσωδίαν. Πρῶτον μέν, τὴν τοῦ νοοῦ μελουργίαν. Δεύτερον δὲ τὴν τοῦ τόνου σημείωσιν γνωριζόμενοι τοῖς μαθητευομένοις, κἀκείνοις ἀκολουθεῖν καὶ φθέγγεσθαι. Τρίτον δὲ τὴν χειρονομίαν προσέθεντο καλλιεργεῖν, τὰ τρία μὲν οὖν πρῶτον ὁ νοῦς γεννᾷ, Θώραξ ἐκπέμπει, χεὶρ δὲ σημειοῦται καὶ ἀκολουθεῖ· ἐγράφησαν δὲ καὶ παρ' ἡμῶν καὶ παρ' ἄλλων αὐταὶ αἱ θέσεις, ὡς ἵνα λαμβάνωσι μικρὸν τὴν προγύμνασιν οἱ ἀρχάριοι, ἔπειτα καταλέγωσι δὲ καὶ ψάλλωσιν, εἶτα βαδίζωσι καὶ περὶ τῆς πρόσω, καὶ γὰρ γράφουσί τινες κρατημοκαταβαζοανάβασμα, ἄλλος σύνθεσιν σημαδίων, τζακίσματα, καὶ στραγγίσματα, καὶ ἄλλος ἑτέραν σύνθεσιν γορθμῶν, καὶ ἕτερος ὕπτιον, καὶ ἄλλος μαργὸν τρεμουτικόν, καὶ ἁπλῶς ἐστιν πάντα τὰ ὀνόματα, ἅπερ λέγουσιν ἐν τῇ θέσει

ΙΖ' ἑκατ. Καθ' ἑκάστην σελίδα 18 στίχοι (0,125 X 0,08), ἀνῆκε δὲ πάλαι Δανιὴλ γραμματικῷ.

(1) Le Ptolémée dont parle ici l'auteur du traité ne peut être que Ptolémée Auletes qui vivait au Ier siècle av. J.-C. Nous ne pensons pas qu'à cette époque, les *papadiques* existassent déjà! mais c'est une manie chère à tous les hommes, que de vouloir, selon la remarque de Villoteau, chercher une origine ancienne à tout ce qui leur appartient, croyant par là en rehausser le mérite.

τῶν σημαδίων, μὴ νοοῦντες πῶς ἔχει τὸ ἀληθὲς, καὶ μενέτω ἀργὴ ἡ πολυλογία, ἵνα μὴ ἀκηδίαν φέρωμεν πρὸς τοὺς ἀρχαρίους, ἠδυνάμην γράψαι πλείονας σημαδίων συνθέσεις, ἤτοι χειρονομίας, ἀλλὰ διὰ τὴν τῶν ἀρχαρίων ἀγανάκτησιν, καὶ τῶν πολλῶν σημαδίων τὸν κόρον, ἔγραψα τὴν μικρὰν ταύτην προγύμνασιν.

Ἐρώτ. Πόθεν ἡ γένεσις τῶν τόνων καὶ τῶν σημαδίων;

Ἀπόκρ. Ἀπὸ τῆς γραμματικῆς· τὸ λ κοπτόμενον, ποιεῖ ὀξεῖαν καὶ βαρεῖαν· τὸ α ποιεῖ τὴν ἴσην· τὸ θ κοπτόμενον, ὀλίγον, καὶ ἔλαφρον, κλάσμα, καὶ τὰ ἄλλα ὁμοίως (1).

Suit un exercice de quatre lignes ayant pour titre : Τόνοι μετὰ μέλους.

Οὗτοί εἰσιν οἱ τόνοι· λέγονται δὲ καὶ μέλη τρία σημάδια, σώματα, σχήματα, καὶ δυνάμεις, ἤγουν τὰ ἔμφωνα σημάδια.

Ἐρώτ. Πῶς λέγονται τόνοι καὶ μέλη; καὶ πῶς λέγονται σώματα, σχήματα, καὶ δυνάμεις; τί διαφορὰν ἔχει ἓν ἕκαστον τῶν σημαδίων; καὶ πῶς ἑρμηνεύονται; τί λέγεται ἶσον δι' ἣν αἰτίαν; καὶ διὰ τί τὸ ἶσον ἐγένετο; καὶ τί ἐστι τὸ ὀλίγον, καὶ τὰ ἑξῆς σημάδια;

Ἀπόκρ. Τόνοι μὲν λέγονται, διὰ τὸ ἄνευ τῶν τοιούτων ἀφώνων τόνων μέλη οὐ ψάλλεσθαι· μέλη δὲ, ὅτι ἐξ αὐτῶν τῶν τόνων τὰ μήλη ἐξέρχονται· σημάδια δὲ ὅτι σημείωσαι τὰ σημάδια ταῦτα καὶ τὰς φωνὰς, καὶ τὰ μέλη ἀποτελεῖς, σημάδια δὲ οὕτω λέγονται, ὅταν ψάλλονται, κοινὴ γὰρ λέξεις ἐστὶ τὸ λέγεσθαι σημάδια, μᾶλλον δὲ σημεῖα ταῦτα δεῖ λέγειν· σώματα δὲ λέγονται, διότι ἄνευ τῶν τοιούτων ἐμφώνων καὶ σωμάτων, τὰ ἄφωνα σώματα οὐ κινοῦνται, οὔτε τὰ ἔμφωνα σώματα ἐκτὸς τῶν ἀφώνων σωμάτων· σχήματα δὲ τὰ τρία ταῦτα λέγονται τὸ πελαστὸν, τὸ κούφισμα, καὶ τὸ κραττημοκατάβασμα, διότι σχηματίζεις χειρονομίαν, οἷαν τῶν συνθέτων τόνων, τοὐτ' ἔστι σχηματώτερον τῶν ἄλλων ἐμφώνων σημείων. Δυνάμεις

(1) Ce qui vient d'être expliqué dans la réponse, pourrait sembler œuvre de pure imagination; nous pensons cependant qu'il y a dans cette réponse un fon dement réel. On sait en effet que les anciens Grecs employaient pour représen ter les sons dans chacun de leurs modes, un nombre considérable de signes. Selon Alypius, le nombre de ces signes, représentés par les lettres de l'alphabet, prises dans diverses positions, s'élevait à plus de seize cents (Daniel. *Mus. ar.*), C'est Boèce qui, au commencement du VIe siècle, réduisit ces lettres à quinze. Et si l'on jette un regard sur l'écriture tachygraphique, on y retrouvera bon nombre de signes actuellement encore employés en psaltique.

δὲ ὅτι ἄνευ τῶν τοιούτων δυνάμεων, αἱ δυνάμεις τοῦ μέλους οὐκ ἐκπληροῦνται, ἔμελλον ἅπαντας ἐξηγήσεις ἐξ ἀρχῆς τῶν σημαδίων ὅλων, διὰ δὲ τοῦ καιροῦ τὴν ὄχλησιν, καὶ τὸ μὴ ἡσυχίαν ἔχειν, κατελείψα τὰς ἐξηγήσεις ἁπάσας, καὶ μὴ μέμφῃ ἡμῖν.

Ἐρώτ. Καὶ διὰ τί σημάδια;

Ἀπόκρ. Διὰ τὸ σημειοῦσθαι ἐν τοῖς χαρτίοις, καὶ ὀνομάζεσθαι μετὰ τὸν ἐπανομαζόμενον ἀριθμὸν — οὗτοί εἰσιν οἱ ἄφωνοι τόνοι, λέγονται δὲ καὶ σημεῖα, σημάδια, σώματα, καὶ δυνάμεις, καὶ οὗτοί εἰσιν οἱ σύνθετοι τόνοι, λέγονται δὲ καὶ σύνδεσμοι, σύνθετοι, σύμπλοκοι, σχήματα, σώματα, συνάγματα, καὶ δυνάμεις, ἤγουν τὰ ἄφωνα σημεία, ἀλλὰ καὶ σημάδια.

Suit le tableau.

Ἐκ τῶν τοιούτων οὖν σημαδίων ἀφώνων δὲ καὶ ἐμφώνων, εἰσὶ κρατήματα τρία, δηλονότι τὸ μέγα κράτημα ἔχει τὴν πρώτην ἀρχὴν, καὶ ἡ διπλῆ τὴν δευτέραν, οἱ δὲ δύο ἀπόστροφοι τὴν τρίτην· πρώτην γὰρ ἀργείαν ἔχουσι καὶ αὐτοὶ, ἀλλὰ καὶ ἐν ταῖς καταβαινούσαις φωναῖς καὶ μόνον, διότι ὥσπερ τίθενται ἡ διπλῆ καὶ τὸ μέγα κράτημα ἐν ταῖς καταβαινούσαις φωναῖς εἰς πάντα τόπον καὶ τόνον· ὥσπερ τίθενται ἐν ταῖς ἀνιούσαις φωναῖς, οὐκ ἂν ἐτίθεντο καὶ οἱ δύο ἀπόστροφοι ἐν ταῖς καταβαινούσαις φωναῖς ἕνεκα τῆς ἀργείας· εἰ δὲ καὶ φωνὰς εἶχεν ἡ τοιαύτη ἀργεία ἤτοι ὁ ἀπόστροφος φωνὴν μίαν καὶ οἱ δύο τὴν μίαν.

Πνεύματα δέ εἰσι δεύτερα.

Ἐρώτ. Τί ἐστι πνεῦμα;

Ἀπόκρ. Πνεῦμα μὲν εἴρηται ὡς ἂν πᾶν νεῦμα ὀξέως παντὶ νεῦον καὶ κινούμενον· εἴρηται δὲ τὸ πνεῦμα ἐν τῇ γραφῇ τετραχῶς· πνεῦμα τὸ ἅγιον, πνεῦμα ὁ ἄγγελος, πνεῦμα ὁ ἄνεμος, καὶ ὁ τῆς ἀγγελικῆς ἀποπεσὼν τάξεως διὰ τὴν ἔπαρσιν διάβολος· εἴσι δ' ὅτε καὶ ὁ νοῦς πνεῦμα εἴρηται, καὶ πᾶν τὸ μὴ θεορούμενον, πνεῦμά ἐστι· ταῦτα προεγράφη. Εἰσὶ δὲ καὶ αἰσθήσεις πέντε, οἷον ἔχουσι καὶ αἰσθήσεις, καὶ ἐκ τῶν κρατημάτων μερικήν τινα ἀργείαν εἰς τόπους, καθῶς φέρει τὸ μέλος· καὶ τὸ μὲν τζάκισμα καὶ τὸ κούφισμα ἔχουσι τόπους· τὸ κούφισμα δὲ ὥσπερ τί κοῦφον(1) καὶ ἐν

(1) Le Κούφισμα doit donc être compté parmi les signes de Chironomie, car il a, de fait, une chironomie propre. Toutefois, il a en premier lieu une valeur

τῇ χειρονομίᾳ καὶ εἰς τὸ μέλος· τὸ δὲ τζάκισμα κατὰ τὴν ἐπωνυμίαν αὐτοῦ τζακίζει μικρὸν τοὺς δακτύλους τῆς χειρὸς, ἤτοι κλᾶται, κτυπεῖται ὀλίγον, ἀργεῖται μικρὸν, διὰ τοῦτο γοῦν λέγεται τζάκισμα· ἡ δὲ παρακλητικὴ, καὶ αὐτὴ πρὸς τὴν κλῆσιν αὐτῆς, κλαυθμός ἐστι και ὀδυρμὸς τοῦ μέλους αὐτῆς, καυθμηρίζει, παρακλητεύει, παρακαλεῖ δακρυῤῥοοῦσα, καὶ κλαίει τοὺς λόγους αὐτῆς, διὰ τοῦτο γοῦν λέγεται παρακλητική· ἡ δὲ φθορὰ, καὶ αὐτὴ πρὸς τὴν κλῆσιν αὐτῆς καθῶς ὅταν τις ψάλλῃ, καὶ λέγῃ μέλος, οἷον ἄρα ἐστὶ βουληθεὶς ἀναλλαγὴν τοῦ μέλους ποιῆσαι· ἀναῤῥοεῖ φωνὰς τρεῖς ἢ καὶ πλέον, ἢ μιαν, καθῶς φέρει τὸ ἀρχόμενον μέλος, φθείρεται γὰρ τὸ ἀρχόμενον μέλος, καὶ διὰ τοῦτο φθορὰ λέγεται· σημειοῦται δὲ καὶ ἀπὸ σχήματος αὐτῆς ὡς ἵνα γινώσκηται τὸ φθειρόμενον μέλος· ὡσαύτως καὶ τὸ θέμα, ὅταν τις μέλῃ χειρονομῆσαι μίαν εἰς χειρονομίαν εἰς τὸ χέρι, ἤτοι τὸ θέμα τὸ ἁπλοῦν, τότε γράφεις τὸ σχῆμα τοῦ θέματος, καὶ σημειοῦσαι αὐτὸ, ὡς ἵνα τὴν χεῖρά σου χειρονομήσῃς ἁπλῆν, ὅπως πληρωθῇ ἡ αἴσθησις τοῦ θέματος, καὶ διὰ τοῦτο λέγεται θέμα, ἤτοι καὶ ἡ θέσις ἁπλῆ τοῦτ' ἔστι χειρονομία ἁπλῆ· εἶτα ἄρχονται αἱ φωναί.

Suit l'exercice.

Ἐρώτ. Καὶ πόσαι φωναί;

Ἀπόκρ. Ἑπτά.

Ἐρώτ. Καὶ διατί εἰσιν ἑπτὰ φωναί;

Ἀπόκρ. Κατὰ μίμησιν τῶν ἑπτὰ ἀστέρων τῶν πλανητῶν τοῦ οὐρανοῦ, καὶ τῶν ἑπτὰ αἰώνων, καὶ πᾶν τὸ ἕβδομον ἄριστον· μετὰ τῆς ἴσης δέ εἰσιν ὀκτὼ, ἤγουν τὸ ἶσον, καὶ πῶς; ἄκουσον· ἄρχεσαι εἰς τὸ μελῆσαί τι, καὶ τηνικαῦτα ἡ προφορὰ τῆς φωνῆς ἐστιν ἶσον, καὶ ἰδοὺ ἔχεις μίαν· μετὰ δὲ ταῦτα ἐκφωνεῖς καὶ ἑτέρας ἑπτὰ, καὶ εἰσὶν ὀκτῶ (1).

tonique; il se trouve rangé parmi les six *corps* ascendants et indique que la voix s'élève d'un degré. Il ne rentre dans la chironomie, semble-t-il, que lorsqu'il est joint à ἶσον ou à un signe descendant, dans lequel cas il perd sa valeur tonique.

(1) L'auteur ne nous indique pas quelles sont ces sept voix; mais il faut entendre ici par φωναί, ce qu'ailleurs il désigne par σημάδια ἔμφωνα. Toutefois il faut noter qu'à la question πόσα σημάδια ἔμφωνά εἰσιν, il répond : ἐννέα, et il les énumère ainsi : ἡ ἴση (le neutre ἶσον est plus employé), τὸ ὀλίγον, ἡ ὀξεῖα, ἡ πεταστή, ὁ ἀπόστροφος, τὸ κέντημα, ἡ ὑψηλή, τὸ ἐλαφρὸν καὶ ἡ χαμηλή. Quant à ces comparai-

Ἐρώτ. Τί ἐστι φωνή, καὶ τί ἐτυμολογεῖται (1);

Ἀπόκρ. Φωνή ἐστιν ἀπήχημα τεθησαυρισμένου πνεύματος, διά τινος ἁρμονίας ἐξαγομένου, καὶ ἀρτηρίας προσδεομένου, φωνὴ δὲ ἐτυμολογεῖται διὰ τὸ φῶς εἶναι νοός· ἃ γὰρ ὁ νοῦς γεννήσει, ταῦτα εἰς φῶς ἐξάγει· ἔστι δὲ ἡ φωνὴ πνεῦμα· πνεῦμα καὶ ἡ ἔμμελος φωνή, πνεῦμα καὶ ἡ ἐκτὸς μέλουσα φωνή.

Suit un exercice sur les voix ascendantes et descendantes.

Διαίρεσις τῆς μουσικῆς.

Ἡ μουσικὴ διαιρεῖται εἰς τρία· ἔστι δὲ αὐτῆς ἓν μὲν αὐτοῦ τοῦ στόματος ἔργον, ἕτερον δὲ χειρῶν καὶ στόματος, ἄλλο δὲ μόνον χειρῶν. Αὐτοῦ μὲν οὖν τοῦ στόματος ἔργον ἐστὶν, αἵ τε ᾠδαὶ, καὶ οἱ τερετισμοὶ, καὶ τὰ τοιαῦτα. Τῶν δὲ χειρῶν καὶ τοῦ στόματος, ἡ δὲ χορολητικὴ καὶ ἡ αὐλητικὴ καὶ τὰ ὅμοια. Τῶν δὲ χειρῶν ἡ κιθαριστικὴ, καὶ τὰ τοιαῦτα τῆς μουσικῆς ἄρα, τὸ μέν ἐστι διὰ στόματος, τὸ δὲ διὰ χειρῶν μόνον.

(*A suivre.*)

Jérusalem.

J.-B. Rebours,
des Pères Blancs.

sons avec la nature, on sait combien elles sont chères aux Orientaux, aux Arabes surtout, qui font correspondre chacun de leurs douze modes à un signe du zodiaque, à un tempérament, et à un des quatre éléments!

(1) Cette question se trouve reproduite identiquement dans la première partie du traité. Répétition par conséquent. Ce n'est d'ailleurs pas la seule. Les réponses varient, il est vrai, au moins sous le rapport de la longueur; d'un autre côté, nous savons que le souci de l'ordre n'est pas très prononcé chez les Hellènes; toutefois, ne les chargeons pas trop.

Ne vaut-il pas mieux voir ici deux traités différents réunis en un seul par un auteur qui a constaté, avec raison d'ailleurs, que l'un compléterait l'autre? Ce qui nous porte à le croire, outre les répétitions, c'est que le R. P. Thibaut, qui en 1901 publiait la première partie de notre traité (donc premier traité), ne parle pas de la seconde, qui, croyons-nous, ne se trouve pas dans le Ms. 811 de Constantinople.

Or, cette seconde partie est assez importante, et le R. P. Thibaut, trop bon musicologue pour l'avoir négligée s'il l'eût connue. De son côté, Villoteau (*État actuel de l'art. mus. en Égypte*), qui cite presque intégralement notre seconde partie, la donne comme l'*un des traités* apportés par lui d'Égypte. Or, ici encore, nous disons que la première partie est trop importante, pour que Villoteau l'ait omise, s'il l'eût connue. Conclusion, nous sommes en présence de deux traités réunis, assez maladroitement, il faut le reconnaître, par un musicien du XVIIe siècle.

TEXTES ORIENTAUX INÉDITS

DU MARTYRE DE

JUDAS CYRIAQUE

ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM

(*Suite*) (1)

II

TEXTE COPTE

AVANT-PROPOS

Le texte qui suit est tiré du manuscrit Vatic. copte n° 68; cf. Maï, *Script. veter. Nova Coll.*, VI. Il est inédit, à l'exception d'un court fragment publié par Zoega dans son *Catal. cod. coptic.*, p. 114, d'après une copie de Tuki, conservée également à la Vaticane, et non d'après l'original. On sait que la précieuse collection de Mss. Boheïriques de la Bibliothèque Vaticane était à Paris, lorsque le savant Danois publia son catalogue.

Je dois à l'obligeance de mon ami, M. Crum, la connaissance et la copie d'un feuillet en mauvais état, qui est au British Museum (*Add.* 14740, A, f. 16) et qui contient la fin de notre texte. Ce feuillet ne porte pas de date, mais il paraît être du même âge à peu près que le ms. du Vatican. J'en ai donné les variantes qui sont assez nombreuses, quoique peu importantes, en le désignant par la lettre L.

I. G.

(1) Voy. p. 79.

TRADUCTION

MARTYRE DE SAINT CYRIAQUE ARCHEVÊQUE DE JÉRUSALEM, QUI TROUVA LA SAINTE CROIX DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, ET D'ANNE SA MÈRE, DANS LA PAIX DE DIEU, AMEN.

Il arriva que Constantin le juste, devenu empereur, embrassa la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, aimant le Christ de telle manière, non comme *s'il était* un laïque, mais comme un évêque choisi, orthodoxe, en glorifiant le Dieu du ciel par un saint service, nuit et jour. En scrutant les Saintes Écritures inspirées par Dieu, avec une âme ardente, il s'adonna au service du Christ, de toute sa force, comme le prophète David. Et sa bienheureuse mère qui servait Dieu généreusement de tout son cœur, et était parfaite dans toutes les vertus du Saint-Esprit, désira ajouter à toutes ses belles œuvres encore celle-ci, à savoir, de rechercher le bois de la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans la ferveur de l'esprit elle alla à Jérusalem pour accomplir son désir. Un nommé Judas qui était juif, de la descendance d'Étienne protodiacre et protomartyr, le lui fit connaître (*le bois de la croix*), ainsi que les clous qui furent enfoncés dans les mains de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix. Judas, lui aussi, crut dans le Christ, et fut illustre et vaillant dans plusieurs sièges *épiscopaux,* tellement qu'il fut digne d'être le souverain prêtre du Christ, *archevêque,* à Jérusalem par l'élection du Dieu Créateur et on l'appela du nom de Cyriaque.

Lorsque Hélène, pleine d'amour pour Dieu, eut accompli nombre d'autres belles œuvres, elle mourut en paix. L'empereur Constantin à cause de son amour grand et parfait envers Jésus-Christ eut un grand succès dans le gouvernement de l'empire,

entouré qu'il était d'une paix générale, et mourut, ayant engendré deux fils : Constance et Constant. L'aîné Constance lui succéda, mais son cœur n'était pas parfait, comme son père. Mais Dieu le renversa bientôt, en portant à sa place son frère Constant, qui aimait grandement le Christ; on eût presque dit que Constantin lui-même n'était pas mort. La paix de Dieu régnait dans toutes les églises, la croyance des idolâtres ayant totalement disparu.

Il était un fils de la sœur du grand Constantin, appelé Julien, impie dans ses opinions et qui aimait l'idolâtrie. Le roi Constant le voyant impie à ce point, le donna à l'Église et on en fit un diacre, dans l'espoir qu'il changerait ses mauvaises opinions. A la mort de Constant cet impie Julien s'empara par la force du règne, et immédiatement il embrassa le paganisme, voulant ouvrir encore une fois les portes des temples et soulever de grandes souffrances contre les chrétiens. Il disait dans son impiété : « Je ne susciterai pas de tourments (*je ne ferai subir des t.*) contre les chrétiens, de peur qu'ils ne se vantent d'être des martyrs, mais je les affligerai dans les prisons jusqu'à ce qu'ils renient celui qui a été crucifié. » Et il promulgua dans son empire *une loi* ainsi *conçue :* ceux qui adorent les dieux donneront *comme impôt* un loukottin (1) par an; ceux qui adorent le crucifié donneront trois onces d'or.

Lorsque cette proclamation fut apportée en Palestine, le bienheureux Cyriaque rassembla la foule et lui parla et dit : « Courage, ô mes enfants, ayez bonne espérance, car le Christ nous protégera; ne reniez pas Notre-Seigneur pour tout ce monde; car sa main est toute-puissante. Je vous porte témoignage aujourd'hui que si nous avons un ferme espoir dans notre prêtre le Christ, il ne permettra pas qu'un seul cheveu de notre tête ne soit touché. » Il promulgua ces choses aussi dans tout ce pays-là, en fortifiant leurs cœurs dans la foi au Christ. La nouvelle en arriva à Julien le transgresseur; il lui écrivit une lettre de la teneur suivante : « Cesse (*il est assez*) de détourner les cœurs des hommes des dieux sauveurs; au cas contraire, par Zeus! à mon retour de la Perse j'exigerai des chrétiens ce (*tribut*) que j'ai dit, et je te ferai subir des tourments à toi aussi. » Quand

(1) Pièce de monnaie.

on apporta cette lettre à l'évêque Cyriaque, il lui écrivit, à son tour, une lettre dans ces termes : « Si tu reviens de la Perse, le Christ ne m'a jamais parlé ! » Julien se mit dans une grande colère et, l'âme pleine du fiel de son père, le diable, alla à Jérusalem et ordonna de lui amener le bienheureux Cyriaque. Quand celui-ci fut amené, Julien lui dit : « Est-ce toi qui troubles la Palestine, en empêchant d'adorer les dieux? » — « Oui, c'est moi, » répondit-il. Près de lui se tenait sa mère qui était devenue vieille et très grasse. Julien lui dit : « Qui est celle-ci d'entre tes parents? » — « C'est ma mère qui aime Dieu, » répondit-il. Julien lui dit (*à elle*) : « Quel est ton nom? » — « Mon nom, répondit-elle, celui qui m'a été donné par mes parents, c'est Anne, mais mon véritable nom est : chrétienne. » Julien lui dit : « Grand honneur et gloire vous sont réservés, si vous sacrifiez au grand dieu, Zeus. » Cyriaque lui dit : « J'offrirai un sacrifice au grand Dieu Jésus-Christ, qui est roi éternellement. » Ensuite il (*Julien*) dit à Anne : « Que dis-tu, ô vieille? » La bienheureuse lui dit : « Je sers mon roi qui est dans le ciel, Jésus-Christ, qui s'est manifesté à moi par mon fils bien-aimé ». Le transgresseur dit : « Croyez-moi, vous ne tirerez aucun profit de ces paroles ; car j'ai été, moi aussi, dans ces sottises, et elles ne m'ont apporté aucun avantage. » Le saint évêque Cyriaque dit : « Tu as dit vrai qu'elles ne t'ont apporté aucun avantage ; car tu as rejeté les Écritures de l'Esprit de Dieu et tu ne t'es pas appliqué à les bien lire. Pour cette cause tu n'as pas connu les mystères de Dieu qui t'a donné cet empire, tu t'es revêtu (1) de ton père le diable en persécutant ceux qui adorent le Christ. Pour cette cause Dieu va t'ôter ton règne d'un coup, et détruire, toi, et l'orgueil de ton âme réprouvée. » Julien dit : « Ce n'est pas le Christ qui m'a donné ce règne, mais Zeus. » Tout de suite un démon prit l'extrémité de sa langue (*de saint Cyriaque*), la tira de la bouche par la longueur d'un palme, et le tint en haut suspendu de la terre, quelque temps. Lorsqu'on le descendit, Julien s'irrita et dit : « Tu vois comment Zeus t'a appliqué des tourments, parce que je suis tolérant envers toi jusqu'à ce point. » Alors il ordonna d'apporter les instruments de torture et de les placer devant lui, et il lui dit : « Sacrifie et ne meurs pas misé-

(1) C'est le ἐνδύεσθαι, *induere*, de saint Paul (Rom. **13**, 14; Gal. **3**, 27).

rablement dans ces durs tourments, et dans d'autres encore plus durs que ceux-ci, que j'apprêterai. » Cyriaque lui dit : « Tu n'es pas de force d'apprêter des tourments corporels comparables aux tourments que le Christ a préparés à toute âme apostate qui l'a renié comme tu as fait. Car le corps souffre pour peu de temps, mais produit pour l'âme un grand avantage ; et comme la terre, lorsqu'on la bat avec la pioche, et on la lacère (1) avec le soc, produit ses fruits plusieurs fois autant, de la même manière, lorsque le corps périt et se dissout dans beaucoup de tourments, l'âme prend (*pousse*) des ailes (2) et s'envole en haut, vers le Christ, qui a souffert pour elle, en portant des gerbes de semences multipliées cent fois autant. » Julien dit : « Que penses-tu donc, ô Cyriaque? Es-tu prêt à souffrir et à mourir pour celui qui a été crucifié? » Cyriaque dit : « Je suis prêt et plein d'espérance et de promptitude. » Julien dit : « Abandonne cette erreur et confesse les dieux vrais et sauveurs. » Le saint évêque dit : « Il ne sera pas que j'adore ces êtres sans âme et qui gâtent l'âme, pour abandonner Jésus-Christ qui m'a tiré de l'erreur où je vivais auparavant et pour devenir égal à toi, apostat, qui as abandonné celui qui t'a fait des bienfaits, pour adorer des *morceaux de* bois et des pierres, qui n'ont la force ni de voir ni d'ouïr, ni de marcher ; ils leur ressembleront, dit le Saint-Esprit, tous ceux qui s'adonnent à eux ; tu as accompli la volonté des démons qui te devront tourmenter avec eux, dans la géhenne du feu. » Julien, en entendant ces mots, s'irrita comme une bête féroce et ordonna d'apporter des torches brûlantes pour les appliquer à ses flancs et lui dit : « Voilà la géhenne du feu où je serai précipité! » Le saint lui dit : « O malheureux! plût à Dieu que le feu où tu seras précipité atteigne seulement *la force de* celui-ci! Car ce feu-ci, un peu d'eau suffit pour l'éteindre et, comme tu vois, je ne le sens pas du tout. Mais le feu où tu seras précipité avec ton père le diable, les eaux qui sont dans le ciel et celles qui sont sur la terre ne pourraient l'éteindre. » Julien dit : « Puisque tu as vaincu ce feu, j'apprêterai contre toi un autre feu auquel on

(1) Cf. le *Auctarium* du Lexique de Peyron s. **ⲫⲟⲣⲥ**.

(2) **ⲣⲉⲧ** est régulièrement la forme construite de **ⲣⲱⲧ**; **ⲣⲉⲧ ⲧⲉⲛϩ** ne signifie donc pas : *alas explicare* comme voulait Zoega *catal.* 616, n. 2, ni *alatum esse* comme proposait Peyron.

n'échappe pas. » Alors il ordonna de fondre du plomb au feu, pour le verser sur lui. Le bienheureux évêque dit : « A la vérité, c'est comme de l'eau fraîche dans ma gorge, par la force de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Le transgresseur dit : « Voilà que la flamme (*colère*) du grand feu vient sur toi; voyons qui pourra te sauver! » Il ordonna alors d'apporter un lit de fer pour étendre dessus le bienheureux, et d'allumer le feu par-dessous, et d'y verser, par-dessus, de la graisse et de l'huile, jusqu'au moment que le feu eut dévoré ses viscères, et il dit : « Maintenant tu vas vaincre le feu! » Le bienheureux pria de cette façon et dit : « O mon Seigneur Jésus-Christ, Créateur de toutes les choses, Sauveur de mon âme et de mon corps; tu es ma force et ma fermeté et mon refuge, mon protecteur, mon sauveur, celui qui me défend et en qui j'espère; regarde, ô Seigneur, ton serviteur, sauve le fils de ta servante, car il n'y a que toi, ô mon Seigneur, Jésus-Christ. » Lorsqu'il disait ces mots, le tyran était étonné et disait : « Par Zeus! Je m'étonne qu'il soit encore en vie! » Et plein de honte, il dit : « Tu as vaincu le feu, ô Cyriaque. » Le saint lui dit : « Je l'ai vaincu et je le vaincrai encore par la grâce de mon Seigneur Jésus-Christ; et non seulement moi, mais tous ceux aussi qui espèrent en Lui. Mais quant à toi, un feu inextinguible va t'atteindre à cause de ton impiété. » Irrité, le transgresseur ordonna de le battre sur le dos avec des verges fraîchement coupées, pendant qu'il était étendu sur le lit de fer où le feu brûlait; mais le Seigneur le protégeait et il ne sentait pas la moindre douleur. Julien s'irrita contre les serviteurs et leur dit : « Pourquoi n'allumez-vous pas bien le feu? » Mais ils dirent : « Tu vois qu'il flamboie énormément, car tel est aussi notre désir. » Quand ils eurent prononcé ces mots, les flammes sortirent et brûlèrent 11 individus d'entre eux. Celui qui siégeait à côté du roi (l' « assessor ») lui dit : « Que l'on jette des pierres sur cet homme-ci, afin que par ses sorcelleries il ne nous fasse pas dévorer tous par le feu. » Mais lorsqu'ils lançaient des pierres contre lui, les pierres ne l'atteignaient pas, mais revenaient en arrière, de façon à faire périr une grande quantité d'impies, *païens* qui étaient attachés au service du roi. Alors Julien ordonna de le faire se tenir en sa présence et lui dit : « N'as-tu pas recouvré ton intelligence, ô Cyriaque, pour sacrifier au grand dieu Zeus? »

Le saint lui dit : « O athée (*impie*), toi plutôt, tu as perdu (*laissé*) ton intelligence, étant devenu transgresseur à tel point d'oublier le Dieu qui t'a créé et la gloire de ses saints autels, pour adorer des *morceaux de* bois et des pierres inanimés. » Le transgresseur dit : « Je servais autrefois Jésus, mais sans qu'il me donnât aucun profit : alors je me suis repenti et j'ai confessé les dieux véritables qui me donnent le salut et la victoire. » Le saint lui dit : « Je sais que tu as confessé ton père le diable. » Le transgresseur donna ordre de lui couper la main droite et dit : « Celle-là est la main qui a écrit la lettre, lorsque tu pervertissais les cœurs de la multitude pour qu'elle ne confessât pas les dieux. » Le saint évêque Cyriaque dit : « Tu as bien fait *en ordonnant de me couper la main*, ô chien impur, tu ne sais pas que *par là*, tu m'as apprêté la vie éternelle. Car autrefois, avant de connaître mon Sauveur Jésus-Christ, j'écrivais souvent aux synagogues des juifs pour que ceux-ci ne crussent pas en Lui. Tu vois comment, *en coupant la main qui a écrit ces lettres*, tu ôtes (*coupes*) le scandale de mon corps. Car il est bon pour moi que l'un de mes membres périsse et que tout mon corps ne soit pas jeté dans la géhenne. » Le transgresseur dit : « N'a-t-on pas dit aussi (*dans l'Évangile*) : l'œil droit et le pied ? » et lui fit crever l'œil et couper le pied.

La vieille mère, la bienheureuse Anne, se tenait près de lui pendant que tout cela se passait et l'encourageait en lui disant : « Courage! *je t'exhorte*, quoique te voilà fort; sois vaillant, *je t'exhorte*, quoique te voilà vaillant par toi-même, car tu as observé la loi de ton Seigneur! » Tandis qu'elle disait ces mots. le tyran fit enlever l'œil, la main et le pied (*de Cyriaque*) et les jeta au visage d'elle (*Anne*) et lui dit : « Voilà la loi de son Seigneur! qu'il vienne le sauver maintenant. » La bienheureuse Anne dit : « O insensé et maudit, tu verras la force de mon Dieu! Alors elle prit les saints membres du bienheureux évêque et les remit un à un à leur place et dit : « O mon fils et mon père, dis : Au nom du Christ! » Lorsqu'il eut prononcé ces mots, ses membres devinrent tout de suite comme ils étaient auparavant. Toute la foule s'écria disant : « La puissance du Christ est grande! » Le transgresseur, plein de honte, dit : « Maintenant je sais que vous êtes des sorciers d'élite, mais j'amènerai des sorciers meilleurs que vous.

Alors on lui trouva un grand sorcier qui s'appelait Admon, et il lui dit : « Je veux que tu remplisses une fosse de serpents, de dragons, de lions, de scorpions et de basilics. » Admon fit par son art méchant ce qu'il lui avait ordonné. Alors il fit lier le bienheureux pour le jeter dans la fosse, et se tournant vers sainte Anne, il lui dit : « Que dis-tu, ô vieille? Que Jésus vienne à présent le sauver! » Mais elle dit : « Il l'a sauvé et Il le sauvera encore! » Le saint évêque se tenait au milieu des bêtes féroces et priait ainsi : « Je te remercie, ô mon Seigneur Jésus-Christ, qui as été mon aide; car en ton nom nous avons foulé aux pieds les serpents et les scorpions, par la puissance que tu as donnée à ceux qui croient en Toi! » Les bêtes féroces dormaient toutes par la force du Christ, comme des morts. Lorsque le tyran vit qu'il n'avait ressenti aucun dommage, il ordonna de jeter du feu dans la fosse, afin qu'il brûlât lui et les bêtes tous ensemble. Et en effet, le feu brûla (*consuma*) les bêtes féroces, mais quant au Saint, il ne brûla pas un de ses cheveux. Et par la puissance du Christ ils le... (?) l'amenèrent en la présence du roi. La foule à cette vue était stupéfaite et disait : « Il n'y a pas d'autre Dieu que toi, ô Christ; le Dieu de Cyriaque est unique. » Sa mère le proclama heureux à haute voix et dit : « O toi heureux, mon fils bien-aimé, car tu as combattu le beau combat, tu as accompli la carrière, tu as conservé la foi; car tu as vaincu le feu comme les trois saints *de la fournaise ardente*. On t'a battu avec des verges, comme Paul; on a jeté des pierres contre toi, comme à Étienne, ton frère. Et si ce que je vais dire n'est pas téméraire, tu as foulé le serpent et le basilic, tu as foulé le lion et le dragon, comme il est écrit au sujet du Christ. » Le tyran, plein de honte, grinçait des dents contre eux, voulant les tuer. Mais Admon le sorcier, à la vue de ces miracles, dit au roi : « Tu es bien insensé, en voulant tuer ces justes. A la vérité, il n'y a pas d'autre Dieu, excepté le Christ, le Dieu de ces saints; désormais, moi aussi, je crois en Lui. » Le tyran entra en colère et ordonna de lui couper la tête; mais il se jeta aux pieds de saint Cyriaque et dit : « O mon Seigneur, mon père évêque, donne-moi, à moi aussi, le sceau du Christ avec le baptême et purifie-moi. » Et il (*saint Cyriaque*) fit sur lui le signe de la croix (*le scella*) en disant : « La sainte Trinité te marquera de son sceau, ô mon fils!

Quant au baptême, tu seras baptisé par les tourments, dans ton sang. » Et ainsi il tendit le cou, tourné vers d'Orient, et dit : « O mon Seigneur Jésus, ne m'imputes pas mon ignorance, mais compte-moi aussi au nombre de tes saints martyrs. » Immédiatement on lui coupa la tête et il fut digne de la vie éternelle. Mais Julien le transgresseur dit à saint Cyriaque : « Ne veux-tu pas nous montrer comment tu as appris cette grande sorcellerie; car voilà que tu as séduit le chef des devins ». Le saint dit : « Je ne connais personne, excepté mon Seigneur Jésus. » L'impie dit : « Par Zeus! à mon retour de la Perse, je détruirai tous ceux qui croient en ce nom *à savoir :* le nom de Jésus; et qui est Jésus? » Le saint dit : « Sache, ô chien impur, que tu iras en Perse vivant, pour en revenir mort. Percé par une épée invisible, tu seras bientôt renversé de ta gloire par Celui que tu as blasphémé. »

Le méchant s'irrita, et le fit suspendre, pour lui faire subir des tourments, et dit à la bienheureuse Anne : « Que dis-tu, Anne? Sacrifie et ne sois pas insensée comme ton fils, qui a préféré la mort à la vie. » Mais elle dit : « Ferme ta bouche, ô impur, car plutôt il va hériter la vie éternelle, au lieu de cette mort et de la vie passagère *de ce monde.* » Le tyran, irrité, la fit suspendre par les cheveux de sa tête, après lui avoir fait subir des tourments pendant environ trois heures; mais par la grâce du Christ, elle ne sentit rien du tout et s'écria et dit : « O toi maudit de tous! si tu as encore des tourments, fais-les-moi subir! » De nouveau il fit appliquer des torches brûlantes au-dessous d'eux pendant quelque temps, mais le Seigneur protégea ses saints. Saint Cyriaque, suspendu en haut avec sa mère, fit la prière suivante : « O Dieu tout-puissant, qui as créé du néant toutes les choses, tu as créé l'homme à ton image et selon ta ressemblance, et l'as placé dans le jardin des délices. Quand il fut tombé de cette gloire par la séduction du serpent, tu ne l'as pas méprisé, car il est ta créature. Et dans ta miséricorde, tu l'as aidé par la loi et les prophètes, mais l'homme s'est tourné une autre fois vers le bas, il a rampé comme un serpent ce genre humain, audacieux dans sa grande impiété. Car tu es le Dieu vraiment patient, qui sauves en tout temps et en tout lieu ceux qui espèrent en toi, en punissant les impies, comme tu as fait à l'égard du bienheureux Noé, que

tu as sauvé dans l'arche, en détruisant les impies par le déluge. Quand le péché se multiplia chez les habitants de Sodome, tu as détruit la Pentapole impie, mais ton juste Loth tu l'as sauvé, à son tour. Mais le mal grandissait chaque jour; on adorait la créature, on t'irritait, toi, le Créateur. Dans la fin des jours tu as envoyé dans le monde ton fils unique, le Verbe vivant, issu de toi, que tu as engendré avant tous les siècles. Il se fit homme pour les hommes, et les racheta par le salut qu'il opéra au milieu de la terre (*à Jérusalem*), sur cette croix sur laquelle il souffrit la mort, pour racheter l'homme une autre fois, et pour le ramener au paradis d'où il était tombé. Quand ton salut, *la rédemption*, se propagea en tous lieux et que les hommes eurent connu leur Créateur, ils abandonnèrent l'erreur de l'idolâtrie par la sainte croix de ton Fils bien-aimé, par lequel, moi aussi, j'ai été délivré de mon erreur. Maintenant cet impie a entrepris de nouveau de ressusciter l'erreur de l'idolâtrie, qui était éteinte. Mais je sais que tu vas bientôt le ruiner, lui et son culte abominable, et tu sauveras ton peuple et rachèteras ton héritage et l'exalteras éternellement, pourvu qu'il reste fidèle à tes préceptes, que tu nous as donnés par Jésus-Christ Notre-Seigneur, avec qui est due la gloire à toi et avec le Saint-Esprit, pour les siècles. Amen. » Après cela, ils le descendirent, et le transgresseur dit : « Vous voyez combien je vous ai supportés jusqu'à vous permettre de dire tant de sottises, car, moi aussi, j'ai souvent prêté l'oreille à ces sottises sans qu'elles m'aient apporté aucun avantage. Je sais que vous êtes des orgueilleux et que vous avez honte, c'est à cause de cela que je ne dresserai pas de statue *d'idole pour que vous l'adoriez*, mais confessez seulement que Zeus est grand, et reniez celui qui a été crucifié, et je vous laisserai libres. » Les justes répondirent : « O toi maudit entre tous les hommes, renierons-nous Celui qui nous a accordé tous ces bienfaits? Mais tu iras à la ruine avec tes dieux abominables. » Lorsqu'il entendit ces mots, il s'irrita et ordonna de chauffer de l'huile dans une chaudière jusqu'à la faire devenir tout à fait bouillante, pour la jeter sur lui. Le bienheureux dit à sa mère : « Courage, ma mère, le Christ est avec nous, ne crains pas. » La vaillante dans le Seigneur dit : « J'ai courage par tes saintes prières et ce que tu vois, *cette huile bouillante*, a été pour moi comme une

piscine d'eau fraîche. » Le bienheureux dit aux fidèles qui l'entouraient : « Allez loin, ô mes fils, de peur que vous ne soyez blessés. » Alors il prit la main de sa mère et tous deux descendirent dans la chaudière, comme s'ils descendaient dans une source d'eau fraîche, le liquide bouillant déborda et fit périr quelques-uns des serviteurs athées, *païens*, et des Juifs qui se tenaient là. Alors le transgresseur, honteux et perdant courage, les fit percer avec une longue lance qui pénétra jusqu'au cœur, et ayant fait sur eux-mêmes le signe de la croix, ils rendirent leurs esprits entre les mains de Dieu, et furent dignes de la vie éternelle. Les fidèles transportèrent leurs corps et les ensevelirent, en les déposant dans un lieu sacré. Une grande quantité de guérisons avaient lieu par leurs corps. Le transgresseur, irrité et désespéré, alla faire la guerre à la Perse, mais Dieu vengea ses serviteurs qu'il avait tourmentés, le perça d'une lance invisible *provenant* d'une armée sainte, *céleste*, qu'il voyait venir en l'air contre lui; et ainsi il expira.

Et Dieu suscita un autre roi juste dont le nom était Jovien, qui était fidèle et pieux dès son enfance, et de cette manière la paix de Dieu se répandit partout. Le saint martyr de Jésus-Christ, Cyriaque, évêque saint, et Anna, sa mère, et Admon le sorcier moururent le 27 de Paopi, ayant reçu la couronne du combat, *du martyre*, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lequel la gloire......

TEXTE COPTE

(Ms. vatic. copte 68, f°s 22^r-32^v) (1).

*ϯⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ * f.
ⲛⲓⲗⲏⲙ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϫⲓⲙⲓ ⲙⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲟⲥ
ⲡⲭⲥ· ⲛⲉⲙ ⲁⲛⲛⲁ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲟⲩⲣⲟ ⲛϫⲉ ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲥ ⲡⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ

(1) Dans le texte qui suit, comme dans l'édition de la *Vita di abba Daniel* (voy. L. Clugnet, I. Guidi, F. Nau, *Vie et récits de l'abbé Daniel* [Paris, 1901], p. 83), la virgule répond à un petit espace que le sens laisse entre les membres de la phrase, et le point marque la fin d'une ligne suivie par un alinéa, dont la première lettre est plus grande que les autres.

ⲁϥⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲡⲓⲙⲁϩϯ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲟⲥ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ ⲉϥⲟⲓ ⲙⲙⲁⲓⲭⲥ ⲛⲧⲁⲓϧⲉ ⲧⲏⲣⲥ ϩⲱⲥ ⲕⲟⲥⲙⲓⲕⲟⲥ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲱⲥ ⲥⲱⲧⲡ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ ⲉϥϯⲱⲟⲩ ⲙⲫϯ ⲛⲧⲉ ⲧⲫⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩϫⲓⲛϣⲉⲙϣⲓ ⲉⲥⲟⲩⲁⲃ ⲛϫⲱⲣϩ ⲛⲉⲙ ⲙⲉⲣⲓ· ⲉϥϧⲟⲧϧⲉⲧ ⲛⲛⲓⲅⲣⲁⲫⲏ ⲛⲛⲓⲫⲓ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩϫⲱϥ ⲛϩⲏⲧ ⲁϥϯ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲉⲣⲃⲱⲕ ⲙⲡⲭⲥ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥϫⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ, ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲇⲁⲩⲓⲇ ⲙⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ· ⲧⲉϥⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ ⲇⲉ ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲗⲉⲛⲏ ⲉⲥⲟⲓ ⲛϣⲁⲙϣⲉ ⲛⲟⲩϯ ⲉⲙϩⲟⲩⲟ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲥϩⲏⲧ ⲧⲏⲣϥ, ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲁⲣⲉⲧⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ (1). ⲁⲥⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲓⲛⲓ ⲉⲟⲩⲁϩ ⲡⲁⲓⲕⲉⲭⲉⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲥⲕⲁⲧⲟⲣⲑⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ, ⲉⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲉⲑⲣⲉⲥⲕⲱϯ ⲛⲥⲁ ⲡϣⲉ ⲙⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲟⲥ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥϧⲏⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙ⌞ⲁ ⲁⲥⲓ ⲉⲙ⌝ⲁⲛ (2) ⲉϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧ[ⲉⲥⲉⲡⲓ]ⲑⲩ⌞ⲙⲓⲁ⌝· * ⲟⲩⲁⲓ ⲇⲉ ϫⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ, ⲉⲟⲩⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛⲥⲧⲉⲫⲁⲛⲟⲥ ⲡⲓⲡⲣⲟⲧⲟⲇⲓⲁⲕⲱⲛ, ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲡⲣⲱⲧⲟⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ, ⲁϥⲟⲩⲟⲛϩϥ ⲛⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲕⲉⲓϥⲧ ⲉⲧⲁⲩⲑⲟⲝⲟⲩ ⲉⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙⲡⲉⲛⲟⲥ ⲓⲏⲥ ϩⲓ ⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ· ⲁϥⲛⲁϩϯ ϩⲱϥ ⲉⲡⲭⲥ ⲛϫⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϣⲱⲡ ⲛⲥⲱⲓⲧ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲛⲧⲁⲓϧⲉ ⲧⲏⲣⲥ, ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲙⲏϣ ⲛⲧⲁϩⲟ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ, ϩⲱⲥⲇⲉ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲛϯⲙⲉⲧⲁⲣⲭⲏⲉⲣⲉⲩⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲭⲥ ϧⲉⲛ ⲓⲗⲏⲙ, ϩⲓⲧⲉⲛ ϯⲯⲩⲫⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲡⲓⲇⲏⲙⲓⲟⲩⲣⲅⲟⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲙⲟⲩϯ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ· ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲥϫⲱⲕ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲁⲛⲕⲉⲙⲏϣ ⲛⲕⲁⲧⲟⲣⲑⲱⲙⲁ ⲛϫⲉ ϯⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ ⲉⲗⲉⲛⲏ, ⲁⲥⲉⲛⲕⲟⲧ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ· ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲇⲉ ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲥ, ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉϥⲛⲓϣϯ ⲛⲁⲅⲁⲡⲏ ⲉⲧϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲭⲥ, ⲁϥⲉⲣϩⲟⲩⲟⲟⲓⲥⲓ ⲉⲛⲁϣⲱ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲛⲁϩⲓ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ, ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲕⲱϯ ⲉⲣⲟϥ ⲥⲁⲥⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ, ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲁϥϫⲫⲉ ϣⲏⲣⲓ ⲃ ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲕⲱⲥⲧⲟⲥ· ⲁϥⲓ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲛϫⲉ ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲟⲥ ⲡⲉϥⲛⲓϣϯ ⲛϣⲏⲣⲓ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲡⲉ, ⲙⲫⲣⲏϯ ⲙⲡⲉϥⲓⲱⲧ·
3r ⲫⲁⲓ ⲇⲉ [ⲁ ⲫϯ] ⲫⲟⲛϫϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲏⲥ * ⲉⲁϥⲙⲓⲛ ⲛⲕⲱⲥⲧⲟⲥ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲉⲟⲩⲙⲁⲓⲭⲥ ⲡⲉ ⲉⲙϩⲟⲩⲟ, ⲥⲭⲉⲇⲟⲛ ⲉϫⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉϥⲙⲟⲩ ⲣⲱ ⲛϫⲉ ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲥ· ⲛⲁⲣⲉ ϯϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲁ ⲫⲏⲉⲩⲓ ⲙⲡⲣⲉϥϣⲁⲙϣⲉ ⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲛⲟⲩⲏⲕ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ· ⲡⲉ ⲟⲩⲟⲛ (3)

(1) Le mot a été ajouté après. — (2) Les lettres en ⌞ ⌝ ne se voient presque plus. — (3) Ajouté après.

ⲟⲩϣⲏⲣⲓ ⲛⲧⲉ ⲧⲥⲱⲛⲓ ⲛⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲥ ⲡⲓⲛⲓϣϯ, ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ⲉⲟⲩⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲅⲛⲱⲙⲏ, ⲉϥⲙⲉⲓ ⲛϯⲙⲉⲧϣⲁⲙϣⲉ ⲓⲇⲱⲗⲟⲛ· ⲫⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛϫⲉ ⲕⲱⲥⲧⲟⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ, ϫⲉ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ, ⲁϥⲧⲏⲓϥ ⲉϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ, ⲁⲩⲁⲓϥ ⲛⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ, ϫⲉ ⲁⲣⲏⲟⲩ ϥⲛⲁϣⲓⲃϯ ⲛⲧⲉϥⲅⲛⲱⲙⲏ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ· ⲉⲧⲁϥⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲕⲱⲥⲧⲟⲥ, ⲁϥϩⲱⲗⲉⲙ ⲛϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲥⲁⲧⲟⲧϥ, ⲁϥϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲉϯⲙⲉⲧϩⲉⲗⲗⲏⲛⲟⲥ, ⲉⲁϥⲟⲩⲱϣ ⲉⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛⲫⲣⲟ ⲛⲛⲉⲣⲫⲏⲟⲩⲓ ⲛⲕⲉⲥⲟⲡ, ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲟⲩⲛⲟⲥ ϩⲁⲛⲛⲓϣϯ ⲛϧⲓⲥⲓ ⲛⲛⲓⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ· ⲛⲁϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ϫⲉ ϯⲛⲁⲧⲟⲩⲛⲟⲥ ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ ⲛⲉⲛ ⲁⲛ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲓⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ, ϫⲉ ⲙⲡⲟⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲛⲉⲣⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ· ⲁⲗⲗⲁ ϯⲛⲁⲧϩⲉⲙⲕⲱⲟⲩ ϧ[ⲉⲛ] * ⲡⲓⲇⲏⲙⲟⲥⲓⲟⲛ, * f. ϣⲁⲧⲟⲩϫⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲥⲧⲁⲩⲣⲱⲛⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ· ⲟⲩⲟϩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ, ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲛⲁϣⲉⲙϣⲓ ⲙⲫⲛⲟⲩϯ, ⲉϥⲉϯ ⲛⲟⲩⲗⲟⲩⲕⲟⲧⲧⲓⲛ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛϯⲣⲟⲙⲡⲓ· ⲫⲏ ⲉⲑⲛⲁϣⲉⲙϣⲓ (1) ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁⲩⲥⲧⲁⲩⲣⲱⲛⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ, ⲉϥⲉϯ ⲛⲅ̅ ⲛⲟⲩⲅⲓⲁ ⲙⲡⲟⲩⲃ· ⲉⲧⲁⲩⲓⲛⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲁⲓⲥϧⲁⲓ ⲉϯⲡⲁⲗⲉⲥⲧⲓⲛⲏ ⲁϥⲑⲱⲟⲩϯ ⲙⲙⲏⲏϣ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ, ⲁϥⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲱⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ· ϫⲉ ⲱⲣⲟ ⲛⲙⲱⲧⲉⲛ ⲛⲁϣⲏⲣⲓ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛϫⲉⲙⲛⲟⲙϯ, ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲛⲁϯ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲛ· ⲙⲡⲉⲣϫⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲥ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲁⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ, ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲛⲧⲉϥϫⲓϫ ⲉϩⲱⲃ ⲛⲃⲉⲛ· ϯⲉⲣⲙⲉⲑⲣⲉ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲙⲡⲁⲓⲉϩⲟⲟⲩ, ϫⲉ ⲁⲛϣⲁⲛⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛϯϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉⲧⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲙⲙⲏⲃ ⲡⲭ̅ⲥ̅, ϥⲛⲁⲭⲁ ⲟⲩϥⲱⲓ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲛⲁⲫⲉ ⲁⲛ ⲉⲕⲓⲙ· ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ, ⲁϥⲥϧⲓⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲭⲱⲣⲁ ⲧⲏⲣⲥ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ, ⲉϥⲧⲁϫⲣⲟ ⲙⲡⲟⲩϩⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲫⲛⲁϩϯ ⲙⲡⲭ̅ⲥ̅· ⲁ ⲡⲓϣⲓⲛⲓ ⲇⲉ ⲧⲁϩⲉ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ ⲉⲑⲃⲏⲧϥ, ⲁϥⲥϧⲁⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ· ϫⲉ ⲕⲏⲛ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲕⲧⲁⲥⲑⲟ ⲙⲡϩⲏⲧ ⲛⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲣⲉϥⲧⲟⲩϫⲟ· ⲙⲙⲟⲛ [ϣ]ⲉ ⲡⲓⲍⲉⲩⲥ ⲁⲓϣⲁⲛⲧⲁⲥⲑⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲡⲉⲣⲥⲓⲥ, ϯⲛⲁϣⲁⲧ * ⲛⲛⲓⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲓϫⲟⲧⲟⲩ * f. ⲛⲕⲉⲛⲑⲟⲕ ϩⲱⲕ ϯⲛⲁⲛⲕⲁϩ ⲛⲁⲕ· ⲉⲧⲁⲩⲓⲛⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲁⲓⲥϧⲁⲓ ⲛⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ· ⲁϥⲥϧⲁⲓ ϩⲱϥ ⲛⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛⲁϥ ⲉϥϫⲱ

(1) Corrigé; la première main avait écrit ⲉⲑⲛⲁϣⲓ

ⲙⲙⲟⲥ, ϫⲉ ⲉϣⲱⲡ ⲁⲕϣⲁⲛⲧⲁⲥⲑⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲡⲉⲣⲥⲓⲥ, ⲙⲡⲉ
ⲡⲭⲥ ⲥⲁϫⲓ ⲛϧⲏⲧ ⲉⲛⲉϩ· ⲁϥϫⲱⲛⲧ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ϧⲉⲛ
ⲟⲩⲉⲛϣⲁϣⲓ (1) ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲁϥⲓ ⲉⲓⲗⲏⲙ, ⲁϥ-
ⲟⲩⲁⲥⲁϩⲛⲓ ⲉⲛⲓ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ· ⲉⲧⲁⲩⲉⲛϥ ⲇⲉ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲫⲏ ⲉⲧϣⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲛϯⲡⲁⲗⲉⲥⲧⲓⲛⲏ
ⲉⲕⲧⲁϩⲛⲟ ⲙⲡϣⲉⲙϣⲓ ⲛⲛⲓⲛⲟⲩϯ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁϩⲁ ⲁⲛⲟⲕ
ⲡⲉ· ⲛⲁⲥⲟϩⲓ ⲇⲉ ⲉⲣⲁⲧⲥ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲛϫⲉ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲉⲁⲥⲉⲣϧⲉⲗⲗⲱ
ⲉⲥⲕⲉⲛⲓⲱⲟⲩⲧ ⲉⲙⲁϣⲱ· ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϫⲉ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ, ϫⲉ ⲛⲓⲙ
ⲛⲧⲁⲕ ⲧⲉ ⲑⲁⲓ, ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲁⲙⲁⲩ ⲙⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ ⲧⲉ, ⲟⲩⲟϩ
ⲡⲉϫⲉ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡⲉⲣⲁⲛ· ⲛⲑⲟⲥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ
ϫⲉ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲙⲉⲛ ⲉⲧⲁⲩⲧⲏⲓϥ ⲉⲣⲟⲓ ⲛϫⲉ ⲛⲁⲓⲟϯ ⲡⲉ ⲁⲛⲛⲁ,
ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲇⲉ ⲙⲙⲓⲛ ⲡⲉ ⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲏ· ⲡⲉϫⲉ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ϫⲉ,
ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲧⲁⲓⲟ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲱⲟⲩ ⲭⲏ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲁⲣⲉ-
ⲧⲉⲛϣⲁⲛⲉⲣⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲍⲉⲩⲥ· ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϫⲉ
ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ, ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓⲉⲟⲩⲱⲣⲡ ⲉⲛϣⲱⲓ ⲛⲟⲩⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡⲓ-
4r ⲛⲓϣϯ ⲛⲛⲟⲩϯ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ· * ⲫⲏ ⲉⲧⲟⲓ ⲛⲟⲩⲣⲟ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ. ⲓⲧⲁ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲛⲛⲁ· ϫⲉ ⲁⲣⲉϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩ ϯϧⲉⲗⲗⲱ· ⲡⲉϫⲉ
ϯⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓϣⲉⲙϣⲓ ⲙⲡⲁⲟⲩⲣⲟ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ
ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ, ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲙⲙⲉ-
ⲛⲣⲓⲧ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ, ϫⲉ ⲙⲁϩϯ ⲉⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁϫⲉ-
ϩⲙⲟⲧ ⲛϩⲗⲓ ⲁⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓⲥⲁϫⲓ. ⲕⲉⲅⲁⲣ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲁⲓϣⲉ ϧⲉⲛ
ⲛⲁⲓⲙⲉⲧⲥⲟϫ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲟⲩϯϩⲙⲟⲧ ⲛⲏⲓ ⲛϩⲗⲓ. ⲡⲉϫⲉ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ
ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ, ϫⲉ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲕϫⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲟⲩϯ-
ϩⲙⲟⲧ ⲛⲏⲓ ⲉⲛⲧⲏⲣϥ· ⲁⲕⲭⲱ ⲅⲁⲣ ⲛⲥⲱⲕ ⲛⲛⲓⲅⲣⲁⲫⲏ ⲙⲙⲏⲓ
ⲛⲧⲉ ⲫϯ, ⲙⲡⲉⲕϯϩⲟⲛⲕ ⲉⲑϣⲟⲩ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ, ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ⲙⲡⲉⲕ-
ⲥⲟⲩⲱⲛ ⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲧⲉ ⲫϯ, ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϯ ⲛⲁⲕ ⲛⲧⲁⲓ ⲙⲉ-
ⲧⲟⲩⲣⲟ, ⲁⲕϯ ⲅⲁⲣ ϩⲓⲱⲧⲕ ⲙⲡⲉⲕⲓⲱⲧ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲁⲕϭⲟϫⲓ ⲛⲥⲁ
ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲡⲭⲥ. ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩϣⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϥⲛⲁⲱⲗⲓ
ⲛⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛⲧⲟⲧⲕ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥϣⲉⲣϣⲱⲣⲕ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲧ-
ϭⲁⲥⲓϩⲏⲧ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ⲉⲧⲧⲁⲥⲑⲏⲟⲩⲧ ⲉⲃⲟⲗ· ⲡⲉϫⲉ ⲓⲟⲩ-
ⲗⲓⲁⲛⲟⲥ, ϫⲉ ⲡⲭⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲁϥϯ ⲛⲏⲓ ⲛⲧⲁⲓⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ, ⲁⲗⲗⲁ
ⲡⲓⲍⲉⲩⲥ ⲡⲉ. ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁ ⲟⲩⲗⲉⲙⲱⲛ ⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛϩⲟⲛϥ ⲙⲡⲉϥ⌞ⲗⲁ⌟ⲥ
ⲁϥⲥⲟⲕϥ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲣⲱϥ ⲛⲟⲩⲉⲣⲧⲱ, ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲁϣϥ ⲉⲛϣⲱⲓ
5r * ⲛⲁⲧⲕⲁϩⲓ ⲛⲟⲩⲟⲩⲛⲟⲩ· ⲉⲧⲁϥⲭⲁϥ ⲇⲉ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲁϥϫⲱⲛⲧ ⲟⲩⲟϩ

(1) Le ⲛ a été ajouté après.

ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲭⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲃⲁⲥⲁⲛⲓⲍⲓⲛ ⲙⲙⲟⲕ ⲛⲁϣ ⲛⲣⲏϯ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲍⲉⲩⲥ, ϫⲉ ϯⲱⲟⲩ ⲛϩⲏⲧ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲛⲧⲁⲓϧⲉ ⲧⲏⲣⲥ· ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ, ⲉⲑⲣⲟⲩⲓⲛⲓ ⲛⲛⲓⲥⲕⲉⲩⲟⲥ ⲛⲃⲁⲥⲁⲛⲓⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ, ⲛⲥⲉϫⲁⲩ ⲙⲡⲉϥⲙⲑⲟ ⲉⲃⲟⲗ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ· ϫⲉ ⲁⲣⲓⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡⲉⲣⲙⲟⲩ ⲛⲕⲁⲕⲱⲥ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓⲃⲁⲥⲁⲛⲓⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲕⲉⲭⲱⲟⲩⲛⲓ ⲉⲩϩⲱⲟⲩ ⲉϩⲟⲧⲉ ⲛⲁⲓ, ⲉⲛⲁⲑⲁⲙⲓⲱⲟⲩ· ⲡⲉϫⲉ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲑⲁⲙⲟ ⲛϩⲁⲛⲗⲓⲙⲱⲣⲓⲁ ⲛⲥⲱⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ, ⲉⲩⲧⲉⲛⲑⲱⲛⲧ ⲉⲛⲗⲓⲙⲱⲣⲓⲁ ⲉⲧⲁ ⲡⲭⲥ ⲥⲉⲃⲧⲱⲧⲟⲩ ⲛⲯⲩⲭⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲁⲧⲏⲥ ⲉⲧⲁⲩϫⲟⲗϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲕⲣⲏϯ· ⲡⲓⲥⲱⲙⲁ ⲙⲉⲛ ⲅⲁⲣ ϥϣⲟⲡϧⲓⲥⲓ ⲡⲣⲟⲥ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ, ϥϫⲫⲟ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛϩⲏⲟⲩ ⲛϯⲯⲩⲭⲏ· ⲙⲫⲣⲏϯ ⲅⲁⲣ ⲙⲡⲓⲕⲁϩⲓ, ⲉⲩϩⲓⲟⲩⲓ ⲛϧⲏⲧϥ ⲙⲡⲓⲙⲁⲛⲟⲩⲁⲗⲉ, ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲫⲟⲣⲥ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲛⲓϩⲉⲃⲓ, ⲉϣⲁϥⲛⲓⲛ ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲧⲁϩ ⲉⲛϣⲱⲓ ⲛϩⲁⲛⲙⲏϣ ⲛⲕⲱⲃ· ⲛⲁⲓⲣⲏϯ ϩⲱϥ ⲡⲓⲥⲱⲙⲁ, ϩⲟⲧⲁⲛ ⲁϥϣⲁⲛϧⲟⲛϧⲉⲙ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ϩⲁⲛϧⲓⲥⲓ ⲉⲩⲟϣ, ⲧⲟⲧⲉ ϣⲁⲣⲉ ϯⲯⲩⲭⲏ ⲣⲉⲧ ⲧⲉⲛϩ ⲛⲧⲉⲥϩⲱⲗ ⲉⲡⲱⲓⲥⲓ ϣⲁ ⲡⲭⲥ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϣⲉⲡϧⲓⲥⲓ ⲉⲑⲃⲏⲧⲥ, ⲉⲥϥⲁⲓ ⲙⲡⲓⲭⲛⲁⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϫⲣⲱϫ ⲉⲧⲕⲏⲃ ⲛⲣ ⲛⲕⲱⲃ· *ⲡⲉϫⲉ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲟⲩⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲕⲙⲉⲩⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲉ * f. ⲕⲥⲉⲃⲧⲱⲧ ⲉϣⲉⲡⲙⲕⲁϩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲛⲟⲩ ϧⲁ ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲥⲧⲁⲩⲣⲱⲛⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ· ⲡⲉϫⲉ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ, ϫⲉ ϯⲥⲉⲃⲧⲱⲧ ⲟⲩⲟϩ ϯⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ, ⲟⲩⲟϩ ϯⲣⲱⲟⲩⲧ· ⲡⲉϫⲉ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ, ϫⲉ ⲭⲱ ⲛⲥⲱⲕ ⲛⲧⲁⲓⲡⲗⲁⲛⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲕⲥⲟⲩⲱⲛ ⲛⲓⲛⲟⲩϯ ⲙⲙⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲣⲉϥⲧⲟⲩϫⲟ· ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲥϣⲱⲡⲓ ⲛⲏⲓ ⲛⲧⲁⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲙⲁⲓⲁⲯⲩⲭⲟⲛ ⲙⲣⲉϥⲧⲁⲕⲉ ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲧⲁϫⲱ ⲛⲥⲱⲓ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲉⲛⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲡⲗⲁⲛⲏ ⲉⲛⲁⲓϧⲏⲧⲥ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲁϣⲱⲡⲓ ⲉⲓⲟⲓ ⲙⲙⲟⲕ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲁⲧⲏⲥ, ⲉⲁⲕϫⲱ ⲛⲥⲱⲕ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲉⲣ ⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲛⲁⲕ, ⲁⲕϣⲉⲙϣⲓ ⲛϩⲁⲛϣⲉ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲱⲛⲓ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲙⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲛⲁⲩ ⲛⲃⲟⲗ, ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲥⲱⲧⲉⲙ ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲛⲟϣⲓ· ⲉⲧⲉⲙⲙ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲛϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲣⲉ ϩⲑⲏⲟⲩ ϫⲏ ⲉⲣⲱⲟⲩ, ⲉⲁⲕϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲫⲟⲩⲱϣ ⲛⲛⲓⲇⲉⲙⲱⲛ, ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲕⲑⲏⲛϣ ⲉⲑⲣⲟⲩϯϩⲁⲡ ⲉⲣⲟⲕ ⲛⲉⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ϯⲅⲉⲉⲛⲛⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ· ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲇⲉ ⲉⲛⲁⲓ ⲛϫⲉ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ⲁϥϫⲱⲛⲧ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲉⲑⲣⲟⲩⲓⲛⲓ ⲛϩⲁⲛⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛⲭⲣⲱⲙ, ⲛⲥⲉϩⲓⲧⲟⲩ ϧⲁ *ⲛⲉϥⲥⲫⲓⲣⲱⲟⲩⲓ, * f. ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ϯⲅⲉⲉⲛⲛⲁ ⲛⲭⲣⲱⲙ

ⲉⲧⲟⲩⲛⲁϩⲓⲧ ⲉⲣⲟⲥ· ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲓ ⲱ ⲡⲉⲃⲓⲏⲛ ϣⲁ ⲫⲁⲓ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲡⲉ ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁϩⲓⲧⲕ ⲉⲣⲟϥ, ⲉⲑⲃⲉ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲭⲣⲱⲙ ⲫⲁⲓ ϣⲁⲣⲉ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲟϣⲙⲉϥ· ⲟⲩⲟϩ ⲙⲫⲣⲏϯ ϩⲱⲕ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲩ ⲛϯⲉⲣⲉⲥⲑⲁⲛⲉⲥⲑⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲛ ⲉⲛⲧⲏⲣϥ· ⲫⲏ ⲇⲉ ⲛⲑⲟϥ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁϩⲓⲧⲕ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕⲓⲱⲧ ⲡⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ, ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲕⲁϩⲓ, ⲙⲡⲟⲩϣϭⲉⲙⲛⲟϥ· ⲡⲉϫⲉ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ, ϫⲉ ⲓⲥϫⲉ ⲁⲕⲟⲩⲣⲟ ⲉⲡⲁⲓⲭⲣⲱⲙ ⲫⲁⲓ, ϯⲛⲁⲛⲓ ⲉϫⲱⲕ ⲛⲕⲉⲭⲣⲱⲙ ⲛⲁⲧⲉⲣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲟϥ· ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲉⲑⲣⲟⲩⲃⲱⲗ ⲛⲟⲩⲧⲁⲧϩ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲣⲱⲙ ⲛⲥⲉϫⲟϣϥ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϩⲟⲛϥ· ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ ⲁϥⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲙⲱⲟⲩ ⲉϥⲕⲏⲃ ϧⲉⲛ ⲧⲁϣⲃⲱⲃⲓ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧϫⲟⲙ ⲙⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅· ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ, ϫⲉ ⲓⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲡⲓϫⲱⲛⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲉⲑⲛⲁϣⲧ ⲙⲙⲟⲩ ⲉϫⲱⲕ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲣⲓⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲁϣⲛⲁϩⲙⲉⲕ· ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲉⲑⲣⲟⲩⲛⲓ ⲛⲟⲩϭⲗⲟϫ ⲛⲃⲉⲛⲓⲡⲓ, ⲛⲥⲉϣⲧⲟ ⲙⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲉϫⲱϥ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲥⲉⲥⲁϩϯ ϧⲁⲣⲟϥ ⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲙⲙⲟϥ * ⲉⲩϫⲉϣ ⲱⲧ, ⲛⲉⲙ ⲛⲉϩ ⲉϫⲱϥ ϣⲁⲧⲉ ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲟⲩⲱⲙ ⲛⲥⲁ ⲛⲉϥⲥⲡⲗⲁⲅⲭⲛⲟⲛ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ, ϫⲉ ϯⲛⲟⲩ ϫⲛⲁϭⲣⲟ ⲉⲡⲓⲭⲣⲱⲙ· ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲱⲃϩ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ, ϫⲉ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲇⲏⲙⲓⲟⲩⲣⲅⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲉⲛⲭⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲡⲥⲱⲧⲏⲣ ⲛⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ· ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲧⲁϫⲟⲙ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲧⲁϫⲣⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲙⲁⲙⲫⲱⲧ· ⲡⲁⲙⲁϣϯ ⲡⲁⲣⲉϥⲧⲟⲩϫⲟⲓ, ⲡⲁⲣⲉϥϯ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲓ ⲉϯⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉⲣⲟϥ· ϫⲟⲩϣⲧ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ, ⲛⲟϩⲉⲙ ⲙⲡⲓϣⲏⲣⲓ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲕⲃⲱⲕⲓ, ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲕⲉⲟⲩⲁⲓ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅· ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲱⲟⲩ, ⲁϥⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲧⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϣⲉ ⲡⲓⲍⲉⲩⲥ ϯⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ϫⲉ ⲉⲧⲓ ϥⲟⲛϧ, ⲉϥⲙⲉϩ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲟⲩϣϥⲓⲧ ⲡⲉϫⲁϥ, ϫⲉ ⲁⲕϭⲣⲟ ⲉⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲉ· ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛⲁϥ, ⲡⲉ ⲁⲓϭⲣⲟ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁϭⲣⲟ ⲟⲛ, ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅, ⲟⲩ ⲙⲟⲛⲟⲛ ⲁⲛⲟⲕ, ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉⲣⲟϥ· ⲛⲑⲟⲕ ⲇⲉ ⲛⲑⲟⲕ, ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲛⲁⲧϭⲉⲛⲟ ⲛⲁⲥⲓ ⲙⲙⲟⲕ, ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ· ⲉⲧⲁϥϫⲱⲛⲧ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲉϩⲓⲟⲩⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉϥϭⲓⲥⲓ ⲛϩⲁⲛϣⲃⲱⲧ ⲉⲩⲗⲏⲕ, * ⲉϥϣⲧⲏⲟⲩⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓϭⲗⲟϫ ⲛⲃⲉⲛⲓⲡⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲙⲟϩ ϧⲁⲣⲟϥ, ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲛⲁϥⲉⲣⲥⲕⲉⲡⲁⲍⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲡⲉ ⲛⲁϥⲉⲙⲓ ⲁⲛ ⲉⲉⲛⲕⲁϩ

ⲉⲡⲧⲏⲣϥ. ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲁϥϫⲱⲛⲧ ⲉⲛⲓϩⲩⲡⲉⲣⲉⲧⲏⲥ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲱⲟⲩ, ϫⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲉⲣⲟ ⲁⲛ ⲙⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ. ⲛⲑⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ, ϫⲉ ϩⲏⲡⲡⲉ ϫⲛⲁⲩ ϫⲉ ϥϯϣⲁϩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧϩⲟⲩⲟ, ⲕⲉⲅⲁⲣ ⲑⲁⲓ ϩⲱⲛ ⲧⲉ ⲧⲉⲛⲉⲛⲑⲟⲩⲙⲓⲁ. ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲁⲩϫⲟⲧⲟⲩ, ⲁ ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲙⲟϣⲓ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁϥⲣⲱⲕϩ ⲙⲁ ⲛϧⲏⲧⲧⲟⲩ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲥⲩⲛⲕⲁⲑⲉⲇⲣⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲡⲁⲣⲟⲩϩⲱⲛ ⲉϫⲉⲛ ⲫⲁⲓ, ⲙⲙⲟⲛ ϥⲛⲁⲑⲣⲉ ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲟⲩⲟⲙⲧⲉⲛ ⲧⲏⲣⲉⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉϥⲙⲁⲅⲓⲁ, ⲉⲧⲁⲩϩⲱⲛ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ, ⲛⲉ ⲙⲡⲁⲣⲉ ⲱⲛ ⲧⲁϩⲟϥ ⲡⲉ ⲁⲗⲗⲁ ϣⲁⲩⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉϥⲁϩⲟⲩ, ⲛⲥⲉⲧⲁⲕⲟ ⲛϩⲁⲛⲙⲏϣ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲑⲛⲟⲩϯ ⲉⲑⲙⲏⲛ ⲉⲡⲟⲩⲣⲟ. ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲛϫⲉ ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ⲉⲑⲣⲟⲩⲧⲁϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲉϥⲙⲑⲟ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲙⲡⲉⲕϫⲉⲙ ⲡⲉⲕⲛⲟⲩⲥ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲉ, ⲛⲧⲉⲕⲉⲣⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛⲛⲟⲩϯ ⲙⲍⲉⲩⲥ. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲱ ⲡⲁⲑⲛⲟⲩϯ ⲛⲑⲟⲕ ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲕⲭⲁ ⲡⲉⲕⲛⲟⲩⲥ ⲉⲁⲕϣⲱⲡⲓ ⲙⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ ⲛⲧⲁⲓϧⲉ ⲧⲏⲣⲥ. ϩⲱⲥⲇⲉ ⲛⲧⲉⲕⲉⲣⲡⲱⲃϣ ⲙⲫϯ ⲉⲧⲁϥⲑⲁⲙⲓⲟⲕ, ⲛⲉⲙ ⲡⲱⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲟⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ * ⲛⲧⲉⲕϣⲉⲙϣⲓ ⲛϩⲁⲛϣⲉ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲱⲛⲓ ⲛⲁⲧⲯⲩⲭⲏ. * ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲟⲥ, ϫⲉ ⲛⲁⲓϣⲉⲙϣⲓ ⲙⲉⲛ ⲛⲏⲥ ⲙⲡⲓⲥⲛⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲧⲉ ⲙⲡⲉϥϯϩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲏⲓ ⲛϩⲁⲓ, ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲓⲉⲣⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲛ, ⲁⲓⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲧⲁⲫⲙⲏⲓ, ⲛⲏ ⲉⲧϯ ⲙⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲟⲩⲣⲟ ⲛⲏⲓ (1). ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ϯⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲕⲥⲟⲩⲉⲛ ⲡⲉⲕⲓⲱⲧ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ. ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ ⲇⲉ, ⲁϥⲉⲣⲕⲉⲗⲉⲩⲓⲛ ⲉⲑⲣⲟⲩϣⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥϫⲓϫ ⲛⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ. ϫⲉ ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ϯϫⲓϫ ⲉⲧⲁⲥⲥϧⲁⲓ ⲛϯⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ, ⲉⲕⲫⲱⲛϩ ⲙⲡϩⲏⲧ ⲙⲡⲓⲙⲏϣ ⲉϣⲧⲉⲛⲥⲟⲩⲉⲛ ⲛⲛⲟⲩϯ. ⲡⲉϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ, ϫⲉ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲕⲁⲓⲥ ⲙⲡⲟⲩϩⲟⲣ ⲉⲧϭⲁϧⲉⲙ, ⲛⲕⲥⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛ, ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛϧ ⲛⲉⲛⲉϩ ⲡⲉⲧⲁⲕⲥⲉⲃⲧⲱⲧϥ ⲛⲏⲓ. ϧⲁⲧϩⲏ ⲙⲉⲛ ⲅⲁⲣ, ⲙⲡⲁϯⲥⲟⲩⲉⲛ ⲡⲁⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ, ⲛⲉ ϣⲁⲓⲥϧⲁⲓ ⲉⲛⲓⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲛⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲥⲟⲡ, ⲉϣⲧⲉⲛⲑⲣⲟⲩⲛⲁϩϯ ⲉⲣⲟϥ ϫⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲓⲥⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲟⲛ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ, ⲁⲕϣⲁⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟϥ. ⲛⲁⲛⲉⲥ ⲅⲁⲣ ⲛⲏⲓ, ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲁⲓ ⲛⲛⲁⲙⲉⲗⲟⲥ ⲧⲁⲕⲟ, ⲛⲥⲉϣⲧⲉⲙϩⲓⲟⲩⲓ ⲙⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ ⲉϯⲅⲉⲉⲛⲛⲁ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ, ϫⲉ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲁⲩϫⲉ ⲡⲓⲕⲉⲃⲁⲗ ⲛⲟⲩⲓⲛⲁⲙ * ⲛⲉⲙ *

(1) Ajouté après.

ϯϭⲁⲗⲟϫ, ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲑⲣⲟⲩⲫⲱⲣⲕ ⲙⲡⲉϥⲃⲁⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲥⲉϫⲱϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥϭⲁⲗⲟϫ· ⲧⲉϥϧⲉⲗⲗⲱ ⲇⲉ ⲙⲙⲁⲩ ϯⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ ⲁⲛⲛⲁ, ⲛⲁⲥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲥ ϧⲁⲧⲟⲧϥ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ, ⲉⲥϯⲛⲟⲙϯ ⲛⲁϥ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ· ϫⲉ ϭⲣⲟ ⲙⲙⲟⲕ ⲕⲁⲛ ⲓⲥϫⲉⲕ ⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ϫⲉⲙⲛⲟⲙϯ ⲕⲁⲛ ⲓⲥϫⲉⲕ ϫⲉⲙⲛⲟⲙϯ ⲣⲱ, ⲁⲕϫⲱⲕ ⲅⲁⲣ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲫⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲡⲉⲕⲟⲥ· ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲁⲥϫⲟⲧⲟⲩ ⲁ ⲛⲓⲧⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲑⲣⲟⲩϭⲱⲗⲓ ⲙⲛⲓⲃⲁⲗ ⲛⲉⲙ ϯϫⲓϫ ⲛⲉⲙ ϯϭⲁⲗⲟϫ, ⲁⲩⲥⲁⲧⲟⲩ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲥϩⲟ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ, ⲓⲥ ⲫⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲡⲉϥⲟⲥ, ⲙⲁⲣⲉϥⲓ ϯⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉϥⲧⲟⲩϫⲟϥ· ⲡⲉϫⲉ ϯⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ ⲁⲛⲛⲁ, ϫⲉ ⲱ ⲟⲩⲛϩⲏⲧ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ, ⲱ ⲫⲏ ⲉⲧⲥϩⲟⲩⲟⲣⲧ ⲟⲩⲟϩ ϫⲛⲁⲛⲁⲩ ⲉⲧϫⲟⲙ ⲙⲡⲁⲛⲟⲩϯ· ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲥϭⲱⲗⲓ ⲙⲡⲙⲉⲗⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲥⲧⲉⲛ ⲙⲙⲟⲩⲁⲓ ⲙⲙⲟⲩⲁⲓ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ, ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲁⲓⲱⲧ, ⲁϫⲟⲥ ϫⲉ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙⲡⲭ̄ⲥ̄· ⲉⲧⲁϥϫⲟⲥ ⲇⲉ ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁ ⲛⲉϥⲙⲉⲗⲟⲥ ⲉⲣ ⲛⲟⲩⲣⲏϯ ⲛⲧⲉ ϣⲟⲣⲡ· ⲡⲙⲏϣ ⲇⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ, ϫⲉ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲧⲉ ⲧϫⲟⲙ ⲙⲡⲭ̄ⲥ̄· ⲉⲧⲁϥϣϥⲓⲧ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ ⲡⲉϫⲁϥ, ϫⲉ ϯⲛⲟⲩ
8v ⲁⲓⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲛⲱⲧⲉⲛ ϩⲁⲛⲥⲱⲧⲡ ⲙⲙⲁⲅⲟⲥ *ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲛⲓ ⲛϩⲁⲛⲙⲁⲅⲟⲥ ⲉϩⲟⲧⲉⲣⲱⲧⲉⲛ· ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲩϫⲓⲙⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲁϫⲱ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲁⲗⲙⲱⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲉⲓⲟⲩⲱϣ ⲛⲧⲉⲕⲙⲟϩ ⲛⲟⲩϣⲓⲕ ⲛϩⲟϥ, ⲛⲉⲙ ⲇⲣⲁⲕⲱⲛ, ⲛⲉⲙ ⲙⲟⲩⲓ, ⲛⲉⲙ ϭⲗⲏ, ⲛⲉⲙ ⲃⲁⲥⲓⲗⲓⲥⲕⲟⲥ· ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲓⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲧⲉⲭⲛⲏ ⲛⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲁϥ· ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲑⲣⲟⲩⲥⲱⲛϩ ⲙⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛⲥⲉϩⲓⲧϥ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲡϣⲓⲕ, ⲁϥⲕⲟⲧϥ ⲇⲉ ⲉϯⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ ⲁⲛⲛⲁ ⲡⲉϫⲁϥ (1) ⲛⲁⲥ, ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲉϫⲱ ⲙⲙⲟϥ ϯϧⲉⲗⲗⲱ, ⲙⲁⲣⲉ ⲓⲏ̄ⲥ̄ ϯⲛⲟⲩ ⲛⲁϩⲙⲉϥ ⲛⲑⲟⲥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ, ϫⲉ ⲁϥⲛⲁϩⲙⲉϥ ⲟⲩⲟϩ ϥⲛⲁⲛⲁϩⲙⲉϥ ⲟⲛ· ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ, ⲛⲁϥⲟϩⲓ ⲇⲉ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲙⲡⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉϥⲧⲱⲃϩ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ· ϫⲉ ϯϣⲉⲛϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲟⲧⲕ ⲡⲁϭⲥ ⲓⲏ̄ⲥ̄ ⲡⲭ̄ⲥ̄ ϫⲉ ⲁⲕϣⲱⲡⲓ ⲛⲏⲓ ⲛⲟⲩⲃⲟⲏⲑⲟⲥ, ⲉϧⲣⲏⲓ ⲅⲁⲣ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲁⲓϩⲱⲙⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲓϩⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϭⲗⲏ, ⲕⲁⲧⲁ ϯⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉⲧⲁⲕⲧⲏⲓⲥ ⲛⲏⲓ ⲉⲑⲛⲁϩϯ ⲉⲣⲟⲕ· ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲁⲩϩⲓⲙⲙ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲧϫⲟⲙ ⲙⲡⲭ̄ⲥ̄, ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛϩⲁⲛⲣⲉϥⲙⲱⲟⲩⲧ· ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲛⲓⲧⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉ

(1) Ms. ⲡⲉϫⲁϥϫⲁϥ; ⲡⲉϫⲁϥ est à la fin de la ligne.

ϩⲁⲓ ⲛ̄ⲧⲁⲕⲟ ϣⲱⲡⲓ ⲙ̄ⲙⲟϥ, *ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲉⲥⲓϯ ⲛⲟⲩⲭⲣⲱⲙ * f. ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲡⲓϣⲓⲕ, ϫⲉ ϩⲓⲛⲁ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̄ⲑⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲟⲩⲣⲱⲕϩ ⲉⲩⲥⲟⲡ· ⲟⲩⲟϩ ⲁ ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲣⲱⲕϩ ⲙⲉⲛ ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ· ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥϣⲱϩⲉⲃ ⲛⲟⲩϥⲱⲓ ⲛ̄ⲧⲁϥ· ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ⲧϫⲟⲙ ⲙ̄ⲡⲭⲥ ⲁⲩⲑⲁϥϥ, ⲁⲩⲟⲩⲟϩ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲙ̄ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲣⲟ· ⲉⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲛ̄ϫⲉ ⲙ̄ⲙⲏϣ ⲁⲩⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ, ϫⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲛ ⲕⲉⲛⲟⲩϯ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲭⲥ, ⲟⲩⲁⲓ ⲡⲉ ⲫϯ ⲛ̄ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ· ⲁⲥⲱϣ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϫⲉ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲉⲥⲉⲣⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲍⲓⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉⲥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟϥ· ϫⲉ ⲱⲟⲩ ⲛⲁⲧⲕ ⲛ̄ⲑⲟⲕ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲙ̄ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ϫⲉ ⲁⲕⲉⲣⲁⲅⲱⲛⲓⲍⲉⲥⲑⲉ ⲙ̄ⲡⲓⲁⲅⲱⲛ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ, ⲡⲓⲇⲣⲟⲙⲟⲥ ⲁⲕϫⲟⲕϥ ⲉⲃⲟⲗ, ⲡⲓⲛⲁϩϯ ⲁⲕⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟϥ· ⲁⲕⲟⲩⲣⲟ ⲅⲁⲣ ⲉⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲙ̄ⲫⲣⲏϯ ⲙ̄ⲡⲓⲅ̄ ⲛ̄ⲁⲅⲓⲟⲥ· ⲁⲩⲟⲩⲉϣⲟⲩⲱϣⲕ ⲛ̄ⲛⲓϣⲃⲱⲧ ⲙ̄ⲫⲣⲏϯ ⲙ̄ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ, ⲁⲩϩⲓⲱⲙ ⲉϫⲱⲕ ⲙ̄ⲫⲣⲏϯ ⲛ̄ⲥⲧⲉⲫⲁⲛⲟⲥ ⲡⲉⲕⲥⲟⲛ· ⲟⲩⲟϩ ⲓⲥϫⲉ ⲟⲩⲧⲟⲗⲙⲏⲣⲟⲛ ⲁⲛ ⲡⲉϯⲛⲁϫⲟϥ, ⲁⲕⲁⲗⲏ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩϩⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲃⲁⲥⲓⲗⲓⲥⲕⲟⲥ, ⲁⲕϩⲱⲙ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩⲓ, ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲇⲣⲁⲕⲱⲛ, ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲥϧⲏⲟⲩⲧ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲭⲥ· ⲡⲓⲧⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲉϥϣⲫⲓⲧ ⲛⲁϥϧⲣⲁϫⲣⲉϫ ⲛ̄ⲛⲉϥⲛⲁϫϩⲓ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ, ⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲉϧⲟⲑⲃⲟⲩ· *ⲁⲙⲱⲛ ⲇⲉ * f. ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲓϣⲫⲏⲣⲓ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲣⲟ, ϫⲉ ⲁⲕⲛⲟϩ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲙ̄ⲙⲉⲧⲁⲧϩⲏⲧ ⲉⲕⲟⲩⲱϣ ⲉϧⲱⲧⲉⲃ ⲙ̄ⲡⲁⲓⲟⲙⲏⲓ· ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ ⲙ̄ⲙⲟⲛ ⲕⲉⲛⲟⲩϯ ⲛ̄ⲥⲁ ⲡⲭⲥ ⲫϯ ⲙ̄ⲡⲁⲓⲁⲅⲓⲟⲥ, ⲫⲁⲓ ϩⲱ ⲉϯⲛⲁϩϯ ⲉⲣⲟϥ ⲓⲥϫⲉⲛ ϯⲛⲟⲩ· ⲡⲓⲧⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲁϥϫⲱⲛⲧ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲉⲱⲗⲓ ⲛ̄ⲧⲉϥⲁⲫⲉ· ⲛ̄ⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲫⲁϧⲧϥ ϧⲁ ⲛⲉⲛϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲙ̄ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ· ϫⲉ ⲡⲁⲟ̄ⲥ ⲓ̄ⲱⲧ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲟⲓ ⲛⲏⲓ ϩⲱ ⲛ̄ϯⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲥ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲭⲥ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲱⲙⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲙⲁⲧⲟⲩⲃⲟⲓ· ⲛ̄ⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲉⲣⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲓⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ, ϫⲉ ϯⲧⲣⲓⲁⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲥⲉⲉⲣⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲓⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲕ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ· ⲡⲓⲱⲙⲥ ⲇⲉ ϫⲛⲁⲟ̄ⲓⲧϥ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲥⲛⲟϥ ⲙ̄ⲙⲓⲛ (1) ⲙ̄ⲙⲟⲕ, ⲟⲩⲟϩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁϥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲧⲉϥⲛⲁϩⲃⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥⲫⲟⲛϩ ⲉⲡⲉⲓⲉⲃⲧ ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ· ϫⲉ ⲡⲁⲟ̄ⲥ ⲓ̄ⲏ̄ⲥ ⲙ̄ⲡⲉⲣⲱⲡ ⲉⲣⲟⲓ ⲙ̄ⲡⲁⲛⲉⲧⲁⲧⲉⲙ, ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲡⲧ ϩⲱ ⲉⲛⲉⲕⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲟⲩⲟϩ ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁⲩⲱⲗⲓ ⲛ̄ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲁϥⲉⲣⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲙ̄ⲡⲓⲱⲛϧ ⲛⲉⲛⲉϩ· ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲙ̄ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ, ϫⲉ ϫⲛⲁⲧⲁⲙⲟⲓ ⲁⲛ ϫⲉ

(1) Ms. ⲙⲙⲓ.

ⲉⲧⲁⲕⲉⲙⲓ ⲉⲧⲁⲛⲓϣϯ ⲙⲙⲉⲧⲙⲁⲅⲟⲥ ⲛⲁϣ ⲛⲣⲏϯ· ϩⲏⲡⲡⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲕⲥⲱⲣⲉⲙ ⲙⲡⲁⲣⲭⲱⲛ *ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲙⲁⲅⲟⲥ, ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ϫⲉ ⲛϯⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛϩⲗⲓ ⲁⲛ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲟⲥ ⲓⲏⲥ· ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲁⲛⲟⲙⲟⲥ, ϫⲉ ϣⲉ ⲛⲭⲉⲩⲥ ⲁⲓϣⲁⲛⲧⲁⲥⲑⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲡⲉⲣⲥⲓⲥ ϯⲛⲁϥⲱϯ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁϩϯ ⲉⲛⲁⲓⲣⲁⲛ ⲛϫⲉ ⲓⲏⲥ, ⲛⲓⲙ ϩⲱϥ ⲛⲉ ⲓⲏⲥ· ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲣⲓⲉⲙⲓ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩϩⲟⲣ ⲉⲧϭⲁϧⲉⲙ, ϫⲉ ⲭⲛⲁϩⲱⲗ ⲉϯⲡⲉⲣⲥⲓⲥ ⲉⲕⲟⲛϧ, ⲛⲧⲉⲕⲓ ⲉⲕⲟⲓ ⲛⲣⲉϥⲙⲱⲟⲩⲧ· ⲉⲁⲩϧⲉⲗϧⲱⲗⲕ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲏϥⲓ ⲉⲥϩⲏⲡ, ⲛⲧⲉϥⲫⲟⲛϫⲕ ⲛⲭⲱⲗⲉⲙ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲱⲟⲩ, ⲛϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲕϫⲉⲟⲩⲁ ⲉⲣⲟϥ· ⲁϥϫⲱⲛⲧ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲁⲛⲟⲥⲓⲟⲥ ⲁϥⲑⲣⲟⲩⲁϣϥ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲛⲥⲉϩⲱⲕⲓ ⲙⲙⲟϥ, ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϯⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲁ ⲁⲛⲛⲁ, ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲉϫⲱ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲛⲛⲁ, ⲁⲣⲓⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡⲉⲣⲉⲣⲁⲧϩⲏⲧ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲙⲡⲉϣⲏⲣⲓ ϫⲉ ⲁϥⲥⲱⲧⲡ ⲛⲁϥ ⲙⲫⲙⲟⲩ ⲉϩⲟⲧⲉ ⲡⲱⲛϧ· ⲛⲑⲟⲥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ, ϫⲉ ⲑⲱⲙ ⲛⲣⲱⲕ ⲫⲏ ⲉⲧϭⲁϧⲉⲙ, ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲑⲟϥ ⲉϥⲛⲁⲉⲣⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲛ ⲙⲡⲱⲛϧ ⲛⲉⲛⲉϩ, ⲉⲫⲙⲁ ⲙⲡⲁⲙⲟⲩ ⲫⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲓⲱⲛϧ ⲙⲡⲣⲟⲥ ⲟⲩⲥⲏⲟⲩ· ⲉⲧⲁϥϫⲱⲛⲧ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲧⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲁϥⲑⲣⲟⲩⲁϣⲥ ⲉⲛϣⲱⲓ ⲛⲥⲁ ⲛⲓϥⲱⲓ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲥⲁⲫⲉ, ⲉⲁⲩϩⲱⲕⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ ⲅϯ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩ, ⲟⲩⲟϩ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲭⲥ, ⲛⲁⲥⲉⲣⲉⲥⲑⲁⲛⲉⲥⲑⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲛⲧⲏⲣϥ, ⲁⲥⲱϣ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ* ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲥⲟⲩⲟⲣⲧ ⲡⲁⲣⲁ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲓⲥϫⲉ ⲟⲩⲟⲛⲧⲉⲕ ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ ⲙⲙⲁⲩ ⲁⲛⲟⲩⲓ· ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲁϥⲑⲣⲟⲩϩⲓⲟⲩⲓ ⲛϩⲁⲛⲕⲁⲛⲗⲏⲗⲁ ⲛ ⲭⲣⲱⲙ ⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲁⲩ ⲟⲩⲛⲟⲩ· ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲣⲉ ⲡⲟⲥ (1) ⲉⲣⲥⲕⲉⲡⲁⲍⲓⲛ ⲙⲡⲉϥⲁⲅⲓⲟⲥ ⲡⲉ· ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ, ⲁϥϯ ⲛⲧⲁⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲉϥⲁϣⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ· ϫⲉ ⲡⲟⲥ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ, ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲛⲧ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲫⲏ ⲉⲧⲉ ⲛⲁϥϣⲟⲡ ⲁⲛ· ⲛⲑⲟⲕ ⲁⲕⲑⲁⲙⲓⲟ ⲙⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲕϩⲓⲕⲱⲛ, ⲛⲉⲙ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲕⲓⲛⲓ, ⲁⲕⲭⲁϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲛⲟϥ· ⲉⲧⲁϥϩⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲱⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ, ϩⲓⲧⲉⲛ ϯⲁⲡⲁⲧⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϩⲟϥ ⲙⲡⲉⲕϩⲓⲛϩⲟ ⲙⲙⲟϥ ϫⲉ ⲡⲉⲕⲡⲗⲁⲥⲙⲁ ⲡⲉ· ⲟⲩⲟϩ ϩⲱⲥ ϣⲁⲛⲑⲙⲁϧⲧ ⲁⲕⲉⲣⲃⲟⲏⲑⲓⲛ ⲉⲣⲟϥ, ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ, ⲛⲁϥⲕⲟⲗϫ ⲟⲛ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲛϫⲉ ⲫⲣⲱⲙⲓ, ⲉϥⲱϣϯ ϩⲓⲡⲉⲥⲏⲧ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲙⲡⲓϩⲟϥ ⲉⲁϥϣⲉ ⲛⲉⲥⲓⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛⲧⲉϥⲙⲉⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ, ⲛϫⲉ ⲡⲅⲉⲛⲟⲥ

(1) Ajouté sur la ligne, ainsi que les deux lettres ⲥⲣ suivantes.

ⲛⲛⲓⲣⲱⲙⲓ. ⲛⲑⲟⲕ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲫϯ ⲡⲓⲣⲉϥϣⲟⲩⲛϩⲏⲧ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲙⲟⲥ. ⲫⲏ ⲉⲧⲛⲟϩⲉⲙ ⲛⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ, ⲛⲏⲛ ⲉⲧⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉⲣⲟⲕ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲕⲟⲩⲓ ⲙⲡϣⲓϣ ⲛⲛⲓ*ⲁⲛⲟⲙⲟⲥ, * f. ⲙⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲕⲁⲓⲥ ϩⲓ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛⲱⲉ, ⲉⲁⲕⲧⲟⲩϫⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ, ⲁⲕⲧⲁⲕⲟ ⲇⲉ ⲛⲛⲓⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ. ⲉⲧⲁ ⲫⲛⲟⲃⲓ ⲇⲉ ⲁϣⲁⲓ ϩⲓ ⲛⲓⲣⲉⲙⲥⲟⲇⲟⲙⲁ (1) ⲁⲕⲧⲁⲕⲟ ⲛⲉ ⲛⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ, ⲡⲉⲕⲟⲙⲏⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲗⲱⲧ ⲁⲕⲛⲁϩⲙⲉϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲣⲉ ⲛⲛⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲛⲟⲩ ⲛⲉⲣⲛⲓϣϯ ⲙⲙⲏⲛ, ⲉⲧⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲛⲓⲥⲱⲛⲧ ⲉⲩϯϫⲱⲛⲧ ⲛⲁⲕ ⲛⲑⲟⲕ ϧⲁ ⲡⲓⲣⲉϥⲥⲱⲛⲧ. ⲉⲛϧⲁⲉ ⲇⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲕⲟⲩⲱⲣⲡ ⲙⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛϣⲏⲣⲓ ⲉⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲡⲓⲗⲟⲅⲟⲥ ⲉⲧⲟⲛϧ ⲛⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲕ ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲕϫⲫⲟϥ ϧⲁϫⲉⲛ ⲛⲉⲛⲉϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣⲣⲱⲙⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲣⲱⲙⲓ ⲁϥⲥⲱϯ ⲙⲙⲟϥ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲉⲧⲁϥⲉⲣϩⲱⲃ ⲉⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲙⲡⲓⲕⲁϩⲓ. ⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲁϥⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲓⲛ ⲉϥⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲧϥ ϣⲁⲧⲉϥⲥⲱϯ ⲙⲫⲣⲱⲙⲓ ⲛⲕⲉⲥⲟⲡ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥⲧⲁⲥⲑⲟϥ ⲉⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ. ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲁϥϩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϧⲏⲧϥ, ⲉⲁ ⲡⲉⲕⲟⲩϫⲁⲓ ⲫⲱⲣϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲁ ⲫⲣⲱⲙⲓ ⲇⲉ ⲥⲟⲩⲱⲛ ⲡⲉϥⲣⲉϥⲥⲱⲛⲧ. ⲁⲩϫⲱ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲛϯⲡⲗⲁⲛⲏ (2) ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧϣⲁⲙϣⲉ ⲓⲇⲱⲗⲟⲛ, ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ⲛϣⲏⲣⲓ, ⲫⲁⲓ ϩⲱ ⲉⲧⲁⲓⲉⲣⲣⲉⲙϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲧⲁ*ⲡⲗⲁⲛⲏ ⲛϧⲏⲧϥ. ϯⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲁϥϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲓⲁⲛⲟⲙⲟⲥ, * f. ⲉⲧⲟⲩⲛⲟⲥ ⲧⲡⲗⲁⲛⲏ ⲛϯⲙⲉⲧϣⲁⲙϣⲉ ⲓⲇⲱⲗⲟⲛ, ⲑⲁⲓ ⲉⲧⲁⲥⲱϣⲉⲙ. ⲁⲗⲗⲁ ϯⲥⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ϫⲛⲁϧⲟⲣϥ ⲛϫⲱⲗⲉⲙ, ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥⲑⲣⲓⲥⲕⲓⲁ ⲛⲃⲟϯ, ⲛⲧⲉⲕⲛⲟϩⲉⲙ ⲙⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲕⲥⲱϯ ⲛⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ, ⲛⲧⲉⲕⲟⲩⲁⲥⲟⲩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ, ⲙⲉⲛⲧⲟⲓⲅⲉ ⲁⲩϣⲁⲛⲟϩⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲧⲉ ⲛⲟⲩⲕ ⲛⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ. ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲕⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ ⲡⲉⲛⲟⲥ, ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲡⲱⲟⲩ ⲉⲣⲡⲣⲉⲡⲓ ⲛⲁⲕ ⲛⲉⲙⲁϥ, ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲁⲙⲏⲛ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲁⲩϫⲁⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ, ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ, ϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲩ, ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣⲁⲛⲉⲭⲉⲥⲑⲉ ⲙⲙⲱⲧⲉⲛ ϣⲁⲧⲉⲧⲉⲛϫⲉ ⲟⲩⲏⲣ ⲛϣϥⲱ, ⲕⲉⲅⲁⲣ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁⲓϣϥⲱ ⲛⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲥⲟⲡ. ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲟⲩⲑⲁⲙⲉ ϩⲗⲓ ⲛϩⲛⲟⲩ ⲙⲙⲓ, ϯⲉⲙⲓ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲛⲑⲱⲧⲉⲛ ϩⲁⲛⲟⲩⲁⲥⲓϩⲏⲧ, ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲧⲉⲛϣ-

(1) Le ⲛⲓ est ajouté après sur la ligne.

(2) Ajouté après sur la ligne.

ⲫⲓⲧ· ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ϯⲛⲁⲧⲁϩⲉ ⲑⲟⲩⲱⲧ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲁⲛ ⲛⲟⲛⲟⲛ ⲁⲣⲓⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲡⲉ ⲡⲓϫⲥ, ⲟⲩⲟϩ ϫⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲥⲧⲁⲩⲣⲱⲛⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲭⲁⲑⲏⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ· ⲁⲩⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲛⲓⲗⲓⲕⲉⲟⲥ, ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲥϩⲟⲩⲟⲣⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲧⲉ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ, ⲁⲛⲛⲁⲭⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲫⲏ ⲉ*ⲧⲁϥⲓⲣⲓ ⲛⲉⲙⲁⲛ ⲛⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ· ⲉⲕⲉϣⲱⲡⲓ ⲉⲛⲧⲁⲕⲟ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲕⲛⲟⲩϯ ⲛⲃⲟϯ· ⲉⲧⲁϥⲥⲱⲧⲉⲙ ⲇⲉ ⲉⲛⲁⲓ ⲁϥⲙⲃⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲉⲑⲣⲟⲩⲥⲁϩϯ ϧⲁ ⲟⲩⲭⲁⲗⲕⲓⲟⲛ ⲛⲛⲉϩ, ϣⲁⲧⲉϥⲃⲉⲣⲃⲉⲣ ⲉⲙⲁϣⲱ, ⲛⲥⲉϩⲓⲧⲟⲩ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲣⲟϥ· ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛⲧⲉϥⲙⲁⲩ, ϫⲉ ϫⲉⲙⲛⲟⲙϯ ⲧⲁⲙⲁⲩ, ⲡⲭⲥ ϣⲟⲡ ⲛⲉⲙⲁⲛ ⲙⲡⲉⲣⲉⲣϩⲟϯ· ⲡⲉϫⲉ ϯⲭⲱⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲥ, ϫⲉ ϯϫⲉⲙⲛⲟⲙϯ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉⲕϣⲗⲏⲗ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲟⲩⲟϩ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ, ⲁϥⲟⲓ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲫⲓⲥⲕⲓⲛⲁ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉϥⲕⲏⲃ ⲛⲛⲁⲙⲟⲑ· ⲡⲉϫⲉ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲧⲕⲱϯ ⲉⲣⲟϥ, ϫⲉ ϩⲉⲛⲑⲏⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲫⲟⲩⲉⲓ ⲛⲁϣⲏⲣⲓ, ⲙⲏⲡⲱⲥ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲓ ⲉⲣϧⲟⲧ· ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛⲧϫⲓϫ ⲛⲧⲉ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲁⲩϣⲉ (1) ⲛⲱⲟⲩ ⲙⲡⲃ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲡⲓⲭⲁⲗⲕⲓⲟⲛ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲉⲩⲛⲁ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉⲟⲩⲡⲩⲅⲏ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉϥⲕⲏⲃ, ⲡⲓⲃⲉⲣⲃⲉⲣ ⲇⲉ ⲁϥⲛⲟⲩϫϧ ⲉⲛϣⲱⲓ, ⲁϥⲧⲁⲕⲟ ⲛϩⲁⲛⲟⲩⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲗⲁⲟⲛⲟⲩϯ ⲛϩⲩⲡⲉⲣⲉⲧⲏⲥ, ⲛⲉⲙ (2) ⲛⲟⲩⲗⲁⲓ ⲉⲧⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ· ⲧⲟⲧⲉ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ (3) ⲉⲧⲁϥϣⲫⲓⲧ, ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁϥⲉⲣⲕⲟⲩϫⲓ ⲛϩⲏⲧ, ⲁϥⲑⲣⲟⲩϧⲉⲗϧⲱⲗⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲗⲟⲅⲭⲏ ⲉⲥϣⲏⲟⲩ ⲛϧⲟⲩⲛ (4) ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲩⲉⲣⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲓⲛ* ⲙⲙⲱⲟⲩ (5), ⲁⲩϯ ⲛⲛⲟⲩⲡⲛⲁ ⲉⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙⲫϯ· ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲉⲣⲡⲉ[ⲙ]ⲡϣⲁ ⲙⲡⲓⲱⲛϧ ⲛⲉⲛⲉϩ (6)· ⲁⲩⲱⲗⲓ ⲇⲉ ⲛⲛⲟⲩⲥⲱⲙⲁ ⲛϫⲉ ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ* ⲁⲩⲁⲩϫⲱⲗⲟⲩ, ⲁⲩⲭⲁⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁ (7) ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ϩⲁⲛⲙⲏϣ ⲇⲉ ⲛⲧⲁⲗϭⲟ ⲁⲩϣⲱⲡⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲧⲟⲩ· ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲧⲏⲥ ⲇⲉ ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩϫⲱⲛⲧ, ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲁⲡⲟⲛⲟⲓⲁ, ⲉϥϯⲡⲉⲣⲥⲓⲥ ⲉϥϯ ⲟⲩⲃⲏⲥ. ⲫϯ ⲇⲉ ⲁϥⲟⲓ (8) ⲙⲡⲉⲙϣⲓϣⲓ ⲛⲛⲉϥⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲉⲧⲁϥϯϧⲓⲥⲓ ⲛⲱⲟⲩ, ⲁϥϧⲉⲗϧⲱⲗϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲗⲟⲅⲭⲏ ⲉⲥϩⲏⲛ, ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲥⲧⲣⲁⲧⲓⲁ ⲛⲁⲅⲓⲟⲥ (9). ⲉⲁϥⲛⲁⲩ

(1) Ici commence le fragment conservé au British Museum. — (2) L om. — (3) L add. ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ· — (4) L ⲉϧⲟⲩⲛ· — (5) L add. ⲛϫⲉ ⲛⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲙⲡⲧⲩⲡⲟⲥ ⲙⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ· — (6) L add. ϧⲉⲛ ⲑⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ· — (7) Illisible dans L. — (8) L ⲡⲓⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲉϥⲟⲓ. — (9) L add. ⲙⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ·

ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲁⲏⲣ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓⲣⲏϯ ⲁϥϩⲓ ⲡⲉϥⲑⲏⲟⲩ· ⲫϯ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲟⲩⲛⲟⲥ ⲕⲉⲟⲩⲣⲟ ⲛⲑⲙⲏⲓ (1) ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲓⲟⲩⲃⲓⲁⲛⲟⲥ, ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲡⲉ ⲙⲡⲓⲥⲧⲟⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲩⲥⲛⲏⲃⲏⲥ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲕⲟⲩϫⲓ· ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓⲣⲏϯ ⲁ ϯϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲫⲱⲣϣ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ· ⲉⲧⲁⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ (2) ⲛϫⲉ ⲛⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲙⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲛⲧⲉ * ⲡⲭⲥ ⲓⲏⲥ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ (3), ⲛⲉⲙ ⲁⲛⲛⲁ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ, ⲛⲉⲙ ⲁⲗⲙⲱⲛ ⲡⲓⲙⲁⲅⲟⲥ ⲛⲥⲟⲩⲕⲃ ⲙⲡⲁⲟⲛⲓ· ⲉⲁⲩⲟⲓ ⲛⲛⲓⲭⲗⲟⲙ ⲛⲁⲑⲗⲱⲙ ϧⲉⲛ (4) ⲡⲭⲥ ⲓⲏⲥ ⲡⲉⲛⲟ︦ⲥ︦· ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲉⲣⲉ ⲱⲟⲩ...

(1) L add. ⲟⲩⲟϩ ⲙⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ. — (2) L ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲟⲩⲁⲅⲱⲛ ⲛⲉⲙ ⲧⲟⲩⲁⲑⲗⲏⲥⲓⲥ. — (3) L ⲡⲉⲛⲟ︦ⲥ︦ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲟⲥ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲉⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲓⲗⲏⲙ. — (4) D'ici à la fin L : ϧⲉⲛ ⲑⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛⲉⲛⲉϩ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲟ︦ⲥ︦ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ· ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲡⲱⲟⲩ ⲙⲫⲓⲱⲧ· ⲛⲉⲙⲁϥ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲟⲙⲟⲟⲩⲥⲓⲟⲥ ⲛⲉⲙⲁϥ· ϯⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ [ⲛ]ⲧⲉ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ· ⲁⲙⲏⲛ::

SAINT JEAN LE PALÉOLAURITE

PRÉCÉDÉ

D'UNE NOTICE SUR LA VIEILLE LAURE

Par les RR. PP. Siméon VAILHÉ et Sophrone PÉTRIDÈS

des Augustins de l'Assomption

I. — SOUKA OU LA VIEILLE LAURE

La *Vieille Laure* a porté ce nom de bonne heure, afin qu'on pût la distinguer de la *Grande Laure* ou laure de Saint-Sabas et de la *Nouvelle Laure*, autre fondation monastique importante qui s'élevait non loin de Thécoa. Elle s'appelait aussi, du nom de son fondateur, *laure Saint-Chariton*, nom sous lequel elle est le plus connue et qui lui est resté dans la tradition populaire. En effet, aujourd'hui encore, les cartes mentionnent près de son emplacement le *Ouady-Khareitoun*, vallée de Chariton, le *Moghar-Khareitoun*, grotte de Chariton, et, sur son emplacement même, le *Khirbet-Khareitoun*, ruines de Chariton. Elle s'appelait enfin *Souka* ou *Chouka*, mot syriaque qui signifie couvent et paraît, dans le cas présent, être synonyme de laure.

Sous ces désignations diverses, notre maison religieuse a vécu une existence passablement obscure, quoique assez mouvementée; c'est elle que je voudrais esquisser rapidement à propos d'un de ses saints, qu'un document nouveau nous fait un peu mieux connaître. L'histoire de la *Vieille Laure*, commencée dès la première moitié du IVe siècle, se termine vers la fin du XIIe, date probable de sa disparition; soit, en tout, 800 ans d'existence, mais avec des hiatus considérables que ne réussis-

sent pas à combler quelques maigres données des pèlerins ou des hagiographes.

Cette étude comprendra trois petits chapitres :

1° Les fondations de saint Chariton ;

2° De saint Chariton à la mort de saint Cyriaque ;

3° De saint Cyriaque à la destruction de la laure.

Quant à saint Jean le paléolaurite, le saint religieux de la laure qui est l'occasion et l'objet de cette publication, je donnerai sa biographie dans la seconde partie de ce travail, pendant que mon confrère, le R. P. Pétridès, éditera les nouveaux textes poétiques qui le concernent.

I. — LES FONDATIONS DE SAINT CHARITON

La première maison religieuse du désert palestinien, la maison mère, si j'osais risquer cet anachronisme, est sans contredit la laure de PHARAN. Les origines de cette laure n'ont pas encore dépouillé toute obscurité. Cela tient en partie à ce que le biographe anonyme et tardif de son fondateur, saint Chariton, n'avait pas de documents écrits à sa disposition. Même s'il n'avait pris lui-même la précaution de nous l'avouer naïvement à la fin de son travail (1), on l'aurait deviné sans peine à tous les traits légendaires dont il émaille son récit. L'explication qu'il en donne est des plus naturelles. Bien des années, bien des siècles peut-être, s'étaient écoulés depuis le moment où saint Chariton souffrit courageusement pour la foi, jusqu'au jour où ce disciple inconnu résolut d'offrir l'exemple de son père à notre imitation. Or, il ne faut pas oublier, remarque-t-il avec raison, que les chrétiens étaient peu nombreux en Palestine à l'arrivée du saint, et les solitaires encore moins. Eussent-ils songé à mettre par écrit les actions mémorables et les héroïques vertus du fondateur du monachisme, qu'ils n'en auraient guère trouvé le temps ou l'occasion. Les poursuites des païens, la haine native des Juifs et des Samaritains, les querelles ariennes et monophysites, qui bouleversèrent de fond en comble le sol de la Terre Sainte durant les IVe et Ve siècles, voilà tout autant de

(1) *A. SS.*, t. VII sept., n° 19, p. 581.

causes qui contraignaient les moines à gagner les solitudes les plus austères, les cavernes les plus isolées, pour y vivre séparés les uns des autres, sans aucune relation avec le monde, sans livres et, sans doute, presque sans vie intellectuelle. Dès lors, à qui s'adresser pour retrouver les vestiges de l'homme qui avait, le premier, implanté la vie des anges sur le sol de la Terre Promise et lui avait assuré une prospérité ininterrompue? A la tradition orale, dont les disciples du saint se présentaient comme les meilleurs garants. Eux, du moins, avaient sauvé du naufrage de l'oubli quelques parcelles historiques, enrichies et grossies de contes légendaires, et renoué de maître à disciple le fil brisé de la tradition. Voici ce que cette tradition lui apprit.

Sous le règne de Constantin le Grand, un pèlerin quittait Iconium, sa ville natale, pour se rendre à Jérusalem. Il se nommait Chariton (1). Ses membres portaient encore les stigmates douloureux des supplices qu'il venait d'endurer pour le Christ pendant les persécutions. Au terme de son voyage, le pèlerin tomba entre les mains de voleurs, qui le dépouillèrent de son petit avoir, le lièrent et l'emmenèrent dans une grotte inaccessible, située à deux lieues environ de Jérusalem. Ces scélérats repartirent bientôt pour continuer leurs brigandages, laissant le pauvre voyageur, tout seul, enchaîné dans la grotte. A leur retour, ils se mirent à boire sans mesure d'un vin probablement empoisonné et moururent tous la nuit même dans d'atroces souffrances.

Le prisonnier qu'on avait privé de sa fortune se trouvait ainsi par cette fin tragique le seul héritier de ses spoliateurs. Ne voulant pas faire tourner à son seul avantage des biens aussi mal acquis, il en distribua une partie aux pauvres, une autre

(1) Saint Chariton jouit encore d'un grand culte dans sa patrie. A une lieue de Koniah, l'antique Iconium, à l'extrémité d'un vallon, est blotti *Aq-Monastir*, le monastère blanc, dédié à saint Chariton et ainsi dénommé à cause des roches crayeuses qui l'entourent. Chaque année, on organise de Koniah deux grands pèlerinages au monastère blanc. Après avoir assisté aux offices, les pèlerins se réunissent autour d'une fontaine et y boivent avec piété l'eau, que saint Chariton aurait fait jaillir de la roche pour désaltérer la foule pendant une période de sécheresse. Le Grand-Tchélébi lui-même, le supérieur général des derviches turcs, se rend, une ou deux fois par an, à Saint-Chariton pour se retremper dans la ferveur (*Missions des Augustins de l'Assomption*, Paris, août 1901, p. 372). M. Franz Cumont a publié une très intéressante inscription byzantine de ce monastère dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. IV (1895), p. 99-106.

aux solitaires qui se sanctifiaient sur les bords de la mer Morte, dans les grottes de Calamon, se réservant le reste pour se construire un ermitage dans la profondeur de la vallée. La caverne des voleurs devint une chapelle qu'on nommait la *vieille église*, lorsque l'hagiographe anonyme écrivait la vie de notre saint; elle servit d'oratoire pour les pieux fidèles qui étaient venus se ranger sous la discipline de Chariton et commencer l'apprentissage de la vie monastique.

Les bandes de rochers présentaient à des hauteurs inégales de petites cavités, faciles à agrandir, où les moines se retiraient pour vaquer à la contemplation. Une échelle permettait d'accéder à cet asile aérien. Là, dans sa cellule suspendue, le solitaire, seul à seul avec Dieu et avec sa conscience, tressait des nattes et des corbeilles, chantait les psaumes aux heures prescrites et ne descendait que le samedi et le dimanche pour participer aux saints mystères. Bientôt, l'édit de Constantin délivrait la Palestine et le monde romain de la persécution de Licinius; dorénavant, l'heure de la délivrance avait sonné pour le christianisme, qui prenait sa place au soleil de la liberté. Comme la grotte devenait par trop étroite, l'higoumène construisit une *église plus vaste*, que l'évêque de Jérusalem, saint Macaire, vint consacrer vers l'année 330. La laure de Pharan se trouvait définitivement établie et devait obtenir dans la suite une célèbre renommée.

Sans mentionner toutes les légendes (1) que raconte le biographe de saint Chariton et que j'ai, à dessein, passées sous silence, Cyrille de Scythopolis au VIe siècle, attribue la fondation de Pharan à notre saint. J'ai lu même quelque part, mais je n'ai pu retrouver la citation, qu'il rattachait celui-ci à la vie monastique d'Égypte. Si ce renseignement était exact, il s'ensuivrait que saint Chariton serait un disciple de saint Antoine, tout comme, à la même époque, saint Hilarion de Gaza. De la sorte, le monachisme de Palestine serait uni d'une manière très étroite au monachisme d'Égypte, il aurait, comme lui, la

(1) Simon Gioras, le chef principal des zélotes révoltés contre l'autorité romaine, 69 et 70 après J.-C., cachait ses troupes et ses trésors dans les grottes de Pharan qu'il avait creusées en grande partie, et se ruait de là avec sa bande à l'assaut des paisibles habitants (Josèphe, *Antiq. jud.*, IV, IX, 4). Ce fait historique a pu donner lieu à la légende des brigands, qui emprisonnent saint Chariton.

même origine historique et, comme lui aussi, le même initiateur, saint Antoine.

Le *Ouady-Farah* (1) garde de nos jours le nom et le souve-

(1) Qu'on me permette de résumer brièvement en note ce que nous connaissons de l'histoire de Pharan. On verra que tous nos renseignements se réduisent à quelques maigres notices puisées dans les documents hagiographiques de l'époque et que, si la laure paraît être encore debout à la fin du VIe siècle, il n'est pas du tout certain qu'elle ait survécu aux invasions qui désolèrent la première moitié du siècle suivant. Un siècle après saint Chariton, Pharan comptait parmi ses solitaires un des plus illustres pères de la vie monastique, saint Euthyme, que les Grecs ont surnommé le Grand et aussi le *théophore* ou porte-Dieu. Celui-ci se lia d'amitié avec son voisin de cellule, Théoctiste, et, chaque année, aux approches du Carême, il allait avec lui dans le désert de Coutila se préparer par une retraite plus rigoureuse aux fêtes de Pâques. Euthyme resta cinq ans, 406-411, à notre laure, avant de se fixer dans la gorge sauvage, qui devait voir bientôt s'élever le monastère de saint Théoctiste (*Vita s. Euthymii*, n°s 10-12, 14, 15, 119, 120 et 154). Cyrille de Scythopolis parle de la laure comme existant encore, au moment où il écrivait la vie de saint Euthyme (*Op. cit.*, n° 154), c'est-à-dire dans les premiers mois de 557. Peu après, 564, Pharan avait pour higoumène le moine Grégoire (*Pratum spirituale*, cap. 139), qui devint ensuite supérieur du monastère du Sinaï, défendit ce couvent contre les pillards arabes et reçut en récompense, 570, la chaire patriarcale d'Antioche.

Jean Mosch, qui passa dix années complètes à Pharan (*Pratum spirituale*, cap. 40), nous a laissé sur quelques-uns de ses moines des traits édifiants, venus par le canal des anciens ou qu'il avait vus de ses propres yeux. C'est l'abbé Cosmas, vieillard et rude défenseur de la foi, qui, du tombeau où il était enseveli à côté d'un évêque à l'orthodoxie douteuse, criait à son voisin : « Ne me touche pas, hérétique! N'approche pas de moi, ennemi de la sainte Église! » (*Op. cit.*, cap. 40). C'est l'abbé Paul, austère et silencieux, qui jouissait du don des larmes et pleurait avec tant de consolation que Jean Mosch ne vit jamais rien de pareil (*Op. cit.*, cap. 41). C'est l'abbé Auxanon, dont l'abstinence était telle qu'un seul petit pain d'autel suffisait à sa nourriture durant quatre jours, parfois durant une semaine entière (*Op. cit.*, cap. 42). Quant à l'époque du séjour de Jean Mosch, les divers renseignements qu'il nous a livrés sur ces trois ou quatre religieux permettent de la fixer d'une manière assez précise. En effet, d'une part, il se lia d'amitié à Pharan avec Auxanon, ex-syncelle du patriarche Grégoire d'Antioche, par conséquent après 570, date initiale du patriarcat de celui-ci; d'autre part, il connut dans la même laure le moine Cosmas, mort depuis à Antioche sous le patriarche Grégoire, donc avant l'année 593, date finale du patriarcat de celui-ci. Ainsi mis en relation, ces deux faits, qui, pris séparément, ne prouveraient rien, aboutissent à la conclusion que Jean Mosch habitait Pharan sous le patriarcat de Grégoire d'Antioche. Comme le patriarcat de Grégoire s'étend de l'année 570 à l'année 593, il est assez difficile d'enfermer entre deux dates définitives le séjour de dix ans que fit Jean Mosch dans cette laure. On peut néanmoins supposer que ce séjour est antérieur au voyage qu'entreprit en Égypte ce marcheur infatigable vers l'année 578 ou 579 (*Op. cit.*, cap. 112 et *Bibliotheca Photii*, codex 199), car, à ce moment, Jean Mosch paraît avoir quitté définitivement la Palestine. La première ou la seconde année du règne de Tibère II, 578 ou 579, marquerait donc la fin de ce séjour, tandis que le début en devrait être

nir de l'antique laure. C'est une gorge étroite, resserrée entre deux bandes de rochers gris, d'une hauteur variant entre 60 et 100 mètres, et qui courent parallèlement du couchant au levant. Une source limpide jaillit du roc et forme sur-le-champ un gros ruisseau, qui roule ses eaux pures à travers les pierres polies, les roseaux et les tamaris. Une cinquantaine de grottes, en partie naturelles, en partie creusées de main d'homme, se voient encore le long des roches, avec leur ouverture régulière, taillée en forme de porte et donnant sur la vallée. « On en voit à toutes les hauteurs. Quelques-unes sont inaccessibles : sans doute, le solitaire y arrivait par quelque corniche de rocher que le temps aura fait tomber. L'une des plus singulières parmi ces habitations se trouve sur la rive droite, à peu près en face de la source. Elle se compose de trois grandes pièces avec porte et fenêtres sur la vallée. » Elle est à trois ou quatre mètres du sol. On ne peut s'y introduire qu'en se hissant péniblement sur des pierres amoncelées et roulantes pour grimper à travers un trou rond, sorte de col d'entonnoir taillé dans la masse énorme du rocher. Je crois que cette grotte vaste et pittoresque nous représente la caverne des voleurs, où saint Chariton fut enfermé et qu'il convertit bientôt en église.

« Plusieurs belles citernes, en bon état de conservation, se voient au-dessous des cellules avec rigoles taillées dans le rocher pour y amener les eaux pluviales. Les moines qui les ont

fixé à l'année 568 ou 569. Par ailleurs, il n'est guère possible de remonter plus haut, car Grégoire, le futur patriarche, était encore higoumène de Pharan en 564 (*Pratum spirituale*, cap. 139), et Jean Mosch, qui parle de ce personnage à plusieurs reprises (*Op. cit.,* cap. 40, 139 et 140), ne témoigne jamais l'y avoir connu personnellement.

Le séjour de Jean Mosch est le dernier fait historique, qui nous ait été conservé sur cette laure. Celle-ci dut survivre à l'invasion perse de 614, car on ne s'expliquerait pas que le *Pré spirituel*, lancé dans le public en 620 au plus tôt, ne mentionnât pas sa destruction, si elle était alors un fait accompli. Le livre de Josué, XVIII, 23, parle d'une bourgade du nom de *Farah* dans la tribu de Benjamin. Le Khirbet Tellel-Farah indique aujourd'hui la position de ce village. Le sommet de la colline est coupé en deux par une légère dépression centrale ; il est couvert de menus matériaux, vestiges d'habitations complètement rasées. En deux mots, Cyrille de Scythopolis indique la situation de ce misérable hameau : « C'est, dit-il, un village situé vers l'Orient, à dix stades de la laure de Pharan, et nommé lui aussi Pharan. Ce nom ne lui vient pas de la laure, c'est plutôt lui qui l'a donné à celle-ci » (*Vita s. Euthymii*, n° 154). Il serait impossible d'être plus concis et plus précis.

construites avaient-ils seulement en vue de s'épargner la peine ou la distraction de descendre de leur cellule à la source puiser l'eau nécessaire à leurs besoins? Nous croyons plutôt qu'ils ont voulu entretenir un peu de verdure autour de leurs cellules et réserver les eaux de la source à l'irrigation de petits jardins établis dans la partie inférieure de la vallée, où ils faisaient croître quelques herbes, quelques légumes destinés à varier un peu leurs maigres repas. Les restes d'un aqueduc, construit en belles pierres au-dessous de la source et se prolongeant au loin dans la vallée, suggère du moins cette conjecture.

« Le plus intéressant est l'*église* de la laure. Les Pères Blancs sont parvenus à la découvrir au cours d'un récent congé. Elle est au centre de la région des grottes, le long d'un petit chemin, aujourd'hui interrompu en plusieurs passages, qui suit à peu près la base des rochers de la rive droite. Les fouilles ont mis à nu jusqu'ici quelques assises de l'abside et des murailles en belles pierres, un pilastre en marbre blanc d'un singulier dessin, un pavé en marbre présentant un assemblage géométrique de carrés et d'hexagones allongés, les premiers noirs, les seconds blancs. Elle mesure, autant que nous avons pu nous en rendre compte, 13 mètres de long sur 6m50 de large. C'est incontestablement la *nouvelle église* de la laure construite par saint Chariton et consacrée par saint Macaire de Jérusalem. Plusieurs séminaristes travaillent avec ardeur à déblayer ses ruines, animés par l'espoir d'y retrouver le tombeau de saint Chariton et les restes d'autres vénérables solitaires.

« L'*ancienne église* ou chapelle, établie dans la caverne de voleurs où fut enfermé saint Chariton, n'a pas laissé de traces reconnaissables. On est tenté de la placer dans une belle grotte creusée en dôme, située cent pas plus haut sur le même sentier. Il nous paraît plus vraisemblable qu'elle a disparu par la chute des gros rochers amoncelés près de l'église nouvelle (1). »

(1) Cette description minutieuse des ruines de la laure est empruntée au P. Michel Jullien, S. I., *Une vallée des anciens solitaires de Palestine*, paru dans les *Missions catholiques* et reproduit dans les *Échos de Notre-Dame de France*, t. IV (nov. 1896), p. 291-300; je puis en garantir la parfaite exactitude. Toutefois il me paraît préférable d'identifier l'ancienne église, bâtie par saint Chariton, avec la grotte dont j'ai parlé tout à l'heure. Quant au tombeau du saint, il est assurément possible qu'on en ait remué les restes dans les fouilles commencées à la nouvelle église, mais ce serait perdre son temps et sa peine que de vouloir y re-

*
* *

L'affluence nombreuse de disciples qui l'avaient suivi à Pharan, le bruit qui se faisait autour de son nom, ainsi que les mille soucis de sa charge, gênaient de plus en plus Chariton dans ses relations intimes avec Dieu; en conséquence, il confia la direction de sa laure au plus éprouvé de ses enfants et, libre désormais de toute sollicitude, se mit à la recherche d'un asile moins fréquenté. Il crut l'avoir trouvé aux approches de la vallée du Jourdain, non loin de Jéricho, sur les flancs d'une élévation assez raide, où s'étageaient toute une série de grottes naturelles ou creusées par la main des hommes, tout à fait propres à son plan de vie. Des miracles sans nombre, des bienfaits de toute nature manifestèrent bientôt aux habitants de Jéricho et des villages environnants la puissance surnaturelle de leur nouvel hôte et, sans tarder, des recrues vinrent se ranger sous l'obéissance du saint. Les grottes abondaient le long des parois de la montagne; peu à peu, chacune trouva son locataire et des divers étages montait nuit et jour vers le ciel la prière incessante des religieux. Il est probable qu'il faut interpréter de la sorte les expressions vagues du biographe, qui semblerait attribuer à saint Chariton la construction d'un monastère, ἕτερον οἰκοδομεῖ καὶ ὧδε τῶν ἀρετῶν οἰκητήριον (1). Le saint ne fit pas un séjour bien prolongé dans cette résidence, car nous le retrouverons tantôt à la recherche de cette solitude, qui se dérobe à son étreinte dès qu'il paraît la saisir.

L'hagiographe dessine ensuite rapidement l'histoire de cette laure nommée *Douca*, dont il nous retrace l'étymologie populaire. Après Chariton, il s'y établit sous la conduite de *saint Elpide* une florissante communauté. « Elpide aurait reçu le nom de Δοῦξ (*dux*, chef d'armée), parce qu'il avait pris le commandement de la laure comme un dux, en la défendant contre les attaques des Juifs qui habitaient le village voisin de *Noéron*. »

trouver les restes mortels de Chariton. De bonne heure en effet, peut-être lors de la destruction de Pharan, le corps du fondateur fut transporté à la Vieille Laure et saint Théodore Studite l'y vénérait déjà vers l'année 817 (Migne, *P. G.* t. XCIX, col. 1169).

(1) *A. SS.*, t. VII sept., n° 11, p. 578.

Cette explication enfantine, résultant de nombreuses confusions, amène le sourire sur les lèvres et il est bien évident que l'écrivain a pris une fois encore le Pirée pour un homme. Il donne à saint Elpide en personne le nom déjà ancien de *Douca* que portait la montagne, quitte à l'expliquer par une de ces légendes naïves, dont les moines d'autrefois n'ont malheureusement pas gardé pour eux le secret.

Par bonheur, nous possédons le récit d'un témoin oculaire et nous pourrons avec ce document contrôler, et rectifier, au besoin, le dire de l'anonyme. Palladius, évêque d'Hélénopolis en Bithynie et ami fidèle de saint Jean Chrysostome, nous a laissé l'*Historia ad Lausum*, dans laquelle il nous raconte avec un style sans apprêt les vertus et les actions mémorables des pères du désert qu'il avait connus. Lui-même avait embrassé vers l'an 386 la vie monastique dans une laure qu'il appelle Λουκᾶ, erreur de copiste très facile à corriger en Δουκᾶ. En effet, il s'agit bien toujours du même monastère, situé aux environs de Jéricho « ἐν τοῖς κατὰ Ἱεριχὼ σπηλαίοις ». Palladius rapporte qu'il avait connu un saint moine, nommé Elpide, originaire de la Cappadoce et qui se signalait par ses austérités entre tous les anachorètes de Douca. Il habitait une grotte sur le sommet de la montagne, à deux pas d'un gouffre béant, ne mangeait que le samedi et le dimanche et restait debout toute la nuit à chanter des psaumes. Un jour, durant la psalmodie, un scorpion le mordit au pied, sans que le saint manifestât par l'altération de ses traits ou le trouble de sa voix la douleur cuisante qu'il ressentait. Un autre jour, il plantait sur les bords du précipice un sarment desséché qui retrouvait en terre sa vieille sève et devenait une vigne considérable, au point de couvrir toute l'église de ses rameaux verdoyants.

Au retour de longues pérégrinations accomplies dans son pays natal et ailleurs, Palladius fut informé par les disciples de saint Elpide d'une dévotion de celui-ci, dont l'étrangeté nous surprend, même à une époque où l'on en rencontre de si bizarres. Debout dans sa cellule et le visage tourné vers l'Orient, le saint s'était imposé la mortification de ne jamais tourner les yeux vers l'Occident et de ne jamais regarder du côté du soleil à partir de midi, bien que l'astre du jour appliquât

d'aplomb ses rayons sur sa tête. Durant 25 ans, il persévéra dans ce genre de vie extraordinaire sans voir une seule fois le ciel de l'Occident et sans sortir de sa cellule. Cette vie de stylite-reclus s'accorde fort mal avec l'humeur guerrière que lui prêtait tout à l'heure le biographe de saint Chariton. Une chose vraie pourtant, c'est que les disciples accouraient en foule auprès de saint Elpide, qui « présidait à tous les exercices de dévotion, comme la reine des abeilles aux travaux de ses subordonnées ». Parmi eux, se distinguaient deux frères selon la chair, Enèse et Eustathe, ainsi qu'un esclave nommé Sisinnius, issu de la Cappadoce (1).

Le nom de *Saint-Elpide* resta depuis attaché à la laure conjointement avec celui de Douca et nous voyons dans le *Pré Spirituel* (2) un ermite du nom de Nicolas, qui avait sa cellule dans le torrent de Bethasimus, entre Saint-Elpide et le monastère des Étrangers aux alentours de Jéricho. Cependant la laure, privée de bonne heure de ses grands fondateurs, déclinait sensiblement; vers la fin du ve siècle, saint Sabas n'y rencontrait plus qu'un vieil anachorète, seul au milieu des ruines depuis 38 ans et qui semblait attendre sa venue pour mourir. Lors de la prise de Jérusalem par les Perses, 614, les grottes étaient complètement abandonnées; ermites et cénobites de Khoziba s'y réfugièrent à l'envi pour échapper à la brutalité des envahisseurs. Au VIIIe siècle, saint Étienne le Thaumaturge habita quelque temps les cavernes de Douca. Il y vint une seconde fois avec des religieux d'autres monastères, parmi lesquels son futur biographe Léonce, afin d'y jeûner quarante jours en l'honneur de saint Sabas. Le Carême terminé, saint Étienne monta jusqu'au sommet, afin de jouir de la vue et de l'entretien d'un anachorète fameux, qui avait établi en haut sa résidence (3).

(1) PALLADIUS, *Hist. laus.*, cap. CIV à CX, Migne, *P. G.*, t. XXXIV, col. 1211 et seq. Saint Elpide est vénéré le 2 septembre. Une ville porte son nom en Italie, dans la Marche d'Ancône, près de Lorette. Dès l'année 1512, on y possédait son corps et ceux de ses compagnons (*A. SS.*, t. I sept., p. 378 et seq.).

(2) Migne, *P. G.*, t. LXXXVII, cap. CLIV, col. 3021.

(3) *A. SS.*, t. III jul., n° 58, p. 527; n° 92, p. 540 et n° 139, p. 559. Le nom de *Douca* ou *Doch* est assez ancien; on le rencontre tout d'abord dans le premier livre des Machabées, cap. XVI, 11 à 18, comme désignant un petit fort, bâti par Ptolémée, fils d'Abob et gendre du grand prêtre Simon Machabée. C'est là que,

* *

A peine la laure de Douca était-elle constituée et la discipline monastique s'y voyait-elle établie, que Chariton abandonnait sa grotte pour courir à la recherche d'un site plus retiré. Il s'enfonçait une journée entière dans les solitudes mornes du désert de Juda et remarquait à l'est de Thécoa, à 14 stades environ de cette localité (2 kilomètres et demi), une gorge désolée, entourée de montagnes abruptes et lui offrant un asile inviolable. Peine inutile! le bruit de sa renommée avait pénétré partout, le désert aride allait de nouveau se couvrir de fleurs. Les habitants de Thécoa furent ses premières conquêtes, la vallée inhospitalière retentit bientôt des louanges de Dieu. Une troisième laure était fondée. On lui donna le nom syriaque de *Souka* ou Chouka, qui signifie couvent, tandis qu'on l'appelait de préférence en grec la *Vieille Laure* : διὰ ταῦτα καὶ ἑτέραν ἐκεῖσε κατασκευάζει λαύραν ὁ θαυμαστὸς οὗτος Χαρίτων, ἥνπερ ἔνιοι μὲν τῇ σύρᾳ γλώττῃ Σουκὰν ὀνομάζουσι, ἄλλοι δὲ κατὰ τὴν Ἑλλάδα φωνὴν Παλαιὰν Λαύραν ἀποκαλοῦσιν (1).

La longue carrière de Chariton touchait à sa fin; son corps, alourdi par les années et par les privations de toutes sortes, demandait à la terre un repos momentané et son âme une demeure de gloire au ciel. Laissant donc la direction de la laure à l'un de ses disciples, il se retira dans une grotte, surnommée *Crémaste* à cause de sa position abrupte et de son ouverture

après un festin trop copieux, tomba victime d'un odieux guet-apens, Simon, le dernier survivant des grands Machabées, février 135 avant J.-C. Peu de temps après, Jean Hyrcan, fils de la victime, venait assiéger le traître dans sa forteresse, afin de venger la mort de son père; mais une ruse de guerre permettait encore à Ptolémée d'éloigner ce redoutable péril (Josèphe, *Antiq. jud.*, XIII, VIII, 1, et *De bello jud.*, I, 2, 3 seq.). On a voulu retrouver l'emplacement de ce fort et de cette laure, soit à l'*'Aïn ed-Douq*, source située à 6 kilomètres environ au nord-ouest de la Jéricho moderne, soit sur le sommet du *Djebel Quarantal*, aux ruines dites *Tahounet el-Haoua*, moulin à vent, où se trouvent, en effet, les restes d'une grande construction qui pourrait représenter le château-fort et d'une chapelle avec abside. Les flancs de la montagne sont percés de nombreuses cellules et il suffit d'une courte promenade pour constater un peu partout les vestiges d'une vaste laure. Voir Van Kasteren, *Doch* dans le *Dictionnaire de la Bible* de M. Vigouroux, t. II, col. 1454-1456 et *Doch* dans la *Revue biblique*, t. VI, 1897, p. 99-104.

(1) *A. SS.*, t. VII sept., n° 12, p. 579.

très élevée. On n'y pouvait atteindre qu'avec une échelle, et de nos jours encore l'entrée s'étale béante à une vingtaine de mètres au-dessus du principal sentier. Pour se dérober encore plus complètement aux pieux empressements de ses disciples, le solitaire fit couler une source qui lui fournissait l'eau nécessaire (1), puis, comme il avait toujours présents à la mémoire les heureux jours passés à la laure de Pharan, il résolut de réserver à sa cellule primitive les derniers moments de son existence. Entouré des supérieurs des trois maisons religieuses qu'il avait fondées, il vint donc mourir à Pharan, plein de jours et de mérites, escorté de la foule de ses moines et des anges qui saluaient son arrivée parmi eux.

Ses restes mortels furent de bonne heure transportés à la *Vieille Laure* et, dès l'année 817, de son exil de Bonéta, l'illustre saint Théodore studite manifestait à son higoumène le vif désir qu'il avait de vénérer le tombeau et les reliques de saint Chariton : « ἐβουλόμην... προσκυνῆσαι τὸ θεῖον ἔδαφος, ἕκαστα κατασκοπῆσαι, ποῦ ὁ ἅγιος τοῦ Θεοῦ ὁ φερωνύμως Χαρίτων πεπληρωμένος ἐνήθλησε μαρτυρικῶς τε ὁμοῦ καὶ ἀσκητικῶς, πῆ δὲ τὸ ἱερὸν αὐτοῦ σῶμα τεταμίευται· ὁ ὄντως θησαυρὸς τῶν ἀρετῶν, ὁ τῆς ἐρήμου πολίτης, καὶ τῆς οἰκουμένης λαμπτήρ... κτλ. (2). »

II. — DE SAINT CHARITON A LA MORT DE SAINT CYRIAQUE

Durant le ve et le vi[e] siècles, les grands noms d'Euthyme, de Gérasime, de Sabas et de Théodose rejettent dans l'ombre celui de Chariton; les laures et les couvents célèbres qui doivent à ceux-ci leur existence surpassent en illustration et en gloire la laure de Souka. C'est avec peine que nous réussirons à grouper trois ou quatre menus faits, qui attestent encore que cette maison religieuse n'est pas morte, en attendant que les vertus de saint Cyriaque fassent rejaillir sur elle un peu de renommée. Il s'agit tout d'abord d'une hôtellerie que possédait la laure de

(1) La source de la grotte de saint Chariton a été retrouvée de nos jours: par une transposition assez fréquente dans ces sortes de légendes, la source miraculeuse est vénérée aussi près de Koniah, au monastère d'*Aq-Monastir*, dont nous avons parlé plus haut.

(2) Migne, *P. G.*, t. XCIX, lettre XVII, col. 1168.

Souka à Jérusalem, près de la tour de David, et qu'elle vendit au monastère de Saint-Euthyme, moyennant 200 pièces de monnaie. Ce contrat de vente, nous dit Cyrille de Scythopolis (1), fut passé vers la fin de la 8e indiction, c'est-à-dire pendant l'été de l'année 485. Jusque-là, le couvent de Saint-Euthyme et celui de Saint-Théoctiste avaient possédé par indivis une hôtellerie commune dans la Ville Sainte, mais, à la suite d'une brouille qui survint entre ces deux monastères, l'hôtellerie resta en la possession définitive de Saint-Théoctiste, pendant que Saint-Euthyme, indemnisé de ses droits, se procurait la propriété de la laure de Souka.

Vers l'année 507, la Vieille Laure fut témoin d'un spectacle étrange, qui malheureusement n'est pas assez rare dans les annales de la vie religieuse en Palestine. Soixante moines révoltés contre saint Sabas venaient d'être contraints de sortir de la Grande Laure. Loin de s'exécuter de bonne grâce, ils tinrent à laisser avant leur départ de tristes souvenirs de leurs rancunes. Au moyen de tous les outils qui leur tombèrent sous la main, ils rasèrent la tour du saint, brisèrent les meubles et jetèrent le tout pêle-mêle dans le lit du Cédron; puis, après s'être approprié toutes les richesses qu'ils avaient pu découvrir, ils se présentèrent humblement à la porte de Souka. Repoussés par l'higoumène *Aquillin* qui ne daigna même pas leur offrir l'hospitalité, les rebelles poursuivirent leur course et allèrent, tout près de là, relever les cellules en ruines de l'ancien monastère de Romain et fonder la *Nouvelle Laure* de si triste mémoire (2).

A l'higoumène *Aquillin* succéda probablement le moine *Isidore*. Nous ne connaissons celui-ci que par une citation de Théodore de Pétra (3), le panégyriste de saint Théodose. Isidore assistait en simple religieux à la fameuse réunion du Saint-Sépulcre, dont les abbés orthodoxes prirent l'initiative en 513 contre les menées eutychiennes de l'empereur Anastase (4). De-

(1) *Vita s. Cyriaci* dans les *A. SS.*, t. VIII sept., n° 7, p. 149.

(2) *Vita s. Sabae*, n° 36, p. 271, et Fr. Diekamp, *Die origenistischen Streitigkeiten im sechsten Iahrhundert und das fünfte allgemeine Concil*, Münster i. W., 1899, p. 17 et 139.

(3) H. Usener, *Der heilige Theodosios. Schriften des Theodoros und Kyrillos.* Leipzig, 1890, p. 71 et 72.

(4) *Vita s. Sabae*, n° 56, p. 308, et Fr. Diekamp, *Op. cit.*, p. 21.

puis, il fut élevé à la dignité de supérieur de la Vieille Laure et il paraît avoir encore rempli cette fonction, le 11 janvier 530, lorsque Théodore de Pétra prononça son panégyrique (1). C'est, du moins, ce qui semble résulter de ses paroles : « οὐ πόρρωθεν τούτων θεασαμένη Ἰσίδωρον τὸν θεοφιλέστατον, ὃς τῆς εὐαγοῦς τοῦ Σουκᾶ λαύρας ὕστερον ἐγεγόνει καθηγεμών (2) ».

Peu après, les querelles origénistes soulevaient de violentes tempêtes dans les couvents de Palestine. Nonnos et Léonce de Byzance, ouvertement soutenus par leurs anciens confrères, les évêques Domitien et Askidas, recrutaient des adhérents dans tous les monastères, déposant de force les supérieurs favorables à l'orthodoxie et les remplaçant par leurs créatures. Partout, il n'était question que de la préexistence des âmes, de la mitigation des peines éternelles et autres hardiesses théologiques attribuées au célèbre docteur d'Alexandrie. Isidore était mort et les origénistes mettaient tous leurs moyens en œuvre pour entamer la Vieille Laure et l'attirer, si possible, dans leurs intérêts. Ils y réussirent en partie et s'efforcèrent de lui imposer comme higoumènes deux des leurs, *Pierre d'Alexandrie* et *Pierre de Grèce*, mais la communauté se révolta contre un pareil despotisme; par deux fois, elle expulsa les créatures des origénistes et choisit en fin de compte un moine de Saint-Sabas, dont l'orthodoxie était irréprochable (3). Le nouvel higoumène s'appelait *Cassien*. Originaire de Scythopolis, non loin du Jourdain, il avait d'abord mené la vie monastique à la laure de Saint-Sabas, et avait, en qualité de prêtre, représenté son couvent au concile de Constantinople de 536 (4). Quatre ans après, 540, il était appelé à diriger la Vieille Laure. Il resta huit ans, nous dit Cyrille de Scythopolis (5), dans cette charge et fut ensuite nommé higoumène de Saint-Sabas. On était alors au mois de septembre 547. Dix mois après, vers le 20 juillet 548,

(1) D'après M. Usener, *Op. cit.*, p. IX, ce panégyrique de Théodore fut prononcé le 11 janvier 530, pour le premier anniversaire de la mort de saint Théodose, mais il fut publié un peu plus tard, après l'année 536 et avant l'année 547.

(2) H. Usener, *Op. cit.*, p. 71.

(3) *Vita s. Cyriaci*, n° 14, p. 153.

(4) Mansi, VIII, 883.

(5) *Vita s. Sabae*, n° 88, p. 371. Pour la fixation des dates voir Fr. Diekamp, *Op cit.*, p. 58 et 139.

Cassien passait à une vie meilleure (1). C'est pendant son supériorat à la Vieille Laure, 540-547, qu'il avait fondé dans sa ville natale de Scythopolis le monastère de *Zoungas* (2), que nous ne connaissons pas autrement (3).

Il nous reste à parler maintenant d'un ermite de la Vieille Laure, qui se disait à juste titre le disciple et l'héritier d'Euthyme et de Gérasime et allait faire revivre à Souka les vertus de son fondateur. Né à Corinthe le 9 janvier 448, Cyriaque se rendait en Palestine au mois de septembre 465 et passait l'hiver au couvent d'Eustorge, près de Jérusalem. Son amour de la retraite le poussait au printemps de l'année suivante vers saint Euthyme, qui le revêtit de l'habit religieux mais refusa, en raison de sa jeunesse, de l'admettre dans sa laure. Le jeune Cyriaque descendit ensuite au couvent de saint Gérasime et, neuf années durant, 466-475, il se plia sous sa direction à tous

(1) *Vita s. Sabae*, n° 88, p. 371, et Fr. Diekamp, *Op. et l. cit.*

(2) Fr. Diekamp, *Op. cit.*, p. 58. Cette fondation de Zoungas n'est pas mentionnée dans l'édition de la *Vita s. Sabae* faite par Cotelier, mais seulement dans les *Additamenta* du t. III de son ouvrage et dans la réédition qu'en a donnée M. Pomjalovskij, p. 513.

(3) Je cite en note un trait qui a eu lieu au IVe siècle et qu'on attribue parfois, à tort certainement, à notre laure. Jean Cassien, dans sa *sixième Collation*, cap. I, prend occasion du martyre de nombreux ermites de la Palestine, égorgés par les Sarrasins, pour nous donner une conférence spirituelle sur l'action de la Providence dans le monde : « In Palaestinae partibus juxta Thecue vicum, qui Amos prophetam meruit procreare, solitudo vastissima est usque ad Arabiam ac mare Mortuum, quo ingressa deficiunt fluenta Jordanis et cineres Sodomorum amplissima extensione porrecti. In hac summae vitae ac sanctitatis monachi diutissime commorantes repente sunt a discurrentibus Sarracenorum latrunculis interempti. Quorum corpora, licet sciremus tam a *Pontificibus regionis illius* quam ab universa plebe Arabum tanta veneratione praerepta et inter reliquias martyrum condita, ut innumeri populi *e duobus oppidis* concurrentes gravissimum sibi certamen indixerint, etc. » — Les évêques, le peuple innombrable d'Arabes chrétiens et les deux cités que mentionne Cassien, ne peuvent évidemment pas désigner la région de Thécoa et de la Vieille Laure, région qui était déserte, sans ville et sans évêque. Il s'agit ici de la presqu'île sinaïtique et du désert au-dessous d'Hébron, où se trouvaient plusieurs villes, entre autres Arad et Elusa. Par suite, les martyrs dont parle Cassien n'appartenaient pas à la laure de Souka et le nom de Thécoa ne figure dans son texte que pour indiquer le point de départ du désert arabique. C'est dans ce sens qu'il faut corriger le Martyrologe romain, au 28 mai, et c'est ce qui explique pourquoi les livres liturgiques de Palestine gardent le silence sur ces martyrs, silence dont s'étonnent si fort les *Acta Sanctorum*, t. VI mai, p. 746. A propos de la *Vita s. Charitonis* dans les *A. SS.*, t. VII sept., note *h*, p. 582, les Bollandistes soutiennent encore que ces martyrs appartenaient à la Vieille Laure.

les travaux et à toutes les habitudes de l'ascèse. La mort de son maître et ami, 5 mars 475, l'ayant laissé orphelin, il retourna à la laure de saint Euthyme, mais les disputes à main armée qui s'élevèrent entre cette maison et celle de saint Théoctiste le contraignirent dix ans après, août 485, à se retirer à la Vieille Laure. Il y mena pendant plus de 70 ans la vie la plus austère, entrecoupée de séjours plus ou moins prolongés au désert de Natoupha ou à l'ermitage de Sousakim, et même à la grotte de saint Chariton (1), toute voisine de la Vieille Laure. Lorsque les Origénistes menacèrent de faire triompher leurs idées, les religieux fidèles rappelèrent le vieillard de sa retraite de Sousakim et l'opposèrent pendant cinq ans, 542-547, comme une digue vivante aux flots toujours montants de l'hérésie. La mort du principal hérésiarque, Nonnos, février 547, lui ayant rendu quelque tranquillité, Cyriaque échangea une fois encore la grotte de saint Chariton pour l'ermitage de Sousakim, février 547-décembre 554. Au bout de huit années, les religieux le ramenaient encore à la grotte du fondateur, où il terminait le 29 septembre 556, à l'âge d'environ 109 ans, une vie consacrée tout entière au service de Dieu et de la religion (2).

(1) J'emprunte à un voyageur moderne la description de cette célèbre grotte dont j'ai déjà parlé : « En descendant le ravin, après avoir grimpé des parois vertigineuses et des rochers éboulés, on arrive difficilement à l'entrée basse et étroite de la célèbre grotte de *Moghar-Khareitoun*... Cette excavation est remarquable par son étendue, l'immensité de plusieurs de ses salles et la multiplicité des souterrains. La longueur de ce labyrinthe naturel est considérable; de tous les côtés se trouvent des culs-de-sac et des cavités intérieures dans lesquelles les guides ordinaires n'osent pas s'aventurer, retenus par une terreur superstitieuse ou par la crainte de s'égarer... Ainsi qu'il est facile de s'en assurer, lorsqu'on relève le plan de la caverne à la boussole, cette succession de cavités et de couloirs a été primitivement formée par les cassures des couches rocheuses qui ont eu lieu dans le sens de la direction de la vallée, puis toutes ces anfractuosités ont été agrandies et sculptées lentement par des eaux courantes dont on retrouve partout les traces sur les parois. On peut donc affirmer que ce labyrinthe n'est autre chose que l'ancien lit d'une rivière souterraine, qui, après avoir exécuté son travail d'érosion, venait tomber dans le ouady par l'ouverture actuelle de la grotte, en une magnifique cascade semblable à celle du Vaucluse. A l'intérieur, la chaleur est insupportable, la température dépasse 24 degrés. Dans certaines allées, des myriades de chauves-souris nous frôlent le visage de leurs ailes visqueuses. Ces animaux désagréables et répugnants sont suspendus à la voûte de ces immenses souterrains... » (Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, Paris, 1884, p. 338).

(2) Le texte grec de la *Vie* de saint Cyriaque par Cyrille de Scythopolis, son contemporain, est publié dans les *A. SS.*, t. VIII sept., p. 148-158; il est assez

« Parmi les poèmes liturgiques édités par le cardinal Pitra, on en remarque un (1), qui a pour sujet la résurrection de Lazare par Jésus et a pour acrostiche : [Ποί]ημα Κυριακοῦ. *Le poème de Cyriaque* n'est pas inférieur aux meilleures productions de l'hymnographie grecque, constatation qui, jointe à l'obscurité qui enveloppe le nom du mélode, nous invite à chercher celui-ci au premier âge de la poésie liturgique. Observons, en outre, que nous ne connaissons aucune autre œuvre du mélode Cyriaque, et que le rythme dont il se sert n'a été imité qu'une seule fois par un seul des mélodes postérieurs. Ceci veut dire sans doute, sinon que Cyriaque a peu écrit, au moins qu'il a eu peu d'influence : il est permis de supposer que c'est parce que, vivant loin de Constantinople, il n'a pu rivaliser de vogue avec les hymnographes de la capitale.

« C'est pourtant le plus célèbre de ceux-ci, saint Romain, qui a fait à Cyriaque l'honneur de l'imiter. Dans le poème de Romain sur la trahison de Judas (2), le mélode n'a pas créé un rythme nouveau, il en a emprunté un tout fait à un mélode plus ancien, il a calqué l'εἱρμός d'un prédécesseur. Les premiers mots de cet εἱρμός montrent qu'il est tiré d'un cantique sur Lazare. La comparaison des strophes de Romain avec celles de Cyriaque montre que ce cantique sur Lazare n'est autre que celui de Cyriaque : le rythme est le même...

« Si l'on s'obstine à placer Romain sous Anastase Ier, 491-518, on peut renoncer à identifier Cyriaque. Mais si, comme je le crois définitivement prouvé, Romain vint à Constantinople sous Anastase II, 713-716, la question me paraît moins ardue... Le sujet et la manière dont le poème de Cyriaque est traité trahissent un mélode palestinien. La commémoraison solennelle du miracle de Béthanie est d'origine hiérosolymitaine; nous la voyons attestée à Jérusalem dès la fin du IVe siècle... Le *samedi de Lazare* est considéré comme jour baptismal dans l'Église grecque... Cette innovation a sa place dans l'Église de Jérusalem; avait-elle pénétré ailleurs avant le VIIIe siècle? Ce n'est guère probable...

défectueux, au moins en tout ce qui regarde la chronologie. J'ai pris pour guide F. Diekamp, *Op. cit.*, p. 66.

(1) *Analecta sacra*, t. Ier, p. 284-288.

(2) *Analecta sacra*, t. Ier, p. 92.

« Ces prémisses posées, je n'hésite pas à identifier l'auteur de ce cantique avec saint Cyriaque l'anachorète, fêté par l'Église grecque le 29 septembre... Dans sa Vie très détaillée, écrite par Cyrille de Scythopolis, nous relevons un passage très important pour le sujet qui nous occupe. Cyriaque, étant diacre ou prêtre, a rempli pendant 31 ans, 498-529, à Saint-Chariton, la double charge de κειμηλιάρχης et de κανονάρχης. La première lui donnait le soin des vases sacrés, des reliques, du trésor de son couvent. Comme *canonarque*, il annonçait les exercices de sa communauté en frappant le fer ou le bois des σήμαντρα; mais surtout, selon l'étymologie du mot, il dirigeait le chant du *canon*, de l'office, en donnant le ton des morceaux à exécuter. Il était donc musicien. J'ajouterai musicien habile, puisqu'il conserva sa fonction trente et un ans. De ceci nous avons d'ailleurs un témoignage formel. Deux siècles après la mort de Cyriaque, dans le *canon* qu'il composait pour sa fête, saint Étienne le sabbaïte le représentait « chantant harmonieusement dans les vigiles » : εὐτόνως μελῳδοῦντα ἀγρυπνίαις ἀπαύστοις. Les mots employés par Étienne ne peuvent être regardés comme une formule banale applicable à tous les moines morts en odeur de sainteté; car son *canon* est visiblement calqué sur la *Vie* écrite par Cyrille de Scythopolis et montre dans quel sens il faut entendre l'expression de *canonarque*. Saint Cyriaque a été un *mélode;* on peut en conclure qu'il a été aussi un *hymnographe*, car les premiers chantres de l'Église grecque, dont nous connaissons les œuvres d'une manière certaine, ont tous été à la fois des poètes et des musiciens. Ne négligeons pas d'observer encore que Cyriaque avait reçu une brillante éducation, et que sa science théologique lui permit de prendre part aux discussions contre les Origénistes. Enfin, la tradition (1) le met avec son maître saint Euthyme, avec saint Théodose, avec saint Sophrone, etc., au nombre de ceux qui ont modifié ou complété le *typikon* de saint Sabbas (2). »

Je viens de résumer l'article consacré par mon confrère, le R. P. Pétridès, au mélode Cyriaque; on peut lire tout le déve-

(1) M. Gédéon, Γνώσεις ἐκ τοῦ τυπικοῦ τῶν μονῶν τοῦ Γαλησίου ὄρους, p. 27 : Papadopoulos-Kerameus, Μαυρογορδάτειος Βιβλιοθήκη, p. 152.

(2) S. Pétridès, *Les mélodes Cyriaque et Théophane le Sicilien*, dans les *Échos d'Orient*, t. IV (1901), p. 282-284.

loppement de son ingénieuse hypothèse et des preuves techniques qu'il a apportées dans la revue que je citais tout à l'heure. Je dois ajouter toutefois que ses conclusions n'ont pas été acceptées de tous les critiques, et en particulier de M. Krumbacher, qui a écrit toute une brochure (1) sur la dépendance réciproque des mélodes Cyriaque et saint Romain. Sans refuser absolument de voir dans le mélode Cyriaque le moine de la Vieille Laure, M. Krumbacher maintient pourtant l'existence de saint Romain sous Anastase Ier; il conclut aussi que Cyriaque et Romain sont indépendants l'un de l'autre et ont utilisé, en le modifiant chacun à sa manière, un poème antérieur d'un mélode inconnu. La conclusion était assez inattendue. Et, s'il est bien vrai que saint Romain vivait sous Anastase Ier, 491-518, et que le mélode Cyriaque doit s'identifier avec saint Cyriaque de Souka, 448-556, comme il est non moins vrai que les origines de la poésie religieuse byzantine remontent seulement à la seconde moitié du ve siècle, je ne vois pas trop quel peut être ce mélode inconnu et comment il a pu être imité de son vivant et par saint Romain à Constantinople et par saint Cyriaque à la Vieille Laure. Mais ceci nous entraînerait hors de notre sujet, en nous lançant une fois de plus dans la fameuse controverse qui se livre depuis des années autour de saint Romain et qui est loin d'avoir amené tous les éclaircissements désirables. Disons seulement que si l'hypothèse du P. Pétridès n'est pas absolument évidente, celle de M. Krumbacher est encore moins de nature à entraîner un complet assentiment.

III. — DE SAINT CYRIAQUE A LA DESTRUCTION DE LA LAURE

Après la mort de saint Cyriaque, 29 septembre 556, l'obscurité se répand sur notre laure. Les historiens de Palestine disent généralement qu'elle fut démolie par les soldats de Chosroès avec les autres couvents du pays et rebâtie bientôt après, puisque ses religieux figuraient, paraît-il, dans le cortège triomphal

(1) *Romanos und Kyriakos*. Extrait des *Sitzungsberichten der philos. und der histor. Classe der Kgl. bayer. Akademie der Wissenschaften*, 1901, p. 693 à 766.

d'Héraclius vainqueur, lors de son entrée au Saint-Sépulcre. Les Bollandistes (1), à leur tour, veulent que les Arabes l'aient détruite, lors de l'invasion et de la conquête de la Palestine au VII siècle. Toutes ces hypothèses sont plus ou moins erronées et ne tiennent pas devant la précision des textes. En effet, Georges le Syncelle (2) qui avait séjourné longtemps en Palestine avant de devenir le syncelle du patriarche saint Taraise, 784-806, et de composer sa Chronographie, nous apprend lui-même qu'il avait souvent visité cette laure et qu'elle était de son temps l'objet de fréquents pèlerinages : ταύτης (Ῥαχὴλ) ἐγὼ τὴν λάρνακα τῆς γῆς ὑπερκειμένην πολλάκις ἐκεῖσε παροδεύων ἐπὶ Βηθλεὲμ καὶ τὴν παλαιὰν λεγομένην λαύραν τοῦ ὁσίου Χαρίτωνος ἑώρακα (3). Dans le courant du VIIIe siècle, nous trouvons également plusieurs de ses religieux, qui se retiraient avec saint Étienne le thaumaturge dans les grottes de Douca pour y jeûner et y prier quarante jours en l'honneur de saint Sabas : ἠκολούθησά ποτε τούτῳ τῷ γέροντι ἐπὶ τὰ σπήλαια τοῦ Δουκᾶ σὺν ἑτέροις τισὶ τῶν πατέρων... τῆς τοῦ Σουκᾶ λαύρας (4). La date précise de ce voyage particulier n'est pas indiquée par Léonce, biographe de saint Étienne, mais comme celui-ci mourut le 2 avril 794 et que Léonce fut attaché à son service quelques années seulement avant sa mort, il ne sera pas téméraire de la placer vers la fin du VIIIe siècle.

C'est également à la fin du VIIIe siècle que remonte une catastrophe, qui fut le point de départ de toute une série de malheurs, cause prépondérante de l'affaiblissement graduel de notre monastère, en attendant sa complète disparition. Le 13 mars 796,

(1) Les Bollandistes laissent entendre à plusieurs reprises dans la *Vita s. Charitonis*, *A. SS.*, t. VII sept., n°s 12 à 14, p. 570, que la laure de saint Chariton ne survécut pas aux invasions des Perses et des Arabes. Ils veulent même déduire de ce fait que cette *Vie* n'a pas été écrite par Syméon Métaphraste, mais par un moine de la Vieille Laure, au VIe siècle, ce qui me paraît légèrement exagéré.

(2) H. Gelzer a résumé tout ce que nous connaissons de la vie de ce personnage (*Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie*, Leipzig, 1885, IIe partie, p. 176-184). La chronique de Georges le Syncelle va d'Adam à l'empereur Dioclétien; elle a été publiée par Goar dans la *Byzantine*, t. V, de l'édition de Venise en 1729, et n'a pas malheureusement été rééditée par Migne. Georges le Syncelle mourut en 810 ou 811 et ce fut son ami, saint Théophane le chronographe, qui mit en œuvre et, à l'aide de ses notes, compléta son travail.

(3) *Georgii syncelli Chronographia*, t. V, de la *Byzantine*, p. 85, et H. Gelzer, *Op. cit.*, p. 179.

(4) *Vita s. Stephani sabaïtae thaumaturgi* dans les *A. SS.*, t. III jul., n° 139, p. 559.

la laure de Saint-Sabas était envahie par une troupe de Bédouins, campés aux environs, et qui comptaient recueillir d'immenses richesses dans les cellules des religieux. Cette première attaque amena, avec le pillage de la laure, des mauvais traitements infligés aux moines qui eurent une trentaine de blessés. La semaine suivante, durant la nuit du samedi au dimanche, survinrent coup sur coup deux messages de la *Vieille Laure* et de Saint-Euthyme, qui présageaient de cruelles tortures pour la nuit même. Les moines, en effet, ne tardèrent pas à subir une nouvelle attaque. Ils succombèrent sous le nombre; vingt d'entre eux périrent étouffés dans les flammes ou martyrisés de diverses manières, 20 mars 796 (1). Ces martyrs appartenaient à la laure de Saint-Sabas et non à celle de Saint-Chariton, mais celle-ci ne fut guère plus épargnée que l'autre. Avant le premier assaut dirigé contre Mar-Saba, 13 mars 796, les Bédouins s'étaient réunis dans les environs de la Vieille Laure; ils l'avaient ensuite pillée, ne laissant absolument plus rien à la disposition des moines, mais exerçant par contre toutes sortes de cruautés à leur égard. Après quoi, ils établirent leur quartier général à Saint-Chariton, se préparant de là à dévaster les campagnes voisines et à prendre de force la laure de Saint-Sabas (2). C'est en ces termes très vagues que saint Étienne le Sabaïte nous a retracé tout ce qu'eurent à souffrir les moines de Souka durant cette période de troubles, sans nous informer pourtant si notre

(1) *Passio sanctorum viginti martyrum laurae S. Sabae* dans les *A. SS.*, t. III mart., p. 166-179. Le texte grec est imprimé à la fin du volume. L'année de ce martyre est très discutée. Étienne le mélode dit que l'invasion eut lieu l'année 6288 de la création du monde, l'année 788 de notre ère, la 5e indiction. La 5e indiction va du 1er septembre 796 au 31 août 797 et l'année 6288 du monde pareillement. C'est donc le 20 mars 797 que les sabaïtes auraient été martyrisés, comme l'a noté le P. Papebrok, t. III mart., n° 6, p. 166; mais celui-ci a eu tort de faire correspondre le 20 mars 797 avec le jeudi de la semaine sainte, puisque Pâques tombait le 23 avril cette année-là. Le P. Jean Pien n'admet pas la chronologie de son confrère, il corrige la 5e indiction en la 4e et se prononce pour le 20 mars 796 (*A. SS.*, t. III jul., nos 17 et 18, p. 501). Pourquoi? Parce que Pâques tombait en 796 le 3 avril et que les sabaïtes périrent à la fin du Carême, (t. III mart., n° 21, p. 169), peu avant le vendredi saint (*Op. cit.*, n° 78, p. 177). Dès lors, la première attaque, signalée comme ayant eu lieu le 13 mars (n° 21, p. 169), se serait produite en effet, le 13 mars 796, un dimanche. Le massacre proprement dit serait arrivé le dimanche suivant, le 20 mars 796.

(2) *Passio sanctorum viginti martyrum*, n° 7, p. 3*; l'autre passage concernant la Vieille Laure se trouve au n° 28, p. 5*.

laure, comme celle de Saint-Sabas, eut la gloire de compter plusieurs martyrs. Ce silence de sa part n'a rien qui puisse nous surprendre. On sait, en effet, comment les moines, prodigues de détails sur tout ce qui touche à leur maison religieuse, glissent avec une rapidité surprenante sur ce qui serait de nature à faire rejaillir quelque éclat sur le monastère voisin, qui est presque toujours le monastère rival.

Parmi les moines de Saint-Sabas qui échappèrent mystérieusement aux violences des Sarrasins, se trouvait un diacre du nom de *Thomas*, médecin habile et praticien fort entendu, auquel les descendants d'Agar avaient voué une haine toute particulière. Après le départ des nomades, Thomas s'occupa des nombreux blessés et ne craignit pas de recourir aux amputations. Sauf un vieillard qui déclina l'offre de ses services, ce chirurgien expert réussit à conserver la vie à tous les blessés et l'on peut lire encore avec quel naïf étonnement son ami Étienne le Mélode nous a tracé le tableau de ses cures merveilleuses (1). Peu après, dans le courant de cette même année 796 très probablement, Thomas devenait higoumène de la Vieille Laure (2). Il ne semble pas avoir exercé longtemps cette charge. En effet, lorsque Léonce écrivait la biographie de saint Étienne le Thaumaturge, au début du IXe siècle, Thomas était déjà patriarche de Jérusalem (3) et nous savons positivement qu'au mois d'août 807 il correspondait en cette qualité avec l'empereur Charlemagne (4). Vers 818 ou 819, Thomas occupait toujours la chaire patriarcale de Jérusalem (5).

(1) *Passio sanctorum viginti martyrum*, t. III mart., n° 21, p. 5* ; n° 46, p. 7* et n° 63, p. 9*. Voir aussi *Vita s. Stephani sabaitae thaumaturgi*, t. III jul., n° 136, p. 558.

(2) La *Passio sanctorum viginti martyrum* est un panégyrique, qui fut composé par saint Étienne le Mélode, à la prière de Basile, higoumène de Saint-Sabas, et prononcé sans doute dans l'église de la laure, en présence de tous les religieux, le 20 mars 797, pour l'anniversaire de ce glorieux martyre. Or, à ce moment, Thomas était déjà higoumène de la Vieille Laure (*Op. cit.*, n° 46, p. 7*).

(3) *Vita s. Stephani sabaitae*, t. III jul., n° 136, p. 558.

(4) Le Quien, *Oriens christianus*, t. III, col. 321 et 342. On peut lire sur l'affaire du *Filioque*, qui motiva cette intervention du patriarche Thomas auprès de Charlemagne et de saint Léon III, S. Vailhé : *Saint Michel le Syncelle et les deux frères Grapti, saint Théodore et saint Théophane* dans la *Revue de l'Orient chrétien*, t. VI, 1901, p. 320-329.

(5) Sur la correspondance engagée entre le patriarche Thomas et saint Théo-

La mort du calife Haroun ar-Raschid, ami de Charlemagne et protecteur des chrétiens, fut suivie d'une guerre civile entre ses fils Mohammed et Abdallah qui se disputaient sa succession. Les ravages de cette lutte fratricide se firent particulièrement sentir en Palestine, qui fut le théâtre sanglant de plusieurs combats. Le récit abrégé de ces horreurs nous a été laissé par un contemporain, le chronographe Théophane. Celui-ci nous apprend qu'en l'année 809 Jérusalem fut saccagée, ainsi que les deux laures de *Saint-Chariton* et de Saint-Sabas et les deux monastères de Saint-Euthyme et de Saint-Théodose : ἔνθα δὴ καὶ αἱ κατὰ τὴν ἁγίαν Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν πόλιν ἐκκλησίαι ἠρήμωνται, τά τε μοναστήρια τῶν δύο μεγάλων λαυρῶν, τοῦ ἐν ἁγίοις Χαρίτωνος καὶ Κυριακοῦ, καὶ τοῦ ἁγίου Σάββα, καὶ τὰ λοιπὰ κοινόβια τῶν ἁγίων Εὐθυμίου καὶ Θεοδοσίου (1). Les désordres augmentèrent encore les années suivantes. En 812, les sanctuaires de la Résurrection et du Calvaire furent profanés, les laures de *Saint-Chariton* et de Saint-Sabas à moitié détruites, les monastères du désert et les diverses églises de Jérusalem complètement saccagés : ὁμοίως δὲ κατὰ τὴν ἔρημον διαβόητοι λαῦραι τοῦ ἁγίου Χαρίτωνος καὶ τοῦ ἁγίου Σάββα, καὶ τὰ λοιπὰ μοναστήρια καὶ αἱ ἐκκλησίαι ἠρημώθησαν (2). Cette fois, il se commit tant de meurtres, de vols et d'impudicités, que les chrétiens, n'y tenant plus, se résolurent à placer la mer comme barrière entre eux et leurs envahisseurs. Les moines échappés au massacre s'enfuirent à Chypre et, de là, plusieurs gagnèrent Constantinople où l'empereur et le patriarche leur offrirent la plus cordiale hospitalité. Ces massacres sans cesse renouvelés et dans les mêmes monastères ne doivent pas trop nous surprendre; il était bien rare, en effet, que les religieux survivants se décidassent à quitter définitivement leurs cellules. Ils se cachaient durant la persécution et, la tourmente une fois passée, revenaient dans leur cher couvent rendre les derniers devoirs aux restes de leurs frères martyrs et continuer près de leurs tombes glorieuses leur vie de pénitence et de pardon. C'est ainsi qu'à la suite de cette destruction que l'on serait tenté de croire complète, la laure de Saint-Chariton re-

dore studite, voir Migne, *P. G.*, t. XCIX, col. 1160 et S. Vailhé, *Op. cit.*, p. 326-329.

(1) Migne, *P. G.*, t. CVIII, col. 973 A.

(2) *P. G.*, t. CVIII, col. 1001 B.

naquit pour ainsi dire de ses cendres, puisque nous avons en 817 une excellente lettre de saint Théodore studite, adressée à son supérieur et à ses moines (1).

Dans les premières années du IXe siècle également, nous avons deux attestations officielles de l'existence de la Vieille Laure. C'est d'abord le *Commemoratorium de casis Dei vel monasteriis*, qui paraît remonter à l'année 808 et est le relevé très exact des églises, chapelles et couvents, qui s'élevaient alors en Palestine. « In parvo monasterio, quod *sanctus Chariton* construxit et ubi ipse sanctus ab uno milliario requiescit, abba nomine... » dit le texte qui malheureusement se trouve incomplet (2). Un peu plus tard, vers l'année 820, Épiphane l'hagiopolite assure que « au sud de Bethléem, sont les deux monastères de Saint-Sabas et de *Saint-Chariton* (3) ». Il nous faut alors franchir près de trois siècles, pour découvrir dans le pèlerinage de l'higoumène russe Daniel la description suivante de notre laure : « Au midi de Bethléem, se trouve le couvent de *Saint-Chariton*, sur le fleuve Étham ci-devant cité, non loin de la mer de Sodome, au milieu de montagnes pierreuses et dans un endroit désert. Il est terrible cet endroit et aride : l'eau y manquant absolument; une effrayante gorge rocailleuse est à ses pieds. Ce couvent était entouré de murailles et, au milieu de l'enceinte, s'élèvent deux églises dont la plus grande contient le tombeau de saint Chariton. Hors des murs se trouve une grande grotte sépulcrale, contenant des reliques des saints pères, qui y reposent au nombre de plus de sept cents; il y a, entre autres, les reliques de saint Cyriaque le Confesseur, dont le corps est parfaitement conservé, et des fils de Xénophon, Jean et Arcadius, qui exhalent un merveilleux parfum. Nous saluâmes ce saint lieu et gravîmes la montagne qui est à

(1) Migne, *P. G.*, t. XCIX, col. 1168-1173. Cette longue lettre de saint Théodore studite ne renferme rien de spécial touchant notre laure : elle fut écrite à l'occasion de l'iconoclasme pour mettre en garde les religieux et obtenir le secours de leurs prières.

(2) *Itinera hierosolymitana et descriptiones Terrae sanctae*, t. I, 2, p. 303.

(3) Migne, *P. G.*, t. CXX, col. 264. A la suite d'une série d'articles écrits de divers côtés, il a été prouvé qu'Épiphane l'hagiopolite vivait vers l'année 820 et devait se distinguer d'un autre Épiphane, auteur d'une Vie de la Sainte Vierge et qui, lui, vivait dans la seconde moitié du VIIIe siècle. Jusque-là, on avait confondu ces deux écrivains. Sur cette question voir la *Geschichte der byzantinischen Litteratur* 2 de M. Krumbacher, p. 120.

une verste du couvent vers le sud (1). » A cette description de 1106 il convient d'ajouter le témoignage de Jean Phocas qui, en 1177, vit encore debout et habité le monastère de Saint-Chariton : καὶ τῆς λαύρας ἐκεῖθεν ὡσεὶ μίλια ιδ', τῆς τοῦ Ῥουβᾶ ἐρήμου πλησίον ἐστὶν ἡ μονὴ τοῦ ἁγίου Χαρίτωνος (2).

Je rejette en note (3) deux autres passages de pèlerins postérieurs, qui parlent de la Vieille Laure, alors qu'elle était détruite, et très probablement sans l'avoir vue. La sécurité des chemins était trop aléatoire, pour qu'ils se soient hasardés dans une région aussi mal famée. De même, on trouvera en note (4) quelques textes, qui se rapportent au monastère de Saint-Chariton à Jérusalem, monastère qu'il ne faut pas évidemment confondre avec le nôtre. Je ne saurai dire, même par conjecture, à quelle époque remonte ce couvent hiérosolymitain; mais il est possible que ce soit une procure de la Vieille Laure, un métokhion comme disent les Grecs, qui se sera peu à peu transformé en monastère, ou bien qu'il ait été construit pour remplacer la Vieille Laure, lorsque celle-ci devint inhabitable,

(1) *Vie et pèlerinage de Daniel, hégoumène russe*, dans les *Itinéraires russes en Orient*, traduits pour la Société de l'Orient latin, t. I, 1, p. 48.

(2) Migne, *P. G.*, t. CXXXIII, col. 960. Dans l'ancien *Typikon* liturgique de l'Église de Jérusalem, qu'a publié M. Papadopoulos-Kerameus, Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας, t. II, p. 1 et seq., et qui paraît remonter au moins au XIe siècle, il est fait mention, p. 147, des moines de Saint-Sabas, de *Saint-Chariton*, etc. pour un office au Saint-Sépulcre. Le couvent n'était pas encore détruit.

(3) Un anonyme, qui n'est pas antérieur au XVe siècle, dit : « à 33 milles de Jérusalem, le saint monastère de Saint-Chariton » (*De locis sanctis* dans Migne, *P. G.*, t. CXXXIII, col. 984). Un *Proskynitarion* grec du premier tiers du XVIIe siècle, édité par M. Papadopoulos-Kerameus, *Pravosl. Pal. Sbornik*, 1900, 53e fasc., p. 34, dit également que : « au midi de Saint-Sabas se trouve le monastère de Saint-Chariton; il contient un hagiasma (source miraculeuse), que Dieu lui accorda en raison de sa prière ».

(4) « Après par devers celle issue du Sépulcre par dehors, devers bise, est l'yglise de *Saint Caristo*, et là aussi doit estre son cors » (*Les pelerinaiges por aler en Jherusalem* dans *Itinéraires à Jérusalem et Descriptions de la Terre Sainte*, rédigés en français aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, p. 94). « Et par cele issue dou Sépulcre irez à *Saint Carito* » (*Les saints pèlerinages, Op. cit.*, p. 104[5]). « Après cele ychue dou Sépulcre por dehors vers boire, est l'yglise de *Saint Carito*, e là aussi est son cors » (*Les chemins et les pèlerinages de la Terre Sainte, Op. cit.*, p. 182 et 193). « E de coste la Sepulcre, ne mie molt loyns, est le Hospital seint Johan, e là deprès si est la esglise *Saint Caryout*, e de lees si est la Latyne » (*Pélerinages et pardouns de Acre, Op. cit.*, p. 230). « Quatorzième : le couvent du saint père Chariton le confesseur » (*Le pèlerinage de Basile Posniakov, 1558-1561*, dans les *Itinéraires russes en Orient*, p. 326).

par suite des tracasseries constantes des Bédouins. Ce couvent de Saint-Chariton se trouvait près du Saint-Sépulcre.

De nos jours, des ruines informes et de nombreuses grottes naturelles ou percées par la main des hommes dans les flancs de la montagne attestent seules la présence de la Vieille Laure. Si loin que le regard se porte, il n'embrasse qu'un horizon rocheux, imposant par sa sauvage grandeur, et des collines nues, calcinées, où les ravins profonds creusent des gerçures irrégulières. En bas, le ouady sans eau découvre ses rocailles polies, tandis que les oiseaux de proie qui tourbillonnent dans l'air à la poursuite des chauves-souris jettent des notes stridentes aux échos de la vallée. Rarement, un pareil silence a favorisé davantage le recueillement. On s'éprend à la longue d'une admiration réelle pour la vie si rude de ces moines, qui n'avaient qu'à jeter les yeux sur cette nature stérile et grillée pour avoir une image vivante de l'enfer (1).

(*A suivre.*)

S. V.

(1) J'avais déjà dans le *Bessarione*, t. III (1897), p. 50 seq., esquissé l'histoire de ce monastère, mais ceux qui auront lu les deux études trouveront sans doute que celle-ci ne fait pas double emploi avec la précédente.

CORRESPONDANCES DIPLOMATIQUES

ENTRE

LES SULTANS MAMLOUKS D'ÉGYPTE

ET LES PUISSANCES CHRÉTIENNES

(*Fin*)

III

[Voici maintenant, toujours d'après Qalqašandî (1), certaines lettres, envoyées par des souverains chrétiens aux sultans du Caire. Le texte arabe de ces pièces est extrêmement vulgaire (2); le style lâche et trivial, la phrase sans nerf ne font pas honneur aux connaissances linguistiques des « drogmans des portes augustes » (3) en même temps qu'ils augmentent pour nous les difficultés de la traduction. Les lettres qui suivent, toutes contemporaines de Qalqašandî, sont dans son recueil précédées de l'introduction suivante :]

I. — LETTRES ENVOYÉES PAR LES PRINCES GRECS

Le premier de tous (4) est l'empereur de Constantinople. J'ai sous les yeux une de ses lettres, arrivée le 27 Ṣafar 811 (5).

(1) IVe vol., p. 222, etc. de notre manuscrit.

(2) On y retrouve les locutions et les formes populaires, encore usitées de nos jours. C'est à croire que l'arabe vulgaire, une langue vivante pourtant, n'a pas changé. Phénomène surprenant quand on considère les modifications subies par nos idiomes occidentaux en moins d'un siècle.

(3) Titre officiel des interprètes, attachés à la chancellerie du Caire.

(4) A l'époque de Qalqašandi, il existait encore un certain nombre de principautés grecques, plus ou moins indépendantes.

(5) 1411 de J.-C.

Elle était dans un rôle (1) de papier *franc* (2) d'environ 20 *waṣl* (3) de dimension, demi-format. En haut on voyait un waṣl en blanc et en bas deux waṣl. A droite et à gauche de la dépêche on avait laissé des marges d'environ deux doigts. Les lignes étaient inégalement espacées; en haut le vide entre chaque ligne était de quatre doigts serrés [l'un contre l'autre]. A peu près vers le tiers de la lettre il n'était plus que de trois doigts et plus loin de deux seulement; enfin de trois jusqu'à la fin de la lettre. Les caractères étaient extrêmement fins. La dépêche se terminait par trois lignes et un cachet rouge (4); ces lignes étaient d'une écriture un peu plus soignée que la précédente.

Voici le texte de cette lettre, traduite (5) par le patriarche des Melkites (6) en présence du drogman Saif ad-dîn Soûdoûn (7) :

« [Au] très illustre, très glorieux, très honoré monarque, le grand sultan, sultan d'Égypte, de Damas, d'Alep et autres [lieux] (8). Al-Malik an-nâṣir Faraǵ, fils du grand sultan feu [Al-Malik] aẓ-Ẓâhir Barqoûq (9) aimé de nous et très cher (10)

(1) Ce terme désigne une subdivision de la feuille de papier. Quatremère dans ses *Sultans mamlouks* le traduit constamment par « bande », traduction qui nous paraît peu exacte.

(2) « Daraǵ ». Sur ce mot, cfr. Quatremère, *op. cit.*, I[1], 175, note 56.

(3) *Faranǵi*, c'est-à-dire de fabrication occidentale.

(4) Littér. *et un morceau en rouge*. On pourrait aussi comprendre que les trois dernières lignes étaient à l'encre rouge.

(5) La traduction consiste en un véritable mot-à-mot, suivant servilement l'ordre des termes grecs, sans tenir compte des exigences de la grammaire arabe.

(6) D'Alexandrie. Au lieu de la forme arabe « Malakiya » l'auteur emploie toujours la forme syriaque « Malkâ'iya » même quand il est question comme ici des Melkites d'Égypte.

(7) Il semblerait que le grec n'était pas familier à Soûdoûn. Ce Soûdoûn paraît être le personnage mentionné dans une inscription non datée (*C. I. A.*, 59) et que MM. Van Berchem a fort bien attribuée au IXe siècle de l'hégire. Il y est qualifié d'« Altesse » et de « vice-roi du royaume ». Comme on le voit, il avait fini par faire son chemin. Contrairement à la conjecture émise par le docte éditeur du *C. I. A.* (p. 60), nos documents montrent qu'il ne peut être question de l'émir Soûdoûn al-Faḫrî, vice-roi en 784 et 792. Sans parler de la différence des noms, notre Soûdoûn en 814 n'était encore que « drogman des portes augustes ».

(8) Dans le texte : « al-ʿazîz al-akbar »; a-t-on voulu rendre de la sorte un superlatif grec, l'arabe ne possédant pour les formes de comparaison que *l'élatif?*

(9) A ces titres les sultans égyptiens ajoutaient encore celui de sultan des *provinces de l'Euphrate*, etc.

(10) Sur ces deux sultans Barqoûq et Faraǵ on peut consulter W. Muir, *The mameluke or slave dynastic of Egypt*, 105 sqq.

aux sujets (1) de notre empire, faisons savoir [ce qui suit] :

« Nous et notre royaume [nous allons] bien par la grâce de Dieu. Qu'il en soit de même, s'il plaît à Dieu, de votre illustre sultanat! L'amitié et la concorde n'ont cessé de régner jusqu'au dernier moment entre votre père et le nôtre. Par suite, notre affection, grâce à Dieu, n'a fait que croître et augmenter. Puissent les relations cordiales entre nous et votre illustre sultanat s'affermir à jamais! et aussi — comme il est juste — vos envoyés continuer à nous parvenir chargés de vos messages ainsi que les nôtres avec nos lettres jusqu'à votre royaume. Notre intention était de vous envoyer un ambassadeur; mais les troubles survenus dans nos états (2) et la nouvelle du départ de Sa Majesté le sultan, du siège de son empire (3) sans qu'il fût possible de savoir où il s'était dirigé, [tout cela] nous a forcé de retarder [l'exécution de] ce dessein. Le porteur de cette lettre adressée à l'illustre sultan, le marchand Soûmaš (4) de Constantinople, est [envoyé] de notre part. Il a l'habitude de fréquenter vos illustres états.

« Sachant que Votre Majesté aime les faucons, nous expédions cinq de ces oiseaux et un fauconnier en compagnie du [marchand] mentionné, dans l'espoir que vous daignerez leur accorder un regard favorable, ainsi qu'aux patriarches (5), aux chrétiens et aux églises selon la décision de la justice du sultan et de son amitié. [Qu'il veuille bien] les recommander, leur garantir sa bienveillance à eux et à leurs frères, [vivant] selon leurs usages sans [aucune] perturbation, comme sa justice les y a depuis longtemps accoutumés, [et cela] par amitié pour

(1) Littéral. *aux enfants*.

(2) Guerres avec les Ottomans et aussi la révolte de son petit-fils Jean.

(3) C'est-à-dire du Caire, pour aller apaiser une révolte en Syrie. L'année de l'hégire 814 ayant commencé le 25 avril 1411 et Ṣafar étant le deuxième mois de l'année musulmane, il s'ensuit que les trois lettres, traduites ici, n'ont jamais été remises au sultan Faraǵ, assassiné à Damas le 23 mai 1411 (Muir, p. 128, et Ibn Ayâs, I, 356). Elles doivent sans doute à cette particularité d'être restées aux Archives du Caire.

(4) La graphie arabe cache un nom grec, mais lequel?

(5) Grecs d'Alexandrie, de Jérusalem et d'Antioche. — C'est l'exercice par les empereurs byzantins du protectorat sur les églises grecques d'Égypte et de Syrie (cfr. Quatremère, *Sultans mamlouks*, I[1], p. 177; II[2], p. 180), héritage que les tzars de Russie s'efforceront de recueillir plus tard, comme on le voit de nos jours.

nous. Les patriarches, il est vrai, m'ont appris (1) que Sa Majesté le sultan vient de rendre un décret en leur faveur. Ils ne cessent de faire des vœux pour lui, pénétrés de reconnaissance pour sa justice; ce qui augmente notre [propre] gratitude pour ce bienfait. Puissent-ils avec l'aide de Dieu persévérer de la sorte et notre amitié croître pendant votre règne et le nôtre! Si Sa Majesté désire quelque chose dans nos états, qu'elle nous le fasse savoir et nous nous empresserons de l'exécuter. »

A la fin de la lettre, à l'encre rouge [*se lit*] *la signature de l'empereur :* « Manuel (2), chrétien par la grâce de Dieu, souverain de l'empire grec, Paléologue (3). »

* * *

II. LETTRES ÉCRITES PAR LES ROIS FRANCS DE L'ANDALOUSIE, DES PAYS SEPTENTRIONAUX ET LIEUX CIRCONVOISINS (4).

Elles sont habituellement en langue franque (5), le plus souvent sur format de papier franc, rappelant assez le format égyptien (6) ou un peu moins grand, écrites en langues et caractères francs aux lignes serrées. Le tout est ensuite plié à plat, l'adresse mise au milieu, en ramenant les deux extrémités de façon à la rendre bien apparente sur le pli. Ensuite on le perce (7)

(1) Les patriarches communiquaient donc avec l'empereur malgré la défense formelle qui leur en était faite dans le brevet d'investiture que leur octroyaient les sultans mamlouks. On y lit : « Qu'ils évitent avec le plus grand soin de tenir secrètes les correspondances qui leur arriveraient de la part des rois; qu'ils se gardent aussi de leur écrire ou d'entrer dans cette voie!... « (cfr. *Ta'rîf*, p. 145). Les sultans ottomans surveilleront avec non moins de vigilance les relations des prélats chrétiens de leur empire avec les puissances chrétiennes.

(2) Manuel II Paléologue (1391-1423). Le ton si humble de sa lettre s'explique par la triste situation de l'empire byzantin à la veille de diparaître.

(3) Sur les monnaies il porte le titre de Μανουῆλ δεσπότης [ou βάσιλευς] Παλέολογος. Cfr. Sabatier, Cohen, *op. cit.*, 275 sqq. Nous pensons que l'arabe « ḍabiṭ » rend le grec δεσπότης.

(4) Nous n'avons pu retrouver dans le volumineux ouvrage de Qalqaśandî aucune correspondance originaire de l'Espagne et de l'Europe occidentale.

(5) Comprenez : en latin. Ce dernier terme est demeuré à peu près inconnu aux Arabes et n'a jamais désigné chez eux un groupe linguistique.

(6) « Baladî », indigène.

(7) Pour attacher les cordons destinés à porter les *plombs* ou *bulles*.

et on ferme avec de la terre à cacheter (1). Par-dessus est apposé le sceau sur cire rouge, comme nous l'avons expliqué au sujet des lettres des rois du Maǵrib (2). A l'arrivée [de la dépêche] au divan impérial le sceau est rompu; le drogman officiel fait la traduction sur une feuille séparée, laquelle est collée à la dépêche, après qu'on a écrit... (3), comme il a été dit dans la préface du livre (4).

Copie d'une lettre, expédiée par le doge de Venise Michel (5) par l'entremise de son envoyé Nicolas le Vénitien, 16 Ṣafar 814 (6); traduction de Śams ad-dîn Sonqor et Saif ad-dîn Soûdoûn, drogmans au divan impérial; format de papier franc aux lignes carrées (4ª) :

« Au grand sultan, roi des rois (7) Faraǵallah, le héros (8) de la nation musulmane, Dieu perpétue son pouvoir!

« Nicolas (9), doge de Venise, baise la terre en sa présence et prie Dieu d'augmenter sa grandeur; car il est le défenseur (7ᵇ) de la vérité, son soutien et le refuge de tous les états musulmans (10).

(1) « Sḥât » et non avec *ǵim*, comme l'auteur écrit distinctement IV, 151.

(2) L'endroit (IV, 151) auquel renvoie l'auteur ne fournit aucun éclaircissement.

(3) Deux mots, probablement corrompus par les copistes, dont le sens nous échappe.

(4) Il est difficile de savoir à quelle partie de sa volumineuse collection l'auteur prétend renvoyer.

(5) Michel Steno (1400-1413).

(6) L'année 814 correspond à 1411 de J.-C. (2°) Papier quadrillé?

(7) Il est douteux que ce titre se trouvât dans l'original; les sultans mamlouks prenaient celui de *maître des rois et des sultans*. Cfr. *C. I. A.*, 279 et *passim*; Qalqaśandî, IV, 114, etc.

(8) Le traducteur joue sur le nom de Al-malik an-*Nâṣir*, porté par le sultan Faraǵ ou Faraǵallah.

(9) Lisez : Michel. (5°) « Nàṣir » : nouveau jeu de mots, affectionné par le sultan. Cfr. *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, 1900, p. 123. Tout ce prologue est le fait des traducteurs. Sans cela il faudrait admettre chez la Seigneurerie des connaissances philologiques et une ferveur musulmane, hautement invraisemblables.

(10) La préoccupation constante des sultans d'Égypte fut de se présenter comme les héritiers du pouvoir temporel des califes, en d'autres termes de la monarchie universelle dans l'Islam. Le *Zoubdat* (p. 87) va jusqu'à prétendre qu'il n'y a qu'un seul sultan : celui d'Égypte. De là cette affectation de désigner l'Égypte sous le nom des « états musulmans ». Michel Steno ignorait certainement ces prétentions, mais les traducteurs se sont chargés de le lui faire dire comme aussi de lui faire « baiser la terre en présence du sultan ». Le ton très ferme de cette lettre ne répond guère à cet humble début.

« Il exprime l'ardent amour qu'il ressent pour S. M. le sultan. Les principaux marchands, les notables et les Francs fréquentant les états musulmans (1), pénétrés de reconnaissance pour la justice de S. M. le sultan et [touchés de] l'état de sa gloire, redoublent de vœux pour la perpétuité de sa dynastie. Aussi les commerçants désirent-ils fréquenter son auguste royaume, confiants dans la paix et l'amitié établis entre nous.

« En outre nous avons appris ce qui est survenu l'an dernier. A savoir l'emprisonnement de... (2) dans la place de Damiette, ainsi que l'arrestation par S. M. le sultan du consul vénitien et des commerçants notables dans la place d'Alexandrie (3), leur mise aux fers et transfert au Caire, les avanies subies devant leurs compatriotes (4), les dommages causés, les violences exercées et l'atteinte portée à notre prestige parmi nos nationaux (5). Le traitement infligé au susdit, [nous le considérons] comme fait à nous-mêmes. Nous en avons été surpris, étant donné l'innocence de notre nation, la grande justice du Sultan en ses états, son amitié pour nous et le témoignage que nous en avons toujours rendu en notre pays, ainsi que de ses bons sentiments pour les nôtres et de la faveur qu'il leur témoigne. En outre, nous avons recommandé à tous nos représentants d'honorer, de respecter et d'assister tous ceux qu'ils rencontrent dans les états (6) du Sultan. Nous demandons de sa bienveillance

(1) C'est-à-dire l'Égypte. Voir la note précédente.

(2) En arabe الغبر, un nom propre sans doute; mais lequel? Le sultan avait demandé au Vénitien Tarquin Orso, facteur de quelques marchands à Beyrouth, un emprunt de 20.000 besants. Celui-ci les ayant refusés fut emprisonné et mis à la torture (*ROL*, IV, 318).

(3) « ṯoġr ». Devenue une ville très forte depuis le coup de main des Chypriotes (1365). Voir les textes dans *C. I. A.*, 281, n. 3.

(4) Nous traduisons ainsi l'étrange expression : « bain ġonoûsihim ».

(5) Le 17 juin 1410 Venise décide d'envoyer se plaindre au Caire, « occasione inhonestissime novitatis facte per dominum soldanum Babilonie... specialiter contra consulem nostrum Alexandrie et mercatores nostros » *ROL*, IV, 315, 318). En 1415 les ambassadeurs vénitiens au Caire se présentent vêtus d'une robe de soie; chacun est accompagné de trois damoiseaux, un notaire, un serviteur, un « expensator », un cuisinier, un interprète. Ils étaient autorisés par la Seigneurie à offrir des « mangerie » (bakchich) jusqu'à concurrence de 3.000 ducats » *ROL*, IV, 543).

(6) Voir les notes du texte arabe; il faut probablement lire : *des* états du..., tous les sujets du sultan... Cfr. dans *ROL*, IV 617, défense de la Seigneurie d'acheter des esclaves, sujets du sultan; ordre de leur rendre la liberté, etc.

de protéger, d'assister et d'honorer notre consul ainsi que les commerçants et les autres Vénitiens, de leur prêter secours en leurs affaires et de prévenir désormais de pareils incidents afin de rendre la confiance aux commerçants, fréquentant son royaume. »

[La colonie vénitienne de Damas eut surtout à souffrir sous le règne du sultan Farag et de ses successeurs. En 1400 la Seigneurie charge son représentant en cette ville de faire des réclamations. Il quitte Damas l'année suivante et va se réfugier en Chypre (*ROL*, IV, 228, 236). Les vexations reprennent en 1415 et sont suivies d'énergiques représentations. Ces réclamations obtinrent enfin leur effet. Un traité du 17 août 1415 confirma les privilèges jadis accordés aux Vénitiens : les procès mixtes seraient jugés seulement par les officiers du Sultan et, au Caire, par ce prince lui-même, le nâib ou autres grands magistrats; on prélèvera sur les droits de douane les sommes que cet office doit aux Vénitiens; un Vénitien, accusé par un Sarrasin, ne devra comparaître que lorsque le bien-fondé de la réclamation aura été constaté; le consul de Damas recevra lui aussi une subvention du gouvernement égyptien etc. etc... (1). C'est une vraie capitulation et sur bien des points plus libérale que les concessions obtenues plus tard par la couronne de France.]

*
* *

Voici la copie d'une lettre, envoyée par le capitaine de Famagouste (2) et ses conseillers en cette ville, le 18 de Ṣafar 814 (3); traduction de Śams ad-dîn Sonqor et de Saif ad-dîn Soûdoûn, drogmans du divan impérial (4) :

« Au roi très grand, le roi des rois, souverain du Caire la [bien] gardée, Al-malik an-nâṣir, Dieu augmente sa gloire (5).

(1) *ROL*, IV, 552, 553. En 1418 à propos d'une vexation la Seigneurie prie le sultan d'intervenir, sinon les vaisseaux de la République déserteront les ports de ses états (*Ibid.*, IV 599).

(2) Voir plus haut les notes sur les correspondances avec la république de Gênes. Le texte arabe porte « Kabṭân », capitaine.

(3) Comme on l'aura remarqué, ces trois lettres sont du même mois et de la même année (1411 de J.-C.).

(4) Littéralement : *des portes augustes*.

(5) Comparez le début d'une lettre du consul de Caffa (2 janv. 1426) au sultan

Le capitaine et les conseillers baisent la terre en sa présence. Ils font savoir que jour et nuit ils forment des vœux pour sa conservation et s'efforcent de maintenir sans altération la paix et l'amitié entre la Commune (1) et S. M. le sultan. Or en ces derniers temps l'équipage d'un navire s'est livré à la piraterie sur les frontières de ces pays et [près] des ports musulmans (2). Pour nous, nous ne cessons de leur donner la chasse avec des vaisseaux et des galères pour les empêcher, autant qu'il est en notre pouvoir; si bien que pas un seul [d'entre eux] n'ose entrer dans le port de Famagouste. Nous avions l'année dernière sauvé [des mains] de ces corsaires 25 musulmans. Nous les avons traités honorablement, mis en liberté, et nous les enverrons incessamment à Damiette ou à Alexandrie (3).

« En outre nous avons appris que Barthélemy a chargé sur ses navires du savon à destination des demeures augustes (4) avec l'intention de l'emporter frauduleusement (5). Aussitôt nous avons armé un grand navire, lequel a saisi de force (6) le susdit Barthélemy et l'a amené à Famagouste. Le patron (7) du navire a été remplacé par un certain Armand... (8), homme

d'Égypte : « Excellentissimo ac potentissimo principi et domino, domino Soldano Babilonie » *ROL*, V, 311).

(1) « Al-Qomoûn », la Commune de Gênes: le terme, n'existant pas en arabe, a été simplement transcrit.

(2) Toute la Méditerranée orientale était infestée de pirates catalans, génois et chypriotes. L'accueil qu'ils recevaient dans les ports de Chypre déchaîna sur cette île le terrible orage de 1426 (Voir plus haut les notes sur les correspond. avec Chypre et Gênes). Sur l'extension de la piraterie des chrétiens dans la Méditerranée au moyen âge, cfr. de Mas Latrie, *Relations de l'Afrique septent. avec les puissances chrétiennes*, 175, 404 etc.

(3) Tous ces ménagements avaient pour but de se réserver le commerce lucratif de l'Égypte et en évincer leurs rivaux les Vénitiens. Nous trouvons le ton de ces derniers beaucoup plus digne. Il faut observer pourtant que la lettre émane non du doge de Gênes mais d'un simple gouverneur.

(4) C'est-à-dire du palais du sultan.

(5) Littér. *pour s'enfuir avec.* Si nous comprenons bien, Barthélemy se proposait de vendre ailleurs à son compte une marchandise déjà acquise par le sultan.

(6) Littér. *en livrant combat.*

(7) En arabe « baṭroûn ». La *lingua franca,* on le voit, ne date pas d'aujourd'hui. Les traducteurs égyptiens ont préféré y recourir au lieu de se servir des termes arabes *robbân* ou *raïs.* De ce dernier les Francs avaient jadis tiré leur mot *raïs* ou *réïs* = capitaine de vaisseau. Cfr. Lammens, *Mots français dérivés de l'arabe,* 197.

(8) ارمان سليوزبون. Peut-être Armand Silvio Bono? ou un membre de la famille des Savignone, établie à Famagouste. Cfr. *Revue de l'Orient latin,* I, 14.

d'une probité reconnue. Nous lui avons enjoint de se rendre aux magasins de savon du susdit [Barthélemy] afin de lui demander s'il avait à charger des marchandises pour S. M. le sultan et de les embarquer pour n'importe quelle destination (sic), à condition de les remettre (1) entre les mains de celui que les ordres impériaux désigneront à cet effet.

« Tout cela fournira à Sa Majesté le sultan la preuve de la sincérité de notre amitié et de notre respect pour la paix. Que dans sa haute bienveillance (2) il daigne accorder sa faveur aux commerçants génois, établis en ses états, éloigner d'eux les avanies et étendre sur eux sa justice! Que Dieu dans sa bonté et sa miséricorde prolonge son existence (3)! »

(1) Tout ce passage est fort embrouillé. Les drogmans des « portes augustes » n'ont pas dû comprendre.

(2) Le texte arabe est encore plus humble; il porte : nous demandons des *aumônes impériales* que..., locution du « style mamlouk » dont les exemples abondent chez Qalqaśandi et autres auteurs contemporains, comme le « Tariḫ Bairoùt », etc.

(3) On trouvera en appendice le texte arabe des lettres expédiées par les Mamlouks et celui des missives des souverains occidentaux.

IV

Qalqašandî ne cite pas le texte d'autres lettres envoyées par les souverains occidentaux aux sultans mamlouks. Le nombre restreint de ces documents, leur date récente, contemporaine du temps où l'auteur de l'*Aurore* composait son recueil de diplomatique, nous invitent à conclure que ces pièces n'étaient pas conservées aux archives égyptiennes. Comme Qalqašandî nous l'a appris plus haut, ces lettres, après avoir été traduites à la secrétairerie d'état, étaient envoyées avec la traduction au sultan pour qu'il en prît connaissance. Il ne semble pas qu'on ait eu la précaution de renvoyer l'original pour être gardé aux archives.

Comment expliquer cette négligence, comparée surtout au soin avec lequel on y conservait la minute des dépêches expédiées par les sultans du Caire et tant d'autres documents d'un médiocre intérêt, que Qalqašandî n'hésite pas à transcrire *in extenso?* Peut-être se montrait-on choqué en Égypte de la vivacité, parfois menaçante, de ces correspondants infidèles, vivacité dont la lettre du doge de Venise, citée plus haut, garde des traces visibles, en dépit des atténuations que les traducteurs des « portes augustes » ont essayé de lui faire subir. Plus vraisemblablement selon nous, les scribes égyptiens n'ont pas deviné la valeur historique de ces documents occidentaux. La routine, l'esprit conservateur, qui caractérisent toutes les administrations, leur conseillaient au contraire de garder la copie des correspondances envoyées au nom du sultan, formulaires tout préparés, où ils pouvaient puiser à discrétion, dépositaires fidèles des traditions de la politique égyptienne dans la question, si délicate pour une cour islamite surtout, de ses rapports avec les gouvernements infidèles. Cette précaution était d'autant plus nécessaire avec un régime aussi instable que celui des mamlouks où les révolutions de palais renouve-

laient incessamment le personnel des plus importants services, à commencer par les chefs de l'état. Aucune de ces considérations ne militait en faveur de la conservation des correspondances chrétiennes. Si quelques-unes ont été sauvées de l'oubli, elles le doivent sans doute à un heureux concours de circonstances, comme d'être arrivées à destination au moment où notre auteur rédigeait son encyclopédie diplomatique.

Tels quels, ces documents, extraits de la volumineuse compilation de Qalqaśandî, forment une contribution à l'histoire des relations diplomatiques vers le fin du moyen âge et projettent quelques rayons de lumière sur la situation réciproque de l'islam et de la chrétienté dans la Méditerranée orientale.

* * *

Cette situation, nous pensons pouvoir la résumer ainsi : les deux partis, tout en gardant leurs préventions, cherchent un *modus vivendi*, à conclure un accord sauvegardant les intérêts matériels.

L'épisode des croisades est clos désormais; mais l'islam syro-égyptien — il n'est pas encore question des Ottomans — en a gardé un souvenir ineffaçable, et vit sous la menace perpétuelle de les voir recommencer, contrepoids salutaire aux réveils toujours possibles du fanatisme. Si les expéditions armées en Orient ont échoué, si la chrétienté n'a pu maintenir les colonies militaires du Levant, en revanche l'Europe a énormément appris pendant ces deux siècles d'héroïques aventures, période préparatoire aux grandes entreprises colonisatrices du XVIe siècle (1) : rappelons seulement les prodigieux développements de la marine franque dans cette Méditerranée, devenue un véritable lac latin. Sur mer les Francs : Italiens, Catalans, Provençaux, Chypriotes des Lusignans et Rhodiens de l'Hôpital, sont les maîtres incontestés (2). L'îlot de Rhodes était

(1) Sans les croisades, Gênes, demeuré simple port de cabotage, n'eût pas produit Christophe Colomb, le plus *croisé* des grands *conquistadores* du XVIe siècle.

(2) Cfr. Prutz, *Kulturgeschichte der Kreuzzüge*, 209, 360; ouvrage d'ailleurs médiocre et inspiré par un esprit de dénigrement, très peu scientifique. Comme il est dédié au père de l'empereur Guillaume II, nous nous demandons si ce n'est pas là que le souverain allemand a été puiser ses idées sur les croisades et le *leitmotif* de son étrange toast de Damas en 1898.

leur Malte et leur Gibraltar; Chypre menaçait en même temps les côtes de Syrie et les embouchures du Nil. On peut compter les caraques, les mahonnes, les chebecs et les felouques islamites, assez osés pour perdre de vue les rivages musulmans et se glisser entre les convois de voiles latines couvrant la surface de la Méditerranée orientale.

De temps à autre on constate des réveils de l'esprit des croisades chez ces commerçants aventureux, qui, se transformant en écumeurs de mer, saccagent les rives de Syrie et d'Égypte, mettent au pillage les cités les mieux défendues. Alexandrie, Sidon, Beyrouth les voient ainsi apparaître soudain devant leurs remparts, s'installer pour quelques jours à l'intérieur de l'enceinte, puis repartir avec la même soudaineté sur leurs galères chargées de butin et de captifs jusqu'à en couler. Il faut voir dans le « Tarîḫ Bairoût » l'impression produite par ces foudroyantes « manifestations navales » (1). Quand Ṣâliḥ ibn Yaḥyâ veut nous faire sentir les infortunes d'un de ces émirs du Ġarb, dont il s'est fait l'historiographe, un trait lui suffit : « il fut contraint d'habiter Beyrouth ». Et en effet en s'endormant le soir dans la citadelle, l'émir pouvait toujours se demander s'il ne se réveillerait pas le lendemain à fond de cale d'une galère génoise ou chypriote. Ces faits ne forment-ils pas le commentaire naturel des titres fastueux, décernés par la chancellerie égyptienne aux souverains francs, et principalement au Pape?

Et puis comment se passer de cette Europe? la principale consommatrice des épices, des parfums, des essences rares, des étoffes diaprées, que le commerce islamite allait chercher en Extrême-Orient et dans la péninsule indienne, ou recueillait sur les bords du golfe Persique et de la mer Rouge. Un client de cette importance, qui en outre fournissait à l'Égypte les matières premières qui lui manquaient, importait du Caucase ou de la Russie méridionale les cargaisons d'esclaves, parmi lesquels se recrutaient les mamlouks (2), un tel client méritait bien quelques ménagements : on le comprenait au Caire. De là chez

(1) Les références ont été données plus haut sous la rubrique : Gênes.

(2) Voir plus haut : correspondance avec Gènes (*).

(*) Au sujet des Mamloûks d'Égypte se recrutant dans la Russie méridionale, cfr. Georges Pachymère : θαρσήσαντες ταῖς ἐκ τῶν Σκυθῶν συστάσαις δυνάμεσιν.

les gouvernants égyptiens la préoccupation constante de négocier avec ces Francs impétueux, qui savaient menacer (1) et qu'on connaissait capables d'exécuter leurs menaces; et aussi le désir de les attirer dans les centres commerçants par l'appât de privilèges et même de subventions accordées à leurs consuls et chargés d'affaires (2). De là le ton modéré, souvent obséquieux, des correspondances traduites plus haut, auxquelles l'Europe chrétienne répondait par d'autres politesses, ni plus ni moins sincères.

Dans cet Occident, où depuis les Croisades on s'était habitué aux articles orientaux, on comprenait non moins bien l'utilité de ces relations pacifiques, sources de la fortune des cités et des nations, rivées au commerce du Levant par une nécessité plus impérieuse que les querelles de religion ou de politique. Ainsi les intérêts matériels inauguraient un *modus vivendi*, sur la base de concessions réciproques. L'islam apprenait à être plus tolérant; et le commerce occidental consentait parfois à oublier certains dénis de justice, certaines avanies; effets nécessaires du régime anarchique, dont il avait accepté la tutelle. De peur de voir sacrifier des transactions lucratives, il négligeait de considérer les avantages que l'islam pouvait en retirer au détriment de la civilisation occidentale. Pour la première fois on s'essaya à mettre dans la même balance les intérêts privés et ceux de la grande famille chrétienne. Et en dépit des énergiques protestations des Papes, les premiers ne l'emportèrent que trop souvent. En interdisant le commerce des armes et des esclaves avec le monde infidèle, la clairvoyance politique des Pontifes leur avait fait prévoir que c'était l'infaillible moyen de réduire l'Égypte, manquant de fer et de métaux, comme de races guerrières, de l'amener à composition et d'en faire dès lors une colonie européenne (3). C'eût été ouvrir dès le XIVe siècle au commerce occidental la route la

(1) Cfr. N. Jorga, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des Croisades pendant le XVe siècle*, passim.

(2) Le consul vénitien de Damas recevait du gouvernement égyptien une allocation de 200 besants. Cfr. *Rev. Orient latin*, IV, 545.

(3) Dans cette intervention pontificale Prutz (*Kulturgeschichte der Kreuzzüge*) ne voit comme toujours qu'une nouvelle preuve de l' « ingérence cléricale ». En revanche le 5e chap. de son livre V[e] fait bien ressortir « l'esprit nouveau » des siècles postérieurs aux croisades.

plus directe des Indes ! Mais cela dérangeait les calculs égoïstes de l'oligarchie à courte vue, installée à Venise (1) et à Gênes, décidée à ne pas sacrifier une source immédiate de lucre à un idéal politique, trop élevé pour cette caste de marchands. La Renaissance, la Réforme surtout accentueront encore la distinction, posée, sinon résolue, dans les siècles subséquents aux croisades et prépareront ainsi les temps modernes dont le particularisme sceptique est assez connu.

Beyrouth, 15 octobre 1903.

H. LAMMENS, S. J.

(1) Se rappeler le dicton vénitien : « Siamo Venetiani, poi cristiani ».

صبح الاعشى في كتابة الانشا

تأليف الشيخ الإمام العلّامة جامع اشتات الفنون ابي العبّاس بن احمد القلقشندي الشافعي رحمهُ الله

المقصد الثاني

في المكاتبة الى ملوك الكفّار بلاد المغرب من جزيرة الاندلس
وما ولاها مما هو شمالي الاندلس من الارض الكبيرة

قد تقدّم في الكلام على المسالك والممالك من المقالة الثانية ان المسلمين كانوا فتحوا جزيرة الاندلس في خلافة امير المؤمنين عثمان بن عفّان رضي الله عنهُ . وانها اقامت بايدي المسلمين الى رأس السمائة من الهجرة ولم يبقَ منها بايدي المسلمين الّا غرناطة وما معها من شرق الاندلس عرض ثلثة ايام في طول عشرة ايام وباقي الجزيرة على سعتها بيد اهل الكفر من نصارى الافرنج . وان المستولي على ذلك منهم اربعة ملوك

الاول صاحب طُلَيطلة وما معها ولقبهُ الأذفونش سمة على كل من ملك منهم وعامّة المغاربة يسمّونهُ الفُنش ولهُ مملكة عظيمة وعمالات متسعة تشتمل على طلَيطلة وقشتالة (1) واشبيلية وعلسه (2) وقرحبه (3) وجيان (4) وجليقة (5) وسائر اعمالها

---

(1) Le msc. porte قشتالة, Castille.

(2) Ainsi le msc. ; faut-il lire علشانة ? (Idrîsî, éd. Jaubert, II 13) ou غَلْسَنَة (Idrîsî éd. Dozy 174, 208).

(3) Sans doute قرطبة Cordoue ?

(4) Msc. حيان

(5) Msc. جليفه

الثاني صاحب اشبونه وما معها ويسمى البُرتُقال ومملكتهُ صغيرة واقعة في الجانب الغربي عرضًا تشتمل على اشبونة وغرب الاندلس

الثالث صاحب بَرشلونه وارغون (1) وشاطبة (2) وسرقسطيه وبلنسيه (3) وجزيرة دانيه (4) وميورقه

الرابع صاحب بنده (5) وهي بين عمالات قشتاله وعمالات برشلونه وقاعدتهُ مدينة ببلونة (6) ويقال لملكها البشكس (7) وراء هؤلاء بالارض الكبيرة صاحب افرنسة التي هي اصل مملكة الفرنج كما تقدَّم في الكلام على المسالك والممالك وملكها يقال لهُ الريدافرنس. قال في التعريف وهو الملك الكبير المطاع وانما الادفونش صاحب السطوة وذكره (8) اشهر في المغرب لقربهِ منهم وبُعد الريدافرنس. والمكاتب منهم ملكان

الاول الادفونش

المبدأ بذكره. قال في التعريف: وبيده جمهور الاندلس وبيده (9) فنيت جماجمها الشُمس وهو وارث مُلك لُدريق. ولدريق هذا الذي اشار اليهِ في التعريف هو الذي انتزعها المسلمون من يده حين الفتح في صدر الاسلام. قال صاحب التعريف: وحدَّثني رسول الادفونش بتعريف ترجمان موثوق بهِ من اهل العدالة يسمَّى صلاح

---

(1) Msc. ارعون (2) Msc. ساطه

(3) Valence

(4) C'est une ville, *Denia* (Idrîsi, Jaubert II, 37; Aboû'lfidâ, 31, 178 etc.)

(5) Il faut lire برّة Navarre (Cfr. Aboû'lfidâ 181, 219).

(6) msc.: مدينه سلونه

(7) Les Basques; et au lieu de لملكها lire لمملكتها

(8) Msc. ودهر . Le texte imprimé du Ta'rîf porte ici: وذكره اشهره (sic). Nous citerons désormais les variantes de cette édition.

(9) Ta'rîf: بسيوفه

الدين الترجمان النــاصريّ ان الادفونش من ولد هرقل المنفتح (1) منهُ الشام وان الكتاب الشريف النبويّ الوارد على هرقل متوارث عنــدهم مصون (2) بالف بالديباج الاطلس (3) ويدّخر اكثر من ادّخار الجواهر والاعلاق وهو الى الآن عندهم لا يخرج ولا يُسمَح باخراجهِ ينظر فيــهِ بعين الاجلال ويكرمونهُ غايــة الكرامة بوصيَّة توارثهــا منهم كابر عن كابر وخلَفَ عن سَلَف . قال: وكان الادفونش ممن قوي طمعهُ في بلاد مصر والشام في اواخر (4) ليالي الايام الفاطميَّة . ثم قال: ومكاتبتهُ متواصلة والرسل بيننا وبينهُ ما تنقطع على سوء مقاصدهِ وخبث سرّ علانيتهِ (5) . اهدى مرةً الى السلطان سيفًا طويلًا وثوبًا بُندُقيًا وطارقــةً طويلةً رقيمةً تشبه النَعْش . وفي هذا ما لا يُخفى من استفتاح باب الشرّ والتصريح المعروف بالكناية . فكان الجواب ان أُرسل (6) اليهِ حبــل اسود وحجر اي انهُ كلب ان رُبط بالحبل (7) والّا رُمي بالحجَر

قال في التعريف ورسم المكاتبة اليهِ: اطال الله بقاء الحضرة السامية حضرة الملك الجليل الهمام . الاسد الباسل الضرغام . الغضنفر . بقية سَلَم وقيصر . حامي حماة بني الاصفر المنع السلوك . وارث لودريق ودراري (8) الملوك . فارس البرّ والبحر ملك طليطلة وما يليها بطل النصرانية . عماد المعمودية . حامل راية المسيحيَّة . وارث التيجان . شبيه مَرْ يُحنَّا (9) المعمدان . محبّ المسلمين . صديق الملوك والسلاطين (10)

دعاء وصدر يليقان بهِ: وكفاه شرّ نفسهِ واحياه عن عرسهِ (11) . ووقاه فعل يوم يجر (12) عليهِ مثل امسهِ . واراهُ مقدار النعمــة بالبحر الذي يمنع (13) بسوره

(1) Taʿrîf : المفتح
(2) Taʿrîf : محفوظ
(3) Ta. : والاطلس
(4) Ta. : في اخري
(5) Ta. : سرّه وعلانيتهِ
(6) Ta. : كان الجواب ارسال
(7) Ta. : قيد في الحبل
(8) Lisez ذراري comme dans Taʿrîf.
(9) Habituellement écrit مار يوحنا
(10) Le Taʿrîf ajoute ici : سرقلان الاذفنش (?)
(11) A corriger probablement d'après le Taʿrîf : واجناهُ ثمر غرسه
(12) Corriger d'après Taʿrîf: يُخبَر
(13) Ta. : تمنع

ويُوقى (1) بترسهِ. اصدرناها اليهِ وجند الله لا يمنعهم مانع (2) ولا يبالون بكتائب يحلفونها ام كساد جداول تعرض لهم ام بحار لا تقطعها الاوسا (3)

آخر . وقاه بتوبتهِ (4) تلاف المهج . وكفاه بأس كل اسد لم يهج . وحماه من شرّ فتنة لاندل (5) البحر الذي محصن بهِ (6) غبارها من الرهج . اصدرناهـا اليهِ واسنَّتنا لا تُرَدّ عن بحر (7). واعنَّتنا لا تُصدّ بسور ولو ضرب من وراء البحر (8)

قلت: وينبغي ان يكون في قطع النصف

الثاني صاحب بَرْجلونه

ووهم في التثقيف فجعلهُ هو الادفونش المقدَّم ذكره وقال : انهُ يلقب اتفونش دون حاكم . ثم قال : وهم طائفة الكتيلان . ورسم المكاتبة اليهِ في قطع النصف بقلم الثُلُث الكبير . ادام الله تعالى بهجـة الحضرة الموقّرة الملك الجليل المكرَّم المبجَّل الخطـير البَطَل الباسل الهمام الضرغام الريدارغون فلان . نصير النصرانية . فخر الامة العيسوية . ذخر الملة المسيحية . حامي الثغور . متملك السواحل والبحور عماد المعمودية . ظهير بابا رومية . ملاذ الفرسان . جمال التحوت والتيجان . صديق الملوك والسلاطين صاحب برجلونه

قال في التعريف : وامـا الريدفرنس فلم يرد لهُ الّا رسول واحد (9) برق

(1) Ta. : توقي

(2) Le Ta'rîf ajoute : ولا يضرّهم في الله ما هو صانع, incise réclamée par le sag̀a' et le parallélisme et omise par Qalqaśandì ou le copiste

(3) A lire d'après Ta. ولا يبالون اكتائب يخلفونهـا ام كتباً . وجداول تعرض لهم ام بحار لا يقطعها الاّ وثباً

(4) Ta. بتوفيقه

(5) Ta. لا يبل

(6) Ta. الذي تحصن به ما يعقده

(7) Lisez d'après Ta. نحر

(8) Ta. وراء بحر

(9) Ta. فلا اذكر له الّا فرد رسول

وارعد (1) وجاء يطلب بيت المقدس على ان (2) يُفتحَ لهُ ساحل قيسارية او عسقلان . ويكون للاسلام بهما ولاة مع ولاتهِ والبلاد مناصفة ومساجد المسلمين قائمة وادرارات قومَتها (3) دارَّة على انهُ يبذل مائتي الف دينار تعجَّل وتحمل في سنة (4) نظير دخل (5) البلاد التي يتسلّمها على معدّل ثلاث سنين و يطرف كل سنة بغرائب التحف والهدايا . وحسَّن هذا كتَّاب من كتبة القبط كانوا صاروا رؤَساء في الدولة بعمائم بيض وسرائر سود وهم اعداء زرق يجرعون الموت الاحمر وعملوا على تمشية هذا القصد وسرى (6) في البدن هذا السم وتطُلّب لهُ الدرياق فعزّ . وقالوا : هذا مال جليل معجل (7) ثم ماذا عسى ان يكون منهم وهم نقطة (8) في بحر وحصاة في دهناء . قال : وبلغ هذا ابي رحمهُ الله فآلى ان يجاهر في هذا ويجاهد بما امكنهُ و يدافع بهما قدَر عليهِ ولو لاوى (9) السلطان على رأيهِ ان اصغى الى اولئك الافكة (10) . وقال لي : تقوم معي وتتكلّم ولو خضبت منا ثيابنا بالدم . وراسلنا الى (11) قاضي القضاة القزويني الخطيب فاجاب ولجاد الاستعداد فلما بكرنا الى الخدمة وحضرنا الى (12) بين يدي السلطان بدار العدل حضرت (13) الرسل وكان بعض اولئك الكتبة حاضرًا فاستعدّ لان يتكلّم وكذلك استعدّينا نحن . فما استتمَّ كلامهم حتى غضب السلطان وحَمِيَ غضبهُ . وكاد يضرّم عليهم حطبهُ . و يتعجل لهم عطبهُ . واسكت ذلك المنافق بجزيتهِ . وسكتنا نحن اكتفاء بما بلغهُ السلطان ممَّا رد بخيبتهِ . فصدّ (14) ذلك الشيطان وكفى

---

(1) Ta. ورد وابرق واحرق بنارهِ وارعد
(2) Ta. انه
(3) Ta. قومها
(4) Ta. في كلّ سنة
(5) Ta. ajoute نصف
(6) Ta. وان سري
(7) Ta. يتعجَّل
(8) Ta. نطفة
(9) Même leçon dans Ta.
(10) Msc. افكه ; à rattacher à la racine افك mentir
(11) الى omis dans Ta.
(12) Omis dans Ta.
(13) Ta. احضرت
(14) Ta. قصد

الله المؤمنين القتال. وردّت على راميها النصال . وكان الذي قالهُ السلطان : وآسكم(1) انتم عرفتم ما اقيتم نوبة دمياط من عسكر الملك الصالح وكانوا جماعة أكراد ملفقين (2) مجمعة * وما كان بعد هؤلاء الترك (3) وما كان يشغلنا عنكم الّا قتال التتر ونحن اليوم بحمد الله صلح (4) من جنس واحد ما يتخلّى بعضهُ عن بعض وما كنّا نزيد الّا الابتداء فامّا الآن فتحصلوا وتعالوا وان لم تجوا فنحن نجيكم (5) ولو اننا نخوض البحر بالخيل. وآكم صارت لكم ألسنة تذكرون القدس والله ما ينال احد منكم ترابه الّا ما تسفيه الرياح عليهِ وهو مصلوب . وصرخ فيهم صرخة زعزعت قواهم وردّهم اقبح ردّ ولم يقرأ لهم كتاباً. ولا ردّ عليهم سوى هذا جواباً

قلت : فان اتفق ان يكتب الى الريدافرنس المذكور فتكون المكاتبة اليهِ مثل المكاتبة الى الادفونش او اجلّ من ذالك

واعلم ان الريدافرنس هو الذي قصد الديار المصرية بمواطأة الادفونش صاحب طليطلة المقدّم ذكره وملكوا دمياط وكانت الوقعة بينهم في الدولة الايوبية في ايام الصالح ايوب وأُخذ الريدافرنس وامسك وحبس بالدار التي كان ينزلها فخر الدين لقمان صاحب ديوان الانشاء بالمنصورة ورُسم عليهِ الطواشي صبيح ثم نُفّس عنهُ واطلق لامرٍ قدر عليهِ وقال في ذلك جمال الدين بن مطروح ابياته المشهورة

. . . .

المقصد الرابع

في المكاتبة الى ملوك الكفّار بالجانب الشمالي من الروم والفرنجة على اختلاف اجناسهم وجميعهم معتقدهم معتقد الملكانية . وجملة من ذكر المكاتبة اليهِ في التعريف والتثقيف اثنتي (6) عشرة مكاتبة

(1) Même leçon dans Ta (2) Ta. ملفقه.
(3) Depuis * omis dans Ta. (4) Ta. ajoute نحن وايام
(5) Même orthographe vulgaire dans Ta. (6) Sic.

الثانية المكاتبة الى ملك الروم صاحب القسطنطينة

قد تقدّم في المسالك والممالك انها صارت آخرًا الى بني الاشْكَري . فصار الاشكري سمة لهم ملكًا بعد ملك . قال في التعريف : وقد كان قبل غلبة الفرنج ملكًا جليلًا يرجع اليهِ من عباد الصليب سائر الملوك . ويفتقر اليهِ (1) الغني والصعلوك . وكتب التواريخ مشحونة باخباره . وذكر وقائعهِ وآثاره . واول من البس هامهُ (2) واصار جمعهُ الى القلّة . هرون الرشيد حين اغزاه ابوهُ المهدي اياهُ فازال الشمم من انفهِ . وثنى جانح (3) عطفهِ . فامّا غزوات مسلمة بن عبد الملك ويزيد بن معاوية فانها لم تبلغ فيهِ حدّ النكاية . ولااعظمت لهُ الشكاية . قال : وهذا الملك الآن قد كان السلطان ازبك قد كاد ينثر (4) تاجهُ . ويعتم نتاجهُ . ويحلّ (5) من جانب البحر المغلق رتاجه . فاحتاج الى مداراتهِ وبذل لهُ نفائس المال وصحت (6) ايامهُ على حضيض (7) الاحتمال وكان لهُ عليهِ قطيعة مقرّره . وجملة مال مقدره . ثم عميت علينا بعد ذلك منهم الاخبار . وتولى بالديار (8) الادبار

ورسم المكاتبة اليهِ على ما ذكره التعريف

ضاعف الله تعالى بهجة الحضرة العالية المكرّمة حضرة الملك الجليل . الخطير الهمام . الاسد الغضنفر الباسل الضرغام . المعرق الاصيل . الممجّد الاثيل . البلالاوس الريدارعون (9) ضابط الممالك الرومية . جامع البلاد الساحلية . وارث القياصرة القدماء . محيي طرق الفلاسفة والحكماء . العالم بامور دينهِ العادل في ممالكهِ معزّ النصرانية . مؤيد المسيحية اوحد الملوك العيسوية . مخول التخوت والتيجان . حامي البحار

(1) Ta. ajoute منهم
(2) ajoutez avec Ta. الذلة
(3) Ta. جامح
(4) Ta. : يبتز
(5) Ta. يخل
(6) Ta. صحب
(7) Ta. مضض
(8) Ta. بالدنيا
(9) Sic; même leçon dans Ta.

والخلجان. آخر ملوك اليونان. ملك ملوك السريان. عماد بني المعمودية. رضيّ الباب بابا رومية. ثقة الاصدقاء صديق المسلمين. اسوة الملوك والسلاطين ثم يكتب اسمه هنا ويُدعى لهُ. ولم يذكر قطع الورق الذي يُكتب فيه. وهذا دعاء وصَدْر يليقان به اوردها :

وجعل لهُ مع السلامة (1) يدًا لا ترعزعهُ من اوطانهِ. ولا تنزعهُ من سلطانهِ. ولا توجب لهُ الا استقرارًا لتيجانهِ. واستمرارًا بملكهِ على ما دارت على حصونهِ (2) مناطق خلجانهِ. ولا برحت ثمار الودّ تدنو من افنانهِ. ومواثيق العهد تبوء (3) لهُ ما يسرّ بهِ من اشاذهِ (4) معالم سلفهِ وشدّ بناء يونانهِ. اصدرناها وشكره كجاري البحر لا يوقف لهُ آخر. ولا يوصف مثل عقده الفاخر. ولا يكاثر الّا قيل. اين هذا القليل من هذا الزاخر

آخر لهُ ونظم سلكهُ وحمى * بحسن تاتيه (5) ملكهُ. وكفى محبهُ (6) هلكهُ واجرى بودّهِ ركائبهُ (7) وفلكهُ. ووقاه كذب الكاذب وكفّ افكهُ. واشهدهُ (8) على ودّهِ الليل والنهار وماحر كافوره (9) هذا كفّ ولا مسك (10) هذا مسكهُ

قلت. هذا الدعاء والصدر وان اوردهُ في التعريف في جملة الادعية لهُ والصدر فانهُ منحطّ الرتبة عن المكاتبة السابقة اللهمَّ الّا ان يخصّ هذا بحالة منابذة وتهديد ونحو ذلك.

وذكر في التثقيف ان الذي استقرّ عليهِ الحال في المكاتبة اليهِ. انهُ يكتب اليهِ في قطع النصف ما نصّهُ : ضاعف الله تعالى حضرة الملك الجليل المكرَّم المبجل الاسد الخطير الباسل الهمام الضرغام فلان العالم في ملّتهِ. العادل في مملكتهِ. عزّ

(1) Ta. : مع الاسلام (2) Ta. خصوره
(3) Ta. تنوي (4) Ta. اشادة
(5) Omis dans Ta. depuis * (6) Ta. محبيه
(7) Ta. اجرى الينا بولاية ركائبه وفلكه
(8) Ta. اشهر (9) Ta. وما عند كافوره
(10) Ta. مسكه

الأمة المسيحية . كبير الطائفة الصليبيــة . جمال بني المعمودية . صمصام الملوك اليونانية . حسام المملكة الماكضدونية . مالك البرغلية والاملاحية . صاحب الروس والعلان . معزّ اعتقاد الكرج والسريان . وارث الاسرة والتيجـان . الحاكم على الثغور والبحور والخلجان . الضوقس الانجانوس الكمنينوس البـالالوغوس . صديق الملوك والسلاطـين . ثم الدعاء . صدرت هذه المكاتبة الى حضرتهِ تشكر موالاتهُ ومن هذه المادة وتوضح لعلمهِ السعيد . ورأيتُ في بعض الدساتير انهُ يختمها بقولهِ : فيحيط بذلك علماً . والله تعـالى يديم مهجته . قال في التثقيف : وتعريفهُ ضـابط مملكة الروم . وذكر ان هذه المكاتبة هي المتداولة بديوان الانشاء بين كتّابهِ . وانهُ هو كتب بها اليهِ . ولم يتعرّض لايراد المكاتبة التي ذكرها في التعريف بل احال في معرفتها لمن اراد على النظر فيهِ

الثالثة المكاتبة الى حكّام جنوه

وهم جماعة متفاوتو المراتب وهو البودشطا والكبتان والمشايخ ورسم المكاتبة اليهم كما ذكر في التثقيف في قطع الثلث : صدرت هذه المكاتبة الى حضرة البودشطا والكبطان الجليلَين المكرَّمين الموقرَين المبجلين الخطيرين فلان وفـلان والمشـايخ الاكابر المحترمين اصحاب الرأي والمشورة الكمنون (1) بجنوه . افخار (2) الامّة المسيحية . اكابر دين النصرانية . اصدقاء الملوك والسلاطين . الهمهم الله تعالى رشدهم . وقرن بالخير قصدهم . وجعل النصيحة عندهم . تتضمّن اعلامهم كذا وكذا وتعريفهم الحكّام بجنوه

قال في التثقيف والذي استقرّ عليهِ الحـال آخراً في مفتتح سنة سبع وستين وسبع مائة ابطال المكاتبة الى البودشطـا والكبطان بحكم انهما ابطلا واستقر الدوج مكانهما بما نصهُ :

---

(1) Lisez الكمون, la Commune (2) Sic.

صدرت هذه المكاتبة الى الدوج الجليل المكرَّم المبجَّل الموقَّر الخطير فلان والمشايخ . والباقي على ما تقدَّم

قلت: هكذا هو في التثقيف بدالٍ وواو وجيمٍ والمعروف ابدال الجيم في آخرهِ كافًا على ما سيأتي ذكرهُ في الكلام على صاحب البندقيــة على الاثر . واعلم انهُ قد ذكر في التثقيف انهُ كان لصاحب جنوه متقدّم على الشواني بقبرس . وقيل انهُ كان بالماغوسه . وانهُ كتب اليهِ في رمضان جوابًا عمَّا ورد عنهُ في قطع العادة ما نصّهُ : وردت مكاتبــة المحتشم الجليل المبجَّل الموقَّر الاسد البــاسل فلان مجد الامّة المسيحية . كبير الطائفة الصليبية . غرس الملوك والسلاطين . ثم الدعاء . وتعريفهُ مقدَّم الشواني الجنوية بقبرس

الرابعة: المكاتبة الى صاحب البندقية

قال في التثقيف : ورسم المكاتبة اليهِ على ما استقرّ عليهِ الحال عند ما كتب اليهِ جوابهُ في شهر رجب سنة سبع وستين وسبعمائة . وهو يومئذٍ مر(ك) كريادو في قطع الثلث : وردت مكاتبــة حضرة الدوج الجليل المكرَّم الخطير الباسل الموقَّر المفخم . مرك كريادو فخر الملّة المسيحيــة . جمال الطائفة الصليبيــة . دوج البنادقة والمانسية (1) . دوج كرال (2) دين بني المعمودية . صديق الملوك والســلاطين . والدعاء . وتعريفه صاحب البندقية

ثم ذكر بعد ذلك نقلًا عن خط القاضي قاضي (3) ناصر الدين بن النشاي انه كتب في الجواب الى دوك البنادقة . وردت مطالعة الدوك الجليل المكرَّم المبجَّل الموقّر الهمام الضرغام الغضنفر الخطير . مجد الملة النصرانية . فخر الامّة العيسوية . عماد بني المعمودية .

---

(1) Lisez : دلماسية Dalmatie

(2) Ou كراد probablement Croatie. Il doit manquer un mot avant دين : Je propose de restituer ainsi ce passage : دوج كراد . عماد دين بني المعمودية . Voir la traduction française. (3) Ainsi dans Msc.

معزّ بابا رومية . صديق الملوك والسلاطين . دوق البنادقة ودرياقه (1) والرؤساء والاصطنبولية ثم قال ولم يذكر تعريفهُ ولاقطع الورق الذي يُكتب فيه

ثم نقل عنهُ ايضًا ان المكاتبة الى دوك البندقية : هذه المكاتبة الى حضرة المحتشم الجليل المبجل الموقَّر المكرَّم المفخم . الباسل الضرغام . فلان عزّ الملة المسيحية . جمال الطائفة العيسوية . ذخر الملة الصليبية . صديق الملوك والسلاطين . ثم قال : هكذا رأيته من غير ذكر تعريفه ولا القطع الذي يُكتب اليهِ فيهِ . قال : وما يبعد انهُ غير الاول ولم يزد على ذلك

قلت : ومقتضى ما ذكره من جميع ذلك ان الدوك غير الملك نفسهِ على ان المكاتبة الاولى والثانية في الجواب متقاربتان . اما المكاتبة الثالثة فمنحطّة عن الأولين . على انهُ قد تقدّم في الكلام على المسالك والممالك عند ذكر البندقية نقلًا عن ابن سعيد ان ملك البندقية يقال لهُ الدوك بضمّ الدال المهملة وواو وكاف في الآخر . وهذا ممّا يحتاج الى تحرير . فان كان الدوك هو الملك فتكون المكاتبة اليهِ اختلف (2) باختلاف الحال او باختلاف عرض الكتّاب او عدم اطّلاعهم على الاقدار والوقوف مع ما يلقى اليهم من المزاحمة في وقت وهو الظاهر

الخامسة : المكاتبة الى صاحب سِنوب

من سواحل بلاد الروم قبل ان تُفتح ويستولي عليها التركمان . قال في التعريف : وهي على ضفة الخليج القسطنطيني وملكها رئيس من بيت الملك القديم من افارب (3) صاحب القسطنطينية . قال : ويقال ان اباه اعرق من ابائهِ في السلطان . قال : ولكن ليس ملكهُ بكبير . ولا عدده بكثير . و يكون بينهُ وبين امراء الاتراك حروب . يكون في اكثرها المغلوب . وذكر ان رسم المكاتبة اليهِ مثل متملك سِيس فيكون على ما ذكره في مكاتبة متملك سِيس : صدرت هذه المكاتبة الى

(1) Sic. ; voir notes de la traduction. (2) Sic.

(3) Ta. وملكها رومي من بيت الملك القديم يقرب الى صاحب

حضرة الملك الجليل البطل الباسل الهمام · السميذع الضرغام · الغضنفر فلان فخر الملة المسيحية · ذخر الامّة النصرانية · عماد بني المعمودية · صديق الملوك والسلاطين

وهذا دعاء يليق به ذكرهُ في التعريف : وكفاه شرّ ما ينوب · وروّح خاطره في الشمال بريًّا ما يهبّ من الجنوب · ووقاه سوء فعل يورث الندم اول ما يقرع السن سنوب (1)

السادسة : المكاتبة الى صاحب البلغار والسرب

قد تقدَّم في الكلام على المكاتبات الى ملوك الاسلام بالجانب الشمالي نقلًا عن التعريف (2) ما يقتضي ان ملكها مُسلِم · وذكرت مكاتبته الاسلامية هناك وعلى ذلك اقتصر في التعريف · وتقدَّم النقل عن مسالك الابصار انها صارت الى ملوك النصرانية · وعليهِ اقتصر في التثقيف وهو المراد هنا

ورسم المكاتبة اليهِ على ما ذكره في التثقيف نقلًا عن ابن النشاي في قطع الثلث ما نصّهُ : اطال الله تعالى بقاء حضرة الملك الجليل المكرَّم المبجل الهمام الضرغام الباسل الدوقس الانجالوس الكمنينوس فلان عماد النصرانية · مالك السرب والبلغار فخر الامّة العيسوية · ذخر الملة المسيحية · فارس البحور حامي الحصون والثغور · والدعاء · اصدرنا هذه المكاتبة · وتعريفهُ صاحب البلغار

واعلم انهُ في التثقيف بعد ان اورد المكاتبة المتقدّمة لصاحب السرب والبلغار نقلًا عن ابن النشآي ذكر نقلًا عنهُ ايضًا ان المكاتبة الى صاحب السرب في قطع الثلث نظير متملّك سيس · فتكون المكاتبة اليهِ على ما تقدّم انهُ الذي استقرّ عليهِ في المكاتبة لمتملّك سيس · صدرت هذه المكاتبة الى حضرة الملك الجليل المكرّم · المبجّل المعزّز الهمام · الباسل فلان عزّ دين النصرانية · كبير الطائفة

---

(1) Ta. شنوب et ajoute deux lignes de *doʿâ*

(2) Cfr. Ta. p. 51

الصليبية عماد بني المعمودية · صديق الملوك والسلاطين · ادام الله نعمتهُ · وحرس مهجتهُ · تعلمهُ كذا وكذا · وتعريفهُ صاحب السرب · ثم قال : ولم ادرِ هل يجتمعان لشخص واحد تارةً فيكون بهما اثنان تارةً وواحد تارةً ام لا · ثم قال : انهُ لو كان الامر كذلك لكان يتعيَّن ان يذكر مكاتبة صاحب البلغار وحده مفردًا كما ذكر مكاتبة صاحب السرب وحده مفردًا

قلت : كلا الامرين محتمل فيجوز انهما كانا مجتمعين لواحد وانهُ كتب تعريفهُ بالاضافة الى احدهما استغناء بهِ عن الآخر · او انهُ كتب الى صاحب السرب بمفردهِ · ولم يحطّ رتبتهُ في قطع الورق عن رتبة من اجتمعا لهُ · ولا يلزم من ذلك انهُ كان يكتب لصاحب البلغار بمفرده لاحتمال انهُ لم يكتب اليهِ شيء · حينئذٍ وبالجملة فهذا امرٌ راجع الى النقل

السابعة : المكاتبة الى ملك رودس

قال في التعريف : وهي جزيرة تقابل شطوط البلاد الرومية · قال : واهلها في البحر حرامية اذا ظفر (1) بالمسلم اخذوا مالهُ واجلوه (2) وباعوه واستخدموهُ واذا ظفروا بالفرنجي اخذوا مالهُ (3) وقتلوه · ورسم المكاتبة اليهِ مثل متملك سيس الّا انهُ لا يقال فيهِ معزّ بابا رومية ويختصر بعض القابهِ لانهُ دونهُ · وحينئذٍ فيتجه ان تكون المكاتبة اليهِ : صدرت هذه المكاتبة الى حضرة الملك الجليل البطل الباسل السميذع فلان في الملة المسيحية · ذخر الامة النصرانية · صديق الملوك والسلاطين · او نحو ذلك · على انهُ في التعريف لم يذكر في المكاتبة الى متملك سيس معزّ بابا رومية

وهذا دعاء يليق بهِ ذكره في التعريف وهو : قدم الله لهُ الاعذار · وكفاه

---

(1) Ta. ظفروا (2) Ta. احيوه (3) Ta. اخذوه

قوامع (1) الابدار. وحذره عاقبة البغي قبل ان يقع (2) الحذار. آخر. فك الله من وثاقه كل مأسور. واقال كل غراب لهُ من الرجوع وجناحه مكسور. وعصمهُ بالتوبة ممَّا اقترف لا بالبحر ولو انهُ سبعة ابحر (3) وسور مدينته ولو انهُ مائة سور

الثامنة : المكاتبة الى صاحب جزيرة المُصطَكَى

قال في التعريف: وهي جزيرة صغيرة لا تبعد مدى من الاسكندرية وصاحبها صغير لا في مال. ولا في (4) رجال. وجزيرته ذات قحط لا يطرّ شاربها بزرع. ولا يدرّ حالبها بضرع. الَّا انها تنبت هذه الشجرة فتحمل منها وتجلب. وترسي السفن عليها بسببها وتطلب. قال: وفي ملكها خدمة لرسلنا اذا ركبوا ثبج البحر وتجهيز لهم حيث ارادوا. وتجيز (5) لهم اذا توجهوا واذا عادوا. ورسم المكاتبة اليهِ على ما ذكره التعريف كالمكاتبة الى صاحب جزيرة رودوس المتقدمة الذكر انفًا وهي: صدرت هذه المكاتبة الى حضرة الملك الجليل الى آخر ما تقدَّم. وهذه ادعية تليق به ذكرها في التعريف دعاء من ذلك وفَّقهُ الله الله اطاعتهِ. وانهضهُ من الولاء بقدر طاقتهِ. آخر: اطاب الله قلبهُ وادام الينا قربهُ. آخر: لا زال الى الطاعة يبادر. وعلى الخدمة انهض قادر. ومكانهُ يزمّ اليهِ ركائب السُّفن بكل وارد وصادر

التاسعة : المكاتبة الى ملك قبرس

وانما قيل لهُ متملّك قبرس لانها كانت قد فتحها المسلمون ثم تغلّب عليها النصارى وملكوها فقيل لمن غلب عليها متملّك ولم يقل لهُ ملك. وذكر في

---

(1) Ta. توابع (2) Ta. ان لا ينفع

(3) L'allitération demanderait بحور au lieu de ابحر

(4) Ta. omet في (5) Ta. تنجيز qui est la véritable leçon.

التثقيف عن القاضي ناصر الدين بن النشآي ان المكاتبة اليه متملك قبرس ولم يزد على ذلك. وحينئذٍ فتكون المكاتبة اليه مثل مـا استقرّ عليه الحال في المكاتبة الى متملك سيس في قطع العادة : صدرت هذه المكاتبة الى حضرة الملك الجليل المكرَّم المبجَّل المعزز الهمام الباسل فلان. عزّ دين النصرانية. كبير الطائفة الصليبية. عماد بني المعمودية. صديق الملوك والسلاطين. ادام الله نعمتهُ. وحرس مهجتهُ. وتعريفهُ متملك قبرس. قال صاحب التثقيف : ولم اقف على مكاتبة اليه ابتداء ولا جوابًا سوى ذلك الّا انهُ كتب اليه عن الامير الجاي اليوسفي عند وقوع الصلح في سنة اثنتين وستين وسبع مائة يعني عند ما كان الجاي اتابك العساكر المنصورة

العاشرة : المكاتبة الى ملك مونفرّاد

ذكر في التثقيف : انهُ كان بهـا ابن ملك اصطنبول وانهُ كتب اليه في سنة ثلث وثلثين وسبع مائة : اصدرناها الى حضرة الملك الجليل المكرَّم البطل الهمام. الاسد الضرغـام فلان. مجد النصرانية. فخر العيسوية. عماد بني المعمودية. جمال الطائفتين الرومية والفرنجية. ملك مونفرّاد وارث التاج معزّ الباب. ادام الله بقاهُ. وادام وقاه. وارثهُ من ابيه تختهُ وتاجهُ وولاه. تتضمن اعلامهُ كذا وكذا. ثم قال : هذا ما وجدتهُ مسطورًا من رسم المكاتبـة المذكورة ولم يكتب اليه شيء في مدة مباشرتي ولم ادرِ مـا تعريفهُ ولا في اي قطع يُكتَب اليه. قال : والذي يظهر انهُ يُكتب اليه في قطع العادة. وان يكون تعريفهُ ملك مونفرّاد

الحادية عشر : المكاتبة الى صاحبة نَابِل

وقد ذكر في التثقيف : انهُ كان اسم صاحبتها جوانا وانهُ كتب اليها في اواخر سنة ثلث وسبعين وسبع مائة مـا صورته : صدرت هذه المكاتبة الى الملكة الجليلة المكرَّمة المبجّلة الموقرة المفخمـة المعزّزة فلانة العالمة في ملّتهـا. العادلة في

مملكتها · كبيرة دين النصرانية · نصيرة الأمة العيسوية · حامية الثغور · صديقة الملوك والسلاطين · ثم الدعاء تتضمن اعلامها · وتعريفها صاحبة نابل

قلت : فان ولي مملكتهـا رجل فينبغي ان يُكتَب اليهِ بهذه المكاتبة على التذكير او اعلى من ذلك لمزة (1) الرجال على النساء

وهؤلاء جملة من تعرَّض الى مكاتبتـهِ في التعريف والتثقيف من ملوك الكفر فان اتفق المكاتبة الى واحد سواهم فليقس على من هو مثلهُ منهم

ثم قد ذكر في التثقيف القنصل بكها (2) وذكر انها جارية في حكم جنوة وانهُ لم يكتب اليهِ شيء عن المواقف الشريفة · ولا خفاء في ذلك فان مقام القنصل دون ان يُكاتب عن الابواب السلطانية

. . . .

الكتب الواردة عن ملوك الروم

ورأس الكل صاحب القسطنطينية · وقد وقفتُ على كتاب ورد فيهِ في السابع والعشرين من صفَر سنة اربع عشرة وثمان مائة في دَرْج ورَق فرنجي في نحو عشرين وصلًا قطع النصف · والبياض في اعلاهُ وصل واحد وفي اسفلهِ وصلان ولهُ هامش عن يمينهِ وهـامش عن يسارهِ كلّ منهما تقدير اصبعين ومقدار مـا بين السطور متفـاوت فاعلاه بين كل سطرين اربعة اصـابع مطبوقة · ثم بعد تقدير ثلث الكتاب كل سطرين قَدَر ثلاثة اصابع · ثم بعد ذلك كل سطرين قدر اصبعين · ثم بعد ذلك كل سطرين قدر ثلاثة اصـابع الى آخر الكتاب والقلم في غاية قَلم الرقاع الدقيق · وفي آخره ثلاثة اسطر وقطعة بالحمرة بقَلَم اجلّ من الاول قليلًا

وهذه نسخة كتاب معرّبة بترجمة بطرك الملكانية بحضور سيف الدين سُودُون الترجمان وهي : (3)

---

(1) Probablement مَزِيَّة

(2) Voir la traduction française.

(3) Inutile de signaler en détail les incorrections et les vulgarismes des textes qui vont suivre.

المعظَّم المبجَّل الضابط السلطان الكبير سلطان مصر ودمشق وحلب وغيرها . الملك الناصر فرج بن السلطان الكبير المرحوم الظاهر برقوق المحبوب اليَّ العزيز الاكبر من اولاد مملكتي يحيط علمهُ . انني ومملكتي طيّبون بنعمة الله تعالى . وكذلك يكون ان شاء الله تعالى سلطنتك المجَّدة طيبة في خير . وان المحبة والمودّة لم تزل بين والدك المرحوم وبين والدي الى آخر وقت . ونحن بحمد الله قد تزايدت محبتنا على ذلك وتكاثرت وتتوكد ايضًا المحبة بيننا وبين سلطنتك المعظمة الى الابد فان ذلك واجب . ويتردَّد رسلكم بكتبكم الينا وكذلك رسلنا بكتبنا الى ملككم . وكان قصدنا ان نجهز اليكم رسولًا لكن الفتن في بلادنا وما بلغنا من سفر مولانا السلطان من تخت مملكته ولم نعرف الى اي مكان توجَّه اوجب تأخير ذلك . وان حامل هذا الكتاب المتوجه بهِ الى السلطان المعظم سوومش التاجر من اصطنبول هو من جهتنا ولهُ عادة بالتردّد الى مملكتكم المعظمة . ونحن نعلم ان سلطنتك تحب الطيور الكواهي فجهزنا لكم صحبة المذكور خمس كواهي وبازدار ليكون نظركم الشريف عليهم . وكذلك على البطارقة والنصارى والكنائس على حكم معدلة السلطان ومحبتهِ والوصية بهم ومعاونتهم ورعايتهم واخوانهم على جاري عوائدهم من غير تشويش على ما الفوه من انصافكم اولًا وآخرًا لاجل محبتكم لنا ومحبتنا واستمرار العناية بهم مع ان البطاركة عرّفونا ان مولانا السلطان برز مرسومهُ براعاتهم والاحسان اليهم ولم يزالوا داعين لهُ شاكرين من معدلتهِ وتضاعف شكرنا من احسانكم على ذلك . ويكونوا ان شاء الله تعالى طيبين والمحبة متزايدة في ايامكم وايامنا ومهما كان لمولانا السلطان بمملكتنا من الحوائج فيرسم يعرفنا بها ويُبادَر بذلك

والذي بآخره بالحمرة علامة الملك مضمونها: مانويل المسيحي بنعمة الله ضابط مملكة الروم البلاولوغس

الكتب الواردة من جهة ملوك الفرنج بالاندلس والجهات الشمالية ومـــا والى ذلك

والعادة فيهِ (1) ان يكتب باللسان الفرنجي. وعادة الكتب الواردة عنهم جملة ان يُكتب في فرخة ورق فرنجي مربعة على نحو مقدار الفرخة البلدي او باسطر متقاربة باللسان الفرنجي وقلمه. ثم يطوى طيًّا مسطحًا ويعنون (2) في وسطـه ويطوى من جهتي الاول والآخر حتى يصير العنوان ظاهرًا من الطيّ ثم يُخرَز ويُختم بسحــاة ويُختم عليهِ بطمغة في شمع احمر على نحو ما تقدَّم في الكتب الواردة عن ملوك الغرب. فاذا ورد على الابواب السلطانية فُكَّ ختمهُ وتُرجم بترجمة الترجمان بالابواب السلطانية وكتب تعريبــهُ في ورقة مفردة. وأُلصِقت بهِ بعد كتابة الحران من التقريب (3) على ما تقدَّم ذكره في مقدمة الكتاب

وهذه نسخة كتاب

وارد من دوج البنــادقة ميكايل على يد قاصده نقولا البندقي في ســادس عشر صفر المبارك سنة اربع عشرة وثمــان مائة. ترجمة شمس الدين سنقر وسيف الدين سودون التراجمة بالابواب الشريفــة في فرخة ورق فرنجي مربعة السطور. وهي :

السلطان المعظم ملك الملوك فرج الله ناصر الملة الاسلامية خلَّد الله سلطانهُ. يقبّل الارض بين يديهِ نقولا (4) دوج البنادقة ويسأل الله تعالى ان يزيد عظمتهُ لانهُ ناصر الحقّ ومؤيده ومؤمّل الممالك الاسلامية كلّها. وينهي ما عندهُ من الشوق والمحبة لمولانا السلطان وانهُ لم يزل اكابر التجّار والمحتشمين والمتردّدين من

---

(1) Sic. (2) Corrigez يعنونون

(3) Sic.; voir note de la traduction. (4) Lisez ميكايل

الفريج الى الممالك الاسلامية شاكرين من عدل مولانا السلطــان وعلوّ مجده وتزايد الدُعاء ببقاء دولتهِ وقد رغب التجــار بالترداد الى مملكتهِ الشريفة بواسطة ذلك ولاجل الصلح المتَّصل الآن بيننا والمحبة . واماَّ غير ذلك فانهُ بلغنا مــا اتَّفق العام الماضي من حبس الغــير (1) في ثغر دمياط المحروس وان مولانا السلطــان مسك قنصل البنادقة والمحتشمين من التجار بثغر الاسكندرية المحروس وزنجرهم بالحديد واحضرهم الى القــاهرة وحصلت لهم البهدلة بين جنوسهم والضرَر والقهر الزايد وكسر حرمتنا بين اهل طائفتنا . فان الذي فُعل مع المذكور انما فُعل معنا وتعجّبنــا من ذلك لان طائفتنا لم يكن لهم ذنب وهذا مع كثرة عدل مولانا السلطــان في مملكتهِ ومحبتنا لهُ ومناداتنا في جميع مملكتنا بكثرة عدلهِ وبمحبتهِ لطائفتنا واقبالهِ عليهم وقولنا لجميع نوّابنا انهم يكرَموا من يجدونهُ بمملكة (2) مولانا السلطان ويُراعونهُ ويحسنون اليهِ . والمسوٴل من احسانهِ الوصيَّة بالقنصل والتجار وغيرهم من البنادقة ومراعاتهم واكرامهم والاقبال عليهم والنظر في امورهم واذا حصل مــا يُشبه هذا الامر ومنع من شاكلهم ليحصل بذلك الطمانينة للتجار ويتردّدون الى مملكتهِ

وهذه نسخة كتاب

ورد من كبطــان الماغوصة والمستشارين بها في ثامن عشر صفر المبــارك سنة اربع عشرة وثماني مائة . ترجمة شمس الدين سنقر وسيف الدين سودون الترجمانَين بالابواب الشريفة . وهو :

الملك المعظم ملك الملوك صــاحب مصر المحروسة الملك النــاصر عظَّم الله شــأنهُ . يقبّل الارض بين اياديهِ الكبطان والمستشــارون وينهون انهم اناء الليل

(1) Sic ; voir notes de la traduction

(2) A lire من مملكة

داعون بطول بقائه مجتهدون في استمرار الصلح والمودّة التي لا يشوبها كدَر بين القُومُون وبين مولانا السلطان. وان في هذا الوقت ثمّ حرامية غراب يتحرّمون باطراف هذه البلاد والمِين الاسلاميـة ونحن لم نزل نشحتهم بالمراكب والاغربة ونمنعهم من ذلك جهدنا وقدرتنـا حتى ان احدًا صار لا يتجسر على الدخول الى ميناء الماغوصة جملة كافية مع اننا كنا خلَّصنا في المدة الماضية من الحراميـة المذكورين خمسة وعشرين نفرًا من المسلمين واكرمناهم واطلقنا سبيلهم وعقيبهـا نجهزهم الى دمياط او الى ثغر الاسكندرية. واما غير ذلك فقد بلغنـا ان برطلما اوسق للمواقف الشريفة صـابون في مراكبه وكان قصده ان يهرب بذلك فللحال عمّرنا مركبًا كبيرًا واخذنا برطلمـا المذكور بالمحاربة واحضرناه الى الماغوصة وغيّرنا بَطرُون المركب (1) شخص يُسمّى ارمان سليوز بون وهو رجل مشكور السيرة وقلنا له انهُ يتوجه الى مخـازن الصابون المذكور ويستشيره ان كان يوسق شيئًا من الاصناف لمولانا السلطان ويجهزه الى اي مكان اختاره ليسلّم بيد من تبرز له المراسيم الشريفة بتسليمه فليفعـل . وهذا القول كلهُ يكون دليلًا عند مولانا السلطان على صدق الولاء والتمسك بالصلح . والمسؤل من الصدقـات الشريفة الاقبـال على التجار الجنوية الذين عند مملكته وكفّ اسبـاب الضرر عنهم وبنشر معدلته عليهم . والله تعالى يُديم بقاءهُ بمنّهِ وكرَمهِ

(1) Lisez بشخص

HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE
DE L'ARMÉNIE

(*Suite*) (1)

HÉTHOUM OU HAYTON II (1289)

§ 27. *Vertus privées; situation critique; prise de Romcla; le Frère Jean; Héthoum chez Kazan; Sempad usurpe et perd le trône.* — Au premier coup d'œil, il semble que le fils de Léon III, Héthoum, est fait pour le cloître et non pour le trône. Humble, pieux, se plaisant surtout dans la société des clercs, lecteur assidu des Saintes Écritures, il rappelle à certains égards notre Robert le Pieux. Cependant, s'il avait la piété et les goûts studieux d'un homme d'Église, il était aussi homme de conseil et homme d'action. Il n'était certes ni un politique aussi fin que son grand-père, ni un guerrier aussi redoutable que Thoros II. Mais eût-il réuni les ressources personnelles de ces deux hommes éminents, il n'aurait encore pu faire face aux Mamlouks d'Égypte. Ceux-ci, déjà maîtres des anciennes principautés chrétiennes d'Édesse, de Jérusalem et d'Antioche, traitaient les autres possessions des chrétiens en pays à demi conquis : Kelaoun exigeait avec le fort tribut promis par Léon, les villes de Marasch et de Béhesni. Héthoum se tourna inutilement vers Philippe IV de France. Il demanda des secours au pape Nicolas IV; mais le pontife romain répéta vainement l'appel qui avait jadis soulevé l'Occident contre les profanateurs du tombeau du Christ. Plusieurs princes, comme

(1) Voy. vol. VII, 1902, p. 26, 277, 508; vol. VIII, 1903, p. 206, 577; vol. IX, 1804, p. 107, 212.

Alphonse III, roi d'Aragon, Dom Jayme, roi de Naples, et la république de Gênes concluaient des traités de commerce avec le sultan. Pendant ce temps, le cercle de fer et de feu se resserrait autour de la Cilicie. Kelaoun s'emparait de Tripoli, dont il massacrait les défenseurs et réduisait en esclavage les femmes et les enfants (1289). Son fils Melik-Aschraf-Khalil, après trois violents assauts, prenait Saint-Jean-d'Acre (15 mai 1291); puis Tyr, Sidon, Beyrouth tombèrent en son pouvoir, au milieu des scènes de carnage et d'enlèvements qui accompagnaient d'ordinaire toute conquête musulmane. L'année suivante, il pénétra jusqu'à l'Euphrate et investit Romcla, où résidait le catholicos arménien. Ce château, le plus fort de l'Euphratèse, était bâti sur un promontoire escarpé qui, par trois de ses côtés, domine la vallée du Marsifan et le cours de l'Euphrate. Il était entouré d'une enceinte de quatre murailles et fut vaillamment défendu par un Franc, le baron Raymond, l'oncle maternel de Héthoum. Mais, tandis que les mineurs musulmans en attaquaient les fondements, vingt catapultes étaient dressées contre les remparts de la forteresse, et, après un siège de trente-trois jours, les musulmans réussirent à faire une brèche par laquelle ils pénétrèrent. Alors, raconte Makrizi, la garnison fut égorgée, les femmes, les enfants et, à leur tête, le patriarche Étienne furent emmenés en captivité à Damas (16 juin 1292). Du butin énorme qu'emportèrent les vainqueurs, l'objet le plus regretté des Arméniens fut sans doute le bras de Grégoire l'Illuminateur. L'année suivante, Aschraf donna l'ordre aux troupes de Damas d'aller prendre la ville arménienne de Béhesni. Héthoum, sachant bien que l'insatiable Mamlouk ne s'arrêterait pas là, lui offrit aussitôt par ses ambassadeurs de rendre Béhesni, Marasch et Till-Hamdoun (1). Aschraf en prit possession et parut satisfait. Nul doute, cependant, que sa soif de conquêtes ne se fût bientôt réveillée et ne l'eût jeté de nouveau sur la Petite-Arménie, s'il n'avait été égorgé en 1294 par quelques-uns de ses émirs.

Le royaume des Mamlouks traversa, en ce moment, une crise qui aurait singulièrement favorisé une restauration des prin-

(1) Makrizi, *Op. cit.*, p. 117-118. Sur Romcla, voir p. 111; Rey, *Colonies franques de Syrie* aux XIIe et XIIIe siècles, p. 318.

cipautés chrétiennes, si celles-ci n'eussent été presque anéanties. Tandis que les chefs des partis musulmans rivaux s'entr'égorgeaient, une crue très faible du Nil en 1294 et qui se renouvela en 1295-1296, avait amené la famine. Le melon d'été coûta jusqu'à cent pièces d'argent (*dirhems*). Il y eut des personnes qui, après avoir mangé des animaux morts, se nourrirent de cadavres; par suite, la peste vint ajouter ses ravages à ceux de la disette, d'abord en Égypte, et puis dans toute la Syrie. L'ancien lieutenant du royaume des Mamlouks, Melik-Adelzein ed-Dîn-Ketbogha, qui venait d'enlever le trône au jeune frère d'Aschraf, Nacer Mohammed, fit la paix avec le roi d'Arménie, et lui rendit la dextre de saint Grégoire, les vases sacrés enlevés à Romcla et une partie des prisonniers (1294). Le catholicos était mort pendant sa captivité.

Immédiatement après la perte de Béhesni et de Marasch, Héthoum, persuadé que son frère Thoros était plus apte que lui à défendre la Cilicie, lui avait cédé sa place; et il était entré dans un couvent de Franciscains, dont il avait pris l'habit sous le nom de frère Jean. Mais, moins de deux ans après sa retraite, en 1294, vers l'époque où se concluait la paix avec Ketbogha, Héthoum fut pressé par son frère de reprendre le pouvoir. Les grands du royaume, réunis pour assister au mariage d'Isabelle, sœur du roi, avec Amaury, comte de Tyr, frère du roi de Chypre, Henry II, joignirent leurs instances à celles de Thoros. Héthoum, cédant à ces désirs unanimes, remonta sur le trône. A peine réinstallé, sa première préoccupation fut de gagner de nouveaux protecteurs à sa patrie toujours menacée. Il se tourna d'abord du côté de la Perse. Depuis dix ans, ce pays était agité par des révolutions qui avaient permis aux Mamlouks d'étendre leurs conquêtes. Argoun, le fils d'Abaka, avait détrôné son oncle Ahmed et avait vengé ses propres partisans en lui faisant briser les reins (1282).

Après la mort d'Argoun, son frère et son successeur Gaykhatou avait été tué au bout de trois ans (1295). Baydou, le neveu d'Abaka, après quelques mois de règne, venait à son tour d'être attaqué par son propre neveu Khazan, l'un des deux fils d'Argoun (1295). Héthoum attendit quelques jours à Maragha (vers l'extrémité sud-est du lac d'Ourmiah) l'issue de la lutte entre les deux rivaux. Puis, ayant appris le triomphe

de Khazan, il se rendit vers lui près de Dihbourkan, et le suivit probablement jusqu'à Tauriz. L'arrière-petit-fils de Gengiskhan renouvela volontiers avec lui l'ancien traité d'alliance et révoqua en faveur des Arméniens l'édit qui ordonnait de transformer en mosquées toutes les églises. — Rentré à Sis vers la fin d'octobre, Héthoum y trouva deux ambassadeurs d'Andronic II. Ils venaient demander la main de l'une des sœurs du roi pour Michel, le fils de l'empereur. Héthoum accueillit avec joie l'offre d'une alliance si avantageuse. Le 16 janvier suivant, Ritha (Marguerite), sa sœur aînée, épousait Michel récemment associé à l'empire. Les Grecs, après lui avoir conféré l'onction du saint chrême, changeaient son nom en celui de Xénê ou Marie.

En s'alliant ainsi avec les Francs, les Tartares et les Grecs, Héthoum ne cherchait qu'à se protéger contre le sultan d'Égypte. Près de lui cependant était un ennemi qu'il ne soupçonnait pas. En 1297, se rendant avec Thoros auprès de sa sœur Marie à la cour de Constantinople, il avait confié le gouvernement du royaume à son troisième frère Sempad. Celui-ci travailla aussitôt à le supplanter. Il prétendait que Héthoum, ayant abdiqué pour devenir moine, n'avait plus le droit de régner. L'usurpateur fut assez habile pour gagner à sa cause ses trois jeunes frères avec le patriarche Grégoire VII, et il reçut de ce dernier, à Sis, la consécration royale. A leur retour, Héthoum et Thoros furent expulsés du royaume. Ils appelèrent alors à leur aide leurs anciens alliés, le roi de Chypre, l'empereur de Constantinople et le khan de Perse. Mais le premier ne leur offrit que des condoléances; le second ne leur fournit qu'une somme d'argent. Quant à Khazan, il refusa de prendre parti contre Sempad; car ce dernier lui avait demandé et avait obtenu de lui l'investiture de la Cilicie; il avait même, comme jadis son frère Thoros, épousé une princesse de la famille de Gengiskhan. Sempad, voyant les deux exilés sans appui et néanmoins obstinés dans leurs justes revendications, les fit saisir près de Césarée et enfermer au château de Partzer-pert. Bientôt après, par son ordre, on étrangla Thoros et on brûla les yeux de Héthoum avec un fer incandescent.

Ces actes de cruauté révoltèrent le prince royal Constantin, qui avait d'abord favorisé l'intrusion de son frère Sempad. Il

surprit, enferma l'usurpateur et délivra Héthoum ; puis il se fit proclamer roi.

§ 28. *Héthoum règne une troisième fois ; exil de Constantin et de Sempad; les Mamlouks prennent, puis évacuent plusieurs forteresses ; ils sont défaits à Homs par l'armée arméno-mongole ; mais celle-ci est battue près de Damas.* — Cependant Héthoum recouvra, au bout de quelques mois, l'usage de la vue. Selon plusieurs historiens arméniens, sa guérison fut l'effet d'une miraculeuse intervention de Dieu. Il se peut aussi, comme l'affirme Aboulféda, que tout au moins l'un des yeux du pieux monarque n'ait pas été mortellement lésé par le fer du bourreau. Quoi qu'il en soit, les seigneurs, voyant Héthoum en état de régner, le pressèrent à l'envi de reprendre le pouvoir. Il y consentit. Mais Constantin, gâté par la jouissance de l'autorité souveraine, ne voulut point y renoncer. Coalisé avec Sempad qu'il avait tiré de prison, il opposa une vive résistance. Héthoum pourtant fut vainqueur, grâce au secours des Templiers et des Hospitaliers (1299). Les deux frères, ayant été pris et envoyés à l'empereur de Constantinople, moururent en exil.

A ce moment, en Égypte, un nouveau prétendant, Latchin, venait de chasser le sultan Ketbogha. Actif et ambitieux, il mit à profit les dissensions des Arméniens et de leurs alliés les Mongols de Perse. Par son ordre, l'émir Bedr-ed-Dîn-Bektasch, à la tête de 10.000 cavaliers, s'achemina par Damas, Alep et le défilé de Bagras vers Thil ou Tell-Hamdoun, la Canamelle des Croisés. Cette place, située à l'extrémité nord du golfe d'Alexandrette, avait été reprise par les Arméniens. Une première fois Bektasch, après l'avoir menacée, prit le chemin d'Adana ; là, il fut rejoint par le prince de Hamah, Melik Moudaffar, qui venait de passer le Djihan et de pénétrer jusque sous les murs de Sis. Les deux corps d'armée, pillant et égorgeant les Arméniens qu'ils rencontraient, continuèrent leur retraite par Mopsueste et Bagras; puis, sur un nouvel ordre du sultan, elles revinrent s'emparer de Tell-Hamdoun. Les Arméniens qui avaient quitté cette place pour se réfugier dans celle de Najimah y furent assiégés et durent capituler après une résistance de quarante et un jours. Hamous fut ensuite investie. Un grand nombre de personnes s'y étaient réfugiées. Au bout de quelques jours, les défenseurs, voyant les vivres s'épuiser, firent sortir

1.200 femmes ou enfants. Les assiégeants se les partagèrent, comme ils eussent fait d'un troupeau. Aboulféda, l'historien-médecin, qui sera plus tard gouverneur de Hamah, raconte dans son autobiographie qu'il eut pour sa part deux jeunes filles et un jeune garçon. A la fin, Constantin, qui régnait à ce moment, obtint la paix en livrant Hamous et une dizaine d'autres forteresses (août 1298). Mais, quelques mois plus tard, les Égyptiens ayant appris que les Mongols accouraient au secours de Héthoum, abandonnèrent ces forteresses, où rentrèrent leurs anciens possesseurs.

L'invasion des Mongols en Syrie n'avait pas seulement été provoquée par les appels réitérés de Héthoum. Des émirs égyptiens, irrités de voir Latchin abandonner toute l'administration de son royaume à l'arbitraire de son favori Mankou-Timour, et craignant d'ailleurs pour leur sûreté, s'étaient réfugiés près de Khazan et l'avaient excité à entreprendre sa campagne. Sur l'ordre du khan, le général Selâmesch partit avec 25.000 cavaliers pour conquérir le pays de Roum. Mais, arrivé en Cappadoce, Selâmesch trahit son maître et fit alliance avec Melik-Nacer Mohammed. Khazan envoya contre lui le général Boulaï, qui le défit près de Siwas. Selâmesch s'enfuyait vers les régions de Sis avec une escorte d'Égyptiens, quand il fut surpris par les Tartares unis aux Arméniens. De nouveau battu, il fut pris par l'ordre de Héthoum et livré à Khazan qui le fit mourir (1). C'était un nouveau grief qui devait redoubler l'animosité des Mamlouks contre Khazan et surtout Héthoum. Une grande bataille eut lieu, près de Homs (22-23 décembre 1299). L'armée tartare, à laquelle s'étaient joints les Arméniens et des Géorgiens, comptait près de 100.000 hommes. Après quelques heures de combat, l'aile gauche de Khazan rompit l'aile droite du jeune Melik-Nacer, formée surtout par les Arabes, et détermina la victoire. Les alliés, dit Makrizi, auraient anéanti l'armée égyptienne, s'ils l'avaient poursuivie. Homs, Damas, bref la Syrie n'en était pas moins conquise sur les Mamlouks; Tell-Hamdoun et les autres places perdues redevenaient armé-

(1) Selon Makrizi, la révolte et la défaite de Selâmesch se place sous le sultan Melik-Nacer (pour la seconde fois sur le trône) et non sous Latchin, comme l'affirme Dulaurier, à la suite de quelques historiens. Cf. Makrizi, IVe partie, p. 535 et suiv. et dans Quatremère, t. II (IIe partie), p. 128 et suiv.

niennes. Malheureusement, l'émir Kandjak, l'un des transfuges égyptiens, ayant été nommé gouverneur de Syrie, trahissait bientôt son nouveau maître, et, avant la fin de l'année, les pays occupés étaient évacués par les alliés.

Placée entre les deux grandes puissances, la Cilicie était obligée de payer un double tribut, l'un à sa protectrice, l'autre à son ennemie. En 1302, elle refuse ce dernier. Aussitôt l'émir Bedr-ed-Dîn Bektâsch Fakhri et Melik-Adel-Ketbogha, l'ancien sultan, traversent le défilé de Baghras et, après avoir ravagé la région au sud-est de Sis, reviennent à Alep avec un immense butin. Khazan entama des pourparlers avec Nacer; mais ils n'aboutirent pas; et de nouveau les Arméniens, unis à leurs alliés, furent engagés dans une grande bataille. Elle fut livrée au pied du mont Gabaghild, près de Damas (20 avril 1303). Après avoir tenu ferme pendant un jour, un corps important de l'armée alliée, pressé par la soif, se précipita vers la rivière qui coulait au bas de la montagne sur laquelle il campait. Ce mouvement fut la cause d'un désastre. La plupart des Arméniens et des Tartares furent tués sur le champ de bataille ou périrent, soit en fuyant à travers les plaines inondées, soit en traversant l'Euphrate gonflé par les pluies. Héthoum parvint à se réfugier aùprès de Khazan, à Ninive.

§ 29. *Les Mongols passent au mahométisme. Les Égyptiens défaits à Baghras; troisième abdication de Héthoum; il est égorgé avec Léon IV par Bilarghou.* — Tandis que le khan recevait brutalement les généraux vaincus et ordonnait aux soldats de son escorte de leur cracher au visage, il accueillit, semble-t-il, avec sympathie le roi arménien. Il lui donna même un détachement de 500 Mongols, commandés par le général Bilarghou et chargés de protéger les frontières de la Cilicie.

Mais désormais, le rôle des Tartares à l'égard des Arméniens allait se modifier. Voyant que, malgré les appels réitérés des papes, ils ne pouvaient plus guère compter sur les chrétiens occidentaux dans la lutte engagée contre les Sarrasins; s'apercevant, d'autre part, que leur nation était de tous côtés envahie et pénétrée par l'élément musulman, les khans mongols ne songèrent plus qu'à sauvegarder leur propre indépendance en se rapprochant des princes mahométans. Sous cette préoccupation, ils embrassèrent le mahométisme et firent la paix avec les sultans

mamlouks. Déjà Khazan, sans abandonner complètement les Arméniens, s'était déclaré musulman, vers 1296, et avait envoyé des ambassadeurs au sultan du Caire (1). En 1304, à Khazan succédait son frère Oldjaïtou ou Kharbendeh (1304-1317). Ce prince, né d'une mère chrétienne et baptisé sous le nom de Nicolas par son père Argoun, avait passé au mahométisme. Cependant il ne se montra point d'abord hostile aux Arméniens; mais vers la troisième année de son règne, son fanatisme se révéla. Les chrétiens de la Grande-Arménie, de l'Ibérie et de l'Albanie furent sommés d'embrasser le mahométisme. Ceux qui refusèrent — et ce fut le plus grand nombre — furent condamnés à payer une lourde taxe et à porter un vêtement qui, en les distinguant des musulmans, les désignait à leurs outrages. Plusieurs essayèrent de se soustraire à de telles vexations; mal leur en prit; aux uns on brûla un œil avec un fer rouge pour les rendre semblables à Oljiaptou qui était borgne; d'autres furent circoncis ou même subirent une mutilation plus honteuse.

Héthoum et Léon ne virent que le commencement de la complète volte-face des Tartares de Perse; ils restèrent leurs alliés et furent traités comme tels par les Mamlouks. En 1305, sous prétexte que le roi de Sis n'a point envoyé à temps le tribut promis, le gouverneur d'Alep, Schems-ed-Dîn Kara-Sonkor, fait envahir la frontière orientale de Cilicie par son mamlouk Kousch-Timour. Celui-ci, à la tête de 2.000 hommes, pille les villages et capture une multitude de femmes et d'enfants. Mais un détachement de Mongols, également envoyés pour lever le tribut convenu avec les Arméniens, vint en aide à ces derniers, ainsi qu'un petit nombre de Francs. Kousch-Timour, qui, au témoignage d'Aboulféda, avait l'habitude de s'enivrer, se laissa surprendre, au retour, dans le défilé de Baghras, et s'enfuit avec peine à Alep, après avoir perdu la plupart de ses soldats.

En dépit de ce brillant succès, Héthoum, soucieux de prévenir les représailles de son puissant adversaire, fit dire à Kara-Sonkor que si la troupe de Kousch-Timour avait été extermi-

(1) Khazan, comme Houlagou, avait été favorable aux chrétiens. Mais l'histoire de son baptême, racontée par Villani (Muratori, XIII, 366), ne semble pas fondée; le silence de Hayton, à cet égard, est significatif... Sur les rapports des papes et des princes occidentaux avec les Mongols, voir l'indic. des sources dans les *Archives* de l'*Orient latin*, 1881, t. I, pp. 640-651 et l'article suivant de notre Histoire.

née, la faute en était surtout aux chefs tartares ; il s'offrait à solliciter de Kharbendeh la délivrance de quatre officiers égyptiens retenus prisonniers. Il semble que le gouverneur d'Alep fut, pour le moment, satisfait de ces avances.

Ce différend à peine réglé, Héthoum, en dépit des instances de son entourage, résigna une troisième fois la couronne, pour reprendre l'habit monastique. Non marié, il fit couronner roi à Sis son neveu Léon, fils de Thoros III et de Marguerite de Lusignan, et âgé de seize ans (1305). Aussi docile qu'intelligent, Léon IV, dans toutes les questions graves, rechercha les conseils de son oncle. Partisans convaincus de l'union de leur Église avec l'Église romaine ; se sentant soutenus par le patriarche Grégoire VII qui avait sacré Léon et par la majorité des évêques, qui acceptaient comme eux la suprématie du pape, peut-être ne se défièrent-ils pas assez de la résistance et des manœuvres déloyales de quelques adversaires. Peut-être aussi manquèrent-ils parfois de prudence, en voulant imposer une certaine uniformité d'usages et de discipline que n'exigeait pas l'unité de foi.

Un parti d'Arméniens prit prétexte du complet accord des deux princes et du patriarche avec les Latins, pour susciter aux premiers de graves embarras. Il y en eut même dont le mécontentement, au dire de Samuel d'Ani et de quelques autres anciens auteurs, se traduisit par une odieuse trahison. S'étant rendus auprès du général mongol Bilarghou, campé près d'Anazarbe avec cinq cents hommes, ils achevèrent de l'irriter contre Léon IV et Héthoum ; celui-ci, depuis son abdication, se contentait des titres de grand baron ou de Père du roi, mais dirigeait encore par ses conseils la politique royale. Déjà Bilarghou en voulait aux souverains de la Cilicie de ne lui avoir point permis d'ériger une mosquée à Sis ; il leur reprochait aussi d'être hostiles aux Tartares et de l'avoir desservi auprès du sultan d'Égypte en disant que la Cilicie, épuisée par les chefs mongols, devenait impuissante à solder le tribut dû aux Égyptiens. Les rapports exagérés et déloyaux de quelques opposants arméniens poussèrent sans doute à son comble l'exaspération du chef barbare ; et, le désir d'être maître de la Cilicie s'ajoutant à sa soif de vengeance, il prépara aux chefs arméniens un infâme guet-apens. Invités à venir à Anazarbe pour conférer

avec lui sur les questions intéressant le royaume, Héthoum et Léon s'y rendirent aussitôt, escortés de quarante des principaux seigneurs, parmi lesquels était le connétable Oschïn. Peu de temps après qu'ils eurent été introduits, le fanatique musulman tira son sabre; et, tandis qu'il prononçait le tekbir (Allah est très grand), il donna aux soldats qui l'entouraient le signal et l'exemple du massacre, auquel nul des princes et des barons arméniens présents n'échappa (18 nov. 1308).

RÈGNE DE OSCHÏN (1308-1320)

§ 30. *Accord avec les Latins; Henri II captif; ravage, échec des Égyptiens; tremblement de terre.* — Le roi et ses barons avaient été massacrés sous les murs d'Anazarbe. Le chef de la garnison arménienne repoussa les égorgeurs et, au moyen de feux allumés sur les châteaux forts, l'alarme parvint bientôt jusqu'à Sis. Le prince Oschïn, quatrième frère de Héthoum, accourut avec une petite armée, chassa Bilarghou de la Cilicie et fut ensuite sacré roi, à Tarse, dans la cathédrale de Sainte-Sophie. Le nouveau roi avait un frère jumeau, Alinach, qui devait périr le 24 août 1310, dans le Cydnus. Ce généreux prince, au lieu de réclamer la couronne, poursuivit Bilarghou à la cour d'Oldjaïtou et le fit condamner à mort.

Persuadé que la politique religieuse de ses prédécesseurs était seule compatible avec son devoir de souverain et les intérêts de sa patrie, Oschïn suivit leur ligne de conduite : les opposants qui avaient combattu son frère et son neveu s'étant déclarés contre lui, il essaya de les ramener par la persuasion. Cependant, n'ayant pu désarmer autrement les plus opiniâtres, il employa contre eux l'exil et la prison.

C'était sagesse pour les rois de la Cilicie de rester les alliés des souverains latins de Chypre, les seuls princes chrétiens qui, avec eux, fussent restés debout au milieu de l'Islam. Malheureusement, la branche des Lusignan, qui régnait à Chypre, était depuis 1306 profondément divisée. Aussi actif qu'ambi-

(1) Sempad, *Contin.*, ad an. 756; Samuel d'Ani, *Contin.*, même année; Héthoum de Gorighos, *item;* Makrizi, *op. cit.*, anno 707 (1308), p. 279; d'Ohsson, p. 553.

tieux, Amaury, prince de Tyr, avait peu à peu évincé du trône le roi Henri II son frère. Oschïn, dont Amaury avait épousé la sœur Isabelle, prit parti pour son beau-frère : les principaux partisans d'Henri II furent exilés en Arménie; Henri lui-même, envoyé vers Oschïn par Amaury et Isabelle, fut pendant plusieurs mois interné au château fort de Lampron (1309-1310). Mais, le prince de Tyr ayant été assassiné le 5 juin 1310 par Simon de Montoliphe, Raymond de Pin, légat du pape, qui négociait déjà en Arménie la mise en liberté du roi, l'obtint aussitôt d'Oschïn. Henry II fut réconcilié avec Isabelle, et, tandis que le premier s'embarquait à Aïas pour aller reprendre à Chypre son rôle de souverain, la princesse de Tyr abordait au même port avec ses enfants pour demander asile à son frère Oschïn (1).

Au mois de mai de la même année 1310, marquée par de si tragiques événements, Oschïn avait vu mourir son épouse, appelée aussi Isabelle comme la princesse de Tyr. Nous pensons, à l'encontre de quelques récents historiens, qu'elle était sœur de celui qui sera bientôt le régent Oschïn, comte de Gorighos, et non pas la sœur ou la fille d'Hugues III de Lusignan; car à cette époque il n'existait pas, à notre connaissance, dans la famille du roi de Chypre de princesse du nom d'Isabelle. Quoi qu'il en soit, le roi de Sis épousa, sept ans plus tard, Jeanne Irène, fille de Philippe, prince de Tarente.

Pendant que par cette alliance Oschïn tâchait de déterminer

(1) La question de l'héritage du prince de Tyr n'étant pas encore complètement réglée, on avait fait un nouvel appel au pape Clément V († 1314). A sa mort, la querelle était assoupie, non entièrement étouffée; le successeur de Clément, Jean XXII, mit tout en œuvre pour la faire disparaître. Raynaldi donne la plupart des pièces principales de ces deux papes ayant trait aux affaires d'Arménie (ann. 1311, n. 77; ann. 1318, n. 8-17; ann. 1319, n. 16; ann. 1321, n. 8, 11, 13; ann. 1322, n. 32-41; ann. 1323, n. 4 et suiv.). Pour ces démêlés de 1306 à 1311, voyez aussi *Chronique de Chypre* de Florio Bustron (éd. R. de Mas Latrie, Paris, 1886), celle de Strambaldi (*ibid.*, 1893) et surtout celle d'Amadi (*ibid.*, 1891). Elles sont favorables à Henri II, dont elles louent la modération et la bonté. Le bon roi Henry II, comme l'appellent les chroniqueurs de Chypre, parut avoir oublié ses griefs envers Oschïn et sa sœur Zabloun. En 1318, il offrit secours et asile aux Arméniens pressés par les musulmans, et par cette démarche il attira sur son royaume les armes sarrasines. Ces mêmes chroniqueurs (voy. Amadi, p. 271) font aussi un bel éloge du roi Héthoum II, que quelques historiens même arméniens n'ont pas apprécié à sa juste valeur : Héthoum, disent les chroniqueurs de Chypre, était le bouclier de la chrétienté et de la foi catholique sur la terre d'outre-mer et sa mort fut très préjudiciable à la chrétienté.

dans les cours d'Occident un courant de sympathie pour le petit royaume chrétien d'outre-mer, le sultan d'Égypte Nacer Mohammed, remonté sur le trône pour la troisième fois, incorporait membre à membre à ses vastes États l'ancienne comme la nouvelle Petite-Arménie. En 1315, il s'emparait de Mélitène (Malatia); et, bien que les habitants musulmans et chrétiens, dit Aboulféda, eussent vécu en bonne intelligence et fussent d'ailleurs également couverts par les clauses de la capitulation, tous les chrétiens furent traînés en esclavage. Le sort des Arméniens de Mélitène était une nouvelle menace à l'adresse d'Oschïn. Il se tourna vers le pape, le seul personnage toujours prêt à venir en aide aux Arméniens. Jean XXII prescrivit à son nonce de donner à Oschïn 30.000 pièces d'or; mais l'appel du pontife en faveur d'une nouvelle croisade ne fut pas entendu des princes d'Occident. — Réduits à leurs seules forces, les Arméniens résistèrent cependant à Karaman, le célèbre bey turkoman qui, de l'empire d'Ikonium démembré, s'était adjugé la Phrygie. Il venait de ravager les environs de Tarse, quand le baron Oschïn, comte de Gorighos, le surprit au pont de Pompeiopolis, près des ruines de l'antique Soli, et le força de s'enfuir (1319).

L'année suivante, une troupe d'Égyptiens, envoyée par Melik-en-Nacer pour piller la partie orientale de la Cilicie, était aussi dispersée par les Arméniens à Perikargou, près d'Aïas (22 septembre 1320).

Le roi Oschïn n'avait pas vu ce dernier succès; il était mort le 20 juillet, pendant que les bandes d'En-Nacer ravageaient les environs de Sis. La terre et les hommes semblaient conspirer ensemble pour accabler les fils de Haïg. Deux ans auparavant, un violent tremblement de terre avait renversé plusieurs villages dans les provinces d'Ararad et de Siounie. Ani avait été détruite; ses habitants s'étaient dispersés dans le Vasbouragan, la Perse, la Tartarie, la Crimée et jusque dans la Pologne et la Valachie, où vivent encore leurs descendants.

LÉON V (1320)

§ 31. *Le régent Oschïn fait emprisonner Zabloun; ruine de Aïas; ligue musulmane; trêves.* — Léon V, l'héritier d'Oschïn,

était né de sa première épouse, Isabeau. Il n'avait que dix ans. Son père, avant de mourir, avait nommé régent le général Oschïn, comte de Gorighos. Celui-ci, quelques années plus tard, donna sa fille en mariage au jeune roi (1); lui-même épousa la reine Jeanne, et prit les titres de baïle (régent), de « père du roi », de baron de la Cilicie et de l'Isaurie. Son frère Constantin fut nommé généralissime, à la place du général Héthoum, décédé. Des chefs arméniens en prirent prétexte pour conspirer contre le régent; ils y étaient aussi excités par Isabelle (Zabloun), sœur du dernier roi et veuve d'Amaury, comte de Tyr. Oschïn envahit Tarse, captura Isabelle et son fils Henri, et les fit mener à Sis, où ils moururent dans un cachot (1323). Deux autres fils d'Isabelle, Jean et Guy, s'étaient réfugiés près de leur oncle Henri, roi de Chypre. Ce dernier, alors, se crut libéré de ses anciens engagements envers le roi de Cilicie; mais l'accord fut rétabli par le pape. Aux yeux de Jean XXII, en effet, comme aux yeux du sultan d'Égypte, la Petite-Arménie représentait le dernier boulevard de la chrétienté en Asie.

En 1321, à l'instigation de Melik-en-Nacer, Timourtasch, qui gouvernait le pays de Roum (Ikonium) au nom des Tartares, avait ravagé le district de Sis et traîné en captivité des milliers de prisonniers. Le roi et beaucoup d'habitants avaient dû abandonner Adana et Mopsueste et se réfugier à Aïas (2).

L'appel réitéré des Arméniens aux princes d'Occident ne leur était d'aucun secours et exaspérait leurs ennemis : Nacer, déjà maître d'une partie de l'ancienne Petite-Arménie, de la Syrie et de la Mésopotamie, était pressé d'en finir avec ces alliés des anciens croisés. A une coalition, hélas! imaginaire des

(1) Par une lettre du 10 août 1321, le pape Jean XXII accorde au patriarche arménien le pouvoir de lever l'empêchement de consanguinité entre Léon V et sa cousine Alice, la fille du comte Oschïn; c. II, 301a, dans l'*Orbis christ.* de H. Suarez (B. nat., L. 8984), t. XXII, *Patr. Constantin...* cité dans les *Arch.* de l'*Orient latin*, t. I, p. 267. Dulaurier (*Doc. arm.*, I, p. cxiv) et, après lui, E. Rey (*Familles d'Outre-Mer de Ducange*, p. 158) se sont donc trompés en disant qu'Isabeau, la 1re épouse du roi Oschïn, était sœur d'Amaury de Lusigan ou fille d'Hugues III de Chypre. Elle était sœur du baïle Oschïn, comme on le voit, et celui-ci était l'oncle de Léon V.

(2) Voir les *Continuateurs* de Samuel d'Ani et de Sempad, an. 770 (1321). Un peu plus tôt, le pape Jean XXII, en raison du dépeuplement de Mopsueste, rattachait au titulaire de cet archevêché, Thomas, l'église de Saint-Laurent d'Aïas (28 sept. 1320), c. II, 326b. H. Suarez, *op. cit.*

princes chrétiens, il opposa celle d'une partie de l'islamisme; il réunit dans sa ligue les troupes turques sous le commandement de l'émir Omar et des légions tartares voisines de la Lycaonie, sous la conduite du général Timourtasch. Trente mille Tartares et Turkomans ravagèrent d'abord la Cilicie, et emportèrent un riche butin.

A peine s'étaient-ils retirés que les Mamlouks reparurent, détruisant ce qui avait échappé aux hordes turkomanes, depuis Aïas jusqu'à Adana, tuant ou réduisant en captivité les Arméniens qui ne purent s'enfuir.

Vainement une petite troupe de jeunes Arméniens tomba-t-elle à l'improviste sur les envahisseurs campés sur la rive gauche du Pyramus; une partie de l'armée ennemie, après avoir reculé, se reforma, franchit le fleuve sur un pont de bateaux et, refoulant les Arméniens sous les murs de Missis, leur tua vingt et un chevaliers et plusieurs seigneurs, parmi lesquels on comptait le baron Héthoum, seigneur de Tchelganotz, et le baron Oschïn, fils du maréchal Constantin, frère du régent Oschïn.

Pendant que les Arméniens résistaient ainsi dans une lutte trop inégale, le pape Jean XXII écrivait en leur faveur au roi Philippe V de France (22 juin 1322). Le 4 juillet suivant, il recommandait la même cause au khan mongol de Perse, Abou-Saïd (1317-1335); et ce dernier reprenant la politique de ses prédécesseurs envoyait 20.000 Tartares au secours de la Cilicie. Les Arméniens obtinrent alors de Malek-en-Nacer une trêve de quinze ans; elle fut conclue à Alep, en 1323, par l'intermédiaire du catholicos Constantin III. On promit aux Égyptiens un tribut annuel de 50.000 florins avec la moitié du revenu des douanes d'Aïas et du sel vendu aux étrangers. A ces conditions, le sultan évacua la Cilicie et permit de relever les places qu'il avait ruinées, sauf la forteresse maritime d'Aïas (1).

(1) Voir les lettres de Jean XXII au khan, dans Raynaldi (éd. Theiner), ad ann. 1322, n. XLI et suiv. — Le traité de paix, *ibid.*, ad ann. 1323, p. 206, n. 9; — Langlois, *le Trésor des Chartes d'Arménie*, p. 232-233. Pegolotti, *Pratica della mercatura*, p. 71, fixe le tribut à 1.200.000 dirhems, petites pièces d'argent dont le nom est dérivé de drachme et d'un poids moyen de 2 gr. 60 à 3 gr. Jean XXII écrivant au roi de France évalue la somme à 50.000 florins (Raynaldi, ad ann. 1323, n. 9 et 10; voy. ann. 1321, n. 12; ann. 1326, n. 21-25).

§ 32. *Appels au pape et aux princes occidentaux; cruauté du roi; second mariage; paix onéreuse.* — La paix précédente était trop précaire et trop désavantageuse du côté des Arméniens. Aussi le roi et le catholicos continuaient-ils de pousser vers le pape un cri de détresse. Mais, à leur appel, Jean XXII ne pouvait que répondre par l'envoi de 30.000 florins qui les aidaient à réparer d'immenses ruines. Un seul roi, Hugues IV de Chypre, concluait une étroite alliance avec Léon V, et méritait ainsi les félicitations du pape (1er avril 1327). Philippe VI de Valois, roi de France, croyait avoir assez fait en envoyant à la Cilicie 10.000 besants d'or (1331) et en ajoutant deux ans plus tard 1.000 florins pour la reconstruction des forteresses. Sur les instances de Jean XXII et de son successeur, Benoît XII, le roi de France promettait enfin de se concerter avec les rois d'Angleterre, d'Aragon et de Bohême et de partir pour la croisade. Mais au moment où il agitait ce projet, la France sortie épuisée de la guerre de Flandre allait commencer sa longue et désastreuse lutte contre l'Angleterre (1336). — D'autres nations obéissaient à regret à l'ordre du pape, qui interdisait aux chrétiens tout commerce avec les musulmans afin de réduire ceux-ci à l'impuissance. Les Génois, à force de se plaindre du déclin de leur prospérité passée, obtenaient du pape, pour deux ans, le privilège de trafiquer dans des ports accessibles aux Sarrasins, à la condition expresse, toutefois, de ne fournir à ces derniers ni armes, ni fer, ni bois pour leurs constructions navales (1325).

Si la cause de l'Arménie devait être sympathique à tous les chrétiens, le prince qui la représentait alors semblait d'ailleurs peu fait pour lui rallier les dévouements dont elle avait besoin. Le 26 janvier 1329, il faisait arrêter et mettre à mort le régent Oschïn, comte de Gorighos, et son frère, le connétable Constantin; et, pour faire sa cour à ses deux redoutables voisins, il envoyait la tête d'Oschïn à Melek-en-Nacer et celle de Constantin au khan mongol Abou-Saïd. La femme de Léon V était fille du régent; il prétendit qu'elle trompait son époux et la tua dans un accès de fureur. Devenu veuf à 19 ans, il épousa en 1333 la veuve de Henri II de Chypre, Constance Éléonore, fille de Frédéric II de Sicile. Si utile que fût cette alliance, elle était le fruit d'un crime et devait donner un nouvel aliment à l'opposition des barons contre le roi.

Les circonstances étaient trop favorables pour que Melek-en-Nacer les laissât passer. Après avoir subi un grave échec à Aïas (25 novembre 1330), les Mamlouks reprirent cette ville l'année suivante. En 1335 et en 1336, au seul bruit d'une croisade préparée par Philippe VI, ils envahirent à nouveau la Cilicie. La première fois, le sultan, pour ne point paraître violer ouvertement son pacte, avait confié ses troupes à l'émir d'Alep, Altoun Bougha, qui dévasta Mopsueste (Missis), Adana, Molévon et s'avança jusqu'à Tarse, d'où il se retira chargé de butin. A cette invasion succéda celle des Karamans qui ne fut guère moins meurtrière. Léon envoya au sultan des ambassadeurs. Mais ceux-ci furent arrêtés par le gouverneur d'Alep, et l'un d'eux, le maréchal Baudoin, mourut en prison (12 décembre 1336). — Enfin, le roi obtint la paix à d'humiliantes conditions. Il abandonnait Aïas et ses autres possessions jusqu'à la rive du Djihan. De plus, par un serment, prononcé sur les Saints Évangiles, il s'engageait à n'avoir plus aucune relation amicale avec les chrétiens d'Occident (1337). Comme nonobstant cette promesse, extorquée par la crainte, Léon continuait de correspondre secrètement avec les princes latins, il souleva une vive opposition de la part du catholicos Jacques II et d'un certain nombre de seigneurs. Aux menaces d'excommunication il répondit en déposant Jacques II. Le parti des mécontents n'en devint que plus implacable; et l'on raconte, mais sans preuve suffisante, que des fanatiques outrés de voir le roi si uni aux Latins l'assassinèrent (28 août 1341). Ce meurtre, en effet, affirmé par Villani, est passé sous silence par Dardel (1).

(A suivre.)

Fr. Tournebize.

(1) Voir le ch. 25 de la *Chronique* de Dardel, publiée par M. Ch. Kohler, t. II des *Docum. arm.*

OFFICE DE SAINTE MARINE

(Suite)

ܠܬܫܒܘܚܬܐ ܕܫܠܡܐ܆ ܀ ܩܕܡ ܦܬܓܡܐ ܀ ܡܫܝܚܐ ܠܟ ܡܪܢ
ܡܫܘܚ ܕܐܫܘܚܝ ܕܢܒܘܠ ܠܫܡܝܟܘܢ ܩܕܝܫܐ ܐܝܟ ܕܐܫܬܘܕܝ
ܠܡܪܢܐ ܡܪܝܐ ܒܬܘܒܬܐ ܗܘܝܬܐ ܕܠܐܬܘܒܬܐ ܒܪܝܬܐ ܗܘܐ
ܕܬܪܝܐ ܗܘܬ݂ ܡܫܝܚܐ. ܗܟܢܐ ܐܡܟ ܕܢܒܘܠ ܠܡܫܡܫܘܬܟ.
ܘܡܫܝܚܐ ܢܥܕܪܝܟ ܠܟܠܟܝ ܒܟܠܥܕܢ ܀ ܠܒܪ̈ܚܡܝܬܐ ܘܡܟܝܟܘܬܐ ܕܝܠܟ
ܫܦܪ ܐܢܬܝ ܡܪܢܐ ܠܐܝܠܝܢ ܕܒܫܘܒܚܐ. ܘܚܙܘ ܐܢܬܝ. ܘܡܫܝܚܐ
ܬܐܒ ܠܟܝ ܐܡܝܢܐ ܕܢܒܥܘܢ ܠܘܫܡܐ ܕܒܕܒܕ̈ܝܗܘܢ
ܘܢܘܒܟܘܢ ܠܚܫܘܟ ܒܒܪܝܬܐ. ܘܐܒܥܝ ܒܝ ܬܫܒܘܚܬܐ ܒܪܘܚܐ
ܡܪܝܐ ܒܬܘܒܬܐ ܕܫܦܪܬ ܠܟ ܘܢܩܒܠ ܠܟ ܀ ܦܠܐ ܒܫܩܠܐ܆
ܒܪܒܘ ܀ ܒܬܘܪܐ ܕܡܕܒܪܐ ܪܐ ܗܘܐ ܕܫܘܟܢܗ ܕܫܠܝܐ
ܘܒܒܟܝܢ ܘܐܝܢܝܢ ܠܗܪܐ ܘܪܘܡܪܐ ܒܢܝܐ ܬܫܒܘܚܬܐ. ܕܝܠܝܬܗ
ܢܘܫܐ. ܒܗ ܦܫܛܐ ܗܘܬ݂ ܒܠ ܠܪܘܚܐ ܕܘܝܪܐ ܕܒܝܐ ܘܦܒܝܠ
ܦܪܘܩܐ ܘܠܐ ܚܒܝܐ ܘܦܓܪܐ ܘܐܦܪܐ. ܐܘ ܠܟܘܢ ܕܒܟܝܢ ܥܠܘ
ܕܝܪܐ. ܒܟܘ ܒܟܝ ܩܕܡ ܪܘܫ ܕܝܪܐ. ܘܩܕܡ ܕܝ̈ܢܐ ܒܟܘܢ
ܕܢܘܫܗܘܢ ܒܟܢ ܘܐܬܒܠ ܒܫܘܢ ܠܟܘ ܕܝܪܐ ܒ̄ܪ ܘܒ̄ܪ
܀ ܐܡܝܢ ܀ ܫܡ̈ܝܐ ܐܬܒܘ ܫܒܚܘ ܒܗ ܐܫܬܥܝܬ ܠܒܢ̈ܝ ܐܢܫܐ.
ܗܘܐ ܒܬܘܒܬܐ ܩܕܝܫܬܐ ܒܠ ܬܪܥ ܕܝܪܐ. ܦܫܪܬ ܕܬܐܐ.
ܒܫܪܝܐ ܠܗܘܐ ܚܒܝܒ ܚܛܝ̈ܐ ܕܬܒܥܘܗ. ܘܐܒܪܗ ܒܟܝܢܗ
ܕܬܐܐ. ܘܒܥܠܗ ܒܗ ܡܠܐ ܒܥܠܐ. ܘܗܘ ܦܫܩܒܪܐ ܘܦܓܪܐ
ܠܐ ܐܬܐܒܪ ܫܒܝܩܘܬܗܘܢ. ܡܪܝܐ ܠܗܘܢ ܘܠܐ ܚܒܝܢ ܦܪܝܐ
ܦܫܠܠܝܢ ܒ̄ܪ ܘܒ̄ܪ ܀ ܐܘܝܒܘ ܀ ܕܬܐܐ ܫܒܚܝ ܠܫܪ̈ܘܫܐ
ܘܐܒܪܗ ܗܘܘ ܒܗ ܒܢ̈ܝ ܫܒܝܐ. ܒܠ ܕܫܦܪܐ ܗܘܬ ܫܒܝ
ܘܫܦܪܬ ܗܘܬ ܠܟܘ ܠܫܦܪܐ ܫܒܝܐ. ܘܒܝܬܗ ܡܪܝܐ ܘܢܫܒܚ

ܬ̈ܠܡܝܕܘܗܝ . ܢܦܩ ܩܕܡܘܗܝ ܡܪܢ . ܘܣܥܪܘܗܝ ܘܡ̈ܢܝܐ ܠܗܘܢ ܙܘܥ
ܘܝܬܝܪ ܦܪܝܫ ܗܘܐ ܡܢ ܥܠܡܐ ܘܐܦܪܫ ܠܗ ܘܐܬܚܙܝ ܒܢܝ ܟܠܗ
ܕܡܪܐ . ܘܐܘܟ ܡܢܗ ܡܠܬܗ ܠܐ ܐܦܝܣ ܒܝܫܐ ܠܥܒܕܘܬܐ
ܘܐܬܟܠ ܐܠܝܐ ܒܡܫܡܫܢܘܬܐ ܗ̄ ܘܗ̄ ܀ ܒܥܕܢܝ ܀ ܫܘܒܚܐ
ܠܐܠܗܐ ܘܠܐܒܘܗܝ ܠܥܠܡܝܢ . ܘܐܬܓܠܝ ܕܝܢ ܒܓܠܝܘܬܗ . ܙܒܢ
ܡܛܠ ܙ̈ܒܢܘܗܝ . ܗܘܝ ܟܠܗܘܢ ܐܢܫܐ ܡܢܗ ܡܪܝܐ . ܙܒܢ
ܡܪܝܐ ܘܢܒܘܥ ܫܒܝܩܘܬܐ ܘܐܝܟ ܬܠܡܝܕܘ ܘܟܠ ܡܠܐ
ܕܝܪܐ ܒܝܬ ܓܒܝܢܘܬܐ . ܡܠܟܐ ܟܠܗܘܢ ܘܓܒܪܐ ܗܘܐ ܒܗܢ
ܘܦܫܩܗܘܢ ܕܗܠܝܢ ܡܫܒܚܝܢ . ܘܫܡܥܬܐ ܕܡܪܢ ܥܠܐ
ܘܡܠܒܫ . ܒܝܬ ܠܒܢܬܐ ܒܝܬܠܝܐ ܕܝܢ ܥܙܪܐ ܙܡܝܢ ܗ̄ ܘܗ̄
܀ ܡܪܝܐ ܀ ܫܘܒܚܐ ܠܐܠܗܐ ܘܒܝ ܡܫܠܡܢܐ ܦܘܠܘܣ ܡܪܢ ܘܦܠܐ
ܘܐܡܪ . ܐܡܝܢ ܠܟܘܢ ܐܡܪ ܐܢܐ ܠܟܘܢ ܕܫܡܥܘ ܘܐܬܚܙܝ
ܠܟܠܒܢ̈ܝܐ . ܘܐܬܚܝܠܬ ܙܒܢ ܟܠ ܬ̈ܠܡܝܕܝܐ . ܐܠܐ ܠܡܫܒܚܘܢ
ܣܘܓܦܘܢ ܠܐ ܢܫܬܒܩ . ܘܡܫܝܚܐ ܡܫܒܚ ܙܒܢ ܘܐܬܚܒ ܐܦ
ܫܒܚܗ ܘܒܝܬܐ ܦܘܠܘܣ ܡܪܢ . ܘܒܫܦܪ ܫ̈ܢܝܐ ܟܠܒ
ܠܫܡܪܢ . ܘܦܪܢ ܠܟܠܗ ܕܐܝܬܐ ܒܥܕܢ ܒܥܠܕܒܘܬܗ ܗ̄ ܘܗ̄
܀ ܠܡܟܪܙ ܀ ܠܐ ܡܢܐ ܦܘܡܐ ܘܚܝܠܐ ܕܐܡܪܢܘܢ ܫ̈ܒܝܚܐ ܐܘܣ
ܡܪܝܐ . ܘܐܬܒܘܬܐ ܒܬ̈ܫܒܚܬܐ ܒܫ̈ܠܡܐ ܘܒܟܢ̈ܫܐ ܘܗܕܪܐ
ܡܫܒܚܝܢ . ܫܒܚܝܢ ܠܫ̈ܒܚܝܢ ܙܒܢܝܢ ܟܠ ܫܦܝ̈ܪܢ .
ܐܣܒܬܝܢ ܘܫܒܚܝܢ ܒܟܠ ܒܒ̈ܬܝܒܢ . ܒܦܪܝܢ ܒܝܬ
ܒܢܫܒܢ . ܘܟܠ ܐܘ̈ܠܝܘܢ ܠܩ̈ܠܒܢ ܫܒܚܝܢ ܙܟܝܬܐ
ܘܡܪܢ . ܘܫܒܚܝܢ ܠܒܢܝܗܘܢ ܦܘܩ̈ܕܢܘܗܝ . ܬܫܒܘܚܬܐ
ܡܕܡ ܕܟܠܗܘܢ ܢܗܘܐ ܡܫܒܚ̈ܐ ܠܟܢ ܗ̄ ܘܗ̄ ܀ ܫܒ̄ ܀ ܫ̈ܢܝܐ
ܐܘ̈ܪܚܐ ܦܘܠܘܣ ܗܘܐ ܟܠ ܠܐܘܢ ܕܝܬܐ ܠܟ̈ܢܝ ܐܡܝܢ . ܘܦܘܠܘܣ
ܕܝܠܐ ܠܐ ܐܬܚܙܝ ܡܢ ܠܡܫܝܚܐ ܘܙ̈ܢܝܐ . ܘܬܘܕܝܬܐ ܠܟܠܥܠܡ .

ܒܪܘܚܐ ܡܫܝܚܝܐ . ܘܫܒܝܠ ܕܡܠܐ ܙܘܥܐ ܐܡܝܢܐ ܘܡܫܥܐ
ܘܫܘܪܐ ܡܬܟܒܫ ܠܟܠܐ ܘܐܡܫܥܠ ܕܫܠܘܐ . ܐܘܟ ܘܕܡܝܐ
ܘܒܪܢܐ ܣܘܥܪܢܐ ܘܓܢܒܐ . ܦܫܝܩܝܢ ܗܘܘ ܠܗܘܢ . ܗܘܝ
ܦܫܩܬܪܐ ܘܐܦܪܐ ܥܘܡܩܐ ܝܘ ܘܝܘ ܀ ܡܢ ܠܟܠܗܘܢ ܀ ܐܦܝܫܘܢ
ܣܓܠܢ ܡܒܝܫܬܐ ܡܪܢܝܬܐ ܡܪܢܝܐ ܕܠܘܠܒܐ ܓܒܝܠܬܐ
ܕܠܓܠܝܘܗܝ ܣܘܟܝܢ ܘܣܠܝܩܝܢ ܘܫܟܠܝܬܐ ܟܒܘ ܢܠܬܟܝܢ .
ܘܟܫܦܪ ܣܓܝ ܥܣܩܝܢ ܠܓܠܟܘܢ ܘܝܒܝܐ ܟܢܝܐ ܟܥܘܟܡܢ
ܣܘܟܠܝ . ܘܟܠ ܟܢܫܝܐ ܕܐܘܝܘ ܟܡܢܝ ܘܗܘܝܥܘ ܟܗ
ܢܥܓܘܢ ܡܢܘ ܣܘܥܪܢܐ . ܘܐܘܕܝܘ ܣܓܝ ܕܠܟܠܗܘܢ . ܘܣܝܡ
ܘܗܘܝ ܟܥܠܡ ܝܒܝܐ ܟܥܡܟܠܬܐ ܝܘ ܘܝܘ ܀ ܙܒܘܠܐܦ ܀ ܠܐ
ܟܡܟܡܠܐ ܀ ܙܒܘܠܗܘܢ ܀ ܛܘܒܐ ܠܡܫܝܐ ܀ ܝܣܝܐ ܀ ܟܠ
ܦܓܪܝܗܘܢ ܀

܀ ܩܘܡܐ ܕܐܘܟܠܐ ܀ ܟܟܪܟܘܗܝ ܀ ܙܒܠܬܐ ܀ ܢܥܡ ܠܝ ܡܪܢܐ
ܠܟܘܠ ܣܝܐ ܕܡܢ ܠܟܠܝ . ܐܡܝܢܐ ܕܟܘ ܢܥܝܒܪ ܠܟܥܘܡܠܐ
ܘܡܪܘܬܐ ܘܥܠܐ ܕܓܟܠܬܐ ܘܠܓܘܡܐ ܘܟܠܗܘܢ ܢܥܡܘܐ
ܗܥܡܩܟܠܐ ܐܝܟ ܕܫܡܪܒܐ ܐܢܬܝ ܡܪܢܝܬ ܡܪܝܐ . ܘܟܠܟ ܟܝ
ܢܝܐ ܠܥܡܟܠܬܐ ܕܥܡܠܐ . ܗܘܝ ܕܟܠܘܢ ܢܓܘܠ ܟܥܠܦ
ܘܝܠܐܝ ܡܟܠܐ ܥܡܝܠܐ ܟܝ ܓܐܠܬܐ ܠܟܠܡ ܦܠܓܠܐ ܐܝܟ
ܟܡ ܐܟܘܡ ܘܙܘܥܝ ܣܝܠ ܘܦܝܫܠܐ . ܡܢܝ ܘܠܠܗܘܢ ܠܝ ܥܡܐ
ܠܠܟܥܡ ܀ ܟܣܒ ܟܥܟܠ ܐܬܐ ܡܢܝ ܀ ܟܪܒܐ ܀ ܐܘܪܐ ܐܝܣܝܣ
ܘܙܘܡܪܐ . ܡܠ ܕܢܣܠܐ ܠܡܪܝܐ . ܕܟܡܝܠܐ ܐܫܟܡ ܓܢܐ .
ܘܦܠܓܐ ܟܢܟܝܐ ܕܓܝܒܐ . ܘܣܥܒܪ ܟܦ ܟܡܥܠ ܥܠܠܐ .
ܘܓܢܘ ܟܟܦ ܥܡܠܐ ܘܣܘܪܠܐ ܘܠܐ ܐܟܝܣ ܠܡܒܥܡ
ܠܥܘܟܟܦ ܐܟܝ ܘܐܬܘܪܘܟܝ ܟܝ ܀ ܥܡܫܠܐ ܀ ܦܟܘ ܝܒܐ
ܟܡܝܢ ܕܐܟܠܐ ܟܟܝܠܐ ܕܪܟܡܐ ܕܠܐ ܢܟܡܢ . ܘܗܘܘ ܕܐܟܠܐ ܐܝܟ ܐܡܪܐ

ܘܣܡܟ ܢܘܗܪܐ ܕܪܚܡܘܗܝ ܕܡܫܝܚܐ ܫܠܝܐ ܕܫܪܪܐ ܫܟܝܢ ܒܝܢ̈ܝ
ܒܥܝܢܘܗܝ ܘܡܫܒܚܘ ܠܟܠܢ ܕܕܐܡܟܐ ܗܘܐ̇ ܘܠܐ ܐܬܟܢܫ ܒܪܒܘ
܆ ܒܪܒܘ ܫܢ̈ܘܗܝ ܆ ܐܒ̈ܪܐ ܒܪ̈ܝܐ ܘܡܦܩ̈ܬܐ ܒܢ̈ܝ ܢܫܡܬܐ
ܕܡܫܝܚܐ. ܠܐ ܢܬܪܘܪ ܕܪܚܡܘܗܝ. ܐܬܦܩܘ ܠܡܫܝܚܐ ܡܢ ܒܝܬܗܘܢ.
ܘܪܚܡ ܕܡܫܝܚܐ ܐܘܡ̈ܢܘܗܝ ܕܫܪܝܪ ܘܫܕܠ ܟܠ ܡܘܡ ܕܢܘܟܪܝܗܘܢ.
ܘܚܘܡ ܕܢܟܠܗܘܢ ܠܡܫܝ̈ܚܐ ܕܩܕ̈ܡܝܗܘܢ ܒܪ̈ ܆ ܠܟܠܐ ܆ ܐܘ̄
ܦ̈ܪܘܫܐ ܠܐ ܬܫܒܚܘܢ ܠܡ̈ܠܟܐ ܒܡܫܝܚܐ ܕܟܠܐ. ܘܠܐ ܬܬܘܬܘܢ ܠܡ̈ܠܟܐ
ܕܡܫ̈ܪܘܗܝ. ܕܕܟܠܐ ܒܢ̈ܝ ܕܟܠܐ. ܘܫܡܥ ܟܠ ܗܘ ܠܐܚܝܢ.
ܘܡܬܚܐ ܡܢ ܘܠܐ ܢܦܫ ܠܟܠܗ. ܡܫܝܚܐ ܕܝܫ ܡܬܚܙܝ ܚܙܘܩ
ܘܚܝܡ ܠܟܠܗ ܒܪ̈ ܆ ܒܪ̈ܝܐ ܆ ܐܬܐ ܫܪܪܐ ܚܘܒ ܠܟ ܡܫܘܚ
ܡܫܝܚܐ ܒܫܒܪܬܗ ܕܡܢ ܟܦ̈ܢܐ ܕܟܒܝܪ ܐܢ̈ܫܐ ܢܫܪܘܫ ܠܗܒ̈ܠܐ
ܡܢ ܒܪ̈ܝܐ. ܡܢ ܦܐܪܘܗܝ ܠܐܬ̈ܚܡܐ ܗܘܝܬܘܢ ܢܟܚܝܢ ܦܪ̈ܘܫܐ
ܗܘܝܢ ܐܟܪ ܒܫܒܪܬܗ ܡܢܐ ܕܚܝ̈ܐ ܒܪ̈ܒܘ ܆ ܡܟܬ̈ܒܐ ܆ ܚܕܘܪ
ܡܕ̈ܝܢ ܐܦ ܐܬܟܢܫܘ ܒܟ̈ܬܒܐ ܕܗܘܐ ܒܠܘܟܬܐ. ܦܪܘܫܘ ܘܐܬܟܢܫܘ
ܒܪܚܡܬܗܘܢ. ܘܫܒܩܘ ܢܘܗܪܐ ܒܝܬܗ ܐܝܟܢܘܗܝ ܘܗܘ ܕܟܒܘ
ܒܢܘܗܪܐ ܕܫܪܪܐ ܘܠܐ ܬܬܪܘܪܘܢ ܡܢ ܒܫܡܐ ܕܚܫܟܐ ܘܡܬܚܙܐ ܘܠܐ
ܢܦܫ ܟܠ ܫܢ̈ܝܗܘܢ ܒܪ̈ ܆ ܚܘܠܐ ܆ ܡܢ ܠܟܘܠܗ ܒܫܒܪܬܗ
ܒܝܬܗܘܢ ܘܒܝܬ ܐܝܟܢܘܗܝ ܐܬܟܢܫ ܗܘܐ ܒܠܘܟܬܐ
ܦܝܫܬܐ ܡܕܝܢܬܐ ܡܕܝܢܬܐ. ܘܟܠܟܘܢ ܢܦܫܗܝ ܠܟܠܝ̈ܢܫ ܘܐܝܟ
ܕܫܡܐ ܐܬܝܢ ܠܟܘܢ. ܘܡܬܟܢܫܝܢ ܠܡ̈ܠܟܐ ܕܕܟ̈ܠܐ
ܡܫܒܚܘܗܝ ܒܪ̈ܒܘ ܆ ܢܡ̈ܠܬܐ ܆ ܐܦܝܣܘ ܚܠܦܝܢ ܦܝܫܬܐ
ܠܡܪܝܐ ܠܟܘܐ ܕܐܘܪܚܐ ܕܢܬܚܪܘܢ ܐܟ̈ܪܐ ܒܗܝܡܢܘܬܐ
ܕܫܪܪܐ. ܩܝܡܢ ܩ̈ܝܡܐ ܘܩ̈ܝܡܝܢ ܩ̈ܕܡܐ ܫܪܪܐ ܐܢܫܐ ܒܡܫܠܡ̈ܢ
ܢܫܬܐܪܘܢ ܡܢ ܒܝܬܐ ܘܫܢ̈ܘܗܝ. ܘܡܢ ܐܪ̈ܥܫܐ ܢܬܪܘܢ ܠܟ̈ܢܘ
ܕܡܫܝܚܐ ܒܪ̈ܒܘ ܆ ܒܪܝܟ ܩ̈ܕܝܫܐ ܆ ܡܢ ܒܝܬܗ ܕܘܝܕ

܀ ܡܒܪܟܝܢ ܀ ܫܘܒܚܐ ܠܒܢܝ̈ܬܐ . ܀ ܚܣܠ ܀ ܘܩܪܝܢܐ ܛܒܐ .
܀ ܫܘܠܡܐ ܀ ܐ ܐܡܪ ܗܘܐ ܠܝ ܦܝܠܝܦܘܣ ܐܝܬ ܥܘܡܪܐ ܕܡܠܟܗ
ܡܕܝܢܬܐ ܡܪܝܡܬܐ ܒ ܒܩܘܡܣ ܡܬܩܪܝܐ ܒܬܦܣܝܩܬܐ ܐܬܝܕܥܬ܇
ܗܘܬ܇ ܗܘܐ ܒܥܘܡܪܐ ܠܗ ܕܝܠܗ ܐܒܘܗ ܡܢ ܒܪܗ ܐܡܪܗ ܘܡܢ
ܛܒܥܝܢ ܥܒܕܝܢ܇ ܒܒܥܘܐ ܘ ܙܒܢ̈ܝܢ܇ ܒܒܥܘܬܗ ܘܡܢ ܛܒܥܝܢ
ܐܬܦܬܚ ܚܙܘܗ ܘܡܟܬܒܐ ܡܫܝܚܐ ܗ ܗܘܐ ܒܥܘܡܪܗ ܙܘܥܐ
ܘܩܘܕܫܐ ܘܐܒܘܗ ܕܡܢܗ ܕܗܘܐ ܒܥܘܡܪܐ ܘ ܘܫܡܥܬ܇ ܡܢ
ܥܠܝ ܘܫܦܝܪܬܐ ܙܥܘܪ ܒܒܝ ܠܟܠܐ ܘܠܐ ܐܝܬ ܕܢܐܡܪ ܐ ܐܡܪܬ܇
ܢܦܫܗ ܘܡܠܒܫ ܒܢ̈ܝܐ ܠܒܫܬ܇ ܘܙܕܩܬ܇ ܠܗܘ ܡܥܘܒܕ
ܚ ܕܐܬܐ ܙܒܢ ܕܚܙܐ ܘܫܡܥܬ܇ ܡܬܒܥܝܐ ܘܕܪܒܢܗ ܘܥܒܕܗ
ܒܗܘ ܒܥܡ ܐܝܬܐ ܠܝ ܛܒܐ ܕܢܦܩ ܠܒܪܗ ܚܝܠܐ ܘܒܥܘܡܪܐ
ܘܒܥܡܪܬ܇ ܘܡܪܕܬ܇ ܒܕܘܡܝܬܐ ܗ ܡܪܕܬ܇ ܫܒܩܬ ܒܕܘܡܝܬܐ
ܘܡܛܠ ܗܘܐ ܚܕܝܩ ܒܗ ܒܥܡܐ ܒܢ ܒܥܠܬܐ ܕܒܪ ܠܒܗ
ܦܣܐ ܠܐ ܗܘܐ . ܘܐܒܪܐ ܘܦܛܠܬ܇ ܘܠܐ ܢܥܒܕ ܠܗ ܠܐ ܐܬܒܥܝܬ
ܡܢܠܐ ܕܚ̈ܝܠܐ ܕܫܒܪ ܠܥܘܡܪܗ ܡܟܬܒܐ ܕܛܘܒܝܢ ܡܢ ܡܟܬܒܐ
ܡܫܝܚܐ ܕܒܪ ܐܝܟ ܘܒܥܕܢܗ ܘܡܕܒܪܗ ܠܗܘܐ ܒܥܘܡܪܐ ܘ ܢ
ܢܦܫ ܡܢ ܙܘܥܐ ܬܫܥܐ ܘܒܒܗ ܗܘܘ ܒܟܠ ܙܢܐ ܘܚܙܐ ܘܐܬ̈ܝܢܐ
ܬ̈ܫܥܐ ܫ ܫܒܥܬ܇ ܘܫܒܪܐ܇ ܐܘܟܝ ܐܒ̈ܝܐ ܘܪ̈ܘܚܐ ܒܩ̈ܢܝܢܐ
ܘܠܐ ܙܛܝܬ܇ ܗܘܬ܇ ܕ ܕܝܠܐ ܒܒܥܘܬܗ ܚܝܐ ܠܥܘܡܪܗ ܦܚܪ
ܒܟܠ ܘܒܩ̈ܘܒܠܬܐ ܦ ܦܪܕܝܣܐ ܕܚܝܐ ܕܟ̈ܘܬܗ ܒܝܬ ܩܕܡ ܡܪܝܐ
ܘܒܗ ܐܬܪܚܡ. ܪ ܪܥܘܬܗ ܠܗܘܐ ܥܒܪܐ ܕܬ̈ܫܥܐ ܒܒܝܬܗ ܒܢܦܫ
ܕܒܝܬ ܒܐܘܪܗ ܒ ܡܥܠ ܡܪܝܐ ܠܙܟ̈ܘܬܝ ܒܪܝܬܐ ܐܡܟܢ ܡܪܢܐ
ܥܠܘܗܝ ܙ ܬ̈ܫܥܝܢ ܢܒܗܘܢ ܥܠ ܟܬ̈ܒܐ ܘܬ̈ܫܥܐ ܒܐܬܪ
ܘܡܬ̈ܒܥܐ ܕܡܢܗ ܗ ܒܝܬ ܡܪܝܐ ܠܒܟܗ ܒܟܢ ܘܐܬܚܙܝܬ
ܒܬ̈ܝܒ ܕܫܒܪ ܐܝܟ ܠ ܠܡܫܡܫܘܬܐ ܘܠܐ ܦܪܥܬܝܗ ܘܠܐ ܦܪܥܘܪܬܐ

ܪܚܡ ܒܟܠ. ܐܬܐ ܀ ܦܪܘܡܘܣ ܀ ܒܬܪܗ ܕܝܢ ܘܡܟܝܟܘܬܐ
ܘܐܬܬܢܝܚ ܘܐܬܒܣܡ ܒܪܘܚܗ ܡܛܠ ܓܒܝܐ ܕܐܝܬܘܗܝ
ܘܢܬܥܒܪ ܘܢܦܩ ܡܢ ܥܘܠܡܐ ܕܫܘܥܝܬܐ ܘܢܫܦܫ ܒܥܠܡܗ
ܠܡܟܝܟܘܬܐ ܡܫܝܚܝܬܐ: ܠܗܠ ܀ ܫܪܝܐ ܡܫܬܘܚܐ ܀ ܐܟܘܬ
ܗܘ ܕܝܢ ܗܘܐ ܘܡܬܚܫܒܐ ܘܡܬܟܫܦܢܘܬܐ. ܠܟܒܝܪ ܫܟܠܐ ܕܐܬܐ ܫܪܟܐ
ܕܗܘܐ ܒܟܠܘܟܬܐ ܀ ܐܟܘܬ ܐܬܐ ܐܠܗܐ ܒܟܒܝܪ ܒܫܒܝܚܘܬܐ.
ܕܒܠܐ ܫܘܦܪܗ ܕܡܪܢܐ ܡܪܝܐ ܒܟܠܘܟܬܐ ܕܚܝܬܐ ܀ ܒܪܢܐ
ܐܢܘܫ. ܡܬܟܫܦܢܐ ܗܘܐ ܗܘ ܒܟܠܘܟܬܐ. ܘܡܚܝܬܐ ܐܡܪ
ܒܝܘܡ ܐܚܘܪܢܐ ܗܘܝܐ ܠܡܟܬܐ ܀ ܘܡܢ ܕܡܚܝܬܐ ܒܪܗ ܐܡܪ
ܕܗܘܐ ܒܪܢܐ ܪܫܝܟܬܐ ܫܡܝܟ ܒܒܪܗ ܕܐܬܒܘܫ ܠܟܝܟܠܐ
ܘܐܬܗܘܐ ܒܟܠܘܟܬܐ ܀ ܒܪܗ ܐܟܘܬ ܘܐܬܝܡ ܫܡܪܗ ܠܟܠ ܡܢ
ܡܢܝܢܐ. ܕܢܐܬܘܢ ܢܗܘܪܘ ܘܢܫܪܘܢ ܒܗ ܒܝܬܐ ܕܒܝܬܐ ܀ ܕܒܪܗ
ܡܪܝܐ ܠܡܫܒܚܐ ܕܝܠܗ ܠܟܠܗ ܫܬܘܬܐ. ܘܐܬܒܗܘܢ ܡܢܗ ܒܢܝܐ
ܘܢܦܠ ܒܝܬܗ ܐܝܫܘܥܬܐ ܀ ܕܒܪܗ ܡܪܝܐ ܒܒܪܐ ܕܐܝܟ ܠܡܫܝܚܘܬܐ
ܕܢܫܐ ܒܪܗ ܚܝܠܐ ܐܬܚܫܘܐ ܒܒܪܬܐ ܀ ܗܘܘܐ ܘܐܝܟ ܐܟܘܬܗ
ܡܪܝܐ ܘܡܫܝܚܘܬܐ ܘܢܫܦܫ ܗܘܐ ܒܪܗ ܐܟܦܪܝܐ ܗܠܝܢ ܐܝܫܘܬܐ ܀
ܗܘܐ ܘܗܐ ܫܡܥܗ ܡܪܝܐ ܒܫܡܗ ܐܝܫܘܬܐ. ܒܗܘܐ ܒܟܠܘܟܬܐ
ܕܫܠܝܛ ܒܟܒ̈ܝܪܐ ܘܫܘܒܚܬܐ ܀ ܘܒܟܒܪܐܘܐ ܐܝܟ ܠܫܘܒܚܗ
ܒܟܝܢܐ ܘܒܪܢܐ ܘܒܦܪ̈ܝܫܘܗܝ ܘܒܟܟܘܗܝ ܒܝܬܗ
ܒܗܬܬܐ ܀ ܘܒܟܒܪܐܘܐ ܦܢܝܗ ܒܝܬܝܐ ܠܟܘܪܗ ܕܐܡܪܬܐ. ܘܠܐ
ܦܫܩܘܗܝ ܘܦܠܛ ܒ̈ܢܝܐ ܒܪܝܫܘܬܐ ܀ ܐܝܟ ܘܦܪܐ ܒܬܫܒܘܚܬܗ
ܘܫܒܚܬ ܘܡܠܬܐ ܘܫܪܪ ܫܪܟܐ ܘܐܬܬܘܬܗ ܠܗܒ ܒܫܪܝܪܘܬܐ ܀
ܐܝܟ ܐܡܝܢܬܘܗܝ ܘܪܒܗ ܘܐܬܦܝܣ ܒܟܠ ܕܒܬܐ ܘܫܡܥܗ:
ܕܒܬܗ ܘܫܡܥ ܡܪܝܐ ܥܠ ܒܟܠܘܬܐ ܀ ܒܪܘܚܗ ܡܪܝܐ ܕܠܐ
ܢܬܟܘܢ ܒܢ̈ܝ ܠܗܘܬܐ. ܘܪܚܡ ܫܪܐ ܘܦ ܐܬܝܒܠܗ:

ܕܥܘܡܪܐ ܀ ܠܡܬܒ ܠܬܪܥܐ ܕܒܪܐ ܟܠ ܚܕ ܟܠ ܕܒܥܘܬܐ.
ܘܠܐ ܐܘܕܝܬ. ܘܦܩܕ ܘܫܕܐ ܒܟܪܝܗܘܬܐ ܀ ܠܡܬܒ ܠܬܪܥܐ ܘܠܐ
ܟܠܐ ܕܢܬܩܪܒܘܢ ܡܢ ܐܝܣܛܐ. ܘܡܢ ܕܟܗ ܦܪܐ ܒܗ ܗܘ ܡܫܡܫܢܐ
ܥܠ ܬܪܥܬܐ ܀ ܡܛܠ ܕܬܫܡܫܬܐ ܐܝܬܘܗܝ ܡܪܝܐ ܘܡܠܟܘܬܐ.
ܘܐܡܝܢ ܕܪܚܡ ܦܪܐ ܘܢܦܩ ܐܝܟ ܡܪܓܢܝܬܐ ܀ ܡܛܠ ܕܬܫܡܫܬܐ ܢܦܫ
ܒܡܪܢܝܐ ܐܡܠܗ ܒܬܘܒܬܐ. ܘܐܘܣܦܬ ܬܠܡܝܕܘܬܗ ܘܡܫܟܢ:
ܡܟܝܢ ܠܐܒܘܬܐ ܀ ܒܡܟܝܟܘ ܡܟܘܣܬܐ ܕܐܝܟܢ: ܒܡܪܢܝܐ
ܥܠ ܡܘܫܚܬܐ ܘܡܟܝܟܢ: ܠܐܒܐ ܘܠܒܪܐ ܘܪܘܚܐ ܩܕܝܫܬܐ ܀
ܒܟܠܐ ܡܘܟܟܐ ܢܦܫ ܒܢ ܠܐܒܘܬܐ ܕܡܟܝܢ: ܝܬܝܪܐ
ܘܐܟܢ: ܒܬܪܐ ܗܘܐ ܒܬܘܒܬܐ ܀ ܒܡܪܢܝܐ ܐܦܝܣܘ ܘܐܬܒܝܣ
ܘܡܪܢܘ ܝܟܝܢ ܦܣܝܩܬܐ. ܕܒܢܝ ܗܘܐ ܬܫܡܫܬܐ ܢܦܫ
ܡܢ ܪܚܡܬܐ ܀ ܒܡܪܢܝܐ ܐܦܝܣܘ ܘܟܕ ܬܫܡܫܬܐ ܝܟܦ ܒܢ̈ܝ
ܒܝܬܐ. ܘܢܬܠܒܫ ܒܗ ܒܪܟܬܗ ܥܠ ܠܒܟܬܐ ܀ ܡܢ̈ܝܟܢ
ܢܦܫܗ ܝܘܟܢ ܦܓܪܐ ܘܢܦܫܬܐ. ܘܥܠ ܝܠܝܬܐ
ܦܘܪܩܢ ܝܘܟܐ ܒܬܫܡܫܬܐ ܀ ܡܫܬܟܚܐ ܬܘܒ ܘܬܫܡܫܐ ܕܐܪܟܐ
ܢܦܫܗ ܐܝܬܐ. ܘܒܪܟܘܢ ܢܬܒܪܟ ܒܢ ܒܟܠܐ ܕܫܢܬܐ ܀
ܕܟܐ ܡܪܝܐ ܘܢܦܝܐ ܒܢ ܥܠ ܬܪܥܬܐ ܘܡܢܟ ܢܦܩܢ ܦܪܝܩܐ
ܗܘܐ ܘܒܥܘܬܐ ܀ ܕܐܬܐ ܚܡܝܐ ܘܢܦܩܢ ܡܟܝܟܐ ܒܢܗ ܡ̈ܫܟܚܬܐ.
ܘܫܡܐ ܢܦܫܐ ܕܐܡܐ ܦܝܡܢܝܟ ܒܝܘܡܐ ܕܒܝܬܐ ܀ ܦܝܢܩ
ܒܬܪܟܬܗ ܪܡܝܩ ܦܘܦܝܢܝܟ ܘܢܛܘܪܘܬܐ. ܘܢܦܟܘܢ
ܒܒܪܡܟ ܪܘܚܢܐ ܥܠ ܡܘܫܚܬܐ ܀ ܦܟܪܐ ܛܠܝܐ ܢܬܡܛܐ ܠܟܝ
ܡܢ ܡܪܘܬܐ. ܕܟܬ ܒܟ ܦܟܪܐ ܕܟܪ ܡܟܝܟ ܘܠܐ ܡܪܘܬܐ ܀ ܒܝܢ
ܒܟ ܡܪܝ ܘܢܦܫܟ ܕܟܠܝ ܟܡ ܒܝܬܐ. ܘܡܦܪܟܝܢ ܒܝܘܡܝ
ܐܡܬܝ ܗܘܐ ܒܬܘܒܬܐ ܀ ܒܟܢ ܒܣܝܟ ܡܪܐ ܛܠܝܐ ܒܡܪܢܝܬܐ
ܢܝܫܬܐ. ܒܪܟܬܐ ܐܡܝ ܘܡܪܝܐ ܡܪܝܢܐ ܒܬܘܒܬܐ ܕܒܝܬܐ ܀

ܦܓܥ ܡܪܢ ܡܢ ܢܨܚܢܘܬܐ ܕܟܠ ܣܝܥܬܐ ܕܠܐ ܢܦܠܓܘܢ. ܘܢܘܟܪ
ܣܣܝ ܒܪܘܚܘܬܐ ܀ ܦܓܥܘ ܘܬܐܠܬܝ ܠܝ ܡܢ ܒܝܬ ܓܠܝܢ ܟܠ
ܠܬܒܬܐ ܘܢܦܬܩܘܢ ܒܒܝܢ ܘܟܠ ܗܘ ܒܝܬܐ ܟܠ ܒܘܪܟܬܐ ܀
ܪܓܠܐ ܦܓܪܝܢ ܘܠܒܢܝܗܝ ܡܢ ܒܘܪܟܬܗܝ ܘܗܢ ܢܦܠܬܘܢ
ܡܢ ܡܣܬܐ ܡܫܬܡܫܢܝܬܐ ܀ ܙܘܥ ܡܕܒܪ ܘܪܓܠܝ ܒܗܡ
ܐܘܬܐ. ܘܢܦܠܬܘܢ ܠܗ ܣܘܦܝ ܣܘܓܐ ܘܫܘܒܚܬܐ ܀ ܡܕܒܪ
ܡܪܢܐ ܢܘܪܐ ܕܒܥܒܕܝ ܒܗܡ ܬܫܡܫܬܐ ܕܡܫܪܝܢ ܠܗ ܒܚܘܒܐ
ܡܘܡܐ ܒܗܡ ܪܓܠܬܐ ܀ ܡܠܟ ܢܦܫܗ ܒܣܪܐ ܐܟܝܠܐ ܘܡܘܬܒܬܐ.
ܡܠܐ ܕܪܐܝ ܐܝܟ ܒܠܒܗܝ ܠܬܘܪܡܐ ܘܟܠ ܚܕܒܬܐ ܀ ܕܒܒܢܬܐ
ܕܡܢ ܢܚܒܦ ܦܪܕܝܢ ܘܒܐܘܪܚܬܐ ܡܠܐ ܕܡܫܡܫܝܢ ܠܗܘܢ ܒܪܐ
ܡܠܟ ܡܫܒܚܝܢܬܐ ܀ ܬܫܡܫܬܗ ܕܐܝܟ ܕܐܘ ܒܒܝܬ ܚܪܐܘ ܗܘ
ܡܫܒܚܬܐ. ܕܠܢܫ ܗܘ ܠܚܘܝ ܡܢ ܩܕܝܡ ܒܬܒܥܐ ܘܟܠ
ܒܪܟܬܐ ܀ ܡܘܒܠܐ ܢܦܫ ܒܗܡ ܡܠܐܟܐ ܠܐܒܘܬܐ. ܘܡܢ ܠܐ
ܦܘܡ ܣܝܢ ܒܦܬܓܡܐ ܒܬܪ ܐܝܫܘܬܐ ܀ ܡܢ ܠܐܟܐ ܘܟܒܪܐ ܘܙܘܚܐ
ܣܓܝܐܘܬܐ ܕܒܗܘܐ ܦܘܡ ܒܒܝܢ ܕܒܗܘܠ ܒܒܢܬ ܡܒܒܘܬܐ ܀
ܠܟܠܡܘܬܐ ܕܠܐ ܢܦܠܘܓܐ ܠܟܠ ܠܡܒܥ ܒܝܬ ܢܦܫ ܒܗܡ
ܡܪܢܐ ܒܠܘܟܬܐ ܣܡܫܡܫܬܐ ܀ ܒܐܘ ܕܢܬܐ ܘܒܬܝܢ ܒܓܐ
ܕܡܫܡܫܘܬܐ. ܢܦܫ ܡܢ ܒܝܬ ܡܘܡܐ ܕܬܘܒܝܬܐ ܀ ܐܟܠ
ܘܒܪܐ ܀ ܬܘܪ ܒܪܐܬܟ ܀ ܠܐ ܬܪܓܝܐ ܡܪܢ ܟܠ ܐܝܟܢ ܘܟܠ
ܙܝܥ ܕܡܪܐ ܕܕܠܐ ܡܕܡ. ܘܕܠܐ ܦܓܥܘ ܠܬܪܘܥܝܢ ܡܢ ܒܝܬܗܘܢ
ܕܒܝܬܐ ܒܢܟܝܢ ܕܓܝܪ ܣܓܘܬܗܘܢ. ܐܢܐ ܐܦܟܬ ܠܟܠܗܘܢ. ܘܐܢܐ
ܢܦܫܝ ܘܟܪܝܐ ܟܘܠܐ. ܣܦܩܬ ܡܢܗܘܢ ܘܓܠܝܢ. ܟܠ ܡܢܗܘܢ
ܢܦܫ ܒܝܬ ܕܐܬܟܠ ܟܠ ܡܢܗܘܢ ܐܬܐ ܒܝܬ ܓܒܪܐ. ܣܓܘܦ
ܒܟܠܗܘܢ ܕܐܢܐ ܐܦܟܬ ܀ ܒܪܐܐ ܕܟܪܝܐ ܟܘܠܐ ܒܗܡ ܒܟܠܢܫ
ܘܬܒܥܘܢ ܠܐ ܐܬܦܩܘܢ ܠܗܘܢ ܡܫܟܚܬܐ. ܗܘܐ ܕܦܓܪܘ ܒܗܘܢ

ܐܡܪܬ. ܘܕܡܢܐ ܚܙܩܐ ܐܝܟ ܗܘܝܘ ܠܗ ܒܒܝܬܐ. ܘܡܫܒܪ
ܘܡܢ ܒܬܪ ܫܥܬܐ ܒܗ ܘܡܫܬܠܡܢ ܘܐܬܐܫܪܬ ܒܗ ܡܪܝܐ
ܡܪܝܡܬܐ. ܘܢܝܚ ܫܡܗ̈ܬܐ ܕܐܝܬܝܢ ܘܡܬܟܬܒܢ ܒܟܬܒܘܬܗܘܢ
ܘܫܪܐ ܒܦܘܪܩܢܐ ܘܚܝܘܗܝ ܀ ܟܬܒܐ ܀ ܡܚܠ ܡܪܝܐ ܡܪܝܡ
ܪ̈ܟܘܬܐ ܘܒܬܪܐ ܕܩ̈ܢܘܢܐ ܕܡܪܝܢ ܒܗܘܢ ܡܘܡܐ ܕܒܗ
ܒܟܝܢܐ ܕܘܒܪܐ ܕܡܪܢ ܡܪܝܐ ܒܬܘܟܬܐ ܡܫܡܫܢܝܬܐ.
ܗܘܝܬ ܠܝ ܕܒܥܢܐ ܢܚܫܘܒ ܠܝ ܘܢܡܒܥ ܗܘܐ. ܀ ܒܟܘܬܐ
ܘܡܪܢ ܡܫܡܫ. ܀ ܬܫܒܘܚܬܐ ܒܫܡܝܐ ܒܒܝܬܐ ܒܟܠܗ ܘܐܪܥܐ
ܒܡܪܝܐ. ܘܠܐ ܐܬܟܪܝܬ ܘܐܬܚܙܝ ܒܟܠܗ ܬܘܒ ܟܠܗ ܒܬܘܒܗ.
ܫܒܚ ܒܒܫܡܐ ܕܗܘܢ ܒܫܘܪ̈ܒܘܗܝ ܘܫܬܪܘܬܗ. ܫܒܪܐ
ܘܐܫܪܐ ܘܢܦܠ ܒܫܡܗ ܘܐܬܝܬܦ ܒܗ ܀ ܝܠܕܬ ܗܘܐ ܐܒܘܗ
ܘܒܗ ܦܢܝܢ ܫܒܠܐ ܘܐܡܪ ܗܘܐ ܠܗ. ܡܢ ܟܠ ܠܘܬܗ ܒܝ ܠܐ
ܦܢܝܢ ܘܠܐ ܝܕܥܢ ܒܗ. ܡܢ ܟܠ ܘܐܡܪܝܢ ܘܫܒܘܟܠ
ܫܘܦ̈ܝܢܢ ܘܝܗܒ ܪ̈ܚܡܝܢ. ܘܠܐ ܠܗ ܡܪܝܐܢ ܘܠܐ ܐܘܕܝܬܝܢ
ܡܕܡ ܕܗܘܝܢ ܀ ܒܝ̈ܬܐ ܘܢܦܩܝܢ ܒܟܬܒܘܬܐ. ܡܪܝܢ ܟܠ
ܗܘܡ. ܘܝܗܒܘܢ ܠܘܬܗ ܘܡܫܝܚܘܢ ܐ̱ܬܟܢܫ ܘܐܬܪܝܡ
ܒܬܘ̈ܒܬܗ ܘܡܢ ܐܬܝܗ ܒܗ ܘܒܫܘܒܚܗܘܢ ܪ̈ܒܝܬ
ܝܐܘܬܗ. ܐܡ̈ܗܬܐ ܒܪ̈ܬܐ ܡܫܒܚܢ ܠܘܬܗ. ܘܒܗܝ ܒܝܘܡܝ
ܘܐ̈ܡܗܬܐ ܀ ܒܥܘܕܝ ܐܡ̈ܗܬܐ ܘܐܡܪ ܐܢܬܝ ܠܗ ܘܢܫܒܚܢ ܝܠܕܬ
ܠܐܦܝܢ ܐܡ̈ܗܬܐ ܢܠܐܝܢ ܝܠܕܬ ܘܢܘܦ ܘܐ̈ܡܗܬܐ ܡܢܦܫܦܫܢ
ܦܪܝܩ ܢܛܦܢ ܦܝܫܝܢ ܘܐܡܪ ܐܢܬܝ ܠܗ ܡܪܝܐ ܫܒܚܝܢ.
ܘܢܛܦ ܫܘܦ̈ܝܢܝܢ ܒܝ ܠܐ ܦܓܥܝܢ ܀ ܗܘ ܕܢܛܪܐ ܘܐܡܪܬܗ
ܘܒܪܢ ܬܐܡܪ ܡܢ ܟܠ ܘܟܬܘܒܬܐ ܦܫܝܛܐ ܝܠܕܘܗܝ.
ܘܡܬܟܬܒܘ ܒܗ ܗܘ ܕܬܡܪܐ ܒܫܡ ܡܪܝܢܘܬ ܟܠ ܘܠܐ
ܦܓܥܝܢ ܒܗܝ ܟܠܗ. ܝܗܒ ܪ̈ܘܚ ܘܝܒܠ ܫܘܦ̈ܝܢ ܀

܀ ܚܠܝ ܒܣܬܘܐ ܀ ܐܦܐ ܡܪܡܩܝܐ ܕܢܝܚ ܒܫܡܝܢ ܠܒܝ ܗܘ
ܦܪܢܐ ܐܝܟ ܕܐܝܬܝܐ ܒܬܫܡܫܬܗ . ܘܣܒܪܐ ܒܬܘܕܝܬܗ . ܟܠ ܡܐ
ܕܐܫܬܒܚ ܒܗ ܀ ܒܫܡܐ ܓܒܪ̈ܐ ܫܐܝܠܐ ܕܒܗ ܐܝܬܘܬܐ ܀ ܐܬܓܠܝ
ܘܓܠܐ ܒܗܘܢ ܒܒܝܬܗܘܢ ܠܬܘܕܝܬܗ . ܘܐܦ ܗܘ ܕܦܪܩܢܢ ܝܫܘܥ :
ܡܫܝܚܐ ܐܠܗܐ ܒܪ̈ܢܫܐ ܀ ܒܓ̈ܠܠܐ ܕܦܐܪܘܩܝܢ ܒܫܡܐ ܕܡܫܝ̈ܚܘܬܐ
ܕܘܝܐ ܐܦ̈ܝܢ ܒܗܘܢ ܘܦܪܩܢܘܬܗ ܡܛܠ . ܘܟܠܗ ܦܪܩܢܬܗ
ܘܥܬ̈ܝܢ ܠܐܒܝܐ ܀ ܕܟܠܐ ܕܡܢ ܒܬ̈ܝܐ ܘܐܦ ܦܪܩܢܬܗ ܒܟܠܐ ܐܘ
ܒܝܬܐ ܡܫܡܫܘܢ ܠܐ ܢܬܒܝܢ ܘܬ̈ܠܝ ܒܗ ܒܝܬܐ ܘܟܠܐ ܡܫܡܫܢ ܀
ܕܟܠܐ ܘܥܡ̈ܝܐ ܘܐܠܦܐ ܕܬ̈ܠܡܝܕܐ ܘܐܦ ܢܣܒ ܬܗܠܠ ܘܡܬܚܪܐ
ܟܠ ܐܘܟܐ . ܠܐ ܡ̈ܟܢ ܒܐܘܟܐ ܐܦܠܐ ܡܫܬܒܚܝܢ ܀ ܘܒܫܡܐ
ܡܫܡܫܐ ܕܪܟܐ ܘܦܪܩܢܗܘܢ ܕܒܗܘܢ ܠܐܝܫܘܥ ܒܬܐܪܐ ܫܡܝ̈ܢܝܐ
ܒܟܬܒܘ ܕܫܡܫܐ ܕܬ̈ܒܗܝ ܒܫܡ ܐܝ̈ܬܐ ܀ ܠܒܘܪܟܗܘܢ ܡܢ
ܒܪܝ̈ܫܐ . ܘܒܪܝܟܝ ܕܫܡܝܐ ܘܒܪܘܟܐ ܒܗܘܢ ܚܣܝܢܐ ܘܢܛܪ ܟܠ
ܠܐܒܝܐ . ܘܒܫܡܫܘܢ ܒܪ̈ܝܫܐ ܘܥܒܕܘܢ ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܀ ܚܝܠܐ
ܫܡܝܐ ܫܒܩ ܒܟܘܠ ܐܠܗܐ ܘܐܫܬܡܫ ܫܡܫܐ ܘܐܬܬܚܘܝ
ܒܪ̈ܝܫܘܬ ܘܐܠܗܐ ܐܠܝܨ ܘܐܬܒܪܟ ܒܫܡܝ ܀ ܒܫܬܐܐ
ܘܒܫܡܫܐ ܐܬܩܝܡ ܠܗ ܒܟܠܝ ܘܠܠܗ ܡܢ ܫܡܝܐ ܡܫܡܫܢܐ
ܕܡܫܬܡܫ . ܒܬ̈ܪܐ ܫܡܝ̈ܢܐ ܘܒܪܘܟܗ ܠܐܠܗܐ ܀ ܫܡܝܢܐ
ܕܬܫܡܫܝ ܠܒܝ ܟܠ ܐܠܗܐ . ܘܬ̈ܠܝܢ ܒܒܪܘܟܗ ܘܐܦ ܗܘ
ܘܐܦܪܐ ܠܗ . ܘܫܡܥ ܒܒܪܝ ܒܪ̈ܐ ܕܒܠܝܒܝ ܀ ܒܟܠܗܘܢ ܕܫ̈ܝܠܐ
ܘܦܪܫ ܕܡܪܐ ܕܡܢ ܫܡܝܐ ܫܘܟ̈ܢܗܘܢ ܘܫܒܘܚ ܫܒܚܘܬܗܘܢ
ܘܐܫܬܡ ܒܫܡ̈ܝܐ ܒܫܡܪ ܐܝܟ ܡܪܢ ܀ ܠܐ ܐܬܐܡܪ ܡܪܢܐ ܫܡܝܢܐ
ܕܫ̈ܒܚܝܢ ܘܫܒܘܚ ܒܘܪ̈ܟܐ ܕܣܓܝܢ ܘܐܬܒܪܟ ܘܡܐ ܕܕܝܠ ܐܝܟ
ܠܝ ܒܫܒܠ ܒܓܢܒܝ ܀ ܡܐ ܕܐܡܪ ܒܦܘܪܫܢܐ ܕܕܝܢܐ ܕܦܘܠܚܢܐ
ܒܡ ܐܡܬ̈ܝܢ ܫܒܝܐ ܘܒܡ ܒܬ̈ܝܒܐ ܘܐܒܫܡ ܘܒܗܘܐ ܐܢܝ ܫܬ̈ܝܐ

ܒܠܘܬܗ ܡܫܡܫܝܢ ܀ ܢܗܘܪܐ ܕܝܢ ܫܡܫܐ ܕܢܚ ܡܢ ܢܗܘܪܗ.
ܘܠܐ ܐܬܕܟܪ ܫܡܫܐ ܕܡܫܡܫܬܐ ܘܕܡܪܬܐ ܡܢ ܥܡܗ ܥܠܝܗ. ܕܗܘܐ
ܘܕܫܟܚܘܗܝ ܠܗ ܀ ܫܡܫܐ ܕܟܠ ܚܝܠܝܢ ܕܢܦܫܐ ܟܠ ܒܐܝܕܝܢ.
ܠܗ ܕܡܢܘܬܐ ܘܡܪܬܐ ܠܗܘܢ ܟܠ ܒܐܝܕܝܢ. ܢܫܒܘܢ ܚܘܒܫܐ
ܘܚܝܠܐ ܘܡܫܡܫܘܬܐ ܀ ܠܕܝܢ ܘܡܪܫܡܢ ܦܫܝܫܬܐ ܠܚܕܫܘܬܢ.
ܘܠܐ ܐܬܠܐ ܡܢܗ ܕܢܫܡܢ ܘܫܠܝܢ. ܘܓܠܝܬܗ ܠܗܘܢ ܦܝܫ ܒܠܢ
ܙܒܠܢ ܀ ܦܪܝܫܐ ܕܡܫܝܚܐ ܕܟܢ ܐܬܡܠܝ ܗܘܐ. ܐܟܘܢ
ܡܫܡܫܢܐ ܟܠܗ ܒܟܢܘ ܒܝܬܐ ܐܬܡܠܝܐ ܚܠܝܢܝܢ ܘܢܦܫܐ
ܚܘܫܒܘܗܝ ܀ ܓܠܝܐ ܘܒܟܘܬܐ ܕܠܢ ܡܢܗ ܦܫܝܛܐ ܠܫܡܥ
ܫܡܫܐ ܘܐܬܡܠܟܢ ܦܝܫܝܢ ܘܐܫܬܢ ܫܘܫܠܐ ܠܢܦܫܬܢ
ܘܢܬܢܝܢܗ ܀ ܡܢܬܢ ܡܢܗܐ ܒܓܠܝܐ ܡܢܗܐ ܒܡܘܫܬܐ
ܦܝܫܬܐ ܕܡܪܝܐ ܦܬܟܪܝܢ ܘܡܦܪܝܐ ܠܦܫܘܬܢ ܘܡܫܬܐ:
ܠܚܘܒܢ ܀ ܬܫܒܚܬܐ ܬܫܒܚܬܐ ܘܬܫܡܫܬܐ ܘܟܗܢܘܬܐ : ܘܡܫܬܚܠܦ ܘܫܢܝܐ.
ܘܡܫܬܚܠܦ ܡܫܝܚܐ ܕܙܟܝ ܘܦܪܩܢܢ ܠܟܠܢ ܘܡܢܬܢܝܢ.
ܒܛܠ ܐܝܟܘ ܡܢܗ ܡܢ ܟܠ ܢܫܬܡܥ ܀ ܫܘܒܚܐ ܠܟ ܡܢܝ ܟܝܢܐ
ܚܢ ܬܟܪܟܢ. ܢܫܒܚܘܢ ܟܘܢ ܠܘܐ ܘܟܠ ܟܪܝܫ. ܒܛܠ
ܐܝܟܘ ܡܢܗ ܡܢ ܟܠ ܫܘܒܚܟܢ ܀ ܠܐܒܐ ܕܝܢ ܚܟܝܡ ܕܚܝܪܘ
ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܘܟܪܝܢ ܕܝܢ ܦܠܚܘ ܘܠܐ ܦܫܬܪܐ. ܘܚܝܪ ܟܠ
ܚܒܝܫ : ܒܓܠܝܐ ܡܢܗܐ ܀ ܡܪܝܡܐ ܟܠܝܐ ܫܒ ܟܢ ܡܢܗ
ܕܟܠܠܝܢ : ܀ ܐܘ ܦܪܘܫܐ ܠܗ ܓܠܘ ܫܒܝܚܘ ܕܪܫܐ ܕܝܗܘܐ
ܒܡܠܬܗܘܢ. ܒܡܠܬ ܡܢܗܐ ܠܫܛܝܐ ܘܐܡܪ ܘܫܒ ܠܫܪܐ ܟܠ ܀
ܐܡܪ ܒܫܡܐ ܠܫܪܝܪܐ ܒܡܠܟܘܬܐ ܕܫܡܝܐ ܘܫܟܝܢܬܐ
ܫܒܝܚܘ ܒܟܝܢ ܫܡܝܐ ܐܦ ܫܘܦܪܐ ܘܓܠܘܬܐ ܡܬܠܠܘ ܒܟܢ ܀
ܟܝ ܓܠܘܬܐ ܟܠ ܡܠܐ ܫܡܝܐ ܘܫܘܦܪܐ ܐܡܪܘ ܟܠܢ ܒܫܡܫܗ
ܘܡܪܝܐ ܦܫܝܫܬܐ ܐܝܟ ܕܐܦܠܘܛ ܡܢܗܘܢ ܘܐܬܝܚ ܀ ܒܫܡܫܗ

ܕܡܪܢܐ ܡܬܦܪܢܣܢܘܬܗ ܐܝ ܕܐܬܪܘܡܝ ܘܡܕܝܢ ܠܡܫܬܒܪܘ ܒܪܝܬܐ ܡܢܘܗ
ܒܫܡܗ ܕܐܠܗܐ ܐܠܗܐ ܘܡܢ ܟܠ ܒܢܝ ܡܬܦܪܢܣܢܘܬܗ ܀ ܟܪܝܐ
ܘܬܚܠ ܕܐܬܝܕܥ ܒܫܒܝܚܘܬܐ ܓܒܪܗ ܘܐܬܬܘܕܝܘ ܒܫܘܒܪܐ ܕܫܒܪܗ
ܒܫܡ ܡܪܢܐ ܘܐܘܕܝܘܗܝ ܐܢܐ ܡܫܘܒܪܐ ܐܢܐ ܀ ܟܡܐ ܚܝܘܗ
ܠܒܗ ܘܠܐ ܢܫܒܩܗ ܐܘܪܚܐ ܠܕܘܟܬܐ ܕܒܗ ܢܚܬܗ . ܫܒܩܗ
ܡܫܡܫܢ ܟܠ ܕܚܠܬܗ ܘܟܠܗܘܢ ܠܐ ܢܟܠܐ ܘܠܐ ܢܫܒܩܗ ܀ ܕܒܗ
ܡܫܟܠ ܕܡܢ ܟܠ ܓܒܪܘܗܝ ܘܫܒܩܗ ܠܐܬܗ ܠܗ ܒܡܠܟܘܗܝ ܕܐܬܪܐ
ܒܫܝܢܐ ܕܟܪܝܐ ܘܐܬܒܢܘܢ ܡܢܗܘܢ ܟܠܢܫܐ ܀ ܘܐܢ ܒܫܢܝܢ
ܟܪܝܐ ܙܒܢܗ ܕܐܝܬܝܢ ܫܒܩܝܢ ܘܐܡܪ ܠܒܗ . ܐܠܐ ܚܙܘܗ
ܒܫܡܗ ܕܐܠܗܐ ܐܠܗܐ ܘܒܫܡܪܗ ܒܡܫܟܢܐ ܒܗܘ ܟܪܝܐ ܀ ܗܘܐ
ܡܫܟܠܐ ܘܡܫܬܟܠܠ ܫܒܩܗ ܦܬܚ ܡܢ ܦܘܡܗ ܙܒܢܐ ܐܢܐ ܘܐܡܪܬ
ܒܚܘܦܠܐ ܘܠܐ ܐܝܟܢ ܡܢܢ ܕܐܡܪܬ ܀ ܗܘ ܚܘܦܠܐ ܡܬܚܪܢ
ܕܗܘܐ ܘܡܢ ܕܫܒܩܬܐ ܠܐ ܬܬܟܪܝܢ . ܘܐܢ ܠܐ ܬܫܬܟܚܝܢ ܡܢ ܟܠܗܝܢ
ܬܬܦܬܚܢ ܘܬܬܒܝܢ ܘܫܒܪܗ ܦܬܚܗ ܀ ܘܗܐ ܦܬܚܐ ܗܘܐ ܕܒܗ
ܠܗ ܘܠܐܢܫܐ ܕܢܫܒܘܩ ܡܢ ܟܠܗܝܢ . ܫܒܪܐ ܐܢܬ ܠܟܠܗܘܢ ܕܡܢ
ܘܕܡܫܬܒܪܝܢ ܒܗ ܠܐ ܬܬܦܬܚܝܢ ܀ ܘܗܐ ܒܫܒܩܐ ܦܬܐ ܠܒܗ ܘܐܢ ܠܐ
ܬܫܟܚܝܢ ܡܢ ܟܠܗ ܠܡܦܬܚܝܢ ܒܕܒܪܐ ܘܠܟܠܗܘܢ ܚܝܘܬܐ ܒܪܐ
ܒܗ ܛܝܪܐ ܀ ܐܡܪܐ ܐܢܐ ܠܟ ܒܫܝܢܐ ܒܕܐܬܗ ܠܗ ܐܬܪܐ ܠܕܡܬܐܡܪ .
ܘܐܢ ܕܢܫܐ ܐܢܐ ܘܐܢ ܕܦܬܚܬ ܠܡܪܢܐ ܐܬܐ ܒܟܠ ܒܝܬܝ ܀
ܐܡܪܢ ܦܬܚܝܢ ܘܠܐ ܬܫܒܩܝܢ ܕܒܗ ܡܫܟܠ ܐܡܪܬ ܒܛܠ .
ܘܐܬܚܙܝܢ ܒܫܘܒܠ ܘܠܐ ܫܒܪܐ ܘܗܐ ܒܫܒܩܐ ܕܗܘܐ ܠܒܗ ܀
ܚܕ ܗܘ ܡܪܢܐ ܘܫܒܩ ܫܡܗ ܘܡܢ ܕܒܗ ܦܫܘܒܪܐ ܠܐܦܘܗܝ .
ܕܡܢ ܗܘ ܠܐ ܐܬܦܬܚ ܘܠܐ ܡܬܐܘܡ ܐܘܪܚ ܡܢ ܬܘܒܗ ܀ ܚܝܘܬܐ
ܫܬܐ ܘܦܪܚܬܐ ܕܢܘܡܢ ܠܟܘܬܝܢ ܕܒܫܒܝܫܢ ܐܘ ܡ̈ܟܠܐ
ܕܡܢ ܠܐ ܬܬܒܝܢ ܕܫܟܝܢ ܦܘܪܫܢ ܘܕܫܬܝܢ ܕܟܠܗ ܀ ܛܘܒܐ

ܙܕܩ ܕܢܗܘܐ ܠܗ ܐܢ ܢܦܫܬܐ ܦܓܪܢܝܬܐ ܘܢܦܩܬܝܢ ܕܡܢܗ . ܕܝܢ ܕܚܣ
ܕܡܪܢ ܕܡܛܠ ܡܛܪܐ ܗܘ ܕܟܠܗ ܥܘܕܪܐ ܕܐܦܪܢܐ ܠܐ ܐܫܟܚ ܛܘܒܐ
ܢܦܫܟ ܠܟܠܗ ܥܘܕܪܢܐ ܀ ܘܐܝܟ ܦܪܝܫ ܡܢܝܢܐ ܢܦܫܟ . ܒܪܘܫܗ
ܡܢ ܛܘܒܗ ܕܒܢܦܫܗ ܘܒܪܝܪ ܡܟܠܠܐ ܕܡܛܠ ܘܚܝܝܢ ܀ ܡܛܠ
ܘܐܦܠܐ ܠܟܠܗ ܢܦܝܫܘܬܗ ܘܡܫܡܠܐ ܠܗܘܢ ܘܟܠܗ ܕܒܗܘܢ ܕܦܘܪܩܢܐ
ܐܝܬ ܒܗ ܘܒܢܝܢܗ ܘܟܠܝܠܐ ܗܘ ܡܟܠܠܗ ܘܡܫܡܗ ܚܕܐ ܀ ܡܛܠ
ܐܝܬ ܕܢܦܠ ܒܟܘܪܗ ܕܟܠܗ ܡܕܝܢܬܐ ܘܗܘܬ ܒܟܘܪܗ ܟܠܗ ܕܠܐ
ܡܛܠ ܡܟܝܟ ܐܡܬܐ ܘܗܘ ܕܦܬܟܪ ܠܟܘܪ ܠܗ ܟܠܗܝܢ ܀ ܟܠܗ
ܡܟܠܠܐ ܕܦܟܠܝܢ ܒܢܦܫܗ ܘܡܟܠܠܝܢ ܒܢܦܫ ܕܒܢܝܢܐ ܐܝܬ .
ܘܡܢܗ ܐܡܪ ܒܫܦܝܪܘܬܗ ܕܐܬܟܠܠ ܕܒܢܦܫ ܒܢܦܫ ܦܠܐܘܗ ܀ ܟܠܗܝܢ
ܫܡܝܐ ܡܟܠܠܝܢ ܘܡܫܒܚܢ ܕܠܐ ܡܫܬܠܡܢ ܕܒܫܡܝܐ ܕܡܫܬܠܡܢ ܘܠܐ
ܕܐܬܚܙܝ ܒܗ ܢܦܫܗ ܘܐܬܚܙܝ ܡܟܠ ܘܠܐ ܐܬܦܪܫ ܀ ܡܟܠܠ ܠܗ
ܫܡܝܢܐ ܐܦܪܝܗ ܕܠܐ ܦܣܩ ܠܐܦܪܝܬ . ܘܐܬܦܢܝܬ ܢܦܫܗ ܠܐ ܡܫܬܠܡܢ
ܠܗ ܒܗ ܘܡܟܠܠܝܢ ܫܡܝܢܐ ܀ ܡܟܠܠܐ ܕܝܢ ܕܡܛܠ ܛܘܒ ܢܘܗܪ
ܘܢܘܗܪܗ . ܕܢܚܬ ܡܢ ܫܡܝܐ . ܘܟܠܗ ܕܢܦܫܗ ܢܘܗܪܐ ܕܡܫܒܚܝܢ
ܠܐ ܫܠܡܢ ܢܘܗܪܗ ܕܕܝܢ ܀ ܢܚܬ ܡܢ ܕܐܬܚܙܝ ܦܬܐ ܕܦܫܝܛ
ܒܟܘܪܗ ܦܬܟܪܐ ܐܝܬ . ܘܒܫܡܝܐ ܕܡܫܒܚܝܢ ܡܫܡܫܢܐ ܐܝܬ ܘܠܐ
ܦܬܟܪܬܐ ܡܢܗ ܢܦܝܫܐ ܀ ܫܡܝܐ ܒܢܦܫܗ ܢܦܝܫܐ ܡܢ ܦܓܪܢܝܬܐ
ܕܡܫܡܫܝܢ . ܘܐܢ ܡܚܝܢ ܠܟܠܗ ܘܐܬܟܠܠ ܐܝܬ ܠܐ ܡܛܠ ܐܝܬ ܡܛܠ
ܠܟܝܢ ܀ ܫܡܝܐ ܕܫܡܝܐ ܒܠܒܘܫ ܗܘ ܦܬܟܪܐ ܠܗ ܘܠܐ ܐܬܒܠܠ
ܕܫܡܝܐ ܕܦܫܝܛܐ ܘܡܫܡܫܐ ܘܕܟܠ ܦܬ ܕܦܫܝܛܝܢ ܒܗܘ ܀
ܒܪܘܫܗ ܠܟܠܗ ܡܢ ܟܠ ܕܟܬܝܢ ܒܝ ܐܝܬ ܠܟܠܗ ܐܬܪܐ ܠܡܒܢܝܗ .
ܘܠܐ ܐܬܚܫܒ ܒܫܡܝܐ ܡܪܢܗ ܕܒܢܝܢ ܒܫܡܝܗ ܐܬܦܪܫܬܐ ܀
ܒܪܘܫܐ ܠܟܠܐ ܐܝܬ ܡܢܝܢ ܘܠܐ ܦܪܝܫ ܒܫܡܝܢ ܡܫܡܫܢ .
ܘܐܢܬܘ ܕܡܢܝܢ ܘܡܢ ܡܟܠܝܢ ܐܟܪܘܙ ܛܘܒܐ ܕܢܗܘܐ ܠܗ ܀ ܦܢܝ

ܦܘܠܛܝܩܐ ܘܐܡܪ ܕܐܝܬܘܗܝ ܕܠܓܒܝܢ ܘܐܠܗܬܐ ܐܠܗܐ ܕܪܘܚܐ ܒܟܠܗ
ܚܕ ܟܠܗ ܘܐܡܪܐ ܡܠܘܟܐ ܟܕ ܡܢܗܐ ܀ ܦܘܠܛܝܩܐ ܕܝܢ ܠܐܢܫܗ
ܕܝܢ ܕܢܬܬܝܗܒ ܟܠ ܟܠܝܢ܂ ܘܡܬܚܢܢ ܟܠܗܘܢ ܕܝܬ̈ܒܝܢ
ܘܢܛܒܒܛ ܫܓܪ ܘܠܐ ܢܬܒܐ ܀ ܕܬ̈ܒܠ ܡܫܚܐ ܘܡܬܩ̈ܢܐ
ܢܛܡܒܢ ܠܗܘܢ ܡܢ ܟܠ ܕܫ̈ܢܝ܆ ܡܛܠ ܕܗܘܐ ܢܛܡܒܢ ܠܗܘܢ
ܫܡܗܐ ܘܐܬܓܠܐ ܘܓܒܪܐ ܀ ܕܬܒܠ ܫܒܩ ܗܘܐ ܦܪܘܫ
ܡܛܠ ܓܘܫܡܐ ܕܐܝܬܘܗܝ ܘܐܒܘܗܝ ܕܢܦܫܗ ܕܟܠܗ ܐܦܫܘܛ
ܛܒܬܐ ܙܒܢ ܕܗܘܐ ܠܗ ܀ ܦܘܫܝܗ ܛܝܒ ܕܢܦܫܗ ܘܡܒܥܐ
ܕܬ̈ܒܠ ܘܚ̈ܝܐ ܘܡܘܢܫܐ܂ ܕܐܢ̈ܫܐ ܕܡ̈ܫܐ ܘܕܚ̈ܝܐ ܢܛܡܒܢ
ܒܒܥܝܢ ܐܚܪܢܐ ܕܪ̈ܘܚܢܐ ܀ ܢܛܒܒܗ ܕܬ̈ܒܠ ܘܡܬܒܥܝܢ ܕܐܢܐ
ܢܛܡܒܠ ܐܢܐ ܒܫܡܐ܂ ܕܡܢܝ ܒܫܡܐ ܘܡܢ ܐܢ̈ܫܐ ܘܡܢ ܚܝܘܬܐ ܚܝܠܐ
ܘܡܟ̈ܪܙܢܝܢ ܀ ܙܡܢܬܐ ܕܫ̈ܒܝ ܢ̈ܫܐ ܘܡܬܦܪܢܣܢܘܬܐ ܒܒܢ̈ܝܗܘܢ
ܕܥܠܡܐ ܢܦܩܝܢ ܘܫ̈ܒܝܢ ܘܕ̈ܟܪܐ ܡܬ̈ܕܝܢ ܡܢ ܚܝܘܗܝ ܀
ܕܫ̈ܒܝ ܢ̈ܫܐ ܘܙܡܢܬܐ ܐܝܟ ܕܐܡܪܐ ܐܢܐ ܒܪܡܫܬܐ܂ ܐܠܐ ܠܒܪܡܫܘܢ
ܡܬܡܩ̈ܝܢ ܕܒܪܡܫܬܐ ܘܡܢ ܢܦ̈ܫܢ ܀ ܚܝܠܐ ܕܢܦܫܢ ܒܟܠ
ܩܢܝ ܒܛܒܬܐ ܘܡܬܛܒܥܢ ܘܒܠܐ ܒܒܫܡܐ ܘܚܝܠܗ ܘܐܝܟ ܐܝܠܐ
ܕܐܬܒܪܝ ܀ ܡܬܡܢܝ ܢܛܒܥ ܟܠܗ ܒܛܒܬܐ ܡ̈ܢܝܐ ܘܡܬܕ̈ܢܐ
ܕܐܬܛܟܣܝ ܀ ܘܐܢܫܐ ܢܦܩ ܕܐܬܒܢܝ ܘܕܒܫܝ ܒܟܢܘܫܬܐ
ܩܕܡܝ ܀ ܠܒܘܫܐ ܐܝܬܝ ܠܟܠܗ ܕܢܦܫ ܘܩܢܘܡܐ ܡܬܕܡܝܐ
ܠܐܦܪܝܢ ܟܕ܂ ܡܬܕܡܐ ܚܘܣܢܐ ܕܠܘܪܛܐ܂ ܘܡܬܕܥܢܐ ܘܡܫܠܐ
ܒܬܫܠܡܐ ܀ ܠܒܘܫܐ ܒܒܘܠܐ ܩܢܝ ܕܠܐܦܠ ܕܟܠܗܘܢܝ
ܘܐܬܦܒܫ܂ ܘܢܒܝܘܬܐ ܒܫܡܐ ܒܡܢ ܚܝܠܗ ܘܐܬܪܫܡ ܒܒܪܬܐ
ܘܐܬܦܬܚܝ ܀
܀ ܘܐܬܛܟܣܐ ܕܦܪܐ܂ ܩܢܝ ܕܬܘܬܐ ܀ ܡܬܚܫܠ ܟܠܗܘܢ ܕܡܢ
ܕܛܪ ܟܠܒܪܝ ܡܢ ܒܫܡܐ ܘܡܬ̈ܟܢܘܬܐ܂ ܐܚܝܠ ܕܒܪܟܬܐ ܕܡܪܐ

ܡܪܝܢܐ ܠܐܒܘܗ̇ ܠܗ ܡ̄ܢ ܒܬܪ ܥ̈ܢܝܕܘܬܗ ܗܘܬ : ܒܟܢܫ ܚܙܘܐ
ܘܒ̈ܬܘܠܘܬܐ ܢܨܝ̈ܚܝܢ ܒܗܝܢ ܡܘܟܟܐ ܒܗܘܠ ܟܠܗ ܘܒܬܘܠܘܬܐ
ܫܦܝܪܬܐ ܡܪܝܢܐ ܢܨܚܬ ܘܦ̈ܬܟܬܗ ܒܥܒܕ ܢܟܦܘܬܐ
ܘܒܥܒܕܝܢ ܒܗ ܕܐܦܝܣܗ ܠܐܒܘܗ̇ ܘܡܦܝܣܐ ܢܨܚܬ ܘܡܪܬܐ ܒܝܬ
ܢܘܗܪܐ ܒܥ̈ܒܕܝܗ̇ . ܘܢܒܥܘܢ ܒܥܒܕܗ ܒܢܨܚܘܢܐ . ܘܢܦܩ
ܠܗ ܡ̄ܐ ܗܘܐ : ܐܦܝܣܗ ܢܦܫܗ ܒܒܬܘܠܘܬܐ ܡܪܝܢܐ ܐܡܪܐ
ܘܒ̈ܬܘܠܘܬܗ ܕܐܟܠ ܒܫܡܝܐ ܘܟܟܒܘܢ ܕܢ̈ܨܝܚܘ . ܘܟܒܫܬ
ܘܢܨܚ ܒܒܬܘܠܘܬܐ ܡܪܝܢ ܢܒܝܐ ܟܠܗܘܢ ܘܒܟܠܗ ܐܦ̈ܫܬܐ
ܘܒ̈ܬܘܠܘܬܐ ܕܐܟܠ ܘܕܐܡܪ ܡܘܪܟܐ ܕܫܡܫ ܒܡܪܝܐ ܘܢܨܚܬ
ܙܘܝ ܟܠܟܘܢ ܡܐܢܝܢ . ܗܘܐ ❖ ܬܘܒܟܢ ܒܝܬܐ . ܡܘܪܟܐ ❖
ܠܗ ܠܡܒܘܢܬܐ ܡܒܟܬܐ . ❖ ܕܝܢ ❖ ܠܗ ܠܡܒܥ ܡܢܝܚܢܐ
ܘܟܠ ܒܥ̈ܡܬܐ . ܕܒܗ ܐܬܢܝܚܬ ܡܪܝܢܐ . ܘܫܪܪܬ ܡܪܟܐ ܒܟܠ
ܒܡܥܐ . ܘܐܬܢܨܚܬ ܒܒܬܘܠܘܬܐ . ܘܢܫܒܬ ܒܟܠܐ ܕܐܦܐܐ .
ܘܒܗ ܢ̈ܦܫܐ ܢܒ̈ܟܝܬܐ . ܘܢܫܬܒܚ ܡܫܝܚܐ ܒܥܐܕܢܘܗܝ
ܠܒܝܬ ܚܝܠܗ ܢܘ̈ܗܪܐ ܡܠܐ ܕܐܬܐ ܐܝܟ ܒܟܠܟܘܢܐ ❖ ܕܝܢ ❖
ܠܗ ܠܡܒܥ ܢܨܚܬ ܡܦܝܣܐ ܠܟܘܠ ܕܟܠܟ ܒܝܘܡ ܡܪܝܢܐ .
ܘܢܦܫܗ̇ ܒܨܝܕ ܘܢܦܫܗ ܠܗ ܘܠܐ ܐܬܟܬܫ ܐܘ̈ܟܠܐ . ܘܠܐ ܒܙܪܐ
ܐܦܠܐ ܒܚܒܪܐ ܘܠܐ ܡܘܟܟܐ ܐܦܠܐ ܡܘܡܐ ܘܠܐ ܒܘܐܐ ܡܡܠܐ
ܕܡܡܠܐ . ܘܠܐ ܙܘܡܐ ܐܦܠܐ ܒܘܡܡܐ . ܡܕܡ ܦܪܫܢ ܒܢܗ ܡܢ
ܢܘܟܪ ❖ ܕܒܕ ❖ ܠܗ ܠܡܒܥ ܐܘܪܚܐ ܘܚ̈ܝܐ ܘܡܪܬܐ .
ܕܢܟܟܝ ܠܗ ܘܙܘܕܐ ܒܢܨܚܝ ܦܝܫܬܐ ܡܪܢܐ ܡܪܝܢܐ .
ܘܟܒܫܬܗ ܠܐ ܐܘܡܢܐ ܘܠܐܘܪܚܐ ܕܛܘܒܝܢ ܠܐ ܦܟܟܢ
ܘܦܠܚܬ ܒܟܪܝܐ ܘܡܪܬܐ ܘܐܡܟܢ ܒܢ̈ܫܐ ܘܐ̈ܘܟܠܐ ܕܒ̈ܢܫܐ
ܠܐܒܘܗ̇ ܠܐܡ ܕܠܐܒܐ ܢ̈ܫܐ ܕܡܪܬܐ ❖ ܗܦܟ ❖ ܠܗ ܠܡܒܥ ܕܝܢ
ܗܘܝܢ ܒܒܟܬܐ ܡܪܝܢܐ ܘܡܟܟܢ ܒܟܠܗ ܘܟܠ ܕܐܬ ܒܗ .

ܘܡܢ ܟܠ ܠܒܢܘ̈ܗܝ ܐܫܒܩ. ܘܡܫܒܩܢܘ ܒܫܡܐ ܒܫܡܫܬܗ ܘܠܐ
ܐܬܟܠܝ܆ ܡܢܘܚܬܗ ܘܫܡܫܗ ܠܒܪܐ ܘܥܠܢܫܗ. ܘܫܦܝ̈ܪܐ
ܕܫܘܦܪܐ ܐܦܝܠ ܒܟܢܘ ܘܐܝܟ ܒܘܠܬܐ ܡܢ ܕܝܪܐ ܐܫܬܪܘ ܘܠܐ
ܐܘܦ ܠܡܒܥܝܘ ܒܗ ܀ ܒܫ̈ܢܐ ܀ ܒܝ ܠܡܪܝ ܕܒܝ ܐܬܝܠܕܬ܆
ܡܪܢܐ ܕܐܬܝܠܕܬ ܐܬܬܚܝܒܬ܆ ܒܗ ܒܫܡܐ ܘܫܒܚܬܗ. ܕܙܘܥܐ
ܘܒܘܡܒܘܐ ܡܫܚܐ ܒܡܘܫܒܚܬܗ ܘܠܐ ܐܬܦܢܝܬ܆ ܡܢ ܡܪܢܘ.
ܒܫܡܫܘ ܗܘܘ ܘܥܠܝܡܘ ܐܝܬܝܐ. ܘܕܒܚܬܐ ܡܒܠܠܗ. ܘܙܢܫ
ܕܡܪܐ ܒܗ ܕܫܬܝܐ. ܠܐ ܡܫܒܚܘ ܒܕܝܪܐ ܒܫܒܘܗܝ ܀ ܒܢܘܪ ܀ ܒܝ
ܠܡܪܝ ܕܒܪܗ ܠܫܡܫܐ ܡܢ ܡܢܬܐ ܘܡܢ ܡܫܒܪܐ ܕܒܘܪܝܢ ܟܠܠܐ
ܘܒܪܗ ܒܫܘܦܪ ܘܐܬܒܪܝ ܟܠ ܕܒܝܐ ܘܠܐ ܐܬܙܕܩ ܒܫܒܫܬܐ
ܒܫܡܐ ܕܡܪܢܐ. ܘܡܢ ܒܫܡܗ ܢܒܘܫܬܐ ܐܬܚܝܒܬ. ܘܐܒܕܝܬ
ܟܠ ܟܠܢܘ ܡܪܘܡ ܘܠܡܪܢܐ ܫܘܒܚܐ. ܘܡܟܬܒ܆ ܠܒܪܗ
ܘܫܒܚܬܗ. ܀ ܫܘ ܀ ܠܐܚܘܬܐ ܢܚܬܘ ܀ ܢܚܫܐ ܀ ܬܠܬܐ ܕܙܘܥܬܐ
܀ ܕܚܬܐ ܀ ܒܢܝܗ ܗܘ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ. ܘܐܫܬܪܝܬܟ. ܘܒܢܝܗ
ܫܟܝܢ ܒܟܠܟܘܢ. ܡܛܠܟ ܘܐܬܟ ܒܟܫܘܦܝܗ. ܒܟܢ ܐܬܟ ܠܐܘܡܢܐ.
ܘܢܬܫ ܐܬܟ ܟܠ ܡܫܡܫܢܐ ܘܟܗ̈ܢܐ ܘܫܡ̈ܫܝܗܘܢ ܦܪܫ ܐܬܟ ܡܢ
ܟܠ ܠܥܡܐ ܘܒܘܠܐ. ܘܐܥܡܐ ܘܢܒܫܬ ܡܪܝܐ ܠܐܠܗܐ ܟܠ
ܐܬܟܝ ܡܪܝܐ ܡܪܢܐ ܘܒܢܘ ܡܢ ܟܠ ܐܘܟܐ ܘܒܘܠܐ ܫܘܦܪܐ
ܗܘܟܐ ܢܒܘܫ ܒܟܢ ܘܦܪܘܫ ܢܫܡ̈ܬܢ ܡܢ ܟܠ ܐܘܟܐ ܘܙܘܥܬܐ
ܘܐܘܫܒܢ ܦܢܝܬ ܒܪܝܟܬܐ ܘܐܝܬܝ ܡܪܝܐ ܡܪܢܐ. ܡܢܝ
ܘܠܟܘܢ ܠܘ ܫܘ ܠܠܠܫܝܢ ܀ ܒܪܦܐ ܕܒܪ ܕܢܛܠ : ܠܟܘܢ ܀
ܬܟܒ܆ ܟܠ ܐܘܟܘ ܕܕܝܪܐ ܫܒ̈ܝܐ ܐܘܟܐ ܡܪܝܐ ܘܟܠܫܡܫܐ
ܘܟܠܝܠ ܦܫܝܛ ܒܝ ܫܘܒܚܝ ܕܡܫ̈ܢܘ ܘܦܫܡܫܐ ܗܘܐ܆ ܒܬܠܬܝܢ
ܘܒܪܫܝܢ ܘܬܒܫܡܘܢ ܒܟܢܘ ܘܢܒܚܘܫ ܡܪܝܐ ܠܟܘܢ
ܫܒܚܬܐ ܕܫܡܪܐ܆ ܀ ܐܝܟ ܐܘܟܐ ܀ ܦܘ ܠܐ ܢܬܗܘܐ ܦܬܘܫܐ ܒܝ

ܦܬܟܡܐ ܒܐܒܐ ܒܢܘܗܝ ܘܦܦܢܐ ܠܡܒܘܬܐ ܒܠܠ ܣܓܝܐܘܬܐ ܘܠܐ
ܚܒܝܒ. ܘܐܝܟܐ ܕܗܒܪ ܠܣܓܝܐܘܬܐ ܚܕܐ ܘܢܨܝܚ ܘܦܬܟܡܗ ܘܠܐ
ܦܬܟܪܝܢ ܕܡܘܫܘܗܝ ܒܥܒܕܐ ܘܡܒܘܥܐ ܘܟܠܗ ܢܗܘܐ
ܡܫܬܒܫܒܚܝܢ ܀ ܐܦ ܗܘܐ ܚܕ ܒܪܐ ܡܣܘܡܝܐ ܘܐܘܨܦܐ
ܗܝܡܢܬܐ ܐܒܘܢ ܗܘܐ ܒܗܢ ܕܫܒܩܐ ܕܒܥܒܝܢ ܒܥܡܠܘܒܝܢ
ܘܡܣܝܒܐ ܕܥܡܟ. ܒܐܘܪܚܐ ܘܦܓܕ ܗܘܐ ܒܗܘ ܗܘ ܡܣܘܡܝܐ
ܘܡܣܒܐ ܐܝܕܝܗ ܒܝ ܡܥܡܥ ܒܗܘ ܘܠܒܘܟܝ ܠܓܘ ܒܝܬܗ
܀ ܐܝܟ ܗܘܡܝܐ ܘܟܠܗ ܕܗܘܐ ܒܟܝ ܕܦܥܠ ܠܐܒܘܗ ܕܠܐܒܝܬ
ܠܠܐܒܘܗ. ܘܐܦ ܗܘܐ ܒܥܡܘܡܝܐ ܒܪܬܐ. ܘܐܝܟ ܒܥܠܡܐ ܣܒܝܪܗ.
ܘܒܥܠ ܚܫܟ ܠܡܥܒܕܢܐ ܘܐܡܪ ܕܠܝ ܐܒܘܟ ܕܐܡܪ ܕܦܢܝܗ
ܣܒܒܝܟ ܐܡܪܐ ܠܗ ܕܡܪܝܡܘܣ ܣܒܒܢ ܀ ܡܫܬܒܘܫܚ ܀
ܘܠܐ ܝܕܥܝܢ ܗܘܘ ܥܡܝܐ ܕܐܢܬܬܐ ܗܘܬ ܦܠܦܠܐ ܗܘܬ ܠܡܣܝܒܘ
ܒܐܒܗ ܕܡܪܝܡܘܣ ܘܒܥܠܐ ܓܒܪܐ ܕܫܒܩܘܗܝ. ܒܗܝ ܐܬܪܐ
ܕܓܒܠ ܗܘܐ ܢܒܠܐ. ܢܦܠܗ ܒܥܠܡܐ ܒܣܘܪܐ ܘܒܛܢܗ ܘܗܘܦܟ
ܗܘܝܢ ܒܢܫܡܬܗܘܢ ܘܢܚܬ ܗܘܐ ܥܠܝܐ ܀ ܗܘܝܢ ܀ ܐܘ ܠܟܘܢ
ܐܒܗܐ ܘܡܫܒܚܢܐ ܘܫܡܝܢܐ ܘܐܦ ܒܠܠ ܐܘܪܚܐ ܠܐ ܐܝܟܐ ܠܟܘܢ
ܒܠܠ ܗܘܐ ܕܡܪܝܐ ܗܘ ܡܒܪܘܟܢ. ܘܡܠܟܝ ܗܘ ܡܪܝܐ ܕܝܠܬܐ
ܘܝܠܕܬ ܒܟܘܢ ܫܠܡܐ. ܘܐܒܝܢܘܢ ܠܫܡܗ ܕܡܪܝܐ
ܡܫܒܠ ܘܠܒܟܝܢ ܀ ܡܫܒܚܐ ܀ ܡܢ ܐܒܐ ܀ ܫܘ ܀ ܒܫܡܝܐ
ܠܓܒܪܐ ܀ ܢܝܚܐ ܀ ܒܒܝܬ ܡܪܝܐ ܀ ܙܟܘܬܐ ܀ ܡܪܝܐ ܠܠܐܒܘܐ
ܣܒܠܬܐ ܕܝܠܕܬ ܠܐܠܗܝܢ ܡܪܝܐ ܡܪܝܐ ܒܡܠܟܘܬܐ ܘܐܒܝ.
ܘܐܬܝܕܥ. ܒܠܠ ܒܥܘܗܝ ܒܒܝܬܟܝܢ ܘܠܐ ܐܬܝܕܥ. ܡܢ
ܢܦܫܗܘܢ ܗܘܝܐ ܡܪܝܐ ܣܒܝܪܗ ܠܠܥܠܡ ܕܡܠܘܟܘ ܗܘ
ܘܒܥܘܗܝ ܡܒܪܟ ܡܢ ܒܒܝܬܟܝܗܘܢ ܦܓܪܝܐ ܘܪܘܚܢܝܐ
ܒܦܬܐ ܕܡܪܝܐ ܡܪܝܐ ܒܡܠܟܘܬܐ ܗܘ ܕܫܦܝܪܐ ܒܝܬ

ܟܟܒ̈ܝܗ . ܐܦܠ ܀ ܡܥܝܡܘ ܣܟ̈ܝ ܢܗܝ ܀ ܕܪܘܫܐ ܥܡܝܩ܇
ܡܕܝܢܬܐ ܕܐܦܣܘܣ ܕܐܬܡܠܠ ܗܘܐ܇ ܐܘܪܚܗ ܘܡܥܒܕܝ܇ ܡܣܬܒܪܐ
ܡܣܬܟܠܐ ܘܡܛܠܗ ܐܟܘܬܗ ܘܐܡܪ ܠܗ ܡܢ ܣܓܝ̈ܐܬܐ ܘܣܓܝ
ܫܘܦ̈ܪܘܗܝ ܕܥܒܪܐ ܠܠܣܛܠܝܬ ܘܐܢܬܘܢܐܝܬ ܦܪܓܠܘ ܐܢܐ
ܣܢܝ̈ܩܐ ܕܠܐܠܗܐ ܠܐܘܪܚ ܟܠܗܘܢ ܀ ܐܡܪ ܀ ܦܩܝܕ܇ ܗܘܐ܇
ܠܡܩܝܡܘܬܐ ܕܝܠܝ ܕܡܪܝܐ ܕܐܬܐ ܠܐܬܚܝܝܘ . ܕܩܪܝ ܒܣܝ̈ܡܐ
ܘܡܬܒܝܐ ܘܐܬܐ ܗܘܐ ܘܣܓܕ ܩܕܡ ܟܠܗܘܢ ܫܘܦ̈ܪܘܗܝ ܕܐܢ̈ܫܐ
ܦܪܟܕ ܠܗܘ ܟܡܝܪ ܘܓܘ̈ܢܐ ܐܦ ܠܒ̈ܢܝܐ . ܣܘܟܠܐ ܕܡܛܠ
ܗܝ ܘܪ̈ܘܚܐ ܕܐܬܡܠܝ ܣܢ̈ܝܐ . ܀ ܕܠܐ̈ܘܗܝ ܀ ܕܥܒܪܐ ܦܪܝܫ ܐܢܐ
ܡܢ ܟܠܗ ܕܡܠܝ ܘܦܪܘܩ ܐܢܐ ܠܟܘܢ ܘܦܪܓܠܘ ܐܢܐ ܡܒܥܒܥ
ܡܡܠܐ ܘܟܠ ܕܒܣܝܡܘܬܐ ܘܡܪܝܡ܇ ܡܛܠܗ ܘܐܬܚܫܒ܇ ܘܣܦܩ
ܕܢܪܕܝܢܘܗܝ ܗܘܐ ܠܡܕܝܢܬܐ ܘܡܛܠ ܠܒܪܐ ܕܝ ܟܝܢܐ . ܘܠܐ
ܥܒܕ . ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܡܕܝܢ ܡܕܝܢ ܩܪܒ ܕܐܘܪ̈ܚܐ ܀ ܢܟܠܗ ܀
ܒܡܛܠ ܠܒܪܐ ܘܡܦ̈ܩܢ ܕܡܟܬܘܒܝ ܘܠܕܝ̈ܢܐ ܦܪܐ ܘܟܬ̈ܝܒܘܗܝ .
ܡܛܠ ܐܦܟܠܝܢ܇ ܐܡܪ ܗܘܐ . ܘܐܢܫܐ ܒܝܡܬܐ ܦܪܝܡܘܗܝ . ܟܠ
ܡܛܠ ܣܘܟܠܐ ܒܝܡܐ ܦܪܟܠܘܬܗ ܐܘ ܕܝܬܝܐ ܘܠܟܢܫܗ ܣܓܟܠܘܗܝ
ܘܕܗܝܠܐ ܐܩܠ ܒܝܡܐ ܟܠܗ ܀ ܡܬܓܒܠܗܘܢ ܀ ܡܒܟܠ ܥܒܕܢ ܐܘ
ܓܒܪܐ ܐܡܪ ܘܟܠܗ ܕܝܬܝܐ ܒܟܠܗܘܢ . ܘܡܛܠ ܣܓܝܠ ܟܢܗ
ܠܟܢܫܗ ܘܥܒܪܐ ܣܦܢ ܟܥܠܘܡܝܢ . ܠܐ ܐܬܥܟܠ ܐܢܬ ܒܝܢ
ܡܬܠܡܝܢ ܘܐܥܡܪ ܘܐܬܓܠܝ ܒܝ . ܥܒܪܐ ܦܪܟܠ ܐܢܐ ܡܪܝܡܘܬܐ
ܣܓܝ ܟܢܫܗ ܀ ܡܬܓܠܝ ܕܟܡܠܐܟܘܗܝ ܀ ܐܬܘܪܘ ܘܐܬܕܒܪܘ
ܕܝܬܝܐ ܕܐܡܪ ܡܪܝܡܘܬܐ ܗܘܐ ܟܕ ܕܒܪܗ ܠܟܢ̈ܫܘܗܝ ܒܟܠܗܘܢ
ܘܐܬܐ ܐܝܟ ܥܘܠܡܐ . ܘܟܕ ܦܘܡ ܒܟܠܗܘܢ ܥܒܕܘܗܝ ܗܘܘܗܝ
ܘܦܪܝܫ ܗܘ ܒܝ ܡܪܝܡܘܬܐ ܘܡܒܟܠ ܗܘ ܓܒܪܐ ܕܝܢ ܘܦܪܝܫ
ܣܓܝ ܠܟܢܫܗ ܀ ܡܬܓܒܓܒܠܐ ܀ ܥܒܕܢ ܕܟܠܘܟܠܐ ܀ ܥܒ ܀

ܠܐ ܐܬܐܡܪܬܘܢ ܕܡܢ ܒܝܬܐ ܕܟܝܢܐ ܡܬܛܠܠܐ ܗܘܐ ܕܐܢܬܬܐ ܚܣܝܐ. ܒܪܬܗ
ܡܫܒܚܬܐ ܘܡܪܢܝܬܗ ܕܒܥܠܡܐ. ܘܐܡܪܝܢ ܕܐܡܪ ܕܐܫܬܠܡܬܘ.
ܘܡܫܬܒܗܪܬܐ ܦܓܠܐ ܒܥܒܕܘܗܝ ܘܐܡܪܐ ܕܡܪܢܝܬܗ ܫܒܩܝܢ ܠܐ
ܐܬܪܕܝܢ ܒܪܘܚܬܟܝ ܡܪܢ ܘܐܠܗܢ ܙܕܝܩ ܒܥܠܡ ܀ ܝܫܘܥ ܀ ܐܘܪܟ
ܡܪܢ ܀ ܕܒܬܠܐ ܀ ܡܪܝܐ ܠܟܘܪܗܐ ܕܩܪܝܬ ܠܥܘܫܩܐ ܡܢ ܐܒܐ
ܕܡܪܢܝܬܗ ܘܠܥܘܠܡ ܡܢ ܕܝܢܐ ܘܦܘܪܫܢܐ ܕܕܝܢܐ ܒܥܠܡܐ. ܘܡܥܡܪܢܝܬܐ
ܡܢ ܡܬܥܒܠܢ ܗܘܢܐ ܘܡܢ ܣܘܓܐ ܒܪܐ ܘܡܢ ܕܚ̈ܠܬܗ ܕܥܠܡܐ.
ܩܪܐ ܠܥܒܕܝܟ ܡܢ ܐܦܝܢ ܕܫܡܫܝܢ ܠܟ ܒܗܘܡܢܘܬܐ ܘܡܪܢܝܬܟ
ܒܪ̈ܚܡܝܗ ܘܡܪܢܝܬܗ ܡܪܢܝܬܐ ܒܩܘܕܫܗ ܡܫܝ̈ܚܐ ܡܪܢ ܘܐܠܗܢ ܘܥܡ
ܗ̄ܘ ܠܥܠܡܝܢ ܀ ܘܠܐ ܒܬܪܐ. ܙܢܝܩ ܀ ܐܡܪ ܙܢܝ ܕܗܢܐ ܥܘܬܪܐ
ܐܒܘܗ ܕܐܢܬܬܐ ܗܘ ܕܐܬܬܣܝܒ ܡܢ ܒܥܠܡܐ ܒܒܝܬܐ ܕܗܘܝܬܗ
ܡܫܝܚܐ ܕܐܬܐ ܡܪܢܝܬܐ ܕܢܬܒܠ ܒܥܒܕܝܟ ܘܠܐ ܢܦܫ ܐܝܬ ܕܢܬܒܠ
ܠܗ ܒܥܘܬܪܐ ܕܝܢܐ ܐܢܫܐ. ܒܝܬ ܠܐܢܫܐ ܘܐܦܫܪ ܗܘܐ ܐܠܗܝ. ܘܠܐ
ܢܬܒܠ ܡܪܢܝܬܐ ܠܒܪܐ ܘܐܝܟ ܬܐܘܡܐ ܛܒ ܬܐܘܡܐ ܒܥܠܡܐ
ܘܬܐܡܝܢܐ ܀ ܐܦܝܣܩܐ ܀ ܒܥܕܬܐ ܫܪܝܬܐ ܢܣܒܬ ܗܘܐ
ܒܥܒܕܘ ܙܢܝ ܕܗܢܐ ܠܟܠ ܡܪܢܝܬܐ ܕܫܡܝܐ ܘܡܥܒܠ ܗ̄ܘ.
ܘܐܡܪ ܠܗ ܒܬܐܘܡܐ ܛܒ ܠܗ ܒܬܐܘܡܐ ܘܠܐ ܐܦܫܪ ܕܢܬܒܠ
ܠܒܪܐ ܗܘܐ ܒܥܠܡܐ ܒܥܠܡܐ. ܘܠܐ ܢܬܒܠ ܒܥܠܡܗ ܛܒ ܗܘܐ ܘܠܐ
ܠܒܪܐ ܒܥܠܡܗ ܕܝܢ ܗܘܐ ܐܠܐ ܠܥܠܡܘܗܝ ܕܡܐܟ ܛܘܒܐ
ܒܥܒܕ̈ܘܗܝ ܀ ܠܟ ܀ ܠܟܢ ܛܘܒܢ. ܡܪܝܐ ܕܡܪܢ ܐܡܪܝܢ
ܒܫܒܪܬܗ ܡܥܠܬܐ ܚܝ̈ܐ ܘܥܠܡܐ. ܦܫܘܩ ܗܘܐ.
ܛܘܒܢܝ ܡܐ ܕܝܢܦܩ ܠܟܝ. ܘܦܫܩܝܢ ܠܟܝ
ܘܩܕܝܫܝܢ ܘܐܡܪܝܢ ܠܟܝ ܟܠ ܡܬܠ ܠܟ. ܠܟܢ
ܛܘܒܢ ܕܗܘ ܬܠܬܐ ܦܫܩܝܢ ܠܟܢ. ܠܟܢ ܛܘܒܢ ܕܗܘ
ܒܟܢ ܩܕܝܫܝܢ ܒܟܢ. ܠܟܢ ܛܘܒܢ ܕܗܘ ܐܡܪܝܢ ܒܟܢ

ܟܠܐ ܡܠܐ ܒܫܠܡ ܀ ܐܡܝܢ ܀ ܡܢ ܕܫܠܡܬ݂ ܗܘܬ݂ ܐܘܪܚܗ
ܡܪܬܗ ܡܪܢܝܬܐ . ܗܦܟܬ݂ ܠܒܝܬܐ ܡܢ ܚܝܘܬܐ ܘܠܐ ܚܒܠܬ݂ ܒܝܘܡܐ .
ܐܝܟ ܗ̤ܘܐ ܠܐܘܪܚܐ ܠܐܦܘܗܝ ܗܘ ܐܘܪܚܐ . ܘܠܐ ܫܒܩܗ ܕܢܦܘܠ
ܠܒܝܬܐ ܡܢ ܦܘܪܚܐ ܘܐܡܪ . ܒܟܠ ܠܐܡܬܐ ܐܬܐ ܐܢܐ . ܐܦܠܐ ܒܒܥܠܐ
ܘܐܝܟ ܐܢܫ ܕܪܚܡܬ ܠܐ ܐܢܐ ܠܟ ܒܟܘܢ ܡܣܒܬܐ ܘܠܐ ܠܡܣܒܘܠܐ
ܠܒܝܬܝ ܀ ܐܫܬܡܥܘ ܀ ܐܡܪܬ݂ ܗܘܬ݂ ܡܪܢܝܬܐ ܦܪܝܘ ܫܒܩܬܗ
ܘܦܪܝܗ ܫܘܪܝܐ ܕܪܒܝܬܐ ܕܛܪܝܢ ܐܢܐ ܡܢܟܘܢ . ܘܐܡܪ ܠܟܘܢ
ܐܘܪܚܐ ܕܐܦܠܐ ܢܫܠܐ ܕܕܠܝܘܗܝ ܫܒܘܩ ܫܒܩܬܝ ܘܒܥܐ ܠܟܘܢ
ܫܘܒܩܢܐ . ܐܡܪ ܠܗ ܐܢܐ ܡܫܒܩܐ ܦܢ ܫܘܪܝܗ ܘܦܪܝܐ ܗܘ
ܠܘܬ ܫܒܩܬܗ ܒܪܬܗ ܕܪܚܡ ܐܢܬ ܡܫܒܩܢܐ ܘܐܡܪܬ ܦܢ
ܫܘܪܝܗ ܀ ܠܒܬܐ ܀ ܡܦܫܩ ܐܢܐ ܠܟ ܐܢܐ ܕܡܫܒܩܐ ܘܡܠܠ ܕܝܬܐ
ܐܦܠܐ ܠܒܬܐ ܐܒܘܟ ܕܝܢ ܕܡܢܐ ܗܘܦ ܐܡܪ ܠܗ ܡܪܢܝܬܐ ܘܡܠܠ
ܚܝܠܐ ܚܝܟ ܠܟܢ ܒܒܝܬܝ ܡܪܢܝܬܗ ܕܝܒܘܠܐ ܠܒܝܬܐ ܘܒܒܥܠܐ
ܕܦܝܫ ܐܢܬ ܗܘ ܒܟܝ ܡܚܠܐ ܡܫܘܒܩܬܗ ܘܐܫܬܒܩܬ݂ ܡܪܢܝܗ
ܒܫܒܩܬܐ ܚܝܠܐ ܘܡܠܐ ܕܝܬܐ ܐܬܐܦܝܣ ܠܒܝܬܝܗ ܀ ܐܠܐ ܀
ܠܗܘܢ ܡܬܠܐܒܐ ܒܒܢܝܐ ܘܠܘܬ ܐܬܦܪܢܘ ܒܟܘܡܪܐ ܪܒܐ
ܕܡܘܟܒܐ ܕܐܡܬܗ ܕܡܫܝܚܐ . ܗܘܐ ܕܝܠܐ ܫܒܩܗ ܗܒܠܬ݂
ܒܒܥܠܐ ܘܐܦܩܬ݂ ܒܒܝܬܗ ܡܫܒܩܗ ܒܐܘܪܚܐ ܕܠܐܝܘܬܐ .
ܘܕܝܠܐ ܠܫܘܒܩܢܗ ܘܕܝܟܗ ܒܗ . ܘܠܒܥܬܐ ܚܝܟ ܐܦ
ܕܝܟ ܘܠܐ ܫܒܩܗ ܗܘ ܦܪܬܐ ܘܦܪܝܐ ܠܡܫܘܬܐ ܀ ܩܕܝܫ ܀
ܠܒܝܬ ܠܫܘܒܩܢܗ ܡܪܢܝܬܐ ܕܗܘܝܬ݂ ܚܘܕܐ ܠܒܝܬܘܬܐ ܕܐܬܐ
ܒܠܘܪܝ ܘܪܘܫܠܡ ܠܒܝܬ ܐܘܪܚܐ . ܘܠܐ ܫܒܩܬ݂ ܠܒܝܬܐ
ܒܫܘܩܐ ܘܐܒܘܗܝ ܡܢ ܪܚܡܬ ܗܠܝܢ ܕܫܘܒܩܢܗ ܘܒܝܬܗ ܘܪܘܚܗ
ܒܡܫܘܬܗ . ܐܠܐ ܫܠܝܛܬ݂ ܘܠܐ ܚܝܒܬ݂ ܦܠܓܘܬܐ .
ܘܟܠܗ ܒܪܗ ܒܒܪܝܗ ܘܐܦܠܐ . ܘܚܠܦ ܒܒܪܐ ܠܫܘܒܩܢܐ ܕܒܢ

ܠܒܗ ܡܪܢܗ ܀ ܡܬܬܒܠܐ ܀ ܒܢܦܫ ܕܝܢ ܒܒܬܠܐ ܒܢܦܫܐ
ܘܒܬܫܡ̈ܫܬܗ ܕܥܒܕܐ ܕܝܢ ܦܬܓܡܐ ܘܡܘܡܪܐ ܦܬܓܡܬܐ ܕܐܝܬܘܬܐ
ܕܝܢ ܦܬܓܡܬܐ ܘܡܬܠܐ ܘܡܬܠܐ ܘܟܘܠܐ ܦܬܓܡܐ ܡܘܡܪܘ
ܘܦܘܫܐ ܘܪ̈ܘܚܐ ܒܒܪܢܬܐ . ܒܠܐ ܗܘܐ ܡܒܥܠܬܝ ܡܪܢܝܬܐ .
ܘܡܫܡܫܬ܆ ܠܗ ܠܥܒܪܐ ܘܡܬܠܡܫܬ܆ ܘܡܠܐ ܘܦܬܓܡܐ ܡܫܡܫܢܐ
ܥܒܪܐ ܠܥܒܕܗ ܠܐܝܘܣ ܀ ܬܫܒܘܚܬܐ ܀ ܡܓܒܝܐ ܠܐܠܗܐ ܀ ܗܘ ܀ ܐܝܟܢܐ
ܘܡܫܡܠ ܀ ܢܨܚܐ ܀ ܒܗܡ ܩܘܫܬܐ ܀ ܪܒܬܐ ܀ ܡܫܡܫܢܐ ܠܐܠܗܐ
ܘܡܢ ܗܘ ܘܐܟܒܪ ܠܡܫܡܫܢܐ ܘܡܫܒܚ ܚܝܠܐ ܠܐܟܠܝ ܡܪܢܝܬܐ
ܡܪܢܝܬܐ ܘܐܟܒܪ܆ ܒܒܠܗܘܢ ܢܫܡ̈ܥܢܗ ܠܡܫܡ̈ܫܢܗ . ܡܥܒܪ
ܐܦܠܐ ܒܬܫܡܫܬܝ ܘܒ̈ܪܟܬܗ ܘܡܪܢܝܬܐ ܡܪܢܝܬܐ ܢܐܟܠܐ
ܠܡܫܡ̈ܫܢܝ ܘܡܥܡܠ̈ܝܢ ܐܡܝܢܐ ܘܒܥܒܕܗ ܢܬܒܥܘܡ
ܒܚܝܬܝ ܠܐܠܗܬܐ ܘܢܫܒܚ ܠܗ ܀ ܐܢܐ ܐܢܐ ܢܗܘܐ ܥܒܪܐ . ܢܗܘܐ ܀
ܛܘܒܐ ܐܡܪ ܒܪܢܫ ܕܗܢܐ ܒܒܥܠܐ ܘܐܡܪܬ܆ ܡܪܢܝܬܐ ܘܐܡܪ ܠܗ ܐܦܠܐ
ܠܝ ܛܘܒܐ ܘܡܟܠܠ ܒܥܒܕܗ ܘܡܪܢܝܬܐ . ܘܪܫܡ ܘܡܢܝ ܗܘܝ ܐܡܪ
ܘܦܪ̈ܘܫܘܗ ܠܐܘ ܠܐ ܠܐܝܟܐ . ܘܟܝܢܝ ܠܐܘ ܠܐ ܠܐܟܘܠ ܘܐܦܠܐ ܠܝ
ܠܐܝܟܐ ܕܟܡܐ ܐܢܬ ܒܠܐ ܘܒܟܪܢܐ ܒܗܝ ܡܫܡܫܢܝܬܐ ܀ ܡܪܢܝ ܀
ܒܪܝܟ܆ ܒܪܗ ܡܫܝܚ ܠܡܪܢܝܬܐ ܡܢ ܘܡܫܡܫܬ܆ ܠܡ̈ܫܠܐ ܗܘܒܝܢ
ܘܒܫܡܫܬ܆ ܒܪܗ ܘܡܫܒܚ܆ ܒܒܪܢܘܬܐ . ܘܡܒܪܟ܆ ܒܠܐ ܠܐܘܒܠܐ
ܘܝܡܪܐ . ܘܠܐ ܦܪܝܐ ܗܘ ܘܠܐ ܩܝܡܐ ܠܐ ܒܟܠܝܐ ܘܠܐ ܒܐܡܫܡܫܐ .
ܘܡܫ̈ܒܚܢ ܘܡ̈ܠܐ ܡܢ ܒܐܝ̈ܬܗ . ܘܡܝܬܝܬܗ ܦܬܓܡܐ ܘܦܬܓܡܐ
ܟܠ ܒܝܘܡ ܘܝܘܡܢ ܀ ܢܗܘܐ ܘܝܢ ܀ ܠܐܠܗܐ ܠܐ ܠܐܘܝܬ ܡܢܗ . ܘܠܐ
ܐܘܫܥ ܐܢܐ ܡܢܝ . ܘܐܢ ܠܗܘܐ ܒܥܡܗ ܐܝܬ ܠܐܠܗܐ ܠܐ ܢܫܟܠ ܒܥܡܗ
ܡܢ ܡܝܘܡ . ܠܐ ܡܢ ܚܝ̈ܘܬܐ ܒܟܠܗܘܢ ܘܠܐ ܡܢ ܟܠ ܚܝܘܬܐ ܒ̈ܪܐ . ܘܠܐ
ܡܢ ܒܥܒ̈ܕܐ ܛܒ̈ܥܐ ܘܠܐ ܡܢ ܦܬ̈ܓܡܐ ܚܛܘ̈ܦܐ . ܘܠܐ ܡܢ ܥ̈ܠܡܐ
ܘܡܛܝܐ ܀ ܕܝܢ ܀ ܛܘܒܐ ܐܡܪ ܠܡܪܢܝܬܐ ܟ̈ܠܠܐ ܘܐܡܪ ܪܫܡ ܘܡܢܐ .

ܕܦܪܨܘܦܗ ܕܡܢܗ ܠܘܬ ܠܐ ܠܡܬܒܥܐ ܐܝܬ . ܘܟܒܪܐ ܗܘ ܠܐ ܠܡܬܒܥܘ ܟܠ
ܘܕܝܢ ܒܟܬܒܐ ܐܝܬ ܠܗ ܘܠܐ ܕܢܚܐ ܐܝܬ ܠܗ . ܐܠܐ ܒܟܬܒܐ ܘܡܬܒܥܐ ܬܘܒ
ܘܕܒܟܬܒܝܢ ܒܟܬ̈ܒܝܢ ܒܟܬܒܐ . ܘܠܐ ܢ̇ܦܫܗ ܕܟܠ ܕܢ̈ܚܐ ܘܠܡܬܒܥܘ
ܘܠܡܬ̈ܪܐ ܒܟܠܠܐ ܀ ܡܛܠܗ ܀ ܡܢ ܕܢܟܒ ܟܬ̈ܒܐ ܕܡܫܘܚܐ ܒܡܫܘܚܐ
ܐܠܐ ܘܠܐ ܢ̇ܦܫܐ . ܘܡܬܢܣܒܘܢ ܒܟܬ̈ܒܝܢ ܕܡܫܘܚܐ . ܘܒܟܠ
ܕܢ̈ܚܐ ܠܐ ܡܬܐܡܪ . ܕܒܗ̈ܝ ܕܗܢܐ ܒܟܠܗܘܢ ܕܢܗܘܐ ܘܒܟܠܗ ܡܫܘܚܬܐ
ܘܠܟܠܗܘܢ ܒܟܠܗ ܡܫܘܚܬܐ ܡܫܘܚܬܗܘܢ ܒܪܘܚ ܡܢ ܪ̈ܘܚܢ
ܡܫܘܚܬܐ ܘܠܐ ܠܘܬ ܠܡܬܒܥܘ ܒܟܠܗܝܢ ܀ ܠܘܬ ܀ ܦܬܓܡܐ ܠܗ ܕܝܢ
ܒܟܬܒܐ ܕܫܡܐ ܕܢܗܘܐ ܦܬܓܡܐ ܕܡܫܘܚܬ̈ܗ . ܗܟܢܐ ܕܢ̇ܦܫ
ܕܟ̈ܠܗܝܢ ܘܦܪܫ ܒܟܠܗ ܢܗܘܐ ܠܡܫܘܚܐ . ܘܡܢ ܩܕܡ ܐܟܬ̈ܒܐ
ܘܟܬ̈ܒܐ ܐܝܟܢܐ ܢܗܘܐ ܟܕ ܒܟܠܗ . ܘܗܟܢ ܟܠ ܡܫܘܚܬܐ
ܠܡܫܘܚܬܐ ܘܠܐܝܢܐ ܠܡܫܘܚܝܢ ܒܟܠܗܘ ܘܐܝܟܢܐ ܒܟܬܒܐ
ܡܫܘܚܬܐ ܀ ܚܕܐ ܀ ܒܟ̈ܠ ܒܟܬܒܐ ܕܝܠܗ ܘܐܬܒܥܝ ܒܟܬ̈ܒܐ
ܘܡܕܢܚܐ ܡܕܢܚܝܐ . ܘܠܐܝܠܝܢ ܗܠܝܢ ܐܦ ܦܓܪܗ ܘܐܝܟܢܐ ܠܟܠܗܘܢ
ܢܗܘܐ ܗܘܐ ܘܡܫܬܒܚܝܢ ܟܠ ܡܕܢܚܐ ܒܟܠܗ ܘܐܝܟܢܐ ܒܟܝܢܗ
ܡܕܢܚܐ . ܕܒܟܠܗܘܢ ܘܡܕܝܢ ܕܒܟܠ ܐܘܪܚܐ ܐܝܟ ܠܗܘܢ ܒܟܬܒܐ
ܘܡܢ ܟܠ ܐܘܪ̈ܚܬܗ ܠܐܪ̈ܥܬܐ ܀ ܘܦܩܕܗ ܀ ܒܢܝܢ ܠܟܠ
ܦܩܕܘ ܘܢܚܬܘ ܠܟܠ ܠܡܕܝܢܬܐ ܡܕܝܢܬܐ ܡܠܝܢ ܘܡܫܟܚܢ . ܘܠܐ
ܠܐܟܠܗ ܠܒܝܬܐ ܘܠܐ ܠܐܝܠܝܢ ܠܦܪܨܘܦ ܐܚܘܢ ܙܝܦ ܕܗܢܐ . ܘܡܕܝܢܬ
ܒܝܬ ܒܢܘܢ ܘܒܟܠܗܘܢ ܕܐܪܥܐ ܘܐܬܚܙܝܘ ܠܟܠܒܝܬܘܢ ܘܡܕܝܢܬ
ܐܝܟ ܕܡܠܐ ܡܫܡܫܢܐ ܟܬ̈ܒܐ ܠܟܠܐ ܦܬܓܡ̈ܐ ܢܟܒܐ ܠܟܠܗܘܢ
ܠܐܪ̈ܘܚܬܗܘܢ ܠܗ ܀ ܚܝܘܡ ܀ ܗܟܢܐ ܕܢܦܫܐ ܒܟܠܗܝܢ ܘܡܢܗ
ܕܟܠܗܘܢ ܘܡܫܘܚܐ . ܘܟܠܗ ܕܒܫܡܐ ܘܡܠܐܟ̈ܐ ܡܬܚܙܝܢ ܐܝܟ
ܟܠ ܡܬܚܝܢ ܟܠܐ ܘܒܫܡܪ . ܚܝܘܗ ܘܐܬܚܙܝܘ ܟܠ ܐܝܟܢܐ
ܘܡܬܚܙܝܢ ܚܝܠܐ ܐܦ ܡܫܘܚܐ ܘܐܚܝܢܐ ܘܦܪܫܐ ܐܬܚܙܝܬ ܐܘܪܚܐ

ܕܦܩܕܬ ܕܐܙܪܐ ܠܗ . ܘܐܙܠܬ ܠܥܠܡܗܘܢ ܗܫܥܬܐ ܀ ܐܚ̈ܝ ܀ ܒܟܠ
ܢܝܚܐ ܀ ܥܘ ܀ ܟܕ ܗܘ ܡܢܬܗ ܕܐܙܪܐ ܕ ܘ ܕܐܘܪܚܐ ܕܟܠܗܝܢ ܕܢܫܐ
ܘܐܬܝܠܕܘ . ܠܐ ܬܬܦܫܩ ܘܡܢܝܬܗ ܠܐܝܠܘܢ . ܘܢܫܝܐ ܠܗ ܗܫܐ ܐܢܐ
ܟܡܐ . ܬܗܘܐ ܡܢܗ ܟܥܢ ܠܡܟܘܬܟ . ܘܐܬܝܩ ܘܐܬܡܪ ܗܘܟܢܐ
ܠܗܢܘܢ ܗܟܢܐ ܘܦܝܫܐ . ܟܠܗܘܢ ܡܘܬܒܐ ܕܫܢ̈ܝ ܘܟܬܒܝܢ
ܐܝܟ ܟܬܒܟܘܬܟ ܀ ܡܢ ܀ ܗܘ ܠܗܘ ܟܪܝܐ ܠܐܠܗܐ ܀ ܢܝܚܐ ܀
ܒܪܝܐ ܕܐܠܨܥ . ܀ ܪܥܘܬܐ ܀ ܐܒܐ ܡܪܢܐ ܦܩܕܐ ܘܐܡܪܬ ܠܟܡ
ܕܬܘܡܘ ܘܢܬܠܟܘ ܠܟܘܢ . ܘܢܛܪ ܗܘܝܢ ܠܡܘܦܢܝܢ
ܡܟܒܝ ܚܝ̈ܠܐ ܘܟܒܫܢ ܠܫܐܕ̈ܝܢ ܒܟܘܠܐ ܕܐܬܟܒܫܘ ܒܗ . ܘܗܠܐ
ܟܕܢܢ ܡܢܝ ܘܡܬܦܣܣܝܢ ܒܢܘܬܐ ܕܡܪܝܐ ܡܪܢܐ ܐܡܝܢܐܝܬ
ܘܡܘܡܝܐ ܟܕ ܒܝܢ ܕܐܘܪܚܐ ܘܐܬܟܘܠ ܠܗ ܒܗܘܢ ܫܡܗܝܢ
ܘܗܟܢܐܝܬ ܐܡܪܐ ܕܢܛܘܪ ܟܥܢ ܢܗܒ ܠܟ ܡܢ ܗܝܕܝܢ .
܀ ܦܠܐ ܦܥܝܠ . ܒܪܟܘ ܀ ܐܘ ܕܐܠܗܘܬܗ ܚܕܐ ܕܢܐ ܐܬܦܫܩܘ
ܫܠܡܘ ܒܪܝܫ ܕܢܐ ܘܡܨܥܝܐ ܕܢܗܘܘܢ ܫܡܥܝܢ ܠܟܠܗ . ܕܢܐ
ܐܬܘܗܝ ܟܘܡܪܐ ܕܐܬܪܐ ܘܐܡܪܢ ܕܢܦܩܘ ܟܠܗ ܐܝܟ ܕܟܪܝܢ
ܕܠܐ ܢܦܩܘܢ ܠܡܟܘܠܐ ܡܢܗܘܢ ܘܐܡܟܘܬܐ . ܢܫܝܢܝ ܟܠ ܫܒܘܩܐ
ܕܗܢܘ . ܘܗܘܪܟܐ ܡܪܝܐ ܟܪܘܗ ܀ ܒܪ̄ ܗܡܢܐ ܀ ܟܕ ܡܠܐ ܘܦܩܕܐ
ܟܠ ܠܘܟܐ ܡܢܗ ܡܪܝܐ . ܘܟܕ ܠܐ ܦܪܩܐ ܡܢܗ ܐܡܘܡܝܐ
ܘܟܠܐ . ܙܟܘ ܫܠܡܘ ܐܚ̈ܝ ܘܫܒܩܘ ܕܢܗܘܪܐ ܠܟܘܢ ܡܪܝܐ
ܡܪܚܡܢܐ ܠܐ ܙܟܐ ܐܢܐ ܕܐܬܦܪܫ ܡܢ ܫܘܟܠܠܟܘܢ . ܗܟܢܐ ܐܢܐ
ܠܗ ܬܠܝܬܐ ܕܟܘܠܗܘܢ ܐܬܦܢܝܬ ܒܪܟܘ ܀ ܒܪ̄ ܫܒܩܬܘ ܀ ܙܟܝ
ܡܪܝܐ ܐܘܕܝ ܘܟܢܫ ܟܠ ܕܟܠܗ ܐܝܟ ܘܢܛܪ ܟܠܗܘܢ ܡܫܡܫܢܐ
ܘܫܒܚ ܐܢܐ ܐܡܪܐ ܡܪܝܐ . ܦܪܘܩܢ ܠܐܢܫܐ ܟܠ ܘܡܫܡܫܢܐ
ܟܘ . ܘܢܝܚ ܠܟܢܘܫܐ ܕܟܠܗ ܦܪܝܐ . ܢܝܚܐ ܠܢܦܫܢ ܘܫܘܒܚܐ ܠܫܡܗ
ܚܝ̈ ܐܡܝܢܐ . ܡܫܒܚ ܕܟܠܗ ܡܪܝܐ ܐܘܡܢܐ ܚܕܡܫ ܒܪܟܘ

܀ ܒܪ̈ܝ ܠܟܠܐ܀ ܡܐ ܛܒ ܘܡܐ ܡܩܪ ܠܐ̈ܢܫܐ ܕܥܡܪܝܢ ܐܚܝ ܡܛܠ
ܕܐܡܪ ܦܘܡ ܡܪܝܐ ܒܡܘܪܒܬܐ ܘܚܝ̈ܠܐ. ܗܟܝܠ ܕܝܢ ܕܥ̈ܠܬܐ ܠܗܝܟܠܐ
ܘܚܕܝ ܘܡܫܒܚܝܢ ܠܟܗܘܢ ܒܫܡ̈ܝܐ. ܗܟܢ ܕܝܢ ܘܐܒܐ ܐܒܘܢ
ܘܡܛܪܝܢ ܡܢ ܐܝ̈ܠܝܢ. ܫܡܘܢ ܡܪܝܐ ܘܢ̈ܛܪܝܢ ܩܝ̈ܡܝܢ. ܘܐܘܕܐ
ܘܐܬܚܝܢ ܒܪܘܚܐ ܀ ܒܪ̈ܝ ܒܪ̈ܟܬܐ ܀ ܐܘ ܕܥܠܬ̈ܐ ܠܗܘܢ
ܘܢܩܫܬܗܘܢ ܡܢ ܗܘ ܕܗܘܐ ܥܡܠܐ ܐܠܐ ܕܐܬܩܢܘܢ ܚܕܐ ܠܐܠܗܐ
ܡܪܢܝܐ. ܕܢܩܒܠ ܫܘܒܚܐ ܘܢܚܝܐ ܠܥ̈ܠܡܝܢ. ܘܢܚܠܨ
ܡܢܝ ܒܫ̈ܡܝܐ ܕܫܡܪܐ ܘܐܝܟܘ ܕܡܪܢܐ ܥܡܗ ܠܗ ܘܡܪܝܐ ܚܕܐ
ܐܦ ܙܥܪ ܕܗܢܐ ܡܠܟ ܟܠܗ ܘܢܒܝܐ ܠܟܘ ܕܗܢܐ ܒܪܟܬܐ ܀ ܒܪ̈ܝ
ܡܩܕܫܐ ܀ ܦܫ ܕܝܢ ܠܛܘܒܬܐ ܗܘ ܒܪܗ ܡܫܝܚܐ ܐܒܘܢ.
ܘܐܬܝܗ ܠܡܪܢܐ ܘܐܡܪ ܗܘܐ ܒܪ ܫܒܥ ܕܝܢܘܢ. ܡܫܒܚܬܐ
ܘܐܡܪܢܐ: ܫܘ ܠܐܠܗܐ ܕܛܒܝܢ ܘܡܥܠܐ ܒܫ̈ܡܝܐ ܕܐܒܘܢ. ܡܪܝܐ
ܠܟܘܢ ܡܛܪܝܢ ܠܗܢܐ ܒܩ̈ܕܫܝܢ. ܘܟܠ ܕܗܘܝܐ ܠܗ ܒܢܐ
ܚܘܒܐ ܐܡܪ ܠܗ ܡܫܝܚܐ ܒܪܘܚܐ ܀ ܒܪ̈ܝ ܫܒܘܩܐ ܀ ܐܝܬ ܗܘܐ
ܠܗ ܠܒܝܬܐ ܚܕܐ ܠܟܠ ܡܢ ܛܘܪܐ. ܘܟܠ ܕܠܐ ܐܝܬ ܗܘܐ ܠܡܪܝܐ
ܫܠܚܐ ܒܛܝ̈ܒܐ. ܡܛܠܗܘܢ ܕܟܠ ܫܡܥ ܦܬܓܡܐ ܗܘܐ: ܟܠܠ ܡܢ
ܛܘܪܐ ܕܐܬܐ ܠܗ ܫܠܚܐ ܠܗܘ ܛܘܒܐ ܕܠܐ ܐܦܠ ܗܘܐ ܐܠܐ ܫܠܚܐ
ܘܩ̈ܕܫܐ ܒܫܡܝܐ ܒܠܒܗ ܘܗܘ ܡܫܒܚܐ ܠܡܪܝܐ ܒܪܘܚܗ
ܢܩ̈ܫܬܐ ܀ ܡܢ ܠܐ ܢܬܗܘܐ ܒܡܪܝܐ ܒܝܬ ܚܕܐ ܠܗ. ܕܢܪܒܐ
ܠܗܘ ܘܠܐ ܕܡܠܟ ܐܝܟ ܕܕܡܠܟ ܐܝܬܘܗܝ. ܬܒܘܪ ܟܠܠܐ ܒܟܠܗ
ܡܛܠܬܗ. ܬܒܘܪ ܦܪ̈ܝܫܐ ܘܐܬܒܫܡ ܫܒܚܗ. ܢܫܝܐ ܘܡܟܝܢ
ܩ̈ܫܝܐ ܫܡܥ ܘܐܬܪܝܡ ܒܟܠܗ ܘܡܠܟܐ ܩ̈ܫܝܫܘܗܝ ܟܠܗ ܕܡ̈ܐܐ
ܘܡܫܒܚܗ ܒܫܠܡܘܗܝ ܒܪܟܬ ܀ ܫܒܝܐ ܀ ܐܘ ܐܡܬܐ ܕܡܪܝܐ ܫܝܐ
܀ ܦܪܕܝܣܐ ܀ ܦܠܓ ܠܐܘܪܚ ܒܟܠܝ ܕܠܐܦ̈ܐ ܐܫܝܢ ܗܘܘ
ܦܓܠ ܐܪܙܐ ܕܒܐ ܒܪܘܚܐ ܠܡܦܩܢܘ ܩܘܡܐ. ܫܡܝ̈ܐ ܩܕܫܐ

ܢܦܩ ܚܘ ܒܪ ܛܠܝܐ ܡܪܝܢ ܘܡܫܡܫ ܘܡܫܒܚ ܠܡܪܢ .
ܘܐܬܕܟܝܐ ܘܫܡܫ ܒܫܦܝܪܐ ܘܒܡܫܝܚܘܬܗ . ܡܪܝܢܐ ܐܦ
ܘܗܝܡܢܐ ܒܨܠܘܬܗܘܢ ܠܐܒܘܗܝ ܡܢ ܒܪܬܗ ❖ ܢܝܚܐ ❖ ܠܟ ܕܫܒܚܐ
ܨܠܘܬܐ ❖ ܠܟܝܐ ܡܠܟܐ ܕܫܡܝܐ ܗܘ ܕܡܫܒܪ ܕܫܡܝܢ ܠܟ
ܒܪܝܟܬܐ ܕܐܡܪܝܢ ܘܦܪܘܩ ܐܢܬ . ܘܗܘ ܕܢܫܡ ܒܦܘܪܩܢ .
ܡܫܒܚ ܐܢܬ ܠܢ . ܒܝܢܝ ܡܢܝ ܘܠܐܘܪܚܐ ܒܟܝ ܘܐܒܕܟܢ
ܠܡܠܟܘܬܟ ܘܫܡܝܐ ܐܝܟ ܘܩܒܠܬ ܒܡܪܝܢܐ ܐܒܘܟ . ܘܐܒܕܟܬܗ
ܠܒܪܬܗ ܘܒܡܫܒܚܬܘܗܝ . ܘܫܡܗ ܢܦܐ ܟܝ ܐܒܐ ܘܒܪܐ
❖ ܒܒܥܘܬܐ ܒܡܫܝܚܐ : ܡܫܝܚ ❖ ܒܒܥܘܬܐ ܐܬܟܢܫ̈
ܒܝܘܡ ܥܩܒܬ ܕܐܘܟܠܐ ܡܪܝܢܐ . ܥܡܐ ܐܘܪܚܐ ܥܡܟ ܗܘܐ
ܠܟ ܠܐܘܪܚ ܘܐܒܐ ܕܟܠܐ ܘܠܡܥܡܐ . ܥܩܒܐ ܕܐ ܘܒܨܒܝܢܗ
ܒܡܥܡܘܕܝܬܐ ܠܐ ܦܫܘ ܠܓܒܪܗ ܘܐܬܦܬܚ ❖ ܦܬܚܘ ܒܟܠܗܘܢ ❖
ܒܒܥܘܬܐ ܕܟܠ̈ ܒܬܘܠܬܐ ܡܪܝܢܐ ܥܡ ܒܢܝܐ ܥܠܝܐ . ܐܬܒܢܝܬ
ܒܪܬܐ ܒܐܝܬ ܗܘܐ ܐܦ ܥܡ ܒܪܬܐ ܐܝܬ ܒܡܪܟܐ
ܐܬܥܒܝܬ ܥܩܒܐ . ܫܩܠ ܘܐܘܐ ܢܟܠ ܒܝܬܐ ܘܡܥܒ
ܒܬܫܒܘܚܬܐ ❖ ܡܫܝܚܐ ܡܥܡܕ ❖ ܒܒܥܘܬܐ ܪܒܬ
ܠܥܩܒܐ ܡܪܝܢܐ ܒܟܠܗ ܡܘܒܠܐ ܒܗܘܐ ܪܘܡܫܐ ܡܫܚ
ܠܒܬܪܐ ܢܟܠ ܡܘܪܡܝܗ ܥܡ ܒܟܠܗ ܫܢܝܗ . ܐܬܡܟܟ
ܒܡܝܢܐ . ܘܐܬܒܢܝܬ ܡܟܝܟܘܬܐ ܘܡܫܝܚ ܠܐܒܝܐ
❖ ܡܥܒܕܗ ❖ ܒܒܥܘܬܐ ܫܒܚ ܒܢܫܐ ܘܡܩܝܡܐ ܡܢ
ܒܪ̈ܬܐ ܘܢܫ̈ܐ . ܒܗܘܠ ܫܡܥܐ ܥܒܕܬ ܘܡܢ ܟܠܗ ܦܪܢܐ ܒܪܬܐ
ܡܪܝܐ ܘܦܪܚܬ ܠܐܫܬܪܐܣܠ ܘܦܨܝܪ ܒܐܠܗܘܗ . ܘܡܪܝܢܐ
ܥܩܒܬܗ ❖ ܡܢ ܐܘܪܚܐ ❖ ܒܒܥܘܬܐ ܐܘܪܝܢ ܒܡܥܘܬܐ
ܒܬܘܟܝܐ ܡܪܝܢܐ ܘܥܒܕܬ ܒܟܘܦܐ ܘܥܠܘܬܐ ܘܢܨܝܚ
ܐܬܐ ܒܗܘܢܐ ܘܒܩܪܐ ܒܟܠܝ ܪ̈ܐ ܒܪܘܚܘܗܝ ܘܫܡܫܐ

ܡܫܡܫܢܝܬܐ ܘܐܡܪܬ܂ ܠܡܪܝ܀ ܛܘܒܐ܀ ܒܬܫܡܫܬܐ ܡܫܡܪܬܐ܂
ܕܟܠܐ ܐܦ ܙܢܐ ܒܬܫܡܫܬܐ ܡܫܡܫܐ܂ ܘܒܫܡܫܬܐ ܡܫܡܫܝܢ
ܘܒܟܠܗ ܣܕܪܐ ܕܫܠܡ ܠܐܢ̈ܫܐ ܡܢ ܒܬܪ ܕܒܬܪ̈ܟܗܘܢ ܘܡܫܡܫܢܐ
ܠܐܢ̈ܫܐ ܘܩܪܝܬܐ ܡܫܠܡ܂ ܗܘܝܐ܂ ܕܒܩܝܠܐ ܘܒܙܘܥܐ܀ ܡܫܡ̈ܫܐ܀
ܒܬܫܡܫܬܐ ܡܫܡܫ܂ ܒܙܘܥܐ ܘܒܙܘܥܬܐ ܒܬܫܡܫܬܐ ܡܫܡܫܢܐ ܘܗܘܐ
ܡܬܩܢܐ ܟܠܗ ܕܡܫܢ ܒܙܘܥܐ ܕܢܫܢ ܘܡܫܡܫܢܐ ܐܝܟ ܡܫ̈ܡܫܐ.
ܡܫ̈ܡܫܐ ܕ̈ܟܠܐ ܕܦܩܕܐ ܡܫܬܡܠ ܒܙܘܥܐ ܘܒܙܘܥܬܐ ܘܐܬܪܘܡܡ܂
ܢܫܡܥ܀ ܡܬܬܙܝܥܘܗܝ܀ ܒܬܫܡܫܬܐ ܡܫܢܐ ܐܬܟܢܫ ܒܡܫܡܫܐ
ܡܫܡܫ܂ ܟܠܗ ܠܐܪܥܐ. ܘܒܙ̈ܥܘܬܐ ܘܒܙܘܥܐ ܘܩܕ̈ܡܐ ܕܒܡܫܡ̈ܫܢ
ܐܬܦܬܚ ܟܠܗ ܠܐܪܥܐ. ܘܟܠܡܫ܂ ܘܡܫܠܡ܂ ܡܫܡܫܐ ܕܐܡ̈ܫܐ
ܘܐܬܟ̈ܫܬܐ ܘܡܫܡܫ܂ ܒܡܫܡܫܐ ܀ ܡܫܡܫ ܒܡܫܡܫܐ ܠܡܪܝ܀
ܒܬܫܡܫܬܐ ܟܠ ܕܗܘ ܡܫܡܫܐ ܡܫܠܡ܂ ܒܙܘܥܬܐ ܒܗ ܐܡܪܐ
ܚܕܐ ܡܢ ܟܠܐ ܐܝܬ ܡܢ ܡܫܡܫܐ ܘܟܠܗ ܗܘ ܒܫܡܫܐ ܕܐܬܡܫܚ ܒܫܡܗ
ܒܫܡܗ ܘܐܦܩܘܗܝ ܗܘ ܟܠܐ ܕܡܫܗ ܘܐܫܬܐ ܒܡܫܡܫܢܘܬܗ ܠܟܠ
ܡܫܡܫ ܡܫ̈ܡܫܐ ܀ ܢܫܡܫܘܢ܀ ܒܬܫܡܫܬܐ ܡܫܡܪܬ܂ ܕܟܠܡܫܘܬܗ
ܒܡܫܡܫܢܐ ܘܡܫܡܫܐ ܡܫܡܫ ܡܫܡܫ ܡܫܡܫܐ ܒܗܘ ܡܫܡܫܢ ܕܠܐ
ܡܫܡܫܢܗ ܡܢ ܡܫ̈ܡܫܐ ܕܡܫܡܫ ܒܗ ܐܦܘܬܐ ܡܫܡܫܐ ܐܝܬ ܒܗ ܠܟܠܗܘܢ
ܟܠ ܐܦ̈ܝ ܡܫ̈ܡܫܢܘܬܐ ܕܡܫܡܫ ܡܫܡܫܐ ܐܢ̈ܫܐ ܀ ܢܬܒܫܡܫܘܢ ܀
ܒܬܫܡܫܬܐ ܦܫܡܐ ܗܘܝܐ܂ ܟܠ ܠܐܪܥܐ ܕܡܫܐ ܒܫܡܫܬܐ ܡܫܡܫܐ.
ܡܫܡܫܬܐ ܒܬܫܡܫܬܐ ܘܡܫܡܫܐ ܒܗ ܒܟܠ ܒܪ ܐ̱ܢܫ ܒܪ ܦܫܡܐ
ܘܐܡܪܐ ܕܒܗ ܒܟܠ ܘܡܫܡܫ ܒܗ ܒܡܫܡܫܬܐ ܗܘܝܐ ܒܗܘܢ ܛܒܬܐ
ܕܠܐ̈ܝܩܐ ܀ ܒܫܡܫܬܗ ܀ ܒܬܫܡܫܬܐ ܐܬܬܦܫܡ܂ ܗܘܝܐ܂ ܡܫܡܫܐ
ܡ̈ܫܡܫܐ ܒܫܡ ܐܪ̈ܒܥ . ܒܗ̈ܘܝܐ ܡܫܡܫܐ ܒܗܐ ܘܒܡܫܡܫ ܘܢܒܫ
ܒܫܡܫܐ ܘܡܫܡܫ ܘܗܐ ܒܫܡܫܗ . ܘܗ ܒܫܡܫ ܢܫܡܫ ܘܗ ܒܫܡ
ܫܡܫ . ܘܗ ܒܫܡܫܡܫ ܘܗ ܒܫܡ̈ܫܐ ܘܡܫܡܫܐ ܐܒܘܗܝ ܀ ܡܫܡܫ

ܒܥܕܗܐ ܒܥܘܕܬܗ ܀ ܒܟܡܒܘܒܐܐ ܗܒܢܐ܇ ܡܩܠ ܘܬܘܦܝܐ
ܒܬܘܒܬܐ ܡܢܗܝܐ ܝܡܐܐ ܡܘܡܣܗܢ ܒܫܠܐ ܘܙܠܐ ܘܝܟܘܡ
ܐܘܢܣܗ ܘܡܢܘܝܬܗ . ܐܘܢܣܗ ܠܐ ܐܬܒܘܒܟ܇ ܘܡܢܘܝܬܗ ܐܬܐܘܙܝ܇
ܘܡܢܙܗ ܘܒܝܘܬܗ . ܀ ܡܕ ܒܡܚܠ ܀ ܡܩ ܠܐܠܐ ܘܙܠܐ ܘܡܥܕܗ
ܒܥܕܗܐ ܒܠܐ ܡܕܢܐ ܡܘܝܠ . ܘܡܓܝܐܐ ܐܟܒܝܪܐ ܘܟܒܝܪܗ
ܒܬܝܗ ܘܒܝ ܘܢܣ ܬܐܝܐ ܡܢ ܙܘܡܠ . ܬܘܝ ܒܪܘܫܐ ܘܫܝܫܗ
ܘܝܬܪܗ ܡܢ ܟܠ ܢܒܝ ܘܢܘܡܐ ܟܒܝܪܗ ܠܗ ܀ ܡܥܝܢܗ ܀ ܒܟ
ܢܘܙܒ ܀ ܡܩ ܀ ܒܥܕܗܘܢ ܀ ܢܫܠܐ ܀ ܢܘܐ ܘܘܒܢܐ
܀ ܡܘܝܬܐ . ܀ ܐ ܐܩ ܠܟ ܒܥܝܢ ܝܠܘ ܠܐ ܬܓܠܐ ܐܠܐ ܡܒܠܐ ܐܥܕܠ
ܘܡܝܬܗ ܒ ܒܥܕܐܬܗ ܡܢܗܝܐ ܘܡܢ ܬܒܘܬܗ ܝܢܐ ܡܥܒܟ܇ ܒܠܐ
ܡܢ ܬܥܦܗ ܠ ܓܝܒܪܐܬܗ ܦܟܠܒ܇ ܒܒܪܘܡܠ ܘܐܓܪܗ ܢܥܒܟ܇
ܡܢ ܘܝܢܐ ܘ ܘܝܢܐ ܐܬܗ ܡܢܘ ܘܡܟܢ ܡܥܝ ܒܬܗ ܘܝܢܐ ܒܒܒܥܠ
ܘܒܬܝ ܗ ܗܘܐ ܒܢܗ ܐܒܠ ܘܡܢܠ ܗܘܐ ܘܙܒܟ܇ ܘܐܒܥܢܝ
ܒܥܝܗ ܒܝܢܐ ܗ ܘܗܡ ܗܘܐ ܒܘܟܒܗ ܘܠܐ ܦܬܘܒܝ ܗܘܐ
ܒܥܐܝܒܐ ܘܥܠܝܒ܇ ܒܢܬܐ ܘܡܢܗ ܐ ܐܝܬܗ ܒܝܡܥܠ ܘܒܬܐ ܬܢܝܬܐ
ܘܝܘܒ ܒܢܗ ܡܥܡܠ ܓܒܝ ܝܥܢܗ ܝ ܡܝܘܙ ܘܡܝܠ ܟܢܐܠ
ܘܒܝܬ ܘܡܬܠ ܒܝܬ ܘܘܢܐ ܒܫܝܐ ܘܢܥܠ ܠܗ ܬܒܠܐܘܗ ܡܒܝܬܝ
ܗܩܢ ܒܗ ܠܢܥ ܘܓܒܘܥ ܓܒܝܐ ܐܠܒܥܝܒܝ ܐܒܝ ܝ ܡܘܠܐ
ܘܒܝܬܐ ܘܡܣܥܝܬܐ ܐܘܗܘܐ ܠܒܝ ܒܥܒܝ ܡܢ ܦܘܡܝ ܘܡܒܝ ܒܝ
ܒܒܝ ܡܢ ܦܘܡܝ ܡܒܝ ܢܥܠ ܘܘܘܒܬܝ ܓܒܝܢܐ ܐܦ ܒܒܒܝܐ
ܠ ܠܐ ܬܬܘܦܡ ܒܡܢ ܡܢ ܓܒܡ ܘܘܘܒܬܝ ܢܒܠ ܘܒܫܠܐ ܗܐܝܡ
ܡ ܡܢܓܝܬܐ ܘܦܬܝܠ ܟܠ ܥܝ ܙܠܐ ܐܦ ܢܐܒ ܒܢܡ ܠܐ ܦܥܠܐ
(*) حرف النون غير موجود ܗ ܗܒܙ ܘܡܒܡܢ ܡܢܒܠ ܒܥܝ ܘܗܡ ܠܐ
ܢܐܡ ܐܦܠܐ ܢܐܟܗ ܗ ܒܢܒܐ ܐܬܝܡ ܘܡܢܗܐ ܡܥܝܫܐ ܦܝܫܟ܇
ܬܒܝܬܐ ܘܗܝ ܦܡܒܙ ܠܝ ܦ ܦܫܠ ܘܙܠܐ ܠܝ ܗܬܝܠ ܡܥܝܫܐ ܢܬܒܝ

ܘܢܗܘܐ ܦܩ̈ܝܕܬܐ ܕ̣ ܟܕ ܐܝܬ ܠܟܣܘܝ ܘܒܥܝܢ ܕܢܬܒܥ ܘܡܥܒܪܐ
ܐܝܬ ܠܗ ܕܡܕܝܢܬܐ ܕܢܝܩܘܡܕܝܐ ܗ̇ ܡܛܠ ܦܩܕܘ ܐܒܘܢ ܘܡܠܟܘܢ
ܘܡܥܒܕ ܗܘܘ ܒܟܠܗܝܢ ܒܝܬ ܡܕܝܢܬܐ ܘ ܙܘܗ ܗܘܘ ܒܐܘܪܚܐ
ܘܫܘܒܠܐ ܠܡܥܒܪܢܐ ܕܡܠܟܗ ܗܘܘ ܠܓܡܪܐ ܡܕܝܢܬܐ ܘܐܫܬܡܠܝܘ ܗ
ܡ̄ܢ ܠܐܚܐ ܕܐܬܪ̈ ܐܘܪܚܐ ܘܐܦܠܐ ܕܫܡܥ ܦܘܠܘܣ ܢܦܩܘܗܝ ܠ ܐܘܪܝ
ܟܢܪܐ ܘܠܐܘܣܛܘܪܐ ܕܟܠ ܥܡ ܪ̈ܘܚ ܚܝ̈ܠܐ ܕܡܢ . ܕܐܡܪ
܀ ܦܪܘܣܘܗܝ ܀ ܟܪܘ ܙܟܝܐ ܘܫܒܝܚܐ . ܕܟܕ ܢܦܠ ܕܬܝܒܢ ܡܢ
ܐܘܪܚܐ ܠܐܘܪܚܬܐ ܘܡܫܪܝܬܐ ܗܘ ܕܩܘܕܡܐ ܠܚܡܪܐ ܕܚܝ̈ܐ ܘܐܬܬܚܙܝ
ܘܢܦܩ ܒܫܘܠܐ ܕܡܫܝܚܐ ܘܟܠܗ ܕܐܝ̈ܬܐ ܡܢ ܚܝ̈ܠܐ ܕ ܝܘܡ
ܠܟܘܡܟܡܐ ܕܡܢ ܬ̈ܪܝܢ ܝܘ̈ܡܝܢ ܘܟܘܠܐ ܕܐܡܪܬ ܢܣܒܝܢ ܢܣܒ
ܒ̈ܢܝܫܢܘܗܝ ܡܢ ܡܕܝܢ̈ܬܗܘܢ ܟ̈ܠܗܝܢ ܘܐܬܐ ܥܠܝ ܠܟܘܡܟܡܐ
ܠܐܝ̈ܬܝܐ . ܘܟܕ ܦܓܪܝ ܗܘܐ ܒܪܢܫܐ ܐܟܠܝ . ܘܠܟܘܡ ܡܠܘܬܐ .
ܘܙܕܩ ܠܗ ܐܘܪܚܐ ܕܫܪܪܐ ܘܫܘܒܠܐ ܚܝ̈ܐ ܕܠܟܠܗܘܢ . ܘܗܘܘ ܦܩܝܕܝܢ
ܗܘܝܘ ܦܝܫܝܢ ܘܟܠܐ ܠܡܟܟܘܬܗ ܕܗܟܢ ܢܗܘܝܢ ܒܠܒܗ
ܠܡܟ̈ܠܬܗ ܦ̈ܪܘܫܝܬܐ . ܘܢܦܘܠ ܠܡܟܟܘܬܗ . ܘܬܒܝܢܐ
ܠܡ ܒ̈ܢܝܐ ܕܡܢܗ ܕܟܡܫܐ . ܘܬܒܘܐ ܡܢܟܠܬܗ . ܢܒܐ ܘܢܒ
ܙܟܝܐ . ܡܢܐ ܡܢܝܢܐ ܕܡܢ ܐܬܟܢܫ̇ ܘܐܘܪܫ̇ ܟܟܬ̈ܝܢ ܢܘܗ̈ܪܬܐ
ܘܢܝܚܐ ܕܒܘ̈ܪܟܬܐ ܘܗܟ̈ܝܠܬܐ ܘܙܘܝܐ̇ ܟܠܙܘܗ ܘܠܐ ܐܬܦܠܓ̇ ܘܠܐ
ܠܡܫܝܚܐ ܘܠܐ ܠܡܫܒܠܐ ܐܠܐ ܠܐܘܪܚܗ ܐܬܟܠܟܠ̇ ܘܢܦܩ̇
ܠܪܝܫܐ ܘܐܬܡܢܝܚ̇ ܠܡܟܟܘܬܗ ܘܐܬܢܝܚܬ̇ ܠܟܠܡ̈ܬܐ
ܘܡܢܟܠܬܗ . ܬܒܠ ܀ ܦܝܪܐ ܀ ܐܝܟ ܗܘܠ ܐܘ ܡܟܠܬܐ ܡܢܐ
ܘܢܦܝܩ ܠܡܟܟܘܢ ܕܟܠܟܠܬܐ ܦܪܝܫܬܐ ܡܢܐ ܡܢܝܢܐ ܗܘܐ
ܕܡܢ ܬܟܠܬܗ ܬܟܢܝ̇ ܟܢܫܐ ܕܡܢܗ ܟܠܠ ܬܟ̈ܠܬܗ ܘܢܦܩ̇
ܦܫܝܛ̇ ܟܟܢܝܫܐ ܘܐܘܪܫܬܐ ܡܢ ܪ̈ܟܐ ܟܒܝܫܐ ܟܢܝܫܐ .
ܗܘܐ ܕܐܬܘܪܫ̇ ܟܢܟܬܐ ܘܡܟܢܫܐ ܘܡܟܫ̈ܪܐ ܘܡܟܢܬܐ ܕܡܢ

ܡܪܐܠܐ ܡܪܝܡ ܘܟܡܪܐ ܕܟܢܘܫ ܒܢ̈ܬܐ ܒܡܘܫܐ ܡܢ ܐܬܘܪܡܝܐ܀
ܘܟܠܗܝܢ ܒܡܫܡܫܘܬܐ ܘܒܪܘܫܐ ܘܒܪ̈ܟܘܬܐ ܘܐܬܟܬܘܪܝܬ܀
ܘܐܬܦܫܛ ܒܓܘܪܐ ܕܫܡܝܐ ܘܒܡܫܡܫܢܘܬܐ ܕܢܘܪܐ ܐܬܦܬܟܬܫ
ܒܥܡܠܐ ܘܐܦ̈ܝ ܒܐܦ̈ܝ ܚܕܐ܆ ܒܡܪܢܐ ܘܡܟܠܟܠ܀ ܒܡܫܘ . ܗܘܐ
ܘܡܪܢܝܬ܀ ܒܡܫܘܠ ܒܪܢܘܢ ܒܢܝܠܐ ܘܡܢ ܟܠܒܗ ܕܒܝ ܓܡܬ܀
ܠܐܘܚܐ ܘܡܬܟܬܫܐ ܘܠܐ ܐܟܬ܀ ܡܢ ܒܡܫ̈ܡܫܐ ܕܗܘܘ ܠܗܘܢ
ܒܡܫܘܬܐ . ܐܠܐ ܐܬܢܝܟܬ܀ ܘܐܬܟܬܘܪܬ܀ ܒܗܡܫܡܫܘܬܐ ܕܟܠܟܠܗܘܢ
ܘܢܟܬܗ ܡܪܐ ܟܠ ܘܟܬܒ ܕܩܐܡ ܦܪܡܣܘܗܝ ܘܡܬܓܠ ܗܘܐ
ܐܟܬ܀ ܥܠܝܗ ܐܡ̈ܬܗ ܐܘܟܝܬ ܥܡ̈ܟܐ ܟܠܘ̈ܢ ܦܪ̈ܟܐ ܕܡܫܟܬܟܢ
ܒܟܬܒܐ ܒܚܘ . ܘܟܬܒ܀ ܠܐܘܚܐ ܘܡܬܟܬܫܐ ܘܢܝܚܬ܀ ܘܡܪܐܬ܀
ܗܘܐ ܕܐܝܟ ܥܡܫܘܢ ܒܒܢܐ ܘܢܡܪܐ ܐܘܟܝܬ ܒܓܪ̈ܝܗ ܡܢܝܚܐ
ܘܦܪܝܫܐ ܡܓܠܬ܀ ܠܟܬ̈ܐ ܥܓ̈ܠܐ ܦܫ̈ܟܬܐ ܒܒܟܬ̈ܒܐ ܘܠܐ
ܢܝ ܠܟܠܐ ܒܫܘܪ . ܘܦܪܝܬ܀ ܒܟܬ̈ܝ ܐܡܫܪܐܝܠ ܐܘܟܝܬ
ܒܓܪ̈ܝܗ ܠܘܬ ܘܟܬܫܦܝܗ ܡܢ ܢܫܐ ܕܡܬܟܬܒܘܢ ܘܒܟܬܒܐ܀
ܐܢܘܢ ܠܐܘܪܐܬ ܒܚܘܢ ܡܘܟܬܐ ܘܢܝ̈ܚܬܗ ܡܟܬܒܬ܀ ܒܡܫܡܫܐ
ܘܐܬܟܫܦܬ܀ ܠܟܐܬܗ ܗܘܐ ܕܐܝܟ ܕܒܓܘܪܐ ܒܡ ܒܪܗ ܡܡܫܝܚܐ
ܢܦܫܬ܀ ܒܡܪܟܐ ܘܐܝܟ ܒܠܐܡܠ ܢܦܫܬ܀ ܥܒܕܐ ܒܪܘܒܘ
ܘܗܡܫܪܐ ܡܟܬܦܪܟܐ ܘܢܦܠ ܠܐܝܟܬ ܩ̈ܝܠܗܘܢ ܒܒܝܬܐ ܐܘ̈ܟܐ
ܘܡܟܬܒ܀ ܒܗ ܒܢܝܪܐ ܐܘܟܐ ܡܟܬܝܒ܀ ܠܐܟܬܐ ܡܪܝܘܗ . ܗܘܐ ܗܘ
ܡܗܘܘܟܬ ܠܐܘܪܝܬܐ ܘܦܫܦܫܬ܀ ܠܟܪܝܣܘܗ ܘܠܟܬܪܐ ܘܟܟܬ܀ ܒܗ
ܠܒܪܝܗ ܘܒܐܘܪܫܗ ܡܪܝܗ ܘܒܢ̈ܝ ܒܡܫܘ̈ܪܝܗ ܥܒܝܕܗ ܘܗܘܟܠܗ
ܘܦܘܩܕܢܗ ܠܗܟܢܐ ܠܐܟܬܐ ܡܪ̈ܝܫܝܗ ܗܘܐ ܗܘ ܐܫܟܬܪ ܘܐܬܐܝܬ
ܘܟܠ ܡܫܡܫܐ ܠܗܟܬ ܒܗܘܢ ܦܪܝܟܐ ܘܟܗ ܒܒܝܬܐ ܥܘܪܢܐ܀ ܒܗܘܢ
ܫܡܘܫܐ ܒܟܬܒܬ ܐܡܬ̈ܐ ܘܦܪܝܬ܀ ܒܟܬ̈ܝ ܒܡܫܗ ܡܢ ܡܫܡܫܐ
ܘܡܫܡܫܐ ܘܡܢ ܡܫܘܬܐ ܕܟܠܟܡ . ܗܘܐ ܘܐܬܟܫܦܬ܀ ܟܠ

ܗܝܡܢܘܬܐ ܕܦܛܪܘܣ ܪܫܐ ܕܫܠܝ̈ܚܐ ܘܟܠ ܡܬܬܣܝܡܐ
ܘܦܘܠܘܣ ܐܬܬܣܝܡܬ܂ ܗܘܐ ܕܒܝܕܗܘܢ ܡܘܫܚܝܢ ܐܬܬܦܪܫܬ܂
ܒܦܘܪܫܢܐ ܕܒܫܡܘܬܐ ܫܡ̈ܝܐ ܘܫܘܒܚܐ ܘܠܐ ܢܬܒܣܝ ܢܦܫܢ܂
ܡܛܠܗܘܢ ܒܝ ܢܘܚܐ ܗܘܐ ܕܐܬܦܪܫܬ܂ ܡܢ ܐܢ̈ܫܐ ܕܫܪ̈ܝܐ ܐܝܟ ܡܫܝ̈ܚܐ
ܒܠܗܘܢ ܕܐܬܦܪܫܘ ܡܢ ܡܘܬܒܐ ܐܢܫܝ̈ܗܘܢ. ܗܘܐ ܕܐܬܚܫܒܬ܂
ܘܐܬܦܠܓܬ܂ ܡܢ ܒܢ̈ܝ ܒܠܒܘܠܐ ܘܡܠܟܘ ܒܗ. ܕܫܠܡܘܬܐ.
ܘܟܠܗܘܢ ܟܠ ܡܛܠ ܒܫܡܐ ܐܒܪܗ. ܘܫܪܪܘ ܒܗ ܫܪܝܪܘܬܐ
ܘܡܠܟܐ ܫܘܦܪܐ ܐܝܟ ܕܬܠܒܫܘ ܡܘ̈ܡܐ ܠܒܢ̈ܝܐ ܘܠܡܫܝ̈ܚܐ
ܘܒܫܡܗ ܐܒܘܢ ܘܒܪܘܚܐ ܡܟܠܗ ܒܗܘܢ. ܘܟܠ ܡܛܠ ܒܫܡܐ
ܐܒܪܗ ܘܒܟܠܗܘܢ ܘܫܪܪܘ ܒܗܘܢ ܫܪܝܪܘܬܐ ܕܡܠܟܐ ܫܘܦܪܐ.
ܗܘܐ ܕܒܝܕܗܘܢ ܫܠܝܚܐ ܫܡܥܘܢ܂ ܫܡܐ ܘܐܘܟܝܬܐ ܡܫܡܐ ܡܢ
ܠܡܘܟܠܗ ܒܫܠܝܛܐ ܐܝܟ ܕܢܬܠ ܠܡܘܫܐ ܘܡܫܝܚܐ ܒܫܘܡܠܝ
ܘܒܡܘ̈ܟܠܬܐ ܕܡܠܟܐ ܫܠܝ̈ܚܐ ܘܡܚܝܠܗ ܠܦܛܪܘܣ ܘܐܘܟܝܡ
ܠܒܠܗܘܢ ܗܘܫܡܥܘܢ ܘܫܠܡܐ ܠܗܘܢ ܦܝܡ ܟܠܗܘܢ ܘܟܠܡܕܝܢܬܐ
ܘܦܘܠܘܣ ܘܫܡܘܐܠ ܟܠܝܐ ܘܒܪܘܐ ܫܡܝܐ ܐܝܟ ܡܠܟܐ ܦܘܠܘܐ
ܢܒܘ ܒܫܘܠܚܗ ܢܫܝܗ ܘܐܘܟܝ ܠܦܛܪܘܣ ܕܫܠܐ ܘܐܘܒ ܘܐܡܒܬ
ܘܟܠܗܘܢ ܒܠܒܗ ܢܡܘܣܘܬܐ ܕܦܝܩܘ ܒܦܪܘܣ ܦܝܫܐ. ܫܡܐ
ܦܝܡ ܠܡܘܟܠܗ ܘܪܘܦܪ ܘܡܪܦܝܬ܂ ܠܡܒܕܪܐ ܘܠܦܫܛܬ܂
ܒܗ ܘܟܠܡܣ ܢܦܫ ܒܒܝܬܗ ܘܫܝܦܗ ܘܦܝܦ ܒܠܗܘܢ
ܘܐܬܬܒܪ ܠܘܬ ܡܕܒܪܐ ܘܦܫܛ ܠܡܐܟܠ ܫܡܝܐ ܘܪܘܦܗ
ܘܫܝܦܗ ܡܢ ܒܫܠܡܘ ܘܢܦܫܗ܂ ܟܠ ܐܘܪܚܐ ܕܠܗ ܩܘܕܫܐ
ܡܕܒܪܐ ܘܫܝ̈ܢܐ ܐܘܪܚܐ ܪܚܝܩܐ ܗܘܬ܂ ܟܠ ܫܢ̈ܝ ܠܘܬܗ ܒܝܬ
ܦܬܝܐ ܘܪ̈ܚܝܩܐ ܣܓܝ̈ܐܬܐ ܡܢ ܒܬ̈ܐ ܕܒܢ̈ܝܢ ܦܬܝܚܐ ܗܘܬ܂
ܐܫܝܡܬ ܘܟܠܐ ܗܘܐ ܕܒܫܢܝܢ ܡܢܐ ܒܬܪܟܐ ܠܐܘܪܚܬ܂ ܒܪܗ
ܘܡܢ ܠܡܘܬܗ ܒܒܝܬ ܡܘܕܝܐ ܠܐܘܪܚܬ܂ ܘܟܠܗܘܢ ܒܠܗܘܢ

ܠܡܪܝܐ ܢܦܫܗ̇܇ ܘܫܒܩܬ܇ ܘܢܛܪܬ܇ ܥܠ ܝܕܗ ܡܢ ܛܠܝܘܬܗ̇
ܡܫܝܚܐ܇ ܠܗ̇ ܕܒܬܘܠܘܬܐ ܘܥܡܗ ܡܬܡܟܪܐ ܠܡܫܝܚܐ ܥܡܗ ܐܢܫܐ
ܕܟܠ ܘܩܕܝܫܐ ܠܩܕܝܫܘܬܐ ܠܥܠܡ܇ ܠܗ̇ ܕܐܬܟܬܒܬ ܘܐܬܝܗܒܬ
ܗܘܬ ܕܠܡܫܝܚܐ ܕܒܪܬܐ ܡܪܝܐ܇ ܠܗ̇ ܕܠܗ ܫܡ ܘܫܒܩܬ ܐܒܗܝܗ̇
ܡܘܠܕܗ̇ ܗܘܘ ܕܝܢ ܥܡܡܐ ܐܒܗܬܐ ܘܐܬܬ ܠܥܘܡܪܐ
ܘܠܢܨܚܢܘܗܝ ܗܘܢ ܒܝܕ ܐܒܘܢ ܩܕܝܫܐ ܢܣܒ ܘܟܬܒ܇
ܘܟܬܒܐ ܕܡܠܐ ܐܚܪܢܐ܇ ܐܝܟ ܠܐܝܩܪܐ ܘܠܫܘܒܚܗܘܢ
ܕܢܨܚܢܘܗܝ ܘܥܠܬܗ̇܇ ܡܢ ܕܫܡܥܘ ܘܠܡܫܡܥܬܐ ܕܩܕܝܫܐ
ܠܟܠܗ̇܇ ܐܝܟܐ ܕܡܢ ܚܠܦܗ ܘܡܪܗ ܥܠܝܡܐ ܠܟܠܗܘܢ. ܟܕ
ܗܟܝܠ ܚܠܦܝܢ ܐܦ ܕܠܘܬܗ̇ ܩܕܝܫܬܐ ܡܪܬܢ ܡܪܝܢܐ
ܕܚܫ̈ܝܗ ܒܠܗܘܢ ܢܬܒܥܘܢ ܐܝܟܢܐ ܘܠܐ ܢܬܟܠܘܢ ܡܛܠܬܗܘܢ
ܕܡܢ ܥ̈ܠܬܐ ܒܝܫܬܐ ܘܠܐ ܫܘܒܚܐ ܕܫܡ̈ܗܐ ܫܡܗܐ ܢܬܒܥܘܢ
ܡܢܗ ܘܢܬܟܠ ܥܠ ܡܪܝܐ ܐܠܗܐ ܚܝܠܐ ܕܒܟܠ ܒܥܘܬܐ ܘܢܬܒܥܘܢ
ܡܢܗ. ܘܢܦܩܘ ܫܡܗ ܘܡܠܟܘܬܗ ܒܟܠܗ ܩܕܝܫܬܐ ܐܡܝܢܐ
ܘܢܬܬܩܠܘܢ ܘܐܬܘܪܒ ܒܟܠܗܘܢ ܕܒܗܘܢ ܠܗ ܒܠܗܘܢ ܗܘܝܘ ܒܟܠܗ
ܘܒܚܝܝ ܒܠܗܘܢ ܢܬܒܥܘܢ ܒܡܠܟܘܬܐ ܫܡܝܢܝܬܐ
ܘܡܫܒܚܝܢ ܢܫܒܚܘܢ ܗܘ ܠܡܪܢ ܫܘܒܚ ܡܫܝܚܐ ܘܠܐܒܘܗܝ
ܘܠܪܘܚܗ ܚܝܐ ܘܩܕܝܫܐ. ܗܫܐ. ܀ ܩܕܝܫܬ ܩܢܘܢ ܐܒܐ ܀
ܩܕܝܫܬ. ܠܟܘܬ ܕܢܦܫܗ ܠܐܪܥܐ. ܘܟܠܗ ܠܗ ܐܘܪܚܐ ܕܚܝܐ ܕܐܝܬܝܐ
ܠܢܦܫܗ: ܩܕܝܫܬ. ܚܝܠܬܐ ܕܐܬܒܥܝܬ. ܘܢܨܚܬ ܚܝܠܐ ܘܥܘܕܪܢܐ
ܠܟܠܗܘܢ ܟܕ ܐܬܬ. ܩܕܝܫܬ. ܠܐ ܡܫܬܐ ܕܡܢܗ ܘܐܚܝܕ. ܘܪܕܦ
ܠܗ ܐܘܪܚܐ ܘܡܢܗ ܪܘܐ. ܘܢܨܒܬܘܢ ܕܡܫܡܥܘܢ. ܘܐܬܛܒܥܬ.
ܚܬܘܡܝ. ܘܪܚܩܬܗ ܠܛܠܡܝ. ܟܠܗܘܢ ܦܐܬܐ ܘܐܘܪ̈ܚܬܐ
ܘܐܬܟܬܒܬܗ ܒܗ. ܚܕ ܠܗ ܡܢܗ ܕܛܠܡܝ ܚܠܐ܇ ܡܪܝܢܐ.
ܘܡܫܝܚܐ܇ ܒܟܠܗ ܘܟܠ ܕܐܬܐ ܒܗ ܘܢܫܒܚ܇ ܒܬܪܗ. ܘܠܐ

ܐܒܘܢ. ܒܫܡܗܘܢ ܠܐܘܪܚܐ ܣܘܟ̈ܠܐ. ܘܒܫܡܡ ܦܬܚ ܗܘܐ
ܡܦܝܣܢ ܥܠܝ ܐ̱ܢܫܘܬܐ. ܐܒܐ܆ ܘܐܬܪܚܡ܆ ܒܫܡܝ ܚܝܐ
ܘܡܫܝܚܐ. ܟܕ ܣܒܠܢ ܡܫܝܚܐ ܕܐܬܐ ܠܥܠܡ. ܘܢܫܩ
ܗܩ. ܠܐܒܐ ܘܒܪܐ ܘܪܘܚ ܩܘܕܫܐ. ܚܕ ܐܠܗܐ ܫܪܝܪܐ ܠܥܠܡ
ܥܠܡܝܢ ܀ ܒܡܛܪܐ ܀ ܐܬܪܓܠ ܐܠܗܐ ܒܡܛܪܐ ܗܢܐ ܕܒܫܡ̈ܝܐ ܟܠ
ܒܢ̈ܝ ܘܟܠ ܡܪܕܝܬܐ. ܘܒܟܠ ܡܛܪܐ ܕܪܘܝܐ ܡܢ ܒܝܬ
ܡܫܝܚܐ ܕܡܫܚܐ ܒܫܡܗ ܡܫܝܚܝܢ ܘܪܚܡܬܐ ܠܡܫܝ̈ܚܝ ܡܫܝܚܐ
ܘܢܚܒܐ ܕܘܒܪܬܐ ܕܡܫܝ̈ܚܝܢ. ܕܢܗܘܘܢ ܡܬܦܣ̈ܩܢܐ ܚܠܦܝܗܘܢ
ܡܫܡܫܝ ܡܘܗܒܬܐ ܡܢܬܗ ܡܢܝܬܐ ܕܘܒܪ̈ܝܢ ܒܟܝܢܝ ܒܗܘܬܐ ܡܘܗܒܐ
ܘܐܦܝܣܝ ܣܒܠܢ ܘܐܬܐ ܡܢܝܬܐ ܐܠܗܐ ܥܒܕܘ ܒܦܝܣܘܢ.
ܘܗܒ ܠܢ ܗܘܦܟܐ ܕܢܦܫ ܠܟܝ ܘܐܬܐ ܠܦܘܪܩܢ ܦܐܪ̈ܝܢ
ܘܢ̈ܦܫܬܝ ܘܒܢܝܢܐ ܕܒܢ̈ܝܢܝ. ܐܡܝܢܐ ܕܒܠܒܝ ܢܫܒܚܝܘ
ܘܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܀ ܡܠܐܡܘܪܐ. ܘܡܪܡܪܝܢ ܀ ܡܫܝܐ ܕܒܠܒܝ܆
ܡܢܝܬܐ ܕܒܝܬܐ ܘܡܫܒܚ܆ ܒܪܚܡܬܐ ܘܡܫܝܚ܆ ܠܐܠܗܐ ܕܐܡܘܢ
ܘܐܒܘܗ ܒܝܬܐ ܒܥܠܡ ܚ̈ܝܐ ܀ ܣܠܘܩܘ ܐܚ̈ܐ ܒܡܢܝܬܐ ܒܝ
ܦܢܝܬܐ ܗܘܐ܇ ܒܪܚܡܬܐ ܘܡܫܒܚ ܠܐܠܗܐ ܡܢܝܬܐ ܘܐܡܘܢ
ܘܐܒܘܗ ܒܥܠܡ ܐ̈ܚܐ ܀ ܐܠܗܐ ܘܡܫܒܚ ܀ ܒܪܘܐܐ ܘܡܢ
ܡܫܒܘܒ ܀ ܒܠܒܝ܆ ܕܒܝܬܐ ܡܢܝܬܐ ܡܢܝܬܐ ܘܡܫܒܚ܆ ܘܐܒܘܗܐ.
ܡܘܕܝܢܐ ܐܢܐ ܠܟ ܡܢܝܬܐ ܐܠܗܝ ܒܠ ܛܝܒܘܬܟ. ܘܗܠܝܢ ܕܗܒܪܬܐ
ܪܚܡ ܣܒܘܬܐ ܘܪܚܡ ܡܫܒܚܘܬܐ. ܡܛܠ ܐܢܬ ܗܘ ܡܢܝܬܐ ܕܐܦܪܫܬ
ܒܠ ܛܝܒܘܬܟ ܀ ܡܫܒܚܢ ܦܘܪܫܐ ܒܠ ܠܐܘܪ ܕܡܢܐ ܠܐܡܪ
ܐܡܘܐ. ܘܒܟܘܢ ܕܡܢܐ ܗܘ ܠܐ ܐܒܘܠ ܒܫܡܗܘܢ ܡܩܕܫ. ܘܐܬܐ
ܒܛܝܒܘܬܟ ܡܢܝܬܐ ܐܠܗܢ ܗܘ ܐܒܘܢ ܕܒܫܡܝܐ ܐܝܟܘܢ ܘܡ̈ܪܢ
ܘܐܝ̈ܟ ܐܡܪ ܡܘܒܫܝ ܀ ܗܘ ܐܘܪܚܬܐ ܕܒܩ̈ܘܒܠܐ ܕܢ̈ܫܐ ܘܐܦ
ܐ̈ܢܫܬܐ ܘܐܬܐ ܒܛܝܒܘܬܟ ܒܗܘܒܠܐ ܡܘܗܒܐ ܗܘ ܐܒܘܢ.

ܡܛܠ ܐܘܕܥܗ ܠܐܒܘܗܝ ܥܠ ܛܘܒܬܗ. ܘܗܘܐ ܐܬܛܦܝܣ:
ܥܠ ܡܫܡܫܢܘܬܗ ܕܒܝ ܠܐ ܦܘܫܝ ܀ ܗܘ̄ ܠܐܒܐ ܕܝܠܗ ܘܐܬܒܛܝ
ܠܘܬܗ ܡܫܡܫܢܐ ܘܫܠܛܬܐ ܕܕܝܪܐ ܘܐܫܬܘܝ ܘܐܬܒܘܥ
ܘܐܫܬܘܝ ܠܡܥܡܕ ܠܗܘܢ ܒܕܝܪܐ ܕܒܢܝܫܐ ܡܛܠܬ ܠܘܬܗ ܥܠ
ܦܘܪܫܐ ܠܐܬܒܘܬܐ ܒܬܪ ܠܡܫܘܝܬܐ ܕܒܠ ܥܠ ܕܒܢ̈ܝܗ
ܐܪܥܐ ܀ ܡܢ ܕܫܒܩܬ: ܗܘܬ ܡܢܝܐ ܦܪܝܫܐ ܗܘܬ ܐܝܟ̈ܐ
ܕܫܡܫܘܢ ܒܫܡܝܐ ܘܡܫܡܫܢܘܬܐ ܐܝܟ ܓܒܪܐ ܕܒܬܐ ܘܣܘܥܪܢ
ܘܐܬܡܢ ܐܠܗܐ ܘܐܒܘܪܗ. ܘܐܬܘܕܥ ܕܘܒܪܗ ܘܦܪܘ ܠܒܪܗ ܕܗܢܐ
ܘܐܬܐ ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܘܦܪܘ ܘܦܪܐ ܠܝܫܘܥ ܘܒܪܝܫܘܬܐ ܕܒܛܠ
ܠܓܒܪܐ ܘܝܠܐ ܘܐܝܟܗ ܘܡܫܪܐ. ܘܒܬܠ ܡܛܠ ܚܘܒܫܐ.
ܚܘܒܫܝ ܠܗ ܦܪܝܫܬܐ ܕܛܒܥܗ ܠܒܪܘܬܗ ܀ ܒܬܪ
ܘܣܪܘܬܐ ܕܥܢܐ ܦܠܓܘܬܗܘܢ ܗܘ̈ܘ ܒܘܪܝ ܥܒܕܐ ܘܒܪ ܠܐܒܝܫ
ܗܘܘ ܒܝܬ̈ܐ ܐܦ ܢܦܠ. ܚܕ ܕܝܢ ܡܢܗܘܢ ܐܡܪ ܗܘܐ ܥܒܘܫܝ.
ܦܪܝܫܬܐ. ܐܣܝܐ ܐܡܪ: ܒܗ ܛܘܒܢܗ ܘܛܒܥܬܐ ܠܗܘܢ
ܠܫܦܝܟܘܢ ܐܦܝܫܘܢ ܣܒܥܘܢ ܠܚܡܫܐ ܕܢܒܥ ܩܘܫܬܐ ܥܠ
ܒܢ. ܒܡܘܬܐ ܕܕܝܢܐ ܪܒܘܬܗ. ܘܡܫܡܫܢ ܢܒܘܥ ܠܝܘܒܠ
ܘܐܡܪ ܠܗ ܗܘ̄ ܒܒܢܬܐ ܕܦܪܝܫ̈ܬܗ ܀

܀ ܥܒܕ ܘܠܐܒܘܐ ܥܘܒܝܐ ܐܬܒܝܠܬ ܀

ܒܐܝܕܐ ܚܝ ܡܢ
ܠܐܒ̈ܝܐ ܕܡܫܪܝܬܐ
ܕܛܘܒܬܐ
ܕܒ̈ܢܬܐ
ܒܒܢ̈ܬܐ

MÉLANGES

NOTE SUR LA LOCALITÉ PALESTINIENNE DITE MAOUZA OU MAOZA DE IAMNIA

Parmi les quatre-vingt-seize signatures qui accompagnent la lettre adressée au pape Agapet par les moines de Constantinople, de Jérusalem et de l'Orient, quelque temps après la déposition du patriarche Anthime (mois de mars 536), on voit figurer la suivante (1) :

Φαυστῖνος μοναχὸς καὶ ἀποκρισιάριος μονῆς τοῦ ἁγίου Στεφάνου Μαουζᾶ Ἰαμνίας, καὶ ὑπὲρ πάντων τῶν ἐκεῖσε κληρικῶν καὶ μοναχῶν.

« Faustinus, moine et ambassadeur du couvent de saint Étienne de Maouza de Iamnia, (j'ai signé en mon nom) et au nom de tous les clercs et moines de là-bas. »

A peu près les mêmes moines envoyèrent également une supplique à l'empereur Justinien, vers la fin du mois de mai de cette année. La signature que l'on vient de lire y reparaît, mais sous une forme légèrement différente (2) :

Φωτεινὸς ἐλέῳ Θεοῦ μοναχὸς τοῦ ἁγίου Στεφάνου τοῦ Μαωζᾶ Ἰαμνίας πρώτης Παλαιστίνης, καὶ ὑπὲρ πάντων τῶν ἐν αὐτῷ μοναχῶν, δεηθεὶς ἐπέδωκα.

« Photinus, par la grâce de Dieu, moine (du couvent) de saint Étienne de Maôza de Iamnia de la Palestine Ire, j'ai supplié et j'ai souscrit (en mon nom) et au nom de tous les moines du couvent. »

(1) Mansi, *Concilia*, t. VIII, col. 911 E.
(2) Mansi, *Concilia*, t. VIII, col. 995 A.

Ces deux signatures, qui semblent bien être dues à une seule et même main (1), présentent un certain intérêt et méritent que nous nous y arrêtions un instant.

*
* *

Elles nous fournissent d'abord la transcription grecque du nom d'une localité qui est mentionnée à quatre reprises, sous sa forme araméenne, dans la version syriaque de la *Vie de Pierre l'Ibérien* (2) : 1) p. 123, l. 5 : ܒܗܘ ܕܡܬܐܡܪ ܡܚܘܙܐ ܕܝܡܢܝܢ ܡܕܝܢܬܐ; 2) 126, l. 21 : ܒܗܘ ܡܚܘܙܐ ܕܝܡܢܝܢ ܡܕܝܢܬܐ; 3) p. 143, l. 14 : ܡܢ ܗܘ ܡܚܘܙܐ ܕܝܡܢܝܢ; 4) p. 139, l. 1 : ܒܗܘ ܡܚܘܙܐ.

M. Raabe, le traducteur de la *Vie de Pierre l'Ibérien*, a considéré dans ces passages le mot ܡܚܘܙܐ comme un nom commun et l'a rendu par « Vorstadt » (faubourg) (3). Les signatures citées plus haut, ainsi qu'un passage des *Plérophories* de Jean de Maïouma que nous allons signaler, montrent que c'est un nom commun devenu *nom propre*. Il ne doit donc pas être traduit, mais *transcrit*. On interprétera par conséquent les passages en question par : 1) « au (lieu) dit Maouza de < la ville > Iamnia »; 2) « à Maouza de < la ville > de Iamnia »; 3) « à Maouza de Iamnia »; 4) « à Maouza ».

Si l'auteur de la version syriaque de la *Vie de Pierre l'Ibérien* a substitué à la transcription Μαουζᾶ ou Μαωζᾶ du texte original la forme araméenne ܡܚܘܙܐ, le Syrien qui a traduit les *Plérophories* de Jean de Maïouma s'est borné à transcrire servilement le nom de cette localité : ܒܡܐܘܙܐ ܕܝܡܢܝܐܣ est,

(1) Φωτεινός étant le nom d'un hérétique (comme tel il n'aura guère été porté), nous considérons plutôt Φαυστῖνος comme le véritable nom de ce moine de Maouza de Iamnia.

(2) R. Raabe, *Petrus der Iberer*, herausgegeben und übersetzt, Leipzig, Hinrich, 1895.

(3) P. 114, l. 27; p. 117, l. 19 etc. — M. Chabot a attribué le même sens à ce mot (*Pierre l'Ibérien, évêque monophysite de Mayouma* [*Gaza*] *à la fin du V*[e] *siècle*, Paris, Leroux, p. 23, l. 11).

en effet, un simple décalque de ἐν Μαουζᾶ Ἰαμνίας (1). Le passage des *Plérophories* est précieux : il confirme l'existence de *Mahouza* comme nom propre. Cette existence est également attestée « par les anciens auteurs arabes qui connaissent encore *Mâhouz Youbna* (2) ».

* * *

Les deux signatures nous apprennent encore qu'il existait en 536 à Maouza de Iamnia, un couvent de moines orthodoxes (3), dit couvent de saint Étienne. Ce couvent n'est pas mentionné dans la *Vie de Pierre l'Ibérien*. Peut-être n'existait-il pas encore à l'époque où Pierre séjourna à Maouza de Iamnia avec ses disciples, c'est-à-dire en 488 (4). Le biographe de Pierre nous donne toutefois un renseignement qui explique le nom de ce couvent. Il nous apprend que l'impératrice Eudocie bâtit à Maouza de Iamnia (un *village* (5) dont tous les habitants étaient des Samaritains) une grande église sous le vocable et pour la déposition d'*Étienne* le protomartyr, de l'apôtre Thomas et de beaucoup de saints martyrs (6). Il résulte de ce renseignement

(1) F. Nau, *Les Plérophories de Jean, évêque de Maïouma*, Paris, Leroux, p. 70, chap. LXXVI. M. Ermoni (*Bulletin critique*, 1899, p. 306) et M. Clermont-Ganneau (*Recueil d'archéologie orientale*, t. III, p. 242) ont cru qu'il fallait corriger ܡܐܘܙܐ en ܡܚܘܙܐ. La transcription grecque Μαουζᾶ ou Μαωζᾶ montre que cette correction n'est nullement nécessaire. — On sait que Michel le Syrien a inséré un long résumé des *Plérophories* de Jean de Maïouma dans sa *Chronique* (l. VIII). Le chapitre LXXVI y correspond au chap. LXI, mais le nom de la localité qui nous intéresse est omis (J.-B. Chabot, *Chronique de Michel le Syrien*, t. II, p. 85 de la traduction).

(2) Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. III, p. 242, et *Études d'archéologie orientale*, t. II, p. 5.

(3) Dans la première lettre, les moines se plaignent que les *acéphales* et les *schismatiques* commettent des sacrilèges contre les églises, contre le pape et contre l'empereur, et demandent au pape de les chasser et de les punir conformément aux canons; dans la seconde, ils prient l'empereur d'ordonner au patriarche Ménas et au concile (assemblé à Constantinople en 536) de tenir une nouvelle séance pour punir Sévère, Pierre et Zoaras.

(4) Pierre passa les deux derniers mois de sa vie à Maouza de Iamnia, dans une hôtellerie qui avait été bâtie par les soins de l'impératrice Eudocie (*Petrus der Iberer*, p. 123 et suiv.). Il y mourut le 1er décembre 488. Cf. M.-A. Kugener, *Observations sur la Vie de l'ascète Isaïe* etc. dans la *Byzantinische Zeitschrift*, IX, 466.

(5) *Petrus der Iberer*, p. 123, l. 15; p. 127, l. 2; p. 137, l. 20; p. 138, note 9.

(6) *Petrus der Iberer*, p. 123, l. 15-17.

que le couvent des moines orthodoxes a emprunté son nom à l'église construite par l'impératrice Eudocie (1).

M. Clermont-Ganneau identifie la localité que nous appelons Maouza de Iamnia avec le port actuel *Minat Roubin*, qui est situé à 7 kilomètres au nord-ouest de Yebna (Iamnia) (2). Cette identification nous paraît absolument certaine. Maouza de Iamnia était en effet situé sur le bord de la mer (3), dans le voisinage d'un fleuve (4). Or, ce fleuve, dont le nom n'est pas donné, n'est autre que le *Roubin*. On pourrait supposer tout au plus que le village était situé un peu plus près du fleuve.

Bruxelles.

M.-A. Kugener.

(1) La notice que M. Vailhé a consacrée à Iamnia dans son *Répertoire alphabétique des monastères de Palestine* (*Revue de l'Orient Chrétien*, t. IV [1899], p. 541) doit être modifiée dans le sens que nous venons d'indiquer.

(2) *Recueil d'archéologie orientale*, t. III, p. 242.

(3) *Petrus der Iberer*, p. 123, l. 6; p. 127, l. 22; p. 128, l. 22.

(4) *Petrus der Iberer*, p. 128, l. 5.

BIBLIOGRAPHIE

Jos. Strzygowski. I. — **Byzantinische Denkmäler III, Ursprung, und Sieg der Altbyzantinischen Kunst.** — Wien, 1903. In-4°, p. xxviii-126, avec 4 planches et 13 illustrations dans le texte.

II. — **Der Dom zu Aachen und seine Entstellung. — Ein protest.** — Leipzig, 1904. In-8°, p. vi-102, avec 2 planches et 44 illustrations dans le texte.

Le nom de M. Strzygowski n'est inconnu pour aucun des lecteurs de la Revue et tous savent déjà de quelle façon le distingué professeur de Graz est intervenu dans le débat sur l'origine de l'art chrétien, qui divise depuis si longtemps les savants.

Avec l'entrain que donne l'enthousiasme d'une découverte, M. St. rompit en visière avec les vieilles idées, plus ou moins acceptées par la majorité des savants, et lança, il y a déjà plusieurs années, une théorie nouvelle qui bientôt fit fortune. Selon lui, ce n'est point du tout sous l'influence d'un *art romain impérial,* — qui peut-être n'exista jamais, du moins avec l'universalité qu'on lui prête, — que naquit, se développa et se répandit l'art chrétien; mais c'est l'Orient hellénisé, avec ses écoles régionales d'Alexandrie, d'Antioche, d'Éphèse, d'Anatolie surtout, qui eut un rôle essentiel, exclusif même, dans sa genèse. Point n'est besoin d'être partisan irréductible de Wickhoff pour être frappé par tout ce qu'il a de neuf dans cette théorie et pour sentir aussi tout ce qu'il y a de hardiesse dans cette réaction énergique contre des préjugés déjà anciens et une doctrine jouissant presque du bénéfice de la prescription.

I. — Avec l'ardeur de sa conviction, M. St. est revenu bien des fois à la charge dans l'exposition de sa thèse et c'est toujours pour l'affirmer davantage et l'étayer de nouveaux arguments (1). Le fascicule que nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui à nos lecteurs est le troisième

(1) Consulter surtout les deux ouvrages, où M. Strzygowski a donné le plus d'ampleur au développement de ses idées, et où sa méthode, en se faisant plus rigoureuse, inspire le plus de confiance : *Orient oder Rom, Beiträge zur Geschichte der spätantiken und frühchristlichen Kunst*, Leipzig 1901; *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, Leipzig, 1903. On sortira de cette lecture éclairé et, je le souhaite, convaincu.

d'un recueil qui a commencé à paraître en 1891, recueil précieux, puisqu'il met entre les mains de tous, luxueusement publiées, les pièces les plus intéressantes du dossier de la cause dont M. St. s'est fait l'avocat. A ce titre, le 3e fascicule des *Byzantinische Denkmäler* se recommande à l'attention des lecteurs curieux de choses byzantines. Toutefois nous leur demanderons la permission de moins nous occuper ici des deux mémoires qui le composent que de l'introduction qui les précède. De ces deux mémoires, le premier (p. 1-69) est l'œuvre du Dr Ernst Diez et est consacré à une étude minutieuse des miniatures du Dioscoride de Vienne; le second (p. 73-119) est dû à la plume du Dr Josef Quitt et a pour objet les intéressantes mosaïques de St-Vital de Ravenne. Quoi qu'il en soit de l'importance très grande de ces monuments pour l'histoire des origines de l'art byzantin, importance qui ressort du reste parfaitement des monographies précises et copieusement illustrées qui leur sont consacrées, on peut presque dire que c'est la préface qui constitue la pièce la plus intéressante de ce fascicule. Ces quelques pages (XI à XXVIII) ont, en effet, toute l'ampleur et la netteté d'un manifeste et, à ce titre, elles méritent d'être rapidement analysées. Aussi bien, ce sont elles qui donnent aux essais qu'elles annoncent toute leur signification, en faisant mieux pénétrer la cause qu'ils doivent appuyer. A défaut d'étude plus étendue, ce sont ces 17 pages qu'il faudra avoir méditées, pour se faire une idée des résultats auxquels a abouti la longue enquête de M. Strzygowski.

Dans trois paragraphes, pleins de choses et d'idées, M. St. étudie successivement : *Constantinople et la zone du nord; — Constantinople et la zone du sud; — La victoire dans la zone méditerranéenne.* Il faut se résigner à ne signaler que le principal.

Constantinople, dont Constantin prétendit faire une « nouvelle Rome », n'eut de l'ancienne que le nom et de vagues apparences. En fait, ce fut une ville gréco-orientale, où s'amalgamèrent, se fondirent en un tout nouveau, les éléments artistiques importés d'Asie Mineure, de Syrie, d'Égypte et de Perse. L'art anatolien, plus voisin, et, pour cela, adopté le premier, se transforma sous l'influence des types du Sud et, peu à peu, cet art hellénique évolua vers quelque chose de nouveau qui fut l'art byzantin. C'est cette transformation, cette évolution que M. St. étudie dans l'abondante diversité de ses phénomènes : il montre que la basilique, dont on a célébré longtemps l'origine romaine, a passé en réalité d'Anatolie en Occident par l'intermédiaire de Constantinople; que d'autres types d'églises, bientôt répandus en Europe, ont été empruntés à la Syrie du Nord; que les sculpteurs de Byzance se sont inspirés de modèles coptes et que ses peintres ont imité les artistes d'Antioche.

L'art byzantin était à peine né que, dès le Ve siècle, Byzance, riche de ces énergies empruntées, commença à rayonner sur le monde occidental. C'est sous Justinien que se place l'apogée de ce rayonnement. M. St. suit sur la carte la marche progressive des importations de l'art nouveau, et les étapes des types artistiques qui, de l'Orient, se diffusèrent partout, surtout en Italie. On sera surpris peut-être d'apprendre qu'au point de vue de l'art le nord de l'Italie est dans la dépendance de l'Orient et non de

Rome; mais, devant les faits accumulés, il n'y a qu'à s'incliner et à rendre hommage au savant qui a su les interpréter d'une facon si neuve et en tirer des inductions si saisissantes.

Nous avons donné, dans ses éléments essentiels, la thèse de M. Strzygowski; il n'entre pas dans nos vues d'en examiner ici, dans le détail, la valeur scientifique et de la vérifier d'après les monuments. Pour y réussir, il faudrait refaire après lui l'enquête qu'il s'est imposée. Nous pouvons être sûrs d'avance qu'elle a été conduite avec méthode et avec loyauté.

Mais, d'ailleurs, lentement, cette révision se fera et les discussions que soulève cette théorie nouvelle, qui a le tort de déranger trop d'idées reçues, contribueront certainement à faire naître la pleine lumière. Il se pourrait que la thèse de M. St. en sortît modifiée sur certains points secondaires. Il s'apercevra peut-être lui-même qu'il a un peu cédé — et d'une façon bien compréhensible! — à l'enthousiasme de sa découverte et qu'il a peut-être donné de légères entorses à la vérité, à force de vouloir faire tenir les faits dans des formules rigides. Mais l'essentiel demeurera, on peut l'assurer déjà, et les hardiesses du novateur ne doivent rien diminuer de la reconnaissance que nous lui devons, ni rien enlever à l'admiration que méritent et la vaste étendue de son érudition et l'entrain de bon aloi qu'il met à défendre une thèse, à laquelle son nom demeurera glorieusement attaché.

II. — Avec l'autre brochure de M. Strzygowski, nous passons en Occident, sans toutefois perdre de vue l'Orient. A propos de la restauration que l'on fait subir au dôme d'Aix-la-Chapelle, M. St. étudie les attaches de ce monument avec l'art oriental et met en lumière les contresens commis par des architectes trop peu archéologues. Il faut lire cette brochure, abondamment illustrée, pour se rendre compte de la façon dont on entend en Allemagne une « restauration ». Et, en la fermant, on avouera que la « protestation » est sérieusement documentée et que le réquisitoire ne frappe que trop juste. Chemin faisant, on aura eu l'occasion de faire connaissance avec des monuments de l'art byzantin peu connus et pas assez appréciés et on aura senti combien est féconde en révélations la comparaison de notre art occidental avec ses prototypes orientaux.

L. JALABERT.

WALTER NORDEN. — **Das Papstum und Byzanz.** *Die Trennung der beiden Mächte und das Problem ihrer Wiedervereinigung bis zum Untergange des byzantinischen Reichs* (1453). — Berlin, B. Behr, 1903. In-8°, XIX-764 pages.

Qu'on ne se trompe pas sur le contenu de cet ouvrage. Ce n'est pas, comme le titre le donnerait à supposer, l'histoire du schisme de l'Église grecque avec ses diverses phases de retour et de rechute que nous y lisons, mais l'histoire des multiples réunions qui furent tentées soit du côté de Rome, soit du côté de Byzance, soit des deux côtés en même temps, une

fois que la séparation des deux Églises fut définitivement accomplie. Une analyse détaillée de ce travail expliquera mieux ma pensée. L'introduction ou le prologue, p. 1-31, indique brièvement les causes historiques, politiques et théologiques, qui motivèrent l'éloignement progressif des deux Églises jusqu'à la rupture finale de 1054. C'est là précisément ce que l'on est convenu d'appeler l'histoire du schisme oriental et ce qui ne forme dans l'ouvrage de M. Norden qu'une entrée en matière. La séparation de 1054 une fois perpétrée, à la cour de Byzance non moins qu'à celle de Rome se posait le problème de la réunion. Mais comment parvenir à une solution? De deux manières, répond l'auteur, suivant que l'on se plaçait sur le terrain religieux ou sur le terrain politique, car Rome, aussi bien que Byzance, était une puissance politique tout autant qu'une puissance religieuse. Et ces deux manières de solutionner le conflit étaient : l'union franche et loyale des deux Églises, ou bien l'occupation par l'une ou l'autre puissance de la puissance rivale. Ces deux manières de terminer le conflit, qui semblent s'exclure mutuellement, furent essayées en même temps, soit à Rome, soit à Byzance, suivant que l'une ou l'autre y trouvait son profit. Durant la seconde moitié du XIe siècle et durant presque tout le XIIe, en d'autres termes sous la dynastie des Comnènes, la Papauté tente par ses grands pontifes : Grégoire VII, Urbain II, Pascal II, etc., d'amener l'Église grecque à reconnaître la suprématie spirituelle des successeurs de Pierre, pendant que les Comnènes s'efforcent de reconstituer l'empire byzantin de Justinien en soustrayant l'Italie à la domination des conquérants normands ou des empereurs germaniques. Et c'est la réalisation de cette double chimère, menée de front sur les bords du Tibre ou de la Corne d'Or, qui fait l'objet du premier livre, p. 35-159. Inutile de faire remarquer qu'elle échoua misérablement et qu'elle ne pouvait avoir un autre sort. Les révolutions politiques qui désolèrent Byzance à la fin du XIIe siècle devaient amener dans l'esprit, sinon des Papes, du moins des princes occidentaux qui étaient à leur dévotion, l'idée de mettre fin au schisme grec par l'occupation violente des États byzantins. C'est précisément ce qui arriva en 1204 par la fondation de l'empire latin de Constantinople, qui dura jusqu'en 1261, et ce qui fait l'objet des recherches du second livre, p. 163-383. On sait comment Michel Paléologue réussit en 1261 à réoccuper Byzance et à reconstituer l'empire grec et comment, pour déjouer le péril qui le menaçait du côté de la Sicile, il ouvrit avec la papauté des négociations qui aboutirent à l'union du concile de Lyon, 1274. Le conflit se trouvait donc mis hors de cause par la première voie, ainsi qu'on peut le voir dans le troisième livre, p. 387-615. L'union, conclue au concile de Lyon, ne survécut pas à Michel Paléologue; Andronic détruisit, dès son avènement, l'œuvre si longtemps poursuivie par son père. Et dès lors, par suite des dangers toujours croissants qui venaient de la part des Turcs, se nouèrent et se dénouèrent entre Rome et Constantinople des relations amicales, qui avaient toutes pour but de rétablir le grand œuvre de Lyon. On crut un moment être parvenu à une solution équitable, au concile de Florence, mais une réunion, causée presque exclusivement pour des motifs politiques, devait se heurter contre l'intransigeance des prélats grecs, devenus plus libres, en attendant que les

Turcs arrivassent à terminer le conflit d'une manière inespérée, bien qu'elle fût prévue depuis longtemps. C'est là ce que nous raconte le quatrième livre, p. 619-741.

De la sorte, M. Norden obtient l'unité pour son bel ouvrage et l'on s'explique pourquoi la part du lion est réservée au XIIIe siècle, p. 163 à 615. Le XIIIe siècle, en effet, est vraiment le centre de l'histoire de l'union au moyen âge, et non le concile de Florence, comme on se l'imagine trop souvent. Par deux fois, durant ce siècle, Byzance s'est unie à Rome, et cela des deux manières : soit par l'occupation violente de ses États à la prise de Constantinople, soit par l'entente fraternelle au concile de Lyon. En conséquence, l'histoire des rapports établis entre Rome et Byzance, au XIe et XIIe siècles, n'est que l'histoire de la préparation de cette union, tandis que l'histoire de ces rapports au XIVe et XVe siècles ne fait qu'en étudier les conséquences.

Telle est l'analyse de cet ouvrage capital, bien pensé, consciencieusement écrit, et d'une clarté d'exposition remarquable. Chacun des quatre livres contient deux ou trois parties, qui se subdivisent elles-mêmes en autant de sections, et les sections en autant de chapitres ; de la sorte, il suffit, une fois la lecture du volume achevée, de se reporter à la table des matières fort détaillée pour avoir une idée fort nette de tout l'ouvrage. Dans l'ensemble, les jugements de l'auteur sont modérés et justes et, bien qu'émanés d'un protestant, se distinguent par assez d'impartialité ; quelques exceptions regrettables sont le fruit de préjugés fort explicables et de préoccupations politiques et religieuses qui ne nous surprennent pas trop. Aussi, est-ce sans aucune hésitation que je recommande la lecture de son ouvrage ; c'est vraiment l'œuvre d'un historien, et d'un historien de premier mérite.

Siméon VAILHÉ.

Dom H. LECLERCQ. — **L'Afrique chrétienne.** — Paris, Lecoffre, 1904. 2 vol. in-12 de XLIV-435 + 380 p. (*Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*).

Dans ce très remarquable ouvrage, Dom Leclercq a entrepris de nous faire connaître les origines, les développements, la décadence et la disparition de cette Église d'Afrique, qui a joué un rôle si considérable dans l'établissement du christianisme. Limitée entre les débuts du IIIe siècle et le milieu du VIIe, cette histoire se détache nettement de l'histoire générale de l'Église et se prête merveilleusement à la composition d'une monographie bien définie, bien circonscrite. Avec une parfaite clarté d'exposition, Dom Leclercq fait passer successivement sous nos yeux les âges héroïques de l'Église africaine, avec ses martyrs célèbres, ses grands théologiens et ses illustres évêques ; la période de ses luttes intestines, au temps du donatisme et du manichéisme ; son affaiblissement et ses souffrances sous le joug des Vandales ariens ; son réveil et son éphémère prospérité qui

coïncident avec les commencements de la domination byzantine; sa décadence irrémédiable hâtée par celle de l'Empire d'Orient; enfin le désastre final dans lequel elle disparut sous la poussée de l'invasion arabe.

Il va de soi qu'on trouve au cours de cette histoire de très belles pages consacrées aux grandes figures de l'Église d'Afrique, les Perpétue, les Tertullien, les Cyprien, les Augustin, mais surtout on remarquera avec quelle habileté et quelle précision on y voit exposé l'enchaînement psychologique qui explique les vicissitudes historiques de l'Afrique septentrionale. De plus, l'ouvrage est encadré entre une introduction et un chapitre de conclusions où se pressent les idées neuves et parfois si originales dont l'auteur a le secret. Les sources ont été indiquées à chaque page en grand détail, ce qui est d'un secours inappréciable pour le lecteur qui veut approfondir l'étude de telle ou telle question. Mais pourquoi le livre est-il privé de tables de noms de lieux et de noms de personnes, qui seraient si utiles; et surtout, pourquoi n'est-il pas accompagné de quelques cartes qui auraient rendu plus compréhensibles les nombreux et précieux renseignements géographiques que donne l'auteur, entre autres, les diverses circonscriptions civiles et ecclésiastiques qu'il mentionne si souvent?

L. C.

Histoire d'Héraclius par l'évêque Sebêos, traduite de l'arménien et annotée par F. Macler. — Paris, E. Leroux, 1904. Gr. in-8° de 166 p.

Ceux qui s'intéressent à l'Histoire du Bas-Empire et surtout de l'Arménie, au VIIe siècle, sauront gré à M. Macler de sa traduction. Sebêos est, en effet, le seul écrivain Arménien du VIIe siècle qui décrive les premières invasions des Arabes en Arménie, en Asie Mineure, et leur conquête de la Perse sur le dernier des Sassanides. Le titre : *Histoire d'Héraclius* est assez impropre, puisque l'ouvrage embrasse une centaine d'années et s'arrête à l'avènement du Khalife Moavia.

La traduction a été faite d'après la seconde édition du texte arménien publié par K. Patkanian (S.-Pétersbourg, 1879). Des trois parties dont il se compose, le traducteur n'a mis en français que la dernière, de la page 22 à la page 153, les deux autres parties n'étant pas de la plume de Sebêos. Même en réduisant ainsi sa tâche, M. Macler a été aux prises avec bien des difficultés, dont quelques-unes lui ont paru insurmontables; et Patkanian qui a donné, en 1862, une traduction russe de Sebêos, a dû omettre également quelques passages qu'il déclare inintelligibles.

Le traducteur français a fait suivre sa traduction littérale de quelques notes précieuses, qui en sont le commentaire. Elles témoignent en général de sa connaissance des principaux travaux modernes ou contemporains, ayant trait à son sujet, et aussi de son esprit critique. Attaché à la Bibliothèque nationale, disposant de précieuses ressources, il pouvait mieux que beaucoup d'autres nous donner une œuvre bien documentée. Malgré cela, il a préféré traduire certains termes sans les expliquer, certains faits sans les contrôler. Il ne faut pas lui reprocher de n'avoir pas voulu tout

éclaircir : cela l'eût mené trop loin. — Nous aurions pourtant aimé que l'auteur nous donnât une critique un peu plus complète de l'œuvre de Sebêos. Renvoyer à Hübschmann (*Zur Geschichte Armeniens...*), c'est bien ; mais tous les lecteurs de M. Macler n'ont pas cet ouvrage allemand sous la main.

Nous sera-t-il permis, enfin, de signaler quelques inexactitudes dans les questions relatives aux controverses religieuses? Certes, nous ne blâmons pas le savant traducteur de n'avoir pas été plus clair ; dès qu'il aborde la théologie, le langage un peu déclamateur de Sebêos devient encore plus confus et approche d'une véritable logomachie ; mais nous sommes surpris de la teneur de deux notes du traducteur sur les conciles d'Éphèse et de Chalcédoine. Pour le concile œcuménique d'Éphèse (dont on fixe la date, par une erreur typographique, à l'an 449, au lieu de 431), il fut sans doute tenu contre Nestorius ; mais Nestorius n'enseignait pas seulement que « Jésus-Christ aurait conservé ses deux natures distinctes ». Ceci est un dogme admis de tous les catholiques ; Nestorius, là est son hérésie caractéristique, admettait en Jésus-Christ deux personnes. Quant au concile de Chalcédoine, il est bien vrai qu'il définit le dogme de la dualité des natures dans l'unité de personne ; mais il n'est pas exact qu'il annule les décisions d'Éphèse : cette dernière thèse est celle des monophysites, dont le distingué arménisant qu'est M. Macler, n'adopte pas sans doute le point de vue injustifiable.

F. TOURNEBIZE.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

Librairie Alphonse Picard et fils, 82, rue Bonaparte.

DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS
DES NOMS LITURGIQUES
EN USAGE DANS L'ÉGLISE GRECQUE

Par L. CLUGNET

Un vol. in-8° de 186 pages. — Prix, **6** fr. — 1895.

RÉPERTOIRE DES SOURCES HISTORIQUES DU MOYEN-AGE
PAR ULYSSE CHEVALIER

BIO-BIBLIOGRAPHIE
Nouvelle édition refondue, corrigée et considérablement augmentée.

PARAIT EN FASCICULES DE 16 A 17 FEUILLES

Les deux premiers sont en distribution. En souscription net : **7 fr. 50**
Ce prix sera porté à **10** francs à l'apparition du 8e et dernier fascicule.

TOPO-BIBLIOGRAPHIE
Ouvrage entièrement terminé.

2 volumes grand 8°, même format que le précédent dont il est le complément indispensable, en 6 fascicules, net.......................... **61 fr. 85**

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE
DEPUIS LES TEMPS MÉROVINGIENS JUSQU'A LA RENAISSANCE

Première partie : ARCHITECTURE

par **Camille ENLART**

Ancien membre de l'École française de Rome. Membre résident de la Société des Antiquaires de France.

I. — ARCHITECTURE RELIGIEUSE. — 1 vol. in-8.................. 15 fr.
II. — ARCHITECTURE CIVILE ET MILITAIRE. — 1 vol. in-8....... 15 fr.

Legrand (Émile), professeur à l'École Nationale des Langues Orientales. — *Bibliothèque hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVIIe siècle*, accompagnée de notices bibliographiques et documents inédits. 1894-1896, 4 vol. gr. in-8°.. 100 fr.

Pour les abonnés de la Revue de l'Orient Chrétien. . . 60 fr.

LES

ÉGLISES AUTONOMES ET AUTOCÉPHALES

Par A. D'AVRIL

Ire partie : Le groupe orthodoxe.
IIe partie : De la hiérarchie catholique. — Les Orientaux dans le patriarcat de Rome.
In-8° de 49 pages. — Paris, LEROUX. — Prix : **1** franc.

BIBLIOTHÈQUE HAGIOGRAPHIQUE ORIENTALE

éditée par Léon CLUGNET

I. — **VIE ET RÉCITS DE DANIEL LE SCÉTIOTE**. Textes grec, syriaque et copte, publiés par Léon CLUGNET, F. NAU, I. GUIDI. In-8°. 8 fr.

II. — **VIE DE JEAN BAR APHTONIA**, Texte syriaque, publié et traduit par F. NAU . . . . 3 fr. 50

III. — 1. **COMMENT LE CORPS DE JACQUES BARADÉE FUT ENLEVÉ DU COUVENT DE CASION PAR LES MOINES DE PHÉSILTHA**. Texte syriaque, publié par M. A. KUGENER. — 2. **HISTOIRE DE SAINT NICOLAS, SOLDAT ET MOINE**. Texte grec, publié par Léon CLUGNET. . . . . 3 fr. 50

IV. — **VIE ET OFFICE DE MICHEL MALÉINOS, SUIVIS DU TRAITÉ ASCÉTIQUE DE BASILE LE MALÉINOTE**. Texte grec, publié par Louis PETIT, A. A.......... 6 fr. »

V. — **VIE ET OFFICE DE SAINT EUTHYME LE JEUNE**. Texte grec, publié par Louis PETIT, A. A.......... 6 fr. »

VI. — 1. **VIE DE SAINT AUXENCE**. Texte grec, publié par Léon CLUGNET. — 2. **MONT SAINT-AUXENCE**. Étude historique et topographique, par Jules PARGOIRE, A. A.......... 8 fr. »

Paris, PICARD.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

1904. — N° 4.

SOMMAIRE

Pages.

I. — **Henri Grégoire.** — Saints jumeaux et dieux cavaliers..... 453

II. — **S. Vailhé et S. Pétridès, A. A.** — Saint Jean le Paléolaurite, précédé d'une notice sur la vieille Laure (*fin*)............ 491

III. **D. Placide de Meester, O. S. B.** — Le dogme de l'Immaculée Conception et la doctrine de l'Église grecque (*suite*). 512

IV. — **V. Ermoni, P. M.** — Rituel copte du baptême et du mariage. — Baptême (*suite*)........................ 526

V. — **Fr. Tournebize.** — Histoire politique et religieuse de l'Arménie (*suite*).. 537

VI. **Léon Clugnet.** Vie de sainte Marine (*suite*)............ 560

VII. — Bibliographie.. 609

PARIS

LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

ET

BUREAUX DES ŒUVRES D'ORIENT

20, RUE DU REGARD, 20

1904

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement, France : 12 fr. Étranger : 14 fr.

La **Revue de l'Orient chrétien** (recueil trimestriel) paraît par fascicules formant chaque année un volume de près de 500 pages in-8°.

Les communications relatives à la rédaction doivent être envoyées

à M. Léon CLUGNET

Secrétaire de la *Revue de l'Orient chrétien*, à Fresnes-lez-Rungis (Seine).

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient, dont un exemplaire aura été adressé à la **Revue de l'Orient chrétien**, chez MM. A. PICARD ET FILS, libraires, rue Bonaparte, 82, à Paris.

ON S'ABONNE A PARIS :

A LA LIBRAIRIE A. PICARD

RUE BONAPARTE, 82

et aux bureaux des Œuvres d'Orient, ***rue du Regard, 20***

Prix de l'abonnement	France	**12** fr.
	Étranger	**14** fr.
Prix de la livraison		**3** fr.

On peut se procurer les volumes qui ne sont pas épuisés à raison de **15** francs le volume.

SAINTS JUMEAUX

ET

DIEUX CAVALIERS

I

Si ce travail avait vu le jour il y a quelque cinquante ans, il aurait pu prétendre à l'honneur de terminer une longue et célèbre controverse hagiographique. Les trois saints jumeaux Speusippe, Élasippe et Mélésippe avaient-ils subi le martyre en Cappadoce, ainsi que le racontait un texte latin — sans doute une version des Actes originaux — publié par Rosweyde et réimprimé dans les *Acta Sanctorum;* ou bien fallait-il croire un autre texte, qu'on lisait à la suite du premier dans le Janvier des Bollandistes, et d'après lequel les *Tergemini* auraient cimenté de leur sang l'édifice de la jeune Église de Langres? A vrai dire, la question n'était pas difficile à résoudre. La version langroise attribuée à tort à un certain *Warnahaire*, qui vers l'an 615 l'envoya à saint Céraune, évêque de Paris, la version langroise présentait toutes les apparences d'un faux. Mais son succès avait été si grand dès l'origine, qu'elle avait fait presque oublier la tradition cappadocienne. Le *Martyrologe hiéronymien,* et après lui les martyrologes historiques, l'avaient définitivement consacrée. Tant qu'on n'eut pas de notions précises sur les sources du *Martyrologe* mis sous le nom de saint Jérôme, on se crut autorisé à trouver un argument en faveur de la priorité de l'histoire langroise, dans ces quelques lignes figurant au 17 janvier : *XVI Kal. febr. Lingonis. Passio*

Sanctorum martyrum geminorum Speusippi, Helasippi, Melasippi, Leonellae, Iunellae, Neonis.

L'abbé Bougaud (1), écrivant en 1859, démontrait encore avec un grand luxe d'arguments, que la Passion dite de Warnahaire était bel et bien l'original, démarqué ensuite par quelque *Graeculus* au profit de la Cappadoce. Et M. Bougaud n'avait pas assez de mépris pour cet hypothétique faussaire.

Aujourd'hui la question est tranchée. L'abbé Duchesne (*Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, I, 48-54) a montré comment les légendes qui ont la prétention de raconter l'origine des Eglises de Valence, Besançon, Langres, Dijon, Autun et Saulieu sortent d'une même officine hagiographique qui a fonctionné dans la première moitié du VIe siècle. Si le Martyrologe hiéronymien fait allusion à la Passion de Warnahaire, c'est que sa recension gallicane fut rédigée à Auxerre vers l'année 590 et que dès cette époque les six romans, acceptés avec enthousiasme par les Églises intéressées, jouissaient d'une autorité absolue.

Ainsi donc, si j'apporte ici la preuve que la forme cappadocienne de l'histoire des *Tergemini* en est bien la forme originale, ma démonstration pourra paraître superflue (2) en ce qui concerne la vieille controverse sur les trois jumeaux. Mais peut-être attirera-t-elle l'attention sur la légende cappadocienne elle-même, qui constitue un problème hagiographique digne d'intéresser les hommes compétents.

II

La version cappadocienne n'était connue jusqu'à présent que par le texte latin publié d'abord par Rosweyde, et reproduit dans les *Acta Sanctorum*, Jan. II, 70.

(1) L'abbé Bougaud, *Étude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne*, Autun, 1859.

(2) Bien que le débat scientifique soit clos, à proprement parler, les tenants langrois de « Warnahaire » n'ont pas tous désarmé. Voyez l'abbé Narbaÿ, Supplément aux *Acta Sanctorum*, in-4, 1896, p. 270-285, et la réponse de l'abbé Roussel, *Comment Warnahaire... a composé la légende langroise*, Langres, Rallet-Bideaud, 1897, 102 p.

Ce texte était incomplet dans les *Vitae Patrum* et dans les *Acta Sanctorum*. Tiré d'un manuscrit de l'érudit allemand Marc Welser, auquel manquait un feuillet, il présentait en son milieu une fâcheuse lacune. L'abbé Bougaud en retrouva un exemplaire complet dans le ms. 34 de la bibliothèque du séminaire d'Autun et le publia dans son *Étude historique et critique* (sic!) *sur la mission de saint Bénigne*, p. 465-474. Cette édition passa inaperçue, et les Bollandistes imprimèrent à leur tour le morceau qui manquait au texte des *Acta Sanctorum*, dans leurs *Analecta*, II (1883), p. 378-380.

Le manuscrit utilisé par eux était un *codex Reginae Sueciae qui fuerat monasterii Flaviacensis* (l. c., p. 378).

Plus récemment, les savants hagiographes, dans leur *Catalog. cod. hagiogr. bibl. reg. Bruxellensis*, II, 290-292, signalèrent le ms. 9289 lequel, f. 123r-125r, contient un morceau qui n'est, à vrai dire, ni le texte « cappadocien » ni la version dite de Warnahaire, mais une curieuse combinaison des deux, sorte de compromis entre deux rédactions contradictoires. Pour la partie publiée dans les *Analecta*, l'auteur du centon suivait la version authentique.

Tout le monde est d'accord pour admettre que le texte latin dit authentique par opposition avec le faux de Warnahaire, est la traduction plus ou moins libre d'un document grec. Le P. Bolland inclinait à croire que cet original grec constituait les *actes originaux* des saints Martyrs. Le texte grec que nous allons mettre sous les yeux du lecteur ne mérite pas ce beau nom d'*Acta Sincera* dont Ruinart s'est montré, à bon droit, si avare; mais tel quel, il nous permettra d'attendre une forme plus ancienne de la légende des Trois Jumeaux.

C'est en examinant un manuscrit de la *Biblioteca della Missione urbana di S. Carlo*, à Gênes, que j'ai trouvé le Μαρτύριον τῶν ἁγίων νηπίων. La Bibliothèque de la *Mission urbaine* est un des dépôts italiens restés le plus longtemps inconnus. M. Ehrhard en a publié un inventaire dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* (X, p. 192-217), en 1893. Ses renseignements sont plus complets que les notes très insuffisantes de Blume et de Grassi; mais le travail de M. Ehrhard ne peut tenir lieu d'un catalogue complet, comme ceux dont les Bollandistes ont donné les admirables modèles.

Les manuscrits génois s'appellent *Sauliani*, du nom de l'évêque Filippo Saoli qui les avait rassemblés au XVIe siècle. Il y a 36 manuscrits grecs, dont un du IXe siècle et sept du Xe. Le nôtre, d'après Ehrhard, est un de ces derniers; il porte le n° 34. G. Vitelli a attiré l'attention sur lui dans les *Studj italiani di filologia classica*, II (1894), p. 374, comme contenant cette Vie de Théodose, par Théodore, que la savante édition de M. H. Usener a rendue célèbre (1). Et c'est en préparant, avec la permission de M. Usener, une édition critique de l'ἐγκώμιον de l'évêque de Petrai, que j'ai été amené à étudier le Saulianus 33.

Il est en parchemin et contient 207 (2) feuillets (30,2 × 22). Chaque page d'écriture comprend deux colonnes de trente lignes environ. L'écriture est une belle minuscule penchée à droite. Sur le verso du dernier feuillet, on lit cette note qui a échappé à MM. Ehrhard et Vitelli : Χρύσανθος, ὁ σιδηριώτης κατὰ μῆνα αὔγουστον, Ζυι'.

La date est embarrassante; cette ligne n'est point de la même main que le reste du ms. et s'il faut prendre le premier chiffre pour un *stigma*, il s'agit du mois d'août 902. La note serait donc une signature de possesseur, et il faudrait reporter le manuscrit à la fin du IXe siècle ou tout au début du Xe. Mais pour un stigma, surtout à cette époque, la forme Z est très insolite. D'autre part impossible de lire ζ. Nous livrons cette difficulté à des paléographes plus compétents. En tout cas, le nom de Χρύσανθος ὁ σιδηριώτης est complètement inconnu. Σιδηριώτης peut s'expliquer comme dérivé d'un nom de ville; mais de quelle ville? Serait-ce de *Severias* ou *Seberias* en Cappadoce, l'ancienne Siberon, siège d'un évêché dépendant de Césarée, à l'époque byzantine? Cette ville est appelée Tibérias (sans doute pour Siberias) dans la liste des évêques assistant au concile de 692. Si vraiment notre Chrysanthos, possesseur du codex Saulianus 33, était originaire de Severias, le fait emprunterait un certain intérêt à la circonstance que plusieurs des textes que contient le ms. ont trait à la Cappadoce.

Voici, en effet, quel est le contenu du manuscrit, un méno-

(1) Usener, *Der heilige Theodosios*, Leipzig, 1890.
(2) Et non 206 comme le dit Ehrhard.

loge du mois de janvier. Au fragment acéphale par lequel il commence, un certain nombre de pages manquent (1).

1) f. 1[r] Basilii magni encomium in Gordium (*P. G.*, XXXI, col. 489 sqq.).

2) f. 7[r] Βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ὁμολογητοῦ Μιχαὴλ πρεσβυτέρου καὶ συγκέλλου γεγονότος πόλεως Ἱεροσολύμων.

Inc. Τὰς τῶν ἀγαθῶν ἀνδρῶν ἀναγράπτους τίθεσθαι πράξεις.

3) f. 44[r] Βίος καὶ πολιτεία τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Θεοδώρου μοναχοῦ ἡγουμένου μονῆς τῆς Χώρας.

Inc. Οἱ μακαριώτατοι καὶ ἅγιοι πατέρες οἱ πρὸ ἡμῶν καὶ ἐφ' ἡμῶν διὰ καθαροῦ καὶ ἀνεπιλήπτου βίου ἐν Χῷ ἀναλάμψαντες.

4) f. 55[r] Homélie de saint Jean Chrysostome sur la sainte Théophanie.

5) f. 71[r] Homélie de Basile de Césarée sur le saint et salvifique baptême.

6) f. 82[r] Homélie de saint Grégoire de Nazianze εἰς τὰ ἅγια φῶτα.

7) f. 94[r] Θεοδώρου πατρικίου τοῦ Δαφνοπάτους λόγος εἰς τὴν ἐξ Ἀντιοχείας ἀνακομιδὴν τῆς σεβασμίας καὶ τιμίας χειρὸς τοῦ Προδρόμου.

8) f. 109[r] Μαρτύριον τοῦ ἁγίου μάρτυρος Καρτερίου τοῦ Καππάδοκος.

Inc. Ἐν τῷ κατ' ἐκεῖνο καιρῷ βασιλεύοντος Διοκλητιανοῦ ἐν Νικομηδείᾳ.

9) f. 121[r] Μαρτύριον τοῦ μεγαλομάρτυρος Πολυεύκτου.

Inc. Νῦν ἡ χάρις τοῦ θεοῦ πλουσία καὶ δυνατὴ διὰ τῶν πράξεων τοῦ ἁγίου μάρτυρος Πολυεύκτου.

10) f. 131[r] Βίος καὶ πολιτεία τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Μαρκιανοῦ πρεσβυτέρου γενομένου καὶ οἰκονόμου τῆς ἁγιωτάτης ἐκκλησίας τῆς Κωνσταντινουπόλεως.

Inc. Εὐλογητὸς ὁ Θεὸς καὶ πατὴρ τοῦ μεγάλου Θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ.

11) f. 142[r] Βίος καὶ πολιτεία τοῦ ἁγίου πατρὸς ἡμῶν ἀββᾶ Θεοδοσίου τοῦ ἀρχιμανδρίτου πάσης τῆς ἐρήμου τῆς ὑπὸ τὴν ἁγίαν Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν πόλιν συγγραφεὶς ὑπὸ Θεοδώρου τοῦ ἐπισκόπου Πετρῶν γενομένου αὐτοῦ μαθητοῦ.

12) f. 195[r] Μαρτύριον τῆς ὁσίας μάρτυρος Χαριτίνης.

Inc. Προκαθίσαντος οὖν Δομιτιανοῦ τοῦ κόμητος ἐπὶ τοῦ βήματος καὶ

(1) Ehrhard calcule qu'il en manque 74.

τῆς στρατιωτικῆς τάξεως ὑπηρετουμένης αὐτῷ. Ἐκδίκιός τις τῆς Κουρικιτῶν πόλεως ἐσήμηνε δι' ἀναφορᾶς λέγων.

13) f. 201r Μαρτύριον τῶν ἁγίων τριῶν νηπίων Σπευσίππου, Ἐλασίππου καὶ Μελεσίππου, καὶ τῆς τούτων μητρὸς Νεονίλλας.

A l'époque où Ehrhard rédigea son catalogue, tous ces textes étaient inédits, à l'exception des trois homélies et des numéros 1, 9 et 11. Bien que le manuscrit n'ait été utilisé par personne depuis lors, la Vie de Michel, prêtre et syncelle de Jérusalem, est maintenant connue par la publication partielle de Manuel Gédéon, Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον. Constantinople, 1899, p. 231-242 (1). Gédéon s'est servi du cod. 13 du Pantocrator. — Notre *Vie* diffère de celle qui se lit *Cod. Vat.* 1085².

De même, le n° 3, la Vie de saint Théodore, moine et higoumène du monastère de Chôra, toujours inédite, a été analysée par Gédéon, *op. cit.*, 227-231, d'après le 13 du Pantocrator également (f. 175 β-189 β).

N° 7. Gédéon en a donné des fragments, p. 53 suiv. de son livre. Lipomani et Surius en avaient publié un texte latin, au 29 août.

N° 8. J. Compernass a publié les *Acta Carterii Cappadocis* (Bonn, 1902), d'après un ms. de Paris. Mais notre manuscrit présente une rédaction différente.

N° 9. Saint Polyeucte. Notre rédaction (B¹ des Bollandistes (2)) diffère de l'œuvre métaphrastique qu'on lit sous le même titre, *P. G.*, CXIV, col. 117 sqq.

N° 10. Ehrhard signalait la différence de ce texte d'avec la *Vie de Marcien*, par Syméon Métaphraste (Migne, *P. G.*, CXIII, 129). Aujourd'hui, la version du Saulianus 33 est publiée d'après d'autres manuscrits, par MM. Papadopoulos-Kerameus, Ἀνάλεκτα ἱεροσ. Σταχυολογίας, IV, 258-270, et Gédéon, Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον, 272-277.

N° 11. Publié par Usener, *Der heil. Theod.*, Leipzig, 1900, d'après le Laur. XI 9. Autres manuscrits étudiés par Krumbacher (*Sitzunzgber. der Münchner Akad. d. Wiss. Philos.-philol. Klasse,* Heft II). Cf. E. Rolland, *Une copie de la Vie de saint Théodose par Théodore conservée dans le Ba-*

(1) Cf. S. Vailhé, *Revue de l'Orient chrétien*, VI (1901), 313-32, 610-12.
(2) *Bibliotheca hagiographica graeca.*

roccianus 183, Gand, Engelcke, 1899, in-8°, 40 pp. (= Recueil de travaux publiés par la Faculté de phil. de l'Univ. de Gand, 24e fascicule). Cf. encore *Byz. Zeitschr.*, 2 (1893), 643 et 3 (1894), 194.

La copie génoise se rattache nettement à la ligne P du Stemma de M. Krumbacher. Elle présente beaucoup d'analogie avec le ms. A (Patmiacus) étudié dans *Byz. Zeitschr.*

N° 12. Sainte Charitine. Texte différent dans Métaphraste (Migne, CXV). Cette rédaction est inédite.

N° 13. Le texte grec du martyre des Trois Jumeaux ne se trouve qu'ici.

Ce qui frappe tout d'abord dans cet ancien ménologe, c'est le nombre de pièces rares ou même uniques qu'il renferme. Qu'on le compare, en effet, aux autres ménologes du mois de janvier, bien entendu à ceux qui, comme lui, sont composés exclusivement de morceaux anté-métaphrastiques. S'il a de commun avec eux l'*Éloge de Gordius* par Basile, les trois homélies sur l'Épiphanie, le Baptême, τὰ Φῶτα, la Vie de saint Théodose, en revanche les Vies des saints Michel et Théodore et celle de Marcien sont fort rares, celle de sainte Charitine l'est plus encore, la rédaction où se présente ici la Vie de Carterius paraît être unique, et le martyre des saints jumeaux est dans le même cas.

Si maintenant nous examinons les jours du mois mentionnés en tête des différents morceaux, nous trouvons que ceux-ci forment une série chronologique continue :

Ἐγκώμιον sur Gordius.	3 janvier.
Vie de Michel prêtre et syncelle.	4
Vie de saint Théodore de Chora	5
Les 3 homélies.	6
Transfert de la main du Prodrome.	7
Carterius	8
Polyeucte	9
Marcien.	10
Théodose	11
Charitine	12
Trois jumeaux	13

Si l'on tient compte de ce fait que soixante-quatorze feuillets manquent au commencement, on sera tenté de conclure que le

Saulianus 33 contenait un ménologe complet pour les treize premiers jours de janvier.

Mais trois dates sont étranges : celles des saints Théodore, Charitine, Speusippe et consorts.

La date du cinq janvier, attribuée à saint Théodore, est en contradiction avec l'indication de Gédéon, Βυζαντινὸν Ἑορτολόγιον, qui place ce saint au 8 janvier, d'après le cod. Pantocrator, 13. Saint Théodore ne se trouve d'ailleurs point dans les synaxaires.

Charitine figure généralement au 18 décembre. Cependant certains synaxaires la commémorent le 20 janvier ; d'autres la placent au 15 (1).

Quant aux trois jumeaux, ils figurent tantôt au 16, tantôt au 17 janvier.

On peut se demander si ces trois indications ne constituent pas tout simplement l'erreur d'un copiste qui se sera imaginé avoir affaire à une série complète, alors que, comme dans les plus anciens ménologes, l'ordre chronologique n'était pas strictement observé, et que plusieurs jours n'étaient représentés par aucun saint.

Il arrive en effet fréquemment, dans les anciens recueils de cette espèce, que pour des raisons d'ordre intrinsèque, un texte est rapproché d'un autre alors que leurs dates devraient les séparer. Or, les deux biographies de Michel le Syncelle et de Théodore ont ceci de commun que les deux saints étaient surtout vénérés au monastère de Chora, à Constantinople, que le second avait fondé et où il avait été higoumène († 846) (2). Quant à Charitine et aux Trois Jumeaux, nous pensons qu'ils se suivaient dans le modèle (3) qu'avait sous les yeux notre copiste, comme étant respectivement du 15 et du 16 janvier ; tandis que les 12, 13 et 14 janvier étaient simplement passés. Le copiste, voyant se dérouler du 6 au 11 janvier une suite ininterrompue, écrivit pour Charitine μηνὶ τῷ αὐτῷ ιβ′ et pour Speusippe : μηνὶ τῷ αὐτῷ ιγ′, comme il avait placé Théodore au 5 janvier, parce

(1) *Synaxarium ecclesiae Constantinopolitanae*, ed. Delehaye (Propylaeum ad *Acta Sanctorum Novembris*, 393, 47, 57).

(2) Cf. Gédéon, *l. c.*

(3) Modèle où peut-être la mention μηνὶ τῷ αὐτῷ... manquait, ou bien était effacée.

que sa Vie figurait entre Michel (4 janvier) et les homélies de la Théophanie (6 j.). Que si l'on trouve le procédé insolite, il faut se souvenir que les trois Vies mal datées sont précisément les trois plus rares du recueil, celles qui manquent dans les autres ménologes de janvier.

III

Notre manuscrit contient, en fait de légendes rares, deux histoires cappadociennes (Carterius, les Trois Jumeaux), une histoire cilicienne (Sainte Charitine). Saint Théodose est originaire de Mogariassos en Cappadoce, et saint Polyeucte était de Mélitène en Arménie. Évidemment, ce n'est pas le hasard seul qui a fait prédominer dans ce recueil l'élément asiatique. Et de même que M. Krumbacher (1), s'appuyant sur la grande importance attribuée, dans le Vaticanus 1589 et le Laurentianus XI 9, à l'ascétisme palestinien, admettait que le premier recueil du genre avait été formé en Terre Sainte, nous pouvons reconnaître dans notre ménologe un type asiatique et probablement cappadocien. Qu'on rapproche cette constatation de l'énigmatique souscription Χρύσανθος ὁ Σιδηριώτης, et l'on trouvera sans doute que l'origine cappadocienne du manuscrit lui-même n'est nullement invraisemblable.

Mais voici enfin le texte du martyre des trois jumeaux. Nous avons été forcé d'y faire de nombreuses corrections ; la leçon du manuscrit est en ce cas indiquée dans l'apparat critique. — L'iota est le plus souvent ascrit ; les mots qui dérogent à cette règle sont signalés dans l'apparat. — Il n'y a guère de remarques à faire au point de vue paléographique. A l'exception des *compendia* usuels ουνος χνος ις χς etc., les abréviations sont rares ; on n'en trouve qu'à la fin d'une ligne — οὐρανῷ est même parfois écrit en toutes lettres au lieu de l'usuel ουνωι.

Nous avons cru bon de réimprimer, en face du texte grec, la passion latine qui ne se trouve en entier que dans le livre inaccessible de Bougaud. Dans les notes, A désigne le texte des *Acta Sanctorum*, B celui de Bougaud. Nous avons noté un certain nombre de variantes intéressantes, et adopté les leçons les plus probables, sans prétendre faire une édition critique.

(1) *Studien zu den Legenden des hl. Theodosios*, p. 236, 237.

* f. 201r Μηνὶ τῷ αὐτῷ ιγ̄.

† Μαρτύριον τῶν ἁγίων τριῶν νηπίων Σπευσίππου, Ἐλασίππου, Μελεσίππου καὶ τῆς τούτων μητρὸς Νεονίλλας †.

Ὅτε τὸ γυμνάσιον τοῖς τοῦ Χριστοῦ ἀθληταῖς προετίθετο, ὅτε ἡ ἀκόρεστος τῆς ἀσεβείας πομπὴ ἐτελεῖτο καὶ ἡ τοῦ διαβόλου ἐπλούτει αἰσχύνη, τρεῖς ἦσαν τῆς Καππαδοκῶν χώρας τῷ πλούτῳ γεγηθότες, οἷς καὶ πολὺς ὑπῆρχεν δούλων τοκετός, καὶ πλούτου ἀνείρητον πλῆθος, καὶ εἰδώλων ἀνίστατο ἀμύθητος ἀριθμός. Οἷς ἀντιπομπεύει Χριστὸς Ἰησοῦς ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ τοῦ παντοκράτορος ὁ μονογενής, τούτοις ἀντιστρατεύεται ὁ βραχύτατος ἀριθμὸς τῶν παίδων ἐκ Νεονίλλας τῆς εὐσεβοῦς καὶ δούλης τοῦ Χριστοῦ, ἐκ μιᾶς κοιλίας τρίκλωνον ῥόδον ὁμοῦ πυκάζοντες ὡς ἐλαιόφυτα καρποῦ προχείρου καὶ λιπαροῦ. Τούτοις οἱ κατὰ σάρκα γονεῖς Σπεύσιππον, Ἐλάσιππον, Μελέσιππον προσηγόρευσαν, οὓς καὶ ἐπαίδευσαν ἱκανῶς. Ἦν γὰρ καὶ ἡ μάμμη αὐτῶν ἰατρικὴν μετεσχηκυῖα τέχνην, ἀλλὰ μὴν καὶ οἱ τρεῖς παῖδες ἱππηλάσια ἄκρως μεμακηθότες, οἷς ἐπέχαιρον οἱ κατὰ σάρκα κύριοι. Τῷ δὲ παρόντι καιρῷ ἀσεβείας εἰδώλων ἐτελεῖτο ἑορτή· οἱ δὲ προειρημένοι τῇ τῶν μακαρίων ἱππηλασίᾳ ἐναβρυνόμενοι ἐνεδείκνυντο, καὶ ἀπέστειλαν αὐτοὺς ἐν τόπῳ καλου * <μένῳ> Πασμασῷ, ἔνθα τῆς Νεμέσεως ἐστήρικτο βδέλυγμα, ἐν τόπῳ πεδινῷ καὶ ὑλώδει. Οὓς δορυφορήσαντες καὶ πολλὰ θύματα διαφόρων ζῴων ἐφοδιάσαντες οἱ δεσπόται, εἰς τὸν προειρημένον ἀπέστειλαν εὐφρανθῆναι τόπον. Οἱ δὲ ἐκεῖσε ἐπιστάντες ἐθεάσαντο πολλοὺς μέλλοντας θύειν, καὶ αἱμάτων ἐκχύσεις, καὶ δεῖπνον πλούσιον. Ὡς δὲ τὴν μίαν ἡμέραν πλουσίως εὐφράνθησαν, καὶ τῇ ἐπαύριον ὁμοίως παρεσκευάσαντο, Χριστὸς πλουσίαν τράπεζαν θεὶς καὶ ἀγαθὴν <αὐτοὺς> λοιπὸν ἀκμάζοντας εἰς ἀθανασίας προκοπὴν ἔβλεπεν. Εἷλκεν γὰρ αὐτοὺς Χριστὸς Ἰησοῦς ὁ τοῦ Παντοκράτορος υἱός, ὁ μονογενὴς καὶ πρωτότοκος Θεὸς Λόγος, ἐξ ἀφράστων κόλπων γεννηθεὶς καὶ καλέσας αὐτούς. Τοιγαροῦν ὑπομνησθέντες Νεονίλλαν ἔσπευσαν εἰς τὴν ἑαυτῶν τράπεζαν ἀγαγεῖν, οὐκ ἐγνωκότες ταύτην αὐτοῖς παρασκευάζουσαν τράπεζαν οὐράνιον. Οἱ δὲ ἐπὶ τὸ αὐτὸ οἱ τρεῖς παραγενόμενοι, παρεκάλουν αὐτὴν λέγοντες· ἧκε πρὸς ἡμᾶς· πλούσια γὰρ τὰ παρ' ἡμῖν. Ἡ δὲ Νεονίλλα οἷα Χριστοῦ στρατιώτης καλουμένη ἄνωθεν, τοὺς

(* f. 201v)

11. κυλίας. τρίκλονον. — 15. ἱππελάται. — 19. καλου (sic). — 20. πεδηνῶ. ὑλώδη. — 21. ζώων. — 26. αὐτοὺς addidi. ἔβλεπον. — 30. αὐτούς.

Incipit passio trium geminorum Speusippi Melisippi Elasippi.

1. — Tres pueri fratres, quasi tres rosae ex una virga natae florentes, ita hi ex uno utero simul nati, et aspectus gratia et sapientiae profectu pollebant. Quibus cura maxima haec erat ut equos alerent, ut familiam ampliarent. Quorum avia Leonilla nomine medicinam instructe cognoverat et notis diligenter instructa, ut incomparabilis haberetur. Memorati autem pueri tres nepotes ejus et nutritores optimi equorum erant et ascensores incomparabiles. Qui cursu rapidissimo ferebantur paene cotidie in locum qui Palmasus appellatur sacrificabant, in quo stabat Dea Nemesis, quam gentilis superstitio tunc colebat.

2. — Isti igitur cum aviam suam Leonillam ad suum convivium invitassent, et ea quae de sacrificiis Nemesi attulerant quasi pro benedictionibus posuissent, Leonilla avia eorum dixit eis : Sic omni sapientia eruditi estis, ut nesciatis idolorum culturam inimicam salutis humanae semper existere, et animas aeternis poenis in Tartaro religare. Ego Christi ancilla sum qui fecit caelum et terram, maria et omnia quae in eis sunt, qui post tenebrosam et caecam noctem, lumen prodire jussit, ortum solis et occasum segregavit, dies constituit, tempora dispunxit, lunae cursum certis metarum anfractibus per plateas caeli ire constituit, stellis quoque splendentibus varia claritate caelum ornavit, statuit montes, fontes aperuit, campos extendit, perpetuos cursus fluminibus contulit, ab arboribus protulit poma, vitibus botryones exhibuit, olivae nemora pinguedinis gratia tam in refectiones quam in splendores supplevit, pelagum cum litoribus dilatavit, aerem avibus dedit, aquas piscibus adimplevit; laxavit nubibus cursum, ut illic influant pluviam ubi ipso jubente eas distinxerunt flabra ventorum, quae nunc tepenti molliore temperant saeculum, nunc rigenti algore penetrant mundum, ut fertilitatem agris impertiant et viventium omnium muniant sospitatem : ipso volente vivimus, ipso pascente alimur, ipso donante vescimur. Hunc ego Deum colo

1. *Deest* in A. Elasipei B. — 5. vita B. — 7. disciplinam B. — 11. loco B. — 11. sacrificabant *om.* A. — 12. gentiles superstitione colebant A. — 19. eis *om.* A. — 22. disposuit A. — 26. olivae nemora pingue dimis gratiam tam in refectione quam in splendore supplevit B. — 27. pelagum... adimplevit *om.* A. — 29. influant sicut A. — 34. jubente alimur B. — 34. dominante vestimur A.

* f. 202r τῆς εὐσεβείας αὐτῆς μαζοὺς πνευματικῷ τρέφου*σα γάλακτι, ἠκολούθει τοῖς παισίν· οἱ δὲ νέοι προτρέχοντες ἥλλοντο ὡς ἄρνες, ἀλλὰ μὴν καὶ τὸν τῆς πρεσβύτιδος ὄκνον ἐκδεχόμενοι, [καὶ] τῆς μάμμης αὐτῶν τὴν χαρὰν οἷα χελιδόνες περιεπέταντο. Ἡ δὲ παραγενομένη καὶ πρὸ τῆς τραπέζης τὸ σημεῖον τοῦ σταυροῦ χαράξασα τῷ δακτύλῳ, πλησίον ἐκαθέσθη, ἀτενίζουσα τῶν ἁπαλῶν ἀρνίων τὴν εὐπρέπειαν. Τῶν δὲ παίδων προτρεπομένων αὐτὴν ἀπάρξασθαι τῇ γεύσει τῶν προκειμένων, ἐφθέγξατο ἡ Νεονίλλα· ὦ παῖδες ἐξ ἐμῶν δευτέρων τοκετῶν, τρίπλοκον ἄνθος εὐωδίας γέμον, οὐ μιαίνω ἐμαυτὴν ἐν τούτοις τοῖς κρίμασι· καὶ γὰρ ἐγὼ τούτων τῶν βρωμάτων ἀλλοτρία τυγχάνω· ταῦτα δαίμοσι τέθυται, εἰδώλοις ἀφιέρωται, ματαίοις λίθοις ἐπωνόμασται, καὶ ἀψύχοις ἀγάλμασιν ἔμψυχα ἔσφακται ζῷα [καὶ κινουμένας ψυχὰς ἀκινήτοις καὶ ξηροῖς λίθοις. καὶ † συρομένοις ἀγάλμασι τέθυται ταῦτα]· ὦ τῶν κακῶν· πεπλάνησθε παῖδες· μάταια ταῦτα· οὐδὲν ἰσχύουσιν, ἀνθρώπων εἰσὶν ἐπιτηδεύματα καὶ λιθοξόων πονήματα καὶ μανίας ἀλόγων ψευδῆ πλάσματα
* f. 202v καὶ διηγήματα δαιμονιώδη ἀπίθανα, ἅπερ παρέχει † τὸν ἔχοντα ψεῦ*δος καὶ αἰωνίαν κόλασιν· ὦ τέκνα ἐμά· Χριστοῦ καὶ Θεοῦ ζῶντός εἰμι δούλη μονογενοῦς, ὃς τὸν περικαλλῆ κόσμον τοῦτον ἐν τοῖς τοῦ πατρὸς κόλποις ὢν ἐδημιούργησε, ὃς μετὰ τὴν ζοφερὰν καὶ γνοφώδη νύκτα ὄρθρον ἀνέτειλεν, ἀνατολὰς ἡλίου καὶ δύσεις ἀναστήσας, ἡμέρας τε καὶ νυκτὸς ἀλλήλους διαλλαγὰς ὁρίσας, σελήνης κύκλων ἀριθμὸν διανέμων, χρόνων προόδους, ἐνιαυτῶν καὶ μηνῶν στάσεις διαστήσας, ἀστέρων χοροὺς ἐν οὐρανῷ φαιδρύνας, [ἡμέρας τε καὶ νύκτας ἀσιώπητα μέρη διορίσας], οἰκουμένης πλάτος ἀπέραντον σὺν τοῖς ὄρεσιν ὁροθετήσας, ποταμοὺς ἀεννάους σὺν πηγαῖς ἀφθόνοις παρέχων· ἡπλωμένα πελάγη σὺν αἰγιαλοῖς κυματοῦσι τετειχισμένα ὁ νομοθέτης Χριστὸς συνεστήσατο, ἀέρα μεταξὺ τούτων ἀψηλάφητον διοικῶν, ποτὲ μὲν ἐφαπτόμενον νεφελῶν, ὄμβρους τε καὶ χειμῶνας ἐπιμετροῦντα τῇ γῇ, ποτὲ γαληνιῶντα καὶ εὔδιον [καιρόν]. † Ἐπλήρωσε τὰ πάντα ἐν εἰκόνι διαφόρῳ μεμορφωμένα ἐν ἀέρι μὲν μετέωρον ὁρμήν, ἐν ὕδασι δὲ νηκτῶν κατάλληλον φύσιν, ζῴων <δὲ> διαφόρων καὶ ἑρπετῶν καὶ κνωδάλων ἀναρίθμητα γένη ἐπὶ

1. αὐτῆς. — 2. ἥλλοντο scripsi. ἠκολούθουν cod. — 3. καὶ seclusi. αὐτῶν. — 8. ὦ. — 9. κρίμασι. An legendum βρώμασι? — 11. ἐπονόμασται. — 12. ζῶα. — 12-13. καὶ... ταῦτα seclusi. — 16. πιθανά. fors. τῷ προσέχοντι. — 17. ὦ. ζῶντος εἰμί. — 21. νύκτας. κύκλον. — 23-24. ἡμέρας... διορίσας seclusi. — 25. ἡπλομένα. — 26. τετειχισμένην. — 27. διοικοῦντα. ἐφαπτόμενος. — 28. τῆ. — 29. καιρὸν seclusi. — 31. δὲ addidi.

et ut ipsum excolatis admoneo. Nemesis enim idolum est, quod exsecratur Deus qui est in caelis. Cognoscere enim debetis creatorem omnium Deum, ut de tenebris exeatis, de morte resurgatis ad vitam. Ego enim matrem vestram in hac fide erudivi, quae vos tres cum uno subito partu effudisset in mundum, tertio a nativitate vestra anno exire jussa est de isto saeculo, ad alterum saeculum properare. Post cujus obitum pater vobis impedimentum fuit, ut nec ad veritatem potuissetis attingere, et ad portum salutis a tempestatibus daemonum pervenire. Nunc vero omnia impedimenta sublata sunt, et sapientia in vestris sensibus regnat, et nihil tale profero ex ore meo, quod non evidentius agnoscatis. Et ideo rogo vos, secundus fructus ventris mei, aperite oculos vestros ad caelum, et idolorum omnium culturam quasi inimicam saluti vestrae projicite ut possitis ad aeterna gaudia pervenire.

3. — Haec cum dixisset Leonilla, pueri stupefacti alius ad alium attendebant et fundentes lacrimas coeperunt dicere : O dulcissima avia, ubi usque nunc istam veritatem a nostris animis occultasti? Quibus illa respondit : Quoniam pater vester numquam potuit in ista veritate esse consensus, idcirco silui, ne verbum Dei, quod in vestris mentibus seminassem, eo prohibente non posset fructum adferre.

4. — Tunc illi tres recordati sunt visiones quas viderant in ea nocte quae transierat et exclamans Speusippus dixit : Videbam me in visu noctis praeteritae in sinu aviae meae quae mammillam suam plenam lacte labiis meis infundens, dicebat : Speusippe, bibe lac quo in agone et in certamine dum veneris quantum plus biberis tantum fortius et velocius vincis. Et cum haec dixisset Speusippus, Elasippus dixit : Credite et me vidisse hujuscemodi visionem, vidi in caelo quemdam quasi primatum sedentem super sedem magnam ex electro et gemmis instructam, et dum me pavor tenuisset ita ut splendore nimio meos oculos obumbrarem, vocavit me ad se dicens : Noli timere : inimicum tuum vinces, et dum viceris, ad palmas attingis. Cumque haec Elasippus retulisset, exclamavit Melesippus dicens : Videbam et ego visum, et nescio quem regem compa-

4. vitam aeternam B. — 5. fudisset in mundo A. — 8. impedimento B. — 20. concussus B. — 22. adferre fructum non potuisset B. — 35. Melasippus A, *semper*.

γῆς, πολλὰ δὲ πλήθη ἀνθρώπων ἐπέδειξε [γένη]· ἐξ ὧν ἡμεῖς οἱ δοῦλοι
* f. 203r τοῦ Χριστοῦ, οἱ Θεῷ *πιστεύοντες, οἱ τὰ εἴδωλα πάντα εἰς οὐδὲν λογι-
ζόμενοι, οἱ μάταια ἀγάλματα βδελυσσόμενοι καὶ τὰς τούτων θυσίας
ἐξουδενώσαντες, ἐπεγνωκότες τὸν κύριον καὶ κτίστην ἡμῶν Ἰησοῦν Χρι-
στὸν ἤλθομεν ἀπὸ τοῦ σκότους εἰς τὸ θαυμαστὸν αὐτοῦ φῶς, ἐκ τοῦ θανά-
του εἰς τὴν ζωὴν καὶ εἰς ἀνάστασιν λογικήν, καὶ μετὰ πίστεως χριστια-
νικῆς τῷ Θεῷ καὶ πατρὶ τῷ κυρίῳ Ἰησοῦ Χριστῷ σὺν ἁγίῳ πνεύματι
ἀναπέμπομεν ἀναίμακτον θυσίαν· ἀλλὰ παῖδες ἐμοί, παύσασθε τῆς ἀσε-
βείας. Οἱ δὲ παῖδες ἐκπλαγέντες τῇ τοῦ λόγου τῆς πρεσβύτιδος
εὐταξίᾳ, καὶ εἰς τῷ ἑνὶ προσέχοντες, καὶ ἀλλήλοις δάκρυα προχέοντες
ἔφασαν· ὦ μῆτερ φίλη [Θεοῦ]· ἀθρόως δὲ τῶν τῆς νυκτὸς ὁραμάτων
ἀναμνησθεὶς ὁ Σπεύσιππός φησιν· ᾤμην ἐν ὁράματι τῆς νυκτὸς ταύτης
<βλέπειν> τὴν μάμμην ἡμῶν, ἐν ἀγκάλαις με οἷα νήπιον κρατοῦσαν,
καὶ διδοῦσάν μοι μαζόν· ἐθήλαζον δὲ γάλα γέμον δριμύτητος καὶ γλυκύ-
τητος· ὁ δὲ πίνοντός μου νεανίσκος τις ἐπέχυνέ μοι νέκταρ [ὕδωρ] καὶ
ἔλεγέ μοι· Σπεύσιππε, νενίκηκας τὸν ἀγῶνα, οὐ Παλμάτου καὶ Ἑρ-
μογένους καὶ Κοδράτου, ἀλλὰ Χριστοῦ ἀγῶνα Θεοῦ ζῶντος. Μετὰ δὲ
τὸ αὐτὸν παύσασθαι Ἐλάσιππος εἶπεν· ὢ πῶς ὑπεμνήσθην! κἀγὼ
* f. 203v ἄνδρα γὰρ ἐθεώρουν *ἐν τῷ ὁράματί μου ἐν τοῖς οὐρανοῖς, ἐκ δεξιῶν
καθημένου μεγάλου ἀνδρὸς οὗ ὁ θρόνος λαμπρότερος ἡλίου ἀπαστράπτων
φέγγος χρυσαυγὲς ἄπλαστον· αἱ δὲ τούτων ἰδέαι σύγχοροι καὶ ἀλλήλων
συνεπάλληλοι, ὅμοιος πρῶτος τῷ δευτέρῳ. Καὶ χεῖρά μοι δοὺς ἔλεγεν·
ὦ παῖς μου νενίκηκας τὸν διάβολον. Εὐθὺς δὲ ὁ Μελέσιππος ἐπεφώνη-
σεν· ἀδελφοί, οὐδέν ἐστι τὰ εἴδωλα ταῦτα, μάταιος ὁ ἀγὼν ἡμῶν,
ἀλλ' ὁ Κύριος ὠνεῖται ἡμᾶς. Ἐθεώρουν γὰρ ἐν τῷ ὁράματί τινα
βασιλέα, ὃς ὠνεῖτο ἡμᾶς· ἔγραφε δὲ πρὸ τῆς ὠνῆς τὴν ἐλευθερίαν ἡμῶν
ἐν κρυσταλλίνῳ βίβλῳ· οἱ δὲ τούτου στρατιῶται οἱ μὲν ἐμάστιζον τοὺς
κυρίους ἡμῶν μάστιξιν ἀνιάτοις· οἱ δὲ πέλυκας ἔχοντες πάντα κατέλυ-
σαν τὰ εἴδωλα. Ὁ δὲ βασιλεὺς ἔνευέ μοι ἱλαρῶς λέγων· Μελέσιππε,
ἀθανάτους ἵππους ἡτοίμασά σοι καὶ τοῖς ἀδελφοῖς σου. Ὡς δὲ τὸ ἔνδοξον
τῆς θεωρίας διηγήσαντο σύμφωνον, εὐδοξίᾳ ἡ πρεσβῦτις ἀνέκραξε λέ-
γουσα· Δόξα σοι Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, υἱὲ τοῦ παντοκράτορος μονογενῆ,

1. γένη seclusi. — 9-10. τῆς... εὐταξίας. — 10. εἰς. ἐνί. — 11. μήτερ. θεοῦ seclusi. ἀθρόως. — 12. σπεύσιππος φησίν· ὤμην. — 13. βλέπειν addidi. — 14. διδοῦσαν μοι. — 16. σπεύσιπε. — 18. καγώ. — 21. τούτου. εἰδέαι. — 22. ὁμοίως. χεῖρα μοι. — 25. ὁράματι τινά. — 29. μελίσιππε. — 30. ἡτοίμασα σοὺς ἀδελφούς σου. — 31. πρεσβύτης.

rantem nos. Scribebat autem instrumenta nostra ex auro, et libertatem nostram simul faciens totos tres nos ad militiam applicabat, cingebat balteis, chlamydibus induebat, dicens : Avia vestra talia mihi obtulit munera et tales pro vobis die ac nocte per seipsam et per amicos meos effudit preces ut vos in meo palatio militetis. Cumque gratanter ea quae nobis dicebantur audirem, vultu hilari rex dixit mihi : Melesippe, immortales equos paravi tibi et fratribus tuis.

5. — Et haec dicentes stupebant se isti tres fratres invicem, et fletum tenere non poterant, dicentes visiones suas ita oblivionis vinculo fuisse religatas, ut nisi avia nostra haec verba ad nos locuta fuisset, ista quae vidimus ad memoriam nostram penitus non redissent. Tunc unanimes dixerunt ad aviam suam : Indica nobis quid debeamus facere, ut possimus istum Deum colere qui verus est et aeternus. Quibus Leonilla dixit : Doceat vos Imperatoris exercitus quid faciat tyranno et satellitibus ejus, ut placeat regi suo ; et vos ut placeatis Regi caelesti, haec facite Diabolo, qui est verus tyrannus, et satellitibus ejus id est, daemoniis, quae in idolis habitant.

Erant autem in aedibus eorum duodecim templa, in quibus erant duodecim simulacra quibus per singulos dies in singulis mensibus sacrificia exhibebant. Accedentes autem unanimiter cum servis suis dejecerunt idola minutatim mittentes, templa autem eorem funditus everterunt ; carnes vero, quae sacrificatae fuerant, canibus projecerunt.

6. — Tunc Leonilla, positis genibus in terra, expandens manus suas ad caelum dixit : Haec tua sunt opera, Pater Domini et salvatoris nostri Jesu Christi, quae in evangeliis suis exclamavit dicens : confiteor tibi pater Domine caeli et terrae, qui Math. 11.25
abscondisti haec a sapientibus et prudentibus et revelasti ea Luc. 10. 21
parvulis. Ecce enim parvulis revelasti regnum tuum et confirmasti mentes eorum, exaudisti orationem meam, et nepotum meorum animas liberasti et sensus eorum simulacris vanis obligatos.

7. — Tunc perrexit ad S. Macarium Confessorem, qui erat in exilio ab Antiochia missus in ergastulo Cappadociae, in monte Athar qui est in suburbio Nazanzae civitatis, qui orationibus suis aquam fecit in ipso monte con-

15. aeternum A. — 20. erant in domo illorum A. — 28. et salvatoris om. A. — 28. — quae tibi Deus et Dominus noster Jesus Christus in evangeliis A.

ὅτι νηπίοις ἀπεκάλυψας τὴν σὴν βασιλείαν, καὶ ἐνίσχυσας τὸ ἐμὸν γῆρας, ὁ τοὺς παρδάλεις διδάξας εἴδωλα θριαμβεύειν. Οἱ δὲ παῖδες τὰ (* f. 204r) μὲν * εἴδωλα κατέστρεψαν καὶ εἰς λεπτὰ κατέκλασαν, τὰ δὲ μιαρόθυτα κρέη κυσὶ καὶ βορβόρῳ καὶ τῇ γεέννῃ τοῦ πυρὸς καὶ τῇ παρὰ τοῦ Θεοῦ ὡρισμένῃ ἀπειλῇ ἔρριψαν ἅμα τῇ γλυκυτάτῃ μάμμῃ, καὶ νηστεύοντες καὶ προσευχόμενοι ἐδόξαζον τὸν Θεὸν καὶ τὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν τὸν ἀποκαλύψαντα αὐτοὺς φυγεῖν ἀπωλείας θάνατον· τῇ τε ἐπιούσῃ νυκτὶ κτύπος ἦν ποδῶν καὶ πάταγος ἱππέων καὶ ὀχημάτων συνδρομὴ ὡς σεισμοῦ, τῇ τῶν κατὰ σάρκα κυρίων Παλμάτου καὶ Ἑρμογένους καὶ Κοδράτου ἐπιστασίᾳ. Καὶ [ἐζητοῦντο οἱ προειρημένοι παῖδες] εἰ † τὴν Ἔμεσαν ἐθίμως ἔθυσαν ἐπυνθάνοντο. Ὡς δὲ ἤκουσαν καὶ τὸ εἴδωλον τῆς Ἐμέσης συντετρῖφθαι, καὶ τοὺς δεκαδύο θεοὺς κεκλᾶσθαι, πάνυ κραταιᾷ τῇ φωνῇ τούτους παρεῖναι κελεύουσιν· ὡς δὲ παρέστησαν μειδιῶντες καὶ ἱλαροὶ τοῖς προσώποις, ἵπταντο ὡς στρουθοὶ ἕτοιμοι εἰς καλιάν.

Ἀρξάμενος δὲ ὁ Παλμᾶτος εἶπεν· Σπεύσιππε, τίς ἠπάτησεν ὑμᾶς τοὺς θεοὺς καταστρέψαι καὶ αὐτοὺς βλασφημεῖν, καὶ ἐπὶ ἄνθρωπον ἐσταυρωμένον ἐλπίσαι ὃν ἔτεκε Μαρία, ἄνθρωπον Ἰουδαῖον; Ἀποκρι- (* f. 204v) θεὶς δὲ ὁ Σπεύσιππος εἶπεν· * Σφάλλει, Παλμᾶτε. Χριστὸς ὁ Θεός ἐστιν υἱὸς Θεοῦ ζῶντος, ὃς κατήργησεν ὑμῶν πάντα τὰ βδελύγματα, καὶ χεῖρας νέων ἐνίσχυσε κατακλᾶσαι τὰ ἀκάθαρτα ὑμῶν εἴδωλα καὶ θριαμβεῦσαι τοὺς τούτοις προσκυνοῦντας· εἰ δὲ θεοί εἰσιν, ἑαυτοὺς ἐκδικησάτωσαν. Ὁ δὲ Ἑρμογένης βρύξας κατὰ τῶν παίδων εἶπεν· Νῦν τὰς σάρκας ὑμῶν πυρὶ παραδώσω. Ἀποκριθεὶς δὲ ὁ Ἐλάσιππος εἶπεν· Χάριν ἔχομεν ὅτι καὶ παράφρων ὢν φρονεῖς. Ὁλοκαυτώματα γὰρ ἡμᾶς <καὶ> θυσίαν ἄχραντον Χριστὸς ἀποδέξεται. Ἡμεῖς οὖν τὰς ἀπειλάς σου ταύτας, Ἑρμογένη, κέρδος ἡγούμεθα· ὃν δὲ εἰρήκατε ἄνθρωπον Ἰησοῦν Χριστόν, σταυρωθεὶς ἑαυτὸν ἀνέστησεν, καὶ οἱ θεοὶ ὑμῶν νῦν κλασθέντες ἑαυτοὺς ἀναστήσουσιν; Εἰ δὲ ἀδρανῆ ὄντα ἑαυτὰ βοηθῆσαι οὐ δύνανται, ὑμεῖς πῶς ἐκδικεῖτε ἀναίσθητα εἴδωλα; τί μάτην τοὺς ὀδόντας ἡμῶν συντρίβετε; ἡμεῖς γὰρ τὰ τῆς νίκης καὶ τῆς εὐσεβείας κρατοῦμεν βρα-

2. πάρδαλεις. — 3. μιαρώθυτα. — 4-5. τῆς γεέννης... τῆς... ὡρισμένης. — 7. an legendum αὐτοῖς? — 8. ἐπιούσῃ. παίδων. σχημάτων (sic). — 9. κατα σάρκα. — 10-11. ἐξητοῦντο... παῖδες seclusi. — 12. συντετρίφθαι — 14. μηδιῶντες. ἥπταντο. — 16. Παλμάτος. — 19. Θεὸς ἐστίν. — 22. θεοὶ εἰσίν. — 24. ἔχωμεν. — 25. ὑμᾶς. Καὶ addidi. — 30. ἐκδικεῖται. ὑμῶν.

fluere; de nono enim milliario aquam sibi exules in eodem loco damnati portabant. Hos igitur nepotes suos perduxit ad eum : quos ille suscipiens, docuit omnia catholicae fidei mysteria, unitatem Trinitatis, veritatem Deitatis, aequalitatem omnipotentiae, nihil majus, nihil minus, idem esse substantiam, majestatem, Deitatem, Patrem vere patrem esse, qui genuit filium, sicut lumen de lumine, fluvium de fonte, sicut verbum ex voce, sicut sonum ex verbo, sicut rationem de consilio, sicut gaudium de bono nuntio; ex eo esse Filium, ex quo est Pater sicut ex eo fluvius, ex quo fons. Qui fluvius etiamsi doceatur postea cucurrisse, semper tamen intus in corde fontis fuit. Non enim fons aliquando sine aqua esse potuit, sicut nec fuit aliquando sine Filio pater : sicut verbum ex voce : ex quo enim vox, ex eo et verbum, sic et ratio ex consilio; ex quo enim consilium, ex eo et ratio : sicut et gaudium ex bono nuntio : ex quo enim bonum nuntium, ex eo et gaudium. Ideo enim et Evangelium bonum nuntium interpretatur, quia gaudium donavit flentibus, libertatem servis, redemptionem captivis, caecis lumen reddidit, surdis auditum, salutem infirmantibus contulit, mortuis vitam restituit. Haec et his similia quae necessaria erant prudentes pueros diligenter instructos ad domum propriam ire praecepit.

Venientes autem coeperunt publice loqui magnalia Dei et persecutionis fervorem, qui tunc bulliebat, penitus non timere. Ita autem coeperunt esse in Christi amore perfecti ut vere in tribus his Trinitas divina requiescere probaretur. Baptizati autem non erant quia persecutor omnes occiderat sacerdotes.

8. — Interea ut dictum est fama volat et magnis acuit rumoribus iras; colliguntur ab universis sacerdotibus idolorum universi honorati provinciae, ut venirent ad deam Nemesim. Et non invenientes secundum consuetudinem quidem facta sunt sacrificia per triduum. Post haec vero perrexerunt ad domum eorum ut XII deos quos in templis singulis positos colebant antiquitus more solito adorarent. Quos invenientes cum templis suis funditus eversos, una voce lamentationibus perstrepentes clamores intolerabiles efferebant. Statim de oratorio ejiciuntur laeti tranquilli gaudentes. Et sicut erant pulchri in aspectu, sic sereni et sine aliquo pavore probantur in vultu.

9. — Incipiens autem unus e majoribus provinciae dixit : Speusippe, quis persuasit vobis Deos derelinquere et insuper statuas eorum confringere et in Jesum nescio quem hominem spem ponere, filium cujusdam Mariae, Judaeum, quem etiam

30. colebat antiquitas B, — 33. inferebant A.

ϐεῖα, ἐκεῖ ἡμῖν τὸ ἀθάνατον ἡτοίμασται δεῖπνον, ἄλλος λοιπὸν ἡμᾶς ὠνήσατο βασιλεύς, οὐκέτι δοῦλοί ἐσμεν, ἐλεύθεροι τῷ πνεύματι εἰς κρίσιν ἔστημεν σήμερον. Πιστεύσατε οὖν καὶ ἐλευθερωθήσεσθε τῷ πλήθει τῆς ἀσεβείας, <οἱ μάτην ζῶντες εἰδώλοις, οἱ τὸν ποιητὴν καὶ κτίστην ἀρνούμενοι θεόν, οἱ τὸν παραγαγόντα ὑμᾶς ἐκ τοῦ μὴ ὄντος εἰς τὸ εἶναι μὴ ἐπεγνωκότες, οἱ τοὺς μὴ ὄντας θεοὺς ὡς ὄντας ἐπικαλούμενοι>. Τοῦ δὲ Κοδράτου τύψαντος ταῖς δυσὶ χερσὶ τὸ ἑαυτοῦ πρόσω- (* f. 205ʳ) *πον, ὁ Μελέσιππος ἀπεκρίνατο· Τύπτε σου τὴν ψυχήν, μᾶλλον δὲ τύπτε τὰ σαυτοῦ αἰσθητήρια. Ὁ δὲ Κοδρᾶτος εἶπεν· Ἐμαυτὸν ἐκδικήσω σήμερον, ἐπὰν αὐτόχειρός σου γίνωμαι. Ὁ δὲ Μελέσιππος εἶπεν· Καὶ τί βραδύνεις; φέρε τὸ ξίφος. Ὁ δὲ Κοδρᾶτος εἶπεν· Πρῶτόν σου τὴν γλῶσσαν ἐκτέμνω ἵνα μὴ λαλῇς. Ὁ δὲ Μελέσιππος εἶπεν· Κἂν τὸ σωματικὸν ὄργανον τέμῃς καὶ τοῦ λαλεῖν με κωλύσῃς, ὁ τὰ πνευματικὰ ἄρθρα ἔνδοθεν ἁρμόσας, ἀλαλήτῳ φωνῇ οὗτος μὲν δοξασθήσεται, σὲ δὲ καταδικάσει. Ἐκάθησαν δὲ οἱ τρεῖς κατὰ σάρκα κύριοι καὶ τί ποιῆσαι ἠπόρουν. Ὁ δὲ Σπεύσιππος ἀνέκραγε λέγων· Τί βραδύνετε; ἅψατε τὸ πῦρ, ἑτοιμάσατε τὸ ξίφος, ἐλευθερώσατε ἡμᾶς, χορὸς οὐράνιος ἐκδέχεται ἡμᾶς· ἀλλ' οὐδὲ ὁ ἥλιος δύνῃ, πρὶν ἢ [ἡμᾶς] θυσία καθαρὰ προσενεχθῶμεν τῷ θεῷ· δήσαντες οὖν ἡμᾶς [θυσία καθαρὰ προσενεχθῶμεν τῷ θεῷ] ὅπως [οὖν] βούλεσθε βασανίσατε. Ἡμεῖς γὰρ ἑτοίμως αὐτομολοῦμεν· Χριστὸς Ἰησοῦς ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ μεταξὺ ἡμῶν ἕστηκεν, οὗ ἀπαστράπτει τὸ (* f. 205ᵛ) πρόσω*πον εἶδος ἀπερινόητον καὶ ἀνέκφραστον, ὃν ὑμεῖς οὐχ ὁρᾶτε γέμοντες ἀσεβείας καὶ μιαρὸν ζόφον περιϐεϐλημένοι. Ἐκέλευσε δὲ καὶ τὴν Νεονίλλαν ἄγεσθαι· ἡ δὲ δρομαία ἤρχετο, τὸν πρεσϐυτικὸν ἀποδυσαμένη ὄκνον, νεότητα δὲ ἀγλαϊζομένη. Προσπηδήσασα δὲ κατεφίλει τοὺς παῖδας ἐπιϐοῶσα· Ὦ ἄρνες ἄκακοι, λύκων στόματα χαλινώσαντες, καὶ πνευματικοῖς ποσὶ τὴν τῶν εἰδώλων μανίαν πατήσαντες. Καὶ οἱ μὲν ἀσεβεῖς ἐσκέπτοντο, πῶς τοὺς παῖδας ἀναλώσουσιν. Οἱ δὲ νέοι πρὸς τὴν μάμμην αὐτῶν μετὰ δακρύων ἔλεγον· Ὦ γλυκυτάτη μήτηρ, μὴ ἐγκληθῶμεν ὑπὸ Χριστοῦ, ὅτι τὸ βάπτισμα οὐκ εἰλήφαμεν· ἡ δὲ εἶπεν· Τέκνα μου, αἵματι λούσασθαι θαρσεῖτε· καὶ οὕτως οἱ τρεῖς ἀλλή-

2. δοῦλοι ἐσμέν. — 4-7. οἱ μάτην... ἐπικαλούμενοι in cod. post verba τὰ σαυτοῦ αἰσθητήρια, inepte. — 9. ἐσθητήρια. Κοδράτος ut semper. — 10. ἐπαν. — 11. πρῶτον σου. — 13. τεμης. — 14. ἀλαλήτω φωνῆ. οὗτος ο in rasura (primum ω?). — 15. κατὰ σαρκα. — 18. ἡμᾶς seclusi. — 19. θυσία — Θεῷ seclusi. — 20. οὖν seclusi. — 23. ἐκέλευσε (sic); debuit ἐκέλευσαν. — 24. δρομαῖα.

Judaei cruci fixerunt? Respondens autem Speusippus dixit ei : Erras Palmate, Jesum quem tu qualemcunque hominem putas, Christus filius Dei vivi est, qui de caelo descendens hominem induit, ut hominibus subveniret. Qui ideo cruci figi hominem quem assumpserat non prohibuit ut lignum praevaricationis ligno crucis vinceret et vitam quae perierat saeculo redonaret. Et ideo qui vult ad vitam pertingere destruat omnes abominationes et confringat idola vana, surda et caeca et muta et immobilia et caduca ut possit viventem et audientem omnia habere propitium. Hermogenes autem frater Palmati, stridens dentibus contra eos, dixit : Modo carnes vestras hinc igne cremabo.

10. — Respondens autem Elasippus dixit : Gratias agimus quia, cum non sapias quae Dei sunt, sapienter minatus es; si enim igni carnes nostras dederis, illi nos sacrificium offeres pro cujus nomine nulla supplicia timemus. Et nos quidem temporalem ignem temporaliter patimur; vos vero aeternum ignem habebitis nisi Christum Dei filium fueritis confessi. Exsurgens autem Quadratus percussit pugno in facies amborum Speusippi et Elasippi, qui locuti fuerant. Tunc Melesippus dixit : Quid est quod meam faciem ab hac gloria recusasti? Aut non tibi videor Christianus quod illos honorasti et me exhonorandum existimans reliquisti? Dixit ei Quadratus : Vindicabo hodie et nostram injuriam et deorum cum manu mea vos trucidavero. Palmatus dixit : Nisi linguas eorum secaverimus, non cessabunt loqui de injuria nostra deorumque nostrorum. Melesippus dixit : Etiamsi corporalem linguam secaveris ut non loquatur, in interioribus tamen nostris inenarrabiliter laudamus Deum nostrum Jesum Christum et gratias ei agimus.

11. — Et cum sederent Palmatus, Hermogenes et Quadratus, et omnis populus exspectaret quam sententiam darent, stupentes inter se cogitabant quid facerent et moras patiebantur in adinventionibus suis. Tum Speusippus exclamavit dicens : Quid cessatis? Accendite ignem, parate gladios, suspendite, caedite, torquete, et si doletis deorum vestrorum injurias, vos vindicate : illi enim seipsos vindicare non possunt.

12. — Dicit ei Hermogenes : Stulte, moras nostras otiosas putas; non sicut vos vultis ita peribitis. Melesippus dixit : Chorus nos Christianorum exspectat : occurrere volumus, si non ad sex-

λους σφραγίσαντες καὶ πνευματικῷ φιλήματι ἀλλήλους φιλήσαντες, ὑμνοῦντες ἔλεγον· Δόξα σοι, πάτερ Παντοκράτορ, δόξα σοι Ἰησοῦ Χριστὲ Θεὲ τῶν ὅλων, εὐχαριστοῦμέν σοι σὺν ἁγίῳ πνεύματι. Καὶ οὕτως οἱ ἄνομοι τοὺς μακαρίους παῖδας εἰς δένδρα ἀντὶ προσώπου κρεμάσαντες, κλῶνας ἀκανθῶν φέρεσθαι τοῦ ξέειν τοὺς παῖδας ἐκέλευον. Οἱ δὲ οὕτως ἐξέσθη- (* f. 206r) σαν, * ὡς πάντων τῶν μελῶν καταρρυέντων μέχρι καὶ τῶν ὀστέων, τὰ δὲ νεῦρα διεσπάσθησαν. Οἱ δὲ τοῦ Χριστοῦ ἄρνες διασπώμενοι ὑπὸ τῶν λύκων, γενναίως ἔφερον ὡς ἀθληταὶ τοῦ Θεοῦ. Ἱδρῶντες δὲ τὰ πρόσωπα ἀσιωπήτῳ φωνῇ ἐδόξαζον τὸν Θεόν. Καὶ ἐκέλευσαν οἱ ἀσεβεῖς πυρὰν πάλιν γενέσθαι ἵνα ἐμβληθῶσιν οἱ μακάριοι παῖδες εἰς τὸ πῦρ. Καὶ πρὶν ἢ βληθῆναι αὐτοὺς ἐπὶ τοῦ πυρὸς ἠξίουν τὴν μάμμην αὐτῶν λέγοντες· Μέμνησο ἡμῶν πρὸς Κύριον, δευτέρα μήτηρ. Ἡ δὲ εἶπεν· Καὶ πῶς κατ' ἀξίαν ὑμνήσω Χριστὸν ἐγὼ ἡ ἁμαρτωλός; Οἱ δὲ εἶπον· Ἐπὰν ἐσθίῃς τὸν ἄρτον σου, μέμνησο ἡμῶν, καὶ πᾶς δὲ ὁ τοῦτο ποιῶν, καὶ μέμνηται ἡμῶν Σπευσίππου, Ἐλασίππου καὶ Μελεσίππου, ἵνα καὶ ἡμεῖς μνησθῶμεν αὐτοῦ ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ τοῦ Παντοκράτορος ἐν τοῖς οὐρανοῖς, καὶ τοῦ μονογενοῦς αὐτοῦ υἱοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ τοῦ ζῶντος. Τότε λοιπὸν ἐκέλευον ἐν τῇ πυρᾷ βληθῆναι. Οἱ δὲ τὸ σημεῖον τοῦ σωτηρίου σταυροῦ ἕκαστος τῷ δακτύλῳ ἐζωγράφει ἐπὶ τοῦ πυρός, καὶ οὕτως τὸ πῦρ ἐκαμαροῦτο καὶ ὑψοῦτο καὶ ὑπεχώρει, καὶ οὐχ ἥπτετο (** f. 206v) αὐτῶν τὸ καθόλου * καὶ οἱ μακάριοι παῖδες, ὡς ἐπὶ καλῇ κοίτῃ προσκλιθέντες, ὡμίλουν τοῖς παρεστῶσι λέγοντες· Μὴ ὑπακούσητε ἀδίκοις ἀνθρώποις, μὴ μιαροφαγήσητε, μὴ βεβηλώσητε ὑμῶν τὰς ψυχάς, στῆτε ἑδραῖοι, τὸν Χριστὸν ἐπίγνωτε, Θεὸν ὁμολογήσατε. Ἔφλεγε δὲ θυμὸς τὸν Παλμᾶτον καὶ Ἑρμογένην καὶ Κοδρᾶτον, καὶ ἐκέλευον πλείονα ξύλα ὑποβαλεῖν τῷ πυρί, φέρειν δὲ καὶ ἔλαιον καὶ δᾷδας καὶ κηρόν. Οἱ δὲ παῖδες ὡς ἐξ ἑνὸς στόματος εἶπον τοῖς περὶ Παλμᾶτον· Χάριν ἔχομεν ᾧ ἀφιερώθημεν Θεῷ, ὅτι ἔτι ζώντων ἡμῶν, ἠναγκάσθητε κηροὺς καὶ λαμπάδας ἀνάπτειν. Οἱ δὲ ὑπηρέται οὐ διέλιπον τὰ ξύλα καὶ τὸ ἔλαιον ὑποβάλλοντες. Καὶ οἱ μακάριοι παῖδες ἐβόησαν πρὸς τὸν Θεὸν λέγοντες· Εὐλογοῦμεν, ὑμνοῦμεν, δοξολογοῦμεν πατέρα, υἱὸν καὶ ἅγιον πνεῦμα, καὶ ταῦτα εἰπόντες, καὶ τὰς κεφαλὰς κλίναντες τὰς

3. εὐχαριστοῦμεν σοι. — 6. καταρυέντων. — 14. ἐπᾶν ἐσθίεις. πασδέ. — 15. ἐλασπίππου (sic). — 19. ἐζωγράφη. — 20. ὑψοῦτω. — 21. καλῆ κοίτη. — 25. Παλμάτον deinceps semper. — 26. δάιδας.

tam vel ad nonam, si non ad nonam, vel ad undecimam, ut accipiamus et nos sicut illi qui priores laborasse probantur, mercedem martyrii. Dicit ei Quadratus : Miser mortem tuam ante oculos vides, et sine timore loqueris? Melesippus dixit : Nos mortem non videmus, sed videmus vitam nostram, vultu hilari nos respicientem Dominum Jesum Christum quem vos non potestis videre quia oculi vestri pleni sunt caligine idolorum.

13. — Tunc jubent adduci aviam eorum Leonillam, et vocantes eam, secrete dicunt ei : Vade ad nepotes tuos, et dic eis ut deponant vanitatem mentis suae, et reaedificent templa et restituant deos, ut possint sicut semper amati sunt, plus amari. Quibus ait Leonilla : Ego vadam et persuadebo illis ut vivant. Cumque Leonilla venisset ad eos, accedens hilari vultu, osculatur eos, et dicit : O agni sine macula positi in medio luporum, estote prudentes sicut serpentes et simplices ut columbae in mansuetudine Christi : nulla vos terreat difficultas, nullae poenae perterreant : occidi enim pro Christo majus est quam regnum assumere. Regnum enim mortale est hoc quod in mundo est, illa autem vita aeterna est.

14. — Tunc suspendi tres pueros in una arbore praeceperunt ligantes manus eorum sursum, pedes vero deorsum, tantum trochleis stridentibus eorum membra traxerunt ut ossa apparerent, et nervi quasi in cithara extensi. Illi vero sudorem habentes in facie tacitis vocibus Deo gratias referebant. Tunc Quadratus dixit : Ubi est Deus vester? Speusippus dixit : Hic est, et ipse adjuvat nos, ut de poenis vestris non solum non doleamus, sed etiam rideamus. Palmatus dixit : Infelices et miseri, uno animo ad mortis vestrae interitum festinatis. Elasippus dixit : Unus venter nos uno die genuit, una mater tres filios dedit saeculo, una arbor tres martyres tradidit Deo. Quadratus dixit : Non in ista arbore moriemini, sed vos hodie ignis consumit. Melesippus dixit ad eum : Qui unus ignis erit, qui trinitatem nostram trino Deo tradat in sacrificium.

15. — Tunc jubentibus his Palmato, Hermogene et Quadrato ignis copiosus accenditur. Cum autem moras facerent ligna portantes conversi ad aviam suam dixerunt : Memor nostri semper esto in orationibus tuis, et cum cibum acceperis frangis panem, et incipiunt micae cadere de fragmento, collige micas de mensa, et memor esto nomina nostra ut et nos gustemus de micis men-

ψυχὰς τῷ Θεῷ παρέδωκαν μετὰ δόξης, ἔτι τῆς τοῦ ὕμνου πρὸς Θεὸν φωνῆς ἐν τῷ στόματι αὐτῶν οὔσης.

Ἰουλία δέ τις γυνή, νήπιον κρατοῦσα, ἀποθεμένη αὐτὸ ἐν τῷ ἐδάφει, ἀνακράξασα εἶπεν· Κἀγὼ χριστιανή εἰμι. Θεῷ καὶ Χριστῷ πι- * f. 207r στεύω ἀθανάτῳ καὶ αἰωνίῳ βασιλεῖ· τάχιον δὲ * ἐκέλευσαν αὐτὴν σχοινίοις εἰς τὰ ὀπίσω ἐξαγκωνισθῆναι τὰς χεῖρας καὶ ἐκ τριχῶν κρεμασθῆναι ἕως ὅτε μιαροφαγήσῃ καὶ τὸν Θεὸν Ἰησοῦν Χριστὸν ἀρνήσηται. Τῇ δὲ προσελθὼν ὁ ἀνὴρ αὐτῆς ἔλεγεν· Ἰουλία, ἐμὲ ἐλέησον· εἰ δὲ ἐμὲ οὐκ ἐλεεῖς κἂν τὸ νήπιον οἴκτειρον. Ἡ δὲ ἀποκριθεῖσα εἶπεν· Τὸ νήπιον ἐγὼ ἐγέννησα, ἐμὲ δὲ ὁ Θεὸς ηὔξησε· κρῖνον οὖν τίνα προτιμήσωμαι, ὃ ἐγὼ ἐγέννησα ἢ τὸν αὐξήσαντά με καὶ διασῴζοντά με ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως. Πρὸς ταῦτα δὲ τὰ ἐπ' αὐτῆς λεχθέντα θᾶττον ἐκέλευσεν ἀπενεχθεῖσαν αὐτὴν πλησίον Ὀρβάδων τῆς κώμης τὴν κεφαλὴν ἀποτμηθῆναι ἅμα Νεονίλλῃ τῇ μάμμῃ τῶν μακαρίων παίδων.

Νέων δὲ ὁ τὰς ἀποκρίσεις τῶν παίδων ἐκλαμβάνων, κλείσας τὰς δέλτους, Οὐρβανῷ συνδούλῳ ἐπιδούς, δραμὼν εἰς τὸ Νεμέσιον, πάντα κατέκλασε τὰ εἴδωλα. Ὃς καὶ αὐτὸς ἔκραζε λέγων· Χριστιανός εἰμι, Θεῷ ζῶντι πιστεύω. Καὶ αὐτὸς τῇ αὐτῇ ὥρᾳ ἐτελειώθη. Μαρτυροῦσι δὲ τῇ πρὸ δεκαὲξ καλανδῶν φεβρουαρίων. Καὶ Οὐρβανὸς δὲ πιστεύσας τῷ Θεῷ, οὐκ εἰς μακρὰν καὶ αὐτὸς ἐτελειώθη ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ ἡμῶν, ᾧ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

4-5. Θῶ. ἀθανάτω. αἰωνίω. — 7. μιαροφαγήσει. τῆ δὲ. — 11. διασώζοντά με. — 13. κόμης. — 14. Νεονίλλη. — 18. τῆ αὐτῆ ὥρα. — 22. α
μ + ή
ν

sae Regis nostri quia super faciem terrae non sumus loti, ut de mensa ejus gustemus panem. Quibus Leonilla : Saturi estote quia sanguis vester vos lavabit et confessio vestra candidis vos induit vestimentis. Et statim ad mensam Regis vestri inter invitatos accumbitis quia vestem nuptialem in martyrio suscepistis. Ex illo enim die baptizati estis, ex quo idola confregistis et credentes Deo sermonem vitae intus in animo recepistis. Sicut enim si quis baptizetur, et non credat ex toto corde, aqua baptismatis non solum non tollit peccata quae habuit, sed incipit ei addere incredulitatis suae reatum et crimen; ita qui ex toto corde crediderit, si illi defuerit baptismus, non eum excludit a numero fidelium. Corde enim creditur ad justitiam, ore autem fit confessio ad salutem. Rom. 10. 10

16. — Igitur cum eam credentes audirent ligatis pedibus et manibus in medio ignis jactati sunt. Statim sicut de tribus Hebraeis legitur, disrupta sunt vincula eorum, et coeperunt stare in oratione, et Deo gratias agere. Flamma enim in modum arcus exaltabatur ad nubes, illi vero immobiles permanebant monentes servos suos et dicentes : Videte ne seducamini ab eis et timeatis homines vanos et ad sacrificium eorum penitus non accedatis. Defecerunt autem ligna portantes. Mittere jusserunt taedas oleum pices ceram quae omnia arserunt, famulos autem Domini in nullo penitus contingebat incendium.

17. — At ubi finiti sunt ignes et ligna, coeperunt Sancti insultare judicibus suis, quibus et dixerunt : Dedit nobis Dominus Deus noster potestatem, utrum velimus exire de corpore an non, quem nos rogavimus, ut igne deficiente, nos insultaremus vestrae perfidiae qui nobis haec praestare dignatus est. Ecce modo exultantes egredimur, nullam de igne vestro habentes in corpore cicatricem. Et haec dicentes positis genibus in oratione emiserunt spiritum, tanquam agni adhuc vocem benedictionis in ore gestantes.

18. — In ea hora Junilla quaedam parvulum tenens jactavit et exclamavit dicens : Christiana sum. Uni ego Deo meo Jesu Christo credo, immortali Regi et perpetuo. Quam irati jusserunt post tergum manibus a capillis suspendi, dicentes : Nisi promiseris negare te Christum et de sacrificiis manducare, non inde deponeris. Ad quam accedens maritus ejus dicens : Junilla mea conjux bona, miserere mihi et infanti filio tuo, cui eum derelin-

quis? Cui illa respondit : Parvulum ego genui, me autem Deus creavit, quem debeo ego anteponere, parvulum meum creatori meo, an creatorem meum qui me et creavit et judicaturus est? Ad aliorum autem metum, cito jussa est duci ad Vicum orbatum et una cum Leonilla avia Sanctorum capite caedi.

19. — Neon autem exceptor qui gesta ipsa scripsit claudens codices suos in quibus exceperat collegae suo Turboni consignavit et cucurrit ad Nemesim; dejecit eam et minutatim marmora ejus misit, et omnia quae erant idola minuta per gyrum ejus contrivit. Quod factum custodes templi nuntiantes tenuerunt tamdiu caedentes et lapidantes quousque confessus Dei filium spiritum exhalaret.

20. — Turbon autem scribens victorias confitentium Dominum Speusippi, Elasippi, et Melesippi, Leonillae, Junillae et Neonis, non post multum tempus martyrium perpessus est. Passi sunt autem hi qui supra XVI Kal. Februarias, regnante Domino nostro J. Ch. cui gloria in s. s. A.

NOTES CRITIQUES SUR LE TEXTE GREC

Ce petit texte est déparé par une quantité respectable de fautes et d'obscurités, dont les unes sont imputables au copiste, mais dont plusieurs pourraient bien remonter à l'auteur du remaniement maladroit dont, comme nous le montrerons plus loin, le texte grec a été l'objet.

P. 462, l. 3. Μελεσίππου. Cette forme, estropiée de plusieurs façons dans les synaxaires (Μήσιππος, Βελέσιππος), était jusqu'ici inconnue. Μελήσιππος par contre se trouve fréquemment (Michel, *Recueil d'Inscriptions grecques*, 282, 648). Une forme qui se rapproche de la nôtre est Μελήϊππος, qui figure sur plusieurs inscriptions de Théra (*CIGS* III, 634, 2; 631, 1; 335 B, 9). — Τῆς τούτων μητρός. Léonille était l'aïeule des trois jumeaux et non leur mère. Évidemment l'erreur peut provenir d'une simple distraction. Mais, jointe à la date fautive μηνὶ τῷ αὐτῷ ιγ' (laquelle est d'ailleurs en contradiction avec le texte de la légende : μαρτυροῦσι πρὸ δεκαὲξ καλανδῶν φεβρουαρίων), elle semble prouver que le titre manquait dans l'archétype et qu'il a été reconstitué par un copiste distrait. Celui-ci aura sans doute

lu les premières lignes du texte qu'il devait copier, et aura été trompé par la phrase peu claire ὁ βραχύτατος ἀριθμὸς τῶν παίδων ἐκ Νεονίλλας.

Νεονίλλας. Sur ce génitif en ας (pour ης) qui paraît être dû à l'influence de la déclinaison latine — il se rencontre d'abord exclusivement dans les noms propres latins, — v. *Wiener Studien* 1903, et *Byz. Zeitschrift* XIII (1904), p. 160, n. 1.

L. 10-12. ὁ βραχύτατος ἀριθμὸς... πυκάζοντες. Cette absence d'accord, les deux ἐκ (ἐκ Νεονίλλας — ἐκ μιᾶς κοιλίας), l'expression insolite et impropre ῥόδον — πυκάζοντες, tout cela rend la phrase bien étrange. Au moins faudrait-il après δούλης τοῦ Χριστοῦ, un participe comme γεγεννημένοι. — L. 11-12. ῥόδον... ὡς ἐλαιόφυτα. Étrange accumulation de métaphores.

L. 13. τούτοις προσηγόρευσαν. Προσαγορεύω dans le sens de *appeler* ne se construit qu'avec l'accusatif. Mais la *manie du datif* est une particularité bien connue des auteurs post-classiques. « *Der Dativ*, dit M. Krumbacher (1), *war bei den spätgriechischen Autoren, gerade weil er in der lebendigen Sprache ausstarb oder ausgestorben war, ein höchst beliebter Casus und wurde häufig sogar falsch angewendet* ». D'ailleurs, le plus grand nombre des verbes composés avec πρός régissant le datif (2), cette construction a eu une tendance à se généraliser. On trouve par exemple dans le Nouveau Testament : πάλιν δὲ ὁ Πειλᾶτος προσεφώνησεν αὐτοῖς, Lc., XXIII, 20.

L. 15. οἱ τρεῖς παῖδες ἱππελάται ἄκρως μεμαθηκότες. Οἷς du manuscrit est incompréhensible. Il faut un complément direct à μεμαθηκότες. Ἱππελάται est évidemment corrompu. Nous écrivons ἱππηλάσια, qui a l'avantage de fournir à οἷς un antécédent plus satisfaisant que οἱ τρεῖς παῖδες. — Cf. pour ce mot Nicétas Choniate, Migne, *P. G.*, CXXXIX, col. 573-576, κυνηγεσίοις προσανεῖχε καὶ ἱππηλασίοις προσέκειτο.

L. 20. οὓς δορυφορήσαντες. Δορυφορῶ signifie *faire escorte, accompagner comme doryphore*. Ici il a le sens de donner une escorte. — L. 21. ἐφοδιάσαντες. Il n'y a pas d'exemple d'ἐφ. ainsi construit avec deux accusatifs.

L. 24-29. On remarquera le nombre de fautes qu'il faut ici

(1) Krumbacher, *op. cit.*, p. 278 ; *Kuhns Zeitschrift* XXIV (1880), 196 ; *Berliner ph. W.* 1889, p. 1270.

(2) Blass, *Grammatik d. neutestam. Griechisch* [2], p. 117-118.

corriger pour obtenir un sens à peu près satisfaisant. Ce passage nous paraît une interpolation. En biffant le mot Χριστός, puis la phrase depuis θείς jusqu'à ὑπομνησθέντες (l. 29) inclusivement, on supprime l'intempestive allusion à la table céleste qui se retrouve huit lignes plus loin, l'expression inexacte ὁ... ἐξ ἀφράστων κόλπων γεννηθεὶς καὶ καλέσας αὐτούς, et enfin le peu compréhensible ὑπομνησθέντες, que nous supposons avoir été suggéré à l'interpolateur par une sorte d'anticipation sur les événements (cf. plus bas, p. 466, l. 12 et 18).

P. 464, l. 1. Τρέφουσα est bien étrange. On attendrait un mot comme γέμουσα.

L. 2. Le ms. porte : οἱ δὲ νέοι προτρέχοντες ἠκολούθουν ὡς ἄρνες. Ἠκολούθουν est absurde et a été amené sous la plume du copiste par ἠκολούθει qui précède.

L. 11 suiv. Τέθυται, ἀφιέρωται, ἐπωνόμασται, ἔσφακται. Remarquez le procédé de l'homoiotéleute si fréquent dans la prose rhétorique de tous les temps. Cf. un passage absolument semblable de la *Vita Artemii*, AA. SS., Octobr. VIII, 868 B : οἱ γὰρ θεοί σου, οὓς αὐτὸς προσκυνεῖς, δαιμόνων εἰσὶ πλάσματα καὶ μύθων εὑρήματα καὶ διαβολικῆς ἐνεργείας κυοφορήματα.

Quant aux mots καὶ κινουμένας... τέθυται ταῦτα, il est impossible de ne pas y voir une addition de l'inintelligent interpolateur : τέθυται est une répétition, κινουμένας. . ἀκινήτοις reprend gauchement l'idée déjà exprimée ἀψύχοις... ἔμψυχα, l'accusatif κινουμένας ψυχάς prouve une incroyable ignorance grammaticale qui ne se rencontre que dans les phrases interpolées, enfin l'épithète συρομένοις est d'une rare ineptie.

L. 15 suiv. ἐπιτηδεύματα, πονήματα etc... Remarquez l'homoiotéleute et le rythme. — L. 16, ἀπίθανα est exigé à la fois par le sens et par le rythme.

L. 16-17. ἅπερ παρέχει τὸν ἔχοντα ψεῦδος καὶ αἰωνίαν κόλασιν. Les mots τὸν ἔχοντα sont évidemment corrompus. Ψεῦδος ne donne guère de sens non plus. Cf. le texte latin : nesciatis... idolorum culturam... animas aeternis poenis in Tartaro religare. Synax. : ἄγουσιν πρὸς ἀπώλειαν τοὺς αὐτοῖς προσέχοντας. Il faut donc sans doute corriger τὸν ἔχοντα en τῷ προσέχοντι.

L. 23. Répétition maladroite de 20-21. D'ailleurs toute cette période est en très mauvais état. Que dire de ἀνατολὰς καὶ δύσεις ἀναστήσας (l. 20)? Τετειχισμένην pour τετειχισμένα est une

simple distraction; on comprend que διοικοῦντα ait pris la place de διοικῶν à cause de ἀψηλάφητον qui le précède immédiatement (l. 27); καιρόν est une addition ridicule suscitée par la fréquente alliance des mots εὔδιος καιρός. Mais le verbe personnel συνεστήσατο, venant s'intercaler dans une série de participes! Mais le charabia vraiment désespéré des lignes 29 et suiv.! On voit partout la trace des bévues d'un remanieur imbécile, gâtant tout ce qu'il touche et incapable de mettre debout la moindre phrase.

P. 466, l. 11. φίλη θεοῦ est une ineptie. Texte latin : o dulcissima avia.

L. 28. οἱ δὲ πέλυκας ἔχοντες. La forme πέλυξ (class. πέλεκυς) se rencontre presque exclusivement dans les textes de la grécité postérieure. Jérémie, XXIII, 29. Κοντάκιον de S. Théodose, éd. Krumbacher, *Studien zu den Legenden*, p. 328, Χαίροις κακοδοξίας φοβερώτατε πέλυξ.

P. 468, l. 4. κυσὶ καὶ βορβόρῳ |καὶ τῆς γεέννης... καὶ τῆς... ἀπειλῆς|. Ces deux génitifs, venant après deux datifs, doivent sans doute être attribués à l'ignorance de l'interpolateur. Cependant, pour rendre le texte lisible, nous avons écrit γεέννῃ, ἀπειλῇ.

P. 470, l. 3. ἐλευθερωθήσεσθε τῷ πλήθει τῆς ἀσεβείας. Nouvel exemple d'un emploi maladroit du datif.

L. 4-7. Οἱ μάτην... ἐπικαλούμενοι. Dans le ms., ces mots viennent après αἰσθητήρια, où ils sont tout à fait « en l'air ».

IV

Comparaison du texte grec avec le texte latin.

De notables différences, dans le récit des faits, se remarquent au premier coup d'œil entre le texte grec — nous le désignerons par G — et la légende latine, que nous représentons par la lettre L (1). G n'est donc malheureusement point cet original de la version L, dont le P. Bollandus regrettait l'absence. Néanmoins G et L possèdent un grand nombre de passages parallèles, et la concordance entre eux est parfois textuelle.

(1) Quand nous comparons le *texte latin* au texte grec, il va sans dire que nous entendons parler de l'original grec de L. Il est de toute évidence que cette histoire cappadocienne a d'abord été rédigée en grec. Cf. d'ailleurs § 3 : Speusippe bibe lac quod in *agone* et in certamine dum veneris.

Bornons-nous d'abord à l'examen de ces passages. Disons tout de suite que cet examen nous révélera :

a) *Que la rédaction G est de date postérieure à la rédaction L.*

Notons avant tout que dans L — bien qu'une version latine fasse courir plus de risques à des noms propres grecs qu'une longue suite de copistes et de remanieurs grecs, — on lit les formes Turbo, Junilla, confirmées par la tradition liturgique de l'Église orthodoxe (Τούρβων, Ἰουνίλλα : Ménées et Synaxaires), tandis que G a des formes simplifiées, des *lectiones faciliores* : Οὐρβανός, Ἰουλία.

Voyons maintenant les passages parallèles qui peuvent servir à établir l'âge relatif des deux rédactions.

Nous énumérons d'abord les endroits où G en dit plus que L.

G p. 462, l. 11-12.	L
ἐκ μιᾶς κοιλίας τρίκλωνον ῥόδον ὁμοῦ πυκάζοντες ὡς ἐλαιόφυτα καρποῦ προχείρου καὶ λιπαροῦ.	Quasi tres rosae ex una virga natae florentes ita hi ex uno utero simul nati.

A l'actif de G, une métaphore incohérente.

G p. 464, l. 4-8.	L
ἡ δὲ παραγενομένη καὶ πρὸ τῆς τραπέζης τὸ σημεῖον τοῦ σταυροῦ χαράξασα τῷ δακτύλῳ πλησίον ἐκαθέσθη... τῶν δὲ παίδων προτρεπομένων αὐτὴν ἀπάρξασθαι τῇ γεύσει τῶν προκειμένων, ἐφθέγξατο ἡ N.	Cum... ea quae de sacrificiis Nemesi attulerant quasi pro benedictionibus posuissent, Leonilla avia eorum dixit.

On observera que G fait faire un signe de croix à Néonilla, geste rituel qu'ignore le rédacteur de L. De même, lorsque plus tard les trois martyrs sont sur le bûcher, et que la flamme s'écarte d'eux miraculeusement, G veut que ce prodige soit dû à la vertu d'un signe de croix; rien de pareil dans L :

G p. 472, l. 18-20.

οἱ δὲ τὸ σημεῖον τοῦ σωτηρίου σταυροῦ ἕκαστος τῷ δακτύλῳ ἐζω-γράφει ἐπὶ τοῦ πυρός, καὶ οὕτως τὸ πῦρ ἐκαμμαροῦτο... καὶ ὑπεχώρει.

Et encore p. 472, l. 1.

καὶ οὕτως οἱ τρεῖς ἀλλήλους σφραγίσαντες.

L

Flamma enim in modum arcus exaltabatur ad nubes, illi vero immobiles etc.

G p. 461, l. 8 suiv.

ὦ παῖδες... κόλασιν.

L

Sic omni sapientia eruditi estis, ut nesciatis idolorum culturam inimicam salutis humanae semper existere, et animas aeternis poenis in Tartaro religare?

Il est remarquable qu'au lieu de cette simple phrase de L, nous ayons dans G tout un développement oratoire, assez puéril, mais plein d'artifices de rhétorique étrangers aux plus anciens textes hagiographiques.

G p. 464, l. 17 suiv.

ὦ τέκνα ἐμά· Χριστοῦ καὶ Θεοῦ ζῶντός εἰμι δούλη μονογενοῦς, ὃς ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας διαμένει, ὃς τὸν περικαλλῆ κόσμον τοῦτον ἐν τοῖς τοῦ πατρὸς κόλποις ὢν ἐδημιούργησεν.

L

Ego *Christi* ancilla sum qui fecit caelum et terram, maria et omnia quae in eis sunt.

L'auteur de la rédaction G ne peut écrire le nom du Christ sans lui accoler immédiatement tous les prédicats que lui suggère sa théologie.

G p. 464, l. 23-24. ἡμέρας... διορίσας. Cette répétition, mise entre crochets dans le texte, manque en effet dans L.

G p. 466, l. 11.

ὦ μῆτερ φίλη Θεοῦ.

L

o dulcissima avia.

Θεοῦ dont nous avions signalé l'absurdité, manque dans L.

G p. 466, l. 14 et siv.	L
διδοῦσάν μοι μαζόν· ἐθήλαζον δὲ γάλα γέμον δριμύτητος καὶ γλυκύτητος· ὁ δὲ πίνοντός μου νεανίσκος τις ἐπέχυνέ μοι νέκταρ [ὕδωρ] καὶ ἔλεγέ μοι κτλ.	... in sinu aviae meae quae mamillam suam plenam lacte labiis meis infundens dicebat : Speusippe etc...

Ainsi la vision de Speusippe est plus compliquée dans G que dans L. Elle y est même tellement compliquée qu'on a beaucoup de difficulté à se la représenter. Comment faisait le jeune martyr pour téter la mamelle de sa grand'mère, et pour déguster en même temps le nectar que lui versait le νεανίσκος? νεανίσκος et nectar semblent donc bien n'être qu'une invention de G.

Vision d'Elasippe :

G p. 466, l. 18 suiv.	L
ὢ πῶς ὑπεμνήσθην· κἀγὼ ἄνδρα γὰρ ἐθεώρουν, ἐκ δεξιῶν καθημένου μεγάλου ἀνδρός, οὗ ὁ θρόνος λαμπρότερος ἡλίου... αἱ δὲ τούτων ἰδέαι σύγχροι... ὅμοιος πρῶτος τῷ δευτέρῳ.	Vidi in caelos sedentem quemdam super sedem magnam ex electro et gemmis instructam : et dum me pavor tenuisset ita ut splendore nimio meos oculos obumbrarem, vocavit etc.

Cette vision est très clairement racontée dans L. Un homme assis sur un trône étincelant encourage les martyrs à soutenir la lutte. Mais cette allégorie ne suffit pas à G qui remplace le personnage unique par deux personnes divines. L'une, la plus grande, a l'autre à sa droite. Au reste, les deux figures sont exactement semblables. C'est évidemment une préoccupation théologique qui a inspiré cette modification à G. Le μέγας ἀνήρ est le Père, l'homme assis à sa droite représente le Fils. Mais précisément de telles représentations des deux personnes divines sont complètement inconnues aux premiers siècles chrétiens. Le Père et le Fils ne sont figurés ensemble que dans l'art byzantin et encore fort rarement. Ainsi le dédoublement, sans

compter la confusion qu'il jette dans la phrase (impossible de savoir laquelle des personnes divines adresse la parole au martyr), nous apparaît comme une invention nécessairement tardive.

G p. 466, l. 24 suiv.	L
ἀδελφοὶ οὐδέν ἐστι τὰ εἴδωλα ταῦτα, μάταιος ὁ ἀγὼν ἡμῶν· ἐθεώρουν γὰρ ἐν τῷ ὁράματι...	Exclamavit Melesippus : Videbam et ego visum.

La réflexion que G attribue à Mélésippe, répétition de celle de Néonilla (p. 464, l. 14, μάταια ταῦτα), est peu compréhensible et parfaitement superflue.

G p. 466, l. 31.	L
Εὐδοξία ἡ πρεσβῦτις ἀνέκρ. δόξα ... θριαμβεύειν	Cette doxologie et la citation biblique manquent.
G p. 468, l. 4.	**L**
κυσὶ καὶ βορβόρῳ † καὶ τῆς γεέννης τοῦ πυρὸς καὶ τῆς ... ἀπειλῆς.	Carnes vero quae sacrificatae fuerant canibus projecerunt.

Les deux génitifs que nous avons suspectés d'être une interpolation de G n'ont en effet point de correspondants dans L.

G p. 468, l. 6.	L
ἐδόξαζον τὸν Θεὸν καὶ τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν etc.	manque.
G p. 472, l. 2.	**L**
δόξα σοι πάτερ .... πνεύματι.	manque.

Voici donc encore deux doxologies à formule trinitaire qui manquent dans L.

Il en est de même p. 472, l. 31.

En résumé, si nous passons en revue les traits qui, *dans*

les passages parallèles de G et de L, se trouvent seulement dans la rédaction G, nous voyons qu'il s'agit soit de maladroites interpolations qui en général se trahissent au premier coup d'œil, soit de formules théologiques introduites à profusion dans le texte.

Examinons maintenant, toujours en limitant notre étude aux passages parallèles, les cas où L donne davantage que G.

Reprenons le curieux passage où l'aïeule, devant ses trois petits-fils étonnés, dénombre, en une éloquente profession de foi, les œuvres du Créateur. Les différentes parties de cette longue phrase se correspondent assez exactement dans L et dans G. L présente une phrase très intéressante sur les fruits, phrase qui manque dans G : « ab arboribus protulit poma, vitibus botryones exhibuit, olivae nemora pinguedinis gratia tam in refectiones quam in splendores supplevit ».

Cette importance donnée aux olives « qui servent à la fois à l'éclairage et à la nourriture » est très caractéristique et faisait sans nul doute partie des Actes primitifs. On comprend d'autre part que le détail ait paru à G un peu étrange dans sa précision pittoresque et que ce rédacteur l'ait laissé de côté.

Peut-être est-ce ici l'endroit d'insister quelque peu sur cette intéressante profession de foi de Néonilla. Par sa forme générale, elle semble inspirée de deux passages des *Actes des Apôtres*. Saint Paul (Acta Apost., XVII, 23 sqq.) devant l'Aréopage révèle en ces termes le vrai Dieu aux Athéniens : ὃ οὖν ἀγνοοῦντες εὐσεβεῖτε, τοῦτο ἐγὼ καταγγέλλω ὑμῖν· ὁ θεὸς ὁ ποιήσας τὸν κόσμον καὶ πάντα τὰ ἐν αὐτῷ, οὗτος οὐρανοῦ καὶ γῆς ὑπάρχων κύριος..... αὐτὸς διδοὺς πᾶσι ζωὴν καὶ πνοὴν... ἐν αὐτῷ γὰρ ζῶμεν καὶ κινούμεθα καὶ ἐσμέν κτλ. Ipso volente vivimus, ipso pascente alimur, dit L. — Ch. XIV, verset 15 sqq. : εὐαγγελιζόμενοι ὑμᾶς ἀπὸ τούτων τῶν ματαίων ἐπιστρέφειν ἐπὶ θεὸν ζῶντα, ὃς ἐποίησεν τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν καὶ τὴν θάλασσαν καὶ πάντα τὰ ἐν αὐτοῖς... οὐρανόθεν ὑμῖν ὑετοὺς διδοὺς καὶ καιροὺς καρποφόρους, ἐμπιμπλῶν τροφῆς καὶ εὐφροσύνης τὰς καρδίας ὑμῶν. On peut dire que le long morceau de L et de G n'est qu'un développement de ce texte sacré. Mais ce n'est point seulement dans notre légende que ce développement se trouve. L'ancienne littérature chrétienne nous offre plusieurs exemples de ce motif, traité exactement de la même façon. Ainsi Clément d'Alexan-

drie, Εἰς τὸν Παιδαγωγόν (Migne, *P. G.*, VIII, 683), s'adressant au Créateur :

> Δεῖ γάρ σε τοῖς σοῖς εὐλογεῖν θεσπίσμασιν
> ἄναξ βροτῶν μέγιστε τῶν καλῶν δοτήρ
> ἐσθλῶν χορηγὲ καὶ τὸ πᾶν κτίσας, πάτερ,
> ὃς οὐρανόν τε καὶ τὸν οὐρανοῦ μόνος
> κόσμον τέθεικας, ἁρμόσας θείῳ λόγῳ
> ὁ δείξας αὐτὸς ἡμέραν τε καὶ φάος
> καὶ τὸν πολοῦσιν ἄστροις νημερτῆ δρόμον.
> Εἰ τῷδ᾽ ὅποι γῆ καὶ θάλασσα προσμένοι
> τρόπων τε καιρὸν εὐστόχως δήσας κύκλῳ
> ἔαρ τε καὶ χειμῶνα καὶ θέρος πάλιν,
> τοῦ τε μετοπώρου τάξιν ἐξηρτισμένην,
> ὅλον τε κόσμον ἐξ ἀκοσμίας κτίσας κτλ.

Les *Constitutions apostoliques* (éd. Lagarde, p. 211, l. 12 sqq. = ζ 34) (εὐλογητὸς εἶ κύριε βασιλεῦ τῶν αἰώνων ὁ διὰ Χριστοῦ ποιήσας τὰ ὅλα καὶ δι᾽ αὐτοῦ ἐν ἀρχῇ κοσμήσας τὰ ἀκατασκεύαστα, σῇ γὰρ ἐνθυμήσει ὁ κόσμος πεφαίδρυνται, οὐρανὸς δὲ ὡς καμάρα πεπηγμένος ἠγλάϊσται ἄστροις. Cf. G : ἀστέρων χοροὺς ἐν οὐρανῷ φαιδρύνας — ἔπειτα διαφόρων ζώων κατεσκευάζετο γένη, χερσαίων, ἐνύδρων κτλ.) présentent un tableau plus complet encore des bienfaits du Créateur. Clément de Rome (I Cor., xx) : οἱ οὐρανοὶ τῇ διοικήσει αὐτοῦ σαλευόμενοι ἐν εἰρήνῃ ὑποτάσσονται αὐτῷ· ἡμέρα τε καὶ νὺξ τὸν τεταγμένον ὑπ᾽ αὐτοῦ δρόμον διανύουσιν, μηδὲν ἀλλήλοις ἐμποδίζοντα· ἥλιός τε καὶ σελήνη, ἀστέρων τε χοροὶ..... ἐξελίσσουσιν... τοὺς ὁρισμούς· γῆ κυοφοροῦσα..... τὸ κύτος τῆς ἀπείρου θαλάσσης..... καιροὶ ἐαρινοὶ καὶ μετοπωρινοὶ..... ἀνέμων σταθμοί κτλ... Irénée (*Contra Haereses*, l. II, c. xxx, n. 3 = Migne, *P. G.*, VII, 816) demande ironiquement aux gnostiques quels présents de leurs Eons ils peuvent opposer aux œuvres merveilleuses de Dieu : « Sont-ce eux par hasard qui ont créé le monde? Quos caelos firmaverunt? Quam terram solidaverunt? Quas emiserunt stellas? vel quae luminaria elucidaverunt?..... Quae flumina abundare fecerunt? quos autem adduxerunt fontes? quibus autem floribus... adornaverunt... vel quam multitudinem animalium formaverunt, partim quidem rationabilium, partim autem irrationabilium? » etc.

Comment expliquer le rapport de ces textes? M. Wilpert, qui les a réunis (1), a reconnu que les différents écrivains qui emploient ce motif l'ont emprunté à la primitive liturgie, où se trouvait une longue prière de remerciement pour la création (Justin, *Apol.* I, c. LXV, p. 85 : αἶνον καὶ δόξαν τῷ πατρὶ τῶν ὅλων... ὑπὲρ τοῦ κατηξιῶσθαι τούτων παρ᾽ αὐτοῦ ἐπὶ πολὺ ποιεῖται). Dans ces conditions, il y a quelque intérêt à signaler que le développement se trouve aussi chez Minucius Félix (c. XVII, 4-11; c. XVIII), un peu délayé, mais parfaitement reconnaissable :

Caelum... late tenditur, in noctem astris distinguitur... in diem sole..... *annum* ut *solis ambitus* faciat, *mensem* vide ut luna auctu senio labore circumagat, *tenebrarum* et *luminis* recursantes vices..... *ordo temporum ac frugum*..... vide fontes, manant *venis perennibus*... mari intende : *lege litoris stringitur* (cf. G : ποταμοὺς ἀεννάους σὺν πηγαῖς ἀφθόνοις παρέχων, ἡπλωμένα πελάγη σὺν αἰγιαλοῖς κυματοῦσι τετειχισμένα. Clément de Rome : τὸ κύτος τῆς θαλάσσης... οὐ παρεκβαίνει τὰ περιτεθειμένα αὐτῇ κλεῖθρα..... ἀέναοί τε πηγαί). — Minucius a même un détail qui n'a d'équivalent que dans notre version L : autumni maturitas grata et hiberni *olivitas necessaria*. Ceci confirme, entre parenthèses, ce que nous disions plus haut de la mention des olives dans une pareille énumération.

On sait combien les réminiscences littéraires *chrétiennes* sont rares dans Minucius Félix. Je n'ignore pas que plusieurs traits qui figurent ici pourraient avoir été empruntés à Cicéron et à Xénophon (2). Mais il semble évident que l'ensemble du développement se rattache au *motif* chrétien que présentent la légende des trois jumeaux et les textes groupés par M. Wilpert.

La présence, dans la plupart des textes cités, d'une phrase sur les animaux qui remplissent les trois éléments, nous fait croire que malgré la forme embarrassée sous laquelle cette idée est présentée par G, elle pouvait bien figurer dans la rédaction primitive. — *G a donc pu conserver des détails de cette rédaction qui sont perdus dans L.* Retenons cette constatation.

(1) Wilpert, *Fractio panis*, p. 19 suiv.
(2) Voyez les *testimonia* de l'excellente édition Boenig.

Par contre, dans la majorité des cas, nous continuerons à conclure en faveur de L. Ainsi, lorsque Néonilla a fini de parler, les jeunes gens stupéfaits s'empressent, dans L, de demander à leur aïeule pourquoi elle avait si longtemps gardé le silence sur les mystères de la foi qu'elle professait. Et Néonilla d'expliquer que du vivant de son fils, le père des jumeaux, qui était païen, elle n'avait osé entreprendre leur conversion. Cette explication nécessaire est bien mal remplacée dans G par l'exclamation ὦ μῆτερ φίλη [θεοῦ]. Si G aime beaucoup les creuses formules théologiques, il rogne fâcheusement d'utiles détails.

Nous avons vu combien malheureuses sont les additions de G, dans le récit des trois songes. Quand L a des détails en plus, ceux-ci sont au contraire de fort bon aloi; la description du trône aperçu par Élasippe : sedem magnam ex *electro* et *gemmis* instructam, est plus précise que le θρόνος... ἀπαστράπτων φέγγος χρυσαυγὲς ἄπλαστον. L'effroi d'Élasippe est peint dans L : dum me pavor tenuisset; il n'en est rien dit dans G. Les paroles adressées à Élasippe dans G : ὦ παῖς μου νενίκηκας τὸν διάβολον sont absolument ineptes, puisque le jeune homme ne peut savoir encore qui est le diable; dans L, le quidam *sedens super sedem magnam* emploie le langage figuré comme les autres apparitions : noli timere inimicum tuum; vinces etc...

Troisième songe : le Roi, ayant affranchi les jumeaux, les fait entrer dans sa milice. L'opération est décrite avec des expressions d'une bonne antiquité : cingebat balteis, chlamydibus induebat. Le baudrier était par excellence le signe de la *militia*, et *chlamys* sous l'Empire est le terme le plus général pour désigner le vêtement du soldat.

C'est aux prières de votre aïeule, dit le Roi — et l'allégorie ne manque pas de finesse, — que vous devez d'être admis dans mon armée. G n'a rien compris à tout ceci; en revanche il nous parle de soldats qui fouettent les maîtres des Jumeaux, ou qui, armés de haches, abattent *toutes les idoles*. Encore une fois, il commet cette énorme maladresse de rompre le charme du discours figuré. — Après le récit des songes, Speusippe, Élasippe et Mélésippe (dans L) demandent ce qu'il faut faire. Réponse : « Faites comme les soldats de l'Empereur font aux

(1) Voyez *Dict. des antiquités*, s. v. *Balteus*, chlamys.

soldats du *tyran* ». Intéressante comparaison. Nous verrons bientôt ce qu'il faut en penser. G ne la possède pas.

Les Jumeaux brisent les statues des douze dieux. Dans L ils se bornent à abattre celle de Némésis. Nous signalerons plus loin les défauts de la rédaction L en cet endroit; néanmoins, ces *douze dieux* devaient faire partie de la rédaction primitive, car G lui-même les mentionne plus loin, p. 468, l, 13, καὶ τοὺς δεκαδύο θεοὺς κεκλᾶσθαι.

Le *jugement* offre un certain nombre de variantes où il est assez difficile de décider en faveur de G ou de L. Voici cependant un passage où la leçon de G ne peut reposer que sur un malentendu.

G p. 470, l. 7 suiv.	L
τοῦ δὲ Κοδράτου τύψαντος ταῖς δυσὶ χερσὶ τὸ ἑαυτοῦ πρόσωπον, ὁ Μελέσιππος ἀπεκρίνατο· Τύπτε σου τὴν ψυχήν. ἢ μᾶλλον τύπτε τὰ σαυτοῦ αἰσθητήρια.	Exsurgens autem Quadratus percussit pugno in faciem amborum Speusippi et Elasippi qui locuti fuerant. Tunc M. dixit : Quid est quod meam faciem ab hac gloria recusasti etc.

Jusqu'à ce moment, Speusippe et Elasippe ont seuls discuté avec leurs maîtres. Mélésippe n'a encore rien dit. Comme dans la plupart des actes des martyrs, l'un des bourreaux soufflette les deux jeunes chrétiens, Mélésippe réclame ironiquement sa part de cet honneur. Rien à objecter à ce passage de L. Le texte de G par contre est incompréhensible. Pourquoi Quadratus se frapperait-il le visage de ses deux mains? Il n'y a qu'une explication possible à la leçon de G. Le texte original portait sans doute conformément à la traduction de L : τοῦ δὲ Κοδράτου τύψαντος ταῖς χερσὶν ἀμφοτέρων τὸ πρόσωπον, G aura lu ἀμφοτέραις. Le génitif qui déterminait πρόσωπον disparaissant ainsi, G aura cru qu'il s'agissait du visage de Quadratus. Le lecteur, qui a vu avec quelle inintelligence G procède, ne s'étonnera point qu'il ait commis ici pareille bévue. — Seulement l'acte de Quadratus ainsi modifié, la réponse de Mélésippe ne s'expliquait plus. Voilà pourquoi G l'a remplacée par cette phrase vraiment idiote : Frappe ton âme (!) ou plutôt frappe

tes sens (!). — D'ailleurs G lui-même a conservé la trace de l'acte de Quadratus qu'il dénature ici. Il fait dire quelques lignes plus bas aux martyrs : τί μάτην τοὺς ὀδόντας ἡμῶν συντρίβετε ;

Ce qui suit est abrégé et contracté dans G. L continue à présenter des expressions plus pittoresques et plus originales :

G p. 170, l. 18.	L
ἀλλ' οὐδὲ ὁ ἥλιος δύνῃ, πρὶν ἢ ἡμᾶς θυσία καθαρὰ προσενεχθῶμεν τῷ Θεῷ.	Si non ad sextam, vel ad nonam, si non ad nonam, vel ad undecimam etc...
G ib., l. 20.	**L**
ἡμεῖς ἑτοίμως αὐτομολοῦμεν· Χριστὸς Ἰησοῦς... μεταξὺ ἡμῶν ἕστηκεν, οὗ ἀπαστράπτει τὸ πρόσωπον.	Q. Miser mortem tuam ante oculos vides... Mel. dixit : Nos mortem non videmus, sed vitam nostram, Dominum nostrum J. Ch. etc.

Néonilla, que Palmatus, Hermogène et Quadratus font comparaître, leur adresse dans L de touchants conseils : O agni sine macula, positi in medio luporum, estote prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbae etc. Dans G nous n'avons que des apostrophes, dont l'une (πνευματικοῖς ποσὶ τὴν τῶν εἰδώλων μανίαν πατήσαντες) est bien dans le goût du rédacteur ; mais de conseils, point; la phrase n'est même point terminée.

Le supplice de la pendaison et de l'écorchement (1) est décrit par L avec des détails beaucoup plus typiques que ceux de G. G remplace par κλῶνας ἀκανθῶν l'instrument de supplice célèbre que sont les *troclei*, et G n'a point cette remarquable comparaison : nervi quasi in cithara extensi.

Le dialogue qui remplit dans L la fin du § 14 (*Quadratus :* Ubi est Deus vester etc.) manque entièrement dans G, fort au détriment du récit, car il servait à amener la seconde partie du martyre, le supplice du feu. On conviendra en effet que la transi-

(1) Radere et suspendere. Kraus, *Realencycl.*, I, p. 375. Du Cange, s. v. Prudent. *Peristeph.*, 109 (Migne, *P. L.*, LX, col. 385 : vinctum retortis brachiis versum ac deorsum entendite, compago donec ossuum, divulsa membratim crepet. Euseb., *H. E.*, V, n; VIII, x.

tion de G est un peu brusque : καὶ ἐκέλευσαν οἱ ἀσεβεῖς πυρὰν πάλιν γενέσθαι.

Concluons. Le rédacteur G, en transcrivant la légende des trois jumeaux, a usé des procédés chers à tous les « métaphrastes ». Les additions ont un but soit théologique, soit rhétorique. Les suppressions portent précisément sur ces détails pleins de pittoresque et de fraîcheur qui sont le propre des documents hagiographiques originaux. Mais G s'est acquitté de sa tâche avec une maladresse peut-être sans exemple dans toute la littérature des martyres. Ses modifications se reconnaissent, au premier coup d'œil, à la perturbation qu'elles jettent toujours dans l'idée et dans la phrase.

(*A suivre.*)

Huy (Belgique).

Henri GRÉGOIRE.

SAINT JEAN LE PALÉOLAURITE

PRÉCÉDÉ

D'UNE NOTICE SUR LA VIEILLE LAURE

Par les R.R. P.P. Siméon VAILHÉ et Sophrone PÉTRIDÈS

des Augustins de l'Assomption

Suite (1)

II. — SAINT JEAN LE PALÉOLAURITE

I. — VIE DE SAINT JEAN LE PALÉOLAURITE

Ce que nous connaissions jusqu'ici de Jean le *Paléolaurite* (2), autrement dit Jean, moine de la Vieille Laure, se réduit à de brèves notices dans les Ménées et les Synaxaires, parfois même à la simple mention de son nom. A l'aide de ces maigres ressources, les Bollandistes rédigèrent pour lui, sous la date du 19 avril (3), une petite biographie qui était jusqu'à nos jours fort suffisante. Ils débrouillèrent même avec beaucoup de flair une confusion très regrettable entre saint Jean le Paléolaurite et saint Jean, disciple de saint Grégoire le Décapolite, confusion qui s'est glissée dans nombre de livres litur-

(1) Voy. p. 333.

(2) Le mot de *paléolaurite* se trouve encore dans la *Passio sanctorum viginti martyrum*, dans les *A. SS.*, t. III mart., n° 31, p. 5*.

(3) *A. SS.*, t. II april., p. 622.

giques grecs et qui, hélas! est parfois encore reproduite de nos jours (1). S'ils se méprirent, ainsi que cela me paraît évident, sur l'époque à laquelle notre saint aurait vécu, c'est en s'appuyant sur des raisons assez plausibles et parce qu'ils manquaient, en somme, de bons éléments d'information. Ce n'est donc pas pour les trouver en défaut que je reprends l'étude de cette question, mais plutôt pour confirmer leurs conclusions et, avec les nouveaux documents qui sont édités aujourd'hui pour la première fois, pour jeter un peu plus de lumière sur quelques points, qui sont loin d'être encore tout à fait clairs.

Jean dit le Paléolaurite est fêté dans les calendriers liturgiques grecs et slaves, sous les dates du 18 avril (2), du 19 (3), du 20 (4), du 21 du même mois (5), du 4 mai (6), du 26 (7) et du 27 juillet (8). Il est très possible que quelques-unes de ces dates, surtout celles du 18 et du 19 avril (9), proviennent de la confusion que j'ai signalée entre notre saint et saint Jean, le disciple de saint Grégoire le Décapolite. Sans discuter la date qui revient de préférence au culte de notre saint, je constate seulement que celles du 20 avril et du 26 juillet paraissent le mieux établies.

(1) Le P. Delehaye, S. I., paraît avoir commis encore cette méprise, *Synaxarium ecclesiae constantinopolitanae*, Bruxelles, 1902, col. 1028.

(2) Martinov, S. I., *Annus ecclesiasticus graeco-slavus*, p. 111; H. Delehaye, *Op. cit.*, codex *N* (XIe siècle), col. 612[39]; *Ménologe de Basile*, Migne, *P. G.*, t. CXVII, col. 409 seq.; *Synaxariste* de Nicodème, t. II, p. 270; *Ménées* de Venise, 1880, p. 63; *Grand Synaxariste* de C. Doukakès, Athènes, 1895, *avril*, p. 205.

(3) Martinov, *Op. cit.*, p. 111; H. Delehaye, *Op. cit.*, codex de Sirmond (XIIe-XIIIe siècle), col. 615 et codex *D* (XIIe siècle), col. 613; Papadopoulos-Kerameus, Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη, t. II, p. 130, codex 72 de Saint-Sabas (XIIe siècle).

(4) Martinov, *Op. cit.*, p. 112; Delehaye, *Op. cit.*, codex *Ra* (XIIe siècle), col. 618[46]; *Synaxariste* de Nicodème, t. II, p. 278; *Ménées* de Venise, 1895, p. 73; *Grand Synaxariste* de Doukakès, *avril*, p. 283 seq.

(5) Martinov, *Op. cit.*, p. 113.

(6) Martinov, *Op. cit.*, p. 122; H. Delehaye, *Op. cit.*, col. 660[39], d'après les Ménées de Venise de 1588.

(7) Martinov, *Op. cit.*, p. 186; Delehaye, *Op. cit.*, codex de Sirmond, col. 843 seq.; Papadopoulos-Kerameus, *Op. cit.*, t. II, p. 129, codex 71 de Saint-Sabas (XIe siècle).

(8) H. Delehaye, *Op. cit.*, codex *Bb* (XIe siècle), col. 852[54].

(9) Saint Jean, le disciple du Décapolite, est, en effet, vénéré le 11 avril tout seul, puis le 18 et le 19 avril, en compagnie de saint Jean le Paléolaurite. Martinov, *Op. cit.*, p. 107, 111 et 112; H. Delehaye, *Op. cit.*, col. 613 et 615. C'est surtout à la date du 18 et du 19 avril que l'on trouve la confusion dans les notices des Ménées ou des Synaxaires.

On peut diviser les notices des Ménées et des Synaxaires en trois catégories : 1° celles qui se bornent à la simple mention du nom ; 2° celles qui donnent quelques détails sur Jean le Paléolaurite, sans le confondre avec le disciple de saint Grégoire le Décapolite ; 3° enfin, celles qui donnent les mêmes détails sur lui, mais en le confondant avec l'autre saint Jean.

1° Dans la première catégorie rentrent tous les Synaxaires cités par le P. Martinov (1) et quelques autres édités par le P. Delehaye (2). Ils disent ordinairement de notre saint « Jean » tout court, ou « Jean le Paléolaurite », ou bien « Jean le Prêtre », ou encore « Jean prêtre le Paléolaurite ». La seule chose intéressante que nous ayons à retenir de ces diverses citations, c'est que *saint Jean le Paléolaurite était revêtu de la dignité sacerdotale*.

2° La seconde catégorie comprend une notice qui se trouve reproduite, à quelques mots près, dans le codex de Sirmond, sous la date du 26 juillet (3), dans le codex D, du XIIe siècle, sous la date du 19 avril (4), dans les *Ménées*, le *Synaxariste* de Nicodème, le *Grand Synaxariste* de Doukakès, etc., sous la date du 20 avril (5). Pour en donner un exemple, je cite la notice qui se lit dans le Synaxaire, dit de Sirmond :

Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ (= 26 juillet) μνήμη τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου πρεσβυτέρου τοῦ Παλαιολαυρίτου.

Οὗτος ἐξ ἁπαλῶν ὀνύχων θείῳ πόθῳ τρωθεὶς τῷ θεῷ προσεκολλήθη· καὶ καταλιπὼν τρυφὴν καὶ περιφάνειαν βίου καὶ ἀποξενωθεὶς πατρίδος καὶ τῶν οἰκείων, καὶ τὸν σταυρὸν ἀράμενος, ἦλθεν εἰς χώραν ξένην καὶ ἄγνωστον, διὰ τὸν ξενιτεύσαντα Κύριον καὶ ἐπὶ ξένης τεχθέντα· καὶ καταλαβὼν τοὺς σεβασμίους τόπους, ἐν τῇ τοῦ μακαρίου Χαρίτωνος ἐπιδημεῖ μάνδρᾳ, κἀκεῖσε πρὸς τοὺς ἀγῶνας ἀποδυσάμενος καὶ καλῶς τελέσας πᾶσαν ἰδέαν ἀρετῆς, τῶν τῇδε μετέστη.

En dehors de la dignité sacerdotale de Jean qui est encore

(1) *Op. et l. cit.*

(2) *Op. cit.*, col. 612, 613, 618, 652 et 660.

(3) H. Delehaye, *Op. cit.*, col. 843 seq.

(4) H. Delehaye, *Op. cit.*, col. 613.

(5) On trouvera les citations de ces trois ouvrages aux passages que j'ai indiqués précédemment. Dans l'édition du Μηναῖον qu'a publiée l'archimandrite Jean Martinou à Athènes, p. 82, la notice est précédée de ces deux vers iambiques :

Νέον τε κέρδος τὸν Παλαιολαυρίτην
Ἰωάννην χαίρουσιν εὑρόντες νόες.

mentionnée, nous apprenons seulement par cette notice que Jean se mit au service de Dieu dès sa plus tendre enfance, qu'il visita les sanctuaires de Palestine et que, à l'exemple du Christ qui s'était fait étranger pour nous, il se fixa dans une terre étrangère, à la laure de Saint-Chariton, où il mourut dans la pratique des plus hautes vertus. L'insistance particulière qu'apportent les livres liturgiques à louer saint Jean de s'être fait étranger pour le Christ — éloge que nous verrons revenir tout à l'heure — me donnerait à penser que le saint venait d'une contrée assez lointaine, probablement de l'Occident latin.

C'est également dans la seconde catégorie qu'il convient de ranger les divers morceaux poétiques qui sont édités sur notre saint. A vrai dire, ces deux ou trois pièces ne contiennent pas beaucoup de renseignements nouveaux et, une fois de plus, il est à craindre que les historiens en quête d'inédit refusent de se réconcilier avec ce genre de littérature. Néanmoins, on peut en extraire quelques données biographiques, échappées par mégarde à la plume du poète et qui éclaireront la physionomie de notre personnage. Tout d'abord, il est certain que Jean était prêtre. Les stichères du second *kathisma* l'affirment en termes assez clairs :

ἐν ἡσυχίᾳ τὸν βίον διανύσας
ἠξίωσαι τῆς σεπτῆς ἱερουργίας
γεγονὼς ἄξιος θύτης.....

et le fait se trouve confirmé dans la première et la cinquième odes du canon. Il est non moins certain que Jean était étranger à la Palestine, et à l'empire byzantin selon toute probabilité. Cette pensée revient à plusieurs reprises dans les vers des *kathisma;* l'acrostiche du canon

Ἐπὶ ξένης θανόντα σε κροτῶ, πάτερ,

le déclare formellement et l'éloge de ce renoncement et de cet exil volontaire de Jean se présente si souvent dans les strophes du canon, que je juge inutile d'insister davantage. Au lecteur de se convaincre. Il semble aussi très vraisemblable que Jean a vécu à une époque de luttes religieuses et que sa science théologique a trouvé là une magnifique occasion de se déployer contre l'hérésie :

αἱρέσεως τὴν λύμην
ἔφυγες πᾶσαν,

lisons-nous dans les stichères du premier kathisma, et cette pensée revient sous une forme ou sous une autre dans plusieurs odes du canon :

5ᵉ ode : σοφίᾳ καὶ δόγμασιν
διέπρεψας, θεοφάντωρ
ἱερεὺς χρηματίσας.....
7ᵉ ode : ..... πάντα
πειρασμὸν αἱρέσεων ἐκφυγεῖν
ἠδυνήθης.....
8ᵉ ode : θείας γνώσεως ὄργανον
καὶ δογμάτων γνησιότητος.

Enfin, il est non moins vraisemblable que Jean a été *mélode* et qu'il a composé des poésies religieuses. A l'appui de cette supposition, on peut apporter ces vers de la 8ᵉ ode du canon :

μελῳδίας ἀκραιφνοῦς
λύρα γεγένησαι
ἀναμέλπων.

On peut aussi apporter un fait que mon confrère, le P. Pétridès, a parfaitement mis en relief. Le canon de saint Chariton, fondateur de la Vieille Laure, est attribué dans quelques manuscrits à *Jean le Moine;* de même, d'autres poésies en l'honneur du même saint. Ne pourrait-il se faire que ce Jean le Moine fût le même que saint Jean le Paléolaurite? Les religieux d'un monastère avaient, nous le savons, l'habitude de consacrer leurs talents poétiques à chanter la mémoire des hommes qui s'étaient sanctifiés avant eux dans le même couvent. Si cette hypothèse trouvait quelque crédit, nous serions du coup fixés sur l'époque à laquelle a vécu saint Jean le Paléolaurite. En effet, le canon de saint Jean le Paléolaurite a pour auteur saint Théophane Graptos, mort en 845; ce qui nous force par conséquent à reporter la mort du Paléolaurite avant cette date. D'autre part, le canon que Jean le Paléolaurite aurait composé sur saint Chariton est nécessairement postérieur à la première

moitié du VIIIe siècle, puisque saint André de Crète, l'inventeur des canons, n'est mort qu'en 740 et que l'εἱρμός est emprunté à saint Jean Damascène, encore plus récent. Saint Jean le Paléolaurite aurait donc vécu dans la seconde moitié du VIIIe siècle ou dans la première moitié du IXe; ce qui n'a rien de bien étonnant. Ainsi s'expliquerait la participation que le mélode lui prête aux querelles théologiques de son temps et qui ne peuvent être que les luttes iconoclastes. Sans doute, les Bollandistes ne veulent pas d'une date aussi tardive, lorsqu'ils écrivent : « S. Josephus..., intellecto obitu S. Gregorii, adjunxit se S. Joanni eique convixit usque ad hujus mortem Constantinopoli, quam circa annum DCCCL contigisse possumus conjectare. Contra alter Joannes decessit in Palaestina et eremo sanctæ civitatis, in laura S. Charitonis; forsan aliquot seculis citius, cum Palaestina necdum a Sarracenis devastaretur, multo minus seculo Christi nono, quando pleraque monasteria ibidem erant destructa (1) » et encore : « Tempus quo vixit (S. Joannes) et in Laura Veteri mortem obiit, nusquam exprimitur. Potuit id contigisse adhuc quarto seculo, post lauram illam constructam, aut certe sequentibus Christi seculis potius quam nono, quo S. Gregorius Decapolita ejusque discipulus S. Joannes vixerint : tunc enim monasteria Palaestinæ fere desolata et a Saracenis destructa jacebant (2) », mais tout ce que nous avons dit plus haut de notre monastère vient démentir de pareilles informations.

3° Arrivons maintenant à la troisième catégorie de documents, c'est-à-dire à ceux qui confondent saint Jean le Paléolaurite avec saint Jean, disciple de saint Grégoire le Décapolite. Ils se trouvent dans le Ménologe dit de Basile, dans les Ménées et dans les Synaxaires, comme celui de Sirmond et celui de Nicodème l'Hagiorite, sous la date du 18 ou du 19 avril. Dans ces divers ouvrages, à deux ou trois mots près, la notice est identiquement la même. Chose bien plus étonnante, elle est identique, et pour la pensée et pour les expressions, à celle qui est consacrée à saint Jean le Paléolaurite, sous la date du 20 avril ou du 26 juillet, ainsi qu'on en jugera par cette reproduction du Synaxaire dit de Sirmond (19 avril, col. 615) :

(1) *De sancto Joanne, discipulo S. Gregorii Decapolitae* dans les *A. SS.*, t. II april., p. 580.

(2) *De S. Joanne Palaeolaurita* dans les *A. SS.*, t. II april., p. 623.

Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ μνήμη τοῦ ὁσίου Ἰωάννου μαθητοῦ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου τοῦ Δεκαπολίτου.

Οὗτος ἐξ ἁπαλῶν ὀνύχων τὸν Χριστὸν ἀγαπήσας ἀπῆλθε πρὸς τὸν μέγαν Γρηγόριον τὸν Δεκαπολίτην· καὶ γενόμενος ὑπ' ἐκείνου μοναχός, τοῦ λοιποῦ συνῆν αὐτῷ, ἀγωνιζόμενος ἐν πᾶσι καὶ τὸν Θεὸν θεραπεύων. Οὕτω δὲ γέγονεν εἰς ὑπακοὴν περιβόητος καὶ εἰς ὑποταγὴν πειθήνιος καὶ ἑτοιμότατος θεραπευτής, ὡς καὶ τὸν μέγαν Γρηγόριον ἐπ' αὐτῷ χαίρειν καὶ τὸν Θεὸν δοξάζειν. Μετὰ δὲ τὴν τελείωσιν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου, ἀπῆλθεν εἰς ξένην χώραν ἄγνωστον διὰ τὸν ξενιτεύσαντα Κύριον καὶ ἐπὶ ξένης τεχθέντα, καὶ ἠγωνίζετο· εἶτα καταλαβὼν τοὺς ἁγίους τόπους ἀπῆλθεν εἰς τὴν τοῦ ἁγίου Χαρίτωνος λαύραν, καὶ ἐπέδωκεν ἑαυτὸν εἰς πλείους ἀγῶνας τῶν ἀρετῶν· καὶ οὕτως ἐν εἰρήνῃ ἀνεπαύσατο.

La seule différence qu'on constate entre cette notice et la précédente, c'est que, avant de se rendre en Palestine et de s'enfermer à la laure de Saint-Chariton, saint Jean avait été disciple de saint Grégoire le Décapolite. D'où vient cette erreur? Je ne me charge pas de le dire, je constate seulement qu'elle est très ancienne, et que, selon toute vraisemblance, elle provient de ce que ces deux saints portaient le même nom et étaient autrefois fêtés le même jour.

Il suffit de comparer ce que nous possédons d'authentique sur ces deux saints pour que nous ne les confondions pas. D'après les Synaxaires, saint Jean le Paléolaurite renonce au monde dès sa jeunesse, quitte sa patrie, visite les Lieux Saints et s'enferme à la laure de Saint-Chariton, où il meurt dans l'exercice des vertus monastiques. Rien de semblable ne se produit pour saint Jean, le disciple du Décapolite, qui accompagne son maître Grégoire à Constantinople, le sert, lui survit quelques années pour être, après sa mort, enseveli avec lui dans le monastère bâti par saint Joseph l'Hymnographe. La Vie de saint Joseph, écrite par son disciple Théophane et publiée tout récemment par M. Papadopoulos-Kerameus (1), ne laisse aucun doute à ce sujet : « ὁ μέγας Γρηγόριος..... προσκαρτερεῖ μὲν τῷ τόπῳ τῆς αὐτῆς φιλοσόφου παλαίστρας ἐγκεκλεισμένος ἐχόμενος καὶ συμμεριστὴν τῶν πόνων Ἰωάννην ἔχων τὸν τοῦ θείου Γρηγορίου μαθητήν τε καὶ μιμητήν. Ἀπανίσταται δὲ μετὰ χρόνους συχνοὺς τῶν ἐκεῖθεν καὶ τῷ τοῦ

(1) *Monumenta graeca et latina ad historiam Photii patriarchae pertinentia.* Saint-Pétersbourg, 1901, II, in-8°, VIII-24 pages. Notre citation y occupe les numéros 8 et 9, p. 7 et 8, de la *Vie* de saint Joseph.

μεγάλου Ἰωάννου σηκῷ, ᾧ τῶν λόγων ἡ χάρις καὶ χύσις Χρυσόστομον ἐπωνυμίαν παρέσχετο, τῇ καθ' ἡμᾶς γειτνιῶντι μονῇ, τοῦ μακαρίτου Ἰωάννου πρὸς Θεὸν ἐκδημήσαντος, ἐμφιλοχωρεῖ ἐπὶ ἔτη πέντε. Ἤδη δὲ πλειόνων μοναζόντων τῷ τιμίῳ καὶ ἱερωτάτῳ Ἰωσὴφ συῤῥευσάντων διὰ τὴν καλλίστην καὶ ἐνάρετον αὐτοῦ βιοτήν, καὶ συνεῖναι τῷ τόπῳ μὴ δυναμένων, τὸ καθ' ἡμᾶς τῆς ἀρετῆς ἐν χώρῳ ἐρήμῳ τότε ὄντι καθιδρύσατο φροντιστήριον· ἐν ᾧ τὸ τοῦ μεγάλου Γρηγορίου ὡς θησαυρὸν ἄσυλον μετατίθησι λείψανον, ναὶ δὴ καὶ Ἰωάννου τοῦ ἀξιεπαίνου ὑπὸ τῷ ἐπίπροσθεν ἐδάφει τῆς τοῦ ὁσίου Γρηγορίου θήκης ἐγκατακρύπτει τὸ σκῆνος...

Et la *Vie* du même saint Joseph par Jean, diacre et orateur de la Grande Église, donnait déjà à peu près les mêmes renseignements (1). Il n'y a rien non plus dans la *Vie* de saint Grégoire le Décapolite, dans laquelle il est question de son disciple Jean (2), qui nous autorise à le faire voyager en Palestine et mourir à Saint-Chariton. Enfin, la chronologie nous oblige à le distinguer. Saint Jean le Paléolaurite, avons-nous dit, mourut certainement avant saint Théophane Graptos qui a composé son office. Or, ce dernier mourut au mois d'octobre 845. La mort du Paléolaurite arrivée en Palestine, alors que saint Théophane était à Constantinople ou à Nicée depuis l'année 813, doit en conséquence se placer au plus tard dans les premières années du IXe siècle. A ce moment, saint Jean, disciple du Décapolite, était loin encore de penser à quitter cette terre. En effet, d'après la *Vie* presque contemporaine de saint Joseph l'Hymnographe (3), saint Grégoire le Décapolite mourut à peu près en même temps que l'empereur Théophile, † janvier 842, c'est-à-dire dans le courant de l'année 842. Son disciple Jean lui survécut; μετὰ χρόνους συχνούς, dit le passage de la *Vie* apporté plus haut, et quelle que soit la longueur de ce temps-là, elle nous reporte certainement au delà de l'année 845. On ne saurait donc à l'avenir confondre pour aucun motif ces deux saints, qui ont droit tous les deux à un culte distinct.

S. V.

(1) *A. SS.*, t. I april., n° 21, p. XXXII. Cette Vie dépend de celle de Théophane, ainsi que l'auteur le dit, du reste, explicitement.

(2) Th. Joannou, Μνημεῖα ἁγιολογικά, Venise, 1884, n° 24, p. 151.

(3) Papadopoulos-Kerameus, *Op. et l. cit.*

II. — OFFICE INÉDIT DE SAINT JEAN LE PALAEOLAURITE

L'ἀκολουθία inédite de saint Jean le Palaeolaurite, dont on trouvera le texte ci-après, est extraite de deux manuscrits appartenant autrefois au monastère de Saint-Sabbas et conservés aujourd'hui à la bibliothèque du patriarcat grec de Jérusalem. Le premier, cod. Sab. 71, qui semble être du XIe siècle, contient le μηναῖον de juin, de juillet et d'août : c'est lui que je désigne par A. Le second, cod. Sab. 72, du XIIe siècle, contient le μηναῖον d'avril, mai, juin et juillet; je le désigne par B (1).

Les deux manuscrits sont indépendants l'un de l'autre : A indique Jean comme fêté le 20 juillet, B le place au 19 avril (2). Tous deux contiennent un κάθισμα, trois στιχηρὰ et un κανών; mais les quatre premières pièces sont absolument différentes dans les deux recueils; seul, le canon est le même de part et d'autre. Cependant A y a omis par erreur le 4e tropaire de la 1re ode; le 2e tropaire de la 6e ode diffère d'un codex à l'autre; le texte de B est ici d'une littérature moins banale.

B attribue le canon à Théophane, saint Théophane Graptos, le célèbre hymnographe hiérosolymitain, + 845 (3). Le kathisma et les stichères de A sont sans doute aussi de lui; ceux de B peuvent être l'œuvre du correcteur qui a modifié plusieurs passages du canon.

Ce canon est du 4e ton, sur l'acrostiche : Ἐπὶ ξένης θανόντα σε κροτῶ, πάτερ; il n'a jamais eu de deuxième ode. Tous les εἱρμοὶ sont empruntés au canon de saint Jean Damascène : Θαλάσσης τὸ ἐρυθραῖον πέλαγος (4), sauf l'εἱρμὸς de la 4e ode : Δι' ἀγάπησιν, οἰκτίρμον. Chose plus curieuse, le théotokion de la 3e ode est copié mot pour mot du canon type.

Si maintenant nous examinons le canon de l'office de saint

(1) On peut voir la description de ces deux manuscrits dans A. Papadopoulos-Kerameus, Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη, t. II, Pétersbourg, 1891, p. 128-131.

(2) M. A. P.-Kerameus, *ibid.*, p. 130, indique le 17 avril, ce qui paraît être une coquille.

(3) Sur ce saint, cf. S. Vailhé, *Saint Michel le syncelle et les deux frères Grapti, saint Théodore et saint Théophane* dans la *Revue de l'Orient chrétien*, t. VI, p. 313 seq., 610 seq.

(4) Παρακλητική, édit. Venise, 1897, p. 167.

Chariton au 28 septembre, nous voyons que ce canon présente la même structure que notre canon à saint Jean le Palaeolaurite (1). Il n'a pas d'acrostiche cependant. Mais ses εἱρμοὶ sont empruntés au canon damascénien : Θαλάσσης τὸ ἐρυθραῖον, à l'exception de l'εἱρμὸς de la 4e ode qui est : Δι' ἀγάπησιν, οἰκτίρμον ; et en outre, par une coïncidence qui ne saurait plus être l'effet du hasard, le théotokion de la 3e ode reproduit à une syllabe près le théotokion correspondant du canon primitif.

Il appert de là que Théophane, dans son canon pour saint Jean le Palaeolaurite, a imité le canon de saint Chariton, le fondateur et le patron de la Vieille Laure. Or à ce dernier canon la tradition donne pour auteur Théophane ou Jean le Moine : Ποίημα Θεοφάνους, οἱ δὲ, Ἰωάννου μοναχοῦ. Je croirais volontiers que l'attribution à Jean le Moine est la plus vraisemblable : en dehors du canon, en effet, un seul tropaire, le doxastikon des stichères de vêpres (2), porte un nom d'auteur, et ce nom est justement celui de Jean le Moine.

Ceci admis, je me demande si ce moine Jean ne serait pas notre Palaeolaurite. Je sais bien qu'on a attribué (3) à saint Jean Damascène les innombrables compositions liturgiques signées Jean le Moine : mais sur quelle preuve ou même sur quel semblant de preuve? On n'en apporte aucun.

Saint Jean le Palaeolaurite ne serait-il pas, je ne dis pas l'hymnographe Jean le Moine, mais un des nombreux moines qui peuvent se cacher sous cet humble titre? N'aurait-il pas employé d'abord à célébrer le fondateur de son monastère ces mêmes rythmes que plus tard Théophane aurait fait servir à le chanter lui-même?

L'hypothèse paraîtrait sans doute moins fragile si une édition critique, basée sur l'étude des plus anciens manuscrits, nous affirmait que l'auteur de l'office de saint Chariton est bien réellement un moine du nom de Jean : mais qui nous donnera jamais une édition critique des ménées? Telle qu'elle se présente à nous cependant, cette hypothèse, il n'est peut-être pas trop imprudent de l'appuyer sur le passage, 1er tropaire de la 8e ode

(1) Μηναῖον, septembre, édit. Venise, 1895, p. 163 seq.
(2) Μηναῖον, *ibid.*, p. 162.
(3) Cf. G. Papadopoulos, Συμβολαὶ εἰς τὴν ἱστορίαν τῆς παρ' ἡμῖν ἐκκλησιαστικῆς μουσικῆς, Athènes, 1890, p. 212.

du canon, où Théophane nous montre Jean le Palaeolaurite comme une lyre mélodieuse :

καὶ μελῳδίας ἀκραιφνοῦς
λύρα γεγένησαι.

— — —

Cod. Sab. 71 = A, fol. 70 v°.

Μηνὶ τῷ αὐτῷ (= ἰουλίῳ) κς' τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Παλαιολαυρίτου.

Κάθισμα· ἦχος π(λάγιος) δ'· πρός· Τὴν σοφίαν.

r° Θείῳ ἔρωτι, μάκαρ,
ψυχὴν τρωθεὶς
ἐξενίτευσας πλοῦτον
καταλιπών,
τρυφήν, περιφάνειαν
καὶ τοῦ βίου τὸ ἄστατον
καὶ εἰς χώραν ξένην
πανσέπτως ἐβίωσας
ἐγκρατείας πόνοις
μαράνας τὸ σῶμά σου
καὶ τῇ ἡσυχίᾳ
διαπρέψας ἀνδρείως
κατέλαβες, ὅσιε,
ἀρετῶν τὸ ἀκρότατον.
διὸ πίστει βοῶμέν σοι·
πρέσβευε Χριστῷ < τῷ θεῷ
τῶν πταισμάτων ἄφεσιν δωρήσασθαι
τοῖς ἑορτάζουσι πόθῳ
τὴν ἁγίαν μνήμην σου >.

5. τροθεὶς codex; cf. Joan., II, 17. — 7. καταλειπῶν. — 8. περιφάνιαν. — 11. πανσέπτος. — 15. ἀνδρίως. — 19-22. J'ai suppléé la fin du tropaire d'après le tropaire type et les nombreux tropaires similaires.

Στιχηρά· ἦχος πλ(άγιος) α'· παράλαβε· Ὅσιε πάτερ *θεοφόρε.

Ὅσιε πάτερ
Ἰωάννη ἀξιάγαστε,
τῷ πόθῳ ἐσταυρώθης
τοῦ διὰ σὲ ἐπὶ γῆς
βουλήσει ξενωθέντος καὶ ἐκ παρθένου
σάρκα φορέσαντος
Χριστοῦ τοῦ θεοῦ·
ξένην χώραν, πάτερ,
κατέλαβες οἰκείαν
καὶ τῶν ἡδέων κόσμου τερπνῶν
ἀποξενώσας
εἰς τέλος αὐτόν, παμμάκαρ,
ἐδίωσας ἀρεταῖς ἐξασκήσας πᾶσιν
παννύχιον
μελέτην τε θανάτου
καὶ ἐχαλίνωσας
τὰ πάθη τῇ ἀσκήσει σου
ζηλωτὴς ἀναδεδειγμένος
τῶν πρὸ σοῦ ἀσκησάντων,
οἷς συγχορεύεις ἀεί.

Ὅσιε πάτερ
Ἰωάννη πανοοίδιμε,
φοιτήσας τῇ τοῦ θείου
ποίμνῃ Χαρίτωνος
ἐξήντλησας ὡς σπόγγος καὶ ἀνεμάξω
τούτου τὴν ἔνθεον
ζηλώσας ὁδὸν
καὶ ἐν ἡσυχίᾳ
τὸν βίον διανύσας
ἠξίωσαι τῆς σεπτῆς ἱερουργίας
γεγονὼς ἄξιος
θύτης θύων ὡς ἄμεμπτος
τὸν ἀμνὸν καθ' ἑκάστην

1. ἐσταυρόθης; cf. Gal., vi, 14. — 11. εἰδέων. — 15. πανύχιον. — 17. ἐχαλίνοσας. — 21. συγχορεύης. — 31. ἠξίωσε.

καὶ καθαιρόμενος ταῖς θείαις ἀγλαΐαις
καὶ φωτιζόμενος
τὸν νοῦν καὶ τὴν διάνοιαν
ἀνυψώθης
ἐν θεωρίαις μυστικαῖς
πρὸς ἀρίστην
μακαριότητα.

Ὅσιε πάτερ
Ἰωάννη παμμακάριστε,
τῷ σθένει τῆς τριάδος
ἐνδεδυμένος σαφῶς
αἱρέσεων τὴν λύμην
ἔφυγες πᾶσαν
καὶ προσεπέλασας
τῷ ὄντι, σοφέ,
διὰ θεωρίας
καὶ πράξεως ἐνθέου καὶ φθάσας
πάντων τῶν ὀρεκτῶν
πρὸς τὸ ἀκρότατον, μάκαρ,
τῆς θείας δόξης ὄντως ἐπέτυχες
μετὰ τέλος ἀξίως
καὶ ἐπαγάλλῃ νῦν
ἀγγέλων ταῖς χορείαις
συναστραπτόμενος,
διὸ μνήσθητι τῶν τελούντων
σοῦ τὴν μνήμην
αἰσίως, ἀξιοθαύμαστε.

Cod. Sab. 72 = B. fol. 35 v°.

Μηνὶ τῷ αὐτῷ (= ἀπριλίῳ) εἰς ιθ΄ τοῦ ὁσίου
Ἰωάννου τοῦ παλαιολαυρίτου.

Κάθισμα· ἦχος δ΄· παράλαβε· Κατεπλάγη Ἰωσήφ.

Τὴν πτωχείαν τοῦ Χριστοῦ
ἐπιποθήσας εὐσεβῶς

35. καθερόμενος. — 36. φωτιζώμενος. — 37. διάνυαν. — 44. σθένη. — 46. ἐρέσεων — 51. πράξεος. — 54. ὄντος. — 57. χωρίαις. — 61. ἐσίως. — 5. κατεπλάγει.

πλοῦτον ἔλιπες φθαρτὸν
καὶ δόξαν ῥέουσαν, σοφέ,
καὶ τὸν σταυρόν σου ἔπωμον
ἀράμενος τρίβον
τὴν στενὴν διώδευσας
πατῶν τὰς ἡδονὰς
τὰς ἐκ τοῦ σώματος
δι' ἐγκρατείας, ὅσιε,
ἁπάσης τε κακοπαθείας καὶ ἔφθασας
πρὸς πλάτος θεῖον
τοῦ παραδείσου,
Ἰωάννη πατὴρ ἡμῶν.

Στιχηρά· ἦχος πλ(άγιος) δ'· παράλαβε· Τί ὑμᾶς καλέσωμεν.

Fol. 36 v°. Πάτερ Ἰωάννη ἀοίδιμε,
τῆς ἐρήμου τὸ φαιδρὸν
σὺ ὤφθης κρίνον ἀληθῶς,
μοναζόντων τὸ τερπνὸν
ἄνθος ὑπάρχεις καὶ λαμπρόν·
προδρόμου
χαῖρε, πάτερ, ὡς ὁμώνυμος·
ἐν τρόποις
ἐπαγάλλει ὡς ὁμότροπος·
πιστοὺς φρουρεῖς ταῖς ἱκεσίαις σου
καὶ κόσμον σκέπης ἐντεύξεσιν·
ἱκέτευε
τοῦ σωθῆναι τὰς ψυχὰς ἡμῶν

Ὢ τῶν ὑπερτίμων ἀγώνων σου·
ὡς γὰρ κλῆμα εὐθαλὲς
ἀναβλαστήσας τοῖς ἐν γῇ
ἐν ἀσκήσει προκαθαίρεις
σοῦ τὴν φρένα ἀληθῶς,
παράγεις
ἀρετῶν ἡμῖν τοὺς βότρυας,
ποτίζεις

6. ἔλειπαις. — 8-9. Cf. Mat., x, 38. — 9-10. Cf. Mat., vii, 14. — 17. ἡμῶν πρεσ. — 4. κρίνων; cf. Is., xxxv, 1. — 8. ὁμόνυμος. — 17. ἐγγῆ. — 19. φραίνα. — 20-22. Cf. Ps. lix, 5.

οἶνον, πάτερ, κατανύξεως,
νέμεις τὴν σὴν χάριν ἅπασαν
τοῖς ἀσιγήτως τιμῶσιν σε·
ἱκέτευε
< τοῦ σωθῆναι τὰς ψυχὰς ἡμῶν >.

Ἄγγελοι θαυμάζουσιν ἄνωθεν,
εὐφημοῦσίν σου τὰ ἆθλα
μοναζόντων οἱ χοροὶ
καὶ τιμῶσίν σου τοὺς πόνους
οἱ προβλέποντες πιστῶς,
αὐγάζει
τοῖς ἐν πέρασιν τὰ θαύματα,
προλάμπει
τοῖς ἐν κόσμῳ τὰ τεράστια,
δακρύων ῥείθροις συμνίγεται
τὰ τῶν δαιμόνων συστήματα·
ἱκέτευε
τοῦ σωθῆναι τὰς ψυχὰς ἡμῶν.

Cod. Sab. 71 = A, fol. 71 v°.

Ὁ κανὼν φέρει ἀκροστιχίδα τήνδε· Ἐπὶ ξένης θανόντα σε κροτῶ, πάτερ. Θεοφάνους.

Ὠιδὴ α'· ἦχος δ'· Θαλάσσης τὸ ἐρυθραῖον πέλαγος.

Ἐλπίδι τῇ πρὸς θεὸν ῥωννύμενος
ἀπὸ νεότητος
τῷ ἀγαθῷ προσέδραμες θεῷ,
Ἰωάννη μακάριε,
μοναδικαῖς ἀσκήσεσι
διαφερόντως στοιχιούμενος.

Πλουσίας καὶ φωτοφόρου χάριτος
ἀναπιμπλάμενος
καὶ σεβασμίους τόπους κατοικῶν
σεβασμίως ἐβίωσας

35. προλάμπη. — 37. ῥύθροις συμνήγεται. — 1. Fol. 36 r° B. — 2. Θεοφάνους répété en marge. — 4. τῆς σῆς θεὸν A. — 4-5. Cf. Ps. LXX, 5. — 8. μοναδικῆς ἀσκήσεως B. — 9. στυχιούμενος AB. — 13. ἐβόησας A.

πρὸς ἀρετῶν ἀγόμενος
τὰς ἀναβάσεις, παμμακάριστε.

Ἰσχύει ὁδηγηθεὶς τοῦ πνεύματος
τῇ τοῦ Χαρίτωνος
τοῦ θεοφόρου μάνδρᾳ προσδραμὼν
ἐν ἐκείνῃ διέπρεψας
ἱερουργὸς γενόμενος
πεφωτισμένος, ἱερώτατε.

Ξενώσας τῶν ἐπιγείων, ὅσιε,
τὴν σὴν διάνοιαν
τοῖς οὐρανίοις ταύτην ἀγαθοῖς,
Ἰωάννη, προσήλωσας
καὶ τῆς ἐκεῖθεν ἔτυχες
φαεινοτάτης ἀπολαύσεως.

Θεοτοκίον.

Ἐκ σοῦ κεχαριτωμένης, πάναγνε,
ἡμῖν ἀνέτειλεν
δικαιοσύνης ἥλιος Χριστὸς
καὶ φωτὶ κατελάμπρυνεν
τοὺς καθημένους πρότερον
ἐν τοῖς τοῦ σκότους ὀχυρώμασιν.

Ὠιδὴ γ΄· Εὐφραίνεται ἐπὶ σοὶ *ἡ ἐκκλησία σου.

Νεκρώσας τὸ τῆς σαρκὸς
10 Fol. 72 v°. δι' ἐγκρατείας ἀκριβοῦς φρόνημα
ζωοποιῷ πνεύματι,
πάτερ Ἰωάννη, προσέδραμες.

Ἡ θεία καὶ φωταυγὴς
ἐν τῇ καρδίᾳ σου, σοφέ, ἔλλαμψις
φωτιστικῶς ᾤκησεν,
πάτερ Ἰωάννη μακάριε.

22-27. Ce tropaire tout entier manque dans A. — 28. **Θεοτοκίον**, abrégé en marge *et sic deinceps*. — 29. κεχαριτομένη A, καὶ χαριτομένης B. — 30-31. Cf. Mal., IV, 2. — 32-34. Cf. Luc., I, 79. — 36. seq. Cf. I Pet., III, 18. — 39. π. Ι. προσήγγισας B. — 40. Fol. 36 v° B. — 41. σου σαφῶς A.

Θεοτοκίον.

Σὺ μόνη τοῖς ἐπὶ γῆς
τῶν ὑπὲρ φύσιν ἀγαθῶν πρόξενος,
μῆτερ θεοῦ, γέγονας,
ὅθεν σοι τὸ χαῖρε κραυγάζομεν.

Ὠιδὴ δ′. Δι᾽ ἀγάπησιν, οἰκτίρμον, τῆς σῆς εἰρήνης.

Θεοφεγγέσι χωρίοις ἐντεθραμμένος
καὶ φωτοδώρῳ χύσει,
πάτερ, λελαμπρυσμένος
ἀρετῶν ἀσκήσεσι
θεόφρων διέπρεψας.

Ἀπεξενώθης πατρίδος καὶ τῶν οἰκείων
καὶ τῷ Χριστῷ προσῆλθες
ἑκουσίᾳ βουλήσει
τὸν σταυρὸν ἀράμενος
θεόφρων, μακάριε.

Νενεκρωμένος ἅπασι τοῖς φαινομένοις
τῷ τῆς ζωῆς αἰτίῳ
δι᾽ ἀσκήσεως ἔζης,
Ἰωάννη πάνσοφε,
πρὸς ὃν ἐξεδήμησας.

Θεοτοκίον.

Ὁ σὴν γαστέρα, παρθένε, τὴν θεοδόχον
ὑπερφυῶς σκηνώσας
οὗτος καὶ μετὰ τόκον
θεϊκῇ δυνάμει σε
παρθένον ἐτήρησεν.

Ὠιδὴ ε′. Σύ, κύριέ μου, φῶς.

Νοῦν, πάτερ, καθαρὸν
ἡσυχίᾳ κτησάμενος

45-48. Ce tropaire est pris mot à mot dans l'Ὀκτώηχος, édit. Rome, 1886, p. 62. — 47. μήτηρ A B. — 49. οἰκτήρμων A B. — 50. χορίοις A B. — 56-58. Cf. Mat., x, 38. — 61. ζ. ταμίῳ A. — 64. ὢν A. — 68. τόκων A B. — 70. ἐτήρισεν A, ἐτήρησας B.

τῷ πνεύματι τῷ ἁγίῳ
τοῦ ἐχθροῦ τὰς παγίδας
λαμπόμενος διέφυγες.

Τῇ χάριτι θεοῦ
καὶ σοφίᾳ καὶ δόγμασιν
διέπρεψας, θεοφόρε,
ἱερεὺς χρηματίσας,
παμμάκαρ, ἱερώτατε.

Θεοτοκίον.

Αἱ πᾶσαι γενεαὶ
εὐσεβῶς μακαρίζουσιν
σέ, πάναγνε, τὴν τεκοῦσαν
ὑπὲρ φύσιν καὶ λόγον
Fol. 72 v°. τὸν τῷ ὄντι μακάριον.

Ωἰδὴ στ'· Θύσω σοι *μετὰ φωνῆς αἰνέσεως.

Σοφίας
ἐραστὴς τῆς ἐνθέου, θεόπνευστε,
τῷ τῶν χαρίτων στεφάνῳ
παρ' αὐτῆς, παμμάκαρ, ἐστεφανώθης
ὁλοτρόπως
τῷ φωσφόρῳ φοιτήσας Χαρίτωνι.

Ἔστησας
ἐπὶ Χριστὸν τὴν πέτραν τοὺς πόδας σου
ταῖς πρακτικαῖς ἐπιβαίνων
ἀρεταῖς, θεόφρον, εὐσεβοτρόπως
ἀναβάσεις
ἐν τῇ καρδίᾳ σου, πάτερ, θέμενος.

78. κ. σ. κ. δύναμις A. — 79. θεοφῶρε A, θεοφάντορ B. — 83. Cf. Luc., I, 48. — 88. Θ. σε AB. — 92. ἐστεφανώθεις AB. — 96. Cf. I Cor., x, 1. — 97. ἐπιβαίνον A. — 98. θεόφρων A. — 99. ἀναβάσης A; cf. Ps. LXXXIII, 6. — 95-100. Ce tropaire est remplacé dans B par cet autre :

Ἐπλάκη
σῇ κορυφῇ ὡραῖον διάδημα
τῆς καθαρᾶς πολιτείας
καὶ τελείας, πάτερ, θεοσεβείας
καὶ ἀγώνων
πνευματικῶν καὶ πόνων ἀσκήσεως.

Θεοτοκίον.

Κατάρας
τῆς προμήτορος Εὔας τῷ τόκῳ σου
ἐλευθερούμεθα, σὺ γὰρ
τὸν Χριστὸν τεκοῦσα, παρθενομῆτορ,
ἀντὶ ταύτης
τὴν εὐλογίαν πᾶσιν ἐπήγασας.

Ὠιδὴ ζ΄· Ἐν τῇ καμίνῳ.

Ῥώμην τὴν θείαν
ὡς διπλοΐδα περικείμενος
πάντα
πειρασμὸν αἱρέσεων ἐκφυγεῖν
ἠδυνήθης, παμμακάριστε·
εὐλογημένος εἶ
ἐν τῷ ναῷ τῆς δόξης σου, < κύριε >.

Ὁ ξενιτεύσας
δι' ἡμᾶς πάντων, πάτερ, κύριος
οὗτος
ἐπὶ ξένης, μάκαρ, σὲ προφανῶς
διεφύλαξεν κραυγάζοντα·
εὐλογημένος < εἶ
ἐν τῷ ναῷ τῆς δόξης σου, κύριε >.

Θεοτοκίον.

Τὸ τοῦ ὑψίστου
ἡγιασμένον θεῖον σκήνωμα,
χαῖρε·
διὰ σοῦ γὰρ δέδοται ἡ χαρά,
θεοτόκε, τοῖς κραυγάζουσιν·
εὐλογημένος < εἶ
ἐν τῷ ναῷ τῆς δόξης σου, κύριε >.

109. ρώμαν A. — 110. δ. ρυόμενον A. — 112. εκφυγῶν A. — 114-115. J'ai suppléé κύριε d'après le canon type; εὐλογημένος εἶ ὁ θεός μου B; cf. Dan., III, 53. — 116. ξενιτεύσας AB. — 117. ἁπάντων AB. — 121. εὐλογητὸς B. — 127. δέδοτε AB. — 129. εὐλογητὸς B.

Ὠιδὴ η'· Χεῖρας ἐκπετάσας.

Ὡραῖος καὶ σῶμα καὶ ψυχὴν
καὶ τὴν εὐσέβειαν
ὑπάρχεις, ὅσιε,
καὶ θείας γνώσεως ὄργανον
καὶ δογμάτων γνησιότητος
καὶ μελῳδίας ἀκραιφνοῦς
λύρα γεγένησαι
ἀναμέλπων·
πάντα τὰ ἔργα κυρίου τὸν κύριον.

Πρὸς τὴν ἀτελεύτητον ζωὴν
καὶ τὴν ἀθάνατον
Fol. 73 v°. μακαριότητα
μετακεχώρηκας, ὅσιε,
καὶ ἀφθάρτου κατηξίωσαι
ἀγαλλιάσεως τυχεῖν
μέλπων, μακάριε·
εὐλογεῖτε,
< πάντα τὰ ἔργα κυρίου τὸν κύριον >.

Θεοτοκίον.

Ἀποτινασσόμεθα τὸν χοῦν
ἀφθαρτιζόμενοι
τὸν τῆς θνητότητος
τῷ θείῳ τόκῳ σου, πάναγνε·
τὴν γὰρ φύσιν καὶ κυρίως ζωὴν
καὶ τὴν ἀΐδιον, ἁγνὴ
δέσποινα, τέτοκας·
ὅθεν πάντες
σὲ εὐλογοῦμεν, Μαρία θεόνυμφε.

Ὠιδὴ θ'· Λίθος ἀχειρότμητος ὄρους.

Τέλος παμμακάριστον εὗρες
τῶν τῆς ἀσκήσεως ἀγώνων,

132. Fol. 37 v° B. — 136. γνησιότατος A. — 137. μελλοδίας A B. — 138. αὔρα A. — 140. Il manque pour le sens le verbe εὐλογεῖτε de l'hirmus type. — 141. πρὸς μὲν τὴν ἀθάνατον ζ. A. — 142. τ. ἀτελεύτητον A. — 145. ἀφράστου κατηξίωσας B. — 148. εὐλογητὸς A B. — 151. ἀποτεινασσόμεθα AB. — 155-156. τὴν γὰρ φύσιν κενιζώμεθα κ. τ. ἀ. A. — 161. μακάριστον A.

πάτερ Ἰωάννη, πρὸς Χριστὸν
ἀποδημήσας
καὶ μεταθέμενος
πρὸς ἀπαθῆ καὶ ἄπονον
ζωήν, παμμάκαρ ἱερώτατε.

Ἐν γῇ, πάτερ, τῇ τῶν πραέων
κατηξιώθης κατοικῆσαι
οἷα μιμητὴς χρηματίσας
τῶν ἡσυχίων
καὶ θεοφόρων ἀνδρῶν,
μεθ᾽ ὧν σαφῶς ἀπέλαβες,
ὅσιε μάκαρ, τὴν ἀπόλαυσιν.

Θεοτοκίον.

Ῥεῖθρον τὸ τῆς ἀθανασίας
ἡμῖν ἀνέβλυσας, παρθένε,
καὶ τὸ τῆς ἀφέσεως ὕδωρ
Χριστὸν τεκοῦσα,
ᾧ καθαιρόμεθα
ἀπὸ παντὸς σπιλώματος
τῆς ἁμαρτίας, θεονύμφευτε.

S. P.

168. Cf. Ps. xxxvi (xxxvii), 11. — 169. κατασκηνῶσαι ἠξιώθης B. — 170-172. A la place de ces trois incises, οἳ ἀνδρῶν B, dont le copiste a sauté une ligne. — 178. Cf. Ezech., xlvii, 3. — 181. σπηλώματος AB.

LE DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

ET

LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE GRECQUE

(*Suite*) (1)

III

LES ARGUMENTS TIRÉS DE LA SAINTE ÉCRITURE.

Les types de Marie empruntés aux Saintes Lettres et examinés dans le chapitre précédent, ont déjà quelque peu introduit les lecteurs sur le terrain de la sainte Écriture. Le moment est venu de s'occuper directement des témoignages que nous fournit le texte inspiré.

Le but que nous nous proposons dans ce nouveau chapitre ne diffère pas de celui poursuivi dans les pages précédentes.

Nous voulions en effet démontrer comment dans la tradition écrite de l'Église grecque se retrouvent tous les éléments qui constituent le dogme actuel de l'Église catholique touchant l'Immaculée Conception de Marie. Prouver ceci est par le fait même prouver que la portion de l'Église, appelée par convention Église grecque, possède la même tradition que l'autre portion de l'Église, appelée, par convention aussi, Église latine; *par convention*, disons-nous, puisque la vraie Église de Jésus-Christ n'est ni latine, ni grecque, mais simplement catholique.

Le point de départ de cette démonstration est l'acceptation non discutée de l'enseignement actuel sur le péché originel, l'économie de la grâce et le mystère de l'Incarnation. Il est évident qu'en dénaturant ces concepts ou en les comprenant

(1) Voy. p. 1, 188.

d'une façon différente, les considérations ici développées n'auront que peu de valeur. Les théologiens contemporains grecs et russes ont en effet une conception de ces dogmes s'écartant de la nôtre. On ne peut négliger ces théories nouvelles, mais nous remettons cet examen à une autre partie de notre travail.

En outre, puisqu'il s'agit d'une promulgation dogmatique toute récente, du terme extrême d'une évolution intellectuelle, si je puis ainsi parler, il conste que dans les écrivains des premiers siècles le dogme de l'Immaculée Conception ne se retrouvera pas dans cet état de perfection et de développement. Que convient-il alors de faire? Il faut faire subir à ces témoignages primitifs toute l'évolution apportée par la pensée dogmatique des âges postérieurs. Et ce travail, comme nous l'avons déjà expliqué, se fait par voie de raisonnement.

Pour revenir à l'objet de ce chapitre, nous examinerons donc la pensée des écrivains grecs sur les passages de la sainte Écriture qui ont une affinité plus ou moins étroite avec notre dogme, tel qu'il est exposé par les théologiens catholiques de nos jours.

Or, ces passages sont de deux sortes. Les uns sont appliqués à la mère de Dieu par voie d'accommodation, les autres regardent directement le mystère qui nous occupe.

Il serait intéressant de dresser une liste complète de ces textes mis à contribution par les écrivains ecclésiastiques et se retrouvant dans les différents éléments de la tradition : commentaires spéciaux et homélies des saints Pères, lectures des synaxes liturgiques, hymnes et prières, etc. Un travail de ce genre donnerait de nouveaux aperçus sur la dévotion de l'Église grecque envers Marie et sur l'accord parfait existant entre les deux Églises à l'endroit de l'interprétation et de l'application des textes sacrés; mais il n'entre pas dans le cadre de cette étude. Aussi bien suffira-t-il d'insister seulement sur la façon dont les Pères grecs ont compris les témoignages scripturaires directs, après avoir indiqué sommairement les principaux passages qui sont pris dans un sens accommodatice. Ceux-ci, certes, ne porteront pas grand appoint à notre démonstration, mais ils serviront du moins à confirmer les conclusions précédentes et surtout la suivante : d'après la tradition, le concept de Marie est celui d'une créature élevée en sainteté au-dessus de toutes les autres,

au-dessus même de ce que la révélation contenue dans les saintes Écritures renferme de plus sublime et de plus parfait. Ce qui suppose sa conception immaculée.

1. *Passages scripturaires pris dans un sens accommodatice.*

a) Le chapitre XVIII de la Genèse (10-18) qui contient l'épisode de Sara et la bénédiction de la race d'Abraham est lu aux Vêpres de l'Annonciation. Au même office des fêtes de la Nativité et de l'Assomption de Marie, on lit le chapitre XXVIII (10-18) où est décrite la scène de l'échelle de Jacob et où sont renouvelées les promesses faites à Abraham et à Isaac. Ces textes, ainsi que d'autres empruntés aux livres suivants et surtout à certains psaumes, ont fourni, aux Saints Pères plusieurs des images et des types de Marie dont nous avons parlé plus haut. De plus, la bénédiction promise à la descendance d'Abraham annonce de loin celle qui plus tard sera *bénie entre toutes les femmes* et que *toutes les générations proclameront bienheureuse.*

b) Les homélies et les écrits des Pères, et l'hymnologie font de fréquents emprunts aux chapitres VIII et IX du livre des Proverbes. Ce dernier est encore lu aux fêtes de la Nativité, de l'Annonciation et de l'Assomption. Nous glissons rapidement sur leur haute signification (1). Certes la créature que Dieu s'était choisie de tout temps devait être d'une perfection supérieure à celle de toute autre ; et si on ne suppose pas qu'elle ait été exempte de toute faute, même originelle, elle n'aurait pas été seule à être choisie ni seule de sa dignité.

Πρεπόντως ἆρα, dit saint Grégoire de Nazianze à la suite de bien d'autres Pères (2), τὴν ἁγίαν Μαριὰμ ἐκ πασῶν γενεῶν μόνην ἡ χάρις ἐκλέλεκται· οὐ γὰρ ὁμοία αὐτῇ ἐκ πασῶν γενεῶν τις γέγονεν πώποτε. « Convenienter igitur sanctam Mariam ex omnibus generationibus solam gratia elegit; nam similis ei ex universis generationibus nulla unquam est reperta. »

(1) Les conclusions qu'on peut en tirer pour le dogme de l'Immaculée Conception sont clairement exposées par le R. P. D. Laurent Janssens, O. S. B., *Summa Theologica*, t. V, p. 59 et suiv.

(2) Ier Sermon pour l'Annonciation.

c) De même, dans les compositions oratoires et poétiques des Pères se retrouve tout entière l'exubérante poésie du chapitre XXIV de l'Ecclésiastique. Ce serait un paragraphe à ajouter à ceux du chapitre précédent de notre étude. Aussi passons-nous outre.

d) Que dire du Cantique des cantiques? Dans cet ordre d'idées, il n'est peut-être pas de livre plus fréquemment consulté par les auteurs ecclésiastiques. Les six premiers chapitres sont le plus souvent cités. Ces paroles de saint Germain (1) expliquent et résument tout à la fois leur doctrine à cet endroit : « Haec cantici problemata atque aenigmata secundum vulgarem expeditumque sensum veris adventum significant, quando terra, parens omnium, hiemis soluta vinculis, postquam diu concepit, sinum suum denique aperit atque omnis generis herbas producit. Dei vero mater, terra vere sancta, et quae sola sine semine divina fecunditate illustris est. »

Il y aurait encore à faire d'autres citations et à parler d'autres textes, mais, comme nous l'avons fait observer, nous préférons insister davantage sur l'enseignement patristique touchant la seconde catégorie des textes.

2. *Passages de la Sainte Écriture s'appliquant directement à l'Immaculée Conception.*

Notre intention n'est pas de reconstituer les arguments qui se trouvent dans tous les traités de théologie, mais bien, si déjà il n'est devenu fastidieux de le répéter, de montrer que la tradition de l'Église grecque s'harmonise parfaitement avec la doctrine actuelle de l'Église catholique. Aussi bien nous contenterons-nous d'examiner un à un les divers éléments qui servent à établir chacun des arguments scripturaux se rapportant directement à notre dogme.

A. *Les paroles du Protoévangile.*

Nous les citons d'après la version des Septante : καὶ ἔχθραν θήσω ἀνὰ μέσον σου καὶ ἀνὰ μέσον τῆς γυναικὸς, καὶ ἀνὰ μέσον τοῦ

(1) Sermon pour l'Annonciation de Marie.

σπέρματός σου, καὶ ἀνὰ μέσον τοῦ σπέρματος αὐτῆς· αὐτός σου τηρήσει κεφαλήν, καὶ σὺ τηρήσεις αὐτοῦ πτέρναν (Gen., III, 15).

C'est la traduction littérale du texte hébreu, tandis que la Vulgate offre deux divergences importantes. La première est le pronom féminin *ipsa* au lieu du masculin הוא en hébreu. La seconde regarde la traduction du verbe שוף une fois rendu par le verbe *conterere* (*conteret*), la deuxième fois par *insidiari* (*et tu insidiaberis*, תשופנו) plus fidèle au sens de ce mot en hébreu. Grâce à cette nuance de traduction corroborée par nombre de témoignages, nous sommes fixés sur la véritable interprétation de ce membre de phrase donnée par la tradition.

Le premier élément contribuant à donner à ces paroles de la Genèse tant de poids et de valeur est leur *caractère prophétique*, lequel leur mérite la dénomination de *protoévangile*. Toute la tradition de l'Église grecque est unanime à reconnaître dans ces mots l'annonce solennelle de l'Incarnation. Cet accord se manifeste de plusieurs façons : *directement*, quand les saints Pères les rapportent en termes exprès au mystère de la Rédemption; *indirectement*, en opposant l'un à l'autre, Ève et Marie, Adam et Jésus-Christ.

La même unanimité se retrouve encore, quand il s'agit d'interpréter les différentes personnes. La femme dont parle l'oracle divin est Marie; la descendance du serpent se compose des membres du genre humain, tandis que la progéniture de la femme est Jésus-Christ.

Toute cette doctrine se retrouve déjà admirablement exposée par les Pères des premiers siècles, entre autres par saint Irénée dans son ouvrage *Contra Haereses* (1).

Deux considérations différentes permettent de conclure des paroles du Protoévangile à l'Immaculée Conception (2).

Dans la première incise, l'oracle divin établit une inimitié radicale entre le démon et Marie, opposée à l'inimitié suscitée entre les hommes et Jésus-Christ. Ces deux inimitiés, d'après

(1) L. III, c. XXI-XXIII; l. IV, c. XL. Cfr. A. Dufourcq, *Saint Irénée*, Lecoffre, p. 129.

(2) Ces deux points de vue sont lucidement exposés par le P. Al. Lépicier, Ord. Serv. B. M. V., *Tractatus de Beatissima Virgine Maria*, Paris, Lethielleux, p. 97.

le texte inspiré, existent au même titre et au même degré.

Or, l'antagonisme entre Jésus-Christ et le genre humain consiste en ce que celui-ci est entaché de la souillure du péché originel, tandis que Jésus-Christ est la sainteté même. Donc cette même divergence entre les deux natures ennemies doit se retrouver entre Marie et le démon (1).

La force probante de cette argumentation consiste d'un côté dans le parallélisme d'opposition, et de l'autre dans la nature de l'inimitié. Marie et son divin Fils sont opposés au démon et au genre humain. Ceux-ci sont privés de la justice originelle; et cette privation même appelle dans les deux antagonistes une qualité contraire, la présence de cette même justice.

On dira que Marie a reçu le privilège d'être préservée de la tache originelle, quand elle devint Mère de Dieu, ou du moins quelque temps auparavant, sans que pour ce motif sa conception fût immaculée. Cette affirmation, nous l'avons déjà dit, est absolument gratuite. — En second lieu, si Marie est déclarée l'ennemie *jurée* du démon, peut-on supposer qu'elle ait été, ne fût-ce qu'un seul instant, son alliée et son amie, c'est-à-dire contaminée comme lui par le péché? — De plus, l'inimitié, dont parle le texte du Protoévangile, est proclamée bien avant la conception de Marie; quoi de plus naturel que cette proclamation, *qui est une prophétie,* se réalise au début même de son existence? — Enfin, cette inimitié atteint ceux qu'elle sépare dans le plus intime de leur être, dans leur propre nature, dans leur *race.* Tout ce qui appartient à la race d'un être se retrouve déjà dans sa toute première origine. Il faut donc que Marie soit juste dès sa conception.

Nous avons insisté sur ces conséquences immédiates dérivant des paroles de la Genèse, pour montrer que, si les saints Pères parlent seulement de l'inimitié existant entre Marie et le démon d'un côté, et de l'autre, entre Jésus-Christ et le genre humain, de cette inimitié seule, l'on peut, suivant notre méthode, déduire toutes les conclusions voulues pour établir la tradition de l'Immaculée Conception.

(1) Il faut bien se garder pourtant de croire par là que la sainteté et la justice de Jésus-Christ et de sa mère proviennent d'une même source : la nature de Jésus-Christ est la justice même, la nature de Marie est seulement justifiée. C'est un point de vue que nous supposons, sans y insister.

Or, très fréquemment cette inimitié est dépeinte par les écrivains ecclésiastiques sous les couleurs les plus vives.

Les textes sont trop longs et trop nombreux pour être tous cités. Nous mentionnerons spécialement quelques endroits des œuvres de saint Grégoire de Nazianze (1), de saint Jean Chrysostome (2), et de Proclus (3), et nous nous contenterons de ce passage d'Origène (4) qui, avec sa concision habituelle, résume admirablement ce mystère : Συνθήκας ποτὲ ὁ ὄφις πρὸς τὴν Εὔαν ἐποιήσατο, καὶ ἦν αὐτῷ φίλη, καὶ ὁ ὄφις τῇ γυναικί· ἀλλ' ὁ Θεὸς ἐπραγματεύσατο, ὡς ἀγαθὸς, τὰς συνθήκας ταύτας λυθῆναι, καὶ τὴν φιλίαν ταύτην τὴν κακὴν διασκεδάσαι, καὶ ὡς ἀγαθὸς Θεὸς λέγει· ἔχθραν θήσω ἀνὰ μέσον σου, καὶ ἀνὰ μέσον τῆς γυναικὸς, καὶ ἀνὰ μέσον τοῦ σπέρματός σου, καὶ ἀνὰ μέσον τοῦ σπέρματος αὐτῆς. Εὐγνωμόνως οὖν ἀκούομεν, πῶς ὁ θεὸς ἔχθραν ποιεῖ, τὴν πρὸς τόνδε, ἵνα φιλίαν ποιήσῃ τὴν πρὸς τὸν Χριστόν· ἀδυνατὸν γὰρ ἅμα εἶναι φίλον τῶν ἐναντίων καὶ ὥσπερ οὐδεὶς δύναται δυσὶ κυρίοις δουλεύειν, οὕτως οὐδεὶς δύναται εἶναι φίλος καὶ Θεῷ καὶ μαμωνᾷ, φίλος καὶ Χριστῷ καὶ ὄφει· ἀλλὰ ἀνάγκη καὶ τὴν φιλίαν τὴν πρὸς Χριστὸν ἔχθραν ποιῆσαι πρὸς τὸν ὄφιν, καὶ τὴν φιλίαν τὴν πρὸς τὸν ὄφιν ἔχθραν γεννῆσαι τὴν πρὸς τὸν Χριστόν.

« Pactum olim iniit serpens cum Eva. Illi haec erat amica, et amicus serpens mulieri. Sed Deus utpote bonus pacta haec dissolvi, et amicitiam hanc pravam deleri curavit, et uti bonus Deus dicit : inimicitiam ponam inter te et mulierem, et inter semen tuum et semen illius. Pie igitur audiamus quo pacto Deus inimicitiam inter hanc et illam ponat, ut amicitiam inter illam et Christum conciliet. Fieri enim nequit ut quis contrariorum simul amicus sit. Et sicut nemo potest duobus dominis servire, ita nemo potest amicus esse Deo et mammonae, amicus Christo et serpenti, sed necesse est ut amicitia Christi inimicitias generet cum serpente, et amicitia serpentis inimicitias pariat cum Christo. »

De deux choses l'une : ou l'amitié avec le Christ et l'inimitié avec le démon ; ou l'amitié avec le démon et l'inimitié avec le Christ. Tel est en résumé le raisonnement d'Origène qui, appliqué à notre dogme, aboutit aux conclusions exposées ci-dessus.

(1) Premier sermon pour l'Annonciation.
(2) In cap. III Genes. Hom. XVIII, n. 7.
(3) Deuxième sermon sur l'Incarnation du Christ.
(4) In Jeremiam hom. XIX.

Enfin vient l'expression de cette profonde inimitié. Une lutte terrible s'engage entre les deux antagonistes. Cette lutte a un caractère spirituel, parce que l'inimitié a un caractère spirituel, et que l'enjeu est la justice originelle. Cette lutte doit finir par le *triomphe complet* de l'une ou de l'autre partie ; car si les ennemis devaient pactiser sur quelque point du litige, il n'existerait plus d'opposition formelle entre eux. Or, qui, d'après l'Écriture, remporte la victoire finale? Celui qui écrase la tête du serpent. Donc, jamais celui-ci n'a pu avoir sa nature contaminée : celle-ci a toujours été immaculée.

Peu importe la divergence des textes qui, d'après les différentes versions, résulte du genre des pronoms. Si l'on prend le genre féminin, Marie entre directement en cause et la conclusion finale est obtenue directement. S'il s'agit au contraire de Jésus-Christ, Marie ne peut pas en être séparée, puisque, comme dans la première incise, l'inimitié entre elle et le démon est de même nature que celle existant entre Jésus-Christ et le genre humain, de même son triomphe sera identique à celui de son Fils. Cette conclusion est corroborée par la doctrine de la corédemption, si familière aux Pères de l'Église grecque.

Nous ne mentionnerons que deux de ceux-ci.

Dans son premier sermon pour la Nativité de la sainte Vierge, l'empereur Léon (1) s'adresse ainsi au serpent vainqueur d'Ève : Ἀλλὰ καθίστασο νῦν, σοφιστὰ τῆς κακίας, εἰς ποινὴν τῶν δολερῶν ἐκείνων σκεμμάτων, οἷς τῇ ψιθυρῷ γλώσσῃ τοὺς ἐμοὺς ἐξειργάσω προπάτορας· μᾶλλον δὲ, δι' ὧν καθ' ὅλης τῆς φύσεως ἐτεχνάσω τὴν ὄλεθρον· ἤδη γάρ, ἤδη σοι ἐπὶ τὴν κακομήχανον κεφαλὴν τὸ καθ' ἡμῶν ἐνσκήπτει κακοῦργον· ἐγεννήθη τῇ Εὔᾳ παιδίον, δι' οὗ ἐκείνης ἀνακαλεῖται μὲν ἡ ἧττα... σὲ δὲ ἀπάρακλητος ἧττα περιστοιχεῖ, καὶ βαθεῖα στυγνότης.

« Jamvero poenam nunc lue, o callide malitiae artifex, pro molitionibus dolo plenis quibus susurrante lingua meos progenitores male habuisti, immo quibus adversus *naturam totam* interitum machinatus es... Jam enim in tuum vertitur maleficum caput quod contra nos excogitasti maleficium. Nata est Evae puella, per quam ejus quidem instauratur ruina..., te vero inconsolabilis circumstabit casus et profundus moeror. »

Le démon donc est puni par où il a péché : la *nature hu-*

(1) 1er Sermon pour la Nativité de Marie. Combef. Auct., I, p. 1616.

maine par lui corrompue est rétablie dans son intégrité primitive en la personne de Marie. Et de même qu'Ève a conduit à la ruine toute la descendance humaine, *après avoir elle-même péché,* ainsi Marie, *la première sauvée,* est cause de la délivrance du genre humain en mettant au monde le Rédempteur. C'est la pensée du même auteur qui dit un peu plus loin : Διέσφηλας τὸν γενάρχην, σκελίσας γυναίῳ, καὶ τὸν φθοροποιὸν τῆς σῆς συμβουλῆς λόγον ἐπὶ κακῷ τῷ σφῶν ἔπεισας δέξασθαι· ἐτέχθη παιδίον ἡμῖν τῆς αὐτῆς μὲν τῇ Εὔᾳ πλάσεως· τοῦ σφάλματος δ' αὐτῆς ἡ ἀνόρθωσις, καὶ τῆς σῆς ἡ ἀφορμὴ πτερνίσεως, οἷς τὸν ζωοποιὸν τοῦ Θεοῦ λόγον ἀῤῥήτως καὶ ὑπὲρ νοῦν ὑποδέξεται. « Fefellisti generis parentem et per feminam supplantasti, tuique consilii exitiosum sermonem *in suam ipsorum perniciem* suscipere persuasisti : at nobis nata est puella *ex eodem quidem atque Eva figmento,* quae *tamen Evae emendatio sit atque caussa qua ipse supplanteris :* vivificum enim Dei verbum ineffabiliter et supra mentis cogitationem suscipiet (1). »

Georges de Nicomédie, dans un passage que nous ne voulons pas transcrire (2), n'est pas moins explicite. L'idée générale est au reste la même. Dieu voulant donner au genre humain la victoire sur l'ennemi qui l'avait terrassé, ne trouve pas de moyen plus propre que celui de revêtir lui-même la nature humaine. Comment va-t-il exécuter son dessein? Il met le fer dans la plaie, et là, d'où est sorti le mal, sera appliqué le remède. Une femme a péché, une femme sera la cause de la destruction du péché. Joachim et Anne engendrent cette femme « immaculée » (3).

B. *La salutation Angélique.*

Χαῖρε, κεχαριτωμένη, ὁ Κύριος μετὰ σοῦ... Εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξί, καὶ εὐλογημένος ὁ καρπὸς τῆς κοιλίας σου (4).

Telles sont les touchantes paroles de l'archange Gabriel et de sainte Élisabeth à l'adresse de la Vierge, dont on peut tirer

(1) *Ibid.*

(2) Cf. 1er sermon pour la Présentation. *Ibid.*, p. 1071.

(3) C'est souvent accompagnées de tout le contexte, disions-nous plus haut, que les épithètes acquièrent toute leur valeur. En voici un exemple frappant.

(4) Luc., I, 28 et 42.

les conclusions suivantes en faveur de l'immaculée Conception de Marie.

1. L'archange proclame Marie *pleine de grâces*. Cette plénitude est affirmée sans limites d'aucune sorte, ni du côté de la grâce, ni du côté de celle qui la reçoit, ni du côté du temps où elle est reçue. Illégitimement donc exclurait-on la grâce originelle, ou, tout en l'admettant, la restreindrait-on à un moment donné de la vie de Marie. Donc, l'on conclut à son immaculée conception.

Cette conclusion est confirmée par les paroles suivantes du céleste messager : εὗρες γὰρ χάριν παρὰ τῷ Θεῷ, n'assignant pas plus de restrictions que les précédentes, et par le fait que Jésus-Christ aussi est appelé πλήρης χάριτος (1).

Nous possédons des témoignages de l'Église grecque on ne peut plus clairs à ce sujet.

Saint Épiphane n'hésite pas à dire que la grâce de Marie est *infinie* (3), qu'elle possède cette plénitude en tout (κατὰ πάντα) (2). Saint Sophrone (4) à son tour constate que Marie possède la plénitude de la grâce, concédée partiellement aux autres créatures. « Ave, inquit (*angelus*), gratia plena : bene plena, quia ceteris per partes praestatur, et Mariæ vero *simul se tota* infudit plenitudo gratiæ. »

Cette grâce comprend certes la justice originelle dans la pensée des Pères. Saint André de Crète (5) commentant les paroles de l'Ange : Μὴ φοβοῦ, Μαριάμ, etc..., en parle clairement : Ἣν ἀπώλεσεν Εὔα χάριν, ἣν οὐκ ἐδέξατο Σάῤῥα, ἣν οὐκ ἔγνω Ῥεβέκκα, καὶ Ῥαχὴλ οὐκ ἐγνώρισεν· χάριν, ἣν οὐδεὶς εὗρε τῶν ἀπ' αἰῶνος, ὡς σύ. « Nimirum gratiam *quam Eva amiserat;* gratiam *quam Sara non accepit,* quam *non cognovit* Rebecca, quam Rachel *nescivit.* Gratiam invenisti quam *nullus a saeculo* sicut tu, *invenit.* »

Cette grâce en Marie fut tellement abondante, dit encore saint Sophrone (6), que non seulement elle surpasse toute celle possé-

(1) Joh., I, 14.
(2) Sermon sur les louanges de Marie. Ἡ χάρις ἡ ἀπέραντος τῆς ἁγίας παρθένου.
(3) *Hæres.*, LVIII (LXXXVIII).
(4) Sermon pour l'Assomption. *Inter opp. Hieronymi,* t. XI.
(5) Sermon pour l'Annonciation, Galand, t. XIII.
(6) *L. c.*

dée par les justes et les prophètes, mais encore qu'elle peut être seulement comparée à celle qui remplit le Christ, quoique ceci advînt d'une façon différente.

« Quia etsi in sanctis patribus et prophetis gratia fuisse creditur, non tamen eatenus plena; in Mariam vero totius gratiæ quæ in Christo est plenitudo venit, quamquam aliter. »

2. Nous retrouvons les mêmes idées et les mêmes conclusions dans les paroles de l'archange et de sainte Élisabeth. Tous les deux proclament Marie *bénie entre toutes les femmes*.

En effet, si la future mère de Dieu eût été conçue dans le péché, et si elle eût eu seulement le privilège d'être justifiée après sa conception, comment sainte Élisabeth eût-elle pu prononcer ces paroles? comment l'Archange eût-il pu dire à Marie qu'elle est élevée en dignité au-dessus de toutes les créatures de son sexe? comment enfin la tradition, comme nous venons de le voir, peut-elle proclamer Marie supérieure aux plus saints personnages de l'Ancien Testament? Dans cette supposition en effet, la Vierge eût été tout au plus semblable à tant de saintes femmes qui l'ont précédée ici-bas. — Et non seulement cela, mais *elle est bénie*, dit l'ange, *comme son fils est béni*. La communauté d'expression indique donc bien la communauté de justice dans la mère et le fils.

Ces considérations, au demeurant, n'acquièrent toute leur valeur qu'en confrontant la scène de l'Incarnation avec celle de la chute des premiers parents. Cette comparaison si familière aux écrivains de l'Église grecque, met en relief la genèse et les effets du péché originel, auxquels sont opposés l'origine de la justification et ses effets immédiats. On nous permettra de nous y arrêter une fois encore, à cause de son importance.

Χαῖρε, Μαρία! nouvelle formule de salut adressée à une créature, qui révèle immédiatement quelque chose d'insolite et de mystérieux. Cette réflexion est d'Origène (1).

Elle seule parmi les créatures, dit Sophrone, a mérité de l'entendre (2).

Saint André de Crète (3) scrute plus avant ce problème. La Vierge, dit-il, en entendant ces mots de l'Archange, se troubla.

(1) In Lucam hom. VI.
(2) *Triodion*. Mai, *Spicil. Rom.*, t. IV.
(3) Sermon pour l'Annonciation, *l. c.*

Et pourquoi? Au courant des saintes Écritures, elle ne put s'empêcher de reporter sa pensée sur l'histoire de la chute d'Ève. Εἰκὸς γὰρ αὐτὴν εὐγενῆ τε οὖσαν καὶ θυγατέρα Δαβὶδ, μηδὲ τῶν ἐν γραφαῖς ἀμοιρεῖν ἐνθείων διηγημάτων· ὡς παραπέμψαι τὸν νοῦν αὐτίκα πρὸς τὸ τῆς προμήτορος πτῶμα, τὸ ἐκ τῆς ἀπάτης ἐνθυμηθεῖσαν ὀλίσθημα, καὶ ὅσα τοιουτότροπα τοῖς παλαιοῖς προιστόρηται. « Verisimile est, quum esset ingenua et Davidis filia, haud fuisse ignaram eorum quae Scripturis sacris continentur, ut suas statim cogitationes ad primae parentis lapsum converterit, secum animo volvens deceptionis casum ac reliqua hujus generis veterum historiarum monimentis prodita. »

Mais si Marie rappelle Ève, les deux personnages sont bien différents, et les saints Pères s'empressent de les opposer l'un à l'autre.

Ève fut maudite, dit Théophylacte (1), Marie est appelée bénie. C'est pourquoi, dit Sophrone (2), tout ce qui a été transmis de malédiction dans le genre humain par la faute d'Ève, est effacé par la bénédiction de Marie.

Or, si Ève a été maudite pour avoir été la première à être dépouillée de la justice originelle, Marie, la première, la seule même qui ait été acclamée bénie entre toutes les femmes, devra ce privilège à un honneur correspondant à l'opprobre dont Ève fut frappée : cet honneur n'est pas autre donc que celui de son immaculée conception.

Il semble que cette conclusion soit exprimée dans ce beau passage de Procope de Gaze (3) : Δι' ἣν ἡ γυνὴ κατακρίνεται λυπῇ καὶ στεναγμῷ καὶ δουλείᾳ, μέχρι τὴν ἀρὰν διὰ τὴν φιλανθρωπίαν ἔλυσεν ὁ Χριστὸς, τεχθεὶς διὰ γυναικός· καὶ ἐπειδὴ ὑπαιτία οὖσα οὐκ ἠδύνατο τεκεῖν τὸν ἀνεύθυνον, προδραμὼν ἄγγελος τῇ χαρᾷ τὴν λύπην διέλυσε, προοίμιον τοῦ λόγου τὸ χαίρειν εἰπών· καὶ τὴν αἰτίαν ἐπήνεγκεν· ὁ Κύριος μετὰ σοῦ. « Propter quam mulier addicta est tristitiae et dolori et servituti, donec Christus insita benignitate ex muliere natus maledictum sustulit. Et quoniam *peccatis impedita* non poterat inculpatum parere, angelus praecurrens tristitiam gaudio abolevit ita sermonem auspicatus : Ave; et caussam gaudii illico subjecit, Dominus tecum. »

(1) Comment, sur le chapitre Ier de saint Luc, v. 28.
(2) Sur l'Assomption de Marie, ch. v. *Inter opp. Hieronymi, l. c.*
(3) Comm. in Gen. III. Mai, *Class. auct.*, t. VI, pag. 193 et suiv.

Certes deux choses sont à distinguer : la maternité de Marie et sa sainteté personnelle. Au premier privilège elle doit d'enfanter sans douleurs et de détruire la puissance du démon; mais ce privilège n'aurait pas existé, si elle n'eût été complètement exempte de toute tache. Comment, en effet, Marie eût-elle été la cause de la rédemption tout en ayant été contaminée, ne fût-ce qu'un instant, par la faute originelle, elle qui est pour le salut du genre humain ce qu'Ève fut pour sa perte? Aussi bien le même auteur ajoute-t-il aussitôt cette idée, en faisant allusion aux effets du péché originel : Εἰκὼν γὰρ αὕτη τῆς Εὔας ἐτύγχανε· παρθένος γὰρ ἑκατέρα· καὶ Εὔα γὰρ παρθένος οὖσα ἥμαρτεν· ἀλλ' ἡ μὲν ἔσχε τὴν λύπην ἐξ ὄφεως, καὶ ταῖς ἐφεξῆς ἁπάσαις καὶ αὐταῖς ἡμαρτηκυιαῖς τῆς λύπης μετέδωκεν, ἡ δὲ τὴν χαρὰν ἐκ Θεοῦ καὶ τὴν ἀρὰν τοῦ γένους διέλυσε, καὶ τόκος ἀπαθὴς τὸν ἐν στεναγμῷ καὶ λύπαις κατέπαυσεν. « Maria namque imago Evae fuit : utraque siquidem virgo. At Eva in virginitate existens peccavit, proindeque tristitiam et dolores a serpente, quos deinde transfudit in omnes mulieres peccatrices. Maria autem gaudium ex Deo accepit, et maledictum a nostro genere fugavit, et *partus doloris nescius* finem illi imposuit qui in tristitia ac moerore peragitur. »

Jean le Géomètre (1) résume et confirme tout à la fois les considérations dont nous venons de nous occuper : Ὁ μὲν οὖν διὰ τὸν σοφιστὴν τῆς κακίας ἀποστέλλεται ὡς ἀντίθετος· ἐκλέγεται δὲ καὶ διὰ τὴν γυναῖκα, γυνή· διὰ τὴν Εὔαν, ζωή· διὰ τὴν φθαρεῖσαν, παρθένος· διὰ τὴν πλανηθεῖσαν, ἡ μὴ συναπαχθεῖσα· διὰ τὴν τῆς Ἐδὲμ ἐκπέσοῦσαν ἡ τῷ ναῷ προσαχθεῖσα· διὰ τὴν ἡδονῇ δελεασθεῖσαν, ἡ μηδὲ λογισμοῖς εὐπεθεῖσα· διὰ τὴν κακῶς τῷ δαίμονι ψιθυρίσασαν, ἡ διηνεκῶς τῷ Θεῷ προσομιλήσασα· δέχεται τὴν χαρὰν διὰ τὴν ἀράν. « Hic igitur (angelus) veluti antagonista pro malitiae artifice mittitur : seligitur autem pro muliere mulier, pro Eva vita, pro *corrupta* Virgo, pro decepta *quae abrepta simul in transversum non fuit,* pro ea quae ex Edem excidit illa quae fuit in templum adducta, pro ea quae illecta voluptate fuit illa quae nunquam mentis fallaciis obsequuta est, pro ea quae male cum daemone sermones miscuit illa quae continenter versata cum Deo est. Suscipit gaudium cum maledictione. »

(1) Συναγωγὴ ἐξηγήσεων εἰς τὸ κατὰ Λουκᾶν ἅγιον εὐαγγέλιον, c. I. Mai, *Script. vet. n. coll.*, t. IX.

Le même raisonnement suivi des mêmes conclusions pourrait se faire à la suite des écrivains grecs en rapprochant d'Ève maudite Marie, se déclarant proclamée bienheureuse parmi toutes les générations. Quoique ces paroles du cantique de Marie soient souvent invoquées pour démontrer le privilège de sa conception sans tache, nous ne croyons pas devoir y insister. Nous ne pouvons toutefois résister au désir de citer encore une fois Procope de Gaze (1) dont les paroles serviront à clore ce chapitre :

Ὅθεν τὴν μὲν πάντες αἰτιῶνται, τὴν δὲ μακαρίζουσιν ἅπαντες· καὶ ὡς πρόσωπον ἔχουσα τῆς Εὔας φησίν· ἰδοὺ γὰρ ἀπὸ τοῦ νῦν μακαριοῦσί με πᾶσαι αἱ γενεαί. « Ideo hanc (Evam F) omnes culpant et incusant, illam (Mariam P) omnes laudant et beatam proclamant : quae quasi personam Evae gerens inquit : ex hoc beatam me dicent omnes generationes. »

(*A suivre.*)

Rome, Collège grec.

D. Placide de Meester,
O. S. B.

(1) *L. c.*

RITUEL COPTE

DU

BAPTÊME ET DU MARIAGE

BAPTÊME

ENTRÉE DU PRÊTRE DANS LES FONTS BAPTISMAUX.

(*Suite*) (1).

ⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲓ̅ⲧ̅[ⲓ̅ⲣ̅ⲗ̅ⲁ̅]

ⲁ ⲡ̅ⲟ̅ⲩ̅ⲥ̅ ⲥⲱⲧⲛ ⲛⲥⲱⲛ ⲁϥⲥⲱⲧ ⲙⲙⲟⲥ ⲉⲟⲩⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲛⲁϥ ⲁ̅ⲗ̅. ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲓⲥ ϯⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ⲭⲱ ⲛⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ· ⲛⲁⲓⲟϯ ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲥ ⲛⲛⲟⲩ ⲉϣⲗⲏⲗ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲓ·

ⲗⲟⲝⲁ ⲡⲁⲧⲣⲓ ⲕⲉ ⲛⲓⲛ[= ⲛⲩⲛ] ⲕⲉ ⲁⲓ[= ⲁⲉⲓ] ⲕⲉ [ⲉⲛⲉϩ?]

ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲩ̅ⲥ̅ ⲫϯ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲣⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲉⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ·
ϯⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲉⲙ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲉⲛⲉ ⲧⲏⲣⲟ[ⲩ] ⲁⲙⲏⲛ· ⲁ̅ⲗ̅·

ⲥⲙⲟⲩ ⲉϥϯ·

ϯⲱⲛⲥ ⲙⲙⲟⲕ ⲡⲁⲛⲏⲙ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙⲫⲓⲱⲧ ⲁⲙⲏⲛ
ϯⲱⲙⲥ ⲙⲙⲟⲕ ⲡⲁⲛⲏⲙ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙⲡⲓϣⲏⲣⲓ ⲁⲙⲏⲛ
ϯⲱⲙⲥ ⲙⲙⲟⲕ ⲡⲁⲛⲏⲙ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲫⲏⲛⲃ ⲡ̅ⲟ̅ⲩ̅ⲥ̅ ⲫϯ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ· ⲫⲣⲉϥⲑⲁⲙⲓⲟ ⲛⲧⲉⲙⲉⲛ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲫⲏ ⲉⲛⲁϥϣⲟⲡ ⲁⲛ· ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲥⲱⲫⲏ = σοφια?] ⲁⲙⲏⲛ.

(1) Voy. vol. V, 1900, p. 445; VI, 1901, p. 453; VII, 1902, p. 303.

ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲕⲑⲱⲟⲩϯ ⲛⲛⲓⲙⲱⲟⲩ· ⲓⲥϫⲉⲛ ϩⲏ ⲉⲟⲩⲙⲁⲛ-ⲑⲱⲟⲩϯ ⲛⲟⲩⲱⲧ· ⲁⲕϫⲱ ⲛⲟⲩⲧⲁⲝⲓⲥ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲓⲧⲁⲙⲓⲟ ⲧⲏⲣⲟⲩ· ⲕⲁⲧⲁ ϯⲙⲉⲧⲛⲓϣϯ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲕϫⲟⲙ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕⲕⲁϯ ⲉⲧⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲛ ⲛⲧⲟⲓ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲁⲕⲑⲣⲉ ⲡⲁⲓ ⲙⲱⲟⲩ ⲫⲁⲓ ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲧⲟⲩⲃⲟ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲭⲣⲥ ⲛⲉⲙ ⲡϫⲓⲛⲓ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲱϥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲛⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲉⲧⲁⲩⲟⲓ ⲱⲙⲥ ⲛϧⲏⲧϥ ⲛⲟⲩϫⲟⲕⲉⲙ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲁϩ-ⲉⲙⲙⲓⲥⲓ· ⲛⲉⲙ ⲟⲩϫⲓⲛⲉⲣⲃⲉⲣⲓ ⲉϫⲟⲗϩⲁ ϯⲙⲉⲧⲁⲡⲁⲥ ⲛⲧⲉ ϯⲡⲗⲁⲛⲏ· ⲁⲩⲉⲣⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲫⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲕⲙⲉⲑⲛⲟⲩϯ ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲙⲡⲉⲑⲕ [= ⲙⲡⲉⲙⲑⲟⲕ] ⲡⲓⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲙⲁⲓⲣⲱⲙ ⲉⲑⲣⲉⲕⲟⲩⲱⲧⲉⲃ ⲙⲡⲁⲓⲙⲱⲟⲩ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉϥ-ⲫⲩⲥⲓⲥ ⲛϣⲟⲣⲡ.

ⲉⲡϫⲓⲛⲧⲁⲥⲑⲟ ⲉⲡⲕⲁϩⲓ ⲛⲕⲉⲥⲟⲡ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲛⲓⲕⲉⲥⲟⲡ ⲧⲏⲣⲟⲩ·

ⲁⲛⲟⲛϩⲱⲛ ⲛⲧⲉⲕϣⲱⲡⲓ ⲛⲁⲛ ⲙⲃⲟⲏⲑⲟⲥ· ⲟⲩⲟϩ ⲛⲣⲉϥⲛⲟϩⲉⲙ ⲉⲛϯⲱⲟⲩ ⲛⲁⲕ ⲛⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲱⲣⲡ ⲛⲁⲕ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲙⲡⲓⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲧⲁⲓⲟ· ϯⲛⲟⲩ.

ⲡⲟⲥ ⲉⲧⲉⲟⲩⲟⲛϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟϥ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲫⲏ ⲉⲧⲓⲣⲓ ⲛϣⲫⲏⲣⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲟⲩⲟϩ ⲙⲙⲟⲛ ϩⲗⲓ ⲟⲓ ⲛⲁⲧϫⲟⲙ ⲛⲧⲟⲧⲕ ⲡⲟⲥ· ⲁⲗⲗⲁ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲟⲩⲱϣ ⲛⲥⲉⲉⲣϩⲱⲃ ϧⲉⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛϫⲉ ⲧⲉⲕϫⲟⲙ·

ⲁⲣⲓⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲡⲛⲁ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ· ϧⲉⲛ ⲡϫⲓⲛϩⲓⲟⲩⲓ ⲙⲡⲁⲅⲓⲟⲛ ⲙⲙⲩⲣⲟⲛ[= ⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ?]· ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲟⲩⲥ-ⲫⲣⲁⲅⲓⲥ ⲉⲥⲱⲛϧ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲁϫⲣⲟ ⲛⲛⲉⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛϣⲏⲣⲓ· ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ ⲡⲉⲕⲟⲥ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ·

ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲛⲟⲩϯ ⲛⲟⲩⲱⲧ· ⲟⲩⲑⲱϩⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲙⲏⲛ· ⲟⲩⲑⲱϩⲥ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲁⲣⲏⲃ ⲛⲧⲉ ⲑⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ⲁⲙⲏⲛ·

ⲟⲩⲑⲱϩⲥ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲙⲉⲧϣⲫⲏⲣ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲱⲛϧ ⲛⲉⲛⲉϩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲧⲙⲟⲩ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲟⲩⲑⲱϩⲥ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ⲡⲭⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲥ ⲛⲁⲧⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲡϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲡϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ· ⲛⲉⲙ ϯϧⲉⲗⲗⲓⲃϣ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲛⲁϩϯ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲁⲙⲏⲛ·

ⲉⲥⲑⲱϩⲉⲙ ⲙⲟⲕ ⲡⲁⲛⲓⲙ ⲛⲟⲩⲛⲉϩ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ· ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲙⲏⲛ·

ⲉⲕⲉϣⲱⲡⲓ ⲧⲉⲕⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ· ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲙⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲛⲁⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥⲙⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉϥⲉⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲛϫⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅· ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϭⲓ ⲛⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ϣⲱⲡⲓ ⲛⲟⲩⲥⲕⲉⲩⲟⲥ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲙ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲫⲱϥϩ ⲡⲉ ⲡⲓⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϯⲛⲟⲩ·

ⲟⲩϩⲉⲃⲥⲱ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲱⲛϧ ⲛⲉⲛⲉϩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲧⲧⲁⲕⲟ ⲁⲙⲏⲛ·

ⲧⲱ ⲕ̅ⲩ̅ ⲇⲉⲏⲑⲱⲙⲉⲛ.

ⲟ ⲓⲉⲣⲉⲩⲥ·

ⲫⲏⲏⲃ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲡⲓ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲫⲓⲱⲧ ⲙⲡⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ· ⲉϫⲫⲟ ⲛⲛⲉϥⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲓϫⲱⲕⲉⲙ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩϩⲉⲙⲙⲓⲥⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲁⲕⲉⲣⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲉ ⲛⲱⲟⲩ ⲙⲡϫⲱ ⲉⲃⲟⲗⲛⲧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲟⲃⲓ· ⲛⲉϯ ϩⲉⲃⲥⲱ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲁⲧⲧⲁⲕⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧϣⲏⲣⲓ·

ⲛⲑⲟⲕ ⲟⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ. ⲟⲩⲱⲣⲡ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙⲡⲁⲣⲁⲕⲗⲏⲧⲟⲛ· ⲁⲣⲓⲧⲟⲩ ⲛϣⲫⲏⲣ ⲉⲡⲓⲱⲛϧ ⲛⲉⲛⲉϩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲑⲙⲟⲩ.

ϩⲓⲛⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁϥⲱϣ ⲛϫⲉ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛϣⲏⲣⲓ ⲡⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅· ⲉⲩⲙⲁⲥⲟⲩ ⲛⲕⲉⲥⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲧⲟⲩϫⲉⲙϫⲟⲙ· ⲉϣⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉϯⲙⲉⲧⲟ[ⲩ]ⲣⲟ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ· ϧⲉⲛ ⲡⲓⲣⲁⲛ ϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛϣⲏⲣⲓ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲫⲁⲓ·

ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲏ[= ⲓ]ⲱⲧ ⲙⲡⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅· ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϯⲭⲗⲟⲙ ⲉϫⲉⲛ

ⲛⲧϥⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ. ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ· ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩⲣⲁ ⲛⲁϥ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲭⲗⲟⲙ ⲛⲁⲧⲗⲱⲙ ⲛⲑⲟⲕ ⲟⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲛⲁⲓⲭⲗⲟⲙ ⲉⲧⲁⲛⲥⲉⲃⲧⲱⲧⲟⲩ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϩⲱⲧⲡ ⲉⲡⲱⲙⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ· ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩϣⲱⲡⲓ ⲛⲱⲟⲩ ⲛϩⲁⲛⲭⲗⲟⲙ ⲛⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲁⲓⲟⲓ ⲁⲙⲏⲛ·

ϩⲁⲛⲭⲗⲟⲙ ⲛⲥⲙⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲱⲟⲩ ⲁⲙⲏⲛ·

ϩⲁⲛⲭⲗⲟⲙ ⲛⲧⲉ ϯⲁⲣⲏⲧⲏ ⲛⲉⲙ ϯⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ ϩⲁⲛⲭⲗⲟⲙ ⲛⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛⲉⲙ ⲙⲉⲧⲣⲉⲙ ⲛϩⲏⲧ ⲁⲙⲏⲛ·

ⲙⲁϫⲟⲙ ⲛⲱⲟⲩ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ· ⲛⲛⲉⲕⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲕⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ· ⲛⲧⲟⲩϣⲁϣⲛⲓ ⲉⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛⲧⲉ ⲫⲛⲟⲩϯ. ϧⲉⲛ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϭ̅ⲥ̅ ⲫⲁⲓ·

ⲗⲟⲝⲏ ⲕⲉ ⲧⲓⲙⲏ ⲕⲉ ⲥⲧⲉⲫⲁⲛⲟⲩⲥ ⲁⲥ ⲁⲩⲧⲟⲩⲟ ⲡⲁⲧⲏⲣ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ ⲥⲧⲉⲫⲁⲛⲓⲧⲱ ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲛ ⲡⲁⲣⲁⲅⲓⲑⲉⲛⲉ ⲕⲉ ⲧⲉⲗⲓ

ⲁⲝⲓⲟⲥ ⲛ̅ ⲛⲏⲙ ⲟⲩⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ·

ⲁⲝⲓⲟⲥ ⲛⲏⲙ ⲟⲩⲭⲣⲏⲧⲓⲁ[= ⲛⲟⲥ]·

ⲁⲝⲓⲟⲥ ϭⲓ ⲛⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ· ⲱ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϭⲓ ⲱⲙⲥ ⲉⲑ[ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ] ϭⲓ ⲛⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅. ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲙⲁϩⲕ ⲛⲟⲩϯⲙⲁϯ· ⲁⲝⲓⲟⲥ ϭⲓ ⲉⲛⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲧⲉ ⲡⲑⲉⲗⲏⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲉⲙⲙⲁⲛⲟⲩⲏⲗ· ⲁⲝⲓⲟⲥ ϭⲓ ⲛⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲧⲉ ⲫⲣⲁϣⲓ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲡⲉⲣϣⲓϣⲓ ϭⲓ ⲛⲟⲩⲭⲗⲟⲙ ⲉⲟⲙⲉϩ ⲛⲱⲟⲩ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲛⲧⲉ ⲡⲱⲟⲩ· ⲁⲝⲓⲟⲥ ϭⲓ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲭⲗⲟⲙ. ⲛⲁⲧⲉⲣϣⲏϥⲓ ⲛⲁⲧⲗⲱⲙ ⲁⲝⲓⲟⲥ ϭⲓ ⲛⲟⲩⲭⲗⲟⲙ ⲙⲙⲉⲧⲥⲉⲙⲛⲟⲥ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲫⲁ ⲡⲓϩⲩⲙⲛⲟⲥ· ⲁⲝⲓⲟⲥ ϭⲓ ⲉⲛⲟⲩⲭⲗⲟⲙ ⲛⲁⲣⲏⲧⲏ· ⲉⲧⲥⲉⲗⲥⲱⲗ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲑⲟⲛⲣⲏϯ· ⲁⲝⲓⲟⲥ ϭⲓ ⲛⲟⲩⲭⲗⲟⲙ ⲛⲧⲉ ⲫⲣⲁϣⲓ· ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲇⲱⲣⲉⲁ ⲛⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅· ⲁⲝⲓⲟⲥ ⲁⲕϭⲓ ⲧⲭⲁⲣⲓⲥ ⲡⲁⲣⲁ ⲭ̅ⲩ̅ ⲩ̅ⲥ̅ ⲑ̅ⲥ̅ ⲁⲝⲓⲟⲥ ⲟⲩⲭⲗⲟⲙ ⲛⲛⲟⲩⲃ ⲟⲩⲭⲗⲟⲙ ⲛϩⲁⲧ ⲟⲩⲭⲗⲟⲙ ⲛⲱⲛⲓ ⲙⲙⲁⲣⲅⲁⲣⲓⲧⲟⲥ·

ϩⲁⲛⲭⲗⲟⲙ ⲛⲁⲧⲗⲟⲙ· ⲁϥⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅· ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲱⲙⲥ ⲉⲑ [= ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ] ⲛⲧⲉ ⲓⲏⲥⲛⲓ· ϭⲓ ⲃⲟⲛⲓ [= ⲃⲏⲱⲛⲓ?] ϭⲓ ⲃⲟⲛⲓⲱⲛⲓ [= ⲃⲏⲱⲛⲓ?] ⲭⲣⲓⲥⲧⲏⲁⲛⲟⲥ· ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲛⲉⲙⲙⲁⲛϥⲏⲗ [= ⲉⲙⲙⲁⲛⲟⲩⲏⲗ]· ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛ ⲩ̅ⲥ̅ ⲑ̅ⲥ̅ ⲙⲁⲣⲉⲛϩⲟⲥ ⲫ̅ϯ̅· ϧⲉⲛ

ϩⲁⲛⲇⲟⲝⲟⲗⲟⲅⲓⲁ· ⲛⲁϩⲙⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲟⲩϩⲟⲩϯ ⲭⲱ ⲛⲁⲛ ⲛ̄ⲛⲁⲛⲁ-ⲛⲟⲙⲓⲁ ⲕⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲁⲗⲏⲑⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕ·

ⲉⲕⲉⲭⲱ ⲫⲛⲏⲃ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ· ⲛ̄ϩⲁⲛⲭⲗⲟⲙ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ ϩⲁⲛⲭⲗⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲉ ⲟⲩⲱⲟⲩ· ϩⲁⲛⲭⲗⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲉ ⲟⲩⲛⲁϩϯ ⲛ̄ⲁⲧⲟⲩⲣⲟ ⲉⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̄ⲁⲧⲃⲱⲧⲥ ⲟⲩⲃⲏϥ· ϩⲁⲛⲭⲗⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲁϫⲣⲟ. ϩⲁⲛⲭⲗⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲉ ϯⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ· ⲙⲏⲓⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲕⲃⲓⲁⲓⲕ ⲉⲑⲣⲟⲩϣⲱⲡⲓ ⲉⲩⲙⲉϩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲙⲟⲧ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲉⲕⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ· ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛ̄ⲙⲉⲧϣⲉⲛϩⲏⲧ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ· ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ· ⲛ̄ϣⲏⲣⲓ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅·

ⲕⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲫⲛⲏⲃ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ· ⲫⲓⲱⲧ ⲙ̄ⲡⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅· ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲑⲣⲉ ⲛⲉϥⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲉⲣⲡⲉ ⲙ̄ⲡϣⲁ ⲙ̄ⲡⲓϫⲱⲕⲉⲙ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲁϩⲉⲙⲙⲓⲥⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲭⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲓⲛⲟⲃⲓ· ⲛⲉⲙ ϯϩⲉⲃⲥⲱ ⲛ̄ⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲁⲧⲧⲁⲕⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲣⲏⲃ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲛ̄ⲧⲉ ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲑⲙⲉϩ ⲛ̄ⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ϯⲇⲱⲣⲉⲁ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ· ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲙ̄ⲙⲟⲕ ⲡⲓⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ· ⲁⲣⲓⲧⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡϣⲁ ⲛ̄ϯⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲁ· ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲓⲥⲱⲙⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥⲛⲟϥ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲉⲕⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲉⲁⲕⲉⲣϩⲙⲟⲧ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲱⲟⲩ ⲉⲧⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ. ϩⲓⲛⲁ ⲉⲩⲉⲣⲡⲟ-ⲗⲓⲧⲉⲩⲉⲥⲑⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲕⲉⲛⲧⲟⲗⲏ· ⲟⲩⲟϩ ⲛ̄ⲧⲟⲩⲁⲣⲉϩ ⲛⲉⲕⲟⲩⲁϩ-ⲥⲁϩⲛⲓ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ· ⲛ̄ⲧⲟⲩⲉⲣⲡⲉ ⲙ̄ⲡϣⲁ ⲛ̄ϯⲙⲉⲧⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̄ⲧⲁⲕ· ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓϩ[ⲙⲟⲧ] ⲙⲁⲣⲟⲩⲁⲓⲁⲓ ⲛ̄ϫⲉ ⲛⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲫ̅ϯ̅· ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲥⲟⲫⲓⲁ· ⲙⲁⲕⲁϯ ⲛ̄ⲱⲟⲩ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲧⲉⲕϩⲟϯ· ⲁⲛⲧⲟⲩ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲛ̄ⲧⲉ ϯⲙⲁⲓⲛ. ⲁⲣⲓϩⲙⲟⲧ ⲛ̄ⲱⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲙⲉⲩⲓ ⲛ̄ⲧⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ. ⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲛⲁϩϯ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̄ⲁⲧⲁⲥⲓⲛⲓ.

ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛ̄ⲛⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲓⲁ· ⲛ̄ⲧⲉ ⲧⲉⲛ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲧⲏⲣⲉⲛ· ϯⲑⲉⲟⲧⲟⲕⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϯⲁⲅⲓⲁ ⲙⲁⲣⲓⲁ· ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲣⲟⲇⲣⲟⲙⲟⲥ ⲙ̄ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲧⲏⲥ. ⲓⲱⲁ [= ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ]. ⲛⲉⲙ ⲡⲭⲱⲣⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲙⲏⲛ (1).

ⲕ̅ⲉ̅ ⲕ̅ⲉ̅ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲥⲟⲛ ⲁⲙⲏⲛ ⲇⲟⲝⲁ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲛⲁⲓ ⲛⲏⲛ ⲫ̅ϯ̅·

(1) Les fol. 69-71 sont en arabe.

ⲛⲧⲟⲩⲉϣ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲛⲉⲣⲉⲧⲉⲛ ⲟⲓ ⲛⲁⲧⲉⲙⲓ ⲛⲁⲥ ⲛⲛⲟⲩ· ⲇⲉ ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁⲩⲭⲏ ϧⲁ ϯϭⲏⲡⲓ ⲡⲉ· ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲥⲓⲛⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ϩⲓⲧⲉⲛ ⲫⲓⲟⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩϭⲓ ⲱⲙⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ϧⲉⲛ ϯϭⲏⲡⲓ ⲛⲉⲙ ⲫⲓⲟⲙ·

ⲟⲩⲟϩ ⲧⲁⲓ ϧⲣⲉ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲉⲙⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ⲧⲓⲕⲟⲛ ⲁⲩⲥⲱϥ ⲧⲏⲣⲟⲩ· ⲛⲁⲩⲥⲱ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ⲧⲓⲕⲟⲛ ⲙⲡⲉⲧⲣⲁ, ϯⲡⲉⲧⲣⲁ ⲇⲉ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅·

Ⲯⲁⲗⲙⲟⲥ.

ⲫⲓⲟⲙ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲫⲱⲧ· ⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ⲁϥⲕⲟⲧϥ ⲉⲫⲁϩⲟⲩ ⲟⲩⲡⲉⲧ ϣⲟⲡ ⲫⲓⲟⲙ ϫ[ⲉ] ⲁⲕⲫⲱⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ϫⲉ ⲁⲕⲕⲟⲧⲕ ⲉⲫⲁϩⲟⲩ.

ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗ[ⲓⲟⲛ] ⲕⲁⲗ[= ⲕⲁⲧⲁ] ⲙⲁⲑⲧ[= ⲙⲁⲑⲧⲁⲓⲟⲛ].

ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲓ ⲛϫⲉ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ϯⲅⲁⲗⲓⲗⲉⲁ· ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ϩⲁ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲉⲑⲣⲉϥϭⲓ ⲱⲙⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ· ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ϫⲉ ⲛⲁϥⲧⲁϩⲛⲟ ⲙⲙⲟϥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ· ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲧⲉⲣⲭⲣⲓⲁ ⲉϭⲓ ⲱⲙⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲕ· ⲟⲩⲟϩ ⲛⲑⲟⲕ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ϩⲁⲣⲟⲓ. ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲇⲉ ⲛϫ[ⲉ] ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ. ϫ[ⲉ] ⲭⲁⲥ ϯⲛⲟⲩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲅⲁⲣ ⲡⲉⲧ ⲥⲉⲙⲡϣⲁ ⲛⲁⲛ ⲉϫⲉⲕ ⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ· ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲭⲁϥ· ⲉⲧⲁϥⲱⲙⲥ ⲇⲉ ⲛϫⲉ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅· ⲥⲁⲧⲟⲧϥ ⲁϥⲓ ⲉⲛϣⲱⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ·

ⲟⲩⲟϩ ϩⲏⲡ ⲡⲉ ⲁⲩⲟⲩⲱⲛ ⲛϫⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ· ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡ̅ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲉϥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩϭⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉϥⲛⲏⲟⲩ ϩⲁⲣⲟϥ.

ⲟⲩⲟϩ ⲓⲥ ⲟⲩⲥⲙⲏ ⲁⲥϣⲱⲡⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ· ϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ⲉⲧⲓϯⲙⲁⲧ ⲛϧⲏⲧϥ.

ϫⲉ ⲫⲁ ⲡⲉ ⲡⲁϣⲓⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲛ[ⲣⲓⲧ] ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏ (1).

(1) La fin du verso du fol. 73 et le fol. 74 tout entier sont en arabe.

TRADUCTION

PSAUME CXXXI (1)

Dieu a choisi Sion; il l'a choisie pour sa demeure :

Alleluia. Benis-moi; la pénitence est une rémission; heureuse est la prière qui descend sur moi (2).

Gloire au Père, maintenant, toujours et dans les siècles des siècles!

Béni soit Dieu, le Seigneur, qui illumine tout homme venant en ce monde, maintenant, toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il! *Alleluia.*

Béni le Seigneur.

Je te baptise au nom du Père. Ainsi soit-il!
Je te baptise au nom du Fils. Ainsi soit-il!
Je te baptise au nom du Saint-Esprit. Ainsi soit-il!

Seigneur, Dieu tout-puissant, qui as tout créé du néant dans ta sagesse. Ainsi soit-il!

Toi, qui rassemblas les eaux en un seul lieu, établis l'ordre dans toutes les créatures, selon ta puissance et ta science; c'est Toi, notre Dieu, qui as fait cette eau, qui sanctifie dans la grâce du Christ, et par la descente en elle de ton Saint-Esprit. Que tes serviteurs reçoivent le baptême dans le bain de la régénération, et dans le renouvellement de la vétusté de l'erreur; qu'ils soient illuminés par la lumière de ta divinité; nous te prions

(1) ỳ. 13.
(2) Passage très obscur.

et te supplions, ô bon et miséricordieux, purifie cette eau de sa vieille nature.

Qu'elle se détourne de la terre cette fois comme les autres fois (?).

Nous t'adjurons d'être notre secours, et notre sauveur; nous Te glorifions, en tout temps, Toi le Père, ainsi que le Fils et le Saint-Esprit; et maintenant comme autrefois à Toi soient la gloire et la louange.

Dieu, qui as la puissance de faire tous les prodiges, à qui rien n'est impossible; mais ta puissance peut tout faire selon ta volonté;

Accorde-nous tes grâces, dans l'Esprit saint; dans la collation du saint *mystère* (?). Qu'il soit le sceau de vie et la force par ton Fils Unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est etc.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu. L'onction de la grâce du Saint-Esprit. Ainsi soit-il! L'onction du gage du royaume des cieux. Ainsi soit-il!

L'Onction de la communication de la vie éternelle et immortelle. Ainsi soit-il!

L'Onction sainte de Jésus-Christ, notre Dieu, et le sceau indissoluble. Ainsi soit-il!

La plénitude de la grâce du Saint-Esprit et le bouclier de la foi et de la justice. Ainsi soit-il!

Qu'on t'appelle à l'huile sacrée, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il!

Tu seras béni dans la bénédiction des cieux et dans la bénédiction des anges. Notre-Seigneur Jésus-Christ te bénira, et en son nom tu recevras le Saint-Esprit et tu seras un vase sacré par Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soit gloire ainsi qu'au Père bon et au Saint-Esprit, maintenant, etc.

Le vêtement de la vie éternelle et immortelle. Ainsi soit-il!

Prions le Seigneur :

Le prêtre :

Seigneur, Dieu tout-puissant, seul éternel, le Père, notre Dieu, et Notre-Seigneur et notre Sauveur Jésus-Christ; qui as ordonné à tes serviteurs de renaître dans le bain de la régénération et qui leur as accordé la rémission de leurs péchés;

qu'ils reçoivent le vêtement d'incorruptibilité et la grâce de la filiation.

Maintenant, ô notre Dieu, envoie sur eux ton Saint-Esprit, le Paraclet; fais-les enfants de la vie éternelle et de l'immortalité.

Afin que, comme l'a ordonné ton Fils Unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu et notre Sauveur, ils renaissent par l'eau et l'Esprit de puissance, et entrent dans le royaume des cieux, par la grâce de ton Fils Unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est etc.

Seigneur Dieu tout-puissant, le Père, et Notre-Seigneur Jésus-Christ notre Dieu et notre Sauveur; Toi qui as couronné tes saints Apôtres, tes prophètes et tes martyrs avec des couronnes incorruptibles. Bénis maintenant ces couronnes qui sont préparées pour tes serviteurs qui sont rassemblés pour le saint baptême, afin qu'eux-mêmes deviennent des couronnes et une louange. Ainsi soit-il!

Des couronnes de bénédiction et de gloire. Ainsi soit-il!

Des couronnes de vertu et de justice, des couronnes de sagesse et de bénédiction. Ainsi soit-il?

Fortifie-les afin qu'ils accomplissent tes commandements et tes préceptes, et acquièrent la béatitude du royaume des cieux, par Notre-Seigneur, qui est etc.

Gloire et honneur : les couronnes, qui ont été montrées par le Père et dont couronne le Saint-Esprit, le Paraclet et le Parfait (1).

Digne trois fois tout chrétien!

Digne tout chrétien.

Digne celui qui a reçu l'Esprit saint : celui qui a reçu le saint baptême a reçu l'Esprit de Dieu, qui l'a rempli de délectation! — Digne celui qui a reçu l'Esprit de joie dans notre Dieu Emmanuel! — Digne celui qui a reçu l'Esprit de consolation dans le Roi puissant, qui a reçu la couronne pleine de gloire dans Notre-Seigneur Jésus-Christ Roi de gloire! — Digne celui qui a reçu la couronne incorruptible! — Digne

(1) Je corrige le texte défectueux, qui a ⲡⲁⲣⲁⲅⲓⲑⲉⲛⲉ au lieu de ⲡⲁⲣⲁⲕⲗⲏⲧⲟⲛ.

celui qui a reçu la couronne de *participation* (?) dans Jésus-Christ! — Digne celui qui a reçu la couronne de vertu, brillante par sa beauté! — Digne celui qui a reçu la couronne de joie et le don de Dieu! — Digne, car tu as reçu la grâce de Dieu le Fils! — Digne la couronne d'or, la couronne d'argent, la couronne de pierres précieuses!

Les couronnes incorruptibles données par Dieu dans le saint baptême. Le chrétien qui a reçu la *perle* (?) au nom d'Emmanuel, le Fils, Dieu, qu'il loue Dieu par la doxologie, qu'il nous délivre de nos iniquités. Sois béni, vrai et...

Tu poseras, Seigneur Dieu, sur tes serviteurs des couronnes du ciel; des couronnes de gloire; des couronnes d'une foi invincible; des couronnes de force; des couronnes de justice. Accorde à tes serviteurs d'être pleins de la grâce du Saint-Esprit par la bonté et la miséricorde de ton Fils Unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Sois béni, Seigneur Dieu tout-puissant, le Père, et Notre-Seigneur Jésus-Christ notre Sauveur; qui as rendu tes serviteurs dignes du bain de la régénération et de la rémission des péchés, et du vêtement incorruptible et du gage glorieux de ton royaume, et qui les a remplis des dons du Saint-Esprit. Nous Te prions et Te supplions, ô miséricordieux, rends-les dignes de la participation au corps sacré et au sang glorieux de ton Christ; accorde-leur la grâce de la force, afin qu'ils vivent selon tes commandements, et observent tes sacrés préceptes. Qu'ils deviennent dignes du bonheur de tes saints, et du royaume des cieux par la grâce...

Que tes serviteurs croissent dans ta sagesse; donne-leur l'intelligence de ta crainte; conduis-les à la justice; donne-leur la science de la vérité; conserve-les dans la force enfin qu'ils soient immaculés.

Dans la compagnie de Dieu, de la Sainte Mère de Dieu, Marie, du précurseur Jean-Baptiste et du chœur de tous les saints. Ainsi soit-il!

Seigneur, Seigneur béni. Ainsi soit-il!

Gloire à Dieu notre Père :

Je ne veux pas vous laisser ignorer, mes frères, que tous nos pères étaient sous la nue, et tous passèrent la mer, et tous furent baptisés par Moïse dans la nue et la mer; et tous mangèrent la même nourriture spirituelle, et tous burent de la pierre spirituelle; et la pierre était le Christ (1).

PSAUME CXIII (2)

La mer vit et s'enfuit; le Jourdain recula. Pourquoi, ô mer, t'es-tu enfuie? et toi, Jourdain, pourquoi as-tu reculé?

ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU, III, 13-17

Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain, vers Jean, pour être baptisé par lui; mais Jean l'en empêchait en disant : « C'est moi qui dois être baptisé par toi et tu viens à moi! » — Jésus répondit et dit : « Laisse maintenant; car c'est ainsi qu'il nous convient d'accomplir toute justice. » Alors il le laissa. Or Jésus étant baptisé sortit aussitôt de l'eau, et voilà que les cieux lui furent ouverts, et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui; et en même temps une voix du ciel dit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui je me suis complu. »

Celui-là est en vérité le Fils bien-aimé.

(*A suivre.*)

V. ERMONI.

(1) I Cor., x, 1-4.
(2) ℣. 3, 5.

HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

DE L'ARMÉNIE

(*Suite*) (1)

Article II. — Histoire religieuse.

Grégoire III (1113-1166).

§ I. *Patriarcat d'Aghthamar; synode de Siav-Liarn; le catholicos à Dzovk'h.* — Nous avons raconté l'élection du catholicos Grégoire III Bahlavouni (ch. II, art. x, § 13) (2). Il réunissait les plus rares qualités; mais sa jeunesse contrastait quelque peu avec son auguste charge. Aussi, l'archevêque d'Aghthamar, David, fils de Thornig Mamigonian prince de Sassoun, refusa-t-il de se soumettre à sa juridiction; il prit lui-même le titre de catholicos et, appuyé par le pouvoir civil musulman, se fit reconnaître des prêtres et des fidèles du Vasbouragan. A défaut de titres vrais, il en avait d'apparents : il se présentait comme le successeur de Vahan, qui avait été illégitimement déposé au concile d'Ani (969); et, preuve encore plus décisive de sa prétendue légitimité, il montrait un bras qu'il affirmait être celui de Grégoire l'Illuminateur; il possédait encore, à l'en croire, son bâton pastoral, sa ceinture de cuir et même une chaussure de sainte Hripsimé. Grégoire III réunit au couvent de Siav-Liarn (Montagne Noire) un synode composé

(1) Voy. vol. VII, 1902, p. 26, 277, 508; vol. VIII, 1903, p. 206, 577; vol. IX, 1904, p. 107, 212, 393.

(2) Grégoire était appelé Bahlavouni ou Pahlavouni (le Parthe). On le regardait comme descendant des Arsacides, originaires, disait-on, de la ville de Balkh (en Arménien, Bahl); par son aïeule, fille de Grégoire Magistros, il remontait à Grégoire l'Illuminateur.

d'évêques, de prêtres, de religieux et des principaux de la nation, dont l'ensemble s'élevait, dit-on, à 2.500 membres. L'assemblée anathématisa l'archevêque rebelle et ses partisans (1114); elle édicta des peines contre les simoniaques. On lui attribue un autre arrêt qui n'est pas hors de conteste; c'est que désormais l'élection du catholicos ne serait point valide sans l'assentiment des quatre archevêques de Haghpad, Dathev, Pedchni et Saint-Thaddée (1).

En dépit de l'excommunication lancée contre son fondateur, le catholicat d'Aghthamar se maintint et subsiste encore de nos jours ; mais son autorité resta toujours inférieure à celle du catholicos suprême. Grégoire acheva de restreindre le cercle d'influence de son rival, en se rapprochant lui-même un peu plus de la Grande-Arménie. Vers l'an 1125, il quitta le couvent de Schougr, situé sur une élévation boisée, à deux journées à l'ouest de Marasch, et s'établit dans la forteresse de Dzovk'h-deghiq, au milieu du lac Kharpert (aujourd'hui Gueuldjouk, petit lac), dans cette région de la Mésopotamie septentrionale qui avait appartenu à son père, le prince Abirad. Les habitants de la Petite-Arménie virent avec regret le catholicos se déplacer vers l'orient ; ils avaient connu sa charité, surtout après le tremblement de terre qui, dans la nuit du 29 au 30 novembre 1114, au témoignage de Matthieu d'Édesse, avait fait périr entre la région de Sis et celle de Marasch plus de 40.000 personnes, et enseveli sous les murs du couvent de Schougr trente-deux religieux.

§ 2. *Grégoire au synode latin de Jérusalem; bref élogieux et prescriptions disciplinaires d'Eugène III; le catholicos à Hromgla.* — En même temps qu'il réformait les abus et groupait les fidèles autour de son siège, Grégoire III se préoccupait de tirer l'Église arménienne de son isolement. S'étant d'abord tourné vers ses plus proches voisins, les Grecs, il se heurta de ce côté à des exigences outrées : Alexis I, Jean II Comnène et le patriarche Jean IX Agapétos (1111-1134) voulaient que les Arméniens se fissent rebaptiser (Matth. d'Édesse, III, 228). Alors Grégoire regarda plus haut et plus loin, vers le centre de la catholicité. Le 21 avril 1142, il assista au synode latin de Jérusa-

(1) Sur le concile de Siav-Liarn, voir Nersès IV (Lettre aux évêques, p. 65); *Études*, IX, p. 214 et suiv.

lem, présidé par Albéric, évêque d'Ostie et légat du pape Innocent II (1). Les Pères de cette assemblée ayant fait observer à Grégoire quelques divergences au moins apparentes entre la foi des Latins et celle des Arméniens, l'éminent docteur arménien, *eximius doctor*, comme l'appelle Guillaume de Tyr, promit toutes les corrections jugées nécessaires (2). — Les Francs de Jérusalem, ravis de ses conciliantes dispositions, lui témoignèrent la plus grande déférence. Les Arméniens, d'ailleurs, étaient alors en faveur auprès des Latins. Cette sympathie s'était accrue, à la suite d'un signalé service reçu d'un évêque arménien. Nous avons raconté, à la fin du précédent chapitre, que Grégoire Vgaïacêr, quittant l'Égypte après un séjour de quelques mois, avait laissé à son neveu Grégoire, avec le titre d'aradchnort, la direction spirituelle des Arméniens du pays. Depuis, la communauté arménienne s'y était développée et avait élargi son cercle d'influence. Vers l'an 1135-1137, l'Arménien Tadj-Addoulé Bahram avait été nommé vizir du khalife Fatimite d'Égypte Hafedh (1130-1149). A cette époque, un preux chevalier franc, Geoffroi de Latour, qui était jadis monté le premier sur les murs de Marasch, vivait captif en Égypte depuis trente-trois ans. Les Francs réclamaient vainement sa liberté, quand un évêque arménien de Jérusalem vint trouver le vizir et, par son intermédiaire, obtint la délivrance du vieux chevalier (3).

Ces échanges de bons procédés furent profitables à l'union religieuse. Elle se resserra encore sous les successeurs du pape Innocent II. Le catholicos Grégoire III, voyant son Église en butte aux critiques acerbes des Grecs, en appela au pape Eugène III et

(1) Plusieurs auteurs, à la suite de Baronius, placent le synode en 1136. Voir Nersès de Lampron, p. 179 (*Éloge de Nersès IV*, Etschmiadzin, 1875) et Guiragos, p. 61 (trad. Brosset). — Il est bien possible, mais non certain, que Grégoire avant de se rendre à Jérusalem, ait assisté au synode latin d'Antioche (Tchamitch, *History of Armenia*, II, 182) dans lequel Albéric d'Ostie déposa l'archevêque d'Antioche, Raoul de Domfront, ancien archevêque de Mamistra (Baronius, an. 1136, n. 30-33).

(2) « Cum hoc etiam de fidei articulis, in quibus a nobis dissentire videtur, habitus est tractatus et ex parte ejus promissa est in multis correctio. » Guill. de Tyr, (XV, 18) (Anne Comnène, c. 10; Baronius, ann. 1118, n. 27). Les Latins insistaient plutôt sur l'emploi du vin pur, et l'addition du « qui crucifixus es » au Trisagion.

(3) Voir Ibn-al-Athir (t. III des *Hist. orient. des Crois.*, p. 408). La délivrance de Geoffroi, d'après des manuscrits syriaques du XIIe au XIIIe siècle, dans le *Journal asiatique* (novembre et décembre 1888).

lui expédia des ambassadeurs (1145). Après un voyage de dix-huit mois, les députés rejoignirent le pape à Viterbe. Ils lui présentèrent « l'entière soumission de leur Église » et le prièrent de se prononcer sur les principales divergences entre les Églises arménienne, grecque et latine. S'il faut en croire Othon de Freisingen, Dieu aurait lui-même confirmé la foi des délégués par un signe miraculeux. Au dire de cet évêque, durant l'octave de Saint-Martin, le jour même où l'on célébrait la dédicace de l'église du Bienheureux Pierre, l'un des envoyés assistant au saint sacrifice vit la tête du pape enveloppée d'une éclatante lumière, au milieu de laquelle deux colombes montaient et descendaient. Quoi qu'il en soit de cette manifestation : que la croyance du prélat arménien en la suprême juridiction du pape ait été confirmée par une vision réelle, comme le veut Othon, ou que sa foi émue lui ait montré en une saisissante image cette vérité, toujours est-il que les décisions du pape furent écoutées avec un respect filial, et Eugène III, accédant au désirdu catholicos, répondit par une lettre d'un accent tout paternel ; il lui recommandait cependant, comme jadis le pape Grégoire VII à l'un de ses prédécesseurs, de verser un peu d'eau dans le calice et de célébrer au 25 décembre la fête de la Nativité du Sauveur (1).

Peu après le retour de ses délégués, Grégoire III dut abandonner la forteresse de Dzovk'h, menacée par les Sarrasins. Il se réfugia dans Roum-Qalaat, forteresse bâtie par les Romains et située vers le point extrême de la courbe que l'Euphrate décrit vers l'Occident (2). Cette place appartenait à Béatrix, veuve de Josselin II de Courtenay, petit-fils, par sa mère, de Constantin I Roupên. Elle la céda gracieusement à Grégoire et à son frère. Après eux, les catholicos continuèrent d'y résider jus-

(1) « Dum his et aliis inter se dissentirent (Græci et Armeni) Romanam Ecclesiam judicem eligentes consultum veniunt (Armeni), formamque sacrificii, juxta consuetudinem ejus sibi tradi deposcunt. » Othon, évêque de Freisingen, *Chron.*, l. VII, ch. 31-33. « Ex parte illius Ecclesiæ (Armeniæ) subjectionem omnimodam offerentes. » Voir Baronius, ann. 1145, n. 21 et 23 ; concile général de Sis (1307), Balgy, p. 309. Quant à l'addition de l'Annotateur de Baronius, ed. Theiner, n. 7-8, d'après laquelle les délégués auraient trompé Eugène III, elle ne nous semble pas prouvée. — Sur les rapports beaucoup plus anciens des Arméniens avec le siège Romain, voir Mansi, X, 890 ; XV, 182, 401, 658 ; XVI, 304 ; Jaffé, *Regesta pontif.*, n. 5171.

(2) Sur l'importance de la position de Roum-Qalaat ou Hromgla, voir Élisée Reclus, *l'Asie antérieure*, t. IX, p. 393 et 441.

qu'en 1293. Grégoire y vécut près de vingt ans. Quand l'âge et les travaux eurent épuisé ses forces, il assembla les évêques arméniens, se démit de sa charge de catholicos et, avec l'assentiment du synode, confia le gouvernement de l'Église arménienne à son frère Nersès (1166).

Nersès IV Glaietsi (17 avril 1166-13 août 1173).

§ 3. *Le poète et le docteur; exposé de la foi arménienne envoyé à la cour de Constantinople.* — Nersès Glaïetsi, du nom de Hromglah, sa résidence, mérite d'être rangé parmi les plus grands hommes dont se glorifie à bon droit l'Église arménienne. Poète éminent, il composa sur Jésus-Christ un poème que le père jésuite Villotte appelle « vraiment divin » (1) et un livre d'hymnes qui sont encore chantées dans son Église. Il écrivit aussi en vers l'histoire de l'Arménie jusqu'à son époque. La fraîcheur de son imagination, le charme de son style lui ont valu le nom de Schnorhali (Gracieux). A la grâce et à la délicatesse il sait pourtant unir, quand le sujet l'exige, la chaleur et la force, comme dans son élégie sur Édesse, prise et ruinée en 1144 par l'atabek Zangui. Le prosateur, en lui, n'est pas inférieur au poète et se fait remarquer autant par le tour heureux de la phrase et la maîtrise de la langue qui font l'écrivain, que par la sûreté et la profondeur de la doctrine qui constituent le docteur. Ses plus importants écrits théologiques sont un exposé de la foi et des usages de l'Église arménienne. Ils furent en grande partie composés sur l'invitation de l'empereur Manuel I Comnène, qui préoccupé des progrès des musulmans travaillait, de concert avec le pape Alexandre III, à réunir en un seul corps toute la chrétienté. Voici à quelle occasion Nersès fut amené à collaborer à cette magnifique entreprise.

Au cours d'un voyage en Cilicie, Alexis, gendre de l'empe-

(1) « Liber vere divinus » (Dictionn. latin-armén., p. 751). Parmi les œuvres de Nersès, plus de 8.000 vers, presque tous composés dans sa jeunesse.

reur Manuel, s'était arrêté à Mopsueste; il avait rencontré le gracieux et docte évêque et s'était longuement entretenu avec lui des choses religieuses intéressant particulièrement l'Église arménienne et l'Église grecque. Alexis, charmé de la courtoisie et de la science de Nersès, et surpris de voir combien l'exposé de la foi arménienne différait peu de celui de l'Église universelle, s'empressa d'en donner avis à l'empereur. Celui-ci ne pouvait saisir de meilleure occasion pour la réalisation de son projet. Comme on était alors dans les premiers mois de 1165, le catholicos Grégoire III vivait encore. Manuel le pria aussitôt de lui envoyer, sur la foi de l'Église arménienne, un exposé encore plus complet que celui présenté par Nersès au prince Alexis. Grégoire mourut peu après, avant d'avoir pu répondre au désir de l'empereur. Mais Nersès qui avait remplacé son frère sur le siège de Hromgla satisfit pleinement à la demande du basileus.

§ 4. *Nonobstant l'ambiguïté de certains termes, Nersès admet la dualité des natures en Jésus-Christ.* — Dans son traité, Nersès s'appliqua surtout à montrer que la doctrine alors enseignée dans son Église était celle de Grégoire l'Illuminateur et qu'elle ne différait en aucun point essentiel de la foi catholique. A cette époque, la plupart des théologiens, surtout parmi les Grecs, étaient persuadés que, depuis Nersès d'Aschtarag, l'hérésie monophysite avait, sauf à de rares intervalles, prévalu dans toute l'Arménie. Ce grief, Nersès Glaïetsi avait à cœur de le dissiper : dans sa réponse, il s'efforça surtout de prouver que l'expression « d'une seule nature dans le Christ » était employée par les Arméniens, non dans le sens d'Eutychès, mais dans le sens orthodoxe, déjà expliqué par saint Cyrille d'Alexandrie et approuvé depuis par l'Église universelle : « Nous reconnaissons, dit-il, *une nature dans le Christ;* mais cette unité n'est ni la fusion imaginée par Eutychès, ni la mutilation rêvée par Apollinaire... mais seulement l'*unité de personne*... En effet, nous maintenons distinctement les propriétés des deux natures. Nous employons le terme *une seule nature* pour affirmer l'union indivisible, ineffable du Verbe avec l'humanité. Au reste, nous ne refusons pas d'employer l'expression *deux natures*, s'il s'agit d'affirmer ainsi non pas leur division (en deux personnes) dans le sens de

Nestorius, mais leur distinction (en tant que natures) contre les hérésies d'Eutychès et Apollinaire » (1).

Ces paroles, traduites littéralement sur le texte publié à Venise, expriment bien la pensée du saint docteur. Il suffit pour s'en convaincre de confronter notre texte avec celui qui a été transmis par Guiragos. Cet historien, malgré ses préventions contre le concile de Chalcédoine, prête au catholicos un langage qui ne diffère pas, quant à la substance, de celui que nous venons de citer; là aussi, Nersès reconnaît un seul et même Christ « mort par son corps mortel, vivant par sa divinité, consubstantiel au Père par sa divinité, à nous par son humanité, mais ne formant ni deux individus au sens de Nestorius », ni une nature où se confondraient la nature divine et la nature humaine, comme le voulait Eutychès. — Tout au plus pourrait-on dire que le savant prélat, tout en interprétant dans un sens orthodoxe la doctrine suivie par la plupart de ses prédécesseurs, reste encore trop attaché à une formule un peu équivoque et la préfère à l'expression plus nette et plus rigoureuse *de deux natures unies en une seule personne*, dont le sens a été obscurci par les attaques des monophysites dans toute l'Arménie. Cet épouvantail du nestorianisme tant agité par les monophysites fait qu'au lieu d'employer le terme arménien *antzn* ou son dérivé abstrait antznavourouthioun qui signifient la personne ou l'hypostase, Nersès préfère exprimer l'idée de personne par pnouthioun dont le sens équivaut plutôt à celui de nature. Ce que nous appelons une nature, pnouthioun, dit-il au prince Alexis, c'est ce que vous nommez une personne, une hypostase : fâcheuse équivoque dont, de nos jours encore, abusent quelques Grégoriens, pour maintenir leur Église séparée de l'Église catholique (2).

(1) Voir *S. Nersetis Glaiensis opera*, 2 vol. (Venise, impr. des Méchit., 1833): *Epist.* IV; *Libellus confessionis fidei*, t. I, surtout pp. 182 et 183; comparer avec le Ve conc. œcum., can. 7 et 8, et le conc. de Latran (649), can. 5 et 6. Nersès résume ainsi ses explications : « Itaque, sive dicitur una natura, ob indissolubilem et inseparabilem unionem, non autem ob confusionem; sive duae naturae (dicitur), quia sunt inconfusae et inalterabiles, non ob divisionem; utrumque ergo est intra terminos orthodoxae veritatis. » Voir aussi Assemani, *Biblioth. or.*, II, 364-365. Il semble que Nersès attachait au terme antsn (**անձն** l'idée de forme, de figure, plutôt que celle de *substance hypostatique*.

(2) Voir Guiragos (trad. Brosset), pp. 20, 66, 69, 72, 96; et, en appendice, la trad. latine du texte de Nersès par Petermann, pp. 195-197. Comme Nersès,

§ 5. *Inconséquence des Grégoriens qui repoussent cette dualité, tout en déclarant le Christ Dieu parfait et homme parfait; explication.* — Quand Nersès parlait de la *commixtion* inscrutable et ineffable des deux natures en Jésus-Christ, et de la nature immuable et inséparable qui d'après ses expressions résulterait de cette union, ce n'était, au fond, dans sa pensée et sous sa plume, qu'une manière de parler trop peu précise ou trop subtile, mais non une profession de foi monophysite. A la lumière d'une loyale discussion, il va corriger ces équivoques (1). Le point de vue qu'il désavouera

le vartabed Jacques, envoyé, en vue de l'union religieuse, vers Jean Ducas Vatace, empereur de Nicée (1220-1255), employait aussi le terme de *pnouthioun* (une seule nature incarnée) dans le sens de *personne* (Guiragos, p. 177). Nous avons dit ailleurs, sur l'autorité de quelques savants arménisants, notamment de Dulaurier (voir l. II, ch. I, a. IV, § 2 et 6, note), que les Arméniens n'avaient pas de terme exprimant exactement l'idée d'hypostase; c'est excessif. Malheureusement, une fois le mot pnouthioun adopté tant à cause de l'interprétation trop étroite de la formule *natura una Verbi incarnata*, que par suite des intrigues monophysites, la plupart des Pères Arméniens, hypnotisés d'ailleurs par le texte de saint Cyrille, répugnaient à tout changement de formule. Mais on fait injure à ces docteurs, quand on prétend avec Ter Mikélian (*Die Armenische Kirche*, pp. 52-55) qu'ils furent monophysites. — Nous sommes étonné de voir un savant professeur de Iéna, Gelzer, se ranger ici à l'opinion de Ter Mikélian, malgré les déclarations les plus expresses de Nersès que nous retrouverons plus loin (*Realencykl. für protestant. Theol.*, Leipzig, 1897, t. II, p. 82). Ajoutons que le vartabed grégorien Ter Mikélian, en rangeant Nersès et en se rangeant lui-même parmi les adversaires du dogme des deux natures, part d'un faux supposé; car il prétend que ceux qui admettent la dualité des natures dans le Christ souscrivent à l'énoncé suivant : *autre est celui qui a souffert et autre celui qui n'a pas souffert.* Cette formule qu'on attribue à tort à saint Léon insinue la *dualité des personnes;* en ce sens, elle est nestorienne, non catholique. Si nous disons, au contraire, avec la plupart des Pères arméniens : l'Impassible a souffert, etc.; c'est que, à la différence des prédicats abstraits, les prédicats concrets affectent directement la même personne et peuvent à ce point de vue s'énoncer l'un de l'autre.

(1) Dans sa 1re *épître*, écrite par l'ordre de son frère, il dit : « Non merus homo propter humanitatem, neque nudus Deus propter Divinitatem ;... sed unus idemque homo verus et Deus perfectus » (t. I, p. 31 et 32). — Dans la lettre écrite aux Arméniens, à son avènement (1166) : « Unus Christus et una ejus persona ex duabus unitis naturis » (*ibid.*, p. 101). — Dans son poème de *Firmamento :* « utraque natura confusa non est » ; dans son poème *de Trinitate :* « Christus in resurrectione Lazari duplicem naturam et operationem in una sui ipsius persona ostendit Divinam scilicet et humanam », etc. etc...

Il est donc équitable d'interpréter l'expression *d'une nature une et inséparable*, dont se sert Nersès (Balgy, p. 41), soit par le contexte, soit par les passages parallèles qui ne laissent aucun doute sur l'orthodoxie de sa foi. Mais, si on s'arrête seulement à quelques expressions ambiguës de Nersès, on s'explique l'appréciation un peu trop sévère de Galanus (pars I, p. 239 et suiv.). A ne s'en tenir qu'à

reste, au contraire, chez un certain nombre de Grégoriens, une doctrine un peu confuse sans doute, mais fixe, opiniâtre. Ils se sont arrêtés à une position illogique, qui tient le milieu entre l'hérésie d'Eutychès et le dogme catholique défini par les Pères de Chalcédoine. Les trois causes qui contribuèrent le plus à donner çà et là au langage de Nersès un sens quelque

la lettre, la formule plusieurs fois répétée par Nersès était celle dont se servaient de préférence les Jacobites, entre autres le patriarche Michel le Grand. Cette affinité extérieure paraît plus compromettante encore, si l'on songe que le catholicos arménien et le patriarche syrien échangeaient, à cette époque, à leur entrée en charge, avec le pacte d'union leur profession de foi et que, d'ailleurs, Michel le Syrien, comme Nersès, appelait le Christ *homme parfait* et *Dieu parfait*. Mais, à la différence du second qui ne refusait pas d'admettre les conséquences logiques de cette double affirmation et d'attribuer par conséquent à Jésus-Christ une double nature, le premier, comme un assez grand nombre de Grégoriens, s'obstinait à maintenir exclusivement le terme d'une *seule nature* (Voir la profession de foi du patriarche Jacobite : Migne, t. CXXXIII, pp. 279-285). Ce personnage usa de toute son influence pour retenir Nersès dans une sorte de monophysisme mitigé, à la faveur de formules équivoques. Il lui envoya le moine Théodore (anticatholicos en 1180) versé, dit-il, dans les sciences philosophiques, afin de l'assister dans ses discussions avec Théorianos ; il observe avec une sympathie un peu dédaigneuse que les Arméniens n'avaient point de philosophe qui pût les représenter avantageusement. Quoi qu'il en soit, les considérants sur lesquels Michel appuie sa doctrine monophysite ne nous donnent pas une idée très avantageuse de sa science métaphysique. Il ne découvrait aucune sorte de distinction entre les concepts de nature, de personne ou d'hypostase (πρόσωπον, ὑπόστασις) ; il prétendait que si dans le Christ il n'y a qu'une personne, il ne doit y avoir aussi qu'une seule nature (φύσις). Il confondait ainsi la doctrine de saint Léon comme celle de tous les catholiques avec la doctrine des Nestoriens. Il ne s'aperçoit pas qu'il y a une profonde différence entre la doctrine catholique qui reconnaît dans le Christ deux natures (φύσεις), l'une divine, l'autre humaine, unies hypostatiquement (en la personne unique du Verbe), et la doctrine nestorienne qui nie cette union substantielle (hypostatique) des deux natures et n'admet entre elles qu'une union morale comme celle qui existe soit entre une maison et la personne qui l'habite, soit entre deux volontés pleinement d'accord, soit entre deux puissances concourant à une même opération. Voir la *Lettre dogm.* de Léon à Flavien (*P. L.*, t. LIV, 755). Bien que, selon nous, il ne soit pas nécessaire de supposer dans la personne une entité physique distincte de la nature, pour la différencier de celle-ci, encore faut-il, cependant, que la personne soit, comme disent les théologiens, non seulement une substance singulière, complète comme la nature, mais de plus s'appartenant (sui juris, tota in se). Le confus réquisitoire de Michel le Syrien (Voir sa *Chronique*, texte syr., avec trad. de J.-B. Chabot, t. II, Paris, 1901, liv. VIII, ch. IX-XIV et Aboulpharadj, *Hist. Eccl.*, II, 550) est un tissu de citations qui portent à faux ou reposent sur des malentendus. L'âme de Nersès était plus sereine et moins crédule que celle de Michel. Eût-il été, par exemple, opposé à l'empereur Marcien, il n'aurait point été entraîné si aisément que lui par la passion à accepter, sans examen, certaines calomnies répandues par les monophysites contre ce prince et son épouse Pulchérie.

peu vague et suspect ont exercé sur une partie de son Église une influence plus fâcheuse et plus décisive. Ces causes sont d'abord la fameuse formule de Cyrille d'Alexandrie : *la nature une du Verbe Incarné,* formule dont on mutila le contenu, en la prenant dans un sens trop étroit, en l'isolant soit du contexte, soit des autres passages parallèles. Ceux qui se firent de ce texte une arme contre la permanence de deux natures, unies mais distinctes dans le Christ, ne s'aperçurent pas que le grand docteur les avait réfutés à l'avance en signalant le mot incarné, *incarnata,* comme impliquant l'essence, l'intégrité, la perfection de la nature humaine, après son union avec le Verbe. — Le second motif pour lequel beaucoup de dissidents arméniens n'acceptèrent pas la doctrine et surtout l'expression de deux natures permanentes après l'union en une seule personne, ce fut la comparaison employée par quelques Pères de l'Église entre l'union de l'âme avec le corps humain et l'union du Verbe avec la nature humaine. Ils ne prirent pas garde que, comme toutes les comparaisons prises des choses humaines pour être appliquées aux choses divines, celle-ci n'était vraie qu'à un seul point de vue, celui précisément considéré par les Pères. Ce que ces derniers avaient voulu faire ressortir, c'était l'unité de personne contre Nestorius. L'hérésiarque estimait que deux éléments aussi hétérogènes que le sont l'humanité et la divinité devaient rester divisés, séparés en deux personnes; non, répondaient quelques Pères avec l'auteur du symbole dit d'Athanase; mais, de même que le corps et l'âme en s'unissant constituent l'homme, ainsi l'union de la nature humaine avec le Verbe constitue un *seul Christ.* Comment l'auteur de ce symbole, justement révéré des Arméniens, pourrait-il d'ailleurs sans se contredire, avoir ici en vue une unité de nature en Jésus-Christ? Il reconnaît, en effet, un peu plus haut que le Christ reste Dieu parfait et *homme parfait,* c'est-à-dire conserve dans son intégrité ce qui nous constitue hommes : l'âme raisonnable substantiellement unie au corps. — La troisième cause enfin qui a empêché et empêche encore la plupart des Grégoriens d'accepter les décrets dogmatiques de Chalcédoine sur l'Incarnation, ce sont les fausses interprétations répandues à l'origine par les chefs du monophysisme contre le sens de ces décrets. Croirait-on

que, de nos jours encore, des docteurs grégoriens les représentent comme entachés de nestorianisme?

Qu'on ajoute à ces raisons d'ordre intellectuel, les mobiles que nous avons signalés au début du schisme : les antipathies nationales, les griefs contre les Grecs, le désir de se soustraire à leur juridiction, l'équivoque des termes par lesquels on traduisit le sens d'hypostase, la difficulté enfin pour les Arméniens d'être exactement renseignés sur l'objet et le sens du concile, et l'on aura une explication suffisante de la révolution qui jeta l'Église arménienne dans une voie que ses principaux représentants ont souvent reconnue comme logiquement intenable. Il va sans dire que ces motifs d'ordre inférieur n'avaient point d'influence sur l'âme élevée de Nersès.

§ 6. *Première conférence de Nersès avec Théorianos ; lettre intime à l'empereur.* — Nersès justifiait à peu près l'enseignement de son Église, non seulement sur l'Incarnation, mais sur les autres points particulièrement visés par les Grecs. A la lecture de cet exposé modéré de ton, solide et judicieux, l'empereur et le patriarche de Constantinople n'hésitèrent pas à poursuivre des négociations si heureusement commencées. Restaient encore quelques malentendus à éclaircir. A cette fin, on envoya de Constantinople à Hromgla un théologien et philosophe célèbre, Théorianos, auquel fut adjoint Atman, abbé du monastère arménien de Philippopolis, située dans l'éparchie de la Thrace, au sud-ouest de Berœa. La conférence entre Théorianos et Nersès se prolongea du milieu de mai jusqu'au milieu de juin 1170. L'entente se fit peu à peu sur les principaux points discutés, entre autres sur l'union des deux natures; le catholicos fut amené de bon gré à reconnaître qu'il existe en Jésus-Christ deux natures hypostatiquement unies, et à souscrire aux décisions dogmatiques du concile de Chalcédoine.

A son retour à Constantinople, Théorianos présentait à Manuel Comnène, outre le résumé de sa discussion avec le patriarche, deux lettres de Nersès; l'une intime et l'autre officielle. Le catholicos y manifestait les plus conciliantes dispositions en faveur de l'Union : Avant, dit-il, d'avoir entendu l'exposé de la foi romaine par la bouche de Théorianos,

il craignait que les Grecs ne fussent entachés de l'erreur nestorienne; de leur côté, ajoute-t-il, les Grecs accusaient les Arméniens d'eutychianisme. Mais la discussion poursuivie avec l'envoyé de l'empereur a montré que les Arméniens ne sont pas plus monophysites et partisans d'Eutychès que les Grecs ne sont nestoriens. Lui, Nersès, confesse donc tous les dogmes admis dans l'Église universelle. Néanmoins, avant de rendre publique la profession de foi qu'on lui demande, il juge nécessaire de la soumettre à l'examen des évêques arméniens; ces évêques sont dispersés au loin, et il va les convoquer le plus tôt possible.

§ 7. *Seconde conférence avec Théorianos.* — Deux ans plus tard, le philosophe Théorianos et l'abbé Jean, du monastère de Philippopolis, vinrent de nouveau, sur l'ordre de l'empereur, conférer avec le patriarche Nersès (1172). Le théologien grec remit à celui-ci une lettre écrite par le patriarche de Constantinople Michel Anchialos, au nom de Manuel Comnène. L'empereur, ou plutôt le patriarche grec, félicitait le patriarche arménien de souscrire aux décisions du concile de Chalcédoine. Mais, tout en louant sa foi, son zèle et surtout la pureté de ses intentions, il observait que son langage avait parfois un défaut de rigueur et de précision, dont les oreilles grecques pouvaient être choquées. Tandis que, disait-il, avec le concile de Chalcédoine et « la lettre du grand et saint pape Léon, toujours considérée par notre Église comme la colonne de l'orthodoxie », les Grecs confessent clairement que la nature divine et la nature humaine, même après leur union dans la personne du Verbe, demeurent dans leur intégrité, indivisiblement et inséparablement, vous avancez, vous, qu'après l'union il ne reste qu'une seule nature; vous donnez, par cette formule subtile et détournée, occasion ou à une erreur involontaire ou à une hérésie formelle. C'est mal à propos que vous comparez l'union des deux natures dans le Christ à celle du corps et de l'âme dans l'homme. Ici, il ne saurait y avoir qu'une seule nature : on ne dit pas de l'une de ces parties qu'elle est homme, comme on énonce de la personne divine de Jésus-Christ chacune de ses natures prises concrètement : Jésus-Christ est Dieu, Jésus-Christ est homme. Enfin, après avoir expliqué comment la formule de saint Cyrille

una natura incarnata peut et doit impliquer l'intégrité des deux natures dans le Christ, le correspondant de Nersès l'adjurait de corriger ou de retrancher de son symbole un mot qui favorisait le schisme (1).

La nouvelle conférence de Théorianos avec Nersès eut lieu en présence de quelques prélats et docteurs arméniens et syriens, dont l'attitude fut d'ailleurs conforme à celle de leur patriarche respectif. L'évêque Jean, délégué de Michel le Syrien, refusa de modifier sa formule d'*une seule nature* après l'union de l'humanité avec le Verbe; mais les trois Arméniens, le docteur Verthanès, l'évêque Isaac et surtout l'évêque Grégoire, cousin de Nersès, acceptèrent de souscrire dans les termes

(1) Balgy, op. cit., p. 43, 44, 261, *Disput. II Theoriani Orthodoxi cum Armenorum Catholico*, dans Migne. *P. G.*, t. CXXXIII, 121, 215, 272.

Nersès avait dit : « fitque ex duabus perfectis naturis Divina et humana una persona perfecta, immutabili et inseparabili natura » (Balgy, p. 41). C'est l'écho de la formule employée par saint Cyrille. Mais, comme l'observait Théorianos, Cyrille ajoutait d'ordinaire à l'expression *d'une seule nature*, quelque mot qui en corrigeait le sens équivoque; il disait, par exemple, « una natura verbi *Incarnati* » ou plus souvent, « una natura verbi *Incarnata* », ce qui impliquait la persévérance de la nature humaine. Voici, par exemple, ce qu'il écrit à Successus (*Epist.* XLVI. Voir Mai, *N. B. P. P.*, II, 449 ss.) : « Si, en parlant d'une nature du Verbe nous n'avions pas ajouté *incarnée*, σεσαρκομένη, niant ainsi pour ainsi dire le mystère de l'Incarnation, on aurait le droit de nous demander comment nous conservons à l'*humanité* du Christ sa *perfection*, ou comment subsiste notre substance; mais parce que l'addition σεσαρκομένη, *incarnée*, indique la perfection dans l'humanité, que nos adversaires cessent donc de s'appuyer sur un roseau ». Cyrille dans la lettre 2 à Nestorius, etc., reconnaît expressément la différence des natures unies en la personne du Christ.

Le récit de la double dispute que nous racontons est dû à la plume de Théorianos (Migne, loco cit., t. CXXXIII, p. 121-279). — On trouve les principaux passages de ces deux discussions dans Balgy, appendix IV et V, pp. 220-258 et 259-283. La Ire de ces conférences a été traduite en latin par Leunclavius (Bâle, 1578); la seconde par le cardinal Mai, qui compléta la première, *Script. Vet. nova coll.*, VI (Rome, 1832), 314-415. D'autres théologiens grecs du XIIe siècle furent moins conciliants que Théorianos à l'égard des Arméniens : tels Euthymios Zigabenos dans sa Πανοπλία δογματική (Migne, CXXX), art. 23; Nikétas Akominatos, dans son θησαυρὸς Ὀρθοδοξίας, liv. XVII (Migne, CXXXIX, p. 1101 et suiv.; CXL, 90).

On a attribué à un soi-disant patriarche de la Grande-Arménie, nommé Isaac, trois traités contre les Arméniens. Dans le premier est établie la doctrine d'une double nature en N.-S., d'après les Pères du IVe et du Ve siècle. Dans le second, l'auteur raconte sa conversion; le troisième contient une histoire de l'Arménie depuis Grégoire l'Illuminateur jusqu'au XIIe siècle. L'auteur de ces écrits paraît être un simple prêtre arménien du XIIe siècle. — Éd. Migne, *P. G.*, CXXXII (1153-1257). Cependant, Le Quien, I, col. 1356, identifie cet auteur avec le catholicos Isaac III (677-703) qui, réfugié à Constantinople, se convertit à l'orthodoxie.

les plus clairs aux explications et corrections d'où Théorianos faisait dépendre l'union de l'Église arménienne avec l'Église catholique. Nersès ne fut pas moins conciliant; cependant, au début de la conférence, il sembla vouloir revenir et disputer sur chacune des concessions si gracieusement faites, deux ans auparavant. Mais, comme le remarque Théorianos, Nersès, en faisant examiner à fond les points en litige, se proposait d'éclairer ses évêques présents et de les réconcilier avec les Grecs. Il se peut aussi que, mécontent de voir publier partout la profession de foi orthodoxe qu'il avait secrètement fait parvenir à l'empereur par l'intermédiaire de Théorianos, et craignant que cette révélation trop hâtive ne fût préjudiciable à l'accord de son Église avec l'Église universelle, il ait voulu apaiser les murmures des docteurs arméniens et faire sentir à ses interlocuteurs ce qu'il croyait être, de leur part, une indiscrétion.

Quoi qu'il en soit, Nersès était trop loyal, trop intelligent et trop attaché à l'unité de la foi catholique, pour s'opiniâtrer à maintenir des formules dogmatiques impropres ou inexactes. Au point de vue dogmatique, il fit droit à toutes les réclamations des Grecs, dont Théorianos lui montrait le parfait accord avec la tradition. Bien que nous soyons convaincus, dit-il, que l'expression d'une *seule nature* dans le Christ puisse être expliquée dans un sens orthodoxe, nous voulons désormais éviter toute occasion de scandale, et ne plus employer cette locution (1). Dans sa lettre à l'empereur Manuel Comnène, qui commence par ces mots : « Majestatis tuæ deliberatio », il est plus explicite encore : « Nous ne divisons pas, avec Nestorius, le Christ en deux personnes; nous ne le confondons pas en une seule nature, comme Eutychès. Mais, avec le Grand Grégoire le Théologien, écrivant à Cledonius contre Apollinaire, nous affirmons qu'il existe deux natures en J.-C.; et la raison, c'est que le Christ est Dieu et homme tout ensemble. »

§ 8. *Outre le dogme de la dualité des natures et des volontés dans le Christ, Nersès accepte la correction de certains usages dont la signification paraissait équivoque.*

Au reste, si elle avait trouvé, à la lumière de la science

(1) Balgy, appendix V, p. 283.

grecque, des expressions *plus claires*, la foi de Nersès, au fond, n'avait pas varié. Il avait seulement mieux compris combien l'union intime (hypostatique) des deux natures dans le Christ était opposée à toute confusion. Nersès admit aussi aisément la dualité des volontés et des actions dans le Christ et accepta le concile de Chalcédoine. Il céda même sur quelques autres points moins importants. Il souscrivit, par exemple, à l'usage de mêler au vin du sacrifice quelques gouttes d'eau, usage conforme aux liturgies de S. Jacques et de S. Basile, et sanctionné par le concile de Carthage et le concile *in Trullo*.

L'usage de ne point mêler un peu d'eau avec le vin du saint sacrifice était peut-être d'origine monophysite; en tout cas, il était interprété par quelques monophysites dans le sens de leur doctrine hérétique; c'était, à leurs yeux, le symbole de l'unité de nature dans le Christ. Cet abus justifiait suffisamment la correction demandée par Théorianos et imposée par l'Église catholique aux Arméniens-unis. Les plus sages d'entre les Arméniens, il est vrai, n'expliquaient point cette coutume d'après les vues monophysites. Nersès, dans l'exposé envoyé à Manuel Comnène, essayait de la justifier, en s'autorisant des paroles de N.-S. : « je ne boirai plus du jus de la vigne », etc... (Matth., XXVI). Le jus de la vigne, c'est du vin, disait-il, et non de l'eau. Dans ses discussions avec Théorianos, il insistait sur une fausse interprétation d'un texte de Jean Chrysostome, commentant le 29e verset du vingt-sixième chapitre de saint Matthieu : « Je ne boirai plus de ce fruit de la vigne jusqu'au jour où je le boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père ». Le grand docteur grec ayant rappelé que N.-S., après sa résurrection, but avec ses disciples du vin, non de l'eau, condamnait une secte d'hérétiques qui employaient de l'eau dans la célébration des saints mystères. Faute de documents qu'il était alors difficile de se procurer, Nersès ainsi que la plupart des Pères de son Église ne savaient pas que les hérétiques, les Hydroparastates, condamnés par Chrysostome, employaient de l'eau, à l'exclusion du vin, dans la célébration des saints mystères et qu'ils regardaient le vin comme l'œuvre de Satan. Cependant, pour com-

(1) Card. Mai, *Script. Vet. coll.*, IV, 325: — Balgy, p. 11. — Œuvres de Nersès, *Epist.* VII, *Resp. ad Epist. Manuelis*, p. 234-238.

prendre quel était l'usage condamné dans le commentaire de saint Matthieu, il suffisait de se rappeler que saint Jean Chrysostome devait lui-même, conformément à la coutume de son Église, mêler un peu d'eau avec le vin du saint sacrifice, soit en souvenir de l'eau qui avait découlé du côté entr'ouvert de Jésus, soit comme symbole de l'union des deux natures en la personne de Jésus-Christ. Il est vrai de dire que, si l'usage dont il se faisait le défenseur était quelque peu suspect, Nersès montrait beaucoup de droiture et de modération; son esprit restait ouvert à toute lumière nouvelle, comme son cœur à la charité. Au sujet de cette coutume et de quelques autres, il ne cessait de répéter : ceux qui agissent autrement que nous ont peut-être raison... Ce qui importe le plus, ce qui doit rendre le sacrifice agréable à Dieu, c'est la droiture de l'esprit, la sainteté du cœur.

Après avoir promis d'interdire l'usage du vin pur, depuis assez longtemps introduit dans son Église, Nersès expliqua pourquoi les Arméniens faisaient suivre le *Trisagion* de l'addition : *qui as été crucifié;* cette invocation, dit-il, ne s'adresse qu'au Fils. Tout convaincu qu'il fût de la légitimité de cette addition, il consentit à la modifier, de manière à faire disparaître toute ambiguïté. Il s'engagea également à faire préparer le saint chrême avec de l'huile d'olives. Dans l'Arménie orientale où la rigueur du froid empêchait la culture de l'olivier, on avait employé l'huile de sésame, et peu à peu cet usage avait pénétré dans toute l'Arménie. Nersès promit enfin de se conformer pour la célébration de l'Annonciation, de la Nativité, de la Circoncision, de l'Épiphanie, de la Purification et des autres fêtes de la Sainte Vierge, de S. Jean-Baptiste et des apôtres, à la coutume de l'Église universelle (1).

Les concessions du vénérable catholicos allèrent même, on le voit, au delà des conditions qui étaient, en droit, exigibles pour l'union des Arméniens avec l'Église universelle. Bien que Théo-

(1) On sait que les Arméniens Grég. célèbrent par exemple la Nativ. de N.-S. au 6 janvier en même temps que son Baptême : cette coutume, Nersès en convient, venait d'un préjugé fort répandu en Arménie; on s'imaginait que le premier-né était porté un peu plus de neuf mois avant de paraître au monde. Sur ces divergences, voir Galanus, I, 292, 300; *Hist.*, *Dogmes de l'Église armén.*, p. 87-90 (trad. Dulaurier).

rianos fût disposé à laisser aux Arméniens l'usage du pain azyme dans la préparation du saint sacrifice (1), il n'en confondait pas moins les questions disciplinaires avec les questions dogmatiques. Combien plus large, et, à ce point de vue, plus avisé était le patriarche, quand, après avoir promis d'assembler le concile arménien dans le plus bref délai, il ajoutait : « Ce n'est pas nous qui mettrons obstacle à la réussite de cette grave affaire... N'agissons pas dans toute la rigueur de nos droits; soyons conciliants en tout ce qui ne viole pas la foi, car la différence des rites ne détruit point l'unité de la religion chrétienne. »

§ 9. *Sentiments de Nersès et de Théorianos à l'égard de l'Église romaine; concile ajourné par la mort de Nersès.* — Avec plus d'équité encore, Nersès faisait preuve de ce sage libéralisme à l'égard de l'Église latine. Nous savons qu'il reconnaissait la primauté du pape, cette pierre d'achoppement de tous les hérésiarques : « Nous avons appris, écrivait-il quelques années auparavant à Manuel Comnène, que le saint et le premier de tous les archevêques, le pontife Romain, successeur de Pierre, vous a envoyé quelques-uns de ses plus sages confidents pour traiter avec vous de l'union religieuse (2). »

Dans son élégie sur la prise d'Édesse, Nersès après une apostrophe à Jérusalem saluait la ville des papes en ces termes : « Et toi, Rome, mère des cités, auguste et vénérable, trône du grand prince des apôtres... O église immuable, construite sur le rocher de Céphas, qui est invincible pour l'enfer, et qui ouvre le ciel scellé... » On le voit, la foi de l'illustre catholicos en l'indéfectibilité de l'Église romaine découlait de sa foi en la primauté de Pierre. Dans le poème qui débute par ces mots : *Hisous Ouorti*, Jésus, Fils (de Dieu), et qui est l'abrégé de l'Histoire sainte, il proclame, en effet, que Jésus a fait de son principal disciple Pierre, *la pierre, le rocher immuable de la foi;* expressions qui se retrouvent dans ses hymnes consacrées à saint Pierre et à saint Paul.

Ainsi, en dépit de maints souvenirs irritants, entretenus de-

(1) Disput. II. Balgy, p. 282.

(2) Œuvres de Nersès, *Epist.* I[a] : *Respons. ad 1am Man. Imper. Epist.* (t. I. p. 202).

puis Photius ou Cérulaire, et que les croisades avaient plutôt ravivés, l'Orient comptait plusieurs hommes instruits qui ne rendaient point la religion des Latins solidaire des griefs ou des antipathies des Grecs : « Le philosophe Théorianos écrivait à des moines de sa nationalité : « Aimez les Latins qui sont vos « frères dans le Christ; car ils sont orthodoxes et les fils de l'É- « glise catholique et apostolique comme nous. Quant aux débats « qui peuvent s'élever, ils n'entament point l'unité de foi (1). »

Les discussions de Théorianos avec Nersès firent honneur à l'un et à l'autre. Si le philosophe grec l'emporta par la science et la rigueur logique, Nersès le surpassa par sa modération, sa largeur d'esprit. En acceptant avec tant de droiture et de générosité les corrections dont on lui avait montré l'opportunité, il a conquis notre plus haute estime et nos plus profondes sympathies. Rien de plus touchant que la conclusion de ses entretiens avec le délégué des Grecs. Il désirerait, dit-il, à l'exemple de saint Paul, subir la mort afin de frayer à ses frères le chemin du salut : nobles accents, auxquels on reconnaît bien le pasteur affligé de l'abandon et de la dispersion de ses ouailles, sans cesse occupé de leur envoyer çà et là des missionnaires pour les instruire, les consoler, subvenir à leurs besoins; toujours attentif en même temps à tracer leurs devoirs à tous : prêtres, moines, princes, simples fidèles. Cette fois, il se proposait de réunir en concile les évêques arméniens, de discuter avec eux les conditions de l'union et de les amener peu à peu à désavouer ce qui, dans leur doctrine ou leurs usages, pouvait être équivoque ou incorrect. Il espérait leur faire admettre explicitement le dogme des deux natures, en leur opposant surtout le langage décisif, selon lui, du patriarche Jean le philosophe qui avait vécu, dit-il, deux cents ans plus tôt. — Quel est ce personnage? Ce ne peut être, semble-t-il, le patriarche Jean Mantagouni, qui vivait au VIe siècle. Serait-ce, comme la plupart le pensent, le patriarche Jean Odznetsi

(1) Cité dans Balgy, p. 33. « Diligite Latinos, qui vestri in Christo fratres sunt : orthodoxi enim sunt, et catholicæ, atque apostolicæ Ecclesiæ filii, sicuti et nos. Etenim si quæ exsurgunt, ut fieri solet, quæstiones, hæ fidem non lædunt. » — Dans Migne, *P. G.*, t. XCIX, pp. 1719-1720, *epistola ad monticolas sacerdotes*. — Voir aussi Migne, t. CXXXIII, p. 297, n. 43, en note; Nilles, *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiæ*, t. II (Œniponte, 1887), p. 225.

(717-728), dont nous avons discuté ailleurs la problématique orthodoxie (chap. II, art. x, § 1). En ce cas, il se pourrait que Jean Odznetsi ait eu une double doctrine : l'une extérieure, professée sous le regard des khalifes Omayades et s'accommodant par sa réserve extrême aux circonstances de temps et de lieu; l'autre, secrète, plus sincère, plus logique, confiée à un cercle intime de disciples.

Nersès croyait à la bonne foi de ses subordonnés; c'est l'ignorance, disait-il, non la malice, qui les retient dans l'isolement. On pouvait espérer que ces ténèbres se dissiperaient peu à peu devant sa science et surtout sa charité. Malheureusement, tandis que le formalisme mesquin et le ton hautain de quelques Grecs, surtout du patriarche Michel III Anchialos (1169-1177), réveillaient les défiances des Arméniens, le catholicos devait laisser inachevée son entreprise. Il venait d'inviter le patriarche d'Albanie, Étienne, les évêques et les abbés arméniens, à un synode général; il avait commencé à les mettre en garde contre les attaques des adversaires de l'union, quand la mort l'arrêta. Bientôt après, l'Église arménienne, ratifiant le surnom de saint que lui avait décerné Théorianos, le mit sur ses autels (1).

GRÉGOIRE IV DGHA (1173-1193). SYNODE DE HROMGLA.

§ 10. *Grégoire et les Syriens; ses efforts pour gagner les opposants; synode arménien de Hromgla; nouvelles équivoques.* — La cause, qui échappait des mains défaillantes de Nersès, fut reprise par un successeur formé par ses leçons et animé du même esprit catholique. Grégoire IV Dgha (l'Enfant) était fils de Vasil, frère de Nersès le Gracieux. On sait que cette transmission du catholicat d'oncle à neveu fut trop souvent en usage chez les Arméniens. Si on ne peut l'approuver, on doit convenir que, vers cette époque surtout, le patriarcat

(1) Voir Assemani, *Bibl. or.*, II, 364. Nersès mourut à Hromgla, le 13 août 1173. Le Quien se trompe donc en disant qu'il transporta en 1171 son siège à Sis (*Oriens Christ.*, I, 1400). Le ménologe arménien fait mention de saint Nersès au 5 août et au 13 juin; voir Nilles, II, 598. *Vie des Saints Arméniens*, t. V, p. 330 et suiv.

fut rarement confié à des indignes. Michel le Syrien dit de Grégoire Dgha qu'il était aussi saint que savant.

Si préoccupé qu'il fût de réaliser le projet de son prédécesseur et de faire sortir son Église de l'isolement où la laissait son opposition au concile de Chalcédoine, Grégoire envoya pourtant, dès son entrée en charge, sa profession de foi avec le pacte d'union, au patriarche monophysite Michel (1166-1199). Celui-ci en fut d'autant plus flatté que Grégoire III s'était sensiblement éloigné du patriarche syrien. L'ancien catholicos arménien avait reproché aux Syriens de faire le signe de la croix avec un seul doigt, de bénir et consommer le vin, le miel ou l'huile dans lesquels était tombée une souris : griefs assez futiles, sans doute, mais sous lesquels se cachait probablement une désapprobation du monophysisme et la résolution de rompre avec une Église schismatique. Nersès lui-même avait gardé à l'égard de Michel une assez grande réserve : il avait subi, plutôt qu'il ne l'avait sollicité, son concours assez importun dans les pourparlers avec les Grecs.

Tout charmé qu'il fût du rétablissement des bons rapports avec le catholicos, Michel avait trop le sentiment de sa prétendue supériorité pour ne point adresser à Grégoire des conseils d'un ton quelque peu protecteur. Il ne blâmait plus, il est vrai, l'usage du pain azyme comme une coutume judaïque; mais il reprochait à Grégoire Dgha de n'avoir point laissé consacrer Grégoire Abirad, élu avant lui; et il l'avertissait de faire disparaître de l'Église arménienne le seul grave abus qui la souillait, disait-il, la perception d'argent pour cause d'ordination.

En se rapprochant de Michel, dont il n'approuvait pas les tendances schismatiques, Grégoire obéissait à l'impulsion de son esprit naturellement conciliant. Peut-être aussi voulait-il, en vue de la grande union religieuse projetée, ménager les susceptibilités d'une partie de son clergé et de son troupeau. De tous les côtés, en effet, allaient renaître les difficultés que le talent et le tact de Nersès avaient aplanies. La plupart des conseillers de Grégoire rejetaient les conditions d'union imposées par les Grecs. Le catholicos écrivit à ce sujet à l'empereur (1175) et lui envoya son ancien maître Constantin pour établir un accord sur de nouvelles bases. L'empereur était alors

aux prises avec le sultan d'Ikonium. Dès qu'il fut libre, il fit une réponse encourageante (janvier 1177). Il loue la profession de foi du catholicos. Au reste, il a été heureux, dit-il, de découvrir que les Arméniens, par le terme de pnouthioun (բնութիւն), entendent la personne. Il a l'air de ne point remarquer l'extrême répugnance de la plupart d'entre eux à exprimer l'hypostase par le mot Antzn, qui lui répondrait mieux; il ajoute qu'il a, d'ailleurs, rencontré dans les livres liturgiques arméniens la doctrine *des deux natures*. Il engage enfin Grégoire à faire adopter dans un synode la résolution d'un accord. Plus tard, un concile qu'il voudrait voir réuni à Constantinople, complétera et sanctionnera la réunion. Une lettre du patriarche grec Anchialos, à laquelle avaient souscrit une vingtaine de membres de son Église réunis en synode, faisait maintes allusions élogieuses aux écrits de Nersès et restreignait les conditions d'une entente à l'acceptation de la formule d'une double nature en Jésus-Christ.

Grégoire convoqua en synode les membres de son Église les moins éloignés de Hromgla. Mais aussitôt, les abbés de quelques couvents placés sur la rive gauche de l'Araxe protestèrent. A quelle fin réunir un synode? leur Église n'était-elle pas irréprochable? Voulait-on délaisser les saines doctrines pour se rallier au nestorianisme de Byzance (1)? Soumis à une domination étrangère et musulmane, ces dissidents entravaient ainsi, sans risques ni périls pour eux, la réunion en un seul corps des membres épars de la chrétienté. A les entendre, l'Église arménienne ne pouvait prendre aucune décision valable, sans leur assentiment. Le prudent catholicos essaya de les gagner par la persuasion : Je n'ai entendu dire à aucun saint, leur répondit-il, que le même Christ ne soit pas venu pour les Arméniens, les Grecs et les Francs, ou qu'il leur ait fait un commandement de se haïr... Il s'étonne qu'on regarde les Grecs comme des Nestoriens; ce sont des frères, les membres d'un même corps, soumis à une même tête, qui les invitent à se réconcilier avec eux, comme aux temps de Grégoire l'Illuminateur, de Nersès et d'Isaak. La lettre se termine par l'appel

(1) Voir Lettres publiées à Etschmiadzin, 1865, p. 131, citées par Ter Mikélian (p. 101).

le plus affectueux : Les moines auxquels il s'adresse sont ses yeux, ses mains, sa voix; qu'ils viennent au secours de leur chef et l'aident ainsi à réaliser l'accord sollicité par les Francs, les Grecs, les Syriens et les Nestoriens (1). Ne faut-il pas qu'il n'y ait qu'un Seigneur, un baptême, une Église?

Tout autre fut le ton de la réplique de Grégoire au moine Touteôrdi, l'un des plus violents adversaires de l'union. Touteôrdi ne donne pas des conseils, mais des ordres; il ne se contente pas d'injurier, il menace de mort ceux qui ne l'approuvent pas. Tandis qu'il reproche aux Chalcédoniens de renier la nature divine, ne tombe-t-il pas dans l'excès opposé en reniant la nature humaine du Christ? Mais ici, le catholicos, au lieu de s'en tenir aux dernières explications de Nersès, acceptées de tous le catholiques, se contente d'affirmer que le Christ est Dieu et homme, *une nature du Verbe incarné* : Grégoire se croyait obligé de louvoyer pour n'être pas désavoué par un parti dont il redoutait la turbulence.

Le synode national convoqué par Grégoire se tint à Hromgla (1179). Il réunit 33 membres, dont les principaux étaient Étienne, catholicos d'Albanie, les évêques d'Antioche, de Jérusalem, de Tiflis, de Césarée en Cappadoce, de Mélitène, de Séleucie, de Samosate, d'Anarzabe, de Tarse, de Mopsueste, de Chypre, d'Aschsmousat, de Nerperkert, de Sébaste, de Néocésarée, de Cucuse, d'Apamée en Syrie et de Laodicée. Les Pères arméniens acclamèrent la profession de foi rédigée par Nersès; mais ils se bornèrent à la déclarer conforme aux trois premiers conciles généraux, et à condamner les hérétiques Arius, Macédonius, Paul de Samosate, Nestorius et Eutychès. Leur silence au sujet du concile de Chalcédoine, leur obstination à maintenir que, dans le Christ, à la fois Dieu et homme, il y avait une nature après l'union, une volonté, etc... Ce langage imprécis et équivoque montrait bien qu'un nationalisme assez étroit prévalait dans l'assemblée (2). Cependant, on parla en termes très respectueux de la profession de foi des Grecs; les évêques armé-

(1) *Recueil de lettres* déjà cité, p. 133-157; Mikélian, p. 160-161. Un autre *Recueil* de lettres publié à Venise, 1865 (pp. 5-52), contient la réponse à Touteôrdi.

(2) Recueil cité, p. 262; Mikélian, p. 104. Plusieurs historiens ont confondu ce synode national avec le concile arméno-grec de Tarse, que Mikélian, p. 209, place en 1196.

niens envoyèrent à ces derniers une copie de la profession de foi de Nersès, qui avait été universellement acclamée ; une lettre l'accompagnait ; elle ne parlait d'aucune concession, mais rappelait que la croyance en un Christ, en une foi, en un baptême, impose aux chrétiens l'obligation de s'entr'aimer.

Cette dernière lettre fut remise au synode grec ; car Manuel venait de mourir (1180). Grégoire IV, privé du concours de ce zélé promoteur de l'union, vit s'évanouir pour le moment l'espoir d'une réconciliation prochaine avec les Grecs.

(*A suivre.*)

Fr. Tournebize.

VIE

DE

SAINTE MARINE

(*Suite*) (1)

INTRODUCTION (2)

I. — Vie de sainte Marine.

L'histoire de sainte Marine peut se résumer en quelques lignes.

Un homme, devenu veuf, se retira dans un monastère et y fit accueillir également sa fille, une jeune enfant qu'il ne voulait pas abandonner et dont il avait dissimulé le sexe sous des habits masculins. Après sa mort, l'enfant resta dans le monastère et y grandit, tout en faisant l'édification des religieux par sa conduite exemplaire.

Mais, un jour, la fille d'un habitant du voisinage ayant eu des rapports coupables avec un étranger, prétendit, lorsqu'il lui fut impossible de dissimuler sa faute, que c'était le jeune moine qui lui avait fait violence. Plutôt que de révéler son

(1) Voy. vol. VI, 1901, p. 283, 357, 572; vol. VII, 1902, p. 136, 245, 478, 617; vol. VIII, 1903, p. 288, 614; vol. IX, 1904, p. 240, 409.

(2) C'est M. l'abbé Nau, professeur à l'Institut catholique de Paris, qui, par un travail sur sainte Marine, inséré dans la *Revue de l'Orient chrétien* (vol. VI, 1901, p. 276-290), m'a suggéré la pensée de faire paraître dans cette même revue tous les documents relatifs à la sainte en question. C'est à lui, en outre, que je dois la connaissance de plusieurs des textes donnés sous mon nom. Je tiens à l'en remercier ici, comme je remercie également les autres savants qui ont bien voulu, sur ma demande, concourir à cette publication.

Trouvés à des époques différentes et devant pour la plupart être imprimés dans une publication périodique, ces différents textes n'ont pu être classés dans un ordre méthodique, comme cela eût été convenable. Le lecteur voudra bien, je l'espère, regarder avec indulgence une irrégularité que je suis le premier à regretter.

D'un autre côté, on ne devra pas s'étonner si je n'ai essayé d'établir la filia-

sexe, Marine préféra ne pas repousser l'accusation et fut, en conséquence, soumise à une pénitence des plus rigoureuses, au cours de laquelle elle fut un modèle de patience et d'humilité.

Lorsqu'elle mourut, les moines chargés de l'ensevelir reconnurent son sexe. Aussitôt, le mépris qu'on lui avait témoigné se changea en admiration et, dès lors, elle devint l'objet d'une grande vénération, non seulement pour les religieux du monastère, mais encore pour toute la population de la contrée.

Marine ne serait pas la seule femme qui ait vécu sous des habits d'homme dans un couvent de religieux et elle ne serait pas la seule, non plus, qui ait eu à élever un enfant supposé être le sien. Cette répétition de circonstances presque identiques dans plusieurs Vies de saintes a jeté un certain discrédit sur celle de sainte Marine, que certains ont prétendu être une pure invention. Je ne crois nullement qu'il faille se ranger à cette opinion. Tout d'abord, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que dans ces temps primitifs, où les monastères de religieuses n'existaient pas encore ou, du moins, étaient fort rares, certaines femmes, désirant fuir le monde, aient usé du même moyen, c'est-à-dire aient déguisé leur sexe sous des vêtements d'homme, afin de se faire admettre dans des couvents de moines (1). La chose était d'autant plus facile qu'à l'intérieur des vastes enceintes des anciens monastères de l'Orient, les cellules des moines n'étaient par contiguës, de sorte que ceux-ci vivaient presque autant en anachorètes qu'en cénobites. La présence d'une femme pouvait donc y passer inaperçue. Il est vrai que le côté forcément assez romanesque d'une pareille existence, rendue plus étrange encore, pour ce qui concerne Marine, par la nécessité où elle fut d'élever un enfant dont on l'accusait d'être le père, devait plaire à l'imagination des anciens hagiographes, toujours en quête d'extraordinaire pour l'intercaler dans les Vies de telles ou telles de leurs héroïnes, qui se prêtaient à la chose,

tion ni des manuscrits qui contiennent les textes latins ni de ceux qui contiennent les textes grecs. Pour le faire, il eût fallu avoir tous ces textes sous les yeux. Or, comme on le verra par la liste donnée plus loin, il en est un grand nombre dont je n'ai pas la copie entre les mains, et, de plus, il en est certainement beaucoup d'autres dont j'ignore même l'existence.

(1) On trouve la liste de celles d'entre ces femmes qui sont connues dans *Act. Sanct.*, janvier I, Anvers, 1643, p. 258.

par exemple, dans celle de sainte Théodora (1). Mais, tandis que, en lisant ces Vies et particulièrement celle de cette dernière sainte, on ne peut éviter cette impression qu'on se trouve en face d'additions qui dénaturent des textes primitivement plus simples, on n'éprouve pas un sentiment semblable en parcourant l'histoire de Marine. En fait, on sent que ces traits, qui, ailleurs, paraissent être des interpolations répréhensibles, sont les seuls qui constituent la véritable histoire de notre sainte. Les supprimer reviendrait à la supprimer elle-même. Il est possible qu'on ait voulu rehausser la gloire d'une sainte Théodora en lui prêtant un genre de vie en partie modelé sur celui de sainte Marine, mais on ne voit rien dans la biographie de cette dernière qui ait dû être tiré d'ailleurs.

La biographie de sainte Marine se trouve dans des manuscrits latins, grecs, syriaques, coptes, arabes et éthiopiens (2). Or, il suffit de parcourir rapidement ces différents textes pour reconnaître immédiatement que le plus simple, le plus dépourvu d'amplification et, par conséquent, le plus conforme à la rédaction primitive, est le texte latin (3). Et, cependant, celui-ci contient déjà divers détails qui sont dus uniquement à l'imagination de l'auteur qui l'a composé. Ainsi, tandis qu'il nous apprend que le sexe de Marine ne fut jamais révélé ni par elle-même ni par son père, il n'hésite pas à rapporter les paroles par lesquelles celui-ci aurait invité sa fille et celle-là se serait engagée à con-

(1) « Acta ejus fabulosa », disent les Bollandistes en parlant de l'histoire de cette sainte (*Act. Sanct.*, Septembre III, Anvers, 1750, p. 788).

(2) Ces anciens textes, les abrégés qu'on en trouve dans les vieux légendaires français, allemands, anglais, espagnols, provençaux, etc., et enfin les diverses poésies composées dans les siècles passés en l'honneur de Marine, prouvent combien cette sainte, inconnue aujourd'hui en Europe, sauf à Venise, était estimée et vénérée dans les temps où les chrétiens avaient l'habitude de lire les *Vies de saints*.

(3) Je veux parler, bien entendu, du texte latin *ancien*, c'est-à-dire de celui qui a été inséré par Rosweyde dans son recueil *De vita et verbis seniorum*, et non de celui que Lipomani a donné dans son ouvrage *De vitis sanctorum*. Ce dernier, plus moderne, est une traduction du grec métaphrastique. Il faut écarter aussi les recensions, qui, tout en reproduisant l'ancienne, l'ont amplifiée d'une façon parfois assez plaisante, telles que celle du ms. Mm. VI. 4 de Cambridge. C'est du texte ancien, publié par Rosweyde, que Le Nain de Tillemont disait : « Le style en est simple et grave, et il n'y a aucune circonstance qui en affaiblisse la vérité » (*Mém. pour servir à l'hist. ecclés. des six premiers siècles*, Paris, 1701-1712, vol. XVI, p. 167).

server inviolablement son secret. Cet exemple suffit pour prouver que nous ne possédons pas, dans la plus ancienne rédaction connue, une histoire originale de Marine.

Après cette version latine, les deux plus anciennes sont la grecque et la syriaque. Quant aux textes copte, arabe et éthiopien, ils dérivent du texte grec métaphrastique, cela n'est pas douteux.

Le récit contenu dans la version latine, le plus ancien, ainsi que je l'ai dit, donne lieu aux remarques suivantes :

Tout d'abord, on y voit que notre sainte porte le nom de Marine (*Marina*), dont la forme masculine est Marin (*Marinus*). Or, elle est appelée Marie en grec (Μαρία) et en syriaque (ܡܪܝܐ), tandis que son nom masculin est Marinos (Μαρῖνος) dans la première de ces langues, et Marînâ (ܡܪܝܢܐ) dans la seconde. Il semble donc fort probable que c'est le nom Marînâ, dont la terminaison est féminine pour l'oreille d'un Occidental, qui aura été pris par l'auteur de la version latine pour le nom féminin de la sainte moniale. Dans ce cas, il faudrait admettre que cette version latine a été écrite ou d'après un texte syriaque primitif (1) que nous ne connaissons pas, ou d'après un texte grec original, également inconnu, dont l'auteur a été le premier à prendre ce mot Marînâ pour un nom féminin. Il est difficile de choisir entre ces deux hypothèses. Ce qui inviterait à adopter la seconde, c'est que le mot Marînâ n'est pas d'origine syriaque (2), alors que Μαρῖνα est le nom porté au moins par une autre sainte chez les Grecs et que son correspondant masculin n'est pas rare en latin et en italien (*Marinus*, *Marino*). Mais, si notre sainte était appelée Μαρῖνα dans un texte grec disparu, comment expliquer que dans le texte métaphrastique qui lui a été substitué, elle soit nommée Μαρία? En somme, la la question est insoluble pour le moment. Tout ce qu'on peut

(1) Si cette supposition était juste, on comprendrait, sans doute, pourquoi le traducteur latin, ne reconnaissant pas dans la transcription syriaque le mot grec πανδοχεύς, *hôtelier*, en a fait le nom propre *Pandocius*.

(2) M. Blochet a écrit que *marînâ* signifie en syriaque *notre maître*. Mais M. Guidi m'a envoyé à ce sujet la note suivante : « En syriaque *notre maître* ne se dit pas *marînâ*, mais *mâran*. Il est à supposer que l'origine géographique de la légende pourra éclairer l'origine du nom de la sainte. » Selon moi *Marînâ* serait simplement la transcription avec une terminaison syriaque, du grec Μαρῖνος.

conclure des faits et des textes connus, c'est ceci : 1° bien que tous les manuscrits syriaques disent que le nom féminin de cette sainte était Marie, les Maronites l'ont toujours honorée jusqu'à ce jour sous le nom de Marînâ; 2° les Grecs également, quoique dans leurs livres liturgiques et hagiographiques elle soit toujours appelée Marie, lui ont dédié des églises sous le vocable de Haghia Marina; 3° Les Latins, soit en écrivant sa vie, soit en l'invoquant dans les églises bâties en son honneur, ne l'ont jamais appelée autrement que Marina, nom qui avec des terminaisons diverses a été adopté par les Français, les Allemands, les Italiens, etc.

Aussi, bien que j'essaye de persuader le lecteur et de me persuader moi-même que notre sainte s'appelait Marie, je ne serais pas éloigné de croire qu'il faut demander son véritable nom aux fidèles d'Orient et d'Occident, chez qui son culte est établi depuis si longtemps, plutôt qu'aux hagiographes qui ont écrit sa biographie. A s'en rapporter aux premiers, son nom serait bien Marine, *Marina*, tandis que celui de Marie lui aurait été donné de très bonne heure par l'auteur de sa Vie grecque métaphrastique, pour un motif qu'on ne peut déterminer, peut-être pour la distinguer de son homonyme, martyrisée à Antioche, dont il sera question plus loin. Et naturellement on aurait continué à l'appeler ainsi dans toutes les versions, qui ne sont que des traductions et des remaniements de cette Vie grecque, ainsi que dans le calendrier de l'Église grecque, rédigé postérieurement à celle-ci.

Si le nom de Marine peut ainsi être l'objet d'une sérieuse discussion, il n'en est pas de même de ceux de ses parents. En effet, dans la version latine ils ne sont point mentionnés. C'est l'auteur de la version grecque attribuée au métaphraste qui a inventé pour son père le nom d'Eugène, Εὐγένιος, ou plutôt, ce sont certains copistes qui ont dû transformer les mots ἦν τις ἀνὴρ εὐγενὴς de certains manuscrits en ἦν τις ἀνὴρ ὀνόματι Εὐγένιος (1). Il est à peine nécessaire d'ajouter que les noms d'Euphimianos, de Hermas, d'Abraham donnés au père, et celui de

(1) Cet Eugène est mentionné dans les synaxaires des Éthiopiens au nombre des saints dont il est fait mémoire chez ce peuple, dans le courant du mois de 'Hedâr (Voy. le *Ms. éthiopien* 126 de la Bibliothèque nationale, f° 103r).

Badura (Tadura?) donné à la mère sont de création plus tardive encore.

Quant à l'époque où vivait sainte Marine, on ne peut la déterminer que d'une façon très hypothétique, car pas le moindre détail historique dans le récit de sa vie ne nous aide à la préciser avec exactitude. Si nous considérons, d'une part, que de son temps la discipline monastique était depuis longtemps solidement établie et que, d'un autre côté, en 778 (1), son histoire présentait déjà beaucoup de détails légendaires, on peut, je crois, en attendant des preuves plus formelles, admettre, ainsi que l'a fait l'abbé Nau, qu'elle vécut au ve siècle.

Nous ne sommes pas renseignés davantage sur la région où Marine est née. Cette lacune dans l'histoire la plus ancienne de sa vie a été comblée postérieurement par les traducteurs et les copistes, suivant la fantaisie de chacun. Voilà pourquoi les différentes versions la font vivre en Bithynie, à Alexandrie, dans le désert de Scété, dans la Thrace ou « Romaigne », enfin, en Italie, à Ardée, etc. (2). La multiplicité de ces lieux d'origine les condamne tous, et l'on doit, à mon avis, jusqu'à preuve du contraire, s'en tenir à ce que nous apprend la tradition. Or, la tradition n'existe à cet égard que chez les Maronites du Liban. Ces derniers croient fermement que le monastère où Marine a vécu et est morte est celui de Kanoubine, situé dans l'oïdi Kadicha, au sud-est de Tripoli (3). De plus, le

(1) Date du manuscrit syriaque de Sinaï.

(2) Quand un copiste reproduisait la Vie d'un saint, dans laquelle n'était pas mentionnée la région d'où celui-ci était originaire (et même souvent aussi lorsque cette mention y était faite), il trouvait tout naturel de lui attribuer pour patrie la contrée qu'il habitait lui-même ou toute autre qui lui paraissait cadrer plus convenablement avec l'histoire du personnage. Voilà pourquoi la version grecque métaphrastique fait vivre Marine en Bithynie, la version copte, en Égypte, la version latine, dans quelques manuscrits, en Italie, tandis qu'un manuscrit grec, conservé et sans doute écrit à Jérusalem, dit que le corps de la sainte fut transporté dans cette ville. On lit ailleurs que Marine a vécu dans le monastère syrien de Kanoubine, ce que je crois être la vérité. Mais où trouve-t-on cette indication? Uniquement dans des manuscrits arabes, copiés fort probablement en Syrie.

(3) Il est certain que le monastère où Marine a vécu n'était pas très éloigné de la mer. La distance qui l'en séparait, telle qu'elle est donnée dans le plus grand nombre des manuscrits latins (31, 32 ou 37 milles), se rapporterait avec une approximation suffisante à celui de Kanoubine. Toutefois, on ne peut faire fonds sur cette indication, puisque d'après d'autres manuscrits cette distance n'était que de 3 ou 5 milles.

culte qu'ils rendent à cette sainte est établi chez eux depuis de nombreux siècles, comme nous le verrons plus loin.

La véritable date de la fête de sainte Marine n'est pas moins difficile à établir. La plus grande confusion sur ce point se remarque dans les martyrologes et les livres liturgiques; aussi, malgré tous leurs efforts, les hagiographes n'ont pas réussi à la dissiper. La raison doit évidemment en être cherchée dans l'existence de diverses saintes portant le même nom qu'on n'est pas parvenu à distinguer nettement les unes des autres.

Si, comme je l'ai dit plus haut, Marine a probablement vécu dans la vallée syrienne de Kadicha, c'est aux Maronites qu'il faut demander la date de sa fête. Chez eux elle a toujours été fixée au 17 juillet.

Nous trouvons bien une Μαρῖνα inscrite au 17 juillet dans le calendrier grec, mais il s'agit d'un autre personnage, c'est-à-dire d'une vierge martyrisée à Antioche de Pisidie. Il semble que les Grecs ont dû être trompés par la ressemblance du nom de cette martyre avec celui de la religieuse que l'Église maronite a toujours vénérée sous son nom masculin *Marînâ*, ܡܪܝܢܐ, plutôt que sous son nom féminin *Maria*, ܡܪܝܐ. Quant à Marine la moniale, qu'ils appellent, comme nous l'avons vu, Μαρία, dite Μαρῖνος, ils en font mémoire le 12 février, sans qu'on puisse dire pour quel motif ce jour a été choisi. Si les Grecs ont été induits en erreur par une similitude de noms, il semble bien que les Latins l'aient été également, quoique d'une façon différente. En effet, s'ils n'ont pu confondre notre sainte Marine avec la martyre d'Antioche de Pisidie, puisque, pour une raison inconnue, ils nomment celle-ci non pas *Marina*, comme les Grecs, mais *Margarita*, Marguerite, et en font mémoire le 20 juillet (1), ils l'ont identifiée avec une autre Marine qui aurait été martyrisée à Alexandrie et qui est inscrite au Martyrologe romain à la date du 18 juin (2). C'est ce que l'on constate à la première ligne de l'ancienne Vie latine de notre sainte, car, dans un grand nombre de manuscrits, le titre de cette Vie est suivi de la mention : « XIV Kal. Julii » (= 18 juin). De

(1) Au sujet de Marina = Margarita, voy. *Act. Sanct.*, Juillet V, Anvers, 1727, p. 24-45. Les Bollandistes, cela se comprend, ne paraissent pas prendre au sérieux les faits bizarres et extraordinaires rapportés dans la légende de cette sainte.

(2) « Alexandriae passio sanctae Marinae Virginis. »

plus, c'était également à cette date du 18 juin que la mémoire de sainte Marine figurait autrefois dans le calendrier propre au diocèse de Paris. Mais c'est évidemment à tort qu'on a voulu établir un rapprochement entre Marine la syrienne et Marine d'Égypte (1). D'abord notre sainte n'a pas souffert le martyre. En second lieu, les manuscrits latins ne signalent jamais, sauf de rares exceptions (2), la région où elle est née, et, enfin, les plus anciens d'entre eux ne donnent pas la date de sa mort (3). Il est donc avéré que certains copistes, voulant combler cette lacune, ont ouvert le Martyrologe romain et, y ayant trouvé une Marine d'Alexandrie inscrite au 18 juin, lui ont emprunté ces mentions de lieu et de date pour les attribuer à notre sainte. Une fois admise, cette fausse attribution a été reproduite dans la plupart des textes latins et autres qui dérivent de l'ancienne Vie latine (4), et elle a passé, au moins pour ce qui concerne la date de la fête, dans l'ancien calendrier de l'Église de Paris (5).

Une troisième Marine, vierge et martyre, mais espagnole celle-là, est nommée dans le Martyrologe romain à la date du 18 juillet (6). Elle est aussi inconnue que son homonyme d'Alexandrie : les anciens martyrologes ne la mentionnent pas et nulle part on ne trouve l'histoire de sa vie. Aussi Rosweyde, dans ses notes (7), n'hésite-t-il pas à déclarer qu'elle n'est autre que Marine d'Antioche ou Marine d'Alexandrie, transférée en

(1) Ce rapprochement était facilité par ce fait qu'on ne sait absolument rien de la vie de Marine d'Alexandrie. Les Bollandistes n'ont pu lui consacrer que quelques lignes à peine, lesquelles ne nous apprennent rien de précis sur elle (*Act. Sanct.*, Juin III, Anvers, 1701, p. 573).

(2) Par exemple, le ms. 5296 (XIIIe s.) de la Bibliothèque Nationale qui place le monastère où vécut Marine dans le voisinage d'Alexandrie.

(3) Entre autres le ms. 2328 (IXe s.) de la Bibliothèque Nationale.

(4) Rosweyde et Ughelli ont su éviter l'erreur de date, en plaçant la fête de Marine au 12 février, comme les Grecs, mais le premier, dans ses *notes*, s'est trompé en admettant l'identification de cette sainte avec son homonyme d'Alexandrie.

(5) Je dis pour ce qui concerne la date de la fête de sainte Marine, car dans les anciens bréviaires manuscrits ou imprimés du diocèse de Paris qui ne contiennent pas de leçon historique relative à cette sainte, la région où elle a vécu n'est jamais indiquée. Voy., plus loin, le chapitre où il est parlé du culte de sainte Marine à Paris.

(6) « Gallæciæ in Hispania sanctæ Marinæ Virginis et Martyris. »

(7) *De vita et verbis seniorum libri X*, Antverpiae, 1615, p. 395. — *Patr. lat.* de Migne, vol. LXXIII, col. 695.

Galice on ne sait pourquoi. Or, comme Marine d'Alexandrie, ainsi que nous l'avons vu, est un personnage tout aussi problématique, il s'ensuivrait que très vraisemblablement des quatre Marine, la pisidienne, la syrienne, l'égyptienne et l'espagnole, les deux premières, c'est-à-dire la martyre et la moniale, auraient seules existé (1).

En résumé, notre sainte aurait vécu probablement au ve siècle; elle serait syrienne et c'est le monastère de Kanoubine qui aurait été le théâtre de ses austérités; enfin, la date exacte de sa fête serait le 17 juillet, jour où elle a dû mourir (2). Si ces conclusions paraissent acceptables au lecteur, elles devront annuler, au moins en partie, le jugement porté par le P. J.-B. du Sollier : « Praeter acta in vitis Patrum relata, dubia omnia sunt quae hanc Sanctam circumstant, nam quis verus ejus natalis seu obitus dies fuerit, ubi terrarum degerit, quo saeculo vixerit, hactenus satis incertum est (3). »

II. — Culte de sainte Marine.

1. *Culte de sainte Marine chez les Maronites.* — Sur le versant occidental du mont Liban, dans la Syrie centrale, s'ouvre une longue vallée arrosée par une rivière qui va se jeter dans la mer, après avoir traversé la ville de Tripoli. Sauvage d'aspect, surtout dans sa partie supérieure, elle fut habitée dès les premiers siècles par un grand nombre d'anachorètes et de

(1) Je ne mentionne que pour mémoire une cinquième Marine, vierge, fondatrice du monastère cistercien de Saint-Mathieu, à Spolète en Ombrie, morte vers 1300 (*Act. Sanct.*, Juin III, Anvers, 1701, p. 665-667) et une sixième qui aurait vécu en Sicile (*Ibid.*, p. 288). De cette dernière il n'y a rien à dire, sinon que les Bollandistes eux-mêmes croient qu'elle n'a pas existé.

(2) Les Coptes, je ne sais pour quel motif, font mémoire de sainte Marine le 15 août (Masori).

(3) *Act. sanct.*, Anvers, 1725, juillet IV, p. 278. C'est qu'en effet, le savant jésuite a fait de louables, mais inutiles efforts, pour dégager des anciens textes la véritable histoire de Marine et surtout pour la distinguer nettement des homonymes, vraies ou fausses, avec lesquelles on l'a confondue (*Ibid.*, p. 278-286, et *Martyrologium Usuardi*, Antverpiae, 1714, p. 91, 345, 408). On peut en dire autant de Le Nain de Tillemont (*Mém. pour servir à l'hist. eccl. des six premiers siècles*, Paris, 1701-1712, vol. XVI, p. 167) et d'A. Baillet (*Les Vies des saints*, Paris, 1701, in-8, vol. VI (mois de juin), p. 445, et vol. VII (mois de juillet), p. 410-416).

cénobites, ce qui lui a valu son nom de *Kadicha*, c'est-à-dire *la sainte*. Plusieurs monastères y furent construits, dont quelques-uns existent encore, entre autres celui de Kanoubine, autrement dit, le monastère par excellence (κοινόβιον), qui aurait été fondé, dans la seconde moitié du ɪvᵉ siècle, sous Théodose le Grand, et qui a été pendant quelques siècles la résidence d'été des patriarches maronites (1).

C'est dans ses murs que, suivant une tradition fermement établie chez les Maronites, Marine aurait été introduite par son père, et c'est à peu de distance de là que se trouve dans le rocher une anfractuosité où elle se serait retirée, lorsqu'elle eut été chassée par les religieux.

« Ce n'est qu'à cent pas de Canubin, écrivait, en 1722, le voyageur De la Roque, qu'on montre la Grotte de sainte Marine Vierge : l'un de ces bons moines nous y conduisit. Elle est formée par la seule nature dans un grand rocher, où l'on arrive par un chemin assez commode : sur le devant du rocher il y a une espèce de terrasse fermée d'une haye, laquelle a vûë sur la montagne qui est à l'opposite, dans le fond du vallon. Autrefois on n'entrait que par l'ouverture naturelle du rocher; mais à présent il y a une muraille, et une petite porte que l'on tient fermée, parce que tous les jours on dit la Messe dans ce lieu, et qu'on y laisse tout le service de l'autel.

« La longueur de la Grotte est d'environ quinze pieds, et sa largeur de huit ou dix : sa hauteur est comme celle d'un homme de la plus avantageuse taille jusqu'à l'autel, derrière lequel elle commence à pencher. La dévotion des Maronites est si grande pour ce lieu-là, que leurs Patriarches ont choisi pour leur sépulture le terrain qui est au-devant...

« Au sortir de la Grotte de sainte Marine pour retourner à Canubin, on trouve une belle fontaine dont l'eau est aussi froide que la glace; les Maronites en boivent par dévotion, en mémoire de cette pénitente à qui elle a longtemps servi (2). »

Les Maronites croient que Marine est née dans la petite ville

(1) Sur la vallée de Kadicha et le monastère de Kanoubine, voy. De la Roque, *Voyage de Syrie et du Mont-Liban*, Paris, 1722, vol. I, p. 50 et suiv.; E. Poujade, *Le Liban et la Syrie*, Paris, 1860, p. 175; E. A. Spoll, *Le monastère de Kanoubine*, dans l'*Illustration*, Paris, nº du 23 mars 1861, p. 179-180, avec une gravure.

(2) De la Roque, *Op. cit.*, vol. I, p. 59.

de Kalamoun, qui est bâtie sur le bord de la mer, à une petite distance au sud de Tripoli (1). Quant au village où vivait la jeune fille qui porta contre notre sainte une fausse accusation, ce serait celui de Torza, qui est situé à six heures de marche environ de Kalamoun et à deux heures de Kanoubine Les habitants de la vallée prétendent que le séjour de la calomniatrice dans ce village lui a porté malheur, car il est toujours misérable et a été plusieurs fois détruit par des tremblements de terre (2).

La grotte de sainte Marine, qui se trouve à une centaine de mètres, à l'ouest du monastère, et qui est transformée en chapelle, n'a jamais cessé d'attirer des pèlerins, surtout des jeunes femmes privées de lait qui viennent prier la sainte de leur en obtenir (3). Toutefois, depuis que les patriarches maronites ont transféré leur résidence d'été de Kanoubine à Diman, ce monastère a beaucoup perdu de son importance et n'est plus habité que par un très petit nombre de moines. Le culte de sainte Marine en a souffert et la messe n'est plus célébrée dans sa chapelle que le jour de sa fête, c'est-à-dire le 17 juillet.

De la vallée de l'oïdi Kadicha, le culte de sainte Marine a été transporté au loin par des émigrants obligés de fuir le Mont-Liban. C'est ainsi qu'il fut importé dans l'île de Chypre, vers la fin du XIIe siècle, lorsque de nombreux Maronites y cherchèrent un refuge à la suite de Guy de Lusignan, le dernier roi latin de Jérusalem, et il s'y est perpétué jusqu'à nos jours. Au retour d'une mission entreprise sur l'ordre du patriarche maronite, M. l'abbé P. Chebli (4) m'écrivait, à la date du 22 jan-

(1) Kalamoun est une petite ville musulmane. La communauté chrétienne maronite qui habite près de là dans la montagne, possède une église où sainte Marine est l'objet d'une grande vénération.

(2) Quaresmius s'est déjà fait l'écho de cette opinion : « Villa ubi filia illa bubulci ab alio corrupta detraxit honori S. Marinae Torza nominatur, semper miserabilis et egena; crediturque id esse ob scelus in sanctam virginem perpetratum : distat a Canobin sex circiter milliaribus » (*Histor., theol. et moral. Terr. Sanct. elucid.*, Antverpiae, 1639, vol. II, p. 890).

(3) La même chose a lieu dans l'église de Kalamoun, comme le disait déjà le patriarche Douaïhi (1670-1704), dans sa *Chronique*, sous l'année 1113.

(4) Je tiens à remercier ici M. l'abbé P. Chebli, jeune prêtre fort instruit, attaché au patriarcat maronite, M. l'abbé Arida, secrétaire de ce patriarcat, et le P. Pierre Hobeïka, curé de Basconta, au Mont-Liban, qui m'ont envoyé, avec

vier 1904 : « Il existe dans l'île de Chypre un village maronite nommé Ἁγία Μαρῖνα, à l'extrémité Nord-Ouest de la province administrative de Nicosie. J'ai visité ce village il y a deux ans. Il compte environ 150 âmes. L'église paroissiale est dédiée à sainte Marine, et les habitants savent par tradition qu'ils sont originaires de la vallée de Kanoubine et qu'ils ont apporté avec eux le culte de leur patronne. Il existe aussi dans l'île d'autres localités portant le nom d'Ἁγία Μαρῖνα; mais je ne les ai pas visitées, parce qu'il ne s'y trouve plus de Maronites. »

Pour terminer je devrais parler ici des reliques de sainte Marine qui furent conservées à Kanoubine, mais, pour éviter des redites, je crois préférable de ne le faire qu'un peu plus loin, dans le paragraphe où il sera question du culte de notre sainte chez les Vénitiens.

2. *Culte de sainte Marine chez les Grecs.* — Que les Grecs aient particulièrement honoré dans certaines localités la moniale syrienne, dont ils avaient sans doute été les premiers à écrire l'histoire, c'est chose fort probable. Mais, pour le moment, je ne connais que les édifices religieux érigés sous son vocable, au cœur même de la Grèce, à Athènes (1). Voici ce qu'en dit M. L. Petit de Julleville :

« A Athènes, une chapelle creusée dans la grotte des Nymphes est dédiée à sainte Marine (Ἁγ. Μαρῖνα). Une église de sainte Marine s'élève sur l'emplacement du temple d'Artémis Eucléia (Artémis de belle renommée) (2). »

Et ailleurs :

« L'église de Hagia Marina (Ἁγ. Μαρῖνα) située sur la colline des Nymphes ou plutôt creusée dans cette colline, au pied de l'observatoire astronomique, se compose d'une grotte souterraine, que surmonte une petite coupole à fleur de terre. On a

une extrême obligeance, de précieux renseignements sur le culte de sainte Marine dans leur nation.

(1) C'est sans doute d'une chapelle dédiée à sainte Marine que tire son nom la petite vallée de Ἁγία Μαρῖνα, qui se trouve près de la forteresse de Rhamnonte, à quelques heures de Marathon, à l'extrémité orientale de l'Attique (*Guides Joanne. Grèce, I. Athènes et ses environs*, Paris, 1888, p. 182).

(2) *Recherches sur l'emplacement et le vocable des églises chrétiennes en Grèce*, par M. L. Petit de Julleville, ancien membre de l'École française d'Athènes, dans *Arch. des miss. scient. et littér.*, Paris, 2e série, vol. V, 1868, p. 508.

trouvé sur cette colline une inscription portant ces mots : HIEPON NYMΦ... Hagia Marina succède sans doute à l'hiéron souterrain des Nymphes (1). »

M. Petit de Julleville n'hésite pas à reconnaître notre sainte dans Hagia Marina : « Sainte Marine, dit-il, est une vierge dont la vertu, indignement méconnue et calomniée durant sa vie, fut justifiée après sa mort. C'est la chasteté que la dévotion populaire honore en elle; ainsi cette sainte succède assez naturellement aux Nymphes, divinités vierges, à Artémis, déesse chaste, et particulièrement à Artémis Eucléia, c'est-dire Artémis glorieuse ou bien renommée (2). »

Cette identification est justifiée, du reste, par la nature des prières adressées spécialement à la sainte : « Il paraîtrait que les jeunes filles nubiles demandent à sainte Marine qu'elle leur procure un mari ; les femmes stériles l'implorent pour obtenir la fécondité, les mères pour la guérison de leurs enfants malades. On rendait dans l'antiquité un culte analogue à Artémis Dictynna (ou chasseresse) (3). »

Un autre auteur ajoute le détail suivant : « A l'extrémité S.-E. (de la colline des Nymphes où se trouve la chapelle Ἁγία Μαρῖνα) le rocher a été aplani et poli par les glissades des femmes qui croyaient trouver dans cet exercice un remède à leur stérilité (4). »

Enfin Pittakys a écrit ceci : « Un souvenir des anciens usages pratiqués dans ce temple (c'est-à-dire dans un petit temple d'Hercule qui se dressait à l'endroit où se trouve maintenant l'église de sainte Marine) s'est conservé jusqu'à ce jour : les enfants malades sont portés par leurs mères dans cette église, après la messe on leur retire leurs chemises, et on leur remet de nouveaux vêtements. C'est une cérémonie qui s'y pratiquait anciennement (5). »

Il est évident que le culte de sainte Marine a été substitué dans ce lieu à un culte païen, avec lequel il avait certaines analogies, et que c'est au mélange de l'un et de l'autre que sont

(1) Petit de Julleville, *Op. cit.*, p. 488.
(2) *Ibid.*, p. 508.
(3) *Ibid.*, p. 508.
(4) *Guides Joanne*, vol. cit., p. 77.
(5) Pittakys, *L'ancienne Athènes*, Athènes, 1835, p. 461.

dues les pratiques de dévotion populaire en usage aujourd'hui.

On peut se demander ici comment il se fait que les églises placées sous le vocable de notre sainte dans les pays de rite grec, sont toujours désignées par l'expression Ἁγία Μαρίνα, tandis qu'elle-même est invariablement appelée par les liturgistes et hagiographes de ces pays Μαρία dite Μαρῖνος. Cette contradiction s'explique, à mon avis, par ce fait que la propagation de son culte et l'érection de ses églises sont dues à une influence syrienne, c'est-à-dire maronite. Nous avons vu que l'île de Chypre, habitée surtout par des Grecs, possède plusieurs églises, d'origine certainement maronite, dédiées à Ἁγία Μαρίνα, et dont quelques-unes se trouvent dans des villages entièrement grecs à l'heure actuelle. Il se peut donc que le culte et le nom maronite de la sainte aient été importés par des Grecs de cette île dans la Grèce continentale. La même chose a pu se produire, lorsque le corps de Marine, avant d'être transféré à Venise, fut apporté à Constantinople. Un pareil événement était bien de nature à développer la dévotion populaire envers elle chez les Hellènes, et surtout à leur faire adopter, pour la désigner, le nom sous lequel elle était connue dans le pays d'où leur venait la précieuse relique.

3. *Culte de sainte Marine à Venise.* — Sainte Marine est vénérée à Venise depuis le jour où son corps a été apporté d'Orient dans cette ville. Du Cange est le premier qui ait fait connaître cette translation d'après la Chronique d'André Dandolo, alors inédite : « S. Marinae corpus haud procul ab urbe asservatum indeque Venetias translatum an. MCCXXX scribit Andreas Dandulus in Chron. Ms. : Extra urbem Constantinopolitanam Joannes de Bora de quodam monasterio pretio et precibus inductis custodibus, corpus B. Marinae Virginis, quae in cœnobio Monachorum accusata de adulterio pœnitentiam egit, abstulit, et Venetiis in Ecclesia S. Liberalis, nunc vocata ejus nomine, collocavit (1). »

(1) Du Cange, *Histor. Byzant.*, Lut. Paris, 1680, liv. IV, p. 149-150. Le texte de la Chronique d'André Dandolo a été imprimé, depuis, dans la collection de Muratori, *Rer. ital. script.*, Milan, vol. XII, 1728, col. 346, et, dans ce volume, la date assignée à la translation est bien, comme chez Du Cange, l'année 1230, c'est-à-dire la deuxième du dogat de Jacopo Tiepolo.

Pietro de' Natali rapporte ainsi cet événement : « Anno autem Domini MCXIII tempore Iacobi Teopoli ducis Venetorum, quidam Iacobus de Bora parochialis ecclesie sancte Marine de Venetiis deuotus sancte virginis, corpus ipsius de partibus Romane sublatum per nauem Venetias direxit, et in ecclesia sua collocandum ordinauit. Cuius meritis naute a maris tempestate liberati sunt, sicque corpus sancte virginis Venetias delatum in eadem ecclesia sepultum est calendas septembris (1). »

Ces quelques lignes contiennent au moins deux erreurs. D'abord l'église où fut déposé le corps de la sainte ne lui était pas dédiée auparavant; en second lieu, cette translation ne put avoir lieu en 1113, puisque Jacopo Tiepolo fut doge de Venise de 1229 à 1249. Cette date erronée, provenant peut-être d'une faute typographique, a été acceptée par différents auteurs, entre autres par Le Nain de Tillemont (2).

Pour le même motif, Théodore d'Amadeni, dans son ouvrage inédit sur sainte Marine (3), a déjà rejeté une troisième date, celle de 1213, donnée dans une Vie manuscrite qu'il a eue sous les yeux et que je crois être contenue dans le « codicetto membranaceo » du xve siècle, conservé, au dire de G. Bianchini (4), dans les archives de S. Maria Formosa. Comment ce dernier auteur a-t-il pu l'accepter (5), le texte en question plaçant également la translation « sub tempore Jacobi Theopoli Venetorum ducis »? En 1213, le doge était Pietro Ziani.

Les Maronites sont persuadés que la dépouille mortelle de sainte Marine a été conservée très longtemps dans le monastère de Kanoubine et qu'un jour, à la suite de circonstances dont ils n'ont pas gardé le souvenir, elle leur a été enlevée. Il ne leur en serait resté qu'une faible partie, un bras de la sainte. Comment donc ce corps a-t-il pu être apporté à Venise de la « Romaigne », c'est-à-dire de quelque monastère de Constantinople ou des environs? Ne serait-il pas authentique? Il

(1) Petrus de Natalibus, *Catalog. sanctor.*, Lugduni, 1521, liv. IV, chap. 108, f° 104v. (La première édition de cet ouvrage avait paru à Venise en 1493.)

(2) *Op. cit.*, p. 167.

(3) *Biologia S. Marinae*, p. 19-50. Voy. plus loin, dans les *Appendices*, la description de ce manuscrit.

(4) *La chiesa di S. Maria Formosa*, Venezia, 1892, p. 35.

(5) *Ibid.*, p. 34.

est facile de répondre à cette question. Les Byzantins ont toujours vivement reproché aux Latins d'avoir dépouillé leurs églises d'un grand nombre de reliques. Si le reproche est vrai, il ne l'est, en tous les cas, pas moins que celui qui peut être adressé aux Byzantins eux-mêmes. Car enfin, si les Latins ont trouvé de si nombreuses reliques à Constantinople, n'est-ce pas parce que beaucoup d'églises des diverses provinces de l'Empire en avaient été dépossédées au profit de la capitale? L'histoire n'est-elle pas là pour attester par d'innombrables exemples ce pieux et incessant drainage qui pendant des siècles a accumulé dans les monastères de Byzance, du Mont-Athos et de vingt autres localités de la Thrace, tant d'objets précieux tels que reliques, livres liturgiques, icones, etc.

Que le corps de sainte Marine ait été ainsi obtenu de gré ou de force des moines de Kanoubine et transporté dans quelque monastère de Constantinople, à une date qu'on ne peut préciser, c'est chose fort possible et fort probable. Et quoi de plus naturel alors, qu'à une époque où les Grecs trafiquaient si facilement de leurs reliques les plus vénérées, un riche Vénitien ait pu se faire céder le corps de notre sainte?

L'église paroissiale de Venise à laquelle fut confié ce précieux dépôt était sous le vocable de saint Libéral et de saint Alexis, mais elle ne tarda pas à prendre le nom de sa nouvelle patronne. Lorsqu'elle fut démolie, vers 1818, le corps de la sainte fut déposé dans l'église de S. Maria Formosa, où il se trouve à l'heure présente et continue à être l'objet d'une grande dévotion (1).

Je crois bien faire en reproduisant ici les pages intéressantes que Théodore d'Amadeni a consacrées aux précieux restes de sainte Marine dans son curieux manuscrit (2) (p. 65-68) :

« Statum igitur, quo S. corpus hodie subsistit, et in quo conspicitur explicare desideravi, partim ut magnalia Dei enarrarem, partim ut S. Marinae singularem praerogativam annunciarem. Ut huic desiderio meo facerem satis aliisque vera edicere possem, petii S. corpus propius intueri, et exactius examinare. Obtentâ gratiâ, cum veneratione accessi, et sindone

(1) Voy. les *Appendices*, sous le n° 2. L'église de Sainte-Marine était située près d'un canal qui porte encore le nom de « Rio di Santa Marina. »

(2) Voy. les *Appendices*, sous le n° 1.

involutum vidi, eâ nimirum (ut creditur) quâ huc allatum fuit. Indè explicatâ sindone ipsum caput consideravi, quod carne spoliatum est, à collo verò reliqua corporis membra carne et pelle vestita admirando prodigio conspiciuntur; ad cervicem caro, ad latus versus iugulum caro, cartilagines, ac nervi per partes ossibus adhaerent; ab humeris scapulae et interscapilium usque ad dorsum inferius non nisi carnem pelle tectam exhibent. Ipse thorax et pectus illaesa sunt; hinc credendum est quod viscera et intestina omnia adhùc contineant. Brachia cooperta carne apparent; dexteri tamen pars à cubitu usque ad manum turgida et quasi inflata videtur. Dextera manus brachio iuncta manet, carne pelle et unguibus insignis : sinistra à corpore separata est, de quâ propterea infrà agendum erit. Separationis violentis indicia in supereminentibus nervis et tendinibus carni hìnc indè coagulatis admirantur. Coxendices ac femora tantà carne repleta sunt, ut tumida iuxtà ac rotunda videantur. Indè genua ac poplites, tibiae ac surae, ipsa quoque suffrago et planta pedum cum talis et calcaneis, cum digitis et halluce à corruptione illaesa sunt. Hìnc, pellis colorem fulvum imitatur, et tenaciter carni adhaeret, sed (quod omnem admirationem superat) in pluribus locis sese mollem et tractabilem praebet. Hic status corporis praerogativam exhibet eximiae castitatis, praerogativam purissimae virginis, praerogativam S. Marinae.

« Hâc praeviâ informatione corporis, ad manus à corpore separatae explicationem pergo : est ea, ut suprà dixi, sinistra, ut reliquum corpus carne et pelle tecta, non tamen distenta per longum, sed pollice dempto (qui separatim ostenditur) ac quatuor digitis à secundo articulo reflexis, thecae argenteae inauratae inclusa ut hic conspicitur (1).

« In thecâ, cum inscriptio duplex, una aversa, altera lateralis offendatur, utramque graeco idiomate, ut illic habetur, ponere, deinde latino sermone ut res magis inclarescat, explanare statui.

(1) Le manuscrit contient ici une aquarelle représentant le reliquaire en question.

Inscriptio lateralis thecae in quâ manus S. Marinae conservatur.

Ζητεῖσθε αὐτὰ τίνος ἡ χεῖρ τυγχάνει·
Μάρτυρος ἥδε Μαρινῆς τῆς ἁγίας,
Ἧς τὸ κράτος ἔθλασε δρακόντων κάρας.
Αὐτήν με πρὸς ζήτησιν ὤτρυνε σχέσις·
Ζητοῦσα γοῦν ἔτυχον αὐτῆς ἐκ πόθου,
Πρὸς κόσμον οὖν ἔσπευσα τὸν τῆς κοσμίας.

Quaerantur ista cuius haec manus sit :
Martyris ista Marinae sanctae,
Cuius potentia fregit draconum capita.
Hanc quaerendam impulit me devotio.
Quaerens igitur inveni illam ex desiderio,
Ad ornatum igitur festinavi ornatae ex se.

Inscriptio aversa eiusdem thecae in quâ praedicta manus custoditur.

Μικρὸς μὲν οὗτος τῇ μεγάλῃ τυγχάνει,
Ὅμως δ' ἄπειρος σὺν προαιρέσει πόθος.
Τοίνυν ἀμαράντινον ἄνθος μαρτύρων,
Ζάλης ῥύον με τῶν νοητῶν πνευμάτων,
Νίκην κατ' αὐτῶν καὶ κράτος τε παρέχοις,
Ἀνάλογον νέμουσα τῇ σχέσει δόσιν.

Parvus quidem iste erga magnam est,
Attamen infinitus ob studium affectus.
Igitur non marcescens flos martyrum,
Turbine libera intellectualium spirituum,
Victoriam super ipsos et robur praebe,
Proportionale impertiens devotioni donum. »

La description du corps de sainte Marine n'est pas sans importance, car elle paraît fournir une preuve de son authenticité. Il suffira pour cela d'en rapprocher ce que nous apprennent la tradition et les livres des Maronites. Chez ces derniers, en effet, on regarde comme un fait certain que, lorsque le corps de Marine fut enlevé du monastère de Kanoubine, on y laissa une partie du bras de la sainte, laquelle fut conservée longtemps par les moines, jusqu'au jour où elle disparut à son tour. Or, Théodore d'Amadeni nous dit précisément que le corps qu'il a si minutieusement examiné, était privé de la main gauche et

que les traces de la violence avec laquelle celle-ci avait été arrachée étaient parfaitement visibles sur l'avant-bras (1).

Quant à l'autre relique décrite par notre auteur, c'est-à-dire la main détachée autrefois du corps de sainte Marine, qui aurait été retrouvée et apportée à Venise, il est certain, d'après l'inscription grecque reproduite plus haut, qu'elle n'a aucun rapport avec le corps en question (2). Cette inscription dit formellement qu'il s'agit d'une relique de sainte Marine *martyre*. Théodore d'Amadeni est d'abord quelque peu désorienté par cette assertion, mais aussitôt, pour calmer ses doutes et persuader ses lecteurs que la relique est authentique, il s'efforce de démontrer, à l'aide de nombreuses citations, qu'on donnait parfois, au figuré, le nom de martyr à un saint qui n'avait pas été mis à mort, mais qui avait eu à supporter de grandes mortifications (3).

Il n'y a évidemment aucun compte à tenir de cette explication. La vérité, la voici. La pieuse femme qui avait pris à tâche d'enrichir l'église Santa Marina de cette main qui manquait au corps de sa patronne, était grecque. Les Grecs, nous le savons, vénèrent le même jour que les Vénitiens, c'est-à-dire le 17 juillet, une sainte Marina : mais celle-ci est un personnage différent, une martyre qui a versé son sang pour sa foi à Antioche de Pisidie. C'est certainement une de ses mains que l'on croyait avoir renfermée dans le petit reliquaire (4). Nous sommes donc ici, une fois de plus, en face de cette confusion qui s'est établie dès l'origine entre Marine la moniale et Marine la martyre, et que nous retrouvons partout et toujours sous des formes diverses.

(1) Évidemment il n'y a une concordance parfaite entre ces deux affirmations que si cette partie du bras de la sainte conservée à Kanoubine était une *main*, et une main *gauche*. Je n'ai pu savoir malheureusement ce qu'est devenue cette relique, qui existait encore du temps du patriarche Douaïhi (1670-1704), comme il le rapporte dans sa *Chronique*.

(2) Le pouce de cette main était conservé à part dans un petit reliquaire en argent portant cette inscription : Λήψανον τῆς ἁγίας Μαρίνας.

(3) *Biologia*, p. 69-70.

(4) Je n'ai pas, bien entendu, à rechercher ici si cette relique, en tant que provenant de Marine d'Antioche, est authentique ou non. Il me suffira de dire qu'une *autre* main gauche de la même sainte aurait été conservée en Belgique (Voy. *Act. Sanct.*, Juillet V, Anvers, 1727, p. 28), et qu'une *troisième* main, également de cette martyre, se trouve encore, à l'heure actuelle, dans le trésor du monastère de sainte Catherine, au Mont-Sinaï.

J'ai déjà dit que les Vénitiens célèbrent la fête de sainte Marine le 17 juillet. Comme ils sont les seuls dans l'Église latine qui aient adopté cette date, il faut qu'ils l'aient empruntée aux Maronites. Cela ne serait-il pas une nouvelle preuve de l'authenticité du corps de la sainte? Il semble, en effet, que la connaissance de la véritable date de sa fête a dû être conservée par ceux qui ont successivement possédé cette relique, depuis le jour où elle a été emportée du monastère de Kanoubine jusqu'à celui où elle a été déposée dans l'église Santa Marina de Venise. Cette explication me paraît plus plausible que celle donnée par le Martyrologe romain (1) et la leçon propre du bréviaire de Venise, d'après laquelle cette date serait celle de la translation du corps de la sainte à Venise (2). Il n'est pas étonnant qu'à une époque relativement récente on ait cherché dans cette translation l'origine de la fête du 17 juillet, puisque l'on ne savait plus à Venise, en admettant qu'on l'ait jamais su, que le corps de la sainte, apporté de Constantinople, avait été conservé antérieurement au Mont-Liban. La leçon historique de l'office de sainte Marine, propre au diocèse de Venise et qui ne doit pas être bien ancienne, nous dit, en effet, que cette sainte aurait vécu en Bithynie (3), assertion empruntée, sans aucun doute, à la traduction latine du texte grec métaphrastique de sa Vie.

4. *Culte de sainte Marine à Paris.* — Au Nord du Parvis de Notre-Dame, dans la Cité, la rue la plus voisine de la cathédrale était autrefois celle de Saint-Pierre-aux-Bœufs. Quand on s'y engageait, en venant du Parvis, on y voyait, à une très courte distance, sur la droite, l'église paroissiale à laquelle elle devait son nom, et à peine avait-on dépassé cet édifice qu'on apercevait, avant d'arriver à la rue Chanoinesse, qui existe encore, et toujours sur la droite, une étroite impasse se terminant contre la façade d'une toute petite église, dédiée à sainte Marine. Cette église se trouvait donc à quelques pas, en arrière et au nord, de Saint-Pierre-aux-Bœufs, et sa façade était à peu près sur la même ligne que celle de Notre-Dame. Autrement dit, si elle

(1) « Venetiis Translatio sanctae Marinae Virginis. »

(2) Il se pourrait d'ailleurs qu'on ait choisi le jour même de la fête de la sainte pour placer solennellement son corps dans l'église Saint-Libéral.

(3) « In Bithynia floruit. »

existait encore, elle serait un peu en saillie sur le côté oriental de la rue d'Arcole.

La paroisse qui avait Sainte-Marine pour centre religieux, était la plus petite de Paris, mais, à un certain point de vue, elle était la plus importante. En effet, comme elle était la seule qui fût à la collation des évêques, plus tard des archevêques de Paris, ceux-ci en avaient fait la paroisse de leur maison. La plupart des historiens qui lui ont consacré quelques pages, ou plutôt quelques lignes, disent qu'elle était fort pauvre et ils ajoutent qu'elle ne comptait qu'un très petit nombre de paroissiens (1). Sans doute les officiers et les serviteurs de l'évêque étaient peu nombreux et peu riches, mais grâce à la proximité du Palais de Justice, où siégeait le Parlement, des gens de loi, conseillers, avocats, etc., durent toujours habiter près de Sainte-Marine. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les quelques registres de comptes et autres, provenant de la cure et de la fabrique, qui sont conservés aux Archives nationales (2).

L'église Sainte-Marine fut vendue le 2 février 1792, et son acquéreur ne tarda pas à y installer un théâtre populaire. Plus tard, elle fut transformée en atelier de menuiserie d'abord, de teinturerie ensuite. Elle a été démolie, sous le règne de Louis-Philippe, lorsque ce quartier de la cité fut bouleversé par la construction de la rue d'Arcole. Seuls, quelques Parisiens se souviennent encore à l'heure actuelle de ce modeste édifice qui, pendant huit siècles au moins, fut le témoin du culte rendu par leurs ancêtres

(1) « Dix ou douze personnes sont paroissiens de ladicte église », écrit Jacques Dubreul en 1612, tandis que, en 1754, l'abbé Lebeuf nous apprend que « cette paroisse n'est composée que d'environ vingt maisons ».

(2) Voici l'indication de ces registres, avec les cotes sous lesquelles ils sont placés : (LL 842) Registre des délibérations de messieurs les curé et marguilliers de la paroisse Sainte-Marine commenceant au mois de febvrier 1669 (c'est-à-dire du 2 février, jour de la Purification, et se terminant au 3 avril 1689); — (LL 843) État des fondations faites dans l'église et paroisse Sainte-Marine en la cité et le Procès-verbal de son E. Monseigneur le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, portant réduction des fondations, 1718; — (LL 844) 1° Énumération des services que le curé Isoard doit célébrer pour des membres de la confrérie de S. Roch et S. Sébastien établie dans l'église Sainte-Marine; 2° Procès-verbaux des délibérations de l'assemblée de ladite confrérie; — (LL 845) 1° Sommaires du contenu de divers inventaires des droits et biens appartenant à la cure et à la fabrique de Sainte-Marine; 2° Procès verbaux de délibérations de l'assemblée des marguilliers et paroissiens; 3° Noms de messieurs les marguilliers de l'église et fabrique Madame Sainte-Marine pris sur les comptes (de 1555 à 1754).

à une sainte dont le nom et l'histoire ne sont plus connus que de rares érudits.

On ne sait ni quand ni par qui fut bâtie l'église Sainte-Marine (1). Les historiens ne peuvent que placer sa construction à une époque d'autant plus éloignée que les titres connus par eux, dans lesquels elle est mentionnée, sont plus anciens. Nous les voyons reculer ainsi cette époque au delà de 1400, de 1228, de 1211 et enfin de 1045 (2). Cette dernière date (3) est celle d'un acte dans lequel Henri Ier, roi de France, donne à Imbert, évêque de Paris, la petite abbaye construite par son père Robert II, à Saint-Germain-en-Laye, ainsi que ses diverses dépendances, entre autres, « l'église de Sainte-Marine dans l'île de Paris ». Ainsi Sainte-Marine qui n'a pas été bâtie, semble-t-il, du temps de Henri Ier, remonte au moins au règne de Robert le Pieux (996-1031). C'est, on le voit, un âge respectable pour notre petite église, et nous devons rejeter complètement la supposition de l'abbé Lebeuf, d'après laquelle elle aurait été construite, au commencement du XIIIe siècle, par quelque riche Vénitien établi dans la Cité, en souvenir de la patronne de sa ville natale.

Plus erronée encore est l'opinion de certains auteurs qui ont imaginé que Sainte-Marine tirait son nom des mariniers des bords de la Seine, qui l'auraient fait bâtir en l'honneur de la Vierge, protectrice des navigateurs. Si une pareille hypothèse avait obtenu créance dans le peuple, elle aurait certainement fait attribuer à sainte Marine une influence surnaturelle, basée sur une fausse étymologie de son nom, comme cela est arrivé pour un si grand nombre de saints, tels que saint Expédit, invoqué pour la prompte expédition des affaires, sainte Fare, qui obtient la guérison des maladies d'yeux, etc. Au lieu de cela, notre sainte fut toujours l'objet d'un culte spécial dont l'origine doit être cherchée dans son histoire plutôt que dans son nom, et

(1) L'abbé Lebeuf nous apprend que dans la première moitié du XVIIIe siècle cette église, quoique fort petite, était cependant plus vaste que l'édifice primitif, lequel avait dû être remanié et agrandi trois cents ans plus tôt. Il ajoute que les quatre ou cinq marches qu'il fallait descendre pour y pénétrer étaient une preuve de son antiquité.

(2) On trouvera reproduits dans les *Appendices* les passages où ces auteurs discutent sur l'origine de Sainte-Marine.

(3) L'acte en question n'est pas daté. La date de 1045 est donc approximative. Jaillot avait adopté celle de 1036.

que l'un des nombreux auteurs qui nous l'ont fait connaître décrivait ainsi : « C'est dans cette église que se font par autorité de justice les mariages des filles qui ont failli à leur honneur; l'usage ancien était de leur donner un anneau de paille (1) ». Cette coutume a son importance, car ainsi que l'a déjà fait remarquer M. l'abbé Nau, « elle montre que sainte Marine honorée à Paris était bien l'héroïne faussement accusée d'avoir « failli à « son honneur ». Les peines qu'elle avait endurées et les mérites qu'elle avait acquis à cette occasion étaient sans doute censés devoir profiter aux personnes accusées, avec justice cette fois, de s'être trouvées dans la même condition (2) ».

Il est évident, en effet, que sainte Marine était connue dans le diocèse de Paris fort longtemps avant que son corps eût été apporté à Venise. Son histoire figurait dans ces vieux légendaires que nos pères aimaient tant à lire, et peut-être des Maronites, établis à Paris, avaient-ils contribué par leurs récits à la rendre populaire. Les plus anciens bréviaires et missels manuscrits du diocèse font toujours mention de la mémoire de cette sainte, à la date du 18 juin (3). Je n'ai pas à revenir ici sur les motifs qui ont dû faire adopter cette date (4). Lorsque, dans le bréviaire de Paris, publié par ordre de Mgr de Vintimille, fut insérée, en 1736, une leçon historique concernant sainte Marine (5), on ne se préoccupait pas beaucoup de la valeur des documents à l'aide desquels on rédigeait les leçons de ce genre. Aussi, dans ces quelques lignes, voit-on accumulées plusieurs erreurs. Il y est dit, par exemple, comme dans la leçon propre au bréviaire de Venise, que sainte Marine était originaire de Bithynie, détail puisé dans la Vie métaphrastique de la sainte et qui doit être faux, ainsi que nous l'avons vu (6). En second

(1) Le Maire, *Paris ancien et moderne*, Paris, 1685, vol. II, p. 87. Voy. aussi *Les curiosités de Paris, de Versailles...*, par M. L. R. (Le Rouge), Paris, 1716, vol. I, p. 20, ainsi que plusieurs des textes sur l'église Sainte-Marine, reproduits plus loin dans les *Appendices*.

(2) *Revue de l'Orient chrétien*, Paris, vol. VI, 1901, p. 281.

(3) Et naturellement aussi les anciens bréviaires et missels imprimés, par exemple le *Breviarum parisiense* de Mgr Pierre de Gondy (Paris, 1584), où on lit à cette date du 18 juin : « Commemoratio Marinae virginis ».

(4) Voy. p. 566.

(5) Voy. p. 32. L'oraison de l'office de sainte Marine a toujours été, à Paris, celle du Commun des Vierges.

(6) Dans le *Martyrologium ad usum Ecclesiae Parisiensis*, publié par Jean Le

lieu, on y prétend que Marine vivait vers le milieu du VIIIe siècle, ce qui est aussi inexact. Enfin, on affirme que les reliques de la sainte conservées dans son église avaient été apportées de Venise, ce dont on n'a aucune preuve.

Du Saussay est le plus ancien auteur qui signale l'existence, à Paris, de reliques de sainte Marine, mais il se garde bien de nous dire qu'elles provenaient de Venise (1). Une soixantaine d'années plus tard, en 1701, Adrien Baillet écrit ceci : « Serait-ce de Venise qu'on aurait fait venir à Paris les reliques dont l'auteur du martyrologe de France dit que l'église de sainte Marine a été enrichie depuis longtemps (2)? » On voit donc que l'auteur de la leçon du bréviaire de Mgr de Vintimille a pris sur lui de transformer une simple hypothèse en fait certain. La mention de cette origine n'a pas été maintenue dans le bréviaire de Mgr de Talleyrand-Périgord, réimprimé sous Mgr de Quélen en 1822, non pas qu'on eût alors des doutes sur celle-ci, mais parce que les reliques ne se trouvaient plus dans l'église Sainte-Marine, laquelle n'avait pas été rendue au culte après la Révolution; mais elle a été rétablie dans l'édition publiée, du temps de Mgr Affre, en 1847, avec cette indication supplémentaire que les reliques avaient été déposées dans l'église métropolitaine. En effet, ces reliques auraient été enlevées de l'église Sainte-Marine, lorsque celle-ci fut vendue en 1792, puis

Munerat (Parisiis, per Guidonem Mercatoris, 1490), on lit, à la date du 18 juin : « Alexandrie : Marine Virginis ». Cette ligne est tirée du Martyrologe Romain, sauf que le mot « passio » a été supprimé ici, parce que la légende de Marine étant connue à Paris, on savait bien que cette sainte n'avait pas subi le martyre. Quant au mot « Alexandriae », s'il a été maintenu, c'est que cette légende ne s'y opposait pas, puisque, dans la version latine, la seule qui fût alors en usage en France, elle ne mentionne pas la région où Marine a vécu. Lorsque, plus tard, l'auteur de la leçon du bréviaire de 1736 transporta Marine d'Égypte en Bithynie, il crut faire acte de science en faisant cette correction d'après la Vie grecque attribuée au Métaphraste, que l'on considérait alors comme plus exacte, parce qu'elle contient plus de détails que la Vie latine. Ces tâtonnements et ces divergences, dont les exemples ne sont pas rares, prouvent que dans nos livres liturgiques, il est beaucoup d'indications historiques qui doivent être soumises à un sérieux contrôle.

(1) « Decimo sexto kalend. Augusti..... Eodem die beatae Marinae Virginis, cuius pignoribus dudum decorata Augusta Parisiorum Lutetia antiquam habet sub eius patrocinio (cui Episcopalis familia addicta est) Ecclesiam parœcialem » (*Martyrologium Gallicanum*... studio ac labore Andreae Du Saussay. Lutetiae Parisiorum, 1637, vol. I, p. 440).

(2) *Les Vies des Saints*, Paris, 1701, in-8, vol. VII (mois de juillet), p. 516.

transférées (je ne sais si ce fut immédiatement ou plus tard) dans le palais archiépiscopal, qui s'élevait autrefois à l'extrémité orientale de la Cité. Enfin, en 1831, lorsque ce palais fut saccagé au cours d'une émeute, elles furent sauvées et transportées à Notre-Dame. Voici ce que m'écrivait à leur sujet, dans une lettre datée du 12 juillet 1902, M. le chanoine Pousset, archiprêtre de Notre-Dame : « On conserve dans le trésor de la cathédrale une des deux clavicules de sainte Marine, enfermée dans un simple tube de verre, scellé du sceau de Mgr Darboy. Je crois me souvenir que les religieuses de l'Hôtel-Dieu ont dans leur chapelle une autre relique de la sainte, échappée également au pillage. »

La relique que posséderait la chapelle de l'Hôtel-Dieu, si elle existe réellement (1), ne pourrait être, semble-t-il, qu'un fragment détaché, à une époque assez récente, de celle qui se trouve à Notre-Dame, car, dans un inventaire du mobilier de Sainte-Marine, dressé en 1627, il n'est fait mention que d'un seul reliquaire et, par conséquent, d'une seule relique, laquelle était « du bras » de la sainte (2).

Et maintenant, cette relique est-elle authentique? Il faut remarquer d'abord que, suivant l'inventaire de 1627, elle est « du bras » de la sainte, tandis que, d'après M. l'archiprêtre de Notre-Dame, elle consisterait en une clavicule. Il est fort possible que le rédacteur de l'inventaire ait cru qu'une clavicule pouvait être rangée au nombre des os dont un bras se compose; mais on doit regretter que dans une chose aussi grave que la description d'une relique, un pareil manque de précision, sinon une pareille contradiction, puisse exister.

Cependant, une difficulté plus sérieuse se présente au sujet de cette relique, qu'elle soit une clavicule ou l'os d'un bras. Nous avons vu que Théodore d'Amadeni, qui a examiné avec le plus grand soin, en 1675 ou 1676, le corps de sainte Marine conservé à Venise, a constaté que la seule partie de ce corps qui en eût

(1) Pour avoir des renseignements précis sur cette relique, j'ai écrit à Mme la supérieure des Augustines hospitalières de l'Hôtel-Dieu, mais ma lettre est restée sans réponse.

(2) « Trois reliquaires en bois doré, l'un du bras de Mme Sainte Marine et l'autre de Mgr S. Denys... » (*Inventaire des calices, ciboires, reliques, livres, ornements et meubles appartenants à l'Église et Fabrique Madame Ste Marine en l'année 1627*. Archives nationales, LL 845).

été détachée était la main gauche. Le thorax était intact et si l'avant-bras droit était enflé, on ne remarquait pas qu'un os en eût été enlevé (1). D'un autre côté, nous savons que les reliques de sainte Marine conservées à Paris s'y trouvaient depuis longtemps, lorsque Du Saussay les signalait dans son Martyrologe (1637). Enfin, comme je l'ai déjà montré, c'est à une époque récente qu'il a été supposé que ces reliques avaient été apportées de Venise, alors que les anciens historiens qui auraient dû être mieux informés de ce fait, n'y font jamais allusion.

De tout cela il résulte que les reliques possédées autrefois par l'église Sainte-Marine et actuellement par Notre-Dame, ne peuvent provenir du corps de la sainte que l'on vénère à Venise. Ou ce corps est faux ou ces reliques le sont elles-mêmes, et il semble bien que de ces deux propositions ce soit la seconde qui soit exacte. Il ne faut pas oublier que l'église Sainte-Marine existait sûrement au commencement du XIe siècle ou à la fin du Xe, c'est-à-dire longtemps avant que le corps de Marine eût été apporté à Venise, et que dans ces temps reculés, où l'on avait la passion des reliques, toute église devait posséder sinon le corps du saint à qui elle était dédiée, du moins une partie de celui-ci. Comment se procurait-on alors ces reliques si enviées, qui se chargeait de les fournir à qui les demandait, quelle confiance pouvait-on avoir dans l'authenticité de celles qui se multipliaient d'autant plus qu'elles étaient plus recherchées, c'est ce que je ne puis entreprendre ici de rechercher. Je me contenterai de renvoyer le lecteur à l'énumération et à la description, données par les Bollandistes, des très nombreuses reliques de sainte Marine, qui auraient été conservées dans un grand nombre de localités appartenant à diverses contrées, alors que les Vénitiens étaient persuadés que le corps *entier* de sainte Marine, sauf une main, était conservé par eux dans l'église de ce nom (2). Cette énumération, jointe aux explications présentées plus haut, suffira pour éveiller des doutes sur l'authenticité de la relique qui a trouvé un dernier refuge dans le trésor de Notre-Dame.

(1) Voy. p. 576.
(2) *Act. Sanct.*, Juillet IV, Anvers, 1725, p. 281-286.

III. — Iconographie de sainte Marine.

Comme la plupart des saints, objets de la dévotion populaire, sainte Marine a été souvent représentée par les peintres, les miniaturistes et même les statuaires.

Chez les Maronites, son image se voyait dans la grotte où elle s'était retirée, près du monastère de Kanoubine, et qui a été transformée en chapelle. Je n'ai pu obtenir de renseignements précis sur ce tableau.

Il doit exister dans les pays de rite grec des icones de sainte Marine; mais jusqu'ici je n'ai pas encore eu l'occasion d'en voir une. Je ne connais pour le moment que la curieuse miniature qui précède un panégyrique de la sainte dans le manuscrit grec 376 ($\frac{\text{"}183}{\text{CLXXXIV}}$) de la Bibliothèque synodale de Moscou (xie s.), au folio 46^{v}. Cette miniature, en partie effacée, est identique à celle qui se trouve en tête de la notice consacrée à sainte Marine dans le manuscrit du Ménologe de l'empereur Basile Ier (ixe siècle) et qui a été reproduite dans l'édition de ce Ménologe publiée à Rome en 1727 par le cardinal Albani (vol. II, p. 183). On y voit la sainte, qui vient de mourir, étendue à terre sur une natte. A sa tête se tient le supérieur du monastère tandis qu'un autre personnage, debout également et placé à sa gauche, semble être le père de la jeune fille qui l'avait faussement accusée. Enfin, à ses pieds, on aperçoit cette calomniatrice, qui se reconnaît au désordre de son costume et à son attitude agitée. On sait, en effet, d'après les différentes versions, qu'immédiatement après la mort de Marine, elle vint confesser son crime, poussée par le démon qui s'était emparé d'elle.

Dans son *Historia Byzantina* (Lut. Paris., 1680), Du Cange donne à la page 149 du livre IV, et cela d'après une ancienne tablette grecque, une gravure représentant les trois saintes Parasceve, Barbe et Marine. Cet auteur n'hésite pas à reconnaître notre sainte dans le dernier de ces personnages, car il dit expressément que c'est elle dont le corps a été apporté à Venise (1). Or, je crois que Du Cange s'est trompé. Dans toutes

(1) « Sanctarum Parasceves, Barbaræ et Marinæ, in veteri tabella graecanica expressas imagines, ex Musaeo canonicorum Regularium Sanctæ Genovefæ Parisiensis hic exhibemus. S. Marinæ etiam corpus haud procul ab urbe asservatum,

les images qui nous montrent Marine la moniale, celle-ci est toujours reconnaissable à quelque signe particulier : par exemple, elle est accompagnée de l'enfant qu'elle dut élever, ou bien on la voit, toute jeune encore, entrer dans le monastère à la suite de son père. Au lieu de cela, sur la tablette en question, celle des trois femmes qui serait notre sainte est debout comme les deux autres et tient simplement une croix à la main. Aucun attribut spécial ne la désigne donc. En second lieu, il existe réellement une Marina grecque, dont la biographie est ordinairement placée dans les manuscrits près de celles d'autres saintes, martyres comme elle, telles que, précisément, sainte Barbe et sainte Parasceve. C'est la martyre d'Antioche de Pisidie qui, ainsi que nous l'avons vu, a si souvent été confondue avec la moniale de Syrie. Il n'est pas douteux qu'il ne faille la reconnaître dans le troisième personnage de la tablette. Ce qui confirme la chose, c'est que son nom, Ἁγία Μαρῖνα, y est inscrit. Or, nous savons que dans les livres et les inscriptions, les Grecs n'appellent jamais la moniale Μαρῖνα, mais Μαρία.

En France, en Italie, en Espagne, et sans doute aussi dans d'autres contrées, on a souvent représenté sainte Marine dans les collections de Vies de saints imprimées (1) ou manuscrites (2). Tantôt nous la voyons, âgée d'une dizaine d'années environ et vêtue en garçon, arriver avec son père au monastère, dont la porte leur est ouverte par des religieux; tantôt nous l'apercevons dans la grotte où elle s'est réfugiée, donnant ses soins à l'enfant qui passe pour être le sien ou priant à ses côtés pendant qu'il dort; parfois, on nous les montre tendant les mains, l'un et l'autre, vers un passant qui leur jette un morceau de pain; enfin, souvent, gravures et miniatures met-

indeque Venetias translatum an. MCCXXX scribit Andreas Dandulus in Chron. ms... »

(1) Par exemple dans *Les vies des SS. Pères des Déserts et des Saintes Solitaires d'Orient et d'Occident, avec des Figures qui représentent l'austérité de leur vie et leurs principales occupations* (par Bourgoing de Villefore), Paris, 1706-1708, vol. II des SS. Pères d'Orient, p. 298, et édition de 1722, vol. III, p. 260.

(2) Voy. les miniatures des manuscrits suivants de la Bibliothèque Nationale qui, presque tous, contiennent des traductions de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine : Français 241, f° 139v; 242, f° 120v; 6848, f° 156v; 20330, f° 135r; 24947, f° 179v; Espagnol 44, f° 123v.

tent sous nos yeux le corps de la sainte, qui vient de mourir dans sa pauvre cellule, entouré par les religieux qui se prosternent devant lui.

A Venise, l'église Sainte-Marine et ses dépendances possédaient un certain nombre de tableaux, icones, statues, bas-reliefs, fresques, mosaïques, tapisseries et bannières, d'un travail italien ou grec, représentant notre sainte dans diverses attitudes et vêtue de façons différentes. Théodore d'Amadeni nous en a laissé dans son manuscrit (p. 35-47) une intéressante description, accompagnée de onze aquarelles. Il est bien probable que le plus grand nombre de ces objets ont disparu.

Autrefois les peintres et statuaires, quand ils dessinaient ou modelaient la figure d'un saint, se souciaient, trop souvent aussi peu de la vérité historique que les hagiographes qui écrivaient sa Vie. Voilà pourquoi Théodore d'Amadeni lui-même s'indigne à la vue de tableaux où sainte Marine, qui vécut en Orient, probablement au ve siècle, apparaît, par exemple, sous le costume d'un religieux franciscain. Il est vrai que les explications dans lesquelles il entre pour nous apprendre comment elle devait être vêtue, sont de nature à nous faire sourire à notre tour.

BIBLIOGRAPHIE DE SAINTE MARINE

I. TEXTES LATINS

1. Vie complète. Manuscrits.

Bruxelles. Bibliothèque Royale. *Ms.* 98-100 (XIIe s.), f°s 11^{v}-12^{v}. — 7462-81 (XIIIe s.), f°s 197^{v}-198^{r}. — 565-75 (XIVe s.), f°s 153^{v}-155^{v}. — **Cambridge. Bibliothèque du « Corpus Christi College ».** *Ms.* 36 (XIVe s.), f^{os}? — **Bibliothèque du « King's College ».** *Ms.* 4 (XVe s.), f^{o*} *id.* — **Bibliothèque de l'Université.** *Ms.* Mm. IV. 28 (XIIe s.), f°s 141^{v}-143^{r}. — VI. 4 (XIVe s.), f°s 182^{r}-188^{r}. — **Chartres. Bibliothèque de la ville.** *Ms.* 168 (al. 192 ^{2}/B (XIIe s.), f°s 156^{r}-157^{r}. — **Douai. Bibliothèque de la ville.** *Ms.* 313 (XIIe s.), f°s 113^{r}-114^{v}. — 870 (XIIe-XIIIe s.), f°s 137^{r}-137^{v}. — **Londres. Bibliothèque du British Museum.** *Ms. Add.* 11.880 (XIe s.), f^{os}?. — *Add.* 25,881 (XVIe s.), f°s 243-254. — (*Fonds Cotton.*) Nero A III (XIII-XVe s.), f°s 52-55. — (*Fonds Harleian.*) 3597 (An. 1474), f°s 191-193. — **Milan. Bi-**

bliothèque Ambrosienne. *Ms.* D. 525 Inf. (olim O) (xie s.), f°s 128^r-129^r. — I. 61 Inf. (xve s.), f°s 100^v-102^r. — B. 49 Inf. (olim R. 978) (xve s.), f°s 135^v-136^r (en vers). Reproduit dans *Analecta Bollandiana,* Bruxelles, vol. XII, 1892, p. 246-249. — **Oxford. Bibliothèque Bodléienne.** (*Bibl. Canonic.*) *Ms.* 395 (An. 1441), f°s 48-53. — (*Bibl. Laudian.*) *Ms.* 346 (xve s.), f°s 159-171. — **Bibliothèque de l' « Oriel College ».** *Ms.* LXXVI (fin du XIIIe s.), f°s 246-247. — **Bibliothèque du « St. John's College ».** *Ms.* 182 (xve s.), f°s 105-108. — **Paris. Bibliothèque Mazarine.** *Ms.* 1734 (566) (xve s.), f°s 131-132. — **Bibliothèque Nationale.** *Ms. Latin* 2328 (ixe s.), f°s 118^v-120^r. — 10840 (xie s.), f°s 145^r-147^r. — 5345 (xiie s.), f°s 87^v-88^v. — 5573 (xiie s.), f°s 54^r-56^v. — 5666 (xiie s.), f°s 52^v-56^r. — 2843 B (xiie s.), f°s 122^r-124^v. — 2941 (xiiie s.), f°s 74^r-75^r. — 5296 (xiiie s.), f°s 63^r-64^r. — 5386 (xiiie s.), f°s 122^v-128^v. — 12612 (xiiie s.), f°s 182^r-184^r. — 3278 (xive s.), f°s 56^r-57^r. — 5306 (xive s.), f°s 101^v-102^r. — 5367 (xive s.), f°s 32^v-34^r. — 17632 (xve s.), f°s 67^v-68^v. — **Reun (Styrie). Bibliothèque du monastère cistercien de Sainte-Croix.** *Ms.* 11 (xiie s.), f°s 10^r-10^v. — **Rome. Bibliothèque Alexandrine.** *Ms.* 93 (✠. i. 5) (xviie s.), f°s 900^r-901^r. — **Venise. Bibliothèque Marcienne.** *Ms.* a. 193, I. 119 [Z. L. DVII]. Ya (xive s.), f° 92. — **Vienne. Bibliothèque du monastère « B. M. V. ad Scotos ».** *Ms.* 54, f. 17 (xive s.), f°s 226^v-229^r. — **Wolfenbuttel. Bibliothèque de la ville.** *Ms.* 322 *Helmst.* (xve s.), f°s 309^r-310^v. — **Zwettl (Basse-Autriche). Bibliothèque du monastère cistercien de Zwettl.** *Ms.* 13 (xiiie s.), f^{os}?.

2. Vie complète. Imprimés.

De vita et verbis seniorum libri X. Opera et studio Heriberti Rosweydi Ultraiectini e soc. Iesu Theologi. Antuerpiae, ex off. Plantiniana, 1615. In-fol. (Voy. p. 393-395). Reproduit dans *Acta Sanctorum,* Juillet IV, Anvers, 1725, p. 286-287 (2e édit., Paris, 1868, mêmes pages) et dans *Patrologia graeca* de Migne, Paris, vol. LXXIII, 1849, col. 691-695. — *De vitis sanctorum ab Aloysio Lipomano olim conscriptis : nunc primum a F.-Laurentio Surio carthusiano emendatis et auctis.* Venetiis, 1581. In-fol. (Voy. vol. I, f°s 282^v-283^v, 8 février).

3. Vie abrégée. Manuscrits.

Jacobus a Voragine, *Legenda aurea.* Dans tous les manuscrits, dont cinquante environ se trouvent à la Bibliothèque Nationale.

4. Vie abrégée. Imprimés.

Breviarum Parisiense (à la date du 18 juin). Toutes les éditions antérieures à l'introduction de la liturgie romaine dans le diocèse de Paris, depuis celle de Mgr de Vintimille parue en 1736. — *Fasti Mariani cum divorum elogiis in singulos anni dies distributis.* 2^a edit. Antv., 1633, in-32 (Voy. p. 92-93). — Jacobus a Voragine, *Legenda aurea.* Dans toutes les éditions. — Petrus de Natalibus, *Catalogus sanctorum ex diversis ac*

doctis voluminibus congestus. Lugduni, 1521, in-8 (Voy. liv. VI, chap. 108, f° 104^{v}). — *Officia sanctorum pro civitate et dioecesi Venetiarum usque nunc concessa.* Mechlinae, 1863, in-16 (Voy. à la date du 17 juillet, p. 80). — Vincentius Belvacensis, *Speculum historiale.* Nurembergae, 1483, in-fol. (Voy. liv. XVI, chap. 74-75). — Ughelli, *Italia sacra.* Romae, 1643-1662, in-fol. (Voy. vol. VI, col. 1217).

II. TEXTES GRECS

1. Vie complète. Manuscrits.

Berlin. Bibliothèque Royale. *Ms. graec. Quart.* 16 (XVIIe s.), f°s 68^{r}-86^{r}. — **Jérusalem. Bibliothèque du monastère du Saint-Sépulcre.** *Ms. grec 1* (Xe s.), f°s 83^{v}-84^{v}. — 329 (XVIIe s.), f°s 108-117. — **Mont-Athos. Bibliothèques des monastères** (excepté ceux de Lavra et de Vatopédi). D'après le catalogue de M. Lambros : *Ms.* 4528^{1} (XIVe s.). — 4812 (XVIe s.). — 1601^{8} (XVIe s.). — 2160^{1} (XVIe s.). — 2173^{15} (XVIe s.). — 3223^{1} (XVIe s.). — 2163^{14} (XVIIe s.). — 2423^{2} (XVIIe s.) — 2825^{12} (XVIIe s.). — 2833^{6} (XVIIe s.). — 4503^{14} (XVIIe s.) — 4589^{17} (XVIIe s.). — 4808^{12} (XVIIe s.). — 4872^{5} (XVIIe s.). — 101^{24} (XVIIIe s.). — 150^{5} (XVIIIe s.). — 2231^{3} (XVIIIe s.). — **Moscou. Bibliothèque synodale.** *Ms. grec 410* $\left(\frac{148}{\text{CXLIX}}\right)$ (XVe s.), f°s 69^{v}-71^{v}. — **Paris. Bibliothèque Nationale.** *Ms. Coislin* 257 (XIe s.), f°s 46^{r}-48^{v}. — Coislin 283 (XIe s.), f°s 38^{v}-40^{r}. — *Grec* 2474 (XIIIe s.), f°s 249^{r}-251^{v}. — 1313 (XVe s.), f°s 264^{v}-267^{v}. — 1632 (XVIe s.), f°s 226^{r}-233^{v}. — **Rome. Bibliothèque Vaticane.** *Ms. Vatic.* 866 (XIIe s.), f°s 515^{r}-216^{r}. — 1190 (XVIe s.), f°s 853^{r}-857^{r}. — Ottob. 415 (XIVe s.), f°s 397^{v}-400^{v}. — 92 (XVIe s.), f°s 87^{r}-91^{v}, **Vienne. Bibliothèque Impériale.** *Ms. grec* 11 (*Hist. ecclés.*) (? s.), f°s 69^{v}-73^{v}. — 337 (*Théol. gr.*) (? s.), f°s 66^{v}-71^{v}.

2. Vie complète. Imprimés.

Patrologia graeca de l'abbé Migne, vol. CXV, Paris, 1864, col. 347-355 (1).

3. Vie abrégée. Manuscrits.

Dans tous les *Ménologes*, *Ménées* et *Synaxaires*, à la date du 12 février.

4. Vie abrégée. Imprimés.

Dans toutes les éditions des *Ménées*, à la date du 12 février. — *Menologium Graecorum jussu Basilii Imperatoris graece olim editum, studio et*

(1) Ce texte grec, qui est la version attribuée à Syméon Métaphraste, serait reproduit d'après le ms. grec 1538 de la Bibliothèque Nationale. Cette indication est fausse. Le manuscrit en question contient bien une Vie de sainte Marine, mais celle-ci est tout autre que la Vie imprimée, car le personnage qu'elle nous fait connaître est Marine martyrisée à Antioche de Pisidie.

opera Card. Albani. Urbini, 1727. In-fol. (Voy. vol. II, p. 183). — Συναξαρίστης τῶν δώδεκα μήνων τοῦ ἐνιαυτοῦ... συγγραφεὶς ὑπὸ Ματρικίου... μεταφρασθεὶς ὑπὸ Νικοδήμου Ἁγιορείτου. Ἐν Βενετίᾳ, 1819. In-4 (Voy. p. 122, à la date du 12 février).

5. Panégyriques. Manuscrits.

Moscou. Bibliothèque synodale. *Ms. grec* 376 $\left(\frac{183}{\text{CLXXXIV}}\right)$ (XIe s.), f°s 47^r^-50^v^.

III. — TEXTES FRANÇAIS

1. Vie complète. Manuscrits.

Bruxelles. Bibliothèque Royale. *Ms.* 10295-304 (An. 1428-29), f°s 128^r^-137^r^ (en vers). — **Paris. Bibliothèque Nationale.** *Ms. Français* 1038 (XIIIe s.), f°s 88^r^-90^r^. — 422 (XIIIe s.), f°s 77^v^-78^v^. — 23117 (XIIIe-XIVe s.), f°s 456^v^-458^r^. — 413 (XVe s.), f°s 427^r^-428^r^. — 29911 (XVe s.), f°s 91^v^-93^r^. — **Rome. Bibliothèque Vaticane.** *Ms. 1728 du fonds de la Reine Christine de Suède* (XVe s.), f°s 105^r^-110^v^ (en vers).

2. Vie complète. Imprimés.

Jacques du Breul, *Le Théâtre des antiquités de Paris.* Paris, chez Claude La Tour, 1612. In-4 (Voy. p. 88-89). — *Id.*, édition de 1639 (Voy. p. 67-68). — *Les vies des saints Pères des déserts et de quelques Saintes par des Pères de l'Église et autres anciens auteurs ecclésiastiques grecs et latins, traduites en François, par M. Arnaud d'Andilly.* Paris, Le Petit, 1662-1668. In-8 (Voy. vol. I, p. 547-552). — *Id.* Paris, L. Josse, 1701-1702 (Voy. vol. I, p. 535-540). (Traduction du texte latin de Rosweyde). — A. Baillet, *Les Vies des Saints*, Paris, 1701. In-fol. (Voy. vol. II, mois de juillet, 17e jour, p. 253-254). (Traduction libre des textes latins de Rosweyde et surtout de Surius).

3. Vie abrégée. Manuscrits.

Paris. Bibliothèque Nationale. *Ms. Français* 24947 (XIIe s.), f°s 179^v^-181^r^. — 423 (XIVe s.), f° 20^r^. — 241 (XIVe s.), f°s 139^v^-140^r^. — 20330 (XIVe s.), f°s 135^r^-135^v^. — 184 (XVe s.), f°s 154^v^-155^r^. — 242 (XVe s.), f°s 120^v^-121^r^. — 243 (XIVe s.), f°s 149^v^-150^r^. — 244 (XVe s.), f°s 172^r^-172^v^. — 414 (XVe s.), f° 174^v^. — 415 (XVe s.), f°s 227^v^-228^v^. — 1534 (XVe s.), f°s 44^r^-44^v^. — 1535 (XVe s.), f°s 309^r^-310^r^. — 6448 (XVe s.), f°s 156^v^-157^r^. — 17232 (XVe s.) f° 140^r^. — 23114 (XVe s.), f°s 147^r^-147^v^. — 13498 (XVIIe s.), f°s 45^r^-45^v^. (Ces textes sont, pour la plupart, des traductions, parfois assez différentes les unes des autres, du latin de *Legenda aurea* de Jacques de Voragine).

4. Vie abrégée. Imprimés.

Jacques de Voragine, *La Légende Dorée.* Dans toutes les éditions. — *Les vies des SS. Pères des Déserts et des Saintes Solitaires d'Orient et d'Occident. Avec des Figures qui représentent l'austérité de leur vie et leurs principales occupations* (par J.-F. Bourgoing de Villefore). A Paris, chez Jean Mariette, rue S. Jacques, aux colonnes d'Hercule. 1706-1708. 4 vol. in-12 (Voy. vol. II des SS. Pères d'Orient, p. 298-303). — *Id.*, édition de 1722, 3 vol. in-12 (Voy. vol. III, p. 260-264). (Traduction libre du texte latin de Rosweyde).

5. Vie paraphrasée. Manuscrits.

Paris. Bibliothèque Nationale. *Ms. du Fonds Duchesne* 86 (XVIIe s.), p. 479-482 : *De Sainte Marine grecque vierge religieuse. Extraicts de plusieurs légendaires anciens latins et français, par Pascal Robin sieur du Faux.* — Mgr P. Guérin, *Les petits Bollandistes*, Paris, vol. VII, 1872, p. 134-136.

6. Panégyriques. Imprimés.

Jacques Biroat, *Panégyriques des Saints.* Paris, Couterot, 1667-1669. 3 vol. in-8 (Voy. vol. II, p. 225-247). — Même volume et mêmes pages dans les éditions postérieures.

IV. — TEXTES CATALANS

Vie abrégée. Manuscrits.

Paris. Bibliothèque Nationale. *Ms. Espagnol* 44 (XIVe s.), f°s 123[v]-124[r] (*Légende Dorée* de Jacques de Voragine).

V. — TEXTES PROVENÇAUX

Vie abrégée. Manuscrits.

Paris. Bibliothèque Nationale. *Ms. Français* 9759 (XVe s.), f°s 161[r]-161[v]. — 24945 (XVe s.), f°s 57[v]-59[r].

VI. — TEXTES BAS-ALLEMAND

Vie complète. Manuscrits et imprimés.

Wolfenbuttel. Bibliothèque de la ville. *Ms. Helmst.* 1203 (XVe s.), f°s 72[r]-80[v]. — Reproduit par Carl Schröder dans son opuscule *Vrurenlof. Van sunte Marinen. Mittelniederdeutsche Gedichte.* Erlangen, Ed. Besold, 1869. In-8 (Voy. p. 23-35). (En vers). — *Leben der Heiligen.* Lubeck, Steffen Arndes, 1492 (Voy. p. 40). Voy. aussi les éditions de 1499 et 1507 : Lubeck, Steffen Arndes, et celles de 1511 et 1517 : Bâle, Adam Petrus. (Ce texte a été reproduit par Carl Schröder, *op. cit.*, p. 14-16).

VII. — TEXTES HAUT-ALLEMAND

Vie complète. Manuscrits et imprimés.

Leben der Heiligen. Augspurg, Gunther Zainer, 1472 (Voy. f°s 56r-56v). — F. Karl, Köpke *Das Passional. Eine Legenden-Sammlung des dreizehnten Jahrhunderts.* Quedlinburg, 1852 (vol. XXXII de la *Biblioth. d. gesammt. National-Literatur*). (Voy. p. 305-307). (D'après deux mss. du XIVe siècle, qui se trouvent l'un, dans la Bibliothèque de Strasbourg, et l'autre, dans celle de Königsberg).

VIII. — TEXTES SYRIAQUES

1. Vie complète. Manuscrits.

Londres. Bibliothèque du British Museum. *Ms. Add.* 14, 649 (IXe s.), fos 105-107. — *Add.* 12, 172 (Xe s.), fos 33-38. — *Add.* 14, 722 (XIIIe s.), fos 39-42. — **Paris. Bibliothèque Nationale.** *Ms. Syriaque* 234 (XIIIe s.), fos 165-167. — 317 (XVIIIe s.), fos 165-167. — **Sinaï. Bibliothèque du Monastère de Sainte-Catherine.** *Ms.* 30 (An. 778), fos 70r-76v.

2. Vie complète. Imprimés.

P. Bedjan, *Acta martyrum et sanctorum.* Paris, 1890-1897. In-12 (Voy. vol. I, p. 366-371 : II, 272-277). — *Select narratives of Holy Women from the syro-antiochene or Sinai Palimpsest*... Texte et traduction anglaise par Agnes Smith Lewis (Fasc. IX et X des *Studia sinaitica*). Londres, 1900. In-4. (Voy. p. [illegible] et 36-45).

3. Office propre. Manuscrits.

Dans un certain nombre de manuscrits que possèdent quelques couvents maronites du Mont Liban.

IX. — TEXTES COPTES

Vie complète. Manuscrits.

Oxford. Bibliothèque de la « Clarendon Press ». *Fragment* 59 (XIe s.). — **Paris. Bibliothèque Nationale.** *Ms. Copte* 129[13] (Xe s.), fos 38-41.

X. — TEXTES ARABES

1. Vie complète. Manuscrits.

Rome. Bibliothèque Vaticane. *Ms. Vatic. syr.* 99 (An. 1545), fos 115v-119v. — 196 (An. 1551), fos 409r-414r. — *Arab.* 171 (XVIIe s.), fos 114v-115v. — **Sinaï. Bibliothèque du monastère de Sainte-Catherine.** *Ms* 407 (An.

1335), n° 17. — Poésie arabe contenue dans quelques manuscrits conservés au Mont-Liban, entre autres, dans un ms. du monastère de Kanoubine, daté de 1687.

2. Vie abrégée. Manuscrits.

Paris. Bibliothèque Nationale. *Ms. Arabe* 4870 (XIVe s.), f°s 158^r-159^v. — 256 (XVIe s.), f°s 272^v-273^r. — 4780 (XIXe s.), f°s 250^r-252^v.

XI. — TEXTES ÉTHIOPIENS

Vie complète. Manuscrits.

Paris. Bibliothèque Nationale. *Ms. Éthiopien* 128 (XVIIIe s.), f°s 201^v-202^v.

XII. — OUVRAGES D'ENSEMBLE SUR LA VIE ET LE CULTE DE SAINTE MARINE

1. Manuscrits.

Venise. Archives de la paroisse de S. Maria Formosa. *Biologia S. Marinae monachum indutae virginis ex vetustissimo autographo ac variis tam antiquis quam modernis scriptoribus concinnata studio et opera Theodori D'Amadeno equitis, comitis S. Mariae de Castro et S. Martae Abbatis,* etc. Venetiis, anno Domini MDCLXXVI.

2. Imprimés.

Les Vies des Saints, par Adrien Baillet, Paris, 1701, in-8, vol. VI (mois de juin), p. 445, et vol. VII (mois de juillet), p. 510-516. — *Acta Sanctorum* publiés par les Bollandistes, Juillet IV, Anvers, 1725, p. 278-287 (2e édit., Paris, 1868, même vol. et mêmes p.). (L'auteur est le P. J.-B. Du Sollier). — *Nel solenne giorno che celebrasi la festività di Santa Marina. Storia parocchiale dedicata al merito del Signor Giovanni Battista Britti attuale Guardiano della Scola e Sovegno sotto il patrocinio di detta Santa l'anno 1756.* Venezia, (Feuille volante) (1). — *Compendio della vita di S. Marina, il cui s. incorrotto corpo si venera in Venezia...* Venezia, 1763, in-12.

(1) « E una storia in versi martelliani anonima, nella quale parlasi della santa e del suo corpo che riposava in quella chiesa di cui si tesse la storia e la serie de' piovani » (E. A. Cicogna, *Sagg. di bibliogr. venez.*, Venezia, 1847, n° 5838, p. 799).

Léon CLUGNET.

SUPPLÉMENT

AUX TEXTES ARABES

La poésie arabe sur sainte Marine, qui est donnée dans les pages suivantes et qui n'avait pas encore été imprimée jusqu'ici, est conservée au Mont-Liban, dans un certain nombre de cahiers manuscrits, dont plusieurs sont mutilés. Elle est écrite dans un mètre analogue au mètre syriaque de 14 pieds, divisé en deux hémistiches. Dans les 139 strophes de deux vers, dont elle se compose, les trois premiers hémistiches ont une rime commune, tandis que le quatrième se termine par une syllabe qui est la même d'un bout à l'autre de la pièce. Comme dans les poésies en langue vulgaire de tous les pays, l'auteur supprime souvent des accents-voyelles pour que le nombre des pieds exigé par la mesure ne soit pas dépassé.

La langue de cette poésie est le dialecte arabe du Liban avec quelques prétentions à l'arabe littéraire. D'ailleurs, elle n'est pas exactement la même dans tous les manuscrits, car il est évident que dans les plus récents elle a été retouchée et améliorée. Le texte publié ici a été établi par le R. P. Cheïkho, S. J., le distingué arabisant de Beyrouth, à l'aide de deux copies que M. l'abbé Arida, secrétaire du patriarcat maronite, et le P. Pierre Hobeïka, curé maronite de Basconta, ont eu l'obligeance de me procurer.

L'auteur de cette poésie est, à n'en pas douter, le patriarche maronite Joseph Akouri, qui occupa le siège patriarcal de 1644 à 1648. Dans plusieurs strophes il raconte son histoire et signale les différents postes dont il a été chargé pendant sa jeunesse cléricale.

Si la date de 1641 appliquée à la composition du poème est exacte, Joseph Akouri l'aurait écrit avant son élévation à la dignité patriarcale.

L. C.

مديحة القديسة مارينا

1 على اسم المسيح محيينا   نظمنا مديحة مارينا
وروح القدس ينبينا   في قول واخبار مارينا

2 من اين كانت مدينتها   ومن اين اصلها ونسبتها
ومن اصل اكابر ملتها   ومن قصته تنبينا

3 من مدينة طرابلس الشام   من خيار القوم والاعوام
كانوا اهلها على الدوام   يأووا دايم المساكينا

4 كانوا يحبوا للايتام   ويصلوا لله على الدوام
ويطلبوا من البتول مريم   بدموع دايم تجرينا

5 ابوها كان رجل تاجر   اسمه ابرهيم يا شاطر
وامها بدوره في الظاهر   وكانت من العاقرينا

6 دايم كانوا يتصدقوا   ويطلبوا من الله ولهُ يسجدوا
وامام البتول يتمرمروا   يجيهم ولد في الحينا

7 قبل الله صلواتُن   واعطاهم مثل نيَاتُن
بنت مليحا تصلحلن   تعجبوا منها الحاضرينا

8 واعطاهم بعد عمر طويل   بنت حسنة لها تبجيل
تسمع لقول الانجيل   كلام الصادق يحيينا

9 وبعد زمان قليل من عمرها   انتقلت من العالم امّها
جمع ابوها حوايجها   وفرّقهم على العايزينا

10 ابوها راح لدير قنوبين   يسكن بين الرهابين
بقي نحو ثلاث سنين   لم ينظر الى مارينا

٢

11 في ليـلي من الليالي   شاف مارينـا بخيالي
وطلب من رب العـالي   يوريه بنته بالحينـا

12 من الريس طلب دستور   وقال موضع بنتي بدي زور
والريس قرا عليه المزمور   المسيح يرافقك يا اخينا

13 المسيح ايضًا يكون رفيق   حتى توصل بلا تعويق
وتنظر اهلـك بالتحقيق   طيبـين وسالمينـا

14 طلع من الدير صبحيه   ووصـل للقلمون عشيه
لقي البنت متمشيـه   حماهـا ودموعه نازلينا

15 سألها اين خالتـكِ   العوَض امكْ ربّتـكِ
وانا حامـد لربّكِ   لاني نظرتـك طيبينا

16 بكيت مارينـا وقالت   مابعرف لاين هي راحت
سمعتْ خالتها وصاحت   لا تخـافي يا مارينا

17 طلعت لنحـوها تجري   لقتها في حضن ابوها تبكي
سلمت عليهِ والدموع تجري   هـذا ابوكِ يا مارينـا

18 للمّ للحوايج والاموال   واعطاهم لخالتها بالكمال
وقالها زوجيهـا لرجّال   يكون من اعز اهالينا

19 لاني راجع الى الدير   بقي عمري بالدنيا قصير
ما بعرف الامر كيف يصير   ان كانّي انظر مارينـا

20 بعد ما قعـد قليل ايام   راد يرجع الدير المعظم
وما جاوبت بالكلام   الّا بروح معك يا ابينا

21 ما هو حلال لك ترميني   وفي ها العـالم تشقيني
وانت تروح وتخـليني   انا بالخطايا مبلينـا

٣

22 جاو بهـا والدمع سال   البنت مابتسكن بين رجال
والله عـالم في الاحوال   وهو يدبرك ويحيينـا

23 وان كنت بتروحي معي   احلقي راسـك واتبعي
حتى تباني كالصبي   ولا يعود اسمك مارينا

24 قالت سمعًا وطـاعه   امرك يجري بالسـاعه
لاجل المسيح ماهو شناعه   كيف ما راد بيهدينا

25 حلقت راسها وجات في الحال   لبسها ثيـاب الرجال
ومارين اسمك الان   ولا عدت تدعي مارينا

26 وتحركت من باريها   وداست الملعون برجليها
وطلبت ربًا يهديهـا   كل ايامها وسنينـا

27 فرّق حوايجها والاموال   عل ارامـل والايتام
والرهبان سكان الجبال   والمساكين العايزينا

28 خلاً لها مية دينـار   لاجل الريس والحضّار
واتكل عالربّ الجبار   وقال اتبعيني مارينـا

29 وصـلوا لدير قنوبين   لاقوهم جملة رهـابين
حيًّا الله بو مـارين   الله رسلك الينـا

30 سمعوا الريس والرهابين   وراحوا لاقوا بو مارمين
اهلًا وسهلًا بالقادمين   حلّت بركاته علينا

31 قالولو هـذا مارين   قال نعم يا اخوتي رهابين
صلوا لاجله في هلحين   حتى يكون من الناجحينا

32 اجتمعوا الريس والرهابين   وصلوا كلن مجتمعين
ثمرة صالحة تكون هالحين   لترضي ربّ العـالمينا

٤

33 وصّى الريس تعليمه   حتى يفهم امور دينه
والعذرا تكون معينه   تنجيه من الشياطينا

34 تعلم مارين سرياني   في الله يا اخواني
مصلي وصائم فرحانِ   بخدمة ربّ العالمينا

35 ظلّ اخوتي هذا الزمان   مذلل وقاهر الشيطان
سبعة عشر سني مع ابيه كان   في الصلاة دوم ساهرينا

36 مرض الشيخ مرضة الموت   ومارين يجد التالوت
ودوم يفكر في الصلبوت   وفي عذاب وآلام محيينا

37 قرب الموت وحان الفراق   ومارين بالتهليل يزعق
يا اخوتي ابي فارق   صلوا عليهِ في هلحينا

38 والتموا كل الرهبان   وجنزوه بدير ست النسوان
ومارين يطلب من الرحمان   يخزي عنه الشياطينا

39 لما دفنو بومارين   صاحوا كل الرهابين
لبسوا الاسكيم لمارين   حتى يصير مساوينا

40 لَبسهُ الريس بالحضره   وعيون الكل فيه ناظره
والريس يطلب ويقرا   احفظ يا ابني القوانينا

41 احفظ قوانين الرهبنه   واياك تمشي في العتمه
بتصير خسران النعمه   وتوقع بيد الشياطينا

42 تسلى مارين بالرهبان   ومجد نعمة الرحمان
دومًا يطلب للغفران   طول الايام وسنينا

43 فقال لهُ يا اخي مارين   طلاع لطرزا والرهابين
ولموا بركة قنوبين   قبل ما نصبح عايزينا

ه

44 طلع ماربن بالساعه ووصل لطرزا بشجاعه
وهو رايح بين الجماعه نظروهُ الزانونِنا

45 بنت الخاني مفسوده من البطالات معدوده
وبين العواهر محسوبه من تعليم الشياطينا

46 كانت مفسودة بالتحقيق من واحد كان لهم صديق
دخل فيهم بالتمليق افسد بكارتها في الحينا

47 نظرت مارين عشيه وتزلت اليهِ متمشيه
اريد تواصلني صبحيه ولا احد يدري فينا

48 صار فيها مارين ناظر وقال بيننا الله حاضر
اخزي عنك للماكر لاني مع المايتبنا

49 الله يخزيكِ ياشيطان ابعدي من درب الرهبان
اياكِ تقعي مع انسان تصيري عار للمحبينا

50 جاوبته بجساره ارقد معي في الحاره
وان خالفت تصبح عاره وتتسلم للظالمينا

51 الله يستر عليكِ ويخلصني من ايديكِ
روحي ما فيني ليكِ فكوني من الصابرينا

52 سمعت قولو واشتعلت ومع صديقهم راحت زنت
وفي نار الشهوة احترقت وقلبها من السم ملانا

53 راح مارين لعند الرهبان ووصل لديرست النسوان
واخذ يطلب من الرحمان يخزي عنه الشياطينا

54 العدوه راحت وقعت وفي نار الشهوه التهبت
ومن فعل الزنا حبلت واهلها صاروا ناظرينا

٦

55 عرف بيّا بخبارها   وصار يعذبها عذاب
اما اهلا وجيرانا   بقيوا بامرها محيرينا

56 قولي لنا من خانك   ومن الذي فض اختامك
حتى نبليه بيلواتك   ولو كان اعزّ محبينا

57 قالت مارين قد خانني   وقال انهُ يتزوجني
ويترك الرهبنة ويأخذني   مثل الناس المتزوجينا

58 سمع بيّا هل اخبار   وصار يتاهب مثل النار
ان كان مارين ها المعتر   اخاف تكوني من الكاذبينا

59 انا رايح لقنوبين   حاكي الريس والرهابين
وقلون ما انتو رهابين   انتم ذياب خاطفينا

60 راح ابوها لقنوبين   واعلم الريس والرهابين
بنتي افسدها مارين   هذا الذي صار فينا

61 دخل على بنتي وهتكها   وصارت عار لجيرانا
ان لم يعطيها جهازا   اجعلهُ عبرا للناظرينا

62 سمعهُ الريس صار مبهوت   مارين صار عندو ممقوت
سمعوا الرهبان علو الصوت   حاشاه يكون من الفاسدينا

63 ربيناه مثل اولادنا   وهو عندنا اعز من ارواحنا
الله عالم باقوالنا   ان كان هذا الامر فينا

64 سمع مارين بالاخبار   وانحدر دمعو كالامطار
والريس صار متحير   في مارين والرهابينا

65 مارين ركع عركابو   امام الريس وصحابو
وسمعوا كل خطابو   وصار كمن بالنار شاعلينا

٧

66 قال لهم خطيت يا رهبان   قدام الله والانسان
اغفروا لي يا خلان   وضعوا عليَّ قوانينا

67 سمعوا الريس وانتهره   واخرجهُ لبرًّا ديره
سبع سنين يكون قانونه   مني ومن الرهابينا

68 برّا قنوبين مغارا   صار فيها يصلي ويقرا
ويطلب دوم من العذرا   عند ابنكِ اشفعي فينا

69 بكيو عليه كل الرهبان   وكل من في الدير من السكان
ومارين منهم ياخلان   خلوه في الدير يشاقينا

70 سمع الريس ونفر فيهم   وباخباره صار يناشدهم
ويقول لهم لا تحاكوه   نبقى في العار ساقطينا

71 خرج من عند الرهبان   وقابو يسبح للرحمان
ثبتني على الايمان   سامح يارب التاهمينا

72 صبر لي يا ربي قلبي   واخزي عني المسبي
لانك عالم بما حلّ بي   كن في الضيق مسلينا

73 وهو في الصلوات والطلبي   ابو البنت جاب الصبي
وقال خذ ولْدَك وربيه   حاجتنا ما صار فينا

74 لما نظر ابو البنت قبالو   شال الصبي واعطالُو
وهو صار يبكي عاحالو   اشكرك يارب العالمينا

75 لما قالوا ياراهب   ربّي ابنك وتأدّب
لانك صرت وحدك مذنب   جعلتنا عار للسامعينا

76 قبلو مارين بين يديه   ودمعو نازل عاخديه
أدّى مجدًا لباريه   على تعليم الشياطينا

٨

77 الصبي ملفوف بالقماطات لا ياكل من المأكولات
ومارين مفتكر يا سادات بتدبير رب العالمينا

78 اخذ يرضعه من المعزه ما قدر يرضع من عنزه
بقيوا الرهبان في غمزه بيناتهم متغامزينا

79 وضع بزّو في فمه رضع منو مثل امّو
سبح مارين لربّو وصار مثل الحايرينا

80 صار يطلب من الطالعون والداخلون وهم لهُ قاشعون
حتى الريس يتضرعون يردّه مع الرهابينا

81 خمس سنين يا اخوه كان بمغاره هذا الانسان
وسمعوا بذلك البلدان وجاو للريس شافعينا

82 دخلوا على الريس وركعوا واخذوا قدامه يبكوا
مارين من الذين اخطوا يكون لهُ من السامحينا

83 لانّه ها الراهب مسكين حاشا يكون من الزانين
لان اليوم لهُ خمس سنين حافظ كل القوانينا

84 اما الريس جاوبهم وجاب الناموس وناولهم
الآبا رسموا بقوانينهم سبع سنين للخاطينا

85 من عمل خطية ميتيه سبع سنين متواليه
يكون منفي من المسيحيه كما في القوانين معينينا

86 قالوا السما بالطاعه انت شفعنا بهِ شفاعه
يرجع مارين للجماعه سنتين نحتمل اجمعينا

87 سمع الريس ورثي لحاله تحنن على بكاه واحتماله
قال للرهبان عيطوا له الله قابل التايبينا

٩

88 راحو بشروه بالدخول   جثا عل ارض كالمشتول
وشكر لمريم البتول   والدموع منهُ ساكبينا

89 طلعوا اليه جوق الرهبان   بالمباخر والصلبان
وجدوه يصلي ياخلان   يطلب غفران العالمينا

90 التفت اليهن يااخواني   وقال اتركوني في مكاني
لا استحق انظر باعياني   لا الريس ولا الرهابينا

91 رجعوا الرهبان لقنوبين   وفي اخيهم مسرورين
ومارين جثا بذاك الحين   لدى الريس والحاضرينا

92 قال اخطيت اغفروا لي   وسامحوني بهذه الزلّي
عوده ثانيه ما بقي لي   كونوا يا اخوتي شاهدينا

93 قام الريس صلى عليه   والقلاية ردّها اليه
والصبي واقف بين يديه   وفي الاحزان واقفينا

94 جعل عليهِ صوم وصلوات   سجود وركوع ومطانيات
الله يغفر الزلات   طول الايام وسنينا

95 واياك تعود للخطيه   وتوقع في شي بليه
تخسر النعام السماويه   وبتصير رفيق الشياطينا

96 زاد عباده وصلوات   بدموع نازلة عل الوجنات
ثم وقع في وجوعات   وبعده صار من الميتينا

97 ندهوا لبعضهم الرهابين   لنا زمان ما نظرنا مارين
شاوروا الريس بذاك الحين   حتى تزور المسكينا

98 راحوا جملة رهابين   لباب قلاية مارين
وزعقوا مارين يا مارين   والصبي عمّال يبكينا

١٠

99 فتحوا الباب ودخلوا اليه — وجدوا الصبي يبكي حواليه
ميت وممتدّة رجليه — و يديه على صدره مكتفينا

100 بكيوا الرهبان وارتجعوا — وللريس راحوا اعلموا
وكل الرهبان اجتمعوا — على مارين باكيينا

101 الريس فتح فمه وقال — المجد لله بكل الاحوال
كيف انتقل ها الرجّال — تايب ام من الخاطينا

102 راحوا الرهبان وهم يبكوا — وعلى مارين يتأسفوا
والريس قال لهم غسلوا — وصلوا عليهِ في الحينا

103 صلوا له وقبلوا اقدامه — والصبي يبكي امامه
شكروا الله عا انعامه — وجميع الناس ناظرينا

104 اخذوا مارين حتى يغسلوه — وعل المغتسل قدّموه
مسكوا ثيابه تا يعروه — لقيوا ثيابوا ملزقينا

105 رجعوا لخلف وقد صاحوا — ومن هذه الاعجوبة بهتوا
والى ارفاقهم قد قالوا — هذي امرأة يا ناظرينا

106 تقدّموا اليه ناس خايفين — يصلوا للرب وهم قائلين
اكشفوا ثياب هل المسكين — امام الناس الناظرينا

107 قد لقيوا ورقة مكتوبه — قائله انا بنت غريبه
تهمتني بها المصيبه — واسمي يدعى مارينا

108 سمعوا بذلك وارتجفوا — والريس سمعهم يبكوا
مكتوب ثيابي لا تكشفوا — استروني يا ناظرينا

109 سمع الريس بالاخبار — دموعه ساكبه كالامطار
كيف جرى فينا ياحضّار — حتى تركنا مارينا

١١

110 وجاء عند اقدامها يبكي خطينا ماربنا بحقك
شفعي فينا عند ربكِ وسامحينـا يا مارينا

111 الريس جا اليهـا ماشي ودموعه جاريه رشراشي
تلقح عليها وصار غاشي كميت امام الحاضرينا

112 التموا عليه الرهبـان وقالوا الريس مات الان
والمـا جابوا لهُ عاجلاً وصاروا عليهِ مرشرشينا

113 ومن غشوته قبل اقدامها واخذ يبكي امامها
يصرخ و ينتحب قدامها ويقول اغفري لي مارينا

114 ارادوا ينهضوه عنهـا وهو يبكي ويندب عليها
حيّ الله ما اقوم عنهـا لاسمع صوتًا يحيينـا

115 لاني انا خطيت بحقها بالتهمـة التي تهمتهـا
ومن بين الاخوة طردتها ابكوا معي يا سامعينـا

116 بكيو معه كل الحاضرين وكل من كان في قنوبين
بتهليل وصراخ من الرهابين وفي الصلوات مرتلينـا

117 وارسـل قصّاد للبلدان يلموا الكهنة والرهبان
والبطرك مع المطران حتى يجتزوا مارينا

118 حضر البطرك مع المطارين والكهنة مع الرهابين
وفي الزيّاح مزمّرين وسمعوا صوتها في الحينا

119 يا ريس ارفع راسك ما صار هذا برضاك
مغفورة لك خطـاياك اللي اخطيت مع مارينا

120 تعالوا اسمعوا يا حضّار الصريخ الذي قد صار
صراخ وعويل من الانصار لاجل البتوله مارينـا

١٢

121 من قد لامسها بنية   راحت عنه البردية
واوجاعه صارت مشفية   من ساعتها وحالينا

122 عظامها اليوم في قنوبين   تشفي كل المسقومين
بصلواتها نحن مستعينين   تشفع دائماً فينا

123 سمعوا اخبارها بنات كسروان   تركوا العالم والاخوان
سكنوا البراري والشقفان   واستعانوا بمارينا

124 سكنوا البراري والاحراش   بدير مار يوحنا في حراش
وتركوا الملبوس ونوم الفراش   وناموا على الارضينا

125 صلواتهم هي تحرسكن   ومن الشيطان تخلصكن
ومن النيران هي تنشلكن   انتم وكل السامعينا

126 نطلب منكِ يا ستي   في العار اللي احتملتِ
وفي الصبر اللي اصطبرتِ   اشفعي بكل القارينا

127 لاحظ مدحك اشفعي فيه   ومن الاعدا انتِ نجيه
وبالزلات انت سامحيه   لانه من الخاطينا

128 قسيس وخاطي مسكين   تربى في دير قنوبين
خادم بطرك ومطارين   اغفر يا رب للتائبين

129 راس اسمه يا اخوة عشرا   وستة مع ستين اخرى
وكمالتها ثمانين تقرى   بطرك خاطي ومسكينا

130 اصله من العاقوره   جعلها الله معموره
اجداده بالشام مذكوره   من زمان كثير ساكنينا

131 تمت اقواله في كسروان   بقرية بيت شباب يا خلان
الله يخزي للشيطان   عان النصارى اجمعينا

132 ترتبت هذي دلالحان   فى تاريخ الرباني
الف وستميه يا اخواني   وايضا واحد واربعينا

133 الله يسامح الحضار   ويغفر لمن سطر الاخبار
وينجينا من الاشرار   بصلاة البتول مارينا

134 محبه فيكم يا سامعين   مدحنا القديسه مارين
تتشفع فيكم اجمعين   يوم حساب العالمينا

135 الله يسامح الحضار   ويغفر لمن رتب لاخبار
ويرحم من يكتب الاسطار   بصلوات البتول مارينا

136 سمعوا اخبارها بنات كسروان   تركوا العالم والاخوان
سكنوا البراري والشقفان   واستعانوا بمارينا

137 سكنوا البراري والاحراش   بدير مارى يوحناى حراش
وتركوا الملبوس ونوم الفراش   وناموا على الارضينا

138 صلواتم هى تحرسكنّ   ومن الشيطان تخلصكنّ
ومن النيران هى تنشلكنّ   انتم وكل السامعينا

139 كاتبها واحد محزون   اسمه يوسف يا سامعون
تربّى فى قرية حصرون   ترحموا عليه يا حاضرينا

BIBLIOGRAPHIE

The sixth book of the select letters of Severus, patriarch of Antioch, in the syriac version of Athanasius of Nisibis, edited and translated by E. W. Brooks, vol. I (texte syriaque) en deux parties, IX + VII + 530 pp. in-8°; vol. II (traduction anglaise) en deux parties, XIV + VII + 480 pp. — Londres, Williams and Norgate, 1902-1904.

Le présent ouvrage paraît sous les auspices de la *Text and Translation Society* que de savants orientalistes anglais ont constituée dans le but d'éditer et de traduire des textes orientaux, principalement des textes conservés au British Museum.

L'original grec des lettres de Sévère, comme d'ailleurs celui de toutes les œuvres de cet illustre patriarche d'Antioche (512-518), a complètement péri, sauf quelques rares fragments qui nous sont parvenus pour la plupart dans des catènes grecques. La littérature syriaque compense heureusement dans une certaine mesure la perte du texte grec : elle nous a transmis le sixième volume des lettres choisies de Sévère dans l'excellente version d'Athanase, de Nisibe.

Sévère a écrit un nombre considérable de lettres. Il ressort du volume que nous en possédons qu'il existait de lui 23 livres de lettres, dont 4 avaient été écrits avant son épiscopat, 10 pendant son épiscopat et 9 après son expulsion du trône d'Antioche; que, de plus, on lui connaissait des lettres qui n'étaient comprises dans aucun de ces 23 livres. L'ensemble de la correspondance de Sévère s'élevait, d'après les calculs de M. Brooks, au chiffre respectable d'au moins 3759 lettres. De ces 3759 lettres, 123 seulement nous ont été conservées par la version d'Athanase; elles remplissent, bien qu'elles ne soient pas toujours reproduites *in extenso* et qu'elles soient parfois mutilées, 521 pages in-8°, ce qui représente, pour la collection complète des lettres, à peu près 160.000 pages! On comprend qu'une correspondance aussi volumineuse ait amené la publication d'un recueil de lettres choisies. C'est de ce recueil, qui comprenait au moins six livres, que le prêtre Athanase de Nisibe traduisit le sixième en syriaque, en l'an 669 après Jésus-Christ, à la prière de Matthieu, évêque d'Alep, et de Daniel, évêque d'Édesse.

Les lettres traduites par Athanase traitent toutes des questions d'ordre ecclésiastique. Elles sont réparties, d'après leur sujet, en onze sections

(τίτλοι), et une note marginale indique chaque fois la place qu'elles occupaient dans la collection complète, et l'époque à laquelle elles appartiennent. L'intérêt que ces lettres présentent est considérable, et fait vivement regretter la disparition du reste de la correspondance de Sévère. Transmise au complet jusqu'à nous, celle-ci aurait constitué une source de tout premier ordre pour l'histoire de l'Orient à la fin du ve et au commencement du vi[e] siècle de notre ère. Les lettres conservées nous donnent des détails sur un grand nombre de prêtres, d'évêques, de dignitaires, de hauts fonctionnaires, dont plusieurs n'étaient pas même connus de nom; elles enrichissent notre connaissance de la toponymie de l'Asie antérieure, et surtout, elles nous fournissent des renseignements précieux sur la vie de Sévère, sur son activité littéraire, sur l'administration de son vaste patriarchat. Ces renseignements ne complètent pas seulement ceux que nous connaissions par ailleurs, ils les éclairent encore et les rectifient. Plus d'un côté resté obscur dans la carrière de Sévère apparaît maintenant au grand jour, et nous permet de mieux connaître et de mieux apprécier celui qui fut vraiment le dernier grand Père de l'Église grecque.

On sait avec quelle violence, avec quelle âpreté, Sévère fut attaqué après la mort de son protecteur, l'empereur Anastase (518). On lui reprocha notamment de tous les côtés d'avoir dilapidé les biens de l'Église d'Antioche et de les avoir réduits dans un état tel qu'il ne pouvait plus y être remédié. Or, comme ce reproche s'affaiblit, s'atténue et tombe même, lorsqu'on a entendu ce véritable cri de détresse de Sévère : « Notre sainte Église est très pauvre et très indigente; elle est tellement accablée et écrasée par le poids des intérêts qu'elle n'est pas même en état de relever un peu la tête, mais les dettes s'ajoutent aux dettes et les intérêts aux intérêts. Tous ceux qui habitent cette grande ville d'Antioche sont témoins de la chose, et je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup parmi ceux qui se trouvent au delà de ses limites qui n'en ont pas entendu parler. Néanmoins, des personnes de la ville impériale, et d'autres de son voisinage, importunées par certaines gens, ne cessent pas d'écrire pour ainsi dire chaque jour à notre faiblesse pour solliciter des ordinations, croyant que cela n'est pas un sujet d'accablement. Ce désir a rendu certaines personnes tellement insensées qu'elles ont fait semblant de souhaiter seulement l'habit sacerdotal, sans demander à recevoir de rétribution ; mais une fois en possession de ce qu'elles avaient recherché, lorsque le moment de la distribution était arrivé, elles ont tendu en quelque sorte les mains avant tous les autres ! Il en est résulté que non seulement ceux qui se moquent des choses divines ont éclaté de rire en voyant la ruse et la supercherie, mais que nous-mêmes nous avons été frauduleusement trompés. Si j'ai été amené à écrire ces choses à Votre Magnificence, c'est parce que je souffre en moi-même et que je sais que j'écris à des chrétiens capables de sympathiser avec moi et peut-être en état de me tendre la main, à moi qui suis las, qui suis étourdi comme quelqu'un qui est étranglé par ses créanciers, et qui dois entretenir des personnes dans la nécessité, alors que je n'ai pas de revenus ni de ressources suffi-

sants, à cause du nombre exagéré d'une demande pieuse, il est vrai, mais difficile à satisfaire par suite de sa fréquence » (I, 8).

M. Brooks a publié les lettres de Sévère d'après deux manuscrits principaux conservés au British Museum, l'*add.* 12,181 et l'*add.* 14,600, qui datent l'un et l'autre du VIIIe siècle de notre ère. Son édition est faite avec une grande compétence et un soin extrême. Tout au plus peut-on lui reprocher d'avoir poussé le souci de l'exactitude jusqu'à la minutie. C'est ainsi qu'il s'est astreint à reproduire d'un bout à l'autre de son ouvrage des variantes orthographiques sans importance telles que ܡܛܘܠ et ܡܛܠ, alors qu'il aurait suffi de les signaler une fois pour toutes. M. Brooks n'a pas cru devoir introduire d'alinéas dans le texte syriaque. Nous le regrettons : les alinéas auraient facilité la comparaison de la traduction avec le texte et rendu la lecture de celui-ci plus agréable. Nous aurions également souhaité que les lignes fussent numérotées de cinq en cinq pour la commodité des citations.

Le second volume du texte se termine par une liste de mots rares et difficiles qui se rencontrent dans la version d'Athanase. Cette liste, que l'on souhaiterait un peu plus longue, sera accueillie avec reconnaissance. Elle contient des renseignements précieux. Signalons par exemple le mot ܡܫܟܢܐ qui signifie proprement « tente » et qui apparaît à diverses reprises dans le sens de « scène » (σκηνή). Ce mot ܡܫܟܢܐ se lit avec la même signification dans la Vie de Sévère par l'higoumène Jean. Le passage est assez intéressant pour être reproduit ; le voici : « Voyant que les habitants d'Antioche aimaient les chants, les uns, ceux de la « tente » (ܗܠܝܢ ܕܡܢ ܡܫܟܢܐ), c'est-à-dire de la scène (τὰ ἀπὸ σκηνῆς), les autres ceux des poètes de l'Église etc. » (*Patrologia orientalis*, t. II, p. 244, l. 2-3). — Relevons encore le verbe ܚܡܫ, que l'on croyait devoir corriger jusqu'à présent en ܚܡܨ. Un nouvel exemple de l'emploi de ce verbe est également fourni par la Vie de Sévère de l'higoumène Jean à la p. 235, l. 13-14 ; il est à peu près identique à celui de la p. 225, l. 17 des *Select letters*. — M. Brooks rattache le mot ܡܠܘܣܝܬܐ, qui se lit à la p. 427, l. 17 et qui se rencontre aussi dans la Vie de Sévère par Zacharie le Scholastique à la p. 9, l. 13, au mot grec Μηλία (γῆ), qui désigne une sorte d'argile que les peintres mêlaient à leurs couleurs pour les rendre plus durables. Ce rapprochement ne manque pas d'ingéniosité, mais ne nous satisfait pas entièrement. Il n'existe pas, en effet, du moins à notre connaissance, de locution grecque où le mot Μήλιος soit pris absolument au pluriel dans un sens figuré. Nous n'aurons tous nos apaisements que lorsque M. Brooks nous aura fourni un exemple grec de la locution qu'il suppose. En attendant, nous continuerons à considérer, avec M. Brockelmann (*Lexicon syriacon*, s. v.), ܡܠܘܣܝܬܐ comme un diminutif à sens péjoratif de ܡܠܬܐ.

La traduction de M. Brooks est vraiment digne d'éloge pour sa fidélité et son exactitude. On ne pouvait d'ailleurs pas s'attendre à moins de la part d'un syriaciste aussi distingué. Toutefois, comme personne n'est impeccable, il nous permettra de lui faire les observations suivantes :

P. 1, l. 1, au lieu de « He that meets with this book » nous traduirions

plutôt « celui qui lit ce livre », le verbe ܦܓܥ correspondant au grec ἐντυγχάνω « lire ». Même remarque pour la p. 42, l. 1; 350, l. 6; 358, l. 19 etc. — P. 123, l. 15-16, au lieu de « and shrink from setting them down in so many words in this letter », nous interprétons : « j'hésite à en tenir compte (ἐν λόγῳ τίθεσθαι) dans cette lettre ». — P. 340, l. 5-8, au lieu de « Among wise men outside an appearence of this kind consisting in the rising of an unusual star is called a *dokias* or *krinthiya* », il faut lire « cette forme (τοιοῦτον σχῆμα) du lever d'une étoile insolite est appelée par les savants païens (οἱ ἔξω σοφοί) δοκίς, c'est-à-dire *semblable à une poutre* ». Dans le texte syriaque, il faut maintenir la leçon du ms. ܕܘܩܝܣ = δοκίς, qui signifie proprement « petite poutre » et qui désigne une sorte de météore, et il faut corriger ܩܪܝܢܬܝܐ en ܩܪܝܬܢܝܐ « semblable à une poutre » de ܩܪܝ, ܩܪܝܬܐ « poutre ».

En tête de sa traduction, M. Brooks a placé une courte introduction dans laquelle il esquisse la vie de Sévère. Une remarque seulement : M. Brooks croit (p. v, note 1) que l'historien Évagrius a utilisé la Vie de Sévère par Zacharie le Scholastique; nous démontrerons dans l'introduction à nos *Textes syriaques relatifs à la Vie de Sévère d'Antioche* que c'est la Vie de Sévère par l'higoumène Jean qu'il a eue sous les yeux.

Un index *nominum et locorum* et un index des citations bibliques et des écrits ecclésiastiques, terminent l'ouvrage de M. Brooks, qui est un des plus importants qui aient paru dans ces derniers temps dans le domaine des études syriaques.

M.-A. KUGENER.

Bruxelles.

Patrologia orientalis, tome II, fasc. 2. **Les Évangiles des douze apôtres et de S. Barthélemy**, texte copte édité et traduit par le Dr E. REVILLOUT, professeur et conservateur au Louvre, 82 pages grand in-8°. Prix 5 francs (pour les souscripteurs 3 fr. 15 *franco*).

Le savant professeur et conservateur au musée du Louvre a réuni sous les deux titres susdits vingt et un fragments coptes (17 + 4), et leur a ajouté une traduction française, une introduction et quelques notes.

Ces fragments qui proviennent de manuscrits du XIe au XIIIe siècle, d'après le catalogue de Paris, se rapportent à la querelle d'Hérode et de Philippe (1); à la multiplication des pains, à la résurrection de Lazare et au privilège de Pierre (2); à la bénédiction des apôtres (3); à la royauté de Jésus et à une apparition du démon (4); à Judas (5); à la Cène (6); à la passion (7), etc.; à la mort et à la résurrection de la Vierge (16); on remarquera encore dans l'Évangile de S. Barthélemy le fragment (2) consacré à la passion.

Tous ces textes sont bibliques, mais il ne s'ensuit pas, à notre avis, que l'on puisse, avec certitude, les attribuer aux évangiles célèbres durant les premiers siècles : le plus explicite est le fragment (2) attribué à l'évangile

de saint Barthélemy, car il porte : « moi Barthélemy, j'ai vu » et cela dans deux mss. parallèles. D'après les habitudes courantes qui ont fait attribuer à l'évangile de Pierre un fragment grec contenant les mots : « et moi, Simon Pierre », M. Revillout a le droit strict d'attribuer son fragment à l'évangile de saint Barthélemy. Nous avons déjà écrit cependant (*La Didascalie*... Paris, 1902, p. 121, note 1) que ces attributions plausibles ne nous semblaient nullement certaines, sinon le fragment suivant :

Jésus, ce jour-là, était dans la maison de Simon le lépreux et nous y étions avec lui, il nous racontait ce qui devait arriver. Judas sortit de près de nous en cachette, car il espérait tromper Notre Seigneur, et il alla à la maison de Caïphe où étaient assemblés les princes des prêtres et les vieillards...

devrait être attribué, sans doute possible, à l'évangile des douze apôtres. Or nous l'avons découpé dans la Didascalie (page 119), c'est-à-dire *dans un traité de droit canon* et non dans un évangile quelconque (1).

Nous sommes donc loin d'admettre que les dix-sept premiers fragments ont appartenu à l'évangile des douze apôtres si célèbre au temps d'Origène (2), nous nous demandons même s'ils n'ont pas été découpés dans des sermons, des traités de droits canons, et des livres d'office, mais cette opinion nous est toute personnelle et ne nous empêche pas d'avoir grand respect pour l'opinion contraire et surtout pour ses promoteurs.

Nous nous bornerons à citer un exemple d'apocryphe contenu dans un livre d'office : Le sixième fragment attribué par M. Revillout à l'évangile des douze apôtres porte en particulier :

Mathias déposa un plat sur lequel était un coq. Le sel était sur la table. Le Sauveur étendit la main pour prendre du sel d'abord et, sur la table qui faisait le tour, tous les apôtres en prirent, Mathias dit à Jésus : Rabbi, tu vois ce coq; lorsque les juifs me virent le tuer, ils dirent : « On tuera ton maître comme ce coq »...

Jésus toucha le coq et lui dit : Je te dis, ô coq, de vivre comme tu l'as fait, que des ailes te poussent et que tu voles en l'air afin d'avertir du jour où on me livrera.

Se leva le coq sur le plat. Il s'échappa.

Or nous avons trouvé de notre côté le fragment suivant :

Aussitôt après la Sainte Cène, Akrosina, femme de Simon le Pharisien, apporta un coq rôti dans un pot, le mit sur un joli plat, et le posa devant notre

(1) Ce n'est pas seulement dans la Didascalie mais encore dans les constitutions apostoliques, les Récognitions, les Homélies Clémentines, que l'on trouve des fragments attribués à un ou à plusieurs apôtres à la première personne, par exemple, *Recogn.*, l. I, ch. XLIII-XLIV : ... Cum autem nos duodecim apostoli ad diem Paschae cum ingenti multitudine convenissemus ingressi ecclesiam patrum unusquisque nostrum... *Ibid.*, l. VII, ch. VI : Nos enim a puero, id est ego et frater germanus meus Andreas, non solum orphani, sed et valde pauperes crevimus et necessitate operarii esse consuevimus... etc.

(2) Un récit syriaque intitulé : « l'Évangile des douze saints apôtres et les Révélations de chacun d'eux; traduit de l'hébreu en grec et du grec en syriaque » a été publié et traduit par Rendel Harris, *The Gospel of the twelves apostles*... Cambridge, 1900, 39 et 21 pages. Cet écrit, qui a l'avantage de porter un titre et de former un tout, n'a rien de commun avec la présente publication.

Sauveur... et Jésus lui rendit la vie en le touchant, et l'envoya épier Judas dans Jérusalem; il lui donna aussi la voix humaine. Et Rigrimt, femme de Judas, l'envoya aux juifs... Le coq assista au marché conclu par Judas et s'en alla l'annoncer à Jésus qui, après l'avoir écouté, l'envoya monter en volant jusqu'au ciel pendant dix mille ans...

D'après les procédés rapides d'identification adoptés par bien des savants et qui leur font trouver partout des fragments d'évangiles ou des *Logia Christi* (1), ne conclurait-on pas que voilà un fragment de l'évangile des douze apôtres parallèle au texte cité par M. Revillout qu'il complète d'ailleurs très heureusement? Il n'en est rien cependant; ce n'est là qu'un *résumé* fait, *d'après un livre d'office*, par un savant du XIXe siècle et imprimé à Paris en 1859.

Nous aurions donc préféré, au lieu d'une classification artificielle, une classification plus naturelle qui aurait rapproché avant tout les divers fragments d'un même manuscrit original — on peut parfois les reconnaître dans divers volumes et diverses bibliothèques, au caractère de l'écriture et à la pagination — afin de pouvoir, dans certains cas, connaître la nature de l'ouvrage (évangile, sermon ou livre d'office), puis aurait groupé tous les courts récits bibliques à la suite les uns des autres dans l'ordre des Évangiles canoniques : 1° Récits généalogiques, 2° Récits relatifs à la fuite en Égypte etc., etc.

Ce *desideratum* n'a pas d'ailleurs grande importance, car le principal est de publier les textes, l'ordre dans lequel on les groupe est secondaire. Nous ne pouvons donc que souhaiter voir M. Revillout publier de nombreux textes quel que soit l'ordre dans lequel il lui plaira de les présenter.

Nous ne pouvons entrer dans l'examen du texte et de la traduction, mais le renom de M. Revillout, sa carrière déjà longue consacrée à l'Égyptologie, ses nombreuses publications nous sont de sûrs garants que le texte est conforme aux manuscrits lorsqu'ils sont lisibles, ou présente la lecture la plus plausible dans les passages mutilés ou presque indéchiffrables, et que la traduction rend fidèlement le texte. Cette nouvelle publication du savant professeur et les fascicules suivants qu'il nous fait espérer feront époque pour la connaissance de la littérature ecclésiastique et de la langue coptes.

F. NAU.

(1) Nous sommes aussi frappé du nombre des apocryphes qui reproduisent la Passion. C'est le cas de l'Évangile de Pierre, du fragment du Fayoum, des deux tiers des fragments publiés par M. Revillout, et encore le savant professeur nous annonce deux autres récits de la passion (cf. p. 196, note 1) pour le prochain fascicule; ce fait nous rappelle que dans le département du Gard, dans chaque paroisse, le jour du vendredi saint, on prêche « la passion ». Chaque prêtre a donc rédigé « une passion » en suivant d'assez près le texte des Évangiles qu'il agrémente cependant suivant son imagination, ses lectures et les besoins de l'auditoire. Ces sermons si l'on en supprimait la première et la dernière page, c'est-à-dire si on les retrouvait en fragments comme les manuscrits coptes, constitueraient sans nul doute, dans quelques centaines d'années d'ici, autant d'évangiles apocryphes. Nous craignons de même que l'on n'attribue à saint Pierre, aux apôtres et à saint Barthélemy les sermons rédigés, du VIe au VIIe siècles, par des supérieurs de monastère.

P. Grenier. — **L'empire byzantin. Son évolution sociale et politique.** I. — **L'être social**, xxxii-340 pages. II. — **L'être politique**, 291 pages. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1904. in 12.

Je prends l'ouvrage de M. Grenier, t. I, p. 83, et que vois-je? Une quantité prodigieuse d'inexactitudes. — 1° L'auteur parle d'une révolte de moines qui, au début de l'iconoclasme, « armèrent une flottille de bateaux et marchèrent sur Constantinople ». Or, cette révolte dut son origine à deux hauts fonctionnaires laïques des Helladiques et des Cyclades. — 2° Les révoltés, nous dit-on, furent « les moines de nombreuses îles de l'Archipel ». Or, en fait d'îles, il n'y eut que les Cyclades à tremper dans la rébellion : la Grèce de terre ferme y prit une part tout aussi considérable. — 3° On nous parle d'un concile iconoclaste en 754. Or, ce concile eut lieu en 753. — 4° Ce fut, écrit-on, « le concile de Constantinople ». — Or, à part la dernière séance convoquée aux Blakhernes, toutes les sessions de ce long conciliabule se tinrent à Hiéria, sur la côte de Bithynie, au sud-est de Chalcédoine. — 5° « Léon IV, dit M. Grenier, combattit aussi le monachisme ». Or, malgré les rigueurs iconoclastes de la fin de son règne, cet empereur fut si peu monachophobe qu'il appela des moines à l'épiscopat. — 6° D'après notre auteur, le concile de Nicée en 787 « émancipa les moines des évêques ». Or, pas un des canons de 787 ne porte la moindre trace de cette émancipation. — 7° A propos de ce concile, M. Grenier parle d'abbés comme supérieurs. Or, au VIIIe siècle, chez les Byzantins, le titre d'abbé se donnait aux simples moines et n'entraînait avec lui aucune idée de supériorat. — 8° Le concile, affirme-t-on, donna « aux abbés le droit de conférer les ordres dans le couvent ». Or, les Pères de 787 se contentèrent de reconnaître aux supérieurs monastiques le droit d'élever leurs sujets au seul anagnostat. — 9° On nous parle encore d'un concile iconoclaste en 816. Or, ce conciliabule appartient au mois d'avril 815. — 10° Je lis : « Avec Théophile, qui réunit en 816 un concile ». Or, Théophile gouverna l'empire seulement en 829 et son père même ne s'empara du trône qu'à la Noël de 820. — 11° On nous montre Théodora veuve de Théophile en 841. Or, Théophile mourut le 20 janvier 842. — 12° Théodora, écrit-on, rétablit le culte des images en 841 ». Or, le culte des images ne fut rétabli qu'en 843.

Voilà pour une page, pour une seule. Comme l'ouvrage de M. Grenier en compte plus de 650, on voudra bien me dispenser de le suivre pas à pas et d'en relever toutes les fautes. Mieux vaut, du reste, indiquer en quoi ces fautes consistent.

Et donc, en premier lieu, M. Grenier a écrit son livre trop vite. De là, au seul point de vue de la forme, tant d'imperfections, tant de mots répétés, tant d'expressions ressassées, tant de phrases mal bâties. La première phrase de la première page du premier volume dit à peu près le contraire de ce que l'auteur a voulu dire. Et que d'autres n'expriment sa pensée qu'en outrageant la syntaxe ! Veut-on quelques échantillons? « Empêcher l'usage des femmes qui servaient le clergé » (I, 78), — « sans que l'équilibre ne fût rompu » (I, 201), — « cet hymne leur avait été révélé à l'Église

de Constantinople » (I, 211), — « il est vrai que Romain Lécapène n'était empereur tuteur de Constantin » (II, 24), — « sa marche de Cilicie à Cappadoce » (II, 129), — « les Lombards étaient à une (*sic*) stade de l'évolution économique moins avancé que ne l'étaient les Ostrogoths » (II, 144). — « l'administration était formée de divans ou ministres (II, 178), — « le remplacement graduel du monothéisme au polythéisme » (II, 262).

Cette rapidité de rédaction a produit, en outre, la plus désagréable variété d'orthographe et de formes. Nous avons stratège (I, 147) à côté de stratigoi (I, 112) et de stratigoï (II, 188), capetano (I, 168; II, 220, 221) à côté de catepano (II, 86), despotès (I, 122) à côté de despote (II, 17, 91, 240, 241), écoles (II, 122) à côté de scholes (II, 185), sans compter le pluriel magistros (II, 220) après les pluriels stratigoi (I, 112) ou stratigoï (II, 188) et Scleri (I, 112). Pierre de Bulgarie est tsar (II, 204) et czar (II, 207). Voici Sergius (I, 97) et Sergios (II, 309), Aphthonius (I, 299) et Aphthonios (I, 300), Psellus (I, 324) et Psellos (I, 317), Italus (I, 324) et Italikos (I, 320), Doukas (I, 321) et Ducas (II, 16), Cosmas (I, 311) et Kosmas (I, 327), Blemmydè (I. 317) et Blemnydès (I, 326), Metochita (I, 317) et Metochites (I, 326), Rashild (II, 87) et Raschid (II, 192). Voici encore Burgondes (I, XXVI; II, 133) et Bourguignons (I, 205, 235), Chozares (II, 24), Khozares (II, 104, 164) et Khozars (II, 182), Seldjoucides (II, 194, 200, 285) et Seldjoukides (II, 225, 230), Madgyars (II, 100) et Magyars (II, 207), Northmans (II, 108) et Normands (II, 230), Mameluks (I, 20) et Mameloucks (I, 171). Voici de même Durazzo (II, 190, 208) et Dyrrachium (II, 209, 210), Philippopoli (II, 210, 217) et Philippopolis (I, 13; II, 209), Nicopoli (II, 258, 259) et Nicopolis (II, 190), Dorystol (I, 73) et Dorystolon (II, 187, 217), Pereiaslavetz (I, 73) et Periaslavetz (II, 187), Bœrée (I, 197), Berrhée (II, 162), Berrhea (II, 209, 235) et Bœrrhea (II, 210). Voici enfin « aryen » (II, 93, 97, 98, 103, 106, 107) précédé et suivi de « arien » (I, 180; II, 146, 154, 156, 172, 285).

Rédacteur rapide, M. Grenier n'a pas lu ses épreuves avec moins de rapidité. Certaines de ses fautes typographiques se corrigent d'elles-mêmes, mais non point toutes. Signalons Clovis affublé du patriarcat (I, XXIX) au lieu du patriciat; les « peuples » romains substitués aux papes (I, 44); la Cilicie et Mélitène transformées en « chefs » de l'Asie Mineure (II, 188); Théophylacte supplanté par Théophane (I, 256) et par Théophylaste (I, 62); Justin II, Constantin VIII et Constantin XII remplacés respectivement par Justinien II (I, 271), Constantin III (II, 16) et Constantin XI (II, 39); des contemporains de Justinien Ier logés au « cinquième » siècle (I, 308). Disons que les « constructeurs de Sophie » ne sont autres que les architectes de Sainte-Sophie (I, 305). Lisons sans sourciller, d'une part (I, 195) que « la doctrine chrétienne née au milieu du peuple juif, sur les confins du monde grec, égyptien et perse, était donc le dernier terme de l'évolution religieuse occidentale d'alors », et d'autre part (I, 11) que « en Orient, les Églises de Milan et de Carthage éclipsèrent d'abord celle de Rome ». Sur six mots imprimés en grec dans les deux volumes (I, 110, 126, 208; II, 249) un seul est bien accentué. Il est vrai que les mots grecs imprimés en français ne sont pas mieux traités, témoin Nikka (I, 255) et excolpia (I, 231), sans parler de stratilatoi au singulier (I, 113). Et que de noms propres

écorchés! Des noms d'hommes comme Chrysobergius (I, 236), Antemius (I, XX), Hiéraclius (II, 163), Satroninus (I, XVIII), Kosmos (I, 305), Prodromes (I, 317), Kimnamos (I, 319), Xiphilanos (I, 324), Stéthatès (I, 326), Chalcocondylas (I, 319), Sophanias (I, 325), Christobulos (I, 319), Gainos (I, 205), Odoaire (II, 141), Sisinnos (I, 62), Anastios (I, 304). Des noms de peuples ou de sectes comme Mardoites (I, 164), Puliciens (I, 224), Marionites (II, 264). Des noms de villes ou de provinces comme Dyolinotichon (I, 115), Adranyte (II, 4), Iconum (II, 118), Armorium (II, 177, 182, 193), Garni (II, 199), Lycanie (II, 182), Vodhena (I, 73; II, 208, 210), Sérès (II, 208).

Pour ces deux derniers mots, il est vrai, la faute est beaucoup moins au typographe qu'à l'auteur, lequel a bien voulu les écrire ainsi. Et c'est lui également qui emploie le mot Vatican comme synonyme de papauté dès 430 (I, 16), qui nous parle des Bourguignons dès le ve siècle (I, 205, 235), qui connaît l'Anatolie (I, 253) et la Pologne (II, 135) au VIe, qui dénomme Scutari d'Asie au Xe (I, 252) et Démotica au XIVe (I, 121), qui place les Mardaïtes dans un pachalik turc avant 1200 (I, 75).

Unies ensemble, la rapidité de rédaction et la rapidité de correction nous valent des dates stupéfiantes. Ainsi Constantin fonda Constantinople en 329 au lieu de 327-330 (I, 7), le second concile contre Chrysostome eut lieu en 407 au lieu de 404 (I, 15), le Ve concile se tint en 533 au lieu de 553 (I, 212), l'Ecthèse parut en 638 au lieu de 639 et le Type en 643 au lieu de 648 (I, 213), le culte des images fut rétabli en 841 au lieu de 843 (I, 219), Michel III vécut au milieu du Xe siècle au lieu du IXe (I, 255), Théophane écrivit à la fin du VIIIe siècle au lieu de 811/818 (I, 318), Bardanès monta sur le trône en 713 au lieu de 711, Théodose III en 715 au lieu de 716 et Léon III en 718 au lieu de 717 (II, 4), les Russes assiégèrent Constantinople en 865 au lieu de 860 (II, 217); Nestorius resta patriarche jusqu'en 435 au lieu de 431 (I, 17, 209), Jean l'Aumônier devint patriarche d'Alexandrie en 606 au lieu de 610/611 (I, 20).

Vétilles que tout cela, dira-t-on. Ce sont des détails, je le veux bien, mais qui ont leur importance en ce qu'ils montrent le sans-gêne de M. Grenier. Ils montrent, par-dessus le marché, que l'auteur, pour bâcler son ouvrage, s'est fait une science d'occasion en pillant de-ci et de-là, dans divers manuels d'inégale valeur, qu'il n'a pas même pris la peine de mettre d'accord. Si encore, dans les pages basées sur d'excellents travaux, il avait eu soin de les résumer avec fidélité!

Que M. Grenier ait peu fréquenté les sources byzantines, que son livre tout de seconde main trahisse une connaissance effroyablement superficielle de la question, on le prouverait dans chacun de ses chapitres par les innombrables erreurs de fait qui s'y étalent, sans parler des omissions. Faut-il apporter quelques exemples? L'auteur prétend que les basileis persécutèrent les juifs comme sectateurs d'une religion hérétique (I, 194), que les papes de Rome adoptèrent pendant quelque temps l'Ecthèse et le Type (I, 31, 213), que les Nestoriens « conservèrent leur patriarche » à Antioche (I, 215), que l'iconoclasme eut pour but principal de combattre le monachisme (I, 218), que le clergé byzantin cachait le Nouveau Tes-

tament aux fidèles (I, 225), que le pape était représenté par des envoyés au Ve concile (I, 30), que « l'Église d'Orient crut ne pas pouvoir astreindre au célibat les diaconesses » (II, 250), que le patriarcat de Jérusalem fut créé pour faire pièce à Rome (I, 31), qu'Héraclius était fils de l'exarque d'Asie » (II, 4), que cet empereur commença sa campagne contre les Perses en allant débarquer à Issus (I, 97, 245; II, 163), qu'il se jeta de la sorte sur la ligne de communication de ses ennemis (II, 130), que la marine byzantine joua un grand rôle dans cette guerre (II, 130), que les Perses restèrent dix ans à cette époque sous Chalcédoine (II, 162), que Photius abhorrait la poésie (I, 317), que sebastocrator fut un titre d'empereur-associé (II, 14), que la ligne des feux-signaux d'Asie passait par Nicomédie (II, 118), que Justinien fit la guerre aux Vandales et aux Goths « pour mettre sous la domination de l'empire d'Orient les deux seuls patriarches de la chrétienté qui étaient alors indépendants de cet empereur » (II, 137), que « la cavalerie était répartie dans des thèmes dont les circonscriptions étaient différentes des autres thèmes » (II, 185), que Byzance tenait les Arméniens pour « disciples des hérésies de Nestorius et d'Eutychès » (II, 200), que la Russie recueillit la succession des patriarches de Constantinople en 1453 (I, 206). L'auteur parle des monastères du mont Athos comme s'ils existaient avant 843 (I, 80); il envoie sur cette montagne en 972 un saint Joné inconnu de la terre et du ciel (I, 98); il distingue à Byzance entre moines et religieux (I, 82, 250); il envoie Justinien Ier villégiaturer « à Chalcédoine » et Constantin VII « à côté de Scutari » dans « le palais d'Hiérai » (I, 252), alors qu'il s'agit exactement du même point suburbain, je veux dire de la presqu'île de Héra, dite plus tard Hiéria, au sud-est de Chalcédoine; il ne connaît aucune cérémonie de triomphe entre Héraclius et Nicéphore Phocas (II, 258).

Ces exemples, pris entre beaucoup d'autres, prouvent assez que M. Grenier ne possède point son empire byzantin. Pourquoi dès lors a-t-il voulu nous en montrer l'évolution sociale et politique? C'est que M. Grenier est un penseur à grande envergure, plein de pitié sans doute pour les chercheurs obscurs qui ne savent pas embrasser d'un regard d'aigle douze à quinze siècles d'histoire universelle et se croient obligés de baser leurs thèses sur des faits.

La thèse de M. Grenier, je ne saurais dire en quoi elle consiste. Mais ce que je vois bien, c'est que l'auteur ne croit pas à la vertu ou du moins au désintéressement. A voir comme il juge les choses, quiconque agit sur la terre, agit uniquement par ambition, par intérêt. Ainsi en va-t-il surtout de la papauté dans ses rapports avec l'Orient et il faut être bien faible d'esprit pour s'imaginer qu'un évêque de Rome ait jamais eu en vue de travailler pour la justice et la vérité.

Ce que je vois bien aussi chez M. Grenier, c'est que le christianisme, son éclosion en Judée, sa diffusion dans le monde gréco-romain, sont pour lui choses d'ordre absolument naturel, où Dieu, s'il existe et s'occupe du monde, n'a rien à voir. Écoutez plutôt. Tandis que l'ésotérisme égyptien monopolisait la doctrine monothéiste (t. I, p. 182, 183), Moïse, « prêtre d'Osiris », voulut en instruire un peuple. « Ce peuple fut les tribus des

Hébreux », lesquelles gardèrent la chose jusqu'aux Esséniens. Aussi, un jour Jésus-Christ put-il parler du Verbe divin, du Père, du Fils de Dieu, de l'Esprit de Dieu (t. I, p. 201, 202), car « les Esséniens lui avaient appris ces expressions à Engaddi, sur la mer Morte ». Avec cela, empruntez « aux juifs leur bible, à la philosophie grecque ses idées fondamentales, à la religion égyptienne et à la religion de Zoroastre leurs dogmes principaux », et vous avez la doctrine chrétienne. Vous avez aussi « le dernier terme de l'évolution religieuse » du moment, quelque chose par suite qui devait se répandre comme de lui-même à travers le monde. Tel fut en effet le sort du monothéisme chrétien, monothéisme d'ailleurs bâtard que l'Église corrompit par sa manière d'entendre la conception trinitaire, par ses définitions conciliaires touchant la personne et les natures du Christ, par son retour au polythéisme sous forme d u culte des saints. Enfin Mahomet vint...

Mais il suffit. Peint à grands coups de balai par un auteur qui voit le christianisme sous cet angle, l'empire byzantin, empire chrétien jusqu'aux moelles, ne peut qu'être peint sous de curieuses couleurs.

J. Pargoire.

Rév. Arthur Wright. — **A Synopsis of the Gospels in Greek, with various readings and critical notes.** 2e édit. London, Macmillan, 1903. In-4° de LXX-319 p.

Le Rév. A. Wright, vice-président du « Queen's College » de Cambridge, a tenté un nouvel effort pour résoudre la question synoptique si controversée et si obscure. Adversaire décidé de la théorie des sources écrites, il expose longuement dans l'introduction placée en tête de cette deuxième édition de son livre les motifs pour lesquels la tradition orale peut seule, selon lui, expliquer les ressemblances que l'on constate dans les synoptiques. Sa thèse, qui est en partie nouvelle, consiste en ceci. Le récit évangélique primitif fait par saint Pierre se serait gravé dans la mémoire des premiers catéchumènes et un certain nombre de ceux-ci, les plus capables, l'auraient transmis, presque mot pour mot, à de nouveaux convertis, transformés à leur tour en catéchistes. Ainsi, avant l'institution des presbytres, il aurait existé une classe de fidèles spécialement chargés de donner l'enseignement évangélique sous forme de leçons apprises par cœur et répétées toujours dans les mêmes termes, et cela en conformité avec la maxime rabbinique : « Ne confiez rien à l'écriture ». En Orient, l'usage a toujours été d'instruire, moins en expliquant la doctrine aux disciples qu'en la fixant dans leur souvenir par la récitation souvent répétée de leçons reçues oralement des générations précédentes. C'est donc à une tradition déjà stéréotypée en quelque sorte que les trois premiers évangélistes ont emprunté, non seulement les notions, mais les termes eux-mêmes, à l'aide desquels ils ont composé l'histoire de Notre-Seigneur. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce qu'il existe tant de ressemblances verbales dans

leurs récits. Ce sont bien plutôt, d'après ce système, les différences et les lacunes que l'on y constate, qu'il serait difficile d'expliquer. Mais le Rév. Wright n'est pas embarrassé pour en donner la raison. La tradition orale doit forcément se développer peu à peu par des additions qui la complètent et l'éclairent. Tel un arbre qui croît et pousse de loin en loin de nouvelles branches, ne cesse pas d'être toujours le même arbre, bien qu'il devienne de plus en plus touffu. Or, comme les synoptiques n'ont pas été écrits tous les trois à la même époque, il va de soi que chacun d'eux nous a conservé l'enseignement oral tel qu'il était au moment de sa rédaction. Si l'on objecte qu'il est étrange, en tous les cas, que les évangélistes n'aient pas observé le même ordre dans leurs récits, attendu que dans un enseignement oral l'enchaînement des faits doit toujours rester le même, on nous fait remarquer que ceux-ci ont bien pu fixer d'abord par écrit la tradition, sauf à classer plus tard les faits dans l'ordre qui leur paraissait le plus convenable, lorsqu'ils ont composé les synoptiques. On voit que le savant exégète a réponse à tout.

Cette théorie que son auteur a développée avec beaucoup de sagacité, il faut le reconnaître, trouvera-t-elle beaucoup de partisans, c'est douteux. Elle repose, en effet, moins sur des preuves solides que sur de simples suppositions. Or, des suppositions, quelque ingénieuses qu'elles soient, sont insuffisantes pour produire la conviction. Il n'est guère possible d'admettre que le mode d'enseignement propre aux écoles rabbiniques ait été adopté par les premiers chrétiens, dont le genre d'existence fut, dès l'origine, si différent de celui des Juifs. Pleine d'une sève vigoureuse, la jeune communauté dut se dégager promptement des méthodes surannées et des agissements traditionnels de la synagogue. Si l'enseignement oral était pratiqué primitivement à l'aide de catéchistes qui remplacèrent plus tard les presbytres, comment se fait-il qu'il n'en soit jamais question, ni directement ni indirectement, dans aucun des livres du Nouveau Testament?

Après avoir exposé son « oral hypothesis », le Rév. W. consacre plusieurs chapitres à l'examen et à la classification des sources des synoptiques et nous fait connaître, par conséquent, la méthode d'après laquelle il a composé sa synopse. Celle-ci est divisée en cinq parties, dont chacune comprend l'une des cinq sources admises par l'auteur. La première est formée par l'évangile de Marc, en regard duquel sont placés les passages parallèles de Matthieu et de Luc. A l'aide de signes spéciaux sont indiqués les phrases ou les simples mots qui appartiendraient à un deutéro-Marc ou même à un trito-Marc. Dans la deuxième partie sont groupés en vingt et une sections les *logia* de Matthieu, accompagnés des passages identiques ou équivalents de Luc, et les passages parallèles de Marc ou d'autres auteurs. La troisième partie contient dix-neuf discours, paraboles et récits divers, insérés dans l'évangile de Luc, et que l'auteur appelle « collection paulinienne », en attendant qu'on soit mieux renseigné sur son origine. La quatrième partie se compose de cent quarante fragments « anonymes », de provenances diverses, qui se trouvent soit dans l'évangile de Matthieu soit dans celui de Luc, soit dans l'un et l'autre. Enfin, dans la cin-

quième sont réunis seize récits historiques qui ne se trouvent pas dans Luc.

Cette classification a nécessité un travail considérable, au cours duquel l'auteur a déployé beaucoup d'habileté et une grande science. Les nombreuses notes qui servent à l'étayer sont pleines de remarques ingénieuses dont le lecteur tirera le plus grand profit. Toutefois, il est hors de doute qu'on ne peut pas toujours accepter les raisons qui ont porté le Rév. W. à attribuer à certains passages des synoptiques telle origine plutôt que telle autre. Je ne citerai qu'un exemple. Il nous dit que le récit primitif de la guérison du paralytique ne devait pas contenir le mot ἐξορύξαντες qu'on lit dans le texte de Marc, parce que les hommes qui portaient l'infirme n'ont certainement pas fait une ouverture dans le toit de la maison où se trouvait Notre-Seigneur, et le motif, c'est que les personnes qui étaient réunies à l'intérieur auraient été incommodées par la chute des gravats et de la poussière. Avec de pareilles explications ne serait-il pas facile de refuser l'authenticité à un grand nombre de passages du texte évangélique?

Je me hâte d'ajouter que ces quelques critiques n'atténuent en rien la valeur très réelle du livre du Rév. W.; elles prouvent seulement combien le problème des sources des synoptiques est difficile et combien nombreuses sont les façons dont il peut être envisagé. L'auteur, du reste, n'a nullement la prétention de l'avoir résolu, et il est le premier à reconnaître que des découvertes ultérieures pourront modifier telles ou telles de ses assertions et de ses hypothèses. La nouveauté même de la méthode d'après laquelle il a composé cette synopse, invitera ceux qui en feront usage à étudier les synoptiques avec plus de soin.

A. Guigard.

J. Gay. — **Le pape Clément VI et les affaires d'Orient (1342-1352).** Paris. Société nouvelle de librairie et d'édition, 1904. In-8° de 189 p.

L'histoire de la ligue maritime formée en 1342 par Clément VI pour réprimer la piraterie turque dans l'Archipel était connue dans ses grandes lignes, grâce aux travaux de Mas-Latrie, Delaville-Leroulx, Jorga. M. J. Gay a pu en donner un récit plus complet et plus exact en mettant à profit la correspondance inédite de Clément VI, contenue dans les Registres du Vatican et en particulier dans le registre 62 (lettres des papes relatives aux affaires d'Orient). Les résultats de cette étude sont des plus intéressants pour l'histoire de la croisade et des rapports de l'Occident avec l'empire byzantin. Comme le dit justement M. Gay, les papes du XIVe siècle, ne pouvant plus faire triompher leur politique en Occident, sont attirés de plus en plus vers l'Orient et on est étonné de l'activité prodigieuse que déploie leur diplomatie. Elle doit suffire à toutes les tâches : provoquer les Occidentaux à la croisade et, pour y arriver, chercher à substituer la paix générale à l'état de luttes qui divise la France et l'Angleterre, Venise

et Gênes etc...; réchauffer le zèle des chrétiens d'Orient, Hospitaliers de Rhodes et rois de Chypre; chercher un terrain d'entente religieuse avec Constantinople; maintenir les Orientaux dans l'obédience romaine; négocier à la fois avec les Serbes, les Turcs d'Asie, les Tartares de Crimée. Pour suffire à une pareille tâche, il eût fallu à Clément VI l'appui de toutes les forces de la chrétienté; mais les grands États se dérobaient devant la question de la croisade. Renonçant à obtenir l'aide de Philippe VI engagé dans la guerre anglaise, le pape se tourne vers Venise et est réduit à accepter l'inutile secours de cet étrange Humbert, dauphin Viennois. Est-ce à dire que les résultats de sa politique aient été nuls? M. Gay a pu montrer le contraire et la figure de Clément VI sort grandie de son étude. S'il n'a pu organiser « le grand passage » qui hantera encore longtemps l'imagination des Occidentaux, il a poursuivi un but plus modeste et il l'a atteint. L'expédition de 1342 a débarrassé l'Archipel de la piraterie turque qui menaçait de faire disparaître les débris des colonies latines. Les Occidentaux ont pris pied à Smyrne et en sont restés maîtres malgré les attaques des Turcs. Des négociations sérieuses, destinées à amener le rapprochement des Églises d'Orient et d'Occident, ont été entamées entre Clément VI et Cantacuzène qui, malgré sa stricte orthodoxie byzantine, a fait les premières avances au pape et cherché un terrain d'entente. Malheureusement toutes ces promesses d'un avenir meilleur ne devaient pas tarder à être suivies, du vivant même de Clément VI, d'une cruelle déception; l'indifférence des Occidentaux a rendu la croisade impossible; Gênes et Venise ont trouvé des flottes pour se faire une guerre sans merci, tandis que l'escadre pontificale était réduite à quelques vaisseaux: le premier essai effectif de croisade, celui du dauphin Viennois, n'a abouti qu'à une promenade stérile dans l'Archipel; les Arméniens de la Petite-Cilicie sont restés séparés de l'Europe et exposés à toutes les attaques de l'Égypte; l'éloignement d'un grand nombre d'Orientaux pour l'union avec Rome a montré le peu de solidité de l'influence latine; l'enquête faite par Clément VI sur les croyances des Arméniens et résumée par M. Gay (p. 133-150) découvre les malentendus graves qui ruinaient tous les essais d'union; enfin les chrétiens d'Orient donnaient eux-mêmes l'exemple de l'entente avec l'infidèle : le pape reprochait aux chevaliers de Saint-Jean les concessions qu'ils faisaient aux émirs turcs, mais il était obligé lui-même de tolérer la reprise partielle du commerce vénitien avec l'Égypte. Signe des temps, c'est un soudan d'Égypte qui accorde aux frères mineurs de Jérusalem les privilèges religieux qu'ils possèdent encore aujourd'hui dans l'église du Saint-Sépulcre. M. Gay a su avec un grand bonheur mettre en lumière le caractère de transition de cette époque qui vit encore les rêves de croisades du moyen âge, mais qui s'essaye déjà aux combinaisons de la politique moderne.

Louis Bréhier.

V. Zapletal, O. P. — **Le récit de la Création dans la Genèse** (ch. i, 1 à ii, 3) **expliqué d'après les découvertes les plus récentes.** — Traduit de l'allemand par P. Meyer-Boggio de Stadelhofen. Genève, H. Kündig; Paris, F. Alcan, 1904, in-8° de xi-158 pages. Prix : 3 fr. 50.

Le succès qu'a obtenu l'ouvrage du P. Zapletal sous sa forme première, en allemand, ne fera sans doute que s'affermir et se propager, grâce à l'excellente traduction française qui vient d'en être publiée. C'est là, en effet, comme l'a écrit son savant confrère, le P. Lagrange, *Revue biblique*, 1903, p. 145, « un travail solide et parfaitement documenté ». Très au courant de la littérature antérieure, non moins que des progrès de la philologie, le professeur de l'Université de Fribourg commence par établir, en l'analysant, le texte de la Genèse qu'il s'agit d'interpréter. Il compare ensuite la cosmogonie de la Genèse à celle des peuples voisins, Égyptiens, Phéniciens et Chaldéens, et prouve qu'avant de pénétrer dans le texte biblique les fragments de ces dernières ont subi une transformation complète, qui tendait à les dépouiller de leur premier aspect polythéiste. Cette conclusion semblera hardie, bien qu'elle soit admise communément par une école catholique, et l'on ne devra, à son sujet, traiter l'auteur de « rationaliste » que si l'on prend ce dernier mot dans le sens de « raisonnable », comme il le fait remarquer lui-même plaisamment dans son Avant-Propos. A l'exposé de ces cosmogonies succède l'énumération des différents systèmes d'interprétation que l'on a proposés jusqu'ici du récit de la Genèse, systèmes que l'auteur range sous quatre groupes principaux : *littéral, idéaliste, périodiste* ou concordiste, *mythique* enfin. De ces quatre systèmes il extrait la part de vérité qu'ils lui paraissent contenir pour arriver à une solution plus satisfaisante. Les six jours de la création forment ainsi comme le type du sabbat, en même temps qu'ils constituent une sorte de schema qui avait l'avantage d'être facilement compris par les Israélites. Les trois premiers jours sont consacrés à la création des *régions* et les trois derniers à celle des *armées* destinées à peupler ces régions. De la sorte, nous avons le ciel pour les étoiles, la région de l'air pour les oiseaux, l'eau pour les poissons, la terre enfin pour les animaux et les hommes.

Ce système n'est autre chose que celui des scolastiques, qui voyaient dans les trois premiers jours l'œuvre de la séparation des diverses parties, *opus distinctionis*, et dans les trois derniers l'œuvre de leur ornementation, *opus ornatus*, système que le P. Lagrange a remis en honneur en l'adaptant aux besoins et aux découvertes modernes. Peu importent les termes, du reste, du moment que l'interprétation est scientifique, basée sur le texte et accessible à tout le monde.

S. Vailhé.

AGNES SMITH LEWIS. — **Horae semiticae. — III. Acta mythologica Apostolorum. — IV. The mythological Acts of the Apostles.** Londres, Clay, 1904. 2 vol. in-4 de 6-288 + XLVI-263 p., avec 6 pl. h. t.

Cet ouvrage continue la nouvelle série de publications orientales destinée à faire suite aux *Studia sinaïtica* et si brillamment inaugurée en 1903 par Mme M. Dunlop Gibson. Ces actes apocryphes sont tirés d'un manuscrit arabe du monastère égyptien Deïr es-Sûriân. Les lacunes que ce dernier contient ont été complétées à l'aide de deux autres manuscrits qui se trouvent, l'un au Vatican, et l'autre au monastère de Sainte-Catherine du Mont Sinaï. C'est également un manuscrit du Sinaï qui a fourni les fragments des actes syriaques de saint Thomas qui sont donnés dans un supplément.

Les versions grecque, syriaque et éthiopienne de ces actes ont déjà été publiées, mais on n'avait que des fragments des versions copte et arabe. Or, les versions copte, arabe et éthiopienne, dont la seconde dérive de la première, et la troisième de la seconde, constituent un groupe spécial, propre à l'Égypte, et contiennent des éléments qui ne se trouvent ni dans le syriaque ni dans le grec. L'étude de cet ensemble de légendes, sous la triple forme qu'elles ont revêtue dans le Patriarcat d'Alexandrie, présente donc un intérêt considérable, et, en l'absence du texte copte, qui doit naturellement être le plus important, c'est la version arabe qui nous rapproche le plus du premier texte rédigé sur la terre d'Égypte. Cela suffit pour faire comprendre combien est grand le service que Mme Lewis a rendu aux hagiographes.

Il est inutile de dire que dans l'édition du texte, dans la traduction qui l'accompagne et dans les prolégomènes qui précèdent celle-ci, l'auteur a révélé une fois de plus ces éminentes qualités qui l'ont placée au premier rang parmi les orientalistes. Les quelques légères imperfections que l'on pourrait signaler de loin en loin dans ces deux beaux volumes ne sont pas de nature à en diminuer la valeur ; elles sont de celles qu'il est impossible de ne pas rencontrer dans les œuvres les meilleures.

A. G.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

Librairie Alphonse Picard et fils, 82, rue Bonaparte.

DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS
DES NOMS LITURGIQUES

EN USAGE DANS L'ÉGLISE GRECQUE

Par L. CLUGNET

Un vol. in-8° de 186 pages. — Prix, **6** fr. – 1895.

TEXTES & DOCUMENTS

POUR

L'ÉTUDE HISTORIQUE DU CHRISTIANISME

Publ. sous la direction de MM. LEJAY et HEMMER

Professeurs à l'Institut Catholique de Paris.

JUSTIN. — *Apologies.* — Texte et traduction par M. Pautigny, agrégé de l'Université. 1 vol. in-12 (XXXI-200 p.) .... 2 fr. 50

EN PRÉPARATION :

EUSÈBE. — *Histoire ecclésiastique*, — par Émile Gratin, curé-doyen de Selongey.

Les Pères Apostoliques, — par Laurent, professeur au Petit Séminaire de Langres.

Apocryphes du Nouveau Testament, — par Ch. Michel, professeur à l'Université de Liège.

LES VASES CÉRAMIQUES ORNÉS DE LA GAULE ROMAINE

(Narbonaise, Aquitaine et Lyonnaise),

Par Joseph DÉCHELETTE

Conservateur du Musée de Roanne

2 vol. 4° (VI-308 p. 15 pl. h. t. et 380 p. 14 pl.) .... 30 fr.

LA CRITIQUE DES TRADITIONS RELIGIEUSES CHEZ LES GRECS

DES ORIGINES AU TEMPS DE PLUTARQUE

Par Paul DECHARME

Professeur à la Sorbonne.

1 vol. 8° (XIV-518 p.) .... 7 fr. 50

Legrand (Émile), professeur à l'École Nationale des Langues Orientales. — *Bibliothèque hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVIIe siècle*, accompagnée de notices bibliographiques et documents inédits. 1894-1896, 4 vol. gr. in-8° .... 100 fr.

Pour les abonnés de la Revue de l'Orient Chrétien. . . 60 fr.

R. GRAFFIN. — F. NAU

PROFESSEURS A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Patrologia orientalis

TOME I. — Fasc. 1. — **Le livre des mystères du ciel et de la terre,** texte éthiopien, traduction française par J. PERRUCHON et I. GUIDI. Prix : 6 fr. 50 ; *franco*, 7 fr. (pour les souscripteurs : 4 fr. ; *franco*, 4 fr. 50).

Fasc. 2. — **History of the Patriarchs of the Coptic Church of Alexandria,** texte arabe, traduction anglaise par B. EVETTS, I. Prix : 7 fr. : *franco*, 7 fr. 50 (pour les souscripteurs : 4 fr. 35 : *franco*, 4 fr. 85).

TOME II. — Fasc. 1. — **Vie de Sévère par Zacharie le Scholastique,** texte syriaque, traduction française par M.-A. KUGENER. Prix : 7 fr. ; *franco*, 7 fr. 50 (pour les souscripteurs : 4 fr. 30 : *franco*, 4 fr. 80).

Fasc. 2. — **Les apocryphes coptes. I. Les Évangiles des douze apôtres et de saint Barthélemy,** texte copte, traduction française par E. REVILLOUT. Prix : 5 fr. : *franco*, 5 fr. 40 (pour les souscripteurs : 3 fr. 15 ; *franco*, 3 fr. 55).

Adresser les souscriptions à la librairie FIRMIN-DIDOT, 56, rue Jacob, Paris.

BIBLIOTHÈQUE HAGIOGRAPHIQUE ORIENTALE

éditée par Léon CLUGNET

I. — **VIE ET RÉCITS DE DANIEL LE SCÉTIOTE.** Textes grec, syriaque et copte, publiés par LÉON CLUGNET, F. NAU, I. GUIDI. In-8°. 8 fr.

II. — **VIE DE JEAN BAR APHTONIA.** Texte syriaque, publié et traduit par F. NAU . . . . 3 fr. 50

III. — 1. **COMMENT LE CORPS DE JACQUES BARADÉE FUT ENLEVÉ DU COUVENT DE CASION PAR LES MOINES DE PHÉSILTHA.** Texte syriaque, publié par M. A. KUGENER. — 2. **HISTOIRE DE SAINT NICOLAS, SOLDAT ET MOINE.** Texte grec, publié par LÉON CLUGNET. . . . . 3 fr. 50

IV. — **VIE ET OFFICE DE MICHEL MALÉINOS, SUIVIS DU TRAITÉ ASCÉTIQUE DE BASILE LE MALÉINOTE.** Texte grec, publié par LOUIS PETIT, A. A. . . . . 6 fr. »

V. — **VIE ET OFFICE DE SAINT EUTHYME LE JEUNE.** Texte grec, publié par LOUIS PETIT, A. A. . . . . 6 fr. »

VI. — 1. **VIE DE SAINT AUXENCE.** Texte grec, publié par LÉON CLUGNET. — 2. **MONT SAINT-AUXENCE.** Étude historique et topographique, par JULES PARGOIRE, A. A. . . . . 8 fr. »

Paris, PICARD.

GRAMMAIRE COPTE

AVEC BIBLIOGRAPHIE, CHRESTOMATHIE ET VOCABULAIRE

Par Alexis MALLON, S. J.

BEYROUTH, Imprimerie catholique.

In-8° de x-380 pages . . . . 7 fr. 50

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris

For use in Library only

For use in Library only

BOUND BY HMM

I-7 v.9
Revue De L'Orient Chretien
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00321 9724